3 1761 11650223 8


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116502238

Government Publications

CA1
XC46
-F35

23

House of Commons
Canada

ATLANTIC FISHERIES ADJUSTMENT PROGRAMS

REPORT OF THE STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

Ron MacDonald
Chair

April 1994

ATLANTIC FISHERIES ADJUSTMENT PROGRAMS

REPORT OF THE STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Ron MacDonald
Chair

April 1994

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

AFK 7612

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, April 12, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le mardi 12 avril 1994

Président : Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report:
Fisheries Adjustment Program

INCLUDING:

The First Report to the House

CONCERNANT :

Examen d'une ébauche de rapport :
Programme d'adaptation des pêches

Y COMPRIS :

Le premier rapport à la Chambre

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yves Bernier
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St-Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure – Îles-de-la-Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président : Ron MacDonald

Vice–présidents : Yvan Bernier
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St-Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure – Îles-de-la-Madeleine)
Philip Mayfield
L'hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

The Standing Committee on Fisheries and Oceans

has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with Standing Order 108(2), the Standing Committee has considered the fisheries adjustment package and reports its findings and recommendations.

Table of Contents

ATLANTIC FISHERIES ADJUSTMENT PROGRAMS 1

INTRODUCTION 1

COMMUNITY AND LABOUR ADJUSTMENT 3
- A. Income Support 3
- B. Training and Meaningful Work Experience 4
- C. Older Worker Adjustment/Early Retirement Programs 5
- D. Community Development 5
- E. Green Projects 6

CORE FISHERY 6
- A. Future Core Fishery 6
- B. Maintenance of an Active Core Fishery 7
- C. Professionalization and Licensing 8
- D. Vessel Support Programs 9

CAPACITY REDUCTION 10

DECLINE OF GROUNDFISH STOCKS 10

CONCLUSIONS 12

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 23

ATLANTIC FISHERIES ADJUSTMENT PROGRAMS

INTRODUCTION

The fishery has been a mainstay of the Atlantic region[1] for over four centuries. For many communities of Canada's east coast, the fishery has been the principal, and often the only, reason for existence.

The collapse of certain groundfish stocks, in particular the northern cod stock, undermines the fundamental reason for the existence of these communities. The Task Force on Incomes and Adjustment in the Atlantic Fishery has described the collapse as a "famine of biblical scale - a great destruction." This is no exaggeration. What is now at stake is not just jobs or the economic well-being of the Atlantic region, but the survival of whole communities, of a unique culture threatened with extinction.

This crisis has been in the making for some time. Some would say that it started with the arrival of large, European trawlers on the east coast in the 1950s. Others would say that it began with the declaration of Canada's exclusive fishing zone in 1977 and the subsequent rapid expansion of the Canadian groundfish fishery. Although the signs of the impending crisis have been there for some time, they were not recognized, understood or accepted by all, especially by those in authority.

By 1992 the condition of the northern cod stocks was so serious that the federal government took the unprecedented step of declaring a moratorium on northern cod fishing. The moratorium was originally intended to last for two years but in 1993 it was clear that despite the moratorium the northern cod stock had suffered a near total collapse and other Atlantic groundfish stocks had gone into a precipitous decline.

In response to the crisis, the federal government introduced three major adjustment programs: the Atlantic Fisheries Adjustment Program (AFAP), the Northern Cod Adjustment and Recovery Program (NCARP), and the Atlantic Groundfish Adjustment Program (AGAP). Although all were meant to address the decline of the fishery, each program differed somewhat in its purpose and structure.

Overall there were three major objectives of the programs: to provide income support to the fishers and fish plant workers who have seen their livelihoods disappear, to introduce adjustment measures necessary to create an economically viable and ecologically sustainable fishery for the future, and to create other employment options for the Atlantic regions.

The adjustment elements which were intended to address the reduction of current capacity to the core fishery of the future have been less successful than anticipated. Uptake of training programs and adjustment of workers out of the fishery have been lower than expected. There are a number of reasons for this.

When the NCARP was introduced in 1992, it was assumed that the moratorium on the northern cod would last for two years and that the fishery would be able to resume by 1994. This led some of the stakeholders in the industry to believe that a massive adjustment of the fishery would not be necessary. By the same token, without a clear vision of what the structure of the fishery of the future will be, fishers and fish plant

1 In this report, "Atlantic region" includes the provinces of Nova Scotia, New Brunswick, Prince Edward Island, Newfoundland and Quebec.

workers have been understandably unwilling to commit themselves and make the difficult decision to leave the fishery, preferring to take a wait-and-see attitude in the hope that their section of the fishery or fish plant might reopen.

AGAP and NCARP run out on 15 May 1994. By then, another adjustment program must be in place to provide income support to displaced fishers and fish plant workers. This program will cost $1.9 billion over five years, of which $1.765 billion is new funding and the other $225 million comes from existing Human Resources Development funding. It is essential that the replacement program be delivered effectively and efficiently and that it meets the needs of the individuals and communities that it is intended to reach. It is equally essential that it enables a viable core fishery to survive the next few years until the stocks recover to the point where there can once again be a sustainable fishery.

At the present time there have been extensive consultations at the ministerial level with federal and provincial ministers, and industry leaders in the Atlantic region. The overall framework of the new program has already been established and the main components have been defined. However, different parts of the Atlantic region have very different needs. They may require a different emphasis on particular elements of the program depending on the needs of the community, while some essential elements may be lacking altogether.

This Committee has taken upon itself the role of advocate for the fishers, fish plant workers and communities affected by the crisis, to give those directly affected by the collapse of the fishery a voice, and to allow their views about what they need from the new program to be heard. This will be the only opportunity for many of these individuals and groups to tell Parliament what is required before the program is fully defined and approved by Cabinet.

Over four days of hearings, the Committee consulted with more than 90 witnesses. The purpose of the hearings was twofold. First, it was to seek critical feedback from those directly affected by the AGAP and NCARP programs that expire on 15 May 1994 so as to determine how effective these programs have been and to find out what has not worked so that we do not repeat the same mistakes. Second, it was to seek input on the final design of the program that will replace AGAP and NCARP on 16 May 1994 in order to answer the questions of what kind of measures will work and what mix of components will be most effective in meeting the needs of affected individuals and the communities.

The intention of this Committee was to conduct a focused study on the components of the packages. Recognizing that each region and community is different, the Committee is faced with the question of what should be the mix of components in the package? What kind of flexibility does the package require in order for it to be most effective over the next five years in helping the fishing industry, the communities, and individual fishers and fish plant workers to adapt to the changes that will be taking place in the Atlantic fishery as a result of the decline of groundfish stocks?

We want the program to be successful. We want people to maintain their dignity, to have the ability to support themselves and their families. We want the program to address the real concerns of survivability of coastal communities and we want to see a sustainable and economically viable core fishery when the stocks return.

In attempting to come to grips with the many problems facing the fishery in Atlantic Canada, the Committee heard testimony on a number of significant issues. These include: fishery capacity reduction measures, the future of the core fishery, income support programs, training programs, and community development measures. We have attempted to address these issues in our report and integrate them into our recommendations.

COMMUNITY AND LABOUR ADJUSTMENT

A. Income Support

One of the principal concerns raised throughout our hearing was that current levels of income support were seen as inadequate or barely adequate for even basic needs, particularly for families. A number of witnesses reported that people were having to make difficult choices, were unable to keep up with payments and bills, and were concerned about being able to provide adequate nutrition for their children.

Witnesses pointed out that incomes have already been greatly reduced and that further reductions will add to levels of stress. They also warned of the dangers of substance abuse, alcohol, violence and marriage breakdown which have been aggravated by stress. We share these concerns and therefore we recommend:

Recommendation 1:

> **That the major emphasis of the new program expenditures must be to provide income support, and the level of average net income assistance per person provided by the new fisheries adjustment program must not be less than the level provided by NCARP.**

In arriving at an equitable level of assistance, a number of witnesses indicated that income support should be calculated on an individual basis rather than on a flat rate. Some indicated a fairer system would be to compensate fishers on the basis of historic landings rather than on UI earnings as this was felt to discriminate against better fishers.

Designation of plant workers for income support by plant rather than on the basis of individual need was another common concern. Witnesses also felt that other workers, for example trawl-baiters or truckers, who had been totally dependent on the fishery had been unfairly excluded from the program. In short, too many people had been allowed to "fall through the cracks." We therefore recommend:

Recommendation 2:

> **That the federal government, through the Departments of Fisheries and Oceans and Human Resources Development, establish local advisory boards (LABs) consisting of representatives of all stakeholders, including fishers, fish plant workers, and community organizations, and that these boards deal with questions of eligibility for income assistance, training and other components of adjustment programs; and**

Recommendation 3:

> **That the federal government establish an independent appeal process in each province and that the appellants reserve the right to seek ministerial review as an avenue of last resort.**

Finally, witnesses believed that eligibility criteria for receiving benefits were too restrictive, in particular the requirement for 50% dependence on groundfish. As a result of this rule, many fishers with a significant historic dependence on groundfish but who had taken the initiative to diversify their fishing activities as a result of the decline in groundfish stocks prior to the moratorium, were denied benefits. This has resulted in a situation where compensation does not reflect past earnings.

The Department of Fisheries and Oceans has indicated that it is its desire to move toward professional, multi-species licence-holder fishers; yet the NCARP criteria discriminate against diversified multi-species licence-holders and have penalize fishers who have acted responsibly with respect to the cod stocks by reducing their dependence on cod before the declaration of the moratorium.

We agree that the 50% qualification requirement creates a disincentive for fishers to diversify and therefore we recommend:

Recommendation 4:

That the federal government should provide support to fishers who have had at least a 25% attachment to the groundfish fishery.

B. Training and Meaningful Work Experience

The responses from our witnesses on training were varied. Many felt that training was a pointless exercise because, even with training, they would not be able to compete with younger, already better educated people for a very limited pool of jobs. On the other hand, some people saw basic education as a first step on a road to a new future with hope, pride and dignity. Some pointed, as an example, to the satisfaction gained from at last being able to help their children with their homework. We are of the opinion that, at the very least, people once employed in the fishery must have the opportunity to acquire basic skills if they are to have any chance of gaining a job in the future. Therefore we recommend:

Recommendation 5:

That funds for basic literacy and numeracy training must be provided and that basic education programs work through existing networks to expand and improve services.

There was broad agreement on the need for basic adult education but there have been problems with the way that it has been delivered. Many of the witnesses felt embarrassed and degraded by their experiences with educational institutions. Horror stories abound of people being asked to colour apples and oranges or to screw nuts and bolts together. We believe that these are valid concerns and recognize that people need to be treated with respect and dignity within the framework of adult education programs. As a result we recommend:

Recommendation 6:

That training must not be required as an end in itself; and

Recommendation 7:

That flexibility must be exercised in designing programs and that training should not necessarily be a condition of either income support or level of income support.

"Training for what?" The question has become a cliché. Nevertheless, it remains valid. Witnesses often asked what is the point of training for occupations for which there is no demand. They argued that there is no point in training unemployed fishers and plant workers to become unemployed hairdressers, carpenters, heavy equipment operators, or meat cutters. As one witness from Newfoundland pointed out:

> I would say we might have over 100 hairdressers and about 25 to 30 heavy equipment operators in Trepassey now...

We agree with the witnesses on this issue and believe that training programs should be geared to "real" job market opportunities. Therefore we recommend:

Recommendation 8:

That skills training programs must be clearly related to Human Resources Development labour market forecasts demonstrating that jobs are either already available or that there is a reasonable expectation that they will become available in the areas in which people reside.

Another concern highlighted by our witnesses was the amount of funding going to some organizations which provided training programs. A number of witnesses felt that too many organizations were receiving large amounts of money and not delivering good service. Examples were cited of organizations increasing fees to take advantage of the situation. There was also a sense that organizations and trainers were the real beneficiaries of the training programs and there was a call for better control and regulation of such organizations.

Concern was also expressed that training spaces were being filled by those on AGAP and NCARP programs thus preventing younger people from obtaining access to training opportunities. Some witnesses expressed a fear that they would be made ineligible for income support once their training was complete.

There was general agreement that work experience had to be "meaningful." "Make work" projects were often viewed as pointless and degrading. Therefore we recommend:

Recommendation 9:

That training and other adjustment programs must be undertaken only after thorough consultation with the LABs; and

Recommendation 10:

That these LABs have access to the most recent HRD labour market forecasts.

C. Older Worker Adjustment/Early Retirement Programs

There was wide support for early retirement at 50 rather than 55 and for the view that the Plant Workers Adjustment Program ought to be available to both fishers and plant workers. Witnesses noted that older workers face multiple hurdles attempting to re-enter the work force. Employment prospects outside the fishery in the immediate future are minimal in many areas and many trades outside the fishery are already oversubscribed. Even under better circumstances, it is often more difficult for older workers to find another job. By the time many of these older workers complete sufficient training to re-enter the work force they will be approaching the proposed retirement age of 55. Because of this we recommend:

Recommendation 11:

That the new adjustment program provide for early retirement for fishers and fish plant workers who reach the age of 55 during the life of the program and who meet prescribed eligibility requirements.

D. Community Development

There was widespread support for authentic community development where projects offer the prospect of long-term employment. An important consideration for community development projects is access to start-up capital for small business. One of our witnesses felt that this was an area which demanded special attention.

Concern was raised over the possible effects of a wage subsidy to encourage employers to hire displaced fishery workers. Such a proposal, while well-intentioned, has the potential to do as much harm as good. Without very stringent controls on implementation, there is a danger that it would provide an incentive to replace those currently employed with displaced fishery workers. This would not create any new employment and would simply provide a windfall to some unscrupulous employers. We therefore recommend:

Recommendation 12:

That any proposal for a wage subsidy component in the new adjustment package be very carefully examined to ensure that it will have the intended result of creating additional employment.

E. Green Projects

Witnesses generally looked on green projects very favourably, particularly where they related to the fishery. It was suggested that fishers and their boats could be employed in, for example, scientific work, surveying fish stocks to obtain badly needed biological and ecological data, carrying out development work on experimental fisheries, or carrying out research on the selectivity and environmental and ecological impacts of different gear types.

Another opportunity is to employ fishers and their vessels to carry out habitat enhancement or environmental clean-up projects such as clearing "ghost" nets from the sea floor.

The committee recognizes that such projects have two main benefits. They provide a means to keep fishers in the core fishery active, and help them to maintain their skills, vessels and gear, and, by no means less important, to preserve their pride and dignity. At the same time, such projects will strengthen the fishery by providing data needed for fisheries management and by improving the environment.

The Committee endorses this approach and recommends:

Recommendation 13:

That green projects, such as surveying of fish stocks and clearing of "ghost" nets, which utilize participants' skills and keep them close to the marine resource be strongly supported in the new fisheries adjustment program.

CORE FISHERY

A. Future Core Fishery

The future of the core fishery was an area of great concern to many of our witnesses. At this point it is not clear how long the fishery will take to recover. On the assumption that it does recover, there is a general agreement that the fishery of the future will be much smaller than that of the past. The current proposals for industry adjustment measures are based on the assumption, apparently accepted by the Department of Fisheries and Oceans, that the future fishery will have only 50% of the capacity of the past fishery.

Most of our witnesses agreed that some degree of capacity reduction is essential but pointed to the fact that considerable rationalization has already taken place in many regions. They felt that it was essential for them to know what the fishery of the future will be like in terms of capacity, gear types and the balance between fleet sectors in order for them to make informed decisions about their own futures. For many, this uncertainty is a source of considerable anxiety. In addition, the inshore fishers were often fearful that decisions would be driven by the interests of large offshore operators. Witnesses also agreed that the future fishery must be sustainable, ecologically sound, and economically viable. The Committee recognizes these concerns and recommends that:

Recommendation 14:

There must be an early definition of the core fishery in order that those who wish to remain in the fishery and those who decide to leave it can know their options and can make the decisions that will allow them to get on with their lives.

The Committee also notes that the Fisheries Resource Conservation Council (FRCC) has established a sub-committee which is currently examining the issue of gear technologies.

We therefore recommend:

Recommendation 15:

That any report or studies on gear technology and selectivity be completed on a priority basis and that their findings and conclusions be incorporated in the definition of the "core fishery"; and

Recommendation 16:

In determining the shape of the core fishery, consideration should be given to maximizing the economic yield of the fishery while ensuring that it is sustainable and ecologically sound.

B. Maintenance of an Active Core Fishery

For fishers, fishing is much more than a job, it is a way of life and virtually all want to remain active in the fishery if at all possible. The Committee feels that serious consideration should be given to supporting an active core fishery during the adjustment period.

An interesting proposal made to the Committee by the Eastern Fishermen's Federation was for a "sliding scale" regime of fisheries management. Such a system would close the fishery in a management zone when stocks fall below a certain defined biomass. As stocks increase, the zone would be opened up progressively from small boat, fixed gear operators by steps, to mobile gear operators and larger vessels until, at the highest level of stock abundance, fishing would be open to all sectors.

Such a system would give priority to the most labour-intensive segment of the fishery and have the advantage of maximizing the number of fishers able to support themselves by fishing, while minimizing pressure on the resource.

The overriding consideration, however, must be on developing a sustainable, ecologically sound, and economically viable fishery. The Committee is also very concerned about the potential for transferring the groundfish crisis to other species.

We therefore recommend:

Recommendation 17:

No additional licences for other species should be issued if there is any question that the additional stress will damage those stocks.

The committee believes that, as far as possible, fishers who remain in the core fishery should be encouraged to stay active during the adjustment period.

Recommendation 18:

Where stock conditions permit, quotas should be allocated to fishers if this will enable them to remain self-supporting in the fishery;

Recommendation 19:

Where new licences are issued for species such as crab, shrimp or experimental fisheries, priority should be given to the holders of multi-species licences who have had a significant reliance on the groundfish fishery if granting such licences will allow them to remain self-sufficient; and

Recommendation 20:

Any new licences should be issued to fishers and not to processors.

Other actions, such as subsidizing the harvesting of underutilized species which are currently uneconomic, should be considered. This could allow a number of fishers to remain active and also provide product for plants to process. It is possible that the costs of such a subsidy may prove comparable to the cost of total income replacement for fishers who would otherwise be unemployed. We therefore recommend:

Recommendation 21:

That the federal government undertake a cost-benefit analysis of the subsidization of the harvesting of underutilized species which are currently uneconomic to harvest.

The Committee is concerned that in some instances there may be an undue concentration of the value of quotas for some species within a small number of licence holders. The Committee intends to review this in the coming months.

C. Professionalization and Licensing

Fishers feel strongly that they know best who is, and who is not, a professional fisherman. The definition of a professional fisherman will vary from region to region depending on a variety of factors such as species fished, lengths of seasons and local customs and is best left for fishers themselves to decide. Certainly, consultation with fishers is essential to the development of criteria for the definition of a "professional fisherman" in the designing of entry requirements for the fishery. Therefore we recommend:

Recommendation 22:

That a thorough examination of entry requirements in different regions be initiated immediately, based upon consultations with local participants in the fishery; and

Recommendation 23:

That LABs have input to the definition of professional fisherman and that fishers must have access to senior decision makers at the Department of Fisheries and Oceans and at the Department of Human Resources Development.

Fishers do not need to be taught how to fish, but there was some agreement that upgrading of skills in a variety of areas would be valuable as it would lead to fishers taking a more active role in the management of the fishery and assuming a greater responsibility for conservation of stocks. The Committee recommends:

Recommendation 24:

That fishers should have a greater say in setting quotas and have greater involvement in the management of the resource including assisting in scientific monitoring of stocks and evaluation of gear types.

The current definition of what constitutes an individual licence is inappropriate in many communities where, the individual holding the licence is in fact often the nominal signatory representing an enterprise, frequently a family enterprise. The current freeze on licence transfers prevents the transfer of licences between individuals even when these individuals are members of the same family enterprise. This creates a special hardship in situations where older fishers who are the formal licence holders in a family enterprise wish to retire but cannot as this would prevent their children from continuing to fish.

We believe that by establishing a special family enterprise licence which could be transferred to another family rise member this kind of hardship could be avoided. We also feel that this could have a significant impact on early retirement by allowing older fishers in this situation the opportunity to retire. In addition, this measure could decrease the costs to federal, provincial, and municipal governments of supporting some individuals. An appropriate definition of a family enterprise licence could be developed by local adjustment boards. In light of this, the Committee recommends:

Recommendation 25:

That a definition of an intergenerational licence be established with criteria, to be defined, that would demonstrate that, over some qualifying period, a clear majority of the enterprise participants were family members with an equal responsibility toward the enterprise; and

Recommendation 26:

That such a licence would not be subject to the freeze and could be transferred to another family member in the event that the formal licence holder wished to retire or died.

D. Vessel Support Programs

A vessel support program was seen by many witnesses as an important component of the previous packages. This is because, even in dry dock, vessels will deteriorate unless maintained. In addition, loan and insurance payments must be continued.

We concur with the witnesses' view that a vessel support program is a fundamental requirement for the core fishery. Without a well-designed vessel support program there is a danger that vessel owners will not be able to afford the upkeep of their vessels and will simply be forced out of the fishery by their financial burden. Moreover, for those fishers who remain in the fishery, a vessel support program is essential to allow them to maintain their vessels until they can resume fishing.

We do not agree with current proposals for the Fisheries Adjustment Program that do not include a vessel support program. Therefore we recommend:

Recommendation 27:

That a vessel support program for the core fishery must be included in the new Fisheries Adjustment Program.

CAPACITY REDUCTION

The proposed adjustment package contains a series of industry reduction measures which include: industry renewal boards, licence retirement, and early retirement.

The licence retirement component of NCARP was intended to provide eligible groundfish licence holders with the opportunity to retire their groundfish licences. Offers for licence retirement were made at two levels. The maximum of $50,000 was available only to individuals who were not yet eligible for early retirement but who had decided to opt out of the fishery completely and surrender all personal and vessel registrations. A lower level of $30,000 was offered those who also accepted early retirement and to those who surrendered their licence but chose to remain in the fishery. The higher level was intended to provide an additional incentive to those who might not otherwise be inclined to leave the fishery completely.

The licence retirement offer was viewed as totally inadequate by many witnesses. They felt that the maximum level of $50,000 under NCARP for a licence buy-out was too small to induce any, other than small-scale fishers, to surrender their licences and would therefore have a minimal impact on capacity reduction.

Another major deficiency of the licence retirement component of NCARP was that it failed to take into account the level of investment in vessels and gear. This investment can be substantial. The value of a vessel alone can range from a minimum of several tens of thousands of dollars up to a million or more. To this must be added the value of the gear, which itself may easily run to over a hundred thousand dollars. Moreover, there is also a rational fear that the banks or provincial loan boards may attempt to seize any proceeds from licence retirement or early retirement income. This makes it very difficult for a vessel owner with a lifetime investment which can easily amount to several hundred thousand dollars even to contemplate retiring. In light of these concerns, we recommend:

Recommendation 28:

That a more effective strategy be developed to retire licences and that the federal government, in consultation with provincial governments, develop, with provincial loan boards and the chartered banks, ways of addressing the debt burden of vessel owners.

DECLINE OF GROUNDFISH STOCKS

Although it was not our principal intention to inquire into the causes of decline of groundfish stocks, this issue is nevertheless of major concern. In general, our witnesses agreed that no single factor in isolation was to blame for the decline in the groundfish fishery. Mismanagement of the stocks and overcapacity in both the harvesting and processing sectors were cited as the main causes, as well as foreign overfishing both inside and outside the 200-mile limit.

Many of the inshore fishers lay the blame for the decline of groundfish stocks squarely at the feet of the of the large trawlers, both Canadian and foreign, believing that they have indiscriminately vacuumed up everything in their path.

Some believed that ocean temperature and salinity were contributing factors but others rejected this explanation. Predators are also implicated. Witnesses told us that there has been an explosion in the population of the spiny dogfish, which is believed be a predator of young cod. In other regions, witnesses pointed to the increasing seal herds as an important, though not decisive, factor in the decline of stocks.

Even if seals did not eat cod, they would nevertheless have a very considerable impact on species such as capelin, shrimp, or squid, which constitute important prey for the cod. But fishers know that seals do eat cod and worse still that they often eat only the belly, leaving the remainder of the carcass, so that the damage done to the stock is out of proportion to the quantity actually consumed. The Committee therefore recommends:

Recommendation 29:

That there should be a much expanded adult seal harvest in the entire Atlantic region; and

Recommendation 30:

That the federal government should encourage the identification and exploitation of overseas markets for value-added seal products.

The committee heard testimony that foreign vessels continue to fish for a variety of species within Canada's 200-mile limit. Given the devastating effect of the crisis in the Atlantic groundfish fishery on fishers, plant workers and communities; the importance of considering the ocean environment as an interdependent whole and not simply a set of its parts; the inadequate state of scientific knowledge of the biology and ecology of many species and the part they play in the food chain as well as the direct and indirect impacts of harvesting, the Committee believes that there is now no justification for designating any species as underutilized. The plight of Canadian fishers forced to remain idle while foreign vessels continue to fish within the Canada's 200-mile Exclusive Fishing Zone is especially repugnant.

It is debatable that, under customary international law, coastal states such as Canada have to provide certain allocations of so-called underutilized species to other nations; however, given the catastrophic collapse of a significant portion of the Atlantic groundfish industry and the extremely complex interrelationship between species in the ocean habitat, the Committee recommends:

Recommendation 31:

That no species be declared underutilized and that all licensing of foreign vessels to fish within the 200-mile Canadian Exclusive Fishing Zone cease immediately, including fishing for so-called underutilized species.

The Committee heard concerns about the continuing pressure being exerted on stocks outside the 200-mile limit by non-NAFO countries and the recent practice of certain countries to re-flag their vessels with "flags of convenience." The Committee therefore recommends:

Recommendation 32:

That the Government of Canada proceed as expeditiously as possible with the legislation necessary to enforce international conservation rules, including granting the power to detain any offending vessel outside the 200-mile limit especially on the Nose and Tail of the Grand Banks.

Additional Recommendations

The Committee recommends:

Recommendation 1:

That the federal government should assist in the development of a generic marketing program for both fresh and processed Atlantic groundfish products; and

Recommendation 2:

That the federal government embark on programs of quality enhancement for the Atlantic groundfish fishery.

CONCLUSIONS

Although 15 May 1994 looms as a deadline before which a new adjustment package must be designed, this should not be seen as a rationale for implementing programs that do not meet the needs of the people affected by the groundfish crisis.

While the current adjustment programs were recognized as having many positive aspects, particularly in the area of income support, there was also wide ranging criticism of them in a variety of areas.

Information was often inadequate and confusing. As a result, fishers and plant workers were often unaware of programs or eligibility requirements. Rules were sometimes inconsistent between offices and changed with time. The Department of Fisheries and Oceans and Human Resources Development were criticized for poor communication.

The administration was judged to be poor and overly bureaucratic. Witnesses complained of "getting the runaround" from the departments with some applicants being denied access to programs without explanation and others shunted into programs they had not asked for. Administration was felt to be inflexible and did not sufficiently take into account regional differences.

Through broad consultation, the Committee has reported on the priorities expressed by those affected. First of all, the average net level of income support must not be less than the level provided by the NCARP program. This is vital in order to allow people to survive and to prevent hundreds of communities from dying.

As well, training and job development programs must incorporate a much higher level of consultation, flexibility, and local authority. Centrally designed and implemented programs will not work.

The federal government must also put the groundfish adjustment program in the context of the entire food harvesting industry in Canada. The committee recognizes that $1.9 billion is a large sum of money; However, there has been great attention focused on the adjustment program because it is seen as an ad hoc, temporary response to a crisis. This has led some to question its necessity and validity.

The Committee feels that there are two sides to the food harvesting sector in Canada - the fishery and agriculture. The federal government has institutionalized many programs to assist farmers, including crop insurance, income stabilization, and direct subsidies. In 1992, over $3 billion was spent by the federal government on such programs, into which just over $676 million was paid by farmers in the form of premiums. Almost 148,000 farm enterprises received crop insurance payments; over 118,000 received GRIP payments; and almost 61,000 benefited from the Cash Flow Enhancement Program.

The members of the Committee do not suggest that farmers should not be provided with such support. However, it must be noted that there is no instance of such institutionalized programs in the Atlantic fishery. The collapse of groundfish stocks can be compared to collapses in crops, and the fishing industry and farming should receive similar treatment.

The Committee sees the current process as the beginning of consultation and program development, not the end. The federal government should not view whatever program is implemented on March 28, 1994 as a final product, but should be committed to a constant process of review and consultation. If aspects of the program are not working, they should be changed and not allowed to continue for five years. Furthermore, this constant consultation should lead to the development of institutionalized programs designed to ensure that the fishery of the future, like farming, is made economically viable from year to year and that permanent mechanisms are in place to deal with downturns.

APPENDIX A

List of witnesses

Associations and Individuals	Issue	Date
From the Department of Fisheries and Oceans: Bruce Rawson, Deputy Minister; Maryantonett Flumian, Assistant Deputy Minister, Policy, Strategic Planning and Consultation; Mike Alexander, Director, Economic Policy and Analysis Eric Dunne, Regional Director General, Newfoundland Region.	1	Monday, March 7, 1994
From the Department of Human Resources Development: François Pouliot, Associate Deputy Minister and Vice-chairperson; Norman St-Jacques, Group Leader, Task force on Atlantic Fisheries; Jean-Pierre Lecours, Director, Employer and Community Programs and Services; Robert P. O'Neill, Director, Community Recovery.	3	Wednesday, March 9, 1994
From *Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de Gaspé*: Jean-Claude Grégoire; Alexandre Bernatchez.	4	Monday, March 28, 1994
From the Federation of Off-shore Fishermen of Quebec: Gilles Champoux; Maurice Ouellette; Réginald Cotton.	4	Monday, March 28, 1994
From the Association of Fishermen from the North Coast: Jean Pierre Element; Pierre Chisholm.	4	Monday, March 28, 1994
From *Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie*: André Boucher.	4	Monday, March 28, 1994
From the Canadian Auto Workers Union: Jim Gill, National Representative.	5	Tuesday, March 29, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
From LOCAL 1162 – CAW: Robert Hawley; Juanita MacKeigan; Mary Lynn Crant; Evelyn Bussey; Arnold MacDonald; Berkley Keeping; Vince Bailey; Don Ashford; Alvin Martell; Jerry Doiron; Verna Stone.	5	Tuesday, March 29, 1994
From LOCAL 1970 – CAW : Joe Samson; Debbie Samson.	5	Tuesday, March 29, 1994
From LOCAL 1972 – CAW: Eva Parrot; Linda Snow.	5	Tuesday, March 29, 1994
From LOCAL 1944 – CAW: Gordon Appleby; Boyd Crouse.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Canadian Brotherhood of Railway Transportation & General Workers, LOCAL 611: Sandy Evans.	5	Tuesday, March 29, 1994
From North of Smokey Fishermans Association: Greg Organ, President; Elmourne MacKinnon, Secretary-Treasurer; Robert Courtney, 1st Director.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Scotia Fundy Mobile Gear Fishermen's Association: Brian Giroux, Executive Director.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the S.W. Nova Fixed Gear Association: Tim Nickerson, Executive Director; Gary Dedrick, Assistant Executive Director.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Independent Seafood Processors Association of Nova Scotia: Wade Nickerson, Owner and President.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Canadian Auto Workers Union, LOCAL 1944: Marilyn Crook, President.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Canadian Brotherhood of Railway, Transport and General Workers, LOCAL 611: John Langille, Member.	5	Tuesday, March 29, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
From D.B. Kenney Fisheries LTD: Glenn Wadman, Operations Manager.	5	Tuesday, March 29, 1994
From National Sea Products Limited: Michael O'Connor, Manager, Fleet and Government Relations.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Legislative Assembly of Nova Scotia: Robert Chisolm, MLA, Provincial Fisheries Critic, NDP Caucus.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Nova Scotia Sword Fishermen Association: Sam Elsworth, President.	5	Tuesday, March 29, 1994
From the Inshore Fishermen's Bonified Defence Fund: Joe Boudreau, Chairman.	6	Wednesday, March 30, 1994
From Cheticamp and Area Inshore Fishermen Association: Leonard Leblanc, President; Ernie Smith, President, Eastern Fishermen's Federation.	6	Wednesday, March 30, 1994
From the Coastal Community Network: Wayne, L. Edgar, Member.	6	Wednesday, March 30, 1994
From the Union of Nova Scotia Indians: Kevin Christmas, Chief; Kerry Prosper, Chief, Aston Band.	6	Wednesday, March 30, 1994
From Industrial Adjustment Committee for the Cod Industry: Jean-Marie Nadeau, President;	6	Wednesday, March 30, 1994
From *Association des pêcheurs professionnels Acadiens*: Robert Haché, Policy Advisor on Fishery Planning; Gastien Godin, Director General.	6	Wednesday, March 30, 1994
From International Marine Biodiversity Development Corporation: A.A. Ed Cayer, President. Mark Biagi, Director of Marine Biology; Martin Morrison, Director of Geological Science.	6	Wednesday, March 30, 1994
From the Canadian Sealers' Association: Mark Small, President.	7	Thursday, March 31, 1994
As individuals: Victor White (Cottrell's Cove); Willis Earle (Summerford); Don Daley (St. Mary's); Mike Hearn (Petty Cove).	7	Thursday, March 31, 1994
From Fishermen, Food and Allied Workers: Earl McCurdy, President.	7	Thursday, March 31, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
As individuals: Hedley Butler (Bonavista); Pat Layman (Ochre Pit Cove); Robert Granter (Bonavista); George Feltham (Eastport).	7	Thursday, March 31, 1994
As individual: Cyril Ryan (Aquaforte).	7	Thursday, March 31, 1994
As individuals: Fred Mason (Bonavista); Guy Perry (Bonavista); Dorothy Coish (Bay de Verde).	7	Thursday, March 31, 1994
From Improving Our Odds (Holy Rood): Ann Cole; Ray Croft (Fermeuse).	7	Thursday, March 31, 1994
As individuals: Theresa Rumbolt; Keith Halloran (Trepassey); Capt. Wilfred Bartlett (Brighton).	7	Thursday, March 31, 1994
As individuals: Marcel O'Brien (L'Anse au Loup); Frank Flynn (Forteau); Tom Best (Petty Harbour).	7	Thursday, March 31, 1994
As individual: Hedley Richards (St. Carols).	7	Thursday, March 31, 1994
As individual: Beaton Tulk, MHA, (Fogo).	7	Thursday, March 31, 1994
From Improving Our Odds (Cape Broyle): Josephine Walsh; Tom Fennelly.	7	Thursday, March 31, 1994
From Improving Our Odds (Newfoundland Career Academy): Donald Bishop, President; John Reid, Member; Winston Williams, Member.	7	Thursday, March 31, 1994
From Improving Our Odds (New Harbour): Marie Williams; Gladys Jackson; Dean Reid.	7	Thursday, March 31, 1994
As individuals: Reg Walsh (Goulds); William Ennis (St. John's); Ben Power (North Harbour).	7	Thursday, March 31, 1994

Associations and Individuals	Issue	Date
As individuals: Roy Stone (Bryants Cove); Harvey Jarvis (Fair Haven); Charlie Kane (Renews); Philip Rice (Red Head Cove).	7	Thursday, March 31, 1994
From the Inshore Fishermen's Action Committee: Joseph L. Edwards, Chairman.	7	Thursday, March 31, 1994

APPENDIX B

Submissions

Caines, David

Canadian Association of Diving Contractors

Fishermens' Resource Centres

Improving our Odds (Atlantic Community College)

Improving our Odds (Rencontre East)

Improving our Odds (Avalon Educational Systems)

O'Keefe, Thomas

Société des pêches de Newport Inc.

Request for Government Response

The Committee requests that the Government provide a comprehensive response to this Report in accordance with Standing Order 109.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 1, 3 to 7 and 8, which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,



RON MacDONALD,
Chair.

Minutes of Proceedings

TUESDAY, APRIL 12, 1994
(8)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met *in camera* at 9:15 o'clock a.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its study on the Fisheries Adjustment Package (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Monday, March 7, 1994, Issue No. 1*).

The Committee proceeded to the consideration of a draft report.

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SESSION
(14)

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met *in camera* at 3:32 o'clock p.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Derek Wells.

Acting Member(s) present: Bonnie Hickey for Harry Verran.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its study on the Fisheries Adjustment Package (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Monday, March 7, 1994, Issue No. 1*).

The Committee resumed consideration of a draft report.

At 5:05 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:20 o'clock p.m., the sitting resumed.

It was agreed,—That the Draft Report, as amended, be concurred in.

It was agreed,—That the Draft Report, as amended, be adopted as the Committee's First Report to the House and that the Chairman be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report and that the Chairman be instructed to present the said report to the House.

It was agreed,—That, pursuant to Standing Order 109, the Committee request that the Government table a comprehensive response to this Report.

It was agreed,—That the Committee print 2,000 extra copies of this Report, in tumble bilingual format.

At 11:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Il est convenu,—Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à son rapport.

Il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 2 000 exemplaires en supplément, format bilingue, tête–bêche.

À 23 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Procès-verbaux

LE MARDI 12 AVRIL 1994
(8)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à huis clos, à 9 h 15, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Le Comité reprend l'examen du programme d'adaptation des pêches (*voir les Procès–verbaux et témoignages du lundi 7 mars 1994, fascicule nº 1*).

Le Comité commence à examiner un projet de rapport.

À 12 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS–MIDI
(14)

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à huis clos, à 15 h 32, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Derek Wells.

Membre suppléant présent: Bonnie Hickey pour Harry Verran.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Le Comité reprend l'examen du programme d'adaptation des pêches (*voir les Procès–verbaux et témoignages du lundi 7 mars 1994, fascicule nº 1*).

Le Comité poursuit l'examen de son projet de rapport.

À 17 h 05, la séance est suspendue.

À 18 h 20, la séance reprend.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, ainsi adopté devienne le premier rapport du Comité, que le président soit autorisé à y apporter les changements jugés nécessaires à la rédaction et à la typographie, sans en altérer le fond, et qu'il le présente à la Chambre.

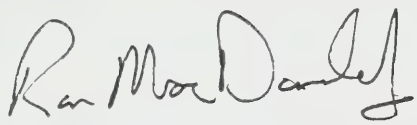
Demande de réponse du gouvernement

Le Comité demande au gouvernement de répondre à ce rapport conformément à l'article 109 du Règlement.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule n^os 1, 3 à 7 et 8, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,



RON MacDONALD

ANNEXE B

Liste des mémoires

Caines, David

Canadian Association of Diving Contractors

Fishermens' Resource Centres

Improving our Odds (Atlantic Community College)

Improving our Odds (Rencontre East)

Improving our Odds (Avalon Educational Systems)

O'Keefe, Thomas

Société des pêches de Newport Inc.

Organisations et particuliers	Fascicule	Date
À titre particulier : Roy Stone (Bryants Cove); Harvey Jarvis (Fair Haven); Charlie Kane (Renews); Philip Rice (Red Head Cove).	7	Le jeudi 31 mars 1994
De *Inshore Fishermen's Action Committee* : Joseph L. Edwards, président.	7	Le jeudi 31 mars 1994

Organisations et particuliers	Fascicule	Date
À titre particulier : Hedley Butler (Bonavista); Pat Layman (Ochre Pit Cove); Robert Granter (Bonavista); George Feltham (Eastport).	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Cyril Ryan (Aquaforte).	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Fred Mason (Bonavista); Guy Perry (Bonavista); Dorothy Coish (Bay de Verde).	7	Le jeudi 31 mars 1994
De *Improving Our Odds (Holy Rood)* : Ann Cole; Ray Croft (Fermeuse).	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Theresa Rumbolt; Keith Halloran (Trepassey); Capt. Wilfred Bartlett (Brighton).	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Marcel O'Brien (L'Anse au Loup); Frank Flynn (Forteau); Tom Best (Petty Harbour).	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Hedley Richards (St. Carols).	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Beaton Tulk, MHS, (Fogo).	7	Le jeudi 31 mars 1994
De *Improving Our Odds (Cape Broyle)* : Josephine Walsh; Tom Fennelly.	7	Le jeudi 31 mars 1994
De *Improving Our Odds (Newfoundland Career Academy)* : Donald Bishop, président; John Reid, membre; Winston Williams, membre.	7	Le jeudi 31 mars 1994
De *Improving Our Odds (New Harbour)* : Marie Wiliams; Gladys Jackson; Dean Reid.	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Reg Walsh (Goulds); William Ennis (St. John's); Ben Power (North Harbour).	7	Le jeudi 31 mars 1994

Organisations et particuliers	Fascicule	Date
De *D.B. Kenney Fisheries LTD* : Glenn Wadman, directeur des opérations.	5	Le mardi 29 mars 1994
Des Produits de la Mer National Ltée : Michael O'Connor, directeur, Flotille et relations gouvernementales.	5	Le mardi 29 mars 1994
De l'Assemblée législative de la Nouvelle Écosse : Robert Chisolm, MAL, porte-parole provincial en matière de pêches, Caucus NPD.	5	Le mardi 29 mars 1994
De *Nova Scotia Sword Fishermen Association* : Sam Elsworth, président.	5	Le mardi 29 mars 1994
De *Inshore Fishermen's Bonified Defence Fund* : Joe Boudreau, président.	6	Le mercredi 30 mars 1994
De l'Association des pêcheurs côtiers de Cheticamp : Leonard Leblanc, président; Ernie Smith, président, Fedération des pêcheurs de l'Est.	6	Le mercredi 30 mars 1994
De *Coastal Community Network* : Wayne, L. Edgar, membre.	6	Le mercredi 30 mars 1994
De l'Alliance des autochtones de Nouvelle-Écosse : Kevin Christmas, chef; Kerry Prosper, chef, «Aston Band».	6	Le mercredi 30 mars 1994
Du Comité d'aide à l'adaptation de l'industrie de la morue : Jean-Marie Nadeau, président;	6	Le mercredi 30 mars 1994
De l'Association des pêcheurs professionnels Acadiens : Robert Haché, conseiller aux politiques et plans de pêche; Gastien Godin, directeur général.	6	Le mercredi 30 mars 1994
De *International Marine Biodiversity Development Corporation* : A.A. Ed Cayer, président. Mark Biagi, directeur de la biologie marine; Martin Morrison, directeur des sciences géologiques.	6	Le mercredi 30 mars 1994
De l'Association canadienne des chasseurs de phoques : Mark Small, président.	7	Le jeudi 31 mars 1994
À titre particulier : Victor White (Cottrell's Cove); Willis Earle (Summerford); Don Daley (St. Mary's); Mike Hearn (Petty Cove).	7	Le jeudi 31 mars 1994
De *Fishermen, Food and Allied Workers* : Earl McCurdy, président.	7	Le jeudi 31 mars 1994

Organisations et particuliers	Fascicule	Date
Du LOCAL 1162 – SNTA : Robert Hawley; Juanita MacKeigan; Mary Lynn Crant; Evelyn Bussey; Arnold MacDonald; Berkley Keeping; Vince Bailey; Don Ashford; Alvin Martell; Jerry Doiron; Verna Stone.	5	Le mardi 29 mars 1994
Du LOCAL 1970 – SNTA : Joe Samson; Debbie Samson.	5	Le mardi 29 mars 1994
Du LOCAL 1972 – SNTA : Eva Parrot; Linda Snow.	5	Le mardi 29 mars 1994
Du LOCAL 1944 – SNTA : Gordon Appleby; Boyd Crouse.	5	Le mardi 29 mars 1994
De la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et des autres ouvriers, LOCAL 611: Sandy Evans.	5	Le mardi 29 mars 1994
De *North of Smokey Fishermans Association* : Greg Organ, président; Elmourne MacKinnon, secrétaire-trésorier; Robert Courtney, 1er directeur.	5	Le mardi 29 mars 1994
De *Scotia Fundy Mobile Gear Fishermen's Association* : Brian Giroux, directeur général.	5	Le mardi 29 mars 1994
De *S.W. Nova Fixed Gear Association* : Tim Nickerson, directeur général; Gary Dedrick, directeur général adjoint.	5	Le mardi 29 mars 1994
De *Independent Seafood Processors Association of Nova Scotia* : Wade Nickerson, propriétaire et président.	5	Le mardi 29 mars 1994
Du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile, LOCAL 1944 : Marilyn Crook, présidente.	5	Le mardi 29 mars 1994
De la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et des autres ouvriers, LOCAL 611 : John Langille, membre.	5	Le mardi 29 mars 1994

ANNEXE A

Liste des témoins

Organisations et particuliers	Fascicule	Date
Du ministère des Pêches et Océans : Bruce Rawson, sous-ministre; Maryantonett Flumian, sous-ministre adjoint, Politique, planification stratégique et consultation; Mike Alexander, directeur, Politique et Analyse économiques; Eric Dunne, directeur général, Région de Terre-Neuve.	1	Le lundi 7 mars 1994
Du ministère du Perfectionnement des ressources humaines : François Pouliot, sous-ministre associé et vice-président; Norman St-Jacques, chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique; Jean-Pierre Lecours, directeur, Programmes et services à l'intention des employeurs ou des employeuses et des communautés; Robert P. O'Neill, directeur, rétablissement communautaire.	3	Le mercredi 9 mars 1994
Du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de Gaspé : Jean-Claude Grégoire; Alexandre Bernatchez.	4	Le lundi 28 mars 1994
De la Fédération des pêcheurs Semi-Hauturiers du Québec : Gilles Champoux; Maurice Ouellette; Réginald Cotton.	4	Le lundi 28 mars 1994
De l'Association des pêcheurs de la côte nord : Jean Pierre Element; Pierre Chisholm.	4	Le lundi 28 mars 1994
Du Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie : André Boucher.	4	Le lundi 28 mars 1994
Du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile : Jim Gill, représentant national.	5	Le mardi 29 mars 1994

gramme continu d'examen et de consultation. Si certains aspects du programme ne donnent pas de résultats, ils devraient être modifiés et non laissés en place pendant cinq ans. En outre, cette consultation continue devrait mener à l'élaboration de programmes structurés conçus de façon à faire en sorte que les pêches de l'avenir, tout comme l'agriculture, deviennent économiquement viables d'une année à l'autre et que des mécanismes soient mis en place pour leur permettre de faire face à de futures baisses.

CONCLUSIONS

Bien que le 15 mai constitue la date limite à laquelle un nouveau programme d'adaptation doit avoir été conçu, il ne faut pas que ce délai devienne un moyen de justifier la mise en place de programmes qui ne répondent pas aux besoins des gens touchés par la crise du poisson de fond.

Selon les témoins, les programmes d'adaptation actuels comportent de nombreux aspects positifs, en particulier dans le domaine du soutien du revenu, mais ils ont aussi plusieurs lacunes graves.

L'information fournie est souvent incomplète et déroutante. Il arrive donc fréquemment que les pêcheurs et les travailleurs d'usine ne soient pas au courant de l'existence de programmes ou de leurs critères d'admissibilité. Parfois, les règles varient d'un bureau à l'autre ou encore elles sont modifiées d'une fois à l'autre. Certains ont accusé les ministères des Pêches et des Océans et du Développement des ressources humaines de mal communiquer avec les gens.

Les témoins jugent que les programmes sont mal administrés et le sont d'une manière trop pointilleuse. Des témoins se sont plaints d'avoir été renvoyés d'un ministère à l'autre, certains se voyant refuser l'accès aux programmes sans explication et d'autres étant dirigés vers des programmes pour lesquels ils n'avaient pas présenté de demande. On estime que les programmes sont appliqués d'une manière inflexible et qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte des différences régionales.

En consultant un grand nombre de personnes, le Comité a pu signaler les priorités exprimées par ceux qui ont été touchés par la crise. Tout d'abord, le niveau moyen net du soutien du revenu ne doit pas être inférieur au niveau de l'aide fournie dans le cadre du PARPMN. Cela est essentiel pour permettre aux gens de survivre et pour empêcher que des centaines de collectivités ne disparaissent.

De plus, les programmes de formation et de développement d'emploi doivent faire une plus grande place à la consultation, être plus souples et permettre une plus grande participation des autorités locales. Les programmes conçus et mis en oeuvre par l'administration centrale ne donneront aucun résultat.

Le gouvernement fédéral doit aussi replacer le programme d'adaptation pour le poisson de fond dans le contexte global de l'industrie de la production d'aliments au Canada. Le Comité reconnaît que 1,9 milliard de dollars est une somme très importante. Toutefois, beaucoup d'attention a été consacrée au programme d'adaptation parce qu'il est perçu comme une mesure spéciale et provisoire de réponse à une crise. Certains ont donc été amenés à s'interroger sur sa nécessité et sa validité.

Le Comité estime que le secteur de la production d'aliments au Canada comporte deux aspects : les pêches et l'agriculture. Le gouvernement fédéral a mis en place de nombreux programmes pour aider les fermiers, y compris l'assurance-récolte, la stabilisation du revenu et des subventions directes. En 1992, il a consacré plus de trois milliards de dollars à de tels programmes, dont seulement 676 millions ont été payés par les agriculteurs sous forme de primes. Presque 148 000 entreprises agricoles ont reçu des paiements de l'assurance-récolte; plus de 118 000 autres ont reçu des paiements dans le cadre du RARB; et près de 61 000 autres ont tiré profit du Programme d'accroissement des liquidités.

Les membres du Comité ne suggèrent pas que les fermiers ne devraient pas recevoir cette aide. Il convient toutefois de faire remarquer que des programmes structurés de ce genre n'existent pas dans le domaine des pêches dans l'Atlantique. L'effondrement des stocks de poissons de fond est comparable à l'effondrement des récoltes, et les membres de l'industrie de la pêche devraient être traités de la même façon que les fermiers.

Le Comité estime que le processus actuel constitue le début de la consultation et du développement de programmes, et non son aboutissement. Le gouvernement fédéral ne devrait pas voir le programme qui sera mis en place le 16 mai 1994, quel qu'il soit, comme un produit final, mais devrait s'engager dans un pro-

Recommandation 30 :

Que le gouvernement fédéral encourage l'établissement et l'exploitation de marchés étrangers pour les produits du phoque à valeur ajoutée.

Selon certains témoignages, les bâtiments étrangers continuent de pêcher diverses espèces à l'intérieur de la limite canadienne de 200 milles. Compte tenu des facteurs suivants, soit les effets dévastateurs de la crise de la pêche au poisson de fond de l'Atlantique sur les pêcheurs, les travailleurs d'usine et les collectivités, l'importance de considérer le milieu marin comme un tout dont les composantes sont reliées entre elles et non comme un ensemble de parties, la méconnaissance scientifique de la biologie et de l'écologie de nombreuses espèces et du rôle qu'elles jouent dans la chaîne alimentaire et l'incidence directe et indirecte de l'exploitation, il est impensable, selon le Comité de désigner quelque espèce que ce soit comme étant sous-utilisée. Nous trouvons particulièrement répugnante la situation lamentable que doivent vivre les pêcheurs canadiens, obligés de rester les bras croisés pendant que des bâtiments étrangers continuent de pêcher dans la zone exclusive de pêche canadienne de 200 milles.

On peut se demander si le droit international coutumier peut forcer des États côtiers comme le Canada à accorder des allocations pour des espèces soi-disant sous-utilisées à d'autres nations; toutefois, étant donné l'effondrement catastrophique d'une partie importante de l'industrie du poisson de fond de l'Atlantique et les relations extrêmement complexes qui existent entre les espèces au sein de l'habitat océanique, le Comité recommande :

Recommandation 31 :

Qu'aucune espèce ne soit déclarée sous-utilisée et que cesse immédiatement toute délivrance de permis autorisant les bâtiments étrangers à pêcher dans la zone exclusive de pêche canadienne de 200 milles, même s'ils pêchent des espèces soi-disant sous-utilisées.

Des témoins se sont inquiétés que des pressions continuelles soient exercées sur les stocks à l'extérieur de la limite des 200 milles par des pays ne faisant pas partie de l'OPANO et que certains pays aient récemment commencé à changer les pavillons de leurs navires pour des «pavillons de complaisance». Le Comité recommande donc :

Recommandation 32 :

Que le gouvernement du Canada adopte le plus rapidement possible les mesures législatives nécessaires pour faire appliquer les règles internationales en matière de conservation, notamment celles permettant de retenir tout navire pris en défaut à l'extérieur de la limite des 200 milles, en particulier dans le nez et la queue des Grands Bancs.

Recommandations supplémentaires

Le Comité recommande :

Recommandation 1 :

Que le gouvernement fédéral aide à élaborer un programme de commercialisation de produits génériques frais et transformés utilisant le poisson de fond de l'Atlantique.

Recommandation 2 :

Que le gouvernement fédéral lance des programmes d'amélioration de la qualité pour la pêche au poisson de fond dans l'Atlantique.

mais qui décidaient de renoncer complètement à la pêche, ainsi qu'à tous leurs enregistrements personnels et de bateaux. Un versement de 30 000$ était offert quant à lui aux pêcheurs qui prenaient une retraite anticipée, ainsi qu'aux personnes qui remettaient leur permis, mais qui voulaient continuer de pêcher. L'offre supérieure visait les personnes qui auraient peut-être eu tendance à poursuivre leurs activités halieutiques, et était censée les encourager à y renoncer.

De nombreux témoins ont jugé la formule du retrait de permis tout à fait inacceptable. Ils ont estimé que l'offre maximale de 50 000$ pour le rachat d'un permis dans le cadre du PARPMN était beaucoup trop basse pour amener qui que ce soit, sauf les pêcheurs à petite échelle, à remettre leur permis, et qu'elle n'aurait donc qu'une faible incidence sur la réduction de la capacité.

Le retrait de permis prévu dans le cadre du PARPMN comporte une autre lacune grave : il ne tient pas compte des sommes investies dans les bateaux et les engins, sommes qui peuvent être considérables. Un seul bateau peut valoir entre plusieurs dizaines de milliers de dollars et un million, et même plus. À cela s'ajoute la valeur des engins, qui peut atteindre plusieurs centaines de milliers de dollars. De plus, certains craignent, avec raison, que les banques ou les offices de prêt provinciaux ne tentent de saisir tout produit de la vente de permis ou le revenu de retraite anticipée. Il pourrait donc être très difficile pour un propriétaire de bateau qui a investi tout son argent dans son équipement, investissement qui peut facilement atteindre plusieurs centaines de milliers de dollars, de même songer à prendre sa retraite. En conséquence, nous recommandons :

Recommandation 28 :

Qu'une stratégie plus efficace soit mise au point pour le retrait des permis et que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, trouve, avec l'aide des offices de prêt provinciaux et les banques à charte, diverses façons de réduire l'endettement des propriétaires de bateaux.

CAUSES DU DÉCLIN DES STOCKS DE POISSON DE FOND

Notre objectif principal n'était pas d'étudier les causes du déclin des stocks, mais ce problème constitue néanmoins une préoccupation majeure. En règle générale, nos témoins ont convenu que la baisse n'est pas attribuable à un facteur unique. On a cité comme causes principales la mauvaise gestion des stocks et la surcapacité à la fois dans le secteur de l'exploitation et dans celui de la transformation et la surpêche par les bâtiments étrangers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de 200 milles.

Nombre de pêcheurs côtiers rejettent carrément le blâme sur les grands chalutiers tant canadiens qu'étrangers, convaincus que ces derniers ont tout avalé sur leur passage.

Certains ont avancé que la température et la salinité de l'océan ont constitué des facteurs, mais d'autres ont rejeté cette explication. Les prédateurs sont également en cause. Des témoins nous ont dit qu'il y avait eu une explosion de la population d'aiguillats, qui se nourrissent, croit-on, de la jeune morue. Dans d'autres régions, des témoins ont déclaré que l'élargissement des troupeaux de phoques avait joué un rôle important, quoique non décisif, dans le déclin des stocks.

Même si les phoques ne mangeaient pas de morue, ils auraient malgré tout un impact très considérable sur des espèces comme le capelan, la crevette et le calmar, des proies importantes pour la morue. Mais les pêcheurs savent que les phoques mangent de la morue et que, pire encore, ils ne consomment souvent que le ventre et abandonnent le reste de la carcasse, de sorte que la déprédation des stocks n'a rien à voir avec la quantité réellement consommée. Le Comité recommande donc :

Recommandation 29 :

Qu'il y ait une récolte de phoques adultes beaucoup plus importante dans toute la région atlantique; et

aurait pour effet de réduire les coûts engagés par les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales pour aider des personnes qui, autrement, ne pourraient pas subvenir à leurs besoins. Les conseils d'adaptation locaux pourraient se charger de définir ce permis. En conséquence, le Comité recommande :

Recommandation 25 :

Qu'on établisse une définition d'un permis intergénérationnel dont la délivrance serait soumise à certaines conditions, à définir, et qui permettrait de démontrer que, pendant une période de référence, la majorité des participants à une entreprise sont membres d'une même famille et assument une part égale de responsabilités; et

Recommandation 26 :

Qu'un tel permis ne soit pas assujetti au gel et soit transférable à un autre membre de la famille si le titulaire officiel souhaite prendre sa retraite ou décède.

D. Programmes d'aide visant les bateaux

De nombreux témoins jugent qu'un programme d'aide visant les bateaux constitue une importante composante des trains de mesures précédents. En effet, les bateaux, même en cale sèche, se détériorent s'ils ne sont pas entretenus. De plus, les propriétaires doivent continuer de rembourser les prêts et de payer les primes d'assurance.

Nous pensons, comme ces témoins, qu'un programme d'aide visant les bateaux est nécessaire pour l'industrie de base. Sans un programme bien conçu, les propriétaires risquent de ne pas pouvoir assurer l'entretien de leurs bateaux et d'être obligés de renoncer à la pêche en raison du fardeau financier qu'ils supportent. En outre, ce programme est essentiel pour que les pêcheurs qui veulent continuer de pêcher puissent entretenir leurs bateaux en attendant de pouvoir reprendre leurs activités.

Nous n'approuvons pas l'ensemble de propositions mis de l'avant dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches, puisqu'il ne comprend pas de programme d'aide visant les bateaux. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 27 :

Qu'un programme d'aide visant les bateaux soit inclus dans le Programme d'adaptation des pêches.

RÉDUCTION DE LA CAPACITÉ

Le train de mesures d'adaptation proposé comprend un certain nombre d'initiatives de réduction visant l'industrie, notamment l'établissement d'offices de rationalisation de l'industrie, le retrait de permis et la retraite anticipée.

Le retrait de permis était censé permettre aux pêcheurs de poisson de fond admissibles au PARPMN de remettre leur permis pour le poisson de fond. Deux sortes d'offres étaient proposées pour le rachat des permis. Le maximum de 50000$ n'était offert qu'aux personnes qui n'étaient pas admissibles à la retraite anticipée,

Recommandation 21 :

Que le gouvernement fédéral entreprenne une analyse coûts-avantages du versement de subventions pour la récolte d'espèces sous-utilisées dont l'exploitation à l'heure actuelle est peu rentable.

Le Comité craint que, dans certains cas, la valeur des contingents pour certaines espèces soit concentrée entre les mains d'un relativement petit nombre de titulaires de permis. Le Comité a l'intention d'examiner cette question dans les mois à venir.

C. Professionnalisation et délivrance de permis

Les pêcheurs sont profondément convaincus de savoir distinguer entre les authentiques professionnels du domaine, et les amateurs. La définition du pêcheur professionnel varie d'une région à l'autre selon divers facteurs : espèces pêchées, durée des saisons, moeurs locales; il est donc préférable, à cet égard, de faire confiance aux pêcheurs eux-mêmes. Il est certes nécessaire de consulter les pêcheurs afin d'établir les critères qui serviront à définir ce qu'est un «pêcheur professionnel», en vue de l'accès à la pêche. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 22 :

Que soit entrepris dès maintenant un examen exhaustif des conditions d'accès dans les différentes régions, en consultation avec les intervenants locaux dans le domaine de la pêche;

Recommandation 23 :

Que les conseils consultatifs locaux participent à l'établissement de la définition d'un pêcheur professionnel et que les pêcheurs aient accès aux décideurs principaux du ministère des Pêches et des Océans et du ministère du Développement des ressources humaines.

Les pêcheurs connaissent leur métier, mais les témoins s'entendent de façon générale sur la nécessité de leur offrir des activités de recyclage dans divers domaines afin de leur permettre de participer de plus près à la gestion de l'industrie et d'assumer une plus grande responsabilité dans la conservation des stocks. Le Comité recommande :

Recommandation 24 :

Que les pêcheurs jouent un plus grand rôle dans l'établissement des contingents et participent de plus près à la gestion des ressources, notamment la surveillance des stocks par des moyens scientifiques et l'évaluation des types d'engins.

La définition actuelle du permis individuel est inexacte dans de nombreuses collectivités où, fréquemment, le titulaire de permis représente en fait un groupe, très souvent une entreprise familiale. Le gel imposé actuellement sur le transfert de permis empêche l'échange de permis entre particuliers, même quand ces personnes sont membres d'une même entreprise familiale. Cette situation fait souffrir tout particulièrement certaines familles chez lesquelles le titulaire de permis officiel est âgé et voudrait prendre sa retraite, mais ne peut le faire puisque ses enfants ne pourraient plus continuer à pêcher.

Nous estimons qu'il serait possible d'éviter ce genre d'épreuves en créant un permis spécial pour entreprise familiale qui pourrait être transféré d'un membre de la famille à un autre. Ce permis favoriserait aussi grandement la retraite anticipée chez les pêcheurs âgés qui désirent cesser de travailler. De plus, cette mesure

B. Maintien d'une industrie de base active

Pour les pêcheurs, la pêche représente beaucoup plus qu'un travail; c'est un mode de vie, et ils veulent pratiquement tous demeurer actifs au sein de l'industrie dans la mesure du possible. Le Comité est d'avis qu'il faut envisager sérieusement de soutenir une industrie de base active pendant la période d'adaptation.

Le Comité a reçu une proposition intéressante de la Fédération des pêcheurs de l'est, celle d'un «barème mobile» pour la gestion des stocks. En vertu d'un tel système, on fermerait entièrement une zone de gestion lorsque les stocks descendraient en-deçà d'un certain seuil. Au fur et à mesure que les stocks augmenteraient, on ouvrirait progressivement la zone aux petits bateaux à engins fixes, puis aux bateaux à engins mobiles et aux navires plus importants, jusqu'à ce que, en période d'abondance optimale, ni la taille du bateau ni le type d'équipement ne fassent l'objet de restrictions.

Un tel système accorde la priorité au segment de l'industrie qui a le plus fort coefficient de main-d'oeuvre et a l'avantage de maximiser le nombre de pêcheurs capables de subvenir à leurs besoins au moyen de la pêche, tout en réduisant le plus possible les pressions sur la ressource.

Toutefois, la considération primordiale doit demeurer le développement d'une industrie de la pêche durable, écologique et économiquement viable. Le Comité s'inquiète aussi énormément de la possibilité que la crise du poisson de fond se communique à d'autres espèces.

Nous recommandons par conséquent :

Recommandation 17 :

Qu'aucun autre permis ne soit délivré pour d'autres espèces s'il y a le moindre doute que le stress additionnel n'entraîne un dépérissement de ces stocks.

Le Comité croit que, dans la mesure du possible, il faudrait encourager les pêcheurs qui demeurent au sein de l'industrie de base à demeurer actifs pendant la période d'adaptation.

Recommandation 18 :

Quand l'état des stocks le permet, que des permis soient délivrés aux pêcheurs si cela les rend à même de subvenir à leurs propres besoins;

Recommandation 19 :

Que les nouveaux permis pour des espèces comme le crabe ou la crevette, ou pour des pêches expérimentales soient délivrés en priorité aux titulaires de permis de pêche polyvalente qui dépendaient dans une large mesure de la pêche au poisson de fond, si cette mesure les rend à même de subvenir à leurs besoins; et

Recommandation 20 :

Que tout nouveau permis soit délivré aux pêcheurs et non aux transformateurs.

Il faut également envisager d'autres mesures, comme les subventions pour la récolte d'espèces sous-utilisées jugées actuellement peu rentables. Une telle initiative permettrait à un certain nombre de pêcheurs de continuer d'exercer leur métier et alimenterait les usines. Il se peut que le coût de telles subventions soit minime comparativement au coût du remplacement total du revenu des pêcheurs qui se retrouveraient autrement sans emploi. Par conséquent, nous recommandons :

Le Comité appuie cette approche et recommande :

Recommandation 13 :

Que le nouveau programme d'adaptation des pêches appuie fortement les projets liés à l'environnement (relevés des stocks de poisson, élimination des «filets-fantômes», etc.) qui misent sur les compétences des pêcheurs et les gardent en contact avec les ressources marines.

INDUSTRIE DE BASE

A. Industrie de base dans l'avenir

Pour bon nombre de nos témoins, l'avenir de l'industrie de base suscite énormément d'inquiétudes. À l'heure actuelle, on ne sait trop dans combien de temps l'industrie pourra se relever. À supposer qu'elle se rétablisse, on s'entend généralement pour dire que l'industrie de l'avenir sera beaucoup plus réduite que celle du passé. Les propositions courantes touchant les mesures d'adaptation sont fondées sur l'hypothèse que semble accepter le ministère des Pêches et des Océans, c'est-à-dire que l'industrie de l'avenir n'aura que la moitié de la capacité de celle du passé.

La plupart de nos témoins conviennent qu'il faudrait réduire dans une certaine mesure la capacité, mais signalent qu'on a déjà considérablement rationalisé dans de nombreuses régions. Ils estiment essentiel de savoir en quoi consistera l'industrie aux chapitres de la capacité, des types d'engins et de l'équilibre entre les secteurs de pêche des flottilles, afin de prendre décisions informées sur leur propre avenir. Pour beaucoup d'entre eux, cette incertitude est source d'une grande angoisse. Qui plus est, les pêcheurs côtiers craignent souvent que les décisions soient dictées par les intérêts des grands exploitants hauturiers. Les témoins conviennent également que l'industrie de l'avenir devra être écologiquement durable et économiquement viable. Le Comité reconnaît ces préoccupations et recommande :

Recommandation 14 :

Qu'on définisse rapidement en quoi consiste l'industrie de base afin que ceux qui désirent demeurer dans l'industrie et ceux qui décideront de la quitter puissent prendre leurs décisions en toute connaissance de cause.

Le Comité note aussi que le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH) a établi un sous-comité qui étudie actuellement la question de la technologie des engins de pêche.

Nous recommandons donc :

Recommandation 15 :

Que tous les rapports ou études sur la technologie des engins et leur sélectivité soient terminés de façon prioritaire et que leurs constatations et conclusions soient incorporées à la définition de «l'industrie de base»; et

Recommandation 16 :

Que, lors de la délimitation de l'industrie de base, l'on recherche à maximaliser le rendement économique de la pêche tout en veillant à ce qu'elle soit durable et écologique.

les perspectives d'emploi à l'extérieur de l'industrie de la pêche sont très limitées dans beaucoup de régions puisqu'il y a déjà surplus de travailleurs dans bon nombre des autres secteurs d'activité. Même si la situation de l'emploi était meilleure, il est souvent plus difficile pour les travailleurs âgés de se trouver un autre emploi. Lorsque bon nombre de ces travailleurs âgés auront suivi la formation nécessaire pour réintégrer le marché du travail, ils auront presque atteint 55 ans, l'âge de la retraite proposé. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 11 :

Que le nouveau programme d'adaptation permette aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine de prendre une retraite anticipée s'ils atteignent l'âge de 55 ans durant la durée du programme et s'ils répondent à certains critères d'admissibilité prescrits.

D. Le développement des collectivités

La majorité des témoins appuient les véritables projets de développement des collectivités qui laissent entrevoir une amélioration de la situation de l'emploi à long terme. Le fait que les petites entreprises disposent de fonds de démarrage constitue une considération importante pour les projets de développement des collectivités. Un des témoins a estimé qu'il fallait accorder une attention spéciale à cet aspect.

Certains témoins se sont inquiétés des effets possibles des subventions salariales visant à encourager les employeurs à embaucher des travailleurs déplacés de l'industrie de la pêche. Même s'ils poursuivent des objectifs louables, ces programmes pourraient faire plus de mal que de bien. Si leur mise en oeuvre n'est pas surveillée d'une manière très stricte, ils pourraient inciter les entreprises à remplacer leurs employés actuels par des travailleurs déplacés. Ainsi, ces mesures ne créeraient aucun nouvel emploi et constitueraient une aubaine pour certains employeurs peu scrupuleux. Nous recommandons donc :

Recommandation 12 :

Que toute composante des nouvelles mesures d'adaptation qui prévoit des subventions salariales soit minutieusement étudiée afin qu'on puisse s'assurer qu'elle créera bien de nouveaux emplois.

E. Les projets liés à l'environnement

Les témoins sont dans l'ensemble très favorables aux projets liés à l'environnement, en particulier lorsqu'ils concernent l'industrie de la pêche. Certains ont proposé que des pêcheurs se servent par exemple de leurs bateaux pour effectuer des travaux scientifiques, faire des relevés des stocks de poisson afin de rassembler des données biologiques ou écologiques absolument nécessaires, exécuter des travaux dans des pêches expérimentales, ou encore mener des recherches sur la sélectivité et les impacts environnementaux et écologiques de différents types d'engins.

On pourrait aussi utiliser les pêcheurs et leurs bateaux pour réaliser des projets de mise en valeur des habitats ou de dépollution prévoyant par exemple l'élimination des «filets-fantômes» au fond de l'océan.

Le Comité reconnaît que de tels projets présentent deux avantages principaux. Ils permettent tout d'abord de garder actifs les pêcheurs du noyau de base de l'industrie, ils les aident à entretenir leur compétence, leurs bateaux et leurs engins, et - ce qui est certainement très important- ils leur laissent toute leur fierté et leur dignité. Ils renforcent ensuite les pêches en fournissant les données absolument nécessaires pour la gestion des pêches et en assainissant l'environnement.

«Une formation pour quoi faire?» Cette question, qui est devenue un cliché, reste néanmoins d'actualité. Les témoins ont souvent demandé à quoi il servait de les former à occuper des emplois qui ne sont pas en demande. Selon eux, il est inutile de former des pêcheurs et des travailleurs d'usine en chômage à devenir des coiffeurs, des menuisiers, des conducteurs de machinerie lourde et des commis-bouchers sans emploi. Comme l'a dit un témoin de Terre-Neuve :

> Je dirais qu'il y a maintenant plus de 100 coiffeurs et de 25 à 30 conducteurs de machinerie lourde à Trepassey...

Nous sommes d'accord avec les témoins à ce sujet et nous croyons que les programmes de formation devraient être adaptés aux possibilités d'emploi «réelles» sur le marché du travail. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 8 :

> **Que les programmes d'acquisition de compétences soient clairement établis à partir de prévisions du marché du travail du ministère du Développement des ressources humaines, qui indiquent nettement que des emplois sont actuellement offerts ou devraient normalement l'être plus tard dans les régions où les personnes résident.**

Les témoins se sont aussi inquiétés des fonds versés à certaines organisations qui ont offert des programmes de formation. Un certain nombre de témoins ont estimé que trop d'organisations reçoivent des sommes importantes tout en n'offrant pas de bons services. On a mentionné que des organisations avaient augmenté les frais d'inscription afin de profiter de la situation, et on a dit avoir l'impression que ces organisations et les formateurs ont été les vrais bénéficiaires des programmes de formation. On a donc demandé que ces organisations soient mieux contrôlées et réglementées.

Des personnes ont aussi indiqué que les places disponibles sont occupées par des stagiaires du PAPPFA et du PARPMN et que cela empêche des jeunes de s'inscrire à ces programmes. Certaines ont dit en outre craindre de ne plus être admissibles à un soutien du revenu une fois leur formation terminée.

La grande majorité des témoins ont convenu que l'expérience de travail se doit d'être «valable». Les emplois «artificiels» ont souvent été jugés inutiles et dégradants. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 9 :

> **Que les programmes de formation et autres programmes d'adaptation ne soient entrepris qu'après une consultation approfondie des CCL; et**

Recommandation 10 :

> **Que ces CCL aient accès aux prévisions du marché du travail les plus récentes du ministère du Développement des ressources humaines.**

C. Les programmes d'adaptation des travailleurs âgés et de retraite anticipée

La plupart des témoins sont d'accord pour que les pêcheurs puissent prendre une retraite anticipée à partir de 50 ans plutôt qu'à partir de 55 ans et croient que le Programme d'adaptation des travailleurs d'usine doit être offert tant aux pêcheurs qu'aux travailleurs d'usine. Des témoins ont signalé que les travailleurs âgés qui désiraient réintégrer le marché du travail devaient surmonter de nombreux obstacles. Pour l'avenir immédiat,

avaient pris des mesures avant le moratoire pour diversifier leurs activités de pêche en raison de la baisse des stocks de poissons de fond n'ont pu recevoir de prestations. Il en est résulté une situation où la compensation ne tenait pas compte des gains passés.

Le ministère des Pêches et des Océans a précisé qu'il a l'intention de favoriser l'attribution de permis de pêche polyvalente aux pêcheurs professionnels. Pourtant, les critères du PARPMN sont discriminatoires à l'endroit des détenteurs de permis de pêche polyvalente et ils ont pénalisé les pêcheurs qui ont pris des mesures responsables en ce qui a trait aux stocks de morue en réduisant leur dépendance vis-à-vis de cette espèce avant l'établissement du moratoire.

Nous convenons que ce critère concernant la dépendance à 50 p.100 n'incite pas les pêcheurs à diversifier leurs activités et nous recommandons donc :

Recommandation 4 :

Que le gouvernement fédéral accorde un soutien du revenu aux pêcheurs dont la dépendance à l'égard de la pêche au poisson de fond se situait à au moins 25 p. 100.

B. La formation des expériences de travail valables

En ce qui touche à la formation, les réponses des témoins ont beaucoup varié. Bon nombre ont estimé que la formation constitue un investissement inutile parce qu'ils croient que celle-ci ne leur permettrait pas de concurrencer les jeunes, qui sont déjà mieux formés, dans la course aux emplois très limités qui existent. D'un autre côté, certains ont jugé qu'une éducation de base constituait pour eux la première étape sur la route d'un nouvel avenir fait d'espoir, de fierté et de dignité. Quelques-uns ont mentionné à titre d'exemple la satisfaction qu'ils ont éprouvée d'être au moins capable d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs. Nous croyons que les personnes qui ont déjà travaillé dans l'industrie de la pêche devraient à tout le moins pouvoir acquérir des compétences de base afin d'avoir une chance de se trouver un emploi plus tard. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 5 :

Que des fonds soient accordés pour la formation de base en lecture, en écriture et en calcul et que les programmes de formation de base utilisent les réseaux existants afin d'élargir et d'améliorer les services.

Presque tous les intervenants jugent qu'il faut offrir une formation de base aux adultes, mais ils croient aussi que la prestation de ces programmes a présenté des problèmes par le passé. De nombreux témoins ont vécu des expériences embarrassantes et dégradantes dans les établissements d'enseignement. Les «histoires d'horreur» abondent. On a ainsi demandé à des gens de colorier des pommes et des oranges, ou encore de visser des écrous sur des boulons. Il s'agit là de préoccupations fondées, et nous reconnaissons que les citoyens doivent être traités avec respect et dignité lorsqu'ils s'inscrivent à des programmes de formation des adultes. Par conséquent, nous recommandons :

Recommandation 6 :

Que la formation ne soit pas considérée comme une simple exigence à remplir; et

Recommandation 7 :

Qu'on fasse preuve de souplesse dans la conception des programmes, et que la formation ne constitue pas nécessairement une condition d'obtention d'un soutien du revenu, ou d'un certain niveau de soutien du revenu.

ADAPTATION DES COLLECTIVITÉS ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

A. Soutien du revenu

L'une des principales préoccupations soulevées pendant les audiences touchait les niveaux actuels de soutien du revenu, qui sont insuffisants ou à peine suffisants pour répondre aux besoins essentiels, particulièrement dans le cas des familles. Un certain nombre de témoins ont signalé que les gens font face à des choix difficiles, sont incapables de rembourser leurs dettes et de payer leurs factures et s'inquiètent de ne pas pouvoir nourrir convenablement leurs enfants.

Les témoins ont souligné que les revenus ont déjà subi d'importantes compressions et que des réductions supplémentaires ne pourront qu'intensifier les tensions. Ils nous ont également signalé les dangers de toxicomanie, d'alcoolisme, de violence et de difficultés conjugales, qu'a aggravés le stress auquel les gens sont soumis. Nous partageons ces préoccupations et recommandons par conséquent :

Recommendation 1 :

> **Que les nouvelles dépenses de programmes visent principalement à fournir un soutien du revenu et que l'aide moyenne nette accordée par personne dans le cadre du nouveau programme d'adaptation des pêches ne soit pas inférieure à celle prévue dans le cadre du PARPMN.**

Un certain nombre de témoins ont également affirmé que pour assurer des niveaux d'aide équitables, il fallait que le soutien du revenu soit établi au cas par cas, et non offert à un taux fixe. Certains pensent qu'il serait plus juste de calculer le niveau d'aide en tenant compte des débarquements antérieurs d'un pêcheur, plutôt que de ses primes d'assurance-chômage, ce qui aurait pour avantage de récompenser ceux qui maîtrisent mieux leur métier.

Le fait d'accorder un soutien du revenu aux travailleurs d'une usine donnée plutôt qu'à ceux qui en ont besoin constitue également une source d'inquiétude générale. Des témoins ont aussi estimé que d'autres travailleurs qui dépendaient totalement de la pêche, comme les amorceurs ou les camionneurs, ont été injustement exclus du programme. Bref, trop de personnes ont «passé entre les mailles du filet». Nous recommandons donc :

Recommandation 2 :

> **Que le gouvernement fédéral, par l'entremise des ministères des Pêches et des Océans et du Développement des ressources humaines, établisse des conseils consultatifs locaux (CCL) comprenant des représentants de tous les intervenants, notamment des pêcheurs, des travailleurs d'usine et des organisations communautaires et que ces conseils se penchent sur les questions liées à l'admissibilité au soutien du revenu, à la formation et aux autres composantes des programmes d'adaptation.**

Recommandation 3 :

> **Que le gouvernement fédéral établisse un processus d'appel indépendant dans chaque province et que les appelants se réservent le droit de demander l'intervention du ministre en dernier ressort.**

Enfin, des témoins ont dit être d'avis que les critères d'admissibilité pour les prestations étaient trop restrictifs, en particulier celui concernant la dépendance à 50 p. 100 à l'égard du poisson de fond. En raison de cette règle, de nombreux pêcheurs qui ont toujours dépendu de façon importante du poisson de fond et qui

des pêches de l'avenir, les pêcheurs et travailleurs d'usine ont, cela se comprend, été réticents à prendre la difficile décision de s'orienter ailleurs, préférant attendre tout en espérant la réouverture de leur section de l'industrie ou de leur usine.

Le PAPPFA et le PARPMN prennent fin le 15 mai 1994. D'ici là, un autre programme d'adaptation doit être mis en place pour assurer un soutien du revenu aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine déplacés. Ce programme coûtera 1,9 milliard de dollars sur cinq ans, dont 1,765 milliard de nouveaux fonds et le reste, soit 225 millions de dollars, provenant des fonds consacrés au développement des ressources humaines. Il est essentiel que le programme de substitution soit mis en oeuvre avec efficacité et efficience et qu'il réponde aux besoins des particuliers et collectivités visés. Il est tout aussi essentiel qu'il permette à une industrie de base de survivre au cours des quelques prochaines années, jusqu'à ce que les stocks se rétablissent et que les pêches soient de nouveau viables.

Jusqu'ici, il y a eu de nombreuses consultations entre les ministres fédéral et provinciaux et les dirigeants de l'industrie dans la région atlantique. On a déjà établi la structure d'ensemble du nouveau programme et défini ses principales composantes. Toutefois, les différents secteurs de la région de l'Atlantique ont des besoins très différents. Il faudra peut-être mettre l'accent sur des éléments particuliers du programme, selon les besoins des collectivités; par ailleurs, certains éléments essentiels feront peut-être défaut.

Le Comité a décidé d'appuyer les pêcheurs, les travailleurs d'usine et les collectivités directement touchés par la crise, afin de leur permettre de se faire entendre et de préciser ce qu'ils attendent du nouveau programme. Pour bon nombre de ces personnes et groupes, il s'agira de la seule occasion d'expliquer au Parlement ce qui est nécessaire avant que le programme ne soit entièrement défini et approuvé par le Cabinet.

Pendant quatre jours d'audiences, le Comité a consulté plus de 90 témoins. L'objectif était double. Premièrement, le Comité voulait recueillir les commentaires critiques de ceux qui sont directement visés par les programmes PAPPFA et PARPMN, qui expirent le 15 mai 1994, afin d'évaluer l'efficacité de ces programmes et de préciser leurs lacunes afin de ne pas les répéter. Deuxièmement, il voulait obtenir des indications en vue de la conception définitive du programme qui remplacera le PAPPFA et le PARPMN le 16 mai 1994, de façon à préciser les mesures et les éléments qui permettent le mieux de répondre aux besoins des particuliers et des collectivités en question.

Le Comité avait l'intention de mener une étude portant de façon précise sur les différents éléments du train de mesures. Reconnaissant que chaque région et chaque collectivité sont différentes, le Comité voulait essayer de trouver la meilleure combinaison d'éléments. De quelles modalités doit être assorti l'ensemble de mesures afin d'aider le plus efficacement possible, au cours des cinq prochaines années, l'industrie de la pêche, les collectivités, les pêcheurs particuliers et les travailleurs d'usine à s'adapter aux changements qu'entraînera le déclin des stocks de poisson dans les pêches de l'Atlantique?

Nous voulons que le programme réussisse. Nous voulons que les gens conservent leur dignité et puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Nous voulons que le programme traite du problème réel de la survivabilité des collectivités côtières et nous voulons qu'une industrie de base durable et économiquement viable soit en place lorsque les stocks reviendront.

Afin de bien saisir les nombreux problèmes des pêches du Canada atlantique, le Comité a entendu des témoignages sur un certain nombre de questions importantes, entre autres, les mesures de réduction de la capacité de l'industrie, l'avenir de l'industrie de base, les programmes de soutien du revenu, les programmes de formation ainsi que les mesures de développement communautaire. Nous nous sommes efforcés de traiter de ces questions dans notre rapport et de les intégrer à nos recommandations.

PROGRAMMES D'ADAPTATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

INTRODUCTION

Depuis plus de quatre siècles, la pêche est l'un des principaux gagne-pain de la région atlantique[1]. Pour de nombreuses collectivités de la côte est du Canada, elle constitue la principale et, souvent, la seule raison d'être.

L'effondrement de certains stocks de poisson de fond, en particulier, celui de la morue du Nord, mine les fondements mêmes de ces collectivités. Le Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique a parlé à ce sujet «d'une calamité aux proportions épiques - d'une très grande épreuve». Il ne s'agit pas là d'une exagération. L'enjeu ne se limite pas à des emplois ou au bien-être économique de la région de l'Atlantique; il englobe la survie de collectivités entières, d'une culture unique menacée d'extinction.

La crise ne date pas d'hier. D'aucuns affirment qu'elle a commencé avec l'arrivée de grands chalutiers européens sur la côte est, dans les années 50. D'autres soutiennent qu'elle a débuté avec la déclaration de la zone de pêche exclusive du Canada, en 1977, et s'est poursuivie avec l'accroissement rapide de la pêche canadienne du poisson de fond. Bien que les signes de la crise aient été présents depuis déjà un certain temps, personne ne les a reconnus, ni compris ni acceptés, en particulier parmi les détenteurs du pouvoir.

En 1992, l'état des stocks de morue du Nord était devenu si critique que le gouvernement fédéral a pris la mesure sans précédent de décréter un moratoire sur la pêche de cette espèce. À l'origine, le moratoire ne devait durer que deux ans, mais en 1993, il est devenu évident que les stocks de morue du Nord s'étaient presque totalement effondrés et que ceux des autres poissons de fond de l'Atlantique étaient en chute libre.

En réponse à la crise, le gouvernement fédéral a institué trois grands programmes d'adaptation : le Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique (PAPA), le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN) et le Programme d'aide à la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (PAPPFA). Même si tous visaient à remédier au déclin des pêches, chacun se caractérisait par une structure et un objectif particuliers.

Globalement, les programmes avaient trois grands objectifs : soutenir le revenu des pêcheurs et des travailleurs d'usine ayant vu leur moyen d'existence disparaître, instaurer les mesures d'adaptation nécessaires pour créer une industrie de la pêche économiquement et écologiquement viable pour l'avenir et fournir d'autres options économiques pour la région de l'Atlantique.

Les éléments de l'adaptation qui portaient sur la réduction de la capacité courante en vue d'établir l'industrie de base de l'avenir ont donné de moins bons résultats que prévu. On croyait que les programmes de formation susciteraient plus d'intérêt et qu'un plus grand nombre de travailleurs se recycleraient dans d'autres industries. Il y a un certain nombre de raisons à cette situation.

Lorsqu'on a lancé le PARPMN, en 1992, on supposait que le moratoire sur la morue du Nord durerait deux ans et que la pêche allait reprendre en 1994. Certains intervenants de l'industrie ont alors cru qu'une adaptation massive du secteur des pêches n'était pas nécessaire. De même, sans vision claire de la structure

1 Aux fins du présent rapport, la «région atlantique» comprend les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Québec.

Table des matières

PROGRAMMES D'ADAPTATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE 1

INTRODUCTION 1

ADAPTATION DES COLLECTIVITÉS ET DE LA MAIN-D'OEUVRE 3
A. Soutien du revenu 3
B. La formation des expériences de travail valables 4
C. Les programmes d'adaptation des travailleurs âgés et de retraite anticipée 5
D. Le développement des collectivités 6
E. Les projets liés à l'environnement 6

INDUSTRIE DE BASE 7
A. Industrie de base dans l'avenir 7
B. Maintien d'une industrie de base active 8
C. Professionnalisation et délivrance de permis 9
D. Programmes d'aide visant les bateaux 10

RÉDUCTION DE LA CAPACITÉ 10

CAUSES DU DÉCLIN DES STOCKS DE POISSON DE FOND 11

CONCLUSIONS 13

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 23

Le Comité permanent des pêches et des océans

a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité a procédé à une étude du programme d'adaptation des pêches et en fait rapport des témoignages et recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président : Ron MacDonald

Vice–présidents : Yvan Bernier
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St-Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure – Îles-de-la-Madeleine)
Philip Mayfield
L'hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St-Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure – Îles-de-la-Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le mardi 12 avril 1994

Président : Ron MacDonald

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, April 12, 1994

Chair: Ron MacDonald

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

CONCERNANT :

Examen d'une ébauche de rapport :
Programme d'adaptation des pêches

Y COMPRIS :

Le premier rapport à la Chambre

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report:
Fisheries Adjustment Program

INCLUDING:

The First Report to the House

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

PROGRAMMES D'ADAPTATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Ron MacDonald
Président

Avril 1994



Chambre des communes
Canada

PROGRAMMES D'ADAPTATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Ron MacDonald
Président

Avril 1994

XC46
-F35

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Thursday, April 14, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le jeudi 14 avril 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2) – Aboriginal Fishing Strategy

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement – Stratégie de pêche authochtone

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 14, 1994
(15)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:35 o'clock a.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Harry Verran, Derek Wells.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Nuu–chah–nulth Tribal Council: Nelson Keitlah, Co–chair; Richard Watts, Co–chair; Cliff Adleo, Spokesperson, Ahousaht Band; Lillian Howard, Co–chair; Larry Baird, Chief Councillor, Ucluelet Band.

The Committee resumed consideration of its study on the Aboriginal Fishing Strategy (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, March 8, 1994, Issue No. 2*).

The witnesses made opening statements and answered questions.

At 11:45 o'clock a.m., the Vice–Chair, Jean Payne, took the Chair.

Yvan Bernier moved,—That the Committee invite, before April 29th, the Minister of Fisheries and Oceans and summon civil servants in order to undertake a thorough evaluation of the expenditures of the Department and those agencies coming under the minister's responsability, with the help of all documents and files necessary to successfully carry out this evaluation, including those documents relating to the Government's planned expenditure cuts, the whole as proposed by the Prime Minister during the Question Period of April 13th, 1994.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following recorded vote:

YEAS

Yvan Bernier — Bernard St–Laurent—(3)
John Cummins

NAYS

Herb Dhaliwal — Harry Verran
Joe McGuire — Derek Wells—(4)

Yvan Bernier moved,—That the Committee invite, on or around April 29th, the Minister of Fisheries and Oceans and summon civil servants in order to undertake a thorough evaluation of the expenditures of the Department and those agencies coming under the minister's responsability, with the help of all documents and files necessary and available to Members of a Standing Committee of the House of Commons to successfully carry out this evaluation, including those documents relating to the Government's planned expenditure cuts, the whole as proposed by the Prime Minister during the Question Period of April 13th, 1994.

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 14 AVRIL 1994
(15)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et océans se réunit à 9 h 35, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Harry Verran, Derek Wells.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Allan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du Conseil tribal Nuu–chah–nulth: Nelson Keitlah, coprésident; Richard Watts, coprésident; Cliff Adleo, porte–parole, Bande Ahousaht; Lillian Howard, coprésidente; Larry Baird, chef conseiller, Bande Ucluelet.

Le Comité reprend l'examen de la stratégie de pêche autochtone (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mardi 8 mars 1994, fascicule nº 2*).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 11 h 45, le vice–président, Jean Payne, remplace le président.

Yvan Bernier propose—Que le Comité invite, avant le 29 avril, le ministre des Pêches et des Océans et convoque les fonctionnaires afin d'entreprendre l'analyse complète de toutes les dépenses du ministère et des organismes relevant de l'autorité du ministre, avec l'aide de tous les documents et dossiers nécessaires à la bonne conduite de cette opération, de même que des documents traitant des coupures de dépenses projetées par le gouvernement, le tout tel que proposé par le premier ministre à la période des questions du 13 avril 1994.

Après débat, la motion mise aux voix, est rejetée:

POUR

Yvan Bernier — Bernard St–Laurent—(3)
John Cummins

CONTRE

Herb Dhaliwal — Harry Verran
Joe McGuire — Derek Wells—(4)

Yvan Bernier propose—Que le Comité invite, le ou vers le 29 avril, le ministre des Pêches et des Océans et convoque les fonctionnaires afin d'entreprendre l'analyse complète de toutes les dépenses du ministère et des organismes relevant de l'autorité du ministre, avec l'aide de tous les documents et dossiers nécessaires à la bonne conduite de cette opération et disponibles aux membres des comités permanents de la Chambre des communes, de même qu'avec les documents traitant des coupures de dépenses projetées par le gouvernement, le tout tel que proposé par le premier ministre à la période des questions du 13 avril 1994.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived by a show of hands:

YEAS: 3 NAYS: 4

Derek Wells moved, — That the Committee invite the Minister of Fisheries and Oceans to appear at the earliest convenient time.

After debate, the question being put on the motion, it was carried by a show of hands:

YEAS: 3 NAYS: 1

At 12:58 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée:

POUR: 3; CONTRE: 4

Derek Wells propose — Que le Comité invite le ministre des Pêches et des Océans à comparaître dans les meilleurs délais.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée:

POUR: 3; CONTRE: 1

À 12 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, April 14, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 14 avril 1994

• 0934

The Chairman: I call the meeting to order.

We are today continuing our examination, which we just started, of the AFS, the Aboriginal Fisheries Strategy. We have had a number of background briefings from the Department of Fisheries and Oceans and also from the Department of Justice to try to get up to snuff for the committee members on some of the legal cases and the background as it relates to the evolution of the AFS. As well, we have heard from a group that appeared last Wednesday, April 6.

The honourable member on a point of order.

M. Bernier (Gaspé): Monsieur le président, je m'excuse de vous interrompre.

Le président: La séance est ouverte.

Nous reprenons aujourd'hui notre examen, que nous venons tout juste d'entreprendre, de la stratégie de pêche autochtone. Nous avons reçu de nombreux documents d'information du ministère des Pêches et des Océans ainsi que du ministère de la Justice, ce qui donne aux membres du comité l'occasion de se familiariser avec certains dossiers juridiques et l'évolution de la SPA. De plus, nous avons entendu un groupe qui a comparu mercredi dernier, soit le 6 avril.

Notre collègue veut invoquer le Règlement.

Mr. Bernier (Gaspé): Mr. Chairman, excuse me for interrupting you.

• 0935

Étant donné que le Comité directeur n'a pas eu le temps de se réunir ce matin, j'ai une proposition à faire au Comité avant que nous entendions les témoignages. Me permettez-vous de déposer ma motion? J'ai fait faire des photocopies pour les membres du Comité et pour les interprètes.

Il faudra très peu de temps pour régler cela, et on pourra ensuite reprendre le débat.

The Chairman: I'm not going to tell you yes until I see what the proposal is, Mr. Bernier. I would hope it deals either with a point of order or with our hearing today. If you want to show me a copy I'll see whether or not we should distribute it.

M. Bernier: Nous sommes censés écouter les témoins ce matin. J'ai envie de les écouter moi aussi, mais comme le Comité directeur ne s'est pas réuni ce matin, j'apprécierais pouvoir déposer cette motion.

The Chairman: Mr. Bernier, I would suggest that rather than hold up the witnesses we allow the witnesses to be heard and then at the end of the day we meet as a commitee—not as a steering committee. I don't see any problem with putting the proposition forward at that time. I think it would be more appropriately done after the witnesses, because if there's any debate it will just take from their time and it's in an area they may not be interested in.

So I would suggest you hold it. I've taken note of it and at the end of the committee when the witnesses have had a chance to be heard we will dismiss them and then have you put your proposal forward, probably by way of a motion.

M. Bernier: Il m'importe peu que la motion soit adoptée à 9h40 ou à 11h40. Cependant, monsieur le président, je ne pense pas qu'il y aura un grand débat là-dessus, puisque c'est une proposition qui a été faite par le Premier ministre hier, à la Chambre. Je vais distribuer ma motion. Il m'importe peu qu'on l'adopte à 9h40 ou à 11h40. Je suis d'accord avec vous.

Since the Steering Committee did not have time to meet this month, I have a proposal to make before we hear witnesses. May I table my motion? I had photocopies made for the Committee members and the interpreters.

It will be settled in no time and we will then be able to resume the discussion.

Le président: Je ne vais pas vous dire oui tant que je n'aurai pas vu la proposition, monsieur Bernier. J'ose espérer qu'elle porte, soit sur un aspect du règlement, soit sur la séance d'aujourd'hui. Si vous voulez me montrer la motion, je vais voir si nous devrions ou non la distribuer.

Mr. Bernier: We are here supposedly to hear witnesses this morning. I too am anxious to hear them, but since the Steering Committee did not meet this morning, I would like to table this motion.

Le président: Monsieur Bernier, je propose qu'au lieu de faire attendre les témoins, nous leur permettions de faire leur exposé puis, à la fin de la séance, nous nous réunirons en tant que comité plénier—et non pas en tant que comité directeur. Je ne vois pas pourquoi la proposition ne pourrait pas être soumise à ce moment-là. Je pense qu'il vaudrait mieux le faire après la comparution des témoins, parce que si un débat s'ensuivait, cela laisserait moins de temps aux témoins et c'est peut-être une question qui ne les intéresse pas vraiment.

Je vous propose donc de réserver votre motion. J'en ai pris note et, à la fin des travaux du comité, quand les témoins auront eu la chance de comparaître, nous les remercierons et vous pourrez alors déposer votre proposition, peut-être par voie de motion.

Mr. Bernier: I do not care if the motion is adopted at 9:40 or 11:40. However, Mr. Chairman, I do not think that there would be any big debate about it, since that proposal was made by the Prime Minister yesterday in the House. I will circulate my motion. I do not care if it is adopted at 9:40 or 11:40. I agree with you.

[*Text*]

The Chairman: The proposal will be distributed to the committee. One other reason I've done that, Mr. Bernier, is any time there's a motion like that it would be advisable to give one or two hours of notice to the members so if there's a particular problem with a party position or individually they have some chance to respond. So we will deal with that at the end of the meeting.

M. Bernier: J'ai un peu de mal à suivre la traduction ce matin, monsieur le président. Ai–je bien compris qu'on va pouvoir discuter de cette chose–là avant la fin de la séance? Le Premier ministre ne nous avait pas avertis hier qu'il ferait cette proposition.

The Chairman: Mr. Bernier, I've heard what you've said. I've accepted your intervention and as chairman I'm telling you we will deal with it at the end of the meeting. We are now going to hear our witnesses.

We have here with us witnesses who will be dealing with the Aboriginal Fisheries Strategy.

I should tell the witnesses before I ask them to introduce themselves that the committee has been rather preoccupied with some of the problems dealing with the east coast fisheries adjustment package. I want to make it very clear that should in no way be interpreted as a lack of interest or as saying the committee has a secondary interest in some of the problems facing the west coast fishery in particular, or indeed the Aboriginal Fisheries Strategy as it applies to both coasts. I want to make that clear.

We have had some background information. We interspersed our first witness with the hearings on the east coast groundfish adjustment package and it's my hope that later today after we do hear the witnesses we will sit down and try to at least come up with a framework for the committee to examine some of the issues dealing with the AFS.

So in some respects you're a little ahead of us but it was today we were going to be dealing with some type of a strategy as to what types of hearings and issues we think have to be looked into. You can be grateful you'll give us a lot of assistance today in advance of those deliberations by your approach and by the issues you raise.

I'm not sure, is it Cliff who's going to be the spokesperson or is it going to be Nelson? It's Richard. I missed out there, Richard. I looked and saw Cliff and Nelson.

• 0940

Richard, could you introduce yourself and the other people with you at the table for the committee and for the record?

Mr. Richard Watts (Co–Chair, Nuu–chah–nulth Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman.

I am Richard Watts, the co–chair of the Nuu–chah–nulth Tribal Council. In the southern region of our council we have 14 tribes and an intertribal council. To ensure regional representation, all our tribes have some representation. For

[*Translation*]

Le président: La proposition va être distribuée au comité. Si j'ai agi ainsi, monsieur Bernier, c'est aussi parce que quand on veut présenter une motion comme celle–ci, il vaudrait mieux prévenir les membres une heure ou deux à l'avance de manière que s'ils y voient un problème particulier, eu égard à la position de leur parti ou eu égard à leur propre position, ils aient l'occasion de répondre. Nous en traiterons donc à la fin de la séance.

Mr. Bernier: I have some trouble following the translation this morning, Mr. Chairman. Did I correctly understand that we will have time to discuss this matter before the end of the meeting? Yesterday, the Prime Minister had not given us any notice that he would be making that proposal.

Le président: Monsieur Bernier, j'ai bien entendu ce que vous avez dit. J'ai pris note de votre intervention et en tant que président je vous dis que nous traiterons de ce point à la fin de la séance. Nous allons maintenant entendre les témoins.

Nous accueillons des témoins qui vont nous parler de la Stratégie de pêche autochtone.

J'aimerais d'abord dire aux témoins, avant de leur demander de se présenter, que le comité est assez préoccupé par certains problèmes ayant trait au plan d'adaptation des pêches de la côte est. Je tiens à bien préciser qu'il ne faut surtout pas y voir un manque d'intérêt de la part du comité ni en conclure que le comité n'accorde qu'un intérêt secondaire aux problèmes des pêcheurs de la côte ouest, ou à la Stratégie de pêche autochtone, qui concerne les deux côtes. Je veux que ce soit bien clair.

Nous avons reçu de la documentation. Nous avons entrevu notre premier témoin au cours des audiences sur le plan d'adaptation sur les pêches pour le poisson de fond de la côte est et j'espère que plus tard aujourd'hui, après avoir entendu les témoins, nous aurons l'occasion de nous rencontrer pour essayer au moins de définir le cadre dans lequel le comité examinera certaines des questions que pose la SPA.

Donc, à certains égards, vous avez un peu d'avance sur nous, mais c'est qu'aujourd'hui nous devions définir une stratégie sur le genre d'audiences à tenir et sur le type de questions qui nous semblent devoir mériter un examen. Il est heureux que vous veniez aujourd'hui nous prêter main–forte préalablement à ces délibérations en nous exposant votre point de vue et les questions qui vous préoccupent.

Je ne sais pas si c'est Cliff qui sera votre porte–parole ou si ce sera Nelson? C'est Richard. Je ne vous avais pas vu, Richard. Je n'avais vu que Cliff et Nelson.

Richard, voulez–vous vous présenter aux membres du comité et présenter les gens qui vous accompagnent pour que ce soit porté au compte rendu?

M. Richard Watts (co–président, Conseil tribal Nuu–chah–nulth): Merci, monsieur le président.

Je suis Richard Watts, coprésident du Conseil tribal Nuu–chah–nulth. La région sud représentée au Conseil compte 14 tribus et un conseil intertribal. Pour assurer la représentation régionale, toutes nos tribus sont représentées. À cette fin, nous

[*Texte*]

purposes of that, we have three regional co–chairs. I am from the southern area. Nelson Keitlah is the co–chair from the central region. Lillian Howard is the co–chair for the northern region. From the Ahousaht First Nation, an adviser of ours is Cliff Atleo. From the Ucluelet First Nation, we have Chief Councillor Larry Baird.

The purpose of our coming today was to put on the record our thoughts with regard to the Aboriginal Fisheries Strategy. We had the fortune, or misfortune, however you want to interpret it, of hearing a presentation made to you a couple of weeks ago. We want to respond from our point of view in respect to the AFS that is in place now.

In summary, we have a document here that talks about what we think is an attempt by the government of the day, when this program was developed, to deal with the litigation and the decisions handed down with regard to fishing rights in our communities. The predominant decision would be Sparrow in the Supreme Court of Canada. However, there were a number of court cases that came before and after that. Some of our First Nations were involved in those court cases.

It became very clear that the government had a responsibility with regard to ensuring the resource was managed, and to make sure the treaty and aboriginal rights of First Nations in Canada were properly taken care of in terms of conservation, treaty and aboriginal rights, commercial and sport fisheries, and the rest after that. That became the order of the day, and the courts interpreted it that way. It became necessary for the government to try and deal with it. There were a number of attempts to do it. Consultation processes were tried with our people in B.C. after the Supreme Court ruling.

I believe the actual decision came down on May 31, 1991. There were a number of meetings called between the leadership in B.C., the Department of Fisheries and Oceans, and the minister of the day to try to find some common, cooperative way of agreeing on processes that would be put in place to implement the court decision. This meant, in other words, that our rights would be given an honourable interpretation and there would be flexibility. The courts used this word; it's not a word I chose for the sake of the government of the day. It was said that our rights were to be given a liberal interpretation, and that they would not be frozen but would evolve with time.

Given all those factors, and given that we were second only to conservation, there was a general agreement that we had to sit down and come to some sort of an understanding of what our rights were.

• 0945

There were also outstanding issues that had not been dealt with and the courts had suggested in their own way that the governments were quite capable of, and should be, dealing with issues around what our rights are. It was very clear in the court ruling that aboriginal rights were not to be defined by the Department of Fisheries and Oceans. They were only to manage to ensure that our rights were protected and not infringed upon.

[*Traduction*]

avons trois co–présidents régionaux. Je suis de la région du sud. Nelson Keitlah est le co–président de la région centrale. Lillian Howard est la co–présidente de la région nord. Cliff Atleo, de la Première Nation Ahousaht, est un de nos conseillers. M. Larry Baird, conseiller principal, de la Première Nation Ucluelet.

Si nous comparaissons aujourd'hui, c'est pour faire connaître publiquement notre position relativement à la stratégie de pêche autochtone. Nous avons eu la chance, ou la malchance, c'est selon, d'entendre un exposé qui vous a été présenté il y a quelques semaines. Nous voulons y répondre en exposant notre point de vue sur la stratégie de pêche autochtone.

En bref, nous avons ici un document qui traite de ce que nous estimons être une tentative de la part du gouvernement qui était en place au moment où ce programme a été conçu de s'occuper des litiges et des décisions rendues relativement aux droits de pêche de nos collectivités. Le principal arrêt en question est la décision Sparrow de la Cour suprême du Canada. Toutefois, bien d'autres poursuites l'ont précédé et aussi suivi. Certains membres des Premières Nations ont été impliqués dans ces poursuites.

Il est ressorti que le gouvernement avait la responsabilité de s'assurer que les ressources étaient gérées, et que les droits ancestraux et issus de traités des Premières Nations du Canada étaient bien respectés eu égard à la conservation, aux droits ancestraux et issus de traités, à la pêche sportive et commerciale et tout le reste. C'est l'ordre qui avait alors été établi, et les tribunaux s'en sont tenus à cette interprétation. Le gouvernement a alors dû y faire face. On s'y est essayé un certain nombre de fois. On a essayé d'avoir des consultations avec nos membres en Colombie–Britannique après la décision de la Cour suprême.

Je crois que la décision a été rendue le 31 mai 1991. On a convoqué différentes réunions des dirigeants en Colombie–Britannique, des responsables du ministères des Pêches et des Océans et du ministre d'alors pour essayer de trouver une façon de s'entendre et de coopérer afin de définir les mesures qui seraient mises en place pour donner suite à la décision du tribunal. Cela signifiait, autrement dit, que nos droits bénéficieraient d'une interprétation honorable et qu'on ferait preuve de flexibilité. C'est le mot qu'ont employé les tribunaux; ce n'est pas un mot que j'ai attribué au gouvernement d'alors. Il a été dit que nos droits devaient être interprétés de façon libérale et qu'ils ne seraient pas figés, mais évolueraient plutôt avec le temps.

Comme tenu de tous ces facteurs et du fait que le respect de nos droits ancestraux et issus de traités suivait immédiatement l'objectif de conservation, l'ensemble des parties concernées a reconnu que nous devions tous nous rencontrer pour nous entendre et établir en quoi consistaient nos droits.

Il y a avait également des questions en suspens et les tribunaux avaient laissé entendre d'une certaine façon que les gouvernements étaient capables et devaient s'occuper de définir quels étaient nos droits. La décision du tribunal était bien claire, les droits autochtones ne devaient pas être définis par le ministère des Pêches et des Océans, qui devait simplement s'assurer de la protection de ceux–ci.

[*Text*]

If they were going to be infringed upon there was a certain legal mechanism that had to be followed in order for that to happen. Just off the top of my head, my recollection is it said there had to be consultation and there had to be some overriding concern that would really amount to something almost catastrophic to suggest the public interest might overshadow aboriginal rights or treaty rights.

With those things in mind, the government decided they had to deal with some economic issues. I do not think I have to explain that to too many people or to go into a detailed litany of economic depression and poverty in our communities, where unemployment runs between 70% and 80%, and 100% in some cases, where previously when resources were abundant there was no such thing as unemployment in our communities. Our people were self–supporting and self–sufficient even prior to contact with non–Indians in settlement and colonizers. The richness of our lifestyle was based on the resources around us.

Our chiefs, our *ha'wi* and their *ha'hulthe* supported the communities, so we were rich and abundant in those resources. We did not have credit cards or cash or any of that, but we had resources. Nobody can deny our people were rich and vibrant nations prior to contact, even to the point that in initial contact about the first acts that occurred between our people, our ancestors and your ancestors, were trade for things that people needed, whether it was clothing or whether it was furs or food or whatever the case was. In most cases along the west coast it was salmon, food, because people needed to replenish their supplies. So that needs to be understood by everyone.

This AFS program was an attempt to deal with those issues. Three pilot projects were developed in B.C., one of them being the one on the Somass River with the two nations on that river, the Tseshaht and the Opetchesaht. But there was also another component called co–management dollars, which has helped our people get involved in the area of managing those resources, because we have a history of managing the fishery in our area, where the reliance on those mainstays in our diet was incredible to say the least. Our people had management systems in place—the fish traps, the weirs, and all those things are all evidence of the type of management we had in place. I don't think it is putting it lightly to say there was a very stringent management system.

My own recollection is one of the early contacts was made by I believe a Spanish ship. I don't have the exact name of the ship or the person who made the quote, but I recall this was in the 1700s when they came to the shores. This person who was on a ship noted that one of the aboriginal peoples, First Nations peoples, had a cedar box lined with dampened moss and salmon eggs were put into it. He didn't quite understand what was going on, so he asked an interpreter what this person was doing, because they left the village and went off. He was advised that the person was taking salmon eggs back to a stream where there had not been a very good return of salmon.

[*Translation*]

Si ces droits étaient enfreints, un mécanisme juridique devait s'appliquer. Si je me souviens bien, il devait y avoir consultation et l'on devait pouvoir invoquer des raisons majeures, quelque chose de catastrophique qui ferait que l'intérêt public l'emporterait sur les droits autochtones et les droits garantis par traité.

Dans un tel contexte, le gouvernement a décidé qu'il devait régler certaines questions économiques. Je ne crois pas devoir expliquer de quoi il s'agit à beaucoup de gens. Je ne crois pas devoir passer en revue la kyrielle de problèmes dans nos collectivités, la dépression économique, la pauvreté, un taux de chômage de 70 à 80 p. 100, parfois même de 100 p. 100 dans certains cas, alors que précédemment, lorsque les ressources étaient abondantes, tout le monde travaillait. Notre population était autonome et autosuffisante avant même le contact avec les non–Indiens dans les établissements et avec les colonisateurs. La richesse de notre mode de vie dépendait des ressources qui étaient à notre disposition.

Nos chefs, nos «ha'wi» et leur «ha'hulthe» appuyaient les collectivités et les ressources étaient abondantes. Nous n'avions pas de cartes de crédit, d'argent, nous pouvions compter sur les ressources. Personne ne peut nier que nos nations étaient riches et dynamiques avant le contact et au moment du contact, la première chose qui s'est passée entre nos peuples, nos ancêtres et vos ancêtres ce sont des activités commerciales; nous échangions des vêtements, des fourrures, de la nourriture, etc. Dans la plupart des cas, le long de la côte ouest, c'était du saumon, de la nourriture, parce que les personnes avec qui nous entrions en contact devaient se réapprovisionner. Il faut donc que tout le monde comprenne bien quelle était la situation.

Cette stratégie relative aux pêches autochtones avait pour but d'essayer de régler ces questions. Trois projets–pilote ont été mis au point en Colombie–Britannique, l'un d'entre eux sur la rivière Somass avec les deux nations qui habitent cette rivière, les Tseshaht et les Opetchesaht. Il y avait également une autre composante, un financement pour la cogestion, qui a aidé notre peuple à participer à la gestion de ces ressources. Nous avons toujours géré les pêches de notre région car c'était de la pêche que dépendait notre alimentation, et cela dans une mesure considérable, c'est le moins qu'on puisse dire. Notre peuple avait adopté des systèmes de gestion des pêches, les pièges à poisson, les nasses, tout cela montre bien à quel point nous gérions les ressources. Notre système de gestion était très strict.

Si je me souviens bien, le premier contact a été établi avec un bateau espagnol. Je n'ai pas le nom exact du bateau ni du navigateur à qui on doit le récit de ce contact, mais cela se passait dans les années 1700. Ce navigateur a noté qu'un des autochtones de l'endroit, un membre d'une des Premières nations, avait en main une boîte de cèdre garnie de mousse humide dans laquelle il avait mis les oeufs de saumon. Le navigateur ne comprenait pas très bien ce qui se passait et il a donc demandé à un interprète ce que cette personne allait faire puisqu'elle quittait le village. On lui a répondu qu'elle transportait des oeufs de saumon dans une rivière où la remontée des saumons n'avait pas été très forte.

[*Texte*]

So they were already enhancing long before non–Indians ever showed up on this shore. That is the depth of management I am talking about. It didn't just stop at guardians or making sure people fish properly, but it went well into the area of enhancement and protection, making sure that the streams were kept clean and what have you. That history is also there.

[*Traduction*]

Ainsi donc, on faisait déjà de la mise en valeur de salmonidés avant que les non–Indiens n'arrivent à cette côte. C'est cela le genre de gestion dont il s'agit. Il ne s'agissait pas simplement d'avoir des gardiens ou de s'assurer que la pêche était faite comme il faut, on pratiquait la mise en valeur des salmonidés, on protégeait l'espèce et l'on s'assurait que les rivières restaient propres. C'est donc cela que mes ancêtres faisaient.

• 0950

When we sat down at the table with this process called the Aboriginal Fisheries Strategy, there was an attempt through that program to deal with those issues. That's where this funding came into place.

La stratégie de pêche autochtone, lorsque nous sommes venus en discuter, visait à régler ces questions. C'est ainsi que ce financement a été instauré.

One part of the program that was implemented over which we did not have very much control but were supposed to reap the benefits of was the thing called the buy–back scheme. In the first year $7 million was identified. I am not sure what the total would have been after the seven years of the program, but there was an expenditure of $7 million to buy back, I believe, 35 licences.

Le programme prévoyait un système dit de rachat sur lequel nous n'avions pratiquement aucun contrôle mais dont nous étions censés bénéficier. Au cours de la première année, 7 millions de dollars y ont été consacrés. Je ne sais pas exactement quel aurait été le total après les sept ans du programme, mais 7 millions de dollars ont été dépensés pour racheter 35 permis de pêche, si je ne me trompe pas.

I should point out there were 250 commercial fishermen lined up to sell licences, who offered to sell licences to the buy–back program. It was not taken lightly by the commercial industry. I would think it was seen as an opportunity to get out of an industry that was wavering if you were a borderline fisherman.

Je dois vous dire que 250 pêcheurs commerciaux étaient là à faire la queue pour vendre des permis dans le cadre du programme de rachat. Les entreprises de pêche commerciale ont pris la chose très au sérieux. Je pense que c'était en fait l'occasion pour les pêcheurs marginaux de quitter un domaine d'activité qui battait de l'aile.

For some people who had the opportunity to get out of the industry and move on with their lives, it was a chance to do something that was a little more viable in terms of long–term employment.

Pour ceux qui avaient la possibilité d'abandonner la pêche pour passer à autre chose, c'était l'occasion de se tourner vers quelque chose de plus viable à long terme.

In any event, the point to be made is that attached to this buy–back scheme was a formula devised by Fisheries and Oceans whereby the retired licences would have sockeye equivalents attached to them. The formula that they used recognized some 230,000 sockeye equivalents attached to those licences, which were supposed to go back into the aboriginal fishing strategy program to deal with the issue around the pilot project basis for sales—an expansion of that whole program.

Quoiqu'il en soit, il faut signaler que ce système de rachat comportait également une formule conçue par Pêches et Océans selon laquelle les permis retirés devaient correspondre à des équivalents de saumon sockeye. Selon la formule utilisée, ces permis représentaient environ 230 000 équivalents de saumon sockeye, qui devaient être intégrés au programme de stratégie de pêche autochtone pour régler la question des ventes basées sur le projet pilote—c'est–à–dire un élargissement de tout ce programme.

The Chairman: Can I just ask you a question? I was going to ask it later, but since you're into the area. . . On the licence buy–back that was done, the licence and the quota were bought back. What happen to the quota? Was it given to communities? How was the quota applied to the AFS or those licences?

Le président: Puis–je vous poser une question? J'allais la poser plus tard, mais comme vous abordez le sujet. . . Lors du rachat des permis de pêche, on a racheté à la fois les permis et les quotas. Qu'est–il advenu des quotas? Les a–t–on donnés aux communautés? Comment a–t–on appliqué les quotas par rapport à la SPA ou à ces permis?

Mr. Watts: I was just going to mention that. Apparently 5,000 came into the two miles on the Somass River. Just where the rest of it went I could not tell you.

M. Watts: J'allais justement en parler. Il y en a eu apparemment 5 000 sur les deux milles de la rivière Somass. Où est allé le reste, je ne peux pas vous dire.

We are as confused as most other people about it. On the one hand we have the federal government suggesting that they are not going to displace anybody because of this buy–back program. It was a voluntary program. At the same time, we did not see the benefits that were supposed to come out of it. To this day it has not been made clear to us where the rest of the sockeye equivalents went. I think the question about exactly where that allocation went could be better answered by somebody in the department.

C'est tout aussi confus pour nous que pour les autres. D'un côté, le gouvernement fédéral déclare que personne va être déplacé à la suite de ce programme de rachat. C'était un programme facultatif. En même temps, les avantages que nous étions censés en retirer ne se sont pas concrétisés. Encore maintenant, on ne nous a pas dit ce qu'il était advenu du reste des équivalents de saumon sockeye. C'est en fait à quelqu'un du ministère qu'il faudrait poser cette question.

There are other parts of this presentation my fellow delegates are going to respond to. I just want to briefly explain what our paper talks abut. As a matter of fact, after our co–chair from the north, Lillian Howard, does a presentation on

Cet exposé comprend plusieurs parties dont vont parler les personnes qui m'accompagnent. Je voudrais simplement vous expliquer rapidement le sujet de notre document. D'ailleurs, lorsque notre coprésidente du nord, Lillian Howard, aurai

[*Text*]

her particular tribe, their history in the fishery and what the AFS program as it is known has meant to them, I will deal with some of the issues around the Tsu–ma–uss agreement on the Somass River, having been a member of one of those First Nations, as well as a fisherman. I was also involved in the litigation around those issues in our area and all the rest of it. I will deal with that.

That is a brief outline of what is in the paper. We will answer questions, but first we will do the presentation. I would ask Lillian Howard to do her presentation.

Ms Lillian Howard (Co–chair, Nuu–chah–nulth Tribal Council): Thank you, Richard. Thank you, Mr. Chairman.

I will speak from a very local perspective and also from my perspective as a political representative of my particular region at the Nuu–chah–nulth Tribal Council.

• 0955

As you should be aware, the Nuu–chah–nulth First Nations are involved in a B.C. treaty–making process in British Columbia. We are all very actively involved in that process, and we are looking at interim measures in certain areas, for example, in fisheries, because in the Nuu–chah–nulth area we have a great reliance on the fisheries and oceans resources.

In light of this and in terms of looking at interim measures through looking at agreements, we are looking at it from a government–to–government perspective. That's a very strong position that the Nuu–chah–nulth First Nations have from our First Nation groups to the tribal council level.

In the region I come from we have a very small population but we have a very large geographic area with respect to fisheries. The communities that I represent look to the Nuu–chah–nulth Tribal Council in terms of participating in the Aboriginal Fisheries Strategy.

It is very important also that there are some problems that we do have with the Aboriginal Fisheries Strategy. We see a great need for improvement or expansion. But at this point I am going to speak to a very local case, which happens to be in the community I come from. It will give you an idea of what has happened to our communities on the west coast of Vancouver Island and what could happen in the future if we don't become involved in any joint management programs with the Department of Fisheries and Oceans.

I'm a Mowachaht. I come from the Nootka Sound area, which is the place where Captain Cook landed in 1776. At the time of European contact, my own people were known throughout the west coast area for our whalers. We have great whalers who come from our community.

So historically we have had great reliance on the fisheries resource in all aspects: as I mentioned, whaling; we're involved in sealing—hair seal, fur seal; the salmon industry; cod fishing; halibut fishing; herring fishing; and shellfish. These are very, very important to the survival of our people economically, culturally, and socially. My own community has always been involved in the fisheries scene.

[*Translation*]

terminé son exposé sur sa tribu et son histoire en matière de pêche et vous aura parlé des conséquences du programme de SPA sur celle–ci, j'aborderai certains des problèmes liés à l'entente Tsu–ma–uss sur la rivière Somass, puisque j'étais membre de l'une de ces Premières nations et aussi pêcheur. Je me suis également occupé des litiges entourant ces questions dans notre région et de tous ses problèmes. Je parlerai de tout cela.

Cela vous donne un aperçu de ce que contient notre mémoire. Nous répondrons aux questions mais nous commencerons par l'exposé. Je vais demander à Lillian Howard de vous présenter le sien.

Mme Lillian Howard (co–présidente, Nuu–chah–nulth Tribal Council): Merci, Richard. Merci, monsieur le président.

Je vais vous présenter la question sous un angle local et aussi de mon point de vue en tant que représentante politique de ma région au Nuu–chah–nulth Tribal Council.

Comme vous devez le savoir, les Premières nations Nuu–chah–nulth participent à l'élaboration de traités en Colombie–Britannique. Nous y participons tous très activement et nous étudions des mesures intérimaires dans certains secteurs, par exemple, celui de la pêche, parce que dans la région de Nuu–chah–nulth, nous dépendons beaucoup de la pêche et des ressources marines.

Nous cherchons donc à adopter des mesures provisoires dans le cadre des accords et nous considérons que nous traitons de gouvernement à gouvernement. C'est une position qu'ont très clairement affirmée les Premières nations Nuu–chah–nulth pour nos groupes des Premières nations au niveau du conseil tribal.

Dans ma région, la population est très peu nombreuse, mais nous pêchons sur un très grand territoire. Les communautés que je représente participent à la stratégie de pêche autochtone par le truchement du Nuu–chah–nulth Tribal Council.

Il est important d'insister sur le fait que la stratégie de pêche autochtone nous pose certains problèmes. Il faut, d'après nous, l'améliorer ou l'élargir. Mais je voudrais maintenant vous parler d'un cas purement local, qui s'est produit dans la localité d'où je viens. Cela vous donnera une idée de ce qui s'est passé sur la côte ouest de l'Île de Vancouver et de ce qui pourrait se passer à l'avenir si nous ne participons pas à tous les programmes de gestion conjoints du ministère des Pêches et Océans.

Je suis une Mowachaht. Je viens de la région de la Baie Nootka, où a débarqué le capitaine Cook en 1776. À l'époque de l'arrivée des Européens, mon peuple était réputé sur toute la côte ouest comme chasseur de baleine. Nous avions de grands chasseurs de baleines dans notre communauté.

Ainsi, historiquement, nous avons toujours compté sur la pêche, à tout point de vue: je viens de parler de la chasse à la baleine; nous avons également chassé le phoque—le phoque à poil et le phoque à fourrure; il y a l'industrie du saumon, la pêche à la morue, au flétan, au hareng et les mollusques. Tout cela est très, très important pour la survie de notre peuple économiquement, culturellement et socialement. Nous avons toujours pratiqué activement la pêche.

[*Texte*]

Unfortunately, by the 1950s a change had taken place in our community. Until the 1950s and the 1960s we were a very industrious, thriving community. We were basically self–sufficient. In the 1950s we had a fishing fleet of over 40 boats. However, by the 1960s we were down to two boats. By the time I was in my late teens we had two boats left. By the 1970s we didn't have one boat in our community, a community that overlooks the Pacific Ocean. We are very spiritually and culturally tied to the ocean and the lands in our respective area, and today we don't have one boat. Not one boat do we have in our community.

The Chairman: Why? What happened? Tell us what happened between the 1950s and today.

Ms Howard: The boats were owned by a company and the company went bankrupt. So we ended up losing all of the boats. There was no recourse, no compensation, nothing took place. You have to remember that at the time there was no relationship with First Nations peoples. The Department of Indian Affairs was supposed to be representing Indian people at the time but it did not do so. So there was basically no contact. Essentially, what happened was my community literally fell apart, and the consequences of that were devastating.

• 1000

We still feel the negative impacts as a result of the loss of our boats. Our people were very involved in the cannery and had established a co–op in their community. All of that was lost within ten years.

The negative impacts on our community were so bad that our families were relocated. The relocation of our people had a double negative impact. My own community became absolutely dysfunctional. We have all the social ills: alcohol abuse, family violence, sexual abuse, high unemployment and lack of education. Our people are victims of a lot of racism in the area we come from.

We became a very dysfunctional community in every sense of the word. The morale is down. There is a great cultural loss as a result of the loss of the boats and loss of access to the sea resources. We could not provide our own communities with the seafood needed for our cultural ceremonies, social ceremonies and celebrations. There was a significant decline as a result of the loss of the boats.

Our men became involved in the logging industry. At that time there was selective logging involved. However, as the years went by clear–cut logging came onto the scene and had a devastating impact on the environment in our region.

Those are a lot of the issues our people have to contend with today. It was not until the Nuu–chah–nulth Tribal Council entered into the alternative funding arrangement with the federal government that my own community saw some changes in the situation. Once the Department of Indian Affairs was out of the picture and our leadership became responsible for the management of our own affairs, we started to see some solutions and some hope.

[*Traduction*]

Malheureusement, autour des années cinquante, il y a eu une transformation dans notre communauté. Jusqu'aux années cinquante et soixante, nous étions un groupe prospère, très actif. Nous étions pratiquement autosuffisants. Dans les années cinquante, nous avions une flottille de pêche de plus de 40 bateaux. Mais au cours des années soixante, nous n'avions plus que deux bateaux. Vers la fin de mon adolescence, il ne nous restait que deux bateaux. Durant les années soixante–dix, nous n'avions pas un seul bateau dans notre communauté, alors que nous sommes sur l'océan Pacifique. Nous avons des liens spirituels et culturels très forts avec la mer et les terres dans notre région, et aujourd'hui nous n'avons même pas un bateau. Notre village n'a pas un seul bateau.

Le président: Pourquoi? Qu'est–il arrivé? Dites–nous ce qui s'est passé entre les années cinquante et maintenant.

Mme Howard: Les bateaux appartenaient à une société qui a fait faillite. Nous avons fini par perdre tous les bateaux. Il n'y a pas eu de recours, pas de compensation, rien. Il faut se rappeler qu'à l'époque, il n'y avait pas de relations avec les peuples des Premières nations. Le ministère des Affaires indiennes était censé représenter les Indiens à l'époque, mais il ne l'a pas fait. Il n'y a donc pratiquement pas eu de contact direct. En fait, ma communauté s'est littéralement désintégrée, et les conséquences ont été dévastatrices.

Nous ressentons toujours les effets négatifs de la perte de nos bateaux. Beaucoup d'autochtones travaillaient dans la conserverie et avaient établi une coopérative dans leur village. Tout cela a disparu en dix ans.

Les répercussions ont été si graves que nos familles ont déménagé, ce qui a eu un impact doublement négatif. Ma propre communauté s'est absolument disloquée. Nous souffrons de tous les maux sociaux: alcoolisme, violence familiale, abus sexuels, chômage élevé et manque d'éducation. Nous faisons l'objet de beaucoup de racisme dans notre région.

Nous sommes devenus tout à fait disfonctionnels, dans toute l'acception du terme. Le moral est au plus bas. C'est une perte culturelle pour nous que de ne plus avoir nos bateaux et de ne plus pouvoir accéder aux ressources marines. Nous ne pouvons même pas donner à nos communautés les fruits de mer nécessaires pour les cérémonies culturelles ou sociales et les fêtes. Il y a eu un déclin considérable à la suite de la perte des bateaux.

Nos hommes ont commencé à travailler dans l'industrie du bois. À l'époque, on faisait de la coupe sélective. Puis, au fil des années, la coupe à blanc a commencé à apparaître et elle a eu un impact dévastateur sur l'environnement dans notre région.

Voilà les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Ce n'est que lorsque le Nuu–chah–nulth Tribal Council a conclu l'entente de financement avec le gouvernement fédéral que la situation a commencé à changer. Une fois le ministère des Affaires indiennes a laissé la place, lorsque nos chefs sont devenus responsables de la gestion de nos affaires, nous avons commencé à entrevoir des solutions et à pouvoir espérer.

[*Text*]

With the control of the funding by our political office of the Nuu–chah–nulth Tribal Council and the Nuu–chah–nulth First Nations, the political, social and economic situations improved in my own community. That is a result of our people taking self–reliance into their own hands.

We have a lot of pride in our Nuu–chah–nulth First Nations Tribal Council office. They have put a lot of energy and time into improving the situation in my community. We see a lot of hope in terms of the Nuu–chah–nulth Tribal Council negotiating agreements with the Department of Fisheries and Oceans with respect to the fisheries resources. This has to be government–to–government–based.

Our Nuu–chah–nulth First Nations have to be dealt with in a very respectful manner because we as Nuu–chah–nulth have lived in the regions we come from for up to 11,000 years. We have a responsibility to look after the lands and oceans we come from. We have a strong spiritual tie there and a very strong responsibility.

In my area, given the horrendous situation our people have had to live with over the past 30 years, we are still willing to develop co–existence plans in terms of sound management in our region. It must be done with respect for the people of the land and with respect for the environment, the oceans and lands in the area.

[*Translation*]

À partir du moment où le bureau politique du Nuu–chah–nulth Tribal Council et des Premières nation Nuu–chah–nulth a commencé à contrôler le financement, la situation politique, sociale et économique s'est améliorée dans ma communauté. C'est parce que notre peuple a pris en main son propre développement.

Nous sommes très fiers du bureau du Conseil tribal des Premières nations Nuu–chah–nulth. Ses membres ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'amélioration de la situation. Nous avons bon espoir de voir le Nuu–chah–nulth Tribal Council négocier des accords avec le ministère des Pêches et des Océans sur la pêche. Nous devons traiter de gouvernement à gouvernement.

Les Premières nations Nuu–chah–nulth doivent être traitées avec beaucoup de respect parce que nous vivons dans ces régions depuis 11 000 ans. Nous sommes responsables de la garde des terres et des mers où nous vivons. Des liens spirituels très forts nous unissent à elles et nous avons de très grandes responsabilités.

Dans ma région, étant donné la situation terrible dans laquelle nous avons dû vivre pendant les 30 dernières années, nous sommes toujours prêts à établir des plans de coexistence en ce qui concerne la gestion durable de la région. Cela doit être fait dans le respect des gens de notre contrée et dans le respect de l'environnement, des mers et des terres de l'endroit.

• 1005

So now we as a community have some hope in the Aboriginal Fisheries Strategy in terms of assisting in developing mechanisms where some sound joint management practices can take place. We're also looking at getting back into the fisheries scene because the fisheries are an economic base that is held very dear to us. That is where our minds and our souls are, with the fisheries and oceans resources.

Nous espérons donc que la stratégie de pêche autochtone nous aidera à mettre au point des mécanismes de gestion conjointe. Nous espérons aussi pouvoir reprendre la pêche parce que c'est une base économique à laquelle nous tenons beaucoup. La pêche et les ressources de la mer, c'est notre identité, notre âme.

We want to be involved in the joint fisheries management, enhancement, habitat protection, and conservation. Because of our large geographic area and our small population, and with the limited amount of money the Nuu–chah–nulth Tribal Council receives, we have a very difficult time in terms of the kinds of operations the communities want to get.

Nous voulons participer à toutes les activités conjointes concernant la pêche, la gestion, la valorisation, la protection de l'habitat et la conservation. Comme notre territoire géographique est très étendu et notre population peu nombreuse, et qu'en plus le Nuu–chah–nulth Tribal Council a des ressources financières limitées, il nous est difficile de savoir exactement quelles opérations confier aux communautés.

Now I am speaking for the whole region. Like any other community, we have up to 70% to 80% unemployment in our region. So the economic opportunities, if the financial situation could be improved, would really help finance our area in terms of the financing of fish hatcheries, enhancement programs, etc.

Je parle maintenant de toute la région. Comme les autres, nous avons de 70 à 80 p. 100 de chômage dans notre région. Ainsi, si la situation financière pouvait s'améliorer, les débouchés économiques nous aideraient à financer des écloseries de poissons, des programmes de valorisation, etc.

At this point I am going to close and pass to one of my colleagues. Thank you very much.

Je voudrais m'arrêter là et passer la parole à un de mes collègues. Merci beaucoup.

The Chairman: I have a bunch of questions that I would like to ask you, but I am going to wait until all the presentations are finished.

Le président: J'ai plusieurs questions à vous poser, mais je vais attendre que tous les exposés soient terminés.

Mr. Watts: The Tsu–ma–uss is a committee comprised of the two tribes on the Somass River, the Tseshaht and Opetchesaht tribes. They are the only two tribes on that river, and they chose to join forces, as it were, for the purpose of negotiating fisheries agreements.

M. Watts: Le Tsu–ma–uss, c'est un comité composé des deux tribus de la rivière Somass, les Tseshaht et les Opetchesaht. Ce sont les seules tribus sur cette rivière et elles ont décidé d'unir leurs forces pour négocier les ententes de pêche.

We have a long history of involvement with the DFO. I am a relatively young person, but as a child fishing on that river with my parents and with our tribe, the relationship we had with the Department of Fisheries and Oceans was based on the

Nous travaillons avec le ministère des Pêches et des Océans depuis bien longtemps. Je suis relativement jeune, mais alors que j'étais enfant et que je pêchais dans cette rivière avec mes parents et notre tribu, le ministère des Pêches et des Océans

[*Texte*]

assumption that we were wards of the court, or the court of Canada, I should say. I say that without any hesitation because my recollection of our fishing was that there was a guy there with a uniform on all the time. He actually took our fish and chopped the tails and noses off to make sure everybody knew they were Indian fish. That was not the real reason. The real reason was they wanted to keep track so they could make sure they would not be illegally sold. That was the real reason. But everybody uses other things. They wanted to make sure that it was identified clearly as being an Indian fish.

Of course, our people were not silly or stupid. They got around that very easily by fishing by the guise of night, and what have you, to ensure that did not happen. I say that without any hesitation because we are not ashamed of the fact that we have been supporting ourselves through the sale of fish ever since contact. And we did it before contact, so it was not a new game for us.

There have been suggestions by some people that our people have no history of trading and bartering in the salmon area, but I want to assure everybody here that it was well known among our people that there was trading between First Nations long before contact ever happened, even to the point where fish were dried and transported across this country for great lengths, great miles, and great areas to trade with other First Nations.

I mentioned earlier that if you take a look at some of your papers in your museums you will readily see that the early settlers realized our skill in trading. They had firsthand knowledge because that was one of the first things they did.

• 1010

I am trying to remember the captain's name or what the name of the ship was. He actually wrote it down in his journal that he was not just surprised at but actually quite impressed with the trading skills of the First Nations people of the day. They could not get anything for nothing. They were obviously people well aware of the value of the goods they had and they used that skill to get the tools and the different utensils that were aboard those ships. He made a note in his journal that he was quite surprised to find that skill was there and that it was as developed as it was. Without contact. . .this was a skill that was developed long before they showed up, and he noted that.

I mentioned earlier the area of management, what our people did in terms of how they managed fisheries. I just wanted to point out some of the things that have been passed on to us in terms of how management took place. In the spawning season males were targeted species. We are not saying we did not take females. We did and utilized the eggs for eating, but only to the point at which we needed it at that time.

People knew when there were spring fish or trapping fish which fish to take and how much to take. That is what the fish traps were all about; you could do selective harvesting. There is no doubt that our people were very involved in that process, even to the point of the spawning grounds.

[*Traduction*]

semblait considérer que nous étions des pupilles de la Nation ou, plus précisément, de la Couronne du Canada. Je dis cela sans hésiter parce que je me rappelle que lorsque nous pêchions, il y avait tout le temps un bonhomme en uniforme à côté de nous. Il prenait nos poissons et leur coupait la tête et la queue, pour que tout le monde sache que c'était du poisson indien. Ce n'était pas la vraie raison. En fait, il voulait pouvoir suivre la trace et être sûr que le poisson ne serait pas vendu illégalement. C'était ça la vraie raison. Mais l'on dit toujours autre chose. Il voulait être sûr que l'on sache tout de suite que c'était du poisson indien.

Naturellement, nous n'étions pas complètement idiots ou imbéciles. Nos pêcheurs ont contourné cela très facilement en allant pêcher la nuit, par exemple, pour éviter que cela se produise. Je le dis sans hésitation parce que nous n'avons pas honte d'avoir vendu du poisson pour subvenir à nos besoins. Nous l'avons toujours fait, depuis le premier contact avec les Européens, et comme nous le faisions déjà avant, ce n'était pas nouveau pour nous.

Certains semblent dire que notre peuple n'a pas toujours pratiqué le commerce ou l'échange du saumon, mais je tiens à vous l'assurer, tout le monde sait bien chez les autochtones que les Premières nations faisaient du commerce bien avant l'arrivée des Européens, à tel point que le poisson était séché et transporté sur de grandes distances dans tout le pays à travers de vastes territoires, pour commercer avec d'autres Premières nations.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, si vous regardez certains des documents qui se trouvent dans vos musées, vous allez voir que les premiers colons se sont rendus compte de nos talents en matière de commerce. Ils le savaient d'autant mieux que c'est l'une des premières choses qu'ils ont faite.

J'essaie de me souvenir du nom du capitaine ou du nom du bateau. Il a même écrit dans son journal qu'il n'était pas seulement surpris mais aussi assez impressionné de voir les talents commerciaux des membres des Premières nations de l'époque. Ils ne pouvaient rien avoir pour rien. C'était des gens qui manifestement connaissaient bien la valeur de ce qu'ils avaient et ils se servaient de ce talent pour obtenir les outils et les différents ustensiles qui se trouvaient à bord des bateaux. Il a noté dans son journal qu'il était très étonné de voir que le sens du commerce existait ici et qu'il était aussi développé. Sans contact. . . c'est un talent qui s'est développé bien avant leur arrivée, c'est ce qu'il avait noté.

J'ai parlé tout à l'heure de la gestion et de la façon dont notre peuple avait géré la pêche. Je voudrais vous parler de ce qui nous a été transmis au sujet des pratiques de gestion. Au cours de la saison du frai, c'était les mâles qui étaient visés. Cela ne veut pas dire que nous ne prenions pas les femelles. Nous les pêchions et nous mangions les oeufs, mais seulement dans la mesure de nos besoins à l'époque.

Les gens savaient quand il y avait du poisson au printemps ou quel poisson prendre avec les pièges et en quelle quantité. C'est à cela que servaient les pièges à poisson; on pouvait être sélectif. Il est évident que c'est un processus que les autochtones connaissaient très bien, même pour ce qui est des zones de frai.

[*Text*]

I am going to go back to a story that was told to me personally in a group setting. One of the elders was telling about one of the ways they got male fish to come out of a school of fish. It was very simple. A stone attached to a string was taken and dropped to the bottom. It was simply tapped against another stone at the bottom of the stream. I am not trying to be chauvinistic here, but males being what they are in terms of protecting females, the males would come to see what the disturbance was so as to make sure there wasn't something wrong. Once the male came out of the school, it was taken. That is one of the methods they used to separate fish.

They were very skilled and very aware of what was going on in terms of spawning and the requirements that were needed for spawning purposes. That is just an example of some of the things that our people have talked about, our history, in terms of management and looking after those fisheries.

Our location is no accident. We are at the mouth of the river for a very good reason. It is around that fishery.

The Chairman: Where is the river?

Mr. Watts: The river is in the central portion of Vancouver Island.

Our tribe originally started in the Barkley Sound area and moved inwards. As a matter of fact, history will show that there were some wars around that whole issue of where we are now. That is something I personally know.

The reason we are there is those fisheries. Remnants of fish traps are there today at fish weirs, and there were people dredging the canal and the area who knew that they were tearing up old fish traps as they were building booms and what have you in that area. There are people alive today who actually saw some of the old traps and know where they were. It is well documented in history.

It should be noted that the traps and weirs are not there today. A great deal of lobbying pressure was put on by the commercial fishery to have those things removed because they were seen as a threat to conservation. We could not understand it at the time. Our people could not understand it, but it was portrayed that way.

Of course I think history will note that we believe some people didn't want to compete with us in regard to that fishery. They saw us as taking something from them. I just wanted to point that out.

Our people were heavily involved in the early years with the commercial fishery because of their expertise. They knew where all the best fishing sites were. They knew how to get to them. They knew how to navigate the waters in that area. Our people were very involved in that fishery.

• 1015

Things changed in Port Alberni. We shifted to logging and people did not have to leave home for great lengths of time to go fishing and make a living. They could stay home and work in an industry that was at their front door. So it is pretty easy to see how that transition took place.

[*Translation*]

Je vais vous répéter une histoire que l'on m'a racontée personnellement dans un groupe. L'un des anciens racontait de quelle façon ils incitaient les mâles à sortir d'un banc de poissons. C'était très simple. On faisait tomber au fond une pierre attachée à une ficelle. On la cognait contre une autre pierre au fond du cours d'eau. Je ne veux pas être sexiste, mais les mâles étant ce qu'ils sont pour ce qui est de la protection des femelles, ils venaient voir d'où venait le bruit pour être sûr que tout allait bien. Une fois sorti du banc, le mâle était capturé. C'est avec de telles méthodes que l'on séparait le poisson.

Ils étaient très forts et savaient exactement comment se faisait le frai et ce qui était nécessaire à la reproduction. C'est simplement un exemple de ce que l'on raconte, de notre histoire, en ce qui concerne la gestion et le maintien de la pêche.

Ce n'est par hasard que nous nous trouvons à l'embouchure de la rivière. C'est à cause de la pêche.

Le président: Où se trouve la rivière?

M. Watts: Dans la partie centrale de l'Île de Vancouver.

À l'origine, notre tribu est partie de la baie Barkley et s'est déplacée vers l'intérieur. En fait, l'histoire montre qu'il y a eu des guerres à propos de la zone où nous nous trouvons maintenant. Je le sais personnellement.

Nous sommes là à cause de la pêche. On trouve aujourd'hui des débris de pièges à poisson dans les parcs de pêche et ceux qui ont dragué le canal et le secteur se sont aperçus qu'ils démolissaient de vieux pièges à poisson en construisant des estacades et différentes choses dans la région. Il y a encore aujourd'hui des gens qui ont vu certains des anciens pièges et qui savent où ils se trouvent. C'est un fait historiquement reconnu.

Il faut rappeler que les pièges et les parcs à poisson ne sont plus là. Les pêcheurs commerciaux ont exercé beaucoup de pression pour les faire supprimer parce qu'ils les considéraient comme une menace à la conservation. Nous n'avons pas compris pourquoi à l'époque. Les gens de notre peuple n'ont pas compris, mais c'est ainsi que l'on a présenté les choses.

En fait, on le reconnaîtra sans doute, il y a des gens qui ne voulaient pas de nous comme concurrents dans cette pêche. Ils pensaient que nous leur enlevions quelque chose. Je tenais à le dire.

Au début de la pêche commerciale, les autochtones ont joué un rôle actif en raison de leur expertise. Ils connaissaient les meilleurs lieux de pêche. Ils savaient comment y arriver. Ils savaient naviguer dans les eaux du secteur. Les autochtones ont été très actifs dans cette pêche.

Les choses ont changé à Port Alberni. Nous nous sommes tournés vers l'industrie du bois et il n'a plus été nécessaire de partir longtemps à la pêche pour gagner sa vie. On pouvait rester à la maison et travailler dans une industrie qui se trouvait à deux pas. Il est donc facile de comprendre comment s'est fait cette transition.

[*Texte*]

A lot of our people stayed in the commercial fishery, but that fishery was largely controlled by the big companies. Most of them were in hock to those companies. All their lives they owed money to the company for their boats. Our people never seemed to own boats. The company seemed to own the boats.

I don't think our people experience that by themselves. I am sure a lot of non–Indian commercial fishermen understand the relationship between big companies and themselves.

There have been a number of times in my lifetime where we got into confrontations with the Department of Fisheries and Oceans around our fishing rights. We were told that we did not have any rights, that the government was doing this out of the kindness of their hearts. We argued that point and ended up in courtrooms because of it.

We went out and exercised those rights. We were subsequently charged and ended up in courtrooms and in jail in a couple of cases. But we stood fast and we maintained that we were not a threat to anybody's livelihood or to the fishery, and that we had a long history of managing the fishery and were as concerned, if not more concerned, about it than were other people.

We ended up with over 300 charges being laid against our people around those very issues. A handful of us were chosen to go to court—myself included—to face some 19 charges. We were found not guilty, largely based on our rights and the Constitution Act of Canada, 1982, especially subsections 35.(1) and 35.(2).

That is what led us up to where we are today. We had a few more court cases after that which clarified what subsection 35.(1) is supposed to mean.

The other point I want to make in regard to this is this notion of equality around our people and our rights, based on race. As we sit something called the Pacific Salmon Treaty is being negotiated between the Americans and Canadians. I do not hear any cries about the Americans being white people or it being based on race. I hear people talking about a treaty being negotiated between two nations.

That is my understanding of our history with Canada. When the colonizers and settlers came to our areas, they told our chiefs that as long as the grass is green, the rivers flow and the sun shines, you people will be allowed to fish, hunt and gather as you always have. It was a recognition of our chiefs and their resources.

The sun is still shining, although it is a little harder to see on some days. The rivers are still flowing. They may not be the same colour, but we think and the courts have said that those rights exist. It is not based on race, it is based on an agreement between nations.

Canada has agreements with countries all over the world in regard to nuclear arms, to trade and and to all kinds of other issues. . .the Migratory Birds Convention Act. We don't hear cries of race involved in those treaties, but somehow it applies to us. We take exception to that, because that is not our understanding of history in this country.

[*Traduction*]

Beaucoup d'entre nous ont continué à pratiquer la pêche commerciale, mais elle était en grande partie contrôlée par les grandes entreprises. La plupart des pêcheurs devaient de l'argent à ces entreprises. Toute leur vie, ils ont dû de l'argent à la compagnie pour leurs bateaux. On dirait qu'ils n'ont jamais été propriétaires de leurs bateaux. Les bateaux appartenaient à la compagnie.

Je ne crois pas que ce soit un cas unique. Je suis sûr que beaucoup de pêcheurs commerciaux non Indiens comprennent très bien les rapports avec les grandes entreprises.

Il nous est arrivé à plusieurs reprises d'être en conflit avec le ministère des Pêches et des Océans à propos de nos droits de pêche. On nous a dit que nous n'avions aucun droit, que le gouvernement faisait tout cela par pure gentillesse. Nous avons contesté cela et nous nous sommes retrouvés devant les tribunaux pour régler la question.

Nous avons décidé d'exercer ces droits. On nous a ensuite accusés et nous nous sommes retrouvés devant les tribunaux et en prison dans certains cas. Mais nous avons tenu bon et nous avons maintenu que nous nous représentions pas de menace pour la pêche ou la subsistance de qui que ce soit, que nous assurions la gestion de la pêche depuis toujours et que c'était un domaine extrêmement important pour nous, sans doute plus que pour les autres.

En fin de compte, plus de 300 accusations ont été portées contre nous sur cette question. Une poignée d'entre nous a été choisie pour comparaître devant le tribunal—dont moi—pour faire face à quelque 19 accusations. Nous avons été jugés innocents, essentiellement en raison de nos droits et de la Loi constitutionnelle du Canada de 1982, particulièrement des paragraphes 35.(1) et 35.(2).

C'est ainsi que nous avons abouti là aujourd'hui. Il y encore eu par la suite quelques arrêts du tribunal précisant le sens exact du paragraphe 35.(1).

Je voulais par ailleurs dire un mot de cette notion d'égalité pour notre peuple et nos droits, du fait de la race. Des Américains et des Canadiens négocient actuellement un traité concernant le saumon du Pacifique. Je n'ai entendu personne se plaindre que les Américains étaient blancs ou que c'était à cause de la race. J'entends parler d'un traité qui serait négocié entre les deux pays.

C'est ainsi que je comprends notre histoire avec le Canada. Lorsque les colonisateurs et les colons sont arrivés dans nos régions, ils ont dit à nos chefs que tant que l'herbe serait verte, que les rivières couleraient et que le soleil brillerait, nous aurions le droit de pêcher, de chasser et de pratiquer la cueillette comme nous l'avons toujours fait. On reconnaissait ainsi la légitimité de nos chefs et l'importance de leurs ressources.

Le soleil brille toujours, quoiqu'il soit un peu plus difficile à voir parfois. Les rivières coulent toujours. Elles n'ont peut–être pas la même couleur mais pour nous, ces droits existent, et les tribunaux l'ont confirmé. Ce n'est pas du fait de la race mais en raison d'un accord conclu entre pays.

Le Canada a conclu des ententes avec de très nombreux pays sur les armes nucléaires, le commerce et toute sorte de questions. . . la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs. Personne ne parle de race à propos de ces traités, mais il semble que ce soit différent pour nous. Nous ne sommes pas d'accord là–dessus parce que ce n'est pas ainsi que nous comprenons l'histoire de ce pays.

[*Text*]

The idea of equality comes up quite a bit. It should be made abundantly clear to people that we want people to tell us where this equality thing jumps in. Where does it start and where does it end? What does it mean?

• 1020

We didn't have the right to vote until 1961. So we had no say in all these things that happened to us. As a matter of fact, in the late 1800s and early 1900s it was illegal for our people to own land, other than the reserves we were living on. This didn't just apply to us; it applied to Chinese immigrants also.

We didn't have the right to vote. We couldn't hire lawyers. We couldn't gather to talk about the land question and the things that evolved from that. That would have involved things like fishing rights, hunting and gathering and what have you. In the early 1900s that was made illegal. It was illegal for lawyers to act on our behalf on those issues. We couldn't gather in a crowd of more than three and say anything about the land question.

Our potlatches were outlawed. I believe that act wasn't repealed until 1951. Our whole way of life all of a sudden became illegal. It was our parents who were dragged by police officers to residential schools, where they were beaten for speaking their language. That's our history.

We'd like to ask people where this equality thing comes in. Where were these people that are talking about equality today? Where were they when that was happening? That was going on up until the mid–1970s. Why is this cry of equality suddenly coming up now?

I think it's a shallow response to something that needs to be corrected in this country. It's a denial of the history of this country around our people. I think the courts have made it very clear some of these issues have to be resolved through the political process.

Up until 1888 it was recognized our people had a right, as it were, using your own language, to barter and sell fish caught in our areas. In 1888 an act made that illegal due to pressure from the industry. It was seen as a lucrative industry and resource. Somehow they had to get the Indians out of the way. There's no other way I can portray it. It's the way I understand it to have happened.

It bothers us a great deal. We have this whole notion that somehow equality is that we aren't on a level playing field. I say that without hesitation, and I use that quite commonly when I am making presentations.

Even today as we sit, we have a hard time swallowing that criticism of this whole thing, this subsection 35(1) and the AFS program. For two years in a row we've had an agreement on sales and a pilot project in the Somass River. It's always had a number attached to it. If there's an abundance of fish, then there's more than has been projected by DFO biologists. The commercial sector gets an increase. The sports sector enjoys that abundance. People who signed these agreements are cut off at the number. They don't get to share in the abundance.

[*Translation*]

L'idée d'égalité revient souvent. Il faut que ce soit bien clair, nous voulons que l'on nous dise à partir de quand on peut parler d'égalité. Où commence l'égalité et où s'arrête–t–elle? Qu'est–ce que cela signifie?

Nous n'avons eu le droit de vote qu'en 1961. Nous n'avions donc rien à dire sur tout ce qui nous arrivait. En fait, à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, les Indiens ne pouvaient pas être légalement propriétaires d'une terre, en dehors des réserves où ils habitaient. Cela ne s'appliquait pas seulement à nous mais aussi aux immigrants chinois.

Nous n'avions pas le droit de vote. Nous ne pouvions pas engager d'avocat. Nous ne pouvions pas nous réunir pour parler de la question des terres et de tout ce qui en découlait, comme par exemple, les droits de pêche, la chasse, la cueillette, etc. Au début des années 1900, c'est devenu illégal. Il était illégal pour des avocats de nous représenter à propos de ces questions. Nous ne pouvions nous réunir en groupe de plus de trois personnes pour parler de la question des terres.

Nos potlaches ont été interdits. Je crois que la Loi n'a été abrogée qu'en 1951. Tout d'un coup, tout notre mode de vie est devenu illégal. Nos parents ont été traînés par des agents de police dans les écoles résidentielles où on les battait parce qu'ils parlaient leur langue. C'est cela notre histoire.

Nous voudrions bien savoir où commence l'égalité. Où étaient toutes ces personnes qui parlent d'égalité aujourd'hui? Où étaient–elles lorsque tout cela s'est produit? Cette situation a continué jusqu'au milieu des années soixante–dix. Pourquoi demande–t–on tout d'un coup l'égalité maintenant?

Je trouve que l'on ne peut répondre ainsi à une situation qui doit être rectifiée. C'est une façon de nier l'histoire de notre peuple. Les tribunaux ont déclaré très clairement que certains de ces problèmes devraient être réglés par la voie politique.

Jusqu'en 1888, on reconnaissait que notre peuple avait le droit, comme on le dit dans votre langue, de marchander et de vendre du poisson pêché dans nos zones. En 1888, à la suite des pressions exercées par l'industrie, une loi nous l'a interdit. On considérait en effet que c'était une industrie et une ressources très lucrative. Il fallait donc se débarrasser des Indiens. Il n'y a pas d'autre façon de le dire. C'est ainsi que les choses se sont passées.

Cela nous ennuie beaucoup. Nous avons l'impression que l'égalité signifie en quelque sorte que nous ne sommes pas sur le même pied. Je le dis sans hésiter et c'est une image que je reprends souvent dans mes exposés.

Encore aujourd'hui, il nous est difficile d'accepter les critiques sur tout cela, le paragraphe 35(1) et le programme de SPA. Voilà deux années consécutives que nous avons une entente concernant les ventes et un projet pilote sur la rivière Somass. Il y a toujours un certain contingentement. Si le poisson est abondant, s'il y en a plus que les biologistes de MPO ne l'avaient prévu, le secteur commercial bénéficie d'une augmentation. Les pêcheurs sportifs profitent de cette abondance. Ceux qui ont signé les ententes sont limités à la quantité fixée. Ils n'ont pas leur part de cette abondance.

[*Texte*]

Prior to the mid–1980s we fished according to a fishing plan that took us from point A to point B. We had so many days to fish and gear types and that kind of thing. We agreed to those things. Now all of a sudden we're fishing to a number. Sometimes we hit that number before this date shows up.

We've always argued we want a harvest share based on a percentage or something that at least recognizes a fishing plan that goes from point A to point B and isn't based solely on a number because that works against us. It doesn't apply to everyone else but it applies to us.

So we say yes, we want some of that equality. Give it to us. Let us share in the abundance. We've said we'll share in the bad times, we'll share in the average times, and we'll share in the good times. That's always been our history in the past and why isn't good enough today? So the equality question is something we have a really hard time swallowing.

The other thing is displacement of everyone else, displacement of commercial fishermen, displacement of the sport fishery. I'd like somebody to get up and show me where one person has been displaced in the Alberni Valley because of our fishery.

• 1025

The only thing that was ever agreed to at a base rate was what our traditional fishery had been catching. In fact what happened was the legalization of the so–called food fishery for sale. We have said all along you must accept the notion that our right includes the right to barter.

The starting point was at 3% and we did not understand. If we wanted to go above that it came out of something called the buy–back scheme. It should be pointed out that our people have never been compensated for their losses. Nobody has offered us a compensation package or adjustment program. We ended up with relief cheques, social welfare and all the abuse and social problems that came with it.

It's an emotional issue, but it's reality. The suicide rate for our teenagers is ten times the national average. There is drug and alcohol abuse, abuse in the homes, poor housing, unemployment and poverty in our everyday lives. It's not some theoretical problem we have to deal with; it's there and it's real.

Those are some of the issues we wanted to talk about. According to the AFS scheme, no one was to be displaced unless it was voluntary. With regard to the buy–back program, I'm not saying for a minute we've accepted the notion that everyone is to be compensated. If there are too many people out there chasing too few fish then the government has an obligation to deal with it. That's all there is to it. How they do that I suppose is their business. Everybody has to be involved and have some say in how it's going to be done. Many people we know in the industry have agreed there has to be something done about it.

Later on licensing is going to be talked about in some depth by one of my colleagues, so I'll leave that to him.

[*Traduction*]

Avant le milieu des années quatre–vingt, nous pêchions selon un plan de pêche qui allait du point A au point B. Nous avions droit à tant de jours de pêche, à tels engins de pêche, etc. Nous avons accepté. Maintenant, tout d'un coup, on parle de quantité. Parfois, nous atteignons le nombre fixé avant la date prévue.

Nous avons toujours dit que nous voulions notre part des prises selon un pourcentage ou une formule qui nous reconnaisse au moins un plan de pêche allant du point A au point B et qui ne soit pas basé uniquement sur les quantités, parce que cela est contraire à nos intérêts. Tous les autres bénéficient d'une formule différente, pas nous.

Donc nous disons oui, nous voulons une part de cette égalité. Donnez–la–nous. Permettez–nous de profiter de l'abondance. Nous avons dit que nous allions partager dans les moments difficiles, nous allons partager en temps normal et nous partagerons en période d'abondance. C'est toujours ce qui s'est passé durant notre histoire, pourquoi ne serait–ce plus suffisant aujourd'hui? Nous avons donc vraiment beaucoup de mal à avaler la question de l'égalité.

Il y a également la question du déplacement de tous les autres, le déplacement des pêcheurs commerciaux, celui des pêcheurs sportifs. J'aimerais bien que quelqu'un me montre une personne qui aurait été déplacée dans la vallée de l'Alberni à cause de notre pêche.

La pêche, comme mode de vie, est la seule chose qui ait jamais fait l'unanimité. En fait, ce qui est arrivé, c'est qu'on a légalisé la vente du produit de la pêche de subsistance. Nous avons toujours dit qu'il faut accepter la notion que notre droit englobe le droit de faire le commerce du poisson.

Au départ, le pourcentage était de 3 p. 100 et nous ne comprenions pas. Au–dessus de ce pourcentage, c'est le programme de rachat qui s'appliquait. Je dois vous signaler que nous n'avons jamais été dédommagés de nos pertes. Personne ne nous a jamais offert un programme d'indemnisation ou d'adaptation. Nous avons fini par dépendre de l'assistance sociale et nous nous sommes retrouvés avec toutes sortes de problèmes sociaux et d'abus.

C'est une question où les sentiments entrent beaucoup en jeu, mais c'est la réalité. Le taux de suicide chez nos adolescents est 10 fois plus élevé que la moyenne nationale. L'abus des drogues et de l'alcool, la violence familiale, un logement inadéquat, le chômage et la pauvreté font partie de notre vie de tous les jours. Ce n'est pas d'un problème théorique dont je vous parle, mais d'un problème véritable avec lequel nous sommes aux prises.

Ce sont là certaines des questions dont nous tenions à vous parler. Selon la SPA, personne ne devait être déplacé, à moins que ce soit volontairement. Pour ce qui est du programme de rachat, vous ne me ferez jamais dire que nous avons accepté le principe selon lequel tout le monde doit être indemnisé. S'il n'y a pas assez de poissons pour tout le monde, alors le gouvernement doit intervenir. Un point, c'est tout. C'est à lui aussi de décider comment il va s'y prendre. Tout le monde doit avoir son mot à dire sur la façon de procéder. Nous connaissons bien des gens dans l'industrie. Ils sont d'accord pour dire qu'il faut faire quelque chose.

Tantôt, un de mes collègues va vous parler des permis, et je n'aborderai donc pas cette question.

[*Text*]

There have been benefits in terms of economics in our community. We realized some $1.2 million in direct sales to the fishermen in regard to that agreement on the Somass River. We realized a net profit in the first year of some $100,000 in 1992 and $150,000 in 1993. That money went right back into the fishery. I don't know of any other processor or buyer that does that. We do it because we have our own processing facility.

Our share of the $1.5 million that was allocated to our tribal council helped pay for guardians and salmon enhancement workers. We are very involved in those areas. We have a history of managing our fishery. There have been suggestions that we should not be allowed to manage it because we are all one big family, but we have been managing our fishery for thousands of years.

We are not going to sink to the level of criticizing DFO guardians because they are not Indians. The reality is that someone has to manage the fishery. We have a history of managing it and DFO has a history of managing it. Let's appreciate that and accept it. Let's not add to the race war. We don't need that in this day and age. We just need to understand and appreciate each other's involvement in those areas.

We have provided those sales. Some $250,000 was spent on shore workers that we created and was not there prior to this AFS agreement. These people didn't have employment. The local fish plant in Port Alberni owned by one of the companies is virtually shut down most of the time, so our people finally got some employment under this program.

The average income for a fisherman was $8,000 for four months. Nobody is making a huge living out of that, but it's an income our people appreciate. For those four months our unemployment rate goes from approximately 70% down to between 5% and 10%.

• 1030

We obviously see a need for expansion in terms of not just salmon but other fisheries. But those were some of the things that we have where all that money was reinvested back into the fishery.

On the downside though, as I mentioned earlier, we need to talk about harvest rate or a share of the harvest on a percentage basis or something like that, which reflects our fishery with regard to the strength of the runs, whether it be weak, average, or strong that we would be involved in on the basis of that run not on the basis of some fixed figure, as it were.

It was not said before when we were fishing on a fishing plan that we were taking fish from anyone, as has been suggested. Why should it be the case under the AFS program? The point is we should still have that flexibility in terms of the strength of the runs.

There needs to be more money put into the area of co–management, or management per se of the fishery. The $1.5 million is for our 14 tribes, and I think Lillian Howard tried to point out earlier that it isn't enough to do the work that has to

[*Translation*]

Il y a eu des avantages sur le plan économique dans notre collectivité. Nos ventes directes aux pêcheurs ont représenté quelque 1,2 million de dollars en ce qui concerne l'accord sur la rivière Somass. Nous avons réalisé un profit net de 100 000$ la première année, c'est–à–dire en 1992, et de 150 000$ en 1993. Nous avons réinvesti cet argent directement dans les pêches. Je ne connais aucune usine de transformation ni aucun acheteur qui en fait autant. Nous le faisons parce que nous avons notre propre usine de transformation.

La part des 1,5 million de dollars qui a été allouée à notre conseil tribal a servi à payer les gardes et les préposés à la mise en valeur des salmonidés. Nous sommes très actifs dans ces secteurs. Nous avons toujours géré nos pêches. Certains ont dit que nous ne devrions pas être autorisés à les gérer parce que nous faisons tous partie de la même grande famille, mais cela fait des milliers d'années que nous gérons nos pêches.

Nous n'allons pas nous abaisser au point de critiquer les gardes du Ministère des pêches parce que ce ne sont pas des Indiens. Le fait est que quelqu'un doit se charger de la gestion. Nous nous sommes toujours occupés de gestion et le Ministère des pêches aussi. Prenons–en acte et acceptons cette réalité. Évitons de faire de la discrimination raciale. Cela ne ferait qu'aggraver les problèmes de tout le monde. Contentons–nous de comprendre et d'apprécier notre contribution respective dans ces secteurs.

Nous sommes à l'origine de ces ventes. La somme de 250 000$ a permis de financer la création d'emplois pour les travailleurs à terre qui n'existaient pas avant la SPA. Ces gens n'avaient pas de travail. L'usine de transformation de Port Alberni est presque toujours fermée, et nos membres ont donc pu enfin travailler grâce à ce programme.

Le revenu moyen d'un pêcheur était de 8 000$ pour quatre mois. Ce n'est pas mirobolant, mais c'est un salaire que bien des gens sont contents d'avoir. Pendant ces quatre mois, notre taux de chômage passe d'environ 70 p. 100 à 5 ou 10 p. 100.

De toute évidence, il faut que la pêche prenne de l'expansion, et pas seulement la pêche au saumon. Il reste que ce sont certaines des choses que nous avons obtenues parce que cet argent a été réinvesti dans les pêches.

Malheureusement, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous devons aussi parler du taux de prises ou du pourcentage des prises, qui devrait correspondre selon nous à l'importance de la remontée, selon qu'elle est faible, moyenne ou forte, au lieu d'être établi sur une base fixe.

Personne n'a jamais dit auparavant, comme on le laisse entendre, que nous volions du poisson à quelqu'un d'autre lorsque nous pêchions selon un plan de pêche. Pourquoi est–ce que ce devrait être le cas avec la SPA? Le fait est que nous devrions continuer à avoir une certaine marge de manoeuvre, selon que les remontées sont plus ou moins bonnes.

Il faudrait que plus d'argent soit investi dans la cogestion ou dans la gestion comme telle des pêches. La somme de 1,5 million de dollars doit être répartie entre nos 14 tribus et je pense que Lillian Howard a essayé de vous faire comprendre

[*Texte*]

be done in our areas. I believe in my nation at least it works out to just over $100,000 or $125,000 we have received, but we have four guardians and two people working full–time on salmon enhancement. As well, we have a biologist on staff to help us in these areas. My only point is there is just not enough money there to do the work we have to do. We need to expand the sales part of it or the base of it so that we can move more money into these areas.

It wouldn't be at the expense of anyone else. As a matter of fact, the more enhancement and management we do I think everybody benefits. For instance, if we release more coho into the system we are the last ones to catch those fish. The commercial and the sport people are intercepting those fish on their way back to our river. So everyone benefits from those fish, from that enhancement. It is not just us.

I find it hard to believe people wouldn't agree with the sale part of it. How can they say they agree with enhancement and rebuilding, and our being involved in that, and then on the other hand say they do not think we should enjoy the benefits of that. It does not seem to make a heck of a lot of sense to me. It's a shallow, not–thought–out argument as far as I am concerned. So we need to do a lot more in terms of rebuilding those resources and enhancing those resources.

I just wanted to point out too that prior to the AFS program we always had these people fighting the things we have been involved in. I am going back a few years to a thing called the Pacific Defence Alliance. When the media first got hold of this struggle we were involved in around the fishery it became a big media event. We didn't create that media event; the media created it. However, people became so concerned they formed things called the Pacific Defence Alliance, the Save the Salmon Societies, and all these other organizations. But they were pretty well the same faces that had worked their way up over the years and they just changed their names. They have been there since day one as far as I am concerned, fighting the very things we are involved in.

The food fishery was being fought, and the very same arguments were being made then as are being made today. So these are not new arguments. They are old arguments that are just being readapted, and some people have found more creative and subtle ways of bringing them to the floor. They have used issues like equality and race as a focus to try to stifle the things we are involved in, that we want to be involved in, and that we are pushing forward as our agenda.

We think that people shouldn't be misled by those. I think the truth speaks louder than emotion, and this is the kind of message our area wanted to bring.

I want to call on Chief Larry Baird to deal with the area of economic opportunities and expansion of that whole area because it has not been expanding to the extent we would like it to.

[*Traduction*]

qu'elle n'est pas suffisante étant donné tout le travail qu'il y a à faire. Je crois que ma nation a reçu un peu plus de 100 000 ou 125 000$, mais nous avons quatre gardes et deux autres personnes qui s'occupent à temps plein de la mise en valeur des salmonidés. Un biologiste travaille aussi avec nous. Tout ce que je veux faire ressortir, c'est qu'il n'y a pas suffisamment d'argent pour que nous puissions faire le travail que nous avons à faire. Une plus grande place doit être faite à la vente du poisson pour que nous disposions de plus d'argent.

Personne n'en souffrirait. En fait, plus il y aura mise en valeur et meilleure sera la gestion, plus tout le monde en profitera. Par exemple, même si nous mettons à l'eau plus de saumons coho, nous seront les derniers à les pêcher. Les pêcheurs commerciaux et sportifs interceptent le poisson lorsqu'il remonte vers nos cours d'eau. C'est pourquoi je dis que tout le monde, et pas seulement nous, profiterait de la mise en valeur des salmonidés.

J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi des gens ne voudraient pas qu'on vende plus de poisson. Comment peuvent–ils dire, d'une part, qu'ils approuvent la mise en valeur et la reconstitution des stocks, et notre participation à tout cela, et, d'autre part, qu'ils ne pensent pas que nous devrions en profiter. Je trouve cela tout à fait absurde. A mes yeux, ce raisonnement manque de profondeur. C'est pourquoi je dis que nous devons faire beaucoup plus pour reconstituer ces ressources et les mettre en valeur.

Je tiens aussi à vous signaler que tout cela ne date pas d'hier, que ces gens s'en étaient déjà pris à nous avant que la SPA soit adoptée. Je me souviens de l'existence, il y a quelques années, de la Pacifique Defence Alliance. Lorsque les médias ont été mis au courant des difficultés qui se posaient dans le secteur des pêches, ils en ont fait tout un plat. Ce n'est pas nous qui en avons fait un événement, ce sont les médias. Les gens étaient tellement inquiets qu'ils ont créé des associations comme la Pacifique Defence Alliance et les «Save the Salmon Societies». Ce sont toujours les mêmes gens qui sont à la tête du mouvement; au fil des ans, seuls les noms ont changé. Ce sont les mêmes qui se battent depuis le tout-début, qui continuent à se battre, selon moi, contre tout ce que nous faisons.

Ils se sont opposés à la pêche de subsistance, et ils ont fait valoir à ce moment là les mêmes arguments qu'aujourd'hui. Ce ne sont donc pas des arguments nouveaux. On a varié la sauce, mais ce sont toujours les mêmes vieux arguments; certaines personnes ont appris à s'en servir plus subtilement. On parle d'égalité et de race pour étouffer les idées qui nous tiennent à coeur et que nous cherchons à promouvoir.

Les gens devraient se méfier. Je pense que la vérité l'emporte sur l'émotion et c'est là le message que nous tenions à vous communiquer.

Je vais maintenant demander au chef Larry Baird de vous parler des possibilités économiques et de l'expansion de tout ce secteur qui n'a pas pris autant d'essor que nous l'aurions souhaité.

[*Text*] [*Translation*]

• 1035

Mr. Larry Baird (Chief Councillor, Ucluelet First Nation): First, I hope we are going to have an equal amount of time with the fisheries coalition, because in going through this document here very briefly, I have to say that we need an opportunity to challenge some of the figures and statements in that document. I would question the validity of some of those things.

The Chairman: I want to make something very clear at the outset. This committee will conduct its hearings in a very fair and impartial manner. To be quite honest, I thought we gave them far too much time to make the case, not because the case wasn't valid but it simply was a lot of time.

We look forward to this group. I will watch my clock in the same way the clock was watched on that day. Indeed, I am glad you raised that, because we are getting background information.

The group was here in response to a request that was made through a member. They wanted to dispute, and put their position on the record, the briefings that we received from the Departments of Fisheries and Oceans and Justice.

I would fully expect, during the course of your presentation, that you would address some of the assertions made by that group about what they believe is right and wrong. That would be very helpful to us.

Mr. Baird: This will be the third year that the AFS has built up great expectations in my community. You have to realize that my community has 70% unemployment, which is an average throughout all our Nuu–chah–nulth communities. In the summer, when some of our people go to work in the plants, it may fluctuate between 48% and 55%. We are happy if it gets that low.

One of the issues was that a rate of 11% was too high across this country. So the sale portion of the AFS was looked at as finally giving us a chance to get back into an industry that we've never really been out of.

When the AFS was first put on the table, we laid everything out. We were open and honest. We said maybe it was a new day dawning in our relationship with the Government of Canada, and in fact the DFO. Then everything was laid out and we went with the assumption that the DFO would finally have all the relatively accurate figures when we were talking about management and co–management and the looking after the resource.

My community never stopped fishing. We were coming from the back door where the fish were being sold. With AFS, we thought we could now go through the front door. That is a fact of life and DFO knows that. We never tried to hide it.

I hope it will be the third time that I go to my community to say that it will not be this year. If we are allowed the sale portion of the agreement—we have done everything else—then I would probably get my unemployment rate in my community down to about 30%. It's not acceptable, but it's a start. We will build on that for the future. It will get my people off welfare.

M. Larry Baird (chef, Premières nations d'Ucluelet): Je dois dire, tout d'abord, que nous espérons avoir autant de temps que la coalition des pêches, parce qu'après avoir parcouru très brièvement son document nous ressentons le besoin de contester certains des chiffres et des énoncés qu'il contient. Je mets en doute la validité de certaines des choses qu'elle avance.

Le président: Je veux que les choses soient très claires dès le départ. Le comité entend mener ses audiences de la manière la plus juste et la plus impartiale possible. Pour être honnête avec vous, je dois vous dire que nous lui avons accordé beaucoup trop de temps pour faire valoir ses arguments, pas parce qu'ils ne sont pas valables, mais parce qu'elle a pris beaucoup de temps pour le faire.

Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire. Je vais surveiller l'heure de la même manière que je l'ai fait l'autre jour. En fait, je suis heureux que vous ayez soulevé la question, parce que tout ce qui se dit ici nous sera utile.

Ce groupe a été invité ici à la demande d'un membre. Il tenait à contester publiquement les informations que nous avons reçues du ministère des Pêches et des Océans et du ministère de la Justice.

Je m'attends à ce qu'au cours de votre exposé, vous reveniez sur certaines des choses qu'a dites ce groupe à propos de ce qu'il croit être juste ou faux. Cela nous serait très utile.

M. Baird: C'est la troisième année que la SPA suscite de grandes attentes dans ma collectivité. Il faut que vous sachiez que le taux de chômage y est de 70 p. 100, ce qui est en fait la moyenne dans toutes les collectivités Nuu–chah–nulth. L'été, lorsque certains d'entre nous vont travailler dans des usines, le taux de chômage se situe entre 48 p. 100 et 55 p. 100. Nous sommes heureux lorsqu'il descend aussi bas.

On a dit qu'un taux de 11 p. 100 à l'échelle du pays était trop élevé. Certains considèrent que les ventes prévues par la SPA nous donneront enfin l'occasion de reprendre pied dans une industrie que nous n'avons jamais vraiment quittée.

Lorsque la SPA a été proposée, nous avons exposé honnêtement nos vues. Nous avons été ouverts et honnêtes. Nous avons cru que nos rapports avec le gouvernement du Canada, et avec le ministère des Pêches, allait prendre une tournure nouvelle. Nous supposions que le Ministère allait enfin avoir des chiffres assez exacts lorsqu'il nous parlerait de la gestion et de la cogestion des ressources.

Ma collectivité n'a jamais arrêté de pêcher. Nous vendions déjà du poisson, mais nous avions espoir, grâce à la SPA, de pouvoir enfin passer par la grande porte. C'est une réalité de la vie et le ministère le sait. Nous n'avons jamais cherché à le cacher.

Ce sera la troisième fois que je retournerai dire à ma collectivité que ce ne sera pas pour cette année. Si nous étions autorisés à vendre autant de poisson que le prévoit l'accord—nous avons fait tout le reste—je pourrais probablement alors ramener le taux de chômage dans ma collectivité à 30 p. 100 à peu près. Cela n'est pas acceptable, mais c'est un début. L'avenir s'annoncerait plus prometteur. Mon peuple cesserait de vivre de l'aide sociale.

[*Texte*]

I have been proposing to DFO an expansion, not only in the area of salmon but in other species of fish, to spread out the catch over a 10–month period so my people can say they can sell fish. They will set their own benchmarks as to how much they are going to earn and when they will earn it. As long as they have the knowledge and feeling that there are no more back door deals or sales, then they can go and market their fish properly in a well–regulated, above–board way.

Knowing my people as well as I do, they would stretch their season out and take bottom fish—cod, halibut, and some black cod. There would be less of a target on salmon, which makes good sense to us. I think sometimes our practical solutions baffle some of the academics.

[*Traduction*]

J'ai proposé une expansion au ministère des Pêches, pas seulement pour le saumon, mais aussi pour d'autres espèces de poisson, afin que les prises soient réparties sur 10 mois et que nous puissions vendre du poisson. Nous déciderions nous–mêmes de notre salaire et du moment où nous le gagnerions. Dans la mesure où nous saurons que nous n'avons plus à passer par la petite porte, nous pourrons mettre notre poisson en marché selon un régime bien réglementé.

Connaissant mon peuple comme je le connais, je sais qu'il allongerait la saison de pêche et prendrait aussi du poisson de fond—de la morue, du flétan et de la morue charbonnière. Il y aurait moins de pêche au saumon, ce qui pour nous a un sens. Je crois que parfois nos solutions pratiques dépassent l'entendement de certains universitaires.

• 1040

We would like to see a further expansion of sales. Our people are being trained as fishery officers. Some are up to snuff now. We have two people from our community of 525.

Nous aimerions que nos ventes augmentent encore plus. On est en train de former des agents des pêches et certains ont déjà tout ce qu'il faut. Nous en avons deux dans notre collectivité qui compte 525 personnes.

You can't ask us to enhance, look after, guard—all those things—and not implement the economic portion, because our people, every individual who will fish, willingly said they would give up 10% of their catch to put towards enhancement, back into the program, willingly. We didn't even suggest a figure and they said if that isn't enough you come back and talk to us about what is fair.

Vous ne pouvez pas nous demander de mettre en valeur, de gérer et de garder les ressources sans nous accorder les avantages économiques prévus, parce que tous ceux qui vont pêcher seraient prêts à investir volontairement dans la mise en valeur, dans le programme, jusqu'à 10 p. 100 de leurs revenus de pêche. Nous ne leur avons même pas suggéré de chiffre, et ils ont dit que si ce n'était pas suffisant, on pouvait toujours venir leur en reparler.

What other group is doing that? What other group is going out and saying we are going to enhance, but we are also going to take some of the money we make and put it back in?

Quel autre groupe est prêts à faire la même chose? Quel autre groupe est prêt à dire qu'il va non seulement s'occuper de la mise en valeur des ressources, mais aussi réinvestir une partie de l'argent gagné?

Last year, 1992, Nahmint River—30,000 chinook eggs were all we could get. Last year, with our fishery officers sitting and guarding that river at the mouth we managed to get 285,000 eggs, which are being incubated at Robertson Creek. So for us it worked. We kept our own people out of there. We kept the sports fishermen out of there. That's our commitment. We are going to have to do the same thing again this year, because that run is in trouble.

En 1992, nous n'avons pu trouver que 30 000 oeufs de chinook dans la rivière Nahmint. L'année dernière, parce que nos agents des pêches montaient la garde à l'embouchure du cours d'eau, nous avons réussi à avoir 285 000 oeufs qui ont été mis en incubation à Robertson Creek. Donc, cela a fonctionné pour nous. Nous avons tenu tout le monde à l'écart, les nôtres et les pêcheurs sportifs. C'est ce à quoi nous sommes engagés. Et nous devrons faire la même chose cette année, parce que cette remontée est en difficulté.

If we don't do something positive and get tough and have the support of everybody... Incidentally, the sports fishery doesn't want to support us, because we are asking for a different boundary change, which would interrupt their trolling. For about five minutes they'd have to pull their gear and drop it again, and go on. Everybody says it won't work. We are saying how do you know it won't work if it hasn't been tried. Let's try it for a year or two, see what happens, and then evaluate.

Si nous ne prenons pas les mesures sévères qui s'imposent et si nous n'avons pas l'appui de tout le monde... Soit–dit en passant, les pêcheurs sportifs ne veulent pas nous appuyer, parce que nous avons demandé que les limites soient redéfinies, ce qui interromprait leur pêche à la traîne. Il leur faudrait retirer leurs engins de l'eau pendant à peu près cinq minutes et les y replonger à nouveau un peu plus loin. Tout le monde dit que cela ne fonctionnera pas. Nous pensons, quant à nous, que personne ne le saura tant que nous ne l'aurons pas essayé. Essayons pendant une année ou deux, puis nous verrons.

We would like to see all of these aspects. The self–financing part, we are going to finance that. Other than that, we would like to see a further expansion. We have made that presentation to DFO. We can't do the things that are expected of us with the

Nous aimerions que toutes les recommandations soient mises en application. Quant à l'autofinancement, nous allons nous en occuper. Autrement, nous voudrions que les ventes puissent prendre plus d'expansion encore. C'est ce que nous

[*Text*]

amount of dollars we get through this program. We have to finance. The only way we can finance is through sales. Our people will willingly give up a percentage of their profits to ensure it.

Sure it's in our own selfish interest, but I guess our chiefs and elders summed it up best. They said "It is not our intention to keep people out of Nahmint and away from the chinook. It is our intent right now to ensure that in the future the stock survives for the benefit of everyone." Right now we have to look after it.

With that, I will turn it over to questions.

The Chairman: Okay, Cliff.

Mr. Cliff Atleo (Spokesperson, Ahousaht Tribal Council): Thank you, Mr. Chairman. I have just a few brief comments on two issues, habitat protection and restoration.

We have a serious problem on the west coast with regard to habitat and the stock status of some of our small streams and rivers. Some of those rivers don't find their way onto DFO lists for rivers. But we know them very well, and we know the status of the stocks there are hurting considerably.

It bothers us a lot when the Department of Fisheries and Oceans and other groups in British Columbia stick their chests out and say we have a healthy salmon situation in British Columbia, when that is not the case.

If you isolate the Fraser River, yes, you have a healthy situation, but if you look at the west coast of Vancouver Island streams, it is not healthy. We are hurting as far as the chinooks go. We are hurting as far as the coho goes. The contributing factors to that situation have to do with the habitat, with logging practices, and with overfishing in areas outside of our area.

• 1045

Our involvement in management is very important to us, because we see an ability to rehabilitate some of these streams and all of the habitat. We see the beneficiaries being all of British Columbia and all of Canada.

We would like to create a working partnership with the Province of British Columbia and the federal government in embarking on these restorations of habitat and salmon stocks.

I want to take a minute to address the issue of herring management, Mr. Chairman. We have had grave concerns now for a number of years on the west coast of Vancouver Island with regard to herring stocks and how they are managed. Although we had some observers on some of the fisheries management vessels this year, we want to see an expansion of our involvement in natural management development for that fishery.

We have had concerns primarily with the stock status of the west coast of Vancouver Island, and we really believe strongly that there should be a halt to commercial fisheries for herring on the west coast of Vancouver Island until a plan is developed in conjunction with the First Nations.

[*Translation*]

avons fait savoir au ministère des pêches. Nous ne pensons pas pouvoir faire ce qu'ils attendent de nous avec l'argent que nous obtiendrons grâce à ce programme. Nous devons nous financer. Le seul moyen de nous financer, c'est de vendre du poisson. Nous serions prêts à renoncer à un pourcentage de nos profits pour financer tout cela.

C'est dans notre propre intérêt, bien sûr, mais je dirais que ce sont nos chefs et nos aînés qui ont le mieux résumé la situation en disant ceci: «Nous n'avons pas l'intention d'interdire à tout le monde de pêcher le chinook dans la Nahmint. Notre intention, pour le moment, est de faire en sorte que les stocks se maintiennent pour que tout le monde puisse continuer à en profiter.» Pour le moment, nous devons nous en occuper.

Cela étant dit, je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: D'accord, Cliff.

M. Cliff Atleo (porte–parole, Conseil tribal ahousaht): Merci, monsieur le président. J'ai quelques brefs commentaires à faire à deux sujets, la protection et la restauration de l'habitat.

Nous avons un grave problème sur la côte ouest en ce qui concerne l'habitat et l'état des réserves dans certains de nos petits cours d'eau. Certains de ces cours d'eau ne figurent même pas sur les listes du ministère des Pêches. Nous les connaissons cependant très bien, et nous savons que les réserves sont mal en point.

Nous n'aimons pas tellement que le ministère des Pêches et des Océans et d'autres groupes de la Colombie–Britannique crient sur tous les toits que l'industrie de la pêche au saumon se porte bien en Colombie–Britannique, car nous savons que ce n'est pas le cas.

Si on ne tient pas compte du Fraser, je dirais que, oui, tout va bien, mais ce n'est pas tout à fait la même chose dans le cas des cours d'eau de la côte ouest de l'île de Vancouver. La situation n'est pas tellement reluisante en ce qui concerne le chinook, et elle ne l'est pas non plus dans le cas du coho. La détérioration de l'habitat, les méthodes d'exploitation forestière et la surpêche dans d'autres zones explique cet état de chose.

Notre participation à la gestion revêt beaucoup d'importance pour nous, parce qu'elle nous offre l'occasion de restaurer certains de ces cours d'eau et tout l'habitat. Et ce, dans l'intérêt de tous les habitants de la Colombie–Britannique et de tous les Canadiens.

Nous aimerions travailler en collaboration avec la province de la Colombie–Britannique et le gouvernement fédéral à la restauration de l'habitat et à la reconstitution des réserves de saumon.

Je vais prendre une minute de plus, monsieur le président, pour parler de la gestion du hareng. Les réserves de hareng et la façon dont elles sont gérées sont source de grandes préoccupations depuis un certain nombre d'années sur la côte ouest de l'Île de Vancouver. Nous avons des observateurs à bord de certains navires utilisés pour la gestion des pêches cette année, mais nous souhaiterions participer de plus près à la gestion des pêches dans ce secteur.

Nous nous inquiétons surtout de l'état des réserves de la côte ouest de l'Île de Vancouver, et nous croyons sincèrement que la pêche commerciale au hareng devrait y être interrompue tant qu'un plan n'aura pas été élaboré en collaboration avec les premières nations.

[*Texte*]

A specific example, Mr. Chairman, is in the Barkley Sound area. Commercially it is viewed as a very healthy area to fish for herring. Yet the reason for the Aboriginal Fisheries Strategy is to enhance and protect what Sparrow determined by law in the Supreme Court of Canada.

For a number of years now our First Nations in the Barkley Sound area have not been able to access spawn on boughs from the herring. This year I think is probably one of the worst, even though there was a major commercial fishery there. Spawn is happening, but they are in deep waters—far deeper than those in which we have traditionally been able to access those spawn. So the obligation of the federal government is not being maintained by the absence of traditional food herring by our people in Barkley Sound.

That is only part of the concern. The overall concern has to do with the actual stock strength and stock status and how they are managed. Every year, based on biomass or whatever the terminology is, technically Fisheries and Oceans determines an annual allowable catch for herring, and almost every year we exceed those catches. It's not a problem. For us it is, because it speaks loudly in terms of the management, this world-class management that is constantly being referred to. We exceeded on hailed figures alone by 1,000 tonnes—1,000 tonnes in Barkley Sound in the same fishery this year alone.

This is not the worst by any means. There was one year when we exceeded allowable catches by 200%. We say there has to be a method to this madness. We know we can add to management expertise in this area, and we need to have a say in that management.

I want to conclude, Mr. Chairman, by stating some very specific concerns about the spawn-on-kelp licences that were issued to ten tribes three years ago, with the requirement to retire six gillnet licences for one of those or retire a seine licence. Our tribes are the least able to afford buying six herring gillnet licences or seine licences.

Never in the history of the Department of Fisheries and Oceans issuing any licence has anyone been asked to pay the price the First Nations are being asked to pay. If we were to buy out six licences this year, it would cost in excess of $700,000; that would be a cash outlay by our First Nations, amortized over a period of time. That's a tremendous cost to exercise the right to the licence issued by the Department of Fisheries. No one in the industry has ever been asked to pay that kind of money to enter into a fishery for any species or any licence within the Department of Fisheries and Oceans. It is totally unfair.

• 1050

For three years now we have paid the cost of leasing licences in order to exercise those licences. This year my tribe, the Ahousaht, was not able to fish for our full quota simply because it could not secure six herring gillnet licences. They only secured four. By policy that licence could only harvest two-thirds of the quota. If you could only secure four of six licences. . .

[*Traduction*]

Prenez par exemple, monsieur le président, la baie Barklay. Commercialement, elle est considérée comme une zone très saine de pêche au hareng. Pourtant, la Stratégie relative aux pêches autochtones a pour objet de protéger ce que la Cour suprême du Canada a jugé bon de protéger lorsqu'elle a rendu le jugement Sparrow.

Depuis un certain nombre d'années déjà, les Premières nations de la baie Barkley n'arrivent plus à trouver de rogue de hareng. Cette année-ci est probablement l'une des pires, même si la pêche commerciale y est florissante. Le hareng fraie mais en eaux profondes—à des profondeurs beaucoup plus grandes que celles où nous avions l'habitude de trouver des oeufs. Le gouvernement fédéral ne respecte donc pas ses obligations étant donné l'absence de hareng, comme moyen traditionnel de subsistance, dans la baie Barkley.

Ce n'est là qu'une partie du problème. En effet, le problème a globalement à voir avec l'état des réserves et la façon dont elles sont gérées. Chaque année, en se fondant sur la biomasse, ou peu importe le terme qu'il utilise, le ministère des Pêches et des océans détermine des prises admissibles annuelles pour le hareng, et presque chaque année, nous excédons ces prises. Ce n'est pas un problème. Pour nous cependant c'en est un, parce que cela en dit long sur la gestion, la gestion de premier ordre dont on se vante constamment. Nous avons dépassé de mille tonnes les chiffres établis—mille tonnes dans la baie de Barklay pour une seule espèce, cette année uniquement.

Et ce n'est pas le pire, loin de là. Il y a une année où nous avons dépassé les prises admissibles de 200 p. 100. C'est de la folie! Nous savons que nous pouvons être utiles à la gestion dans ce secteur, et nous devons avoir notre mot à dire au sujet de cette gestion.

En terminant, monsieur le président, je voudrais vous faire part de certaines préoccupations au sujet des permis concernant le rogue sur varech qui ont été délivrés à dix tribus il y a trois ans, à condition que l'on retire six permis de pêche au filet maillant ou un permis de pêche à la senne. Nos tribus n'ont pas du tout les moyens d'acheter six permis de pêche au filet maillant ou à la senne pour le hareng.

Jamais, depuis que le ministère des Pêches et des océans délivre des permis, personne n'a eu à payer un prix aussi élevé de celui qu'on exige des Premières nations. Il nous en coûterait plus de 700 000$ pour racheter six permis cette année, ce qui représente une lourde somme pour les Premières nations, amortie durant plusieurs années. C'est un coût énorme à payer pour exercer le droit de détenir un permis émis par le ministère des Pêches. Personne dans l'industrie n'a jamais eu à verser autant d'argent pour avoir le droit de pêcher une espèce ou pour obtenir un permis du ministère des Pêches et des Océans. C'est tout à fait injuste.

Depuis trois ans maintenant, nous payons le coût de la location de permis pour pouvoir pêcher. Cette année, ma tribu, les Ahousaht, n'a pas pu récolter un plein contingent pour la seule raison qu'elle n'a pas réussi à se procurer six permis de pêche au filet maillant pour le hareng. Elle ne s'en est procuré que quatre. Donc, en vertu de la politique établie, elle n'a pu pêcher que les deux tiers du contingent. Donc, si on n'a que quatre permis sur quatre. . .

[*Text*]

These licences were issued by the federal government as an economic opportunity. On the one hand they were saying that it's a good opportunity and on the other that they will give us an anchor that is far too heavy for us to hold up.

The Chairman: You said that in order to get into the spawn–on–kelp business to get a licence you have to give up six gillnet licences or one seine licence. Then you mentioned leasing. Are you saying that for the season you have to say that you have leased or purchased six gillnet licences and that you will not use them? And that only then will they issue you a spawn–on–kelp licence for the season?

Mr. Atleo: You got it.

The Chairman: Okay.

Mr. Atleo: In concluding, Mr. Chairman, it is important for the community to realize that we want a sound relationship with the federal and provincial governments with regard to resources and joint management efforts. We believe a real opportunity exists for First Nations and for all parties to benefit from a strong relationship with the First Nations.

The Chairman: Thank you.

Mr. Watts: Mr. Baird wanted to make mention of the interim agreement with regard to Clayoquot Sound, since they were involved in negotiating one last winter. Larry, did you. . .?

Mr. Baird: Cliff, Nelson, and myself spent 45 days in Victoria and came up with the Clayoquot Sound interim measures agreement. I think this committee would probably benefit from having a look at this agreement and what we were able to achieve in terms of joint management. In there also was the veto and how we structured a central regional board where every decision, anything that happens in Clayoquot Sound, goes through this board comprised of five provincial representatives and five First Nations representatives. We have a double majority vote, which in essence is a veto. All non–Indians have to agree and three out of five have to agree with decisions that are made. It is very innovative.

The Chairman: I do not know how the heck you ever got that one done.

Mr. Baird: Our loose lips.

There is one other point. Without sale, we do not need a licence. All I have to do is put Sparrow in my back pocket to go and get the fish that I need to eat. What we are talking about is the sale.

The Chairman: Thank you for coming. You have given us a heck of a lot to chew on.

As chairman, I want to say something about this whole business of the AFS. I am relatively new to this, but I have tried to read and to listen. It is a contentious issue, but that does not mean we should shy away from it. On the contrary, I think the best thing is to dive into this head first and take our licks from both or all sides. We must try to be fair and come up with something that is reasonable when dealing with this issue.

[*Translation*]

Ces permis nous ont été délivrés par le gouvernement fédéral pour notre prospérité économique. D'une part, il nous dit que c'est une bonne occasion et, d'autre part, il nous donne une ancre tellement lourde qu'elle nous coule.

Le président: Vous avez dit que pour obtenir un permis pour la rogue sur varech, vous devez renoncer à six permis de pêche au filet maillant ou à un permis de pêche à la seine. Puis, vous avez parlé de location. Voulez–vous donc dire que vous devez louer ou acheter pour la saison six permis de pêche au filet maillant et ne pas les utiliser? Et que ce n'est qu'à cette condition qu'on vous délivrera un permis pour la rogue sur varech pour la saison?

M. Atleo: Vous avez bien compris.

Le président: Très bien.

M. Atleo: En terminant, monsieur le président, je dirais qu'il est important que tout le monde comprenne que nous voulons entretenir de saines relations avec le fédéral et les gouvernements provinciaux pour ce qui est des ressources et des efforts conjoints de gestion. Nous croyons sincèrement qu'il est dans l'intérêt de tous que des liens solides soient établis avec les Premières Nations.

Le président: Merci.

M. Watts: M. Baird voulait parler de l'accord provisoire concernant la baie Clayoquot, puisqu'on était entrain de le négocier l'hiver dernier. Larry, avez–vous. . .

M. Baird: Cliff, Nelson et moi–même avons passé 45 jours à Victoria où nous avons mis au point l'accord sur les mesures provisoires de la baie Clayoquot. Je crois que le Comité trouvera utile d'examiner cet accord et de voir ce que nous avons pu accomplir en ce qui concerne la gestion conjointe. Il y est question du veto et d'un conseil régional central qui doit approuver toutes les décisions, tout ce qui touche à la baie Clayoquot, et qui se compose de cinq représentants provinciaux et de cinq représentants des Premières Nations. Nous avons prévu un vote à la double majorité, qui équivaut à un veto. Tous ceux qui ne sont pas des Indiens doivent être d'accord et trois représentants sur cinq doivent approuver les décisions qui sont prises. C'est très novateur.

Le président: Je ne sais pas comment vous y êtes pris.

M. Baird: Nous avons la langue bien pendue.

C'est là un autre point. Sans vente, nous n'avons pas besoin d'un permis. Je n'ai qu'à mettre le jugement Sparrow dans ma poche et aller pêcher le poisson dont j'ai besoin pour vivre. Ce qui nous intéresse ici, c'est la vente.

Le président: Merci d'être venu nous rencontrer. Vous nous avez donné matière à réflexion.

Comme président, je dois vous dire où je me situe par rapport à la SPA. La question est relativement nouvelle pour moi, mais j'ai essayé de lire et d'écouter. C'est une question litigieuse, mais cela ne veut pas dire que nous devrions la laisser de côté. Au contraire, je pense que la meilleure chose à faire, c'est de plonger tête première sans nous soucier de ce qui nous attend. Nous devons essayer d'être justes et de proposer quelque chose qui soit raisonnable.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1055

I want to quickly address what Lillian said. I think it's important we recognize—and some members of this committee will disagree with me strongly—what I think is happening here. The issue of rights—and I just want to say rights generally—for aboriginal and First Nations people is a very complex one and one that is being dealt with through a whole number of processes.

Je veux répondre rapidement à ce que Lillian a dit. Je crois qu'il est important d'admettre—et certains membres du Comité seront en total désaccord avec moi—ce qui semble se produire, à mon avis. La question des droits—et je veux parler des droits de façon générale—pour les autochtones et ceux qui appartiennent aux Premières Nations est très complexe et on essaie de s'en occuper par toutes sortes de moyens.

We have to try to catch up, because, as Lillian and others here have said, for years you weren't even recognized as people. You were not permitted to vote. Your lives were dealt with as commodities. It's a matter of not just saying well, now we start from here; it's a matter of redressing and correcting what has gone on. Some people find that objectionable, but that's their problem.

Il nous faut essayer de rattraper le temps perdu car, comme Lillian et d'autres l'ont dit, pendant des années, on ne vous accordait même pas le statut de personne. Vous n'étiez pas autorisé à voter. Vous étiez considérés comme des marchandises. Il ne s'agit pas simplement de dire que l'on va commencer à partir de maintenant; il s'agit de redresser les torts commis. Certains trouvent à redire à cela, mais c'est leur problème.

I guess the second thing is that if you then look at the lucrative fishery on both coasts—but we're dealing with the west coast here—and at the competing interests on both coasts, it's very, very easy and far too often people slip into dealing with race. As chairman of this committee, and I give notice to everybody and any witness who wants to read this, I will never allow a discussion on AFS to get into race, because it is not a race issue. I agree with Lillian it is an issue of nation to nation. That is my personal viewpoint. That is how it has to be dealt with.

D'autre part, lorsqu'on en vient à la pêche lucrative sur les deux côtes—mais nous occupons ici de la côte ouest—et des intérêts rivaux des deux côtes, il est très facile d'en venir à des affrontements de race, et c'est ce que font bien trop souvent les gens. En tant que président du Comité, je tiens à avertir tout le monde et tous les témoins qui m'écoutent, que je ne permettrai pas que la discussion de la Stratégie relative aux pêches autochtones (SPA) puisse se ramener à des problèmes de race car il ne s'agit pas ici d'une question de race. Je suis d'accord avec Lillian: il s'agit ici d'un rapport de nation à nation. C'est mon point de vue personnel. C'est ainsi que l'on doit traiter de la question.

There are competing interests in the west coast fishery. But clearly from my perspective as a chair and as an individual who has an interest—I just mentioned the fact we have to play some catch-up and to level the playing field. Sometimes that means a hand-up. It doesn't necessarily mean a hand-out, particularly when it deals with First Nations or indeed any minority community that's been here a long time and has been discriminated against.

Il y a des intérêts rivaux pour les pêches de la côte ouest. Mais de toute évidence, en tant que président et en tant que personne qui s'intéresse à la question—j'ai mentionné le fait que nous avons un retard à rattraper et qu'il nous faut donner des chances égales à tout le monde. Cela veut parfois dire donner un coup de pouce. Il ne s'agit pas nécessairement d'une aumône, surtout lorsqu'il s'agit des Premières Nations ou même de n'importe quelle minorité qui est là depuis longtemps et qui a fait l'objet de discrimination.

Whenever that hand-up happens, people will scream special treatment and will castigate those who seek to try to level the playing field. It is not different, I'll tell you, with the black communities in Nova Scotia that have been there for 300 years, a heck of a lot longer than my forefathers have been in Canada. It's the same type of thing. Any time a program comes in that seeks to redress and rebalance, people scream you're giving special treatment there. The problem is that special treatment for minority groups and natives has been doled out far too long and it's been a negative special treatment. You never got similar treatment. You got special and negative treatment.

Chaque fois qu'on donne un coup de pouce, les gens vont dire qu'on accorde un traitement spécial et vont s'en prendre à ceux qui essaient d'égaliser les chances pour tout le monde. Je dois vous dire que c'est la même chose avec la communauté noire de Nouvelle-Écosse qui est là depuis 300 ans, et c'est-à-dire qu'elle est arrivée bien avant mes ancêtres au Canada. C'est le même genre de choses. Chaque fois qu'on lance un programme pour essayer de corriger un problème, les gens vont pousser les hauts cris et dire que l'on accorde un traitement spécial aux bénéficiaires. En fait, voilà bien trop longtemps que l'on fait l'aumône d'un traitement spécial aux groupes minoritaires et aux autochtones et ce traitement spécial a été négatif. On ne vous a jamais traité à égalité avec les autres; on vous a accordé un traitement spécial et négatif.

I know the treaty negotiations are underway and the fisheries are part of those treaty negotiations. When dealing with the AFS and all the treaty issues, it's important for our committee to recognize that on the west coast the matter of

Je sais que des négociations sont en cours pour les traités et que les pêches font partie de ces négociations. Lorsqu'il est question de la SPA et des autres problèmes relatifs au traité, il est important que notre Comité sache que sur la côte ouest la

[*Text*]

access to fish for sale, not just for food, ceremony and recreation, is a key component in allowing many of the native communities to regain their dignity, their pride in their heritage and culture and indeed their ability to be economically sustainable.

As chair, I hope we deal with this issue effectively. It doesn't mean that at the end of the day First Nations or commercial fishermen or anybody else will be completely happy. But we're going to try to deal with this within the parameters I set out.

I specifically want to ask Lillian, because you put a human face on this, most times if we get away from numbers and talk about the actual implication of policy decisions, it helps us in determining the area of policy decision we must go in. You have mentioned basically that as a result of a whole number of measures, one of which is the loss of your access to the fisheries, a cultural collapse has been caused within your nation. I want you to give the committee a few more words about exactly what has happened.

When you had 50 boats fishing, what was the level of problems within the community, the lack of a sense of self–worth, alcoholism, substance abuse, all those things you mentioned? What level is it at now? I'm trying to see the linkage. I'd like you to put on the record what the linkage has been.

Ms Howard: Up to the 1950s we did have a thriving community. We had the fishing fleet. We had our own store. We had a couple of stores in our community. We had our own school. We had a church, of course. We had a very viable community. It was a very strong community in the sense that we were together socially, politically, culturally, and economically. The people who didn't rely on the fisheries depended on them for food fishing and it was a community where everyone helped each other. There was a lot of pride in the community, a lot of joy in living by the ocean, and a lot of opportunity, because it wasn't only in the salmon fishery that we were involved, but also in shellfish.

• 1100

We also had strong relationships with the other First Nations communities on the whole west coast because we were able to travel back and forth to the communities for either social reasons or sports activities and such.

When J.H. Todd went bankrupt all our fishermen lost their boats as a result because they had been involved in lease arrangements. It was just amazing. Within a two–or three–year period the community just collapsed and we were relocated by the Department of Indian Affairs up river or onto Muchalat Arm. People were forced to move there or into the cities for a number of years and we ended up living beside a pulp mill. That's when they talk about the double impact and negative impact.

[*Translation*]

possibilité de pêcher des poissons pour la vente, et pas seulement pour la nourriture, les cérémonies et les loisirs, est un élément essentiel pour permettre à de nombreuses collectivités autochtones de retrouver leur dignité, leur fierté dans leur patrimoine et leur culture et, en outre, leur capacité de devenir économiquement viable.

En tant que président, j'espère que nous allons régler cette question de façon efficace. Cela ne veut pas dire qu'au bout du compte les Premières Nations, les pêcheurs commerciaux ou n'importe qui d'autre auront obtenu entière satisfaction. Mais nous allons essayer de traiter de la question en respectant les critères que j'ai fixés.

Je veux surtout poser des questions à Lillian parce qu'elle humanise la question. Lorsqu'on s'écarte des chiffres et que l'on parle des répercussions effectives des décisions politiques, cela nous aide généralement à voir dans quelle direction vont s'orienter nos décisions politiques. Nous avons dit qu'à la suite d'un certain nombre de mesures, l'une d'entre elles ayant eu pour résultat de vous faire perdre l'accès aux pêcheries, votre nation a connu un véritable effondrement culturel. J'aimerais que vous expliquiez un peu plus au Comité ce qui s'est produit.

Lorsque vous aviez 50 bateaux de pêche, quelle était l'importance des problèmes dans la collectivité; je veux parler de la perte d'amour propre, de l'alcoolisme, de la toxicomanie et de toutes ces choses que vous avez mentionnées? Quelle est l'importance de ces problèmes maintenant? J'essaye de voir le lien. J'aimerais que vous nous disiez clairement comment les deux choses sont liées entre elles.

Mme Howard: Jusque dans les années cinquante, notre collectivité était prospère. Nous avions une flotte de bateaux de pêche. Nous avions notre propre magasin. Nous avions plusieurs magasins dans la collectivité. Nous avions notre propre école. Nous avions bien sûr une église. Notre collectivité était tout à fait viable. C'était une collectivité tout à fait florissante dans la mesure où nous avions ensemble une vie sociale, politique, culturelle et économique. Ceux qui ne vivaient pas de la pêche avaient besoin du poisson pour se nourrir et c'était une collectivité où l'entraide était de rigueur. On avait une certaine fierté, une joie de vivre au bord de l'océan et de nombreuses possibilités car nous ne pêchions pas uniquement le saumon, nous ramassions également des coquillages.

Nous maintenions des relations étroites avec les autres communautés des Premières Nations de l'ensemble de la côte ouest car nous pouvions aller et venir entre les différentes communautés, que ce soit pour des raisons sociales, sportives ou autres.

Lorsque J.H. Todd a fait faillite, tous les pêcheurs ont perdu leur bateau parce qu'ils avaient avec lui des ententes de location. Cela a été incroyable. En l'espace de deux ou trois ans, la collectivité s'est effondrée et le ministère des Affaires indiennes nous a réinstallés en amont, sur Muchalat Arm. Il a donc fallu aller s'installer là ou déménager en ville pendant un certain nombre d'années et nous avons abouti pour finir à côté d'une usine de pâte à papier. C'est que l'on commence à parler d'un effet double et d'un effet négatif.

[*Texte*]

So between the early or mid-1970s and up until now the situation of our people and the living conditions of our people have been horrendous. We just negotiated an agreement with the federal government on a relocation of our people, but the social situation remains the same. Alcoholism is still high and the unemployment is up and down.

Fortunately, in my own community we've been able to have some type of economy, but it's not a happy one. There's a lot of tension between our own community, the company, and the local townspeople. But in comparison it's to the extreme.

That's the best short answer I can give to you in terms of the self-sufficiency for a community as it was in the 1950s or up to the 1950s, then the reliance on the Government of Canada as in becoming wards of the state. The situation went from one extreme to the other. Now we are just emerging. We are just getting out of that darkness of 30 years that our people were forced to live in, with the assistance of our tribal council and the local leadership. We are just coming out of that.

In terms of the long-term future, we are looking at relying once again on the sea—the fisheries and ocean resources—because that's where our future is. We are there to stay. We're one of those peoples who do not have that option of moving to another town, another part of the country, or out of the country.

The Chairman: I just have two very quick questions, because I am not supposed to occupy this much time as chairman, but I want to do so today. If you can give me some quick answers that would be good, because I know the other members have some questions.

• 1105

The issue of sale is mired in a lot of controversy and there have been allegations in some sectors of the fishing industry that the native community is still undergoing a fairly substantial black market in the sale of fish, in spite of the AFS being in place. When the Fishermen's Survival Coalition was here... One of the members of the committee was here and had asked some questions a few weeks ago dealing specifically with major back-door black market sales of fish that was caught through the AFS for commercial, where under the current rules it would be illegal, and that Fisheries and Oceans officers were basically turning a blind eye to it.

Then we heard you, Richard, talk about the reality, which is that the communities have lived for a long time since the white man got here in bartering for fish, basically commercial.

Is it the reality today that there is still a substantial black market in fish through the AFS, first of all?

And the second question is I guess equally as important, because this allegation was made as well. Larry, you said there were a lot of allegations made. You couldn't have read them all, because there are a couple I'm throwing out and I want you to clarify, because you should put this on the record. The second one was that in dealing with the fisheries officers, when you are dealing with native fisheries conservation officers, basically they were not able to adequately enforce conservation measures simply because they were from native communities.

[*Traduction*]

Donc, à partir du début ou du milieu des années soixante-dix jusqu'à maintenant, la situation de notre peuple et ses conditions de vie ont été affreuses. Nous venons de négocier une entente avec le gouvernement fédéral pour installer notre peuple ailleurs, mais la situation sociale reste la même. L'alcoolisme continue à sévir et le chômage fluctue.

Heureusement, dans ma propre communauté, nous avons une certaine activité économique, mais les choses ne se passent pas très bien. Il y a beaucoup de tensions entre notre communauté, la compagnie et les responsables municipaux. Mais en comparaison, c'est une situation totalement différente.

Voilà ce que je peux vous dire brièvement pour ce qui est de l'autosuffisance d'une collectivité dans les années cinquante ou jusque vers ces années-là et de ce qu'il en est ensuite lorsque l'on doit compter sur le gouvernement canadien et que l'on devient des pupilles de l'État. Nous sommes passés d'un extrême à l'autre. Nous en sortons à peine. Nous sortons à peine de cette période sombre de 30 ans que notre peuple a été obligé de vivre, avec l'aide de notre Conseil tribal et des chefs locaux. Nous en sortons à peine.

Pour ce qui est de l'avenir plus lointain, nous espérons pouvoir vivre à nouveau de la mer—de la pêche et des ressources de l'océan—car c'est là qu'est notre avenir. Nous sommes ici pour y rester. Nous sommes de ceux qui n'ont pas le choix d'aller dans une autre ville, dans une autre région du pays ou dans un autre pays.

Le président: J'ai deux brèves questions. Je sais que je ne devrais pas prendre tout ce temps en tant que président, mais je tiens à le faire aujourd'hui. Je vous serais reconnaissant d'y répondre brièvement car je sais que les autres membres du Comité ont aussi des questions à poser.

La question des ventes provoque une vive controverse et on a même prétendu dans certains secteurs des pêches que la collectivité autochtone se livre encore à un marché noir important pour la vente du poisson en dépit de l'application de la SPA. Lorsque la Fishermen's Survival Coalition est venue... L'un des membres du Comité qui était là a posé des questions il y a quelques semaines sur l'important marché noir du poisson pêché dans le cadre de la SPA à des fins commerciales, alors que selon la réglementation actuelle, cela est illégal, et les agents de Pêches et Océans semblent faire comme s'ils ne voyaient rien.

Et on entend ensuite Richard qui nous parle de la réalité; à savoir que les collectivités procèdent depuis longtemps, depuis l'arrivée de l'homme blanc, au commerce et à l'échange des poissons.

Est-il vrai qu'il existe encore aujourd'hui un important marché noir du poisson dans le cadre de la SPA? C'est ma première question.

La deuxième est également importante car c'est aussi une chose que l'on a prétendu. Larry, vous avez dit qu'on a porté de nombreuses accusations. Vous ne les connaissez sans doute pas toutes parce qu'il y en a quelques-unes que je lance et sur lesquelles j'aimerais que vous donniez des précisions car je tiens à ce que cela figure au procès verbal. Ma deuxième question est la suivante: on dit que lorsque les agents chargés de la conservation des pêcheries sont autochtones, ils ne peuvent pas mettre en oeuvre les mesures prévues simplement parce qu'ils appartiennent aux collectivités autochtones.

[*Text*]

I gave the individual who said that considerable opportunity to clarify the statement, because I was sure that what they meant was not because they were natives but perhaps because they were from smaller communities. I don't know that the person took up my offer or my opportunity to clarify.

So could you deal with two of those things, because I think it has to be cleared for the record. I am going to give it to Richard first.

Mr. Watts: First of all, in the black market area, your reference to black market sales, I mentioned earlier that this AFS program is a new beast. It's an old program with a new name. It's said that it has to be dealt with on that basis, because I don't think 35.(1) talks about programs, it talks about rights.

There are sales going on continuously. It's not under AFS. There are a lot of people who have not entered into agreements with anyone about fisheries who still fish and practise their right.

I want to point out that in the courtrooms we are arguing that with food, societal and ceremonial, societal encompasses an economic base for our community and recognizes the need for a community to have an existence out of the resources around them. We are not basing that solely on the fishery.

The Chairman: Richard, I am asking the question from the point of view of say the government with the laws that are in place. They are in dispute in the courts, and I am glad you raised that, and it is on the definition of societal. What does that mean? Does it include commercial sale? What I am saying though is that under the government's interpretation or Fisheries and Oceans' interpretation of what is the law, albeit it is a—

Mr. Watts: Well if we don't sign an agreement this year I'm going to sell fish.

The Chairman: Okay.

Mr. Watts: If that is what you want to know.

The Chairman: No, that's not what I wanted to know. I just want to know if Fisheries and Oceans looks at this... I asked them the question what is the value of the commercial sale, and they gave me a value of commercial sale in the three areas where there is the experimental sale program under way. I am just asking you about other sale. Has it been traditional, and does it continue still, outside of those three agreements, that there is sale?

Mr. Watts: There is sale. But I want to follow it up with an observation I have made in my lifetime. There are illegal activities going on in every fishery. We know that sport fishermen catch fish and sell it to trollers. We know that there are all kinds of people who sell in closed areas and closed times on the commercial licences. We know that there are non–Indians using Indians to get fish to sell under their commercial licences. I don't think we ever jumped up and said you should stop all those fisheries because of that.

[*Translation*]

J'ai donné à la personne qui a fait cette déclaration toute la possibilité de s'expliquer car je suis sûr qu'elle ne voulait pas dire que c'était parce qu'ils étaient autochtones mais plutôt parce qu'ils appartenaient à de petites collectivités. Toutefois, cette personne n'a pas profité de l'occasion qui lui était ainsi offerte de préciser les choses.

Pourriez–vous donc nous éclairer sur ces deux questions car je crois que c'est nécessaire. Je vais tout d'abord demander à Richard de répondre.

M. Watts: Pour commencer, pour ce qui est du marché noir, des ventes faites au noir dont vous avez parlé, j'ai déjà dit plus tôt que le programme SPA est un nouveau monstre. Il s'agit d'un ancien programme auquel on a donné un nouveau nom. On dit qu'il faut traiter de la question sur ces prémisses car je ne crois pas que le paragraphes 35.(1) parle de programmes. Il y est plutôt question de droits.

Il y a des ventes qui se font en permanence. Cela ne se fait pas dans le cadre de la SPA. Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas conclu d'ententes avec qui que ce soit pour la pêche et qui continuent à pêcher et à exercer leur droit.

Je dois dire que devant les tribunaux nous essayons de faire comprendre que lorsqu'on parle de poisson destiné à l'usage personnel, à la communauté et aux cérémonies, nous englobons dans les besoins de la communauté la nécessité de pouvoir vivre des ressources qui l'entourent. On ne parle pas dans ce cas de pêche commerciale.

Le président: Richard, je vous pose la question du point de vue du gouvernement, compte tenu des lois en vigueur. Les choses sont donc contestées en justice et je suis heureux que vous ayez soulevé la question. Vous contestez donc la définition des besoins de la «communauté». Qu'est–ce que cela veut dire? Cela comprend–il les ventes commerciales? Parce que selon l'interprétation que fait le gouvernement ou Pêches et Océans de la loi, bien que...

M. Watts: Si nous ne signons pas un accord cette année, je vais vendre du poisson.

Le président: Très bien.

M. Watts: Si c'est ce que vous voulez savoir.

Le président: Non, ce n'est pas ce que je voulais savoir. Je voulais simplement savoir si Pêches et Océans considère cela... J'ai demandé au ministère quelle était la valeur de la pêche commerciale et on m'a donné cette valeur pour les trois secteurs où un programme de ventes expérimental est mis en oeuvre. Je vous parle des autres ventes. Ces ventes sont–elles traditionnelles et continuent–elles à exister indépendamment des trois accords?

M. Watts: Des ventes se font. Je vais simplement vous faire part d'une observation que j'ai faite dans ma vie. Il y a des activités illégales dans toutes les pêches. Nous savons que les pêcheurs sportifs attrapent du poisson et le vendent à des pêcheurs à la traîne. Nous savons qu'il y a toutes sortes de gens qui vendent dans des régions interdites à la pêche et en dehors des périodes permises avec leur licence commerciale. Nous savons qu'il y a des non–indiens qui utilisent des indiens pour obtenir du poisson afin de le vendre avec leur licence commerciale. Je ne crois pas qu'on se soit jamais offusqué en demandant qu'on arrête toutes ces pêches à cause de cela.

[*Texte*]

The whole notion that somehow everybody is holier than us has got to be dealt with down the road somewhere. Nobody is going to deny for a second that there hasn't been sale going on, because people still require basics in their communities.

We mentioned the unemployment, the poverty, and the social assistance. Well people still need to feed their kids and still need to send them to school, still need to clothe them and still need to deal with all of those issues, and social assistance just doesn't cut it. So we're not going to back away from that for a second. If the people are going to hold that against us, then so be it.

[*Traduction*]

Il faudra à un moment donné remettre en question l'idée selon laquelle nous sommes entourés d'innocents. Personne ne va nier un seul instant que des ventes se produisent car on a tout de même besoin de l'essentiel dans les communautés.

Nous avons parlé du chômage, de la pauvreté et de l'aide sociale. On doit pouvoir nourrir ses enfants, les envoyer à l'école, les vêtir et s'occuper de toutes ces questions; et l'aide sociale ne le permet pas. Nous n'allons pas faire marche arrière à cet égard. Si on veut s'en prendre à nous pour cela, qu'il en soit ainsi!

• 1110

My recollection of history is that we would live on these reserves. All these other things that you require, however—clothing, shelter and those things—you'll still have access to the things that you need to do those things. So that's our argument and we're not going to back away from it for a second. I don't think it's something we should be afraid of. Five per cent of the population certainly isn't going to bring this country down to its knees. I'm talking about our populations and our fishermen.

I mentioned earlier what the AFS did for our two local communities. We want to expand that to all our fourteen tribes.

We beg to differ with people who are presenting the notion that we're going to displace people. We aren't; we won't even come close. If there is something that's going to happen, it's going to be something that's negotiated.

I want to point this out too. We would rather negotiate this thing, because courts allow for winners and losers; if you negotiate, everybody walks away from the table feeling they've got something. It's a win–win situation versus a win–lose situation.

If push comes to shove, however, we may end up in courtrooms. Even as we sit here talking, we are clarifying what the courts have said. We're not saying it's out of the question, but we would rather negotiate those things.

The other area was conservation and our guardians. Last year in our area there was only one guardian with delegated authority through the Minister of Fisheries and Oceans who was qualified to get delegated authority. He doesn't have the authority to deal with something like conservation.

And what is conservation? I would have liked to have heard what the explanation was. We know what got to the spawning grounds. It's on record. And there was not a conservation problem. There may have been some concerns early on in the process, but there were record runs last year. What conservation problems are people saying have to be dealt with?

If we are going to get into those areas, then we have to go well beyond one guardian for 14 First Nations. We started the process this year where some 14 of our people have been taking the training. We hope they will have delegated authority through the minister to deal with some of these areas.

Que je me souvienne, nous vivons historiquement dans nos réserves. Tout ce dont on a besoin cependant—vêtements, logement et le reste—il faut qu'on continue à avoir accès à ce qui nous permet d'obtenir ces choses. C'est ce que nous prétendons et nous n'allons pas renoncer à cela un seul instant. Il n'y a pas à avoir peur. Je ne crois pas que 5 p. 100 de la population puissent mettre le pays à genoux. Je parle ici de la population autochtone et des pêcheurs autochtones.

J'ai parlé tout–à–l'heure de ce que la SPA a permis pour deux de nos collectivités locales. Nous voulons élargir cela aux quatorze tribus.

Nous voulons pouvoir dire que nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui prétendent que l'on va obliger les gens à déménager. Ce ne sera pas le cas; bien loin de là. S'il doit ses produire quelque chose, ce sera négocié.

Je tiens à le souligner. Nous préférons négocier cette affaire car les tribunaux font qu'il y a des gagnants et des perdants; si vous négociez, tout le monde s'en va avec le sentiment d'avoir obtenu quelque chose. C'est une situation où tout le monde est gagnant au lieu d'être une situation où il y a des gagnants et des perdants.

Si les pressions se font plus insistantes, il se pourrait qu'on ait en définitive recours à la justice. En étant assis ici, nous précisons ce que les tribunaux ont dit. Nous ne disons pas que c'est hors de question, nous préférons négocier cela.

Votre autre question portait sur la conservation et sur nos gardes–pêche. L'année dernière, dans notre région, il n'y avait qu'un garde–pêche qui bénéficiait d'une délégation de pouvoirs du ministère des Pêches et des Océans. Il n'a pas le pouvoir de s'occuper de questions comme la conservation.

Et qu'est–ce que la conservation? J'aurais bien voulu entendre l'explication. Nous savons ce qu'il est arrivé aux frayères. C'est documenté. Et il n'y avait pas de problèmes de conservation. On s'est peut–être inquiété au début, mais il y a eu des remontées de saumons record l'année dernière. De quels problèmes de conservation dit–on qu'il fallait s'occuper?

Si on veut s'occuper de ces domaines, il faudra avoir bien plus d'un garde–pêche pour 14 Premières Nations. Le processus a été lancé cette année puisque 14 de nos membres ont suivi cette formation. Nous espérons qu'ils bénéficieront d'une délégation de pouvoirs du ministère pour s'occuper de ces domaines.

[*Text*]

You can't talk out of both sides of your mouth about the issue. You can't on the one hand say you shouldn't be guardians for your communities and then on the other hand say you don't do anything anyway, so blah, blah. It just doesn't make any sense. It's as if on the one hand you're acknowledging they should do things and on the other hand you're saying they shouldn't. It's either one or the other.

We're taking the high road and saying we're going to be involved in management and we'll deal with the issues involving conservation, habitat protection, the rebuilding of stocks and related areas.

Mr. Baird: My son is a fishery officer. He's fished with me for years too, so he knows my habits. He was asked last week by his grandmother: "Would you arrest me if I was doing something illegal?" His response was: "Grandmother, if you put me in that position, yes I would". And so would his partner. I asked him the same question. He said "It doesn't matter, Dad, you put—

The Chairman: Not because you were contemplating it?

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Baird: No.

The Chairman: Of course.

Mr. Baird: They're being trained, and they're taking their jobs very, very seriously. Yes, we're closely related in many of our communities, but that's not going to stop our officers from doing what they are supposed to do and what they are being trained to do.

We members of the fisheries council have told these young individuals that we have to be 110% better than what is in existence now. We have to go above and beyond to prove our credibility.

In terms of the sale—I don't know if you missed what I said—it's not 100% closed down, albeit there is probably a small portion of sales going on right now. In my community it is down to a small percentage compared with what it used to be. As we get down the road, the way you will get rid of this is to allow for further sales. There are regulations we can help implement. We know the tricks, and if you can get us on the enforcement side... Think about it, Think about it.

[*Translation*]

On ne peut pas dire des choses contradictoires. On ne peut pas dire d'un côté à quelqu'un qu'il ne devrait pas être garde–pêche pour ses congénères et d'un autre côté qu'on ne fait rien de toute façon. Ça n'a aucun sens. C'est comme si vous admettiez d'une part qu'ils doivent faire des choses et d'autre part qu'ils ne doivent pas les faire. C'est l'un ou l'autre.

Nous avons décidé d'aller de l'avant en disant que nous allons nous occuper de gestion, que nous allons nous occuper de questions de conservation, de protection des habitats fauniques, de reconstitution des stocks et autres secteurs apparentés.

M. Baird: Mon fils est agent des pêches. Voilà des années qu'il pêche avec moi, il connaît donc mes habitudes. La semaine dernière, sa grand–mère lui a posé la question suivante: «m'arrêterais–tu si je faisais quelque chose d'illégal?» Il a répondu: «grand–mère, si tu me mets dans une telle situation, je le ferais.» Et c'est aussi ce que ferait son collègue. Je lui ai posé la même question. Il a répondu: «Ça n'a aucune importance, papa, tu . . .

Le président: Ce n'est pas parce que vous envisagiez de le faire?

Des voix: Oh, oh!

M. Baird: Non.

Le président: Bien sûr.

M. Baird: Ces jeunes reçoivent donc cette formation et ils prennent leur travail très au sérieux. Il est vrai que nous sommes très proches les uns des autres dans plusieurs de nos collectivités, mais cela ne va pas empêcher nos agents de faire ce qu'il doivent faire et ce pourquoi ils ont été formés.

Nous qui faisons partie du conseil des pêches, nous disons à ces jeunes qu'il faut être meilleur que ce que nous sommes maintenant à 110 p. 100. Il nous faut faire plus pour prouver notre crédibilité.

Pour ce qui est des ventes—je ne sais si vous avez manqué ce que j'ai dit—tout n'est pas fermé à 100 p. 100 et il y a sans doute quelques petites ventes qui se négocient à l'heure actuelle. Dans ma collectivité, il n'y en a qu'un tout petit pourcentage comparé à ce que c'était autrefois. Avec le temps, la seule façon de supprimer le problème c'est de permettre un plus grand nombre de ventes. Nous pouvons aider à la mise oeuvre de règlements. Nous connaissons les ficelles et si vous pouvez nous faire passer du côté de l'application de la loi... Pensez–y! À deux fois!

• 1115

M. Bernier: Je voudrais tout d'abord remercier les témoins. Je dois leur avouer qu'avant d'avoir été élu député du Bloc québécois, je ne connaissais pas grand–chose de la pêche des Premières nations sur la côte ouest du Canada. Cependant, j'essaie d'en apprendre le plus possible. Ce matin, vous êtes le troisième groupe à nous en parler. Vous nous donnez une troisième version. J'apprécie beaucoup tout ce que j'ai appris ce matin. Je ne sais pas comment tout cela va se régler, mais je vais suivre cela avec attention.

Au cours de ces audiences, j'ai cru comprendre qu'il y a des gens qui sont pour et des gens qui sont contre, mais qu'il y a une certaine gêne. Dans notre coin à nous, il y a aussi de la jalousie. Chaque fois que quelqu'un de nouveau arrive dans une négociation, cela dérange. Nous, comme Québécois, on dérange. On se dérange peut–être tous mutuellement, mais on doit apprendre à vivre ensemble.

Mr. Bernier: I first want to thank the witnesses. I must admit that before being elected as an MP for the Bloc Québécois, I did not know much about First Nations' fisheries on the west coast of Canada. But I am trying to learn as much as I can. You are the third group to appear before us this morning. You are giving us a third version of the story. I really appreciate what I learnt this morning. I don't know how all this is going to be solved but I'll be watching as things unfold.

During those hearings, I came to realize that some people are for it and others are against it, but there is a certain unease. In my area, there are also envious people. Each time somebody new appears in a negotiation, it makes people uneasy. As Québécois, we make people uneasy. Maybe everybody makes everybody uneasy, but we must learn to live together.

[*Texte*]

Supposons qu'on vous donne le droit de faire votre pêche commerciale. Telle est votre demande. Vous avez aussi, selon votre culture ou vos origines, une pêche dite rituelle. Certaines personnes ont de la difficulté à comprendre où est la ligne entre votre pêche traditionnelle ou rituelle et votre pêche commerciale. Par exemple, celui qui est jaloux voit la même personne pêcher le matin au niveau commercial et l'après–midi, avec le même bateau, pêcher au niveau rituel. Pour certains, cela peut être difficile à comprendre. J'aimerais voir comment cela peut se faire. Vous savez très bien que, dans la vie, tout est perception. Pour vous, ce n'est peut–être pas un problème, mais je vous explique que cela peut être un problème pour nous. Comment fait–on la séparation entre la pêche traditionnelle et la pêche commerciale?

Ai–je été assez clair?

Mr. Watts: The whole area of sale versus home use is one that has been brought up time and time again. That has always been our history. Even in the days when we were very involved in the commercial fishery, our people took catch home. They took it out of their commercial catch and brought it home for their own purposes. The very same thing exists today. We decide what we are going to require in terms of home and ceremonial use.

[*Traduction*]

Supposing you were allowed to do commercial fishing. This is what you're asking for. But you also have, due to your culture or your origins, ceremonial fishing. Some people find it hard to draw the line between your ceremonial or traditional fishing and your commercial fishing. For example, somebody envious will see the same person fishing in the morning as a commercial fisherman and in the afternoon, with the same boat, as a ceremonial fisherman. For some people, this might be difficult to understand. I'd like to know how such a thing can be. You very well know that in life everything is a matter of perception. For you, maybe this is not a problem, but I am trying to show you that it may be a problem for us. What distinction do you make between traditional fishing and commercial fishing?

Have I made myself understood?

M. Watts: Toute cette question du poisson pêché pour la vente par rapport au poisson pêché pour nourrir la famille a été sans cesse ramenée sur le tapis. C'est toujours ainsi qu'il en a été pour nous. Même à l'époque où l'on faisait beaucoup de pêche commerciale, nos gars ramenaient du poisson chez eux. Ils prenaient une petite partie des prises commerciales pour l'amener chez eux pour leur propre consommation. Il en est toujours ainsi. Nous décidons de la quantité qu'il nous faut pour nourrir notre famille et pour utiliser pendant les cérémonies.

• 1120

I'm trying to find examples of ceremonial use for you. If I, as an individual, am going to have a gathering, a potlatch to name my children in a traditional manner, I am going to require a certain amount of fish or seafood for that purpose. I will use that for the ceremony. We have always left it up to individuals to work through that. I think there is a notion that somehow that is wrong, and I don't know how it becomes a problem, because it does not seem to be that far–fetched to us. It seems to be pretty straightforward. When you go home with your pay cheque you decide what amount goes to your car, what goes to the banker, and what goes to groceries. It is a given. There is no problem with that. We would do much the same thing in how we do that.

I think we've spent enough time on it that our needs are not going to be to the point where there is a threat to the resource. Our home needs are certainly no threat to the resource. We have to get away from the notion that somehow we have been portrayed that way.

I have wondered over the years in a real frustrating manner how we can be perceived as being a threat to anyone when you consider that we're catching roughly 3% of the fish. How does that become a problem with people when 96% or so of the fish is caught by the commercial sector, and 5%, or whatever it is, is caught by the sport sector, and then you get to us? We are always the last ones to get the fish. Then you take into account hydroelectric development, logging practices, waste dumping in the systems that we rely on to support those resources.

J'essaie de trouver des exemples d'utilisation du poisson pour des cérémonies. Si je dois personnellement réunir du monde, organiser un potlatch pour donner un nom à mes enfants conformément à la tradition, je vais avoir besoin d'une quantité donnée de poisson et de fruits de mer que j'utiliserai pour la cérémonie. Nous avons toujours laissé tout le monde libre d'en décider à cet égard. Je crois qu'on a l'impression que c'est mal d'une certaine façon et je ne vois pas en quoi cela peut constituer un problème car pour nous, cela n'a absolument rien d'exagéré. C'est assez évident. Quand vous rentrez chez vous avec votre chèque de paye, vous décidez du montant que vous allez mettre pour votre voiture, dans votre compte en banque ou pour l'épicerie. C'est tout naturel. Cela ne pose aucun problème. C'est exactement de cette façon là que nous procédons.

Je crois qu'il y a assez longtemps que cela dure pour qu'on sache que nos besoins ne sont pas importants au point de compromettre une ressource. Nos besoins familiaux ne constituent certainement pas un danger pour la ressource. Il est temps de s'écarter de cette façon de nous voir.

Voilà des années que j'essaie de comprendre pourquoi on estime qu'on constitue une menace pour qui que ce soit lorsqu'on sait qu'on attrape à peu près 3 p. 100 du poisson. Comment cela peut–il constituer un problème lorsque 96 p. 100 du poisson ou à peu près est attrapé par le secteur commercial, que 5 p. 100, je ne sais trop quel est le chiffre, est attrapé par le secteur de la pêche sportive et que nous venons ensuite. Nous sommes toujours les derniers à attraper le poisson. Et il faut tenir compte des aménagements hydroélectriques, des méthodes d'exploitation forestière, du déversement des déchets dans les rivières qui sont indispensables pour la perpétuation de ces ressources.

[*Text*]

I will give you a good example of that. In Port Alberni in 1991 somewhere between 250,000 and 500,000 sockeye died because there was a low oxygen level and the river was too warm. We lost nearly 500,000 sockeye. I believe our tribe was allocated 40,000 or 50,000 sockeye at the time. We had demonstrations against us and our fishery. We had people coming to Parliament and raising holy hell with governments and politicians about our fishery. I never saw that kind of activity around the 500,000 sockeye that were lost in that river.

So I don't understand how that becomes a problem, this small amount of fish that actually goes home versus the fish that goes to support other things in your life, like shelter and clothing for your kids. It's not a point that should be up for discussion. That is up to our people to decide how they are going to do that.

Ms Howard: I just wanted to help you understand in terms of the difference between ceremonial purposes and commercial fishing.

You have to remember that we are now reaching a point of cultural revival where many of our communities are now practising different feastings, potlatches, and such. In terms of the preparation for these large gatherings of potlatches and feasts, it takes anywhere from one to four years of planning. So you have to prepare long in advance. The participation at these gatherings is up to 1,500 to 2,000 people, so we have to provide food for that number of people.

When you go out fishing for home use it is a fixed number of fish. For ceremonial purposes, it depends on how many feasts or potlatches you have in your family. Commercial fishing is for cashflow, for income to provide food and shelter. To us it is very distinct.

Mr. Bernier: [*Inaudible—Editor*].

Mr. Baird: That's a good question. You say that where you come from you are distinct society. Well I guess when people look at us and how we look at things, we have some philosophical differences that are just inbred.

• 1125

People cannot understand how we would give up a big mass of fish to take to a do and not ask for compensation. It has nothing to do with the trading of money or anything. In our society we just do it. If Richard is having a do or any of my colleagues are having a do and they need help and I am fishing for whatever species, I will make that offer. There is no thought about what they are going to give me or whether they are going to pay for the fish.

We have some real problems in terms of people understanding the notion of selling. To us, fish is fish. We determine whether we are going to take it home or sell it.

[*Translation*]

Je vais vous donner un exemple probant. À Port Alberni, en 1991, de 250 000 à 500 000 saumons sockeye ont péri parce qu'il y avait trop peu d'oxygène et que l'eau de la rivière était trop chaude. Nous avons perdu près de 500 000 saumons sockeye. Je crois qu'à l'époque notre tribu avait droit à 40 000 ou 50 000 saumons sockeye. Des manifestations ont été organisées contre nous et contre notre pêche. Des gens se sont rendus au Parlement et ont fait du grabuge auprès des gouvernements et des responsables politiques au sujet de notre pêche. On n'a jamais dépensé autant d'énergie pour les 500 000 saumons sockeye qui ont péri dans la rivière.

Je ne comprends donc pas comment cela devient un problème, cette petite quantité de poisson qui va dans les familles, par rapport au poisson qui permet d'obtenir ce qui nous est indispensable pour vivre c'est-à-dire un logement, des vêtements pour nos enfants. On ne devrait même pas en discuter. C'est à notre peuple qu'il revient de décider comment il va s'y prendre pour cela.

Mme Howard: Je voulais simplement vous aider à comprendre la différence entre la pêche cérémoniale et la pêche commerciale.

Il faut savoir que nous sommes en train de faire revivre notre culture et que de nombreuses collectivités organisent maintenant des fêtes, des potlatch, etc. Pour préparer ces grandes réunions que sont les potlatch et les fêtes, il faut d'un à quatre ans de planification. Il s'agit donc de se préparer longtemps à l'avance. L'assistance peut compter de 1 500 à 2 000 personnes et il faut donc nourrir tous ces gens.

Lorsque vous allez pêcher pour nourrir votre famille, c'est une quantité donnée de poisson qu'il vous faut. Pour une cérémonie, cela dépend du nombre de fêtes ou de potlatch que vous avez dans votre famille. La pêche commerciale permet de gagner de l'argent, un revenu avec lequel on peut acheter nourriture et logement. Pour nous ce sont deux choses bien distinctes.

M. Bernier: [*Inaudible—Éditeur*].

M. Baird: Que voilà une bonne question. Vous dites que là d'où vous venez, vous constituez une société distincte. J'imagine que lorsque les gens nous regardent ou qu'ils essaient de voir comment nous considérons les choses, il y a des différences d'ordre philosophique qui son innées.

Les gens ont beaucoup de mal à comprendre que nous puissions céder à quelqu'un qui a organisé une fête, une grande quantité de poisson sans demander rétribution. Ce genre d'échange n'a rien à voir avec l'argent ou autre forme de paiement. Dans notre société, cela va de soi. Si Richard ou l'un de mes collègues ont organisé une fête et ont besoin d'aide pour se procurer du poisson et que, moi, je puisse leur proposer le produit de ma pêche, je le ferai. Ce qu'ils vont me donner en échange ou la question d'un paiement éventuel n'entre pas dans mes considérations.

La notion de vente est, pour nous, très difficile à comprendre. En ce qui nous concerne, le poisson—que nous décidions de le rapporter à la maison ou de le vendre. . . reste toujours du poisson.

[*Texte*]

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): One of the things I don't quite understand is whether there is an additional quota. You have a quota for commercial use and then you have another quota in addition to that for your ceremonial and cultural purposes.

Mr. Baird: We are prepared to sit down and negotiate the sale portion. We have rights and other people have privileges. Those rights flow from court cases that say if I need fish to eat I will go and get them. What we want to do with this AFS is negotiate the commercial part, the sale.

Mr. Cummins (Delta): I think the presentations have been outstanding and the committee should have a better understanding of where you are coming from. I think that's very important.

I should also make it very clear that we on the committee are listening to all sides of this issue and we want to make a collective decision that's fair to everybody. I hope you all understand that. We are interested in fairness and in a negotiated settlement.

The comment was made by Mr. Watts that a negotiated settlement would be preferred to a court–dictated settlement on these issues. I think most people will agree with that point.

We recognize that the Sparrow decision established some principles that were correct, just, and should be lived with. The difficulty arises with the commercial aspect of it. I would like to address that issue, because to a certain extent one of the reasons we have some difficulty with it is because the actual commercial aspect of it was dictated by DFO rather than by a negotiated settlement. Many people involved in the commercial industry felt they did not have a part in that decision.

The Native Brotherhood put forward what has been referred to as an industrial solution to the commercial concerns. I wonder if one of you would care to address that particular issue.

Mr. Watts: With regard to the industrial solution?

Mr. Cummins: Yes, I believe it was put forward by the Native Brotherhood.

Mr. Watts: The proposal that was put forward by the Native Brotherhood called for a redress of the licensing system as it affected native commercial fishermen. Some of my colleagues are more aware of this than I am. I believe it was the plan that implemented the Indian category licence to deal with the issue of our people being involved in the commercial fishery and protect their involvement by making Indian licences, because our communities are all located at fishing sites. The commissioners who set up reserves at the time recognized our reliance on those resources and set up the reserves on that basis.

[*Traduction*]

La vice–présidente (Mme Payne): Il y a une chose que je ne comprend pas très bien: y a–t–il un quota supplémentaire? Vous en avez un pour la pêche commerciale; y en a–t–il un autre de plus qui s'applique aux produits de la pêche à fins culturelles et cérémoniales?

M. Baird: Nous sommes disposés à nous asseoir à la table et à négocier la partie qui a trait aux ventes. Nous avons des droits et les autres ont des privilèges. Ces droits découlent de décisions prises par les tribunaux selon lesquels si j'ai besoin de poisson pour me nourrir, j'ai le droit d'aller pêcher. Ce que nous voulons faire, c'est négocier les dispositions de la stratégie des pêches autochtones qui s'appliquent aux activités commerciales, aux ventes.

M. Cummins (Delta): Je trouve que les exposés qui nous ont été présentés sont excellents et le comité devrait mieux comprendre les raisons de votre intervention. Je pense que cela est très important.

Je tiens par ailleurs à dire clairement que, moi et mes collègues, désirons entendre tous les points de vue sur cette question et prendre, ensemble, une décision qui serait juste pour tout le monde. J'espère que vous comprenez tous cela. Notre objectif, c'est un règlement négocié qui soit équitable.

M. Watts a observé que la méthode préférée pour régler ces questions serait la négociation plutôt qu'un recours aux tribunaux. Je pense que la plupart des gens seraient d'accord sur ce point.

Nous reconnaissons que le jugement Sparrow a établi certains principes qui sont justes et équitables et qui devraient être respectés. C'est l'aspect commercial qui fait problème. Je tiens à ce que l'on examine cette question car l'une des raisons pour lesquelles ce jugement nous pose un problème, dans une certaine mesure, c'est le fait que les dispositions concernant les activités commerciales ont été imposées par le MPO au lieu de faire l'objet d'un règlement négocié. Bien des gens qui font partie du secteur commercial de l'industrie ont eu l'impression que cette décision leur échappait.

La Native Brotherhood a proposé ce que l'on a appelé une solution industrielle pour prendre en compte les préoccupations concernant les activités commerciales. L'un de vous pourrait–il apporter des précisions à ce sujet?

M. Watts: Sur la solution industrielle?

M. Cummins: Oui. Il me semble que cela a été proposé par la Native Brotherhood.

M. Watts: La proposition qui a été faite par la Native Brotherhood avait pour objectif de faire corriger les dispositions du système d'octroi des permis qui avaient des retombées négatives sur les pêcheurs marchands autochtones. Certains de mes collègues connaissent cette question mieux que moi. Il me semble qu'il s'agissait du plan destiné à instaurer une catégorie de permis pour les autochtones, afin de protéger les droits de participation de nos gens à la pêche commerciale. En effet, nos collectivités sont établies sur des lieux de pêche. Les commissaires chargés d'installer les réserves ont d'ailleurs reconnu à l'époque que nous dépendions de ces ressources pour survivre et ont fondé leurs décisions sur cette considération.

[*Text*] [*Translation*]

• 1130

As a matter of fact, on the west coast it is commonly known that the reserve commissioner said these people don't require very much land because they rely on the ocean for their livelihood. So they gave us small reserves based on the ocean such that we would always live off the ocean and the rivers. It is obviously not there today in a lot of our cases.

De fait, on sait fort bien sur la côte ouest que les commissaires chargés d'établir les réserves ont déclaré que nos gens n'avaient pas besoin de territoire très étendu car c'est de l'océan qu'ils tirent leurs moyens d'existence. On nous a donc attribué de petites réserves situées sur le littoral en partant du principe que nous tirerions toujours nos moyens d'existence de l'océan et des rivières. Ce n'est qu'évidemment pas ce qui se passe dans la plupart des cas.

The industrial solution was trying to address that issue outside of 35(1) rights. That solution called for a 30% participation across the board by our people in all forms of the commercial fishery. It went all the way with salmon, halibut, black cod, clams, and everything. You name it. It was a 30% participation level by our people across the board.

La solution industrielle était censée apporter une réponse à ce problème qui n'entre pas dans les dispositions de l'article 35(1). On proposait que le taux de participation générale de notre peuple à la pêche commerciale sous toutes ses formes soit fixé à 30 p. 100. Cela concernait aussi bien le saumon, le flétan, la morue chardonnière, les palourdes et ainsi de suite. Le taux de participation de 30 p. 100 s'appliquait à tout.

It also called for an Indian licensing board set up by native people in B.C. to ensure our licences would stay in our hands. As it sits now, roughly half our licences are in the hands of non–Indians via leases, or outright debts to big companies.

On proposait également qu'un conseil pour la délivrance de permis de pêche aux Indiens soit établi par les autochtones de Colombie–Britannique afin d'assurer que les permis octroyés restent entre nos mains. En fait, environ la moitié de nos permis sont maintenant détenus par des non–autochtones parce qu'ils ont été loués à bail ou cédés entièrement à de grandes entreprises en règlement de dettes.

Big companies own an awful lot of our boats. I believe something like half the fleet in Barkley Sound fishing for herring were company–owned boats. An awful lot of those boats were Indian–licenced boats, so they had to have an Indian person on board.

Certaines grandes entreprises sont propriétaires d'un bon nombre de nos bateaux. Je sais de bonne part qu'environ de la moitié de la flotille qui pêche le hareng dans la baie Barkley appartient à des entreprises. Dans un grand nombre de cas, les permis avaient été délivrés à des Indiens et il fallait donc qu'il y ait un Indien à bord.

That is what that whole proposal was trying to deal with. We supported that proposal.

Telle est la situation sur laquelle portait cette proposition que, d'ailleurs, nous soutenions.

In regard to the commercial part of it, a lot of our communities don't want to enter into those types of arrangements. I'll use the Somass River as an example. Our investment to fish in that fishery is roughly $5,000. That will get you a boat, motor, and net. If you need to buy totes or whatever for your fish, or get ice, you can deal with those things.

Pour ce qui est de la partie concernant les activités commerciales, un bon nombre de nos collectivités ne sont pas intéressées à passer ce genre d'entente. Je prendrai comme exemple la rivière Somass. L'investissement requis pour y pêcher est d'environ 5 000$. Cette somme vous permettra d'avoir un bateau, un moteur et un filet et d'acheter ce qu'il vous faut pour transporter votre poisson, de la glace, etc.

Compare this with getting an A or an A–I licence. I have to go talk to some guy at a bank and spend the rest of my life making payments of $10,000 a year, or more, to get into that. If the market and everything else falls apart, I have nothing at the end of the day but a debt.

Voyons, par comparaison, ce qui se passe. Si je cherche à obtenir un permis de catégorie A ou A–I, il va falloir que j'engage des pourparlers avec un banquier quelconque et que je passe le reste de ma vie à rembourser 10 000$ par an ou plus. Si le marché et tout le reste s'effondre, il ne restera rien au bout du compte, sinon des dettes.

Under the process we are proposing for some of our communities. . . The industrial solution may be part of an overall solution; it may suit some people who want to get into that situation, but not everybody.

Selon les dispositions que nous proposons d'appliquer dans certaines de nos collectivités. . . La solution industrielle peut fort bien être un des éléments de la solution globale. Cela peut convenir à ceux qui veulent bien accepter ce genre de situation, mais cela n'est pas le cas de tout le monde.

I need to point out this. How can you, on the one hand, say you don't agree with the sale portion of a program, but on the other hand support a race–only fishery? It was portrayed this is a fishery based on race. Yet you are willing to acknowledge a 30% participation level across the board, if I can use it, based on race. What is the argument?

Je dois souligner ceci: comment peut–on, d'une part, dire que l'on n'est pas d'accord avec des dispositions d'un programme concernant les ventes et, d'autre part, être en faveur d'une pêcherie où l'on fait des distinctions selon la race? On a décrit cette pêcherie en disant que les dispositions qui étaient appliquées étaient fondées sur la race. Et pourtant, on est prêt à reconnaître un taux de participation générale de 30 p. 100 fondé, si je peux m'exprimer ainsi, sur la race. Que remettons en cause?

[*Texte*]

Mr. Cummins: It is not an argument. We want a negotiated solution to make this thing work. I know there has been considerable agreement in all sectors in the commercial fishery about some aspects of that proposal, such as the industrial solution put forward by the Native Brotherhood of British Columbia. Do you think that somehow this would be a basis for solving the dispute over the commercial aspect?

Mr. Watts: My point was that it could be part of it.

Mr. Cummins: Yes, that's my question.

Mr. Watts: That's my point.

The Chairman: Cliff wants to jump in here.

Mr. Atleo: I used to work for the Native Brotherhood of British Columbia. I was the executive director when the organization embarked on a review of licensing.

People should understand very clearly that we did not develop a licensing proposal and involve native people in a fishery based on resolving the land questions and rights issues. It was designed to respond to a situation in terms of licensing and how the policies of the Department of Fisheries and Oceans impacted on our communities and our people holding licences. These policies gave no consideration whatsoever to Indian people and their involvement and reliance on the sea resources. These were arbitrary policies that were designed to help manage the resources. They impacted on us by pushing us aside and telling us that because we don't have these kinds of landings, we can no longer participate.

[*Traduction*]

M. Cummins: Il ne s'agit pas d'une remise en cause. Nous voulons une solution négociée pour que les choses marchent bien. Je sais que certains aspects de cette proposition, par exemple la solution industrielle présentée par la Native Brotherhood of British Columbia, ont pratiquement fait l'unanimité dans tous les secteurs de la pêche commerciale. Pensez–vous que, d'une certaine façon, on puisse utiliser cela pour tenter de résoudre le conflit concernant les activités commerciales?

M. Watts: J'ai dit que cela pourrait en faire partie.

M. Cummins: C'est bien ce que je voulais savoir.

M. Watts: C'est bien ce que j'ai déclaré.

Le président: Cliff veut intervenir.

M. Atleo: J'étais directeur exécutif de la Native Brotherhood of British Columbia lorsque cet organisme a entrepris un examen de la délivrance des permis de pêche.

Il devrait être clairement établi que l'élaboration de notre proposition sur la délivrance des permis et la participation des autochtones à la pêcherie n'avait rien à voir avec le règlement des revendications territoriales ni des questions concernant nos droits. Cela représentait une réaction face aux conditions régissant la délivrance de permis et aux retombées des politiques du ministère des Pêches et des Océans sur nos collectivités et sur le nombre de permis détenus par nos gens. Ces politiques ne prenaient aucunement en considération la participation des Autochtones à l'exploitation des ressources maritimes ni le fait qu'ils en retirent de quoi vivre. Il s'agissait de politiques arbitraires dont l'objectif était une meilleure gestion des ressources. Nous en avons subi les retombées lorsque nous avons été écartés et que l'on nous a empêché de continuer à exercer cette activité sous prétexte que nous n'avions pas les débarquements voulus.

• 1135

This proposal was developed as opposed to litigating and suing the federal government for these losses. We said we wanted to negotiate over a period of time some means that would rectify that situation. It was never put forward as an answer to a rights situation and our access to the resources. It was purely and simply within the whole context of commercial operations. It was never designed to ask for anything from anybody. We had even proposed to pay the money back. We planned to work within the framework of commercial licensing for purchases. There was no thought at any time of putting it forward as a solution.

It was an agreed–to option of pursuing, negotiating, and resolving a situation that the Department of Fisheries and Oceans admitted was in fact the case. We lost activity in sea resources because of policies within the department.

Mr. Cummins: Could that be used somehow as a starting point to resolving the commercial aspect, as you see it, of the AFS?

Cette proposition a été élaborée dans le but d'éviter d'avoir à poursuivre le gouvernement fédéral devant les tribunaux à cause des pertes que nous avons subies. Nous avons déclaré que nous voulions entamer des négociations afin de trouver des moyens qui permettraient de rectifier la situation. Cette proposition n'a jamais eu pour objet d'apporter une réponse à la question des droits et de notre accès aux ressources. Le contexte dans lequel elle a été formulée était purement et simplement celui des activités commerciales. L'objectif n'a jamais été de demander quoi que ce soit à qui que ce soit. Nous avions même proposé de rembourser les frais que cela aurait entraîné et nous avions l'intention de travailler dans le cadre des dispositions concernant les achats attachés aux permis de pêche commerciaux. Nous n'avons jamais avancé cette proposition comme une solution.

Il s'agissait d'un moyen dont le bien–fondé était admis et qui permettrait d'analyser une situation reconnue par le ministère des Pêches et des Océans, puis de négocier afin de parvenir à une solution. À cause de politiques instaurées par le ministère, nous avons perdu certaines des ressources que nous tirions de la mer.

M. Cummins: Pourrait–on, d'une manière ou d'une autre, utiliser cela comme point de départ pour résoudre le problème que pose, selon vous, l'aspect commercial de la Stratégie des pêches autochtones?

[*Text*]

Mr. Atleo: What is interesting about such a question is that it is fine for industry to change, but it is not okay to change how you look at dealing with First Nations people. We have a real problem with that.

Here's a little history on the halibut fishery. There used to be only some 260 licences in the halibut fishery. When a non–aboriginal person bought halibut gear and said that because he had $3,000 worth of gear he should therefore have a licence, all of a sudden we had an exclusion of First Nations people in the halibut fishery, and we almost doubled the number of licences for halibut. That is okay for them, but it is not okay to increase our involvement on a resource that we depend on considerably.

I do not know that you want to fall into utilizing this as an industrial solution in terms of the sale aspect because of the development of that proposal purely and simply on a commercial basis within an existing framework of commercial licensing policy. We are talking about something much broader and deeper than that. In fact, the issue of sale is being challenged in the courts.

Mr. Nelson Keitlah (Co–Chair, Nuu–chah–nulth Tribal Council): I just want to partly answer our friend from the Bloc Québécois in connection with the confrontation we are having this morning in regard to a very important part of our livelihood.

I don't think we could totally disregard the industrial solution. There are some parts of some of our communities that could benefit greatly from such a program, yet some of our other reservations may not find it so appealing, depending on their locale. We could even say that the economic situation would dictate that.

We have been controlled through the years, as has been indicated by my colleagues. Let's put the shoe on the other foot, for example. He asked questions about the ceremonial use of fish. What if we had approached the beef marketing board, as an example, to say the Bloc Québécois would have 10 tonnes of beef this year, and the Reform Party would have no more than 15 tonnes?

I'm not trying to poke fun at this situation, but to show you a scenario we are experiencing. It becomes a little embarrassing when we look at the resource and use it as currency. In some cases it may be a good plan to do that.

• 1140

As I said in connection with Mr. Cummins' questions about a solution that may deal only with dollars and cents, we live in that kind of world also. We can't discount that. It could be considered, but it has to be planned out well.

[*Translation*]

M. Atleo: Il est intéressant de noter, à ce propos, que tout va bien si c'est l'industrie qui change, mais que ce n'est pas la même chose s'il s'agit de modifier la façon dont on traite avec les Premières nations. Nous avons beaucoup de difficulté à admettre cela.

Voici comment les choses ont évolué en ce qui concerne la pêche au flétan: auparavant, il n'y avait qu'environ 260 permis pour la pêche au flétan. Certains pêcheurs allochtones qui avaient acheté l'équipement nécessaire pour pêcher le flétan ont prétendu que, parce qu'ils détenaient du matériel d'une valeur de 3 000$, il était logique qu'ils obtiennent un permis. Tout d'un coup, les Premières nations ont été exclues de la pêche au flétan et le nombre des permis délivrés pour pêcher ce poisson a pratiquement doublé. Quand il s'agit des autres, il n'y a pas de problème. Mais ce n'est pas la même chose lorsqu'on parle d'élargir notre participation à l'exploitation d'une ressource dont nous dépendons au plus haut point.

Je ne pense pas que l'on veuille en venir à utiliser cela comme solution industrielle en ce qui concerne la question des ventes, étant donné que cette proposition a été élaborée purement et simplement pour apporter une solution aux problèmes des activités commerciales dans le cadre de la politique actuelle s'appliquant à la délivrance de permis de pêche commerciaux. Ce dont nous parlons va beaucoup plus loin. De fait, la question des ventes a été portée devant les tribunaux.

M. Nelson Keitlah (co–président, Nuu–chah–nulth Tribal Council): Je vais simplement répondre en partie à notre ami du Bloc Québécois dans le cadre du débat qui s'est engagé ce matin sur ce qui constitue une part importante de nos moyens d'existence.

Je ne pense pas que l'on doive rejeter en bloc la solution industrielle. Certaines de nos collectivités pourraient tirer d'un tel programme de notables avantages; toutefois, cette solution peut ne pas être aussi avantageuse pour certaines autres réserves. Cela dépend de l'endroit où elles sont situées. On pourrait même aller jusqu'à dire que c'est la situation économique qui serait une considération déterminante.

Pendant des années, d'autres ont contrôlé nos destinées, comme l'ont mentionné mes collègues. Renversons un peu les rôles, pour voir. Le député du Bloc Québécois a posé des questions sur l'utilisation du poisson à des fins cérémonielles. Que se passerait–il si, par exemple, nous demandions à l'Office de commercialisation du boeuf d'allouer 10 tonnes de viande cette année au Bloc Québécois et de limiter l'allocation au Parti réformiste à 15 tonnes?

Ce n'est pas que je prenne les choses à la légère, mais j'essaye d'illustrer la façon dont nous vivrons cette situation. Il peut devenir quelque peu embarrassant de considérer une ressource comme une monnaie d'échange. Dans certains cas, il peut être bon d'agir ainsi.

Comme je l'ai dit à propos des questions de M. Cummins portant sur une solution qui ne prendrait en compte que des considérations pécuniaires, c'est une chose à laquelle nous ne pouvons rester étrangers. Nous ne pouvons écarter cette solution, et on pourrait la prendre en considération à condition de bien en préparer la mise en place.

[*Texte*]

The Chairman: Cliff, the difference would be that if you were dealing with the Bloc Québécois, they would want 26% of the resource — unless it was the deficit on the resource; then they'd want 18%.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: That was a little constitutional humour, if there is any left in the room.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): There's none.

The Chairman: I'm going to go over to Mr. Dhaliwal now.

Mr. Dhaliwal: I'd like to welcome the witnesses and thank them for coming out here from beautiful British Columbia. I hope we get an opportunity to visit the island and your location. I know you come from a very beautiful part of the country. I also would like to congratulate you on an excellent presentation, for being honest and forthright and making the committee aware.

There are a couple of things I would like to clarify for the committee's sake and for my own sake, because these issues have come up and we want to be crystal clear about them.

There is an argument often touted that the sales part of the AFS will somehow displace other people. Somehow because more fish are being caught, someone may be displaced. I want to clarify that in my mind and I would like your view. I like the example Larry has given that you are coming from the back door to the front.

Is substantially more fish caught now as a result of the AFS sale? Everybody knows there was fish caught illegally before. Is there a substantial increase now as a result of the AFS sale compared to what was caught before? That is my first question, and this issue is important.

Secondly, from the conservation point of view, which is in the interests of everyone, my understanding is that because of the AFS, DFO will have a better picture of how many fish are being caught. There is better accounting and better monitoring. In your minds, is that really the case? This committee has been told that even though we have guardians and all that, in fact we're not getting the whole picture, that the guardians have not been effective in monitoring and accounting. This is the issue that's come up before.

I would appreciate it if you could make your best effort to try to see if you can respond to those issues that have come up in the committee before. I would like you to clarify them. I know the chair did ask those questions, but I want to be crystal clear on both those questions.

The Chairman: Before the answer, I must advise as chairman that I have to leave. I have to catch the only flight I can get to Halifax because I have a function at 5:30 p.m.

[*Traduction*]

Le président: Cliff, la seule correction que j'apporterais à vos propos est la suivante: Si vous traitiez avec le Bloc québécois, c'est 26 p. 100 des ressources qu'il voudrait avoir — à moins qu'il ne s'agisse de déficit; dans ce cas, il n'en voudrait que 18 p. 100.

Des voix: Oh, oh!

Le président: C'était une petite plaisanterie de nature constitutionnelle, au cas où il y aurait dans cette salle des gens qui ont le sens de l'humour.

M. Dhaliwal (Vancouver-Sud): Il n'y en a aucun.

Le président: Je passe maintenant la parole à M. Dhaliwal.

M. Dhaliwal: Je tiens à souhaiter la bienvenue aux témoins et les remercier d'avoir accepté de quitter la belle province de Colombie-Britannique pour venir ici. J'espère que nous aurons un jour l'occasion de vous rendre visite. Je sais que l'endroit d'où vous venez est une très belle région de notre pays. Je tiens en outre à vous féliciter de nous avoir présenté un excellent exposé et d'avoir mis le comité au courant de la situation, honnêtement et sans détours.

J'aimerais clarifier un ou deux points pour ma propre gouverne et pour celle du comité car ces questions ont déjà été soulevées et je veux les élucider parfaitement.

Selon un argument qui est souvent avancé, la partie de la stratégie des pêches autochtones concernant les ventes aurait, pour une raison quelconque, pour effet d'évincer certaines autres personnes. Pour une raison ou pour une autre, si l'on pêche plus de poissons, certains risquent de perdre leur place. Je veux avoir une idée claire là-dessus et je voudrais bien que vous me donniez votre opinion. J'aime bien l'exemple utilisé par Larry lorsqu'il a dit qu'au lieu d'emprunter la porte donnant sur la cour, vous passiez maintenant par l'entrée principale.

Est-ce que les dispositions concernant la vente figurant dans la stratégie des pêches autochtones a eu pour effet de faire augmenter de façon notable le nombre de poissons pêchés? Tout le monde sait qu'il y avait auparavant de la pêche illégale. Les dispositions sur la vente de la stratégie des pêches autochtones ont-elles entraîné une augmentation notable du produit de la pêche par rapport aux résultats enregistrés auparavant? C'est sur ce point important que porte ma première question.

Deuxièmement, pour ce qui a trait à la conservation — ce qui est dans l'intérêt de tous — il paraît que grâce à la stratégie des pêches autochtones, le ministère des Pêches et des Océans aura une meilleure idée du nombre de poissons qui sont pêchés. Les calculs seront plus faciles à faire et le contrôle plus aisé. D'après vous, est-ce vraiment le cas? On nous a dit que même s'il y a des gardes-pêche, les chiffres ne correspondent pas à la réalité, car ces gardes n'exercent pas un contrôle efficace et leurs comptes ne sont pas exacts. C'est une question qui a été soulevée au comité auparavant.

Je vous saurais gré de faire votre possible pour clarifier ces questions dont le comité a déjà été saisi. Je sais que le président les a déjà posées, mais je veux avoir une idée bien nette sur ces deux questions.

Le président: Avant que l'on ne vous réponde, permettez-moi de vous aviser que je dois m'en aller. Il faut que je prenne le seul vol pour Halifax qui me permettra d'être à l'heure à une réception à laquelle je dois assister aujourd'hui à 17h30.

[*Text*]

Mr. McGuire (Egmont): It's only Thursday, Mr. Chairman. You're leaving us?

The Chairman: It's Thursday and I'm leaving. Put that in *Frank* magazine.

Mr. Verran (South West Nova): We'll make sure it gets there.

The Chairman: I apologize for interrupting, but I just wanted to thank the witnesses for appearing. I'll want to read the rest of the testimony. I think you've helped us a great deal.

The committee is still going to meet; it's just that I have to zip off. Mrs. Payne will be assuming the chair and Mr. Bernier's motion to get the minister here will be dealt with. I suspect the committee may also wish to look at putting forward a proposal. The clerk will notify me on some of the components of the strategy for dealing with the AFS over the coming weeks.

Go ahead, Nelson.

Mr. Keitlah: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to say on behalf of our delegation that we appreciate appearing before the Standing Committee on Fisheries. We know that the issues we bring forward to you are issues that are not new by any means, but we wanted you to hear from us where we stand in trying to climb out of the plight we're in.

In some cases we may be able to travel slowly, with some thought and rationale, that with the government of the day and the government of the country we could surely live side by side and see that we address these issues in a real way.

So we would like to thank you, Mr. Chairman, for giving us good attention and inviting us to appear before this committee.

[*Translation*]

M. McGuire (Egmont): Nous sommes aujourd'hui jeudi, monsieur le président, et vous nous quittez déjà?

Le président: Oui, c'est jeudi et je m'en vais. Faites donc publier cela dans le magazine *Frank*.

M. Verran (South West Nova): Vous pouvez compter que cela sera fait.

Le président: Excusez–moi de vous interrompre mais je tiens à remercier les témoins d'avoir comparu. Vous pouvez être sûrs que je lirai le reste du témoignage. Je pense que vous nous avez beaucoup aidés.

La séance du comité continue même si je dois vous quitter. M^me^ Payne prendra la présidence et le comité devra se prononcer sur la motion de M. Bernier invitant le ministre à comparaître. Je suppose que le comité voudra formuler une proposition, lui aussi. Le greffier m'avisera de certaines des dispositions à prendre dans les prochaines semaines à l'égard de la stratégie des pêches autochtones

Allez–y, Nelson.

M. Keitlah: Merci, monsieur le président.

Je tiens à dire, au nom de notre délégation, que nous sommes heureux de comparaître devant le Comité permanent des pêches et des océans. Bien sûr, les questions que nous soulevons ne sont pas nouvelles mais nous tenions à vous dire nous–mêmes comment nous envisageons de résoudre la crise que nous connaissons.

Dans certains cas, peut–être pourrons–nous progresser un peu, en nous montrant logiques et réfléchis, et faire en sorte de vivre en harmonie avec le gouvernement du moment, le gouvernement du pays, et de résoudre effectivement ces questions.

Je vous remercie donc, monsieur le président, de nous avoir accordé votre attention et de nous avoir invités à comparaître devant ce comité.

• 1145

The Chairman: It will not be the last time we speak, because this is an issue we are going to tackle and we are going to do our very best. I met some of you before when I was in British Columbia, and I will be in British Columbia again in the near future with Herb and with John, because we intend to try to be helpful in finding solutions to this problem. That is our job. We take it seriously and we hope that we are successful.

Mr. Watts: Mr. Dhaliwal, I need some clarification on the question of whether there is more fish caught. Are you referring to the Pearse report on the Fraser River? What are you referring to specifically?

Mr. Dhaliwal: Before the AFS there were fish caught that were not recorded. What I am saying is that now, under the AFS, under this pilot project, there is an accounting for it. In terms of the total fish caught, is there a substantial increase or is it the same? I want to get a better idea.

Mr. Watts: No, there is not, Herb. Let me explain that to you. We did an assessment, for lack of a better word, of the catch we had had in our area of Nuu–chah–nulth. Port Alberni was very, very easy. I want to respond to this right off the bat,

Le président: Ce ne sera pas la dernière fois que nous parlerons, car il s'agit d'une question à laquelle nous allons nous attaquer, et nous ferons tout notre possible. J'ai déjà rencontré certains d'entre vous en Colombie–Britannique où je retournerai à nouveau prochainement avec Herb et John, car nous avons l'intention de contribuer à la recherche de solutions à ce problème. C'est notre tâche. Nous la prenons au sérieux et nous espérons que nos efforts seront fructueux.

M. Watts: Monsieur Dhaliwal, je voudrais des clarifications concernant la plus grande quantité de poissons qui seraient pêchés. Faites–vous allusion au rapport Pearse sur le Fraser? À quoi faites–vous allusion précisément?

M. Dhaliwal: Avant l'introduction de la Stratégie des pêches autochtones, tous les poissons pêchés n'étaient pas obligatoirement comptabilisés. Ce que je dis c'est qu'à l'heure actuelle, avec la Stratégie des pêches autochtones, dans le cadre de ce projet–pilote, ils sont comptabilisés. Globalement, constate–t–on une augmentation substantielle de la quantité de poissons pêchés, ou la quantité reste–t–elle la même? J'aimerais pouvoir me faire une idée.

M. Watts: Non Herb, la quantité n'a pas changé. Je m'explique. Nous avons effectué ce que j'appellerai, faute de mieux, une évaluation des prises dans notre région Nuu–chah–nulth. Cela fut extrêmement facile pour Port Alberni. Je tiens à

[*Texte*]

because our fish were caught and counted. They were caught by us, but they were counted some three or four times, over and over, not just by our people but by DFO officers, who actually stood by our boats and watched us land fish in our trucks. They stood there and counted fish. They came out onto the grounds with their fish boats, their patrol boats, and they counted fish in our boats. They asked us how many fish we were catching in our nets.

Under AFS they did the same thing. Now they were asking us for landing slips. So at the fishing site they took landing slips, and when we took the fish down to the processing plant we were issued landing slips again and the fish were again counted, and this time were weighed.

I cannot over–emphasize the amount of counting and regulation that was going on around our fish. This notion that we are unregulated is scary, to say the least. If we are unregulated, then nobody is watching anyone else. I say that without even thinking about it, because it leads someone to believe that we are fishing with absolutely no one watching us, and nothing could be further from the truth.

I think if you go to Port Alberni or to the Sto–Lo people or any of those people and say I want to talk to the local fisheries officers and I want to look inside your books to see what you have been doing, you will see very clearly how much management and regulation goes on around our fishery. No one is regulated to that extent. I think we are still taking 3% to 5% of the fishery, and in some cases we end up getting 100% of the enforcement effort.

Mr. Dhaliwal: Thank you.

Mr. Watts: I was going to say with regard to the amount of fishing taking place that we tried to decide what our catch levels had been in recent history. We went to DFO, and they give very good numbers on the Port Alberni area. They give very good numbers... Well, the numbers are questionable in the Tofino area because there is only one officer in the Tofino area and there are five First Nations in that area. They are the only ones that issue these things called permits, or whatever they are called, for fishing for so–called food purposes. Their figures were kind of hazy, because there's one person, and he couldn't be on top of everything.

Then we got out into the remote areas, where there were actually no fisheries officers around, and there were no records in DFO of landings by anybody. They virtually couldn't come up with numbers.

So it's hard to put a number on those things. However, we have not seen an increase in the number of people. We have seen an enormous increase in the sports fishery catch. Up until five or six years ago no one was catching sockeye in the Alberni

[*Traduction*]

répondre à brûle–pourpoint, car le poisson a été pêché et compté. C'est nous qui l'avons attrapé, mais il a été compté et recompté, trois ou quatre fois, et pas seulement par nos gens mais par les fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans qui se trouvaient physiquement présents dans nos bateaux et nous regardaient décharger le poisson dans nos camions. Ils étaient là, et comptaient le poisson. Ils sont venus sur les lieux de pêche avec leurs bateaux, leurs bateaux patrouilleurs, et ils ont compté le poisson sur nos bateaux. Ils nous ont demandé combien de poissons on attrapait dans nos filets.

Ils faisaient la même chose dans le cadre de la Stratégie des pêches autochtones. Ils nous demandaient nos bordereaux de débarquement. Donc, ils prenaient nos bordereaux de débarquement sur les lieux de pêche et l'on nous en délivrait de nouveau d'autres à l'usine de transformation où le poisson était compté encore une fois, et pesé en plus.

Je n'insisterai jamais trop sur le nombre d'opérations de comptage et le nombre de règlements auxquels sont soumises nos prises. Prétendre que nous ne sommes pas réglementés est dangereux, pour ne pas dire pire. Si nous ne sommes pas réglementés, alors personne ne surveille personne. Je le dis sans même y réfléchir, car cela porte même les gens à croire que nous pêchons en toute liberté sans que personne ne nous surveille. Rien n'est plus faux.

Je crois que si vous vous rendiez à Port Alberni ou dans la nation Sto–Lo ou chez l'un quelconque de ces peuples et déclariez vouloir parler aux agents locaux des pêches et demander à examiner les livres pour vous rendre compte de nos activités, vous constateriez sans difficulté toute l'administration et toute l'administration auxquelles nos pêcheries sont soumises. Personne d'autre n'est autant réglementé que nous. Je pense que nos pêches représentent encore de 3 à 5 p. 100 des prises, mais que dans certains cas nous faisons l'objet de 100 p. 100 des mesures de surveillance.

M. Dhaliwal: Je vous remercie.

M. Watts: J'allais dire, à propos des quantités pêchées, que nous avons tenté de déterminer quel était le niveau de nos prises ces dernières années. Nous nous sommes adressés au ministère des Pêches et des Océans, qui fournit de très bons chiffres pour la région de Port Alberni. Ils fournissent de très bons chiffres... Mais les chiffres sont contestables pour la région de Tofino parce qu'il n'y a qu'un seul agent sur place, et cinq nations y habitent. Il n'y a qu'eux qui délivrent ces choses qui s'appellent des permis ou je ne sais trop quoi, pour la pêche à des fins dites alimentaires. Les chiffres du ministère étaient quelque peu nébuleux parce qu'un seul agent ne peut pas tout contrôler.

Nous nous sommes ensuite rendus dans les régions isolées, où il n'y avait pas d'agent des pêches, et où personne ne tenait de registre du ministère des Pêches et des Océans sur les débarquements. Il leur était pratiquement impossible de fournir des chiffres.

Il est donc très difficile de comptabiliser ces choses–là. Toutefois, on n'a pas constaté d'augmentation de la population. Nous avons noté une considérable augmentation des prises de la pêche dite sportive. Il y a cinq ou six ans encore, aucun

[*Text*]

Inlet under sports fishing licences, but they found a lure that those fish take to, and they have gone from zero to over 100,000 sockeye caught annually under the sport fishing. That is within the last five or six years, and we have yet to hear an outcry for compensation from the commercial fishery about that. That is a new fishery; it has developed in the last five or six years. But we have not heard anybody come forward and say that we should compensate commercial fishermen because of it. It is causing us great concern, because the lobbying efforts of those groups affect us in a negative manner.

• 1150

My only point is that, no, I don't believe the amount. . . I said earlier that this ceiling that we end up with is very well enforced.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I think Larry had something to add to that.

Mr. Baird: We came to the table to negotiate based on our figures that had previously not been recorded. When it came to our portion, the commercial portion of the First Nation was recorded, but there was a large component that was unrecorded.

So when we approached this AFS, we took the position that we had to come with a clean slate. Sitting down and negotiating would be for nothing if we didn't start from ground zero and work out from there. So to show our good faith, we took all those figures from the back–door sales, whipped around the front and said okay, this is what they are.

In essence, what is happening today is that you have the Department of Fisheries and Oceans, which had a handle on what used to go on, trying to say okay, now we are going to give it back to you legally. You can't have it both ways. You have to admit that something did go on in the past. This had no effect because there were also non–native people participating in it. There is none now.

Our people, in order to get the Ucluelet First Nation licence to fish, have to report when that licence—it is only one month at a time. They have to come in and fill out documents. I have to fill them out. If I don't, I do not have the right to be on the water. That's when our fisheries officers come and say "Dad, you don't have a. . ." It's all recorded. So we are regulating.

I think DFO has always operated on the assumption that there was 15% to 20% illegal activity. They tried to tag it on to the overall catch. So they have their own way of figuring things out.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Time for your question, Mr. Dhaliwal.

Mr. Dhaliwal: Just one other thing. My colleague brought forward the fact that there were problems in monitoring because the landing locations were inconvenient. I don't know if it is restricted to your area or generally speaking. Therefore, because it was inconvenient, not all fishing under the commercial sales was being recorded.

[*Translation*]

détenteur de permis de pêche sportive n'attrapait de saumon sockeye dans l'anse Alberni, mais ils ont trouvé un appât qui attire ce poisson et les prises de la pêche sportive sont passées de zéro à plus de 100 000 saumons. C'était au cours des cinq ou six dernières années; or, on attend toujours un tollé de la part de l'industrie de la pêche commerciale. Il s'agit d'une nouvelle forme de pêche qui s'est développée depuis cinq ou six ans; mais personne ne s'est manifesté pour demander que les pêcheurs professionnels soient compensés. Nous sommes très inquiets, car les activités de lobbing de ces groupes nous sont défavorables.

Tout ce que je veux dire en fait, c'est que, non, je ne crois pas que la quantité. . . J'ai déjà dit que le plafond auquel nous sommes soumis est très bien appliqué.

La vice–présidente (Mme Payne): Je crois que Larry voudrait ajouter quelque chose.

M. Baird: Nous sommes venus négocier sur la base de nos statistiques qui n'avaient pas été enregistrées auparavant. Quand on en est arrivé à notre quota, celui de la pêche commerciale de la Première nation était enregistré, mais une grande partie ne l'était pas.

Ainsi, quand nous nous sommes engagés dans la stratégie de pêche autochtone, nous avons décidé d'oublier le passé. Il n'aurait servi à rien de s'asseoir autour d'une table et de négocier si l'on n'était pas disposé à repartir de zéro. Par conséquent, pour démontrer notre bonne foi, nous avons pris les chiffres qui correspondaient aux ventes illicites, on les a mis sur la table, et on a décidé de partir de là.

Au fond, ce que le ministère des Pêches et des Océans, qui a été partie prenante à ce qui se passait, voudrait dire qu'à partir de maintenant ou vous le rend légalement. On ne peut pas avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre. Il faut reconnaître qu'il y avait des choses qui se passaient. Cela n'avait pas de conséquences parce qu'il y avait aussi des allochtones qui y prenaient part. Ce n'est plus le cas maintenant.

Pour obtenir un permis de pêche, les membres de la Première nation d'Ucluelet doivent déclarer quand ce permis. . . il n'est valable qu'un mois. Il faut qu'ils viennent remplir les formules. Je dois les remplir. Autrement, je n'ai pas le droit d'aller sur l'eau. C'est alors que nos agents des pêches se manifestent et disent: papa, vous n'avez pas de. . . tout cela est consigné sur des registres. Nous sommes donc réglementés.

Je pense que le ministère des Pêches et des Océans est toujours parti de l'hypothèse que l'activité illégale représentait entre 15 et 20 p. 100 des pêches. Ils ont essayé de projeter ce pourcentage sur les prises globales. Ils ont donc leur propre façon de calculer ces choses.

La vice–présidente (Mme Payne): Vous pouvez maintenant poser votre question, monsieur Dhaliwal.

M. Dhaliwal: Je voudrais juste aborder un autre aspect. Mon collègue a souligné qu'il était parfois difficile d'exercer une surveillance, du fait que les lieux de débarquement n'étaient pas facilement accessibles. Je ne sais pas si cela se rapporte uniquement à votre région ou si c'est vrai en général. Par conséquent, étant donné que ce n'était pas facile, toutes les pêches destinées au commerce n'étaient pas enregistrées.

[*Texte*]

You said that was not the case. In fact, there has been a thorough accounting in the guardian program. It worked well and there was very little that was not accounted for in your area. Am I correct?

Mr. Baird: Well, I think basically—

Mr. Dhaliwal: Under the AFS.

Mr. Baird: It is like any other program that gets off the ground. You're going to have a small percentage, not a big percentage.

We are not saying this is lily white, that we are perfect, that we have little haloes and all those kinds of things. We have some problems. They are not as major as they used to be and we are working on them.

The concept that it is the fox looking after the chicken coop doesn't wash with us. We take our role in the AFS, the enforcement and management and all those kinds of things, very seriously.

Mr. Dhaliwal: Thank you very much.

The Vice-Chairman (Mrs. Payne): Is there anybody else who has a question on this side?

Mr. Verran: Yes.

The Vice-Chairman (Mrs. Payne): Go ahead, Harry.

Mr. Verran: Madam Chairman, I too want to thank the representatives of their communities and their tribes for coming here today and making a presentation, a very excellent presentation of their case as it exists for their people and their concerns.

• 1155

Like Mr. Bernier, I too have learned much. I am from the east coast. My riding is in Nova Scotia. I have learned much of your concerns as they exist on the west coast, in particular those for your tribes and your homesteads.

I am a bit amazed, Madam Chairman, that our friend mentioned that DFO couldn't come up with any figures for the outlying regions and for the rivers in the inner land, because it appears to me that as it affects the fishery on the east coast, DFO can come up with any kinds of figures any damn time it wants to. The bureaucrats in the department don't have any trouble coming up with figures when they want to.

A voice: That's part of the problem.

Mr. Verran: I am a bit disturbed that in the 1950s you had 50 boats, I believe, and by the time the 1960s went out you were down to two in your own situation.

You referred to the pulp mill and the effects it would have had on your fishery and pollution in your area. Is your community around Port Alberni?

Ms Howard: No.

[*Traduction*]

Vous avez déclaré que ce n'était pas le cas. En réalité, on a tenu une comptabilité détaillée dans le cadre du programme garde-pêche. Il a très bien fonctionné, il y a eu très peu d'activités qui n'ont pas été enregistrées dans votre région. Est-ce exact?

M. Baird: C'est-à-dire que foncièrement. . .

M. Dhaliwal: Dans le cadre de la stratégie de pêche autochtone.

M. Baird: C'est comme dans le cadre de tout programme qui commence. On dispose d'un petit pourcentage, mais pas d'un gros pourcentage.

Nous ne prétendons pas que tout est blanc comme neige, que nous sommes parfaits, que nous sommes des saints ou quoi que ce soit de ce genre. Nous avons des problèmes. Ils ne sont pas aussi graves qu'ils l'étaient et nous cherchons des solutions.

Vouloir prétendre que c'est le renard qui protège la basse-cour ne passe pas en ce qui nous concerne. Nous jouons très sérieusement notre rôle au sein de la stratégie des pêches autochtones, dans l'application des règlements, d'administration et tout ce genre de choses.

M. Dhaliwal: Je vous remercie.

La vice-présidente (Mme Payne): Y a-t-il quelqu'un d'autre de ce côté-ci qui a une question à poser?

M. Verran: Oui.

La vice-présidente (Mme Payne): Très bien; je vous donne la parole Harry.

M. Verran: Madame la présidente, je tiens à remercier les représentants de leurs communautés et de leurs tribus d'être venus aujourd'hui faire leur exposé; il s'agissait d'une très bonne présentation de leur dossier tel qu'il est perçu par leurs gens ainsi que de leurs préoccupations.

Comme M. Bernier, j'ai appris beaucoup de choses moi aussi. Je viens de la côte est et je représente une circonscription de la Nouvelle-Ecosse. J'ai appris beaucoup de choses sur vos préoccupations, sur la côte ouest, en particulier pour vos tribus et vos homesteads.

Je suis fort surprise, madame la présidente, que notre ami ait mentionné que le MPO ne peut pas fournir de chiffres sur les régions éloignées et sur les rivières intérieures, parce qu'il me semble que, dans le cas des pêches de la côte est, le ministère peut trouver tous les chiffres qu'il veut, quand il le juge nécessaire. Les bureaucrates du ministère n'ont aucun mal à trouver des chiffres quand ils le veulent.

Une voix: C'est une partie du problème.

M. Verran: Ce qui m'inquiète, c'est que vous aviez 50 bateaux dans les années cinquante, si je ne me trompe pas, et qu'à la fin des années soixante, vous n'en n'aviez plus que deux.

Vous avez parlé de l'usine de pâte à papier et des effets qu'elle aurait eues sur vos pêches et sur la pollution dans votre région. Votre localité se trouve-t-elle près de Port Alberni?

Mme Howard: Non.

[*Text*]

Mr. Verran: No, it isn't that one, okay.

Ms Howard: The community I come from is the northern part of Vancouver Island. It is in Gold River, west of Campbell River.

Mr. Verran: I want to deal with facts. We are sitting here as Canadians and as people, and therefore we all should be friends, but there is a terrible perception, at least down east, about fishing for ceremonial purposes and for food for the table, so to speak. I represent the large fishing riding of South West Nova, which includes Yarmouth up through Digby and through the bay shore and Annapolis County. What is causing great friction among native people and white people there, and what I hear loud and clear, is that in order to fish for ceremonial reasons or for food you don't have to fish 12 months of the year. That's part of it. I realize that has nothing to do with the commercial end, but it seems to be a hard one to address.

I'm glad one of your members brought it up and said there are white people who use native people and their allowances or rights to fish for them, and the white people in some cases sell the fish. They say hey, come get me; I'm fishing on Mark Phillips' boat, who happens to be a native friend of mine.

That kind of perception is there. In your view, what can you, DFO, and we as the Canadian people do to get rid of some of that perception? I think some of it is real, but a lot of it is perception.

Ms Howard: I think—

Mr. Verran: Maybe I didn't put the question very clearly, but I was hoping you would understand in general.

Ms Howard: One of the realities we have to look at in Canada is that it is very unfortunate that Canadian society is in a denial stage of racism. We have a very racist society institutionally. I think a lot of people are trying to get away from that, but there is some resistance.

In terms of the ceremonial use, I think Richard pointed out that the potlatch was outlawed. The potlatch is not a small thing. It is a major thing. The feasting is a very big thing, and it is coming back. For ceremonial purposes, to go without salmon in our feasts and potlatches would be like going without turkey at Christmas.

• 1200

So one of the things that has to happen is that the Canadian society has to begin to listen to our people. It almost seems as if we are a vanished race in many senses, because they only relate to feathers and such. But we are living in a modern society now even though we still practise our cultural practices.

That ceremonial use is very, very important to our people and we are not going to give it up. It is something about which members of Canadian society are going to have to say yes, it is a reality. It's something I couldn't ever, ever give up—ever, ever, ever—to not have fish or other seafoods that are traditional to our people in our potlatches and our feasts.

[*Translation*]

M. Verran: Alors ce n'est pas celle–là; bon.

Mme Howard: La localité dont je viens est située dans la partie nord de l'Île de Vancouver. Elle s'appelle Gold River, à l'ouest de Campbell River.

M. Verran: Je voudrais que nous parlions de faits précis. Nous sommes tous Canadiens ici, et nous sommes tous humains; par conséquent, nous devrions tous être amis, mais du moins dans l'est, la pêche destinée à des fins rituelles et alimentaires, si je puis dire, est terriblement mal perçue. Je représente la circonscription de South West Nova, qui va de Yarmouth à Digby, et comprend tout le littoral de la baie et le comté d'Annapolis. Ce qui cause beaucoup de friction entre Blancs et Autochtones, et ce que j'entends souvent dire très clairement, c'est qu'il n'est pas nécessaire de pêcher 12 mois par an pour des raisons rituelles ou pour se nourrir. C'est une partie du problème. Je comprends bien que cela n'a rien à voir avec l'aspect commercial, mais c'est une question qui semble difficile à résoudre.

Je suis content qu'un de vos membres l'ait soulevé et qu'il ait dit que certains Blancs se servent des permis ou des droits accordés aux Autochtones pour pêcher en leur nom; dans certains cas, ces Blancs vendent leur poisson. Ils disent: «vous pouvez toujours essayer de m'attraper; je pêche à bord du bateau de Mark Phillips, qui est un ami autochtone.»

Les gens ont cette impression. À votre avis, qu'est–ce que vous pouvez faire, avec le ministère et la population canadienne, pour dissiper cette impression? Je pense qu'il y a une part de vérité, mais que c'est également dans une large mesure une question de perception.

Mme Howard: Je crois. . .

M. Verran: Ma question n'était peut–être pas très claire, mais j'espère que vous en avez compris le sens général.

Mme Howard: Une des réalités dont nous devons tenir compte au Canada, c'est que malheureusement, la société canadienne nie son racisme. Notre société est pourtant extrêmement raciste dans ses institutions. Je pense qu'il y a bien des gens qui essaient de corriger cela, mais il y a de la résistance.

En ce qui concerne nos cérémonies, Richard a fait remarquer que le potlatch était interdit par la loi. Or, le potlatch, ce n'est pas une petite affaire; c'est très important. Ce sont de grandes fêtes, qui reviennent régulièrement. Pour nos besoins rituels, si nous devions nous passer de saumon pendant nos fêtes et nos potlatchs, ce serait comme si vous passiez Noël sans dinde.

Il faut donc que la société canadienne commence à écouter nos gens. On dirait presque que nous sommes une race éteinte à bien des égards, parce que les gens ne pensent qu'aux plumes et aux autres attributs de ce genre. Mais nous vivons maintenant dans une société moderne, même si nous avons gardé nos pratiques culturelles.

Nos cérémonies sont extrêmement importantes pour nous, et nous ne les abandonnerons pas. Il va bien falloir que les membres de la société canadienne reconnaissent que c'est une réalité. C'est quelque chose que je ne pourrais jamais, au grand jamais laisser tomber; je ne pourrais pas me passer du poisson et des autres fruits de mer qui font partie du menu traditionnel de nos potlatches et de nos fêtes.

[*Texte*]

It takes time, and sometimes for people who do not have access to the river or to the ocean it will take weeks or months to get the fish they need to feed 500 to 1,000 people. You have to remember we come from large families and there are sometimes two or three potlatches or feasts that a family will have. And it costs a lot of money, because you are gathering the resources, gathering the dollars that take three or four years to save up, and then you're giving it all away. It is a reciprocal situation we have going.

I think in my own community the ceremonial needs for our fish, our family resource, is a priority. You also have to remember that we come from very diverse communities. Whatever priority a southern community may have will not necessarily be our priority. I happen to come from an area where we now live by the river. One thing we have to mention is that if there is a threat to conversation then no fishing. That's the bottom line. If that will help answer it, that is the bottom line. Where there is a threat to conversation then it's no fishing.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Nelson and then Richard.

Mr. Keitlah: Madam Chair, I would like to help clarify a question that had been brought forward about the ceremonial use of the resources.

One thing that should be abundantly clear to the committee is that the ceremonial part of our fisheries is not a daily occurrence on the sea. It happens, as our colleague Lillian Howard described it, perhaps once or twice in a family's life.

I would like to tie that up with our guardianship, the development of that. The guardians will certainly know when there is legitimacy in that fishery with respect to ceremonial use. We don't want you to feel we are going to use it to abuse the resources. That is not the point at all.

If we are going to tax the resource to the end we are the first to suffer. We felt that in the 1950s, when there was a great depletion of salmon from high seas fisheries and repercussions from logging and ourselves as fishers. We experienced that. So we feel even though we had a very close relationship with fish and fisheries, we respect it enough that we know when it's going down and tie it in with what we do in what we call, as our government, a potlatch.

Mr. Watts: Thank you, Madam Chair. I want to address the issue of sale, the use of the resource.

When we were going to court arguing the whole area around commercial involvement, we referred to documents from when they were setting up reserves. They set up our reserves around fishing stations and they made it very clear to the government of the day—these are the commissioners—why we were put there. They said they did not want us to be a burden on the colonies, and they wanted us to live at these fishing stations and continue to trade and barter so that their colony would not end up inheriting our needs, so that we would still rely on the resources around us to serve those needs.

[*Traduction*]

Il faut du temps, parfois des semaines ou des mois, pour obtenir le poisson nécessaire pour nourrir 500 à 1 000 personnes, surtout pour les gens qui n'ont pas accès à une rivière ou à l'océan. Il faut vous rappeler que nous venons de familles nombreuses, et qu'une famille peut parfois tenir deux ou trois fêtes, ou potlaches. Et tout cela coûte très cher, parce qu'il faut rassembler toutes ces ressources, et de l'argent économisé pendant trois ou quatre ans, pour les donner. C'est une question de réciprocité.

Je pense que, dans ma propre collectivité, les besoins rituels qui touchent notre poisson, notre ressource familiale, sont une priorité. Vous devez d'ailleurs vous rappeler que nous venons de collectivités très diverses. Celles du sud n'ont pas nécessairement les mêmes priorités que les nôtres. Je viens d'une région située près de la rivière. Il y a une chose que nous devons mentionner. C'est que, dès qu'il y a un risque pour la conservation de l'espèce, nous ne pêchons pas. C'est ce qui compte. Si cela peut vous aider à répondre à nos questions, c'est ce qui compte. Dès qu'il y a des problèmes de conservation, il n'y a pas de pêche.

La vice–présidente (Mme Payne): Nelson, puis Richard.

M. Keitlah: Madame la présidente, je voudrais apporter une précision sur une question soulevée au sujet de l'utilisation rituelle des ressources.

Les membres du Comité doivent bien comprendre que l'aspect rituel de nos pêches n'est pas quelque chose de quotidien. Comme l'a dit notre collègue Lillian Howard, ces cérémonies se déroulent peut–être une fois ou deux dans la vie d'une famille.

Je voudrais faire le lien avec nos responsabilités d'intendance, pour le développement de cette ressource. Les gardes savent certainement quand il est légitime de pêcher pour des fins rituelles. Nous ne voulons pas vous donner l'impression que nous nous servons de ce prétexte pour abuser de ces ressources. Ce n'est pas du tout le cas.

Si nous devons taxer ces ressources, nous serons en définitive les premiers à en souffrir. Nous nous en sommes rendus compte dans les années cinquante, quand les stocks de saumon avaient beaucoup diminué à cause de la pêche en haute mer et des répercussions de l'exploitation forestière et de nos propres activités de pêche. Nous en avons fait l'expérience. Donc, même si nous avons des liens très étroits avec la pêche et avec le poisson, et nous respectons suffisamment cette ressource pour savoir quand elle est à la baisse et pour rajuster en conséquence ce que nous faisons à l'occasion de ce que nous appelons les potlatches.

M. Watts: Merci, madame la présidente. Je voudrais soulever la question de la vente et de l'utilisation de cette ressource.

Quand nous sommes allés devant les tribunaux au sujet de toute la question de la participation commerciale, nous nous sommes fondés sur des documents datant de l'époque à laquelle les réserves ont été créées. Nos réserves ont été créées autour de nos postes de pêche, et les commissaires ont bien expliqué au gouvernement de l'époque pourquoi on nous installait là–bas. Ils ont dit qu'ils ne voulaient pas que nous soyons un fardeau pour les colonies et que nous devions vivre dans ces postes de pêche et continuer à faire du commerce et du troc pour que la colonie ne finissent pas par hériter de nos besoins, et pour que nous puissions toujours pouvoir compter sur les ressources environnantes pour répondre à ces besoins.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1205

I think that is the attitude and the thinking that has to come into today's reality. We do not understand what is going on around us. We are confused by the messages we are getting.

On the one hand we have these right–wing extremists pounding the tables and asking why these Indians are on welfare. Why this and why that? Why are we paying for this and why are we paying for that? We offer solutions that reflect that first thinking, yet that is not all right. It is portrayed as something different. All of a sudden that is not acceptable.

Come and join us in society, we hear, so we went into society. Our people have gone into ventures like cooperative housing in cities. And what happened? Petitions flew up all over the place. People say they cannot have Indians living among them because it will lower their property values. They say Indians do not work. This kind of stuff comes up all the time.

So we do not know whether we are coming or going in society. Sometimes I just ignore a lot of it because it just does not make any sense. Here I am. I am ready to work. This is my solution. Let us get on with it and accept each other and appreciate each other.

I guess the other thing is that we need to educate people more. This process that we are doing today needs to find its way into the classrooms and into the history books, so that our people are aware of the history of this country. They will deal with it on that basis, not on the basis of some emotional rhetoric that comes forward denying the past. It is not going to work that way.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Thank you.

I want to thank all of the witnesses for coming today. I am sorry that our chairman had to leave a little early.

I have a much better insight as a result of what I have heard today. I come from a small fishing community on the east coast and I am well aware of many of these problems. I can certainly sympathize with many of the problems that you are facing.

One thing I want to go back to is conservation of the fishery. On the east coast of Newfoundland our fishermen, the people who were dedicated to the fishery and involved deeply in the fishery, were probably the best conservationists of that fishery. To that extent I certainly understand your predicament. We have had a great catastrophe in the east coast fishery, and it has done damage to our social being similar to what happened in your case.

Again, thank you very much. We look forward to hearing from you in the next days.

Mr. Keitlah: Thank you, Madam Chair. We would like to reiterate what we said prior to Mr. MacDonald's departure.

We appreciate this opportunity to let the standing committee see the other side of the coin, the side that the First Nations is striving for. One thing I would like the standing committee to know is that in our area, 42% of the people are

Je pense que c'est ce genre d'attitude et de philosophie qu'il faut appliquer à la réalité d'aujourd'hui. Nous ne comprenons pas ce qui se passe autour de nous. Nous recevons des messages contradictoires.

D'un côté, il y a les extrémistes de droite qui demandent, à grands coups de poing sur la table pourquoi tous ces Indiens vivent d'assistance sociale. Pourquoi ceci et pourquoi cela? Pourquoi est–ce que nous payons ceci et cela? Nous offrons des solutions qui reflètent cette première façon de penser, et pourtant ce n'est pas bon. Le portrait qu'on présente est différent. Et puis tout à coup, ce n'est pas acceptable.

On nous invite à nous joindre à la société, et c'est ce que nous avons fait. Nos gens se sont embarqués dans des aventures comme les logements coopératifs, dans les villes. Et qu'est–ce qui s'est passé? Les pétitions sont arrivées de partout. Les gens disent qu'ils ne peuvent pas vivre avec des Indiens parce que cela fait baisser la valeur de leur propriété. Ils disent que les Indiens ne travaillent pas. On entend ce genre de choses constamment.

Donc, nous ne savons plus où nous nous en allons, dans la société. Il arrive que je refuse tout simplement d'en tenir compte parce que cela n'a aucun sens. Regardez–moi. Je suis prêt à travailler. Et je vous offre une solution. Allons–y, et essayons de nous accepter et de nous apprécier les uns les autres.

L'autre chose qu'il faut faire, c'est de mieux instruire les gens. Le processus dans lequel nous sommes engagés aujourd'hui doit se retrouver aussi dans les salles de classe et dans les manuels d'histoire pour que nos gens connaissent l'histoire de notre pays. Et ils pourront s'en inspirer pour régler leurs problèmes, au lieu de se fonder sur les grandes phrases émotives qui nient le passé. Cela ne pourra pas fonctionner.

La vice–présidente (Mme Payne): Merci.

Je tiens à remercier tous les témoins qui sont venus aujourd'hui. Je suis désolée que notre président ait dû partir tôt.

J'ai une bien meilleure idée de la situation grâce à ce que j'ai entendu aujourd'hui. Je viens d'un petit village de pêcheurs de la côte est et je suis très consciente de beaucoup de ces problèmes. Je suis certainement bien placée pour sympathiser avec vous.

Je voudrais revenir sur la question de la conservation des stocks de poissons. Sur la côte est de Terre–Neuve, nos pêcheurs, ceux qui vivaient de la pêche et qui y tenaient beaucoup, étaient probablement les premiers intéressés à conserver cette ressources. En ce sens, je comprends très bien vos difficultés. Les pêcheurs de la côte est ont vécu une grande catastrophe, et cela a fait du tort à notre identité sociale, tout comme ce qui s'est passé chez vous.

Encore une fois, je vous remercie beaucoup. Nous espérons avoir de vos nouvelles dans les prochains jours.

M. Keitlah: Merci, madame la présidente. Nous voudrions répéter ce que nous avons dit avant le départ de M. MacDonald.

Nous sommes bien contents d'avoir eu aujourd'hui l'occasion de permettre au Comité permanent de voir le revers de la médaille, c'est–à–dire les aspirations des Premières Nations. Je tiens à préciser aux membres du Comité que, dans

[*Texte*]

aboriginal and 58% are white. So close to half of the people who live there are aboriginal. I mention this because another group sat here and said only 3% of us were making noise and demanding so much. I think that is talk from the geographical area we come from.

[*Traduction*]

notre région, 42 p. 100 des gens sont autochtones, et 58 p. 100 sont blancs. Donc, près de la moitié des habitants de la région sont autochtones. Si je mentionne ces chiffres, c'est parce qu'un autre groupe a affirmé ici même que nous étions seulement 3 p. 100 à faire du bruit et à demander beaucoup de choses. Je pense que c'est ce qui se dit dans la région d'où nous venons.

• 1210

My colleagues have made a presentation to the standing committee to the effect that we could be good partners in developing the fisheries, enhancing the fisheries, and making certain that there is as little abuse as possible. We are never going to wipe that out totally. We know that, but we want to be helpers of the resource and have stewardship of it.

Mes collègues ont déclaré au Comité permanent que nous pourrions faire de bons partenaires pour développer les pêches, pour les mettre en valeur, et pour nous assurer qu'il y a le moins d'abus possible. Nous ne détruirons jamais cela complètement. Nous le savons, mais nous voulons aider au maintien de cette ressource et en avoir l'intendance.

On behalf of our delegation, we would again like to thank everyone for listening to us and certainly for giving us the feeling that you are indeed listening to us.

Au nom de notre délégation, nous vous en remercions encore une fois de nous avoir entendus et de nous avoir donné l'impression, en tout cas, de vraiment nous écouter.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Thank you.

La vice–présidente (Mme Payne): Merci.

Mr. Verran: Madam Chairman, I don't feel as a committee member that we have had time to really hear the whole story and to go into this in depth. If the meeting is coming to a close, I am going to be leaving here and going to lunch or to my next duty a bit confused and with a lot of questions in my mind as to exactly what the whole story is.

M. Verran: Madame la présidente, je ne pense pas que le Comité ait eu le temps d'écouter vraiment toute l'histoire et d'étudier ce dossier en profondeur. Si la séance tire à sa fin, je vais m'en aller déjeuner, ou faire autre chose, un peu confus, et la tête pleine de questions sur ce qu'il en est exactement.

I, as well as members who have appeared here today, like the present chair lady in the chair, grew up in an area that knows what it is like to be in hock to the elite, where there are rich and poor and nothing in between. We grew up in a system like that, in a system in which the people I grew up with owed their hearts and their souls to the big merchants. The merchants came around in the spring of the year and picked up people from the bay I lived in at that time. I have changed my province since. I grew up in Newfoundland, and the big merchants came around. Recently we had on the Hill one whose forebears were a part of this system. They came around in the spring of the year in the boats. As with your forebears, there was no communication link by highways or roads, only paths, so they had to come by sea. They picked up these people from the bays, took them on their boats and put them out to the sealing hunt and to the fishery.

Tout comme certains membres du Comité qui étaient ici aujourd'hui, et comme madame, qui occupe aujourd'hui la présidence, j'ai été élevé dans une région où nous savons ce que c'est que d'être en dette envers l'élite, où il y avait des riches et des pauvres et rien entre les deux. Nous avons grandi dans un système comme celui–là, un système dans lequel les gens avec qui j'ai grandi devaient leur coeur et leur âme aux gros marchands. Les marchands arrivaient au printemps et ramassaient des gens dans la baie où j'habitais à ce moment–là. J'ai changé de province depuis. Mais j'ai été élevé à Terre–Neuve, quand les gros marchands sont arrivés. Nous avons reçu récemment sur la Colline quelqu'un dont les ancêtres faisaient partie de ce système. Ils arrivaient au printemps, en bateau. Comme dans le cas de vos ancêtres, il n'y avait pas de lien de communication par la route, seulement des pistes; ils devaient donc venir par la mer. Et ils ramassaient des gens dans les baies, les amenaient à bord de leurs bateaux et les envoyaient à la chasse au phoque ou à la pêche.

Then at the end of the season the people they picked up, the workers, the people who came before me and were my ancestors, owed at the end of the year. They didn't make enough money to live on. So they went in hock to the merchants. The merchant would give them a barrel of beef, a box of butter, and two sacks of flour. The next spring they were still in hock, so they came around and picked them up again to pay off what they owed.

Puis, à la fin de la saison, les gens qu'ils avaient ramassés, les travailleurs, ces gens qui m'ont précédé et qui étaient mes ancêtres, étaient endettés à la fin de l'année. Ils ne gagnaient pas assez d'argent pour vivre. Donc, ils se vendaient aux marchands. Le marchand leur donnait un baril de boeuf salé, une caisse de beurre et deux sacs de farine. Et l'année suivante, ils étaient encore endettés; les autres revenaient alors et les ramassaient encore une fois pour les obliger à payer leurs dettes.

I have that in my history. I understand very well where you are coming from and what you are talking about, but I feel a bit frustrated that we have not had an opportunity to go into this whole thing in depth and to learn. I guess it's my ignorance, because I do not know your history as well as I should as a Canadian.

Cela fait partie de mon histoire. Je comprends très bien ce que vous avez vécu et ce dont vous parlez, mais je suis un peu frustré que nous n'ayons pas pu approfondir la question et apprendre certaines choses. Je suppose que c'est de l'ignorance de ma part parce que je ne connais pas votre histoire aussi bien que je le devrais, en tant que Canadien.

[*Text*]

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Thank you very much, Mr. Verran. Hopefully we will have more opportunity to visit the west coast and to follow up further on some of the things we have had to deal with here today.

Mr. Baird: I want to make one comment with regard to what has been said here about owing your soul to the company store, so to speak. I missed one point in my presentation.

I have a brother who went fishing in the herring industry this year. He went on a non–native boat. They leased a native licence, so they needed a native to be on board. That native skiff hauled in 39 tonnes and my brother was paid only $1,000, so now he is faced with the task of suing that guy.

Last year he worked for this guy's brother; he had been working with him for five years. This year he probably would have made about $7,000, but as his brother could not participate in the fishery, he said to go with the other guy. My brother fully expected, because of his experience, that he would get up—

Mr. Watts: It was an Indian licence.

Mr. Baird: It was an Indian licence, and he was the only Indian on board.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): As I said, these and many other problems are ones that we still have some questions about and will hopefully follow up in the days and weeks to come. I want to again thank you very much.

We will conclude this particular portion of the committee's hearing and go into another matter.

• 1215

I understand you wanted to make an intervention, but just before you do we have a proposal on the table here from the Bloc Québécois. Has everybody got a copy? Okay, go ahead, Mr. Bernier.

M. Bernier: Puis–je faire la lecture de la motion, madame la présidente? Je vais la lire en français, mais vous pourrez lire la version anglaise qu'on a aussi préparée.

Je propose que le Comité invite, avant le 29 avril, le ministre des Pêches et des Océans, M. Brian Tobin, et convoque les fonctionnaires afin d'entreprendre l'analyse complète, poste par poste, de toutes les dépenses de son ministère et des organismes relevant de son autorité, avec l'aide de tous les documents et dossiers nécessaires à la bonne conduite de cette opération, de même que les documents traitant des coupures de dépenses projetées par le gouvernement, le tout tel que proposé par le Premier ministre à la période des questions du 13 avril 1994.

Telle est ma proposition.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Thank you, Mr. Bernier. As co–chair of the committee I am prepared to accept your request to ask the minister to attend a meeting of the fisheries committee. However, one of the things I have to point out is that the date of April 29 is there. We all know the minister has many commitments. I would not be able to tie him to a specific date. I would certainly put forward the request and have him appear at the committee. The date, however, I think

[*Translation*]

La vice–présidente (Mme Payne): Merci beaucoup, monsieur Verran. Nous espérons avoir d'autres occasions de nous rendre sur la côte ouest et de discuter plus à fond de certaines des questions qui ont été soulevées ici aujourd'hui.

M. Baird: Je voudrais faire une observation au sujet de ce que vous avez dit, c'est–à–dire que les gens vendaient leur âme au magasin de la compagnie, si je puis dire. J'ai oublié quelque chose dans ma présentation.

J'ai un frère qui est allé à la pêche au hareng cette année. Il s'est embarqué sur un bateau allochtone. Ces gens avaient loué un permis autochtone, et ils avaient donc besoin d'un Autochtone à bord. Cette embarcation a ramené 39 tonnes de poisson, et mon frère n'a reçu que 1 000$; il est donc obligé maintenant de poursuivre cet homme.

L'année dernière, il avait travaillé pour le frère de l'homme en question; il travaillait avec lui depuis cinq ans. Cette année il aurait probablement gagné environ 7 000$, mais comme le frère ne pouvait pas participer à la pêche, il lui a conseillé d'aller avec l'autre gars. Mon frère s'attendait, étant donné son expérience, à toucher jusqu'à. . .

M. Watts: Il s'agissait d'un permis indien.

M. Baird: C'était un permis indien, et il était le seul Indien à bord.

La vice–présidente (Mme Payne): Comme je l'ai dit, nous avons encore des questions sur ce problème, et sur beaucoup d'autres, et nous espérons pouvoir y revenir dans les jours et les semaines qui viennent. Encore une fois, je vous remercie.

Nous allons conclure cette partie de la séance du Comité et passer à autre chose.

Vous voulez faire une intervention, il me semble, mais auparavant, nous avons ici une proposition du Bloc québécois. Est–ce que tout le monde en a une copie? D'accord, allez–y, monsieur Bernier.

Mr. Bernier: Can I read my motion, Madam Chairman? I am going to read it in French, but you can read the english text we have prepared.

I propose that the committee invite, before April 29, the Minister of Fisheries and Oceans, Mr. Brian Tobin, and summon civil servants in order to undertake a thorough evaluation, position by position, of the expenditures of the department and those agencies coming under the minister's responsibility, with the help of all documents and files necessary to successfully carry out this evaluation, including those documents relating to the government's planned expenditure cuts, the whole as proposed by the Prime Minister during the Question Period of April 13, 1994.

That is my proposal.

La vice–présidente (Mme Payne): Merci, monsieur Bernier. À titre de coprésidente du Comité, je suis prête à accepter votre requête portant sur la possibilité d'inviter le Ministre à assister à une séance du Comité des pêches. Je dois toutefois souligner que vous avez mentionné la date du 29 avril. Nous savons tous que le Ministre a de nombreux engagements. Je ne pourrais pas l'obliger à s'en tenir à une date précise, mais je pourrais certainement lui transmettre l'invitation à comparaître devant

[*Texte*]

we would have to be a little bit flexible on simply because at this point I don't know what the minister's schedule is. It may be possible for him to change the dates or it may not. If he has a schedule that has a firm date of April 29 he may or may not be able to change it.

M. Bernier: Ma demande n'a pas pour but de coincer quelqu'un dans le temps, mais d'obtenir des chiffres et les orientations du ministère.

• 1220

Est–ce que le Comité fait sienne cette proposition? Est–ce qu'on veut voter ou si elle est adoptée à l'unanimité? Si elle est adoptée à l'unanimité, par la suite, le président ou le greffier prendra contact avec le cabinet du ministre. Si, pour des raisons hors de notre contrôle à nous, on ne peut pas rencontrer le ministre avant le 29 avril, on comprendra qu'il lui est difficile d'organiser son agenda. Cela pourra se faire dans la semaine suivante. Ce qui m'intéresse, c'est qu'on puisse étudier les dépenses du ministère. Le Premier ministre nous a laissé entendre hier qu'on avait le droit de le faire.

Est–ce que cela répond à votre question?

Mr. Dhaliwal: I do not have a problem with the minister appearing in a normal situation before the committee. However, to presuppose what line of questioning members would have or what area they would have concern with I think is being rather presumptuous. The committee should put in a request to the minister to come forward and answer to the best of his ability the questions put forward by the members.

The estimates are already out and members have an opportunity to examine those estimates from the department. I presume the minister, as well as officials, would come forward and attempt to answer any questions we have.

I do not agree with having a specific proposal as put forward. It is very simple to say that the minister should be invited to come before the committee to answer any questions members have.

Mr. Cummins: I tend to agree with the proposal as it is written. The minister suggested the committee should get involved in these things and I do not think it is harmful. I think it would enhance the process if the minister was prepared to do that. It is quite important that we take a look at the budget of the department. I think it is quite appropriate.

If you want to take your questioning time and worry about something else, Mr. Dhaliwal, that's fine with me, but I think the proposal should stay as written here.

Mr. Wells (South Shore): I certainly do not support the proposal. I would like the minister to be here but I don't propose to ask him budget questions. If I want to get budget answers I'll ask the department. There are other more important questions related to policy the minister should be here to answer. I want to speak to him about such things as foreign overfishing, Law of the Sea, and questions of substance. The budget information. is something we obviously we want to get.

[*Traduction*]

le Comité. Je pense toutefois que nous devrons nous montrer assez souples en ce qui concerne la date, tout simplement parce que je ne sais pas pour le moment quel est l'emploi du temps du Ministre. Il lui serait peut–être possible de changer ses dates, mais il se peut que non. S'il a un engagement ferme pour le 29 avril, il ne pourra peut–être pas changer ses plans.

Mr. Bernier: My request does not aim to limit someone in a particular time frame, but to get data from the department, with information about its direction.

Will the Committee agree with this proposal? Can we vote on it, or is it adopted unanimously? If it is, the chairman or the clerk will contact the minister's office. And if, for reasons beyond our own control, we cannot meet with the minister before April 29, we will certainly understand his working schedule is difficult to organize, it could take place the week after; what I am concerned about is the possibility of examining the departmental expenses. The Prime Minister has indicated to us yesterday that we have the right to do so.

Does that answer your question?

M. Dhaliwal: Je n'ai pas d'objection à ce que le ministre comparaisse devant le Comité comme cela se fait normalement. Mais je pense qu'il est un peu présomptueux de présumer du genre de questions que les membres du Comité voudront poser, ou des doléances qu'ils voudront exposer. Le Comité devrait inviter le ministre à venir répondre au mieux de ses connaissances aux questions que lui poseront les membres.

Les prévisions budgétaires sont déjà sorties, et les membres du Comité ont eu l'occasion d'examiner celles du ministère. Je suppose que le ministre pourrait, avec ses fonctionnaires, venir répondre à nos questions.

Je ne suis pas d'accord pour que nous fassions une proposition précise. Il suffit simplement de dire que le ministre devrait être invité à comparaître devant le Comité pour répondre aux questions de ses membres.

M. Cummins: Je suis plutôt d'accord avec la proposition qui nous a été soumise. Le ministre a laissé entendre que le Comité devrait s'occuper de ces choses et je pense que cela ne ferait pas de tort. Ce serait préférable si le ministre était disposé à le faire. Il est très important que nous examinions le budget du ministère. Je pense que c'est tout à fait approprié.

Si vous voulez profiter du temps qui vous est alloué pour poser des questions sur d'autres sujets, monsieur Dhaliwal, c'est votre droit, mais je suis d'avis que la proposition devrait rester telle qu'elle.

M. Wells (South Shore): Je ne suis pas d'accord du tout avec la proposition. J'aimerais bien que le ministre vienne nous voir, mais je ne pense pas que nous devrions lui poser des questions sur le budget. Si je veux des renseignements à ce sujet–là, je vais les demander au ministère. Il y a d'autres questions plus importantes, au sujet de la politique d'orientation du ministère, auxquelles le ministre devrait répondre. Je veux lui parler par exemple de la surpêche étrangère, du droit de la mer et d'autres questions de fond. Bien sûr, nous voulons des renseignements à propos du budget.

[*Text*]

I do not support the proposal, but I certainly support requesting the minister to appear before this committee. I will state here and now that my questions of him will not be on budget matters, but on more substantive policy matters.

Mr. McGuire: Madam Chair, I think it is quite judicial and necessary for the minister to be invited. Normally he is invited two or three times a year or if something extraordinary comes up the invitation is given and he attends. It's part of his duties and it's part of our duties to interview him about what is going on in his department.

As far as the budget is concerned, I think it is normal to invite his top bureaucrats here to question them on the budget, where the money is being spent, why it is being spent and so on. So I think this is all quite normal as far as committee work is concerned.

We are not only involved in projects like the native fishery. We also have to look at the budgetary issues which were taken out of the House of Commons and put into committee for study. That is the history of it. The minister and the deputy used to go to the House of Commons and be questioned line by line on his budget, but many years ago that was changed to the responsibility of the committee.

I think it's up to us. If the minister comes in we shouldn't expect him to answer line by line what so–and–so was doing in such–and–such a division of his department. That is for his bureaucrats or his deputies to answer.

M. St–Laurent (Manicouagan): Il y a peut–être un problème de traduction. D'un côté, j'entendais que monsieur n'appuyait pas la résolution, mais la traduction disait qu'il l'appuyait. Je voudrais avoir l'heure juste.

• 1225

Mr. Wells: I do not support this proposal.

M. St–Laurent: Dans un deuxième temps, il y a une chose qui est importante en ce qui nous concerne. La venue du ministre nous permettra de prendre connaissance de deux aspects: l'aspect politique et l'aspect financier.

D'une part, on veut jeter un coup d'oeil sur ce qui s'est passé auparavant pour qu'on puisse se faire une idée de base pour l'avenir, avec les proportions que cela peut donner. Il ne s'agit pas nécessairement de critiquer et de mettre le doigt continuellement sur des problèmes. On va en parler, bien sûr, parce que cela fait partie de notre mandat, mais en ayant des chiffres sur lesquels on puisse se baser, on pourra ensuite comparer et se donner des objectifs.

Donc, dans la démarche préconisée, il y a deux aspects: l'aspect politique et l'aspect financier. On parle un peu de l'aspect politique et on mêle un peu les chiffres à cela, mais on veut faire une étude approfondie pour arriver à prendre les meilleures décisions possibles.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I don't think we have any difficulty in accepting a proposal that we invite the minister to attend a meeting and answer the questions as indicated here.

[*Translation*]

Je n'appuie pas la proposition, mais je suis d'accord pour que nous invitions le ministre à comparaître devant le Comité. Je tiens à préciser d'emblée que je n'ai pas l'intention de lui poser des questions sur le budget, mais plutôt des questions de fond sur sa politique.

M. McGuire: Madame la présidente, je pense qu'il est tout à fait judicieux et nécessaire d'inviter le ministre. Il est normalement invité deux ou trois fois par an, ou lorsqu'il se produit quelque chose d'extraordinaire, et il répond à l'invitation. Cela fait partie de ses fonctions, tout comme cela fait partie des nôtres de l'interroger sur ce qui se passe dans son ministère.

En ce qui concerne le budget, je pense qu'il est normal d'inviter ses hauts fonctionnaires pour leur poser des questions à ce sujet, pour savoir où va l'argent, pourquoi il est dépensé, et ainsi de suite. Donc, je pense que tout cela est tout à fait normal dans le cadre des travaux du Comité.

Nous ne nous occupons pas seulement de dossiers comme celui des pêches autochtones. Nous devons également étudier les questions budgétaires, qui ont été retirées de la Chambre des communes et confiées aux comités. C'est comme cela que cela s'est passé. Les ministres et les sous–ministres se rendaient à un moment donné à la Chambre des communes et se faisaient poser des questions très précises sur leurs budgets mais cet examen a été confié aux comités, il y a des années.

Je pense que c'est à nous de décider. Si le ministre vient, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il nous donne des détails sur ce que chacun fait dans chacune des divisions de son ministère. Ce sont ses fonctionnaires ou ses sous–ministres qui doivent répondre à ce genre de questions.

Mr. St–Laurent (Manicouagan): I think there is a problem with translation. I thought I heard the gentleman say that he did not support the resolution, but the translator said he did. I would like to set it straight.

M. Wells: Je n'appuie pas la proposition.

Mr. St–Laurent: Secondly, there is something important for us. The minister's visit will allow us to learn more about two aspects, the political one and the financial one.

For example, we want to have a look at what has been going on to get a basic idea about the future, with the proportions it can imply. We do not necessarily want to criticize and continually point out the problems. Of course, we will talk about them because that is part of our mandate, but if we have figures that we could use as a base, we will be able to compare and to establish goals.

So the proposed approach has two aspects, a political one and a financial one. We will talk a bit about the political aspect, with some numbers, but we want to make an in depth study so that we can make the best possible decisions.

La vice–présidente (Mme Payne): Je pense que nous n'avons pas d'objection à accepter une proposition visant à inviter le Ministre à assister à une séance et à répondre à nos questions, comme il est indiqué ici.

[*Texte*]

Perhaps the problem might be in bringing any documents, because obviously some of the documents and items that are referred to here may be cabinet documents that it would not be possible to present here in this committee. However, there would not be any objection to the minister and his officials being here to be questioned and we have no objection to doing so if that proposal is acceptable.

Mr. Verran: I agree with some on both sides, but I'll tell you, I don't think the proposal was very well thought out or very well written. To evaluate position by position a committee could look at that for eight months, just on its own, and I don't think we're going to evaluate position by position in a session with the minister or anyone else by this committee. Those figures with regard to the positions are available through the budget, I suppose.

I am not interested, personally, in finding out what every clerk in the department is doing, if we are talking about position by position.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): No, that's right. I agree with what Mr. Verran has said: that could tie us up indefinitely. However, perhaps the best way for us would be to accept your request to have the minister appear here and any officials you feel he may need to come along with him. We'll take that as a starting point and go from there, if that is acceptable, in the normal way that we proceed.

Mr. Cummins: Will this session be to deal with the financial aspects? Is that what you are saying? Or is it not?

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): It would be to deal with whatever any members of the committee might wish to ask the minister and his officials. If you have questions on figures, fine; you present them to the minister.

Mr. Cummins: Is it harmful to ask the minister to come here for one session where all of us are questioning the budget? It does not preclude asking him to come and deal with some of these other issues, as has been suggested. As Mr. Wells suggested, they're equally important, but would it not make his job easier? He can bring his budget people with him then. You cannot expect him to bring the whole staff and cover everything under the sun.

Mr. Verran: That's not what this suggests.

Mr. Cummins: Yes, I understand what you are saying, as far as detail goes, Mr. Verran.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Order.

Mr. Cummins: No problem. But I understand where you are coming from and I don't think the member was concerned—and I am answering for him—about dotting every *i* and crossing every *t*. I think it was strictly to deal with the budget. That's my view of the matter. All I think he's asking is that we have one session to deal with budget issues, and I think that's quite reasonable.

[*Traduction*]

Il pourrait peut–être lui être difficile d'apporter des documents, toutefois, parce que certains des textes et des documents dont il est question ici pourraient être des documents du Cabinet, que le Ministre ne pourrait pas présenter au Comité. Mais nous n'avons aucune objection à ce que le Ministre et ses fonctionnaires viennent répondre à nos questions, et nous n'avons aucune objection à les inviter si cette proposition est acceptable.

M. Verran: Je suis d'accord avec certains des arguments des deux côtés, mais je dois vous dire qu'à mon avis, la proposition n'est pas très bien pensée ou très bien rédigée. Une analyse poste par poste pourrait prendre huit mois aux membres d'un comité, simplement entre eux, et je ne pense pas que nous puissions en arriver à une analyse de ce genre en une seule séance, avec le ministre ou avec qui que ce soit d'autre. Les chiffres portant sur les postes figurent dans le budget, je suppose.

Personnellement, je ne tiens pas à savoir ce que font tous les commis du Ministère, si nous devons procéder à un examen poste par poste.

La vice–présidente (Mme Payne): Non, vous avez raison. Je suis d'accord avec M. Verran: cela pourrait nous tenir occupés indéfiniment. La meilleure chose à faire, ce serait peut–être d'accepter votre requête et d'inviter le ministre à comparaître, avec tous les fonctionnaires qui devraient l'accompagner à votre avis. Nous pouvons partir de là, si c'est acceptable, pour procéder de la façon habituelle.

M. Cummins: Est–ce que cette séance portera sur les questions financières? Est–ce bien ce que vous dites, oui ou non?

La vice–présidente (Mme Payne): Elle porterait sur toutes les questions que les membres du Comité voudront poser au ministre et à ses fonctionnaires. Si vous avez des questions sur les chiffres, vous pourrez les poser au ministre.

M. Cummins: Il n'y a pas de mal à demander au ministre de venir ici pour une séance pendant laquelle nous poserons tous des questions sur le budget, n'est–ce pas? Cela ne nous empêche pas de lui demander de nous rencontrer pour discuter d'autres sujets, comme certains l'ont suggéré. Comme l'a dit M. Wells, ces sujets sont tout aussi importants, mais est–ce que cette façon de faire ne lui faciliterait pas la tâche? Il pourrait alors amener avec lui les gens responsables du budget. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce qu'il amène tout son personnel et à ce qu'il réponde à toutes les questions possibles et imaginables.

M. Verran: Ce n'est pas ce que prévoit cette proposition.

M. Cummins: Oui, je comprends ce que vous voulez dire à propos des points de détail, monsieur Verran.

La vice–présidente (Mme Payne): Règlement!

M. Cummins: Pas de problème. mais je comprends ce que vous voulez dire et je ne pense pas que notre collègue ait voulu—je réponds pour lui—mettre nécessairement les points sur les *i*. Il me semble que sa proposition portait strictement sur le budget. C'est du moins mon impression. Tout ce qu'il demande, si je comprends bien, c'est que nous tenions une séance sur les questions budgétaires, et il me semble que c'est tout à fait raisonnable.

[*Text*]

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): There is no problem with any questions you may want to pose to the minister. We have no difficulty with that. We will ask the minister to come for a general discussion, and then you can pose the questions as you see necessary or fit.

Mr. Cummins: If you are going to open it wide like that to cover everything, it seems to me it is in a sense unfair to the minister. I think the variety of people he is going to have to bring with him to answer all manner of questions is unrealistic.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I suggest that the minister is pretty well accustomed to answering questions. If there is something he is not able to deal with at this meeting, I am sure he will be prepared to deal with it either following the committee meeting or at another meeting.

I would not see any need to restrict questions to the minister when he appears.

Mr. Wells: I do not know how many times he is going to come, but I certainly do not want to have the minister here with all these other outstanding questions and get bogged down on clerks, positions and some budgetary numbers, when we can ask the staff people to come in and answer questions on those things at another time.

I am not saying that the budgetary questions are not important, but that is certainly not what I am going to ask the minister about when he comes in. I think the discussion is finished. I think we are going to invite the minister, but this is not to suggest that we are not going to get any budgetary numbers we need. We can get those. We can get them from many other sources.

An hon. member: Are we voting on this or—

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): We have agreed to invite the minister to appear before the standing committee. The date remains to be set. The committee will inform the members of the date on which the minister can appear.

M. Bernier: Excusez–moi, madame la présidente. Les choses vont un peu trop vite pour moi. J'ai du mal à suivre la traduction.

L'objectif du Bloc est. . .

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): What I have said is that we will invite the minister to attend a standing committee meeting and the date will be set at a later time.

M. Bernier: Madame la présidente, j'ai déposé une motion. Ce qu'on est en train de faire, c'est une discussion sur ma motion. Quand on dit «poste par poste», pour certains, cela veut dire qu'on va paralyser le Comité pendant un an. Ce n'est pas le sens de notre intervention de ce matin.

[*Translation*]

• 1230

La vice–présidente (Mme Payne): En ce qui concerne les questions au ministre, il n'y a absolument aucun problème. Vous pourrez poser les questions que vous voudrez. Nous allons demander au ministre de comparaître dans le cadre d'une discussion générale sur les pêches, mais vous aurez l'occasion de poser les questions qui vous semblent les plus appropriées.

M. Cummins: Écoutez, si vous allez permettre aux députés de poser des questions sur tous les sujets possibles et imaginables, il me semble que ce serait un peu injuste pour le ministre. Je songe au nombre de collaborateurs dont il va devoir être accompagné pour pouvoir répondre à toutes ces questions, et je trouve cela tout à fait irréaliste.

La vice–présidente (Mme Payne): Je crois que le ministre a tout de même l'habitude de répondre aux questions. S'il n'est pas en mesure de nous fournir une réponse pendant la réunion, je suis sûr qu'il sera en mesure de prendre les dispositions qui s'imposent pour nous donner une réponse après la réunion du comité ou lors d'une autre réunion.

Je ne vois pas la nécessité de limiter la portée des questions qui pourront être posées au ministre lors de sa comparution.

M. Wells: Je ne sais pas s'il est déjà prévu que le ministre revienne plusieurs fois, mais je trouverais regrettable, étant donné que nous avons des questions critiques à régler avec lui, que nous consacrions tout notre temps à parler de budgets, de commis et de postes ministériels, alors que nous pouvons très bien inviter les fonctionnaires du ministère à venir répondre à ces questions à un autre moment.

Certes, les questions budgétaires sont importantes, mais ce n'est pas là–dessus que vont porter mes questions au ministre. À mon avis, nous avons suffisamment débattu la question. Nous allons recevoir le ministre, mais cela ne veut pas dire que nous n'allons pas pouvoir obtenir des précisions au sujet des différents postes budgétaires. Nous pouvons obtenir ces renseignements de nombreuses autres sources.

Une voix: Allons–nous voter?

La vice–présidente (Mme Payne): Nous avons donc convenu d'inviter le ministre à comparaître devant le comité permanent. Il reste à fixer une date. Le comité informera les membres de la date qui conviendra le mieux au ministre.

Mr. Bernier: I'm sorry to interrupt, Madam Chairman, but the discussion is moving rather too quickly for me. I'm having trouble following the interpretation.

The goal of the Bloc Québécois is. . .

La vice–présidente (Mme Payne): Je viens de dire que nous allons inviter le ministre à comparaître devant le comité permanent à une date qui sera fixée ultérieurement.

Mr. Bernier: Madam Chaiman, I have already tabled a motion. We are presently debating my motion. The use of the expression "position by position" suggests to some that the Committee's hands will be tied for a year dealing with this issue. That, however, is certainly not the purpose of this motion.

[*Texte*]

Nous voulons avoir une discussion avec les fonctionnaires sur des questions budgétaires, parce qu'on nous laisse entendre qu'il va y avoir d'autres coupures. Dans mon coin de pays, on laisse entendre qu'il y a moins de poisson et qu'il faudra peut–être moins de fonctionnaires.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Mr. Bernier, we cannot—

M. Bernier: On veut une discussion sur le budget. À la fin de tout cela, ce n'est pas un fonctionnaire qui va répondre. La décision politique sera prise par le ministre. J'enlève «poste par poste»—*position by position* et je demande ensuite au Comité de voter. Je propose la motion, il l'appuie et ensuite on vote. Si vous ne voulez pas faire cela, on verra par la suite. Ma motion est claire.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Mr. Bernier, on a point of clarification, did I understand you to say that you would delete the phrase that says "position by position"?

M. Bernier: Oui, seulement l'expression «poste par poste».

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): We have a request by Mr. Bernier to vote on the motion before us, which has been amended to eliminate the words "position by position". The rest will stand. Could we have a vote on that, please?

Motion negatived

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Mr. Bernier, would you like to put another motion before us?

M. Bernier: Les choses vont trop vite. Je voulais faire quelque chose pour inviter le Comité à travailler sur le budget. Je constate qu'on a des difficultés de langue, des difficultés d'expression. Si j'ai enlevé l'expression «poste par poste», c'est que je pensais qu'il y aurait accord unanime sur la proposition telle que modifiée. Je pense que je me suis fait jouer.

• 1235

Madame la présidente, je vous demande un vote par appel nominal sur cette motion. J'aimerais que chaque député qui a voté ce matin soit identifié.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I have just another comment before we go any further on this.

One of the problems, Mr. Bernier, in addition to "position by position" is the fact that you're asking for all documents and files necessary to carry out this evaluation, including those documents relating to the government's planned expenditure cuts. We cannot accept a motion that includes that terminology.

I have a request. Are you prepared to put forward a motion that requests the minister to appear before this committee with those officials he feels will be necessary, to be questioned by you at that time?

M. Bernier: Madame la présidente, j'aimerais demander au greffier de m'aider dans la rédaction de la motion. Je vois que vous me donnez un petit délai pour que je puisse décider si je la laisse telle quelle ou si j'en fais une autre. Le greffier connaît bien le Règlement et le fonctionnement des comités. Est–ce que la motion telle que présentée est acceptable par un comité comme celui–ci aujourd'hui?

[*Traduction*]

What we are seeking is a full discussion with the departmental officials on budget issues, as we understand there may be further cuts. In my area of the country, people are saying that since there are a lot fewer fish to be caught, we probably need fewer departmental officials.

La vice–présidente (Mme Payne): Monsieur Bernier, nous ne pouvons. . .

Mr. Bernier: What we are seeking is a full discussion on the estimates. In the end, departmental officials are not the ones who will be answering for the decisions that have been made. Political decisions are made by the Minister. I would therefore ask that we delete the words "position by position" and that the motion be put before the Committee now. I will move it, my colleague will second it and then we can vote. If that procedure does not suit you, then we can take another look at it. My motion is clear, however.

La vice–présidente (Mme Payne): Monsieur Bernier, à titre d'éclaircissement, avez–vous bien dit que vous souhaitiez retirer de votre motion le bout de phrase «poste par poste»?

Mr. Bernier: Yes, just the words "position by position".

La vice–présidente (Mme Payne): M. Bernier demande qu'on mette la motion aux voix, motion qui a d'ailleurs été modifiée par le retrait des mots «poste par poste». Toutes les autres phrases restent inchangées. Pouvons–nous donc mettre la motion aux voix?

La motion est rejetée

La vice–présidente (Mme Payne): Monsieur Bernier, souhaitez–vous déposer une autre motion?

Mr. Bernier: Things are moving too quickly. I was intending to put something foward with a view to giving the Committee an opportunity to work on the estimates. I see that we're having problems with language or formulation. The reason I decided to delete the words "position by position" was that I felt there would be unanimous agreement on the amended motion. I see that I've been had.

Madam Chairman, I would ask for a recorded vote on the motion. I would like every member who voted this morning to be identified.

La vice–présidente (Mme Payne): J'ai une autre observation à faire avant que nous ne poursuivions la discussion.

L'une des difficultés que pose votre motion, monsieur Bernier, en plus du fait que vous parlez d'une analyse poste par poste, c'est que vous demandez qu'on dépose devant le comité tous les documents et dossiers nécessaires pour effectuer cette analyse, y compris ceux qui visent les projets de réductions budgétaires du gouvernement. Nous ne pouvons accepter une motion ainsi formulée.

Voici donc ce que je voudrais vous demander: êtes–vous disposé à déposer une motion invitant le ministre à comparaître devant le comité, accompagné des fonctionnaires qui lui semblent les plus aptes à répondre à vos questions?

Mr. Bernier: Madam Chairman, I would like to request the clerk's help in drafting my motion. I see that you are giving me a bit of time to decide whether I want to leave it as it is or table a new motion. The clerk has a thorough knowledge of the Standing Orders and of procedural rules in committee. Is the motion, as formulated, in order and can it be brought before a committee such as ours today?

[*Text*]

Le greffier du Comité: Oui, elle est acceptable. On en débat.

M. Bernier: D'accord. Maintenant, madame la présidente, vous dites que vous êtes d'accord pour que le ministre vienne, mais que vous n'êtes pas d'accord qu'on lui demande d'apporter tous les documents. C'est bien cela? C'est la dernière partie de la phrase qui vous dérange? Ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas les apporter parce qu'ils était déjà disponibles, que je ne pourrais pas avoir plus d'information que ce qui est disponible?

• 1240

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Okay. We're probably starting all over again here, but let me be clear. What I said is that we were prepared to invite the minister to attend a standing committee meeting. We could not be stringent on the date. We would have to be flexible on the date. The other thing is that—

M. Bernier: La motion se lit ainsi: Quel le Comité invite, avant le 29 avril,. . . On peut inviter le ministre avant le 29 avril, mais si son horaire ne lui permet pas de venir avant cette date, il va nous répondre. Je comprends que je ne peux pas mettre de pression sur l'horaire de M. Tobin.

Je comprends. On continue. Je vous écoute.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): All right. There are other problems with it. Because of the wording of the motion, you agreed to eliminate "position by position". By reason of the wording of the motion, however, this could involve an extreme length of time in dealing with it.

So my suggestion to you is that you propose a more general motion and that we invite the minister to attend a committee meeting around April 29, as close as he can come to that date. It would then be up to you to ask the minister the questions you want to ask.

Again I just go back to my statement. I feel that if you say you want him to bring all documents and files, it could be rather cumbersome. In fact the minister would not be able to do that.

The other point I should make, Mr. Bernier, is that these committees are held without agendas. The agendas are not set for these committees. So when witnesses are invited they come here with a general agenda.

Mr. Wells: A point of order, Madam Chairman. I believe we're still debating a motion that's been defeated. Is it on the record that this motion was put to a vote and was defeated?

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): The vote was not recorded.

Mr. Wells: I would ask that we have the recorded vote on the motion that was taken then, Madam Chairman. The motion has been before the floor and has been voted on. Let's do the recorded vote and move on.

[*Translation*]

The Clerk of the Committee: Yes, it is. It is now being debated.

Mr. Bernier: Fine. Now, Madam Chairman, you say that you would like the Minister to appear, but that you cannot agree with the idea of asking him to provide the documents referred to in my motion. Have I got that right? I believe it is the latter part of the motion that you disagree with, is it not? Am I right in saying that you were informed that there was no further documentation to be provided, as all documents were already made available to the committee, and that I could not be given any more information than what has already been given. Is that correct?

La vice–présidente (Mme Payne): Écoutez, j'ai l'impression de me répéter, mais je voudrais que la situation soit bien claire. J'ai dit tout à l'heure que nous étions disposés à inviter le ministre à comparaître devant le Comité permanent, mais que nous ne pouvions pas lui imposer une date. J'ai insisté sur la nécessité d'être accommodants pour ce qui est du choix d'une date. L'autre élément, c'est que. . .

Mr. Bernier: The motion reads as follows: That the committee invite, before April 29. . . We can certainly invite the Minister to appear before April 29, but if his schedule does not allow him to come before that date, he will be the first to let us know. I understand that we cannot put undue pressure on Mr. Tobin's schedule.

There is no problem in that respect. Please proceed.

La vice–présidente (Mme Payne): Très bien. D'autres aspects sont également problématiques. Étant donné que la formulation de votre motion ne convenait pas, vous avez accepté de retirer le bout de phrase «poste par poste». Il reste néanmoins que la formulation générale de la motion laisse entendre qu'il s'agirait là d'une analyse pouvant prendre beaucoup de temps.

Je vous propose donc de déposer une motion plus générale invitant le ministre à comparaître devant le comité vers le 29 avril, ou à la date la plus rapprochée possible. Ensuite vous auriez l'occasion de poser au ministre les questions que vous jugeriez appropriées.

Permettez–moi maintenant de revenir sur ce que je vous expliquais tout à l'heure. Vous demandez que le ministre nous apporte tous ces documents et dossiers, ce que je trouve un peu excessif. J'ai bien l'impression que le ministre ne sera pas en mesure de le faire.

L'autre point que je voulais soulever, monsieur Bernier, c'est que les réunions de ce genre n'ont pas d'ordre du jour précis. On ne précise pas tous les points qui vont être abordés par les comités. Ainsi, lorsqu'on invite un témoin à comparaître, il arrive en sachant qu'il aura à discuter d'un grand nombre de questions générales.

M. Wells: J'invoque le Règlement, madame la présidente. Je crois que nous sommes toujours en train de débattre une motion qui a été rejetée. Est–ce qu'on a consigné au procès–verbal que la motion, mise aux voix, a été rejetée?

La vice–présidente (Mme Payne): Nous n'avons pas fait de vote par appel nominatif.

M. Wells: Je demande donc que nous procédions tout de suite à un vote par appel nominatif sur la motion, madame la présidente. La motion est dûment déposée et mise aux voix. Procédons donc tout de suite à l'appel nominatif.

[*Texte*]

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Is it the wish of the committee to vote on the original motion?

Some hon. members: Yes.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): All right.

M. Bernier: Vous ne voulez pas avoir les amendements que j'étais prêt à apporter?

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): We have been asked to vote on the motion as it has been put before us.

Mr. Wells: It was called by the clerk and was voted on. A recorded vote was asked for. The proper procedure is to do the recorded vote. I am requesting that we follow procedure and have the recorded vote.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): All right.

M. Bernier: Si on veut faire un jeu de Règlement, je vous rappellerai qu'on a discuté de plusieurs amendements et qu'on n'a pas voté sur ces amendements. J'aimerais voir la lumière au bout du tunnel.

Je ne veux pas faire une guerre de Règlement. J'étais prêt à modifier certaines choses pour que tout le monde puisse accepter ma motion. Je pense que ce qu'on devra faire est très important.

On a eu plusieurs choses à faire, madame la présidente. La question des autochtones était très importante. La question du programme d'aide et d'adaptation des pêcheurs, qu'on a étudiée dans le temps de Pâques, était aussi très importante. La prochaine chose très importante à faire, madame la présidente, ce sera de démontrer aux Canadiens qu'on s'occupe aussi des finances. Je ne veux pas bousculer qui que ce soit aujourd'hui. Est–ce que je peux présenter mes amendements?

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): What we'll do is put this motion to a vote. If this is defeated, we will then ask you for an amended proposal or an amended motion. Is that acceptable?

A voice: Did someone else mention it?

• 1245

M. Bernier: J'aimerais pouvoir présenter les amendements avant que la motion soit jetée à la poubelle. Ensuite on verra. Pour nous, c'est très important. La population a le droit de savoir que les députés, et principalement le Comité permanent des pêches, vont voir à ce que la gestion des finances du ministère soit bien faite. Je ne suis pas sûr que les députés seraient intéressés à se faire montrer du doigt plus tard parce qu'ils auraient refusé de faire cela. Je leur donne l'occasion de s'entendre avec moi sur les amendements.

Les amendements seraient les suivants.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Mr. Bernier, I want to proceed in the way I stated. We will vote on the original motion. If that does not go through, I will then ask you for your amended proposal.

[*Traduction*]

La vice–présidente (Mme Payne): Le comité souhaite–t–il que la motion originale soit mise aux voix?

Des voix: Oui.

La vice–présidente (Mme Payne): Très bien.

Mr. Bernier: Do you not wish to see the amendments I am prepared to make?

La vice–présidente (Mme Payne): On a demandé que la motion, telle qu'elle a été déposée, soit mise aux voix.

M. Wells: La motion en question a déjà été présentée par le greffier et mise aux voix. Ensuite, on a demandé un vote par appel nominatif. Nous devons donc procéder immédiatement au vote par appel nominatif. Je demande simplement que nous suivions la procédure établie en bonne et due forme et qu'on procède immédiatement au vote par appel nominatif.

La vice–présidente (Mme Payne): Très bien.

Mr. Bernier: If you want to play games with the Standing Orders, I might remind you that we have been discussing a number of amendments that have not yet been voted on. It would be nice to see the light at the end of the tunnel.

I do not wish to get into a long drawn out debate about the Standing Orders. I was prepared to amend certain parts of my motion in order that members might find it acceptable. I think that the committee's work in this regard is extremely important.

The committee had a number of specific tasks to carry out, Madam Chairman. The native issue was an extremely important one. Then the issue of the Fishermen's Adjustment Assistance Program, which we dealt with around Easter time, was also very important. The next very important task we have, Madam Chairman, is to show Canadians that we are concerned about appropriate use of public funds. It is certainly not my intention to put undue pressure on people. Do I have permission to table my amendments?

La vice–présidente (Mme Payne): Nous allons mettre la motion aux voix. Si elle est rejetée, nous allons vous demander de nous proposer une motion modifiée. Cela vous va?

Une voix: Est–ce que quelqu'un l'a déjà proposée?

Mr. Bernier: I would like to have an opportunity to move my amendments before my motion is thrown in the garbage. We can see what happens after that. But this is a very important issue, as far as we are concerned. People have a right to know that Members of Parliament, and especially the Standing Committee on Fisheries and Oceans, are taking a keen interest in the proper management of public monies by the department. I am not sure members really want people to be in a position to say afterwards that they refused to go along with that. I am giving them an opportunity to reach some sort of an agreement with me regarding possible amendments.

The amendments I propose are as follows:

La vice–présidente (Mme Payne): Monsieur Bernier, nous allons suivre la procédure que j'ai expliquée tout à l'heure. Nous allons d'abord mettre la motion originale aux voix. Si elle n'est pas adoptée, nous allons vous demander de nous proposer une motion modifiée.

[*Text*]

So we will begin by voting on this motion. I will ask the committee to vote on the proposal, as put forward by you, that the committee invite before April 29 the Minister of Fisheries and Oceans and summon civil servants in order to undertake a thorough evaluation, position by position, of the expenditures of the department and those agencies coming under the minister's responsibility, with the help of all documents and files necessary to successfully carry out this evaluation, including those documents relating to the government's planned expenditure cuts, the whole as proposed by the Prime Minister during the Question Period of April 13, 1994.

Motion negatived: nays 4; yeas 3.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I will now ask Mr. Bernier to put an amended proposal to the chair.

M. Bernier: Dois–je lire la nouvelle proposition au complet? J'avais parlé d'enlever «poste par poste».

Ensuite, on dit: «à l'aide de tous les documents et dossiers nécessaires». Je voudrais préciser quels seraient ces dossiers afin qu'on n'apporte pas des camions et des camions de papier. J'ajouterais: «et disponibles aux parlementaires siégeant à un comité de la Chambre des communes».

Pour ce qui est de l'invitation du ministre, c'est: «le ou vers le 29 avril». Je pense qu'un tel libellé donnerait suffisamment de souplesse au ministre.

Mr. Dhaliwal: Madam Chair, on a point of order, I think members have other commitments and we can't continue to look at continual amendments.

There was a proposal put forward and it was in writing. We had an option to look at it, read it, and we voted on it. I think that now to go to a further proposal is really out of order. We can't continue to go after a proposal and waste the time of the whole committee here. We have to move on with the agenda, as we all have other commitments.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I understand, Mr. Dhaliwal. We all have other commitments. I have already said that I'm prepared to accept a motion from the member.

• 1250

I understand that the motion he is now putting forward will be that the committee invite on or before April 29 the Minister of Fisheries and Oceans and summon civil servants in order to undertake an evaluation of those documents that would normally be available to members of the fisheries standing committee. Is that the motion the member wishes to put forward?

Mr. Bernier: Yes.

Mr. McGuire: On a point of order, is the proposer of this amendment planning on doing all this in one day? Is this a one–day deal? I mean, the minister is going to be here maybe two or two and a half hours and then he's gone. He's not going to be here all day.

[*Translation*]

Nous commençons donc par mettre la motion aux voix. Je demande donc aux membres du comité de se prononcer sur la proposition que voici: «Que le comité invite, avant le 29 avril, le ministre des Pêches et des Océans, et convoque les fonctionnaires afin d'entreprendre l'analyse complète, poste par poste, de toutes les dépenses de son ministère et des organismes relevant de son autorité, avec l'aide de tous les documents et dossiers nécessaires à la bonne conduite de cette opération, de même que les documents traitant des réductions budgétaires proposées par le gouvernement, et ce, conformément à ce qui a été proposé par le premier ministre pendant la période des questions de la séance du 13 avril 1994.

La motion est rejetée par quatre voix contre trois

La vice–présidente (Mme Payne): Je vais maintenant demander à M. Bernier de proposer une motion modifiée.

Mr. Bernier: Should I read the new motion in full? As I mentioned, I am deleting the words "position by position".

In the latter part of the motion, it states: "With the help of all documents and files necessary. . .". I would like to make it very clear what kind of documents I'm referring to here, so that people don't show up with a truckload of paper. I would therefore propose adding: "and available to members of Parliament who sit on a committee of the House of Commons".

As far as the invitation to the Minister is concerned, I would propose to say: "on or around April 29". I believe that wording would give the Minister all the flexibility he needs.

M. Dhaliwal: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que les membres du comité ont sans doute d'autres engagements, et par conséquent, nous ne pourrons nous permettre de continuer d'étudier des modifications.

Une motion rédigée en bonne et due forme a déjà été déposée. Nous avons eu la possibilité de l'examiner et de la lire, et elle a ensuite été mise aux voix. À mon avis, il serait contraire au Règlement que de demander d'examiner une autre proposition. Nous ne pouvons continuer d'examiner une série de propositions qui vont avoir pour effet de faire perdre du temps à tous les membres. Il faut absolument passer au point suivant de l'ordre du jour, puisque nous avons tous d'autres engagements.

La vice–présidente (Mme Payne): Oui, je comprends, monsieur Dhaliwal. Nous avons tous d'autres engagements. Mais j'ai déjà affirmé que je suis disposée à accepter une motion du député.

Je crois comprendre que la motion qu'il va maintenant déposer sera la suivante: que le comité invite le, ou vers le 29 avril, le ministre des Pêches et des Océans, et convoque les fonctionnaires afin d'entreprendre l'analyse des documents qui seraient normalement disponibles aux membres du comité permanent des pêches et océans. Est–ce bien cela la motion que propose le député?

M. Bernier: Oui.

M. McGuire: J'invoque le règlement, madame la présidente. Le député qui propose cette motion envisage–t–il que tout cela se fasse dans la même journée? S'agit–il des travaux de toute une journée? Il faut comprendre que le ministre ne va avoir que deux heures ou deux heures et demie à nous consacrer. Il ne va pas passer toute la journée avec nous.

[*Texte*]

If we are going to look at the budget thoroughly, we should start off with the minister and then bring in witnesses from his department as we need them for a two–week study on the budget. But to jam all this into a couple of hours, I just don't understand. I can't follow this thing. I think it should be developed a little bit more.

Mr. Wells: The motion was read. Let's vote on it.

Motion negatived

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): The proposal as amended has been defeated.

Mr. Wells: Can I make a motion?

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): I am prepared to entertain a motion.

Mr. Wells: I would like to move, Madam Chair, that we invite the Minister of Fisheries and Oceans to appear before this committee and to answer questions of the committee at that time, but with no set agenda.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): We have all heard the motion. Are we prepared to accept the motion to invite the Minister of Fisheries to attend a standing committee meeting on or before April 29?

Mr. Wells: No date. I didn't have a date in my motion, Madam Chair.

Motion agreed to

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): The motion has been carried. I adjourn the committee.

[*Traduction*]

Si nous souhaitons faire l'analyse complète des prévisions budgétaires, nous devrions commencer par inviter le ministre, et ensuite convoquer divers représentants du ministère, au fur et à mesure que nous procédons à notre examen du budget au cours des deux semaines qui suivent. Mais vouloir tout faire en quelques heures me semble tout à fait absurde. Cela n'a pas de sens. À mon avis, il convient d'étoffer un peu plus la motion.

M. Wells: On nous a déjà lu la motion. Passons donc au vote.

La motion est rejetée

La vice–présidente (Mme Payne): La motion modifiée a été rejetée.

M. Wells: Puis–je proposer une motion?

La vice–présidente (Mme Payne): Je suis prête à recevoir votre motion.

M. Wells: Je propose, madame la présidente, que nous invitions le ministre des Pêches et des Océans à comparaître devant le comité et à répondre aux questions des membres, sans pour autant préciser les points devant être abordés au cours de la réunion.

La vice–présidente (Mme Payne): Nous avons tous entendu la motion. Les membres sont–ils disposés à adopter la motion visant à inviter le ministre des Pêches à comparaître devant le comité permanent le 29 avril, ou avant cette date?

M. Wells: Il n'y a pas de date. Je n'ai pas précisé de date dans ma motion, madame la présidente.

La motion est adoptée

La vice–présidente (Mme Payne): La motion a donc été adoptée. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Nuu–chah–nulth Tribal Council:

Nelson Keitlah, Co–chair;
Richard Watts, Co–chair;
Cliff Adleo, Spokesperson, Ahousaht Band;
Lillian Howard, Co–Chair;
Larry Baird, Chief councillor, Ucluelet Band.

TÉMOINS

De Nuu–chah–nulth Tribal Council:

Nelson Keitlah, co–président;
Richard Watts, co–président;
Cliff Adleo, porte–parole, Ahousaht Band;
Lillian Howard, co–président;
Larry Baird, chef conseiller, Ucluelet Band.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Wednesday, April 20, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le mercredi 20 avril 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et Océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2)—A study on the Restructuring of the Fishing Industry

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement—Une étude sur la restructuration du secteur de la pêche

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (*Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine*)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (*Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine*)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 20, 1994
(16)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 3:45 o'clock p.m. this day, in Room 112–N, Centre Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Bernard St–Laurent, Derek Wells.

Acting Member present: Harold Culbert for Harry Verran.

Associate Member present: Hon. Roger Simmons.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From United Fishermen and Allied Workers' Union: John Radosevich, President; Nick Carr, Vice–president; John Katnich, Westcoast Fisherman; Glenn Arkko, Vice–president of small boats.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2) – A study on the Restructuring of the Fishing Industry.

The Committee proceeded to a study of restructuring of the fishing industry.

John Radosevich made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 5:16 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MERCREDI 20 AVRIL 1994
(16)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 15 h 45, dans la salle 112–N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Bernard St–Laurent, Derek Wells.

Membre suppléant présent: Harold Culbert pour Harry Verran.

Membre associé présent: L'hon. Roger Simmons.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés: John Radosevich, président; Nick Carr, vice–président; John Katnich, pêcheur de la côte ouest; Glenn Arkko, vice–président, Petits bateaux.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement – Étude de la restructuration du secteur de la pêche.

Le Comité entame son étude de la restructuration du secteur de la pêche.

John Radosevich fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 17 h 16, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, April 20, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 20 avril 1994

• 1543

The Chairman: We are all set and ready to go.

Committee members, we are going to be hearing witnesses today from that wonderful western coast of Canada, British Columbia. They are representatives from the United Fishermen and Allied Workers' Union. They have prepared a brief for us and will be talking about a number of issues.

For Roger and Harold, who are sitting in today at this committee hearing, it's part of our ongoing examination of some of the issues that are facing the west coast fishery. As the witnesses know, we've just gone through a very extensive set of hearings dealing with the collapse of the groundfish industry in parts of Atlantic Canada and off the coast of the province of Quebec.

We have been trying through that period of time to deal with a whole number of other issues. One is that we've started some deliberations on the aboriginal fisheries strategy. Hopefully at the end of today's meeting members will stay for 15 minutes to see if we can come up with some strategies to flesh out the types of hearings and where we want to go on that.

John Radosevich, we are now going to hear witnesses. Perhaps you could introduce the other individuals you've got with you. You've got a very detailed brief here, and rather than read it into the record, which will take all of our time, perhaps you can give us a synopsis of it. If you can get it done in 20 minutes or half an hour it will be helpful for us. Then we will open it up to questions. If you read it all into the record we won't have enough time to flesh out the concerns and add to some of your suggestions.

Le président: Nous sommes prêts à commencer.

Mesdames et messieurs les membres du comité, nous recevons aujourd'hui des témoins de la magnifique côte ouest du Canada, soit de la Colombie–Britannique. En effet, nous entendrons des représentants du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés. Ils ont préparé un mémoire à notre intention et ils aborderont avec nous un certain nombre de questions.

Pour Roger et Harold, qui assistent à notre séance d'aujourd'hui, notre comité a entrepris un examen de certains des problèmes auxquels nous devons faire face dans le secteur de la pêche sur la côte ouest. Comme les témoins le savent, nous venons tout juste de terminer une longue série d'audiences portant sur l'effondrement du secteur de la pêche du poisson de fond dans des régions du Canada atlantique et au large des côtes du Québec.

Au cours de cette période, nous avons en outre tenté de nous pencher sur toutes sortes d'autres questions. Entre autres, nous avons entrepris des audiences sur la stratégie de pêche autochtone. J'aimerais demander aux membres du comité de rester une quinzaine de minutes à la fin de la séance pour discuter des stratégies à adopter dans le cadre de nos audiences et de nos travaux futurs.

Nous allons maintenant entendre nos témoins. John Radosevich, vous pourriez peut–être nous présenter les personnes qui vous accompagnent. Comme vous nous avez remis un mémoire très détaillé, plutôt que de le lire entièrement aux fins du compte–rendu, ce qui prendrait tout notre temps, peut–être pourriez–vous nous en faire un résumé en 20 ou 30 minutes. Cela nous serait fort utile. Nous pourrons alors passer aux questions. Si vous lisez tout votre mémoire, nous n'aurons pas le temps d'aborder plus en détail les questions qui nous préoccupent tous.

• 1545

Mr. John Radosevich (President, United Fishermen and Allied Workers' Union): Nick Carr is the vice–president of our organization. John Katnich is a fisherman and an executive board member of our organization at certain local levels. Glenn Arkko is also a vice–president of our organization. Bruce Logan is a staff person and an organizer in the Vancouver area for the United Fishermen and Allied Workers' Union.

Our brief has been very well received, as well as our solutions to the concerns we raise. At home in British Columbia there seems to be a growing awareness of the situation I'm about to describe to you. Both the public and the media on the west coast are also concerned by what they see and what they hear coming from us on this question.

I'd like to begin by thanking this committee for the opportunity to address it. We're hopeful we'll be able to get back and talk to you about some other issues. Sometimes our resources are a bit of a problem, but we'd like to talk to you more often about things like the aboriginal fishery strategy, the Canada–U.S. talks, various allocation problems, and so on.

M. John Radosevich (président, Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés): Nick Carr est vice–président de notre syndicat. John Katnich est pêcheur et est membre du conseil d'administration de notre organisme à certains niveaux locaux. Glen Arkko est lui aussi vice–président de notre syndicat. Bruce Logan est membre de notre personnel et est un organisateur dans la région de Vancouver.

Notre mémoire a été très bien reçu, ainsi que les solutions que nous proposons aux préoccupations que nous avons soulevées. Chez nous, en Colombie–Britannique, on est de plus en plus sensibilisé à la situation que je m'apprête à vous décrire. Le public et les médias de la côte ouest sont eux aussi inquiets de ce qu'ils voient et de ce qu'ils nous entendent dire à ce sujet.

J'aimerais tout d'abord remercier votre comité de nous donner l'occasion de venir lui faire part de nos préoccupations. Nous espérons que nous pourrons revenir pour vous parler d'autres questions. Nos ressources peuvent poser parfois un problème, mais nous aimerions venir vous parler plus souvent de questions comme la stratégie de pêche autochtone, les négociations canado–américaines, les divers problèmes de quotas, etc.

[*Texte*]

Today we're going to stick mainly to the issue of licensing and the effect it has on jobs and incomes in British Columbia, as well as such other provinces as Quebec and the Atlantic provinces.

We don't believe this is a colloquial issue. This issue will eventually affect all fisheries in Canada. The examples we give and the things we talk about are intended to show where we could go if we're not careful. We want to give the committee and the members an opportunity to understand where we don't want to go in fisheries policy for other fisheries.

In British Columbia debate is raging. The brief goes into it in a lot of detail. We won't read it today, but the first two pages give a synopsis of the entire brief. We hope you will take the opportunity to read those pages at least. Hopefully they will interest you in what the rest of the brief has to say.

We are prepared to substantiate our concerns. The things we say in the synopsis are supported by the information in the main brief. We will be be available and are more than interested in going into more detail, if the committee wants, beyond even what the brief says.

The debate raging in British Columbia is between the union and the vessel owners, between the crews and their vessel owners, between the union and the Department of Fisheries and Oceans, between vessel owners who rent their licences out instead of fishing them, and those vessel owners who don't rent their licences out.

The debate is coming to a head in British Columbia because the situation is getting worse. The problem has been around a long time, but the culmination of policies of the last 5 to 10 years is essentially concentrating the problem. The main point is that the richest fishermen now in British Columbia no longer fish for a living, they trade their licences. Those are federal licences.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, nous nous limiterons surtout à la question des permis et de leurs effets sur les emplois et sur le revenu dans les pêches commerciales en Colombie–Britannique ainsi que dans d'autres provinces, comme le Québec et les provinces de l'Atlantique.

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un problème régional. À la longue, ce problème finira par affecter les pêches dans tout le Canada. Nous vous donnons certains exemples et abordons certaines questions pour vous montrer dans quelle situation nous pourrions nous retrouver si nous ne sommes pas prudents. Nous voulons donner aux membres du comité l'occasion de comprendre la direction que nous ne voulons pas prendre en matière de politique sur les pêches dans d'autres secteurs de pêche.

En Colombie–Britannique, il y a actuellement un virulent débat sur la question. Nous en parlons en détail dans notre mémoire. Je ne vous le lirai pas aujourd'hui, mais vous trouverez au début du mémoire un synopsis de quelques pages. Nous espérons que vous prendrez le temps de lire au moins ces quelques pages et qu'elles piqueront votre curiosité suffisamment pour que vous lisiez le reste du mémoire.

Nous sommes prêts à fournir des preuves à l'appui de nos préoccupations. Les choses que nous disons dans le synopsis sont appuyées par l'information que l'on retrouve dans le mémoire. Si les membres du comité le veulent, nous sommes prêts à aborder avec eux ces questions encore plus en détail que nous ne l'avons fait dans le mémoire.

À l'heure actuelle, il y a un virulent débat en Colombie–Britannique qui oppose le syndicat et les propriétaires de navires, les équipages et les propriétaires de navires, le syndicat et le ministère des Pêches et des Océans, les propriétaires de navires qui louent leur permis plutôt que de l'utiliser et ceux qui ne le font pas.

Le débat est en train de devenir critique en Colombie–Britannique parce que la situation se détériore. Le problème existe depuis longtemps, mais les politiques des cinq ou dix dernières années ont essentiellement exacerbé le problème. Le principal problème, c'est que les pêcheurs les plus riches en Colombie–Britannique actuellement ne pêchent plus pour gagner leur vie, mais échangent leurs permis, qui sont des permis octroyés par le gouvernement fédéral.

• 1550

The Chairman: What do you mean by trading licences? Are you talking about licence–holders who don't fish, who basically lease their licences out to somebody else to fish their quota?

Mr. Radosevich: That's correct.

The Chairman: And how big a problem is that?

Mr. Radosevich: It is a very serious problem. As you say, I have a 15–or 20–minute summary to make. I think a lot of the things that perhaps you'd like to ask questions on might be answered in that. Certainly you've put your finger on the main problem, Mr. Chairman.

The Chairman: Keep going; sorry to interrupt you.

Le président: Qu'entendez–vous par «échange de permis»? Voulez–vous parler de détenteurs de permis qui ne pêchent pas, qui louent leur permis à quelqu'un d'autre qui peut alors pêcher leur quota?

M. Radosevich: C'est exact.

Le président: Quelle est l'ampleur de ce problème?

M. Radosevich: C'est un problème très grave. Comme vous me l'avez demandé, je vous ferai un résumé de 15 ou 20 minutes. Je pense que ce résumé répondra peut–être à certaines des questions que vous aimeriez me poser. Vous avez certainement mis le doigt sur le principal problème, monsieur le président.

Le président: Je suis désolé de vous avoir interrompu. Vous pouvez continuer.

[*Text*]

Mr. Radosevich: The heart of the problem is seen in two DFO policy initiatives. One was put on the table some time ago, the Pearse report, and the other more recently, Vision 2000. If you look at the two documents I'm referring to, you'll see that area licensing, the rental of area licensing, individual transferable quotas and the rental of individual transferable quotas figure prominently in both those documents.

In the B.C. herring fishery, we have an area licensing system. That's a system whereby the coast is divided into five or six main areas and for that a separate licence is required to fish in each area. The problem we have is that the Department of Fisheries amd Oceans, having issued a licence to fish in one of those areas, pays very little or no attention to how the licence is actually used. I'll get back to that in a moment, to explain what I mean in more detail.

In our black cod fisheries, we have an ITQ or an individual transferable quota system. What that means is that the Department of Fisheries and Oceans must issue a quota to an individual before that individual can take any fish out of the fishery. Again, the problem here is that once the Department of Fisheries and Oceans, at least in British Columbia, issues the quotas very little supervision is given to how those quotas are used. Are they're used for the intended purposes? Are they used to trade or whatever? Those kinds of questions are not asked once the licence or the quotas are issued.

The results of those two systems have been that some fisheries have been decimated. An abalone fishery, for example, which was the first individual transferable quota fishery to be introduced in British Columbia, was recently closed because of overfishing and lack of enforcement inherent in individual transferable quotas, unrestricted rentals and so on. That fishery has now been closed for five years to all, including the aboriginal food fisheries, because of overfishing.

In other fisheries, herring, black cod and halibut, we see massive job loss as a result of this stacking up of licences. This is the reason we refer in our document to the rental of area licences and the rental of individual transferable quotas as job–kill programs.

We believe we've substantiated our charge in that regard. There have been 2,000 to 3,000 jobs lost up to this point in our fishery. Our estimation is that if these licences or a rental licence system is put into our salmon fishery, or an individual transferable quota system is put into our drag fishery, 4,000 to 6,000 additional jobs could easily be lost.

There's been massive abuse of the federal fishing privilege. So far, as least in an unofficial way, our best estimation is that somewhere between $35 million and $40 million is taken out of our resource, out of fishermen's pockets in unofficial resource rent, the rental of licences—$35 million to $40 million per year. There have been tremendous new taxes and burden of payment placed on people who are still actively fishing in our industry. So the economics of being able to go out and make a living by fishing have been upset by these programs.

[*Translation*]

M. Radosevich: Deux initiatives du MPO en matière de politique sont à notre avis au coeur du problème. L'une a été déposée il y a quelque temps, le rapport Pearse, et l'autre plus récemment, Vision 2000. Si vous regardez les deux documents auxquels je fais allusion, vous verrez que dans le domaine de l'octroi des permis, la location d'un permis de zone, les quotas individuels transférables et la location de ces quotas individuels transférables sont des méthodes qui ressortent dans ces deux documents.

Dans le secteur de la pêche au hareng en Colombie–Britannique, nous utilisons le régime d'octroi de permis de zone. Les zones ont été établies par le MPO, qui a divisé la côte de la province en cinq ou six zones. Il faut donc obtenir un permis distinct pour pêcher dans chacune de ces zones. Malheureusement, le MPO ne se préoccupe guère de la façon dont ces permis de zone sont utilisés une fois qu'il les a délivrés. J'y reviendrai dans quelques instants pour vous en parler plus en détail.

En ce qui concerne la pêche à la morue charbonnière, nous avons un régime de CIT, ou de contingent individuel transférable. Cela signifie que le ministère des Pêches et des Océans doit délivrer un quota à un particulier avant que ce dernier puisse aller pêcher. Encore une fois, le problème, c'est que le ministère des Pêches et des Océans, du moins en Colombie–Britannique, se préoccupe très peu de la façon dont ces quotas sont utilisés. Sont–ils utilisés aux fins prévues? Sont–ils échangés, etc.? Une fois le permis ou le quota délivré, on ne pose pas ce genre de questions.

Ces deux régimes ont eu pour résultats de décimer certaines pêches. Par exemple, la pêche de l'ormeau, qui a été la première pêche assujettie au régime de CIT en Colombie–Britannique, a été interdite récemment à cause de la surpêche, des locations illimitées et du fait qu'on ne faisait pas respecter les quotas individuels transférables. Cette pêche est maintenant totalement interdite pour cinq ans, même la pêche alimentaire autochtone, en raison de la surpêche.

Dans d'autres secteurs, comme celui de la pêche au hareng, de la morue charbonnière et du flétan, ces pratiques concernant les permis ont donné lieu à des pertes massives d'emplois. C'est pourquoi nous disons dans notre document que la location des permis de zone et des quotas individuels transférables tue les emplois.

Nous sommes d'avis que nous avons apporté des preuves à l'appui de nos accusations à cet égard. Entre 2 000 et 3 000 emplois ont été perdus jusqu'à présent dans notre secteur de pêche. D'après nos calculs, si l'octroi de permis de zone ou le régime de quotas transférables sont imposés à la pêche au saumon ou à la pêche à la drague en Colombie–Britannique, de 4 000 à 6 000 emplois supplémentaires pourraient facilement être perdus.

Il y a eu un abus massif du privilège de pêche fédéral. Nous estimons qu'à l'heure actuelle, de 35 à 40 millions de dollars sont versés chaque année en droits de location pour l'exploitation des ressources, et ce, hors du réseau officiel. On a imposé de nouvelles taxes très lourdes à ceux qui pêchent encore activement dans notre secteur. Ces programmes ont donc fait en sorte qu'il n'est plus rentable pour un pêcheur de vivre de la pêche.

[*Texte*]

In some cases the amount of the licences have been up to 60% of the landed value of the catch. So if you're looking at some reference of exactly what we've talked about here, it is up to 60% of the value of the catch in black cod. In herring, it's probably closer to 40% to 50%. Nobody knows for sure, because the Department of Fisheries and Oceans hasn't tried to get that information. These are our best estimates. We believe they're very close to the truth.

• 1555

We have seen massive cuts to take–home pay of fishermen as a result of these licence rental systems and the quota rental systems. In the herring, for example—and it is only an example—we are looking at one–half of what people were taking home in earnings ten years ago. Ten years ago people were making twice as much as they are making today as a result of these systems.

As I said already, the most lucrative way of making an earning in our industry is no longer working for a living but rather to rent or trade licences, or sublet might be the more accurate term you could apply.

I will give you a couple of examples. We know one individual who owns six seine licences. Every year he goes to the Department of Fisheries and picks up each of those licences for $2,000 per year. That is his most active period, because following that he will go out and rent each of those. He did that this year for close to $140,000.

The Chairman: Each?

Mr. Radosevich: Each. This individual has already pocketed close to $1 million in 1994, and the most active thing he did was to come down to pick up each of those licences from the Department of Fisheries at $2,000 per.

We know another individual who owns 11 gill–netter licences. That individual has paid the Department of Fisheries a fee of $200 each for those licences each year. That individual rented each of those licences out this year for between $22,000 and $25,000. That is a quarter of a million dollars that individual made and he never got a net wet this year. That is the type of thing that is happening.

In the brief you will see another example of how quota rentals operate. I won't ask you to go to those pages now—you can do so at your leisure—but pages 16 and 17 of our brief show you the kind of thing that happens where you see quota rentals rather than licence rentals.

In there you will see that, on a gross stock, which is how much the fish was worth when it was landed, $100,000 of $181,000 went to the licence owner, who didn't step on the boat but merely rented his licence. That is 55% to the fellow, who then took that money and went to Hawaii or wherever the hell else he went. The fact of the matter is that the $81,000 had to cover the expenses of the trip and the boat owner's share and each of the crew took home $2,100 for, I believe, six or eight weeks. That individual will do that several times a year and probably earned $400,000 to $600,000 on the rental of quotas in 1993. He has only started in 1994, but you get the picture.

[*Traduction*]

Dans certains cas, les détenteurs de permis de pêche louent leurs permis à des pêcheurs actifs pour un montant pouvant atteindre 60 p. 100 de la valeur des prises débarquées. Dans le cas de la pêche à la morue charbonnière, ce montant atteint 60 p. 100 de la valeur des prises débarquées. Pour la pêche au hareng, ce montant atteint sans doute 40 ou 50 p. 100. Personne n'en est certain, car le ministère des Pêches et des Océans n'a pas tenté de faire une analyse de la situation. Nous avons donc dû faire nos propres calculs, et nous croyons qu'ils sont très près de la réalité.

Le salaire net des pêcheurs a été réduit de façon draconienne à cause de ce régime de location de permis et de quotas. Ce n'est qu'un exemple, mais dans le secteur de la pêche au hareng le salaire net des pêcheurs a diminué de moitié par rapport à ce qu'il était il y a dix ans. Il y a dix ans, les pêcheurs gagnaient deux fois plus qu'aujourd'hui.

Comme je l'ai déjà dit, la façon la plus lucrative de gagner sa vie dans l'industrie n'est plus d'aller pêcher, mais plutôt de louer ou d'échanger son permis, ou même de le sous–louer, ce qui est un terme plus juste.

Permettez–moi de vous donner quelques exemples. Nous connaissons un particulier qui possède six permis de pêche à la seine. Chaque année, il se rend au ministère des Pêches pour acheter chacun de ces permis qu'il paie 2 000$ chacun, pour les louer ensuite à des pêcheurs actifs, ce qui lui a permis de gagner cette année près de 140 000$.

Le président: Pour chaque permis?

M. Radosevich: Oui. Il a déjà empoché près d'un million de dollars en 1994, et tout ce qu'il s'est donné la peine de faire, c'est de se rendre au ministère des Pêches pour leur verser des droits annuels de 2 000$ pour chaque permis.

Nous connaissons un autre particulier qui détient onze permis de pêche au filet maillant. Il a payé au MPO des droits annuels de 200$ pour chaque permis, pour ensuite les louer à raison de 22 000$ à 25 000$ chacun. Cela représente donc pour lui un quart de million de dollars, et il n'a même pas mis un filet à l'eau cette année. Voilà donc ce qui se passe à l'heure actuelle.

Dans notre mémoire, nous vous donnons un autre exemple de la façon dont les locations de quotas fonctionnent. Je ne vous demanderai pas de lire cette page maintenant—vous pourrez le faire plus tard lorsque vous en aurez le temps—mais aux pages 16 et 17 de notre mémoire, nous vous décrivons la situation lorsque ce sont les quotas transférables qui sont en jeu plutôt que les permis de zone.

Ainsi, sur un montant brut de 181 000$, c'est–à–dire la valeur du poisson lorsqu'il est débarqué, 100 000$ ont été versés au détenteur de permis sans qu'il ait à mettre le pied sur le bateau. Tout ce qu'il avait à faire, c'était de louer son permis. On lui a donc versé 55 p. 100 du montant brut, et il a pris cet argent pour aller se promener à Hawaï ou ailleurs. Le fait est qu'une somme de 81 000$ a dû servir à payer les dépenses du voyage et la part du propriétaires du bateau et que les hommes de pont ont travaillé six ou huit semaines pour seulement 2 100$. Le trafiquant de permis répète ce genre d'opération plusieurs fois par année et aurait pu facilement gagner entre 400 000$ et 600 000$ en 1993 de cette façon. Il n'a commencé qu'en 1994, mais vous voyez ce que je veux dire.

[*Text*]

Mr. McGuire (Egmont): It sounds like a great deal.

Mr. Radosevich: It is a fantastic deal. If you have a licence, I don't know how you can beat it. I don't think you can beat it by an investment in any other field, quite frankly—except maybe Las Vegas if you are really lucky.

In any event, we do not believe that the Department of Fisheries and Oceans ever intended that this problem would be developed in the way it has been. There is no question that when the Department of Fisheries introduced these systems they didn't intend them to take the route they have. But the problem we have right now is that the Department of Fisheries is having a great deal of difficulty in admitting that there is a problem and that they've got to do something about it. So while they never intended this to happen, they are not now saying that it is a mistake and they had better take another look at it and try to undo the damage. Basically, a very defensive posture is being taken by Department of Fisheries officials, in the region at least.

Furthermore, there is a real discrepancy right within the Department of Fisheries. I would like this committee to take careful note of this. Ercel Baker wrote a letter to my colleague John Katnich indicating that as far as he was concerned what was happening in British Columbia was not recognized by Ottawa. He didn't recognize what was happening as being legitimate or legal. John probably has the letter here and he would be pleased to give it to you. But in British Columbia the regional director, Pat Chamut, has indicated that he thinks it is okay. In fact, the Department of Fisheries officials in the region are, not always but often, the strongest supporters and proponents of this system.

• 1600

So there's a discrepancy between what Ottawa is saying the policy of the Department of Fisheries ought to be and what the regional officials in Vancouver are interpreting it to be. We would like to get to the bottom of that. We suspect it has something to do with Vision 2000.

If you'll read Vision 2000—and we refer to it in our document—it recommends that by the year 2010 the Department of Fisheries eliminate its commitment to west coast fisheries. That's a Department of Fisheries document. In our estimation, it indicates how to get from point A to point B without costing the government anything: how do we reduce the number of fishermen, how do we get people out of this industry, and so on and so forth.

The answers they come up with are area licensing and ITQs—cannibalization. What they've done, in other words, is they've ensured that fishermen will inherit terrible problems—the problems I've described to you here—as the cost of achieving some not so well known Department of Fisheries objectives.

I'd like to take a moment to look at how some of these DFO policies actually affect our herring and black cod fisheries. Initially, raw herring licences were issued on the condition that they be used only by the licence-holder, but that provision was

[*Translation*]

M. McGuire (Egmont): Cela semble être une excellente affaire.

M. Radosevich: C'est une affaire fantastique. Si vous êtes détenteur de permis, je ne pense pas que vous puissiez faire mieux. Je ne pense pas que vous puissiez faire mieux même en investissant dans un autre domaine, sauf si vous jouez à Las Vegas et que vous avez vraiment beaucoup de chance.

Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que le ministère des Pêches et des Océans ait vraiment eu l'intention de créer un problème d'une telle ampleur. Il ne fait aucun doute que lorsqu'il a introduit ces régimes, ce n'était pas dans cette intention. Nous avons toutefois un problème aujourd'hui, en ce sens que le ministère des Pêches a énormément de difficulté à admettre que le problème existe et qu'il doit faire quelque chose pour le régler. Donc, même s'il n'a jamais eu l'intention de créer un tel problème, le ministère ne veut pas admettre son erreur et examiner de nouveau la situation pour essayer de corriger le problème. Les représentants du ministère des Pêches sont sur la défensive, du moins dans la région.

En outre, il y a un écart réel au sein du ministère en ce qui concerne la politique. J'aimerais que les membres du comité prennent bonne note de ce que je vais dire. Dans une lettre adressée à mon collège, John Katnich, Ercel Baker dit que pour autant qu'il est concerné, ce qui se passe en Colombie-Britannique n'est pas reconnu par Ottawa et que cette pratique n'est pas légitime. John a sans doute apporté cette lettre avec lui, et il se fera un plaisir de vous en remettre une copie. Cependant, le directeur régional pour la Colombie-Britannique, Pat Chamut, a dit qu'à son avis cette pratique était acceptable. En fait, les représentants du ministère des Pêches dans la région du Pacifique appuient manifestement ce régime, pas toujours, mais souvent.

Il y a donc un écart entre ce que disent les fonctionnaires du ministère des Pêches à Ottawa au sujet de la politique et l'interprétation qu'en donnent les fonctionnaires dans la région à Vancouver. Nous aimerions aller au fond de cette histoire. Nous soupçonnons que cela a quelque chose à voir avec Vision 2000.

Si vous lisez Vision 2000—que nous citons dans notre mémoire—vous verrez qu'il recommande que d'ici à l'an 2010 le ministère des Pêches mette fin à l'engagement de ses ressources dans la gestion des pêches sur la côte ouest. Il s'agit d'un document du ministère des Pêches. À notre avis, il s'agit d'un plan pour atteindre un objectif donné sans frais pour le gouvernement: comment réduire le nombre de pêcheurs, comment inciter les pêcheurs à quitter l'industrie, etc.

Ils ont trouvé comme solution les permis de zone et les contingents individuels transférables—en d'autres mots, ils veulent canaliser l'industrie. En fait, ils se sont assurés que les pêcheurs hériteront de problèmes terribles—ce que je viens de vous décrire—qu'ils auront un prix à payer pour que le ministère des Pêches puisse atteindre des objectifs assez obscurs.

J'aimerais maintenant prendre un moment pour vous montrer les répercussions de ces politiques du MPO sur les pêches au hareng et à la morue charbonnière. Au départ, la délivrance de permis de récolte de rogue de hareng se faisait

[*Texte*]

dropped in 1979. As a result, the leasing of licences is becoming an increasingly speculative practice in the industry. A survey conducted by DFO in 1988 found that 47% of all seine boat licences in the industry and 65% of all gill–net licences in the industry were subject to lease agreements. These numbers, in our estimation, are worse now, but we can only guess at how much worse because the Department of Fisheries hasn't done more recent studies or given us any more recent facts.

The trading of licences has led to a movement—and this is another very important aspect of what we're concerned about—of licences from individual control to corporate control. The same Department of Fisheries survey I just referred to found that by 1988 the fishing companies held 31% of the seine licences and 20% of the gill–net licences. Those numbers, in our estimation, are also higher; but again, because we haven't seen any new survey since 1988, we don't know how much higher the ownership of licences by the corporate sector is.

Just to be able to put this in some kind of context, the Department of Fisheries once limited the ownership of licences by fishing companies to 9%. If you see those numbers in this context, you will understand why we're concerned that the actual corporate control of licences is a problem. Once again, we believe it's much worse now than those figures would indicate; but again, we don't know what they would be because there haven't been any surveys since 1988.

On herring, what this means is that 100 licence–holders decided to stay home in 1994 and rent their area licence rather than fish it. We refer to these people as armchair fishermen. The result of those decisions by those people collectively is that the major corporations bid up the licence fee for armchair licences in order to control the production. As I said earlier, the rental fees in 1994 were in the $120,000 to $140,000 range. That's for the use of one licence to fish one area for one year.

I guess the important part of this is not only that fishermen have such a huge amount of money taken out of their pockets, but often fishermen aren't the ones who even can compete for licences at those levels. Hence, the companies can step in and control. By and large, they are in fact the only ones that can compete for the licences at those levels, and that's how they control the production.

But things don't end there. After paying a licence fee to an armchair fisherman of approximately $120,000 in 1994, for example, the companies then have to get that licence from their hands into the hands of an active fisherman. It's interesting how

[*Traduction*]

sous réserve que seul le détenteur du permis la pratique, mais cette disposition a été abrogée en 1979. Par conséquent, la location de permis est devenue une pratique de spéculation de plus en plus populaire dans l'industrie. Selon une enquête du MPO faite en 1988, 47 p. 100 de tous les permis de pêche à la seine et 65 p. 100 des permis de pêche au filet maillant étaient soumis à des ententes de location. D'après nos estimations, ces pourcentages sont encore plus élevés aujourd'hui, mais nous ne pouvons que faire des hypothèses sur la détérioration de la situation, puisque le ministère des Pêches n'a pas fait d'études plus récentes ou, en tout cas, ne nous a pas fourni de données plus à jour.

À cause du commerce des permis, ce sont maintenant des entreprises plutôt que des particuliers qui ont le contrôle des permis—et c'est un autre élément très important du problème qui nous préoccupe. La même enquête du ministère des Pêches que je viens de mentionner a permis de découvrir que, en 1988, les entreprises détenaient 31 p. 100 des permis de pêche à la seine et 20 p. 100 des permis de pêche au filet maillant. Nous croyons que ces pourcentages sont encore plus élevés aujourd'hui; mais encore une fois, comme il n'y a pas eu de nouvelles études depuis 1988, nous ne savons pas dans quelle mesure le nombre de permis contrôlés par les entreprises a augmenté.

Afin de placer le problème dans son contexte, il est bon de souligner que le ministère des Pêches a déjà limité à 9 p. 100 la proportion de permis qui peuvent être possédés par des entreprises. Si vous considérez les chiffres dans ce contexte, vous comprendrez pourquoi nous estimons que le contrôle que les entreprises exercent à l'heure actuelle sur les permis est un problème. Encore une fois, nous croyons que la situation est beaucoup plus grave maintenant que ce que ces chiffres semblent indiquer; mais, je le répète, nous ne savons pas quelle est exactement la situation, puisqu'il n'y pas eu d'autres études depuis 1988.

Pour la pêche au hareng, cela signifie que 100 détenteurs de permis ont décidé de demeurer chez eux en 1994 et de louer leur permis de zone à d'autres pêcheurs plutôt que de s'embarquer eux–mêmes. On dit souvent de ces personnes qu'elles pratiquent le trafic des permis. La décision de toutes ces personnes a eu pour résultat que les grandes entreprises ont fait monter les enchères pour la location de leurs permis afin de pouvoir contrôler leur production. Comme je l'ai déjà mentionné, en 1994, les tarifs de location de permis se situaient entre 120 000 et 140 000$. C'est le prix à payer pour pouvoir utiliser un permis de pêche dans une zone pendant un an.

Je pense que le pire, ce n'est pas seulement que les pêcheurs doivent débourser des sommes aussi énormes, mais très souvent ce ne sont pas les pêcheurs qui peuvent payer de tels prix pour obtenir des permis. Par conséquent, ce sont des entreprises qui raflent les permis. Essentiellement, elles seules peuvent payer des prix aussi élevés pour les permis, et c'est ainsi qu'elles contrôlent la production.

Mais cela ne s'arrête pas là. Après avoir payé des droits de permis d'environ 120 000$ en 1994 à un pêcheur trafiquant, les entreprises doivent remettre le permis en question à un pêcheur actif. Il est intéressant de voir comment certaines entreprises y

[*Text*]

some of them do it. Quite often a company will actually sublet a license to a fisherman for less than they paid for it. And if they paid $120,000 for it in 1994, they might sublet it back to a fisherman for $70,000, for example.

On the surface, it looks like the company was taking a loss of $50,000 on that license, but it's not so. What they do next is simply to reduce the actual price they pay for the herring. Instead of getting $2,300 a tonne for the fish, a fisherman might only get $1,300 a tonne. The companies bid high and get control of the licenses, then take the cost they've incurred out of the price of fish.

Everything eventually comes back from—and out of—the fisherman's pocket. Some $35 million to $40 million is actually extracted from fishermen in this fashion every year, and it's going up.

There are other serious ramifications, beyond those I've indicated so far. For example, license rentals are usually arranged in December or January and are paid for prior to a fishery. The active fisherman might wait for six or eight months for his final payment for the fish, but the fellow who's renting the license gets his one month or sometimes two months before a fishery even starts.

That's all bad enough, but the real concern here is that by the time the union gets to the negotiating table to talk to the company about what the fishermen should get paid on the decks of these boats for the price of herring, you've got a situation where so much of the money is being bled out of the system by being paid out in advance to the armchair licence–holders that there's nothing left to negotiate for.

So the price of fish has gone down in our industry from approximately $650 a tonne a decade ago to approximately $350 to $400 a tonne today. Not only has everything else been disrupted, even the union–company negotiations over price are adversely affected by the kinds of policies that are being promoted in the industry.

It's very difficult to ask a fisherman who's put out thousands of dollars in January to tie up his boat in February over the issue of price, no matter how low the price is that's dictated by the company. Essentially, the companies have fishermen over the barrel for this system.

As I indicated earlier, the only difference between the area license on herring and the quota on black cod is that on black cod the ITQs are used. ITQs are the culprit instead of area licensing. The effects are almost identical.

As I pointed out, the settlement in our brief shows that some 55% of a lot of those licenses is going to the absentee owner. In that fishery, we have, out of 48 licenses, only 18 boats fishing. There has been a more than 70% job loss in that fishery.

This refers back to why we say the rental of quotas is a job–kill program at a time the Government of Canada says it's concerned about jobs. It says it wants to create jobs. It says we have to undercut the social programs because of the concerns in terms of how those programs work. It just seems to us that there's something wrong here.

[*Translation*]

arrivent. Bien souvent, une entreprise accordera à contrat un permis à un exploitant actif pour un prix inférieur à ce qu'elle a payé. Ainsi, en 1994, par exemple, elle demandera peut–être 70 000$ à un pêcheur pour lui accorder à contrat un permis qu'elle a payé 120 000$.

• 1605

En apparence, il semble que l'entreprise perd environ 50 000$ dans cette transaction, mais il n'en est pas ainsi. Elle se rattrape en réduisant tout simplement le prix du hareng qu'elle achète. Plutôt que de payer 2 300$ la tonne, elle ne remet au pêcheur que 1 300$ la tonne. Les entreprises font monter les enchères afin d'obtenir le contrôle des permis, puis elles récupèrent leurs frais en réduisant le prix du poisson.

Au bout du compte, c'est toujours le pêcheur qui paye. Chaque année, on arrache ainsi de 35 millions à 40 millions de dollars aux pêcheurs, et cela ne cesse d'augmenter.

Le problème a bien d'autres ramifications que celles que j'ai indiquées jusqu'à présent. Par exemple, la location de permis est généralement conclue en décembre ou en janvier, et le paiement en est versé avant que la pêche ne commence. Les pêcheurs à quai doivent attendre six ou huit mois pour obtenir leur dernier paiement, alors que celui qui loue son permis obtient son argent un mois, et parfois deux mois, avant même l'ouverture de la pêche.

Cette situation est déjà mauvaise en soi, mais pour nous le véritable problème se pose lorsque les syndicats tentent de négocier le prix qui sera versé aux membres de l'équipage d'un bateau de pêche au hareng; il y a déjà une telle hémorragie d'argent pour payer d'avance les détenteurs–trafiquants qu'il ne reste rien à négocier.

C'est pourquoi, dans notre secteur, le prix du poisson est passé d'environ 650$ la tonne il y a dix ans à environ 350$ à 400$ la tonne aujourd'hui. Non seulement tout le reste a été perturbé par les politiques appliquées dans l'industrie, mais celles–ci ont même nui aux négociations entre le syndicat et les entreprises au sujet des prix.

Il est très difficile de demander à un pêcheur qui a déjà versé des milliers de dollars pour un permis en janvier de garder son bateau à quai en février, si bas que soit le prix offert par l'entreprise. Essentiellement, grâce à ce système, les pêcheurs sont à la merci des entreprises.

Comme je l'ai déjà mentionné, la seule différence entre la pêche au hareng et la pêche à la morue, c'est que pour celle–ci on utilise des contingents individuels transférables au lieu de permis de zone. Les CIT sont à blâmer, et non pas les permis de zone, mais les effets sont presque identiques.

Nous indiquons dans notre mémoire qu'environ 55 p. 100 des permis de pêche au hareng sont accordés à des détenteurs absents. Dans le cas de la pêche à la morue charbonnière, pour 48 permis de pêche, seulement 18 bateaux pêchent effectivement. La perte d'emplois pour cette pêche se situe à plus de 70 p. 100.

C'est pourquoi nous disons que la location des contingents est un programme de destruction des emplois au moment même où le gouvernement du Canada se dit préoccupé par le chômage. Il dit vouloir créer des emplois. Il dit que nous devons réduire les programmes sociaux à cause des problèmes de fonctionnement de ces programmes. Il nous semble qu'il y a quelque chose qui cloche.

[*Texte*]

The policies of the Government of Canada are not mixing the way they ought to. We need to have a way of dealing with jobs other than the way we're dealing with this.

It's not a very good way for Canada to run the fisheries. I'm sure that most of you believe the same thing. We're distressed that the Department of Fisheries is still saying that regionally fishermen are economically better off under this system than they were under another system. We just don't understand. Not only is it distressing and insulting, but it really leads us to be fearful about how well the Department of Fisheries understands what's going on in its jurisdictions.

Surely the rental of licenses is good for those who are renting licences, but for other people in the industry—the vast majority of people in the industry—they are making less. Still, we have the regional director of Fisheries and Oceans coming forward with statements like that, which can't do anything but insult our intelligence and lead us to believe that the Department of Fisheries officials in that region really don't understand what is going on in the area they're responsible for.

[*Traduction*]

Les politiques du gouvernement du Canada ne semblent pas se compléter comme elles le devraient. Il faut, pour régler le problème de l'emploi, trouver d'autres solutions que celles qui ont été infligées aux pêches.

Le Canada n'a pas très bien géré ses pêches. Je suis sûr que la plupart d'entre vous sont d'accord avec moi. Nous trouvons très inquiétant que le ministère des Pêches continue à dire que ce système procure aux pêcheurs de la région des revenus plus élevés que ceux qu'ils pourraient espérer en vertu de tout autre système. Nous ne comprenons simplement pas. Non seulement c'est inquiétant et insultant, mais cela nous fait craindre que le ministère des Pêches ne sache pas très bien ce qui se passe dans le secteur dont il est responsable.

Il semble évident que la location de permis est avantageuse pour les trafiquants, mais pour le reste de l'industrie—la vaste majorité des personnes qui la composent—elle entraîne une baisse de leur revenu. Néanmoins, le directeur régional des Pêches et des Océans n'hésite pas à affirmer le contraire, ce qui non seulement insulte notre intelligence, mais nous porte à croire que les fonctionnaires du ministère des Pêches de cette région ne comprennent vraiment pas ce qui se passe dans le secteur dont ils sont responsables.

• 1610

We've publicly challenged the Department of Fisheries to debate this. As I indicated earlier, both the public and the press are incredulous when we explain what is going on. People are starting to understand it better. We're starting to see more news reports referring to armchair fishermen. Yet we can't get the Department of Fisheries to come out and debate these issues with us.

In short, we believe that it's a real mess. We believe that this really represents the Pearse solution and Vision 2000 in spades. For our part, we're going to be campaigning to change the licensing system and cooperate with whoever we can in the industry or in government to try to bring about the changes we need. As I said, we're fearful that if we don't do that, some 6,000 more jobs could be lost and continuance of this type of thing into new fisheries could happen in British Columbia, the Maritimes, or elsewhere.

We really began the process in 1991 by conducting coast-wide hearings. The reason we did that was because the Department of Fisheries refused to conduct the hearings. We organized independent commissioners and asked other organizations in the industry to support us.

In a nutshell, to this day that report is helping us plot a course towards the banning of the rental of the right to fish. It steers away from ITQs. It steers away from area licensing in general as a basis for the solution we see for west coast fisheries. I can't go into any more details of that report. I'm referring to the Cruickshank report. I would encourage all of you to take a look at it, because we feel it has some interesting ideas.

Nous avons publiquement demandé au ministère des Pêches d'en discuter avec nous. Comme je l'ai déjà mentionné, le public et la presse sont incrédules lorsque nous leur expliquons ce qui se passe. Les gens commencent à comprendre la situation un peu mieux. Il y a de plus en plus de reportages sur les détenteurs-trafiquants. Or, nous ne pouvons pas obtenir des fonctionnaires du ministère des Pêches qu'ils viennent débattre ces questions avec nous.

En résumé, nous pensons que c'est un véritable gâchis. Nous croyons qu'il s'agit en réalité de la solution Pearse et de la Vision 2000 par excellence. Pour notre part, nous allons mener une campagne pour faire modifier les modalités d'octroi des permis et nous sommes prêts à coopérer avec quiconque dans l'industrie ou au gouvernement le veut bien, afin d'obtenir ces changements dont nous avons besoin. Comme je le disais, nous craignons que si nous n'agissons pas, 6 000 emplois additionnels ne disparaissent, et ce genre de système pourrait être appliqué à d'autres pêches en Colombie-Britannique, dans les Maritimes ou ailleurs.

Nous avons entamé le processus en 1991 en tenant des audiences tout le long de la côte. Nous avons décidé de tenir ces consultations parce que le ministère des Pêches refusait de le faire. Nous avons organisé des commissions indépendantes et avons demandé l'appui d'autres organismes de l'industrie.

En un mot, ce rapport nous aide à tracer la voie à suivre pour obtenir l'interdiction de la location de permis de pêche. Ce rapport préconise l'abandon des CIT et des permis de zone en général. La solution que nous envisageons pour les pêches de la côte ouest repose sur ces conditions. Je ne peux pas vous donner plus de détails sur ce rapport. Il s'agit du rapport Cruickshank, que je vous recommande de lire, car il contient, d'après nous, des idées intéressantes.

[*Text*]

I'll end by indicating that we have three or four serious questions and one or two demands. We've made those demands to the Minister of Fisheries and laid those questions out. We believe that he's leaning towards our concerns and even perhaps towards some of our solutions. He hasn't indicated this yet, but we're very hopeful that this minister will do something about this situation.

Our questions are: Why is it that we're seeing letters from assistant deputy ministers in Ottawa that are in conflict with the written and verbal statements from the regional directors of Fisheries? We'd like this committee to get to the bottom of that.

We'd like to see the answers to some of those questions. If the fisheries are public—

The Chairman: Who has given the better statements for you guys? Is it the region or is it the national?

Mr. Radosevich: The national. Mr. Baker has indicated that he doesn't recognize the right to sell or lease licences, that they are federal property and the right to lease and sell is not a private right. We would agree with him. The region is saying something different.

The Chairman: Do you have copies of those statements?

Mr. Radosevich: Yes.

The Chairman: Could you give them to us?

Mr. John Katnich (United Fishermen and Allied Workers' Union): As a matter of fact, I have a copy right here, sir.

The Chairman: That's pretty interesting, and I'd like to sort it out.

Mr. Radosevich: The letters are here but the quote is also referred to in the document.

The other question we have is perhaps for the treasury department as well. If this is a public resource we're talking about—and fisheries is—and if the licences are really worth $120,000 to rent per year and that kind of money's being paid for them, then why is that money not going into the public purse instead of to private subletters or speculators in licences? We would like to get the answer to that as well.

We'd like to know why 1988 was the last year in which the Department of Fisheries did a detailed survey of what was going on in their licensing jurisdictions. Why is it that we don't know and can't find any newer information, with all of these serious problems we've been trying to bring to the attention of the Department of Fisheries?

How can the Government of Canada preside over a job kill when it's concerned about these other matters? As I indicated earlier, you're concerned about employment in the country in general and how unemployment insurance works but yet we have a major job kill that we think just exacerbates this past the point of tolerance.

[*Translation*]

Nous avons trois ou quatre questions graves et une ou deux exigences dont j'aimerais vous faire part en terminant. Nous avons présenté ces exigences au ministère des Pêches et nous lui avons posé ces questions. Nous croyons qu'il est sensible à nos préoccupations et qu'il penche peut–être même en faveur de certaines solutions que nous proposons. Il ne l'a pas encore dit, mais nous avons bon espoir que ce ministre fera quelque chose pour régler cette situation.

Voici nos questions: pourquoi recevons–nous des lettres de sous–ministres adjoints à Ottawa qui contredisent les déclarations écrites et verbales des directeurs régionaux des Pêches? Nous aimerions que le comité fasse toute la lumière sur cette question.

Nous aimerions obtenir des réponses à certaines de ces questions. Si les pêches sont une ressource publique. . .

Le président: Qui, de la région ou de l'administration centrale, a exprimé la position qui vous est la plus favorable?

M. Radosevich: L'administration centrale. M. Baker a indiqué qu'il ne reconnaît pas le droit de vendre ou de louer les permis, puisque ceux–ci appartiennent au gouvernement fédéral et ne sont pas la propriété privée des détenteurs. Nous partageons son avis. Or, les fonctionnaires de la région disent autre chose.

Le président: Avez–vous des copies de ces déclarations?

M. Radosevich: Oui.

Le président: Pouvez–vous nous les fournir?

M. John Katnich (Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés): Justement, monsieur, j'en ai une copie avec moi.

Le président: C'est assez intéressant, et j'aimerais faire la lumière sur cette question.

M. Radosevich: J'ai ici les lettres, mais ce passage est également cité dans notre mémoire.

La question suivante s'adresse peut–être en même temps au Conseil du Trésor. Si cette ressource dont nous parlons est une ressource publique—et c'est le cas des pêches—et que la location des permis de pêche rapporte réellement 120 000$ par année, alors pourquoi cet argent ne va–t–il pas dans les coffres de l'État au lieu d'aller dans les poches de particuliers qui spéculent sur les permis ou qui les sous–louent? Nous aimerions également obtenir une réponse à cette question.

Nous aimerions savoir pourquoi, depuis 1988, le ministère des Pêches n'a plus fait d'étude détaillée sur la situation qui règne dans le secteur pour lequel il accorde des permis. Étant donné tous ces problèmes graves sur lesquels nous essayons d'attirer l'attention du ministère des Pêches, pourquoi ne connaissons–nous pas la situation actuelle et pourquoi ne pouvons–nous jamais obtenir d'information?

Comment le gouvernement du Canada peut–il continuer à tolérer cette destruction d'emplois tout en se disant préoccupé par ces autres questions? Comme je l'ai déjà mentionné, vous êtes préoccupés par l'emploi en général et le fonctionnement du régime d'assurance–chômage, et nous assistons en même temps à une destruction massive d'emplois qui, d'après nous, ne fait qu'exacerber la situation jusqu'à la rendre intolérable.

[*Texte*]

We have two demands of the minister. We would like this committee to recommend to the minister that there be an investigation, a public inquiry of some type, to get to the bottom of what's going on, to get the answers to some of the questions, and to find out exactly how much money is being put out for licences each year and how many licences are being rented, and to deal with some of the other matters I've raised in the report.

• 1615

It's essential to the Minister of Fisheries and to our industry. It's essential to us for developing alternatives. We can't develop new alternatives unless we're sure of the ground we stand on today. If we're going to change we need to know what it is we're trying to change.

At this point in time we can give you some good estimates but that's all they are, and there's nobody in the Department of Fisheries who can do any better; all they can give you is estimates.

Finally, what we're asking the minister to do is put a moratorium on any other licensing changes. Let's not spread this mess around to new fisheries in British Columbia, to the salmon industry, to our bottom fish fishery, or to fisheries in Quebec or on the east coast. Let's have a moratorium on this type of license development and use, pending the results of some kind of inquiry. We believe the minister is leaning towards that. We can only encourage you to encourage him to carry on with what we see as his philosophical bent in that direction.

We understand the solution probably cannot be the injection of large sums of money to buy people out of the industry. That's not likely to happen. It's probably also not very likely the Government of Canada is going to step in and just confiscate property or licenses.

The solution we've put forward here essentially relies on economic incentive for those who are renting licenses out instead of using them to do something else—either use it for the purpose it was intended and fish it or sell it to a fisherman who would do the same.

The economic incentives the Cruickshank report has recommended should put the licenses back in the hands of the active fishermen without the Government of Canada putting out major sums of money or having to face the legal challenges resultant from confiscating licenses. We believe this document plots a course to help the minister help this committee get, as I say, from point A to point B.

With that, I again thank you for the opportunity of laying it out. I think I'm in under time. We'd be prepared to answer any questions we can for you.

The Chairman: John, thanks for going through it. I've already read the brief. I think most members have had it for a good time—almost a week, I guess. I think you've summarized it well.

[*Traduction*]

Nous avons deux exigences pour le ministre. Nous aimerions que ce comité recommande au ministre de tenir une enquête publique quelconque pour aller au fond de cette question, pour obtenir les réponses à certaines des questions, afin de déterminer exactement combien d'argent est versé chaque année pour les permis de pêche, combien de permis sont loués, et pour traiter un certain nombre d'autres questions que j'ai soulevées dans cet exposé.

C'est essentiel pour le ministre des Pêches et pour notre industrie. Il nous faut cela pour pouvoir mettre au point des solutions de rechange. Nous ne pourrons le faire si nous ne savons pas quelle est la situation aujourd'hui. Si nous devons faire des changements, nous devons savoir ce qui doit être changé.

À l'heure actuelle, nous pouvons vous donner de bons chiffres estimatifs, sans plus, et il n'y a personne au ministère des Pêches qui puisse faire mieux; tout ce qu'on pourra vous donner, ce sont des chiffres estimatifs.

Enfin, nous demandons au ministre d'imposer un moratoire à l'égard de tout autre changement touchant au régime des permis. Évitons d'étendre ce fouillis à d'autres secteurs des pêches en Colombie–Britannique, au secteur de la pêche au saumon ou au poisson de fond, aux pêches du Québec ou de la côte est. Imposons un moratoire sur l'octroi et l'utilisation de tels permis, en attendant les résultats d'une éventuelle enquête. Nous croyons que c'est ce qu'envisage le ministre. Nous ne pouvons que vous inciter à l'encourager à céder à ce que nous croyons être son penchant.

Nous comprenons fort bien que ce ne serait sans doute pas une solution d'investir des crédits importants pour réduire l'effort de pêche en rachetant les permis. Il est peu probable que cette option soit retenue. Par ailleurs, c'est peu probable que le gouvernement du Canada intervienne et confisque tout simplement les bateaux ou les permis.

La solution que nous préconisons consiste essentiellement à offrir un encouragement économique à ceux qui louent leur permis au lieu de l'utiliser pour les amener à faire autre chose—soit utiliser leur permis comme il est censé l'être, soit le vendre à un pêcheur qui, lui, l'utiliserait.

Les incitatifs économiques recommandés dans le rapport Cruickshank remettraient les permis entre les mains des pêcheurs actifs sans que le gouvernement du Canada ait à investir des sommes considérables ou encore à se défendre devant les tribunaux pour avoir confisqué les permis. Nous croyons que ce document indique au ministre comment aider le comité à se rendre, comme je l'ai dit, du point A au point B.

Cela dit, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous faire part de nos idées. Je crois avoir utilisé moins que le temps qui m'était imparti. Nous tenterons maintenant de répondre à vos questions.

Le président: John, merci de votre exposé. J'ai déjà lu le mémoire. Je crois que la plupart des députés l'ont en main depuis quelque temps déjà; en fait, depuis près d'une semaine. Vous l'avez très bien résumé.

[*Text*]

What you're outlining is one of the fundamental problems we have on both coasts with the industry, and that's what view you take about the resource and how it should be managed—what the parameters are.

If we restructure our east coast fisheries what are we trying to do? Are we trying to be the most economically effective at the harvest? If so, you go with the big companies with the big trawlers and let them make the big bucks, but not a whole lot of people are employed. Or do you say the resource belongs to the Crown—it belongs to all people, I guess—and we should use the resource and the way we license it to try to maximize the people benefit, to allow the maximum number of people to make a living off the resource?

It's a great dilemma. I know where I fall almost in every case: the resource belongs to the people and you should be trying to maximize the impact on the people, not necessarily on the coffers of big companies.

You said a couple of things. I'm not going to take up a lot of time, because there are some questions other members want to ask. When I was out west about two months ago the minister was having some meetings with people and I was invited to attend. There was some talk at that point in time—and I know it's flowing through the department—about a Pacific board.

It seems to me one of the problems we have on both coasts with fisheries is perhaps the people who are most affected by the decisions are not always properly consulted; or if they are consulted they really can't implement or force implementation of what they see as viable solutions for their own fisheries. I happen to believe the more local control you get the better off we'll be. I think it's the role of the minister and the department to manage the resource, look after conservation and things like that, and set out the broader policy objectives, but it really should be up to the people close to the resource to make some of the fundamental decisions about how it's used.

[*Translation*]

Vous avez décrit l'un des problèmes fondamentaux que nous avons sur les deux côtes, c'est–à–dire savoir comment la ressource doit être exploitée et gérée, et quels sont les paramètres.

Si nous restructurons les pêches de la côte est, quels objectifs visons–nous? Essayons–nous de rendre la récolte aussi efficace que possible au plan économique? Si oui, on accorde la préférence aux grandes entreprises propriétaires de gros chalutiers et on les laisse empocher le magot, même si cela crée peu d'emplois. Par contraste, on peut dire que la ressource appartient à la Couronne—elle appartient à tous les Canadiens, j'imagine—et qu'elle doit être exploitée dans le cadre d'un régime de permis de façon à ce que chacun y trouve son profit, de façon qu'elle soit un gagne–pain pour le plus grand nombre possible.

Ce n'est pas un choix facile à faire. Je sais quelle serait ma position dans presque tous les cas: la ressource appartient aux Canadiens, et il faut faire en sorte que ceux–ci en tirent le maximum au lieu de permettre qu'elle soit exploitée au seul profit des grandes entreprises.

Vous avez fait un certain nombre de commentaires. Je ne vais pas prendre trop de temps, parce que d'autres députés veulent vous poser des questions. Quand je me suis rendu dans l'Ouest, il y a environ deux mois, le ministre m'a invité à assister aux entretiens qu'il avait avec certaines personnes. L'idée a alors été lancée de créer une commission du Pacifique, et je sais que l'idée fait son chemin au sein du ministère.

Il me semble que l'un des problèmes que nous avons dans le secteur des pêches sur les deux côtes, c'est que les gens les plus directement touchés par les décisions ne sont pas toujours consultés suffisamment; ou encore, s'ils le sont, ils ne peuvent pas réellement mettre en oeuvre ou obtenir la mise en oeuvre de ce qu'ils considéraient comme des solutions viables pour leur propre secteur des pêches. J'estime pour ma part que plus il y aura de contrôle local, mieux nous nous en porterons tous. J'estime qu'il appartient au ministre et au ministère de gérer la ressource, d'assurer la conservation et la réalisation d'autres objectifs de ce genre, et d'énoncer de grandes orientations de politique publique, mais il appartient à ceux qui sont les plus près de la ressource de prendre des décisions fondamentales sur son utilisation.

• 1620

What's your view on boards? When you talked about the licensing and the problems you've got with the licence, wherein holders of licences can rent out licences and don't have to fish them any more, and the impact of those problems, is that not something that, if we had boards established on the Pacific coast, could logically be dealt with by the boards? Wouldn't it be better that they dealt with it than to have somebody in Ottawa conflicting with somebody in the Pacific regional office? Is that an approach that could be constructive?

Que pensez–vous de cette idée de créer des commissions? Vous avez parlé du régime de permis et des problèmes qui se posent du fait que les titulaires de permis peuvent les louer et ne jamais les exploiter eux–mêmes. Étant donné l'incidence que cela a, ne croyez–vous pas que si nous créons des commissions sur la côte du Pacifique, elles pourraient logiquement s'occuper de pareils problèmes? Ne serait–il pas préférable de leur laisser le soin de régler ces problèmes plutôt que de laisser les conflits durer entre un fonctionnaire à Ottawa et un autre dans le bureau régional du Pacifique? Est–ce une proposition qui pourrait s'avérer utile?

[*Texte*]

Mr. Radosevich: We had some interesting discussions in the Department of Fisheries actually. We met with Mr. Tobin's staff on Monday from about 1 p.m. until 3 p.m. and also had an opportunity to discuss some of the matter with Minister Tobin. The meetings carried on for most of today and part of the discussion was around the formation of these boards. We felt there was a lot of merit in the idea.

There was some concern that the boards might not get off the ground in time to deal with the issues in a timely way. But perhaps even more importantly, we felt that in order for the minister to give the proper steerage to these boards he was going to need some of the information that he wouldn't necessarily get from the boards themselves.

When Minister Tobin indicated that perhaps these boards could be seen as not necessarily being mutually exclusive of some other type of process whereby the information could get in his hands, but as being something I would favour more, I don't believe these boards will necessarily get at the information that's necessary. That is, unless they have the power to actually get at the information that's not necessarily going to be given voluntarily.

The Chairman: What I am saying is that if you had a board that looks after a number of issues, not just allocations in force, but some of the licensing issues. . . It seems inherently unfair to me that somebody sitting on their ass with a licence they picked up for $2,000 goes out and rents it to somebody else. That doesn't seem right.

Mr. Radosevich: It depends on who you ask—

The Chairman: But if you asked me I would say it is not their resource; the licence belongs to the Government of Canada, which holds it in trust for the people of Canada. It's not a property right that they should be able to do that with.

Would it not be easier, if there was a properly constructed board, to let the board on the west coast deal with that issue, come up with the rules and regulations, and enforce those rules and regulations?

Mr. Radosevich: We think the boards could be a useful part of that process. I don't know if the boards are the only mechanism that's necessary. That's a concept we started to deal with when we met with the minister yesterday and we indicated to him that perhaps it had some real value.

I understand that the Department of Fisheries is looking at these boards with some hope, on both coasts, as being the answer on how to develop policy. The concerns we would have would be that (a) these boards might not be constructed quickly enough to deal with the problems, in that we had some indication that it might be sometime down the road before they get off the ground; and (b) it would be who you get on the boards themselves. Do you ask the cannibals to rule on what happens to the guy in the pot or do you make sure the guy in the pot is there?

We have some boards in British Columbia that to some extent are made up largely of people who rent licences. So you have to be very careful about how these boards are constructed, how these wise men are going to be picked, and what their mandates are going to be.

[*Traduction*]

M. Radosevich: En fait, nous avons eu des discussions intéressantes au ministère des Pêches. Nous avons rencontré le personnel de M. Tobin lundi, de 13 heures à 15 heures environ. Nous avons aussi pu aborder certaines questions avec le ministre Tobin lui–même. Les entretiens se sont poursuivis pendant presque toute la journée aujourd'hui et ont porté notamment sur la création de ces commissions. Nous avons jugé que l'idée avait énormément de mérite.

Certains ont dit craindre que les commissions ne soient pas mises sur pied assez tôt pour régler les problèmes en temps opportun. Toutefois, ce qui nous paraît plus important encore, nous avons dit que si le ministre devait être en mesure de donner des directives adéquates à ces commissions, il lui faudrait disposer d'informations qu'il ne pourrait pas nécessairement obtenir des commissions elles–mêmes.

Le ministre Tobin nous a indiqué que ces commissions n'excluaient pas nécessairement la possibilité d'un processus parallèle grâce auquel il pourrait obtenir l'information requise, idée que je préférerais, mais je ne crois pas que ces commissions obtiendront nécessairement tous les renseignements requis. Il faudrait qu'elles aient les moyens d'obtenir des renseignements qui ne leur seront pas nécessairement communiqués volontairement.

Le président: Si une commission avait pour mandat de s'occuper non seulement des quotas, mais aussi de l'octroi des permis. . . Il me semble foncièrement injuste qu'une personne puisse louer à quelqu'un d'autre le permis qu'elle a payé 2 000$. Cela m'apparaît inacceptable.

M. Radosevich: Tout dépend à qui vous demandez. . .

Le président: Si vous me posez la question, je vous répondrai que la ressource ne leur appartient pas; elle appartient au gouvernement, qui la détient en fiducie pour la population du Canada. Ce n'est pas un droit de propriété que chacun peut utiliser comme bon lui semble.

Si une telle commission était bien structurée, ne serait–il pas plus simple de laisser à la commission de la côte du Pacifique le soin d'élaborer les règles et les règlements et de veiller à leur application?

M. Radosevich: Nous croyons que les commissions pourraient jouer un rôle utile. Je ne sais pas cependant si ce seul mécanisme serait suffisant. C'est une idée que nous avons d'abord explorée quand nous avons rencontré le ministre hier, et nous lui avons indiqué qu'à notre avis l'idée a du mérite.

Je crois savoir que le ministère des Pêches espère que de telles commissions, créées sur les deux côtes, serait un élément de solution en ce qui a trait à l'élaboration des politiques. Nous avons certaines réserves, d'abord parce que ces commissions pourraient ne pas être mises en place assez rapidement pour s'attaquer au problème en temps opportun—et certaines indications nous portent à croire que ce sera le cas—et ensuite parce que nous ne savons pas qui siégerait à ces commissions. Demande–t–on aux cannibales de décider du sort du malheureux qui se trouve dans la marmite, ou accorde–t–on au malheureux voix au chapitre?

Il y a en Colombie–Britannique des commissions qui se composent pour l'essentiel de gens qui louent leur permis. Il faut donc prendre des décisions judicieuses sur la composition de ces commissions, sur la façon dont seront choisis les sages et sur leur mandat.

[*Text*]

The Chairman: I am going to pass the floor over, but I am going to have the final say on this one. If Ercel Baker's position—and I haven't read it—is the viewpoint held by the government, which is the one you would like to have as public policy and the underpinning of a board's mandate, then we wouldn't have that problem. If it is the view of the government that these licences should not be traded as commodities, as they currently are, and if that's part of the general policy–making that's made by the minister and the department, then you shouldn't have the problem of having, as you said, the cannibals deciding who sits in the pot and who has the matches.

[*Translation*]

Le président: Avant de céder la parole à d'autres, je tiens à avoir le dernier mot sur ce point. Nous n'aurions pas ce problème si la position d'Ercel Baker—et je ne l'ai pas lue—correspondait à celle du gouvernement, qui est aussi celle que vous préconisez comme assise de la politique publique et du mandat des commissions. Si le gouvernement est d'avis que ces permis ne doivent pas s'échanger comme des denrées, comme c'est le cas actuellement, et si c'est la politique qu'adopteront le ministre et le ministère, alors ce ne serait pas, comme vous le dites, les cannibales qui choisiraient celui qui se retrouvera dans la marmite et celui qui aura en main l'allumette.

• 1625

M. St–Laurent (Manicouagan): C'est M. Bernier qui aurait dû être ici, mais il a dû partir précipitamment dans son comté pour régler un problème entre deux groupes de pêcheurs. C'est un problème un peu délicat.

Monsieur le président, j'écoute depuis tout à l'heure ce que l'on dit à propos des trafiquants de permis, et je trouve cela tout à fait surprenant. En effet, avant d'être élu, je travaillais dans un centre de détention, dans une prison et je peux vous dire que j'ai vu des gens se faire emprisonner pour beaucoup moins que cela. Que se passe–t–il donc? C'est absolument épouvantable, et pratiquement incroyable. Que faire?

D'autre part, dans votre synopsis, vous parlez un moment donné de pertes de plus de 60 p. 100 des emplois en Colombie–Britannique, plus de 2 000 emplois, etc. Ces pertes d'emplois s'échelonnent sur combien de temps? Une année, deux années ou depuis 1988 peut–être?

Mr. Radosevich: Primarily, over the last five or six years—

Mr. St–Laurent: Sorry. It's my turn.

Ensuite, je vous demanderais: quelles sont les modalités à adopter pour modifier cette façon de faire concernant les permis? Est–ce que le processus auquel vous avez pensé est applicable immédiatement? On préconise naturellement de faire des modifications à ce sujet. Mais est–ce que ces changements peuvent se faire en une année et est–ce que cela va causer des pertes pour la pêche? J'aimerais que l'on parle plus en détail de ces modifications et du temps que cela va prendre pour les appliquer.

Mr. Radosevich: I think that not everything that's developed over a long period of time can be undone in the space of one year. The primary demand we have right now, pending a proper study by the Minister of Fisheries, is that there be a moratorium. That's the first step. The reason we say that is because we don't, as we're talking and trying to develop new policy, want to spread this to new fisheries, either in British Columbia or anywhere else.

It is a very real possibility. They're talking about bringing area licensing in for salmon, which is our main fishery where the most employment takes place. They're talking about bringing area licensing in for dragging, again another major fishery.

Mr. St–Laurent (Manicouagan): The regular member, Mr. Bernier, could not be here because he was called back precipitously to his riding to solve a problem between two groups of fishermen. It is a rather delicate problem.

Mr. Chairman, I listened to our witnesses speaking earlier about "armchair" fishers, and I find what I heard quite astonishing. Before being elected, I worked in a detention center, in a penitentiary, and I can tell you that I have seen people sentenced to jail for much less than that. What is happening? It is absolutely appalling and almost unbelievable. What can be done?

In addition, at some point in your presentation, you spoke of a loss of more than 60% of jobs in British Columbia, over 2,000 jobs, etc. Over what period of time were these jobs lost? Over one year, two years, or maybe since 1988?

M. Radosevich: Depuis cinq ou six ans. . .

M. St–Laurent: Pardon, c'est mon tour.

I would also like to know what needs to be done to solve this problem with licences? Can the process you have suggested be implemented immediately? Changes have naturally been proposed. But can these changes be implemented within a year and will they bring about losses in the fishery? I would like additional details on these changes and on the time it will take to implement them.

M. Radosevich: Je ne crois pas que ce qui a été fait sur une longue période de temps peut être défait en un an. Notre principale demande, en attendant que le ministre des Pêches fasse faire une étude plus poussée, c'est qu'il y ait un moratoire. C'est la première chose à faire. Nous réclamons un moratoire pour éviter que le problème ne se propage à d'autres secteurs des pêches, en Colombie–Britannique ou ailleurs, pendant que nous discutons afin d'élaborer de nouvelles politiques.

Le danger est très réel. Il est question d'instaurer un régime de permis de zone pour la pêche au saumon, la principale pêche et celle qui crée le plus d'emplois. Il est question d'instaurer un régime de permis de zone pour les dragueurs, autre secteur important.

[*Texte*]

The primary thing we're asking right now is we want a rest from the development of new fisheries in this way. Following that, I believe between pages 11 and 15 there's a plan that was put forth by Don Cruickshank. If you look at appendix B, which is on pages 18, 19 and 20, you'll have some indication of how we developed that policy. We literally went to dozens of communities, had formal hearings—

The Chairman: Could you slow down a little bit, because the numbers don't correspond in English and French, I don't think.

Mr. Radosevich: Oh, I beg your pardon. That's appendix B. You'll see the places this commission went. If you go to the next page, and the next page after that, you'll see the number of written submissions by organizations, by individuals and so on.

• 1630

We believe that our proposals on pages 11 to 14 really do represent the will of a large majority of the population that's active in our industry. The proposals we put forward do not envision an immediate shift. We don't think that is very realistic. It will take some time, but over a period of three or four or five years, if you follow the proposal through and if the minister enacts it, you would probably see the transfer of the licences to those who are fishing them rather than those who are renting them.

Again, just to underline it, we've relied on economic incentive. We're not saying that we'll confiscate the licences of those who are not using them for the purposes intended. We will not ask the Government of Canada to come along and buy them back for a large amount of money, but we would find ways to tax or to keep the money they would make by renting as an incentive towards forcing them to get out of the business of renting, to use the licences or give them to somebody else who will use the licences. This would take some time.

Until such time as the licences are out of the hands of the absentee or the armchair fisherman, there would be a period of time when this practice would continue to take place.

We see this as a practical pragmatic way of dealing with our belief that it would be next to impossible to get literally hundreds of millions of dollars, probably $180 million to $200 million to buy back the licences, which may also be counterproductive if you tried to do that. We also see it as an alternative to essentially reaching in and confiscating the privilege of fishing, the armchair fishing licences.

So we put this forward as an alternative. If the Government of Canada was prepared to entertain either confiscation or buy–back, we would be prepared to entertain that too. We put these proposals forward believing this is not likely.

M. St–Laurent: Merci.

Est–ce qu'il y a des tensions en ce moment? Parce qu'il doit y en avoir quand on parle de rachat de permis, non? Il y a des compagnies, naturellement, qui sont propriétaires de permis. Est–ce que ces modifications pourront se faire dans un climat social acceptable?

[*Traduction*]

Nous réclamons surtout un moratoire afin d'éviter que le problème ne se propage à d'autres secteurs des pêches. Plus loin, entre les pages 11 et 15, nous reprenons la proposition formulée par Don Cruickshank. Si vous vous reportez à l'annexe B, aux pages 18, 19 et 20, vous verrez comment nous nous y sommes pris pour élaborer cette politique. Nous nous sommes rendus dans une dizaine de collectivités et nous avons tenu des audiences. . .

Le président: Pourriez–vous ralentir un peu, parce que les chiffres dans les versions anglaise et française ne correspondent pas, me dit–on.

M. Radosevich: Ah, je vous demande pardon. Il s'agit de l'annexe B. Vous verrez la liste des localités où s'est rendue la commission. Si vous vous reportez aux deux pages suivantes, vous trouverez la liste des mémoires écrits soumis par des organisations, des particuliers, etc.

Nous croyons que nos propositions énoncées aux pages 11 à 14 représentent vraiment la volonté de la grande majorité de la population active dans notre secteur. Nous ne proposons pas de changement brusque. À notre avis, ce ne serait pas réaliste. Cela prendra du temps, mais en une période de trois à cinq ans, si l'on applique nos propositions jusqu'au bout et si le ministre y voit, on assistera probablement au transfert graduel des permis à ceux qui les utilisent pour pêcher, et non plus à ceux qui les louent à d'autres.

Je répète encore une fois que nous favorisons des encouragements financiers. Nous ne disons pas que nous allons confisquer les permis à ceux qui ne s'en servent pas eux–mêmes. Nous ne demanderons pas au gouvernement du Canada de racheter ces permis à coup de grosses sommes d'argent, mais nous trouverions des moyens de taxer ou de conserver l'argent tiré de la location des permis, afin d'encourager ces gens–là à se retirer du commerce de la location des permis. Il faudrait qu'ils se servent des permis pour-pêcher ou qu'ils les remettent à d'autres qui s'en serviront. Cela prendra un certain temps.

Les pêcheurs absents ou trafiquants de permis finiraient par disparaître, mais il y aurait une période de transition pendant laquelle cette pratique continuerait.

Nous considérons cela comme un moyen pratique et pragmatique d'atteindre nos objectifs; c'est conforme à notre conviction qu'il serait quasi impossible de trouver littéralement des centaines de millions de dollars, probablement de 180 à 200 millions de dollars, pour racheter les permis. Une telle dépense aurait l'effet contraire à celui qui est souhaité. Nous y voyons une solution de rechange, l'autre possibilité étant de confisquer purement et simplement le privilège de pêcher aux trafiquants de permis.

Nous faisons donc cette proposition. Si le gouvernement du Canada était disposé à procéder à la confiscation ou au rachat, nous serions également disposés à envisager cela. Nous faisons ces propositions tout en croyant que cette éventualité n'est pas probable.

Mr. St–Laurent: Thank you.

Are there tensions presently? There must be at this time when we talk about licence buy–back, isn't that so? There are obviously companies that own licences. Would it be possible to make these changes in an acceptable social climate?

[*Text*]

Mr. Radosevich: I think there will be tensions. There is no point in trying to delude ourselves or anyone else that the people who control our fishery as a result of this system—namely the corporations or the people who essentially no longer have to work for a living but can make more by far than any of you around this table by renting licences—would not be happy with any change in the system. But we would put some rationality back in the system. We've got some hard choices to make. As I say, this has been around for a long time. The problems have been created over a long period of time and I think it would be unrealistic to expect that things that have been put into place will be snatched away from people or taken away from people without some objection. I think you would get the support of most of the people in the fishing industry for some change.

Now we have not put forward our positions as the only positions that are possible. We've put our positions forward, and we say so in the brief, as one possible alternative for the minister to consider in looking at how to untangle the mess that's been created. We're prepared, and we say so again in the brief, to sit down with the minister, with companies in the industry, with other groups including people who rent their licences out and so on, to negotiate something that works.

We think this is one way of doing it without hurting people too badly, that it allows the industry to extricate itself and so on, but we don't see this as the only answer either. We think it's a good idea. I think it's the most well thought out plan we've seen but that doesn't mean there's not other good ideas out there we would be prepared to listen to.

The Chairman: All right. Thank you, Mr. St–Laurent. I'm going over to Mr. Bernier. Oh, sorry about that. You almost broke into French, didn't you? Mr. Cummins, sorry.

Mr. Radosevich: Do I need the translation device, John?

Mr. Cummins: I don't think so—not yet, anyway. We're working on it.

• 1635

I thank you gentlemen for coming here today and sharing with us. You have brought forward a very critical point. If we're looking at profitability in the industry and a tax system such as we have with this in the trading of licences is in place, then it takes a large chunk of money out of an industry that should be profitable and makes it very unprofitable for the people who are actually doing the work. I don't think that should be permitted to continue.

On that line, you've suggested that a inquiry be set up. I wonder if you want to make any comments on what form that inquiry should take.

Mr. Radosevich: My comments in that respect would be only very general. We haven't put forward a really specific proposal on that, because we'd like to talk to people about the form of such an inquiry.

[*Translation*]

M. Radosevich: Je crois qu'il y aura des tensions. Il ne sert à rien d'essayer de nous leurrer ou de faire accroire à quiconque que les gens qui contrôlent nos pêches dans le cadre du système actuel, nommément les sociétés ou les gens qui n'ont plus besoin de travailler pour gagner leur vie et qui peuvent gagner beaucoup plus que n'importe qui autour de cette table simplement en louant leur permis, que ces gens–là, donc, accepteraient sans rechigner que l'on change le système. Mais nous injecterions une dose de rationalité dans ce système. Il faut prendre des décisions difficiles. Je le répète, cela dure depuis longtemps. Les problèmes ont été créés sur une longue période de temps, et je pense qu'il serait irréaliste de s'attendre que l'on puisse enlever ces privilèges d'un coup sec sans aucune objection. Je crois que la majorité des gens dans le secteur de la pêche vous appuieraient à cet égard.

Maintenant, nous ne soutenons nullement que notre position est la seule possible. Nous avons fait connaître notre position et nous précisons bien dans le mémoire qu'il s'agit là d'une solution possible que le ministre pourrait envisager alors qu'il s'efforce de nous sortir du pétrin. Nous sommes disposés, comme nous le précisons dans le mémoire, à rencontrer le ministre et les porte–parole des compagnies du secteur, de même que les représentants d'autres groupes, y compris ceux qui louent leur permis, etc., afin de négocier un arrangement satisfaisant.

Nous croyons que ce serait un moyen de procéder sans frapper personne trop durement, que cela permettrait à l'industrie de se sortir du guêpier, mais ce n'est assurément pas la seule solution possible. Nous croyons que c'est une bonne idée. Peut–être en tout cas le plan le plus étoffé que nous ayons vu, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres bonnes idées, et nous sommes ouverts aux suggestions.

Le président: Très bien. Merci, monsieur St–Laurent. Je vais donner la parole à M. Bernier. Oh, excusez–moi. Un peu plus et vous parliez français, n'est–ce pas? Excusez–moi, monsieur Cummins.

M. Radosevich: Aurai–je besoin d'écouter la traduction, John?

M. Cummins: Je ne le crois pas; pas encore en tout cas. Nous y travaillons.

Je vous remercie, messieurs, d'être venus nous faire part de vos vues. Vous avez abordé un point très fondamental. Si l'on examine la rentabilité du secteur, compte tenu du régime fiscal qui est le nôtre et du commerce des permis, il est évident que cela soustrait des sommes importantes d'un secteur qui devrait être rentable, mais qui ne l'est pas pour ceux qui se chargent concrètement de faire le travail. Je ne pense pas que l'on devrait laisser cet état de choses se poursuivre.

À ce propos, vous avez proposé de lancer une enquête. Avez–vous des commentaires à formuler sur la forme que prendrait une telle enquête?

M. Radosevich: Je ferai des observations très générales seulement. Nous n'avons pas de proposition vraiment précise à faire là–dessus, parce que nous aimerions en parler aux personnes compétentes avant de déterminer la forme d'une telle enquête.

[*Texte*]

We looked at a royal commission. We didn't really feel that this is necessarily the best way to go. The minister has indicated that he doesn't particularly like the idea of a royal commission, and so on.

We've also put forward the idea of any other type of inquiry under the public inquiries laws so that there would at least be the ability to subpoena evidence that wasn't necessarily going to come forth in any other way. We don't know if that's going to go anywhere.

What we had in mind at one point was the idea that you might have somebody from the Department of Fisheries chairing, with three or four panel members representing the major sections in the industry, to hear submissions and to get information. That would be one possibility.

You've heard the chairman of this committee talk about boards. If it was done in the right way, if it was effective, then that would be another possibility.

We're open to suggestions. We've asked the Department of Fisheries to aid us. Tell us what works. We don't care as long as it's effective, as long as it gets the information and gets us where we want to be and we won't be sitting here doing the same thing three years from now, watching our industry being undermined in the way it is.

Mr. Cummins: Good. The tone of the board you're suggesting is an important point. With Peter Pearse's examination of what went wrong with the AFS recently, we experienced a situation where an inquiry wasn't well received in the industry. We should underline that the commission and the commissioner should have broad support from the industry before the board proceeds.

I'd like to bring up another issue very quickly. The chairman was suggesting boards that would come up with rules and regulations. I would just want to suggest that in my view—and I'll ask if you agree or not—if you're going to set up a board, then somehow or another the board has to be responsible not to the government but to the people on whom it's going to be passing judgment. If you're going to set up a board, then there has to be some responsibility to the industry.

If the politician makes a decision, then you can get rid of the politician. If you've got a board that has been appointed and you can't get rid of it, then I don't think that's going to solve any problems.

Would you agree with the suggestion that somehow or another there has to be a factor of responsibility in any board, that it is responsible to the industry and that people should be elected rather than appointed to that board?

Mr. Radosevich: At various times we've looked at the possibility of some kind of an elective process. When you look at how judges are elected in the United States, surely we can look at some such system here.

[*Traduction*]

Nous avons envisagé une commission royale. Nous n'étions pas vraiment d'avis que ce serait nécessairement la meilleure méthode. Le ministre a dit qu'il n'aime pas beaucoup l'idée d'une commission royale.

Nous avons proposé de faire une enquête quelconque aux termes de la législation sur les enquêtes publiques, afin qu'il soit au moins possible d'assigner à comparaître des gens qui ne se porteraient pas nécessairement volontaires. Nous ne savons pas si cette idée a un avenir.

À un moment donné, ce que nous avions en tête, c'était de demander à un fonctionnaire du ministère des Pêches de présider un groupe formé de trois ou quatre représentants des principaux secteurs de l'industrie, groupe qui serait chargé d'entendre des témoignages et de recueillir des renseignements. Ce serait une possibilité.

Vous avez entendu le président du comité parler de commissions. Si c'était bien fait, si c'était efficace, ce serait une autre possibilité.

Nous sommes ouverts aux suggestions. Nous avons demandé au ministère des Pêches de nous aider. Dites–nous ce qui fonctionne. Peu nous importe la forme, pourvu que ce soit efficace, pourvu que l'on obtienne l'information voulue et les résultats recherchés afin que nous ne soyons pas encore en train d'en discuter dans trois ans, tout en observant notre industrie s'effilocher, comme c'est le cas actuellement.

M. Cummins: Bien. La forme de la commission dont vous parlez est un élément important. Lorsque Peter Pearse s'est penché sur ce qui clochait récemment au service des pêches de l'Atlantique, nous avons vécu une expérience pénible, puisque cette enquête n'était pas bien reçue dans le secteur. Nous insistons donc sur un point: la commission et les commissaires devraient avoir un très large appui dans le secteur avant que la commission n'entame ses travaux.

Je voudrais aborder très brièvement un autre point. Le président a parlé de commissions qui établiraient des règles et des règlements. Je voudrais dire qu'à mon avis—et vous me direz si vous êtes d'accord ou pas—si l'on doit créer une commission, alors, d'une façon ou d'une autre, cette commission devra être responsable non pas devant le gouvernement, mais devant les gens qu'elle sera chargée de juger. Si l'on doit créer un commission, elle devra avoir des comptes à rendre aux intervenants du secteur.

Quand un politicien prend une décision, on peut s'en débarrasser. Mais si l'on se retrouve avec une commission dont les membres seront nommés à titre inamovible, alors je ne crois pas que cela résoudra le moindre problème.

Êtes–vous d'accord pour dire qu'il faut qu'il y ait une responsabilité quelconque de cette commission à l'égard des intervenants du secteur et pour dire que les membres de cette commission devraient être élus plutôt que nommés?

M. Radosevich: À divers moments, nous avons envisagé la possibilité de les faire élire. Aux États–Unis, les juges sont élus; rien ne nous empêche d'envisager un système semblable ici.

[*Text*]

We're not closed to other processes, though. At this point we're looking for something effective to be done. One of the biggest problems the minister is going to have is how to select these wise people who are going to make the decisions about the industry. Regardless of the system he decides to use, he's going to have a tough job.

As I say, we looked at elections as one way to deal with the problem. There might be others, but certainly you've indicated one.

• 1640

Mr. Cummins: We talked a couple of months ago about these licensing problems. I wonder if, for the committee's edification, you could comment on the idea of vertical integration of the fishery, where a processing company also owns fishing licenses, and what effect that can have on profitability, fish prices and those sorts of things.

Mr. Radosevich: We're concerned at how much control the ownership of licences has given the processing companies. We've indicated in the brief we're concerned how that affects price, our relationships with the companies in negotiation and job security.

We have also recognized that where companies own boats perhaps we need to look at the ownership of licenses. Historically, our industry has always had a certain number of licenses in the hands of companies. If they own the boats they have to have some way to operate them. Our members work on the decks of those boats.

I pointed out in the brief that when we were before this committee in 1987, we suggested that the limit for company ownership be set at 15%. At some points in the past the number was 9%. I think we have to be prepared to talk with people about that number and negotiate. This is a matter for us to determine in this whole process.

We're saying that 31% is too much and it's probably a low estimate. If it isn't 40% or 50% of the licenses now I'd be surprised, but that is far too much and something must be done.

Mr. Cummins: When you're talking about limiting companies to the number of licenses they can own, the logical next step might be to consider limiting the percentage of quota someone might own in a particular fishery. Is that part of your objective as well or have you considered it?

Mr. Radosevich: The brief really indicates that more work has to be done in this regard. The Cruickshank report made it very plain it didn't try to deal with the multiple ownership of licensing from a jobs aspect. He deliberately stayed away from that.

It's up to us to develop the policy. What we are saying here, really, is the limitation of quota, or the limitation of licenses might be the way to go to make sure we achieve what we want in the way of job opportunities in any given fishery, but again, we've left that somewhat vague.

[*Translation*]

Nous ne fermons pas pour autant la porte à d'autres procédés. À l'heure actuelle, nous cherchons à faire quelque chose d'efficace. L'un des principaux problèmes du ministre, ce sera de déterminer le mode de sélection de ces personnes éclairées et sages qui devront prendre des décisions touchant le secteur. Peu importe le système qu'il décidera d'appliquer, il aura une tâche difficile.

Je le répète, nous avons envisagé de tenir des élections. Il y aurait peut–être d'autres solutions, mais vous en avez assurément suggéré une.

M. Cummins: Nous avons parlé il y a quelques mois de ces problèmes de permis. Je me demande si, pour la gouverne du comité, vous pourriez nous faire part de vos vues sur l'intégration verticale dans le secteur de la pêche, c'est–à–dire quand une entreprise de conditionnement possède également des permis de pêche, et de l'incidence que cela peut avoir sur la rentabilité, sur le prix du poisson, etc.

M. Radosevich: Ce qui nous inquiète, c'est que le fait de posséder des permis a donné aux entreprises de transformation un contrôle exagéré. Nous disons dans le mémoire que nous nous inquiétons de l'incidence de cet état de choses sur les prix, sur nos relations avec les compagnies pendant les négociations et sur la sécurité d'emploi.

Nous reconnaissons également que lorsque les compagnies possèdent des bateaux, peut–être devrions–nous examiner la propriété des permis. Historiquement, il y a toujours eu dans notre secteur un certain nombre de permis aux mains des compagnies. Si elles possèdent des navires, elles doivent bien avoir le droit de les exploiter. Nos membres travaillent sur le pont de ces navires.

Je signale dans le mémoire que lorsque nous avons comparu devant ce comité en 1987, nous avons proposé de limiter à 15 p. 100 la propriété des compagnies. À un moment donné dans le passé, le chiffre était de 9 p. 100. Je crois que nous devons être prêts à discuter et à négocier. C'est à nous de déterminer notre position dans ce processus.

Nous disons que 31 p. 100, c'est trop; et encore, c'est probablement plus que cela. Cela m'étonnerait que cette situation touche moins de 40 p. 100 ou 50 p. 100 des permis à l'heure actuelle. C'est beaucoup trop; il faut faire quelque chose.

M. Cummins: Vous parlez de limiter le nombre de permis que les compagnies peuvent posséder. Logiquement, l'étape suivante serait d'envisager de limiter le pourcentage de quotas que quelqu'un pourrait posséder dans une pêche donnée. Cela fait–il partie de vos objectifs, ou bien y avez–vous réfléchi?

M. Radosevich: Nous disons dans le mémoire qu'il faut examiner cette question plus en profondeur. Dans le rapport Cruickshank, on disait très clairement que l'on n'avait pas essayé de s'attaquer à la question de la propriété de nombreux permis, du point de vue des emplois. L'auteur du rapport s'est délibérément abstenu d'aborder cette question.

C'est à nous qu'il incombe d'établir une politique là–dessus. Ce que nous disons en l'occurrence, en fait, c'est que la limitation des quotas, ou la limitation des permis, pourrait être un moyen d'atteindre nos objectifs en matière de possibilité d'emploi dans une pêche donnée, mais, encore une fois, nous nous sommes abstenus d'être trop précis.

[*Texte*]

We do indicate the ownership of licenses in company hands should be allowed, provided the ownership is connected to the boat owned. Again, this has to be developed further.

You're hitting on some very important points, but we've flagged them for debate. We aren't saying we have the answers and this is how it has to be. We're giving one possible solution and raising the problem in a way that hopefully will be constructive. We have some ideas on how to solve it, but it's still a matter of the industry getting together and having a proper opportunity to develop the alternatives. I don't think any one group or the Government of Canada has all the answers.

Mr. Cummins: I think we should underline the last comments made by the president. It's important to recognize this presentation is from people who say they don't have all the answers. They're suggesting a process to find the best answers. It's an important difference in many respects to some of the presentations we do get.

• 1645

The Chairman: I agree. We're all mere mortals here just like you, so it's refreshing to see the people within the industry wanting to work in a constructive way with members of Parliament and governments to try to make the industry better.

I'll go over to Harold, who has some questions.

Mr. Culbert (Carleton—Charlotte): Thank you, Mr. Chairman.

In relation to the Atlantic coast, I don't know that I've ever run into the problems of leasing or renting licences, and the quotas, but certainly I'm very familiar with the sale, in some instances, of licences and quotas, which is pretty much the same thing. That was one question. With the work you've done on it to date, have you been able to differentiate, in the legal sense, if there is a difference between selling and leasing and/or renting?

I wonder about the legal interpretation of whether the licence is transferable with the present licence system and if there is some method of putting a moratorium on it to stop it or whatever. I just wondered if you had pursued the legal ramifications in that light.

Mr. Radosevich: This brief, admittedly, is pretty narrow in its scope in a lot of ways. However, I think there's a big difference between somebody who takes a licence, sells it to somebody else, gets out of the fishery, and no longer makes an earning out of the fishery, to somebody else who is going to use the licence to fish, make a living, hire a crew, and so on.

Let's say I'm someone who's tired of working for a living. Instead of selling my licence or quota to somebody else to work, I'll continue to extract money out of the fishery. After I'm gone, I'm going to give that continued right to my grandson. Perhaps he'll continue to extract that $120,000 a year out of the pockets of the working fishermen. After him, it'll be his great grandson, and so on. There's a big difference between that person and someone who says he's getting out by selling his boat and licence to somebody who'll continue to work.

[*Traduction*]

Nous disons bien que l'on devrait permettre aux compagnies de posséder des permis, pourvu que le permis ait un lien avec le navire dont la compagnie est propriétaire. Je répète qu'il faut approfondir tout cela.

Vous soulevez des points très importants, que nous avons d'ailleurs signalés pour amorcer le débat. Nous ne disons pas que nous avons réponse à tout. Nous indiquons une solution possible et nous soulevons le problème d'une manière que nous souhaitons constructive. Nous avons quelques idées quant aux solutions possibles, mais il reste encore aux intervenants du secteur de se réunir pour étoffer tout cela. Je ne crois pas qu'un seul groupe, pas plus que le gouvernement du Canada, ait réponse à tout.

M. Cummins: Je trouve qu'il faut faire ressortir les dernières observations faites par le président. Il importe de reconnaître que cet exposé émane de gens qui disent qu'ils n'ont pas réponse à tout. Ils proposent un processus pour trouver la solution la meilleure. C'est une importante différence, à bien des égards, par rapport à d'autres témoignages que nous avons entendus.

Le président: Je suis d'accord. Comme vous, nous sommes de simples mortels, et il est encourageant de voir que des membres de l'industrie veulent travailler de manière constructive avec les députés et les gouvernements afin d'améliorer celle–ci.

Je passe maintenant la parole à Harold, qui a des questions à poser.

M. Culbert (Carleton—Charlotte): Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne la côte atlantique, je ne pense pas avoir jamais rencontré ce problème de location, de permis et de contingents, mais je sais fort bien que les permis et les contingents se vendent parfois, ce qui revient à peu près à la même chose. L'étude que vous avez faite de la question jusqu'à présent vous a–t–elle permis de faire une distinction, sur le plan juridique, entre la vente, la location à bail et la location simple?

Je me demande si le permis est légalement transférable dans le régime actuel et s'il existe un moyen d'imposer un moratoire. Ce que je voulais savoir, c'est si vous aviez étudié les répercussions légales dans ce contexte.

M. Radosevich: Je dois reconnaître que ce mémoire couvre un domaine assez étroit, à bien des égards. J'estime cependant qu'il y a une grosse différence entre quelqu'un qui prend un permis, le vend à quelqu'un, et cesse donc de gagner sa vie grâce à la pêche, et une personne qui va utiliser son permis pour pêcher et gagner sa vie, qui recrute un équipage, etc.

Supposons que j'en aie assez de travailler pour vivre. Au lieu de vendre mon permis ou mon contingent à quelqu'un d'autre pour travailler, je continuerai à tirer un revenu de la pêche. Quand le moment viendra, je transférerai ce droit à mon petit–fils, qui continuera peut–être à gagner 120 000$ par an sur le dos des pêcheurs actifs. Après lui, il y aura son arrière–petit–fils, et ainsi de suite. Il y a donc une différence considérable entre une telle personne et celui qui abandonne la pêche et vend son bateau et son permis à quelqu'un qui continuera à travailler.

[*Text*]

That's the difference. We haven't addressed the whole issue of who actually owns the property rights aspect of it or who actually owns the licence. Should there be an absolute prohibition on the sale of licences? Or, as some people have said in the past—we've been in discussions about this—should they go into the bank again and only the Government of Canada would issue the licences? We address some of those in the wider brief. The Cruickshank proposals address some of those things.

With respect to where we're going with salmon and some of the fisheries in which we don't have these problems, our brief here is very transitory. This brief says we have some problem fisheries and we have some healthy fisheries, or comparatively healthy fisheries. Let's not screw up the healthy fisheries. Let's develop a whole way of dealing with those fisheries. However, this gets you out of the mess with the problem fisheries. After we're out of the mess, a lot of the things we're proposing in the brief would no longer be necessary.

There's a real difference between those two things. That's a much broader philosophical and general kind of thing, I believe, if I've answered the question.

Mr. Culbert: I'm not certain it is. I guess my training of thought would be this. I own this great building here and I lease it to you. As long as you meet the criteria set forth in that lease, for all intents and purposes, at least from the perspective of the courts, you are the owner of this property. No one can do anything different to you, the property owner, because you are the lessee.

I wondered whether you'd done any work on the legalities of it. I rather suspect the department is in that scenario. If, in those licences, there are no clauses that prevent them from being transferable to someone else, it really doesn't matter whether you sell it or lease it.

There's a reason I'm coming down to the bottom line. Mr. Cummins was talking about the possibility of an independent board being set up to give those criteria. My understanding is that the present authority is really with the director general's office for your region, and subsequently it's with the department. Would that be correct?

Mr. Radosevich: I don't know. I think the present authority really rests with the national office of the Department of Fisheries to set the policy.

The Chairman: I would suspect it's vested in the director general. The authority lies with the minister, who can in turn delegate it out.

• 1650

Mr. Culbert: It might be well to talk to some of your friends in the legal profession to clarify the legal ramifications, which may well chart the direction that would be most appropriate for you to go. You might as well go in the direction you're going to accomplish your end goals rather than running up against brick walls. This is something you may want to discuss with the department itself—the legal ramifications of the transferable aspect of those licenses.

My understanding is the transferable aspect was intended certainly more for the case in which, for example, I had a license and I was operating my boat out there and had my quota; if you were my son I could then give it over to you, or

[*Translation*]

Voilà la différence. Nous n'avons pas vraiment examiné la question des droits de propriété réels du permis. La vente des permis devrait–elle être absolument interdite? Ou, comme certains l'ont dit—nous avons participé à des discussions à ce sujet—ces permis devraient–ils être récupérés par le gouvernement, qui en assurerait ensuite l'octroi? Nous examinons certains de ces points dans le mémoire plus général. Les propositions de l'enquête Cruickshank portent sur certains d'entre eux.

En ce qui concerne l'avenir de la pêche du saumon et de certaines autres pêches où ces problèmes n'existent pas, notre mémoire n'a qu'une valeur transitoire. Notre position est la suivante: il y a des pêches à problème et des pêches qui n'en ont pas, ou en ont relativement peu. Ne touchons pas à ces dernières. Mettons au point un processus complet de règlement de ces questions. Une fois que nous aurons résolu le cas des pêches à problème, une bonne partie des propositions contenues dans notre mémoire n'auront plus leur raison d'être.

Il y a une réelle différence entre ces deux situations. Cela soulève une question de principe beaucoup plus générale, si j'ai bien répondu à votre question.

M. Culbert: Je n'en suis pas certain. Voici comment je vois les choses: supposons que je sois propriétaire d'un édifice important et que je vous le loue à bail. Tant que vous respectez les critères du bail, vous demeurez le possesseur de l'immeuble; c'est du moins ainsi que le voient les tribunaux. Personne ne peut vous imposer quoi que ce soit de différent, puisque vous êtes le locataire.

Je voulais savoir si vous aviez étudié le côté légal de la question. J'ai bien l'impression que le ministère a un rôle à jouer là–dedans. Si ces permis ne contiennent aucune clause en interdisant le transfert à quelqu'un d'autre, peu importe que vous le vendiez ou le louiez à bail.

J'ai une raison pour en venir au point de départ. M. Cummins évoquait la possibilité de l'établissement d'une commission indépendante qui serait chargée d'établir ces critères. À ma connaissance, c'est la direction générale régionale qui a actuellement autorité pour cela, et, par–delà celle–ci, le ministère. Est–ce exact?

M. Radosevich: Je ne sais pas. Je crois que c'est à l'administration centrale du ministère des Pêches qu'il appartient de fixer la politique.

Le président: J'ai bien l'impression que cette responsabilité incombe au directeur général, à qui elle a été déléguée par le ministre.

M. Culbert: Il serait peut–être bon que vous demandiez à un de vos amis avocats de vous apporter des éclaircissements sur les répercussions légales; cela vous permettrait sans doute de déterminer la marche à suivre la plus appropriée pour vous. Autant choisir celle qui vous permettra de réaliser vos objectifs, plutôt que de vous heurter à un mur. Il conviendrait sans doute que vous discutiez avec le ministère lui–même des conséquences, sur le plan légal, du transfert de ces permis.

À mon avis, la possibilité de transfert a plutôt été prévue pour des cas tels que celui–ci: j'ai un permis, un contingent, et j'exploite un bateau de pêche; si vous étiez mon fils, je serais libre de vous donner ce permis, ou vous pourriez vous–même

[*Texte*]

you could fish under that same license. As Mr. Baker indicated in his correspondence, I don't think anyone in the department ever intended those privileges to become a right for sale, lease, rent or whatever you want to call it, but I think it's there. So I think they're in a quandary about how to deal with it.

Mr. Radosevich: Isn't it true the question of legality would be settled by interpretation of the regulations? If the regulations the Department of Fisheries is working from allow these things to happen then I suppose it would be legal for them to happen, but if the regulations were different then those things might be illegal. What we're saying is there should be a new look at what regulations are needed. We're not necessarily saying the regulations we have right now are the only regulations we require to enforce a new regime. We're saying there are some regulatory changes required to deal with the legality question.

There's also another important aspect to this we have to keep in mind. We're not talking about somebody who owns a piece of property—has a building, as you say—and leases it out to somebody else, and perhaps that person has invested in the land and so on and so forth. Those kinds of transactions are done every day and we're talking here, on the other hand, about a public resource. It's a common property resource. The population of the country is putting a lot of money into making sure it stays healthy. The people of Canada are under the perhaps mistaken impression that they own a little bit of that resource. We deal out licences to people for a specific purpose and say you have the right to fish this public resource.

We say it's not a private property right. It's not a private commodity; it's a right you have to fish a resource. We would say that particular right is being abused by those who don't use the license for the purpose it says on the license but rent it out to somebody else instead. We'd like somebody to look at that. We are in discussions with the Department of Fisheries on some of the questions you've laid out.

Mr. Culbert: I concur with you wholeheartedly, there's no question. I would object to even the opportunity for sale of licenses; I don't think they were ever intended for selling at a profit, either. So I'm on your side.

I think we may have a little problem with the present legislation in place in that regard and, as you say, the whole thing may have to be changed. That may be where the bureaucracy is finding it difficult to admit there's an error in the system. There are no bureaucrats here, are there?

The Chairman: You know what, Harold? I'm going to make a suggestion, because maybe there is some difference in interpretation. I feel exactly the same way as Harold does. This is a privilege. It is not a right to fish; it is a privilege granted by the Crown. It's not a right at all.

For people to benefit in a major way, Harold, from how they interpret that privilege—usually to be a right—is something we should deal with. It does cause problems because of the way it's happened in actual practice. People say they'll sell their boat

[*Traduction*]

pêcher grâce au même permis. Comme M. Baker le disait dans sa lettre, cela n'a jamais été l'intention du ministère de faire de ces privilèges un droit de vente, de location à bail, ou de location simple, mais je crois que c'est ce qui s'est produit en réalité. Nous ne savons donc pas très bien comment nous sortir de cette situation.

M. Radosevich: L'interprétation des règlements ne permettrait–elle pas de régler la question de la légalité? Si les règlements établis par le ministère des Pêches permettent à cette situation d'exister, je suppose qu'elle est légale, ce qu'elle ne serait pas si les règlements étaient différents. Autrement dit, on devrait revoir les règlements. Nous ne voulons pas nécessairement dire que les règlements actuels sont les seuls dont nous ayons besoin pour mettre en oeuvre un nouveau régime. Ce qu'il faut, c'est les modifier pour régler la question de la légalité.

Il faut également tenir compte d'un autre point important. Il ne s'agit pas de quelqu'un qui est propriétaire d'un bien—d'un édifice, comme dans votre exemple—qui le loue à bail à quelqu'un d'autre et qui a peut–être investi dans le terrain, etc. C'est le genre de transaction qui a lieu quotidiennement; mais ce dont nous parlons, c'est d'une ressource publique, d'une ressource en copropriété. Le peuple canadien dépense beaucoup d'argent pour le maintien de cette ressource et a l'impression—peut–être se trompe–t–il—qu'il en est un peu propriétaire. Nous délivrons des permis à certaines personnes dans un but précis et leur donnons ainsi le droit d'exploiter cette ressource publique.

Il ne s'agit pas d'un droit de propriété privé. Ce n'est pas un produit privé; ce que cela représente, c'est le droit de pêcher. Ajoutons qu'il y a abus de ce droit lorsque quelqu'un n'utilise pas le permis aux fins prévues par celui–ci, mais le donne en location à quelqu'un d'autre. Nous voudrions que quelqu'un examine ce point. Nous discutons avec le ministère des Pêches de certaines des questions mentionnées par vous.

M. Culbert: Je suis totalement d'accord avec vous. Je serais même opposé à la vente de permis. Je ne pense d'ailleurs pas qu'il ait jamais été prévu qu'ils puissent être vendus avec profit. Je suis donc de votre bord.

Je crains que la loi actuelle ne présente un petit problème à cet égard, et je crois comme vous qu'il faudra tout changer. Et peut–être est–ce sur ce point que la bureaucratie aura des difficultés à reconnaître que le système contient une erreur. Il n'y a pas de fonctionnaires ici, n'est–ce pas?

Le président: Vous savez quoi, Harold? Je vais faire une suggestion, car il s'agit peut–être d'une différence d'interprétation. Je partage les sentiments de Harold. Il s'agit bien d'un privilège, et non pas d'un droit de pêche; c'est un privilège accordé par l'État. Ce n'est pas du tout un droit.

Il va falloir que nous réglions la question des personnes qui, en interprétant ce privilège comme un droit, réussissent à en tirer un profit considérable. Il y a là un problème à cause de ce qui se passe dans la pratique. Il y a des gens qui disent qu'ils

[*Text*]

and license because they may invest heavily in order to have the technology to do the harvest to the quota the privilege has given them. I think the whole issue of licensing and how it has evolved—and how perhaps it should be straightened out—is something this committee might want to look at.

• 1655

I just remind Harold that the committee can also draft legislation and we can suggest to the ministers that they go forward with it. Or if they don't wish to go forward with it we can report it to the House and any member of the committee or the chairman can put it forward as a private member's bill.

I agree, the whole issue of licences has gotten way out of hand and in practice has done something very much different from what I think was the intention.

Mr. Culbert: I concur, and that was the point I was trying to make. From my perspective, whether it was leasing, renting or selling, I don't think that was the original intent, and the legislation and those guidelines are what are guiding the department at the present time. We may have to look, as you indicated, at the whole bigger picture, and have a whole change there. It's something we might all want to consider.

The Chairman: Do you wish to say something on this?

Mr. Radosevich: Sure, and very quickly. Since this committee intends to take a really close look and it sounds as though you're interested in what we've got to say here, and are concerned about it, we would like very much to be part of whatever you're planning to do and, for whatever it's worth, to give whatever we can give in terms of expertise or some insight to the industry.

We are the only organization that has in it people from all sectors. We represent the crews on the larger boats, whether they're herring boats, black cod boats, halibut boats and so on. We're the only organization that has contracts representing the crews. We're the largest organization representing licence–holders and boat owners. We've got approximately 1,000, give or take a few.

The small–boat vice–president to my left is a boat owner and owns several licences. We're the largest organization of licence–holders. We have in our organization the wage–earners and so on and so forth, some of whom have lost jobs, most notably in the halibut fishery, as a result of licensing policies that are ostensibly being put into the hands of the licence–holders. The deck–hands on the boats and the people who work in the plants have never been consulted about most of changes that have taken place and practices that are going on, yet they are affected by them. They are losing their jobs, their incomes are being decimated, and so on and so forth.

The point I'm coming to is that we're the only such organization. All the other organizations basically represent one–gear type or one narrow interest. Our policies, before we ever come up with them, are a balance of the various interests in the industry, and we would like very much to be part of your process and help bring some of that balance through whatever we put forward.

[*Translation*]

vendront leur bateau et leur permis parce qu'ils ont peut–être beaucoup investi afin de disposer de la technologie nécessaire pour pêcher le contingent qui leur est accordé grâce à ce privilège. Je crois que ce comité ferait bien d'étudier toute la question de l'octroi de permis ainsi que son évolution—et peut–être de rectifier la situation.

Je rappellerai simplement à Harold que le comité peut également rédiger un projet de loi et suggérer aux ministres de lui donner suite. S'ils ne veulent pas le faire, nous pouvons en rendre compte à la Chambre, et n'importe quel membre du comité, ou le président lui–même, peut le présenter sous la forme d'un projet de loi d'initiative parlementaire.

Je suis tout à fait d'accord: cette affaire de permis échappe maintenant à tout contrôle, et, dans la pratique, on a abouti à quelque chose de très différent de ce que l'on avait prévu.

M. Culbert: Je suis d'accord, et c'était ce que j'essayais de faire valoir. À mon avis, qu'il s'agisse de location à bail, de location ou de vente, ce n'était pas le but poursuivi. Or, c'est la loi actuelle et ces directives qui guident le ministère. Nous devrons peut–être, comme vous le disiez, examiner l'ensemble de la situation et envisager un changement complet. Il serait bon que nous y réfléchissions tous.

Le président: Désirez–vous dire quelque chose à ce sujet?

M. Radosevich: Certainement, et je serai très bref. Comme le comité a l'intention d'examiner de très près la situation et semble s'intéresser à ce que nous avons à dire, nous serions très désireux de vous apporter notre collaboration, pour ce qu'elle vaut, et de mettre à votre service nos compétences et notre connaissance de l'industrie.

Nous sommes le seul organisme qui regroupe des gens de tous les secteurs. Nous représentons les équipages des gros bateaux, qu'ils pêchent le hareng, la morue charbonnière, le flétan ou autres poissons. Nous sommes le seul organisme qui s'est engagé à représenter ces équipages. Nous sommes le représentant le plus important des détenteurs de permis et des propriétaires de bateaux. Nous avons environ 1 000 membres, à peu de choses près.

Le vice–président pour le secteur des petits bateaux, à ma gauche, est propriétaire d'un bateau et titulaire de plusieurs permis. Nous représentons le groupe le plus important de détenteurs de permis. Nous avons des salariés parmi nos membres, dont certains ont perdu leur emploi, en particulier ceux qui pratiquaient la pêche du flétan, à cause des politiques d'octroi de permis, qui sont maintenant manifestement contrôlées par les détenteurs. Les hommes de pont et les travailleurs d'usine n'ont jamais été consultés au sujet de la plupart des changements qui se sont produits et des pratiques en vigueur; ils en sont pourtant les victimes. Ils perdent leurs emplois, leurs revenus sont réduits à leur plus simple expression, et j'en passe.

Ce à quoi je veux en venir, c'est que nous sommes le seul organisme de ce genre. Tous les autres représentent un seul type d'engin ou un domaine limité. Dès le départ, nos politiques ont représenté une combinaison des divers intérêts de l'industrie, et nous souhaiterions donc vivement être associés au processus entrepris par vous afin que l'on respecte l'équilibre entre ces divers éléments dans les propositions qui seront présentées.

[*Texte*]

Mr. McGuire: I am just wondering why would a person take $120,000 or $130,000 for a licence when he can actually fish that licence and can make $500,000.

Mr. Radosevich: That's a very good question. First of all, if you've got the average amount of fish, you'd be lucky to make what you could make if you rented your licence. The question to raise then is why would anybody want to go fishing? Why wouldn't they just rent out their licences? We're finding that more and more people are asking that question. Our deck–hand jobs are being lost as a result. People are renting their licences because it's gotten so lucrative to do that rather than fish. That's the problem.

Mr. McGuire: More lucrative not to quit—is that right?

Mr. Radosevich: I would say that the richest fishermen on the coast right now don't fish any more. I would say that for sure. There is no question.

Maybe I'll ask these guys on my right. Are there any fishermen who would have made $600,000 or $800,000 this year? Would Ross Alexich be the only one?

Mr. Katnich: He will have probably make over a million dollars this year.

The Chairman: Was he fishing?

Mr. Radosevich: How many boats would be in that position would you say, John?

Mr. Katnich: Let's take the seine boat industry, or the seine boat section of the fleet. This year there are 252 licences that were issued by the department. The department has issued 252 seine licences. Approximately 135 of those licences actually fished in the open fishery, and 12 were on what we call a charter, where they're test boats. They go into the various areas that are open and they test to see for the quality of the fish, for the roe content and so forth, and they determine when that area should open.

• 1700

So you have 147 licences actively fishing. Take away the 12, so you are down to 135, and I would say approximately 25 or 30 of those would be in that $500,000 to $1 million class this year. That wouldn't be just from a cash point of view. There are these little deals that happen. Shall we use this terminology?—the only way you get rich is in the dark. In other words, you don't tell the taxman what the hell is going on. So there is money changing hands other ways.

The Chairman: The underground economy.

Mr. Katnich: You got it.

Mr. Radosevich: Essentially, you have some people who can make a buck and I guess that's the allure, right? It's Las Vegas. But you have an overwhelming majority of people who would be lucky to make on the fishery what they could make renting licences.

Nick would like to say something.

Mr. Nick Carr (Vice–President, United Fishermen and Allied Workers' Union): Mr. Chairman, I will refer to the question that was asked: why would a person rent a licence for $120,000 instead of taking a chance of making a $1 million or

[*Traduction*]

M. McGuire: Je voudrais simplement savoir pourquoi on préfère gagner 120 000 ou 130 000$ en transférant son permis plutôt que de l'utiliser soi–même et de gagner 500 000$.

M. Radosevich: Excellente question. Premièrement, avec des prises normales, vous auriez bien de la chance de gagner autant que si vous donniez votre permis en location. Il faut donc plutôt se demander pourquoi quelqu'un voudrait continuer à pêcher. Pourquoi ne pas se contenter de donner son permis en location? Nous constatons que de plus en plus de personnes se posent cette question. C'est ainsi que des emplois d'homme de pont se perdent. Les gens donnent leur permis en location au lieu de pêcher eux–mêmes, parce que c'est devenu très lucratif. C'est là le problème.

M. McGuire: Plus lucratif de ne pas se retirer. . . c'est cela?

M. Radosevich: En ce moment, les pêcheurs les plus riches de la côte sont ceux qui ne pêchent plus eux–mêmes. C'est absolument indiscutable.

Si vous me le permettez, je vais poser la question aux personnes à ma droite. Y a–t–il des pêcheurs qui auraient gagné 600 000$ ou 800 000$ cette année? Ross Alexich est–il le seul?

M. Katnich: Il aura probablement gagné plus d'un million de dollars, cette année.

Le président: Pêchait–il?

M. Radosevich: À votre avis, John, c'est le cas de combien de bateaux?

M. Katnich: Prenons le secteur des senneurs. Cette année, le ministère a octroyé 252 permis de pêche à la senne. Cent trente–cinq d'entre eux, environ, ont été utilisés pour la pêche ouverte, et 12 étaient réservés à des bateaux chargés d'effectuer des essais, ce que nous appelons des tâches à forfait. Ces bateaux vont dans les diverses zones ouvertes et effectuent des essais pour déterminer la qualité des poissons, le contenu en rogue, etc., ce qui permet de déterminer quand la zone devrait ouvrir.

Vous avez donc 147 permis détenus par des pêcheurs en activité. Si vous enlevez les 12 dont nous venons de parler, il vous en reste 135, et je dirais que 25 à 30 d'entre eux rapportent de 500 000$ à 1 million de dollars par an. Il ne s'agit pas seulement d'argent liquide, car il y a aussi de petites transactions qui se font à part, si vous me permettez d'employer ce terme... la seule façon de devenir riche, c'est d'agir dans l'obscurité. Autrement dit, vous cachez ces opérations aux gens du fisc. L'argent change donc de mains d'autres manières.

Le président: L'économie parallèle.

M. Katnich: C'est exactement cela.

M. Radosevich: Vous avez donc des gens qui réussissent à faire de l'argent, un peu comme à Las Vegas. Mais l'énorme majorité des gens auraient bien de la chance s'ils réussissaient à gagner autant en pêchant qu'en donnant leurs permis en location.

Nick voudrait ajouter quelque chose.

M. Nick Carr (vice–président, Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés): Monsieur le président, je reviens à la question qui vient d'être posée: pourquoi quelqu'un louerait–il son permis 120 000$ au lieu de prendre le risque de gagner 1

[*Text*]

even half a million? Well, I will give you a good example. This past March there were 59 licences in the area of Barkley Sound, on the west coast of Vancouver Island; 59 licences fished there, and 23 of those licences, which is almost half, never got one fish.

Mr. Radosevich: But they all paid money for licences.

Mr. Carr: They all paid money for licences. That gives you an answer. This $120,000 is a guarantee, with nothing at all on the line, whereas if you do go out there is no guarantee you are going to catch fish.

Mr. McGuire: Are those licences held for life?

Mr. Carr: Yes. Every year they are applied for and every year they are given to the one who had it previously.

Mr. McGuire: Right. No matter how old... Are those people young people who are renting them out, or are they old people?

Mr. Radosevich: It is a mix; sometimes it is an older person, sometimes it is a younger person, sometimes it is somebody... I will give you the example of the person who owns seine boat licences. He is not an old person, he just happened to be in the right place at the right time. When the licences were put up he went in and bought ten of them. He has got rid of four, sold them off, and he has six left, and that's a young person. The only purpose for his purchase of those licences from the Department of Fisheries and Oceans was pure speculation. It wasn't grandfathering or he wasn't using them to fish originally, or anything like that—pure speculation. The 11 gill–net licences was the same thing. The fellow just owns the licences for speculative purposes. Doctors or lawyers see these licences as a supplementary income.

There are people who don't live in the province of British Columbia, or perhaps not even in the country any longer, who are sucking an earning out of our industry to the extent that we just said. Let me give you a series of numbers of this. Let's say you had the average of 11 tonnes caught this year for a gill–net. It would be what for each gill–net? If you divided the total catch by the total number of licences, and you had about $1,800 for each tonne of fish that you landed, I believe the number you would come up with would be about $23,000. Correct? You would probably have to pay $23,000 to get the licence to catch that fish.

So if you caught the average and you got the average price, you would break even. You would have to pay everything you made to the guy who didn't go out fishing and rented the licence. Now, there are different variations of that. I can't possibly go into all the permutations of that. There are so many variations it would make your head spin. But that gives you an idea of how much value there is in the fish compared to how much value there is in the licensing. God only knows why some people decide that they're going to go fishing instead of renting their licences. Glenn is a small boat owner and maybe he could shed some light on it.

Mr. Glenn Arkko (Vice–President of Small Boats, United Fishermen and Allied Workers' Union): I have a couple of comments on the gill–net fishery as far as the licence rentals are concerned. You have to realize that every fisherman who rents

[*Translation*]

million, ou même seulement un demi–million de dollars? Eh bien , je vais vous donner un bon exemple. En mars dernier, il y avait 59 détenteurs de permis dans la région de Barkley Sound, sur la côte ouest de l'île de Vancouver; ils étaient donc 59 pêcheurs, et pourtant 23 d'entre eux, soit près de la moitié, n'ont jamais pris le moindre poisson.

M. Radosevich: Mais ils ont tous payé pour obtenir un permis.

M. Carr: Oui. Et c'est là l'explication. Ces 120 000$ sont garantis, alors que si vous décidez d'aller pêcher, rien ne vous garantit que vous prendrez du poisson.

M. McGuire: S'agit–il de permis à vie?

M. Carr: Oui. Le détenteur fait une nouvelle demande chaque année et obtient toujours le renouvellement de son permis.

M. McGuire: Bien. Quel que soit l'âge... Les personnes qui donnent leurs permis en location sont–elles jeunes ou âgées?

M. Radosevich: Il y a un peu des deux; certains sont âgés, d'autres jeunes, parfois c'est quelqu'un qui... Je vais vous donner l'exemple d'une personne qui détient un permis de senneur. Il n'est pas vieux; il s'est tout simplement trouvé au bon endroit au bon moment. Lorsqu'on a offert des permis, il en a acheté dix. Il en a vendu quatre et en a conservé six. La personne dont je vous parle est jeune. C'est uniquement à titre spéculatif qu'il a acheté ces permis au ministère des Pêches et des Océans. Ce n'était pas une question de droits acquis, et il ne voulait pas les utiliser pour pratiquer la pêche, loin de là... c'était de la pure spéculation. C'était la même chose pour les 11 permis de pêche au filet maillant. Celui qui les détient l'a fait pour les mêmes raisons. Il y a des médecins et des avocats qui traitent ces permis comme une source de revenu supplémentaire.

Il y a des gens qui ne vivent pas en Colombie–Britannique, même plus peut–être au Canada, qui prélèvent une ponction aussi importante sur notre industrie. Permettez–moi de vous donner une série de chiffres. Supposons que vous ayez pêché 11 tonnes de poisson, cette année, au filet maillant. Qu'obtiendriez–vous pour chaque permis? Si vous divisiez le total des prises par le nombre de permis, et si on vous payait 1 800$ la tonne de poisson débarqué, je crois que vous obtiendriez probablement le chiffre de 23 000$. C'est bien cela? Or, vous seriez probablement obligé de payer 23 000$ pour pouvoir utiliser le permis.

Donc, si vos prises correspondaient à cette moyenne et si vous payiez également le prix moyen, vos frais seraient simplement couverts. Vous seriez obligé de remettre tout l'argent gagné à celui qui vous avait donné la licence en location et ne s'était pas donné la peine d'aller pêcher. Il y a, bien entendu, toutes sortes de variantes que je laisserai de côté. Il y en a tellement qu'elles vous donneraient littéralement le tournis. Et cela vous montre bien la valeur du poisson par rapport à celle du permis. Dieu sait pourquoi il y a malgré tout des gens qui décident de continuer à pêcher au lieu de donner leurs permis en location. Glenn est propriétaire d'un petit bateau et pourrait peut–être nous apporter des éclaircissements à ce sujet.

M. Glenn Arkko (vice–président, Secteur des petits bateaux, Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés): J'ai une ou deux remarques à faire à propos des locations de permis pour la pêche au filet maillant. Il faut bien comprendre que le pêcheur

[*Texte*]

an expensive licence, especially in a year like 1994, is not going out there to try to catch average. They are shooting for 50% higher than the average or double the average when they go out and fish. A very successful fisherman, whether it be skill or luck, manages to do that, and he gets a very good return on his investment. I see it as just as simple as that.

• 1705

Everybody out there is shooting for significantly more fish than average to justify the gamble, which it essentially is, on these expensive licences. So your average operator looks at his arithmetic much like John described, and if he had one or two licences and fished those licences without renting any additional ones, he would actually lose money by the time he took his expenses and crew shares out.

Bear in mind that there are lots of unscrupulous operators. Instead of paying a fair percentage of the catch to his crew, he works out an agreement on the side with people we call "walk–ons", who are paid $100 or $200 for a day of fishing. That's how he maximizes his investment.

That's all I have to say about it, that everybody is shooting for more than the average, and if you don't get the average you've lost money on your rented licence gamble.

Mr. Radosevich: There's an angle to what Glenn just said that I think maybe shouldn't be forgotten and that is that when we're talking about what pressure there is on the resource, the Department of Fisheries often says that the reason they have these licence rentals and this concentration of effort is to give their management a lift. They talk about the management of the resource, the sustainability, and a number of things, but I want the committee to understand, or at least try to imagine, what kind of pressure there is on the resource that's created by a person who's put $23,000 into fishing essentially an average of 11 tonnes. For everybody who gets over average there's somebody who's getting under average.

The pressure on the stocks has not decreased by anything. In fact, the pressure on the stocks has probably increased. Instead of having some less efficient fishermen out there fishing, you now have the very best boats and the most efficient fishermen taking the fish. Not only that, the pressure on them to produce is greater because of the ramifications. If you don't produce, it's not only that you're not going to break even and you're not going to make any money but in the case of a seine boat you might be $100,000 to $120,000 in the hole—you have to make that—or in the case of a gill–netter you have to make $23,000 to $25,000 or else you're in the hole. So the pressure on the stocks themselves is there.

The Chairman: I want to conclude and make sure we get this on the record. You like the idea of boards. Am I right? Just nod up or down.

Mr. Radosevich: We can't give a definitive answer on that. I'm not trying to waffle.

The Chairman: I don't want you to waffle now. We need some direction because we have to make some recommendations.

[*Traduction*]

qui loue un permis coûteux, en particulier une année comme 1994, n'a pas l'intention de se contenter de prises moyennes. Ce qu'il vise, c'est 50 p. 100 de plus, ou même le double de la moyenne. C'est ce que réussit à faire un bon pêcheur, que la chance joue un rôle ou non, et son investissement est donc très rentable. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Tout le monde essaye de dépasser largement la moyenne des prises pour justifier le pari que constitue, dans la pratique, la location de permis aussi coûteux. L'exploitant moyen fait donc ses comptes, comme l'expliquait John, et s'il utilisait un ou deux permis sans en louer de supplémentaires, il perdrait en fait de l'argent après avoir couvert ses dépenses et payé les parts de son équipage.

N'oubliez pas que les exploitants sans scrupule sont nombreux. Au lieu de payer un juste pourcentage des prises à leur équipage, ils s'arrangent pour recruter des gens que l'on appelle des «journaliers» et les paient 100 à 200$ pour une journée de pêche. C'est ainsi qu'ils tirent le maximum de leur investissement.

C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet, à savoir que tout le monde essaye de dépasser largement la moyenne des prises, sans quoi ils perdent de l'argent, et la location du permis s'avère un mauvais pari.

M. Radosevich: Il y a également un autre point à ne pas oublier à propos de ce que Glenn vient de dire: le ministère des Pêches dit souvent que la raison des locations de permis et de la concentration des efforts, c'est que cela permet d'atténuer les pressions auxquelles la ressource est soumise. Le ministère parle de gestion de la ressource, de durabilité, et d'une foule d'autres choses, mais je veux que le comité comprenne bien, ou du moins qu'il essaye d'imaginer, le genre de pression à laquelle la ressource est soumise par une personne qui a investi 23 000$ dans une prise moyenne de 11 tonnes de poisson. Pour chaque pêcheur qui dépasse la moyenne, il y en a un autre qui ne l'atteint pas.

Les pressions exercées sur les stocks n'ont été diminuées en rien. En fait, elles ont probablement augmenté. Au lieu d'avoir des pêcheurs moins efficaces, la pêche est maintenant effectuée par les meilleurs bateaux et les pêcheurs les plus compétents. En outre, à cause des diverses répercussions évoquées plus tôt, ils se sentent obligés d'augmenter encore leurs prises. Sinon, non seulement vous ne réussirez pas à couvrir vos frais et à gagner un peu d'argent, mais dans le cas d'un senneur, vous risquez de vous retrouver en dette de 100 000$ à 120 000$—c'est le minimum que vous devez gagner—ou dans le cas d'un bateau de pêche aux filets maillants il faut également gagner un minimum de 23 000$ à 25 000$. La pression sur les stocks existe donc bien.

Le président: En conclusion, je voudrais que l'on inscrive cela au compte rendu. L'idée de commissions vous plaît, n'est–ce pas? Vous n'avez qu'à hocher la tête.

M. Radosevich: Nous ne pouvons pas vous donner de réponse précise à ce sujet, et je n'essaye pas d'éluder la question.

Le président: Pas question de tergiverser, en effet. Nous avons besoin qu'on nous guide, car il va falloir que nous présentions des recommandations.

[*Text*]

Mr. Radosevich: Our organization hasn't really developed this. What we said to the minister when he raised the idea of boards was that it sounded interesting and that if it could be constructed—and there are lots of problems with how to do that the way he said—

The Chairman: I'm going to try to nail you down here, John.

Mr. Radosevich: Like jello to a wall.

The Chairman: That's why you get the big bucks.

Mr. Radosevich: That's right.

The Chairman: I'm trying to give you some leeway here. In principle, because I know there may be some problems with structure, would you say that your organization would support the establishment of properly constructed boards?

Nick wants to answer that one.

Mr. Radosevich: I know Nick wants to answer that one. I don't mind Nick answering it, either.

The Chairman: Nick, do you want to answer that?

Mr. Radosevich: It's a little different if I answer it.

When this question has been put to us in past meetings, we've been cooperative about the idea. But the idea hasn't been developed fully enough for us to be able to give a complete answer. How these boards will be constructed and so on and so forth is very important as to how we answer that question.

We've told the minister that if he could do it in the right way by putting some decisions into the region's hands and giving people who are responsible to the industry some ability to decide and make some of the decisions, it is something we would see in a positive way. But a lot would depend on a number of other things.

The Chairman: So you're quite prepared to talk.

Mr. Radosevich: We're interested.

The Chairman: You don't hate it so badly that you don't want to talk about it.

This is my last question. You mentioned that you want a licence inquiry. I have to tell you that any time people talk about an inquiry or a commission I just shake my head, because sometimes it's a convenient way to let steam off, do a report, and then just put it somewhere in the Library of Parliament or on your shelf. How would you see a licence inquiry taking place? Who should do it? Should we do it? Should the department do it?

• 1710

Mr. Radosevich: Well, we have some ideas, but we'd be prepared to look at alternatives. What we had suggested at one point would be that the Minister of Fisheries appoint a commissioner and also name some representatives from the

[*Translation*]

M. Radosevich: Notre organisme n'a pas vraiment beaucoup étudié la question. Lorsque le ministre a évoqué la possibilité d'établir des commissions, nous avons répondu que l'idée était intéressante et qu'elle était réalisable—et également que la méthode qu'il propose soulève bien des problèmes. . .

Le président: Je vais essayer de vous mettre au pied du mur, John.

M. Radosevich: Autant essayer d'épingler de la gélatine sur un mur.

Le président: C'est pourquoi vous êtes si bien payé.

M. Radosevich: C'est exact.

Le président: Ce que j'essaye de faire, c'est de vous donner un peu de latitude. En principe, et je sais qu'il pourrait y avoir des problèmes de structure, l'organisme que vous représentez serait–il favorable à l'établissement de commissions en bonne et due forme?

Nick veut répondre à cette question.

M. Radosevich: Je sais qu'il veut le faire, et je n'ai d'ailleurs aucune objection.

Le président: Nick, voulez–vous répondre?

M. Radosevich: Ce n'est pas tout à fait la même chose si c'est moi–même qui répond.

Lorsqu'on nous a posé la question lors de réunions antérieures, nous nous sommes montrés réceptifs à l'idée. Mais elle n'avait pas été suffisamment étudiée pour que nous puissions fournir une réponse complète. Notre réponse dépendra dans une large mesure de la manière dont ces commissions seront organisées.

Nous avons dit au ministre que s'il pouvait faire en sorte que certaines décisions appartiennent à la région et que les représentants de l'industrie puissent prendre certaines décisions, nous serions partisans de la formule. Mais cela dépend de bien d'autres choses.

Le président: Donc, vous êtes tout à fait prêts à engager le dialogue.

M. Radosevich: Cela nous intéresse.

Le président: Vous ne trouvez pas l'idée repoussante au point de ne pas vouloir en discuter.

Voici ma dernière question. Vous avez dit que vous vouliez qu'on fasse une enquête sur les permis. Je dois vous dire que chaque fois que quelqu'un me parle d'une enquête ou d'une commission, cela m'inquiète, car c'est parfois une manière commode de réduire la pression et de présenter un rapport qui ira dormir sur les tablettes de la Bibliothèque du Parlement ou sur les vôtres. Comment envisageriez–vous une telle enquête? Qui s'en chargerait? Nous? Le ministère?

M. Radosevich: Nous avons bien quelques idées là–dessus, mais nous serions prêts à examiner diverses options. Nous avions proposé à un moment que le ministre des Pêches nomme un commissaire ainsi que des représentants des divers secteurs.

[*Texte*]

various sectors. So you could have a panel of between three and five individuals who would be charged with the responsibility of inviting written and verbal submissions from the industry, much in the same way the Cruickshank report was done. The panel would have the power to subpoena evidence if it had to and couldn't get the evidence by request. We think that's a possibility. There's lots of information you're not going to get without some kind of ability to enforce the commission.

We would see the commission hearing submissions about alternatives, as well as hearing about what's going on in the industry. So not only would you come out at the other end with an accurate view of what's actually taking place, so you would know what you're trying to undo, not just in general terms and estimations, but in specifics, and how you would undo the mess. You'd be able to describe the mess and deal with it on that basis. But you'd also be able to hear from people in the industry as to what the alternatives would be.

The panel could deliver a report to the minister so that he can give this board's set–up, if that's what does eventually happen, and its marching orders or terms of reference, so that he understands where he wants to go and can also help the boards get there. That's the kind of format we would see. If he has some other ideas, on one–man commissions and so on, we would be concerned, because it would have to be the right guy, right?

The Chairman: It's always a problem. Whenever you strike a board, a body, or a commission, most of people's energies will be spent criticizing who's on or was left off. That's part of our problem.

John, you had mentioned that a letter from Ercel Baker was different from what you were getting from the director general. Do you have a letter from the director general?

Mr. Katnich: No.

The Chairman: Or are you just saying what the director general is saying. . .?

Mr. Katnich: He's been saying it publicly and it's a matter of record in various newspapers or in papers we've had over the course of the years.

Mr. Radosevich: Or on live radio as well.

Mr. Katnich: And on live radio.

The Chairman: So tell me what he says that's different from what Ercel Baker said, so we get this onto the record.

Mr. Katnich: Well, I think the clerk has outlined that or squared it off, based on what Mr. Baker had said.

The Chairman: Let me read this sentence, for the record. I'm quoting from a letter dated January 18, 1994, from Ercel Baker to you, John, and he says:

> As the fishing license is a privilege and not the personal property of the license holder, the Department does not recognize the right of licensees to sell or lease the license privilege.

That's what Ercel Baker says, from DFO, at 200 Kent Street. What is it that the director general says?

[*Traduction*]

Vous auriez alors un groupe de trois à cinq personnes qui seraient chargées de recueillir des commentaires oraux et écrits de l'industrie, comme on a procédé pour le rapport d'enquête Cruickshank. Le groupe aurait autorité pour citer des témoins à comparaître, en cas de nécessité, s'ils n'acquiesçaient pas à le rencontrer autrement. C'est une possibilité. Si la commission ne disposait pas d'un tel pouvoir, il y a bien des renseignements qu'elle n'obtiendrait pas.

La commission pourrait entendre des témoins qui proposeraient une autre formule et qui lui expliqueraient ce qui se passe au sein de l'industrie. Non seulement cela lui permettrait d'avoir une idée exacte de ce qui se passe, mais aussi elle saurait exactement—non pas de manière approximative—ce qu'elle cherche à transformer et elle saurait également comment décrire la situation et y remettre de l'ordre. En outre, elle pourrait entendre les propositions de membres de l'industrie.

Ce groupe pourrait soumettre un rapport au ministre qui, s'il y donnait suite, pourrait établir une commission, lui donner un mandat en fonction des objectifs qu'il poursuit et l'aider à les atteindre. Voilà comment nous voyons les choses. Si vous envisagez autre chose, à la création de commissions d'une seule personne, etc., nous serions plus réticents, parce qu'il faudrait, bien entendu, choisir la bonne personne, n'est–ce pas?

Le président: C'est toujours un problème. Chaque fois que vous constituez un office, un organisme ou une commission, les gens consacrent l'essentiel de leurs efforts à critiquer le choix des membres. Cela fait partie de notre problème.

John, vous avez dit que vous aviez reçu une lettre de Ercel Baker qui exprimait des vues différentes de celles du directeur général. Avez–vous une lettre de celui–ci?

M. Katnich: Non.

Le président: Ou voulez–vous simplement dire que le directeur général déclare. . .?

M. Katnich: Il a fait des déclarations publiques qui ont été reproduites dans divers journaux ou documents, ces dernières années.

M. Radosevich: Il l'a également fait à la radio.

M. Katnich: Et en direct.

Le président: En quoi ses déclarations diffèrent–elles de celles de Ercel Baker? Dites–le–moi, pour que nous puissions l'inscrire au compte rendu.

M. Katnich: Bien, je crois que le greffier l'a déjà noté, d'après ce que M. Baker avait dit.

Le président: Permettez–moi de citer une phrase extraite d'une lettre du 18 janvier 1994, qu'Ercel Baker vous a adressée, John:

> Comme le permis de pêche est un privilège et qu'il n'est pas la propriété personnelle de son détenteur, le Ministère ne reconnaît pas le droit des détenteurs de vendre ou de donner à sous–contrat les privilèges qui leur échoient en vertu du permis.

Voilà ce qu'Ercel Baker, du MPO, ou 200, rue Kent, écrit. Que dit le directeur général?

[*Text*]

Mr. Radosevich: This is also in your brief. It's stated that "Rentals are only an individual business arrangement. . . Fishers are economically better off under the current system."

Now, I've given you those two statements. But he also said a number of other things. I may have some letters here from the department that would give you more of what you're asking for. We can check before we go today. I brought all the correspondence, John, so that we know what that is, and we'll just check through it.

The Chairman: John, if you have the material just give it to the clerk and we'll make sure it gets circulated so the members will have it.

Mr. Radosevich: Can I say one last sentence?

The Chairman: Of course. You're all the way from B.C. and I'll have to let you have the last sentence.

Mr. Radosevich: What we're asking for—and this is the bottom line, to the minister's people today—is a moratorium on changes to licensing and some kind of system whereby the minister gives instructions to the regional people to cease their promotion of the kinds of things we've been talking about here today, into new fisheries. And give us the breathing space we need in order to go through all the other processes we've been talking about, so we don't come out the other end of a process of a year or two and find the system has been spread out and the problem's ten times as great as it was.

Mr. Culbert: Being from the Atlantic coast, I don't want to plead complete ignorance, but would you explain to me briefly what a "gooey duck" is?

The Chairman: Don't you know what a gooey duck is?

Mr. Radosevich: It's a great huge clam.

The Chairman: It's pretty ugly too.

Mr. Radosevich: But they're delicious and they're being badly fished out.

Mr. Katnich: I have an opinion on how good tasting they are.

• 1715

The Chairman: I don't know how anybody could ever get past the look of them to eat them.

Mr. Carr: We have them on the east coast under a different name.

The Chairman: Are they as good as cod tongues?

Mr. Culbert: What do we call them?

The Chairman: Gentlemen, thank you very much for appearing here today. You've helped us a great deal. We will try our best to continue the level of consultation we've achieved. I think we've established a pretty good benchmark in the last two months of how this committee approaches its mandate with the fisheries.

[*Translation*]

M. Radosevich: Cela se trouve également dans votre mémoire où vous écrivez que «la location n'est qu'une entente commerciale conclue entre particuliers. . . Les pêcheurs s'en tirent mieux sur le plan économique avec le régime actuel.»

J'ai cité ces deux déclarations. Mais il a également déclaré beaucoup d'autres choses. J'ai peut–être ici des lettres du ministère qui pourraient vous être utiles. Nous pourrons nous en assurer aujourd'hui, avant notre départ. J'ai amené toute la correspondance, John, pour bien savoir ce dont nous parlons, et nous allons y jeter un coup d'oeil.

Le président: John, si vous l'avez, remettez–la au greffier, qui en communiquera copie aux membres du comité.

M. Radosevich: Puis–je dire un dernier mot?

Le président: Bien sûr. Vous vous êtes donné la peine de venir de Colombie–Britannique et c'est bien la moindre des choses de vous laisser le dernier mot.

M. Radosevich: Ce que nous demandons aujourd'hui aux représentants du ministre—et c'est essentiel—c'est un moratoire sur les changements à l'octroi de permis et la mise en place d'un mécanisme par lequel le ministre donnera ordre aux représentants régionaux de cesser de promouvoir le genre de choses dont nous venons de parler aujourd'hui dans le domaine de la pêche. Il faudra aussi qu'on nous donne le temps de souffler pour qu'on puisse examiner tous les autres processus dont il a été question, de manière à ce que, dans un an ou deux, on ne se retrouve pas avec un problème dix fois plus grave qu'il ne l'est aujourd'hui.

M. Culbert: Je suis de la côte Atlantique et je ne voudrais pas avouer ma complète ignorance, mais pourriez–vous m'expliquer brièvement ce qu'est une «panopéa» du Pacifique?

Le président: Vous ne savez pas ce que c'est?

M. Radosevich: C'est une sorte d'énorme palourde.

Le président: D'ailleurs très laide.

M. Radosevich: Mais elle est délicieuse et victime d'une pêche excessive.

M. Katnich: J'ai une opinion bien à moi sur leur saveur.

Le président: Je ne sais pas comment on peut réussir à les manger.

M. Carr: On leur donne un nom différent sur la côte est.

Le président: Est–ce aussi bon que les langues de morue?

M. Culbert: Comment les appelle–t–on?

Le président: Messieurs, je vous remercie vivement d'avoir bien voulu comparaître aujourd'hui. Vous nous avez beaucoup aidés. Nous ferons de notre mieux pour poursuivre les consultations aussi activement que nous l'avons fait jusqu'à présent. Je crois que nous avons assez bien défini, au cours des deux mois écoulés, la manière dont ce comité interprète son mandat.

[*Texte*]

Hopefully you can tell your people the fisheries committee here wants to be part of the solution. We're prepared to consult as often as we can, given our own time and monetary restraints, to try to work out some of these problems in the industry. You have a committee that's willing to listen and we'll do our best. Thank you very much, and have a safe trip home.

Mr. Katnich: You mentioned in your opening statement you were going to stay here for a little while to talk about the aboriginal fishery strategy. Are we allowed to sit in and listen to that?

The Chairman: We're just going to have a steering committee meeting. We're going to throw some ideas out about how to approach it with respect to witnesses, timeframes and things like that. It's pretty boring stuff.

Mr. Katnich: I see. I thought we might learn something.

The Chairman: I don't think we can teach you much on that one. I think you probably could teach us quite a bit. Thanks.

Mr. Radosevich: Help us come back to talk to you sometime, especially during the summertime or the spring. Don't ask us in December.

The Chairman: Why not? We have to be here, why can't you be here?

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

J'espère que vous direz à vos membres que le Comité des pêches est décidé à contribuer à une solution. Nous sommes prêts à vous consulter le plus souvent possible, compte tenu du temps et de l'argent dont nous disposons, pour essayer de résoudre certains des problèmes dont souffre votre industrie. Vous avez ici un comité qui est disposé à écouter et prêt à faire tout son possible. Merci beaucoup et bon retour.

M. Katnich: Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que vous alliez rester ici un peu plus longtemps afin de parler de la stratégie concernant les pêches autochtones. Nous serait–il possible d'y assister?

Le président: Bien, il s'agira simplement d'une réunion du comité directeur. Nous allons discuter de la manière d'aborder la question, parler de témoins, d'emploi du temps et d'autre chose du même genre. C'est plutôt ennuyeux.

M. Katnich: Je vois. Je pensais que nous pourrions peut–être apprendre quelque chose.

Le président: Je ne pense pas que nous ayons grand–chose à vous apprendre à ce sujet. C'est plutôt vous qui pourriez nous apprendre quelque chose. Merci.

M. Radosevich: Faites en sorte que nous puissions revenir, si possible en été ou au printemps. Ne nous demandez pas de le faire en décembre.

Le président: Pourquoi pas? Nous sommes bien obligés d'être ici, pourquoi pas vous?

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From United Fishermen and Allied Workers' Union:

John Radosevich, President;
Nick Carr, Vice–president;
John Katnich, Westcoast Fisherman;
Glenn Arkko, Vice–president of small boats.

TÉMOINS

Du Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés:

John Radosevich, président;
Nick Carr, vice–président;
John Katnich, Pêcheur de la côte ouest;
Glenn Arkko, vice–président des petits bateaux.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC46
-1135

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Thursday, April 21, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le jeudi 21 avril 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the Atlantic Groundfish Strategy (TAGS)

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 21, 1994
(17)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:15 o'clock a.m. this day, in Room 208, West Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Ron MacDonald, Joe McGuire, Bernard St–Laurent, Derek Wells.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Fisheries and Oceans – Human Resources Development: Norman St–Jacques, Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries; Raylene Johnson, Consultant.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to a study of the Atlantic Groundfish Strategy (TAGS).

Norman St–Jacques made an opening statement and with the other witness, answered questions.

At 10:37 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 21 AVRIL 1994
(17)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 15, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Ron MacDonald, Joe McGuire, Bernard St–Laurent, Derek Wells.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère des Pêches et Océans – Développement des ressources humaines: Norman St–Jacques, chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique; Raylene Johnson, consultant.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité étudie la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA).

Norman St–Jacques fait un exposé puis avec l'autre témoin répond aux questions.

À 10 h 37, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, April 21, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 21 avril 1994

• 0916

The Chairman: I call the meeting to order.

I've asked for the meeting in case any members of the committee need further information or clarification on the fisheries aid package that was announced by the Minister of Human Resources Development and the Minister of Fisheries on Tuesday in St. John's, Newfoundland.

I think most of us here, because we have an interest, have a good deal of knowledge about the programs.

What I'd like our witnesses to do today, because it's meant to be an information session more than anything else, is basically go through the major components that were announced. We may find out that we know so much that we don't ask many questions, and wouldn't that be a treat. If there's pertinent information you think should be attached to your comments on any of the individual components, please do so.

Then we will just open it up for questions. I'd like it to be as informal as possible. That means that if a member, without abusing the privilege of interrupting the witness, has a specific question after a section has been described, or during, if you motion to the chair we'll try to get the question asked. It might facilitate our getting out of here sooner as opposed to later.

I'm sure we will be told by the officials that any information members feel they do need in order to better understand the package would be available through HRD.

Today we don't have the Fisheries and Oceans people, because I understand they're in Halifax doing something. But we do have the people who are representing HRD in a large part of the program.

We have two individuals here. We have Ms Johnson, who I guess is a departmental assistant from the minister's office. How do we do this? Am I right?

A voice: Yes.

The Chairman: Okay, and Mr. St–Jacques, who is the group leader, Task Force on Atlantic Fisheries.

So however you want to proceed with it, we're in your hands.

Mr. Norman St–Jacques (Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries, Human Resources Development, Department of Fisheries and Oceans): Thank you, Mr. Chairman.

Before we go into the detailed component, I've provided the clerk with essentially a quick overview of the labour adjustment component of the strategy, as well as some more technical criteria, in both official languages. It will be mailed out today to all current recipients of income support under NCARP, AGAP, and the fishery closure training allowance. These documents—I'll go through this after—will be available generally throughout Atlantic Canada by tomorrow.

Le président: La séance est ouverte.

J'ai convoqué la réunion au cas où des membres du comité auraient besoin d'autres renseignements ou de précisions sur les mesures d'aide au secteur de la pêche annoncées par les ministres du Développement des ressources humaines et des Pêches, mardi, à St. John's (Terre–Neuve).

Comme la question nous intéresse, nous en savons pour la plupart pas mal sur les programmes.

La séance d'aujourd'hui doit être avant tout une séance d'information: c'est pourquoi je demande essentiellement à nos témoins de décrire les principaux éléments des mesures annoncées. Nous nous rendrons peut–être compte que nous en savons assez pour poser quelques questions seulement, ce qui serait excellent. Si vous croyez avoir des renseignements pertinents à ajouter sur n'importe quel aspect de ces mesures, n'hésitez pas à le faire.

Nous passerons ensuite aux questions. J'aimerais que la séance soit aussi informelle que possible. Sans abuser du privilège d'interrompre le témoin, si un membre du comité a une question précise à poser pendant ou après la description d'une mesure, la présidence essaiera d'accéder à sa demande. Cela pourrait nous aider à sortir d'ici plus tôt.

Les hauts fonctionnaires nous diront, j'en suis sûr, que tous les renseignements dont les membres du comité pensent avoir besoin pour mieux comprendre les mesures seront disponibles par l'entremise de DRH.

Nous n'entendrons pas aujourd'hui les représentants de Pêches et Océans, qui se trouvent en mission à Halifax, sauf erreur. Nous accueillons toutefois les représentants de DRH, qui est chargé d'une importante partie du programme.

Nous avons deux témoins: M^me^ Johnson, adjointe ministérielle du cabinet du ministre. Comment procéder? Est–ce que je m'y prends comme il faut?

Une voix: Oui.

Le président: Très bien. Nous accueillons aussi M. St–Jacques, chef d'équipe du Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique.

Allez–y comme vous le voulez, nous nous en remettons à vous.

M. Norman St–Jacques (chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique, Développement des ressources humaines, ministère des Pêches et des Océans): Merci, monsieur le président.

Avant d'entrer dans les détails, j'ai présenté au greffier, dans les deux langues officielles, un aperçu rapide du volet adaptation de la main–d'oeuvre de la stratégie, ainsi que quelques critères plus techniques. Le document sera envoyé aujourd'hui à tous ceux qui bénéficient actuellement de prestations de soutien du revenu en vertu du PARPEM, du PAPPFA et de l'allocation de formation en cas de fermeture de la pêche. Ces documents—j'y reviendrai plus tard—seront disponibles dans toute la région de l'Atlantique demain.

[*Texte*]

Before I proceed with the various components of the Atlantic groundfish adjustment strategy, at least the labour adjustment side, I would like to say that like this committee, Mr. Chairman, I did have some consultations at the community level in a number of areas, as did our employment centres and our regional people. I just wanted to go briefly into some of the things people told us, and how this influenced the various components in the labour adjustment side of the Atlantic groundfish strategy.

One of the first things people told us when we talked to them—and we did have some community focus groups—was that they wanted standard criteria. They didn't want various programs for various areas, the way we did and the way we have now until May 15. For example, we have the northern cod program available; we have the Atlantic groundfish adjustment program elsewhere with different criteria; and then we have, if they take training, a transitional fisheries allowance. Then we have a fishery closure training allowance elsewhere, again with different criteria.

So they wanted to have something that treats everybody equally, and with a certain degree of fairness across the Atlantic.

The second thing they told us—and I'm sure you'll recall this from your consultation sessions in Nova Scotia—was that they wanted meaningful training, not training that led nowhere and in some cases, if it was necessary, to open up to university training. This, Mr. Chairman, we have done.

• 0920

They also told us that if we're going to use employment–based programming—i.e., the work–learn cycle in terms of labour adjustment—they wanted worthwhile employment. They did not want to have the type of employment that was either demeaning or that was just make–work employment. We've tried to do that in this strategy.

Perhaps overriding many of the criteria that let us develop the labour adjustment side of the strategy was that they told us throughout that they wanted to be involved in the decisions that affect their own careers and they continually wanted to have much flexibility. They didn't want to have a lot of options that were rigid but rather options that provided flexibility and took into account individual circumstances. We've tried to do that throughout.

They wanted the liberal adjustment components to be implemented in consultation with communities as well. This was not a static thing. Once implemented, it needed to be movable and flexible and it needed to take cognizance of varying communities as well as of changes in the communities. They also told us that we should involve individuals in these communities as much as we can.

These criteria are the main ones we retained and are the ones that underline the labour adjustment component of the strategy.

[*Traduction*]

Avant de passer aux divers éléments de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, du moins au volet adaptation de la main–d'oeuvre, je tiens à préciser que, comme le comité, monsieur le président, j'ai tenu des consultations communautaires dans certaines régions; que nos centres d'emploi et nos employés des régions en ont aussi tenu. Je veux aborder brièvement certaines choses que les gens nous ont dites et préciser l'effet de leurs interventions sur divers aspects du volet adaptation de la main–d'oeuvre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.

Une des première choses qu'on nous a dites—dans quelques groupes de discussion communautaires—c'est qu'on veut des critères normalisés. Les gens ne veulent pas divers programmes pour diverses régions comme nous le faisions auparavant et nous le faisons toujours jusqu'au 15 mai. Il y a, par exemple, le Programme d'adaptation et de rétablissement de la pêche de la morue du Nord, le Programme d'adaptation de la pêche des poissons de fond de l'Atlantique ailleurs, dont les critères sont différents, et il y a ensuite une allocation provisoire pour la pêche pour ceux qui suivent une formation. Il y a ensuite, ailleurs, l'allocation de formation en cas de fermeture de la pêche, dont les critères diffèrent aussi.

Les gens veulent donc les mêmes mesures pour tout le monde et des mesures qui instaurent une certaine équité dans toute la région de l'Atlantique.

Ce qu'on nous a dit ensuite—et vous vous en souvenez, j'en suis sûr, à la suite des séances de consultation que vous avez tenues en Nouvelle–Écosse—c'est qu'on recherche une formation valable et non une formation sans issue et, s'il le faut dans certains cas, une formation qui donne accès à l'université. C'est ce que nous avons fait, monsieur le président.

Nos interlocuteurs nous ont dit aussi que si nous avions recours à des programmes axés sur l'emploi—c'est–à–dire au cycle travail et apprentissage sur le plan de l'adaptation de la main–d'oeuvre—ils voulaient des emplois valables, et non des emplois dégradants ou ponctuels. C'est ce que nous avons essayé de faire par cette stratégie.

Un facteur l'a peut–être emporté sur un grand nombre des critères qui nous ont guidés dans l'élaboration du volet adaptation de la main–d'oeuvre de la stratégie: nos interlocuteurs ont toujours soutenu qu'ils voulaient participer aux décisions qui influent sur leur carrière et qu'ils recherchaient constamment une grande flexibilité. Ils souhaitaient non pas une foule d'options rigides, mais plutôt quelques options souples tenant compte des circonstances individuelles. C'est ce que nous avons essayé de faire.

Ils souhaitaient aussi qu'on mette en oeuvre les aspects libéraux de l'adaptation après avoir consulté les collectivités. Ces mesures ne devaient pas être coulées dans le bronze. Après la mise en oeuvre de ces mesures, il fallait que les intéressés puissent déménager et soient flexibles et que l'on tienne compte des écarts entre les collectivités et de leur évolution. Ils nous ont dit aussi qu'il faudrait faire participer autant que possible les individus membres de ces collectivités.

Ce sont les principaux critères que nous avons retenus et qui sous–tendent le volet adaptation de la main–d'oeuvre de la stratégie.

[*Text*]

We broke them down into four components. You will recall that from the first time we appeared in front of your committee and since then we have developed them much further. We had job access measures, job readiness measures, employment–based measures and an older worker adjustment component.

With respect to job access measures, the whole labour adjustment component is predicated on the fact that we're going to deal with extensive employment and career counselling up front in the strategy. We're going to sit with people, work with individuals and develop individual career action plans for each worker who is affected by the Atlantic groundfish crisis.

We anticipate this is going to take six weeks initially with each individual so that they can make their own career decisions that can be reflected in their career action plans. It's not going to become a static document, because in our operational guide we will be following up on a monthly basis with each individual to review these career action plans, to see how well individuals are doing and whether or not their expectations are being met. Where necessary, appropriate changes will be made.

So the career action plan for each individual is going to be an active tool. Over the five–year period they can have an important role to play in those decisions that affect their careers.

So that's the first component, and that will be the front–end component for everyone.

Job access measures facilitate access for people to jobs where we've introduced the portable wage subsidies component. The portable wage subsidies component will be predicated on the fact that we are looking for incremental employment; we're not looking for displacement here.

We've received criticism, and there has been a lot of concern raised about the possibility that the portable wage subsidies component may have a displacement factor. We're quite aware of that. In our criteria, we will insist that the jobs being subsidized through the portable wage subsidy are incremental to the employer's workforce.

With respect to the employment—

The Chairman: Have those criteria been developed? Are they ready? If not, when will they be ready?

Mr. St–Jacques: They will be ready in releasable form in about a week, Mr. Chairman. We will make them available to you.

The Chairman: Okay.

Mr. St–Jacques: We are looking at paying for individuals who wish to access the labour market directly, paying up to 50% of wages up to $200 per week for 52 weeks over a 78–week period; that is, we subsidize the first 26 weeks, the employer takes care of the second 26 weeks, and then we subsidize the third 26–week period.

[*Translation*]

Nous avons réparti les critères en quatre groupes. Depuis notre premier témoignage devant votre comité, nous les avons élaborés encore davantage. Nous avons adopté des mesures d'accès à l'emploi, des mesures de préparation à l'emploi, des mesures axées sur l'emploi et un volet adaptation des travailleurs âgés.

Quant aux mesures d'accès à l'emploi, le volet adaptation de la main–d'oeuvre repose entièrement sur le fait que nous avons dès le départ des services complets d'orientation professionnelle et de conseils en emploi. Nous allons nous asseoir avec les gens, travailler avec eux et établir des plans de carrière personnalisés pour chaque travailleur affecté par la crise du poisson de fond de l'Atlantique.

Nous prévoyons qu'il faudra au début six semaines dans chaque cas pour que l'intéressé puisse faire des choix de carrière pouvant être traduits en plans d'action concrets. Il ne s'agira pas d'un document statique parce que notre guide opérationnel prévoit que nous assurerons auprès de chacun un suivi mensuel afin de revoir ces plans de carrière, de déterminer comment chacun se débrouille et si l'on satisfait aux attentes. Nous ferons les changements qui s'imposent.

Le plan de carrière de chaque intéressé sera donc un moyen actif. Au cours de la période de cinq ans, les intéressés pourront ainsi avoir un rôle important à jouer dans les décisions qui toucheront leur carrière.

Voilà pour le premier élément, qui sera le point de départ pour chacun.

Les mesures d'accès à l'emploi aident les gens à trouver un emploi là où nous avons mis en oeuvre les subventions salariales transférables. Ce volet reposera sur le principe suivant: nous cherchons à augmenter l'emploi et non à déplacer des travailleurs.

La possibilité que les subventions salariales transférables comportent un élément de déplacement a suscité de nombreuses critiques et préoccupations. Nous en sommes parfaitement conscients. Dans nos critères, nous insisterons pour que les emplois financés par la subvention salariale transférable s'ajoutent à l'effectif de l'employeur.

En ce qui concerne l'emploi. . .

Le président: Ces critères sont–ils prêts? Sinon, quand le seront–ils?

M. St–Jacques: Nous pourrons les rendre publics dans une semaine environ, monsieur le président. Nous vous les communiquerons.

Le président: Très bien.

M. St–Jacques: Nous envisageons de verser aux personnes qui veulent se lancer directement sur le marché du travail jusqu'à 50 p. 100 de leur salaire, jusqu'à concurrence de 200$ par semaine pendant 52 semaines, sur une période de 78 semaines. C'est–à–dire que nous subventionnerons la première tranche de 26 semaines, que l'employeur se chargera de la deuxième, et que nous subventionnerons la troisième.

• 0925

The Chairman: This is wage subsidy.

Le président: C'est une subvention salariale.

[*Texte*]

Mr. St-Jacques: This is a portable wage subsidy, yes.

The Chairman: It's a maximum of $200.

Mr. St-Jacques: Yes, it's a maximum of $200 with up to 50% of wages. Newfoundland has a similar program at the present time.

The intent here is to get over the hurdle of the first year. The hurdle of the first year is usually the most crucial for a new employee. Our experience in labour market programming has shown that once you pass the first year, the employer-employee bond is stronger. The employer knows whether or not this is going to be a good employee. Therefore, he decides then whether or not he's going to keep him and, obviously, invest in training that employee for the long-term production of his firm. So that is our experience—once you get past the first 12 to 14 months in an employment, then chances are that employee will stay with that employer.

We will also provide incentives to individuals who are job-ready and who wish to access the labour market right away to do so. So after they've had 12 continuous months of employment, we'll provide them with up to 25% of their remaining entitlement up to $5,000—a lump-sum bonus—for accessing the labour market. That is payable provided it's approved and it's consistent with the career action plan. It's essentially to reward people who, rather than stay on the strategy, take the initiative to find their own employment.

The Chairman: What happens when somebody who goes on the program and then three months down the road finds employment and keeps it for 12 months unsubsidized? Are they still eligible? Or are you ineligible for it once you're in the program?

Mr. St-Jacques: Ineligible for the bonus?

The Chairman: Yes, for the bonus.

Mr. St-Jacques: If they're on the program for three months and then decide they've got an employment they want, this option would be available then. Yes, it would be available.

The Chairman: What would be the limiting criteria, then?

Mr. St-Jacques: At the present time, for example, if a person would stays eligible for the strategy for five years and stays on for four years, chances are we wouldn't necessarily authorize his employment bonus for year five.

The Chairman: Who authorizes the employment bonuses, a Canada Employment Centre?

Mr. St-Jacques: Yes, an employment centre.

The Chairman: But they will have criteria to guide them. Every program I've ever seen through HRD or Canada Employment Centres has criteria, some of which are interpreted strictly and some of which aren't. Criteria will be developed for the officers, then?

Mr. St-Jacques: Yes, they will, and they will be interpreted with as much flexibility as possible to take care of individual circumstances, to take care of the local labour market, and to take care of a person.

[*Traduction*]

M. St-Jacques: Une subvention salariale transférable, en effet.

Le président: D'au plus 200$.

M. St-Jacques: En effet, d'au plus 200$, jusqu'à concurrence de 50 p. 100 du salaire. Il y a actuellement un programme semblable à Terre-Neuve.

Ce qu'on veut, c'est surmonter l'obstacle de la première année, qui est habituellement la plus cruciale pour un nouvel employé. Notre expérience des programmes de marché du travail nous a démontré que le lien employeur-employé est plus solide après la première année. L'employeur sait si l'intéressé sera un bon employé. Il décide alors de le garder ou non et, évidemment, d'investir dans sa formation pour le long terme. Voilà donc ce que révèle notre expérience: après les 12 ou 14 premiers mois dans un emploi, l'employé a des chances de rester.

Nous encouragerons aussi les particuliers prêts à travailler et qui veulent se lancer immédiatement sur le marché du travail à le faire. Lorsque les intéressés auront travaillé 12 mois sans interruption, nous leur verserons, sous forme de montant global, un minimum de 25 p. 100 du solde du montant auquel ils ont droit, jusqu'à concurrence de 5 000$, pour leur permettre de se lancer sur le marché du travail. La somme en question sera versée aux intéressés à condition que leurs démarches soient approuvées et conformes à leur plan de carrière. Nous voulons essentiellement récompenser les gens qui, au lieu de continuer de profiter de la stratégie, décident de se trouver eux-mêmes un emploi.

Le président: Que se passe-t-il dans le cas de quelqu'un qui participe au programme et, trois mois plus tard, trouve un emploi et le garde pendant 12 mois sans subvention? L'intéressé est-il toujours admissible? Ou devient-il inadmissible après s'être inscrit au programme?

M. St-Jacques: Inadmissible à la prime?

Le président: Oui.

M. St-Jacques: Si l'intéressé participe au programme depuis trois mois et décide ensuite qu'il a trouvé un emploi intéressant, la possibilité lui sera offerte. La prime serait disponible.

Le président: Quels seraient alors les critères limitatifs?

M. St-Jacques: Actuellement, par exemple, si une personne demeure admissible à la stratégie pendant cinq ans et en profite pendant quatre, il se peut que nous n'autorisions pas nécessairement la prime d'emploi au cours de la cinquième année.

Le président: Qui autorise les primes d'emploi, un Centre d'emploi du Canada?

M. St-Jacques: Oui.

Le président: Ils auront quand même des critères sur lesquels se fonder. Tous les programmes que je connais, et qui sont offerts par DRH ou les Centres d'emploi du Canada, comportent des critères qui sont interprétés rigoureusement dans certains cas et d'autres qui ne le sont pas. Des critères seront-ils établis à l'intention des agents?

M. St-Jacques: En effet, et ils les interpréteront de la façon la plus souple possible en fonction des circonstances particulières, du marché du travail local et de la personne en cause.

[*Text*]

This can be combined as well, Mr. Chairman, with other options like training and relocation assistance. So although I am describing these options individually for clarity, they can be combined. You can establish your own menu—whatever works for that particular individual.

The intent for these job access measures is to facilitate access to the labour market for these people. There are a lot of people who have told us—even Carol Anne Mulroney, who spoke so eloquently on the 19th in front of Ministers Axworthy and Tobin, said she wanted to start her own business, but she couldn't get assistance because of that.

So we do have self–employment assistance as an option of job access where we help individuals to create their own jobs. We provide them with income support during the initial phase of creating their job. So whatever money they make can be plowed back into their small business.

• 0930

We will also provide them with management training. We will also help them, Mr. Chairman, prepare a business plan. Our experience has been that this sometimes can take up to six to nine months. We're looking at—

The Chairman: Which agency is that being handled through?

Mr. St–Jacques: It's through Canada Employment Centres.

The Chairman: What would be the involvement with ACOA, which has similar programs?

Mr. St–Jacques: Our experience with ACOA is that they do not have a similar program as this in the sense that ACOA has a program that provides assistance but for much larger types of small businesses than what we're talking about. We're talking about the individual business here. We're talking about providing income support during the initial phase of that business, which I don't think ACOA does. We're also talking about providing management training, which ACOA doesn't.

ACOA does provide seed capital, though. We're looking into seeing what we can do in this respect, although we don't yet have the final decision from the minister on that one.

The Chairman: I asked the question because ACOA is the regional development agency. It is the single agency of the federal government responsible for regional economic development, all programs.

I think you're right that the wage subsidy, while an individual tries to establish, would come under CEC. But I'm trying to find some link to ACOA. ACOA has to play an important role here in allowing dollars to be accessed in a flexible manner for diversification.

In many parts of Atlantic Canada, particularly in Newfoundland, that type of diversification will come from single entrepreneurs. It will not come from large companies or even medium–sized companies coming in with proposals.

I think yesterday the ACOA minister indicated, in response to a question from the Bloc, that indeed there were many dollars in the program that would go through ACOA. Maybe a little later you could tell us where the link is.

[*Translation*]

Cette option peut aussi être jumelée à d'autres options, monsieur le président, par exemple l'aide à la formation et au déménagement. Même si je décris toutes ces options une par une pour les clarifier, il est possible de les combiner. Vous pouvez choisir votre propre menu—tout ce qui donne des résultats dans un cas en particulier.

Ces mesures d'accès à l'emploi visent à aider les intéressés à se lancer sur le marché du travail. Une foule de gens nous ont dit—même Carol–Ann Mulroney, qui a parlé avec tant d'éloquence le 19 devant les ministres Axworthy et Tobin, a déclaré vouloir lancer sa propre entreprise mais n'avoir pu obtenir d'aide à cause de cela.

L'aide au travail indépendant constitue aussi une option des mesures d'accès à l'emploi: nous aidons des personnes à créer leur propre emploi. Nous accordons aux intéressés un revenu d'appoint au cours de la période initiale pendant laquelle ils créent leur emploi, ce qui leur permet de réinvestir leurs gains dans leur petite entreprise.

Nous leur fournirons aussi une formation en gestion et nous les aiderons, monsieur le président, à préparer un plan d'entreprise. Selon notre expérience, cela peut parfois prendre de six à neuf mois. Nous envisageons. . .

Le président: Quel organisme s'en charge?

M. St–Jacques: Les Centres d'emploi du Canada.

Le président: Quel serait le rôle de l'APECA, qui a des programmes semblables?

M. St–Jacques: Selon notre expérience, l'APECA n'a pas de programme semblable, car elle appuie les petites entreprises beaucoup plus grosses que celles dont nous parlons. Nous parlons ici d'entreprises personnelles, de soutien du revenu au cours de la phase initiale de lancement, ce que l'APECA ne fait pas, sauf erreur. Nous parlons aussi d'offrir de la formation en gestion, ce que l'APECA ne fait pas.

L'APECA fournit toutefois du capital de lancement. Nous cherchons à déterminer ce que nous pouvons faire à cet égard, même si nous n'avons pas encore la décision finale du ministre.

Le président: J'ai posé la question parce que l'APECA est l'organisme de développement régional. C'est l'organisme fédéral chargé du développement économique régional et de tous les programmes.

Vous avez raison de dire que le CEC devrait se charger des subventions salariales lorsqu'une personne essaie de s'établir, mais j'essaie de trouver un lien avec l'APECA. L'APECA doit jouer un rôle important en permettant un accès flexible aux subventions afin de favoriser la diversification.

Dans de nombreux coins de la région de l'Atlantique, et particulièrement à Terre–Neuve, ce sont les entreprises personnelles qui assureront cette diversification, et non les grandes ou même les moyennes entreprises qui présentent des projets.

En réponse à une question du Bloc, le ministre responsable de l'APECA a déclaré hier qu'une partie importante du budget du programme passerait par l'APECA. Vous pourrez peut–être nous dire un peu plus tard où se trouve le lien.

[*Texte*]

Mr. St-Jacques: At the current time, I'm in constant contact with people from ACOA, and have been since last August.

The Atlantic Canada Opportunities Agency has been requested by the federal cabinet to come up with a strategy on economic diversification over the long term. They do not have this strategy fully developed at the current time. I am involved with them.

You're quite right in saying there will be a fair amount of money available for them. Initially, out of the $1.9 billion, $50 million has been allocated to FORD-Q and ACOA for community economic development. We essentially have not worked out all the details with ACOA at the current time. My task force will be working in this respect over the medium term with ACOA and with FORD-Q as well, with which we are actively involved.

The Chairman: I asked the question because the biggest problem right across Canada for people who are trying to start small businesses is access to capital. There are as many ideas to create employment as there are people unemployed in Atlantic Canada.

The reality is that unless you're highly capitalized, banks will not give you working capital. Provincial programs in places like Nova Scotia do not allow for accessing working capital.

I've been asked the question—and I already know the answer, but I want it fleshed out here—by some people as to what this program will allow fishers who qualify for the program. Is it simply continued wage subsidy or are there some other components that would allow them to get the working capital necessary to be successful?

Mr. St-Jacques: That's what we're working on at the current time.

The Chairman: With ACOA.

Mr. St-Jacques: I'm quite aware that Mr. Dingwall as well wants to essentially link with our business development centres under the community futures program, as well as our community investment fund, which is essentially the seed capital portion.

We are looking at using these mechanisms for that. We are very conscious of the fact—and this was told to us as well, even on the 19th after the announcement in St. John's—that if people are going to start businesses, they need some help with seed capital.

So we are conscious of that, Mr. Chairman. We're working on that.

The Chairman: Good luck.

Mr. St-Jacques: The final component of job access measures essentially deals with relocation. I'm sure this committee has heard as much as we have with respect to whether we are making this an important component. We are not. In our behavioural equations, we have estimated that about 2,000 people out of 30,000 would probably wish to investigate relocation assistance as one way of accessing employment.

• 0935

We have made the option available on that basis. It's voluntary. We know that there are 3,000 people out of the 30,000 population we're dealing with who have journeyman tickets, in the sense that they're fully qualified tradespeople. For

[*Traduction*]

M. St-Jacques: Je suis en contact constant avec des représentants de l'APECA depuis août dernier.

Le cabinet fédéral a demandé à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique de formuler une stratégie de diversification économique à long terme. L'Agence n'a pas encore fini d'élaborer la stratégie et j'y travaille avec ses représentants.

Vous avez raison de dire que les budgets disponibles seront assez importants. Au départ, sur le budget de 1,9 milliard de dollars, on a affecté 50 millions au BFDRQ et à l'APECA pour le développement économique communautaire. Nous n'avons pas encore arrêté tous les détails avec l'APECA. À moyen terme, mon groupe de travail collaborera à cet égard avec l'APECA et le BFDRQ, avec lequel nous travaillons activement.

Le président: J'ai posé la question parce que l'accès aux capitaux représente le plus gros problème, d'un bout à l'autre du Canada, pour les gens qui essaient de lancer une petite entreprise. Il y a autant d'idées sur la création d'emplois qu'il y a de chômeurs dans la région de l'Atlantique.

En réalité, si vous n'avez pas de capital d'apport important, les banques ne vous fourniront pas de fonds de roulement. Les programmes provinciaux comme ceux de la Nouvelle-Écosse, par exemple, ne donnent pas accès à des fonds de roulement.

On m'a demandé—et je connais déjà la réponse, mais je veux que vous l'étoffiez—ce que les pêcheurs admissibles pourront faire en vertu du programme. Maintiendra-t-on simplement les subventions salariales ou y a-t-il d'autres mesures qui permettront aux pêcheurs d'obtenir les fonds de roulement nécessaires pour réussir?

M. St-Jacques: Nous y travaillons en ce moment.

Le président: Avec l'APECA.

M. St-Jacques: Je sais parfaitement que M. Dingwall veut aussi établir des liens avec nos centres l'expansion des entreprises dans le cadre du programme Développement des collectivités, ainsi qu'avec notre fonds d'investissement communautaire qui fournit essentiellement les capitaux de départ.

Nous envisageons la possibilité d'utiliser ces mécanismes à cette fin. Nous savons très bien—et on nous l'a dit aussi, même le 19, après l'annonce faite à St. John's—qu'il faut aider ceux qui veulent lancer une entreprise en leur fournissant des capitaux de départ.

Nous en sommes donc conscients, monsieur le président. Nous y travaillons.

Le président: Bonne chance.

M. St-Jacques: Le dernier volet des mesures d'accès à l'emploi porte essentiellement sur la réinstallation. Les membres du comité en ont sûrement entendu autant de choses que nous sur l'importance de ce volet. Il ne sera pas important. Dans nos évaluations, nous avons estimé qu'environ 2 000 personnes sur 30 000 voudront probablement envisager l'aide à la réinstallation comme moyen de trouver un emploi.

C'est pourquoi nous offrons cette possibilité. C'est volontaire. Nous savons que, sur notre clientèle de 30 000 personnes, 3 000 ont une carte de compagnon, car ce sont des gens de métier qualifiés. Le mécanicien en réfrigération de

[*Text*]

example, the refrigeration mechanic in the fish plant has his apprenticeship. The accountant is job–ready as well. For these people, if they wish to access employment in nearby areas or in other areas of the province or even elsewhere, the option is available.

It is not new, Mr. Chairman. It has been there about 20 years now under our labour market programming. We decided that we would make the option available. If the take–up is low we'll just take the money and shift to the options where the take–up becomes higher. There's nothing more than that.

We can also combine that with training. We can also combine the relocation with the portable wage subsidy and with the employment bonus so that they can be combined—again underlining this notion of flexibility that we've been told is so much needed in a strategy of this type, dealing with labour displacement of this type.

That is pretty well the extent of the measures we're looking at now on job access.

The Chairman: Could you talk a bit about youth? There is a component that—

Mr. St–Jacques: In job readiness we have the youth component, the skills component, and essentially... Those are the three measures we have under job readiness. Those are measures by which we try to prepare people for jobs. They're not considered job–ready and they're not considered ready to access employment; therefore they need to be prepared.

We're looking at youth less than 25. We asked ourselves the question up front in my community focus group that I had in St. Anthony, and we put the question very simply: if there is overcapacity in the groundfish industry at the present time, is it realistic for youth who have their full life career ahead of them to prepare for a future career in the industry when we know there is overcapacity? Or is it more realistic to tell them up front that perhaps their options for a more satisfying and rewarding career are essentially to look at skilling themselves in other sectors? We can include anything that is non–traditional fishery—we're talking about groundfish, but there is fishery diversification—to look at other alternatives, especially because of the status of the industry.

In St. Anthony they said you shouldn't just look at youth to 25, but you should go up to 30. We stayed at 25 because it's consistent with our minister's other initiatives in youth internship and the youth job corps. We're looking at combining these initiatives as well.

We felt it would be better to essentially offer youth the full range of skills upgrading available to us so that they have the strategy as an opportunity to essentially recycle themselves into new careers, and not necessarily to wait for Godot, as the Irishman so eloquently put it.

We don't know if things are going to get better, and therefore we don't know if there will be a career for them. I think our option is to be realistic with them and to offer them a chance to access a career that will perhaps be better than what the future holds, because it's very uncertain.

[*Translation*]

l'usine de transformation du poisson a fait son apprentissage. Le comptable est prêt à travailler, lui aussi. Si ces gens veulent obtenir un emploi dans les environs, dans d'autres secteurs de la province ou même ailleurs, ils peuvent recourir à cette option.

Cette possibilité n'est pas nouvelle, monsieur le président. Elle existe depuis une vingtaine d'années dans le cadre de nos programmes de marché du travail. Nous avons décidé d'offrir cette possibilité. Si elle attire peu de clients, nous affecterons tout simplement l'argent aux options où la clientèle est plus nombreuse. C'est tout.

Nous pouvons aussi jumeler ces mesures à la formation, combiner le placement à la subvention salariale transférable et aux mesures d'incitation à l'emploi. Je reviens une fois de plus au concept de la flexibilité tellement nécessaire, comme on nous l'a dit, dans une stratégie de cette nature qui porte sur de tels déplacements de travailleurs.

Voilà, en quelques mots, l'ampleur des mesures d'accès au travail que nous envisageons actuellement.

Le président: Pourriez–vous nous parler un peu des jeunes? Il y a un élément qui...

M. St–Jacques: Le programme préparatoire à l'emploi comprend le volet sur les jeunes, le volet sur les compétences et essentiellement... Nous recourons à ces trois mesures du programme préparatoire à l'emploi pour essayer de préparer les gens au marché du travail. Les gens ne sont pas considérés comme prêts à travailler ou à trouver un emploi. Il faut donc les préparer.

Quant aux moins de 25 ans, nous nous sommes posé la question suivante très directement et très simplement au sein du groupe de discussion communautaire que j'ai organisé à St. Anthony: s'il y a actuellement surcapacité dans l'industrie du poisson de fond, est–il réaliste pour les jeunes qui ont toute une vie professionnelle devant eux de se préparer à faire carrière dans une industrie où il y a surcapacité? N'est–il pas plus réaliste de leur dire, dès le départ, que s'ils souhaitent une carrière plus satisfaisante et enrichissante, ils devront essentiellement envisager d'acquérir des compétences dans d'autres secteurs? Je pense à tout ce qui est pêche non traditionnelle—nous parlons du poisson de fond, mais il y a aussi la diversification de la pêche. Il faut envisager d'autres solutions de rechange, surtout à cause de la conjoncture de l'industrie.

À St. Anthony, on nous a dit qu'il fallait fixer la limite à 30 ans plutôt qu'à 25. Nous l'avons fixée à 25 ans, car ce chiffre correspond à d'autres initiatives du ministre en ce qui concerne les stages jeunesse et la compagnie des jeunes travailleurs. Nous envisageons aussi de combiner ces initiatives.

Nous avons jugé qu'il serait préférable d'offrir essentiellement aux jeunes l'éventail complet des possibilités de recyclage afin que la stratégie leur permette de se recycler en vue d'une nouvelle carrière sans avoir nécessairement à attendre Godot, comme le disait si éloquemment Beckett.

Nous ne savons pas si la situation va s'améliorer ni, par conséquent, s'ils pourront faire carrière. Il faut être réaliste avec eux et leur offrir des possibilités de carrière peut–être meilleures que ce que leur réserve l'avenir, très incertain.

[*Texte*]

So we're looking at skilling them. We're looking at providing them with skills, including university training. I was in the Acadian peninsula last week, and I was told that this was very much the type of thing they wanted, to make it more flexible. There were two fishers there who were essentially ready to go to university. They said that was the kind of thing they wanted to hear.

So from our perspective—and I don't know if the committee has also consulted on this question—the approach that we've taken toward youth has been relatively well received.

Do you want me to say any more on this one?

The Chairman: No.

Mr. St–Jacques: There's an advantage in another thing. We estimate there are about 4,000 individuals less than 25 years of age out of a population of 30,000. They're less attached to the fishery at the present time. There may be some, of course, who are not in that category. We've made allowances, for example, for the 24–year–old youth who started fishing at 17. He may have a 7–year attachment. If he's designated as a fisher of the future, we'll make exceptions to that obviously and we'll take that into account in the career action plan.

They're more mobile as well and we have several models of cooperative education, apprenticeship training and other types of training available for them. We would like to offer that to them as the first choice.

With respect to skills training and the quality of training, that came out strongly in our consultations. They wanted meaningful training, not something that was demeaning. The last time we were here, we heard about "touchy–feely". I also watched with interest some of your televised consultations about painting bananas.

We are essentially going to be implementing the labour adjustment component of the strategy through memoranda of understanding with the provinces and under the umbrella of our federal–provincial training agreements, where the provinces are responsible for attesting to the soundness of the curriculum and pedagogical methods that will be given to our clients. We will require provincial certification from departments of education for the courses and instructors. We will insist on local and regional planning with respect to labour market demands so that we can train for jobs opening in the future.

We are aware that there have been certain unfortunate instances, although sometimes I think they have been overstated and they're more isolated than we would think. We intend not to repeat these mistakes, Mr. Chairman, and we intend to be very serious. We made—and I personally made—the commitment that we would provide meaningful training. This is exactly what we're going to do.

As we've requested, I've been involved in consultations with all provincial officials. I've asked them for their cooperation with respect to certifying us and providing us with their skills and attestations to the soundness of the training. Without exception, they've all told us they would come to the party on that one.

[*Traduction*]

Nous voulons donc leur permettre d'acquérir des compétences spécialisées, y compris une formation universitaire. Des gens m'ont dit dans la péninsule acadienne la semaine dernière que c'était exactement ce qu'ils cherchaient: plus de flexibilité. Deux pêcheurs, fondamentalement prêts à s'inscrire à l'université, ont affirmé que c'était ce genre de mesures dont ils voulaient entendre parler.

• 0940

Selon nous, donc—et je ne sais si le comité a tenu des consultations à ce sujet—la stratégie que nous avons adoptée à l'égard des jeunes a été relativement bien accueillie.

Voulez–vous que je m'étende là–dessus?

Le président: Non.

M. St–Jacques: Il y a un autre avantage. Sur une clientèle de 30 000 personnes, nous évaluons à environ 4 000 le nombre des moins de 25 ans, qui sont aujourd'hui moins attachés à la pêche. Il peut, bien sûr, y en avoir qui y sont attachés. Nous avons tenu compte, par exemple, du cas du jeune de 24 ans qui a commencé à pêcher à 17 ans. Il est peut–être dans l'industrie depuis 7 ans. S'il est désigné comme pêcheur de l'avenir, nous consentirons bien sûr à faire une exception dans son cas et nous en tiendrons compte dans son plan de carrière.

Ces gens sont plus mobiles et nous avons à leur offrir plusieurs modèles de programmes d'enseignement coopératif, d'apprentissage et d'autres genres de formation. Nous aimerions les leur offrir en premier.

Il a été souvent question de la formation spécialisée et de la qualité de la formation dans nos consultations. Nos intervenants souhaitaient une formation véritable et non pas quelque chose de dégradant. La dernière fois que nous sommes venus ici, nous avons entendu parler de gens «chatouilleux». J'ai aussi suivi avec intérêt certaines de vos discussions télévisées sur la peinture des bananes.

Ce que nous allons faire essentiellement, c'est mettre en oeuvre le volet adaptation de la main–d'oeuvre de la stratégie en signant des protocoles d'entente avec les provinces, dans le cadre des ententes fédérales–provinciales sur la formation, en vertu desquelles les provinces doivent attester de la solidité du programme d'études et des méthodes pédagogiques que l'on offrira à nos clients. Nous exigerons des certificats des ministères provinciaux de l'Éducation dans le cas des cours et des enseignants. Nous insisterons pour que la planification des besoins du marché du travail se fasse à l'échelle locale et régionale afin que nous puissions former les gens en vue d'emplois qui seront crées dans l'avenir.

Nous savons très bien qu'il y a eu des cas malheureux, même si je pense qu'on a exagéré parfois et qu'ils sont moins nombreux qu'on est porté à le croire. Nous avons l'intention de ne pas répéter ces erreurs, monsieur le président, et d'être très sérieux. Nous nous sommes engagés—et je me suis engagé personnellement—à fournir une formation valable. C'est exactement ce que nous allons faire.

Comme nous l'avons demandé, j'ai participé aux consultations avec tous les représentants des provinces. Je leur ai demandé de collaborer en ce qui concerne la certification et de nous fournir leurs compétences et leurs attestations pour assurer la solidité de la formation. Tous sans exception nous ont promis leur collaboration.

[*Text*]

The Chairman: Okay. I've got some questions.

You raised the issue of skills training. We were not kind to your department because that reflected what we heard. The role of the committee was to try to bring some voice to what we heard.

Your training programs by and large have been viewed with a great deal of cynicism and at times contempt in the past. That's what we heard. I asked twice now and once via a letter to your deputy minister, through the clerk, for information on the labour market forecast. I don't know why that's so difficult to get. We haven't received it yet. I spoke to your deputy minister last week. I still have not received it.

It seems that *Maclean's* was able to find somebody in labour market forecasting in Newfoundland who could tell *Maclean's* there weren't 100 people trained to be hairdressers. Interestingly enough, I had asked that exact question the same day by letter to your deputy minister, who just couldn't find the information in time to send it back to the committee. His people could find the information quickly enough to respond to a call from *Maclean's*, to advise the magazine that the committee was mistaken and even to cite the reference to 100 hairdressers.

You've got a cranky chairman here today in that respect. Why is it so damn hard even for a committee of Parliament to access something as simple as labour market forecasting? It comes through your department.

What the committee said—and if the department hasn't heard it, I'll put it very clearly—is that before any program design takes place, it should be based on the labour market forecasting that is done by the department.

I went and talked to one of my local guys. He told me it's available with a phone call, that indeed each regional office has an economist who deals with this type of information.

• 0945

So I ask you again—and it will be the last time we do it for the record—could you please ask your deputy minister to show a little respect for the committee and the job we're trying to do and give us that information?

Secondly, could you ask him to give us an assurance that before any programs are put together at the local level the information will be more readily available to those people in those areas than it was for the committee?

Mr. St–Jacques: I will personally undertake, within five working days, to have these forecasts available for you by province as well as nationally. Under the Canadian occupational projection system we do provide provincial as well as national forecasts. I will make these available to you.

The Chairman: I appreciate that.

Mr. St–Jacques: My task force will be sending them to the clerk.

[*Translation*]

Le président: Très bien. J'ai quelques questions.

Vous avez parlé de la formation spécialisée. Nous n'étions pas très gentils envers votre ministère à cause de ce que nous avions entendu. Le comité devait essayer de défendre ce que nous avions entendu.

Dans le passé, vos programmes de formation ont été reçus en général avec beaucoup de cynisme et, parfois, de mépris. C'est ce que nous avons entendu dire. J'ai demandé deux fois verbalement et une fois par écrit à votre sous–ministre, par l'entremise du greffier, des prévisions sur le marché du travail. Pourquoi ces chiffres sont–ils si difficiles à obtenir? Nous ne les avons pas encore reçus. J'ai parlé à votre sous–ministre la semaine dernière et je ne les ai pas encore reçus.

Il semble que *Maclean's* a pu trouver quelqu'un dans un service de prévisions sur le marché du travail à Terre–Neuve qui a pu lui dire, à *Maclean's*, que moins de 100 personnes avaient reçu une formation en coiffure. Ce qui est intéressant, c'est que j'avais posé exactement la même question le même jour, par écrit, à votre sous–ministre qui n'a pu trouver les renseignements à temps pour les faire parvenir au comité. Ses fonctionnaires ont pu le faire pour répondre à *Maclean's* que le comité se trompait et même pour citer la référence dans le cas des 100 coiffeurs.

Le président est plutôt de mauvaise humeur à ce sujet aujourd'hui. Pourquoi est–il tellement difficile, même pour un comité parlementaire, d'obtenir des renseignements aussi simples que les prévisions sur le marché du travail? Ces prévisions sont produites par votre ministère.

Ce que le comité a dit—et si le ministère ne l'a pas entendu, je vais vous le préciser très clairement—c'est qu'avant d'amorcer la conception d'un programme, il faut le fonder sur des prévisions sur le marché du travail établies par le ministère.

J'ai discuté avec un fonctionnaire local qui m'a dit qu'on peut obtenir ces renseignements par téléphone, que chaque bureau régional a un économiste qui s'occupe de ce genre de renseignements.

Je vous demande donc de nouveau—et c'est la dernière fois que nous le faisons pour les fins du compte rendu—si vous pouvez demander à votre sous–ministre de manifester un peu de respect à l'égard du comité et de son mandat, et de nous fournir les renseignements en question?

Deuxièmement, pouvez–vous lui demander de nous garantir qu'avant d'établir des programmes au niveau local, les intéressés des régions en cause auront accès aux renseignements plus facilement que cela n'a été le cas pour le comité?

M. St–Jacques: Je m'engage personnellement à vous faire parvenir, dans les cinq jours ouvrables, les prévisions en question, par province et pour tout le Canada. Le système de projection des professions au Canada nous permet de fournir des prévisions provinciales et nationales. Je vous les ferai parvenir.

Le président: Je vous remercie.

M. St–Jacques: Mon groupe de travail les enverra au greffier.

[*Texte*]

The Chairman: Second, can you give us some assurance that these same forecasts, in a timely fashion, will make their way into the hands of the people who will be designing these programs?

The concern—and I think it's a legitimate concern—voiced by this committee was that we were training people for the sake of training them under the last program. The unanimous recommendation of this committee was that we do not want to see that pattern re–emerge.

Although we would commend the idea of training and its being an option being put forward, we really do believe when you're spending these types of dollars and dealing with people's lives that the best market information should be available before the programs are designed.

Mr. St–Jacques: I fully agree with you, Mr. Chairman. In my previous incarnation, before fish—

The Chairman: You had a life before fish?

Mr. St–Jacques: —I only came to fish last October—I was essentially looking at the master strategy on labour market information for Human Resources Development.

I will undertake, Mr. Chairman, to provide you with samples of the type of labour market information available to employment counsellors at the local CEC level. If the committee so wishes, we can go from there and provide you with all of the other types of information available.

We are not even across the country with respect to the quality of labour market information. We'll gather that. We're actively involved at the current time in upgrading all of that type of information.

I don't know how much labour market information goes from regional economists to local CECs. I will undertake to find out for you, Mr. Chairman, and provide this information to you as well. For that one it may take slightly longer than five days, but I will call the clerk and advise him personally of that, if that's fine with the committee.

The Chairman: Yes, thank you.

Mr. St–Jacques: On training, just for my closing remarks on the job readiness measures, we are not tying ourselves down to only classrooms. We're tying ourselves down essentially to models that work. We're looking at a co–op type of training as well, linking theory and practice, whatever works. We're looking at employer–based training as well as any other kind of training, whatever is available pedagogically, what works and whatever is meaningful out there, keeping in mind that we want the provinces to work in partnership with us.

This is not new. We have had federal–provincial training agreements since 1967. The provincial role is to attest to the soundness, the pedagogical soundness as well as course content, of these programs. We just want to put that very up front with them.

I'm more hopeful, Mr. Chairman, that we'll do a better job this time. Perhaps the horror stories downstream will be much less than they have been.

[*Traduction*]

Le président: Deuxièmement, pouvez–vous nous donner l'assurance que les prévisions en question parviendront à temps aux concepteurs des programmes en cause?

Le comité a une préoccupation que j'estime légitime, car il craint que l'on ait formé des gens pour le simple plaisir de le faire dans le cadre du dernier programme. Le comité a décidé à l'unanimité que nous ne voulions pas que cela se reproduise.

Nous sommes d'accord avec le principe de la formation et la décision de l'offrir, mais nous croyons vraiment que lorsqu'on dépense autant d'argent et qu'on touche à la vie des gens, il faudrait disposer des meilleurs renseignements possibles sur le marché du travail avant de concevoir les programmes.

M. St–Jacques: Tout à fait d'accord, monsieur le président. Dans ma vie antérieure, avant la pêche. . .

Le président: Vous faisiez autre chose auparavant?

M. St–Jacques: . . .je suis dans le secteur de la pêche depuis octobre dernier seulement—je m'occupais essentiellement de la stratégie cadre d'information sur le marché du travail du ministère du Développement des ressources humaines.

Je m'engage, monsieur le président, à vous fournir des exemples de renseignements sur le marché du travail auxquels les conseillers en emploi ont accès au niveau des CEC locaux. Si le comité le désire, nous pourrons partir de là et vous fournir tous les autres genres de renseignements disponibles.

La qualité de l'information sur le marché du travail n'est pas la même d'un bout à l'autre du pays. Nous parviendrons à l'uniformiser. Actuellement, nous cherchons activement à améliorer tous ces renseignements.

Je ne connais pas la quantité d'information sur le marché du travail qui passe des économistes régionaux aux CEC locaux. Je vais vous le trouver, monsieur le président, et vous fournir ces renseignements aussi. Dans ce cas, il faudra peut–être un peu plus de cinq jours, mais j'appellerai le greffier pour les lui communiquer personnellement, si le comité est d'accord.

Le président: Oui, merci.

M. St–Jacques: Quant à la formation, simplement pour terminer mes propos sur les mesures de préparation à l'emploi, nous ne voulons pas nous confiner aux salles de cours. Nous visons essentiellement les modèles qui donnent des résultats. Nous envisageons la formation coopérative aussi, le mariage entre la théorie et la pratique, tout ce qui donne des résultats. Nous envisageons la formation chez les employeurs, ainsi que tout autre genre de formation, tout ce qui est disponible sur le plan pédagogique, qui donne des résultats et qui a de la valeur, sans oublier que nous voulons que les provinces collaborent avec nous.

Rien de cela n'est neuf. Il existe des ententes fédérales–provinciales sur la formation depuis 1967. Le rôle des provinces consiste à attester de la solidité pédagogique et du contenu des cours de ces programmes. Nous voulons simplement que ce soit très clair.

J'ai davantage confiance, monsieur le président, que nous ferons mieux cette fois–ci. Les histoires d'horreur seront peut–être moins nombreuses que par le passé.

[*Text*]

My department has also been very concerned about the types of things this committee has been hearing. We will be asking to have a committee overseeing these agreements with the provinces so that we can, as well, monitor the quality of training that goes on all the time.

Thirdly, Mr. Chairman, in January we asked Donald Savoie, a dean at the University of Moncton, to take a close look at the quality of training that has been going on under the programs since 1992. I've met on a number of occasions with Mr. Savoie, who will probably be presenting us with a report next week. My deputy minister has asked that we make this report available to the committee as soon as we get it. We will also provide you with that. Hopefully, Mr. Chairman, it will put in the proper context these instances where we've not all been proud of the type of training we've given. We're hopeful about that.

[*Translation*]

Des choses comme celles qu'a entendues le comité préoccupent aussi énormément mon ministère. Nous demanderons que l'on charge un comité de surveiller toutes ces ententes avec les provinces afin que nous puissions aussi suivre à tout moment la qualité de la formation offerte.

Troisièmement, monsieur le président, nous avons demandé en janvier à Donald Savoie, doyen d'une faculté de l'Université de Moncton, d'examiner de près la qualité de la formation offerte dans le cadre des programmes depuis 1992. J'ai souvent rencontré M. Savoie qui nous présentera probablement un rapport la semaine prochaine. Mon sous–ministre a demandé que le rapport soit transmis au comité aussitôt que nous le recevrons. Nous vous le fournirons aussi. J'espère, monsieur le président, que cela remettra dans le contexte approprié les cas où nous n'avons pas tous été fiers du genre de formation que nous avons offerte. Nous l'espérons.

• 0950

We have prepared also, from the deputy minister's perspective, to have Mr. Savoie come with us and appear in front of the committee, if the committee so wishes.

The Chairman: I think we can take it back through the clerk. Once the minister has had a chance to review the report, I guess we will send a standing invitation to the minister to perhaps appear once that report is given. I think it would be helpful for the committee.

Mr. St–Jacques: With Mr. Savoie as well?

The Chairman: Yes, I think that would be helpful. We'll send a formal letter.

Mr. St–Jacques: The third part of the measures we're looking at with respect to the labour adjustment component relates to employment–based programming. These are essentially measures that will look at providing people with the opportunity to learn while they work.

When we consulted, I said at the outset that people were tired of demeaning types of jobs, the make–work stuff that led nowhere so that essentially people did not get personal satisfaction. Our minister is very keen with respect to the future type of employment–based programming in his department to link worthwhile employment to a work–learn cycle, as well as to provide longer–term, meaningful employment.

In this strategy we've developed the concept of green projects, which essentially link the work–learn cycle to the restoration of the environment. But it's not just limited to that. My minister is convinced, and so are we, that if you restore and promote the environment, the environment holds positive, longer–term economic opportunities and economic prospects.

My understanding and my reading of the labour market is that the growth industries in the 1990s and into the 21st century are environmental–type industries. Where you have a sound environment, you have the potential to diversify your local economies and you can look at additional employment opportunities.

Nous sommes disposés aussi, du point de vue du sous–ministre, à demander à M. Savoie de nous accompagner et de venir témoigner si le comité le souhaite.

Le président: Il faut soumettre la question au greffier. Lorsque le ministre aura eu la chance de lire le rapport, je suppose que nous lui enverrons une invitation permanente à venir témoigner. Ce serait utile pour le comité.

M. St–Jacques: M. Savoie aussi?

Le président: Oui, je crois que ce serait très utile. Nous l'inviterons officiellement.

M. St–Jacques: Le troisième volet des mesures d'adaptation de la main–d'oeuvre que nous envisageons traite des programmes axés sur l'emploi. Il s'agit essentiellement de mesures qui visent à fournir aux gens l'occasion d'apprendre pendant qu'ils travaillent.

Au cours des consultations que nous avons organisées, j'ai dit dès le départ que les gens en avaient assez des emplois dégradants, ponctuels et sans issue qui ne procurent essentiellement aucune satisfaction personnelle. Notre ministre est très intéressé aux programmes de formation axés sur l'emploi que son ministère lancera pour établir un lien entre les emplois valables et un cycle de travail et d'apprentissage, et pour fournir des emplois valorisants de longue durée.

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons élaboré le concept des projets environnementaux qui établissent essentiellement un lien entre le cycle de travail et d'apprentissage et la remise en état de l'environnement. Or, ces efforts vont plus loin. Mon ministre est convaincu, nous aussi, que si l'on remet en état et protège l'environnement, celui–ci offrira des possibilités et des perspectives économiques favorables de longue durée.

Si je comprends bien le marché du travail, les industries environnementales seront les industries de croissance des années quatre–vingt–dix et du début du XXI^{e} siècle. Un environnement sain permet de diversifier les économies locales et d'envisager d'autres possibilités d'emploi.

[*Texte*]

We also include in green projects, fisheries diversification... We're looking at them as community–based so that they can be located where people are. They should be action–oriented. Under this strategy, we have the unique opportunity, Mr. Chairman, to start looking at the longer–term impacts we can have with respect to employment–based programming.

We've been conscious not to create overexpectations in year one, but perhaps to use year one as the way to plan a five–year type of approach to restoring the environment, something we've not had in the past through ten–, twelve–and fourteen–week make–work projects. In year two, year three, year four and year five, we're essentially having a serious and good impact on caring for wetlands, caring for water, improving fisheries habitats, looking at silviculture, looking at a lot of other areas where we can have an impact so that people, the affected workers, can look at five years of coming back.

The people who are looking at promoting initiatives with respect to restoring the environment are not just saying they'll do twelve weeks this year but they don't know where they're going. If we're looking at it on a seasonal basis, they can have access to up to two and a half years of continuous impact in this project. This is something we've not had, this type of horizon in terms of planning. We're fairly optimistic about that. We'd like to caution expectations in year one.

• 0955

We'll have to do environmental assessments on a lot of these. We want to do that in year one. I was in the Acadian peninsula last week and they said that last year they wanted to do some but didn't have any money to do the environmental assessment. We're in contact with the Department of the Environment and provincial departments of environment and we're looking at funding to do those environmental assessments and to have the expertise provided to us through the Department of the Environment.

We're also looking at a number of other areas. We've had a few round tables on this and we're meeting on a fortnightly basis in Ottawa. We had a good round table in Halifax. We've asked the departments of fisheries and oceans at the provincial and federal levels to come up with banks of projects and to look at this in the long term—not 10 to 12 weeks—because from my minister's perspective short–term programming should be phased out.

We've asked the heritage department at the federal level to work closely with us. The natural resources department is also working very closely with us and the Department of the Environment has been very closely involved with us so that we can look at this.

We cannot restore the environment if it has taken us thirty to forty years to abuse it a little bit. In this respect, however, we can have a sound impact on restoring the environment.

[*Traduction*]

Nous incluons aussi dans les projets environnementaux la diversification des pêches... Ces projets devraient être des projets communautaires si l'on veut pouvoir les offrir là où se trouvent les gens. Ils devraient être axés sur l'action. La stratégie nous offre la chance unique, monsieur le président, de commencer à tenir compte des répercussions à long terme que nous pouvons avoir sur les programmes axés sur l'emploi.

Nous avons consciemment cherché à ne pas susciter d'attentes excessives au cours de la première année: nous voulons plutôt utiliser la première année pour planifier une stratégie quinquennale de remise en état de l'environnement, ce que nous ne pouvions faire auparavant dans le cadre des projets de création d'emplois de 10, 12 et 14 semaines. Au cours des deuxième, troisième, quatrième et cinquième années, nous aurons essentiellement un impact sérieux et positif sur les terres humides, l'eau, l'amélioration des habitats du poisson, la sylviculture, ainsi que dans une foule d'autres domaines sur lesquels nous pouvons avoir un impact pour que les travailleurs affectés puissent espérer travailler pendant cinq ans.

Les gens qui cherchent à promouvoir des initiatives de remise en état de l'environnement ne disent pas simplement qu'ils travailleront 12 semaines cette année mais qu'ils ne savent pas où ils s'en vont. Sur le plan saisonnier, les intéressés peuvent avoir jusqu'à deux ans et demi pour exercer un effet continu sur un projet. Nous n'avons jamais disposé d'un tel horizon de planification. Nous sommes assez optimistes à cet égard. Nous voulons toutefois refroidir les attentes au cours de la première année.

Nous devrons faire des évaluations environnementales dans un grand nombre de ces cas. Nous voulons en faire dès la première année. On m'a dit dans la péninsule de l'Acadie, la semaine dernière, qu'on aurait voulu faire une évaluation environnementale l'an dernier, mais qu'on n'avait pas l'argent. Nous sommes en contact avec le ministère de l'Environnement et ses homologues provinciaux, et nous cherchons des fonds pour effectuer ces évaluations et acquérir les connaissances spécialisées nécessaires par l'entremise du ministère de l'Environnement.

Nous examinons aussi plusieurs autres points. Nous avons eu quelques tables rondes à ce sujet et nous nous réunissons toutes les quinzaines à Ottawa. Nous avons eu une bonne table ronde à Halifax. Nous avons demandé aux ministères des pêches et des océans aux niveaux provincial et fédéral de proposer des banques de projets et d'examiner cette question à long terme—pas 10 à 12 semaines—car, dans la perspective de mon ministre, il faut éliminer graduellement la programmation à court terme.

Nous avons demandé au ministère fédéral du Patrimoine de travailler en étroite collaboration avec nous. Nous travaillons également de très près avec le ministère des Ressources naturelles, ainsi qu'avec le ministère de l'Environnement, à l'examen de cette question.

Nous ne pouvons remettre l'environnement en état si nous avons mis de 30 à 40 ans pour en abuser un peu. À cet égard, toutefois, nous pouvons avoir une bonne influence sur la remise en état de l'environnement.

[*Text*]

My minister will be making an announcement in early May about where he wants to go with green projects, environmental projects. He will be issuing a vision document. It's in the final editing stages at the present time and we will be making this available to the committee as well. We haven't tied down the minister yet but we're looking at his announcing this the second week of May.

We're looking at three documents. One is a vision document, the other one is the operational guidelines document, and the third is the practitioner's document, which would be a stand–alone document. In response to people's interest, that would contain all the information necessary, including application forms and information on what's available. The goal is to try to make this process as easy as possible.

It will be a bottom–up exercise, as we've been told. He will involve communities, including community advisory groups, in this so that people can start. I've had positive results on this in my community consultations because people do know what's gone wrong with the environment. Yes, they told us without exception that they see this as a worthwhile type of meaningful employment. We will combine the work–learn cycle approach on this as well.

There is also the communities opportunities pool that we've integrated into our job opportunities measures. There will be people among the 30,000 who are affected by the groundfish crisis who will not see training as an option for them in their career action plans but who will also not be eligible for worker adjustment or early retirement. They also have told us they do not want demeaning employment; they want meaningful work. So we're looking at the communities opportunities pool as one way of helping and supplementing the volunteerism that exists in communities as well as other types of meaningful work that can be community led, decided by the community, and that is longer term, up to six months.

Eventually, Mr. Chairman, this probably will help to recycle some people into additional employment. For example, there may be a local charitable organization in the community and somebody under this strategy can offer his or her services in maintaining the office. This could probably start with a little bit of word processing, a little bit of bookkeeping, and the client might finally decide after six months that this type of work might be good for him or her. The client might then express a wish, for example, to take word processing and office secretarial courses.

So we can tease them that way. It's never too late to recycle and it's never too late to train. So it's that kind of thing, and our experience in this area has shown that this does happen.

In the meantime, however, we can make training available for these people, if they so wish, so that we move away from this make–work, 10 weeks, qualify for UI and get out — this kind of thing.

[*Translation*]

Mon ministre annoncera au début de mai l'orientation qu'il entend prendre avec les projets environnementaux. Il publiera un document de réflexion. Ce document est pratiquement terminé, et nous le communiquerons au comité également. Nous n'avons pas encore engagé le ministre, mais nous attendons son annonce pour la deuxième semaine de mai.

Il y a trois documents. Le premier est un document de réflexion, le deuxième un texte sur les lignes directrices d'exploitation et le troisième le guide du praticien, qui sera un document distinct. En réponse à l'intérêt suscité, on y trouvera tous les renseignements nécessaires, y compris les formules de demande et les renseignements sur ce qui est disponible. Il s'agit de faciliter ce processus le plus possible.

C'est un exercice qui partira de la base pour remonter jusqu'au sommet, nous a–t–on dit. On consultera les collectivités, y compris les groupes consultatifs locaux, à ce sujet, pour que les gens puissent s'y mettre. J'ai eu des résultats positifs à ce sujet dans mes propres consultations avec le milieu, parce que les gens savent très bien ce qu'il y a de travers avec l'environnement. Oui, ils nous ont dit sans exception qu'ils y voient un type utile d'emploi valorisant. Nous en profiterons également pour combiner l'approche du cycle travail–formation.

Il y a aussi la banque de projets communautaires que nous avons intégrée dans nos mesures de création d'emplois. Parmi les 30 000 personnes victimes de la crise du poisson de fond, il y en aura qui ne retiendront pas l'option de la formation dans leurs plans de carrière, mais qui ne seront pas non plus admissibles à l'adaptation des travailleurs ni à la retraite anticipée. Ils nous ont également dit qu'ils ne veulent pas d'emploi dégradant; ils veulent du travail valorisant. Pour nous, la banque de projets communautaires est une façon d'aider et de compléter le bénévolat qui existe dans les collectivités ainsi que les autres types de travail valorisant qui peuvent être pilotés et décidés par la collectivité et qui sont à plus long terme, pouvant durer jusqu'à six mois.

À la longue, monsieur le président, cela aidera probablement à recycler certaines personnes dans un autre emploi. Par exemple, il pourrait y avoir un organisme de charité local dans le milieu, à qui quelqu'un pourrait offrir ses services pour la tenue du bureau dans le cadre de cette stratégie. Cela commencerait probablement avec un peu de traitement de textes, un peu de tenue de livres, ce qui pourrait amener le client à décider après six mois que ce genre de travail serait bon pour lui. Le client pourrait alors exprimer le désir, par exemple, de suivre des cours de traitement de textes ou de secrétariat de bureau.

Nous pouvons donc les attirer de cette façon. Il n'est jamais trop tard pour se recycler et jamais trop tard pour se former. C'est ce genre de choses. Notre expérience de ce domaine nous a révélé que cela se produit.

Entre–temps, cependant, nous pouvons offrir de la formation à ces personnes, si elles en veulent, de façon à nous éloigner de cette formule de création d'emplois de 10 semaines, le temps d'établir son admissibilité à l'assurance–chômage, avant d'en sortir. . . et ainsi de suite.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1000

The final area is the older worker adjustment. Mr. Chairman, I think the committee is quite aware of this. It's not a new program. We've divided it into two components, one administered by HRD and one administered by DFO. HRD will be looking at older worker adjustment for plant workers. At the Department of Fisheries and Oceans, Minister Tobin is interested in combining licence retirement and older worker adjustment in his capacity reduction measures. Therefore, they will be coming in with measures for older worker adjustment for fishers.

As we said previously, we will be making eligible those workers 55 years of age and over, as of May 15, as well as all people who have reached age 55 during the period of entitlement on the strategy. My discussions with the unions and with industry are that this is a good compromise.

The Chairman: That effectively would mean that somebody could retire at age 50.

Mr. St–Jacques: If they were eligible for five years, yes.

The Chairman: Would they have to exercise that option within a period of time?

Mr. St–Jacques: Within ninety days of being notified of their eligibility. We would want them to decide early. It's a question of maintaining some degree of control over expenditure. Some people will say they will wait for four years and see what happens and then elect in—

The Chairman: For four years and then retire, which would be counter–productive.

Mr. St–Jacques: On those training options, we provided the unit costs the last time. They are relatively expensive options when you compare.

I've provided you with the eligibility criteria for fishers and for plant workers in the package today. That is a separate sheet.

We have transitional measures. There will be marginals, Mr. Chairman, who will not meet the new criteria. We know that. We estimate that there are about 3,000 of them and we know they are marginals. They will be provided with transitional assistance for seven and a half months. There will be no interruptions in income support payments for these people.

The Chairman: Do you pretty much know who those people are now?

Mr. St–Jacques: Yes, we do.

The Chairman: So they would receive notification very quickly.

Mr. St–Jacques: What we're doing today and tomorrow, Mr. Chairman, is sending an application form with the sheet you have there and with reporting cards to all persons currently receiving income support under AGAP, NCARP, and FCTA, which is the fishery closure training allowance.

The Chairman: When you indicate that up to 3,000 people will not be eligible for the new program, that is out of how many currently eligible for program?

Le dernier point est celui de l'adaptation des travailleurs âgés. Monsieur le président, le comité connaît bien cela. Le programme n'est pas nouveau. Nous l'avons divisé en deux grands volets, l'un administré par DRH et l'autre par le MPO. DRH s'occupera de l'adaptation des travailleurs d'usine plus âgés. Au ministère des Pêches et des Océans, le ministre Tobin aimerait combiner retrait des permis et adaptation des travailleurs âgés dans ses mesures de réduction de capacité. Par conséquent, il proposa des mesures pour l'adaptation des travailleurs âgés dans le cas des pêcheurs.

Comme nous l'avons déjà dit, nous rendrons admissibles les travailleurs de 55 ans et plus, en date du 15 mai, ainsi que toutes les personnes qui ont eu 55 ans pendant la période d'admissibilité prévue dans la stratégie. Selon mes entretiens avec les syndicats et avec l'industrie, c'est un bon compromis.

Le président: Cela signifierait effectivement la possibilité de prendre sa retraite à 50 ans.

M. St–Jacques: S'ils ont cinq ans d'admissibilité, oui.

Le président: Devraient–ils exercer cette option dans une certaine période?

M. St–Jacques: Dans les 90 jours suivant l'avis de leur admissibilité. Nous voulons qu'ils ne tardent pas à se décider. Il s'agit de maintenir un certain contrôle sur les dépenses. Certains diront qu'ils attendront quatre ans pour voir ce qui arrive, avant de choisir. . .

Le président: Quatre ans, puis la retraite, ce qui pourrait aller à l'encontre du but visé.

M. St–Jacques: Nous avons établi les coûts unitaires des options de formation la dernière fois. Ces options sont relativement coûteuses, comparées à d'autres.

Je vous ai donné les critères d'admissibilité pour les pêcheurs et pour les travailleurs d'usine dans la documentation d'aujourd'hui. C'est une feuille distincte.

Nous avons des mesures de transition. Il y aura des marginaux, monsieur le président, qui ne satisferont pas les nouveaux critères. Nous le savons. Nous estimons qu'il y en a environ 3 000 et qu'ils sont des marginaux. Ils auront droit à l'aide de transition pour sept mois et demi. Les paiements de soutien du revenu ne seront pas interrompus pour ces personnes.

Le président: Savez–vous au juste qui sont ces personnes aujourd'hui?

M. St–Jacques: Oui, nous le savons.

Le président: Elles devraient donc être prévenues très rapidement.

M. St–Jacques: Aujourd'hui et demain, monsieur le président, nous envoyons une formule de demande avec la feuille que vous avez là et avec les cartes de déclaration à toutes les personnes actuellement bénéficiaires du soutien du revenu en vertu du PAPPFA, du PARPEM, et de l'AFFP, soit l'allocation de formation en cas de fermeture de la pêche.

Le président: Vous dites qu'il y aura jusqu'à 3 000 personnes exclues du nouveau programme. Sur combien de personnes actuellement admissibles?

[*Text*]

Mr. St–Jacques: That's out of the 30,000.

The Chairman: So there are 30,000 people currently under the programs expiring—

Mr. St–Jacques: No, there are not.

The Chairman: How many people are currently on an income program?

Mr. St–Jacques: There are about 26,000 or 27,000.

The Chairman: So of the 26,000 or 27,000 currently eligible, 3,000 will not be eligible.

Mr. St–Jacques: That is correct. We expect that of new applicants, 500 will not meet the criteria who would have otherwise met the older criteria.

The Chairman: So there are 26,000 currently; 3,000 of them will be ineligible.

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: Do you expect about 7,000 new people to be eligible, if you're dealing with 30,000?

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: You dropped from 26,000, so it's about 10,000 new.

Mr. St–Jacques: No, we expect that the final population after transition will be 26,500.

The Chairman: Okay, let's go through this again, because the numbers are important. On the existing programs—the unexpired programs—you have approximately 26,000 people.

Mr. St–Jacques: Yes, Mr. Chairman.

The Chairman: Of those, 3,000 will not be able to continue on the new program after the transitional period.

Mr. St–Jacques: That's our estimate.

The Chairman: So that drops you down to, say, 23,000.

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: And you expect after the transition period that you'll have 26,000 eligible.

Mr. St–Jacques: Yes, 26,500.

The Chairman: So you expect to lose 3,000 and gain 3,000.

Mr. St–Jacques: About 3,500, yes.

The Chairman: So you lose 3,000 and gain 3,500.

Mr. St–Jacques: Yes. These are estimates, Mr. Chairman. We have worked with better data than they had in 1992, let's put it that way. We still had to make a lot of behavioural assumptions.

• 1005

We are to undertake a review. This is why, when we got approval for this in cabinet, after year one we will be undertaking a thorough review to essentially test all of the assumptions we have had to make, in the sense of looking at what our caseloads are going to be. If you'll recall, I said the initial caseload was 46,000 affected, a counselling caseload of 35,000, and income support at 30,000.

[*Translation*]

M. St–Jacques: Sur les 30 000.

Le président: Il y a donc 30 000 personnes admissibles en vertu des programmes qui expirent. . .

M. St–Jacques: Non, ce n'est pas cela.

Le président: Combien y a–t–il de participants à un programme de revenu aujourd'hui?

M. St–Jacques: Environ 26 000 ou 27 000.

Le président: Donc, sur les 26 000 ou 27 000 actuellement admissibles, 3 000 ne le seront plus.

M. St–Jacques: Exact. Nous prévoyons que 500 des nouveaux requérants ne satisferont pas les critères, alors qu'ils auraient pu satisfaire aux anciens.

Le président: Donc, il y en a 26 000 à l'heure actuelle; 3 000 d'entre eux ne seront pas admissibles.

M. St–Jacques: Oui.

Le président: Prévoyez–vous qu'environ 7 000 nouvelles personnes seront admissibles, si vous avez 30 000 cas?

M. St–Jacques: Oui.

Le président: Vous en aviez 26 000, de sorte que c'est à peu près 10 000 nouveaux.

M. St–Jacques: Non, nous prévoyons que la population finale après la transition sera de 26 500 personnes.

Le président: Très bien, voyons cela encore une fois, parce que les chiffres sont importants. Pour les programmes existants—les programmes non expirés—vous avez environ 26 000 personnes.

M. St–Jacques: Oui, monsieur le président.

Le président: Sur ce nombre, 3 000 ne pourront pas continuer dans le nouveau programme après la période de transition.

M. St–Jacques: C'est notre estimation.

Le président: Cela vous ramène donc à, mettons, 23 000.

M. St–Jacques: Oui.

Le président: Et vous prévoyez que vous en aurez 26 000 admissibles après la période de transition.

M. St–Jacques: Oui, 26 500.

Le président: Vous prévoyez donc en perdre 3 000 et en gagner 3 000.

M. St–Jacques: Environ 3 500, oui.

Le président: Donc, vous en perdez 3 000 et en gagnez 3 500.

M. St–Jacques: Oui. Ce sont des estimations, monsieur le président. Mettons que nos données étaient meilleures que celles qu'ils avaient en 1992. Nous avons quand même dû faire une foule d'hypothèses sur les comportements.

Nous devons procéder à une revue. C'est pourquoi, moyennant l'approbation du Cabinet, nous procéderons après la première année à une revue approfondie pour vérifier essentiellement l'ensemble des hypothèses sur lesquelles nous avons dû fonder notre analyse des nombres de cas. Si vous vous rappelez bien, j'ai dit que le nombre initial de cas était de 46 000 personnes touchées, la charge de cas de counselling était de 35 000, et celle de soutien du revenu de 30 000.

[*Texte*]

So we've made assumptions that people are going to work, and we've got to review these. From our perspective, I think at the end of the first year, this time next year, we'll at least be in the late stages of undergoing a thorough review of what our first year's experience has been. It may be that we are off. It may be that we are right. I would prefer that we are right, for a lot of reasons.

The Chairman: So 35,000 to 40,000 eligible for some type of assistance under the program, and you expect that of that, about 26,000 will actually need income support.

Mr. St–Jacques: Yes, 26,500 is what we have estimated.

The Chairman: When you talk about income support, are you talking about the wage subsidy as part of income support? Are you talking about any. . .? I'm trying to see what you're doing with the other 10,000 people. If 35,000 are eligible and you expect 26,000 to take advantage, where do the other 9,500 go?

Mr. St–Jacques: They have multiple licences. They're fishing. They're doing other types of activity.

Last November 15, Mr. Chairman, we had 9,500 people qualify for UI who we felt were a part of the population affected by groundfish. So there is a lot of work.

Even Minister Tobin said clearly in Newfoundland that the export of seafood from Atlantic Canada increased by 17% last year. The broad fishery is not dead. There is a lot of problems with the groundfishery but not the rest of the fishery.

The Chairman: There are more problems in some specific areas.

Mr. St–Jacques: Yes. We know who have multiple licences. We know who keeps working. Where there is fish to be fished we're not going to tell people, you can't fish; you must come and take this strategy.

The Chairman: My only other question on eligibility and income support is that in each of these programs you expect fewer and fewer people to be accessing income support. What are your numbers?

Mr. St–Jacques: I was under the impression we had provided these before. Perhaps the clerk can correct me on this. We've sent out a whole slew of data.

The Chairman: The reason I'm asking you is that everything we did previously was before programs were finalized, and there can be some adjustments. I just want to see if there have been any adjustments in your numbers.

Mr. St–Jacques: I have only one copy with me. Our numbers were finalized on March 19. I have them for Atlantic Canada and I have them by province as well.

From year one to year two, we go from 30,000 to 17,100, and there is a number of options that essentially allow attrition right away. We know the worker adjustment and plant workers will be 1,200. They're off automatically as soon as they take the worker adjustment.

[*Traduction*]

Donc, nous avons supposé que des gens travailleront, et nous devrons revoir nos hypothèses. Dans notre perspective, à la fin de la première année, à pareille date l'an prochain, nous en serons au moins aux dernières étapes d'une revue approfondie de notre première année d'expérience. Il se peut que nous nous soyons trompés. Il se peut que nous ayons eu raison. Je préférerais que nous ayons eu raison, pour une foule de bonnes raisons.

Le président: Donc, il y aura de 35 000 à 40 000 personnes admissibles à un genre d'aide quelconque en vertu du programme, et vous prévoyez que, sur ce nombre, environ 26 000 auront effectivement besoin d'un soutien du revenu.

M. St–Jacques: Oui, 26 500, c'est notre estimation.

Le président: Lorsque vous parlez de soutien du revenu, voulez–vous parler de la subvention salariale dans le cadre du soutien du revenu? Parlez–vous de. . .? J'essaie de voir ce que vous faites des 10 000 autres. S'il y en a 35 000 admissibles et que vous prévoyez que 26 000 en profiteront, qu'arrive–t–il des 9 500 autres?

M. St–Jacques: Ils auront des permis multiples. Ils pêchent. Ils ont d'autres activités.

Le 15 novembre dernier, monsieur le président, nous avions 9 500 personnes admissibles à l'assurance–chômage qui, à notre avis, faisaient partie de la population touchée par le poisson de fond. Donc, il y a beaucoup à faire.

Même le ministre Tobin a dit clairement à Terre–Neuve que l'exportation de produits de la mer du Canada atlantique a augmenté de 17 p. 100 l'an dernier. La grande pêche n'est pas morte. Il y a une foule de problèmes dans le cas de la pêche au poisson de fond, mais pas dans les autres sortes de pêche.

Le président: Il y a plus de problèmes dans certains secteurs.

M. St–Jacques: Oui. Nous savons qui a des permis multiples. Nous savons qui continue de travailler. Là où il y a du poisson à prendre, nous n'allons pas dire aux gens: «Vous ne pouvez pas pêcher; vous devez venir vous soumettre à cette stratégie.»

Le président: Une dernière question sur l'admissibilité et le soutien du revenu: dans chacun de ces programmes, vous prévoyez que de moins en moins de personnes accéderont au soutien du revenu. Quels sont vos chiffres?

M. St–Jacques: Je croyais les avoir déjà communiqués. Le greffier pourra peut–être me corriger sur ce point. Nous vous avons envoyé un tas de données.

Le président: Je vous le demande parce que tout ce que nous avons fait jusqu'ici, c'était avant que les programmes ne soient arrêtés, et qu'il y a peut–être des rajustements. Je voudrais savoir si vos chiffres ont été rajustés.

M. St–Jacques: Je n'en ai qu'une seule copie. Nos chiffres ont été arrêtés le 19 mars. Je les ai pour le Canada atlantique, et par province également.

De la première à la deuxième année, nous passons de 30 000 à 17 100, et il y a plusieurs options qui permettent essentiellement l'attrition immédiate. Nous savons que le nombre de rajustements de travailleurs et de travailleurs d'usine sera de 1 200. Ils partent automatiquement dès leur inscription à l'adaptation des travailleurs.

[*Text*]

We know that capacity reduction is going to take another 5,400. That comes off automatically right away. For relocation we've estimated that 700 in the first year will take that. We've estimated self–employment at 800.

So almost 9,000 people there, because of the option they take, are automatically out of the strategy. They may still be receiving some money, but they're off. The numbers show that they are adjusted out of the strategy in terms of accounting for future year commitments.

We've assumed throughout that there will be a 10% attrition rate, which is a normal attrition rate that we have under current labour market programs. Everyone has told us that we might be wrong here. Treasury Board also told us we might be wrong and therefore have underestimated our costs. We will review that next year. If we are wrong, it doesn't mean these people will go out; it means they stay in. It means we have a financial squeeze and we'll have to look at that decision then.

The Chairman: What do you have for years two to three?

• 1010

Mr. St–Jacques: When we go from two to three, because everybody is guaranteed two years under the strategy, we go from 17,100 to 13,200. Again, we have 800 accounted for in self–employment, and we figure some will kick in in year two. We have relocation of 300 additional from year two to year three, and the rest we figure will be taken into account by other measures and people essentially finding employment.

We have been told that by 1996–97 there might be some take–up in the groundfishery in the Gulf area as opposed to the NCARP area. Some fishing may come back. We have had to factor that in. If we're not right, obviously we just can't throw people off the strategy.

So we have had no choice but to make behavioural assumptions like that. We have put them up front when we are seeking authorities from Treasury Board. In our request for authority we put in a sensitivity section and we listed all the assumptions we make and all the financial impacts they have. Next year at review, and probably a year after at year–end review, we will be able to assess whether we were right or wrong and take the necessary corrective actions.

The Chairman: What about year four?

Mr. St–Jacques: We go from 13,200 in year three to 10,700 in year four. That is essentially, roughly, the 10%, people starting to exhaust their entitlement.

The Chairman: What about the final year, then?

Mr. St–Jacques: To year five we go from 10,700 to 8,500. We figure 8,500 will be on the strategy in year five and about 4,800 will be in the core fishery.

[*Translation*]

Nous savons que la réduction de capacité en éliminera encore 5 400. Cela est retranché automatiquement tout de suite. Pour la réinstallation, notre estimation est de 700 pour la première année. Pour le travail indépendant, elle est de 800.

Cela fait déjà près de 9 000 personnes qui, en raison de l'option qu'elles choisiront, sont automatiquement exclues de la stratégie. Elles pourraient continuer de recevoir de l'argent, mais elles ne sont plus là. Les chiffres montrent qu'elles sont exclues de la stratégie, aux fins de la comptabilité pour les engagements des années à venir.

Nous avons supposé dans tout cela qu'il y aura un taux d'attrition de 10 p. 100, soit le taux normal que nous avons en vertu des programmes actuels du marché du travail. Tout le monde nous a dit que nous pourrions nous tromper sur ce point. Le Conseil du Trésor nous a aussi dit que nous pourrions nous être trompés et donc avoir sous–estimé nos coûts. Nos reverrons cela l'an prochain. Si nous nous sommes trompés, cela ne signifie pas que ces personnes partiront, mais qu'elles resteront. Cela signifie que nous serons dans un étau financier et que nous devrons examiner cette décision à ce moment–là.

Le président: Qu'avez–vous pour les années deux à trois?

M. St–Jacques: Lorsque nous passons de la deuxième à la troisième année, parce que la stratégie donne deux ans de garantie à tout le monde, nous tombons de 17 100 à 13 200. Encore une fois, nous en avons 800 qui font du travail indépendant, et nous prévoyons que certains s'y ajouteront la deuxième année. Nous prévoyons la réinstallation de 300 autres personnes entre l'année deux et l'année trois, et pensons que le reste sera couvert par d'autres mesures ou parce que les gens se seront essentiellement trouvé de l'emploi.

On nous a dit aussi que, d'ici 1996–1997, il pourrait y avoir une certaine reprise de la pêche au poisson de fond dans le golfe par opposition au PARPEM. Il pourrait y avoir une certaine reprise de la pêche. Nous avons dû en tenir compte. Si nous nous sommes trompés, il est évident qu'il n'est pas question d'exclure les gens de la stratégie.

Nous n'avons donc pas d'autre choix que de faire des hypothèses comme celles–là sur les comportements. Nous les avons avancées en demandant nos autorisations au Conseil du Trésor. Dans notre demande de permission, nous avons inclus une section sur la sensibilité, où nous avons énuméré toutes nos hypothèses, avec toutes leurs retombées financières. L'an prochain, au moment de la revue, et probablement un an après la revue de fin d'année, nous serons en mesure de voir si nous avons eu raison ou tort, quitte à prendre les mesures correctrices nécessaires.

Le président: Et l'année quatre?

M. St–Jacques: Nous passons de 13 200 l'année trois à 10 700 l'année quatre. C'est essentiellement, grosso modo, les 10 p. 100, les personnes dont l'admissibilité commence à s'épuiser.

Le président: Et la dernière année, alors?

M. St–Jacques: La cinquième année, nous passons de 10 700 à 8 500. Nous estimons que 8 500 personnes participeront à la stratégie la cinquième année et qu'environ 4 800 feront partie du noyau de pêcheurs.

[*Texte*]

Mr. Wells (South Shore): Do you have those numbers broken down by province?

Mr. St–Jacques: I have those numbers broken down by province. I think I only have one copy here. I can give them to the clerk, if that's okay with you.

You will want to remember that the numbers are not on a fiscal year basis. I have shared them with Newfoundland. We have to work over a six–year period because we're six weeks into the fiscal year and therefore we're going six years.

The numbers don't change in terms of breakdown, Mr. Chairman, but they are spread over six years. They are available for the five provinces and then there is the roll–up for Atlantic Canada. They have not changed.

I apologize, Mr. Chairman, for not bringing more copies of this.

The Chairman: That's fine.

Mr. Wells: I have one question on your green projects. Will any priority be given to marine green projects as opposed to others?

Mr. St–Jacques: I think fisheries diversification and water–based projects are very up front on this.

Mr. Wells: Is that where the main focus is? I don't know what you mean by "up front".

Mr. St–Jacques: We have no choice but to have it as the main focus because our clients, by limitation, are fishers and plant workers, and most of these communities are near the water.

Mr. Wells: I agree with that. That's why we recommended it in our report. You were mentioning natural resources and forestry projects.

Mr. St–Jacques: There will be some of these, but caring for water and wetlands is up front. Improving fish habitat is there. Fisheries diversification is also there.

We're not going to move people around and displace unemployed forestry workers to do civic. . . We have been told not to do that. We are aware of the fact that we're not going to do displacements. Even with Parks Canada, we have been told that they have summer employees and not to displace them; make sure it's incremental. We are very conscious of that.

Mr. Wells: If we take as an example a wharf project, if you want to improve a wharf, would it be set up such that the wharf that had to be improved would be the one where those people lived, or would there be some movement? What's the sort of mobility for these green projects to have people move from community to community?

Mr. St–Jacques: At the present time we're providing overheads at a rate of $150 a week per participant. That has to cover a fair number of things. We've not provided a lot of travel and cost at the present time.

There are a number of cautions I would bring to the committee. We are trying with green projects not to essentially confuse them with the infrastructure program. I think the infrastructure program is a separate program and deals with infrastructure. I think we will have to be careful when we implement it that we don't start confusing the two types of initiatives.

[*Traduction*]

M. Wells (South Shore): Avez–vous ces chiffres par province?

M. St–Jacques: Je les ai par province. Je n'en ai qu'une copie ici. Je peux les remettre au greffier, si cela vous convient.

Rappelez–vous que les chiffres ne sont pas par exercice. J'en ai fait part à Terre–Neuve. Nous devons travailler sur une période de six ans; notre exercice a déjà six semaines, et par conséquent nous prenons six ans.

La répartition ne change pas, monsieur le président, mais les chiffres sont répartis sur six ans. Il y en a pour les cinq provinces, puis il y a le résumé pour le Canada atlantique. Ils n'ont pas changé.

Excusez–moi, monsieur le président, de ne pas en avoir apporté plus d'exemplaires.

Le président: C'est très bien.

M. Wells: J'ai une question sur vos projets environnementaux. Y aura–t–il une priorité quelconque pour les projets environnementaux maritimes par opposition aux autres?

M. St–Jacques: Je pense que les projets de diversification des pêches et les projets axés sur l'eau viennent en premier là–dedans.

M. Wells: Est–ce l'articulation principale? Qu'entendez–vous par «en premier»?

M. St–Jacques: Nous n'avons pas d'autre choix que d'en faire l'articulation principale parce que nos clients, par définition, sont des pêcheurs et des travailleurs d'usine, et que la plupart de ces collectivités sont près de l'eau.

M. Wells: Je suis d'accord. C'est pourquoi nous en avons fait la recommandation dans notre rapport. Vous mentionniez les projets de ressources naturelles et de forêts.

M. St–Jacques: Il y en aura certains, mais l'eau et les terres humides viennent en premier. L'amélioration de l'habitat du poisson y est. La diversification des pêches est là également.

Nous n'allons pas déplacer les gens et les travailleurs forestiers en chômage pour les envoyer faire des travaux communautaires. . . On nous a dit de ne pas faire cela. Nous savons que nous n'effectuerons pas de déplacements. On nous a dit que, même à Parcs Canada, qui a des employés d'été, il ne faut pas les déplacer; il faut que ce soit cumulatif. Nous en sommes très conscients.

M. Wells: Prenons l'exemple d'un projet de quai: si vous vouliez l'améliorer, serait–ce organisé de telle manière que le quai serait là où ces gens–là habitent, ou devraient–ils être mobiles? Quel est le genre de mobilité pour ces projets environnementaux, qui déplaceront les gens d'une collectivité à l'autre?

M. St–Jacques: À l'heure actuelle, nous accordons des frais généraux de 150$ par semaine par participant. Cela doit couvrir pas mal de choses. Nous n'avons pas prévu beaucoup de voyages et d'autres coûts pour l'instant.

J'ai un certain nombre de mises en garde à faire au comité. Nous tâchons essentiellement de ne pas confondre les projets environnementaux avec le programme d'infrastructure. Je pense que le programme d'infrastructure est un programme distinct qui traite de l'infrastructure. Nous devrons prendre garde, au moment de l'appliquer, de ne pas nous mettre à mêler les deux genres d'initiatives.

[*Text*] [*Translation*]

• 1015

Ms Raylene Johnson (Consultant, Human Resources Development, Department of Fisheries and Oceans): Further to that, Fisheries and Oceans has a small craft harbours budget, as you would know, that would deal with wharf repair.

Mr. Wells: I'm more concerned with the D–class wharves, which they basically walked away from. Many of these small communities would like to have the opportunity to fix those up themselves. I'm just viewing this as a possible avenue to do work on some of the wharves that the Small Craft Harbours Directorate basically doesn't have the funding to do.

Ms Johnson: I think we'd have to take a look at it on a case–by–case basis.

Mr. St–Jacques: That was my second point. You would want to see what the future of those communities is as to whether they will have a fish plant and will be landing fish there. I agree with Raylene. Those are not excluded. I just wanted to present some cautionary notes, but they are not excluded, no.

Mr. McGuire (Egmont): I would like to follow up on the small craft harbours testimony. I assume that the wharf repairs would be fairly minor, such as curvings. You won't be getting into driving piles and anything large like that. Will those materials be provided by the Small Craft Harbours Directorate? Have they budgeted any kind of allocation for supplying materials to small craft harbours?

Mr. St–Jacques: I can only speak for green projects in this respect. With green projects, we've made allowances for overhead costs of $150 per week per participant. So if you have 10 participants on a project, for example, then you're going to have $1,500 a week to play with, and if it's for, say, 20 weeks, then you have $30,000 to play with.

We've been told that there are projects that will require a lot of capital expenditures. We have brought this to our minister's attention, and we're currently looking into those projects. Obviously they cannot be covered in there, and our minister is looking at this at the present time. We will probably be making allowances for that in our expenditure categories.

Mr. Wells: There is a provision in Nova Scotia on the provincial end of things where they provide, I believe, $15,000 worth of materials if the fishermen themselves do the labour on wharves. So is that the sort of thing that might be—

Mr. St–Jacques: We've said to the provinces that we want to essentially work in partnership with them. We provide the income support, training—if there's training to be had—and some overhead costs. Then other provincial and federal departments can come in with some of their budget.

My argument with them has been that if you can make your budget into 20¢ dollars, you'll go five times further with your budget. Therefore, why not combine the two? We've not had a lot of recalcitrance on that. They've seen that as being very positive. Yes, of course that is factored into the way we want to implement these particular initiatives.

Mme Raylene Johnson (experte–conseil, Développement des ressources humaines, ministère des Pêches et des Océans): Par ailleurs, Pêches et Océans a un budget pour les ports pour petits bateaux, comme vous le savez, pour les réparations de quais.

M. Wells: Je pense surtout aux quais de la catégorie D, qu'ils ont essentiellement abandonnés. Un grand nombre de ces petites collectivités aimeraient avoir l'occasion de les réparer elles–mêmes. J'y vois tout simplement une solution possible pour effectuer des travaux sur certains des quais pour lesquels la Direction générale des ports pour petits bateaux n'a fondamentalement pas d'argent.

Mme Johnson: Il faudrait examiner cela au cas par cas.

M. St–Jacques: C'était mon deuxième point. Il faudrait voir si ces collectivités conserveront leur usine et y débarqueront du poisson. Je suis d'accord avec Raylene. Elles ne sont pas exclues. Je voulais tout simplement faire certaines mises en garde, mais elles ne sont pas exclues, non.

M. McGuire (Egmont): J'aimerais continuer sur la lancée du témoignage au sujet des ports pour petits bateaux. Je suppose que les réparations de quais seraient plutôt mineures, comme les courbures. Vous n'allez pas vous lancer dans l'enfoncement de pieux ni rien d'aussi gros. Est–ce la Direction générale des ports pour petits bateaux qui fournira les matériaux? A–t–elle prévu quelque crédit pour la fourniture des matériaux aux ports pour petits bateaux?

M. St–Jacques: Je ne peux parler que pour les projets environnementaux à cet égard. Pour ces projets, nous avons prévu des frais généraux de 150$ par semaine par participant. Donc, s'il y a 10 participants à un projet, par exemple, on disposera de 1 500$ par semaine et, si c'est, mettons, pour 20 semaines, on disposera de 30 000$.

On nous a dit que certains projets exigeront beaucoup de dépenses en capital. Nous en avons parlé à notre ministre, et nous examinons actuellement ces projets. Manifestement, ils ne peuvent être couverts pour cela, et notre ministre étudie la question à l'heure actuelle. Nous les inclurons probablement dans nos catégories de dépenses.

M. Wells: Il y a une disposition en Nouvelle–Écosse, du côté provincial, qui prévoit, sauf erreur, pour 15 000$ de matériaux si les pêcheurs fournissent eux–mêmes la main–d'oeuvre sur les quais. Est–ce le genre de choses qui pourrait. . .

M. St–Jacques: Nous avons dit aux provinces que nous voulons essentiellement travailler en partenariat avec elles. Nous assurons le soutien du revenu, la formation—s'il y a de la formation à donner—et certains frais généraux. Les autres ministères provinciaux et fédéraux peuvent, quant à eux, y aller d'une partie de leur budget.

Je leur ai fait valoir qu'en ramenant leur budget à 20c. le dollar, ils iront cinq fois plus loin. Par conséquent, pourquoi ne pas combiner les deux? Ils n'ont pas été très récalcitrants sur ce point. Cela leur est apparu très positif. Oui, bien sûr, cela entre en ligne de compte dans la façon dont nous voulons mettre en oeuvre ces initiatives particulières.

[*Texte*]

We want to caution that a wharf may be done under job development and not necessarily under green projects. Job development is still there but it may not meet with the criteria we have in mind for restoring the environment and working in partnership with your environment.

So we should not look at this as being the only thing that's available in Atlantic Canada, remembering that these funds are additional funds. There's $1.7 billion of new funds under the $1.9 billion.

Mr. McGuire: It's just that there's so much to be done on wharves.

Mr. St–Jacques: I realize that but—

The Chairman: In fact, you could spend half of that yourself, Joe, in your riding.

Mr. McGuire: I'm taking half of it.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. St–Jacques: I'm not ruling them out. All I'm trying to say to the committee is that there are a lot of ways we can look at these problems, not just necessarily through green projects, and that definitely the working in partnership with other federal departments and colleagues and other departments at the provincial level has been factored into the implementation of these projects.

Mr. McGuire: Is the provincial government willing to cooperate in restoring the wildlife habitat?

• 1020

Mr. St–Jacques: Heritage Canada, definitely.

Until we get the right authorities and the minister announces this, we will not have made a very extensive campaign. So far we have some banks of projects that have been developed by the Department of the Environment, by Heritage Canada, by Natural Resources, and the Department of Fisheries in Nova Scotia has looked at some. Nova Scotia, as you know, has an environmental sustainable strategy. We've asked other departments to start thinking of projects, and we'll be coming to them. We started the networking last week and this week to gets these banks of projects together so that we will have something to go with very soon.

As I said earlier, a lot of these projects will require environmental assessment before they can proceed, and I think we're gearing up for that as well.

Mr. McGuire: I understand the small craft harbours budget is the lowest since 1972. Our budget for small craft harbours sits at the 1972 level. Has the Department of Fisheries put extra money into that business?

Mr. St–Jacques: I don't know. I'm with Department of Human Resources. I have learned through pain and tribulations not to speak on behalf of other departments, but I will make sure they know the question was raised. Mr. Chairman, I think that's the best I can do in answering that one.

[*Traduction*]

Il faut bien comprendre qu'un quai peut être réparé dans le cadre de la création d'emplois et pas nécessairement dans le cadre des projets environnementaux. La création d'emplois est toujours là, mais elle pourrait ne pas satisfaire aux critères que nous avons à l'esprit pour la restauration de l'environnement et le travail en partenariat avec l'environnement.

Donc, il ne faut pas considérer que c'est la seule chose possible dans le Canada atlantique, en nous rappelant que ces fonds sont des fonds nouveaux. Il y a 1,7 milliard de dollars d'argent frais dans les 1,9 milliard.

M. McGuire: C'est qu'il y a tant à faire sur les quais.

M. St–Jacques: Je le sais bien, mais. . .

Le président: De fait, vous pourriez dépenser la moitié de cela vous–même, Joe, dans votre circonscription.

M. McGuire: J'en prends la moitié!

Des voix: Oh, oh!

M. St–Jacques: Je ne les exclus pas. J'essaie de faire comprendre au comité qu'il y a bien d'autres façons que les projets environnementaux d'aborder ces problèmes, mais que le travail en partenariat avec les autres ministères et collègues fédéraux et les autres ministères au niveau provincial est aussi entré en ligne de compte dans la mise en oeuvre de ces projets.

M. McGuire: Le gouvernement provincial est–il disposé à collaborer à la restauration de l'habitat faunique?

M. St–Jacques: Héritage Canada, sans contredit.

Tant que nous n'obtiendrons pas les autorisations nécessaires et que le ministre ne l'annoncera pas, la campagne ne sera pas très avancée. Jusqu'à maintenant, le ministère de l'Environnement, Héritage Canada et Richesses naturelles ont mis au point des banques de projets, et le ministère des Pêches de la Nouvelle–Écosse en a examiné quelques–unes. Comme vous le savez, la Nouvelle–Écosse a adopté une stratégie axée sur la protection de l'environnement. Nous communiquerons plus tard avec les autres ministères auxquels nous avons demandé de songer à des projets. Nous avons commencé le réseautage la semaine dernière, et cette semaine nous regroupons les banques de projets, si bien que nous aurons quelque chose de prêt très bientôt.

Comme je l'ai dit plus tôt, une foule de ces projets nécessiteront une évaluation environnementale avant d'être mis de l'avant, ce à quoi nous nous préparons également.

M. McGuire: Je crois comprendre que le budget des ports pour petites embarcations est le plus faible depuis 1972. Notre budget à ce poste se situe au niveau de 1972. Le ministère des Pêches a–t–il injecté d'autres fonds dans ce secteur?

M. St–Jacques: Je ne sais pas. Je travaille au ministère des Ressources humaines. J'ai appris bien malgré moi à ne pas parler au nom d'autres ministères, mais je vais veiller à ce qu'ils sachent que la question a été posée. Monsieur le président, je ne peux faire mieux concernant cette question.

[*Text*]

The Chairman: You did very well.

I have a couple of general questions and one is on the career counselling. Your counselling caseload is, I take it 30,000 plus—26,000?

Mr. St–Jacques: Yes, 26,500, and that's the other thing I forgot awhile ago, Mr. Chairman, that for the 3,000 in the transition we're going to have outreach counselling for them to make sure the regular programs are available for them. We've got seven months to deal with them and perhaps put them on regular programs and not just drop them off on the December 31.

The Chairman: So they just don't drop off.

Mr. St–Jacques: Yes. My minister has been very emphatic that he wants us to do something special for them, to see what we can do with regular programming.

The Chairman: I think that's very good. There are anywhere from 500 to 700 communities where people are living, who are affected and will come under this program.

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: How does the department put together its resource team in order to counsel 30,000 people in 500 to 700 communities? You've indicated that it would be a six–week counselling period per person basically, and that there would be monthly follow–ups. Even given the sliding scale of attrition from the program for various reasons, you are looking at a huge additional strain on the department and its resources.

This is a level of counselling that you've never offered. You don't offer it currently. Everybody who walks through a CEC doesn't get assigned a counsellor for six weeks to develop a career program for them. If they did, they'd be lined up for days. It'd be like selling tickets to Meatloaf II on tour. You'd have to line up two nights before to get up to the door. How in the name of goodness is the department going to tackle this one?

Mr. St–Jacques: With NCARP we put in place a network of 82 outreach counsellors who are living in the communities at the present time, who have done a fair amount of counselling under NCARP. There are 19,000 under income support, but the population that comes in and keeps working is... About 24,000, at some point in time, have received income benefits, and they have been contacted and have been working with these outreach workers.

We're going to be extending that network a little bit, recognizing the additional caseloads. But these 82 outreach counsellors have been trained, are working in the communities at the present time, are living in the communities, and come from those communities. We're not starting from scratch, Mr. Chairman.

We are putting additional resources in, and we'll be having more outreach counsellors in additional communities. Newfoundland, for one, said they have a lot of teachers who have been laid off because of cuts in education who would, to a certain degree, with some minimal training reach counsellor level. We're proposing that we'll look into that, and we're looking into that at the present time. There will be additional resources, and we're proposing additional resources to take this into account, very much so.

[*Translation*]

Le président: Vous avez très bien répondu.

J'ai deux questions générales dont l'une porte sur l'orientation professionnelle. Si je ne m'abuse, votre charge de travail est supérieure à 30 000—26 000?

M. St–Jacques: En effet, 26 500. Monsieur le président, j'ai oublié de dire plus tôt que les 3 000 cas en transition feront l'objet de services d'orientation en région afin qu'ils puissent avoir accès aux programmes réguliers. Nous avons sept mois pour le faire au lieu de les abandonner le 31 décembre.

Le président: Ils n'abandonnent donc pas tout simplement.

M. St–Jacques: C'est cela. Mon ministre nous a très clairement souligné qu'il voulait que nous fassions quelque chose de spécial pour eux dans le cadre des programmes réguliers.

Le président: C'est très bien. Il y a entre 500 et 700 collectivités touchées par ce programme.

M. St–Jacques: En effet.

Le président: Comment le ministère organise–t–il ses ressources pour pouvoir conseiller 30 000 personnes dans 500 à 700 collectivités? Selon vos propos, il faut compter en partant une période d'orientation de six semaines par personne, plus les suivis mensuels. Même si l'on tient compte de l'attrition croissante du programme pour diverses raisons, cela représente une charge supplémentaire énorme pour le ministère et ses ressources.

Vous n'avez jamais offert un programme d'orientation si étendu. Tous ceux qui vont à un CEC ne sont pas assignés à un conseiller qui les aidera pendant six semaines à préparer un plan de carrière. Si c'était le cas, la file d'attente serait interminable. Ce serait comme vendre des billets pour un spectacle de Meatloaf II en tournée. Il vous faudrait attendre en ligne pendant deux jours avant d'entrer. Comment, au nom du ciel, allez–vous vous en sortir?

M. St–Jacques: Le PARPEM a un réseau de 82 conseillers communautaires sur place qui ont déjà fait beaucoup de travail dans le cadre de ce programme. Il y a 19 000 personnes qui touchent un soutien du revenu et le nombre de bénéficiaires qui continuent de travailler est de... À un moment donné, près de 24 000 ont reçu des prestations de revenu et ont rencontré ces conseillers communautaires.

Nous avons l'intention d'étendre légèrement ce réseau pour tenir compte du volume de cas supplémentaires. Ces 82 conseillers communautaires ont été formés dans ces collectivités et y travaillent. Nous ne partons pas de zéro, monsieur le président.

Nous augmentons les ressources et nous assignerons des conseillers dans d'autres collectivités. Terre–Neuve compte une foule d'enseignants qui ont été mis à pied à la suite de coupes dans les budgets de l'éducation et qui, dans une certaine mesure, après une formation minimale, pourraient faire fonction de conseillers. Nous examinons actuellement cette possibilité. Nous proposons également que des ressources supplémentaires soient affectées à cette fin.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1025

We're optimistic about it because, while we think that a new entrant into the program and the people under the AGAP the FCTA areas will require more extensive counselling, a lot of counselling has been going on in the NCARP area. We're just thinking that maybe this will provide us with some degree of breathing space. For about two months now, we've been very conscious of this.

As of this morning, we have people going out into the communities for a week and a half and assessing—as we speak. They're going to assess the counselling needs in each of those communities with the outreach counsellors, and within a week and a half we'll know exactly the extent of our problem.

The Chairman: I have two other quick questions. They deal with your wage bonus and your entrepreneur program, your wage subsidy generally.

What happens to an individual who says, fine, I'm going to go out; I've got a job on my own; I'm not using a wage subsidy? He would normally be eligible for a bonus. As you said, 25% of the benefits would have been payable, to a maximum of $5,000, after completing twelve months of unsubsidized employment. What happens eight or six or four months into that if they lose their job?

What I'm trying to get at here is, if I'm an individual who has a chance for an unsubsidized job or the program, what happens if I get the job but lose it in a few months? Can I then go and access other avenues of the program, or have I effectively disqualified myself?

Mr. St–Jacques: I would say that it would depend on the reason why you lost your job.

The Chairman: Let's say that the employer just doesn't have work for me.

Mr. St–Jacques: I would say that would get covered under extenuating circumstances. We'd certainly take that into account. But if the person, for example, has been less than the ideal employee—and we have a lot of experience under the unemployment insurance program as to what's a good lay–off and what's a bad one—then you would want to take that into account.

What we're going to look at in this respect is trying to implement this in as compassionate a manner as possible with as much flexibility as possible. If it is because there are certain problems with the economy or the labour market is flat and stuff like that, then we can essentially put some degree of flexibility into that.

Would a person who has been working for six or seven months go back on the program after that? Well, first we'd like them probably to go on unemployment insurance, and then we'll see what we're capable of doing with them.

So there are a lot of options on this. We'd like to keep it as open and as flexible as possible without saying that you're in if you do this but you're out if you do that. The whole idea here is essentially to help these people to adjust to new career opportunities.

The Chairman: My question, more pointedly, is this, then. I'm eligible for programming. I happen to know that Jim Smith down the street might hire me. It looks as though it could be permanent employment. Six months down the road, I get laid off. I'm eligible for UIC, but when my UIC expires I'm out on my own.

Nous sommes très optimistes, car même si nous savons que les nouveaux inscrits au programme et ceux qui bénéficient du PAPPFA et de l'AFFP auront besoin d'une plus longue période d'orientation, il y a déjà eu beaucoup d'orientation offerte grâce au PARPEM. Peut–être cela nous laissera–t–il une certaine marge de manoeuvre. Nous sommes très conscients de la situation depuis environ deux mois.

Nous avons dépêché ce matin nos gens dans les collectivités pour y évaluer les besoins en orientation. D'ici à une semaine et demie, nous saurons exactement à quoi nous attendre.

Le président: J'ai deux autres petites questions qui portent en général sur votre subvention salariale et votre programme aux entrepreneurs.

Prenons le cas d'une personne qui a un emploi et ne bénéficie d'aucune subvention salariale. Elle serait normalement admissible à une telle subvention. Comme vous l'avez dit, 25 p. 100 des prestations, jusqu'à un maximum de 5 000$, lui auraient été versées après une période de travail 12 mois dans un emploi non subventionné. Qu'arrive–t–il si cette personne perd son emploi quatre, six ou huit mois plus tard?

En d'autres termes, j'ai la chance de décrocher un emploi non subventionné ou de participer au programme. Qu'arrive–t–il si, après avoir obtenu l'emploi, je le perds après quelques mois? Suis–je encore admissible à d'autres parties du programme ou m'est–il effectivement inaccessible?

M. St–Jacques: Tout dépend de la raison pour laquelle vous avez perdu votre emploi.

Le président: Disons que l'employeur n'a plus de travail pour moi.

M. St–Jacques: On en tiendrait certainement compte à titre de circonstance atténuante. Toutefois, si la personne n'a pas été un employé idéal—et le programme d'assurance–chômage nous a longuement enseigné la différence entre un bon et un mauvais congédiement—il faudrait aussi en tenir compte.

Nous allons donc essayer d'appliquer le programme avec autant de compassion et de souplesse que possible. Si la mise à pied est attribuable à des problèmes économiques, à une pénurie d'emplois sur le marché du travail ou à d'autres choses de ce genre, nous pouvons essentiellement faire preuve de souplesse.

Une personne qui a travaillé six ou sept mois pourrait–elle participer à nouveau au programme? Nous voudrions sans doute qu'elle s'inscrive à l'assurance–chômage avant de voir si nous pouvons faire quelque chose pour elle.

Il y a donc beaucoup d'options. Nous aimerions être aussi ouverts et souples que possible sans pour autant vous préciser ce qui arrivera si vous faites telle ou telle chose. Essentiellement, nous voulons aider les gens à s'adapter à de nouvelles possibilités de carrière.

Le président: Laissez–moi vous donner un exemple plus concret. Je suis admissible au programme. J'apprends que Jacques Vachon, un entrepreneur local, désire m'embaucher, peut–être même en permanence. Six mois plus tard, on me met à pied. Lorsque mon assurance–chômage prendra fin, je devrai me débrouiller seul.

[*Text*]

If I stay on the program rather than take UI, then there is at least more certainty of income, even if it's at a reduced level. When I get laid off six months down the road, can I then opt to say that I'm not filing for UI, that I want to go back onto the program to avail myself of training, etc.?

Mr. St–Jacques: We would ask them to go on UI, and we would top up to their previous benefit rates if they're willing to take training. They come back on the strategy, Mr. Chairman.

One of the principles of the strategy is that you must actively adjust. So if it happens through no fault of their own—they've been model employees but the company's just going through rough times, or the market is bad or the product is such that it's not selling—then obviously these people would not be treated. . . If the employer just says, hey, look, you made your choice and it's too bad that we are letting you go, but we've cut the cord, then there are no provisions for that. But if they come back, then they would be able to come back on the strategy.

We would probably tell them: come back on the strategy; enjoy your UI and we'll top up to your previous benefit rates—because we have provisions for topping up and wage supplementation. We would then say: but you've got to take some training; you've got to come back and kick in your career action plan that you've had in the first place or develop a new one.

• 1030

The Chairman: My point, though—and I think you've stated it fairly clearly—is that people will not be penalized for attempting to do better and failing.

Mr. St–Jacques: No. It's flexibility and compassion rolled into one, Mr. Chairman.

The Chairman: The only other question I've got relates to what you said about having to be an active participant. You're either working on community projects, or you're working on green projects, or you're taking training.

What is your minimum level of participation in order to secure income support? You mentioned the community programs, where you get a bunch of community opportunities pooled, which would be for a minimum duration of four to six months.

What I'm saying is, if I'm in a community and there's only four months of projects or training available, what do I do for the rest of the time?

Mr. St–Jacques: You might want to take training, but if you don't. . . Let me take it individually by option. We know if you're taking training, for example, if you're taking basic education—we give about 38 or 39 weeks a year—then you've got to attend for 38 or 39 weeks a year. After that, what are we going to do, mount mickey mouse courses just to keep them busy? I don't think so. You come back to school next year.

If you're on project, there are normally four to six months on community employment, community opportunities pool—there may be more as well. I think what we have to do is take the individual circumstances as they come.

[*Translation*]

Par contre, si je m'inscris au programme plutôt que de demander des prestations d'assurance–chômage, j'aurai au moins un revenu plus certain, quoique moins élevé. Lorsque je serai mis à pied dans six mois, me sera–t–il possible de ne pas demander d'assurance–chômage afin de pouvoir me réinscrire au programme pour bénéficier de cours de formation?

M. St–Jacques: Nous leur demanderons de faire appel à l'assurance–chômage, après quoi nous comblerons l'écart entre leurs prestations antérieures et le revenu que nous offrons, si elles sont disposées à suivre une formation. Monsieur le président, ces personnes font partie de la stratégie.

La stratégie a notamment comme principe que les personnes doivent prendre des mesures actives pour s'adapter. Donc, si ces employés modèles sont mis à pied bien malgré eux parce que l'entreprise ou le marché passe un mauvais moment ou qu'un produit ne se vend pas, ils ne seront évidemment pas traités. . . Cependant, s'ils décident de quitter d'eux–mêmes, au désarroi de l'employeur, nous n'y pouvons rien. Mais s'ils reviennent, nous pourrons alors les réinscrire au programme.

Nous leur dirions probablement ceci: revenez au programme, profitez de votre assurance–chômage et nous vous verserons la différence entre vos anciennes prestations et la subvention du programme—car notre programme prévoit des montants complémentaires et des suppléments de rémunération. Vous devez cependant suivre des cours, retourner sur le marché du travail et relancer le plan de carrière que vous aviez au départ ou alors en dresser un nouveau.

Le président: Cependant—et vous l'avez dit assez clairement—les gens ne seront pas pénalisés s'ils échouent après avoir essayé d'améliorer leur situation.

M. St–Jacques: C'est cela. Souplesse et compassion réunies, monsieur le président.

Le président: Ma seule autre question a trait à vos propos au sujet des participants actifs, c'est–à–dire qui travaillent à des projets communautaires ou environnementaux ou qui suivent des cours de formation.

Quel est le niveau minimal de participation nécessaire pour recevoir un soutien du revenu? Vous avez parlé des programmes communautaires qui offrent une foule de projets au sein de la collectivité, qui dureraient au minimum de quatre à six mois.

Si les projets ou les cours ne durent que quatre mois, que vais–je faire le reste du temps?

M. St–Jacques: Vous pourriez suivre d'autres cours, mais si vous ne le faites pas. . . Laissez–moi vous expliquer chaque option. Si vous suivez des cours de formation de base—nous les dispensons pendant environ 38 ou 39 semaines par année—nous savons que vous serez occupé pendant cette période. Pensez–vous qu'après cela nous offrirons des cours bidon simplement pour vous tenir occupés? Sûrement pas. Vous devez revenir à l'école l'année suivante.

Si vous travaillez à un projet d'emploi communautaire d'une durée habituelle de quatre à six mois, d'autres occasions au sein de la collectivité pourront vous être offertes. Il faudra probablement examiner les circonstances dans chaque cas.

[*Texte*]

The person, for example, may want to take some training. We'll offer it to them. It won't be obligatory. I think if you are on green projects—this is a work–learn cycle—we'll make it insurable, and you'll go under UI, and then we top up. We're giving you a topping–up training allowance, and we'll want you to take the training.

Usually under skills training, the number of weeks a year where you're in training is 36 weeks. We would insist they do the 36 weeks. After that, when there are no courses scheduled, we're not going to put up additional courses with second–rate training. We'll just say, look, you're scheduled to come back in September; come back in September. In the meantime, they're not going to be cut off.

The Chairman: Okay. I sort of know the answers to these anyway, but I'm putting them so—

Mr. St–Jacques: We're on the record.

The Chairman: No, it's not only that. These are questions being asked on talk shows—

Mr. St–Jacques: Yes, yes.

The Chairman: —and things like that. It's just to make it very clear. So I'm a fisherman in Port au Choix, and I go into the training scheme. I get 37 weeks, at which point somebody says, hold it now, there are also green projects going for another 12 weeks.

Is it optional at that point, or is it compulsory, to go on the other projects? Those are the types of questions being asked in the region. Are you telling me that even if I don't want to take a job, and I participated in one of the options, I have to in order to maintain my income support? That's the type of question some people are asking. I want to see what the mix is.

Mr. St–Jacques: If your individual career action plan says you're on the skills training mode, and that is essentially what you've decided with your counsellor, you've done your 36 weeks, and you come back next September. It's according to your career action plan.

People will receive their income support so long as they follow their individual career action plan—

The Chairman: And participate in one of the active components.

Mr. St–Jacques: Well, the plan will say. If somebody says you're going into skills training, then you're going to essentially go to three years of community college, then that's what you do. You're in for five years. In two years you finish high school, then you've got three years.

That's what you do. We're not going to force people to go on green projects on top of it, and stuff like that, no. If your plan says you're a fisher of the future, you go on green projects and you professionalize; that's what you do. You need six weeks to maintain your gear, you need to do this, and you need to do that. We're going to be flexible on it. You may go on green projects, but look, if there are fish to be fished at the time, you'll go fishing.

[*Traduction*]

Par exemple, si quelqu'un peut suivre une formation, nous lui offrirons des cours sans que cela soit obligatoire. Si vous travaillez à un projet environnemental—c'est un cycle de travail–apprentissage—vos gains deviendront assurables; vous demanderez ensuite des prestations d'assurance–chômage auxquelles nous ajouterons un supplément. Nous vous verserons une allocation de formation d'appoint en vous obligeant à suivre les cours.

Habituellement, les cours de métier s'étendent sur 36 semaines sur une année. Nous insisterons pour que vous suiviez les 36 semaines de cours. Après cette période, nous n'allons pas vous offrir des cours supplémentaires d'une qualité moindre. Nous vous dirons simplement de revenir en septembre, mais nous ne vous enlèverons pas votre allocation.

Le président: D'accord. Je connais à peu près les réponses à ces questions, mais je les pose pour que. . .

M. St–Jacques: Nos délibérations sont notées.

Le président: Ce n'est pas seulement cela. Ces questions sont posées à des émissions–débats. . .

M. St–Jacques: Oui, oui.

Le président: . . .et à d'autres de ce genre. Je veux simplement que les choses soient très claires. Par exemple, je suis un pêcheur de Port au Choix qui s'inscrit à 37 semaines de formation. Au terme de cette période, on me dit qu'il y a aussi des projets environnementaux d'une durée de 12 semaines.

Suis–je obligé à ce moment–là de travailler à d'autres projets? Voilà le genre de question qui est posée dans la région. Êtes–vous en train de me dire que même si je ne veux pas d'un emploi mais que j'ai déjà participé au programme, je dois quand même m'inscrire à l'un de ces nouveaux projets pour continuer de recevoir un soutien du revenu? Voilà le genre de question que certaines personnes posent. Je veux savoir de quoi il en retourne.

M. St–Jacques: Si votre plan de carrière individuel indique que vous suivez des cours de métier et que c'est essentiellement ce que vous avez décidé avec votre conseiller, vous faites vos 36 semaines et vous revenez en septembre. La décision se prend en fonction de votre plan de carrière.

Les gens recevront un soutien du revenu aussi longtemps qu'ils suivront leur plan de carrière individuel. . .

Le président: . . .et qu'ils s'inscrivent à l'une des options actives.

M. St–Jacques: Le plan le précisera. Si l'on vous dit que vous devez suivre des cours de métier, vous devrez alors essentiellement faire trois ans dans un collège communautaire, un point c'est tout. Vous en avez pour cinq ans. Si vous terminez vos études secondaires dans deux ans, il ne vous restera alors que trois ans d'étude.

Voilà ce que vous faites. Nous n'avons pas l'intention d'obliger les gens à travailler en plus à des projets environnementaux et à d'autres choses de ce genre. Absolument pas. Si votre plan indique que vous êtes un pêcheur de l'avenir, vous travaillerez à des projets environnementaux et vous vous spécialiserez. Rien de plus. Si vous avez besoin de six semaines pour l'entretien de votre équipement et d'autres besoins, nous allons faire preuve de souplesse. Vous pourrez vous inscrire à des projets environnementaux, mais si vous pouvez travailler comme pêcheur à ce moment–là, c'est ce que vous ferez.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1035

So it's flexibility as much as we can here, but we want people to develop a career action plan so that we and they know what's expected of them. As my minister said on the 19th, they invest in their own future through actively participating, as the federal government invests in them by providing them with resources for adjustment.

Nous serons donc aussi souples que possible, mais nous voulons que les gens établissent un plan de carrière de manière à ce que tous sachent clairement ce que nous attendons d'eux. Comme mon ministre l'a indiqué le 19, ils investissent dans leur propre avenir par leur participation active, tout comme le gouvernement fédéral investit en leur faveur des ressources leur permettant de s'adapter.

The Chairman: So it's possible that in one community somebody may have to work 36 weeks on a green project, while in another community somebody may have to work 42 weeks on a green project.

Le président: Il est donc possible qu'un projet environnemental dure 36 semaines dans une collectivité mais 42 dans une autre.

Mr. St–Jacques: There will be these variations, yes. I've raised this in my focus groups, but my biggest concern is that you will have people doing the same jobs on green projects getting different rates of income support.

M. St–Jacques: Oui, c'est possible. J'ai soulevé ce point dans mes groupes de discussion mais, le plus préoccupant, c'est que des gens travailleront à des projets environnementaux semblables, à des taux de soutien du revenu différents cependant.

The Chairman: I know.

Le président: Je sais.

Mr. St–Jacques: But they don't see that as a problem. In my focus groups in the Acadian peninsula last week, people didn't see that as a problem. They know that's what they're entitled to, they know it's their career action plan and they follow it.

M. St–Jacques: Mais ils ne le voient pas comme un problème. La semaine dernière, mes groupes de discussion de la péninsule acadienne n'y ont pas vu de problème. Ils savent qu'ils y ont droit et que c'est leur plan de carrière, et ils le suivent.

The Chairman: I have nothing else to ask. Is there anybody else?

Le président: Je n'ai rien d'autre à ajouter. Des questions?

Thank you for showing up. I appreciate it.

Je vous remercie d'être venu.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, the things we promised to send will be sent in short order.

M. St–Jacques: Monsieur le président, nous vous enverrons bientôt ce que nous vous avons promis.

The Chairman: I appreciate that. You've been very helpful. We'll probably call you back periodically as things get in place, just to keep us up to snuff on how it's going.

Le président: Je vous remercie. Vous avez été très utile. Nous vous reconvoquerons probablement de temps à autre à mesure que les choses se tasseront, histoire de faire le point.

Ms Johnson, are there any words of wisdom you want to give us?

Madame Johnson, avez–vous de sages conseils pour nous?

Ms Johnson: No, that's fine.

Mme Johnson: Non, pas pour l'instant.

Mr. St–Jacques: What you may not know, Mr. Chairman, is that she's keeping me in line here.

M. St–Jacques: Ce que vous ne savez peut–être pas, monsieur le président, c'est qu'elle me tient à l'oeil.

The Chairman: The committee now stands adjourned.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Fisheries and Oceans – Human Resources Development:

Norman St–Jacques, Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries;

Raylene Johnson, Consultant.

TÉMOINS

Du ministère des pêches et océans – développement des ressources humaines:

Norman St–Jacques, chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique;

Raylene Johnson, consultant.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC46
-F35

Governmer
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 12

Tuesday, May 10, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 12

Le mardi 10 mai 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2)—A study on the Restructuring of the Fishing Industry

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement—Une étude sur la restructuration du secteur de la pêche

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 10, 1994
(18)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:10 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From Union of Scotia–Fundy Observers: Kevin Siddall, President; Michael McQuaid, Steward; Terry Saunders, Member; Michael Cox, Former member. *From the Department of Fisheries – Nova Scotia:* Greg Roach, Marine Advisor.

The Committee resumed consideration of its study on the Restructuring of the Fishing Industry (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, April 20, 1994, Issue No. 10*).

Kevin Siddall made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 11:00 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:10 o'clock a.m., the sitting resumed.

Greg Roach made an opening statement and answered questions.

At 12:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 10 MAI 1994
(18)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 10, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du Syndicat des observateurs de Scotia–Fundy: Kevin Siddall, président; Michael McQuaid, représentant syndical; Terry Saunders, membre; Michael Cox, ancien membre. *Du ministère des Pêches de Nouvelle–Écosse:* Greg Roach, conseiller en science marine.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend son étude de la restructuration du secteur de la pêche (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 20 avril 1994, fascicule nº 10*).

Kevin Siddall fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 11 heures, la séance est suspendue.

À 11 h 10, la séance reprend.

Greg Roach fait un exposé et répond aux questions.

À 12 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 10, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 10 mai 1994

• 0910

The Chairman: I call the meeting to order. This morning we have four witnesses. They are from the Union of Scotia–Fundy Observers. They've requested a hearing before the committee to discuss what they believe is a wrong done to them and some improper actions on behalf of Fisheries and Oceans dealing with the Scotia–Fundy fisheries observer contract.

We have with us at the table Kevin Siddall, Mike McQuaid, Terry Saunders, and Michael Cox.

Gentlemen, I'm going to go over to Kevin. You're going to start off I guess, Kevin. The way we usually run our business here is to give you some time to give a presentation. I would ask you to try to abbreviate it, because you have only so much time. Put your case to the record, and then we'll go back and forth and get some questions. It's usually when the questions are asked that we get to flesh out exactly what the concerns are and what the concerns of the committee members are.

Without any further ado we're going to hand it over to you. Kevin, if you could start, we'd appreciate it.

Mr. Kevin Siddall (President, Union of Scotia–Fundy Observers): Thank you, Mr. MacDonald.

We thank you all for giving us the opportunity today to address your committee on the concerns we have regarding the Scotia–Fundy fisheries observer program. The information package dispersed to you is in English only; no French translation is provided. We are a small association with very limited funds. We apologize for any inconvenience this may have caused you.

We are here today to voice our concerns over the problems we see within the Scotia–Fundy fisheries observer program, the way the tendering process was manipulated in awarding the program contract this year, and the injustice its observers are being subjected to as a result of this manipulation.

Like the other four regional observer programs in this country, the Scotia–Fundy program is managed through the use of a private company, which is contracted to supply certified fisheries observers to the Department of Fisheries and Oceans. Up to March 31 of this year, Scotia–Fundy observers were employed by Beothuk Data Systems Ltd. Observers in this company, to this day, had a satisfactory working relationship and operated through a fair and just collective agreement between the two parties.

In February of this year the program contract went out to tender and Biorex Inc., which also manages both the Quebec and gulf region observer programs, was awarded the contract based on what was termed the best value for the Crown.

Le président: Je déclare la séance ouverte. Ce matin nous avons quatre témoins. Ce sont des représentants de l'Union of Scotia–Fundy Observers. Ils ont demandé à comparaître devant notre comité pour nous parler d'une injustice dont ils sont à leur avis victimes ainsi que d'autres mesures abusives de la part du ministère des Pêches et Océans concernant le contrat d'embauche d'observateurs dans la zone de pêche de Scotia–Fundy.

Nous avons avec nous aujourd'hui Kevin Siddall, Mike McQuaid, Terry Saunders et Michael Cox.

Messieurs, je vais donner la parole à Kevin. C'est vous qui allez commencer, Kevin. Ordinairement, nous allouons un certain temps au témoin pour qu'il puisse nous faire son exposé. Je vous prie de bien vouloir être bref, car le temps est limité. Expliquez–nous votre cas, puis nous passerons aux questions. D'habitude, c'est lorsqu'on pose des questions que l'on aborde plus en détail quelles sont exactement les préoccupations des témoins et des membres du comité.

Sans plus de cérémonie, je vous donne la parole, Kevin. Vous pouvez commencer.

M. Kevin Siddal (président, Union of Scotia–Fundy Observers): Merci, Monsieur MacDonald.

Nous vous remercions tous de nous avoir donné l'occasion aujourd'hui de venir parler à votre comité de nos préoccupations concernant le programme des observateurs du ministère des Pêches et Océans dans la zone de Scotia–Fundy. La trousse d'information que nous vous avons distribuée n'est qu'en anglais, elle n'est pas traduite. Vue que nous sommes une petite association, nos fonds sont très limités. Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu vous causer.

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous faire part de nos doléances concernant les problèmes que pose à notre avis le programme des observateurs du ministère des Pêches et Océans dans la zone de pêche de Scotia–Fundy, la façon dont le processus d'appel d'offres a été manipulé lors de l'octroi du contrat cette année, et l'injustice dont ces observateurs sont victimes à la suite de cette manipulation.

Comme pour les quatre autres programmes des observateurs régionaux au pays, pour la zone de Scotia–Fundy le ministère des Pêches et Océans fait appel à une société privée avec laquelle il passe des contrats pour obtenir des observateurs qualifiés. Jusqu'au 31 mars dernier, les observateurs pour la zone de Scotia–Fundy étaient à l'emploi de Beothuk Data Systems Ltd. Les observateurs de cette société, jusqu'à ce jour, avaient des rapports de travail satisfaisants avec le ministère et fonctionnaient selon une convention collective juste et équitable.

En février dernier, à la suite d'un appel d'offres, c'est Biorex Inc., qui s'occupe également des programmes des observateurs pour le Québec et pour la région du Golfe, qui a obtenu le contrat parce que, a–t–on dit, c'est cette société qui offrait à l'État la meilleure valeur.

[*Texte*]

Upon notification that Biorex Inc. had won the contract, the union, which represents all 53 Scotia–Fundy observers working within our region, made several attempts by mail, phone, and in person to arrange meetings with the company to discuss future conditions of employment. These attempts ended in failure because of Biorex's adamantly refusing to discuss the issue with the observers as a unionized group. Instead, the company opted to approach observers on an individual, non–negotiable basis.

The personal contracts that were sent to all observers could not be accepted by those observers. In addition to offering substantial reductions in pay to the tune of 15% to 30% of our customary pay rate, depending on an observer's previous experience in the program, the personal contracts stated that preference would be given to inexperienced observers. This directly affected job security and the amount of sea time an experienced observer could expect to receive in a given year.

Inexperienced observers earn less pay per sea day than those with experience. By deploying the inexperienced people before the more experienced ones, Biorex will gain more profit at the expense of the program's integrity.

[*Traduction*]

Lorsqu'il a été avisé que Biorex Inc. avait obtenu le contrat, le syndicat, qui représente les 53 observateurs qui travaillent dans la région de Scotia–Fundy, ont fait plusieurs tentatives par courrier, téléphone et en personne pour avoir un entretien avec la société et discuter des conditions futures d'emploi. Ces tentatives n'ont pas réussi car Biorex refusait catégoriquement de discuter de cette question avec les observateurs en tant que groupe syndiqué. La société choisit plutôt de s'adresser individuellement à chaque observateur sans possibilité de négocier.

Les contrats personnels qui ont été envoyés à tous les observateurs ne pouvaient être acceptés par ces derniers. En plus d'offrir une réduction de salaire importante de l'ordre de 15 à 30 p. 100 du taux salarial habituel, selon l'expérience passée d'un observateur, les contrats personnels stipulaient que la préférence serait accordée aux observateurs sans expérience. Cela touchait directement la sécurité d'emploi et le temps en mer qu'un observateur expérimenté pouvait s'attendre à obtenir au cours d'une année donnée.

Les observateurs inexpérimentés gagnent moins pour chaque journée passée en mer que ceux qui ont de l'expérience. En se servant de gens inexpérimentés avant les plus expérimentés, Biorex augmente ses profits aux dépens de l'intégrité du programme.

• 0915

The Department of Fisheries and Oceans pays the same sea day rate to the company regardless of an observer's particular experience. What made Biorex's proposition totally unacceptable was not only the pay cut but the job security. The company continued to refuse to recognize the observers' union for what it is and who it represents.

The Union of Scotia–Fundy Observers was independently formed in 1989 for the sole purpose of providing a certain amount of job security and safety at sea for observers, which until that time was non–existent. The executive here are all practising fisheries observers, and our mandate from day one was simply to be treated fairly by our employer. The fact that Biorex Inc. refused to acknowledge our union was viewed by observers as not only a bad omen of things to come but also an act of bad faith exhibited by the company. To date, 46 of the original 53 Scotia–Fundy observers have refused to commit to work for Biorex, and herein lies the difficulties that have to be rectified.

Fisheries observers in the Scotia–Fundy region work independently and unsupervised on domestic and foreign fishing vessels operating off Canada's east coast. As well as collecting valuable biological information for stock assessment purposes, we are also responsible for overseeing a vessel's compliance with the various fisheries acts and regulations.

Le ministère des Pêches et Océans paie à la société le même tarif pour une journée en mer sans égard à l'expérience d'un observateur en particulier. Ce qui fait que la proposition de Biorex est tout à fait inacceptable, c'est non seulement la réduction de salaire mais la question de la sécurité d'emploi. La société continue de refuser de reconnaître le syndicat des observateurs pour ce qu'il est et qui il représente.

Le Union of Scotia–Fundy Observers a été créé indépendamment en 1989 dans le seul but d'offrir aux observateurs une certaine sécurité d'emploi et sécurité en mer qu'ils n'avaient pas jusqu'à ce moment–là. Tous les membres de l'exécutif sont des observateurs de leur métier et depuis le tout premier jour notre mandat était de veiller à ce que notre employeur nous traite de façon équitable. Le fait que Biorex Inc. ait refusé de reconnaître notre syndicat était perçu par les observateurs non seulement comme un mauvais présage sur la façon dont les choses risquent de se dérouler, mais également comme une preuve de mauvaise foi de la part de la société. À ce jour, 46 des 53 observateurs originaux de la région de Scotia–Fundy ont refusé de s'engager à travailler pour Biorex en raison des problèmes qu'il y a absolument lieu de régler.

Les observateurs des pêches dans la région de Scotia–Fundy travaillent indépendamment et sans surveillance à bord de navires canadiens et étrangers qui pêchent au large de la côte Est canadienne. En plus d'obtenir des données biologiques valables destinées à l'évaluation des stocks, nous devons en outre nous assurer que les navires respectent la réglementation et les lois sur les pêches.

[*Text*]

We are DFO's watchdogs and their only means of obtaining the valuable information that DFO requires, especially now, given the collapse of the east coast fishery. We spend considerable periods of time in unfriendly environments to obtain the data DFO needs. Observer programs are regarded as being the most cost–efficient means of gathering this information.

Experience is essential to effectively do the work DFO requires. It cannot be taught in a classroom, but must be learned while at sea performing the duties. A large portion of our responsibilities revolves around fish catch estimation and the techniques in acquiring these estimates. It is a given amongst observers that it takes a minimum of two or three years of at–sea experience to acquire the knowledge to accurately estimate catches and discards in a variety of different circumstances. The diverse gear sectors and vessel types that are prevalent in the Scotia–Fundy region require that observers spend a substantial amount of time at sea before they feel comfortable in their position. Only then can the Department of Fisheries and Oceans begin to acquire accurate and reliable data from these people.

To offset this fact and at the same time give the junior observers a chance to become credible in their work, DFO policy in the past was to keep the ratio of inexperienced to experienced observers deployed in any one fishery as low as possible. Biorex Inc., in not having the experienced Scotia–Fundy observer workforce, has resorted to using observers from other regions.

I'm sure although competent in their own region, we can assure you they are not in the Scotia–Fundy region. Differences in fish species, gear types and regulations exist between the regions. The unqualified observers working in the Scotia–Fundy region are simply not trained for the work we do. Their credibility is indeed questionable.

Experience and the professionalism that comes with it are essential to a credible observer program. For example, I have 14 years with the program as a fishery observer. In 1990 I was deployed on a Russian factory freezer trawler fishing off Nova Scotia for silver hake. In this fishery haddock by–catch is a concern, and foreign vessels were then restricted to 1% of the silver hake catch. During a 42–day period I estimated that approximately 30 tonnes of haddock was caught, processed and put to fishmeal in an attempt to hide the fact that the vessel had substantially overrun their haddock by–catch. Proper monitoring techniques allowed me to inform DFO of the irregularity and the vessel was brought into Halifax for inspection.

• 0920

Mr. Carl Goodwin, manager of DFO surveillance in Halifax, was advised of the discrepancy between my estimates and the vessel's logbook figures. Based solely on my estimates, the vessel was told to leave our zone or face court action. The

[*Translation*]

Nous sommes les chiens de garde du ministère des Pêches et Océans et le seul moyen pour le ministère d'obtenir les renseignements dignes de foi dont il a particulièrement besoin étant donné l'effondrement des pêches sur la côte Ouest. Nous passons considérablement de temps dans un environnement hostile pour obtenir les données dont a besoin le MPO. Les programmes d'embauche des observateurs sont considérés comme étant le moyen le plus rentable d'obtenir ces données.

Pour effectuer efficacement le travail exigé par le ministère des Pêches et Océans, il est essentiel d'avoir de l'expérience. On ne peut acquérir cette expérience dans une salle de classe, il faut l'acquérir en accomplissant ces tâches en mer. Une bonne partie de nos responsabilités consistent à évaluer les prises et il faut donc développer certaines techniques d'évaluation. On prend pour acquis chez les observateurs qu'il faut un minimum de deux ou trois ans d'expérience en mer pour acquérir les connaissances permettant d'évaluer exactement les prises et les rejets dans toutes sortes de circonstances. Les divers secteurs d'engins et de bateaux qui prévalent dans la région de Scotia–Fundy exigent que les observateurs passent considérablement de temps en mer afin d'acquérir suffisamment d'expérience pour effectuer aisément leurs tâches. Ce n'est que lorsqu'ils y auront réussi que le ministère des Pêches et Océans pourra commencer à obtenir des données précises et fiables de la part de ces observateurs.

Pour compenser cela et en même temps donner aux jeunes observateurs l'occasion d'acquérir de l'expérience, par le passé le MPO avait pour politique d'utiliser le moins d'observateurs inexpérimentés psosible par rapport aux observateurs expérimentés. Biorex Inc., n'ayant pas d'observateurs expérimentés pour la région de Scotia–Fundy, a dû faire appel à des observateurs d'autres régions.

Même si ces gens sont compétents dans leur propre région, je peux vous assurer qu'ils ne le sont pas nécessairement pour la région de Scotia–Fundy. Les espèces de poissons, les types d'engins et la réglementation diffèrent entre les régions. Les observateurs non qualifiés qui travaillent dans la région de Scotia–Fundy n'ont tout simplement pas la formation voulue pour effectuer notre travail. Leur crédibilité est donc mise en doute.

L'expérience et le professionnalisme sont deux éléments essentiels à un programme d'observateurs bien conçus. Par exemple, j'ai 14 ans d'expérience avec le programme en tant qu'observateur. En 1990, j'ai été observateur à bord d'un chalutier–usine russe qui pêchait le merlu argenté au large de la Nouvelle–Écosse. Dans ce type de pêche, les prises accidentelles d'aiglefin posent un problème, de sorte que pour les navires étrangers, elles étaient limitées à 1 p. 100 des prises de merlu argenté. Au cours d'une période de 42 jours, j'ai évalué qu'environ 30 tonnes d'aiglefin avait été prises et transformées en farine pour essayer de cacher le fait que le navire avait considérablement dépassé les prises permises. De bonnes techniques de surveillance m'ont permis d'informer le MPO de cette irrégularité et le navire a été amené à Halifax pour être inspecté.

M. Carl Goodwin, gestionnaire de la surveillance du MPO à Halifax, a été avisé de cet écart entre mes estimations et les valeurs inscrites dans le registre de pêche du bateau. En se basant uniquement sur mes estimations, on a ordonné au bateau

[*Texte*]

vessel left the zone. Mr. Goodwin informed me later that had I not had the experience, he would not have been able to make such a decision and the vessel would have gotten away with misreporting 30 tonnes of valuable resource.

A further example of our experience and what it means comes in the form of the silver hake report, published just last month by DFO and circulated to all of you. This report is based on 11 years of Scotia–Fundy observer catch data.

Is DFO willing to sacrifice the experience that enabled the department to write this and other reports? Could it have been accomplished using novices to collect the needed data? We do not believe so.

Mr. John Crosbie, while he was in office, assured Scotia–Fundy observers that:

> DFO recognizes the important role that observers play in our overall conservation and enforcement strategy. . . .the program is viewed as an effective monitoring and enforcement tool.

The observers, who will be forced to seek other employment if this fiasco is not rectified, represent about 350 years of experience in fisheries in the Scotia–Fundy region. Is this not worth anything anymore?

The Scotia–Fundy observer program would not be in this mess if the tendering process and subsequent contractual obligations had not been manipulated to suit Biorex Inc. Biorex, under the terms of the contract, had to supply DFO and DSS with a list of 30 available certified fisheries observers by April 5 of this year.

In previous contracts, the new contractor was obligated to use only experienced Scotia–Fundy observers. No one else would do, and this made perfect sense. It stands to reason that the winning bidder could not hope to provide a product comparable to that of its predecessor if it did not use the experienced workforce already in place.

However, this time that rule was relaxed, to the extent that on April 5 Biorex submitted a list of 32 names, only 5 of whom were experienced Scotia–Fundy observers. The rest were gulf observers who had never worked in this region before. The project authority accepted the list and neither we nor anyone else have been allowed to verify the names to ensure they meet the necessary criteria.

The definition of a certified observer stipulates that such a person maintain currency in the program by having been deployed on a vessel within a three–month period. The Gulf of St. Lawrence and the gulf region area of operation was closed to fishing due to ice conditions for five months prior to April 5. How could those observers have maintained currency in the program given this fact?

[*Traduction*]

de quitter notre zone, faute de quoi, il risquait des poursuites judiciaires. Le navire a quitté la zone. M. Goodwin m'a informé par la suite que si je n'avais pas eu l'expérience voulue, il n'aurait pu être en mesure de prendre une telle décision et le bateau s'en serait tiré à bon compte sans déclarer des prises de 30 tonnes de cette ressource valable.

Un autre exemple de notre expérience et de ce qu'elle signifie se trouve dans le rapport sur le merlu argenté publié le mois dernier par le MPO et dont vous avez tous reçu un exemplaire. Ce rapport est fondé sur les données concernant les prises recueillies pendant 11 ans par les observateurs de la région de Scotia–Fundy.

Le MPO est–il disposé à sacrifier l'expérience qui a permis au ministère de rédiger ce rapport et bien d'autres? Aurait–on pu rédiger un tel rapport si des novices avaient recueilli les données nécessaires? Nous ne le croyons pas.

M. John Crosbie, lorsqu'il était ministre, a assuré les observateurs de la région de Scotia–Fundy de ce qui suit:

> Le MPO reconnaît le rôle important que les observateurs jouent dans notre stratégie globale de conservation et d'observation. Le programme est considéré comme un outil efficace de surveillance et d'observation.

Les observateurs, qui seront obligés de chercher un autre emploi si on ne rectifie pas ce fiasco, présentent entre eux à peu près 350 ans d'expérience dans les pêches de la région de Scotia–Fundy. Cela ne vaut–il plus rien?

Le programme des observateurs de la région de Scotia–Fundy ne serait pas dans un aussi triste état si le processus d'appel d'offres et les obligations contractuelles subséquentes n'avaient pas été manipulées pour convenir à Biorex Inc. Biorex, aux termes du contrat, devait fournir au MPO et au ministère des Approvisionnements et Services une liste de 30 observateurs qualifiés disponibles au plus tard le 5 avril dernier.

Lors des contrats précédents, le nouveau fournisseur était tenu d'utiliser seulement des observateurs ayant de l'expérience dans la région de Scotia–Fundy. Personne d'autre ne pouvait faire l'affaire, ce qui était tout à fait logique. Il va sans dire que le soumissionnaire qui obtenait le contrat ne pouvait espérer offrir un service comparable à celui de son prédécesseur s'il n'utilisait pas la main d'oeuvre expérimentée des gens en place.

Toutefois, cette fois–ci on a assoupli la règle dans la mesure où le 5 avril Biorex a proposé une liste de 32 noms dont cinq seulement étaient des observateurs expérimentés de la région de Scotia–Fundy. Les autres étaient des observateurs du Golfe qui n'avaient jamais travaillé dans cette région auparavant. Les responsables du projet ont accepté la liste et jamais nous ni personne d'autre n'avons pu vérifier les noms afin de nous assurer qu'ils répondaient aux critères établis.

La définition d'un observateur qualifié précise que le titulaire doit se tenir au courant du programme en ayant été envoyé sur un bateau au cours des trois derniers mois. Dans le golfe St. Laurent, la pêche a été interdite à cause des glaces pendant les cinq mois qui ont précédé le 5 avril. Alors comment ces observateurs ont–ils pu se tenir à jour pour le programme?

[*Text*]

In addition to this, the definition of a certified observer stipulates that such a person be issued an ID card by the appropriate regional director general. These gulf region observers on the list did not meet this aspect of the criteria either.

They commenced taking deployments in the Scotia–Fundy region without being issued valid ID cards. Why? In the past, observers from one region wishing to work in another have always been required to take a training course in the new region to satisfy DFO requirements prior to being accepted in that region. These people did not. Why not? No one will satisfactorily answer these important questions for us.

• 0925

All indications point towards the Scotia–Fundy observer program contract having been awarded prior to the tendering process having commenced and that the tendering process was simply a formality that had to be followed.

We have been told Biorex had to have initiated the process to use the fisheries training centre in Pictou, Nova Scotia, at least two months prior to commencement of a training course. With this in mind, Biorex had to begin proceedings to procure the centre back in January, two months before being awarded the contract. Assurances that they would be given the contract would have had to have been given by DFO at that time. We have also learned Biorex was invited by DFO to submit a tender for the contract.

Certain forces were at work to ensure Biorex would get the contract and the same forces were there to ensure Biorex would not default on the contract once it was awarded. It is clear to us Biorex received a helping hand and advice on how to pull this sham off from the project authority, Mr. Robert Sciocchetti.

Mr. Sciocchetti showed definite signs in the past of becoming increasingly concerned with the union and the role it played within the observer program. Mr. John Callahan, manager of the previous contractor, stated Mr. Sciocchetti had said to him in the past that the union was gaining too much authority and that certain steps should be taken to remedy the situation.

Mr. Sciocchetti saw the contract award as a way of dismantling the union while at the same time receiving the same quality product for less money, thereby ensuring he would get a pat on the back from his superiors. He believed the observers whom the union represented would forget their union and sign up with Biorex individually. When they did not, he commenced to resort to intimidating observers to sign up or else.

I refer you to the letters we've passed out detailing the tactics he used to bring this about. The man is currently under DFO internal investigation regarding his role in this affair.

Mr. Neil Bellefontaine, the Scotia–Fundy regional director general, stated to me on April 14 of this year that Mr. Sciocchetti, due to past indiscretions, had no input into the tendering process and the awarding of the contract to Biorex. We have information to the contrary.

[*Translation*]

En outre, la définition d'un observateur qualifié stipule que le directeur général de la région en question doit émettre une carte d'identité pour le titulaire. Les observateurs de la région du Golfe dont les noms figuraient sur la liste ne répondaient pas non plus à ce critère.

On a commencé à les envoyer dans la région de Scotia–Fundy sans qu'ils aient reçu de carte d'identité valable. Pourquoi? Par le passé, les observateurs d'une région qui voulaient aller travailler dans une autre étaient toujours obligés de suivre un cours de formation dans la nouvelle région pour répondre aux exigences du MPO avant d'être accepté dans cette région. Ce n'est pas le cas de ces gens–là. Pourquoi donc? Personne ne veut répondre de façon satisfaisante à ces questions importantes que nous posons.

Tout indique que le contrat pour le programme des observateurs de la région de Scotia–Fundy a été octroyé avant même le début du processus d'appel d'offres et que ce processus d'appel d'offres n'était qu'une simple formalité qu'il fallait suivre.

On nous a dit que Biorex aurait dû initier le processus en vue d'utiliser le centre de formation des pêches de Pictou en Nouvelle–Écosse au moins deux mois avant le début d'un cours de formation. Biorex aurait donc dû entreprendre des démarches pour obtenir le centre déjà en janvier, soit deux mois avant l'octroi du contrat. Le MPO devait donc lui avoir assuré que le contrat lui serait octroyé. Nous avons en outre appris que Biorex avait été invité par le MPO à présenter une soumission pour le contrat.

Certaines forces étaient en jeu pour s'assurer que Biorex obtiendrait le contrat et les mêmes forces étaient là pour assurer que Biorex ne violerait pas le contrat lorsqu'il l'aurait obtenu. Il est clair pour nous que Biorex a reçu de l'aide et des conseils sur la façon d'obtenir ce contrat de la part du responsable du projet, M. Robert Sciocchetti.

Par le passé, M. Sciocchetti a montré les signes évidents d'une préoccupation croissante à l'égard du syndicat et du rôle joué par ce dernier au sein du programme. M. John Callahan, gestionnaire du fournisseur précédent, a déclaré que M. Sciocchetti lui avait dit par le passé que le syndicat était en train d'obtenir trop de pouvoir et que certaines mesures devraient être prises pour remédier à cet état de choses.

Pour M. Sciocchetti, l'octroi du contrat était une façon de démanteler le syndicat et de recevoir un service de même qualité pour moins d'argent, s'assurant ainsi des félicitations de la part de ses supérieurs. Il croyait que les observateurs que le syndicat représentait oublieraient leur syndicat et signeraient chacun de leur côté un contrat avec Biorex. Lorsqu'ils ne l'ont pas fait, il a commencé à intimider les observateurs pour qu'ils signent.

Nous vous avons distribué des lettres expliquant en détail les tactiques qu'il a utilisées à cet effet. Cet homme fait présentement l'objet d'une enquête au sein du MPO au sujet de son rôle dans toute cette affaire.

M. Neil Bellefontaine, le directeur général de la région de Scotia–Fundy, m'a dit le 14 avril dernier que M. Sciocchetti, en raison d'indiscrétions passées, n'avait pas participé au processus d'appel d'offres et à l'octroi du contrat à Biorex. Nous avons des preuves du contraire.

[*Texte*]

Why is Mr. Sciocchetti the project authority for this contract if he had no power in choosing who the new contract would be? It makes no sense and it reeks of foul play. We've been told Mr. Sciocchetti had been given the responsibility for replying to questions and concerns from both our union and Biorex's competitors on behalf of Mr. Tobin's office and the Department of Supply and Services. Why was a man currently under investigation for wrongdoing given this task?

On April 30 Biorex was obligated to supply both DSS and DFO with a second list of 20 other certified observers to bring the total complement of observers committed to work for them up to 50 certified observers. DSS has not received the required list as yet and apparently they are once again willing to bend over backwards to ensure Biorex does not default on their contractural obligations.

Make no mistake. Biorex first defaulted on the contract on April 5 and they are still in default. Any person, having read the definition of what a certified fisheries observer should be and then perusing the list of observers Biorex submitted, will agree.

Why hasn't DFO done something about it? Why are they treating their observers, who have contributed so much to the program over the years and who are needed now more than ever, so unjustly? How can the government justify spending $1.9 billion in a federal fisheries aid package and at the same time put close to 50 experienced fisheries observers out on the street to save what would amount to $4,000 in a calendar year? Is that true value for the Crown?

• 0930

Why has the Canadian Employment and Immigration Commission funded Biorex's training course, which is being used to replace us? It should also be noted that Biorex Inc. is not registered to do business in the province of Nova Scotia. How can the government award a federal contract to a company illegally conducting business in that province? More questions that have yet to be answered.

The professional observers, whom we represent today, want to work. They should be at sea where they belong, doing the tough job they've been doing extremely well for quite some time now. Fishermen themselves say that the crisis we see in the east coast fishery today would not have come about had observers been deployed to a greater degree in the past. The only obstacle in the path of getting us back out monitoring the fishery is DFO's selection of Biorex as the program's contractor.

Biorex refuses to take us as we are, and if the problem is not rectified, the Department of Fisheries and Oceans will lose one vital link in their information–gathering system at a time when it cannot afford the consequences. We demand respect and fairness for who we are and what we do. If this respect and fairness fails to seep into the situation we find ourselves in, then we will seek other employment and the Scotia–Fundy program will never regain the stature it enjoyed prior to April of this year.

[*Traduction*]

Pourquoi M. Sciocchetti est–il le responsable du projet s'il n'avait aucun pouvoir pour choisir à qui serait accordé le nouveau contrat? Cela n'a aucun sens, et cela démontre qu'il y a là quelque chose de louche. On nous a dit que M. Sciocchetti avait été chargé de répondre aux questions et aux doléances de notre syndicat et des concurrents de Biorex au nom de M. Tobin et du ministère des Approvisionnements et Services. Pourquoi a–t–on confié cette tâche à un homme que l'on soupçonne de méfaits et qui fait l'objet d'une enquête?

Le 30 avril, Biorex devait fournir au ministère des Approvisionnements et Services ainsi qu'au MPO une deuxième liste de 20 autres observateurs certifiés pour amener à 50 le total des observateurs certifiés devant travailler pour eux. Le ministère des Approvisionnements et Services n'a pas encore reçu la liste requise et apparemment on est encore prêt à se plier en quatre pour assurer que Biorex ne faillit pas à ses obligations contractuelles.

Ne vous y méprenez pas. Biorex a violé une première fois le contrat le 5 avril et manque toujours à ses engagements contractuels. N'importe qui, après avoir lu la définition de ce que devrait être un observateur certifié et parcouru la liste des observateurs proposés par Biorex, en conviendra.

Pourquoi le MPO n'a–t–il rien fait à ce sujet? Pourquoi traite–t–il si injustement ces observateurs qui ont tant contribué au programme par les années passées et dont il a tant besoin, aujourd'hui plus que jamais? Comment le gouvernement peut–il justifier une dépense de 1,9 milliard de dollars pour un programme d'aide fédérale pour les pêches et mettre en même temps près de 50 observateurs expérimentés au chômage pour épargner tout au plus 4 000$ par année? Est–ce là l'optimisation pour l'État?

Pourquoi la Commission canadienne d'emploi et d'immigration a–t–elle financé le cours de formation de Biorex, la société utilisée pour nous remplacer? Il faut également souligner que Biorex Inc. n'est pas enregistrée pour faire des affaires dans la province de la Nouvelle–Écosse. Comment le gouvernement peut–il octroyer un contrat fédéral à une société qui fait des affaires illégalement dans cette province? Il y a encore bien d'autres questions qui demeurent sans réponse.

Les observateurs professionnels que nous représentons aujourd'hui veulent travailler. Ils devraient être en mer à faire le dur travail qu'ils font extrêmement bien depuis bien longtemps déjà. Les pêcheurs eux–mêmes disent que s'il y avait eu davantage d'observateurs par le passé, on ne connaîtrait pas aujourd'hui cette crise dans le secteur des pêches de la côte Est. La seule chose qui nous empêche de retourner surveiller les pêches est le fait que le MPO ait choisi Biorex comme fournisseur d'observateurs dans le cadre du programme.

Biorex refuse de nous accepter tels que nous sommes, et si le problème n'est pas rectifié, le MPO perdra un lien vital de son réseau de cueillette de données à un moment où il n'a pas les moyens d'en subir les conséquences. Nous demandons respect et équité pour ce que nous sommes et ce que nous faisons. Si nous n'obtenons pas respect et équité, nous devrons chercher un emploi ailleurs et le programme de Scotia–Fundy n'aura plus jamais la même envergure qu'il avait avant avril dernier.

[*Text*]

I refer everyone here to the letter written by the union to Mr. MacDonald on May 8, 1994. This letter concerns the responses made by Mr. Brock, the director of the enforcement branch of the Department of Fisheries and Oceans, to questions posed by Mr. MacDonald regarding the Scotia–Fundy fisheries observer program contract. It appears Mr. Brock is misinformed on certain issues inherent to the situation at hand. Mr. Brock stated that all new observers to the Scotia–Fundy region had been issued ID cards for that region. The fact he did not point out was that the new observers to the region were only issued these IDs following prior deployments in our Scotia–Fundy region. In fact, these new observers did not possess the proper IDs on April 15, 1994, 10 days after the names were approved and after already having completed several trips in the Scotia–Fundy region. For this reason, these names should not have been approved by the program's project authority and Biorex should have been considered in default.

Mr. Brock went further to say that this was done after regional DFO program staff conducted a thorough review of the list of individuals with observer status. You should be aware that the chief of the regional DFO program staff is currently, as I said, under internal investigation regarding improprieties surrounding the awarding of this contract. It is our contention that while under investigation, the project authority should have been removed from further decision–making with regard to this contract. Further to this supposed review of the list of 32 names, Mr. Neil Bellefontaine, the Scotia–Fundy RDG, regional director general, in public on May 5 admitted that he in fact had not seen the original list.

Further, Mr. Brock stated that an observer becomes certified upon completion of the approved DFO training program. What Mr. Brock failed to mention was that training programs vary from region to region and that gulf observers do not conduct foreign fisheries training, as is done and mandatory before deployments on foreign trawlers in our Scotia–Fundy region. That the program authority could see fit to approve 27 names from out of the region and without this training, without first consulting with a higher authority, is completely unacceptable.

[*Translation*]

Je vous demande à tous de vous reporter à la lettre envoyée par le syndicat à M. MacDonald le 8 mai dernier. Cette lettre concerne les réponses données par M. Brock, le directeur de la direction générale de l'observation du ministère des Pêches et Océans, aux questions posées par M. MacDonald concernant le contrat du programme des observateurs de la région de Scotia–Fundy. Il semble que M. Brock soit mal informé au sujet de certaines questions inhérentes à la situation. M. Brock a déclaré que tous les nouveaux observateurs dans la région de Scotia–Fundy avaient reçu des cartes d'identité pour cette région. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que les nouveaux observateurs dans cette région n'ont reçu ces cartes d'identité qu'après avoir été déjà envoyés en mer dans la région de Scotia–Fundy. En fait, ces nouveaux observateurs n'avaient pas de carte d'identité en bonne et due forme le 15 avril dernier, soit 10 jours après que les noms eussent été approuvés et après avoir déjà fait plusieurs voyages dans la région de Scotia–Fundy. Pour cette raison, les noms n'auraient pas dû être approuvés par le responsable du projet et Biorex aurait dû être considérée comme ayant manqué à ses engagements contractuels.

M. Brock a même ajouté que cela avait été fait après que le personnel régional du programme du MPO ait fait un examen détaillé de la liste de ceux qui avaient le statut d'observateur. Vous devez savoir que le chef du personnel pour le programme régional du MPO fait actuellement, comme je l'ai dit, l'objet d'une enquête interne concernant des irrégularités lors de l'octroi de ce contrat. Nous disons que le responsable du projet ne devrait pas être autorisé à prendre d'autres décisions concernant ce contrat tant qu'il fait l'objet d'une enquête. À la suite de ce prétendu examen de la liste de 32 noms, M. Neil Bellefontaine, le directeur général de la région de Scotia–Fundy a publiquement admis le 5 mai dernier qu'il n'avait en fait pas vu la liste originale.

En outre, M. Brock a déclaré qu'un observateur devient certifié dès qu'il termine le programme de formation approuvé par le MPO. Ce que M. Brock n'a pas mentionné, c'est que les programmes de formation varient d'une région à l'autre et que les observateurs du Golfe ne suivent pas de formation pour les bateaux de pêche étrangers, comme c'est le cas obligatoirement pour les observateurs de notre région de Scotia–Fundy, pour pouvoir être envoyés à bord de chalutiers étrangers. Il est tout à fait inacceptable que le responsable du programme ait approuvé 27 noms d'observateurs de l'extérieur de la région qui n'ont pas eu cette formation sans avoir au préalable consulté un supérieur.

• 0935

In the past DFO policy has been clear on this issue and no observer had been allowed to transfer from one region's program to another without first completing the required training program in that particular region, passing that region's exams, and even then that person had to be deployed as a new recruit. Cases have been documented regarding the transfer of observers from one region to another. If it is unacceptable for an individual to do this, then it certainly cannot be accepted for 27 individuals at once, in order to satisfy initial contract obligations.

Par le passé, la politique du MPO était claire sur cette question et aucun observateur ne pouvait être muté d'une région à l'autre au sein du programme sans avoir d'abord suivi le programme de formation requis dans cette région particulière, réussi les examens de la région et même alors l'intéressé devait être envoyé comme nouvelle recrue. Il y a des cas bien documentés concernant la mutation d'observateurs d'une région à l'autre. Si c'est inacceptable pour un observateur, alors ça ne peut certainement pas être acceptable pour 27 observateurs à la fois, pour satisfaire aux obligations contractuelles initiales.

[*Texte*]

It appears as though Mr. Brock is under the impression that there is continuity between observer programs across the Atlantic region. To date, all attempts to standardize training, testing and the data collected have failed and are still very much in the developmental stage.

As an example, observers from the gulf region do not submit the detailed narrative sections common to those found in our Scotia–Fundy region. In the past, these Scotia–Fundy narratives have proved to be invaluable in determining DFO policy and management strategy and are a credit to the Scotia–Fundy observers. These narratives can only be used in confidence by DFO if those writing them are experienced and understand the fisheries to which they are deployed.

Mr. Brock stated that Biorex must supply the names of 20 additional observers to the Department of Fisheries and Oceans, and to the Department of Public Works by May 13, 1994. This statement is misleading. In fact, the date for the submission of the full list of 50 names was April 30, 1994, as per an amendment to the request for proposal, which all of you have received.

Given that the contract was assumed on April 5, Biorex should have supplied the list of 50 names to the Department of Supply and Services by May 5, 1994. Calls made to the department in Halifax confirmed that no list had been submitted as of this date.

Mr. Brock stated:

> The contracting company cannot be deemed to be in default of a contract until such time as they fail to provide the level of certified observer coverage as required by the Department.

Given that no list was submitted on May 5, Biorex is again technically in default of the contract and it is imperative that the situation be rectified as soon as possible. This is one of the windows of opportunity that should be used by DFO and DSS to default this contract. The east coast fishery is in a state of collapse, and sound, thorough management decisions are more crucial than ever.

To end, we are here today seeking your help to right a wrong the system has allowed to happen. We thank you very much for your time.

If any of you have any questions, please fire away. We are here to answer any questions you may have. Thanks.

The Chairman: Kevin, I want to thank you for trying to make some sense at least of the calendar of events that have happened to the observers in Scotia–Fundy.

I want to say that this has been one of the most difficult problems I've been asked to assist on. It seemed early on that it was a fairly simple matter, to me, at least, that perhaps there had been a misinterpretation of what was compliant in the call for proposals. But the deeper we got, the more difficult it became to try to get this thing solved. I can be quite honest with you. The department employees, who normally are quite good—I have to give them some credit—seemed to take on a siege

[*Traduction*]

M. Brock semble avoir l'impression qu'il y a une certaine continuité entre les programmes des observateurs dans la région de l'Atlantique. Jusqu'à présent, toute tentative pour normaliser la formation, les essais et les données recueillies ont échoué et tout cela en est encore à l'étape du développement.

Par exemple, les observateurs de la région du Golfe ne présentent pas de textes narratifs détaillés comme on le fait dans la région de Scotia–Fundy. Par le passé, ces rapports se sont avérés d'une très grande valeur pour déterminer la stratégie de gestion et la politique du ministère des Pêches et Océans et on doit féliciter les observateurs de la région de Scotia–Fundy pour ces rapports. Ces rapports ne peuvent être utilisés qu'en toute confidentialité par le MPO si ceux qui les rédigent sont expérimentés et comprennent les pêches qu'ils sont chargés de surveiller.

M. Brock a dit que Biorex devait fournir les noms de 20 observateurs supplémentaires au ministère des Pêches et Océans et au ministère des Travaux publics d'ici le 13 mai 1994. Cette déclaration risque d'induire en erreur. En fait, la date prévue pour présenter la liste totale de 50 noms était le 30 avril 1994, conformément à un amendement à la demande de propositions, que vous avez tous reçus.

Or, étant donné que le contrat est entré en vigueur le 5 avril, Biorex aurait dû fournir la liste de 50 noms au ministère des Approvisionnements et Services au plus tard le 5 mai 1994. Des appels faits au ministère à Halifax confirment qu'aucune liste n'avait été présentée à cette date.

M. Brock a déclaré:

> La société contractante ne peut être considérée comme ayant manqué à son contrat tant qu'elle n'aura pas réussi à fournir le niveau d'observateurs certifiés requis par le ministère.

Étant donné qu'aucune liste n'avait été présentée le 5 mai, Biorex encore une fois a techniquement violé le contrat et il est impératif que la situation soit rectifiée le plus tôt possible. Le MPO et le ministère des Approvisionnements et Services devraient saisir cette occasion pour démontrer que le fournisseur a manqué à ses engagements contractuels. La pêche sur la côte est est en train de s'effondrer et il est encore plus crucial que jamais de prendre de bonnes décisions de gestion.

En conclusion, nous sommes ici aujourd'hui pour demander votre aide afin de rectifier une injustice qui s'est glissée dans le système. Nous vous remercions de nous avoir entendus.

Si vous avez des questions, de grâce, allez–y. Nous sommes ici pour répondre à vos questions. Merci.

Le président: Kevin, je tiens à vous remercier d'avoir tenté de nous expliquer du moins l'ordre chronologique des événements en ce qui concerne les observateurs pour la région de Scotia–Fundy.

Je tiens à dire qu'il s'agit–là d'un des problèmes les plus difficiles que j'aie jamais eu à régler. Cela semblait au début être une question assez simple, du moins c'est ce qui m'avait semblé. Je croyais qu'il y avait eu erreur d'interprétation des exigences stipulées dans l'appel d'offres. Plus nous examinons le problème, plus il est difficile à résoudre. Je peux me permettre d'être très franc avec vous. Les employés du ministère, qui sont habituellement assez bons—je dois leur accorder un certain

[*Text*]

mentality when I started to ask questions on behalf of some of the fisheries observers.

[*Translation*]

crédit—ont semblé adopter une attitude d'assiégés lorsque j'ai commencé à leur poser des questions au nom de certains observateurs des pêches.

• 0940

I guess it comes down to a couple of things. First of all, Supply and Services will tell you that they're just following normal tendering protocols, that when all of the bidders are deemed to be compliant with the request for proposals, then they normally go down to price. The successful bidder in this case was slightly cheaper, and I underline slightly.

However, when we start to ask questions about whether the successful bidder was compliant and whether they were able to provide the number of certified observers on the dates specified in the contract, things get really crazy and a little hairy because they tell us that it depends on the interpretation of compliant.

In one of the letters I received—I think it's from Burnside Resource Management Ltd., which also bid on the contract—they indicated that in the past there was a bidders conference at which point in time the department would indicate what they thought the minimum requirement was. They used to weigh—I think quite heavily—on the fact that they wanted experienced individuals, wherever possible, to be the individuals who were certified.

Can you tell me Kevin—if you know—what was different this time? Why was it that in the past there didn't seem to be a problem, that there was a recognition that experience counts for something, and this time there wasn't?

Mr. Siddall: In the past, in the RFP, under the definition of a certified fisheries observer there's always been the addition of Scotia–Fundy, i.e., the observers must be Scotia–Fundy certified fisheries observers. That term, Scotia–Fundy, was deleted this time around for reasons unknown. It seems as if that definition of a certified fisheries observer was changed to accommodate Biorex Inc. It allowed them, so people think, to use out–of–region observers to essentially replace us if we weren't compliant.

I'd like to go on with that particular section of the request for proposal and the definition of a certified fisheries observer. I'll state it for those of you who don't have it in front of you. The definition of a certified fisheries observer is as follows:

> This refers to those observers who have successfully completed the training program referred to in the section of Appendix "A"...and have maintained currency in the program through acceptance of regular deployments to sea (at least one trip every 3 months) and, has been issued a valid DFO observer identification card signed by the appropriate Regional Director–General or his appointed designate.

Il y a quelques éléments importants, à mon avis. D'abord, les responsables d'Approvisionnements et Services vont vous dire qu'ils suivent la procédure d'adjudication normale, et que lorsque les soumissionnaires répondent aux critères de la demande de proposition, le choix est fonction du prix. En l'occurrence, le prix de l'adjudicataire était un peu inférieur—et j'insiste bien sur les mots «un peu».

Cependant, quand on leur pose des questions plus précises concernant la capacité de l'adjudicataire de répondre aux critères et de fournir ainsi le nombre d'observateurs certifiés aux dates précisées dans le contrat, ils commencent à paniquer et nous répondent curieusement que tout dépend de son interprétation du mot «répondre».

Dans l'une des lettres que j'ai reçues—je crois qu'elle m'a été adressée par Burnside Resource Management Limited, qui a également présenté une proposition—on expliquait que par le passé, le ministère organisait une réunion des soumissionnaires pour leur expliquer quelles étaient les exigences minimales. Il insistait—beaucoup, d'ailleurs—sur le fait qu'il tenait à avoir des gens expérimentés et accrédités, dans la mesure du possible.

Kevin, pouvez–vous me dire—si vous le savez—en quoi la procédure suivie était différente cette fois–ci? Comment se fait–il que ces contrats n'aient pas posé problème par le passé, puisqu'on semblait reconnaître que l'expérience était une qualité importante pour un observateur, alors que cette fois–ci, on n'en n'a pas tenu compte?

M. Siddall: Par le passé, dans le cadre des demandes de propositions on a toujours parlé, dans la définition de garde–pêche ou d'observateur accrédité de la région de Scotia–Fundy—c'est–à–dire que les observateurs devaient avoir le statut de garde–pêche certifiés de cette région–là. Pour des raisons qui nous sont inconnues, il a été décidé cette fois–ci de supprimer cette mention. Nous avons l'impression que la définition d'observateurs accrédités a été modifiée pour répondre aux besoins de Biorex Inc. Ainsi, cette dernière—ou c'est du moins ce que pensent certains intéressés—aurait la possibilité de faire appel à des observateurs d'autres régions pour nous remplacer, si jamais nous ne répondions pas aux critères.

Je voudrais qu'on s'attarde sur cette section–là de la demande de proposition et la définition d'observateur accrédité. Eh bien, je vais vous la lire, au cas où vous ne l'auriez pas sous les yeux. Voici la définition qui est donnée de l'observateur accrédité:

> Il s'agit d'observateurs qui ont terminé avec succès le programme de formation dont il est question à la section appropriée de l'annexe A et qui ont pu maintenir le niveau de compétence requis dans le cadre du programme en acceptant des affectations régulières en mer—c'est–à–dire au moins un voyage tous les trois mois—et qui détiennent une carte d'identité d'observateur valide du MPO, signée par le directeur général approprié ou son remplaçant.

[*Texte*]

To me, and to any sensible person, I believe, the training program, because this RFP refers to the Scotia–Fundy fisheries observer program, would be the Scotia–Fundy training program.

It says "...and have maintained currency in the program...". Again, since this whole thing revolves around the Scotia–Fundy observer program, to me "the program" indicates the Scotia–Fundy observer program, and "by the appropriate regional director general" to me implies Mr. Bellefontaine, the Scotia–Fundy regional director general, not Mr. Cormier, the gulf region RDG.

Even with the term "Scotia–Fundy" deleted from this particular definition this time around, it still implies that Scotia–Fundy observers are to be used and no one else. Therefore Biorex defaulted when they submitted a list of names that were primarily gulf region observers.

Mr. Wells (South Shore): Do we have appendix A?

Mr. Siddall: Yes. In a letter I wrote to Mr. Jerry Conway dated April 26, I believe, it's the last page.

The Chairman: So, basically, Kevin, your contention is that the successful bidder has not fulfilled the terms of the contract, that they do not have "qualified fisheries observers" even as of this date.

Mr. Siddall: Yes.

• 0945

The Chairman: I believe they had to have 30 or 32 observers by April 5. Your contention is that the names submitted, or at least a good portion of them, were actually from the gulf region and that they may have appeared on two lists.

Second, I think you're contending that some of the new people that have qualified as of May 13, May 5, whatever the date is—somebody told me that the average pass rate from the observer training program is about 60%. In this case it was 90%.

Mr. Michael B. Cox (Steward, Union of Scotia–Fundy Observers): It was 82%.

If I may respond, the key point is the original list that was submitted—supposedly was submitted, because we have not been able to see it; nobody has seen it. Who has scrutinized it? We know Bellefontaine hasn't seen it. We know that the project authority, who's under internal investigation right now and has been responding directly to questions from Ottawa, has seen the list. Where do these people come from?

Mr. Siddall: But even given that fact, I think it's beside the point regarding the training program and the use of novices fresh out of a training program to be on that particular list, because, according to the definition of a certified fisheries

[*Traduction*]

J'estime—et je suis convaincu que toute personne dotée d'un peu de bon sens serait du même avis—que le programme de formation dont il est question—car cette demande de proposition fait allusion au programme d'observateurs de la région de Scotia–Fundy—c'est bien le programme de formation offert dans la région de Scotia–Fundy.

On dit ici: «...et qui ont maintenu le niveau de compétence requis dans le cadre du programme...». Encore une fois, puisque tout cela tourne autour du programme d'observateurs dans Scotia–Fundy, on doit nécessairement désigner le programme d'observateurs de Scotia–Fundy en parlant du «programme» et quand on parle du directeur général régional attitré, pour moi, cela désigne M. Bellefontaine, qui est le directeur général régional dans Scotia–Fundy, et non M. Comeau, qui est le directeur général pour la région du Golfe.

Même si l'on a décidé de supprimer la mention «Scotia–Fundy» cette fois–ci, ce passage laisse entendre qu'on doit recourir exclusivement au service d'observateurs qualifiés pour la région de Scotia–Fundy. Ainsi Biorex n'a pas respecté les critères en soumettant une liste de noms d'observateurs qui venaient surtout de la région du Golfe.

M. Wells (South Shore): Avons–nous une copie de l'annexe A?

M. Siddall: C'est annexé à une lettre que j'ai adressée à M. Jerry Conway en date du 26 avril, si je ne m'abuse; c'est la dernière page.

Le président: Donc, Kevin, vous soutenez que l'adjudicataire n'a pas respecté les termes du contrat, en ce sens qu'il ne dispose pas d'«observateurs qualifiés», même au moment où l'on se parle?

M. Siddall: C'est bien cela.

Le président: Je pense qu'ils devaient avoir 30 ou 32 observateurs au plus tard au 5 avril. Donc, vous prétendez que les noms proposés—ou du moins, une bonne partie de ces noms—étaient des gens de la région du Golfe dont le nom figurait sur deux listes.

Deuxièmement, vous prétendez que certains nouveaux qui ont pu se qualifier avant le 13 mai, ou le 5 mai—je ne me rappelle plus de la date—c'est–à–dire que quelqu'un m'a dit qu'en moyenne, le taux de réussite est d'environ 60 p. 100 pour le programme de formation des observateurs. Or, cette fois–ci, le taux était de 90 p. 100.

M. Michael B. Cox (délégué syndical, Union of Scotia–Fundy Observers): C'était 82 p. 100.

Si vous me permettez de répondre, je pense qu'il importe d'insister sur un point en particulier, à savoir que la liste originale qui a été présentée—ou qui est censée avoir été présentée, puisque nous ne l'avons pas encore vue; en fait, personne ne l'a vue. Qui a examiné cette liste? Nous savons très bien que Bellefontaine ne l'a pas vue. Nous savons aussi que le responsable du projet, qui fait actuellement l'objet d'une enquête interne et qui a été chargé de répondre directement aux questions des responsables d'Ottawa, a effectivement vu la liste. Alors, d'où viennent ces gens–là?

M. Siddall: Même si ce que vous dites est vrai, cela n'a pas vraiment de rapport avec le fait qu'on inscrive sur cette liste le nom d'observateurs qui sont inexpérimentés et qui viennent de finir leur programme de formation; comme vous le savez, il faut,

[*Text*]

observer, you must have maintained currency in the program by having at least one trip in the last three months. A guy fresh out of a training program, therefore, cannot be used on any such list because he has not maintained currency. He's fresh out of a training program.

Mr. Terry Saunders (Member, Union of Scotia–Fundy Observers): He hasn't completed even one trip.

Mr. Michael McQuaid (Steward, Union of Scotia–Fundy Observers): What we're essentially trying to say is that you cannot put trainees on a list of certified observers to meet all the requirements needed for holding this contract. You have to have experienced people on the original list. If you want to add trainees over and above that 50, that's fine. But what the contract calls for is experienced observers, those that are qualified and those that meet the three criteria set out in the definition of a fisheries observer.

The people at Biorex have submitted—the names submitted on this list unequivocally do not meet the requirements set out in the request for proposal.

The Chairman: So your contention is that not only is the company in violation of the requirement, but we have fisheries observers with no experience out in the Scotia–Fundy region.

Mr. Siddall: Exactly. There are now seven Cuban vessels fishing for silver hake off Nova Scotia. Four of those have never been on such a vessel before. To me, that is incompetency.

Mr. Cox: Coupled with that, three of the vessels in the zone are captained by captains in the Canadian zone for the first time, and historically they've been nothing but problems until we break them and remake them.

If I may just make one point further to this list, we haven't been able to verify that some of these are in fact observers from the gulf region. If in fact all 27 are from the gulf region, are they being used on two lists at the same time? I think we have to explore the validity of that. There are obligations to be met within each region. If all of a sudden you have a large number of observers on a list from one region being deployed on 30–day trips, certainly they're not available within their own, original region. Can we double–list?

[*Translation*]

d'après la définition d'un observateur qualifié, avoir maintenu le niveau de compétence requis dans le cadre du programme en ayant fait au moins un voyage au cours des trois mois précédents. Un type qui vient de sortir d'un programme de formation ne peut donc pas être inscrit à cette liste, car il n'a pas le niveau de compétence requis. Il vient juste de finir son cours de formation.

M. Terry Saunders (syndiqué, Union of Scotia–Fundy Observers): Il n'a même pas fait un seul voyage encore.

M. Michael McQuaid (délégué syndical, Union of Scotia–Fundy Observers): Le point sur lequel nous voulons surtout insister, c'est qu'il n'est pas permis d'inscrire le nom de stagiaires sur une liste d'observateurs qualifiés, qui seraient censés répondre à tous les critères du contrat. Il faut que les gens dont le nom figure sur cette liste originale soient des titulaires expérimentés. Si en plus des 50 observateurs qualifiés, vous voulez ajouter le nom d'un certain nombre de stagiaires, c'est très bien. Mais le contrat exige des observateurs expérimentés, c'est–à–dire des observateurs qualifiés qui répondent effectivement aux trois critères précisés dans la définition d'observateur.

Les gens de Biorex ont présenté une liste de noms. . . en tout cas, il est clair que les noms qui figurent sur cette liste ne répondent pas aux exigences de la demande de proposition.

Le président: Vous soutenez donc que non seulement l'entreprise en question ne répond pas aux exigences, mais les observateurs qui travaillent dans la région de Scotia–Fundy sont des stagiaires inexpérimentés.

M. Siddall: Exactement. En ce moment, il y a sept bateaux cubains qui pêchent le merlu argenté au large des côtes de la Nouvelle–Écosse. Quatre observateurs dont le nom figure sur cette liste n'ont jamais monté à bord d'un bateau de ce type. Or, à mon avis, ces gens–là ne sont pas des observateurs compétents.

M. Cox: De plus, il s'agit de la première fois, pour trois des capitaines de ces bateaux, qu'ils pêchent dans les eaux canadiennes, et si l'on se fonde sur l'expérience du passé, tant qu'on ne leur a pas fait comprendre ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire, ils nous posent toutes sortes de problèmes.

Si vous me permettez d'ajouter un mot au sujet de cette liste, nous n'avons pas pu déterminer si certains observateurs dont le nom figure sur cette liste sont effectivement des observateurs de la région du Golfe. Si l'ensemble de ces gens–là—27 en tout—sont de la région du Golfe, il serait bon de savoir si leur nom figure sur deux listes à la fois. Il faut se demander si une telle pratique serait acceptable. Il ne faut pas oublier que certaines obligations doivent être respectées dans chaque région. Si, tout d'un coup, un grand nombre d'observateurs d'une région particulière se font assigner des voyages de 30 jours, il va sans dire qu'ils ne pourront pas être disponibles dans leur région d'attache. Est–il vraiment acceptable que des observateurs se fassent inscrire sur deux listes?

• 0950

M. Bernier (Gaspé): Je m'excuse, mais je suis plus habile en français. L'anglais, je peux l'utiliser lorsque nous sommes dans l'intimité, mais je me sens plus à l'aise dans la langue française.

Mr. Bernier (Gaspé): I hope you don't mind, but I'm much better able to express myself in French. I am able to use English when meeting with people in small groups, but I really feel much more comfortable speaking French.

[*Texte*]

Le point soulevé par M. Cox concernant les deux listes, est très bon. Mais si vous me le permettez, monsieur le président, car je pense qu'on a un peu de temps ce matin, pour moi il y deux niveaux de problèmes. Le plus grand problème, c'est la question de l'homogénéité, c'est–à–dire la question de savoir quelles sont les règles et les applications que Pêches et Océans fait par rapport aux systèmes d'observation?

J'ai déjà travaillé par le passé pour une compagnie qui s'occupait de faire du contrôle à quai. Mais c'était une compagnie sans but lucratif, dans laquelle j'agissais comme représentant des pêcheurs, et pour laquelle je devais demander des quotas. J'ai lu des documents qui n'étaient pas très clairs. C'est très difficile de savoir où est la vérité et ce qui est la norme.

Ce qu'on a maintenant, c'est un nouveau métier: les observateurs en mer et les gens qui contrôlent à quai. Si on a inventé ce nouveau métier, c'est parce qu'on avait un problème, et cela répond à notre problème. Ces gens–là sont des professionnels dans leur métier.

J'ai pourtant du mal à comprendre le fait qu'on ne semble pas respecter le niveau de professionnalisme dont on a besoin. Ça se reflète dans les contrats de Pêches et Océans, et la preuve, c'est que, lorsque ça fait leur affaire, ils en profitent pour passer outre certaines règles qu'ils ont émises eux–mêmes. Ceci n'est pas acceptable. Si la règle est écrite, il faut la respecter, et on peut pas passer outre lorsque ça nous arrange. Je ne peux pas comprendre non plus que Pêches et Océans accepte de donner un contrat à quelqu'un dont il n'est pas sûr qu'il fera bien le travail, au détriment d'un certain nombre de gens qui, par leur expérience, sont des gens en qui on peut avoir confiance quant à la qualité de leur travail.

La deuxième partie de ma question, c'est qu'on a un problème à court terme. La compagnie qui a eu le contrat cette année, est en activité à l'heure actuelle, et d'après les documents que j'ai pu avoir, il était spécifié qu'elle devait répondre à tous les critères de son contrat à la date du 30 avril. Or, aujourd'hui on est le dix mai.

Donc si le contrat est ainsi, et s'il est vrai qu'ils sont en défaut, qu'est–ce que Pêches et Océans attend pour les faire se mettre en règle? On a là un problème à court terme. On a donc un problème au niveau de la crédibilité de la vérification et de l'observation qui est faite en mer, et on a un problème à court terme, puisque ces gens–là qui sont qualifiés, au lieu d'aller faire leur travail ce matin, sont ici à jaser avec nous.

Comment répond–on au problème à court terme? Je voudrais bien pouvoir discuter avec M. Rawson ce matin et qu'il indique à M. Tobin s'il y a eu des changements. Je crois qu'il y en a eu, et je reviendrai à ce problème–là.

Il y a quelqu'un qui doit répondre à la question. Qu'est–ce qu'on peut faire, nous, comme membres du Comité maintenant, ce matin? Je ne suis malheureusement arrivé à Ottawa que lundi matin, ayant dû passer la semaine dernière dans mon comté. Ce matin, nous avons les représentants des observateurs en mer. Est–ce que les responsables de Pêches et Océans à Ottawa vont venir s'exprimer aussi aujourd'hui?

[*Traduction*]

The point raised by Mr. Cox regarding double–listing is well taken. If you don't mind, Mr. Chairman, since we have a bit more time this morning, I think the problems exist at two levels. The biggest problem, as I see it, is one of consistency. In other words, determining exactly what rules are being followed by Fisheries and Oceans with respect to observation systems.

I once worked for a company that carried out dockside monitoring. It was a non–profit organization in which I was acting as a representative of fishermen and for whom I was to request quotas. I had to read quite a bit a material that was not particularly clear. So, it is quite difficult to get at the truth and to determine what the standard actually is.

What we are dealing with here is actually a new occupation: fisheries observers and dockside monitors. The reason this new occupation was invented was because we had a specific problem and creating those jobs allowed us to solve our problem. Those people are professionals working in their area of expertise.

On the other hand, I'm having a hard time understanding why there seems to be no respect for the kind of professionalism this job requires. That attitude is reflected in the contracts let by Fisheries and Oceans and the best evidence of it is that when it suits them, they simply do whatever they want to get around the rules that they themselves established. I find that totally unacceptable. If there are formal written rules, those rules must be complied with and we can't just decide to ignore them whenever it seems convenient. Moreover, I cannot understand why Fisheries and Oceans would agree to let a contract to a company it knows very well may not be able to perform the work properly, to the detriment of a number of experienced people whom we know we can trust to perform well.

The second part of my question relates to the fact that we have an immediate problem. The company that was awarded the contract this year, and is currently operating, was specifically required, based on the documentation I have obtained, to be in a position to meet all the terms of the contract no later than April 30th. As you know, it is already May 10th.

So, if that is what is actually stated in the contract, and if it is true that they are in default, why hasn't Fisheries and Oceans taken action to insure contract compliance? As I say, we are dealing here with an immediate problem. Not only do we have a problem in terms of the credibility in terms of fisheries monitoring and observation activities, but we have an immediate problem, because the qualified observers are here talking with us this morning, rather than being out on those vessels to do their work.

What can be done to solve our immediate problem? I would really have appreciated having an opportunity to meet Mr. Rawson this morning and ask him to tell Mr. Tobin whether the situation has changed in any way. I believe it has, and I will come back to that specific matter later.

Someone must answer that question for us. What can we, as members of the Committee, do right now, this morning, to solve that problem? Unfortunately, I only arrived in Ottawa on Monday morning, as I had to spend last week in my riding. This morning, we are meeting with fisheries observers' representatives. Will officials from Fisheries and Oceans here in Ottawa be coming before the Committee today as well?

[*Text*]

The Chairman: At the same time that we agreed to have the observers here we made a request to the department—and the clerk is nodding in agreement—to have officials here this morning. Quite frankly, I'm more than annoyed that on an issue as serious as this we don't have any officials sitting anywhere here from DFO. I think that's outrageous, because we did request them. They're not here as witnesses and they're not even here to sit down and listen to the testimony that's coming forward.

• 0955

Mr. Bernier: On that point,

quels sont les pouvoirs du président du Comité? Est–ce qu'on peut envoyer un subpoena aux gens du ministère pour les forcer à répondre à nos questions? Qu'est–ce qui se passe? Est–ce que nous sommes des pantins, des marionnettes?

On a un problème en face de nous, on veut avoir des réponses et on n'en a pas. Quels sont les pouvoirs des membres du Comité?

The Chairman: We're into a procedural thing—if you will just allow us to digress for a moment, witnesses—and I take this as being fairly serious. I think every member of this committee on this side has made representations, has expressed concerns about the interpretation of compliance in the contract. We are having difficulty getting Fisheries and Oceans... They have replied, and you Kevin mentioned that he rebutted their reply. But we did ask.

I am going to ask my clerk for some guidance here. When did we ask the officials to be there?

After our steering committee meeting last week.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): I have a point of order, Mr. Chairman.

Mr. Bernier understands that if the officials refuse to attend, we can subpoena those officials. The hon. member realizes that. So the committee has ultimate power and the officials would have to answer to the committee if the committee so decides. I imagine that after this meeting the committee will decide that, Mr. Chairman, because it is the chairman's wish.

The Chairman: It is the chairman's wish that somebody be here from Fisheries and Oceans to listen to the plight here.

Mr. Bernier, to put aside the obvious self–interest of some of the witnesses—these are observers who are no longer working—there is a broader issue here about whether or not the Scotia–Fundy observer program has been jeopardized by the fact that a contract has been awarded without any assessment of experience. We have inexperienced people out in the Scotia–Fundy region on Cuban vessels. It is pretty amazing.

[*Translation*]

Le président: Écoutez, au moment de convenir d'inviter les observateurs, nous avons également pris contact avec les responsables du Ministère—et je vois que le greffier fait signe que oui—pour leur demander de comparaître ce matin. J'avoue que je suis très mécontent que nous n'ayons pu faire venir des fonctionnaires du MPO pour discuter d'une question aussi grave. Je trouve cela tout à fait inadmissible, surtout que nous leur avons présenté une demande officielle. Ils ne sont là ni pour témoigner ni pour écouter les doléances de nos invités.

M. Bernier: Sur ce point...

what exactly are the powers of the Committee chairman? Can we actually subpoena departmental officials in order to force them to answer our inquiries? What is going on here? Are we nothing more than puppets?

We are facing a difficult problem, and although we want to get answers, we don't seem to be able to do that. What are our powers, as Committee members?

Le président: Écoutez, vous soulevez une question de procédure—en passant, je présente nos excuses aux témoins pour cette petite digression—qui est extrêmement importante, à mon avis. Je crois que chaque membre du comité—en tout cas, de ce côté–ci—a déjà fait état de ses préoccupations en ce qui concerne l'interprétation de cette notion de respect des exigences d'un contrat. Nous éprouvons certaines difficultés pour faire venir les représentants de Pêches et Océans... Ils ont répondu, et vous avez dit tout à l'heure, Kevin, que quelqu'un s'était chargé de démolir les arguments avancés dans leur réplique. Mais nous avons bel et bien présenté une demande officielle.

Je vais maintenant demander conseil à notre greffier. Quand avons–nous demandé aux fonctionnaires de comparaître?

La semaine dernière, à la suite de la réunion du comité directeur.

M. Baker (Gander—Grand Falls): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. Bernier comprend très bien que si les fonctionnaires refusent de comparaître, nous pouvons les contraindre à témoigner. L'honorable député est parfaitement conscient de cette possibilité. Donc, le comité a le pouvoir d'agir en ce sens, s'il le juge nécessaire, et les fonctionnaires vont devoir s'expliquer devant les membres. J'ai l'impressiosn qu'à la suite de cette réunion, le comité va sans doute prendre cette décision, car c'est ce que le président envisage de faire.

Le président: Le président souhaiterait effectivement qu'un représentant de Pêches et Océans assiste à la réunion pour écouter le point de vue de nos témoins.

Monsieur Bernier, même si certains témoins ont leurs propres intérêts à protéger dans tout cela—rappelons–nous qu'il s'agit d'observateurs qui ne travaillent plus—je pense effectivement qu'il y a lieu de se demander si le programme d'observateurs dans la région de Scotia–Fundy n'a pas été compromis du fait qu'on a adjugé un contrat à une entreprise sans tenir compte de son expérience. Autrement dit, dans la région de Scotia–Fundy, les gens qui sont à bord des bateaux cubains sont des gens inexpérimentés. C'est à tout le moins surprenant.

[*Texte*]

Mr. Verran (South West Nova): For the first time.

The Chairman: For the first time ever, so it's pretty amazing. We will deal with this when we break for the next witness.

M. Bernier: Je vais rester sur mon appétit, ce matin. Les gens ont soulevé certains points. Ils ont souligné que le contrat en place est en défaut et comme les dossiers commencent à être assez bien étoffés, ce qui m'intéresse c'est le respect des règles parce qu'on a besoin de crédibilité.

Alors, j'aimerais qu'à la fin de la réunion on puisse obtenir une récapitulation de tous les points qui accrochent et de tout ce qui est reproché à Pêches et Océans, surtout en ce qui concerne la façon dont le contrat a été attribué. Le Comité pourra alors décider s'il ordonne ou non aux gens de Pêches et Océans de venir nous répondre. Comme M. Baker l'a indiqué, il va sûrement falloir un *steering committee*.

On va envoyer un subpoena, merci. La question sera posée et une réponse politique devra être faite. C'est à M. Tobin de le faire. Nous, nous aurons fait notre travail. Et pendant que j'ai encore la parole, monsieur le président, je voudrais que nous essayions de régler le problème à court terme parce que la pêche continue à se faire.

Deuxièmement, je pense qu'il faudrait un comité de direction pour reprendre tout cela, car il est probable que nous ne voyions que la pointe de l'iceberg ce matin.

Est–ce que, par hasard, il y aurait des amis du parti à récompenser maintenant que les élections sont faites? Je vous accorde une certaine crédibilité, mais je ne suis pas sûr de tout ce qui se passe partout, tant au Québec que dans le reste du Canada. C'est d'ailleurs un chose qui me chagrine.

D'autre part, Pêches et Océans indique des règles, mais essaie d'aller chercher les plus bas soumissionnaires. C'est un danger lorsqu'on veut maintenir un certain niveau de crédibilité.

J'ai assisté à des changements de compagnies de vérification dans le Québec et au Nouveau–Brunswick aussi. Ça m'ennuie beaucoup parce que les membres du Comité, à l'époque, avaient fixé des standards en se basant sur le prix du pain et du lait, pour décider du salaire des observateurs et des vérificateurs. Comment peut–on baisser le prix des contrats de vérification à quai ou des contrats d'observation en mer si on ne veut pas baisser le salaire de ces personnes? Si on les baisse, il faudra voir si cela ne nous amène pas à négliger le côté professionnel des observateurs ou des vérificateurs. En effet, si on veut réduire les factures, on trouvera toujours du personnel, mais probablement du personnel moins qualifié.

[*Traduction*]

M. Verran (South West Nova): Et pour la première fois.

Le président: Oui, c'est effectivement la première fois, et je n'en reviens pas. Nous allons régler cette question pendant la pause, avant d'entendre le témoin suivant.

Mr. Bernier: I have a feeling I'm not going to get much satisfaction this morning. These witnesses have raised some important points. They pointed out that the successful bidder is now in default and since the evidence seems to be mounting, what I am interested in is ensuring that steps will taken to enforce compliance, because we must protect our credibility.

So, at the end of this meeting, I would like to review each of the areas where there have been problems and go over the specific criticisms being made of Fisheries and Oceans, particularly as regards the awarding of this contract. The Committee would then be in a position to decide whether or not it wants to direct Fisheries and Oceans officials to come before the Committee to answer our inquiries. As Mr. Baker has already indicated, it is likely a "steering committee" meeting will be required for this purpose.

I understand the intention is to subpoena the officials. Thank you. The question will be put and a political answer will have to be forthcoming. It is up to Mr. Tobin to provide us with that answer. We, at least, will have fulfilled our role. And while I still have the floor, Mr. Chairman, I would just like to say that we should do what we can to solve the immediate problem I mentioned because the fishery is still open.

Secondly, I think we need to hold a steering committee meeting to look at all these issues, as I have a feeling that what we've heard this morning is only the tip of the iceberg.

Is there any chance that this problem has arisen as a result of the party wanting to reward a few friends now that the election is over? I think you have a certain amount of credibility, but at the same time, I cannot possibly know what's going on everywhere, either in Quebec or in the rest of Canada. I must admit, this is something that bothers me deeply.

Also, Fisheries and Oceans sets certain rules and then goes ahead and picks the lowest bidders. That's pretty dangerous if you want to maintain your credibility.

I know there have been quite a few changes in companies conducting monitoring in both Quebec an New Brunswick. I must say I am bothered by this, because at the time Committee members set standards based on the price of bread and milk in attempting to determine what salaries should be paid to fisheries observers and monitors. How can we expect to lower the cost of dockside monitoring or fisheries observers programs if we are not prepared to lower the salaries of the people who actually carry out this work? And if we do, we'll have to make absolutely certain that this does not in any way compromise the professional nature of the work carried out by observers and monitors. Indeed, if we want to lower our cost, we can always find people to do the work, but they are likely to be less qualified.

• 1000

Une voix: Et la qualité du service!

An hon. member: And what about service quality!

[*Text*]

M. Bernier: Ça m'inquiète. Lorsqu'on aura réglé le problème à court terme avec les gens de Pêches et Océans, j'aimerais qu'on puisse considérer le long terme, et décider quelles sont les règles, et comment on doit les appliquer. On doit aussi faire en sorte que l'éthique et l'encadrement professionnel, tels que les gens le prônent, soient mieux définis. Merci.

The Chairman: Mr. Bernier, you've raised some very serious concerns. For the level of frustration that you feel, you can triple that for the people at the other end of the table here, because I've been dealing with them almost on a daily basis. We will deal with trying to get somebody from Fisheries and Oceans here as soon as possible to deal with the allegations that have been put on the table and some of the questions about the competency of the people who are currently fulfilling the contract.

I'm going to go now to Mr. Cummins and then to someone on this side, because I know we have four members from the Atlantic who are keenly interested in this.

Mr. Cummins (Delta): Thank you, Mr. Chairman.

A number of issues are raised here or brought forward, and we can talk, I guess, about the fair treatment of Scotia–Fundy observers, the fact that Biorex hasn't filled the terms of its contract, and I think the third issue is that DFO's ability to obtain accurate information has been compromised. I think if you summarized what you said, you've dealt with those three issues.

As a point of information, we've tried to get a copy of that contract as late as this morning and have been unable to do so. When talking with people in Halifax we were promised a copy of the contract. Later, they said that because the issue had become controversial the minister's office wanted to handle all inquiries and we just have not been able to get a copy of that contract, which is rather interesting.

Probably another point that's worth noting to the committee is that according to some people, at least, the purpose of the April 1 and April 30 deadlines, as we were informed, was to ensure continuity of experienced observers in case there was a change in contract. I think that is a significant point and I guess what it says is that somehow or other Biorex has been treated differently. I think you would agree with that. I don't know whether you want to comment on that point again but I think it's worth emphasizing.

Mr. Siddall: It is definitely worth emphasizing. As I've said before, the request for proposal has always stipulated that Scotia–Fundy observers would have to be used by the new contractor, that RFP, for one reason or another, has been changed to allow a company to come into our region without having to deal with us.

I would like to emphasize the fact that we will work for any company. It's not Biorex. The contractor has always been looked upon by observers as being basically the firm that pays us our bi–monthly cheques, that basically briefs and debriefs us at the

[*Translation*]

Mr. Bernier: That is precisely what worries me. Once we've solved the immediate problem I referred to with Fisheries and Oceans officials, I would like us to look more closely at the long–term, what the actual rules are and how they should be enforced. We also have to insure that ethics and professional mentoring, which people are always advocating, are more carefully defined. Thank you.

Le président: Monsieur Bernier, vous avez soulevé des préoccupations très sérieuses. Je sais que vous êtes extrêmement frustré, mais si cela peut vous consoler, les gens assis à l'autre bout de la table sont trois fois plus frustrés que vous,—et je le sais pour avoir eu des contacts presque quotidiens avec eux. Nous allons nous efforcer de faire venir un représentant de Pêche et Océans dans les plus brefs délais pour répondre aux allégations et aux questions qui ont été soulevées au sujet de la compétence des gens qui exécutent le contrat à l'heure actuelle.

Je vais maintenant donner la parole à M. Cummins, et ensuite à un député de ce côté–ci, car je sais que nous avons parmi nos membres quatre députés des provinces de l'Atlantique qui s'intéressent vivement à cette question.

M. Cummins (Delta): Merci, monsieur le président.

Plusieurs questions ont été soulevées ce matin, à savoir le traitement équitable des observateurs de la région de Scotia–Fundy, le fait que Biorex n'a pas respecté les termes de son contrat et, troisièmement, la possibilité que le MPO ne puisse plus obtenir des renseignements justes. Je pense que si l'on voulait résumer la discussion, on verrait qu'on a surtout traité de ces trois questions.

Si vous me permettez de soulever un point d'information, nous avons essayé d'obtenir une copie du contrat en question—ce matin–même encore, mais en vain. Lors de discussions avec des gens de Halifax, on nous a promis une copie du contrat. Plus tard, il nous ont dit qu'étant donné que la question suscitait certaines controverses, le cabinet du ministre voulait répondre à toutes les demandes de renseignements, et depuis, nous n'avons pas réussi à mettre la main sur une copie du contrat—constatation intéressante, d'ailleurs.

Un autre point sur lequel il convient sans doute d'attirer l'attention des membres, c'est que d'après certains intervenants, l'objet des échéances du 1er et du 30 avril, d'après ce qu'on nous a expliqué, était de garantir que certains observateurs expérimentés resteraient en poste au cas où le contrat serait adjugé à une autre entreprise. C'est un point très important, à mon avis, qui nous amène d'ailleurs à conclure que pour une raison ou une autre, Biorex a été traité différemment. Je suppose que vous serez tous du même avis. Je ne sais pas si vous voulez répondre ou non, mais je pense qu'il faut absolument insister là–dessus.

M. Siddall: Comme vous le dites, il faut absolument insister là–dessus. D'ailleurs, je l'ai déjà dit, la demande de proposition a toujours précisé que l'adjudicateur devrait recourir aux services d'observateurs de la région de Scotia–Fundy, mais pour une raison ou une autre, on a jugé bon de changer le libellé de cette demande de proposition pour permettre qu'une entreprise vienne dans notre région sans être tenue de traiter avec nous.

J'insiste sur le fait que nous sommes tout à fait disposés à travailler pour n'importe quelle entreprise. Nos remarques ne visent pas exclusivement Biorex. C'est–à–dire que pour les observateurs, l'entrepreneur est surtout celui qui nous remet

[*Texte*]

beginning and end of each deployment. We've always considered ourselves to be pseudo–employees of DFO, although legally we weren't. It doesn't make any difference who hires us as long as we're treated fairly.

Mr. Cummins: I think that brings up another point that came up in discussions with you, that in forming your union. . .you formed it, as I understand it, and I don't think this point came out. We were a little late because we were still trying to get some information from DFO on this issue this morning. It didn't come up when I was here. But you formed your union, not so much as protection against the company who employed you, but because you were concerned about fair treatment from DFO, as I understand it. Would you care to elaborate on that?

• 1005

Mr. Saunders: The main idea was to use it as a grievance procedure. We have two bosses and either one can fire us at any time. But we have no way to talk to DFO except through a legal grievance procedure.

Mr. Cox: I would like to give a little historical background. I did have something on the evolution of the program. We haven't used it to this point.

In the beginning, for the first three or four years of the program, from 1977 to the early 1980s, we basically set up the program ourselves. We wrote the training manuals because we understood the complexities we run into out there. We knew a new observer couldn't just walk into that situation. He would need guidance.

In the course of those first years, a lot of what we learned at sea was used directly to implement changes in policy needed as we discovered what various foreign fishing fleets had learned about loopholes in Canada's new regulations. It was very vital that our information be relayed through the system as fast as possible and come back to the decision–makers so they could make amendments to licences and so on, to try to plug up those loopholes as fast as they could.

In the course of doing that we learned an awful lot about DFO policy and internal workings. When it went to third party contract, the whole system began to distance us from it. At the time we had the feeling people on the inside were becoming a little afraid of us because we knew what was going on and they didn't like that.

I have been asked over the course of time to edit my own personal comments that were used to set up the program in the beginning. All of a sudden they didn't want to hear me say we had a problem with this policy here or this bycatch scenario, and the way it's worded there's a loophole. That made the people at DFO look bad, so we were distanced, distanced, distanced. It reached the point where they used their power as a tool of leverage to keep us quiet. I've been threatened with dismissal

[*Traduction*]

nos chèques bimensuels, qui nous explique notre mandat et qui reçoit notre rapport au début et à la fin de chaque affectation. Nous nous sommes toujours considérés être plus ou moins des employés du MPO, même si nous ne l'étions pas légalement. Donc, nous sommes prêts à travailler pour n'importe quel entrepreneur, à condition qu'il nous traite équitablement.

M. Cummins: Cela me rappelle un autre point qui a été soulevé pendant nos discussions avec vous, à savoir que vous avez formé un syndicat... à mon avis, on n'a peut–être pas suffisamment insisté sur ce point. Nous étions un peu en retard parce que nous essayions encore ce matin d'obtenir de Pêches et Océans des renseignements sur ce point. La question ne s'est pas présentée lorsque j'étais ici. Mais, d'après ce que je peux comprendre, vous avez formé votre syndicat pas tellement par souci de protection contre votre employeur, mais bien parce que vous vouliez vous assurer d'être traités équitablement par Pêches et Océans. Avez–vous des commentaires à formuler à ce sujet?

M. Saunders: Il s'agissait principalement d'un moyen de présenter des griefs. Nous avons deux patrons et l'un ou l'autre peut nous congédier n'importe quand. Mais nous n'avons aucune façon de communiquer avec Pêches et Océans sauf en passant par la procédure officielle de présentation des griefs.

M. Cox: Je vais tracer un bref survol historique. J'avais bien quelque chose sur l'évolution du programme mais nous ne l'avons pas encore utilisé jusqu'ici.

Au début, durant les trois ou quatre premières années du programme, de 1977 au début des années 1980, nous avons essentiellement établi le programme nous–mêmes. Nous avons rédigé les manuels de formation parce que nous connaissions les problèmes complexes auxquels nous devons faire face. Nous savions qu'un nouvel observateur aurait besoin de conseils face à cette situation.

Durant les premières années, beaucoup de ce que nous avons appris en mer a servi à apporter les changements requis à la politique, au fur et à mesure que nous découvrions ce que les flottes de pêche étrangères avaient appris au sujet des échappatoires inhérentes aux nouveaux règlements du Canada. Il était essentiel que nos renseignements soient communiqués le plus rapidement possible aux décideurs afin qu'ils puissent modifier les permis au besoin et prendre les mesures nécessaires pour arriver à éliminer ces échappatoires dans les meilleurs délais.

Ce faisant, nous avons appris beaucoup de choses au sujet de la politique de Pêches et Océans et de son fonctionnement interne. Tout le système a commencé à se distancer de nous en attribuant des contrats à des tiers. À ce moment–là, nous avions l'impression que les gens à l'intérieur du système avaient un peu peur de nous parce que nous savions ce qui se passait et ils n'aimaient pas ça.

On m'a même demandé de réviser mes commentaires personnels utilisés pour établir le programme au début. Tout à coup, ils ne voulaient pas m'entendre dire que nous avions un problème avec une politique ou un scénario de prix accessoires, et il y a une échappatoire en raison du libellé! Cela nuisait à la réputation des gens de Pêches et Océans, qui ont donc pris leurs distances. Ils en sont même venus à recourir à leurs pouvoirs pour nous faire taire. On m'a menacé de congédiement plus

[*Text*]

more than once for putting what I felt to be valid and just criticisms of the mechanisms in place. I've had to personally tell people if they hire me, they hire all of me; they can't have half of me. If they don't like my comments, then fire me and I'll see them in a court of law. They haven't fired me because they don't dare.

Mr. Saunders: I'd just like to make one point about what Mr. Cox has said. The first thing we have to do when we board a foreign vessel is look at the licence. We have to read it. One single "s" can change the whole meaning of the licence if it's in the wrong spot. We have to find these things as soon as we get on board. If you get somebody out there who doesn't know what he's doing. . .there are loopholes everywhere.

Mr. Cummins: We're all concerned about foreign overfishing, and overfishing in particular just outside our 200–mile limit. We had an incident here recently in area 3O, which extends beyond the 200–mile limit and takes in part of the tail of the bank. In that instance, vessels from Newfoundland had an observer aboard and they had a bycatch of 11% when 5% was the allowable limit. The observers instructed those vessels to leave the area. There were other larger vessels there from Nova Scotia, and because of the unavailability of observers they had no observers aboard. Those vessels stayed there.

The suggestion is that if everybody was playing by the rules of the game. . .only the Newfoundland vessels had this large bycatch of 11%. We would assume then that the Nova Scotia vessels did not, which sort of stretches credibility, I think.

Obviously we are all concerned about foreign overfishing. At the same time we have to make sure our own vessels are doing the job they're supposed to, and that was the job you wanted.

Are you not surprised by this instance I've outlined here? Is it something that maybe you've seen happen before? When you have told owners of a vessel to leave an area because the bycatch was too high, have you observed other vessels remaining that you knew did not have an observer aboard?

• 1010

Mr. Siddall: Without an observer on board the vessel is pretty much on its own, to do what its operators want to do. That is where our responsibility comes into play.

With an observer on board, the captain must be responsible for his actions. It doesn't surprise me in the least to hear about the scenario where Nova Scotia vessels were fishing unobserved in an area with a high bycatch of cod in a redfish fishery and getting away with it because they can do so without an observer on board.

Mr. McQuaid: Not only that, but one question that raises with me is if these vessels from Nova Scotia had indeed been fishing in zone 3O the validity of that list of 32 names that had been submitted certainly comes into question. If they haven't got the people to be covering Nova Scotia vessels that are fishing, then who are these people on this list?

[*Translation*]

d'une fois parce que j'avais formulé des critiques, justifiées à mon avis, des mécanismes en place. J'ai dit carrément à des gens que s'ils m'engageaient, ils m'engageaient tout entier; ils ne pouvaient pas m'engager à moitié. Si ce que j'ai à dire ne leur plaît pas, ils n'ont qu'à me congédier et nous nous reverrons au tribunal. Ils ne m'ont pas congédié parce qu'ils n'oseraient pas le faire.

M. Saunders: J'ai un point à soulever au sujet de ce que M. Cox a dit. La première chose que nous avons à faire lorsque nous arraisonnons un navire étranger est de vérifier le permis. Un seul «s» peut faire toute la différence s'il est placé au mauvais endroit. Nous devons nous occuper de ces formalités dès que nous mettons le pied à bord. S'il y a quelqu'un là–bas qui ne sait pas ce qu'il fait. . . il y a des échappatoires partout.

M. Cummins: Nous nous préoccupons tous de la surpêche par les navires étrangers, en particulier juste au–delà de notre limite de 200 milles. Il s'est récemment produit un incident dans le secteur 30, qui s'étend au–delà de la limite des 200 milles et comprend une partie de la queue des Grands Bancs. Dans le cas en question, des navires de Terre–Neuve avaient un observateur à bord et leurs prises accessoires s'élevaient à 11 p. 100, alors que la limite permissible n'est que de 5 p. 100. Les observateurs ont ordonné aux navires de quitter le secteur. Il y avait d'autres gros navires de la Nouvelle–Écosse mais ils n'avaient pas d'observateurs à bord parce qu'il n'y en avait pas de disponibles. Ces navires sont donc restés là.

Si tout le monde respectait les règles du jeu. . . mais les navires de Terre–Neuve avaient des prises accessoires de 11 p. 100. Il faudrait supposer que ce n'était pas le cas pour les navires de la Nouvelle–Écosse, ce que je trouve difficile à croire.

De toute évidence, nous nous inquiétons tous de la surpêche par des navires étrangers. Mais nous devons aussi nous assurer que nos propres navires font ce qu'ils sont censés faire, et c'est ce que vous vouliez.

N'êtes–vous pas surpris par l'incident que je viens de vous décrire? Avez–vous entendu parler de cas semblables dans le passé? Après avoir ordonné aux propriétaires de navires de quitter un secteur parce que leurs prises accessoires étaient trop élevées, d'autres navires sont–ils restés sur les lieux alors que vous saviez fort bien qu'il n'y avait pas d'observateurs à bord?

M. Siddall: Sans observateur à bord, le navire est plus ou moins libre de faire à peu près tout ce qu'il veut. C'est là que nous devrions intervenir.

Avec un observateur à bord, le capitaine doit être responsable de ses actes. Cela ne me surprend pas du tout que des navires de Nouvelle–Écosse aient réussi à ramener d'une pêche au sébaste des prises accessoires élevées de morue parce qu'il n'y avait pas d'observateur à bord.

M. McQuaid: En outre, si ces navires de Nouvelle–Écosse avaient effectivement pêché dans la zone 30, je me pose des questions quant à la validité de la liste de 32 noms qui avait été remise. S'ils n'ont pas assez de gens pour superviser les navires de pêche de Nouvelle–Écosse, qui sont ces gens inscrits sur la liste?

[*Texte*]

Mr. Saunders: And why are they calling us?

Mr. McQuaid: That's another point, too. On April 2, after this contract had been awarded, I, myself, and another observer were called by DFO to go to the Bedford Institute of Oceanography to identify bluefin tuna that had been caught by the vessel *Steven B* off the coast of Bermuda. Now, if the list of 32 names was completely valid, why, in effect, would they be calling us to identify these bluefin tuna when the two of us, who had not signed on with Biorex, were no longer considered to be observers because the contract had changed hands? They have 30 certified observers who, what, can't do the job? Why weren't they called?

Mr. Cox: Further to that, a source has informed us that these observers who have been "on loan from the gulf" are going to start to be recalled this week. They have their own fishery, the crab fishery, that Mr. Bernier is fully aware of. He has a lot of problems in his own riding concerning this issue. They're going to have to bring those observers back, with the situation that's happening there between the crab fishermen and the cod fishermen. They can't let that situation go unmonitored.

So what happens if they've got to step up the coverage level there? They've only got so many bodies. What's going to happen in the Scotia–Fundy region—the region of the most complex fisheries on the whole Atlantic coast?

Mr. Baker: Mr. Chairman, I imagine the reason they had to call in the former observers we have before us today was because the present observers probably didn't know the difference between an albacore, a yellowfin, a skipjack, and a bluefin tuna. I imagine that's the reason they called you in. It's the training. It's because their present people don't know the difference.

Now, imagine if they're confronted with an argentine, working the gulf. I don't suppose there's an argentine or grenadier anywhere in the gulf.

A witness: No, there isn't.

Mr. Siddall: Or a haddock, or a pollack, or a silver hake—

Mr. Baker: Well, there you go, now, Mr. Chairman. Just imagine.

Before I ask a couple of questions, Mr. Chairman, I wanted to pay tribute to these observers. I have been a student of the reports of these observers over the years, which are held secret by the federal government. A member of Parliament, Mr. Chairman, is not allowed to see an observer's report. However, I've gotten my hands on them all over the years and I've read them all over the years.

I've seen Mr. Kevin Siddall's name many times and I suppose he is one of the senior observers. There's also Mr. Lockwood, Mr. Gorham, and Mr. Cox, in recent years. Mr. Chairman, these gentlemen have made a tremendous contribution to our knowledge of the fishing resource in eastern Canada. In fact, they're the only ones, Mr. Chairman, who really know what's going on in the fishery. They know more than MPs know, more than fishermen know, and more than

[*Traduction*]

M. Saunders: Et pourquoi nous appellent–ils?

M. McQuaid: Ça, c'est une autre question. Le 2 avril, après que le contrat eût été attribué, Pêches et Océans m'a demandé ainsi qu'à un autre observateur de me rendre à l'Institut océanographique de Bedford pour identifier le thon rouge pêché par le navire *Steven B* au large des Bermudes. Si la liste de 32 noms avait été digne de foi, pourquoi nous auraient–ils demandé d'identifier ce thon rouge lorsque nous, qui n'avions pas signé de contrat avec Biorex, n'étions plus considérés comme des observateurs parce que le contrat avait été attribué à une autre entreprise? Est–ce que leurs 30 observateurs agréés ne peuvent pas faire leur travail? Pourquoi n'ont–ils pas été appelés?

M. Cox: Par ailleurs, une source nous a informé que ces observateurs «prêtés par la région du golfe» allaient être rappelés à partir de cette semaine. Ils ont leur propre pêcherie de crabes, et M. Bernier le sait for bien. Il y a toutes sortes de problèmes dans sa circonscription à ce propos. Ils vont devoir rappeler ces observateurs, à cause des frictions qui se manifestent là–bas entre les pêcheurs de crabes et les pêcheurs de morues. Ils doivent surveiller la situation.

Que va–t–il se passer s'ils doivent accroître la surveillance? Leur personnel est limité. Que va–t–il se passer dans la région de Scotia–Fundy, où se trouvent les pêcheries les plus complexes de toute la côte de l'Atlantique?

M. Baker: Monsieur le président, j'imagine que la raison pour laquelle ils ont dû rappeler les anciens observateurs qui sont ici aujourd'hui, c'est que les observateurs actuels ne connaissent probablement pas la différence entre un thon blanc, un thon à nageoires jaunes, une thonine à ventre rayé et un thon rouge. J'imagine que c'est la raison pour laquelle ils ont fait appel à vous. C'est une question de formation. C'est parce que les observateurs actuels ne connaissent pas la différence.

Maintenant supposons qu'en travaillant dans le golfe, ils rencontrent une argentine. Je ne crois pas qu'on puisse trouver une argentine ou un grenadier où que ce soit dans le golfe.

Un témoin: Non, il n'y en a pas.

M. Siddall: Ou un aiglefin, une goberge ou un merlu argenté. . .

M. Baker: Pouvez–vous vous imaginer, monsieur le président?

Avant de poser mes questions, monsieur le président, je tiens à rendre hommage à ces observateurs. Au fil des ans, j'ai étudié leurs rapports, qui sont tenus secrets par le gouvernement fédéral. Monsieur le président, il n'est pas permis à un député de lire le rapport d'un observateur. J'ai toutefois réussi à obtenir et à lire tous les rapports soumis au fil des ans.

J'ai vu le nom de M. Kevin Siddall maintes et maintes fois et je suppose qu'il est l'un des meilleurs observateurs. Il y a également eu MM. Lockwood, Gorham et Cox ces dernières années. Monsieur le président, ces messieurs ont contribué de façon remarquable à ce que nous savons sur les ressources de pêche dans l'est du Canada. En fait, ce sont les seuls qui savent vraiment ce qui se passe dans nos secteurs de pêche. Ils en savent plus que les députés, les pêcheurs et le MPO. Monsieur

[*Text*]

DFO knows. Mr. Chairman, DFO doesn't see it all because the observers are hired by a contractor and the contractor bidding now charges $350 a day for an observer for one day. You figure that out, Mr. Chairman. Figure that out. The amount paid to the contracting firm for an observer is $350 a day.

• 1015

It was mentioned there were five Cuban vessels. Three more are on their way up to get their licences for their quotas, all inside Canada's 200–mile zone. Of course, this has been going on for years.

The five major types of foreign vessels you would observe on—as far as I can remember—are those like the Cuban, the Russian, and the Japanese; they have their own quotas inside 200 miles.

Then you've got another group of foreign vessels hired by Canadian companies to also fish inside 200 miles. Then there are the experimental foreign boats inside 200 miles in the Scotia–Fundy, such as the experimental mackerel quotas, pollack, and herring. They're experimental mackerel–herring quotas on foreign vessels.

Then there's the tuna, which is done by international agreement—the tuna boats from foreign nations that are inside 200 miles. When you add it all up, you come to the conclusion. . .with those five different methods by which the foreign boats are inside 200 miles. . .you see some reports in which these gentlemen were aboard 43 licensed, foreign vessels just from Cuba and Russia in one season in the Scotia–Fundy region.

I want to first of all make that statement. They are a part of the history books of Fisheries and Oceans. If we had paid more attention to what was in their reports, which we couldn't get our hands on—never could, and probably never will, Mr. Chairman, unless the standing committee or something demands that MPs and the media be allowed to see what is a record of the fishery. We're not allowed. Not one writer on the fishery has ever seen the observer reports. Not one.

Now, Mr. Cox, you said—I'll get to my question—you people are a special breed and you said that you don't have these translation devices on the foreign vessels until you break them and you make them. Then you said, how can a fellow go out there for the first time? Well, Mr. Cox, here you are aboard a Russian vessel. Nobody aboard the Russian vessel can speak English, Mr. Chairman—not one. There is no translation device.

So Mr. Cox, could you tell me what you would say to a Russian captain, a person on a Russian ship, when you want to find out some information? Tell me how you would do it. How would you communicate with the Russians if you don't. . .? What would you say to them?

Mr. Cox: I would say quite simply, Captain. . .

[*Witness speaks in Russian*]

If I work on a Spanish boat or a Cuban boat—

[*Translation*]

le président, le MPO ne voit pas tout parce que les observateurs sont engagés par un entrepreneur, qui demande actuellement 350$ par observateur par jour. Faites le calcul, monsieur le président. L'entrepreneur reçoit 350$ par jour pour fournir un observateur.

On a mentionné qu'il y avait cinq navires cubains. Trois autres sont en route pour obtenir leurs permis pour leurs quotas, et tout cela à l'intérieur de la zone de 200 milles du Canada. Bien sûr, cela fait des années que les choses se passent ainsi.

Si je me souviens bien, les cinq grands types de navires étrangers que vous êtes appelés à observer sont notamment les Cubains, les Russes et les Japonais; ils ont leurs propres quotas à l'intérieur des 200 milles.

Il y a une autre catégorie de navires étrangers engagés par des entreprises canadiennes pour pêcher à l'intérieur des 200 milles. Puis il y a les navires étrangers expérimentaux à l'intérieur des 200 milles dans le secteur de Scotia–Fundy, pour les quotas expérimentaux de maquereau, de goberge et de hareng. Des quotas expérimentaux de marquereau et de hareng sont attribués à des navires étrangers.

Il y a aussi les thoniers étrangers qui pêchent en–deça des 200 milles en vertu d'un accord international. Tout cela nous amène à conclure. . . les cinq méthodes différentes qui permettent aux navires étrangers de pêcher à l'intérieur des 200 milles. . . d'après certains rapports, il y avait des observateurs à bord de 43 navires cubains et russes autorisés à pêcher dans la région de Scotia–Fundy, et ce, lors d'une seule saison.

Je tiens tout d'abord à préciser une chose. Cela fait partie de l'histoire de Pêches et Océans. Si nous avions prêté davantage attention à leurs rapports, que nous n'avons jamais pu obtenir, et ce qui ne changera sans doute jamais, monsieur le président, à moins que le comité permanent ou une autre autorité exige que les députés et les médias puissent avoir accès aux rapports sur les pêcheries. Ce n'est pas le cas. Aucun commentateur des pêcheries n'a jamais vu les rapports des observateurs. Pas un seul.

Monsieur Cox, vous avez dit—j'arrive à ma question—que vous constituiez une catégorie spéciale et que vous ne disposiez pas de dispositifs de traduction à bord des navires étrangers à moins de les fabriquer vous–même. Vous avez ensuite demandé comment un observateur pouvait se débrouiller la première fois? Eh bien, monsieur Cox, vous êtes à bord d'un navire russe. Aucun des membres d'équipage ne parle anglais, monsieur le président—pas un seul. Il n'y a pas de dispositif de traduction.

Alors, monsieur Cox, que diriez–vous à un capitaine ou à un membre d'équipage d'un navire russe lorsque vous voulez obtenir des renseignements? Expliquez–moi comment vous vous y prendriez. Comment communiqueriez–vous avec les Russes si vous ne. . .? Que leur diriez–vous?

M. Cox: Je dirais tout simplement, capitaine. . .

[*Le témoin parle en russe*]

Si je me trouve à bord d'un navire espagnol ou cubain. . .

[*Texte*]

Mr. Saunders: I want you to make your point, but the thing is we have not been paid to learn these languages. This is all on our own time. We've never had a course, but we have all realized from being in these situations that if you want to have something to say to these people, you've got to learn this.

It's never been offered to us. It's all on our own accord.

Mike is pretty fluent in about four languages now.

Mr. Baker: I hope, Mr. Chairman, that Mike's not the senior fellow there. Anyway, we don't have the time. . .translation, I suppose. I don't know what we're going to do for the record. I don't know what's going to appear in the *Minutes of Proceedings and Evidence* on this one.

Mr. Siddall, you are correct. I have here an irregularity summary. You mentioned in your address—I think it was Mr. Cox who perhaps mentioned it—that Fisheries and Oceans and the federal government really became separated from the observers when the third party came in, the contractor.

Mr. Chairman, I don't for the life of me understand why you have the foreign vessels and Canadian vessels paying $350 a day. If they're paying that, we could have two observers on as employees of the federal government, rather than one.

• 1020

I have here an irregularity summary. I wonder, Mr. Siddall, about the federal government. I've always maintained the Canadians were always prosecuted but the foreigners weren't.

I have here 43 irregularities and 28 log book problems: exceeding the haddock bycatch in 4W and 4X, exceeding 1% cod in 4X, exceeding the 5% pollock on the Nova Scotia Shelf, exceeding the 10% herring on the Nova Scotia, 15 cases, 10 cases, 3 cases, 1 case, directing toward unlicensed species, prohibited species, improper notice of transshipment, lack of cooperation with the observer, discarding irregularity 6.

Mr. Siddall, how many times have you been in court? Does DFO bring you into court to prosecute these irregularities you have found because of your experience on these foreign vessels?

Mr. Siddall: I've never been in court.

Mr. Baker: I beg your pardon, Mr. Siddall?

Mr. Siddall: I've never been in court.

Mr. Baker: You've never been in court? In all of your years reporting dozens and dozens of irregularities on foreign vessels you've never been in court?

Mr. Siddall: I've never been in court, sir.

Sir, I'd like to make a point here about something that happened to me on a domestic vessel. The captain got rather irate at me when they were offloading. I was talking to the fisheries officer on the wharf. When he found out what we were talking about he took a swing at me in front of this officer.

[*Traduction*]

M. Saunders: Je veux bien écouter vos commentaires, mais le fait est que nous ne sommes pas payés pour apprendre ces langues–là. Nous devons le faire durant nos moments libres. Nous n'avons jamais reçu de leçons, mais nous avons tous compris que, dans de telles situations, si vous voulez communiquer avec ces gens–là, vous devez apprendre leur langue.

On ne nous a jamais offert de leçons. Nous le faisons de notre propre gré.

Mike parle à tout le moins quatre langues assez couramment.

M. Baker: J'espère, monsieur le président, que Mike n'est pas le principal observateur là–bas. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas le temps—de faire la traduction, je suppose, je ne sais pas ce que nous allons faire pour le compte rendu. Je ne sais pas ce qui va paraître dans les *Procès–verbaux et témoignages* à ce propos.

Monsieur Siddall, vous avez raison. J'ai en main le compte rendu sommaire d'incidents. Vous avez mentionné dans votre discours—ou peut–être était–ce M. Cox—que Pêches et Océans et le gouvernement fédéral se sont écartés des observateurs lorsqu'une tierce partie, l'entrepreneur, est intervenu.

Monsieur le président, je n'arrive pas à comprendre pourquoi les navires étrangers et canadiens doivent payer 350$ par jour. Si c'est ce qu'ils paient, vous pourriez avoir deux observateurs au lieu d'un seul en faisant appel aux employés du gouvernement fédéral.

J'ai ici un sommaire d'irrégularité. Je me pose la question, monsieur Siddall, à propos du gouvernement fédéral. J'ai toujours soutenu que les Canadiens étaient poursuivis mais que les étrangers ne l'étaient pas.

Le registre fait état de 43 irrégularités et de 28 problèmes: prise accessoire excessive d'aiglefin dans les secteurs 4W et 4X, plus de 1 p. 100 de morue dans le secteur 4X, plus de 5 p. 100 de goberge sur le plateau continental de la Nouvelle–Écosse, plus de 10 p. 100 de hareng sur celui de la Nouvelle–Écosse, 15 cas, 10 cas, 3 cas, 1 cas, navires s'apprêtant à pêcher des espèces non autorisées, espèces interdites, avis irrégulier de transbordement, absence de coopération avec l'observateur, irrégularité de rejet n° 6.

Monsieur Siddall, combien de fois avez–vous comparu devant un tribunal? Le MPO vous fait–il témoigner contre les responsables des irrégularités que vous avez découvertes en raison de votre expérience à bord de ces navires étrangers?

M. Siddall: Je n'ai jamais comparu devant un tribunal.

M. Baker: Pardon, monsieur Siddall?

M. Siddall: Je n'ai jamais comparu devant un tribunal.

M. Baker: Vous n'avez jamais comparu devant un tribunal? Durant toutes les années où vous avez découvert des douzaines et des douzaines d'irrégularités à bord de navires étrangers, vous n'avez jamais comparu devant un tribunal?

M. Siddall: Je n'ai jamais comparu devant un tribunal, monsieur.

Monsieur, je vais dire quelque chose à propos de ce qui m'est arrivé à bord d'un navire canadien. Le capitaine était furieux contre moi lors du débarquement. Je parlais à l'agent des pêches sur le quai. Lorsqu'il a appris de quoi nous parlions, il a fait mine de me frapper devant cet agent.

[*Text*]

Fisheries was happy to hear about this—"We've been after this guy for a long time; we can fry him", they said. This happened at the end of February. They told me "All you have to do is show up in court and we'll take care of the rest", July came around and I got information back from Mr. Scicochetti himself saying "We can't prosecute this guy; you have to do it, but you can use our lawyer". I'm not going to put an assault case in six months after the fact. I'm sorry. It would be laughed out of court.

This is the kind of help we've been getting.

Mr. Bernier: I have to leave and I want to apologize in front of the witness, because I have another meeting to catch at 10:30 a.m. about the motion the minister is supposed to present this morning. So Mr. St–Laurent will be the watchdog for the Bloc.

I hope to see you again on this issue.

The Chairman: Thank you.

Mr. Cox: On behalf of the observers, Mr. Bernier, I would like to thank you for taking the time out of your, I know, very busy schedule to come and hear us today. *Merci bien.*

Mr. Baker: I want one further question, Mr. Chairman, if you could allow one more.

I wanted to ask about bribes, b–r–i–b–e–s. You might have 50 or 60 foreign vessels on the Nova Scotia Shelf alone this year; that's not unreasonable, 50 or 60 licenses issued this year. You'll notice, Mr. Chairman, that 50 or 60 foreign vessels fishing inside 200 miles is about 10 times as much as the entire offshore Canadian fleet.

But let me ask you about bribes. You have somebody who's in an extremely low–paying position on contract and a vessel that sells its cargo for $4 million or $5 million in port after one trip, like a Cuban vessel, a Russian vessel or a Japanese vessel. There have been instances where observers have reported being offered bribes.

There was one instance where a DFO employee had $22,000 dropped in his mailbox by a foreign captain, and another instance where an observer was offered a $10,000 bribe and reported it. It's interesting, Mr. Chairman, that it was one of our professional observers—I'm not going to name names—who reported it. A warrant was issued for the captain's arrest but was never carried out.

This is another factor, isn't it? Because of how valuable that fish is to those foreign boats with their own quotas—because they're fishing and they go back to their own port—there is a danger that if you allow the system to deteriorate you could have an extensive system of bribery that could raise its head on the high seas. Am I correct in making that assumption?

• 1025

Mr. Cox: That's on the Japanese tuna long–liner. That fishery is controlled solely on the basis of its bluefin bycatch. Under the ICCAT quota they are allowed a quota for outside the Canadian zone and a quota for inside the Canadian zone.

[*Translation*]

Cet incident faisait l'affaire de NPO—«Ils m'ont dit qu'ils essayaient d'attraper ce type depuis longtemps et qu'ils avaient maintenant ce qu'il fallait pour le coffrer». Cela est arrivé à la fin de février. Ils m'ont dit: «Tout ce que vous avez à faire, c'est de vous présenter au tribunal et nous nous occuperons du reste.» Au mois de juillet, M. Chichead lui–même m'a dit: «Nous ne pouvons pas poursuivre ce type; vous devrez le faire vous–même mais vous pouvez avoir recours aux services de notre avocat.» Je regrette mais je ne vais pas poursuivre quelqu'un pour agression six mois après l'incident. Le juge rejetterait la cause en riant.

C'est là le genre d'aide que nous obtenons.

M. Bernier: Je présente mes excuses au témoin, mais je dois partir parce que j'ai une autre réunion à 10h30 au sujet de la motion que le ministre doit présenter ce matin. M. St–Laurent surveillera les délibérations pour le Bloc.

J'espère bien vous revoir à ce sujet.

Le président: Merci.

M. Cox: Au nom des observateurs, monsieur Bernier, je tiens à vous remercier pour avoir pris la peine de venir nous écouter aujourd'hui malgré votre horaire très chargé. *Merci bien.*

M. Baker: J'ai encore une question, monsieur le président, si vous me le permettez.

J'ai une question à propos des pots–de–vin. Il y a peut–être 50 ou 60 navires étrangers qui pêchent sur le plateau continental de la Nouvelle–Écosse cette année; on peut très bien supposer que 50 ou 60 permis ont été délivrés cette année. Vous remarquerez, monsieur le président, que 50 ou 60 navires étrangers qui pêchent à l'intérieur de la zone de 200 milles, cela fait à peu près dix fois plus de navires que toute la flotte canadienne hauturière.

Pour en venir aux pots–de–vin, vous avez un contractuel très mal payé et un navire cubain, russe ou japonais, par exemple, qui peut vendre sa cargaison pour 4 ou 5 millions de dollars au port après une seule expédition. Certains observateurs ont signalé qu'ils s'étaient vu offrir des pots–de–vin.

Dans un cas particulier, un capitaine étranger a déposé 22 000$ dans le casier postal de l'employé du MPO et, dans un autre cas, un observateur s'est vu offrir un pot–de–vin de 10 000$ et il l'a signalé. Il est intéressant de noter, monsieur le président, que c'est un de nos observateurs professionnels—je ne vais nommer personne—qui l'a signalé. Un mandat a été décerné pour l'arrestation du capitaine mais il n'a jamais été exécuté.

C'est un autre facteur, n'est–ce pas? À cause de la valeur de ce poisson pour ces navires étrangers dotés de leur propre quota—parce qu'ils pêchent ici avant de retourner dans leur propre port—si vous laissez le système se détériorer, vous risquez de vous retrouver avec un vaste système de pots–de–vin en haute mer. Ai–je raison de faire cette supposition?

M. Cox: Il s'agit du thonier–palangrier japonais. Cette pêcherie est contrôlée seulement pour les prises accessoires de thon rouge. Aux termes du quota attribué par la CICTA, ils se voient allouer un quota en–dehors de la zone canadienne et un autre à l'intérieur.

[*Texte*]

One appropriately sized bluefin with the correct oil content—one fish—can be worth $40,000 or $50,000. If I don't see it, they got it!

The Chairman: That's a good point.

Mr. Wells: My questions are going to be a little different from Mr. Baker's. I want to zero in on some of the more technical aspects of the contract.

Mr. MacDonald, before I start, there is reference to a response to one of your letters. You read in your last remarks the letter that was signed by Troy Quinlan. Do we have a copy, Mr. MacDonald, of the response to your letter?

The Chairman: Are we dealing with the response from the department to my letter?

Mr. Wells: Yes, there's reference to it in Mr. Quinlan's letter, but I'd like to see the actual response from DFO as opposed to the second–hand comments as to what it says. I'd like to actually see it.

At the beginning, Mr. Siddall, you talked about the personal contract. You said the contract says "preference will be given to inexperienced observers". Do you in fact have a copy of that personal contract?

Mr. Saunders: Yes, I do.

Mr. Wells: Could we see it and see the exact wording.

Mr. Saunders: I've got it right here.

Mr. Wells: Can you find the section of the contract that says that?

Mr. Cox: First you should note this contract was issued to a person whose previous pay was $213 a day. He was offered $138.

Mr. Verran: What was the first figure mentioned?

Mr. McQuaid: Eight point six.

Mr. Cox: Mr. McQuaid, prior to the transfer of the contract, was making a per diem rate of $213. He was offered $138 by Biorex Inc.

Mr. Saunders: The public sector is kicking up a stink now about a 3% roll–back.

Mr. McQuaid: Not only that, that's minus. That's $213 a day. This is for myself. Now, I can tell you this is $213 a sea day. That's plus my medical and dental benefits. I've got the security of knowing I've got a union in case I have to follow a grievance procedure.

With Biorex that was $138 per sea day. Subtract away my union. I've got no protection. Subtract away any seniority I would have had prior to that and subtract away all of the benefits I had gained and worked hard to maintain through the years I've been an observer.

In effect for me it amounts to well over a 30% reduction in pay.

Mr. Wells: Mr. MacDonald, because they raised this question, it would be appropriate to read 8.6 from the contract into the record. I think it's important there not be some misunderstanding. It says:

[*Traduction*]

Un thon rouge de la taille convenable avec la bonne teneur en gras—un seul poisson—peut valoir 40 000$ ou 50 000$. Si je ne le vois pas, ils le gardent!

Le président: C'est un bon argument.

M. Wells: Mes questions vont être un peu différentes de celles de M. Baker. Je vais me concentrer sur certains aspects plus techniques du contrat.

Monsieur MacDonald, avant de commencer, je vais me reporter à une lettre rédigée en réponse à une des vôtres. Lors de votre dernière intervention, vous avez lu la lettre signée par Troy Quinlan. Avons–nous, monsieur MacDonald, une copie de la réponse à votre lettre?

Le président: Est–il question de la réponse du ministère à ma lettre?

M. Wells: Oui, monsieur Quinlan en parle dans sa lettre, mais je voudrais voir la réponse du MPO plutôt que les commentaires de tiers à ce sujet. Je voudrais la voir de mes propres yeux.

Au début, monsieur Siddall, vous avez parlé du contrat personnel. Vous avez dit que, d'après le contrat, «la préférence sera accordée aux observateurs inexpérimentés». Avez–vous une copie de ce contrat personnel?

M. Saunders: Oui.

M. Wells: Pouvons–nous en vérifier le libellé exact?

M. Saunders: Je l'ai ici même.

M. Wells: Pouvez–vous trouver la section du contrat en question?

M. Cox: Tout d'abord, il faut noter que ce contrat a été attribué à un titulaire qui gagnait auparavant 213$ par jour. On lui offrait 138$.

M. Verran: Quel était le premier chiffre que vous avez mentionné?

M. McQuaid: Huit point six.

M. Cox: Monsieur MaQuaid, avant le transfert du contrat, était payé 213$ par jour. Biorex Inc. lui offrait 138$.

M. Saunders: Le secteur public se plaint amèrement d'une réduction de 3 p. 100.

M. McQuaid: C'est un recul. Il s'agit de 213$ par jour en mer pour moi–même en plus de mon assurance médicale et dentaire. Je sais que je peux compter sur mon syndicat au cas où je devrais présenter un grief.

Avec Biorex, vous touchiez 138$ par jour en mer. Moins mon syndicat. Je n'ai aucune protection. Moins toute mon ancienneté accumulée avant cette date et tous les avantages que j'ai travaillé fort pour acquérir et maintenir durant mes années de travail comme observateur.

En fait, dans mon cas, la réduction de salaire s'élève à bien plus de 30 p. 100.

M. Wells: Monsieur MacDonald, puisque cette question a été soulevée, il conviendrait de lire la clause 8.6 du contrat aux fins du compte rendu. Il importe, à mon avis, d'éviter tout malentendu. La clause se lit comme suit:

[*Text*]

For trips on domestic vessels that do not require a specific level of experience, priority will be given to newly certified observers who have not completed at least three (3) trips at sea.

That's the one you're referring to. That's not referring to the foreign fleet.

Mr. Saunders: No.

Mr. Wells: That's referring to the domestic fleet.

Mr. Cox: The way the scenario has evolved recently an ever–increasing percentage of our sea time is with the domestic fleet as opposed to the foreign fleet. I'm not sure of the exact numbers, but certainly the vast majority of our work now is on domestic vessels as opposed to foreign ones.

Mr. Wells: Do observers have 100% coverage on the foreign fleet?

Mr. Cox: There's mandatory 100% coverage on any vessel fishing inside the 200–mile zone. I believe that came from Ottawa.

Mr. Wells: What coverage do observers have on domestic vessels?

Mr. Saunders: It varies on the fishery. The one point we'd like to make is that in the last two years we've been increasingly doing more 65–and 45–footers, which we never did before. We were mainly on the bigger draggers. Now with the test fisheries and the way they're going, we're even doing 45–footers.

• 1030

Mr. Wells: This is a personal contract that I'm referring to with Biorex, the employer. Did the previous company you worked for have personal contracts as well?

Mr. Saunders: Not that I'm aware of.

Mr. Wells: You didn't in fact sign a contract in the past?

Mr. Siddall: A collective agreement between the union. . .

Mr. Wells: Were there any such provisions in the collective agreements similar to paragraph 8.6 of the new contract?

Mr. McQuaid: With the past contractor we worked on a roster list system. As you work, you accumulate sea days. For each observer, as he goes to sea, he accumulates sea days. When he lands, those sea days are added to his total on the list. Those who have more sea days are pushed to the bottom of the list. Those who have less are at the top, so at the end of a given year everybody balances out; everybody gets the same amount of sea time.

Mr. Saunders: We agree with that, being treated fairly, because everybody gets a chance to do all the work.

Mr. Wells: I'm trying to determine whether or not this is new and what it means. What domestic vessel, what trip as an observer would not require a specific level of experience?

[*Translation*]

Pour les voyages à bord de navires canadiens qui ne nécessitent pas un niveau d'expérience particulier, la priorité sera accordée aux observateurs récemment agréés qui n'ont pas effectué au moins trois voyages en mer.

C'est la clause dont vous parlez. Il n'est pas question de flotte étrangère.

M. Saunders: Non.

M. Wells: On parle de la flotte canadienne.

M. Cox: Depuis tout récemment, nous passons un pourcentage de plus en plus élevé de notre temps en mer à bord de navires canadiens plutôt qu'étrangers. Je ne connais pas les chiffres exacts, mais il est certain que nous effectuons la majeure partie de notre travail à bord de navires canadiens plutôt qu'étrangers.

M. Wells: Les observateurs surveillent–ils tous les navires étrangers?

M. Cox: Tous les navires qui pêchent à l'intérieur de la zone des 200 milles doivent être surveillés. Je crois que cette directive vient d'Ottawa.

M. Wells: Quelle proportion des navires canadiens sont surveillés par les observateurs, alors?

M. Saunders: Cela dépend du secteur de pêche. Ce que nous voulons dire, c'est que depuis deux ans, nous surveillons de plus en plus de navires de 65 et 45 pieds, ce que nous ne faisions jamais auparavant. Nous étions surtout à bord des gros chalutiers. De nos jours, avec les pêcheries expérimentales et tout ce qui se passe, nous inspectons même des navires de 45 pieds.

M. Wells: Je parle du contrat personnel avec Biorex, l'employeur. La société pour laquelle vous travailliez auparavant offrait–elle des contrats personnels elle aussi?

M. Saunders: Pas à ma connaissance.

M. Wells: Vous n'avez signé aucun contrat par le passé?

M. Siddall: Une convention collective entre le syndicat. . .

M. Wells: Les conventions collectives contenaient–elles des dispositions semblables au paragraphe 8.6 du nouveau contrat?

M. McQuaid: Sous l'ancien entrepreneur, nous travaillions selon un régime de roulement. Aux termes de ce régime, chaque observateur accumule des journées en mer. Lorsqu'il retourne au port, ses journées sont ajoutées à son total sur la liste. Ceux qui ont plus de jours en mer sont inscrits au bas de la liste tandis que ceux qui en ont moins figurent au haut de la liste, de sorte qu'à la fin d'une année donnée, tout le monde a le même nombre de journées en mer.

M. Saunders: Nous sommes d'accord avec ce principe de traitement équitable, parce que tout le monde a l'occasion de travailler.

M. Wells: J'essaie de déterminer s'il s'agit d'un nouveau système et ce que cela signifie. Quel navire canadien, quel voyage ne nécessiterait pas un niveau d'expérience particulier de la part de l'observateur?

[*Texte*]

Mr. McQuaid: Well, that's the funny part about this. Every trip requires a specific level of experience.

Mr. Saunders: What I can see out of this myself, sir, and this is my own opinion, is that because I have more experience than the junior observers, if there wasn't a foreign fishery this year, I wouldn't get a trip.

Mr. Cox: All that company would have to do is just keep having training programs and bringing in new people. They could pay me $1,000 a day, but if I only get five days' work I'm going to starve.

Mr. Wells: Let me continue on the same line, but sort of move on the question of the gulf observers.

That's what has happened; they have experience in the gulf. One of the statements made is that we're now with inexperienced observers. I'm wondering if in fact we have inexperienced observers out there or observers with gulf experience.

Mr. Saunders: Inexperience in the Scotia–Fundy region.

Mr. Wells: They could be experienced observers, but in the Scotia–Fundy fishery.

Mr. Saunders: This is one of the points we were trying to make. We have documentation from BDS of situations before when one observer wanted to change from one area to another, he had to go through a retraining program before he could go to work in Halifax from Newfoundland. In this case, 27 people—their names just came from Quebec or from the gulf region and they did not have to retrain for the Scotia–Fundy region.

Mr. Wells: When you discuss the definition of a certified fisheries observer, you refer to an appendix A. I have found an appendix A, but I can't. . . Is that the same appendix then?

Mr. Siddall: No, it's not.

Mr. Wells: Do you have a copy of appendix A? I think what you said is that when you read this and you talk about completing the training program, that means the Scotia–Fundy observer program.

Mr. Siddall: Yes.

Mr. Wells: You refer to an appendix A that would say that.

Mr. McQuaid: Quite simply, sir, that is the request for proposal. The only contract that was being tendered in this situation was the Scotia–Fundy fisheries observer contract.

Mr. Wells: Okay. Do we have a copy of that request for proposal?

Mr. McQuaid: Certainly, yes, there should be one.

Mr. Wells: My understanding of DFO's position, and we will find the answer to this, is that in fact if they are trained in the gulf region, they are qualified to observe in the Scotia–Fundy region. You're saying they are not.

A witness: They are not.

Mr. Saunders: How could they be? They have not been trained on silver hake, squid, tuna, and a lot of other things. They don't have those fisheries in the gulf.

[*Traduction*]

M. McQuaid: Eh bien, c'est ce qu'il y a de drôle là dedans. Chaque voyage exige un niveau d'expérience particulier.

M. Saunders: Personnellement, monsieur, comme j'ai plus d'expérience que les observateurs subalternes, je crois que s'il n'y avait pas de secteur de pêche étranger cette année, je ne ferais pas un seul voyage.

M. Cox: Tout ce que la société aurait à faire serait d'offrir des programmes de formation et d'engager de nouveaux employés. Ils pourraient me payer 1 000$ par jour mais, si je n'obtiens que cinq jours de travail, je vais mourir de faim.

M. Wells: Je vais poursuivre dans la même veine, mais passer à la question des observateurs du Golfe.

Voilà ce qui s'est passé; ils ont de l'expérience dans le Golfe. Une des choses qui a été signalée c'est que nous avons maintenant des observateurs inexpérimentés. Je me demande si, en fait, nous avons là–bas des observateurs inexpérimentés ou des observateurs ayant l'expérience du Golfe.

M. Saunders: Des observateurs sans expérience dans la région de Scotia–Fundy.

M. Wells: Il pourrait s'agir d'observateurs expérimentés, mais dans la pêcherie de Scotia–Fundy.

M. Saunders: C'est justement là un des arguments que nous voulons faire valoir. BDS a fait état de cas où, si un observateur voulait passer d'un secteur à un autre, par exemple si quelqu'un de Terre–Neuve voulait travailler à Halifax, il devait se recycler. Dans le cas qui nous intéresse, 27 observateurs du Québec ou de la région du Golfe n'ont pas eu à se recycler pour la région de Scotia–Fundy.

M. Wells: Lorsque vous parlez de la définition «observateur agréé», vous vous référez à l'annexe A. J'ai trouvé l'annexe A, mais je n'arrive pas. . . S'agit–il de la même annexe?

M. Siddall: Non, ce n'est pas la même.

M. Wells: Avez–vous une copie de l'annexe A? Je pense que ce que vous avez dit, c'est que, d'après cette annexe, le programme de formation signifie le programme d'observateur de Scotia–Fundy.

M. Siddall: Oui.

M. Wells: Vous vous référez donc à une annexe A qui dirait cela.

M. McQuaid: Il s'agit simplement, monsieur, de la demande de proposition. Le seul appel d'offre qui a été fait dans ce cas concernait le contrat des observateurs de Scotia–Fundy.

M. Wells: Très bien. Avons–nous une copie de cette demande de proposition?

M. McQuaid: Oui, certainement, il devrait y en avoir une.

M. Wells: Si je comprends bien, et nous finirons bien par trouver la réponse, la position du NPO est que s'ils ont été formés dans la région du Golfe, ils sont aptes à travailler dans la région de Scotia–Fundy. Or, vous dites que ce n'est pas le cas.

Une voix: Ils ne sont pas qualifiés.

M. Saunders: Comment pourraient–ils l'être? Ils n'ont pas appris à distinguer le merlu argenté, le calmar, le thon, et beaucoup d'autres choses. Ces espèces ne sont pas présentes dans le Golfe.

[*Text*]

Mr. Cox: If I may put it in perspective, when we talk about these foreign factory freezer trawlers that are fishing off our coast, let me give you a little image of what we're dealing with. We're dealing with a vessel that's somewhere between 300 and 350 feet in length. We have the fishing gear of the actual trawl deck where the gear is shot and hauled. You haul your bag of fish on board and you look at it. It's then dumped down below into a series of storage bunkers. You can't see into these storage bunkers once they're closed up. You have to see what's going in them. You have to see it when it's coming out. You have to have fine–tuned skills in terms of being able to estimate what's there.

• 1035

Then it comes out into the processing area, which on some boats is, let's say, twice the size of this room. There's machinery all around. You can't see from one point to the other. You have to be able to determine what are the key points in this factory. Where do I have to look for this? Where do I have to look for that? At the same time, you have belts in that factory whereby the simple moving of a gate, a little piece of metal, fish can be directed to a further deck down below, and here we have a fishmeal plant, gentlemen.

That fishmeal plant is capable of rendering 60 metric tonnes of fish per day into fishmeal. That works out to over 2 tonnes per hour. You have to have a handle on what's going on. A simple switch of a gate, and instead of that going to the fishmeal plant it goes to a discard chute. You have to know, and you have to know instantly, where all the key points are in that factory to monitor them, and you're talking about one, two or three decks—a lot of space.

There's information flow. You have to know what's happening with the information as it goes from the fish master to the techno–log, to the number cruncher, to the purser, to the wheel–house, to the captain's designate and into a log book. You have to follow all that information flow. You can be dealing with 15 species a tow; the paperwork is phenomenal. You can't go from a 45–footer to a 350–foot factory trawler and say you know what you're doing because if you do that, then sure, you can write your report and it sounds like you know what you're doing, but in fact you've missed an awful lot of stuff.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): Good morning. First of all, let me apologize for being late. I had another commitment this morning so I couldn't be here earlier, but I want to thank you gentlemen for being here to inform the committee on this particular issue.

I have a couple of questions. In terms of training, could you tell me how long you believe it would take to have someone who's qualified to become a certified observer?

Mr. Saunders: Sir, in my own experience I had to pass the observer course, which takes about a month. Then I had to take three domestic trips, and they evaluated me after those three domestic trips. Then if they felt I was capable of handling what was going on in a foreign boat, they sent me on a foreign boat, but I had a technician with me for the first seven days I was on that boat, which is not happening right now with the silver hake fishery.

Mr. Dhaliwal: So you're saying the formal training part is about a month and then obviously you have some sort of apprentice program on a boat or a vessel.

[*Translation*]

M. Cox: Si je peux placer les choses dans leur contexte, lorsque nous parlons de ces chalutiers–usines étrangers qui pêchent au large de nos côtes, je voudrais vous donner une petite idée de ce que à quoi nous avons affaire. Nous avons à faire à un navire qui mesure entre 300 et 350 pieds de long. Nous avons tout l'attirail de pêche du pont de chalut. Vous devez tirer votre sac de poisson à bord et l'examiner. Le poisson est ensuite déchargé sous le pont dans une série de trémies. On ne peut pas voir dans ces trémies lorsqu'elles sont fermées. Il faut voir ce qu'on y déverse. Il faut bien s'y connaître pour pouvoir déterminer le contenu des trémies.

Vient ensuite le secteur de la transformation qui, sur certains navires, est deux fois plus grand que cette pièce–ci. Il y a des machines partout. On ne peut pas voir d'un point à un autre. Il faut être en mesure de déterminer quels sont les points–clés de l'usine. Où peut–on trouver ceci? Où peut–on trouver cela? En outre, il y a des convoyeurs qu'on peut actionner à l'aide d'une manette pour acheminer le poisson à un pont inférieur et à l'usine de farine de poisson.

Cette usine de farine de poisson peut transformer jusqu'à 60 tonnes métriques de poisson par jour en farine de poisson, c'est–à–dire plus de deux tonnes à l'heure. Il faut savoir ce qui se passe. Si on ouvre une autre grille, le poisson va vers la décharge plutôt que l'usine de transformation. Il faut savoir immédiatement où sont tous les points–clés de l'usine afin de surveiller les opérations; et il s'agit d'un, de deux, voire de trois ponts, donc beaucoup d'espace.

Il y a le cheminement des renseignements. Il faut bien connaître ce cheminement, du registre de poisson ou registre technique, au calculateur, au commissaire de bord, à la timonnerie, à l'adjoint du capitaine et au journal de pêche. Il faut suivre le cheminement des renseignements et données. Il peut s'agir de 15 espèces par cargaison; la paperasserie peut être phénoménale. On ne peut pas passer d'un navire de 45 pieds à un navire–usine de 350 pieds et dire qu'on sait tout ce qui se passe parce qui si vous le faites, évidemment, vous écrirez votre rapport comme si vous saviez ce que vous faites, alors qu'en réalité une foule de choses vous ont échappé.

M. Dhaliwal (Vancouver–Sud): Bonjour. D'abord, je tiens à m'excuser de mon retard. J'avais un autre engagement ce matin et je n'ai pu arriver plus tôt. Mais je vous sais gré d'être ici pour renseigner le comité à ce sujet.

J'ai quelques questions à poser. En ce qui concerne la formation, pouvez–vous nous dire combien de temps à votre avis il faudrait pour qu'un candidat qualifié devienne observateur agréé?

M. Saunders: Dans mon cas, il m'a fallu un mois pour compléter le cours d'observateur. J'ai ensuite dû faire trois voyages intérieurs, après lesquels j'ai été évalué. Ensuite, lorsqu'on a estimé que j'étais en mesure de bien faire le travail, on m'a envoyé sur un bateau étranger; mais j'étais accompagné par un technicien pendant les sept premiers jours, ce qu'on ne fait pas maintenant dans la pêche au merlu argenté.

M. Dhaliwal: Vous dites donc que la formation théorique dure environ un mois et qu'il faut suivre ensuite une sorte de programme d'apprentissage sur un navire.

[*Texte*]

Mr. Saunders: Exactly.

Mr. Dhaliwal: This is for someone who's never done this type of work before—is that correct—or someone who already has existing experience?

Mr. Saunders: I think it's known amongst observers that it takes two to three years of at–sea experience before you really know what you're doing out there.

Mr. Dhaliwal: On the job.

Mr. Saunders: On the job. You can't learn—

Mr. Dhaliwal: But the actual course is a month and then there's an apprenticeship part of it, which you're saying may be up to seven days, to have someone with you.

Mr. Saunders: No, it takes longer than that because they have to—at least when we were going through the courses, they had to have so many domestic trips. They would evaluate you after every trip and as your packages progressively got better and better, they would say, this guy looks like he might be able to handle a foreign trip. Then they would put you on a foreign trip, but they would put a technician out there who would jump from boat to boat where there might be new observers to check on these guys while they were out there.

We're just saying, first of all, that these guys did not get the foreign training, and I'm pretty sure there's no technician out there jumping around from boat to boat with the guys who are out there, because they're short in their office.

Mr. Cox: If I may, further to that point, I can quote one of my colleagues. The month prior to our employer losing the contract, a bunch of us were working down in Shelburne with the inshore fleet and the test fisheries that are taking place. Once this Biorex thing began to unfold and we were scratching our heads and wondering what it all meant, we were talking about past experiences and he turned to me and said: "After three years in this program I thought I knew everything. After five years, I then knew what I didn't know after three years, and what I can say after five years is I'll probably never know everything. You are provided with the tools to do the job. You must then learn how to implement those tools.

• 1040

Mr. Dhaliwal: So what you're saying is that the contract put out by DSS didn't take into consideration that you need a longer term of training rather than just their contract requirements, which is certification. Is that your point? The contract that was put out was inadequate, and in fact the observer should have had a higher training component when they assessed the bids. Would that be a fair comment?

Mr. Cox: If the true interest of the fisheries department is indeed to collect relevant, accurate, and reliable information, then certainly yes.

Mr. Dhaliwal: Do you feel that the bid process was an open process and that all companies had an equal opportunity to bid under the conditions put out in the tender contract?

[*Traduction*]

M. Saunders: Exactement.

M. Dhaliwal: Cela s'applique à quiconque n'a jamais fait ce travail auparavant—est–ce exact—ou à quelqu'un qui a déjà de l'expérience dans le domaine?

M. Saunders: Je pense que tous les observateurs savent qu'il faut entre deux ou trois ans d'expérience en mer pour vraiment savoir ce qu'on fait.

M. Dhaliwal: C'est de l'apprentissage sur le tas.

M. Saunders: Exactement. On ne peut pas apprendre. . .

M. Dhaliwal: Mais le cours théorique dure un mois et est suivi d'une période d'apprentissage qui, comme vous venez de le dire, peut durer jusqu'à sept jours en compagnie d'un moniteur.

M. Saunders: Non, il faut plus longtemps que cela, parce que, pendant les cours, il faut faire de nombreux voyages au Canada. Les apprentis sont évalués après chaque voyage et, au fur et à mesure de leur progrès, ils se voient confier des affectations sur des navires étrangers. Une fois placé sur un navire étranger, les stagiaires reçoivent la visite d'un technicien qui passe d'un navire à l'autre pour vérifier le travail des nouveaux observateurs.

Nous estimons, en premier lieu, que ces gens–là n'ont pas eu de formation sur un navire étranger, et je suis à peu près certain qu'il n'y a pas de technicien qui va d'un navire à l'autre pour vérifier le travail des observateurs, parce qu'ils ne restent pas longtemps en fonction.

M. Cox: Si vous me le permettez, je vais citer l'un de mes collègues. Un mois avant que notre employeur perde le contrat, un certain nombre d'entre nous travaillaient sur des navires côtiers pratiquant les pêches expérimentales. Quand cette affaire de Biorex a éclaté, nous nous sommes bien demandés de quoi il retournait. Pendant que nous parlions des expériences passées, mon collègue s'est tourné vers moi et m'a dit: «Après trois ans d'expérience avec ce programme, je croyais tout savoir. Après cinq ans, je savais ce que je ne savais pas après trois ans et, tout ce que je peux dire après cinq ans, c'est que je ne saurai probablement jamais tout. On nous fournit les outils pour faire le travail. Mais il faut apprendre à se servir de ces outils.»

M. Dhaliwal: Ce que vous dites donc, c'est que le marché consenti par la MAS ne tenait pas compte du fait qu'il faut une période de formation plus longue que ne l'exige le marché, soit le certificat. Est–ce que c'est bien là votre opinion? Le contrat ne convenait pas et il aurait fallu que l'observateur ait pu suivre une plus longue période de formation. Est–ce exact?

M. Cox: Si le ministère des Pêches tenait à recueillir des renseignements fiables, justes et pertinents, je dirais certainement que oui.

M. Dhaliwal: Pensez–vous que le processus d'appel d'offres s'est fait d'une manière ouverte et que toutes les entreprises ont eu une chance égale compte tenu des conditions énoncées dans l'appel d'offres?

[*Text*]

Mr. Cox: I would like to defer that question to Mr. McQuaid, who, prior to the awarding of the contract, had a conversation with—

Mr. McQuaid: With Mr. Sciocchetti.

Mr. Cox: Yes, March 14.

Mr. McQuaid: I'll tell you what happened with Mr. Sciocchetti, myself, and another observer. For the last three months of the observer contract that we worked on until April 1, I was on special assignment at DFO headquarters in Halifax, working for the habitat management branch. Consequently, I was down the hall from the observer program chief, Robert Sciocchetti, every single day.

On March 14 Mr. Sciocchetti approached another observer and me, and he—all of it is outlined in the letter to Dr. Harry Benson, which I think may have been circulated in the information package. What I will go into here is basically the things Mr. Sciocchetti told me.

First, on March 14—the contract had not been assumed yet; it had been awarded, but not assumed. It says:

> Biorex Inc. would never default on the contract by not having the required number of observers on staff and that DFO would allow Biorex Inc. to use out–of–region observers if necessary.

That is the first thing that has never been allowed in the past. In past bidder's conferences, they've never been allowed to submit out–of–region observers on the preliminary list. They had to have their experienced staff on–line in order to take over the contract. That has always been the policy.

Second, he told us that for our benefit we had better forsake our union and sign on with Biorex if we wanted to work. He told us there would only be 30 positions available to experienced observers, that it would be based on a first come, first served basis. So if you were 31st, sorry, pal, you're out of luck.

He also said that even if Biorex defaulted on this contract, the contract would then pass on to the second–place bidder, which was BRM, and that BRM would be in no position to offer the observers anything better because of the closeness in price between those two companies. If they, in turn, could not get the observers on–line and defaulted, it would then fall to the third–place competitor, which was Seawatch, our previous employer.

What he said to me then was "You need not worry, Mr. McQuaid, Seawatch will never get this contract again; we'll change the job description to monitors first".

The next thing he said was that he was told he could not interfere in the tendering process because of what happened with Hurley Fisheries Consulting Ltd., a contractor that had held the contract prior to Seawatch holding it this last time. What he told me, which in effect was a lie, was that DFO was forced to settle out of court with Mr. Hurley for $250,000 based on Robert Sciocchetti's involvement and interference in that contract. What we have since found out is that it indeed wasn't any $250,000, but I think his intention was to give us the impression that this guy's being a nice guy and trying to help us out in the situation, which wasn't the case at all.

[*Translation*]

M. Cox: Je vais transmettre cette question à M. McQuaid qui, avant la conclusion du marché, a eu une conversation avec. . .

M. McQuaid: M. Sciocchetti.

M. Cox: Oui, le 14 mars.

M. McQuaid: Je vais vous raconter ce qui est arrivé entre M. Sciocchetti, moi–même et un autre observateur. Pendant les trois derniers mois du marché d'observateurs que nous avons exécuté jusqu'au 1er avril, j'étais en affectation spéciale au quartier général du MPO à Halifax, à la gestion de l'habitat. Par conséquent, j'étais à quelques portes du chef du programme d'observateurs, Robert Sciocchetti, tous les jours.

Le 14 mars, M. Sciocchetti a approché un autre observateur et moi—tout cela est décrit dans la lettre adressée au Docteur Harry Benson, qui devrait figurer dans le dossier d'information. Ce que je vais vous dire maintenant me vient essentiellement des propos de M. Sciocchetti.

D'abord, le 14 mars—le marché n'avait pas encore exécuté; il avait été accordé, mais n'avait pas encore été exécuté. Il stipulait que:

> Biorex ne manquerait pas à ses engagements si son personnel ne comptait pas le nombre requis d'observateurs et que le MPO permettrait à Biorex de recourir à des observateurs de l'extérieur, s'il le fallait.

C'est la première chose qui a toujours été interdite dans le passé. Lors des appels d'offres précédents, les soumissionnaires n'ont jamais pu soumettre d'observateurs de l'extérieur sur leur liste préliminaire. Ils devaient avoir tout leur personnel expérimenté pour pouvoir soumissionner. Telle a toujours été la politique.

Ensuite, il nous a dit que nous avions intérêt à renoncer à notre syndicat et à nous faire engager par Biorex si nous voulions travailler. Il nous a dit qu'il y aurait seulement 30 postes d'offerts à des observateurs expérimentés et que les premiers arrivés seraient les premiers servis. Tant pis pour le 31e, il n'aurait pas d'emploi.

Il a ajouté que si Biorex était en défaut, le marché serait accordé au soumissionnaire qui serait en deuxième place, soit BRM, et que ce dernier ne serait pas en mesure d'offrir de meilleures conditions aux observateurs parce que les soumissions de ces deux soumissionnaires différaient très peu du point de vue pécuniaire. Si BMR ne pouvait pas engager le nombre requis d'observateurs et se trouverait en défaut, le marché serait attribué au soumissionnaire venant en troisième place, c'est–à–dire Seawatch, notre employeur précédent.

Il m'a dit ensuite que je n'avais aucune raison de m'inquiéter parce que Seawatch n'obtiendrait jamais un autre marché, qu'il modifierait s'il le fallait la description des tâches des observateurs.

Il a poursuivi en disant qu'on lui avait dit qu'il ne pouvait intervenir dans le processus d'appel d'offres à cause de ce qui était arrivé avec Hurley Fisheries Consulting Ltd, une entreprise qui avait obtenu le marché avant Seawatch. Ce qu'il m'a dit, et c'était faux en réalité, c'était que le MPO a été forcé de s'entendre à l'amiable avec M. Hurley pour la somme de 250 000$, en raison de la participation et de l'interférence de Robert Sciocchetti dans ce marché. Or, nous avons appris depuis qu'il n'avait jamais été question d'un montant de 250 000$. Je pense que son intention était de nous faire croire qu'il était un bon gars et qu'il essayait de nous aider dans cette affaire, ce qui n'était pas le cas du tout.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1045

He also told us at that time that DFO was attempting to nationalize the observer program, which we all know is true now, and that Biorex will be getting Nova Scotia this year and going after Newfoundland next year. That would give them all four regions in Atlantic Canada. They've got the two, Gaspé and gulf, they've got Nova Scotia now, and Newfoundland will be just the next domino to fall.

Il nous a également dit à ce moment–là que le MPO voulait nationaliser le programme d'observateurs et nous savons tous que c'est vrai maintenant, et que Biorex obtiendrait le marché de la Nouvelle–Écosse cette année et celui de Terre–Neuve l'an prochain. Elle obtiendrait ainsi les quatre régions du Canada Atlantique. Elle en a maintenant deux, à savoir Gaspé et le Golfe, en plus de la Nouvelle–Écosse; Terre–Neuve sera la dernière région à tomber sous sa coupe.

Mr. Dhaliwal: I want to go back to my question.

M. Dhaliwal: J'en reviens à ma question.

You've outlined what you felt were a couple of the problems with the contract. One problem is that perhaps the requirements in terms of the experience of the staff was inadequate, that they could have required that they have a higher level of experience.

Vous avez soulevé quelques éléments du marché qui font problème à votre avis. L'un d'eux a trait au fait que les exigences liées à l'expérience du personnel étaient insuffisantes, qu'il aurait fallu exiger d'eux une plus longue expérience.

My question was whether it was a fair process. You had three bidders and the contract was awarded to the lowest bidder, which the department, DSS, felt was the best value for the dollar. Did you think it was a fair process, other than the requirements?

Ma question, c'est que je voudrais savoir si le processus était équitable. Il y avait trois soumissionnaires et le marché a été accordé à celui qui a présenté la soumission la plus basse et que le MAS estimait être la meilleure offre. Pensez–vous que le processus était équitable, si on ne tient pas compte des exigences?

Generally speaking, in the government they tend to take the low bidders because they look at the fact that everybody is bidding on the same basis.

De façon générale, le gouvernement a tendance à accorder les marchés aux plus bas soumissionnaires parce qu'il estime que tous sont sur le même pied.

Your second contention is enforcement, that perhaps the requirements of the contract are not being enforced by DSS, in that even though they may not be fulfilling the full contract, which would be unfair to the other contractors because they're bidding on a level playing field, they've all got to bid on that same basis.

Votre deuxième affirmation porte sur l'exécution. Vous affirmez en effet que le MAS ne fait pas respecter les exigences du marché en ce sens que même si elle peut ne pas remplir toutes les conditions du contrat, ce qui serait injuste pour les autres entreprises parce qu'elles soumissionnent toutes aux mêmes conditions, l'entreprise en cause peut soumissionner au même titre que les autres.

In the tendering process, you're not saying that there was anything unfair or anything illegal or anything else that happened, but that it was a fair process and the low bidder was given the contract under the conditions outlined.

En ce qui concerne le processus d'appel d'offres, vous ne dites pas qu'il y a eu quelque chose d'illégal ou d'injuste qui a été fait, mais que le processus a été équitable et que le plus bas soumissionnaire a obtenu le marché aux conditions énoncées.

Mr. Cox: What was unfair about the tendering process was that we, the experienced and dedicated workforce, were ignored. That's an injustice to me.

M. Cox: Ce qui a été injuste dans le processus d'appel d'offres, c'est que nous, les travailleurs dévoués et expérimentés, ayons été mis de côté. Je perçois cela comme une injustice.

I understand what you're saying in terms of legalities.

Je sais bien que vous parlez de l'aspect juridique.

Mr. Dhaliwal: Yes, but are you saying to me that no matter what contractor comes there, they should be told who to hire and who not to hire by the government?

M. Dhaliwal: Oui, mais voulez–dire par là que quel que soit l'entrepreneur choisi, le gouvernement devrait lui dicter qui engager et qui ne pas engager?

Mr. Cox: I think some weight should be placed on who their workforce is going to be, based on experience.

M. Cox: Je pense que l'engagement devrait se faire en fonction de l'expérience.

Mr. Dhaliwal: Let me understand this.

M. Dhaliwal: Je voudrais comprendre.

Mr. Cox: If I may just finish, we have information that the company in Southwest Nova that now runs the dockside monitoring program has placed two observers, if you will, in the recent training course in Pictou for the sole purpose of finding out how the system works. They intend to submit an even lower bid next year.

M. Cox: Si vous pouvez me laisser terminer. Selon des renseignements qui nous ont été communiqués, une entreprise de Southwest Nova, qui gère maintenant le programme de surveillance à quai, a envoyé deux observateurs, si vous voulez, suivre le récent cours de formation à Pictou dans les seul but de déterminer comment le système fonctionne. Cette entreprise a l'intention de soumettre une offre encore plus basse l'an prochain.

Mr. Saunders: The point we're trying to make, sir, is that you have the experienced workforce on one side, and on the other side the difference in the contract is 45¢ a day. So they decided to throw all the experience out the window for a savings of 45¢ a day. That's the difference between the two bids.

M. Saunders: Le point que nous essayons de souligner, monsieur, c'est que, d'un côté, on a les travailleurs expérimentés et, de l'autre, on a la différence qui est de 45c. par jour. Le gouvernement a donc décidé de se passer de toute cette expérience pour faire des économies de 45c. par jour. C'est ça la différence entre les deux offres.

[*Text*]

Mr. McQuaid: I'd like to address your question a little more fully, in that we find it very questionable that this contract could be considered and termed the best value to the Crown.

We've got here a statement made in the House of Commons committee by the Minister of Supply and Services, David Dingwall himself, regarding contracts. In this he said that he was asked whether or not he supports letting contracts for the lowest bid, solely based on the lowest bid:

> I support in terms of... But if you're asking me whether for every conceivable contract for goods and services of the Government of Canada, one can do it solely on the basis of price, I would be irresponsible, I would be misleading the committee if I suggested to you, yes, we'll do it on each and every occasion and be damned the quality of the service, be damned the competence of the individuals who are delivering that, be damned the track record of the company involved.

• 1050

What we're saying is that the tendering process has to be investigated further. We do believe that there is indeed something wrong with what happened in the tendering process here. The bids are too close together. The companies that are competing for this bid were too closely comparable to let this go without having some further investigation into that.

Mrs. Payne (St. John's West): Thank you for coming here this morning.

I just have one point on the training program because Mr. Dhaliwal cleared up some of my problems there. I presume that the facilitator of the training program is DFO. They deliver the training.

Mr. Siddall: No.

Mrs. Payne: They don't. Who does?

Mr. Siddall: The contractor is responsible.

Mrs. Payne: As part of the training is it a requirement that you have some time at sea?

Mr. Saunders: The first part of the course is in a classroom. When we took the course there was also one week of training at sea as well.

Mrs. Payne: One week on a domestic vessel?

Mr. Saunders: No, this was a biological vessel or something like that.

Mrs. Payne: I see. So no actual experience on either a domestic or foreign vessel.

Mr. Siddall: No.

Mr. Cox: That comes after.

Mr. Siddall: All successful applicants must have grade 12 education and must show that—

Mrs. Payne: I'm familiar with the prerequisites. I just wanted to clarify that part.

[*Translation*]

M. McQuaid: Je voudrais parler un peu plus à fond de cette question parce que nous trouvons fort discutable que le gouvernement ait considéré cette offre comme la meilleure.

Le ministre d'Approvisionnements et Services, M. David Dingwall lui–même, a fait une déclaration devant le Comité de la Chambre des communes au sujet des marchés publics. Il a dit qu'on lui avait posé la question de savoir s'il était favorable à l'idée d'accorder des marchés aux plus bas soumissionnaires en fonction uniquement du prix le plus bas.

> Il a répondu qu'il serait irresponsable d'accorder tous les marchés de biens et services imaginables du gouvernement du Canada en fonction uniquement du prix. Il a dit que ce serait tromper le comité que d'affirmer que tous les marchés sont ainsi accordés sans tenir compte de la qualité du service, sans tenir compte de la compétence des soumissionnaires, sans tenir compte du dossier de l'entreprise en cause.

Ce que nous disons, c'est que le processus d'appel d'offres devrait faire l'objet d'une enquête plus approfondie. Nous estimons en effet qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans ce processus. Les soumissions sont trop rapprochées. Les soumissionnaires ont présenté des offres beaucoup trop comparables pour qu'on ne cherche pas à faire la lumière là–dessus.

Mme Payne (St. John's–Ouest): Merci d'être venus ce matin.

Je n'ai qu'un point à soulever au sujet du programme de formation parce que M. Dhaliwal a résolu un certain nombre de problèmes que je voulais soulever. Je suppose que c'est le MPO qui fournit le programme de formation.

M. Siddall: Non.

Mme Payne: Il ne le fait pas? Mais qui donc le fait, alors?

M. Siddall: C'est l'entrepreneur qui en est responsable.

Mme Payne: Dans le cadre de la formation, est–ce une exigence que de passer quelque temps en mer?

M. Saunders: La première partie du cours se passe en classe. Quand nous avons suivi le cours, il y avait également une période de formation d'une semaine en mer.

Mme Payne: Sur un navire canadien?

M. Saunders: Non, sur un navire biologique ou quelque chose comme ça.

Mme Payne: Je vois. Il n'y avait donc pas de stage pratique ni sur un navire étranger ni sur un navire canadien?

M. Siddall: Non.

M. Cox: Cela vient plus tard.

M. Siddall: Tous les candidats acceptés doivent avoir fait leur 12^{e} année et faire preuve de...

Mme Payne: Je connais les conditions préalables. Je voulais simplement clarifier ce point.

[*Texte*]

I'm familiar with this program. One of the the things I would like clarified is as union people how does another company bid on a program like this and then have the observers or the employees, whatever they may be, come into the program without. . .? In other words, they would have successor rights in terms of the union, would they not?

Mr. Cox: No. In this situation successor rights do not apply. That is what has allowed Mr. Gagnon to adopt the stance he has. In the world of federal government contracts, where no actual material or assets change hands—I believe in the interpretation of successor rights that is a key point in a legal issue—that does not exist. Therefore he does not have to take us.

I would like to make one further point with respect to the issue of the training course. Yes, the training course is issued by the contractor. The new trainees are taught by the contractors. But who marks the exam? The project authority for DFO determines who passes the course. That, in this case, is the same Mr. Sciocchetti who is under internal investigation by DFO. Further to that, on April 5 the list submitted contained 32 names. On April 5, the full complement of 50 must be submitted. I would like to point out to you that of the 23 people in the training course 18 passed the course. Ironically, 32 plus 18 equals 50.

What do you think about that?

Mr. Baker: On a point of order, am I to understand you correctly that one of the provisions of the contract was that you must have 30 certified observers? Isn't that correct?

Mr. Saunders: At the beginning.

Mr. Baker: What you are saying is they didn't have 30 certified observers. Is that correct?

Mr. McQuaid: They submitted a list of 32 names.

Mr. Baker: But were there 30 certified observers from the Scotia–Fundy region?

A witness: No, sir.

Mr. Baker: What you are saying is they did not meet the requirements of the normal tender call put out by Fisheries and Oceans.

A witness: Correct, sir.

Mr. Baker: That's your main point, isn't it? It is in black and white in the contract and it has been violated. Isn't that correct?

Mr. Siddall: Yes, sir.

Mr. Baker: So if that's been violated, under normal conditions if you violate a contract as a bidder you lose the contract, don't you?

Mr. Siddall: Yes.

Mr. Baker: Isn't that your experience?

Mr Siddall: Yes.

Mr. Baker: Isn't that everybody's experience in Canada?

[*Traduction*]

Je connais bien le programme. Il y a toutefois une question que je voudrais clarifier en ce qui concerne le syndicat. Comment une autre entreprise peut–elle faire une offre pour un tel programme et ensuite engager des observateurs, ou des employés, quels qu'ils soient. . .? Autrement dit, les observateurs ou employés en cause ne jouiraient–ils pas des droits du successeur? Et le syndicat, alors?

M. Cox: Non. Dans cette situation, les droits du successeur ne s'appliquent pas. C'est ce qui a permis à M. Gagnon d'adopter sa position. Dans le domaine des marchés du gouvernement fédéral, où il n'y a pas d'éléments d'actif ni de matériel qui changent de mains—et je crois que c'est là un point essentiel de l'exercice des droits du successeur—cela n'existe pas. Par conséquent, il n'est pas obligé de nous prendre.

Je voudrais soulever un autre point en ce qui concerne la question du cours de formation. Oui, le cours de formation est à la charge de l'entrepreneur. Les apprentis sont formés par les entrepreneurs. Qui attribue les marques aux examens? Le chargé de projet du MPO détermine qui a réussi. Dans le cas présent, il s'agit du même M. Sciocchetti qui fait actuellement l'objet d'une enquête interne du MPO. En outre, la liste soumise le 5 avril contenait 32 noms. Le 5 avril, il fallait soumettre le reste des 50 noms. Je tiens à faire ressortir que des 23 candidats qui ont suivi le programme de formation 18 ont réussi. Or, comme par hasard 32 + 18 = 50.

Que pensez–vous de ça?

M. Baker: J'invoque le Règlement. Avez–vous dit que l'une des dispositions du contrat, c'est qu'il y ait 30 observateurs agréés? Est–ce exact?

M. Saunders: Au début.

M. Baker: Vous dites donc qu'il n'y avait pas 30 observateurs agréés. Est–ce bien cela?

M. McQuaid: L'entreprise a soumis une liste de 32 noms.

M. Baker: Mais cette liste contenait–elle 30 observateurs agréés de la région de Scotia–Fundy?

Un témoin: Non, monsieur.

M. Baker: Ce que vous dites, c'est que l'entreprise n'a pas respecté les exigences du processus d'appel d'offres normal de Pêches et Océans.

Un témoin: C'est exact, monsieur.

M. Baker: C'est votre argument principal, n'est–ce pas? C'est écrit en noir sur blanc dans le contrat et cette condition n'a pas été respectée. Est–ce exact?

M. Siddall: Oui, monsieur.

M. Baker: Si cette condition n'a pas été respectée, alors aux termes des dispositions normales, si on ne respecte pas les conditions d'un marché, on le perd, n'est–ce pas?

M. Siddall: Oui.

M. Baker: N'est–ce pas là votre expérience?

M. Siddall: Oui.

M. Baker: N'est–ce pas là l'expérience de tous au Canada?

[*Text*]

Mr. Cox: My father is in the business world and he would have lost it.

Mr. Wells: But is it in black and white that they have to be Scotia–Fundy trained? That's the question. That's where the conflict is, because DFO are going to say no.

Mr. Saunders: It was in every other contract until this year.

Mr. Wells: But let's be clear.

Mr. Baker: Certified observers.

Mr. Wells: That's the other side of the question. That's the question we have to get to the root of.

Mr. McQuaid: That is not the only aspect of those three criteria that these observers have failed to meet. The third criteria is they must be carrying ID cards signed by the appropriate regional director general. Now, I saw ID cards signed by Cormier.

• 1055

Mr. Wells: I sort of think by using that we're going to get bogged down in a non–issue. The question perhaps—

Mr. Saunders: Can one RDG designate the other RDG as his designate?

Mr. Wells: Perhaps. But I say, either they are qualified or they aren't. Whether the card was signed by the proper person I think is a red herring. It's not the issue. The issue is, are they qualified? You're saying they're not qualified—

Mr. Saunders: Not in the Scotia–Fundy region.

Mr. Wells: That's right. DFO apparently are saying they don't have to be trained in Scotia–Fundy; gulf training is satisfactory. We have to get to the bottom of that question.

Mr. Saunders: We're not debating the fact that they were trained in the gulf region and that they can do a capable job there. That's not our contention. The contention we hold is that in the past when anybody had to move from one region to another, they had to be retrained for the new region they moved into.

Mr. Wells: And that's a question we have to get the answer to.

Mr. Saunders: Exactly. Agreed.

Mr. Wells: Yes.

Mr. Cox: Further to that, if I may, if for some reason it is felt that the scenario as of April 5 can't be correctly interpreted to make a legal decision, then we have the second tier of the contract, which is the submission of this list of 50 names. Now,

[*Translation*]

M. Cox: Mon père est dans les affaires, et il aurait perdu un tel marché.

M. Wells: Mais est–ce écrit en toutes lettres dans le contrat que les observateurs doivent avoir été formés dans la région de Scotia–Fundy? Telle est la question. C'est là qu'on ne s'entend pas parce que le MPO va répondre par la négative.

M. Saunders: Ça l'était dans tous les marchés jusqu'à cette année–ci.

M. Wells: Oui, mais soyons clairs.

M. Baker: Des observateurs agréés.

M. Wells: C'est là l'autre aspect de la question. C'est ça la question qu'il faut éclaircir.

M. McQuaid: Ce n'est pas le seul aspect de ces trois critères auxquels les observateurs n'ont pas pu répondre. Selon le troisième critère, ils doivent porter une carte d'identité signée par le directeur général régional concerné. Or, j'ai vu des cartes d'identité signées Cormier.

M. Wells: J'ai tendance à penser qu'en utilisant cet argument on va s'enliser dans un problème qui n'en est pas un. Le problème est peut–être. . .

M. Saunders: Un directeur général régional peut–il en nommer un autre comme son remplaçant?

M. Wells: Cela se peut. Mais, à mon point de vue, ils sont qualifiés ou bien ne le sont pas. Que la carte soit signée ou non par le fonctionnaire qui convient n'est pas vraiment important. Ce n'est pas ça le problème. Le problème c'est, sont–ils qualifiés? Vous dites qu'ils ne le sont pas. . .

M. Saunders: Ils ne sont pas compétents pour la région de Scotia–Fundy.

M. Wells: C'est juste. Il semble que le MPO soit d'avis qu'il n'est pas nécessaire que les observateurs aient été formés dans la région de Scotia–Fundy et que la formation dans le Golfe soit satisfaisante. Il faut vider la question.

M. Saunders: Nous ne discutons pas du fait qu'ils ont été formés dans la région du Golfe et qu'ils sont capables de travailler là–bas. Ce n'est pas cela que nous disons. Ce que nous disons, c'est que auparavant, quiconque passait d'une région à l'autre devrait suivre un cours de formation pour la nouvelle région.

M. Wells: C'est à cette question là que nous devons obtenir une réponse.

M. Saunders: Exactement. Tout à fait d'accord.

M. Wells: Oui.

M. Cox: En outre, si vous me le permettez, si, pour une raison quelconque, on estime que le scénario du 5 avril ne peut être correctement interprété pour prendre une décision judiciaire, il nous reste la deuxième condition du marché, soit la

[*Texte*]

that is part of the initial obligation of a contract. We have written right in the RFP what constitutes a certified observer. It says "must have been trained and must have maintained continuity in the program."

Now, they're going to use names from this training course in Pictou. They've never been observers before, therefore they have not maintained continuity in the program. So stage two of this 50 names. . .even if you can't decide on the first 32, take a look at the 18 that come from the training course and look at the wording of the RFP, because it is quite clear. It does not say "maybe", it says "and", meaning both criteria must be met.

The Chairman: I'm going to thank the witnesses. I've been notified by the clerk that we will have officials here from Fisheries and Oceans tomorrow at 3:30 p.m.

I think the questions you've raised. . . The committee has been very good to pick up on the meat of the issue here, and it deals with qualifications.

I want to thank you for coming up. I hope the committee will be able to assist in resolving the problem one way or the other, because it just seems to go on and on, and get "interestinger and interestinger", as they say.

Hopefully, tomorrow we will have a full committee hearing and we will have representatives here from the department to try to solve this very strange set of circumstances that seems to have allowed for a new company to go in for a few cents less and employ inexperienced observers in the Scotia–Fundy region.

Do you want a final word there?

Mr. Saunders: I just want to put it to you. . . In your own *Ottawa Citizen* this morning, Mr. Tobin stated that he's going to crack down on all the modern–day pirates. If you have untrained observers on foreign vessels, aren't you in effect saying we have legal pirates now? That's my point, sir. Thank you.

The Chairman: Thank you very much for showing up. We will be pursuing this as a committee. And hopefully, as I said, we will be able to assist in at least clarifying some of the issues that seem to be outstanding. Thanks very much, guys.

A witness: Thank you.

A witness: Thank you very much.

The Chairman: We have another witness here today from the Department of Fisheries in Nova Scotia dealing with the crab licences and lobster licences as well.

[*Traduction*]

soumission d'une liste de 50 noms. Maintenant, cela fait partie de l'obligation initiale du marché. Nous avons écrit dans la demande de proposition ce qu'il faut entendre par observateur agréé. On y lit que les intéressés doivent avoir été formés et avoir exercé cette fonction d'une manière continue.

On veut maintenant choisir des gens qui ont suivi ce cours de formation à Pictou. Ces gens–là n'ont donc jamais été observateurs avant et n'ont donc jamais exercé cette fonction d'une manière continue. En ce qui concerne donc cette deuxième condition liée à la liste des 50 noms, si on ne peut rien faire quant aux premiers 32 noms, il faut se pencher sur les 18 autres candidats qui ont suivi le cours de formation et se reporter au libellé de la demande de proposition, car il est bien clair. Le libellé ne dit pas «peut–être», il dit bien «et», c'est–à–dire que les deux critères doivent être respectés.

Le président: Je tiens à remercier les témoins. Le greffier m'a informé que nous entendrons des représentants du ministère des Pêches et Océans demain à 15h30.

Je pense que les questions que vous avez posées. . . Le comité a bien travaillé et beaucoup appris sur le fond de cette question, qui porte sur les qualités requises.

Je tiens à vous remercier d'être venus. J'espère que le comité pourra vous aider à régler le problème d'une manière ou d'une autre parce qu'il semble se perpétuer et devenir de plus intéressant, comme ont dit.

J'espère que demain nous pourrons tenir une séance du comité en bonne et due forme et que nous aurons des représentants du ministère pour essayer de faire la lumière sur cet étrange concours de circonstances par lequel une nouvelle entreprise a décroché un marché pour quelques cents de moins tout en employant des observateurs inexpérimentés dans la région de Scotia–Fundy.

Avez–vous un dernier mot à dire la–dessus?

M. Saunders: Je tiens à vous dire ceci. . . dans le *Citizen* d'Ottawa de ce matin, M. Tobin a déclaré qu'il allait s'attaquer à tous les pirates des temps modernes. S'il y a des observateurs inexpérimentés sur les navires étrangers, n'est–ce pas dire dans les faits que nous avons des pirates légaux? Voilà ce que je voulais dire, monsieur le président. Merci.

Le président: Merci infiniment d'être venus. Nous allons continuer à nous intéresser à la question au comité. Et, je le répète, j'espère que nous allons pouvoir vous aider à tout le moins en clarifiant quelques–unes des questions qui semblent être en suspens. Je vous remercie.

Un témoin: Merci.

Un témoin: Merci.

Le président: Nous avons un autre témoin du ministère des Pêches de la Nouvelle–Écosse au sujet des permis de crabe et de homard.

[*Text*]

Before we start, does the committee want to have a two–minute or three–minute break before we resume? We can resume in about three minutes, at 11 a.m. That will give anybody an opportunity to stretch, at which point I'll call the meeting back to order with Greg Roach, marine adviser from the provincial Department of Fisheries, Province of Nova Scotia.

• 1059

• 1109

The Chairman: Could we call the meeting back to order, please? The meeting is now reconvened. Could we stop those conversations down at the back there? Take them out in the hall, all you reporters.

We have with us Greg Roach, a good fellow from Waterford; I went to school with him. He's not done badly with his life. It's good to see him here in Ottawa. I don't get to see him very often. He's a senior official with the Department of Fisheries and Oceans in Nova Scotia.

A request came in last week from the Minister of Fisheries, who had some concerns about two issues. One was lobster carapace size, which is an issue in our region, and the other deals with the new licences in the crab fishery.

• 1110

Mr. Roach is here, and he is going to give us a slide presentation.

I think at the end, Greg, you should do both of them. We'll get both of them done and then he'll go down to his chair for the witnesses. If we have any questions, we will run through them at that time.

Mr. Greg Roach (Marine Adviser, Nova Scotia Department of Fisheries): Thank you, Mr. Chairman and hon. members. On behalf of the Province of Nova Scotia and the fishermen in the coastal communities, particularly on the gulf coast of Nova Scotia, I would like to thank you for the opportunity to speak to you today.

As Mr. MacDonald mentioned, I am here to speak on two issues that are very important to the Province of Nova Scotia and our fishermen. The first is on the gulf snow crab management plan, and the second is on lobster carapace size increases. Both of these issues pertain to lobster and crab fisheries management. What I would like to do is give a brief presentation on some of the background and issues pertaining to these two points, then I would like to entertain questions.

I will start with a brief presentation on the crab fishery. The area I am speaking about is crab area 12. Here is a map of all the inshore and offshore crab areas in Atlantic Canada. Crab area 12 is basically all of the central Gulf of St. Lawrence. The area where most of the fishing takes place is largely between northern Cape Breton and the Gaspé in the southern Gulf of St. Lawrence.

[*Translation*]

Avant de commencer, le comité veut–il prendre une pause de deux ou trois minutes? Nous pourrons recommencer dans trois minutes à peu près, soit à 11 heures. Cela donnera l'occasion à tout le monde de s'étirer, après quoi j'ouvrirai de nouveau la séance en donnant la parole à Greg Roach, conseiller maritime du ministère des Pêches de la province de la Nouvelle–Écosse.

Le président: À l'ordre s'il vous plaît, la séance reprend. Pouvez–vous arrêter ces conversations là–bas? Pouvez–vous les poursuivre dans le hall, messieurs les journalistes.

Nous avons avec nous Greg Roach, un bon ami de Waterford où nous sommes allés à l'école ensemble. Il n'a pas si mal réussi. C'est bon de le voir ici à Ottawa. Je ne le vois pas très souvent. Il est haut fonctionnaire au ministère des Pêches et Océans en Nouvelle–Écosse.

Une requête nous est parvenue la semaine dernière du ministre des Pêches, qui s'inquiétait sur deux points. Le premier avait trait à la taille de la carapace du homard, qui est un problème dans la région, et l'autre au nouveau permis de pêche dans le secteur de la pêche au crabe.

M. Roach est ici et va nous faire un bref exposé avec des diapositives.

Greg, je crois que vous devriez aborder les deux questions à la fin. Nous traiterons des deux questions et ensuite il retournera s'asseoir à la place réservée aux témoins. Si nous avons des questions, nous interrogerons les témoins à ce moment–là.

M. Greg Roach (Conseiller maritime, ministère des Pêches de la Nouvelle–Écosse): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Au nom de la province de la Nouvelle–Écosse et des pêcheurs des communautés côtières, en particulier celle du golfe en Nouvelle–Écosse, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Comme le disait M. MacDonald, je suis venu vous parler de deux questions très importantes pour la province de la Nouvelle–Écosse et pour nos pêcheurs. La première concerne le plan de gestion du crabe des neiges dans le golfe; la seconde l'augmentation de la taille des carapaces de homards. L'une et l'autre question concernent la gestion des pêches du homard et du crabe. Je vais faire un bref exposé traitant du contexte et de certains aspects qui se rapportent à ces deux questions, et je répondrai ensuite à vos questions.

Je commencerai par parler brièvement de la pêche au crabe, plus précisément dans la zone 12. Nous avons ici une carte de toutes les zones de pêches côtières et hauturières du Canada atlantique. La zone 12 de pêche au crabe comprend essentiellement tout le centre du golfe du St–Laurent. La pêche a lieu en grande partie entre le nord de Cap Breton et la péninsule de Gaspé dans le sud du golfe du St–Laurent.

[*Texte*]

Crabs were first found in this area in the 1950s, when Danish seining became a popular form of fishing. Large volumes were found in some of the banks and some of the holes. These crabs were called queen crabs in those days, and exploratory fisheries were carried out from Nova Scotia, from Prince Edward Island, from New Brunswick—and I suspect also from Quebec, although I have no record of that. I assume there were exploratory fisheries in that province as well.

Back in the 1960s, crabs were worth about 10¢ to 20¢ per pound. It was virtually no use for a fisherman to fish to any great extent and expect to make money, so the fishery petered along at a very low level in the 1960s. Finally, in the 1970s, as prices improved to stabilize at around 20¢ per pound and even a little more, the fishery became very important.

In the mid–1970s limited entry was introduced into that fishery. You fish people, I'm sure, are very well aware of limited entry. Basically the door was closed, no other new licences were supposed to get in, and the existing licences were supposed to be managed for the betterment of the fishery and for the individuals. At the time limited entry was introduced in the mid–1970s, the fishery was largely taking place from northern New Brunswick and from the Gaspé, with some activity in the Magdalen Islands.

There were six licences in Nova Scotia. When limited entry was introduced, there were 60 licences in New Brunswick; approximately 25 to 30 licences in Quebec; and 6 licences in Nova Scotia. The six Nova Scotia licences became incorporated into an inshore area in that zone.

Over the next number of years, there were several appeals made by different groups—some were successfully heard and others not so successfully heard—and there were some special arrangements made with different groups. As a result, the number of licences grew from 90 or 95 to the 130 we have today. In the breakdown today, New Brunswick has 81 licences, Quebec 47 licences, Nova Scotia 2 licences, and Prince Edward Island zero licences.

Just to give you a little idea of where the fishing takes place, I roughly indicated that on a large chart. You see the areas where most of the fishing takes place. There is a lot of activity along the Gaspé, as well as in the central gulf and close to Cape Breton and the eastern tip of Prince Edward Island. These distributions can change from year to year, as the population changes from year to year. In one area there may be all kinds of crab close to the Baie des Chaleurs; in another year there may be all kinds near the Magdalen Islands or near Cape Breton. From year to year, the population abundance will shift, depending on where the recruitment takes place. Those are basically the fishing patterns we see today.

[*Traduction*]

Les premiers crabes ont été découverts dans cette région au cours des années 1950, lorsque la pêche à la seine danoise s'est répandue. Des quantités importantes de crabes furent alors trouvées sur certains des bans et des anses. À l'époque, on appelait ces crabes les crabes de la reine et la pêche exploratoire était faite à partir de la Nouvelle–Écosse, de l'Ile du Prince Edouard, du Nouveau–Brunswick et peut–être aussi du Québec, quoique je n'ai pas de données qui le confirment. Je crois cependant qu'il y avait aussi de la pêche exploratoire dans cette province.

Pendant les années 1960, le crabe valait entre 10 et 20 cents la livre. Comme il était pratiquement inutile pour un pêcheur de faire de la pêche à grande échelle et espérer faire des profits, la pêche a été très peu pratiquée au cours des années 1960. Enfin, pendant les années 1970, les prix s'étant stabilisés autour de 20 cent la livre et même un peu plus, cette pêche est devenue une activité très importante.

Au milieu des années 1970, l'accès à cette forme de pêche a été limité. Les pêcheurs se souviendront certainement de cette époque. L'accès était à toutes fins utiles impossible puisqu'aucun nouveau permis n'était censé être accordé et que les permis en vigueur devaient servir à améliorer des pêches et à faire vivre les individus. À l'époque où on a institué l'accès limité, au milieu des années 1970, la pêche était pratiquée en grande partie à partir du nord du Nouveau–Brunswick et de Gaspé, et il y avait une certaine activité autour des Iles de la Madeleine.

La Nouvelle–Écosse comptait six permis. Lorsque l'accès limité a été institué, on comptait 60 permis au Nouveau Brunswick, entre 25 et 30 permis au Québec et six en Nouvelle–Écosse. Les six permis de la Nouvelle–Écosse ont été intégrés à une région côtière dans cette zone.

Au cours des années qui ont suivies, divers groupes ont déposé des appels; certains eurent gain de cause, d'autres furent déboutés. Des ententes spéciales sont intervenues entre des groupes, de sorte que le nombre de permis est passé de 90 ou 95 à 130 à l'heure actuelle, répartis comme suit: Nouveau–Brunswick, 81 permis; Québec, 47 permis; Nouvelle–Écosse, deux permis, et aucun permis dans l'Ile du Prince Edouard.

J'ai indiqué de façon approximative sur une grande carte marine les endroits où la pêche a lieu, pour que vous en ayez une idée. Vous voyez les endroits où la majeure partie de la pêche est pratiquée. Il y a beaucoup d'activité le long de la péninsule de Gaspé, dans le centre du golfe, près de Cap Breton et de la pointe est de l'Ile du Prince Edouard. L'emplacement des lieux de pêche peut changer d'une année à l'autre, au gré des déplacements des espèces. Au cours d'une année, on peut trouver toutes sortes de crabes dans la région de la Baie des Chaleurs; l'année suivante, on en trouvera plusieurs sortes autour des Iles de la Madeleine ou près de Cap Breton. D'une année à l'autre, la population varie selon les endroits où a lieu le renouvellement des espèces. Voilà essentiellement le profil de la pêche à l'heure actuelle.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1115

Before I talk about the management, I want to briefly touch on some biological issues that are pertinent to this discussion. When you talk crabs, I will be talking about three specific types of points here. I am going to be talking about terminal moult. Invertebrates, and crustaceans in particular, grow by moulting. They shed their entire shell, they swell to a new size—often 25% to 50% larger than their original size—their shell hardens and then their meat fills up and replaces the water that they absorb from the sea.

A unique feature in this particular crab population is what is called a terminal moult. As the name implies, it is the last moult that these animals will undergo. Males will moult to maturity. Their claws go from narrow to wide, and they grow to this size. It doesn't matter if they are a relatively small crab that grows to terminal moult, or a very large crab that grows to terminal moult, because that is the last time they will grow.

So small crabs known as pygmy crabs are below legal size even in the gulf. They are wasted as far as the fishery goes. They will never grow. The large crabs as well will never grow again.

Another important point is that these crabs are going to die within four or five years, so you can't save them forever. Another important point is that within three years, their quality will start to deteriorate. After one year the crabs are top–quality section product crabs. After two years and three years they're very good quality, but you have to scrub the carapace to get marine organisms off them—they call it moss, in the business—to make them appropriate for the Japanese market, which is the high value market. Once they hit four and five years past terminal moult, there is not much you can do to make them section or whole crab products. So they go to meat products.

In today's market the section products will bring $2 to $2.50 per pound to the fisherman. The other crabs that have to be sent to factories for meat may be only worth 50¢ to 75¢ per pound. You can see that it's a much different product as far as the value of the mossy versus the clean crab.

White crab is the term everyone uses for a newly moulted crab. A crab will moult in February to April. If you can get crabs that have just moulted in the trap by the end of June, they're soft–shelled, there is very low meat yield, and they're called white crab. Those crabs are no good for section markets and are also very poor for meat markets, because the meat yield is so low. Not only that, but those crabs are next year's top–quality section crabs. So at all costs, the intention is to avoid white crab in this fishery.

The next point is small females. The females in the population do not reach legal size, so the fishery is virtually independent of the reproductive activities that go on in that population. Never in the 20 to 25 years that this fishery has been actively targeted, have we seen a situation where the female crabs aren't capable of carrying full clusters of eggs and reproducing.

So the bottom line is that no matter what the fishery is doing, the egg production and recruitment of eggs and larvae, and the system as far as the biology of the crab, are going on as they did years before the fishery ever started. We are very

Avant de parler de gestion, je voudrais traiter brièvement de certaines questions d'ordre biologique qui se rapportent à la discussion actuelle. Quand je parlerai de crabes, j'aborderai trois aspects précis. Je parlerai d'abord de la dernière mue. Les invertébrés, et en particulier les crustacés, croissent par mues successives. Ils se débarrassent de leur carapace, atteignent une nouvelle taille, entre 25 et 50 p. 100 supérieure à la taille précédente, puis leur carapace durcit et la chair remplit graduellement la carapace et remplace l'eau de mer absorbée.

La dernière mue est caractéristique de cette population de crabes. Comme l'expression l'indique, il s'agit de la dernière mue que ces animaux subissent. Les mâles muent à maturité. Les pinces croissent, étroites d'abord et larges à l'étape finale de la croissance. Peu importe que la dernière mue intervienne chez un crabe relativement petit ou très gros, il s'agit toujours de la mue finale.

C'est pourquoi les crabes qu'on appelle les crabes pygmées sont en–deçà de la taille limite légale, même dans le golfe, et ils constituent une perte pour les fins de la pêche. Ces animaux ne deviendront jamais plus gros, pas plus que les crabes de grande taille.

Fait important, comme ces crabes meurent dans un délai de quatre à cinq ans, ils ne peuvent être mis en réserve indéfiniment. D'autre part, la qualité de la chair commence à se détériorer après trois ans. Après une année, la chair des crabes est de qualité supérieure. Après deux ou trois ans, la chair est de très bonne qualité, mais il faut débarrasser la carapace des organismes marins, qu'on appelle mousse dans l'industrie, pour que le produit réponde aux exigences du marché japonais, où le crabe se vend cher. Quatre ou cinq ans après sa dernière mue, le crabe ne peut plus se vendre en morceaux ou entier; il est alors utilisé pour des préparations.

À l'heure actuelle, le crabe en morceaux rapporte entre 2$ et 2,50$ la livre au pêcheur. Les autres crabes, dont la viande est utilisée pour des préparations, ne valent qu'entre 50 et 75 cents la livre. Comme on peut le voir, il y a une différence de valeur importante entre le crabe mousseux et le crabe propre.

On appelle crabe blanc un crabe qui vient tout juste de muer. La mue se produit de février à avril. Les crabes qui viennent de muer et qui sont pris en juin dans des casiers ont une carapace molle et contiennent peu de chair; c'est ce qu'on appelle le crabe blanc. Ces crabes ne peuvent être vendus en morceaux et ils ont très peu de valeur sur le marché des préparations, à cause de leur faible teneur en chair. D'autre part, ces crabes deviennent l'année suivante des crabes de qualité supérieure. On évite donc à tout prix de pêcher le crabe blanc.

Enfin, je voudrais parler des petites femelles. Les femelles n'atteignent pas la taille légale, de sorte que la pêche ne dépend à peu près pas des activités de reproduction de la population. Il n'est jamais arrivé, depuis les 20 ou 25 années qu'existe la pêche active du crabe, que les femelles soient incapables de porter une pleine masse d'oeufs et de se reproduire.

C'est pourquoi, peu importe ce que font les pêcheurs, la production d'oeufs et le renouvellement des oeufs et des larves ainsi que le système biologique des crabes se comportent comme ils le faisaient longtemps avant que la pêche au crabe ne débute.

[*Texte*]

fortunate in this fishery. We are not targeting the reproductive animals. Given the small males that are mature and the capability of males to perhaps mate more than once, and the female's ability to use one mating for two and perhaps three clutches of eggs, it appears that we're safe in this population. The egg production has been protected and as far as we know will continue to be protected.

I will just give you an idea of how the landings have developed in this fishery. Landings were very low in the 1970s as the fishery developed, but from the 1980s on it was an active and developed fishery. Crab populations were very strong in the early and mid-1980s. In those years there was very little management activity that targeted white crab.

• 1120

What we often had here was fishermen going out, targeting the hard-shelled crab and then they would catch the white crab, the next year's population. Although the landings were really high and strong, the management regime was not the best.

As the fishery began to fail in the late 1980s, protection of the white crab became a much more prevalent objective in the management of the fishery. For the most part, we've succeeded. There was an arrangement where the fishery would close when there was 20% white crab, for example.

From 1990 onward, the landings you see are more reflective of the total allowable catch or IQ—individual quota—management regime than they are of the population. The population was low; however, the individual quota system and the overall tack were set at these levels. If the fishermen were allowed to fish in the same manner they did in the 1980s, you would have expected landings in these years to be up much higher than what we see there today.

All through the development of this fishery in the 1980s, there were requests from New Brunswick, Prince Edward Island, Nova Scotia and from fishermen in many different areas to share that resource. There's room for more.

Some arrangements were made and some fishermen got in, but for the most part, under the name of conservation, that fishery was closed for the particular group that pursued it all through those years.

As you see, we had a fishery decline in the late 1980s and early 1990s. You can't really call it a resource collapse; it was a fishery decline. The resource—the females—were never touched. The reproductive potential was always strong. Basically we had a recruitment problem where there was a low ebb in the fishery perhaps as part of a natural cycle.

[*Traduction*]

Nous avons beaucoup de chance car la pêche ne cible pas les animaux reproducteurs. Compte tenu de la présence de mâles de petite taille qui sont à maturité et du fait que les mâles sont capables de s'accoupler peut-être plus d'une fois et qu'un accouplement chez la femelle peut servir à féconder deux et même trois masses d'oeufs, il semble que la population de crabes ne soit pas menacée. La production d'oeufs est protégée et, pour autant que nous le sachions, elle continuera de l'être.

Je voudrais vous parler brièvement de l'évolution des prises. Les prises sont restées à un niveau très faible au cours des années 1970, mais à partir des années 1980, l'industrie est devenue active et s'est développée. La population des crabes était très élevée au début et au milieu des années 1980. À l'époque, on se préoccupait très peu du crabe blanc dans les activités d'exploitation.

Il arrivait souvent que des pêcheurs aillent à la pêche des crabes à carapace dure et pêchent par la même occasion des crabes blancs qui auraient dû être réservés pour la saison suivante. Les prises étaient considérables mais le régime d'exploitation n'était pas fameux.

Lorsque la pêche a commencé à décliner à la fin des années quatre-vingt, on a commencé à accorder beaucoup plus d'importance à la protection du crabe blanc dans la gestion de la pêche. Nous avons en grande partie réussi. Une entente a été conclue en vertu de laquelle la pêche cesse lorsque la proportion de crabes blancs atteint 20 p. 100, par exemple.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les quantités de prises correspondent davantage au total des prises admissibles ou au régime de gestion des contingents individuels qu'à la population. Celle-ci était faible au départ, toutefois, le système de contingents individuels et les prises totales ont été fixées en fonction de ce niveau. Si les pêcheurs étaient autorisés à pêcher comme pendant les années quatre-vingt, on s'attendrait à des prises beaucoup plus importante qu'elles ne le sont à l'heure actuelle.

Pendant toute la période de développement de cette pêche dans les années quatre-vingt, des pêcheurs du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de nombreuses autres régions ont demandé à partager cette ressource. Il y a de la place pour davantage de pêcheurs.

Certaines ententes ont été conclues et des pêcheurs ont été admis, mais dans l'intérêt de la conservation, la pêche est demeurée en grande partie fermée aux pêcheurs qui l'ont pratiquée pendant toutes ces années.

Comme vous pouvez le constater, la pêche a connu un déclin à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. On ne peut pas vraiment parler d'effondrement des réserves, mais plutôt d'un déclin de la pêche. La ressource, c'est-à-dire les femelles, n'a jamais été touchée. Le potentiel de reproduction a toujours été élevé. Nous avons essentiellement connu un problème de renouvellement de l'espèce lorsque l'industrie passait par un creux, peut-être dû à un cycle naturel.

[*Text*]

Since then, things have really taken off in that fishery. These distribution graphs, prepared by the DFO science branch in Moncton, demonstrate that one benefit we have in this fishery is that the science for gulf snow crab is second to none in the Atlantic. I'm sure many of you have heard testimony of questionable science. Well, there is widespread belief in the fact that the science on the snow crab is excellent.

This slide shows the hot spots. Virtually anything light—even in light blue—is a sign of a pretty good crab distribution. The red or the green, yellow and red are indicators of extreme abundance.

Now, this shows the situation two years ago, the abundance of the commercial size crab that was available to the fishery the next year. The scientists estimated there were about 35,000 tonnes of crab there.

Now let's look for the hot spots in last year's survey. There we go. We haven't seen crab populations like this since the surveys began. These scientific surveys that provide population assessments are relatively new, having been launched within the last number of years. As you can see, there's a tremendous abundance of crab all through the southern gulf. As a matter of fact, it is estimated there are 62,000 tonnes of fishable crabs on the bottom in the southern gulf for this season. Also, it is expected that next year there will be approximately 15,000 to 20,000. This is just speculation, but there are very good signs of small crabs that will replace crabs that are fished in 1994.

In 1995 recruitment will decline, but there is a substantial number of crabs that will come in 1995. There are problems forecasted in 1996, in 1997 and perhaps in 1998 as we see the peaks and the troughs continuing in this fishery. Early indications from scientists doing work in Quebec, however, are that there are very small crabs. Hopefully, by the end of this decade, we're going to be back in the saddle as far as good recruitment is concerned in this fishery.

In any case, there are over 60,000 tonnes there now. We're going to get good recruitment next year and modest recruitment the following year. With all these crabs, everybody would like to share the wealth. As a matter of fact, a number of proposals were put forward this year.

• 1125

Nova Scotia was one that put forward a proposal. Basically, with 62,000 tonnes of crab on the bottom, which will be dead in five years and low quality in three years, we want to remove them. It's the smart thing to do as far as optimizing the benefits from this resource. Many other people have the same idea. Many proposals have been put forward.

What we have put forward over the winter is to allow some new permits into this fishery. With a tack increase of 18,000 tonnes—that's as compared with last year's 14,500 tack—we could allow for approximately 10 new licences for each province adjacent to the resource. With a tack of 20,000 tonnes, we would allow for 60 new licences, 15 for each province.

[*Translation*]

Depuis, l'activité a vraiment décollé dans cette industrie. Ces diagrammes de distribution, qui ont été élaborés par la Direction des sciences du ministère des pêches et océans à Moncton, montrent qu'un des avantages dont jouit cette industrie c'est que nos connaissances sur le crabe des neiges dans le golfe n'ont pas d'équivalent ailleurs dans la région atlantique. Je suis certain que beaucoup d'entre vous ont entendu des témoignages contestant la validité de certains résultats scientifiques. Il est par contre généralement reconnu que les connaissances sur le crabe des neiges sont excellentes.

Cette diapositive illustre les zones de concentration. Tout ce qui apparaît en couleur pâle, même en bleu pâle, correspond à une population élevée de crabe. Les zones en rouge ou en vert, en jaune et en rouge indiquent une extrême abondance.

Nous voyons ainsi la situation telle qu'elle était il y a deux ans. La quantité de crabes de taille commercialisable disponibles l'année suivante. Les scientifiques ont estimé qu'il y avait là environ 35 000 tonnes de crabes.

Voyons maintenant les points de concentration relevés l'an dernier. Voilà. Nous n'avons pas vu une telle concentration depuis le début des relevés. Les relevés scientifiques qui permettent d'évaluer la population sont relativement récents, puisqu'ils ont débuté il y a quelques années. Comme vous pouvez le voir, il y a une incroyable abondance du crabe dans toute la partie sud du golfe. En fait, on estime à 62 000 tonnes la quantité de crabes propres à la pêche qui se trouve au fond dans la partie sud du golfe pour cette saison et on prévoit qu'il y en aura entre 15 000 et 20 000 tonnes l'an prochain. Il s'agit seulement de prévisions, mais il y a lieu de croire que les jeune crabes remplaceront ceux qui seront pris en 1994.

En 1995, le renouvellement de l'espèce va baisser, mais un nombre important de crabes viendra à maturité en 1995. On prévoit des problèmes pour 1996, 1997 et peut-être 1998, puisque des pointes et des creux continueront de se manifester. Les données préliminaires fournies par des scientifiques qui travaillent au Québec indiquent cependant la présence de très petits crabes. Espérons que d'ici la fin de la décennie le renouvellement de l'espèce aura de nouveau atteint un bon niveau.

Quoi qu'il en soit, les ressources actuelles se chiffrent à 60 000 tonnes. Le renouvellement sera bon l'an prochain et moyen l'année suivante. Étant donné l'abondance actuelle, tout le monde voudrait avoir sa part. En fait, de nombreuses propositions ont été faites cette année.

La Nouvelle-Écosse a notamment présenté une proposition. Nous tenons à exploiter ces 62 000 tonnes de crabes qui se trouvent au fond puisqu'ils seront morts dans cinq ans et de faible qualité dans trois ans. C'est la meilleure chose à faire pour en tirer le maximum. De nombreuses autres personnes pensent la même chose et de nombreuses propositions ont été faites.

Pendant l'hiver, nous avons proposé d'autoriser la délivrance de nouveaux permis de pêche. Compte tenu d'une augmentation de 18 000 tonnes du total des prises admissibles, comparativement à 14 500 tonnes l'an dernier, nous pourrions autoriser la délivrance de 10 nouveaux permis pour chaque province qui jouxte la ressource. Si le total des prises admissibles atteignait 20 000 tonnes, ce serait 60 nouveaux permis, soit 15 par province.

[*Texte*]

There are a number of points to our proposal. The permits would be non–transferable. They would be temporary. We have an abundance of crab in this fishery in 1994. We expect to see it in 1995 and 1996. There could be some problems in the latter part of the decade.

So these permits would be in for the abundance, they would be out if the resource declines, and they are non–transferable. You can't sell them for $200,000 to your next–door neighbour and look at it as winning the lottery.

The boat quotas for the non–transferable permits would be based on the exact same formula used by the existing fleet. The existing fleet says 80% of your boat quota is based on equal sharing, 20% on historical performance. The new permits would have no historical performance so they would get the 80% share, which amounts to approximately 200,000 pounds per boat.

Again, the tack could be anywhere from 18,000 to 20,000 tonnes. While 18,000 tonnes would provide 10 new licences for four provinces, 20,000 tonnes would provide 15 licences for four provinces.

The proposal also gave a formula for getting these permits out if the resource declines. The permits would be given by eligibility and by a draw. Each province has a number of fishing units more than capable of pursuing this fishery. The idea was that the regional offices of DFO in New Brunswick, Quebec, Prince Edward Island and Nova Scotia would work out criteria of full–time fishermen, permanent men in the fisheries, capable of pursuing these crabs with vessels and so on.

Finally, all of the rules apply—trap limits would apply, the monitors would apply, the size of the crabs would apply, the seasons and everything else would apply, as in the other fisheries.

Let's see what happened this year. A couple of days prior to the opening of the fishery we have the announcement of the snow crab management plan. The plan called for a tack of 20,000 metric tonnes. That's the high end of what we were proposing, but with the size of the resource it's more than defendable. There's no question that it can support 20,000 tonnes.

What else do we see? We see no new licences. The existing 130 licences, which had average boat quotas of 250,000 pounds of crab per boat, received the 38% increase. There were no new non–transferable permits.

The final point in the management plan is a $10–million fund. The fund was to pay for observers, for port, for monitors, for weighmasters, etc., to contribute to science research in the future, a future fund for stabilization and a groundfish fund.

What does this plan mean? Well, for Nova Scotia it means these new permits being applied for are non–existent. For the fishing communities in Nova Scotia and other regions of the Atlantic that were looking for an opportunity with this surplus crab resource, it means they're not going to have access to it.

[*Traduction*]

Notre proposition comporte plusieurs points. Les permis ne seraient pas transférables et seraient temporaires. Il y a abondance de crabes en 1994 et nous prévoyons que ce sera la même chose en 1995 et 1996. Il pourrait cependant y avoir des problèmes vers la fin de la décennie.

Les permis seraient donc délivrés en raison de l'abondance, mais ils seraient retirés dès que la ressource diminuerait et ils ne seraient pas transférables. Un pêcheur ne pourrait pas vendre son permis 200 000 dollars à son voisin et donner l'impression d'avoir gagné à la loterie.

Les contingents par bateau applicables aux permis non–transférables seraient fixés selon la même formule que pour la flotte actuelle. Actuellement, 80 p. 100 du contingent par bateau est calculé en fonction d'un partage à parts égales et 20 p. 100 en fonction du rendement historique. Les nouveaux permis ne seraient pas liés au rendement historique, mais seulement au partage de 80 p. 100, ce qui représente à peu près 200 000 livres par bateau.

Comme je le disais, le total des prises admissibles pourrait osciller entre 18 000 et 20 000 tonnes. Alors que 18 000 tonnes permettraient la délivrance de 10 nouveaux permis à quatre provinces, 20 000 tonnes correspondraient à 15 permis pour le même nombre de provinces.

La proposition contient également une formule permettant de retirer les permis en cas de déclin de la ressource. La délivrance des permis serait basée sur des critères d'admissibilité et faite selon un tirage au sort. Chaque province possède un certain nombre d'unités de pêche qui ont tous les moyens nécessaires pour pratiquer la pêche au crabe. Les bureaux régionaux des ministères des Pêches et Océans du Nouveau–Brunswick, du Québec, de l'Ile–du–Prince–Édouard et de la Nouvelle–Écosse définiraient des critères applicables aux pêcheurs à plein temps capables de pêcher les crabes à partir de navires, etc.

Enfin, toutes les règles s'appliqueraient, notamment les règles concernant la limite du nombre de casiers, les moniteurs, la taille des crabes, les saisons de pêche et tout le reste, comme dans les autres pêches.

Voyons ce qui s'est passé cette année. Deux jours avant le début de la pêche, le plan de gestion du crabe des neiges a été annoncé. Le plan prévoyait un total de prises admissibles de 20 000 tonnes, soit le maximum de ce que nous proposions, mais compte tenu de l'ampleur des ressources, c'est plus que défendable. Il n'y a aucun doute que les ressources actuelles peuvent supporter des prises de 20 000 tonnes.

Que constatons–nous par ailleurs? Aucun nouveau permis. Les 130 permis en vigueur, qui correspondaient à un contingent par bateau de 250 000 livres de crabes, ont fait l'objet d'une hausse de 38 p. 100. Il n'y a pas eu de nouveaux permis non–transférables.

Le dernier élément du plan de gestion concerne un fonds de 10 millions de dollars. Ce fonds servirait à rémunérer les observateurs, à payer les frais portuaires, les moniteurs, les agents des poids et mesures, etc., à financer la recherche scientifique dans l'avenir, un fonds de stabilisation et un fonds concernant le poisson de fond.

Que signifie ce plan? Dans le cas de la Nouvelle–Écosse, cela signifie qu'il ne sera pas possible de demander de nouveaux permis. Les communautés de pêcheurs de la Nouvelle–Écosse et d'autres régions de l'Atlantique qui entrevoyaient la possibilité d'exploiter cet excédent de ressources de crabes ne pourront pas y avoir accès.

[*Text*]

It will mean the existing licence–holders, who at last year's boat quotas would gross in the order of $400,000 to $600,000 in 10 weeks or less, will now gross anywhere from $750,000 to $850,000 in ten weeks or less. It should be noted that some of the highliners might tip $1 million.

• 1130

It's estimated that the price for crab this year, when all of the settlements are made, will be anywhere from $2.25 a pound to $2.65 a pound. Mind you, the TAC level is more than justified; it's the sharing that we question here.

Now, what about the fund? A $10 million fund to help the industry is a very generous concession for the existing fleet to make. It sounds very, very impressive.

While the concept was established long before this new tack in the new sharing arrangement was established, these particular monitors and the observers were to be put in place because of the high–grading problems we had in that fishery last year. I suspect many of you know what high–grading is.

With both quotas, if you take only the clean, perfect crab, only the large crab, only the crab that is worth the $2.50 or $2.65 in today's prices, instead of perhaps one that would go to the meat products, you will ensure that your 250,000 pounds of crab are all top quality. We had problems last year in this fishery. Some of the fisherman were throwing back legal crab and not counting them towards their quotas, to bring in only the crab that is the top value. Many of these crabs would certainly die, particularly if they're old mossy ones; they would likely die in one year of old age.

These funds were there prior to the announcement of this new management plan, that this was going to happen.

Science—it's a great idea to have the industry contribute towards the science fund.

The future fund—this is in line with the cash report that you try to balance for the future. You take the good years and you put something forward for the future years. Everyone on the outside looking at this industry is saying that last year's boat quotas, which nobody is questioning. . .no one has a problem with fishermen making a good return, making very good money, but the point is that last year's boat quotas averaging 250,000 pounds, which would give a fisherman from $400,000 to $600,000 gross, is more than adequate to put some money forward for hard times. We really didn't need the extra 38% for this.

Finally on the groundfish fund, this $5 million or so that's going to groundfish, it's really unclear to most fisherman, particularly those in Nova Scotia, as to where this fund is going, how it is going to be managed, who is going to benefit from it. Is it going to go to research, is it going to go to the fishermen? It's very unclear.

Many people were asking why these new licences weren't given. We have all the crab there, but it's going to the same fleet. A couple of reasons were given.

[*Translation*]

Cela signifie également que les actuels détenteurs de permis, dont le contingent par bateau en vigueur l'an dernier leur assurait un revenu brut de 400 000$ à 600 000$ en dix semaines ou moins, iront chercher cette année entre 750 000$ et 850 000$ pendant la même période. Il convient de souligner que le chiffre d'affaires de certains grand bâtiments pourrait atteindre le million de dollars.

Cette année, le prix du crabe devrait atteindre, une fois que tous les règlements auront été faits, entre 2,25$ et 2,65$ la livre. Je vous signale que le total des prises admissibles est plus que justifié; c'est la façon dont il est attribué que nous contestons.

Que dire au sujet du fonds? Un fonds d'aide à l'industrie de 10 millions de dollars constitue une concession très généreuse pour la flotte actuelle. Ce montant est très impressionnant.

Bien que le concept ait été établi longtemps avant que le nouveau total des prises admissibles ne soit établi en vertu de la nouvelle entente de partage, des moniteurs et des observateurs devaient être placés à bord à cause de problèmes d'écrémage que l'industrie de la pêche a connus l'an dernier. J'imagine que vous êtes nombreux à savoir en quoi consiste l'écrémage.

En raison du système de contingents par bateau, un pêcheur qui ne prend que le crabe propre et parfait, uniquement le crabe de grande taille qui vaut actuellement entre 2,50$ et 2,65$, au lieu de prendre des crabes qui serviraient à des préparations, s'assure 250 000 livres de crabe de qualité supérieure. Il y a eu des problèmes à cet égard l'an dernier. Certains pêcheurs rejetaient des crabes de taille réglementaire et ne les comptaient pas dans leur contingent, de manière à ne garder que les crabes à valeur maximale. Une bonne partie de ces crabes meurent, en particulier les vieux crabes mousseux, qui meurent vraisemblablement une année avant d'atteindre leur âge limite.

Ces fonds existaient avant l'annonce du nouveau plan de gestion.

Pour ce qui est de la science, l'idée que l'industrie contribue à un fond scientifique est excellente.

Quant au fonds de prévoyance, ce serait un moyen d'étaler les revenus en prévision de l'avenir. Une partie des revenus des bonnes années pourrait être réservée pour les années futures. Tous ceux qui oeuvrent à l'extérieur de l'industrie sont d'avis que les contingents par bateau en vigueur l'an dernier, que personne ne remet en question—personne ne conteste le droit des pêcheurs d'avoir un bon revenu—qui étaient de 250 000 livres et permettaient à un pêcheur de s'assurer un revenu brut de 400 000$ à 600 000$, sont plus que suffisants pour permettre d'épargner en prévision de temps plus difficiles. Nous n'avions vraiment pas besoin des 38 p. 100 supplémentaires.

Enfin, en ce qui concerne le fonds de cinq millions de dollars affectés aux poissons de fond, la plupart des pêcheurs, en particulier ceux de la Nouvelle–Écosse, ne voient pas bien où ira l'argent, comment le fonds sera géré et qui en profitera. L'argent ira–t–il à la recherche, aux pêcheurs? Ce n'est pas clair.

Beaucoup de gens se sont demandé pourquoi ces nouveaux permis n'étaient pas délivrés. Il y a là tout ces crabes que pêche toujours la même flotte. On nous a donné deux ou trois raisons.

[*Texte*]

The first is that hundreds of people want into this crab fishery, but how can we open it up? There are probably 500 fishermen, inshore or offshore, from Gaspé, from Cape Breton, from Prince Edward Island, from the Magdalen Islands, from Baie des Chaleurs, who want into this fishery. There are so many requests, how could we do it? How could we open it up at this point?

Now, that's a very interesting explanation of why we can't expand this fishery, particularly in light of the fact that DFO, prior to the management meetings this winter, solicited from many groups throughout the southern gulf proposals for area 12. They went to fishermen's organizations, asked what they wanted and whether they had a proposal for area 12, saying that now was their chance to put it in.

Groups that had no interest whatsoever in saying they wanted 50 licences or 10 licences were solicited to put forward proposals. As a result, they came from all corners. We did have vast numbers of fishermen there.

Another main problem that has been reported about the permits is that you can't get them back. You give permits there, you'll never get them back. Well, that is a problem, but it's a problem that has to be addressed and has to be changed.

The fishermen in Nova Scotia were prepared to say they would sign on the dotted line, but that it wasn't a long-term licence that was their right, that it was a permit to fish while there is a surplus of crab. That can be managed; it's being managed in other fisheries where fishing licences are being removed—permanent, established fishing licences—so surely an arrangement can be made, such as identifying them as temporary permits, as permits only, and saying that they could disappear just as quickly as they were presented.

• 1135

The question that comes up is who will get these licences? Should it be vessels 45 to 65; should it be small vessels? These are problems, but these problems can be identified in the different areas and criteria can be established.

Another problem is that the fishery is going to fail. Perhaps recruitment will decline in the late 1990s, but it looks as if with the population that is there now the fishery will be healthy at least for the next three years, and most likely it will carry us through until we see the little crabs coming forward, hopefully in the latter part of the decade.

What does this mean for the communities and for the fishermen? In the area in Cheticamp here, there were a number of fishermen who were looking at this particular fishery as their chance. This even-sharing formula meant that there would have been approximately an $8 million boost in resources to this particular region, and to all other regions where this would have been equally shared. Plus, there would have been plant jobs created. Plus there would have been service industries. So there would have been other multi-million dollar boosts to the economy.

[*Traduction*]

La première, c'est que des centaines de personnes veulent participer à la pêche au crabe, mais comment faire pour admettre tout le monde? Il y a probablement 500 pêcheurs, tant dans la pêche côtière que hauturière, de Gaspé, du Cap-Breton, de l'Île-du-Prince-Édouard, des Îles-de-la-Madeleine, de la Baie des Chaleurs, qui veulent pêcher le crabe. Comment accéder à autant de demandes? Comment ouvrir la pêche à tous maintenant?

Voilà une explication très intéressante des raisons pour lesquelles on ne peut pas étendre la pêche, surtout si on tient compte du fait que le ministère des Pêches et océans a demandé, avant les réunions de gestion de cet hiver, à de nombreux groupes de pêcheurs du sud du golfe de faire des propositions concernant la zone 12. Le ministère a communiqué avec les organisations de pêcheurs, il leur a demandé ce qu'elles voulaient, si elles avaient une proposition à faire concernant la zone 12, et il leur a dit que c'était le moment de faire valoir leur point de vue.

On a sollicité les propositions de groupes qui n'avaient absolument aucun intérêt à demander la délivrance de 50 ou de 10 permis. Des pêcheurs sont venus, très nombreux, de toutes les régions.

Un autre important problème qui a été soulevé au sujet des permis, c'est le fait qu'on ne peut pas les récupérer. Le pêcheur qui cède son permis ne pourra plus jamais le récupérer. Voilà un problème auquel il faudra trouver une solution.

Les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse étaient disposés à dire qu'ils signeraient, mais qu'ils avaient droit non pas à un permis à long terme, mais à un permis applicable en période de surplus de crabes. Cette question peut être réglée; on a trouvé une solution pour d'autres pêches où les permis de pêche, des permis permanents détenus depuis longtemps, ont été retirés. Il est donc certainement possible de parvenir à un règlement, par exemple, en définissant les permis comme étant uniquement des permis temporaires et en spécifiant que ces permis peuvent être retirés tout aussi rapidement qu'ils ont été délivrés.

La question qui se pose est de savoir qui obtiendra les permis. Pourquoi seraient-ce des bateaux de 45 à 65 pieds? Pourquoi pas des petits bateaux? Ce sont là des problèmes, mais il est possible de les cerner dans les différents domaines visés et d'établir des critères.

Le déclin de la pêche pose également un problème. Il est possible que le renouvellement des espèces baisse à la fin des années quatre-vingt-dix, mais le niveau de population actuelle nous permet de penser que la pêche continuera de bien se porter pour les trois prochaines années et que, selon toute vraisemblance, nous pourrons continuer jusqu'à ce que les petits crabes arrivent à maturité, peut-être vers la fin de la décennie.

Qu'est-ce que cela signifie pour les communautés et pour les pêcheurs? Dans la région de Cheticamp, de nombreux pêcheurs ont vu dans la pêche aux crabes une chance qui s'offrait à eux. La formule de partage à parts égales aurait fait en sorte que cette région et toutes les autres régions qui auraient participé à la formule auraient bénéficié d'un supplément de ressources de 8 millions de dollars. Des emplois auraient été créés dans les conserveries. Des industries de service auraient été établies. L'économie aurait donc bénéficié d'un apport de plusieurs millions de dollars.

[*Text*]

It also means that the present sharing arrangements, which have been basically unfair through the years, have been perpetuated, and it's the same type of arrangement. There are excuses made as to why there's no room to expand this fishery. Again, there's no room this year to expand the fishery, so the sharing arrangements are maintained as they are.

On the individual level, some of these fishermen in Cheticamp, in New Brunswick, and in Prince Edward Island are looking at vessels. For example, one fisherman called Minister Barkhouse from Nova Scotia yesterday. He has a 65–foot steel vessel; he still owes $300,000, which is only a fraction of the value. He has a lot of his own personal equity in it. He will likely lose that vessel this year. He has a mortgage on his house, which is collateral for that vessel, and his mother–in–law's house is on that vessel, all tied into the fact that he can't go fishing because of other fisheries that are closed.

There's ample room here. Nobody wants to jeopardize the welfare or the wealth of those who have licences, but the surplus—the 38% increase—was what these fishermen were saying should be spread around, and should be shared.

Fishermen and others outside of this crab industry are asking how this could happen. How could a fishery be managed so that a public resource is reserved for 130 fishermen? This fishery is worth $100 million. It's reserved for 130 fishermen. How can some fishermen be told that for conservation and to protect the fishery you can't get a two–year permit to harvest surplus resources, when the other fishermen are going to gross, in 10 weeks, anywhere from $600,000 to $1 million?

The fishermen are bewildered. They're saying that whatever groups represent these existing crab fishermen must have tremendous power with the government and with the Minister of Fisheries and Oceans in order to get their way. So we have problems with overcapacity in the groundfishery. Nobody questions that. Nobody wants to solve it on the back of the crab fishery, but we have the completely opposite situation here, where we have a public resource that belongs to the people of Canada that is being preserved for a select group of fishermen who are becoming excessively wealthy.

No one has problems with doing very well and making all kinds of money in the fishery. We're all for that in Nova Scotia. But there's a point where someone must say okay, it's time to open and expand. I think this point has long been reached in the area 12 crab fishery.

So that's the crab one.

Mr. Dhaliwal: Are we going to ask questions now. . .?

The Chairman: I think what we'll do, Harb, is maybe wait. Greg is going to do some stuff on the lobster carapace. When he gets through that it'll just make it a little easier.

[*Translation*]

Cela signifie également que la formule actuelle de partage, qui est fondamentalement injuste depuis des années, va se perpétuer; nous conservons le même genre de formule. On a avancé des excuses pour justifier le fait que la pêche n'était pas rendue accessible au plus grand nombre. Comme il est impossible de rendre la pêche plus accessible cette année, la formule de partage est maintenue telle qu'elle était.

Sur le plan personnel, certains pêcheurs de Cheticamp, au Nouveau–Brunswick, et dans l'Ile–du–Prince–Edouard, regardent moisir leurs bateaux à quai. Ainsi, un pêcheur a appelé le ministre Barkhouse depuis la Nouvelle–Ecosse hier. Ce pêcheur possède un bateau en acier de 65 pieds, sur lequel il doit encore 300 000$, soit une fraction seulement de la valeur totale du bâtiment. Il a engagé une bonne partie de son avoir personnel, et il va probablement perdre le bâtiment cette année. Il a contracté une hypothèque sur sa maison pour garantir son bateau et la maison de sa belle–mère a elle aussi été engagée en garantie du prêt sur le navire. Or, ce pêcheur ne peut pas aller pêcher parce que les autres types de pêches demeurent fermées.

Il y a suffisamment de place ici. Personne ne veut menacer le bien–être ou la richesse de ceux qui détiennent des permis, mais les pêcheurs soutiennent que le surplus, la hausse de 38 p. 100, devrait être partagé.

Les pêcheurs et les observateurs de l'industrie du crabe se demandent comment cela a pu se faire. Comment une pêche peut–elle être gérée de manière qui fait qu'une ressource publique est réservée à 130 pêcheurs seulement? Cette industrie, d'une valeur de 100 millions de dollars, est réservée à 130 pêcheurs. Comment des pêcheurs peuvent–ils accepter qu'on leur dise que, pour des raisons de conservation et de protection des pêches, ils ne peuvent obtenir un permis de deux ans pour exploiter des ressources excédentaires, alors que d'autres pêcheurs vont s'assurer, en 10 semaines, un revenu brut oscillant entre 600 000$ et un million de dollars?

Les pêcheurs sont abasourdis. Selon eux, les groupes qui représentent les pêcheurs de crabes doivent posséder une influence considérable auprès du gouvernement et du ministre des Pêches et Océans pour défendre leurs intérêts. Il y a des problèmes de surexploitation dans la pêche du poisson de fond. Personne ne le conteste. Personne ne veut régler ce problème aux dépens des pêcheurs de crabes. Toutefois, nous faisons face ici à la situation totalement inverse, ou une ressource publique qui appartient à la population canadienne est réservée à un groupe de pêcheurs privilégiés qui s'enrichissent indûment.

Personne ne trouve à redire contre ceux qui résussissent très bien et tirent un bon revenu de la pêche. Nous y sommes tous favorables en Nouvelle–Ecosse. Toutefois, à partir d'un certain point, il faut être capable de reconnaître que le moment est venu d'élargir l'industrie et d'accueillir de nouveaux venus. Je pense que c'est le cas depuis longtemps dans la zone 12 réservée à la pêche aux crabes.

Voilà pour ce qui est du premier panier de crabes.

M. Dhaliwal: Allons–nous passer aux questions maintenant?

Le président: Je crois, Harb, que nous allons attendre. Greg va parler des carapaces de homard et ce sera un peu plus facile lorsqu'il aura terminé.

[*Texte*]

Mr. Roach: I'll speed along here. I'm going to talk here about the lobster carapace size increase. The lobster areas that I'm going to talk about are in the southern Gulf of St. Lawrence. They border the Northumberland Strait and Cape Breton in Nova Scotia, they border Prince Edward Island, and they border northern New Brunswick and the Northumberland Strait of New Brunswick.

• 1140

The issue here is the change in the lobster carapace size. The carapace is the shell along the back of the lobster. What we're talking about through this whole presentation is a change from two and one–half inches along the shell, to two and three–quarter inches along the shell.

To put that in perspective, that's to take a lobster from approximately 200 grams, a little under half a pound, to 300 grams, a little under three–quarters of a pound. In this debate, the big lobsters are very small and the small lobsters are very small. We're not talking about growing monsters here, but very small lobsters.

Why do we want to increase the size of lobsters? Why does anybody want to increase the size of lobsters? This has been actually a very strong recommendation of scientists for years.

We look at this particular beast and we see there are some major benefits here. These lobsters are moulting once a year. We talked about moulting, shedding, and growing to new size. They increase about 50% in weight every time they moult at this size.

A little lobster that weighs 200 grams, half a pound this year, next year after it moults it's weighing three–quarters of a pound, 300 grams, whatever you're familiar with using.

It's like we're never going to have big cows if we keep killing the little cows. It's as simple as that. Throw back the little ones; we're going to catch them bigger next year—larger animals, more weight. You're fishing for weight, not for numbers, so it's a lot more valuable to your fishery.

Secondly, most lobsters in the southern gulf, the area I'm talking about here, don't become mature until they're larger than three inches. Our maximum in the increase here is two and three–quarters inches. They're over three inches before they reach maturity.

The vast majority of the females are caught before they extrude eggs even once. We're not lucky like the crab fishery; these animals are not protected. Most of them are targeted before they can reproduce.

The idea is to let them grow a little bit bigger. You're going to get more weight from them; more animals will mature, and we're going to get a lot more eggs in the future.

Scientists have yet to make a connection between egg production and the number of animals in the future. Scientifically we can't say that this number of eggs produce this number of lobsters in five years time. Common sense tells everybody that with more eggs, there is a better chance of more lobsters in the future; the more little babies produced, the better chance of lobsters in the future.

[*Traduction*]

M. Roach: Je vais aller vite. Je vais vous parler de l'accroissement de la taille des carapaces de homard dans le secteur du sud du Golfe du Saint–Laurent. Cette région est voisine du Détroit de Northumberland et du Cap–Breton en Nouvelle–Écosse, de l'Île–du–Prince–Edouard, du nord du Nouveau–Brunswick et du Détroit de Northumberland au Nouveau–Brunswick.

La question qui importe est le changement de la taille des carapaces de homard. La carapace est le bouclier pigmentaire qui recouvre le dos du homard. Il s'agit simplement ici d'adopter la taille de deux pouces trois–quarts au lieu de la taille minimum actuelle de deux pouces et demi.

Autrement dit, cela revient à ne capturer que les homards de moins de 300 grammes, un peu moins de trois–quarts de livre, au lieu de ceux qui pèsent à peu près 200 grammes, soit un peu moins d'une demi–livre. Dans tout ce débat, il n'y a pas de gros ou de petits homards, ils sont tous très petits. Nous ne parlons pas de monstres en pleine croissance, mais de très petits homards.

Pour quelle raison voulons–nous augmenter la taille des homards? Pourquoi tout le monde veut–il le faire? C'est, en fait, une mesure qui est vivement recommandée depuis des années par les scientifiques.

Cela présente en effet des avantages importants dans le cas du homard. Celui–ci mue une fois par an. Nous vous avons parlé tout à l'heure du phénomène de la mue, du homard qui abandonne sa carapace pour pouvoir grossir. À cette taille, le poids du homard augmente d'environ 50 p. 100 après chaque mue.

Prenez un petit homard qui pèse 200 grammes, ou une demi–livre cette année; l'an prochain, après avoir mué, il pèsera trois–quarts de livre, ou 300 grammes, si vous préférez.

C'est un peu comme si nous continuions à abattre les génisses; nous n'aurions jamais de vaches adultes. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Si vous rejetez les petits homards, vous les repêcherez l'an prochain, mais ils seront plus gros et pèseront plus lourd. Dans la pêche du homard, c'est le poids qui compte, plus que le nombre.

Deuxièmement, la plupart des homards de la région sud du golfe, c'est–à–dire la zone dont je parle, ne devienne adulte que lorsque la taille de leur carapace dépasse trois pouces. Notre maximum est de deux pouces trois–quarts, mais il faut plus de trois pouces pour que les homards soient adultes.

La vaste majorité des femelles sont capturées avant d'avoir jamais pondu. Nous n'avons pas la chance des pêcheurs de crabes; les animaux ne sont pas protégés; la plupart d'entre eux sont pêchés avant de pouvoir se reproduire.

Le but poursuivi est de les laisser grandir un peu plus longtemps. Vous aurez ainsi de plus gros homards; le nombre des adultes augmentera, et la ponte sera beaucoup plus importante.

Les scientifiques n'ont pas encore réussi à établir un rapport précis entre la production d'oeufs et le nombre de homards que l'on obtient ainsi. Scientifiquement, il est impossible de dire qu'un nombre x d'oeufs donne un nombre y de homards au bout de cinq ans. Pourtant, s'il y a plus d'oeufs, il y a plus de chances d'avoir un plus grand nombre de homards par la suite; plus il y a de petits, plus il y aura de homards; c'est une question de bon sens.

[*Text*]

There are concerns from a biological perspective. The number one concern is that if you throw them back at two and one–half inches, they're going to move off to grounds that are different when they grow. All indications from tagging studies we've done have shown that lobster movement is extremely limited. If we throw them back this year, they're going to be there next year.

The other concern is that they're not going to grow: there are going to be too many of them there; they're going to get crowded; they won't grow or their mortality's going to increase; they're going to be fighting with each other and they're going to be dying. Again, all scientific indications have shown that growth rates are maintained at the larger sizes. We haven't had any indications of mass mortalities or any problems.

As a matter of fact, if you go back in history, we see the lobster population on the grounds were much more populated than we have today. We have historical records of oxcarts being filled in the tidal pools. I don't think any of us have seen that in our generation.

The question of lobsters dying if we leave them there is scientifically not a concern. We think we're well below the carrying capacity of the bottom. Every indication of work that we've done supports that. The biological evidence is quite strong on this.

I have a little history here. It's such a good idea, one would think that it must have been kicked around for quite some time. As a matter of fact, it has been. The scientists since the 1970s have been saying this and if you look at historical documents since the turn of the century, they're suggesting the lobsters should be bigger.

We started work in Nova Scotia in the 1980s. We worked all along this shore. We talked with fishermen of Nova Scotia. They said it was a great idea, and let's go for it. In other areas there are some concerns, particularly in the Northumberland Strait we had some for it and some against it. This was all one lobster area at that point.

What we decided in 1987 was to cut off area 26–B, Inverness County. The fishermen are the only ones on those grounds; they're independent of any other fishermen. We said let's move ahead with it, and we did. It started in 1987. They increase one–sixteenth of an inch each year. The throwback is very small, so there's not a big impact on the pocketbook each year. Over four years we went to two and three–quarter inches in 26–B. It was very successful, very productive.

• 1145

We did tagging studies. The lobster stayed right there; they're growing. Fishermen would never go back to the old two and a half inch size; they're committed to the two and three–quarter inch size.

Then in the rest of the areas, a decision was made in 1990 to move ahead—in area 25 in 1990 and in area 26A in 1991—to make a one–quarter inch by one–sixteenth inch increase in 1990 in area 23.

[*Translation*]

Certains fondent leurs réserves sur des arguments biologiques. Leur première crainte est que si vous rejetez des homards de deux pouces et demi, ils changeront de secteur en grandissant. Or, les études de marquage que nous avons effectuées ont toutes montré que les homards se déplacent très peu. Si nous les rejetons à l'eau cette année, nous les retrouvons au même endroit, l'an prochain.

L'autre inquiétude exprimée est qu'ils ne vont pas grossir: il y en aura trop; les fonds seront trop encombrés, ils ne grandiront pas ou leur mortalité augmentera parce qu'ils se battront entre eux. Encore une fois, les études effectuées par les scientifiques ont montré que les taux de croissance se maintiennent pour les grosses tailles. Nous n'avons jamais noté de problèmes ou de cas de mortalité massive.

En fait, si vous remontez dans le passé, vous constaterez que les populations de homard étaient autrefois beaucoup plus importantes. Nous avons des témoignages historiques de chars à boeufs que l'on remplissait de homards dans les darses. Je ne pense pas que les gens de notre génération aient jamais vu ça.

Quant à dire que les homards vont mourir si nous les laissons là, rien ne le justifie scientifiquement. À notre avis, la capacité de peuplement des fonds est loin d'être atteinte. Tous les travaux que nous avons effectués le confirment, et les preuves biologiques aussi.

J'ai une petite histoire à vous raconter. L'idée est si bonne qu'il doit certainement y avoir un certain temps qu'on en parle, ce qui est d'ailleurs le cas. Depuis les années soixante–dix, les scientifiques le disent, et si vous examinez les documents historiques qui existent depuis le tournant du siècle, vous verrez qu'on recommande toujours de prendre de plus gros homards.

Nous avons commencé nos travaux en Nouvelle–Écosse dans les années quatre–vingt. Nous avons suivi toute la côte. Nous avons parlé aux pêcheurs de la province, qui nous ont dit que l'idée était excellente et qu'il fallait l'adopter. Dans d'autres secteurs, on en est moins convaincus. En particulier dans le Détroit de Northumberland où il y avait des partisans, mais aussi des adversaires. À l'époque, il n'y avait qu'une seule zone de pêche au homard.

En 1987, nous avons décidé d'isoler la zone 26–B, celle du comté d'Inverness. Les pêcheurs y sont totalement indépendants des autres pêcheurs. Nous avons donc décidé de faire l'expérience, qui a commencé en 1987. On augmente d'un seizième de pouce, chaque année, la taille minimum de la carapace. Le volume des rejets est très limité, si bien que cela ne représente pas un gros manque à gagner pour les pêcheurs. En quatre ans, la taille de la carapace est passée à deux pouces trois–quarts dans la zone 26–B. L'expérience a été un grand succès; elle a été très rentable.

Nous avons procédé à des marquages. Les homards restent sur place; ils grossissent. Les pêcheurs n'accepteraient plus de revenir à l'époque des deux pouces et demi; ils s'en tiennent aux deux pouces et trois quart.

Puis, dans les autres secteurs, il a été décidé en 1990 d'aller de l'avant—en 1990 dans la zone 25 et en 1991 dans la zone 26A—on a décidé en 1990 de relever d'un quart de pouce la taille des carapaces dans la zone 23 par augmentations successives d'un seizième de pouce.

[*Texte*]

There was such strong opposition from different groups, particularly in Prince Edward Island in 1992, that finally the provincial ministers said at a meeting that they'd put the matter on hold for a year, get an independent study done, settle the question once and for all, and live with the outcome.

So in 1992 things were delayed and were stopped in their tracks. When they were stopped in their tracks the legal size at that point, from our pilot project, was two and three–quarter inches; the legal size at the next point was two and nine–sixteenth inches; the legal size at the next point was two and five–eighth inches; the legal size at the next point was also two and five–eighth inches; and the legal size at the next point was two and a half inches. Just in this small area we had four different legal sizes.

Anyway, the independent study went along. All groups involved were very observant of what was happening. They wanted to be sure their interests were protected and that this independent study was basically not going to say something they didn't want it to say. The study was very closely monitored, and I can assure you of that.

So what did we see with the independent study? These are the independent study's results. These aren't our results or those of the DFO scientist, the Nova Scotia scientists or otherwise.

Well, not surprisingly, more females mature at the larger average female size. That's what we expected. Female egg production is increased. There is decreased likelihood of recruitment failure. That means we can't say that more eggs mean more lobsters down the road. But more eggs do mean there's less chance and less likelihood of a collapse. This finding supported fully the premise of the scientists who were putting this forward initially.

What else did they say? They said there was a short–term decrease in landings. If you throw back lobsters that are one–sixteenth of an inch you're going to lose that year. But landed weight overall would increase by 10%. The landed canner weight would be lower because fish would move up through the size ranges; then there would be more markets. So there would be 60% more markets for which fishermen get approximately $1 a pound more, but there would be a slight decrease in the number of canners.

Finally, the numbers of lobsters would be reduced. Some of them are going to die through natural mortality. So you're not catching as many lobsters, but they're larger lobsters. So your weight is going to be increased. The study supports the scientific arguments that have been put forward.

The next concern, of course—it's far more than science in this game—is that of processing jobs. There are plants and there are products on the marketplace that are wanted by specific buyers. So it's not just biology; there are many factors that come into play here.

[*Traduction*]

Il y a eu une telle résistance de la part de différents groupes, en particulier dans l'île–du–Prince–Édouard en 1992, que les ministres provinciaux ont finalement décidé, à une réunion, qu'ils suspendraient l'expérience pendant un an, qu'ils feraient effectuer une étude indépendante pour régler la question une fois pour toutes, et qu'ils en respecteraient les conclusions, quelles qu'elles soient.

En 1992, on a donc tout arrêté. À ce moment la taille légale, dans notre projet–pilote, était de deux pouces trois–quarts; un peu plus loin, elle était de deux pouces et neuf seizièmes; dans un troisième secteur, de deux pouces et cinq huitièmes; dans un quatrième, de deux pouces et cinq huitièmes, et dans un cinquième de deux pouces et demi. Rien que dans cette zone réduite, il y avait quatre tailles légales différentes.

Quoi qu'il en soit, l'étude indépendante s'est faite. Tous les groupes intéressés l'ont suivie de très près. Ils tenaient à s'assurer que leurs intérêts étaient protégés et que cette étude n'allait pas parvenir à une conclusion contraire à leurs souhaits. Je peux donc vous assurer qu'elle a été surveillée de très près.

Eh bien, quels sont les résultats de cette étude indépendante? Je précise que ce ne sont pas nos résultats ni ceux des scientifiques du MPO, de la Nouvelle–Écosse ou d'ailleurs.

Eh bien, ce qui n'a rien de surprenant, la taille moyenne des femelles qui deviennent adultes est plus grande. C'est ce à quoi nous nous attendions. La production d'oeufs a augmenté et les risques d'un non renouvellement de l'espèce ont diminué. Certes, nous ne pouvons pas dire que s'il y a plus d'oeufs, il y aura automatiquement plus de homards, mais l'augmentation du nombre d'oeufs signifie que l'on court moins le risque d'un effondrement de la pêche. Cette constatation confirmait donc pleinement l'hypothèse initiale des scientifiques.

Qu'ont dit d'autre les auteurs de l'étude? Ils ont dit qu'il y avait une diminution à court terme des prises débarquées. Si vous rejetez à la mer des homards pour un seizième de pouce, il est inévitable que vos prises diminuent la première année. Mais le poids global au débarquement augmenterait de 10 p. 100. Le poids des homards de conserverie serait inférieur parce que les homards passeraient progressivement aux tailles supérieures, si bien qu'il y aurait plus de homards marchands. Il y en aurait en fait 60 p. 100 de plus, pour lesquels les pêcheurs seraient payés 1$ supplémentaire la livre, environ, mais parallèlement, il y aurait une légère diminution du nombre des homards de conserverie.

Enfin, le nombre des homards diminuerait. Certains d'entre eux vont mourir de causes naturelles. Vous ne capturerez donc pas autant de homards, mais ils seront plus gros. Le poids de vos prises augmentera donc. L'étude confirme donc les arguments scientifiques qui avaient été présentés.

L'autre sujet de préoccupation, naturellement—il n'y a pas que les données scientifiques qui interviennent dans cette affaire—est celui des emplois dans le secteur de la transformation. Il y a des usines et il y a des produits sur le marché que certains acheteurs veulent pouvoir trouver. Donc, beaucoup de facteurs entrent en jeu, en dehors des simples questions biologiques.

[*Text*]

So what do we see? In the harvesting sector—and this is bit of an idea of what we're dealing with in these areas—there are approximately 3,300 licences. These are the numbers of fishermen, when you include the approximately 7,500 to 8,000 plant workers. The sector is worth approximately $70 million in 1992 dollars.

By contrast, let's have a look at the processing side. In the processing sector there are 58 plants, with 5,500 workers. They work for 11 to 12 weeks. Compared to approximately $70 million, this sector generates approximately $10 million, to plant wages.

So this independent study didn't look at simply biology. It also looked at these sectors and at markets. What did it find?

In the harvesting sector, with regard to the employment, there's basically no change. It doesn't change employment to catch big lobsters versus small lobsters; nothing changes there. They're going to have a short–term drop, from the lobsters they're throwing back, of 7.5%, with a long–term average net income gain of 30% to the lobster fishermen. In processing there's a short–term decline in plant work of 14%, with the long–term decline being 6.5%. Basically what's happening here is that these small lobsters go into meat and into brine pack, labour–intensive types of products. There will be a loss in labour revenues, based on the assumptions made in 1992.

[*Translation*]

Quelle est donc la situation? Dans le secteur de la pêche—et cela vous donne une petite idée de ce à quoi nous avons affaire—il y a environ 3 300 titulaires de permis et environ 7 500 à 8 000 ouvriers d'usines. Le chiffre d'affaires de ce secteur était d'environ 70 millions de dollars en 1992.

Voyons maintenant le secteur de la transformation. Celui–ci comprend 58 usines, avec 5 500 ouvriers qui travaillent de 11 à 12 semaines. Sa production représente environ 10 millions de dollars, qui servent à couvrir les salaires.

Cette étude indépendante ne s'est donc pas limitée à un simple examen biologique de la situation, elle a également porté sur ces secteurs et sur les marchés. Quelle a été sa conclusion?

Dans le secteur de la pêche, il n'y a pratiquement aucun changement dans le domaine de l'emploi. Que l'on prenne des gros homards ou des petits, cela ne change en effet absolument rien. Il y aura une baisse à court terme, et les 7,5 p. 100 de homards que les pêcheurs devront rejeter leur permettra, à long terme, d'augmenter leurs revenus nets moyens de 30 p. 100. Dans le secteur de la transformation, il y aura une baisse à court terme de 14 p. 100 du travail dans les usines, et une diminution à long terme de 6,5 p. 100. Dans ces usines, les petits homards sont utilisés pour la conserverie ou congelés dans la saumure, et sont des produits à coefficients élevés de main–d'oeuvre. D'après les prévisions faites en 1992, il y aura donc une baisse des revenus de la main–d'oeuvre.

• 1150

Since then we have seen far more large lobsters go to processing products. So the processors are saying we should change now. They're processing market–sized lobsters and processing larger canners to hit specialty tail markets, etc., so it's suggested that this decline would be even less significant.

Basically, though, we're talking a 30% increase in net income for... Okay, here's the economic returns overall. This is, again, the independent study. Long–term, 7.5% increase in landed value. That's the $70 million we're talking about. This is a 7.5% increase, and in the $10 million we're talking about perhaps a 6.5% increase in the previous chart. So the economic indicators are very clear. The large lobsters will produce more for the fisherman and the large lobsters will also produce more for the companies. The value is up. They're putting more pounds through their plant and they're putting more high–value products through their plant.

Finally, on the independent study, the last note is on marketing. It's clearly stated by many of the people who don't want to increase lobsters that the world loves these little two and a half inch lobsters, that we need them. In fact, the independent study found it was quite different, that the product mix, by moving to a slightly larger size, would be accepted in the marketplace quite readily. It also found that the larger lobsters are more valuable, so there would be a positive benefit on price.

Depuis lors, nous avons constaté que beaucoup plus de gros homards étaient utilisés comme produits de transformation. Les transformateurs déclarent donc maintenant qu'il faudrait changer. Ils transforment des homards de taille commerciale et aussi les gros homards de conserverie pour alimenter les marchés de spécialités tels que les queues de homard, etc. On peut donc en conclure que la diminution dans ce secteur serait encore moins importante.

Ce dont il s'agit essentiellement, cependant, c'est d'une augmentation de 30 p. 100 du revenu net des... Bien sûr, il faut également tenir compte du rendement économique global. Voici, encore une fois, ce que nous apprend l'étude indépendante: à long terme, il y aurait une augmentation de 7,5 p. 100 de la valeur au débarquement. Ce sont les 70 millions de dollars dont nous parlions, et il y aura peut–être également une augmentation de 6,5 p. 100 des 10 millions de recettes du secteur de la transformation. Les indicateurs économiques sont donc très clairs. Les gros homards permettront aux pêcheurs de gagner plus, il en sera de même pour les transformateurs. Il y a une augmentation de la valeur. Les usines de transformation traitent un volume supérieur en livres et sortent plus de produits à valeur élevée.

Les dernières observations de l'étude indépendante portent sur la commercialisation. Beaucoup de ceux qui ne veulent pas qu'on augmente la taille des homards prétendent que le monde entier adore ces petits homards de deux pouces et demi, et qu'on en a donc besoin. En fait, les auteurs de l'étude indépendante ont constaté que si l'on augmentait légèrement la taille des homards, la gamme de produits serait très facilement acceptée sur le marché. Ils ont également constaté que la valeur des gros homards est supérieure et que cela contribuerait donc à faire augmenter les prix.

[*Texte*]

Finally, they did note that the Canadian image would improve, that these very small lobsters are often sold as popsicle packs or brine packs in the French market and a lot of resistance is coming from that segment. They're saying this stuff is not high quality. They're loss leaders at supermarkets. They're sold almost as a soup kitchen product instead of a luxury product that the lobster is. So it's tarnishing the image of Canadian lobsters. It certainly doesn't fit in with today's promotions of *homard nouveau*, which is the larger one–pound or one and a half pound lobsters that are being promoted in France. It's clear that the processors are going to get out of these "for brine–pack" markets. It's low quality and it's getting a lot of resistance from the fishery.

After saying all that, what happened? Did we see a change? All this information was presented back in 1993. In March of 1993, when that information was presented at a regional meeting of lobster fishermen and processors, etc., there was a large demonstration. All the fishermen who didn't want this change came there with placards, with cameras; they were screeching and hollering. So it looked like those who were against it were really strong in their beliefs. What happened was that the minister of the day, Mr. Crosbie, said, "The results of the study are very positive; however, we need some more time to consult. We want the study to get out of the hands of the industry so people will see the benefits and then we will move in that direction." That was in 1993.

In 1994, all through the period that I'm talking about, the fishermen in Nova Scotia continued to say this lobster size increase is good for us, good for the industry. We need it; we want it. Fishermen in area 26A, in this portion of Nova Scotia, Pugwash, Wallace, Malagash, for those of you who are familiar with it, voluntarily went to two and three–quarter inches. Fishermen in Lismore and Arisaig said if we can't get everyone else to go, let's go join 26B. We want larger lobsters. We need larger lobsters. However, three days before the season opened in 1994, again the Minister of Fisheries announced there was no time to do consulting, there was no consensus, there was need for more time to consult, more time for consensus. No changes. Again, we have our four different sizes in the southern gulf. Again we have no movement.

So when you look at the reason why we shouldn't increase, there's no scientific reason, there's no marketing reason, there's no economic reason. The main reason is that fishermen don't want change. Those who do want change want it for good reason. They see some problems. Those who don't want change will constantly say "If it ain't broke, don't fix it", but we're saying there are problems, particularly in the Northumberland Strait. Through the last 40 years we have seen the lobster fishery here go up and down like a yo–yo.

[*Traduction*]

Enfin, ils ont noté que la réputation du Canada en bénéficierait car les très petits homards, souvent vendus congelés en sacs ou conservés dans de la saumure sur le marché français, sont très mal accueillis par les clients, qui trouvent que ces produits ne sont pas de bonne qualité. Ils sont en fait souvent utilisés comme articles de promotion dans les supermarchés. Ils sont presque considérés comme bons pour la soupe populaire au lieu d'être traités comme le produit de luxe qu'est le homard. Tout cela nuit donc à la réputation des homards canadiens. Cela ne convient certainement pas aux promotions de «homard nouveau», c'est–à–dire le homard plus gros, d'une livre à une livre et demie, qui est ainsi vendu en France. Il est évident que les transformateurs vont abandonner ces marchés des «homards congelés en saumure». Ce sont des produits de basse qualité et le secteur de la pêche y est fortement opposé.

Cela dit, que s'est–il passé? Y a–t–il eu un changement? Toutes ces données ont été présentées en 1993. En mars de cette année–là, lorsqu'elles ont été soumises à une réunion régionale de pêcheurs et de transformateurs de homards, il y a eu une grosse manifestation. Tous les pêcheurs hostiles au changement sont arrivés armés d'écriteaux et d'appareils de photo, hurlants et vociférants. On avait donc bien l'impression que les adversaires du changement étaient fermement convaincus du bien–fondé de leur position. Or, M. Crosbie, le ministre de l'époque a déclaré, «les résultats de l'étude sont très positifs; des consultations supplémentaires s'imposent, cependant. Nous voulons que l'étude sorte des mains de l'industrie pour que les gens puissent en voir les avantages, après quoi, nous nous orienterons dans cette direction». C'était en 1993.

En 1994, pendant toute la période dont je parle, les pêcheurs de la Nouvelle–Écosse ont continué à dire que l'augmentation de la taille du homard était bonne pour eux, bonne pour l'industrie. Ils ont dit qu'elle était nécessaire et qu'ils la voulaient. Les pêcheurs de la zone 26A, ceux du secteur de Pugwash, Wallace, Malagash, de la Nouvelle–Écosse, pour ceux qui le connaissent, ont décidé d'eux–mêmes d'adopter la taille minimale de deux pouces et trois quarts. Les pêcheurs de Lismore et d'Ayrside ont décidé que si personne d'autre ne voulait suivre, ils étaient prêts comme ceux de la zône 26B. Ils ont dit qu'ils voulaient de plus gros homards, qu'en fait, c'était nécessaire. Pourtant, trois jours avant l'ouverture de la saison de pêche en 1994, le ministre des Pêches a encore une fois annoncé qu'on n'avait pas suffisamment de temps pour des consultations, qu'on n'était pas parvenu à un consensus, qu'il fallait plus de temps pour consulter les gens, plus de temps pour parvenir à un accord. Donc, pas de changement, rien n'a bougé, et nous nous sommes retrouvés avec nos quatre tailles différentes dans la région sud du Golfe.

Comme vous le voyez, il n'existe aucune raison scientifique de ne pas augmenter la taille des carapaces, ni aucune raison commerciale ou économique. La principale raison est que les pêcheurs n'aiment pas le changement. Ceux qui en sont partisans, tout en reconnaissant l'existence de quelques problèmes, invoquent des raisons valables. Ceux qui sont contre le changement répètent constamment «tant que ça marche, faut pas y toucher», mais il demeure qu'il y a des problèmes, en particulier dans le détroit de Northumberland. Il y a 40 ans que la pêche du homard connaît une succession de haut et de bas.

[*Text*] [*Translation*]

• 1155

During much of this debate, we were riding high, but we are on our way down now. This shows Nova Scotia 26A and just the Northumberland Strait portion of it. We are seeing dramatic declines in the landings, particularly in the Northumberland Strait. These declines are continuing in 1994.

We can go to Cape Breton where we've done the program, where it's a different system. Fishermen are coming in with 500 pounds a day. You go to the central Northumberland Strait and Nova Scotia fishermen are coming in with 100 and 200 pounds. That's all we have left there. The groundfish fishery is in very bad trouble. They have no crab fishery there. The lobster fishery is what's driving the inshore fishery in the Northumberland Strait as in most areas in the southern gulf.

We don't know if this is going to stabilize recruitment or landings in the future, but what we do know is that it's the best possible chance from a scientific management approach to improve the fishery down the road. The science supports it. The marketing supports it. The economics support it. What we need is to bite the bullet against the protesters, against those who say "If it ain't broke, don't fix it" and make a management decision to put this very much needed management plan for a size increase in place.

Mr. Dhaliwal: Mr. Chairman, I have to run to a meeting, but I just have one quick question.

The Chairman: Sure.

Mr. Dhaliwal: In terms of the crab licences, were short–term licences ever considered? They could be issued, for example, on a bidding basis, to give everybody an equal opportunity, and then issued for one, two or three–year periods.

Mr. Roach: You're speaking of something akin to a tendering process?

Mr. Dhaliwal: Yes.

Mr. Roach: A certain amount of money would be paid to obtain the licence?

Mr. Dhaliwal: Yes.

Mr. Roach: No, that was never considered or put forward. What usually happens in these cases is that a list of criteria is established. This is no easy task. There's no question about that. It requires a great deal of effort to establish criteria, for example, that fishermen have to be full time, have to have a vessel that's equipped to pursue this fishery, those sorts of approaches.

Once those criteria are established, fishermen who fit can put their name on the list. If the list is longer than the number of available permits, the traditional way of settling it is to draw from the hat.

There might be some regional arrangements. For example, in Quebec there might be a situation where a certain number would be allocated to the Gaspé and a certain number to the Magdalen Islands. Some kind of fair regional sharing formula could be established.

Au cours d'une bonne partie de ce débat, nous avions le vent en poupe, mais nous sommes maintenant en perte de vitesse. Ceci vous montre la partie de la zone 26A de la Nouvelle–Écosse constituée par le Détroit de Northumberland. Nous constatons une baisse très marquée des prises débarquées, en particulier dans ce détroit. La tendance se poursuit en 1994.

Au Cap Breton, où nous avons utilisé le programme, le système est différent. Les pêcheurs débarquent 500 lbs par jour, mais ceux du centre du Détroit de Northumberland et de la Nouvelle–Écosse n'en débarquent que 100 à 200 lbs. C'est tout ce qui reste. La pêche du poisson de fond est en très grave difficulté. Il n'y a pas de pêche au crabe. Le homard est l'élément principal de la pêche côtière dans le Détroit de Northumberland ainsi que dans la plupart des zones de la région sud du golfe.

Nous ne savons pas si cela va stabiliser le renouvellement de l'espèce ou les prises débarquées à l'avenir, mais ce que nous savons, c'est que sur le plan de la gestion scientifique, c'est la meilleure chance que nous ayons d'améliorer la pêche à long terme. Les données scientifiques le confirment; les études commerciales et économiques aussi. Ce qu'il faut faire, c'est prendre le taureau par les cornes et faire face à ceux qui protestent, à ceux qui disent «tant que ce n'est pas cassé, faut pas y toucher», et décider, une fois pour toute, de mettre en place ce plan de gestion si indispensable, pour augmenter la taille des homards.

M. Dhaliwal: Monsieur le président, il faut que je me rende à une réunion, mais j'ai une brève question à poser.

Le président: Certainement.

M. Dhaliwal: En ce qui concerne la pêche au crabe, a–t–on envisagé d'octroyer des permis à court terme? On pourrait les accorder pour des périodes de deux ou trois ans, par exemple, à la suite d'un appel d'offres, afin de donner des chances égales à tout le monde.

M. Roach: Vous parlez là d'une sorte de système d'appel d'offres?

M. Dhaliwal: Oui.

M. Roach: Il faudrait donc verser une certaine somme d'argent pour obtenir le permis?

M. Dhaliwal: Oui.

M. Roach: Non, on ne l'a jamais envisagé ni proposé. Dans ce genre de cas, on établit habituellement une liste de critères, ce qui n'est pas facile, c'est indiscutable. Cela demande beaucoup de travail pour établir des critères selon lesquels, par exemple, les pêcheurs doivent travailler à plein temps, doivent avoir un bateau spécialement équipé pour cette pêche, etc.

Une fois ces critères établis, les pêcheurs qui y satisfont peuvent faire inscrire leur nom sur la liste. S'il y a plus de candidats que de permis disponibles, on procède habituellement à un tirage au sort.

Il y a parfois des ententes régionales. Par exemple, au Québec, un certain nombre de permis pourraient être attribués à la région de Gaspé et un autre quota aux Îles–de–la–Madeleine. On pourrait ainsi établir une formule équitable de partage régional.

[*Texte*]

Mr. Dhaliwal: So a bidding process for a short–term period of time was never considered.

Mr. Roach: No, it wasn't. To the best of my knowledge that type of arrangement is common in other countries but not in Canada.

Mr. Dhaliwal: Would existing fishermen have the capital requirements that aren't present in the crab fishery now to participate without making major investments?

Mr. Roach: Many of these fishermen are now holding vessels that are inactive because of the groundfish problems, so they have vessels that are more than capable of pursuing the fishery.

Now, crab traps are a concern. However, there has been a lot of change in gear over the last number of years in the mid–shore where these fishermen have upgraded to better crab traps. There is a great deal of used crab equipment around. Also, many processing plants have said that if fishermen can get a permit, they can support them to get them geared up as far as buying rope, used traps or whatever is concerned.

So in terms of what the benefits would be, the capital investment is not considered high. It's not a situation where there would be over–capitalization for a simple two–year fishery. That is the problem.

Mr. Dhaliwal: This is out of the question.

I have just one final question before I leave, and that is on the carp size. I understand we couldn't build any consensus on the carp size even in light of the information you have provided.

Mr. Roach: That's correct.

Mr. Dhaliwal: It was not possible to build a consensus among all the groups and this is why we wanted to build a consensus with everybody onboard.

Mr. Roach: There won't be a consensus. You can expect that those who are opposed are going to dig in their heels and those who are for it are still going to promote it.

The whole premise of this independent study was that if we do it, everybody lives with the results. The Nova Scotia fisheries minister in 1992 was the last to say "Okay, okay, we'll have an independent study".

The size increase was going forward. It was on the rails. There was agreement to stop it for this independent study, but everybody had to live with the study. That was it. That was agreed.

It's a game, however. Once it got off the rails, the response was that we had to get it started again. The independent study doesn't count any more. We now have to try to have consensus. We have to see if we can have people agree. That's where we are today.

• 1200

The Chairman: Greg, is there one area down in that region where there is more opposition to the increase in lobster carapace size than others?

[*Traduction*]

M. Dhaliwal: On n'a donc jamais envisagé d'appel d'offres pour une courte période.

M. Roach: Non. À ma connaissance, c'est une méthode communément utilisée dans d'autres pays, mais pas au Canada.

M. Dhaliwal: Les pêcheurs existants disposeraient–ils des équipements nécessaires contrairement à ce qui se passe actuellement dans la pêche du crabe afin de participer à cette pêche sans avoir à faire des investissements importants?

M. Roach: Nombre de ces pêcheurs sont propriétaires de bateaux qui restent au port à cause des problèmes liés à la pêche des poissons de fond, et ces bateaux sont largement capables de faire cette pêche.

Les casiers à crabes posent cependant un problème. Ces dernières années, les engins ont cependant beaucoup évolués dans la pêche semi–hauturière où les pêcheurs utilisent maintenant de meilleurs casiers à crabes. Il y a beaucoup d'engins de seconde main pour la pêche au crabe. D'autre part, de nombreux propriétaires d'usines de transformation ont déclaré que si les pêcheurs peuvent obtenir un permis, ils les aideront à s'équiper et à acheter des cordages, des casiers usagés, etc.

Donc, l'investissement en capital n'est pas jugé important. Il n'y a pas de risque de sur–capitalisation pour simplement pratiquer cette pêche pendant deux ans. Voilà la situation.

M. Dhaliwal: C'est hors de question.

J'ai une dernière question à poser avant de m'en aller; il s'agit de la taille des carapaces. Si je comprends bien, en dépit des renseignements que vous nous avez fournis, il n'a pas été possible de se mettre d'accord sur la taille des carapaces de homard.

M. Roach: C'est exact.

M. Dhaliwal: Il a été impossible d'établir un consensus entre tous les groupes et c'est la raison pour laquelle nous voulions parvenir à un accord de tous les intéressés.

M. Roach: Il n'y aura pas de consensus. Attendez–vous à ce que les opposants restent fermement sur leur position et à ce que les participants continuent à promouvoir le changement.

Le principe sur lequel était fondée cette étude indépendante était que si l'on l'effectuait, tout le monde devait en accepter les conclusions, quelles qu'elles soient. En 1992, le ministre des Pêches de la Nouvelle–Écosse a été le dernier à dire «d'accord, d'accord, nous aurons une étude indépendante».

L'idée d'une augmentation de la taille de la carapace faisait donc son chemin. On s'était mis d'accord pour attendre les résultats de cette étude indépendante et pour en accepter les conclusions. C'est tout. C'était une chose entendue.

En fait, on se livre à un véritable petit jeu. Une fois que l'affaire a déraillé, on a dit qu'il fallait recommencer. L'étude indépendante ne compte plus. Maintenant, il faut que nous essayions d'établir un consensus. Il faut voir si nous sommes capables de mettre les gens d'accord. Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Le président: Greg, y a–t–il un secteur dans cette région où l'on est plus hostiles à l'augmentation de la taille de la carapace du homard que dans d'autres?

[*Text*]

Mr. Roach: It's not an easy question. I'm not trying to say a decision is going to be well accepted no matter which one is made; however, the ideal is to have a consistent size across the board. Then the poaching problems are lessened. If somebody on one side of a line is allowed to catch a two and a half inch lobster and the guy on the other side isn't, the guy who's not allowed to catch him will put him in a bucket and pass him to the next boat. Then you have a poaching problem.

Mind you, you track those things down and you catch them. For example, in Cape Breton Island for many years we had a two and a half inch size, which is now changed to two and three–quarter inch size on this coast, a two and three–quarter inch size on that coast and a three and three–sixteenth inch size on the other coast.

Once they become established, once people who are cheaters are charged, eventually it starts to work. But there's no question that a consistent size everywhere is best.

The Quebec size is an indication that it's not going to destroy the fishery. The Quebec size is three inches. It's the best–kept secret in the southern gulf. It's probably the best size for the entire southern gulf.

But we have to walk before we can run. The fishermen are having a hard time agreeing on even the little quarter of an inch change. If we tried to suggest three inches now, we can just—

The Chairman: When did the change start to take place in Quebec?

Mr. Roach: The Quebec change took place in the 1960s. It was very positive then also. I understand there's even support in Quebec to look at a higher size in that area as well.

When they heard about all the controversy in the southern gulf, some of the fishermen started to back away from the new higher size in Quebec. When it's that much of a problem, a lot of people become suspicious. You know, there has to be something wrong.

Mr. Wells: I understand a decision has been made on the crab for this year.

Mr. Roach: Yes, it has.

Mr. Wells: What are you suggesting for this year?

Mr. Roach: I'm suggesting that it not be repeated. It will be very difficult next year to reverse it. This year we had a perfect opportunity. We had a 38% increase. We don't have to take crab from anybody. This is an addition.

Next year when you reallocate, that means you have to take what somebody had in his pocket last year and give it to somebody else. That's not as neat a little operation as just allotting new resource.

There's also a 2,000–tonne quota supposedly set aside for the groundfish fishermen. It's really unclear as to what's going to happen. Who's going to catch this? Where will the funds go? Who's going to distribute the funds? What are the funds going to pay for?

[*Translation*]

M. Roach: Il n'est pas facile de répondre à cette question. Je ne prétends pas que la décision sera bien acceptée, quelle qu'elle soit; l'idéal consiste cependant à adopter une taille uniforme. Cela réduit les problèmes de braconnage. Si quelqu'un, d'un côté d'une ligne imaginaire, est autorisé à pêcher un homard de deux pouces et demi, et que celui qui est de l'autre côté ne l'est pas, il mettra ces homards trop petits dans un seau et le passera au bateau du voisin. Cela crée donc un problème de braconnage.

Malgré tout, il est possible de repérer les coupables. Par exemple, dans l'Île–du–Cap–Breton, la taille de la carapace a été de deux pouces et demi pendant des années. On l'a maintenant portée à deux pouces trois–quarts sur une côte, à deux pouces trois–quarts sur l'autre côte et à trois pouces et trois seizièmes sur la troisième.

Une fois les normes établies, et une fois que les tricheurs ont été condamnés, le système finit par bien fonctionner. Il n'en demeure pas moins que la meilleure formule est d'avoir une taille uniforme.

La taille utilisée au Québec montre bien que cette augmentation ne va pas détruire la pêche. Cette taille est en effet de trois pouces. C'est le secret le mieux gardé dans la région sud du golfe. C'est probablement la taille optimale pour toute cette région.

Mais avant de courir, il faut apprendre à marcher. Même ce petit changement d'un quart de pouce est difficile à accepter pour les pêcheurs. Si nous leur proposions maintenant une taille de trois pouces, nous pourrions tout simplement. . .

Le président: quand ce changement est–il entré en vigueur au Québec?

M. Roach: Dans les années soixante. À cette époque, les résultats ont également été très positifs. Je crois d'ailleurs qu'au Québec, on serait prêts à envisager une taille supérieure.

Lorsqu'ils ont entendu parler de toute la controverse suscitée dans la région sud du golfe, certains pêcheurs ont commencé à dire qu'ils n'étaient pas partisans de cette nouvelle augmentation de la taille du homard au Québec. Lorsque cela crée de tels problèmes, beaucoup de gens commencent à éprouver des soupçons. Forcément, pensent–ils, il y a quelque chose de pas catholique.

M. Wells: Je crois que l'on a pris une décision au sujet de la pêche au crabe, pour cette année.

M. Roach: En effet.

M. Wells: Que proposez–vous pour cette année?

M. Roach: Je propose de ne pas recommencer cette erreur. Ce sera très difficile, l'an prochain, de renverser la vapeur. Cette année, nous avions une occasion parfaite de le faire. Nous avons eu une augmentation de 38 p. 100 et nous ne sommes pas obligés de prendre de crabes à qui que ce soit. C'est un supplément.

L'an prochain, lors de la redistribution des permis, cela signifie que vous serez obligés de prendre ce que quelqu'un avait dans la poche, l'an dernier, pour le donner à quelqu'un d'autre. Voilà une petite opération qui n'est pas aussi simple que lorsqu'il s'agit simplement d'affecter de nouvelles ressources.

Il y a également un contingent de 2 000 tonnes qui a censément été mis de côté pour les pêcheurs de poissons de fond. On ne sait pas exactement ce qui va se passer. Qui va pêcher ce poisson? Où iront les fonds? Qui va les distribuer? Que vont couvrir ces fonds?

[*Texte*]

Maybe there's time to revisit that 2,000 tonnes, because 2,000 tonnes of crab represents a very substantial fishery. It would be more than enough to basically provide a very gainful employment to some 20 fishermen at last year's boat quotas.

Mrs. Payne: Greg, it's interesting to hear you talk about the replenishment of the crab. I think probably in Newfoundland we could superimpose the conditions you just mentioned in terms of the lucrative fishery and the numbers of those making extremely large amounts of money. You can imagine what that's doing to some of those fishermen who are losing their boats and their homes in Newfoundland.

What I'm gathering from what you said is that if it's watched reasonably well, the termination of crab is almost impossible.

Mr. Roach: That's correct. That's exactly correct—unless. There are a few unknowns in this game.

It's possible that the fishery is triggering the peaks and valleys. Maybe the fishery's removing of the large male crabs is actually causing all kinds of recruits to come forward. Take them away from the bottom—there are all kinds of resources there—and you have a big spike in your landings. Then, because there are so many crab on the bottom, it's possible that it might feed back so that there is a lull coming behind it. But the females are not touched. The females are always reproductively cared for. So it appears that the egg production has not been impacted in that population whatsoever.

• 1205

There is no guarantee in biology and ecology, but as far as the system goes, where we can take the surplus without impacting the existing ones, we're all set. The crabs that we're taking out of there will never grow again. It's like money in the bank that's going to depreciate, not appreciate, so it makes sense to take it out of there in an expedient manner.

Mrs. Payne: I've been talking to the minister about increasing our crab fishery and I'm glad he listened and did increase the supplementary fishery in Newfoundland—the quotas.

If the plan that you are proposing had been put in place in terms of catch or landings, what would that have done to the market and to the price?

Mr. Roach: There's going to be 20,000 tonnes of crab caught. That's the tack for this year. Our proposal started at 18,000 tonnes and we said 20,000 tonnes was more than acceptable. The number of crabs caught would not change one bit this year. It would go—based on 20,000, there would be 60 additional permits—to 190 fishermen instead of 130.

And that's without jeopardizing the existing fishermen. It's not telling the existing guys that they're making too much money and were taking it from them; it's telling them they make a good living and good riddance to them. But the 38% is not going to take you from half a million to three-quarters of a million; it's going to go to somebody else.

[*Traduction*]

Peut-être le moment est-il venu de réexaminer cette allocation de 2 000 tonnes de crabes, car cela correspond à une activité de pêche considérable. Cela serait plus que suffisant pour assurer un emploi très rémunérateur à plus de 20 pêcheurs, sur la base des contingents par bateau de l'an dernier.

Mme Payne: Greg, il est intéressant de vous entendre parler du rétablissement en ce qui concerne la pêche au crabe. À Terre-Neuve, nous pourrions surimposer les conditions que vous venez de décrire en ce qui concerne cette pêche lucrative et le nombre de ceux qui y gagnent énormément d'argent. Il vous est facile d'imaginer l'effet que cela a sur les pêcheurs qui perdent leur bateau et leur maison à Terre-neuve.

D'après ce que vous dites, si la surveillance est correcte, la disparition du crabe est presque impossible.

M. Roach: C'est exact. C'est absolument exact, à ceci près que quelques inconnues demeurent.

Il est possible que la pêche déclenche les hauts et les bas. La capture des gros crabes mâles contribue en fait peut-être à créer différents schémas de renouvellement de l'espèce. Si vous les enlevez du fond—les ressources y abondent—vous provoquez une forte pointe en ce qui concerne le nombre de prises débarquées. Pourtant, à cause du nombre élevé de crabes au fond, il se peut qu'il y ait ensuite un ralentissement. Mais les femelles ne sont pas touchées. La reproduction est toujours assurée. Il semble donc que cela n'ait aucun effet sur la production d'oeufs de cette population.

Rien n'est garanti en biologie et en écologie, mais si l'on s'en tient aux règles, il n'y a pas de problème si nous pouvons prendre l'excédent sans nuire aux réserves existantes. Les crabes que nous capturons dans ce secteur ne grossiront plus. C'est comme nos économies qui perdent de la valeur dans nos comptes en banque. Puisqu'elles ne s'accroissent pas, nous avons avantage à les retirer le plus rapidement possible.

Mme Payne: Je parlais au ministre de la possibilité d'augmenter nos prises de crabes, et je suis heureuse de constater qu'il m'a écoutée et qu'il a effectivement autorisé des prises supplémentaires—des contingents—à Terre-Neuve.

Si le plan que vous proposez avait été mis en oeuvre en ce qui concerne les prises ou les quantités débarquées, quelles en auraient été les conséquences sur le marché et sur les prix?

M. Roach: Il va y avoir 20 000 tonnes de crabes qui seront capturés. C'est le total des prises admissibles pour cette année. Au début, nous proposions 18 000 tonnes et nous avons admis que 20 000 tonnes étaient un contingent plus qu'acceptable. On prévoyait que le nombre de crabes capturés ne changerait pas tellement cette année. Le nombre de pêcheurs passerait de 130 à 190, puisque pour un contingent de 20 000 tonnes, il faudrait 60 titulaires de permis de plus.

Ce contingent pourrait être atteint sans nuire aux actuels pêcheurs. Il n'est pas question de leur dire: «Vous faites trop d'argent et nous allons vous en enlever»; nous leur disons: «Vous vivez bien, et c'est tant mieux pour vous. Mais votre revenu ne va pas passer de un demi-million à trois-quarts de million à cause de ces 38 p. 100; l'excédent va aller à quelqu'un d'autre.»

[*Text*]

Mrs. Payne: So you were just saying we'll take the same tack and spread it over a larger number of people.

Mr. Roach: Exactly.

And the concern is getting them out. Everyone is saying that once you put 60 more in, you'll never get them out, but we're saying these are temporary permits. They're in while the surplus exists and they're out when the crab decline.

Mrs. Payne: The same thing seems to have happened in Nova Scotia as happened in Newfoundland. The people who are in that fishery seem to have a stranglehold on that fishery.

Mr. Wells: How many licences are there in Nova Scotia?

Mr. Roach: Two right now.

Mr. Verran: What happened to the other four and how long ago was it?

Mr. Roach: The six licences in Nova Scotia became incorporated into inshore area 19. These licences were mostly fishing close to shore in Cheticamp. They were doing all right. Sometimes the mobile fleet would move in and the crabs would be gone in three weeks. There were local deals—okay, we'll stay here if you stay there. Eventually, it spread out to more inshore permits and that became an exclusive inshore zone. Four of those permits became incorporated into that inshore zone and two of them regained their privileges to fish in the mid–shore.

That inshore fishery lands anywhere from 1,000 to 1,600 tonnes, so it's very small. All the inshore fisheries around the southern gulf are small. The big show is in area 12. That's 20,000 tonnes versus a 1,200, 800 or 1,600–tonne fishery, depending on the inshore area.

Mr. Verran: Thank you.

The Chairman: I don't have the report here but one of the recommendations we made when we did our review of the adjustment package was for the government to review its licensing policies to ensure a better distribution of the value of the catch. We had heard during our deliberations from fishermen who said that if there was an increase in quota, it should be spread around.

Another recommendation was that when new licences—and I guess by extension new quota—are given, it should be spread around to those fishermen who have multi–species licences, if the additional quota may mean that they're off program. It seemed to make sense to us that if you have additional quota, instead of allowing someone who is making a lot of money to make even more money, you should try wherever possible to supplement the income of a multi–species licence holder. Unfortunately, nobody listened to us on either of those two, but I think the committee—and I think those recommendations were unanimous—felt very strongly that there had to be a redistribution on the value of the catch. It was dealing with the crab fishery in the gulf, and that's exactly why we made those recommendations.

[*Translation*]

Mme Payne: Vous disiez donc que le total des prises admissibles allait être réparti parmi un plus grand nombre de pêcheurs.

M. Roach: Exactement.

Notre préoccupation consiste à les empêcher de s'emparer de ce marché. Toute le monde dit qu'ils n'accepteront jamais de le faire une fois qu'on aura accordé ces 60 nouveaux permis, mais nous leur disons que ce sont des permis temporaires. Ces nouveaux pêcheurs pêcheront tant qu'il y aura des surplus, mais ils s'en iront quand les stocks de crabes diminueront.

Mme Payne: Il semble se produire exactement la même chose en Nouvelle–Écosse que ce qui est arrivé à Terre–Neuve. Les pêcheurs de crabes qui sont déjà installés semblent vouloir avoir le monopole.

M. Wells: Combien de permis y a–t–il en Nouvelle–Écosse?

M. Roach: Deux, à l'heure actuelle.

M. Verran: Qu'est–il arrivé des quatre autres, et depuis combien de temps n'y en a–t–il que deux?

M. Roach: Les six permis de la Nouvelle–Écosse ont été incorporés à la zone côtière 19. Des permis autorisaient la pêche surtout à proximité des côtes à Cheticamp. Tout allait très bien. Parfois la flotte mobile s'approchait, et au bout de trois semaines, il n'y avait plus de crabes. Les pêcheurs faisaient des marchés entre eux—on se répartissait les secteurs. En fin de compte, d'autres titulaires de permis côtiers se sont ajoutés, et la zone a été décrétée zone côtière exclusive. Quatre de ces permis ont été incorporés à la zone côtière, tandis que les deux autres se sont vus réattribuer leur privilège de pêche dans la zone semi–hauturière.

Les quantités débarquées dans la zone côtière se situent entre 1 000 et 1 600 tonnes, ce qui est très minime. Partout dans le sud du Golfe, les activités de pêche côtière sont relativement restreintes. Le gros de l'activité se passe dans la zone 12. On y pêche 20 000 tonnes de crabes, par rapport à 1 200, 800 ou 1 600 ailleurs, selon la zone de pêche.

M. Verran: Merci beaucoup.

Le président: Je n'ai pas le rapport en mains, mais une des recommandations que nous y avons formulé quand nous avons examiné le plan de redressement proposait que le gouvernement revoit sa politique d'octroi de permis pour qu'il y ait une meilleure répartition de la valeur des prises. Au cours de nos audiences, des pêcheurs nous avaient signalé que si les contingents étaient augmentés, ils devraient être répartis entre les pêcheurs.

Nous avions également recommandé que dans l'éventualité où de nouveaux permis seraient accordés—et par extension de nouveaux contingents—ceux–ci devraient être accordés aux titulaires de permis de pêche polyvalente, à supposer que l'addition de nouveaux contingents entraîne leur exclusion du programme. Il nous semblait logique d'essayer dans la mesure du possible d'ajouter un complément de revenu aux titulaires de permis de pêche polyvalente plutôt que de permettre à certains pêcheurs de s'enrichir davantage. Malheureusement, ni l'une ni l'autre de ces recommandations n'ont été entendues bien qu'elles aient été adoptées à l'unanimité, mais je crois que nous avons convaincu le comité de la nécessité de redistribuer la valeur des prises. Nos revendications portaient sur la pêche au crabe dans le Golfe, et c'est pour cela que nous les avons formulées.

[*Texte*]

Mr. Roach: You're exactly right on those points. Even the 200,000 pounds, which would be about 50,000 pounds below the average boat quota in the southern gulf—those vessels would be extremely viable right now. They would be considered wealthy. They would be off any program for sure. They would be driving their communities. They would be driving their crew members. They would be driving their plants. They wouldn't be impacting the existing licence holders, not one bit.

• 1210

We could have taken the approach in our proposal that Nova Scotia has not faired well in this game. We want the 40 new licences. We want the 60 new licences to sell. Our approach was that all that's going to do is have people standing around different parts of the table, pointing at each other and screeching at each other.

We felt those who were shut out of the fishery should have access. Those who were in it and who have basically shown some restraint regarding the amount of crab within at least the last couple of years should also have some additional access. That would include Quebec, New Brunswick, Prince Edward Island and Nova Scotia. So we approached it on a fair and equitable sharing of the surplus resource. However, we didn't get anywhere with it.

I would appreciate it if the committee would really bring to light what went on there and how it could be justified. Also it's worth investigating what's going to happen with this 2,000 tonnes. There are still many questions. There's still time to allocate. These people I referred to who are going to have their houses taken have a few weeks left. In a matter of days they could be out there.

The Chairman: Can you tell me how aggressive the provincial minister has been in Nova Scotia in trying to get the federal minister to see the rationale in the suggestions you've made here today?

Mr. Roach: We have pursued it tirelessly this winter. As far as resource management is concerned, we have been very active in international issues with NAFO. We've been very active in invertebrate issues. These two issues today have been our primary issues, invertebrates and crab.

Perhaps crab is even number one because this northern region of Cheticamp has been a fishing community for centuries. With the groundfish closed, this is pretty much its only chance. The fleet of crabbers tie up in Cheticamp. From New Brunswick, from Quebec, they tie up and they fish. It's only 20 miles from their shore. So this historical fishing community has fishermen who can't get fair access to the resource that is probably their best chance of survival. The Cheticamp co-op that's been there for decades will probably close within weeks because they can't keep open if they have no fish to process.

[*Traduction*]

M. Roach: Vos arguments sont tout à fait justifiés sur les deux points. Même avec le contingent de 200 000 livres, soit environ 50 000 livres de moins que le contingent moyen attribué par bateau dans le sud du Golfe, ces navires seraient extrêmement rentables à l'heure actuelle. Leurs propriétaires seraient jugés prospères. Il n'y a pas de doute qu'on les exclurait du programme. Ils animeraient leurs communautés. Ils dirigeraient leurs équipages. Ils exploiteraient leurs usines. Ils ne nuiraient pas aux actuels détenteurs de permis, pas du tout.

Nous aurions pu soutenir, dans notre proposition, que la Nouvelle-Écosse n'avait pas été traitée équitablement dans cette opération, que nous voulions les 40 nouveaux permis, que nous voulions vendre les 60 nouveaux permis. Nous nous sommes plutôt dits que cette approche ne ferait que mettre les pêcheurs en opposition, que créer des dissensions.

Nous estimons que ceux qui ont été forcés de cesser leurs activités de pêche devraient avoir ces permis. Ceux qui pêchaient le crabe et qui peuvent prouver que leurs prises ont diminué au moins au cours des deux ou trois dernières années devraient avoir accès à ces contingents supplémentaires. Cela inclurait les pêcheurs du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Nous avons donc souhaité qu'il y ait un partage équitable des ressources excédentaires. Mais leurs demandes ne sont pas allées très loin.

Je souhaiterais vraiment que le comité révèle ces faits et demande des justifications. Il devrait également demander des comptes à propos de ce qu'on fera de ces 2 000 tonnes. Bien des questions sont encore en suspens. Il est encore temps d'allouer des contingents, notamment à ceux dont je vous ai parlés et qui vont perdre leurs maisons d'ici quelques semaines. Ils pourraient être en mer dans quelques jours.

Le président: Pourriez-vous me dire dans quelle mesure le ministre des Pêches de la Nouvelle-Écosse a essayé de convaincre son homologue fédéral de faire enquête à propos des suggestions que vous nous avez faites ici aujourd'hui?

M. Roach: Nous avons fait des recommandations tout l'hiver. À propos de la gestion de la ressource, nous nous sommes occupés très activement des questions internationales en collaboration avec la NAFO. Nous avons été très actifs au sujet des questions touchant les invertébrés. Ce sont les deux points sur lesquels ont porté principalement notre témoignage aujourd'hui: les invertébrés et le crabe.

Le crabe est peut-être même notre préoccupation principale, car la région située au nord de Cheticamp est une communauté de pêcheurs depuis des siècles. Avec la fermeture de la pêche au poisson de fond, cette espèce est à peu près sa seule chance. La flotte de crabiers est accostée à Cheticamp. Les navires du Nouveau-Brunswick, du Québec, accostent et pêchent cette espèce. Cheticamp n'est qu'à 20 milles de leurs côtes. Cette vieille communauté de pêcheurs compte des membres qui n'ont pas équitablement accès à la ressource, et pourtant c'est celle-ci qui leur offrirait probablement la meilleure chance de survie. La coopérative de Cheticamp, qui existe depuis des décennies, fermera probablement ses portes d'ici quelques semaines, car elle ne peut rester ouverte s'il n'y a pas de poisson à transformer.

[*Text*]

The Chairman: I want to thank you for coming up, Greg, and talking about this, because it is an ongoing issue. As I said, the committee made a statement on it in the report we tabled in the House, our first report. When we have our officials in tomorrow, I intend to raise it. We've got them in to talk about the Scotia–Fundy observers. But we should broaden it out and get some input.

As the chair of the committee and as a fellow Nova Scotian, I'll certainly raise it personally with the minister to let him know. It may be something my colleagues from Nova Scotia may wish to pursue as well in their own caucus.

Mr. Verran: Just so we know exactly where we stand on numbers, Greg, I heard you mention the figure of approximately 600 new applicants. The DFO is telling us there were something like 867. That's 267 more.

Mr. Roach: The number changed so many times because after the advisory committee different groups kept coming. They said they'd missed the committee and wanted to submit their proposal. It was a call for proposals. It was inviting the numbers basically. We found it very unusual.

If I could just make one more point on the carapace size, I talked about the very controversial issue. It's best with consistency of sizes. However, this area is perhaps an area where there's most support for the size increase. Area 24 on northern Prince Edward Island is an area where there's least support for the size increase. So it may be necessary to do as we have in Cape Breton for years and actually have different legal sizes in different areas in the same province.

The Chairman: That's not the preferred option.

Mr. Roach: That's not the preferred option. But if we wait for time eternal because we can't get everyone to agree, we will never get a change. In central Northumberland Strait we need our change. The fishermen have been more than supportive on the Nova Scotia side in waiting and promoting this.

The Chairman: I want to thank you for appearing. Could you please tell your minister we'll do our very best to keep these issues current with the minister and before the government. I can't promise anything, but there's some consensus around the table that the two issues you raised are ones we'd like to pursue with the department and the minister.

• 1216

Mr. Roach: Thank you very much for the opportunity. If there are any further questions, clarifications or points you would like to have rebutted, I will gladly come again or speak to you in any way you would like.

[*Translation*]

Le président: Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté notre invitation, Greg, et de nous avoir parlé de cette question, qui est tout à fait d'actualité. Comme je le disais, le comité en a touché un mot dans le rapport qu'il a déposé à la Chambre, dans son premier rapport. Quand nous recevrons les hauts fonctionnaires, demain, j'ai l'intention de soulever la question. Nous les avons invités à comparaître pour nous parler des observateurs de Scotia–Fundy. Mais nous devrions élargir la discussion et leur demander leur opinion au sujet des points que vous nous avez mentionnés.

En tant que président du comité et en tant que l'un de vos compatriotes de la Nouvelle–Écosse, je vais sûrement en parler personnellement avec le ministre pour qu'il soit au courant de la situation. Mes collègues de la Nouvelle–Écosse voudront peut–être eux aussi en saisir leur groupe parlementaire.

M. Verran: Simplement pour que nous puissions nous entendre sur les chiffres, Greg, je vous ai entendu parler d'environ 600 nouvelles demandes. Le MPO nous dit qu'il y en a eu quelque 867. C'est 267 de plus.

M. Roach: Les chiffres ont changé tellement souvent, parce que les groupes ont continué de faire des demandes après les travaux du comité consultatif. Ils disaient qu'ils n'avaient pas pu se faire entendre et voulaient soumettre leurs propositions. On demandait des propositions. Pas étonnant que les demandes aient été nombreuses. Nous avons trouvé cette procédure très inhabituelle.

J'aimerais ajouter une chose concernant la taille des carapaces, cette question très controversée dont je vous ai parlé. Il est préférable qu'il y ait de l'uniformité dans les tailles. Mais dans ce secteur, on a plutôt tendance à privilégier une augmentation de la taille des carapaces. C'est moins le cas dans le secteur 24, situé au nord de l'Île–du–Prince–Édouard. Il faudrait donc peut–être faire comme nous avons fait au Cap–Breton il y a des années et autoriser différentes tailles selon les secteurs d'une même province.

Le président: Ce n'est pas l'option qui est privilégiée.

M. Roach: Ce n'est pas l'option que nous privilégions non plus. Mais s'il faut attendre une éternité avant que tout le monde s'entende, il n'y aura jamais de changement. Au centre du Détroit de Northumberland, nous avons besoin d'un changement. Les pêcheurs ont fait largement leur part du côté de la Nouvelle–Écosse en s'armant de patience et en appuyant cette option.

Le président: Je vous remercie de votre témoignage. Pourriez–vous dire à votre ministre que nous ferons l'impossible pour le tenir informé, lui et son gouvernement, de toutes ces questions. Je ne puis rien vous promettre, mais nous sommes tous d'accord au comité pour que les deux questions que vous avez soulevées figurent parmi celles dont nous allons discuter avec le ministère et le ministre.

M. Roach: Nous vous remercions beaucoup de nous avoir permis de vous faire connaître notre point de vue. Si vous avez d'autres questions, et si vous avez besoin d'éclaircissements, je serai heureux de revenir et de vous être utile.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much.

The meeting stands adjourned until tomorrow at 3:30 p.m.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup.

La séance est levée. Le Comité reprendra ses travaux demain à 15h30.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Union of Scotia–Fundy Observers:

Kevin Siddall, President;

Michael McQuaid, Steward;

Terry Saunders, Member;

Michael Cox, Former Member.

From the Department of Fisheries – Nova Scotia:

Greg Roach, Marine Advisor.

TÉMOINS

De «Union of Scotia–Fundy Observers»:

Kevin Siddall, président;

Michael McQuaid, représentant syndical;

Terry Saunders, membre;

Michael Cox, ancien membre.

Du ministère des Pêches – Nouvelle–Écosse:

Greg Roach, conseiller en marine.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC46
-F35

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13

Wednesday, May 11, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 13

Le mercredi 11 mai 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2)—A study on the Restructuring of the Fishing Industry

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement—Une étude sur la restructuration du secteur de la pêche

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty-fifth Parliament, 1994

Première session de la trente-cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 11, 1994
(19)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met this day, *in a televised meeting*, at 6:00 o'clock p.m., in Room 253–D, Centre Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe Mcguire, Jean Payne, Harry Verran, Derek Wells.

Other Member present: Geoff Regan.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: *From the Department of Fisheries and Oceans*: Ercel Baker, Assistant Deputy Minister, Operations; Dr. W. Doubleday, Acting Assistant Deputy Minister, Science; Neil Bellefontaine, Regional Director General, Scotia–Fundy Region; Dennis Brock, Director, Enforcement Branch; Ted Maher, Acting Director, Conservation and Protection Branch, Fisheries and Habitat Management, Scotia–Fundy Region.

The Committee resumed consideration of its study on the Restructuring of the Fishing Industry (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, April 20, 1994, Issue No. 10*).

Ercel Baker and Neil Bellefontaine made opening statements, and with the other witnesses, answered questions.

At 8:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MERCREDI 11 MAI 1994
(19)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans tient une séance télévisée à 18 heures, dans la salle 253–D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe Mcguire, Jean Payne, Harry Verran, Derek Wells.

Autre député présent: Geoff Regan.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère des Pêches et des Océans: Ercel Baker, sous–ministre adjoint, Opérations; W. Doubleday, sous–ministre adjoint suppléant, Sciences; Neil Bellefontaine, directeur général régional, Région de Scotia–Fundy; Dennis Brock, directeur, Application des règlements; Ted Maher, directeur suppléant, Conservation et protection, Gestion des pêches et de l'habitat, Région de Scotia–Fundy.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité reprend son étude de la restructuration du secteur de la pêche (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mercredi 20 avril 1994, fascicule nº 10*).

Ercel Baker et Neil Bellefontaine font des exposés puis, avec les autres témoins, répondent aux questions.

À 20 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, May 11, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 11 mai 1994

• 1759

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): Good evening, ladies and gentlemen. We are opening the second meeting dealing with the awarding of the fishery observer program to Biorex.

Yesterday we heard from a number of witnesses from the Union of Scotia–Fundy Observers. Today I understand we have a number of people from the Department of Fisheries and Oceans. I think Mr. Ercel Baker is going to open the session.

I am in your hands, Mr. Baker.

Mr. Ercel Baker (Assistant Deputy Minister, Operations, Department of Fisheries and Oceans): Thank you very much.

La vice–présidente (Mme Payne): Bonsoir, mesdames et messieurs. Nous ouvrons la seconde séance qui porte sur l'octroi du programme d'observateurs des pêches à Biorex.

Nous avons entendu hier un certain nombre de témoins représentant l'Union of Scotia–Fundy Observers. Je crois que nous avons aujourd'hui un certain nombre de personnes du ministère des Pêches et des Océans. M. Ercel Baker va ouvrir la séance, je crois.

Vous avez la parole, monsieur Baker.

M. Ercel Baker (sous–ministre adjoint, Opérations, ministère des Pêches et des Océans): Merci beaucoup.

• 1800

I feel I should explain a little bit about why we have so many people with us. It was suggested to us that we might cover a number of other subjects in addition to the Biorex contract. So I have an unusually large number of people who would be able to respond to other questions as well.

If we could deal with the Biorex contract first, I would like to introduce Neil Bellefontaine, regional director general for the Scotia–Fundy region. If it would be useful, he might begin with an overview of the observer's program so that the questioning might be more relevant.

The Vice–Chairman (Mrs. Payne): That's fine with me.

Mr. Baker, would you be good enough to introduce the other witnesses to us.

Mr. E. Baker: Certainly. I introduce to you Jean–Eudes Haché, executive director, fisheries operations, based in Ottawa; Neil Bellefontaine, as I said, regional director general, Scotia–Fundy region; Ted Maher, director of conservation and protection with the Scotia–Fundy region; and Dr. Bill Doubleday, acting assistant deputy minister, science. In case we do have time to get into the subject of lobster carapace and crab licensing, he will be leading that. Dennis Brock is director of enforcement here in Ottawa; he is also very familiar with the Biorex contract. Dr. Howard Powles is one of our senior advisers in the fisheries research branch in case we get into some of the more scientific areas. Finally we have Mike Godin, my director–general of the small craft harbours branch, which was one of the subjects we thought we'd be asked questions on.

The Chairman: Mr. Bernier, do you have a point of order?

Mr. Bernier (Gaspé): I'm not sure if it's that, Mr. Chairman.

Il serait bon, je crois, que j'explique pourquoi nous sommes si nombreux. On nous a laissé entendre que nous serions peut–être appelés à parler d'un certain nombre d'autres sujets en plus du contrat Biorex. Je suis donc accompagné d'un nombre exceptionnellement élevé de personnes qui seraient à même de répondre également à d'autres questions.

Si vous le voulez bien, nous parlerons d'abord du contrat Biorex et je voudrais vous présenter Neil Bellefontaine, directeur général régional, région de Scotia–Fundy. Si cela peut être utile, il pourrait commencer par présenter un aperçu du programme d'observateurs, de manière à mieux focaliser les questions.

La vice–présidente (Mme Payne): Pas d'objection.

Monsieur Baker, voudriez–vous avoir l'obligeance de nous présenter les autres témoins.

M. E. Baker: Certainement. Je vous présente Jean–Eudes Haché, directeur exécutif, Opérations des pêches, en poste à Ottawa; Neil Bellefontaine qui, comme je viens de le dire, est directeur régional adjoint, région de Scotia–Fundy; Ted Maher, directeur, Direction de la conservation et de la protection, région de Scotia–Fundy; et M. Bill Doubleday, sous–ministre adjoint suppléant, Sciences. C'est lui qui répondra aux questions au sujet de la carapace du homard et des permis de pêche du crabe, si le temps nous le permet. Dennis Brock est directeur de l'Application des règlements, à Ottawa; il connaît également fort bien le contrat Biorex. M. Howard Powles est un de nos conseillers principaux à la Direction de la recherche sur les pêches et c'est lui qui interviendra si nous abordons des questions de caractère plus scientifique. Nous avons enfin Mike Godin, mon directeur général de la Direction des ports pour petits bateaux, un des sujets sur lesquels nous pensions que vous voudriez peut–être nous poser des questions.

Le président: Monsieur Bernier, avez–vous un rappel au Règlement?

M. Bernier (Gaspé): Je ne suis pas certain que ce le soit, monsieur le président.

[*Texte*]

The Chairman: Let's try it to find out if it's a point of order. This is a committee in development.

Mr. Bernier: Yes, I know.

Je voudrais dans un premier temps, saluer les gens qui sont ici. Je m'excuse de vous couper la parole, monsieur le président, mais de façon à ce qu'on puisse accélérer les travaux ce soir, je voudrais savoir s'il y a une présentation écrite qui peut nous être donnée sur le premier problème, qui est celui des observateurs. On a parlé de Biorex, une compagnie qui est en cause. Les gens ont déjà écouté une première version de l'histoire. Je m'excuse, mais avec les travaux qu'on a eu à faire aujourd'hui, on a dû retarder l'audience à ce soir, et en même temps, remercier les gens de s'être présentés sans qu'on ait eu besoin d'envoyer de subpoenas. J'imagine que vous avez lu les comptes rendus des Débats à la Chambre; vous savez que j'ai un caractère à sang chaud. J'avais même demandé à ce que le Comité se rende jusque là parce que je considérais que c'est un point qu'il fallait régler.

J'imagine que la liste des manquements au contrat a dû vous être acheminée, et c'est surtout sur cela que j'aimerais avoir des réponses; pour moi, cela est important.

Sans vouloir entrer dans les détails, je ne sais pas si M. Bellefontaine est capable de nous faire un résumé de la situation en 10–15 minutes ou s'il prévoit que cela peut prendre une heure 30. Il y a des gens qui n'ont pas mangé, dont moi–même; j'ai passé l'après–midi à écouter des discours. J'aimerais qu'on puisse en venir aux faits. C'était le sens de mon intervention.

Excusez–moi, monsieur le président.

The Chairman: I don't know how long it will take, Mr. Bernier, but I know we asked the officials here today on a very serious matter. I think every member of the committee agrees. It deals with some allegations that have been made dealing with the contract award and the certification of those people who will be employed by the new contractor for the Scotia–Fundy region for the fisheries observer program.

Ercel, I don't think you have a written presentation. I think you're here basically to answer questions.

So I'm not sure. When you asked for the text to be distributed, are you talking about the text from yesterday's hearings? I don't think the witnesses have a formal text.

• 1805

Mr. Neil Bellefontaine (Regional Director General, Scotia–Fundy Region, Department of Fisheries and Oceans): I do not have a formal text. I was going to give a very short briefing on the program as it applies to the Scotia–Fundy region and I am prepared to answer any questions relating to the recent awarding of the contract to Biorex.

The Chairman: For the sake of expediting this, because I think most of us here are pretty clear what the program is... I'm looking around the table. Nod yes or no. I think we're all pretty clear about what the program is.

[*Traduction*]

Le président: Voyons s'il s'agit bien d'un rappel au Règlement. Il s'agit d'un comité qui est encore en gestation.

M. Bernier: Oui, je le sais.

First of all, I would like to welcome the people who are present. I apologize for interrupting you, Mr. Chairman, but in order to hasten the proceedings tonight, I would like to know if we could be provided with the written brief concerning the first problem, the observers' program. We have heard about Biorex, a company involved in the program. People have already heard a first version of the story. I do apologize, but because of the work we had to do today, we had to delay tonight's hearing and at the same time we would like to thank the people who came without having to be subpoenaed. I expect that you have read the Hansard; you know that I'm pretty hotblooded. I had even asked that the committee go that far because I considered that this question had to be settled.

I pressume that the list of contract defaults was communicated to you and that is primarily what I would like to have explanations about; it is important to me.

Without going into too much detail, I do not know whether Mr. Bellefontaine would be able to summarize the situation in ten to 15 minutes, or if he thinks that it would take an hour and a half. Some people, including myself, haven't yet had dinner. I spent the whole afternoon listening to speeches. I would like to get down to the facts. That's what I meant.

Forgive me, Mr. Chairman.

Le président: Je ne sais pas combien de temps cela va prendre, monsieur Bernier, mais ce que je sais c'est que nous avons demandé à ces fonctionnaires de comparaître aujourd'hui pour parler d'une question extrêmement sérieuse. Je crois que tous les membres du comité sont d'accord avec moi. Il s'agit d'allégations formulées au sujet de l'attribution du contrat et l'accréditation des personnes qui seront employées dans le programme d'observateurs des pêches par le nouvel entrepreneur pour la région de Scotia–Fundy.

Ercel, je ne crois pas que vous ayez de mémoire écrit et je pense que vous êtes surtout venu ici pour répondre à des questions.

Lorsque vous avez demandé que l'on distribue le texte, s'agissait–il de celui des audiences d'hier? Je ne crois pas que les témoins aient de document officiel à présenter.

M. Neil Bellefontaine (directeur général régional, région de Scotia–Fundy, ministère des Pêches et des Océans): Je n'ai pas de document officiel à présenter. J'avais l'intention de faire un très bref exposé sur le programme relatif à la région de Scotia–Fundy et je suis prêt à répondre à toute question concernant le récent octroi du contrat à Biorex.

Le président: Pour hâter les choses, car je crois que la plupart d'entre nous ont une idée assez précise de ce programme... Je regarde autour de moi, pour dire oui ou non, faites signe de la tête. Je crois que nous savons tous assez bien ce que représente ce programme.

[*Text*]

The problem we have as a committee is that we have been asked to hear testimony—which we've done—and it has raised some very serious questions. As a member of Parliament from that area, not as the chairman of this committee, I've been involved in this situation, as has Mr. Bernier. I know people have gone to see him. I do not know if they've seen Mr. Cummins, but there have been some fundamental questions raised, over a month ago now, and it seems it has been very hard indeed—like finding hens' teeth—to get answers from the department.

I realize DSS arranges the contract, but the questions that were asked don't deal with which company got it, they deal with whether or not the department has allowed a company to maintain the contract that may be in violation of the terms of compliance of certification. Second, why is it there seems to be a breach of the regular tendering of this type of contract, because there's been absolutely zero weighing—or so the witnesses tell us—of experience? We don't necessarily have experienced observers.

It's raised a big question, because we just passed a bill today in the House—and I've never seen this degree of unanimity in a long time—at all stages in a few hours empowering the government, through Governor in Council edict, basically, to deal with foreigners exploiting our fish resource, straddling stocks, outside the 200–mile limit.

Interestingly enough, we have a case before us where we have experienced fisheries observers who are not working, so it's clear that it's an issue that is seizing us. Maybe somebody can give us a brief overrun on how these contracts are done, how they've been done in the past, whether or not there was some requirement to provide experienced staff, and address some of those other issues like whether or not you can be on two lists and two regions at one time.

I think you've all read the testimony. You've seen the letters. Perhaps if you could tell us how this came about, we will go to questions from the committee about the particulars, because there's been some very specific questions raised about the interpretation of the tender document as far as certification is concerned. Maybe that's the best way to go about it.

Mr. Bellefontaine: Perhaps I can explain the tendering process. I was not personally involved in this, so if there are questions I cannot answer we'll perhaps have to ask Mr. Maher or Mr. Brock if they can respond to them.

The request for proposals for the contract was put out to the tendering process in January. The minimum requirements of the contract were that the service provided by the company provide a minimum number of sea days in the offshore and inshore areas and there was a minimum level of funding in the RPF, the request for proposals, of $400,000.

The normal budget expenditures for this program in the Scotia–Fundy region are in the area of $1.5 million. The budget for 1994–95 has been set at roughly $1.1 million.

[*Translation*]

Le problème qui se pose à ce comité est qu'on nous a demandé d'entendre des témoignages—ce que nous avons fait—ce qui a soulevé un certain nombre de questions fort graves. En tant que député de cette région, et non à titre de président de ce comité, j'ai eu à intervenir dans cette situation, comme d'ailleurs M. Bernier. Je sais que des gens sont venus vous voir. Je ne sais pas s'ils ont également vu M. Commins, mais ils ont soulevé un certain nombre de questions fondamentales, il y a plus d'un mois, et il semble effectivement qu'il ait été extrêmement difficile—autant trouver des poules avec des dents—d'obtenir des réponses du ministère.

Je sais bien que c'est le MAS qui établit le contrat, mais les questions posées n'ont pas trait au choix de la société, mais au fait de savoir si le ministère a autorisé, ou non, une société à exécuter un contrat qui pourrait enfreindre les dispositions concernant l'accréditation. Deuxièmement, pourquoi semble–t–il qu'on n'ait pas observé les règles habituelles pour les appels d'offres de ce genre, puisque, selon les témoins, on n'a tenu absolument aucun compte de l'expérience? Nous n'avons pas nécessairement des observateurs chevronnés.

Cela a soulevé une question importante, car nous venons d'adopter, aujourd'hui, un projet de loi à la Chambre—et il y a longtemps que je n'avais pas vu une telle unanimité, toutes les étapes ont été franchies en l'espace de quelques heures—et, par décret du gouverneur en conseil, le gouvernement pourra désormais intervenir lorsque des étrangers exploiteront nos ressources halieutiques, les stocks qui chevauchent la limite, en dehors de la limite des 200 milles.

Point assez intéressant, nous étudions actuellement le cas d'observateurs des pêches chevronnés qui n'ont pas de travail. Nous sommes donc manifestement confrontés à un problème. Peut–être quelqu'un pourrait–il nous expliquer brièvement comment fonctionnent ces contrats, comment ils fonctionnaient dans le passé, s'il était obligatoire de fournir du personnel d'expérience, et pourrait–il nous parler de certaines des autres questions telles que celle de savoir s'il est possible de figurer sur deux listes et d'appartenir à deux régions à la fois.

Je crois que vous avez tous lu le témoignage. Vous avez vu les lettres. Si vous pouviez nous expliquer comment cela s'est produit, le comité pourrait ensuite poser des questions sur les points de détail, car l'interprétation du document d'appel d'offres a suscité des questions très précises au sujet de l'accréditation. Ce serait peut–être la meilleure façon de procéder.

M. Bellefontaine: Permettez–moi de vous expliquer le processus d'appel d'offres. Je ne m'en suis pas occupé personnellement et si je ne peux pas répondre à certaines questions, M. Maher ou M. Brock pourront peut–être le faire à ma place.

La demande de propositions a fait l'objet d'un appel d'offres en janvier. Selon les conditions minimales du contrat, la société devait effectuer un nombre minimum de journées dans la zone côtière et la zone hauturière et le niveau minimum de financement prévu dans la demande de propositions était de 400 000$.

Ordinairement, les dépenses budgétaires au titre de ce programme, dans la région de Scotia–Fundy, sont de l'ordre de 1,5 millions de dollars. Le budget a été fixé à environ 1,1 million de dollars pour 1994–1995.

[*Texte*]

When the request for proposals went out, three bids were received and reviewed in February. The bids were reviewed in a two–part process. One part, the technical review or evaluation, was conducted by DFO employees. Three members, independently of the department, reviewed each one of the contract bids, came up with an evaluation of the bids and rated each one of the bids. These were then presented to Government Services Canada, which conducted a financial evaluation and review of each one of the bids as well. Then the department formally rated the proposals based on the technical evaluation.

[*Traduction*]

Lorsque la demande de propositions a été envoyée, on a reçu trois offres qui ont été examinées en février. Cet examen s'est fait en deux étapes. Ce sont des employés du MPO qui ont effectué la première, qui est une évaluation technique. Indépendamment du ministère, trois membres ont effectué un classement des offres après avoir évalué chacune d'entre elles. On a ensuite soumis les offres à Services gouvernementaux Canada qui a également effectué une évaluation et un examen financiers de chacune d'entre elles. Le ministère les a enfin classées officiellement en fonction de l'évaluation technique.

• 1810

The company that received the highest technical evaluation of the three companies was Biorex Limited. They had 327 points out of a possible 400. They also submitted the lowest bid, which provided the best value to the Crown. Their bid was $308, which is roughly $45 per sea day less than the former contract to 1993–94.

C'est Biorex Ltd. qui a fait l'objet de la meilleure évaluation technique des trois sociétés. Elle a obtenu 327 points sur 400. C'est également elle qui était la moins–disante et dont l'offre était la plus intéressante pour l'État. Celle–ci était de 308$, soit environ 45$ de moins par jour de mer que le contrat précédent jusqu'en 1993–1994.

Based on that evaluation, the contract was awarded to Biorex on February 28 by Government Services Canada to be effective April 1. As part of the conditions of meeting the contract, the company was required to provide a list of 30 certified observers, who could be certified by April 5. They were also required within 30 working days from that date to provide a list of another 20 observers for certification.

À la suite de cette évaluation, Services gouvernementaux Canada a donc adjugé le contrat à Biorex, le 28 février, avec entrée en vigueur le 1er avril. Entre autres conditions à respecter, la société était tenue de fournir une liste de 30 observateurs accrédités ou qui pourraient l'être d'ici le 5 avril. La société était également tenue de fournir, dans les 30 jours ouvrables suivant cette date, une liste de 20 autres observateurs en vue de leur accréditation.

On April 5 we received a list of employees for certification from Biorex Limited. Of those 30 employees—actually, they gave us 32, Mr. Chairman—23 had what we consider to be called currency or most recent experience within the last three months of operating at sea as an observer. Another nine had been to sea in the months of November and December and did not meet the three–month requirement, but they were re–tested and certified according to the contract requirements. So in total we received a list of 32 names. All were certified over the next few days and certifications were put in place for those 32 observers.

Le 5 avril, Biorex Ltd. nous a fait parvenir une liste d'employés en vue de leur accréditation. De ces 30 employés—en fait, ils étaient 32, monsieur le président—23 étaient ce que nous considérons comme opérationnels ou avaient une expérience du travail comme observateur en mer qui ne remontait pas à plus de trois mois. Neuf d'entre eux avaient été en mer en novembre et décembre et ne satisfaisaient pas à l'exigence des trois mois, mais on leur a fait passer de nouveaux tests qui leur ont permis d'obtenir leur accréditation conformément aux exigences du contrat. Nous avons donc, au total, reçu une liste de 32 noms. Toutes ces personnes ont été accréditées au cours des jours suivants et on a délivré des certificats aux 32 observateurs.

As I said, the first milestone of the contract has been met. The company has been operating and providing observers according to the contract since April 5. In all cases it has met our requirements and provided what we consider to be experienced observers for the work that's required in the fishery at this time of the year.

Comme je l'ai dit, on a mené à bien la première étape du contrat. La société assure le service demandé et fourni des observateurs conformément aux dispositions du contrat, depuis le 5 avril. Elle a toujours satisfait à nos exigences et fourni ce que nous considérons comme des observateurs chevronnés pour effectuer le travail exigé à cette époque–ci de l'année.

The Chairman: I'm going to break. Maybe we can hit a couple of questions, because this is one of the key points. I've got a couple of questions and I know Mr. Bernier also has a couple.

Le président: Je vais interrompre ici. Peut–être pourrions–nous poser d'autres questions, car il s'agit–là d'un des points les plus importants. J'en ai moi–même deux ou trois à poser et, je le sais, M. Bernier aussi.

One of the questions I have relates to the 23 observers on the list who had currency. Was that in the Scotia–Fundy region or was that in another region?

Une de mes questions a trait aux 23 observateurs de la liste dont la documentation était à jour. Était–ce dans la région de Scotia–Fundy ou était–ce dans une autre?

Mr. Bellefontaine: It was in another region. Some of these observers had worked in our region before from time to time. But our consideration is that if in fact they've had appropriate work as a certified observer in any one of the Atlantic regions, they would meet our requirements.

M. Bellefontaine: Dans une autre. Certains de ces observateurs avaient déjà travaillé de temps à autre dans notre région. Mais nous partons du principe que s'ils ont travaillé comme observateur accrédités dans une des régions de l'Atlantique, ils satisfont à nos critères.

[*Text*]

The Chairman: Is that a change in policy? I've received a letter from one of the companies that was not successful in bidding. They say that in the past the Department of Fisheries and Oceans forbade the practice of using out–of–region observers except in special circumstances, and even then the observer had to undergo training in that region, and indeed, in order to be certified you had to have a card signed by the regional director in your region.

So how do we address that? An allegation has been made. It's on the public record. They say this time around it's a little different, that you didn't allow this or you expressly forbade it in the past.

Mr. Bellefontaine: I should say this practice has been changing over the last four or five years. In fact, on the currency issue observers have been exchangeable in a number of fisheries throughout the Atlantic regions for the last three or four years. I can give you some examples of how that has been done. But as far as the department is concerned, if acceptable observers certified by the company were presented to me and they had the knowledge and experience they seemed to have, as provided to us in documents, we would allow those observers to be certified in this region.

[*Translation*]

Le président: Est–ce là un changement de politique? J'ai reçu une lettre d'une des sociétés dont l'offre n'avait pas été retenue. Elle déclare dans celle–ci qu'auparavant, le ministère des Pêches et des Océans interdisait qu'on fasse appel à des observateurs venant de l'extérieur de la région, sauf en certaines circonstances, et même alors, ceux–ci devaient suivre une formation dans la région et, pour obtenir leur certificat, il leur fallait une carte signée par le directeur régional de votre région.

Comment réagir à une telle situation? Il y a là des allégations. Elles sont connues de tous. Selon cette société, cette fois–ci, les choses sont un peu différentes; dans le passé, vous ne l'autorisiez pas ou vous l'interdisiez expressément.

M. Bellefontaine: Je dois dire que l'on a changé de méthode au cours des quatre ou cinq dernières années. En fait, il y a trois ou quatre ans que les observateurs, en ce qui concerne la question de la documentation à jour, sont interchangeables pour un certain nombre de pêches dans toute la région de l'Atlantique. Je peux vous donner des exemples de la manière dont on a procédé. Mais en ce qui concerne le ministère, si on me présente des observateurs acceptables, accrédités par la société et s'ils ont effectivement les connaissances et l'expérience qu'ils prétendent avoir, et que des documents le confirment, nous les autorisons à être accrédités dans la région.

• 1815

There have been a number of precedents—

The Chairman: I want to make it clear here, because there have been substantial allegations that this is a break with past practice. We've heard from observers and from people who have been on the contract that in the past Fisheries and Oceans either expressly forbade that from happening or looked down upon on it and wanted people who had experience in the region. The reason was that in the Scotia–Fundy region, which may be different from the Gulf region, you're dealing with different fisheries and foreign vessels.

Mr. Bellefontaine: I can explain that. There have been precedents for this. Of the observers on the lists that were provided to us, the vast majority had experience on foreign vessels or factory freezer vessels, either in the domestic fishery or the foreign fishery.

As early as 1987, when Beothuk Data Systems held a contract in both Newfoundland and Scotia–Fundy, observers were exchanged among the fleets in the two regions. In the summer of 1988, Quebec observers worked on vessels from Scotia–Fundy region that historically operated out of Usen, from Souris, but moved to Petit–de–Grat.

After 1978 observers from all four Atlantic regions were for many years involved in the French foreign fishery, which is also conducted in 4Vn and in the gulf as well. Observers from all three regions, except for Newfoundland, were involved in the tuna fishery in the Scotia–Fundy region last year.

Il y a eu un certain nombre de précédents—

Le président: Je tiens à ce que les choses soient bien claires car de sérieuses allégations ont été formulées selon lesquelles on n'a pas respecté les méthodes qui étaient auparavant en usage. Nous avons entendu des observateurs et des personnes ayant participé à l'exécution du contrat qui ont déclaré que dans le passé, Pêches et Océans l'avait expressément interdit ou n'y était guère favorable parce que le ministère insistait pour avoir des personnes qui avaient acquis leur expérience dans la région. Cela s'explique par le fait que dans la région de Scotia–Fundy, qui est peut–être différente de celle du Golfe, on a affaire à des types de pêche différents et à la présence de navires étrangers.

M. Bellefontaine: Je peux l'expliquer car il y a des précédents. La vaste majorité des observateurs dont le nom figurait dans la liste qui nous a été fournie, avaient déjà eu affaire aux navires étrangers et aux navires–usines équipés pour la congélation; qu'il s'agisse de pêcheurs canadiens ou étrangers.

Dès 1987, à l'époque où la société Beothuk Data Systems avait un contrat à Terre–Neuve et dans la région de Scotia–Fundy, des échanges d'observateurs se faisaient entre les flottilles des deux régions. Au cours de l'été de 1988, des observateurs du Québec avaient travaillé à bord de navires de la région de Scotia–Fundy qui avaient Usen et Souris comme ports d'attache, mais étaient ensuite passés à Petit–de–Grat.

Après 1978, les observateurs des quatre régions de l'Atlantique ont eu affaire, pendant de nombreuses années, aux pêcheurs français qui exploitaient également la zone 4Vn et le Golfe. L'an dernier, les observateurs des trois régions, à l'exception de Terre–Neuve, ont suivi la pêche au thon dans la région de Scotia–Fundy.

[*Texte*]

The Chairman: You have told me that 23 of the 32 had some currency. Experience in the region has to count for something, because the regions are different. I think in the past the department has recognized that. Have we had a situation where so many inexperienced people were in the Scotia shellfishery? It seems to me that we have 23 or 26 there who have no experience in that fishery. That's out of 30.

Mr. Bellefontaine: Mr. Chairman, as I look at the list of the 32 people presented to us, the average number of years of experience was about seven.

The Chairman: In Scotia–Fundy?

Mr. Bellefontaine: No, of these observers who were presented to us.

The Chairman: No, the question—

Mr. Bellefontaine: There's no stipulation in the contract that these observers be from any particular region.

The Chairman: Let me try it a different way, because then I'm going to go over it. We're getting conflicting signals, and I want the department to clarify it tonight.

We're hearing from people who work for the department, who had contracts, that experience did matter and that you tried as best you could, because this is a very special job that these people are doing. They're policing our laws and our quotas. In nearly every case, wherever possible, the department wished to have experienced observers on board, and experienced in that region.

If you're telling me that was never a problem, I'll give you all the documents I have and you can call these people up and find out why they're telling us that.

Second, when these contracts were awarded in the past, did the department ever look for experience? Otherwise it means that I can always underbid the guy who has the job. I can go out and use Canada Employment Centre money to take people off the street, get the government to train them and get them certified, and I can always underbid. In the past, did the department every say in these bidding conferences that they would prefer experienced workers from the region?

Mr. Bellefontaine: There hasn't been a bidders conference in our region since 1989. In 1992 the principles of the contracting process changed to allow for the provision that observers could be certified from one region to another. Of the 32 certified observers now working for Biorex, five are from Nova Scotia and have extensive experience from the regional fishery; 13 are from Newfoundland and have experience in the gulf fisheries, many of which are common fisheries; and 14 are from New Brunswick and Quebec. I don't have a breakdown between those two.

[*Traduction*]

Le président: Vous m'avez dit que 23 des 32 observateurs avaient une documentation à jour. Il fallait bien, après tout, que l'expérience de la région compte puisque chaque région est différente. Je crois que c'est un point dont le ministère tenait compte dans le passé. Y a–t–il jamais eu un nombre d'observateurs avec aussi peu d'expérience pour la pêche des mollusques et crustacés dans la région de Scotia? J'ai bien l'impression que 23, pour ne pas dire 26 d'entre eux, n'avaient aucune expérience dans ce domaine. Et il n'y en avait que 30 au total.

M. Bellefontaine: Monsieur le président, l'examen de la liste de 32 personnes qui nous a été soumise montre qu'elles ont, en moyenne, sept années d'expérience.

Le président: Dans la région de Scotia–Fundy?

M. Bellefontaine: Non, il s'agit de tous les observateurs dont on nous a communiqué le nom.

Le président: Non, la question—

M. Bellefontaine: Rien ne prévoit, dans ce contrat, que ces observateurs viennent d'une région déterminée.

Le président: Permettez–moi d'aborder la question sous un angle différent. Nous obtenons des réactions contradictoires et je voudrais que le ministère nous apporte des éclaircissements dès ce soir.

Certaines personnes qui travaillent pour le ministère, qui ont obtenu des contrats, nous disent que l'expérience compte et que vous avez fait tout votre possible, car il s'agit–là d'un travail tout à fait spécialisé. Il s'agit d'appliquer nos lois et de faire respecter nos contingents. Dans pratiquement chaque cas, lorsque c'était possible, le ministère tenait à ce qu'il y ait des observateurs chevronnés à bord, des personnes qui connaissent bien la région.

Si vous me dites qu'il n'y a jamais eu de problèmes, je vous montrerai tous les documents que j'ai en main et vous pourrez convoquer tous ces gens–là et leur demander pourquoi ils nous disent cela.

Deuxièmement, lors de l'adjudication de ces contrats, le ministère a–t–il jamais tenu compte du degré d'expérience? Si non, cela veut dire que je peux toujours être moins–disant que celui qui fait le travail. Je n'ai qu'à utiliser l'argent des centres d'emploi du Canada pour aller chercher des gens dans la rue, pour les faire former et accréditer par le gouvernement, ce qui me permettra toujours d'être le moins–disant. Le gouvernement a–t–il jamais dit, jusqu'à présent, lorsqu'il tenait une réunion pour les soumissionnaires, qu'il préférait des travailleurs chevronnés de la région?

M. Bellefontaine: Il n'y a pas eu de réunion des soumissionnaires dans notre région depuis 1989. En 1992, on a modifié les principes du processus d'appel d'offres afin de permettre aux observateurs d'une région d'être accrédités dans une autre. Des 32 observateurs accrédités qui travaillent actuellement pour Biorex, cinq viennent de la Nouvelle–Écosse et ont une expérience approfondie de la pêche régionale; 13 sont de Terre–Neuve et connaissent bien les pêches dans le Golfe, dont beaucoup sont communes; et 14 viennent du Nouveau–Brunswick et du Québec et je ne sais pas exactement comment ils sont répartis entre les deux provinces.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1820

All those observers go through a national training program, in which the manual, the training and operations requirements are very consistent amongst regions. Therefore, an observer who's certified for work in the gulf should be consistent with an observer who's certified in Scotia–Fundy.

There are sensitive fisheries, for which we ask the contracting companies to deploy more experienced observers, such as the silver hake fishery in our region and the cod fishery for the French, or whatever.

The Chairman: But was that done in this case? Maybe it wasn't a bidding conference, Mr. Bellefontaine, but it seems from the stuff I've read that in the past it did merit higher points if you could provide experienced workers in the region. I guess that's basically my question, because it seems not to have been a factor in this particular contract.

Mr. Bellefontaine: You're correct, this was a contract requirement back in the mid–1980s, but it was dropped.

The Chairman: When was it dropped?

Mr. Bellefontaine: I can't give you the exact date. I can tell you that for sensitive fisheries like the silver hake fishery, we have seven foreign vessels fishing silver hake. Of the observers we have on them, four have been involved in offshore fishing for foreign trawlers or northern shrimp vessels, which require relevant experience; three have had experience on silver hake vessels in the past; and all of them have had a number of years experience at sea, except one who has only had one year of experience but has worked on foreign vessels before as well.

We believe the knowledge and experience of these observers are fairly consistent amongst fleets. But we do put some emphasis on the contracting company to put those experienced officers on sensitive fisheries like the silver hake fishery.

The Chairman: I'm going over to Mr. Bernier. The last thing you didn't indicate is that there had to be 20 other observers on staff within 30 days of the contract being awarded. I do understand that there was a training program under way to try to certify individuals so they could reach that contract requirement.

There's a long list of requirements to be certified. Can you tell me if, by April 30, the other 20 certified observers were provided, according to all the requirements? Can you tell me about the rate of successful completion of the course? We've been told that on average there's about a 60% pass rate and on this one it was about 80%. Who gives the test, who marks it, and what was the rate this time?

Mr. Bellefontaine: The process for training and testing is managed by the company. The company is responsible for the training of the observers and they're also responsible for testing. The department reviews the test results, has the opportunity to be involved in the training program, and review the progress of the training of the individuals.

Tous ces observateurs suivent un programme de formation national, dans lequel le manuel, la formation et les exigences opérationnelles sont très uniformes d'une région à l'autre. Un observateur qui est accrédité pour travailler dans le golfe devrait donc avoir les mêmes compétences qu'un observateur qui est accrédité pour la région de Scotia–Fundy.

Il y a des pêches dites sensibles, pour lesquelles nous demandons aux sociétés sous contrat d'utiliser des observateurs plus chevronnés; c'est notamment le cas de la pêche du merlu argenté dans notre région et de la pêche de la morue pour les Français, ou les autres.

Le président: Mais qu'a–t–on fait dans ce cas? Il n'y a peut–être pas eu de réunion des soumissionnaires éventuels, monsieur Bellefontaine, mais d'après ce que j'ai lu, il me semble que l'on obtenait autrefois beaucoup de points lorsqu'on pouvait affecter des travailleurs chevronnés venant de la région. C'est surtout cela que je voudrais savoir, car cela ne semble pas avoir joué dans ce contrat–ci.

M. Bellefontaine: Vous avez raison; une telle exigence existait vers le milieu des années quatre–vingt, mais elle a été abandonnée depuis.

Le président: Quand l'a–t–on fait?

M. Bellefontaine: Je ne peux pas vous donner la date exacte. Je peux vous dire que pour des pêches sensibles telles que celle du merlu argenté, nous avons des observateurs à bord de sept navires étrangers. Quatre d'entre eux s'occupent de la pêche hauturière effectuée par des chalutiers étrangers ou des crevettiers, ce qui exige une expérience dans ces secteurs; trois ont déjà travaillé à bord de merlutiers; et tous ont plusieurs années d'expérience en mer, sauf un seul, qui n'a qu'une année d'expérience, et a également déjà travaillé à bord de navires étrangers.

À notre avis, le niveau de connaissance et d'expérience de ces observateurs est uniforme d'une flottille à l'autre. Nous insistons cependant auprès de la société sous contrat pour qu'elle affecte les agents chevronnés aux pêches sensibles telles que celle du merlu argenté.

Le président: Je me tourne maintenant vers M. Bernier. Il y a une dernière chose dont vous n'avez pas parlé: c'est qu'il fallait 20 observateurs supplémentaires dans les 30 jours qui ont suivi l'adjudication du contrat. Si j'ai bien compris, on avait mis en place un programme de formation afin de permettre à ceux–ci d'obtenir leur accréditation, conformément aux dispositions du contrat.

Pour obtenir cette accréditation, il faut satisfaire à une longue liste d'exigences. Pouvez–vous me dire si, le 30 avril, l'on avait fourni ces 20 autres observateurs accrédités, conformément à toutes ces exigences? Quel a été le taux de succès à ce concours? On nous a dit qu'en moyenne, il y a un taux de réussite de 60 p. 100 mais que cette fois, il avait été d'environ 80 p. 100. Qui fait passer les tests, qui les notent et quel a été le taux de réussite, cette fois?

M. Bellefontaine: C'est la société elle–même qui assure la formation et administre les tests. C'est elle qui est responsable des deux. Le ministère examine les résultats des tests, peut, s'il le désire, participer au programme de formation et contrôler les progrès réalisés par les stagiaires.

[*Texte*]

Of the 23 candidates who are involved in a training program right now, which I think ends this week, the company has not submitted a final list of 20 observers to us yet. In fact, we believe the milestone deadline is May 13. It's 30 working days after the awarding of the contract.

The Chairman: So when was the contract awarded?

Mr. Bellefontaine: It was awarded April 5.

The Chairman: So it's 30 working days.

Mr. Bellefontaine: It's 30 working days from April 1. Excuse me.

The Chairman: It explicitly says working days?

Mr. Bellefontaine: Yes.

The Chairman: So that's 30 days, which brings it up to what?

Mr. Bellefontaine: May 13 is what I was told by Government Services Canada earlier today.

Mr. Cummins (Delta): On a point of information, Mr. Chairman, that contract was changed. That was the original, but that was changed. The 20 remaining observers were supposed to be on staff by April 30.

I've got the open bidding service document right here. I'm reading from it.

The Chairman: I think you're right, Mr. Cummins.

• 1825

Mr. Bellefontaine: I've been told by Government Services Canada, in fact today, that it's 30 working days. They have until May 13. They have to submit us a list of 20 employees for certification. I was told as well today that they previously submitted—I am not sure exactly when, since it hasn't yet come to the department—another list of 10 employees for certification.

So beyond the original 32 they submitted a list of 10, just in the last day or so. They have 23 on a training program. The normal rate of progress or pass rate for a program of that nature can vary anywhere from 60% to 80%. In the last couple of years the pass rate for those courses, which are normally held every year—and each company loses people through attrition during the working year and has to go back and hire and train new employees—has been in the range of about 60% of the people on the course. Prior to about two or three years ago it has been as high as 80%.

The Chairman: But in the last three years it has been about 60%.

Mr. Bellefontaine: They have not yet submitted to us a list from this course. I expect it in the next day or two.

The Chairman: Mr. Bernier, please, and then we're going to go over—

Mr. Wells (South Shore): I would like to have a clarification, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

La société ne nous a pas encore fourni la liste finale des 20 observateurs qui seront choisis parmi les 23 candidats suivant actuellement le programme de formation qui doit, je crois, se terminer cette semaine. En fait, nous pensons que la date limite est le 13 mai, soit 30 jours ouvrables après l'adjudication du contrat.

Le président: Quelle est la date à laquelle celui-ci a été adjugé?

M. Bellefontaine: Le 5 avril.

Le président: Il s'agit donc de 30 jours ouvrables.

M. Bellefontaine: Trente jours ouvrables à partir du 1er avril. Excusez-moi.

Le président: Est-il bien précisé que ce sont des jours ouvrables?

M. Bellefontaine: Oui.

Le président: Il s'agit donc bien de 30 jours, ce qui nous amène à quelle date?

M. Bellefontaine: Au 13 mai, d'après ce que j'ai appris aujourd'hui de Services gouvernementaux Canada.

M. Cummins (Delta): Je précise, monsieur le président, que le contrat a été modifié. C'était cela l'original, mais il y a une modification. Les 20 observateurs restants étaient censés être au travail le 30 avril.

Je lis là le document d'appel d'offres que j'ai devant moi.

Le président: Je crois que vous avez raison, monsieur Cummins.

M. Bellefontaine: Services gouvernementaux Canada m'a fait savoir aujourd'hui que le délai est bien de 30 jours ouvrables. La société a donc jusqu'au 13 mai pour soumettre une liste de 20 employés à accréditer. On m'a également dit aujourd'hui qu'elle avait déjà présenté... je ne sais pas exactement quand, puisque la liste n'est pas encore parvenue au ministère... une autre liste de 10 employés.

Donc outre les 32 premiers observateurs, la société a soumis une liste de 10 personnes il y a un jour ou deux. D'autre part, elle a 23 stagiaires qui participent à un programme de formation. Le taux normal de réussite à un tel programme peut varier de 60 p. 100 à 80 p. 100. Ces deux dernières années, le taux de succès à ces cours, qui ont normalement lieu tous les ans... chaque société perd des observateurs au cours de l'année par le jeu de l'attrition et est obligée d'en recruter et d'en former de nouveaux... a été d'environ 60 p. 100. Jusqu'à il y a deux ou trois ans, il atteignait parfois 80 p. 100.

Le président: Mais ces trois dernières années, il a été d'environ 60 p. 100.

M. Bellefontaine: On ne nous a pas encore fourni de liste pour ce cours. Je l'attends d'ici un jour ou deux.

Le président: Monsieur Bernier, vous avez la parole, après quoi je passerai à...

M. Wells (South Shore): Je voudrais un éclaircissement, monsieur le président.

[*Text*]

You refer to working days. Are the words "working days" defined anywhere in the contract or in the proposal document?

Mr. Bellefontaine: I assume it's the normal working period, five days a week, apparently with allowance for statutory holidays.

Mr. Wells: So the observers don't work weekends. Is that what you're saying?

Mr. Cummins: If I could just read this into the record, this is the bid set up by the open bidding service. In answer to a question on it, talking about the hiring of these people, it says:

> The above requirement is based on the contract start date of April 1, 1994. Ideally, the successful bidder will have 30 observers available on that date and have the remaining 20 on staff by April 30, 1994. DFO will be flexible in the event a late award of the contract makes strict adherence to this requirement difficult.

I don't think that late date would come into play here.

The Chairman: Mr. Cummins, which document are you reading from?

Mr. Cummins: It's the open bidding service—

The Chairman: It's the bid. It's the request for proposals.

Mr. Bellefontaine: These are the bids from the companies. We have the contract here, Mr. Chairman. We're trying to find the actual clause that relates to the 30 days. But I was told by the contracting officer from DSS today that it's 30 working days, and the deadline is May 13.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): What did Mr. Cummins read from?

Mr. Cummins: Apparently there was some confusion about what was meant. So there was a question and answer document prepared for the bidders by this open bidding service.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Is that from Supply and Services Canada? Is that correct?

Mr. Cummins: Yes. It is dated February 1, 1994.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): I wonder, Mr. Chairman, if we could get a copy of this for all members of this committee.

The Chairman: Mr. Cummins, can we get a copy of this? Members might have some questions to ask the officials.

Mr. Bellefontaine: Mr. Chairman, I found the clause in the appendix to the contract. It's appendix A, statement of work, April 1, 1994, to March 31, 1995. In section 2, scope of work, the last portion relates to this issue. It states:

> A second list containing a minimum of twenty (20) DFO certified, trained fisheries observers available to the Contractor to perform the services as specified under this contract must be submitted to the Project Authority thirty (30) working days from 1 April 1994.

• 1830

Government Services Canada has interpreted that as ending on May 13.

[*Translation*]

Vous parlez de jours ouvrables. Ce terme «jours ouvrables» est–il défini dans le contrat ou dans le document de proposition?

M. Bellefontaine: Je suppose qu'il s'agit de la période de travail normale, soit cinq jours par semaine, compte tenu des jours fériés.

M. Wells: Donc, les observateurs ne travaillent pas en fin de semaine. Est–ce bien ce que vous voulez dire?

M. Cummins: Si vous me permettez, je vais lire ce qui suit pour le compte rendu; il s'agit de l'appel d'offres établi par le Service des invitations ouvertes à soumissionner. À propos du recrutement de ces personnes, il précise

> que l'exigence ci–dessus est fonction du respect de la date du 1er avril 1994 comme date de début du contrat. Idéalement, l'adjudicataire disposera de 30 observateurs à cette date et fournira les 20 restants le 30 avril 1994. En cas d'adjudication tardive du contrat, le MPO n'exigera pas la stricte observation de cette exigence.

Je ne pense pas que cette date tardive joue dans le cas présent.

Le président: Monsieur Cummins, quel document citez–vous?

M. Cummins: Celui du Service des invitations ouvertes à soumissionner. . .

Le président: C'est l'appel d'offres. C'est la demande de propositions.

M. Bellefontaine: Ce sont des offres des sociétés. Nous avons ici le contrat, monsieur le président. Nous essayons de trouver la clause relative aux 30 jours. Mais l'agent des contrats du MAS m'a dit aujourd'hui qu'il s'agit bien de 30 jours ouvrables et que le 13 mai est la date limite.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Quel est le document que nous lisait M. Cummins?

M. Cummins: Apparemment, tout cela prêtait un peu à confusion et ce service avait donc préparé un document de questions et de réponses à l'intention des soumissionnaires.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Cela vient d'Approvisionnements et Services Canada, n'est–ce pas?

M. Cummins: Oui. Le document est daté du 1er février 1994.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le président, serait–il possible d'obtenir une copie de ce document pour les membres du comité?

Le président: Monsieur Cummmins, est–ce possible? Les membres du comité auront des questions à poser aux fonctionnaires.

M. Bellefontaine: Monsieur le président, j'ai trouvé la clause dans l'annexe au contrat. Il s'agit de l'annexe A, énoncé de travail, 1er avril 1994 au 31 mars 1995. La dernière partie de la section 2, énoncé des tâches, traite de cette question:

> Une seconde liste d'un minimum de vingt (20) observateurs des pêches formés et certifiés par le MPO dont disposera l'entrepreneur pour exécuter les services décrits dans ce contrat, devra être soumise à l'autorité responsable du projet dans les trente (30) jours ouvrables qui suivront le 1er avril 1994.

Selon l'interprétation de Services gouvernementaux Canada, la date limite est le 13 mai.

[*Texte*]

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Mr. Chairman, I hope we can get a copy of both of those documents.

As a matter of clarification, you're using the date of April 1 as being the explicit date in the tender call and in the contract award. Is that correct?

Mr. Bellefontaine: I believe so. What actually happened was that April 5 was the first performance date, because April 1 to April 4 was the Easter weekend.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Well, no, in the tender call—you're not understanding me—there are certain provisions that have to be met. Does it say or does it not say that on April 1 the contractor must supply 30 names of certified people?

Mr. Bellefontaine: It states in here April 5. It must be submitted by April 5.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Mr. Cummins is reading from something that's completely contrary to what the department is saying.

Mr. Bellefontaine: That's part of the bidding process. I think that is the bid from one of the companies, but I'm not sure.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): So it's not an official document that Mr. Cummins has. He has it from a contractor and not from Supply and Services?

Mr. Bellefontaine: I can't say.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): Mr. Chairman, to explain this or clarify it for my colleagues, in a normal bidding process they have a conference. At that conference is a question and answer period, at which there are possibly a number of questions on the contract. Answers to those questions or concerns are dealt with in either an amendment form to the original contract, where the feeling is that certain items should be amended, or what is called a question and answer to clarify the exact meaning of certain clauses or to make changes to them.

What Mr. Cummins has, I believe, is a question and answer from the Department of Supply and Services, which takes the responsibility to tender this contract and award it. They take full responsibility. I believe the implementation or the ongoing administration of the contract would be with DFO in terms of ensuring that the requirements of the contract are being complied with.

I think that probably will clarify some of my colleagues' concerns.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Mr. Chairman, I think the point is that the bidders, as I understand the witnesses, were supposed to submit a list of 30 certified names when the contract was awarded, which is now not April 1, as Supply and Services says, but April 5, as has been interpreted.

On what date were the 30 certified names given to the department?

Mr. Bellefontaine: They were given to the Department of Supply and Services on April 5.

[*Traduction*]

M. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le président, j'espère que nous pourrons obtenir une copie de ces deux documents.

Nous considérons donc que la date du 1er avril est bien celle qui a été donnée dans l'appel d'offres et le document d'adjudication du contrat. C'est bien cela?

M. Bellefontaine: Je le crois. Dans la pratique, c'est le 5 avril, car la période du 1er avril au 4 avril correspondait à la fin de semaine de Pâques.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Eh bien non, dans l'appel d'offres—vous ne me comprenez pas—il y a un certain nombre de dispositions à respecter. Spécifie-t-il bien, oui ou non, que l'entrepreneur doit fournir le nom de 30 observateurs accrédités, le 1er avril?

M. Bellefontaine: La date indiquée ici est celle du 5 avril. La liste doit être fournie le 5 avril.

M. Baker (Gander—Grand Falls): M. Cummins est en train de nous lire quelque chose qui est totalement contraire à ce que dit le ministère.

M. Bellefontaine: Cela fait partie du processus d'appel d'offres. Je crois qu'il s'agit de l'offre d'une des sociétés, mais je n'en suis pas certain.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Donc, ce n'est pas un document officiel que M. Cummins a entre les mains. Il l'a obtenu d'un entrepreneur et non d'Approvisionnements et Services.

M. Bellefontaine: Je n'en sais rien.

M. Dhaliwal (Vancouver-Sud): Monsieur le président, pour que les collègues comprennent mieux, je précise qu'un processus normal d'appel d'offres comporte une réunion ou conférence. Au cours de celle-ci, il y a une période de questions et de réponses, dont un certain nombre concernant le contrat. Les réponses aux questions ou préoccupations peuvent donner lieu à une modification au contrat original, lorsqu'on estime qu'il est indispensable de modifier certains points, ou à ce qu'on appelle une question et réponse destinées à déterminer le sens exact de certaines clauses ou à leur apporter des changements.

Ce que M. Cummins a entre les mains, je crois, c'est une question et réponse du ministère des Approvisionnements et Services, qui assume la responsabilité totale de l'appel d'offres et de l'adjudication. Je crois qu'il incombe au MPO de mettre en oeuvre et d'administrer le contrat de manière à ce que les exigences de celui-ci soient respectées.

Cela répondra probablement aux questions que se posent certains de mes collègues.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le président, le point important est que les soumissionnaires, si je comprends bien les témoins, étaient censés soumettre une liste de 30 observateurs certifiés lorsque le contrat a été adjugé, non pas le 1er avril, comme le dit Approvisionnements et Services, mais le 5 avril, comme on l'a bien interprété.

À quelle date ces 30 noms ont-ils été soumis au ministère?

M. Bellefontaine: La liste a été remise le 5 avril au ministère des Approvisionnements et Services.

[*Text*]

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): How many names were submitted on April 5?

Mr. Bellefontaine: There were 32 names submitted.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): There were 32 certified names submitted to Supply and Services on April 5?

Mr. Bellefontaine: That's correct.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): When was the original list of names submitted? You checked it out and found that only 23 of them were certified.

Mr. Bellefontaine: I can't give you the actual date.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Why would they submit the names if they didn't have to submit the names?

Mr. Bellefontaine: They have to submit them. They are reviewed as part of the administration of the contract by the department. We requested the currency list, which is a list of the last trip each of these individuals took. We looked at their years of experience just to determine whether or not they were able to be certified and when they were last certified. As I said—

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): All that was done prior to April 1 or April 5?

Mr. Bellefontaine: No, that was done on April 5, when the form was—

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): During the Easter holidays?

Mr. Bellefontaine: After the Easter holidays.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): During that long weekend?

Mr. Bellefontaine: The first working day after the long weekend.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): It was done on the first working day, in other words. The names were actually submitted prior to that, so they could be checked out by the department, weren't they?

Mr. Bellefontaine: No.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): At what point did you in one day judge that 23 of them qualified and that you needed 9 more?

Mr. Bellefontaine: We didn't say that. The names of all the people on the list were reviewed. It was determined that 23 of them could be certified automatically because of their currency. The other nine had to be re–tested. They were re–tested and all passed certification with a test score of approximately 80%.

• 1835

Mr. Baker: Was that all done on April 5?

Mr. Bellefontaine: The testing was done before April 5. They had to present certified observers.

[*Translation*]

M. Baker (Gander—Grand Falls): Combien de noms figuraient sur celle–ci?

M. Bellefontaine: Trente–deux noms.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Trente–deux noms d'observateurs accrédités ont donc été soumis à Approvisionnements et Service le 5 avril?

M. Bellefontaine: C'est exact.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Quand la liste originale a–t–elle été soumise? Vous l'avez vérifiée et avez constaté que 23, seulement, des observateurs étaient certifiés.

M. Bellefontaine: Je ne peux pas vous donner la date exacte.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Pourquoi la société a–t–elle soumis ces noms si elle n'était pas obligée de le faire?

M. Bellefontaine: Elle était obligée de le faire. Le contrôle de cette liste se fait dans le cadre de l'administration du contrat par le ministère. Nous avons demandé la liste de fiabilité, qui indique le dernier voyage effectué par chacune de ces personnes. Nous avons vérifié leurs années d'expérience afin de voir si elles étaient accréditables et quand elles avaient obtenu leur dernière accréditation. Comme je le disais. . .

M. Baker (Gander—Grand Falls): . . .tout cela s'est fait avant le 1er avril ou le 5 avril?

M. Bellefontaine: Non, cela s'est fait le 5 avril, lorsque la formule a été. . .

M. Baker (Gander—Grand Falls): Pendant le congé de Pâques?

M. Bellefontaine: Après le congé de Pâques.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Pendant cette longue fin de semaine?

M. Bellefontaine: Le premier jour de travail après la longue fin de semaine.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Autrement dit, on a fait cela le premier jour de travail. La société avait en fait soumis les noms avant cela, de manière à ce que le ministère puisse effectuer un contrôle, n'est–ce pas?

M. Bellefontaine: Non.

M. Baker (Gander—Grand Falls): À quel moment, au cours de cette journée, avez–vous décidé que 23 des candidats réunissaient les compétences requises et que vous aviez besoin de 9 de plus?

M. Bellefontaine: Nous n'avons pas dit cela. On a examiné le nom de toutes les personnes figurant sur la liste. On a décidé que 23 d'entre eux étaient automatiquement accréditables parce que leur documentation était à jour. Les neuf autres ont dû repasser un examen, auquel ils ont d'ailleurs réussi avec une note d'environ 80 p. 100.

M. Baker: Tout cela s'est fait le 5 avril?

M. Bellefontaine: L'examen a eu lieu avant le 5 avril. La société devait en effet soumettre le nom d'observateurs accrédités.

[*Texte*]

The Chairman: That's as clear as mud to me, but we'll go back on that one.

M. Bernier: Beaucoup de bonnes questions ont été posées. Mes confrères avaient un bon filon.

Dans l'analyse de la soumission on parle d'une analyse du volet technique qui est faite par Pêches et Océans, si j'ai bien compris tout à l'heure; et ensuite une analyse qui est faite par Travaux publics au niveau de l'évaluation financière. Quant à l'évalution technique, est–ce qu'on peut connaître les résultats des trois compagnies? Est–ce qu'il y avait un grand écart entre l'évaluation technique des trois? Peut–on le savoir? Est–ce que c'est public ou est–ce secret?

Mr. Bellefontaine: My understanding is that the results of the evaluation are protected under provisions of the Access to Information Act and the Privacy Act. The details could not be released without the express agreement of the companies involved. However, I understand that Government Services Canada is in fact seeking a legal opinion because someone has already asked for that information.

M. Bernier: Donc, je ne peux pas avoir les chiffres précisément. Mais est–ce qu'on peut avoir un ordre de grandeur? Est–ce que la compagnie récipiendaire du contrat est celle qui a eu la meilleure évaluation technique? Ou est–ce trop demander si elle était en position un, deux ou trois?

Mr. Bellefontaine: We can give you the actual point ratings of each company on the technical assessment, which were averaged amongst three independent ratings by three different people who reviewed the bids. So there were three individuals who rated all three bids. Then there was an average technical evaluation.

Biorex was first, with 327 of the possible 400 points; Seawatch was second, with 324 of 400 possible points; and the third bidder, Burnside Resource Management Ltd., had 320 of a possible 400 points.

Each one of the companies was very close technically. The first company was basically awarded the contract based on its management's experience in actually managing an observer program, over the second bidder, and the fact that it had the lowest price, through the financial review undertaken by Government Services Canada.

The Chairman: Mr. Bernier, could you also tell us how much lower the first company was? What's the average saving? We're talking about very few points between the top three bidders. How much cheaper was it?

A voice: It was 45¢ a day.

The Chairman: It was 45¢ a day?

Mr. Bellefontaine: It was $308 for the first bid. I think the second bid was 45¢ higher per sea day. There are different rates for each day on ground. The third bid was for $359.

[*Traduction*]

Le président: Je n'y vois goutte, dans votre affaire, mais nous y reviendrons plus tard.

Mr. Bernier: Many good questions have been asked. My colleagues were on to a good thing.

In the bid analysis, if I understand what was said earlier, they mention an analysis of the technical specifications by Fisheries and Oceans; then there is a financial evaluation by Public Works. As far as the technical assessment is concerned, would it be possible to know the results obtained by the three companies? Was there a lot of difference between them? Are the results public or secret?

M. Bellefontaine: Je crois que les résultats de l'évaluation sont protégés en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les détails ne peuvent pas être communiqués sans que les sociétés concernées ne l'autorisent expressément. Je crois cependant savoir que Services gouvernementaux Canada s'efforce d'obtenir un avis des avocats à ce sujet car quelqu'un a déjà demandé ces renseignements.

Mr. Bernier: So, I cannot obtain the specific figures. But could you give us a general indication? Did the company that won the award obtain the best technical evaluation? Is it too much to ask whether it was first, second, or third?

M. Bellefontaine: Nous pouvons vous donner le total des points obtenus par chaque société pour l'évaluation technique, qui constitue une moyenne de trois notes distinctes données par trois personnes qui ont indépendamment examiné les offres. Ces trois offres ont donc été classées par ces trois personnes, après quoi on a fait la moyenne des trois notes pour déterminer l'évaluation technique.

Biorex s'est classée première, avec 327 points sur 400; Seawatch est seconde, avec 324 points sur 400; et Burnside Resource Management Ltd., troisième, avec 320 points sur 400.

Il y avait très peu de différence entre ces trois sociétés sur le plan technique. La raison principale pour laquelle la première a été retenue a été son expérience de la gestion d'un programme d'observateurs, et aussi le fait qu'elle était la moins–disante, comme l'a révélé l'examen financier effectué par Services gouvernement aux Canada.

Le président: Monsieur Bernier, pourriez–vous également nous dire de combien le prix demandé par cette société était inférieur? Quel est l'économie moyenne? Nous parlons que d'une différence de quelques points entre les trois premiers soumissionnaires. Quelle économie cela représentait–il?

Une voix: Quarante–cinq cents par jour.

Le président: Donc 45c. par jour?

M. Bellefontaine: Le tarif était de 308$ par jour pour la première offre. Je crois que pour la seconde, il était de 45c. de plus par jour de mer. Les tarifs sont différents pour chaque journée à quai. Le montant était de 359$ pour la troisième offre.

[*Text*]

Mr. Ted Maher (Acting Director, Conservation and Protection Branch, Fisheries and Habitat Management, Scotia–Fundy Region, Department of Fisheries and Oceans): The amount was $359.87.

• 1840

Mr. Bellefontaine: It was $359.87, which is $45 lower than the contract rate for 1993–94.

I will repeat them, Mr. Chairman, so they are on the record correctly. There are two days that are evaluated, sea days and land days, because there is work onshore that requires another rate.

The sea day rate for Biorex was $308 and the land day was $130. Burnside was $308.45 and the land day was $135.45. Beothuk was $359.87 and the land day rate was $153.45.

The technical evaluations placed Biorex in first place, as well as the price.

The Chairman: Yes, Mr. Bernier.

M. Bernier: Je peux continuer? J'ai de la misère à conserver mon tour de question ce soir. On parle de 327, 324, 320; ce sont des évaluations techniques. L'évaluation financière n'y est pas comptée sur les 400 points que vous m'avez donnés tout à l'heure. C'est juste l'évaluation technique, ou la capacité technique de la firme d'exécuter le travail. C'est cela?

Mr. Bellefontaine: That is correct. As I mentioned at the outset, there were two evaluations. The technical evaluation looked at the technical capability of the company, its management experience and operational experience. Then there was a financial evaluation that was completed by Government Services Canada. I have no information on that evaluation for you here, other than the results I mentioned.

M. Bernier: Quant à l'évaluation de leur personnel, est–ce que le 327 sur 400 contient l'évaluation de leur personnel au moment de faire la soumission? Je parle du personnel accrédité pour aller faire l'ouvrage en mer.

Mr. Bellefontaine: No, it does not. It looks at the management of the company. It does not, at the time, look at the list of observers that the company would have to provide. It would look at the management capability of the individual company. The observers' lists are quite often fluid and they are not required until the contract is actually awarded.

What is evaluated is the training syllabus and training program requirements of each bid against our national standards. That is part of the process of the technical evaluation.

M. Bernier: J'essaie de comprendre. L'entreprise avait un service à vendre; son produit était les gens qui allaient faire un tour en mer. S'ils n'avaient pas eu les gens pour travailler pour eux, avec le degré de qualification requis, cela aurait passé au deuxième soumissionnaire. J'essaie de comprendre!

Si comme individu j'avais pu montrer un beau *package* d'expérience en gestion, etc., mais si je n'ai personne sur ma liste de paie présentement comme agent accrédité pour aller faire de la vérification, j'aurais pu être évalué sur ma façon de

[*Translation*]

M. Ted Maher (directeur suppléant, Direction de la conservation et de la protection, Gestion des pêches et de l'habitat, région de Scotia–Fundy, ministère des Pêches et des Océans): Le montant était de 359,87$.

M. Bellefontaine: C'était 359,87$, soit 45$ de moins que le tarif pour les contrats donnés en 1993–1994.

Je vais répéter les chiffres, monsieur le président, afin qu'ils soient consignés correctement au compte rendu. L'évaluation porte sur deux jours, en mer et sur terre, puisqu'il y a aussi du travail à faire à terre pour lequel le tarif est différent.

Dans le cas de Biorex, le tarif était de 308$ pour un jour en mer et de 130$ pour un jour à terre. Burnside demandait 308,45$ pour un jour en mer et 135,45$ pour un jour à terre. Beothuk demandait 359,87$ pour un jour en mer et 153,45$ pour un jour à terre.

Biorex s'est classée première à l'évaluation technique aussi bien que pour le prix.

Le président: Oui, monsieur Bernier.

Mr. Bernier: May I continue? I am having difficulty in keeping the floor tonight when it is my turn. You speak of 327, 324, 320; those are the technical evaluations. The financial evaluation is not included in the 400 points you mentioned earlier. They correspond only to the technical evaluation or to a firm's technical ability to carry out the work. Is that right?

M. Bellefontaine: C'est exact. Comme je l'ai dit dès le départ, il y a deux évaluations. L'évaluation technique porte sur les capacités techniques de l'entreprise, son expérience de gestion et son expérience opérationnelle. Il y a ensuite une évaluation financière effectuée par Services gouvernementaux Canada. Je ne peux vous fournir maintenant plus de renseignements sur cette évaluation, sauf les résultats que je vous ai déjà communiqués.

Mr. Bernier: Does the score of 327 out of 400 include the personnel evaluation at the time of the bid? I'm speaking of the personnel certified to do the work at sea.

M. Bellefontaine: Non. L'évaluation porte sur l'expérience de gestion de l'entreprise. À ce moment–là, l'évaluation n'englobe pas les observateurs que devrait fournir la société. L'évaluation porte sur l'expérience de gestion de la société. Les listes d'observateurs sont souvent provisoires et n'ont pas à être communiquées avant l'obtention du contrat.

Nous évaluons les exigences relatives au programme de formation pour chacun des appels d'offres en fonction de nos normes nationales. Cela fait partie de l'évaluation technique.

Mr. Bernier: I'm trying to understand. The firm has a service to sell; its product are the people who will work at sea. If the firm had not had qualified personnel on staff, the bid would have gone to the second highest bidder. I'm trying to understand!

If my firm had put forward an interesting package, management, etc., but had no certified personnel on staff for verification work, my firm might have scored high on management abilities despite my lack of competent staff. That

[*Texte*]

gérer ma compagnie mais pas nécessairement avoir la compétence des gens en arrière de moi. Cela me paraît un peu bizarre. Ce sont des compagnies de gestion qui soumissionnent sur quelque chose, mais la matière première ce sont les observateurs, et eux sont les derniers maillons concernés. C'est comme cela que ça fonctionne? On évalue la gestion des compagnies mais la matière première elle, on ne la connaît qu'au moment où c'est le temps d'embarquer en mer.

Mr. Bellefontaine: In each case, in the proposals the companies outline how they are going to carry out and fulfil the terms of the contract. They indicate their experience in terms of their ability to deliver on the contractual requirements, which is to have a certain number of observers available during the course of that contract period. But at that point in the bidding process, whoever won a contract in the past—in this case Biorex—normally offers employment to observers who were employed in the previous contract.

• 1845

I assume that in all three cases these companies intended to do so, so their raw material, as you call it—the experienced observers—would be up for grabs for employment with any one of the bidders that won the contract.

I don't know if that helps answer your question.

Mr. Cummins: I want to clarify these dates. This open bidding service document is provided by the Department of Supply and Services and is available or was available to all bidders. Those were the terms of the agreement that people were bidding on—the document that I have here. Do you agree with that, Mr. Bellefontaine?

Mr. Bellefontaine: I haven't seen that document before—

Mr. Cummins: You haven't seen it before, but it's my understanding that this document is readily available to anybody, 24 hours a day, on a 1–800 number. This document states that the contract start date was April 1, with 30 observers to be available on that date and the remaining 20 to be on staff by April 30. My understanding of those dates was that the DFO placed those dates in the contract in an effort to guarantee continuity of service of the observers. Is that understanding correct?

Mr. Bellefontaine: That's part of the reason. Indeed, we want to ensure that we have a number of experienced observers. I must point out, however, that this is part of the bidding process. I'm relying on the actual contract and its appendices, which are the contractual obligations that the company must meet, and those dates are April 5 and 30 working days after April 5. They're stipulated right in the appendices of the contract.

Mr. Cummins: What you're referring to—was that agreed to before or after the bidding process closed?

Mr. Bellefontaine: I can't give you an answer to that question. I'm not aware—

Mr. Cummins: That may be of interest to the committee, however.

[*Traduction*]

seems a bit bizarre. These are management companies who put in a bit for a contract the main requirement of which are these observers and they are the last ones evaluated. Is that how it works? You evaluate the management of these companies but you don't know whether they meet the main requirement of certified observers until it is time to put out to sea.

M. Bellefontaine: Dans chaque cas, les entreprises expliquent dans la soumission comment elles entendent respecter les modalités du contrat. Le soumissionnaire indique quelle expérience il possède qui lui permettra de s'acquitter des exigences contractuelles, à savoir qu'il a à sa disposition pour la durée du contrat le nombre d'observateurs requis. Toutefois, à cette étape du processus d'appel d'offres, l'entreprise ayant obtenu un contrat dans le passé—dans ce cas Biorex—offre normalement un emploi aux observateurs qu'elle a employés dans le cadre du contrat précédent.

Je suppose que dans ce cas, les trois entreprises avaient l'intention d'en faire autant, de sorte que leur matière première, comme vous dites—les observateurs expérimentés—auraient pu se voir offrir un emploi par celui des soumissionnaires qui obtiendrait le contrat.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

M. Cummins: J'aimerais apporter des précisions quant aux dates. Il s'agit d'un document du service des invitations ouvertes à soumissionner, il est publié par le ministère des Approvisionnements et Services et chacun des soumissionnaires peut ou pouvait l'obtenir. Le document que j'ai ici renferme toutes les modalités du contrat pour lequel ces gens soumissionnaient. Est-ce bien cela, monsieur Bellefontaine?

M. Bellefontaine: Je n'ai jamais vu ce document. . .

M. Cummins: Vous ne l'avez jamais vu mais je crois comprendre que n'importe qui peut facilement obtenir ce document 24 heures par jour, en composant un numéro 1–800. Ce document précise que le contrat devait débuter le 1er avril, que 30 observateurs devaient être disponibles à cette date-là, les 20 autres devant être à l'emploi de la société au plus tard le 30 avril. Si j'ai bien compris, le MPO a établi ces dates dans le contrat afin de garantir la continuité du service d'observateurs. Ai-je bien compris?

M. Bellefontaine: C'est en partie pour cela. En fait, nous voulions nous assurer de pouvoir faire appel à un certain nombre d'observateurs expérimentés. Je dois vous signaler, toutefois, que cela fait partie du processus d'appel d'offres. Je me reporte au contrat et à ces annexes lesquels énoncent les obligations contractuelles que la société s'engage à respecter, et ces dates sont le 5 avril et 30 jours ouvrables à compter du 5 avril. Ces dates sont stipulées dans les annexes du contrat.

M. Cummins: Ce dont vous parlez—est-ce que cela a été convenu avant ou après la clôture du processus d'appel d'offres?

M. Bellefontaine: Je ne peux pas répondre à cette question. Je ne sais pas. . .

M. Cummins: C'est cependant une information susceptible d'intéresser le comité.

[*Text*]

Mr. Bellefontaine, I think the key issue here is that DFO was attempting to act in the best interests of everybody by ensuring a continuity of service with these observers, but it didn't happen or it appears that it didn't happen. There were close to 50 people who were not hired by Biorex. Would you—

Mr. Bellefontaine: At the point that the contract was awarded, we made every effort to ensure that Biorex would make offers to all employees under the former contract who were active and certified. They met this commitment, but the company, the former employees and their union have been unable to negotiate any kind of agreement for employment. It's DFO's view that we cannot intervene in negotiations between companies and their employees regarding the terms and conditions of their employment, and that's what this would result in.

Mr. Cummins: There is a real difficulty with the start date, because your information seems to be contrary to the information that we understand was given to the bidders. So I guess the question we would raise is that if the information given to the bidders was not complied with, at what point would DFO decide the contract had been breached and withdraw it? That's what the whole thing is about—to try to come up with that kind of an answer.

• 1850

I have one other area I'd like to pursue and that is with regard to the technical evaluation. Could you briefly outline what was required in the technical evaluation of these companies? What factors were you looking at? If the quality of observer wasn't first and foremost, what factors were you looking at?

Mr. Bellefontaine: Perhaps I could ask Mr. Maher, who is the director of conservation and protection, to go through that process briefly with you.

Mr. Maher: As Mr. Bellefontaine has pointed out, the process commenced about the time the contracting process commenced. If you look through the request for proposal document you'll see in it a variety of indices of information, such as qualifications for training or retraining, the ability to train, the qualifications of the management team, and so on.

Virtually all the clauses that are in that particular document are identified and the individual bids that came back from the various companies were evaluated against their compliance with the clauses that were in the contract.

It's a fairly simple process, in the sense that it responds to that bidder's document proposal you referred to, in the items of concern with regard to the ability to train and attract the workforce that's necessary, the management team, the delivery of the information we will need in terms of compliance in our computer system, reporting, and so on. Those are the types of items that are identified and evaluated in this process.

Mr. Cummins: I suppose the difficulty we have here is that in the language of computers it's garbage in and garbage out. From a scientist's point of view, if you don't collect good data you don't come up with good results.

[*Translation*]

Monsieur Bellefontaine, il me semble que la question clé ici c'est que le MPO a voulu agir dans les meilleurs intérêts de chacun en tentant de garantir la continuité du service des observateurs, mais ce n'est pas ce qui s'est produit ou cela ne semble pas être ce qui s'est produit. Il y a près de 50 personnes qui n'ont pas été embauchées par Biorex. Pourriez–vous. . .

M. Bellefontaine: Au moment de l'octroi du contrat, nous avons fait tous les efforts nécessaires pour amener Biorex à faire une offre d'emploi à tous ceux qui avaient travaillé dans le cadre du contrat précédent et qui étaient accrédités. Elle s'est acquittée de cet engagement mais la société, les anciens employés et leurs syndicats n'ont pas réussi à négocier un contrat de travail. Le MPO est d'avis que nous ne pouvons nous ingérer dans les négociations entre les sociétés et leurs employés sur les modalités d'emploi, et c'est ce que nous ferions si nous intervenions dans ce cas.

M. Cummins: La date de début du contrat pose un sérieux problème puisque votre information semble contredire celle qui aurait été donnée aux soumissionnaires. Cela m'amène à poser cette question: si l'information donnée aux soumissionnaires n'a pas été respectée, à quel moment le MPO décide–t–il que les modalités du contrat n'ont pas été respectées et quand va–t–il le résilier? Voilà de quoi il s'agit—nous devons essayer d'obtenir cette réponse.

J'aimerais revenir à la question de l'évaluation technique. Pourriez–vous nous décrire brièvement en quoi consistait l'évaluation technique de ces sociétés? Quels facteurs preniez–vous en compte? Si la qualité des observateurs n'était pas votre principal critère, quels sont les critères que vous avez utilisés?

M. Bellefontaine: Si vous le voulez bien, je vais demander à M. Maher, directeur de la conservation et de la protection, de vous décrire brièvement le processus.

M. Maher: Comme M. Bellefontaine l'a dit, le processus d'évaluation s'est enclenché à peu près au même moment que le processus d'appel d'offres. Si vous vous reportez à la demande de propositions, vous y trouverez toute une gamme d'informations requises, dont les qualifications pour la formation et le perfectionnement, les capacités de formation, les qualifications de l'équipe de gestion, etc.

La quasi totalité des clauses de ce document ont servi à évaluer les soumissions que nous avons reçues afin de déterminer si les soumissionnaires se conformaient aux clauses du contrat.

C'est un processus assez simple en ce sens qu'il fait écho à la proposition du soumissionnaire dont vous avez parlé en ce qui a trait aux exigences concernant la capacité de formation et la capacité d'embaucher les effectifs requis, l'équipe de gestion, la communication de l'information que nous devrons mettre en mémoire dans nos systèmes informatiques afin de vérifier la conformité, les déclarations, etc. Voilà le genre de renseignements qui sont évalués dans le cadre de ce processus.

M. Cummins: J'imagine que la difficulté à laquelle nous nous heurtons tient au fait que la qualité des résultats est fonction de la qualité des données à l'entrée, pour reprendre la terminologie de l'informatique. Comme le savent les scientifiques, si au départ les données ne sont pas fiables, les résultats ne le seront pas non plus.

[*Texte*]

It would seem to me that the first line of collecting data consists of the people who are collecting it. If you don't have good people collecting the data, whatever sense you're going to try to make out of it is going to be suspect. That has to be a concern.

I also have a question on the funding of observer training. Who actually pays for it? Who was paying the shot to have the new Biorex observers trained? Who footed the bill?

Mr. Bellefontaine: My understanding is that Biorex paid for the training program.

Mr. Cummins: We have some information to the contrary. Is there any way we could confirm that? Our understanding is that somehow or another Manpower funds or something were available to train these people. That seemed rather curious to us when there are already 50 people out there who had training. Would you be able to look into that for us?

Mr. Bellefontaine: I can't verify that information today.

Mr. Cummins: No, I realize that.

Mr. Bellefontaine: I heard the same comments from members of the industry. The information was checked out and the word was that the company had apparently gone to Human Resources for assistance but was refused assistance. So it has funded this program itself.

If you would like us to check a second time, we'll certainly do that.

Mr. Cummins: If you're satisfied with that information, it's fine. That issue had to be clarified and I appreciate that response.

Mr. Dhaliwal: As someone who has some experience in the tendering process, I want to just clarify for our colleagues that the OBS is what is referred to as an open bidding system. It's a tendering process that was adopted in recent years in which there's a computer bulletin board that anybody throughout the country would be able to tap into for any tender contract. I'd like to say that it's an excellent system and it creates more opportunity.

I have a number of quick questions. Number one, there were only three bids that came in, I heard. I wonder if you can answer me on this. Generally in the contracting business three bids are not a heck of a lot of bids. I want to know if there are any reasons for just having three bids. In my experience in the past, either the restrictions are very difficult and there are not many qualifiers or it's not a competitive area—or there are other reasons.

Can you tell me why you'd say there were only three people who actually submitted bids? Can anybody give me an explanation as to why there were only three bidders?

Mr. Bellefontaine: My understanding is that the observer program has really developed, since 1978, into a fairly complex business. Those who have the knowledge in the industry really are those who can be the most competitive. There were only

[*Traduction*]

Il me semble que la qualité des données dépend de la qualité de ceux qui les collectent. Si ceux qui collectent les données ne sont pas compétents, les résultats de l'interprétation seront douteux. C'est une considération importante.

J'aimerais aussi poser une question sur le financement de la formation des observateurs. Qui la finance en réalité? Qui payait pour assurer la formation des nouveaux observateurs embauchés par Biorex? Qui a payé la facture?

M. Bellefontaine: Je crois savoir que Biorex a assumé les frais du programme de formation.

M. Cummins: On nous a dit le contraire. Y a–t–il moyen de confirmer cela? D'après ce qu'on nous a dit, la formation de ces gens a été financée avec des fonds provenant des programmes de formation de la main–d'oeuvre. Cela nous a semblé assez étrange puisqu'il y avait déjà 50 personnes possédant la formation requise. Pourriez–vous vous renseigner et nous faire savoir ce qu'il en est?

M. Bellefontaine: Je ne peux pas vous confirmer cette information aujourd'hui.

M. Cummins: Non, je le sais bien.

M. Bellefontaine: Certaines personnes du secteur m'ont fait la même remarque. Nous nous sommes renseignés et on nous a dit que la société s'était adressée au ministère des Ressources humaines pour obtenir une aide financière mais que sa demande a été rejetée. Elle a donc financé elle–même ce programme de formation.

Si vous voulez que nous nous renseignions une deuxième fois, nous le ferons certainement.

M. Cummins: Si vous êtes satisfait de cette information, ça va. Nous devions vérifier et je vous remercie de cette réponse.

M. Dhaliwal: Ayant une certaine expérience des processus d'appel d'offres, je tiens à préciser pour la gouverne de nos collègues que le sigle IOS signifie invitations ouvertes à soumissionner. C'est un processus d'appel d'offres mis en place ces dernières années qui permet à n'importe qui dans tout le pays à prendre connaissance des appels d'offres grâce à un babillard électronique. J'aimerais dire que c'est un excellent système et qu'il élargit l'accès au processus d'appel d'offres.

J'aimerais poser rapidement quelques questions. D'abord, j'ai su qu'il n'y avait eu que trois soumissions. Je me demande si vous pouvez me renseigner. En règle générale, trois soumissions en réponse à un appel d'offres c'est peux. J'aimerais savoir pour quelles raisons il n'y a eu que trois soumissions. Si je me fie à mon expérience, cela signifie que les exigences étaient trop élevées et que peu d'entreprises étaient en mesure d'y satisfaire ou que ce n'est pas un secteur compétitif—ou il y a d'autres raisons.

Pouvez–vous me dire pourquoi seulement trois personnes ont présenté des soumissions? Quelqu'un peut–il m'expliquer pourquoi il n'y a eu que trois soumissionnaires?

M. Bellefontaine: Je crois savoir que cela tient au fait que depuis 1978, le programme des observateurs est devenu beaucoup plus complexe. Ceux qui ont les connaissances dans ce secteur sont vraiment ceux qui peuvent être le plus

[*Text*]

two or three companies in the previous bids, of which I am aware, that had the management knowledge and experience to be able to bid on these contracts. It is not something for which you can gain the knowledge off the street, put in a bid on, and hope to be successful at all.

[*Translation*]

concurrentiels. Pour les précédents appels d'offres, il n'y avait que deux ou trois entreprises, à ma connaissance, qui avaient les connaissances en matière de gestion et l'expérience leur permettant de soumissionner pour obtenir ces contrats. On ne peut pas acquérir les compétences dans ce domaine du jour au lendemain, présenter une soumission et espérer l'emporter.

• 1855

The bidding process and the proposals are very detailed documents. They are usually books presented by the bidder, each of the bidders, and reviewed. They go into great detail about particularly the training and the operational requirements of the program.

Le processus d'appel d'offres et les propositions sont des documents très détaillés. Il s'agit habituellement de manuels présentés par le soumissionnaire, ou chacun des soumissionnaires, et ils sont examinés. Ils sont très détaillés, notamment en ce qui concerne la formation et les exigences relatives au fonctionnement du programme.

Mr. Dhaliwal: I understand that, but you had only three people who bid. Is that because they were prequalified or that's all you received? You received only three bids. Is that right?

M. Dhaliwal: Je le comprends, mais il n'y a eu que trois soumissionnaires. Est–ce parce qu'il y a eu une présélection ou est–ce tout ce que vous avez reçu? Vous n'avez reçu que trois soumissions, n'est–ce pas?

Mr. Bellefontaine: We received only three bids.

M. Bellefontaine: Nous n'avons reçu que trois soumissions.

Mr. Maher: For the previous contract we received only—

M. Maher: Pour le précédent contrat, nous n'avions reçu que. . .

Mr. Dhaliwal: Historically, is the number of bids you receive normally two or three, or just one? How many bids did you—

M. Dhaliwal: Normalement, vous recevez deux ou trois soumissions, ou seulement une? Combien de soumissions avez–vous. . .

Mr. Bellefontaine: Two years ago when the contract was let, I believe we had two bids. So this is the norm; usually only two or three companies apply for the business.

M. Bellefontaine: Il y a deux ans, quand le contrat a été accordé, je crois que nous avions deux soumissions. C'est donc la norme; habituellement, seulement deux ou trois sociétés soumissionnent.

Mr. Dhaliwal: It's not a very competitive bidding system. Normally I see 10, 12, 20 or 25 bids. It is not very competitive when you get only two or three bidders.

M. Dhaliwal: Ce n'est pas un système d'appel d'offres très concurrentiel. Normalement, on reçoit 10, 12, 20 ou 25 soumissions. On ne peut pas dire que le système soit très concurrentiel quand on ne reçoit que deux ou trois soumissions.

My next question is, how long did the bidder who lost it have it?

Ensuite, j'aimerais savoir pendant combien de temps le soumissionnaire qui a été rejeté avait–il eu le contrat?

Mr. Bellefontaine: I believe they had it for just two years with a broken period of one year. They had it seven or eight years prior to that. This company has been in the business in this region for nine or ten years. There was a period in which another company won the contract, but it was not renewed with them.

M. Bellefontaine: Je pense qu'il l'avait eu pendant deux ans avec un intervalle d'un an. Il l'avait eu pendant sept ou huit ans avant cela. Cette compagnie faisait des affaires dans cette région depuis neuf ou dix ans. Pendant un certain temps, une autre société a obtenu le contrat, mais on ne l'a pas reconduit.

Mr. Dhaliwal: This is mostly for one year. It is re–tendered, and if a lower bid comes in, there is a change–off. Is that correct?

M. Dhaliwal: C'est essentiellement pour une période de un an. On fait un nouvel appel d'offres, si un soumissionnaire moins–disant se présente, on procède à un changement. N'est–ce pas?

Mr. Bellefontaine: That's correct.

M. Bellefontaine: C'est exact.

Mr. Dhaliwal: What are the security requirements? Do you require performance bond, labour material bond, or any type of security to ensure that they do the job? Or are there no security requirements?

M. Dhaliwal: Quelles garanties exige–t–on? Exigez–vous une garantie de bonne exécution, un cautionnement pour salaires et matériaux ou quelque chose d'autre pour vous assurer que le travail soit fait? Ou est–ce qu'on n'exige aucune garantie?

Mr. Bellefontaine: I can't answer the question. I am not aware of whether any security bonds are required.

M. Bellefontaine: Je ne peux pas répondre. Je ne sais pas si on exige des garanties.

Mr. Dhaliwal: You indicated two rates: one for land rates and one for on–water rates. In terms of hours, how are those proportioned? Is it more time spent out in the water and less on land? What is the breakdown of that? I think it is very important; obviously it is very important for you in terms of valuation of the bid.

M. Dhaliwal: Vous avez parlé de deux tarifs: un tarif à terre et un tarif en mer. Pour ce qui est des heures, comment sont–elles réparties? Passe–t–on plus de temps sur mer qu'à terre? Quelle est la répartition des heures? Cela me semble très important; c'est du reste très important pour vous afin d'évaluer la soumission.

[*Texte*]

Mr. Bellefontaine: Primarily it is very much so sea days. I can tell you, for example, that the expected sea days in 1994 for cost–recovery fisheries in this region will be about 2,500 days and the land days will be about 50 days. For DFO non–cost–recoverable observer days, the sea days are going to be in the area of 2,000 and the land days about 300. Land days are usually days for training, for moving from one area to another to get on board a vessel—waiting periods, for example—and for completing reports and submitting them to the department.

Mr. Dhaliwal: Really, the sea days would be the one that is a valuation. That is the bulk of your costs, and those rates obviously have a greater impact than any other rates.

Mr. Bellefontaine: Yes.

Mr. Dhaliwal: DFO, in terms of implementing the contract, has the responsibility to ensure that the requirements of the contract are fulfilled—the fact that they have qualified people, the fact that they are doing the job when they are out there and giving proper reporting. If, in DFO's opinion, current bidder Biorex was the low bidder, went through the technical evaluation, complied with the contract so far, and had the qualifications to do the job. . .?

Mr. Bellefontaine: Biorex has met every requirement we've given it since the contract was awarded. We now have a number of observers deployed at sea in a number of fisheries, and they've met every deadline we've given them thus far.

Mr. Dhaliwal: I see. Can you tell me whether this price of $308 a day has been going up or going down in the last three or four or five years?

• 1900

Mr. Bellefontaine: Since the middle 1980s it's been going up consistently. This is the first year that the rate has been going down in this region in a number of years, and going down substantially. The sea day rate is going down by $45 compared to last year's rate.

Mr. Dhaliwal: So even the existing tenderer has substantially dropped his rate for this year, even though nothing's changed in the type of service the company's providing?

Mr. Bellefontaine: Yes. This company operates contracts in two other regions, and the rates are comparable to those regions.

The other thing is that this also offers an opportunity for us to enhance the number of sea days over the past year because of the lower rate and the savings to the Crown.

Mr. Dhaliwal: Let me just ask you about the fact that someone has dropped their rate substantially from the year before. It's like my providing the exact same product but all of a sudden dropping my rate. Does that not tell you something in terms of competitiveness, or does that not send a message at all?

[*Traduction*]

M. Bellefontaine: D'abord, il s'agit essentiellement de journées passées en mer. Je peux vous dire, par exemple, qu'on prévoit que pour 1994, les jours passés en mer et dont on pourra recouvrer les coûts dans cette région totaliseront environ 2 500 jours et qu'il y aura environ 50 jours passés à terre. Pour ce qui est des jours–observateurs dont le ministère ne pourra pas recouvrer les coûts, les journées en mer se situeront aux environs de 2 000 et les journées à terre aux environs de 300. Les journées à terre sont habituellement consacrées à la formation, aux déplacements d'une région à l'autre, à l'installation à bord d'un navire—il y a des périodes d'attente, par exemple—et à la rédaction de comptes rendus et à leur présentation au ministère.

M. Dhaliwal: Essentiellement, les journées en mer représentent l'essentiel de l'évaluation. Elles constituent le gros des coûts, et ces tarifs ont donc une incidence plus grande que les autres.

M. Bellefontaine: Oui.

M. Dhaliwal: Le ministère des Pêches et des Océans, pour ce qui est de l'exécution du contrat, a la responsabilité de veiller à ce que les exigences du contrat soient respectées—à ce qu'on fasse appel à du personnel qualifié, à ce qu'il exécute bel et bien le travail et à ce qu'il présente des comptes rendus appropriés. Si, de l'avis du ministère, l'actuel soumissionnaire Biorex était le soumissionnaire le moins–disant, réussissait l'évaluation technique, satisfaisait aux exigences du contrat, avait les qualifications pour faire le travail. . .?

M. Bellefontaine: Biorex a satisfait à toutes les exigences que nous lui avons fixées depuis l'adjudication du contrat. Nous avons maintenant différents observateurs déployés en mer dans un certain nombre de pêcheries, et ils ont respecté toutes les échéances que nous leur avons fixées jusqu'à maintenant.

M. Dhaliwal: Je vois. Pouvez–vous me dire si ce tarif de 308$ par jour a augmenté ou diminué dans les trois, quatre ou cinq dernières années?

M. Bellefontaine: Le tarif augmente constamment depuis le milieu des années quatre–vingt. En fait, c'est la première fois depuis plusieurs années que le tarif diminue dans cette région. Le tarif pour jour en mer a diminué de 45$ depuis l'an dernier, ce qui est considérable.

M. Dhaliwal: Dans ce cas, l'entreprise qui a obtenu le contrat a dû réduire de beaucoup son tarif cette année même si elle offre les mêmes services, n'est–ce pas?

M. Bellefontaine: Oui. Cette entreprise exécute au même tarif des contrats dans deux autres régions.

En raison des économies que la Couronne réalise du fait de la diminution du tarif, cela nous permet d'augmenter le nombre de jours en mer.

M. Dhaliwal: J'aimerais plus de précision au sujet du fait que les tarifs ont diminué considérablement depuis l'an dernier. C'est comme si j'offrais le même produit à un prix moins élevé. Faut–il en conclure quelque chose au sujet de la compétitivité du marché ou y a–t–il là un autre message?

[*Text*]

It sends a message to me that maybe they need more competitiveness, that maybe in the past there hasn't been competitiveness. If someone's going to all of a sudden drop their rate and still give the same product, maybe there wasn't competition there in the past when you only had one or two bidders.

Mr. Cummins: Just as a point of information on that, our understanding is that the companies were told there was less money to go around this time and that a rate around $310 would be looked upon favourably. That's what we were told. We can't provide any documentation on that, but that was the information we were given. Take it for what it's worth.

Mr. Bellefontaine: As I said, this company is doing business in two other regions. Their rates are about competitive with this rate and I understand they have provided the service in those two regions at a very satisfactory level.

Mr. Dhaliwal: They're providing those services to DFO?

Mr. Bellefontaine: Yes.

Mr. Dhaliwal: And you're happy with the service in those areas?

Mr. Bellefontaine: I can't speak for the other regions, but I see no reason to be concerned about the level of service being provided.

Mr. Dhaliwal: You said there was no bidders conference on a job of this size, $1.5 million over one year. Why would you not have a bidders conference? I'm sort of confused. Normally large contracts do have a bidders conference where all the points can be clarified and bidders have an opportunity to ask questions about the contract.

Mr. Bellefontaine: I can only say that each one of these companies that tendered in the bidding process in fact has experience of some kind or other in these programs. Two of them actually have operated programs before, and the third company had management experience and the principals of the company involved in the observer program as well.

It's a question you'd have to put to Government Services Canada. I'm not sure, but I believe these companies felt they had enough experience to warrant not going through the entire bidding conference process.

Mr. Dhaliwal: The bidders conference is usually good for the bidders so they can clarify any concerns.

The contract never specified union or non–union contractor, is that correct?

Mr. Bellefontaine: No.

Mr. Wells: I have just a couple of points of clarification, then I'm going to switch to another issue, and that is on the budget. I believe you said originally that last year's budget was $1.5 million, and that was reduced to $1.1 million.

Mr. Bellefontaine: I'm not sure what our budget was at the beginning of the year, but our expenditure is roughly in the $1.5 million range. Our starting budget this year in the Scotia–Fundy region is roughly $1.1 million.

[*Translation*]

À mon avis, le message qu'il y a là, c'est que le marché n'a pas été suffisamment compétitif par le passé. Si quelqu'un est prêt à offrir le même service à un prix moindre, il faut sans doute en conclure que la compétitivité n'était pas suffisante lorsqu'au plus deux entreprises offraient les services demandés.

M. Cummins: Pour votre gouverne, on a fait savoir aux entreprises intéressées que le gouvernement n'avait pas autant d'argent à affecter à ces contrats cette fois–ci et qu'un tarif de 310$ serait jugé acceptable. C'est ce qu'on nous a dit. Il n'y a rien d'écrit là–dessus, mais c'est ce qu'on nous a laissé entendre. Jugez–en par vous–mêmes.

M. Bellefontaine: Comme je l'ai dit, cette entreprise exécute pour le même tarif des contrats dans deux autres régions. Dans ces deux autres régions–là, on a été très satisfait de leurs services.

M. Dhaliwal: C'est le MPO qui a retenu leurs services?

M. Bellefontaine: Oui.

M. Dhaliwal: Êtes–vous satisfaits du travail qu'ils font dans ces régions?

M. Bellefontaine: Je ne peux pas me prononcer au sujet des deux autres régions, mais je ne vois aucune raison de douter de la qualité du travail effectué.

M. Dhaliwal: Vous avez dit qu'il n'y avait pas eu de réunion ou conférence à l'intention des soumissionnaires pour l'octroi d'un contrat de cette importance, soit de 1,5 million de dollars pour un an. Pourquoi pas? Je comprends mal. On tient généralement ce genre de conférence au cours de laquelle les soumissionnaires intéressés peuvent demander des précisions au sujet du contrat lorsqu'il s'agit d'important contrat comme celui–ci.

M. Bellefontaine: La seule explication que je peux vous fournir, c'est que les entreprises qui ont présenté des soumissions connaissent bien ce genre de programme. Deux d'entre elles ont même déjà participé à des programmes semblables, et la troisième possédait une expérience de gestion et ces directeurs avaient aussi participé au programme d'observateurs.

C'est une question qu'il faut poser à Services gouvernementaux Canada. Je n'en suis pas sûr, mais je pense que ces entreprises estimaient avoir l'expérience voulue pour se passer d'une telle conférence.

M. Dhaliwal: Cette conférence permet habituellement aux soumissionnaires de dissiper toute incertitude au sujet des clauses du contrat.

Si je comprends bien, le contrat ne précisait pas s'il fallait recourir à du personnel syndiqué ou non, n'est–ce pas?

M. Bellefontaine: Non.

M. Wells: J'aimerais simplement quelques précisions, après quoi je passerai à un autre sujet, c'est–à–dire à celui du budget. Vous avez dit, il me semble, que le budget de l'an dernier s'élevait à 1,5 million de dollars. Il s'élève à 1,1 million de dollars cette année.

M. Bellefontaine: Je ne sais pas exactement à combien s'élevait notre budget au début de l'année, mais nos dépenses ont en effet été d'environ 1,5 million de dollars. Notre budget de départ cette année pour la région Scotia–Fundy est d'environ 1,1 million de dollars.

[*Texte*]

Mr. Wells: So were the bidders advised of the reduced budget?

Mr. Bellefontaine: No. They were basically given a basic commitment, a guaranteed level of service. They have a commitment for a number of sea days in the cost recovery fisheries and a number of sea days, or as I mentioned $400,000 minimum, for the departmental paid observer coverage under the contract.

I think if you look 10 or 12 years back, the level of expenditures in the program has been declining because of fiscal restraint, but from time to time, depending on the issues in the fisheries and the sensitivities of certain fisheries, budgets can and have been reallocated amongst regions nationally to augment our program.

Given that the Scotia–Fundy region has the highest level of domestic fishery right now, with the open fisheries in 4X and 5, and foreign fishery inside the 200–mile limit is illegal, authorized foreign fishery for silver hake, we tend to have more demands on observer coverage at this time of the year.

• 1905

Mr. Wells: Were the bidders aware that you had less money to spend?

Mr. Bellefontaine: I can't say they were, given any level of figure relative to our budget, no. There's no reason to believe they would think the expenditures would be much lower than the previous year.

Mr. Wells: So is there any explanation for the fact that all three, for the first time since you initiated this program, came in under the previous years without any prior knowledge of your lower budget?

Mr. Bellefontaine: I don't have an explanation for that, Mr. Wells.

Mr. Wells: Has anyone ever tried to determine if it would be cheaper to hire observers as DFO employees as opposed to contracting it out?

Mr. Bellefontaine: I can say that an evaluation of the entire observer program Atlantic–wide has been under way for some time, and this issue certainly is one that the review is going to be looking at, or has been looking at. I don't know whether—

Mr. Wells: Has anyone costed it? Has anyone costed it to determine if it would be more fiscally responsible to hire them directly?

Mr. Bellefontaine: I'm not aware if anybody in the department has done so.

Mr. Wells: Is there any reason an observer could not be a DFO employee, from your perspective? Are there any downsides to that, from the point of view of their doing their job?

Mr. Bellefontaine: I don't know if I can offer an informed opinion on that. Certainly it would mean salary dollars would have to be allotted to the department to hire these people, who work for a company now, as government employees.

[*Traduction*]

M. Wells: A–t–on fait savoir aux soumissionnaires que le budget avait diminué?

M. Bellefontaine: Non. On leur a simplement assuré un niveau de service garanti. Il se sont engagés à fournir un certain nombre de jours en mer selon la formule du recouvrement des coûts et un certain nombre de jours en mer, 400 000$ minimum, dans le cadre de la partie du contrat d'observateurs payée par le ministère.

Si on compare nos dépenses à ce qu'elles étaient il y 10 ou 12 ans, on constate qu'elles ont diminué en raison des restrictions budgétaires, mais la répartition des crédits entre les régions peut être modifiée à l'occasion selon les priorités du jour et selon les problèmes qui peuvent se poser dans certains secteurs de pêches.

Compte tenu du fait que c'est dans la région Scotia–Fundy que la pêche intérieure est à son plus haut niveau à l'heure actuelle, les secteurs 4X et 5 étant ouverts, et compte tenu du fait que la pêche du merlu argenté par les bateaux étrangers est interdite à l'intérieur de la limite de 200 milles, les activités d'observation sont plus intenses à ce moment–ci de l'année.

M. Wells: Les soumissionnaires savaient–ils que vous disposiez de moins d'argent?

M. Bellefontaine: Je ne peux pas dire, compte tenu des données de notre budget, non. Il n'y a aucune raison de croire qu'ils s'attendaient à ce que les dépenses soient très inférieures à celles de l'année précédente.

M. Wells: Peut–on alors expliquer comment il se fait que tous les trois, pour la première fois depuis que vous avez lancé ce programme, aient soumissionné plus bas que les années précédentes sans savoir à l'avance que vous disposiez d'un budget réduit?

M. Bellefontaine: Je ne peux pas l'expliquer, monsieur Wells.

M. Wells: A–t–on déjà essayé de calculer s'il reviendrait moins cher d'embaucher à titre d'observateurs des employés du ministère plutôt que de faire appel à des contractuels?

M. Bellefontaine: Je peux vous dire qu'on procède depuis quelque temps à une évaluation de tout le programme des observateurs dans l'Atlantique, et que l'on se penchera certainement sur cette question ou qu'on est en train de le faire. Je ne sais pas si. . .

M. Wells: Quelqu'un en a–t–il calculé le coût? Quelqu'un a–t–il fait des calculs pour voir s'il serait plus avisé sur le plan financier d'embaucher des observateurs directement?

M. Bellefontaine: Je ne sais pas si quelqu'un du ministère l'a fait.

M. Wells: À votre avis, y a–t–il des raisons pour lesquelles un observateur ne pourrait pas être un employé du ministère? Y aurait–il un inconvénient à cela, cela les empêcherait–ils de remplir leurs fonctions?

M. Bellefontaine: Je ne sais pas si je suis bien placé pour répondre à cette question. Cela signifierait certainement qu'il faudrait que le ministère réserve des fonds pour la rémunération de ces gens qu'on embaucherait, qui travaillent maintenant pour une entreprise, et qui seraient dès lors considérés comme des fonctionnaires.

[*Text*]

Mr. Wells: Putting the money aside, as far as their performing their job independently, is there any reason they could not be DFO employees?

Mr. Bellefontaine: I think the observer role can be done by departmental employees, yes.

Mr. Wells: Okay. I want to get more into the definition of a certified fisheries observer. My understanding is that each bidder was aware that they had to provide, I believe, 50 or 52 certified fisheries observers. I don't know the number. . .

Mr. Bellefontaine: It is 50—first 30 and then 20 later on.

Mr. Wells: But they had to be certified fisheries observers, I understand.

Mr. Bellefontaine: Yes.

Mr. Wells: Do you have the definition of certified fishery observer that was used in that process?

Mr. Bellefontaine: Basically, certification requirement is a testing requirement based upon the observer's list of qualifications, which is part of the contracting process and appended to the observer contract. It lays out all the requirements that an observer must have in terms of essential and desirable qualifications, and basically the observer is tested on that through a rigorous testing process.

Mr. Wells: I have a definition that's been given to me and I believe it is from the request for proposals. Are you familiar with that definition? Should I read it, so. . .?

Mr. Bellefontaine: I haven't seen it recently, so please do so.

The Chairman: Why don't you read it into the record, Mr. Wells?

Mr. Wells: Let me read it into the record, then:

Certified fisheries observer at sea: This refers to those observers who have successfully completed the training program. . .and have maintained currency in the program through acceptance of regular deployments to sea (at least one trip every 3 months) and, has been issued a valid DFO observer identification card signed by the appropriate Regional Director–General or his appointed designate.

That's the only definition I have seen of certified fisheries observer. I'm wondering if that is the definition that you use, or is there another definition that I do not have?

Mr. Bellefontaine: I think that's as close to the definition of a certified observer as possible. There is another stipulation under the clause of the contract. Clause C lays out a description of an observer and is referred to in appendix A of the contract. It goes into more detail in terms of the actual qualifications of the observer.

• 1910

The Chairman: Please read that into the record.

[*Translation*]

M. Wells: Mis à part la question de leur rémunération, pour ce qui est de l'indépendance dont ils doivent faire preuve dans l'exécution de leurs fonctions, y a–t–il une raison pour laquelle il ne pourrait pas s'agir de fonctionnaires du ministère?

M. Bellefontaine: Je pense que des employés du ministère pourraient jouer le rôle d'observateurs, en effet.

M. Wells: Très bien. J'aimerais qu'on parle plus précisément de la définition d'observateur accrédité. Je crois savoir que chaque soumissionnaire savait qu'il devait fournir, je crois, 50 ou 52 observateurs accrédités. Je ne sais pas le nombre. . .

M. Bellefontaine: C'est 50—d'abord 30 et ensuite 20.

M. Wells: Mais il devait s'agir d'observateurs des pêches accrédités, il me semble.

M. Bellefontaine: Oui.

M. Wells: Avez–vous la définition d'observateur des pêches accrédité qu'on a utilisée?

M. Bellefontaine: Essentiellement, les exigences relatives à l'accréditation tiennent compte d'une liste de qualifications que doit avoir l'observateur, liste qui fait partie du processus d'adjudication de contrats et qui est annexée au contrat de l'observateur. On y énonce toutes les exigences auxquelles doit satisfaire le candidat eu égard aux qualifications essentielles et souhaitables qu'il doit avoir. On soumet le candidat à un examen rigoureux pour évaluer dans quelle mesure il satisfait à ces exigences.

M. Wells: J'ai ici une définition qu'on m'a remise et je crois qu'elle est tirée de la demande de propositions. Connaissez–vous cette définition? Devrais–je la lire, afin que. . .

M. Bellefontaine: Je ne l'ai pas vue récemment, alors veuillez la lire.

Le président: Pourquoi ne pas la lire à haute vois, monsieur Wells?

M. Wells: Je vais le faire:

Observateur des pêches accrédité en mer: s'entend des observateurs qui ont terminé avec succès le programme de formation. . . et ont conservé leur accréditation en acceptant d'être régulièrement déployé en mer (au moins une sortie par trimestre) et ont obtenu un carte d'identité valide d'observateur du ministère signée par le directeur général régional compétent ou son remplaçant désigné.

C'est la seule définition que je connaisse d'observateur des pêches accrédité. Je me demande si c'est la définition que vous utilisez ou s'il en existe une autre que je ne connais pas?

M. Bellefontaine: Je pense que c'est la définition la plus juste qu'on puisse donner d'observateur accrédité. Il existe une autre condition énoncée dans le contrat. L'article C donne une description d'un observateur et il en est fait mention à l'appendice A du contrat. On définit de façon plus précise les qualifications que doit avoir l'observateur.

Le président: Veuillez lire cela à haute voix pour que ce soit enregistré.

[*Texte*]

Mr. Bellefontaine: Clause C says:

Certified fisheries observers at sea: This refers to those observers who have successfully completed the training program referred to in the section of Appendix "A" following, and have maintained currency in the program through acceptance of regular deployments to sea (at least one trip every 3 months) and, has been issued a valid DFO observer identification card signed by the appropriate Regional Director–General or his appointed designate.

I won't read the details in the clause, but basically it's a short job description, if you want to call it, of an observer. It lays out the essential and desirable qualifications of that observer.

The Chairman: How long is that, Mr. Bellefontaine?

Mr. Bellefontaine: It's about a page.

The Chairman: Do you want to get a copy or read it? Why don't you get us a copy and circulate it?

Mr. Wells: Let me ask you a question. Is regular deployment at sea a requirement in all your definitions of a certified fisheries observer, at least one trip every three months?

Mr. Bellefontaine: Yes. That's stipulated in the contract. From time to time observers, for whatever reason—illness maybe—take an extended vacation or whatever. If they fail to meet that requirement, they can be retested and recertified. If they don't meet the certification requirements upon retesting, then they would have to be retrained by the company. Basically they would go through another training program, and then they'd be retested again until we're satisfied.

Now, that's with the exception of new recruits. When you're hiring new recruits, obviously they would not have that requirement unless they were actually fishermen and had seagoing experience.

Mr. Wells: So you're saying that in this contract there could have been 30 new recruits with absolutely no experience at sea and they would have met the requirements of the contract.

Mr. Bellefontaine: That's possible. I'm not saying that's the case, but certainly it's possible.

Mr. Wells: In this case, you're saying there were—

The Chairman: Mr. Wells, just a moment, please. On the other hand, you could have had 30 individuals who were certified observers in the Scotia–Fundy region and had worked there the last few years, but if they didn't have sea duty in the last 3 months, they would have been disqualified.

Mr. Wells: But the new recruits would have met the requirements.

The Chairman: But the new recruits would have met them. Am I right there, Mr. Bellefontaine? If we had 30 people, if we had 30 observers, who had worked in Scotia–Fundy, who had been certified but did not have sea duty in the last 90 days, they would not be deemed to be certified for this program, for this contract. But somebody brand new, coming right out of a training program, who has never been on a vessel, is deemed to be certified.

[*Traduction*]

M. Bellefontaine: La clause C stipule que:

Observateur des pêches accrédité en mer: S'entend des observateurs qui ont terminé avec succès le programme de formation mentionné au chapitre suivant de l'Annexe «A» et ont conservé leur accréditation en acceptant d'être régulièrement déployés en mer (au moins une sortie par trimestre) et ont obtenu une carte d'identité d'observateur du MPO signée par le directeur général régional compétent ou son remplaçant désigné.

Je ne vous lirai pas les détails de cette clause mais il s'agit essentiellement d'une brève description de fonctions de l'observateur. On y trouve les qualifications essentielles et souhaitables de cette personne.

Le président: Est–ce que c'est long, monsieur Bellefontaine?

M. Bellefontaine: Environ une page.

Le président: Voulez–vous nous en fournir une copie ou le lire? Pourquoi ne pas nous en remettre une copie que nous pourrions faire circuler?

M. Wells: Permettez–moi de vous poser une question. Est–ce que les sorties régulières en mer sont de rigueur dans toutes vos définitions d'observateur accrédité, soit une sortie au moins par trimestre?

M. Bellefontaine: Oui. C'est stipulé dans le contrat. Il peut arriver qu'un observateur, quelle que soit la raison—maladie peut–être—prenne un congé prolongé ou autre. S'il ne satisfait pas à cette condition, il peut être obligé de passer un autre test et d'être à nouveau accrédité. S'il ne répond pas aux conditions à l'occasion de ce test, la société doit à nouveau lui assurer la formation nécessaire. Cela revient essentiellement à suivre un autre programme de formation et subir les tests jusqu'à ce que nous soyons satisfaits.

Évidemment, cela ne touche pas les recrues. Lorsque l'on embauche des nouveaux, il est évident que l'on n'exige pas cela sauf s'il s'agit de pêcheurs et qu'ils ont une expérience de sortie en mer.

M. Wells: Vous nous dites donc que dans ce contrat, il aurait pu y avoir 30 nouvelles recrues sans aucune expérience en mer car les exigences du contrat auraient été satisfaites.

M. Bellefontaine: C'est possible. Je ne veux pas dire que ce soit le cas mais c'est certainement possible.

M. Wells: Dans ce cas, vous dites qu'il y avait. . .

Le président: Monsieur Wells, un instant, s'il vous plaît. À l'inverse, vous auriez pu avoir 30 observateurs accrédités dans la région de Scotia–Fundy qui travaillaient là depuis plusieurs années mais qui, s'ils n'avaient pas été envoyés en mer au cours des trois derniers mois, se seraient trouvées disqualifiées.

M. Wells: Mais les nouvelles recrues auraient pu satisfaire aux exigences.

Le président: Les nouvelles recrues oui. C'est bien cela, monsieur Bellefontaine? Si nous avions 30 personnes, 30 observateurs qui avaient travaillé à Scotia–Fundy, qui étaient accrédités mais n'avaient pas été envoyés en mer au cours des 90 derniers jours, on considérerait qu'ils n'étaient plus accrédités pour ces programmes, pour ce contrat. Mais quelqu'un de tout nouveau, quelqu'un qui viendrait de terminer ce programme de formation, qui n'aurait jamais été sur un navire, serait considéré comme accrédité.

[*Text*]

Mr. Bellefontaine: Yes. Part of the training program—

The Chairman: Am I correct there?

Mr. Bellefontaine: Technically, yes, but part of the training program involves seagoing activity, seagoing experience. So in fact the observers who are being trained now with Biorex are undergoing—at least a number of them; I don't know if it's all of them—seagoing duty as we speak as part of their training program. But it's not operational experience, as in the case of the other 30 observers. If those observers were not certified in the last year, the company could request that they be retested prior to going through the training again. In many cases these observers meet the testing requirements because of their experience and knowledge.

Mr. Wells: So you're telling me that another definition, other than the one I read initially, of a certified fisheries observer was in the request for proposals.

Mr. Bellefontaine: Yes, and it's in the contract for requirements, in the appendix to the contract. It's a more detailed specification of the requirements of an observer.

Mr. Wells: If I could just go with the definition I have, because I don't have the copy of that one, 9 of the 32 did not meet the criteria of having the deployment at sea in the last 3 months. Is that what you initially said?

Mr. Bellefontaine: Yes. There were 9 who had deployments at sea in November and December, which would not be considered to qualify under the wording of the contract. They were retested and all passed. The average pass mark was about 80%. They were certified. They all had some level of experience at sea, years of experience, in some cases, and were retested and were certified.

• 1915

Mr. Wells: Yesterday we had evidence from Mr. Siddall. I have part of what he said. I would like to read it to you and I would like you to comment.

I am reading from the preliminary minutes, not the final *Minutes of Proceedings and Evidence*. It says: "In the past, in the RFP, under the definition of a certified fisheries observer there's always been the addition of Scotia–Fundy. . ." Those were the words used.

> . . .the observers must be Scotia–Fundy certified fisheries observers. That term, Scotia–Fundy, was deleted this time around for reasons unknown. It seems as if that definition of a certified fisheries observer was changed to accommodate Biorex Inc. It allowed them, so people think, to use out–of–region observers to essentially replace us if we weren't compliant.

Those are pretty harsh allegations. I would like you to comment on the fact that the words "the observers must be Scotia–Fundy certified fisheries observers" was in fact removed this time around, and that secondly, it was removed to accommodate Biorex.

Mr. Bellefontaine: Those words were changed in the previous contract. The last time the contract was tendered those words were not in the contract as well, from my understanding. They certainly were not changed to accommodate any one company, Biorex included.

[*Translation*]

M. Bellefontaine: Oui. Une partie du programme de formation. . .

Le président: C'est bien cela?

M. Bellefontaine: Techniquement, vous avez raison, mais une partie du programme de formation comporte des sorties en mer, une expérience de la mer. Donc, en fait, les observateurs que l'on forme actuellement chez Biorex acquièrent une expérience—du moins un certain nombre d'entre eux; je ne sais pas si tous vont en mer mais cela fait partie du programme de formation. Il ne s'agit pas d'expérience opérationnelle, comme dans le cas des 30 autres observateurs. Si ces observateurs n'ont pas été accrédités dans l'année, la société pourrait demander qu'ils soient à nouveau testés avant de suivre à nouveau une formation. Dans bien des cas, ces observateurs remplissent les conditions voulues du fait de leur expérience et de leurs connaissances.

M. Wells: Vous me dites donc qu'une autre définition, autre que celle que j'ai lue au début pour observateur accrédité, se trouvait dans la demande de proposition.

M. Bellefontaine: Oui, et c'est dans le contrat, à l'annexe du contrat. Il s'agit de conditions plus précises.

M. Wells: D'après la définition dont je dispose, car je n'ai pas l'autre, 9 des 32 ne répondaient pas au critère concernant leur service en mer tous les trimestres. Est–ce bien ce que vous avez dit au départ?

M. Bellefontaine: Il y a en a neuf qui ont été envoyés en mer en novembre et décembre, ce qui ne leur permet pas de se qualifier aux termes du contrat. Ils ont subi un autre test et ont tous réussi. La note moyenne était d'environ 80 p. 100. Ils ont été accrédités. Ils avaient tous une certain expérience en mer, des années d'expérience, dans certains cas, et ont été accrédités après avoir passé ce nouveau test.

M. Wells: Hier, nous avons reçu le témoignage de M. Siddall. J'ai là une partie de sa déclaration. J'aimerais vous la lire et entendre ce que vous en pensez.

Je cite là le compte rendu préliminaire, non pas la version finale. Voici: «Par le passé, dans la demande de propositions, il y avait toujours dans la définition d'observateur des pêches accrédité la mention de Scotia–Fundy. . .» C'est ainsi qu'il l'a dit.

> . . .les observateurs devaient être des observateurs des pêches accrédités de Scotia–Fundy. Cette mention, Scotia–Fundy, a été supprimée cette fois–ci pour des raisons inconnues. Il semble que cette définition d'un observateur accrédité ait été changée pour favoriser Biorex Inc. Cela lui permet, pense–t–on, d'utiliser des observateurs de l'extérieur de la région afin essentiellement de nous remplacer si nous ne nous plions pas à ses exigences.

Ce sont là des allégations assez sévères. J'aimerais que vous me disiez ce que vous pensez du fait que le libellé «les observateurs doivent être des observateurs des pêches accrédités de Scotia–Fundy» ait été supprimé et, deuxièmement, que cela ait été fait pour rendre service à Biorex.

M. Bellefontaine: Le libellé a été modifié dans le contrat précédent. La dernière fois que le contrat a fait l'objet d'un appel d'offres, cette mention avait été supprimée, du moins c'est ce que je crois. Cela n'a en tout cas pas été fait pour favoriser une société quelconque, Biorex par exemple.

[*Texte*]

The wording is basically "appropriate DG". We've determined it to be any DG authorized to certify observers. Because the standards for certification of observers are national standards, any DG's certification would be accepted certainly in the Scotia–Fundy region.

Mr. Wells: Could you provide us with the last contract that included the words referred to and the subsequent contract or the request for proposals that eliminated them? Then we could have it definitely, without just speculation on when we think it happened, so that we can answer the specific charge with dates and information.

The Chairman: Do you have another question?

Mr. Wells: I have lots more, but I'll ask one and maybe we can come back.

There is some suggestion that some of the observers are double–listed. In other words, they're listed in the gulf region to meet the criteria or whatever is necessary in the gulf region and also in Scotia–Fundy. Can this be possible? Is it so in this instance?

Mr. Bellefontaine: I think this is an issue that perhaps Government Services Canada could respond to better than I. I've asked them if it is of any concern that some of these observers may be on an employment list in another region on another contract—

Mr. Wells: Can I ask you to answer the specific question, though? Is that possible? Is it allowed that they could be double–listed?

Mr. Bellefontaine: The interpretation we have is that in fact they could.

Mr. Wells: Okay. Secondly, are they in this case double–listed, used in both regions?

Mr. Bellefontaine: I don't have an answer to the second question. I'm not aware of the lists in the other regions. I have not compared them.

The Chairman: This is very germane to the discussion we are having. Double–listing has been raised. Fisheries and Oceans is the department that the contract. . . I mean, they say that this is what they need, and they give it to Supply and Services, which merely acts as an agent. It's not up to Supply and Services to determine what the contract requirements are. It's up to Fisheries and Oceans.

I don't think you can pass this one off, Mr. Bellefontaine. It's up to the department to determine whether or not you can double–list. It's not up to Supply and Services.

What I think Mr. Wells is asking—and I think you should have had the information—is, first of all, are these people double–listed? It's been mentioned.

Second, has it been the past practice of the department not to allow double–listing? You have to make sure in these contracts that these people are ready, that they can be deployed. If you have people listed in two different regions for fisheries observers, I would suspect that the question to be asked would be whether or not they could be deployed.

[*Traduction*]

Le libellé parle essentiellement de «directeur général compétent». Nous avons dit que ce pouvait être tout directeur général habilité à accréditer des observateurs des pêches. Étant donné que les normes d'accréditation des observateurs sont des normes nationales, toute accréditation confirmée par un directeur général serait évidemment acceptée dans la région de Scotia–Fundy.

M. Wells: Pourriez–vous nous fournir le dernier contrat qui incluait cette mention et le contrat suivant ou la demande de propositions dans laquelle elle a été éliminée? Nous pourrions ainsi avoir quelque chose de certain, sans que l'on essaye de deviner quand cela s'est produit car nous devons pouvoir répondre avec des dates et des renseignements précis.

Le président: Avez–vous une autre question?

M. Wells: J'en aurais beaucoup mais j'en poserai une et peut–être que vous pourrez me redonner la parole.

On dit que certains des observateurs figurent sur deux listes différentes. Autrement dit, ils sont sur la liste de la région du Golfe ainsi que sur la liste de la région Scotia–Fundy. Est–ce possible? Est–ce vrai?

M. Bellefontaine: Je pense que c'est une question à laquelle Services gouvernementaux Canada devrait être mieux à même de répondre que moi. J'ai demandé s'ils voyaient un inconvénient à ce que certains de ces observateurs figurent sur une liste dans une autre région pour un autre contrat. . .

M. Wells: Puis–je vous demander de répondre toutefois à cette question précise? Est–ce possible? Est–ce autorisé?

M. Bellefontaine: D'après nous, c'est possible.

M. Wells: Bien. Deuxièmement, lorsqu'ils figurent sur deux listes, sont–ils utilisés dans les deux régions?

M. Bellefontaine: Je ne puis répondre à cette deuxième question. Je ne connais pas les listes des autres régions. Je ne les ai pas comparées.

Le président: C'est assez important pour la discussion que nous avons. On a soulevé la question des observateurs figurant sur deux listes. Pêches et Océans est le ministère qui. . . En fait, c'est le ministère qui dit ce dont il a besoin et qui fait sa demande à Approvisionnements et Services qui ne sert en fait que d'agent. Ce n'est pas à Approvisionnements et Services de déterminer quelles sont les conditions du contrat. C'est bien à Pêches et Océans.

Je ne crois pas que vous puissiez ainsi renvoyer la balle à un autre ministère, monsieur Bellefontaine. C'est au ministère de décider si l'on peut ou non figurer sur deux listes. Cela ne regarde pas Approvisionnements et Services.

Ce que demande je crois M. Wells, et je crois que vous auriez dû avoir ce renseignement, c'est, tout d'abord, si ces gens–là figurent sur deux listes? On en a parlé.

Deuxièmement, est–ce que par le passé le ministère interdisait aux observateurs de figurer sur deux listes? Vous devez vous assurer dans ces contrats que ces gens–là sont prêts et peuvent être envoyés en mission. Si vous avez des gens dans deux régions différentes comme observateurs, je suppose que l'on peut se demander si ceux–ci sont disponibles ou non.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1920

Mr. Wells, I'm sorry to interrupt you, but I have a letter that was sent to my office. It was from somebody from Seawatch, I guess. I think they were one of the bidders. A letter had been sent to them and they asked. . . I'll read a small portion of it:

> In response to your questions regarding Newfoundland Observers being deployed in the Scotia Fundy Region. The only instances that I am aware of this happening are the following:. . .

They go through them and basically say that Newfoundland certified observer so–and–so made a request that he be considered for deployment in Scotia–Fundy and that he participated in the full training program, as would a new recruit, in order to become certified in that region. They say that in 1989 they were requested by DFO to provide a Newfoundland observer.

The bottom line is that Seawatch is saying that it has been the practice of the department not to have observers from other areas come in, even if they're working in another area.

If that has been the policy of the department, surely it's the policy of the department not to have two complete lists. We might be dealing with 27 of the observers on this new contract also being listed on another contract.

Can the department provide us with. . .? I guess you told us that under the Privacy Act we can't see the list. Surely, we're the government; we're all here collectively. It's your policy, but I don't think you should have the same people on two lists.

Mr. Bellefontaine: Mr. Chairman, I understand that Government Services Canada may be coming forward as a witness to this hearing—

The Chairman: No, I'm asking what the policy is of the Department of Fisheries. You're here from the Department of Fisheries.

Mr. Bellefontaine: Our position, and we've had considerable discussions with Government Services Canada on this issue, is that the list of certified observers is provided to us. We accept them. We're not. . . Double–listing is possible. It's really contract performance we would be concerned about. If one of these observers is not available when we call, it becomes a contract performance issue under the contract.

I don't have, and there has not been to my knowledge, a comparison of lists amongst regions to see whether or not some observers have been certified or are on employment lists from one region to another.

Mr. Cummins: This letter says that in the past, observers who were certified in one region but opted to move to another region to work had to undergo retraining and recertification, just as a new recruit would have to.

In a letter from Supply and Services, it says that the statement about the movement of observers between regions is misleading. It seems that there are only two cases in which observers have moved between the Newfoundland and the Scotia–Fundy contracts and have been recertified.

Monsieur Wells, je suis désolé de vous interrompre, mais j'ai là une lettre qui était adressée à mon bureau. Elle vient de quelqu'un de Seawatch, si je ne m'abuse. Je crois que c'était un des soumissionnaires. Une lettre leur avait été envoyée leur demandant. . . Je vais vous en lire un paragraphe:

> En réponse à vos questions sur les observateurs de Terre–Neuve envoyés dans la région de Scotia–Fundy, les seuls cas dont j'ai connaissance sont les suivants. . .

On y dit en gros qu'un observateur accrédité de Terre–Neuve a demandé d'être envoyé en service dans la région de Scotia–Fundy et a participé à tout le programme de formation, comme une nouvelle recrue, afin d'obtenir son accréditation dans cette région. On dit qu'en 1989, le MPO leur a demandé de fournir un observateur de Terre–Neuve.

Le résultat est que Seawatch dit que le ministère avait pour habitude de ne pas faire venir des observateurs d'autres régions même si ceux–ci travaillaient dans d'autres régions.

Si c'est là la ligne de conduite du ministère, il a certainement pour ligne de conduite de ne pas avoir deux listes complètes. Nous pourrions avoir 27 des observateurs pour ce nouveau contrat qui figureraient également sur la liste d'un autre contrat.

Le ministère peut–il nous fournir. . .? Je vois que vous nous avez dit qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons voir cette liste. Or, nous représentons le gouvernement, nous tous, ici collectivement. C'est votre ligne de conduite mais je ne pense pas que vous devriez avoir les mêmes gens sur deux listes.

M. Bellefontaine: Monsieur le président, je crois savoir que Services gouvernementaux Canada doit venir témoigner devant votre comité. . .

Le président: Non, je vous demande quelle est la ligne de conduite du ministère des Pêches. Vous représentez ici le ministère des Pêches.

M. Bellefontaine: Notre position, et nous en avons beaucoup discuté avec Services gouvernementaux Canada, c'est que la liste des observateurs accrédités nous est fournie. Nous l'acceptons. Nous ne sommes pas. . . Il est possible que des gens figurent sur deux listes. Ce qui nous préoccupe, pour notre part, c'est la réalisation du contrat. Si l'un de ces observateurs n'est pas disponible lorsque nous téléphonons, nous considérons que le contrat n'est pas honoré.

Je n'ai pas, et je ne crois pas qu'il y en ait, de comparaison de listes entre les régions afin de voir si certains observateurs ont ou non été accrédités ou figurent sur les listes d'emploi d'une autre région.

M. Cummins: Cette lettre dit que par le passé, les observateurs qui étaient accrédités dans une région mais qui choisissaient d'aller travailler dans une autre région devaient suivre une nouvelle formation et obtenir une nouvelle accréditation, tout comme une nouvelle recrue.

Dans une lettre d'Approvisionnements et Services, on apprend que ce que l'on dit sur le déplacement des observateurs entre différentes régions est trompeur. Il semble qu'il n'y ait que deux cas dans lesquels les observateurs soient passés d'un contrat à un autre entre Terre–Neuve et la région de Scotia–Fundy et qu'ils aient pour cela obtenu une nouvelle accréditation.

[*Texte*]

It goes on to say:

Please note that there have been several cases in which observers not certified in this region have been used for coverage here without requiring recertification to Scotia–Fundy specifications.

The way that was clarified was that if a Scotia–Fundy boat was going to fish in Newfoundland waters, it would use a Newfoundland observer. That's how it would happen. That's from the supply and services department.

Mr. Wells: I hope I get a chance to come back and ask some more questions, but on the lists, is that list of 32 and the new list of 10 available to us? Second, can we get the list of the observers who are in other regions as well?

Mr. Bellefontaine: I would have to check, Mr. Chairman, as to whether—

Mr. Wells: I request that information—

Mr. Bellefontaine: —authorization can be given to release them.

The Chairman: That's a formal request. If for some reason you can't do it, please let our clerk know why. Just as important, perhaps you could indicate for us how many people appear on more than one list.

Mr. Bellefontaine: We will check whether we can give that to you or not.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Mr. Chairman, I'm somewhat concerned that we have at this very moment, as the committee sits, seven Cuban vessels—very large vessels, larger than any Canadian vessel, fishing with DFO licences from Halifax, Nova Scotia. They are fishing inside the 200–mile zone for silver hake—seven of them, right now, at this very moment. To keep an eye on things they have seven observers aboard, only three of whom have ever been on a vessel that has ever caught the fish they're catching right now off the Nova Scotia coast.

[*Traduction*]

Je lis plus loin:

Veuillez noter qu'il y a eu plusieurs cas d'observateurs qui n'étaient pas accrédités dans cette région et que l'on a utilisés ici sans exiger qu'ils soient à nouveau accrédités pour la région de Scotia–Fundy.

On a précisé que si un bateau de Scotia–Fundy allait pêcher dans les eaux de Terre–Neuve, il utiliserait un observateur de Terre–Neuve. C'est la façon dont cela se passe. Cela vient du ministère des Approvisionnements et Services.

M. Wells: J'espère que je pourrai poser tout à l'heure d'autres questions mais, à propos des listes, peut–on obtenir cette liste de 32 et la nouvelle liste de 10? Deuxièmement, pouvons–nous avoir la liste des observateurs qui sont dans d'autres régions aussi?

M. Bellefontaine: Je vérifierai, monsieur le président. . .

M. Wells: Je demande que ces renseignements. . .

M. Bellefontaine: . . .que j'ai l'autorisation de rendre ces listes publiques.

Le président: C'est une requête officielle. Si pour une raison ou pour une autre, vous ne pouviez nous communiquer ces listes, veuillez fournir les explications voulues à notre greffier. Peut–être pourriez–vous également nous indiquer combien d'observateurs figurent sur plus d'une liste?

M. Bellefontaine: Nous verrons si nous pouvons vous obtenir cela.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Monsieur le président, je m'inquiète un peu qu'à ce moment même, alors que nous siégeons à ce comité, sept navires cubains—de très gros navires, plus gros que tout navire canadien, soient en train de pêcher munis de permis du MPO délivrés à Halifax, Nouvelle–Écosse. Ils pêchent le merlu argenté à l'intérieur de la zone de 200 milles—ils sont sept, au moment même où nous nous parlons. Sept observateurs postés à bord des navires les surveillent. Or seulement trois d'entre eux ont déjà été à bord de navires qui prenaient le genre de poisson qu'ils pêchent actuellement au large des côtes de la Nouvelle–Écosse.

• 1925

These are hard times in the fishery and I can just imagine the fishermen now sitting back and listening to this, wondering what the quality of the monitoring by DFO is.

I have a list of the things these observers do. They observe. What do they observe? The reason the observers are different in each province, Mr. Chairman—and even the course lengths for the retraining are different, in some provinces being three weeks, while in another province being two weeks, at the very beginning—is because it's a different fishery.

Most of the observers now aboard those seven Cuban vessels out there have either never been on a factory freezer trawler before or have been up at the shrimp. . . Now, you can imagine, Mr. Chairman, up at the shrimp fishery, that you wouldn't be catching a swordfish or a porbeagle shark while you're catching shrimp. But they will, on those Cuban vessels.

En ces temps difficiles pour les pêches, je vois déjà les pêcheurs se poser des questions sur la qualité de la surveillance qu'effectue le MPO.

J'ai en main une liste des activités de ces observateurs. Qu'observent–ils au juste? Ça dépend de leur province d'origine. En effet, monsieur le président, la durée du cours varie d'une province à l'autre—trois semaines dans certains cas, deux dans d'autres. Pourquoi? Eh bien, parce que les pêches ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre.

La plupart des observateurs qui sont actuellement à bord des sept navires cubains n'ont jamais travaillé sur un chalutier–congélateur—usine ou connaissent plutôt la pêche à la crevette. . . Vous comprenez bien, monsieur le président, qu'à la pêche à la crevette, on risque peu de capturer un espadon ou un requin–marsouin. C'est pourtant ce qui va se produire dans le cas des navires cubains.

[*Text*]

Look, here are nine Cuban vessels fishing just 70 miles east of Dartmouth, Nova Scotia, from a previous year. Just picture now these observers, who've never, ever before been out fishing for silver hake. I want a comment from the officials on this. Just imagine.

Look at this by–catch taken by nine Cuban vessels, and there are seven out there now: haddock, 214.1 tonnes; pollack, 590 tonnes; cod, 48.1 tonnes; argentine, 16.5 tonnes; dogfish, 50.2 tonnes; squid, 1,306 tonnes. I must admit that the squid has a separate quota, as I understand it. The witnesses will probably nod their heads here. That's a separate quota that the Cubans have off the Nova Scotia coast.

The by–catch continues: American plaice, 12.9 tonnes; yellowtail, 6.1 tonnes; witch, 4.5 tonnes; spiny dogfish, 589.1 tonnes; skate, 166.5 tonnes; angler–fish, 31.6 tonnes; white hake, 18.4 tonnes.

These amounts are what the Cubans are catching now, while they're catching the fish they're legally catching off the Nova Scotia coast inside the 200–mile zone, because of these agreements with these observers aboard who've never, ever seen any of these fish before.

The by–catch continues: herring, 428.1 tonnes; mackerel, 107.5 tonnes; swordfish, 0.6 tonnes; porbeagle shark, 0.3 tonnes; lobster, 7.8 tonnes; and crab, 2.7 tonnes.

This by–catch was taken in 1992.

Now for the irregularity summary provided by the experienced observers, who have always been on those vessels out of Halifax, Nova Scotia. You can go back over the names of the people who appeared before this committee as witnesses, and I see them in the observer reports, all over the years.

There were nine logbook problems on this particular. . .with nine vessels instead of the seven that are out there right now: exceeded haddock catch, seven instances in 4W; exceeded haddock in 4X, three instances; exceeded cod in 4X, one; exceeded pollack in 4VWX—this is all along the Nova Scotia coast, right from Cape Breton down to the southern shore; exceeded the 10% herring by–catch, one instance; improper cod end–skirt, one instance.

Now, where do you get a cod end–skirt on a shrimp boat, Mr. Chairman? There's no such thing. They've never seen a cod end before. That's the end of the net that drags through the water and drags the bottom. After you lift it up, you open it up and all this fish comes down.

[*Translation*]

Voici les résultats d'une année antérieure pour neuf navires cubains qui pêchaient à 70 milles seulement à l'est de Dartmouth, en Nouvelle–Écosse. Essayez maintenant d'imaginer nos observateurs qui n'ont jamais participé à la pêche au merlu argenté. J'aimerais bien entendre les commentaires des fonctionnaires à ce sujet. Imaginez!

À partir des prises accessoires répertoriées pour neuf navires cubains on peut assez bien imaginer le résultat pour les sept navires qui pêchent à l'heure actuelle. Voici ces prises: aiglefin, 214,1 tonnes; goberge, 590 tonnes; morue, 48,1 tonnes; argentines, 16,5 tonnes; aiguillat, 50,2 tonnes; calmar, 1,306 tonnes. Il y a un contingent distinct dans le cas du calmar, je le reconnais. Les témoins vont probablement acquiescer. En effet, les Cubains ont un contingent distinct pour la région côtière de la Nouvelle–Écosse.

Je poursuis l'énumération des prises accessoires: plie, 12,9 tonnes; limande à queue jaune, 6,1 tonnes; plie grise, 4,5 tonnes; aiguillat commun 589,1 tonnes; raie, 166,5 tonnes; beaudroie, 31,6 tonnes; merluche blanche, 18,4 tonnes.

Voilà les quantités que prennent les Cubains à l'heure actuelle, tout en prenant le poisson qu'ils ont le droit de pêcher au large des côtes de la Nouvelle–Écosse à l'intérieur de la zone des 200 milles, à cause d'ententes avec des observateurs à bord qui n'ont jamais vu auparavant ces espèces de poisson.

Et ce n'est pas tout: hareng, 428,1 tonnes; maquereau, 107,5 tonnes; espadon, 0,6 tonnes; requin–marsouin, 0,3 tonnes; homard, 7,8 tonnes; crabe, 2,7 tonnes.

Il s'agit des prises accessoires pour 1992.

Je passe maintenant aux relevés des irrégularités faits par les observateurs d'expérience, des gens qui ont toujours accompagnés ces navires à partir d'Halifax, Nouvelle–Écosse. Je constate d'ailleurs que, pour toutes ces années, les noms des observateurs sont les mêmes que ceux des personnes qui ont témoigné devant ce comité.

Neuf problèmes étaient signalés au journal de bord pour ces navires. . .il s'agit de neuf navires, comparativement aux sept navires qui pêchent à l'heure actuelle: prises excédentaires d'aiglefin, sept cas en 4W; prises excédentaires d'aiglefin en 4X, trois cas; prises excédentaires de morue en 4X, un cas; prises excédentaires de goberge en 4VWX—il s'agit des zones situées le long de la côte de la Nouvelle–Écosse, qui s'étendent du Cap Breton jusqu'à la côte sud; dépassement des prises accessoires de hareng de 10 p. 100, un cas; cul–de–chalut non réglementaire, un cas.

Comment pourrait–on parler de cul–de–chalut dans le cas d'un navire de pêche à la crevette, monsieur le président, je vous le demande? La chose n'existe tout simplement pas. Ces gens n'ont jamais vu de cul–de–chalut de leur vie. Il s'agit de l'extrémité du chalut qui effleure le fond. Ensuite, on le lève, on l'ouvre, et les poissons sont déversés.

• 1930

On violations: two for unlicensed species. I imagine that's a few salmon that were tucked in there. Improper notice of transshipment: one case of irregularity. Dumping and discarding irregularities: three. Total number of licensed trawlers from Cuba: nine. Total observer deployments: twenty. Average irregularities per vessel: 3.8.

Et pour ce qui est des violations: deux pour capture d'espèces sans permis. Je suppose qu'il s'agit de quelques saumons qu'on a voulu dissimuler. Avis de transbordements non réglementaires: un cas d'irrégularité. Déversements et rejets non réglementaires: trois. Nombre total de chalutiers cubains munis de permis: 9. Nombre total observés: 20. Nombre moyen d'irrégularités par navire: 3,8.

[*Texte*]

I want to ask the witnesses a question, and I don't know if you can give me an answer or an observation on the question I want to ask you. With the fishery in such a state on the coast of Nova Scotia, everything in total chaos, and these Cuban vessels out there now fishing, to be joined by some Japanese vessels catching squid, to be joined by some Russian vessels that have quotas, to be joined by some other vessels hired by Canadian companies that have quotas, is it not totally unacceptable to have only three of the observers aboard those seven vessels, three of them, who have ever seen a silver hake being caught or any of these other species of fish?

Shouldn't one of the requirements of the judgment process be whether or not a contractor is fulfilling a contract? Surely that should be one of the main things in the contract, the level of service given to the people of Canada by these observers. Doesn't Fisheries and Oceans have anything in their tender call that says we should have experienced people aboard these vessels?

You've had audits done over the years. Here is an internal audit on the observer program. That's the mid–1980s. Read through that internal audit. You will see all kinds of suggestions made. It appears that none of them have been followed. Isn't this totally unacceptable?

Why isn't there, do you think, a provision that there be experienced observers and people who know what the fish look like, are able to account for them, know what the processing procedure is, know how things can be tucked into fish–meal, know this, know that, aboard these foreign vessels? There is only one of them there and he has to sleep.

Why wasn't that a requirement from DFO in giving the requirements to the supply and services department to call the tender? Why wasn't there something in there, especially in a year like this, that said we have to have experienced observers aboard these vessels? Why wasn't something written in there?

Mr. Bellefontaine: Mr. Baker, I think in fact that this requirement is in the contract. Of the people who are employed upon the seven Cuban vessels right now in the zone, three have had, as you state yourself, extensive experience in the silver hake fishery going back to the mid–1980s. The other four have had experience, relative experience, on trawlers, processing trawlers, foreign trawlers and northern shrimp vessels where the relative complexities are similar to the silver hake fishery.

In our view, these seven observers who are out there now have the adequate knowledge and experience to monitor that fishery. In fact, I am quite certain of that, because they have been monitoring the fishery and, based on information from these observers, we have identified violations against a couple of the Cuban vessels for conflicts with fixed gear, these very people. So they are doing their job.

[*Traduction*]

Je souhaite poser aux témoins une question, mais je ne sais pas s'ils pourront vraiment me donner une réponse ou s'ils me feront plutôt une observation. Compte tenu de l'état des pêcheries sur la côte de la Nouvelle–Écosse, d'une situation tout à fait chaotique, du fait que les navires cubains qui pêchent à l'heure actuelle seront rejoints par des navires japonais de pêche au calmar, puis par des navires russes disposant de quotas, et puis par d'autres navires qui pêcheront pour des sociétés canadiennes qui disposent de quotas, n'est–il pas tout à fait inacceptable qu'il n'y ait que trois observateurs à bord de ces sept navires et que ceux–ci ne sachent pas ce qu'est la pêche au merlu argenté ou aux autres espèces de poissons secondaires?

Pour évaluer un entrepreneur ne doit–on pas déterminer dans quelle mesure il respecte ses obligations contractuelles? C'est certainement là l'aspect le plus important d'un contrat. Il s'agit en l'occurrence de la qualité du service fourni par ces observateurs à la population canadienne. N'y a–t–il dans l'appel d'offres de Pêches et Océans aucune disposition exigeant que les observateurs à bord des navires aient de l'expérience?

Vous avez fait faire diverses vérifications au fil des années. Voici un rapport de vérification interne sur le programme des observateurs. C'est pour le milieu des années quatre–vingt. Si vous en prenez connaissance, vous verrez qu'on y fait toutes sortes de propositions. Aucune d'entre elles n'a été suivie, semble–t–il. N'est–ce pas tout à fait inacceptable?

Comment se fait–il, d'après vous, qu'il n'existe pas de disposition selon laquelle les observateurs doivent être des gens expérimentés qui connaissent bien les poissons, les méthodes de pêche, les techniques de transformation, les diverses possibilités de dissimuler des prises en les transformant en farine de poisson et ainsi de suite? Il y en a un seul à bord et il faut bien qu'il dorme de temps en temps.

Pourquoi le MPO n'a–t–il pas posé cette exigence lorsqu'il a décrit ses besoins au ministère des Approvisionnements et Services pour l'appel d'offres? N'y avait–il rien qui stipulait qu'il fallait des observateurs d'expérience à bord de ces navires? La question est d'autant plus pertinente lors d'une année comme celle que nous connaissons. N'y avait–il donc rien d'écrit à cet effet?

M. Bellefontaine: Monsieur Baker, je crois bien que cette exigence a été stipulée dans le contrat. Comme vous l'avez vous–mêmes souligné, trois des sept personnes employées comme observateur à bord des sept navires cubains qui pêchent à l'intérieur de la zone à l'heure actuelle ont une vaste expérience de la pêche au merlu argenté, expérience qui remonte au milieu des années quatre–vingt. Les quatre autres ont de l'expérience, une certaine expérience, des chalutiers, des chalutiers de transformation, des chalutiers étrangers et des navires de pêche à la crevette du nord. Or, dans ces situations, la complexité de la pêche est analogue à celle de la pêche au merlu argenté.

D'après nous, les sept observateurs ont les connaissances et l'expérience nécessaires pour surveiller cette pêche. J'en suis même assez certain puisque ces personnes ont déjà observé les activités de pêche et que leurs observations nous ont déjà permis de détecter des violations des règles sur les engins fixes par un certain nombre de navires cubains. On peut donc constater que ces gens font leur travail.

[*Text*]

I am not sure of the report you quoted from earlier. The silver hake fishery has changed quite dramatically in the last few years. Mandatory grates have been required in the silver hake fishery this year. They were introduced last year. Reports I've received after the first two weeks in the silver hake fishery—I don't have current data with me today—are that about 400 tonnes of silver hake have been caught and the by–catch of cod and haddock was about one tonne or less in that entire period they were fishing.

[*Translation*]

Pour ce qui est du rapport que vous avez cité plus tôt, je ne sais pas jusqu'à quel point il est valable. La pêche du merlu argenté a beaucoup évolué au cours des dernières années. Cette année, tri à l'aide de grilles a été rendu obligatoire pour la pêche au merlu argenté. Les grilles avaient été introduites l'an dernier. Ainsi, d'après les rapports qui ont suivi les deux premières semaines de pêche au merlu argenté—je n'ai pas en main les données les plus récentes—environ 400 tonnes de merlu argenté ont été prises et les prises accessoires de morue et d'aiglefin se sont chiffrées à environ une tonne ou moins pour l'ensemble de la période de pêche.

• 1935

We take by–catches and our concerns about by–catches and the impact upon the traditional fishery very seriously. We're closely monitoring that fishery, not only through observers but also by other surveillance measures. These include, during the fishery, putting our experienced officers on board each one of these vessels and checking the activities and the work performance of the observers and what they've been seeing out there.

Nous accordons toute l'importance voulue aux prises accessoires et à leur effet sur les pêches dites traditionnelles. Nous surveillons de près ces pêcheries, non seulement en postant des observateurs, mais aussi grâce à d'autre moyens. Durant la période de pêche, nous plaçons ces gens d'expérience à bord de chacun des navires. Nous suivons également de près les activités et le rendement des observateurs et nous étudions attentivement leurs constatations.

We also do cross–comparisons of the observers' reports to ensure none of them is out of whack with the others in a major way. I must point out that these observers were also given a workshop, at least a one–day workshop, on the silver hake fishery, what to expect and what requirements were necessary before they went to sea.

De plus, nous comparons les rapports des observateurs pour veiller à ce que leurs résultats ne s'écartent pas démesurément les uns des autres. Je tiens à signaler que les observateurs ont suivi un atelier d'au moins une journée sur la pêche au merlu argenté, les choses à surveiller, et les exigences à respecter avant l'embarquement.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Of course, you have to understand—I imagine you do—where I'm coming from on this question. I don't think any of these foreign vessels should even be allowed anywhere inside the 200–mile zone. You all know that quite well over the years.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Évidemment vous devez comprendre—et c'est le cas, je l'imagine—quelle est mon optique à ce sujet. D'après moi, aucun de ces navires étrangers ne devrait même pouvoir circuler dans la zone des 200 miles. Vous êtes certainement au courant de mes prises de position à ce sujet au fil des années.

When does the squid fishery start on the Scotia shelf for the foreigners catching squid?

Quand commence la pêche au calmar pour les étrangers sur le plateau continental de la Nouvelle–Écosse?

Mr. Bellefontaine: Usually the fishery is authorized around July 1. It depends on the level of squid shown. Usually it comes in as a by–catch to the silver hake fishery. Then there's a determination as to whether countries that have allocations of squid would amend their licences and direct for squid. But usually it's around July 1 before we see any directed fishing of squid.

M. Bellefontaine: L'autorisation de pêcher est habituellement donnée vers le 1er juillet. Tout dépend des populations de calmar. Il s'agit généralement de prises accessoires à la pêche au merlu argenté. À un moment donné, les pays qui bénéficient d'une allocation de calmar doivent décider s'ils vont modifier leurs permis et faire porter leur effort de pêche sur le calmar. Cependant, c'est seulement à partir du 1er juillet environ qu'on observe un effort de pêche axé sur le calmar.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): I see. So if I understand you correctly, you think the great system is working—that it is a great system—on those Cuban vessels that started fishing the other day. You say only a tonne of cod and haddock had been caught as a by–catch. Is that correct?

M. Baker (Gander—Grand Falls): Je vois. Donc, si j'ai bien compris, vous trouvez que le système est formidable et qu'il fonctionne bien dans le cas de ces navires cubains qui ont commencé à pêcher dernièrement. Les prises accessoires de morue et d'aiglefin n'ont été que d'une tonne, dites–vous. Est–ce exact?

Mr. Bellefontaine: I think that's quite a dramatic improvement over previous years.

M. Bellefontaine: Il s'agit d'une amélioration plutôt spectaculaire par rapport aux années précédentes.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Only a tonne, Mr. Chairman, and the Cubans will take that back to Cuba, a tonne of cod and haddock.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Une seule tonne, monsieur le président, que les Cubains vont rapporter chez eux; une tonne de morue et d'aiglefin.

Mr. Bellefontaine: No, that's incorrect, Mr. Baker. They are required to sell their by–catch to Canadians onshore.

M. Bellefontaine: Non, c'est inexact, monsieur le président. Ils doivent vendre leurs prises accessoires à des Canadiens au débarquement.

[*Texte*]

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): To sell it? I see. I suppose we get it back one way or the other anyway. They used to process it at home and then sell it to us, but I suppose they process it aboard and sell it to us.

It's probably not the place—Mr. Chairman, you'll call me to order if it is not the place to do it—to ask Mr. Doubleday whether the science department of DFO has ever passed judgment on the squid fishery on the Nova Scotia coast by all the foreign vessels, Japan especially, that interrupts the spawning run. That's their major path on their way to Nova Scotia and into the gulf and around Newfoundland.

Have they ever examined as well the experimental mackerel quotas given on the Nova Scotia coast to foreign vessels that interrupt the spawning run into the gulf? Have you ever studied or have you given any notion to the fact those vessels as well are catching argentine and grenadier on their traditional spawning grounds around the silver hake zone?

Dr. W. Doubleday (Acting Assistant Deputy Minister, Science, Department of Fisheries and Oceans): Mr. Chairman, if I understand the question correctly, I'm being asked if we have studied whether the squid fishery carried out by foreign vessels on the Scotian shelf affects the movement of squid into other Canadian waters such as the Gulf of St. Lawrence and Newfoundland.

To my knowledge, we have not carried out such a study. However, in years past we carried out a squid forecasting cruise south of Newfoundland. I'm not sure of the precise dates, although if required, I could verify them and provide more information. My recollection is that this survey was carried out before July 1. Normally squid were present in the water south of Newfoundland, let's say, towards the end of the spring. So this is before the foreign fishery on the Scotian shelf that's now taking place. Consequently I really don't see how a connection could be demonstrated between catching squid on the Scotian shelf and their subsequent arrival in Newfoundland water, since they're normally already there.

• 1940

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Mr. Doubleday, I understand those squid are born in Florida. They are born in the southern portion of the United States and in order to get to Newfoundland they have to pass by Nova Scotia. It's when the squid are passing by that the interception takes place. Isn't that correct?

Dr. Doubleday: My understanding is that the majority of the spawning occurs off New Jersey and the squid move north, carried by the Gulf Stream current. I also understand that when they are abundant, at any rate, they are present over a very large area offshore certainly by the end of June.

It's not a question of moving through the Scotian shelf fishery and then arriving in Newfoundland afterwards; it's more a question of moving inshore subsequent to the end of June.

[*Traduction*]

M. Baker (Gander—Grand Falls): Le vendre? Je vois. Elles nous reviennent d'une façon ou d'une autre, semble-t-il. Auparavant, ils les transformaient chez eux pour nous les vendre. Aujourd'hui, je suppose qu'ils les transforment à bord pour les vendre ensuite.

Il n'est pas peut-être pas opportun, monsieur le président—et je vous prie de me le signaler, le cas échéant—de demander à M. Doubleday si le service scientifique du MPO a déjà tiré des conclusions au sujet de la pêche au calmar sur la côte de la Nouvelle-Écosse par tous les navires étrangers, ceux du Japon en particulier, et du fait qu'elle perturbe les déplacements du calmar en période de frai. Il s'agit en effet du principal lieu de passage du calmar qui se dirige vers la Nouvelle-Écosse, le Golfe et le littoral de Terre-Neuve.

Ont-ils déjà étudié par ailleurs les quotas expérimentaux de maquereau accordés aux navires étrangers le long des côtes de la Nouvelle-Écosse, qui ont pour effet d'interrompre les déplacements du calmar qui va frayer dans le Golfe? Avez-vous évalué l'effet des activités de ces navires qui capturent également des argentines et des grenadiers sur les lieux de frai traditionnels en périphérie de la zone du merlu argenté?

M. W. Doubleday (sous-ministre adjoint suppléant, Sciences, ministère des Pêches et Océans): Monsieur le président, si j'ai bien compris, on me demande si nous avons étudié l'effet des activités de pêche au calmar de navires étrangers opérant dans les eaux du plateau continental de la Nouvelle-Écosse sur le déplacement du calmar vers d'autres eaux canadiennes comme celles du Golfe ou celles qui entourent Terre-Neuve.

À ma connaissance, nous n'avons pas effectué d'étude de ce genre. Cependant, au cours des années antérieurs, nous faisions au sud de Terre-Neuve une traversée devant permettre d'arrêter des prévisions pour le calmar. Je n'ai pas en tête les dates précises, mais je pourrais vérifier au besoin et fournir d'autres renseignements. Si j'ai bonne mémoire, on effectuait cette traversée avant le 1er juillet. Le calmar était normalement présent dans les eaux au sud de Terre-Neuve vers la fin du printemps. C'est donc avant la date à partir de laquelle commence à pêcher la flotte étrangère qui fréquente actuellement le plateau continental de la Nouvelle-Écosse. Par conséquent, je ne vois vraiment pas de rapport entre la prise de calmar sur la plate-forme néo-écossaise et leur arrivée subséquente dans les eaux de Terre-Neuve, car normalement, ils y sont déjà.

M. Baker (Gander—Grand Falls): M. Doubleday, je crois savoir que ce calmar est originaire de la Floride. Cet espèce est né dans le sud des États-Unis, et pour arriver à Terre-Neuve, elle doit passer par la Nouvelle-Écosse. C'est au cours de ce passage que le calmar est capturé. N'est-ce pas?

M. Doubleday: Je pense que la reproduction a lieu essentiellement au large du New Jersey et, transporté par le «Gulf Stream», le calmar se déplace vers le nord. Je pense aussi que lorsqu'il abonde, alors de toute façon on en trouve certainement dans de vastes régions côtières vers la fin du mois de juin.

La question n'est pas de savoir si le calmar passe par la plate-forme néo-écossaise et arrive à Terre-Neuve par la suite; il s'agit de déterminer s'il arrive près des côtes après la fin de juin.

[*Text*]

If they were going to be abundant in Newfoundland in the summer, they would already be abundant in the warm water south of Newfoundland by the end of the spring, and then they would move in. So I really don't think there's much of a possibility of a significant interception from the Scotian shelf foreign fishery.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Did you want to comment on the mackerel?

Dr. Doubleday: Mackerel do migrate from about the same area—that is, the waters off New Jersey along the Scotian shelf, into the Gulf of St. Lawrence and in Newfoundland waters, and I guess they would typically be entering the gulf sometime around the end of June and the beginning of July.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): You mean the end of May and the beginning of June?

Dr. Doubleday: I am not completely certain.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Give or take 30 days, okay.

Dr. Doubleday: Yes. There has never been a very large offshore mackerel fishery on the Scotian shelf, but I think when there were significant catches they were around March or much earlier.

The Chairman: Mr. Baker, I am going to go down to Mr. Regan, and then if there are more questions we will continue.

Mr. Regan (Halifax West): Thank you, Mr. Chairman. It's nice to be your guest this evening at the committee.

Speaking of guests, normally when people arrive in Ottawa they are happy to be here and you welcome them on that basis. I know you'd probably rather be at home. I know some of you are from Halifax West, but I want to welcome you here in any event.

The Chairman: They all wish they were from Dartmouth.

Mr. Regan: Some are also from Dartmouth no doubt, yes.

First of all, I want to get back to the question of the bidders' conference. I was interested to hear whether there had been one, and then that there was not a bidders' conference in this case.

It seems the two companies that did not win the contract, BRM and Beothuk, seem to feel that their understanding of things was that under the RFP, the request for proposals, and its wording that the appropriate RDG had to certify the observers, that meant you had to have the local observers, basically. Their understanding was that the wording in the RFP was there for a reason and it had always been there, so that you had to have people who had experience in the region. They talked about the fact that in the past it was difficult to transfer from, for instance, Newfoundland to your region.

It seems to them that there was a change made in the policy but they weren't made aware of it. Normally that would have happened perhaps at a bidders' conference. Why not in this case?

• 1945

Mr. Bellefontaine: I'm not aware of the decisions by Government Services Canada and ourselves as to why we didn't have a bidders' conference. I know that we haven't had one since 1979.

[*Translation*]

S'il devait être abondant à Terre–Neuve en été, il le serait déjà dans les eaux chaudes au sud de Terre–Neuve vers la fin du printemps, et il remonterait ensuite. Je ne pense donc pas qu'il puisse y avoir une interception de grande envergure de la part des pêcheries étrangères sur la plate–forme néo–écossaise.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Voulez–vous nous parler du maquereau?

M. Doubleday: Le maquereau part à peu près de la même région—c'est–à–dire au large du New Jersey—et remonte la plate–forme néo–écossaise jusqu'au Golfe du Saint–Laurent et dans les eaux de Terre–Neuve; et je présume qu'il arrive normalement dans le Golfe vers la fin de juin et le début de juillet.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Vous voulez dire la fin de mai et le début de juin?

M. Doubleday: Je n'en suis pas tout à fait sûr.

M. Baker (Gander–Grand Falls): Disons que cette période peut varier de 30 jours.

M. Doubleday: En effet. Il n'y a jamais eu une très grande pêche hauturière au maquereau sur la plate–forme néo–écossaise, mais je pense que les plus grandes prises ont eu lieu vers mars ou beaucoup plus tôt.

Le président: Monsieur Baker, je vais donner la parole à M. Regan, et s'il y a d'autres questions, nous continuerons.

M. Regan (Halifax–Ouest): Merci, monsieur le président. C'est un plaisir d'être votre invité ce soir.

En parlant d'invités, habituellement, quand les témoins arrivent à Ottawa, ils sont contents et vous leur souhaitez la bienvenue en conséquence. Je sais que vous préféreriez probablement être chez–vous. Je sais aussi que certains d'entre vous sont de Halifax ouest, mais je vous souhaite quand même la bienvenue.

Le président: Ils auraient tous aimé être de Dartmouth.

M. Regan: Sans aucun doute, il y en a aussi qui viennent de Dartmouth.

Tout d'abord, je reviens à la question concernant la réunion des soumissionnaires. Je voulais savoir s'il y en a eu une dans ce cas–ci, mais j'ai appris qu'il n'y en pas eu.

Il semble que les deux compagnies qui n'ont pas obtenu le contrat, c'est–à–dire BRM et Beothuk, soutiennent qu'à leur avis, en vertu de la demande de propositon, le directeur général régional concerné devait accréditer les observateurs; autrement dit, il fallait avoir des observateurs locaux. Selon elles, la demande de proposition visait et avait toujours visé un objectif: avoir des gens expérimentés dans la région. Les compagnies ont mentionné le fait qu'autrefois, il était difficile de déménager par exemple de Terre–Neuve vers d'autres régions.

À leur avis, on a modifié la politique sans les en informer. Normalement, cela aurait dû se produire à une réunion des soumissionnaires. Pourquoi y en a–t–il pas eu une dans ce cas–ci?

M. Bellefontaine: Je ne sais pas pourquoi Services gouvernementaux Canada et nous–mêmes n'avons pas organisé une réunion des soumissionnaires. Nous n'en avons pas organisé depuis 1979.

[*Texte*]

I believe it's because all three companies have been very knowledgable about the observer program. We certainly should be aware that in the past three or four years, "appropriate RDG" in our interpretation meant any regional director–general who was able to authorize observers.

We can't question whether or not it was given to them clearly during the bidding process. They all had the opportunity to sit down and review their bids with Government Services Canada, but we've made the determination for the last couple of years that "appropriate RDG" meant any RDG in Atlantic Canada who operated observer programs.

Mr. Regan: So there was no bidders' conference in 1979?

Mr. Bellefontaine: It was 1989.

Mr. Regan: That was the last bidders' conference. Was it the last contract?

Mr. Bellefontaine: No, there was a contract two years ago.

Mr. Regan: In 1991 or 1992?

Mr. Bellefontaine: Yes, in 1992.

Mr. Regan: The observers are telling us that until now, you couldn't switch regions within the Atlantic region without going through full retraining and starting out as if you were a new recruit, and you certainly couldn't go into a new region and give a list of observers for the initial contract requirements for people who were not certified in the actual Scotia–Fundy region or the appropriate region. They're telling us that this is a big change, but you're telling us they should have been aware that this had changed a couple of years ago. Is that what you're saying?

Mr. Bellefontaine: It's been amply clear for a number of years that the training and operating standards for the observer program have been developed nationally. They are consistent across the four regions, and the certification card is identical. The department, through a number of reviews—the most recent one is under way now—has indicated its intention to move toward a more consistent Atlantic–wide observer program. In fact it has even considered looking at one contract or a complete contractual process for all four programs.

So they should have been aware that this region or any other region would certify observers given to us if they had the relevant knowledge, experience, currency or testing by the company involved.

Mr. Regan: My understanding is that during the past couple of years an audit of the program was done and it was determined that the cost in the Scotia–Fundy region was somewhat higher for the observer program than in other regions, perhaps because the contract cost was higher. Is that the case?

Mr. Bellefontaine: I'm not aware of the details of the previous audit. I'm not sure if—

Mr. Regan: Someone told me—I forget who it was—that an audit was done and they found that the cost in our region was higher. They wanted to know why it was so high. Do you know if that's true?

[*Traduction*]

Je crois que c'est parce que ces trois compagnies connaissent toutes très bien le Programme des observateurs. Nous devrions certainement savoir qu'au cours des trois ou quatre dernières années, le terme «DGR concerné» signifiait pour nous tout directeur général régional en mesure d'accréditer les observateurs.

La question n'est pas de savoir si on le leur a clairement expliqué pendant le processus d'appel d'offres. Les trois compagnies ont eu l'occasion d'examiner leurs offres avec Services gouvernementaux Canada, mais au cours des dernières années, nous entendions par «DGR concerné» tout DGR de la région de l'Atlantique qui gérait des programmes d'observateur.

M. Regan: Il n'y a donc pas eu des réunions des soumissionnaires en 1979?

M. Bellefontaine: Depuis 1989.

M. Regan: C'est cette année–là que s'est tenue la dernière réunion des soumissionnaires. S'agissait–il du dernier contrat?

M. Bellefontaine: Non, un contrat a été signé il y a deux ans.

M. Regan: En 1991 ou en 1992?

M. Bellefontaine: En 1992.

M. Regan: Les observateurs nous disent que jusqu'ici on ne pouvait pas changer de région dans les Maritimes sans suivre intégralement le programme de recyclage avant de recommencer comme si on était un novice, et l'on ne pouvait certainement pas aller dans une nouvelle région et donner une liste d'observateurs conformément aux exigences du contrat initial, du moins en ce qui concerne les personnes qui n'étaient pas accréditées dans la région Scotia–Fundy ou dans la région appropriée. Ils nous disent que c'est un changement important, mais vous prétendez qu'ils auraient dû savoir que la situation a changé depuis quelques années. C'est bien ce que vous dites?

M. Bellefontaine: Depuis un certain nombre d'années, il est très clair que la formation et les normes d'exploitation relatives au programme des observateurs ont été mis au point à l'échelle nationale. Elles sont les mêmes dans les quatre régions, et la carte d'accréditation est identique. Dans le cadre d'un certain nombre d'études—la plus récente est en cours—le ministère a indiqué son intention de mettre sur pied un programme d'observateurs plus cohérent dans la région de l'Atlantique. En effet, il a même envisagé un contrat ou un processus contractuel intégral pour les quatre programmes.

Par conséquent, ils auraient dû savoir que cette région ou toute autre région accréditerait des observateurs pour nous si elles avaient les connaissances, l'expérience, l'information ou les moyens d'examiner les compagnies concernées.

M. Regan: Je pense qu'au cours des dernières années, on a procédé à une vérification du programme et constaté que le coût du programme d'observateurs était un peu plus élevé dans la région Scotia–Fundy que dans d'autres régions, peut–être parce que le coût du contrat était plus élevé. Qu'en est–il?

M. Bellefontaine: Je ne connais pas les détails de la vérification antérieure. Je ne sais pas si. . .

M. Regan: Quelqu'un m'a dit—j'oublie qui c'est—que l'on a fait une vérification et constaté que le programme coûtait plus cher dans notre région. La personne voulait savoir pourquoi. Savez–vous si cela est vrai?

[*Text*]

Mr. Bellefontaine: It may be true. I'm not saying it isn't.

Mr. Regan: Does someone here know?

Mr. Dennis Brock (Director, Enforcement Branch, Department of Fisheries and Oceans): The review that has been undertaken. . .there is a variation in rates between the regions. One of the questions we're asking is why there is a variation between the regions. It may be part of the deployment strategy. If you have to deploy observers in Greenland, your costs are significantly higher than when deploying an observer from Halifax. So we're examining the basis of the variation in the rates between the various regions.

Mr. Regan: When did you start examining this?

Mr. Brock: This review was commenced in 1993 and we're expecting the final report shortly.

Mr. Regan: Would Biorex, for example, since they were active during that period in other regions, have been aware that the audit was ongoing?

• 1950

Mr. Brock: As a matter of fact I think most of the companies were interviewed as part of the review process.

Mr. Regan: Would Burnside Resource Management, who I don't think was involved at that time, or Beothuk have been aware?

Mr. Brock: Certainly.

Mr. Regan: Beothuk would have been aware.

Mr. Brock: Yes, Beothuk and Biorex were both interviewed.

Mr. Regan: I see. But BRM would not have been aware?

Mr. Brock: No. They weren't an observer company at the time.

Mr. Regan: Do you think having an awareness of the audit would give you an advantage of realizing that DFO might see a problem here?

Mr. Brock: I'd hate to speculate.

Mr. Regan: I guess speculating is all it is. It is difficult to answer that question. It just occurred to me. I was trying to think of what would be the reason they would know that they would have an advantage, or why they would know there's a need to drop the price so significantly, aside from the fact that there's restraint in government. I was wondering what you look at for the answers. Is it the audit? What is it?

Mr. E. Baker: I may be able to contribute to that. There has been a fair amount of publicity, in the Atlantic region particularly, in relation to the financial constraints within DFO. Most of the industry and a number of representatives have talked to me about that. So it's fairly common knowledge that we've been looking for ways to reduce costs.

Mr. Regan: Anyway, where they were pretty close in their numbers it doesn't seem to be all that pertinent a question, I'm afraid.

In terms of the evaluation of the different management teams, one answer I previously received was that one of the failings, you might say, of the BRM team was that their president's experience was exclusively out–of–region. I am told by

[*Translation*]

M. Bellefontaine: C'est peut–être vrai. Je ne prétends pas le contraire.

M. Regan: Quelqu'un ici le sait–il?

M. Dennis Brock (directeur, Application des règlements, ministère des Pêches et Océans): L'étude qui a été entreprise... les montants varient d'une région à l'autre. L'une des questions que nous posons est de savoir pourquoi il y a une variation entre les régions. Cela fait peut–être partie de la stratégie de déploiement. Si vous devez déployer des observateurs au Groenland, vos coûts seront beaucoup plus élevés que si vous le faites à Halifax. Par conséquent, nous examinons les raisons pour lesquelles les coûts varient entre les différentes régions.

M. Regan: Quand avez–vous débuté l'étude?

M. Brock: Nous avons débuté en 1993 et le rapport final sera publié incessamment.

M. Regan: Par exemple, Biorex qui, au cours de cette période, était active dans d'autres régions, savait–elle que la vérification était en cours?

M. Brock: En fait, je pense que la plupart des sociétés ont été consultées dans le cadre de l'étude.

M. Regan: Burnside Resource Management qui, je pense, n'était pas impliquée à l'époque, ou même Beothuk, auraient–elles su?

M. Brock: Certainement.

M. Regan: Beothuk aurait su.

M. Brock: Oui, Beothuk et Biorex ont été consultées.

M. Regan: Je vois. Mais BRM n'aurait pas été au courant?

M. Brock: Non, elle n'était pas une compagnie observatrice à l'époque.

M. Regan: Pensez–vous que le fait d'être au courant de la vérification vous donnerait l'avantage de savoir que le ministère des Pêches et Océans pourrait y voir un problème?

M. Brock: Je ne voudrais pas spéculer.

M. Regan: Je présume que nous ne pouvons que spéculer. Il est difficile de répondre à cette question. Je viens d'y penser. J'essayais de me demander pourquoi ces compagnies sauraient qu'elles auraient un avantage, ou pourquoi elles sauraient qu'il est nécessaire de faire chuter le prix à ce point, à part le fait que le gouvernement serre la ceinture. Je me demande où il faut cherchez les réponses. Dans la vérification? Ailleurs?

M. E. Baker: Je pourrais intervenir ici. On a fait assez de publicité, surtout dans la région de l'Atlantique, sur les restrictions financières au sein du MPO. La plupart des membres de l'industrie et un certain nombre de représentants m'en ont parlé. C'est donc bien connu que nous cherchons des moyens de réduire les coûts.

M. Regan: Quoiqu'il en soit, quand les chiffres étaient assez comparables, il ne semblait pas y avoir tellement de problèmes.

Pour ce qui est de l'évaluation des différentes équipes de gestion, quelqu'un m'a déjà répondu que l'une des fautes, si l'on peut dire, de l'équipe de la BRM, résidait dans le fait que son président avait acquis toute son expérience à l'extérieur de

[*Texte*]

them that in fact their president, Mr. Hastings, had experience that was solely within the region. How do you explain this discrepancy? I expect you have a good answer, but I do want to hear it.

Mr. Maher: I don't know that I can give you an answer. As we discussed earlier in terms of the evaluation process, the Department of Fisheries and Oceans does a technical evaluation. That information is given to the supply and services department. They use that to do a financial evaluation in making a decision on the award of the contract. I don't have those details here in terms of the specifics.

But at one point when we discussed this before, you'll recall that the contention was made that Burnside had lost a contract on the strength of seven points, and it was directly related to their management team. In fact, in the management team category their points were higher than Biorex. They lost their points in the administrative and technical training sides of the assessment.

So I don't have the details here in terms of the management team.

Mr. Regan: If in fact they had gotten seven more points than they did in the area of management, for example, then it would have outweighed the loss somewhere else. So it may be of significance.

But I think the answer we were left with when we talked last time was that in all probability you felt that perhaps what had happened was there was a misunderstanding about who was the president and who wasn't in that company, that the vice–president or the second in command, whoever it was, had been solely outside the area. Is that a fair statement?

Mr. Maher: I don't recall it in that detail, but we'll say it's a fair statement.

Mr. Regan: All right.

I understand the regulations in subsection 40.(1) say:

The Regional Director–General shall provide each observer with a certificate that certifies the observer's designation as such and specifies the duties that have been assigned to the observer.

Is that the ID card? What is that?

Mr. Bellefontaine: Yes, it's an ID card, authorized by myself.

Mr. Regan: Again, it says "the" regional director–general, it doesn't say "a" regional director–general. You've interpreted that as meaning—

Mr. Bellefontaine: It's the closest one available, I guess.

Mr. Brock: I can clarify this. Actually, the regulations state "a" director–general. They don't say "the" or "an appropriate"; they say "a".

Mr. Regan: Then I have the wrong information. I apologize. I forget where I received this.

Mr. Brock: I can provide you with copies of the regulations if that would be helpful.

Mr. Regan: I thought I had them already, but I'd appreciate that. I'm quite confused now.

[*Traduction*]

la région. Les gens de la société même m'ont dit qu'en fait, leur président, M. Hastings, n'a acquis son expérience que dans la région. Comment expliquez–vous cette discordance? Je présume que vous avez une bonne réponse, mais je ne veux pas l'entendre.

M. Maher: Je ne pense pas pouvoir vous répondre. Comme nous l'avons dit plus tôt en parlant du processus d'évaluation, le ministère des Pêches et Océans effectue une évaluation technique. Les informations qui en découlent sont communiquées au ministère des Approvisionnements et Services, qui s'en sert pour procéder à une évaluation financière avant de prendre une décision sur l'octroi du contrat. Je ne dispose pas des détails relatifs à cette procédure.

Toutefois, vous vous souviendrez que lorsque nous en avons discuté auparavant, on a affirmé que Burnside avait perdu un contrat à cause des mauvaises notes qu'elle a obtenues sur sept points directement liés à son équipe de gestion. En fait, au chapitre de la gestion, sa note était plus élevée que celle de Biorex. La société a perdu des points au chapitre de la formation administrative et technique.

Je ne dispose donc pas de détails en ce qui concerne l'équipe de gestion.

M. Regan: Si en fait elle avait obtenu sept points de plus dans le domaine de la gestion, par exemple, cela aurait compensé les pertes subies ailleurs. Par conséquent, cela pourrait être important.

Cependant, la réponse que nous avons eue lors de la dernière discussion était que selon toute vraisemblance, à votre avis, on ne savait pas très bien qui était le président de cette compagnie, et que le vice–président ou le deuxième responsable avait acquis son expérience uniquement à l'extérieur de la région. Est–ce exact?

M. Maher: Je ne m'en souviens pas de façon aussi précise, mais disons que c'est exact.

M. Regan: Très bien.

Je crois que la disposition 40.(1) du Règlement stipule:

«Le directeur général régional doit délivrer à chaque observateur un certificat attestant du titre même de l'observateur et énonçant les tâches qui ont été confiées à ce dernier.»

S'agit–il de la carte d'identité? Qu'est–ce que c'est?

M. Bellefontaine: Il s'agit en effet d'une carte d'identité délivrée par moi–même.

M. Regan: Une fois de plus, on dit «le» directeur général régional, et non pas «un» directeur général régional. Votre interprétation. . .

M. Bellefontaine: Je présume qu'elle est la plus fidèle possible.

M. Brock: Je peux vous expliquer. En fait, dans le règlement, il est question d'un «directeur général». Ce terme n'est ni précédé de l'article «le», ni suivi de l'adjectif «concerné».

M. Regan: Je suis donc mal informé. Excusez–moi, j'oublie qui m'a donné cette information.

M. Brock: Je peux vous fournir un exemplaire du règlement si cela peut vous aider.

M. Regan: Je pensais en avoir déjà un, mais je vous en saurai gré. Je suis assez confus.

[*Text*]

Mr. Wells: It says "the" in this document.

Mr. Regan: I believe I asked for this previously and got a copy of the regulations from either the Ottawa officials or DFO in Halifax. But I now accept the statement of the gentleman. I'm prepared to look at another copy of it.

Mr. Brock: I'll provide it to you tomorrow.

Mr. Regan: I'd appreciate it, thank you.

It seems the perception here is that this issue of the appropriate RDG causes some confusion. It seems unfortunate that it was not clearer to the other companies, all the companies perhaps, that any RDG could certify people, that you weren't just looking at Scotia–Fundy observers, that you could bring them in from elsewhere.

• 1955

First, how do you propose to overcome that kind of problem in the future? Second, what do you propose to do about the idea of looking for experience or examining the experience of your observers in future contracts?

Mr. Bellefontaine: I am not sure if the first part of your question is an issue with us. If the observer who is presented to us meets the requirement of the contract, no matter where they're from, Timbuktu or Gaspé, I will certify them if they have the background knowlege and experience to do the job. Their place of residency or from whence they come is not an issue with me.

Mr. Regan: That's a change in the last few years.

Mr. Bellefontaine: I really don't know, because I have never looked at where they have come from before.

Mr. Regan: I don't mean where they come from. I mean the fact that they are not trained and experienced in your particular region. That's a change.

Mr. Bellefontaine: In terms of what I've been looking at and what my staff give me, it is their knowledge and experience and whether they have met the currency requirements or have been certified through a test. Basically, the company that is contracted is responsible to provide employees, and they should—unless the bidding process and the tendering process stipulate that their employees come from a certain region, province or location—be able to take the employees from wherever they deem fit.

I don't know if we can correct this, unless a completely different contracting process is contemplated.

Mr. Regan: The second part of the question was about what we can do in the future. Would you in the future put a consideration of the experience of the observers into the contract? It isn't just a question right now of whether they have experience. They could come from somewhere else and have no experience or have just been certified, if they are brand new. Would you propose to change that somehow?

I realize you mentioned that the observer list is fluid and can change, but surely the management team can change also.

[*Translation*]

M. Wells: Dans ce document, on a utilisé l'article (le).

M. Regan: Je crois que j'en ai déjà fait la demande et j'ai obtenu un exemplaire du règlement, que m'ont fait parvenir soit les fonctionnaires d'Ottawa, soit le bureau du MPO à Halifax. Mais maintenant, j'accepte l'explication du témoin. Je suis prêt à consulter un autre exemplaire du document.

M. Brock: Je vous le donnerai demain.

M. Regan: Je vous en serai reconnaissant; merci.

Il semble bien que la question du DGR concerné cause une certaine confusion. Il semble dommage qu'on n'ait pas dit clairement aux autres compagnies, ou peut–être à toutes les compagnies, que tous les DGR pourraient accréditer des gens, que vous ne cherchiez pas des observateurs uniquement dans la région Scotia–Fundy, que vous pourriez aller les chercher ailleurs.

Premièrement, comment proposez–vous de régler ce genre de problème à l'avenir? Deuxièmement, que pensez–vous de l'idée de rechercher des personnes expérimentées ou d'examiner l'expérience de vos observateurs dans les contrats futurs?

M. Bellefontaine: Je ne sais pas si la première partie de votre question nous concerne. Si l'observateur qui nous est présenté répond aux exigences du contrat, peu importe son origine, qu'il vienne de Tombouctou ou de Gaspé, je vais l'accréditer s'il a les connaissances et l'expérience nécessaires pour faire son travail. Peu m'importe son lieu de résidence ou d'origine.

M. Regan: La situation a changé au cours des dernières années.

M. Bellefontaine: Je ne sais vraiment pas, car je n'ai jamais cherché à savoir d'où les observateurs venaient auparavant.

M. Regan: Je ne parle pas de leur origine. Je parle du fait qu'ils n'ont ni la formation ni l'expérience nécessaire pour travailler dans votre région. C'est un changement.

M. Bellefontaine: D'après mon expérience et d'après ce que me disent mes collaborateurs, il est question de voir s'ils ont les connaissances et l'expérience nécessaires, s'ils répondent aux exigences actuelles ou s'ils ont réussi à un examen d'accréditation. Au fond, l'entreprise qui obtient le contrat est chargée de fournir les employés, et elle doit—à moins que le processus de soumission et d'appel d'offres ne stipule que ces employés doivent venir d'une certaine région, province ou localité—être en mesure de les embaucher là où elle le juge approprié.

Je ne sais pas si nous pouvons remédier à cette situation, à moins d'envisager un processus contractuel tout à fait différent.

M. Regan: La deuxième partie de la question porte sur ce que nous pourrons faire à l'avenir. Le contrat comportera–t–il des dispositions relatives à l'expérience des observateurs? Actuellement, il ne s'agit pas uniquement de savoir s'ils ont de l'expérience. Ils pourraient venir d'ailleurs sans avoir d'expérience ou, s'ils sont novices, être fraîchement accrédités. Proposeriez–vous que l'on modifie un peu cette situation?

Certes, vous avez dit que la liste des observateurs est souple et qu'elle peut changer, mais l'équipe de gestion peut certainement changer aussi.

[*Texte*]

Mr. Bellefontaine: This may be an issue that is coming out of the audit, which would be looked at when the decision is made to contract for all of the Atlantic regions in the coming year.

The Chairman: I am going to Mr. Cummins, because he has a question, but just on the matter of... The reason this thing smells so bad, and forgive me for saying that, is that it appears that the department—from the reading I have done, and I have done a lot of reading on this—has at least, if not in actual fact in writing, certainly indicated to past bidders that experience mattered for something. Otherwise, somebody was an awful fool the last few years for continuing to employ at a higher cost experienced fishery observers.

I have letters here and I have talked to people who have been in the program in the past, and the indication I have is that it was fairly clear that the department wanted a good ratio of experienced to inexperienced when the contract was filled. It seems from everything I have heard tonight that that's no longer a factor.

I have to say, I have to be very honest, I think that is hellishly inconsistent with what our government is trying to do, with what we've been doing even today, in trying to ensure that we have the best possible people policing our waters. This is outrageous.

Next year, I would suspect that the poor buggers who are currently employed—they will have experience, and therefore they will want more money—will probably be dumped. Every year we will be training people to be fishery observers. This is ridiculous. This is absolutely ridiculous, in my humble opinion, because what you've basically done is create a meat market for observers. You're saying the longer you work, the more experience you've got, the less likely it is that you'll ever work again, because if you have experience they're going to have to pay you more.

We have just created a situation—I have listened carefully and I've taken good notes here—in this contract where either you're experienced and you have sea duty, or you're completely inexperienced and have passed the test and you can go out as a fisheries observer.

[*Traduction*]

M. Bellefontaine: Cette question pourrait bien découler de la vérification, et l'on pourrait s'y pencher au moment de prendre la décision d'octroyer des contrats dans toutes les régions de l'Atlantique pour l'année prochaine.

Le président: Je donne la parole à M. Cummins, car il a une question, mais uniquement en matière de... Cette question est si controversée parce qu'il semble que le ministère—d'après mon interprétation des faits, et j'ai beaucoup lu à ce sujet—a au moins, s'il ne l'a pas consigné par écrit, laissé certainement entendre aux anciens sousmissionnaires que l'expérience comptait. Autrement, il aurait fallu être complètement débile au cours des dernières années pour continuer à employer au prix fort des observateurs de pêche expérimentés.

J'ai des lettres ici et j'ai parlé à des gens qui ont déjà participé au programme; il en ressort assez clairement que le ministère voulait une bonne proportion d'employés expérimentés à la signature du contrat. D'après ce que j'ai entendu ce soir, il semble que tel ne soit plus le cas.

Je dois dire très honnêtement que c'est tout à fait contraire à ce que notre gouvernement s'efforce de faire et à ce que nous faisons même aujourd'hui pour nous assurer que les meilleures personnes possibles surveillent nos eaux. C'est scandaleux.

L'année prochaine, je présume que les pauvres cons qui sont actuellement employés—ils auront de l'expérience et, par conséquent, voudront plus d'argent—seront probablement remerciés. Chaque année, nous formerons des gens pour qu'ils deviennent des observateurs de pêche. C'est ridicule. À mon avis, c'est absolument ridicule, car vous avez mis les observateurs dans un cercle vicieux. Plus ils travaillent longtemps et plus ils acquièrent de l'expérience, moins ils ont de chance de continuer à travailler, car s'ils accumulent de l'expérience, il faut augmenter leur salaire.

Nous venons de créer une situation—j'ai écouté attentivement les témoins et j'ai pris de bonnes notes—qui fait que, soit vous êtes expérimentés et vous avez travaillé en mer, soit vous êtes complètement inexpérimentés, vous avez réussi à l'examen et vous pouvez devenir observateur des pêches.

• 2000

Excuse me, but they seem to be terribly far apart. Either you're experienced and you've been out on the ships and you understand your job—you've shown your worth—and if you've done that, if you've been there for years but you haven't been at sea for three months, you're no longer certified. Or you can be spanking new, right off the assembly line on a two–to eight–week course, and we can put you on a ship. In my view, that is completely inconsistent with what this government is trying to do in saying that we want to ensure we have the best policing mechanisms possible to look after stocks that may be endangered.

Excusez–moi, mais il semble y avoir un gouffre entre les deux situations. Soit vous êtes expérimenté et vous avez travaillé sur les bateaux et vous comprenez votre travail—vous avez fait vos preuves—et si vous l'avez fait, si vous avez travaillé pendant des années sans être toutefois allé en mer pendant trois mois, vous n'êtes plus accrédité. Soit vous êtes tout nouveau, frais émoulu d'un cours de formation de deux à huit semaines, et nous pouvons vous mettre sur un bateau. À mon avis, c'est tout à fait contraire à ce que le gouvernement essaie de faire en disant que nous voulons nous assurer d'avoir les meilleurs mécanismes de surveillance possibles pour surveiller des ressources qui pourraient être menacées.

[*Text*]

We've taken some very unusual steps to protect stocks today and the Bloc and the Reform Party have supported them. But when it comes down to it, we're nickel and dimed to death. For the matter of 45¢ a sea day, you seem to have completely overlooked experience in this contract award—completely overlooked it. This bothers me greatly. We have enough unemployment down there and people shouldn't. . .

The Prime Minister often says that when he ran for the job, the biggest thing people could say about him that was negative—forgive me, in the opposition—was that he was too old, he'd been around too long. He says consistently, every time he gets a chance, that he likes the fact that he's been around because that means he's got experience. Indeed, the Minister of Public Works and Government Services has indicated before a committee—he was asked about whether or not supply and service should always go to the lowest bidder—that is the principle, but other things have to come in play.

I want to read it. The statement was made by the minister, Mr. Dingwall. I have it right here. In the committee report at page 5:21 he says: "The reality is that the principle you espouse is a principle"—that is, going to lowest tender—"I support in terms of the lowest bid vis–à–vis cost. But if you're asking me whether for every conceivable contract for goods and services of the Government of Canada, one can do it solely on the basis of price. . ."

It seems that was probably the major consideration, because they were a few thousand dollars short, because it was basically a dead heat, fellows, on the rest of them.

He continues:

. . .I would be irresponsible, I would be misleading the committee if I suggested to you, yes, we'll do it on each and every occasion and be damned the quality of the service, be damned the competence of the individuals who are delivering that, be damned the track record of the company involved.

The minister has made it clear that cost is not always the factor. You really have to help me here. . . I'm not just going on like this because I think it makes good theatre. I just can't figure out why in the past the department seemed to have done such a good job of saying experience counts, but this time it didn't.

My specific question is this: out of 400 points on your ranking, how many points were allocated for experienced observers—I'm not talking about management—for the fact that they would be able to provide experienced observers? How many points were put into the mix when you did your technical evaluation of whether or not these companies were technically compliant? It seems to me it's fine to have a management team, but I want to know, when you did your evaluation, how many points were put in there.

Mr. Bellefontaine and Mr. Baker, I think you may have created a precedence where each year we're going to have brand new observers. And the worse the economy gets in my region, the more takers there are going to be for not $10, or 10% less or 20%, but for 30% less.

[*Translation*]

Nous avons pris des mesures tout à fait inhabituelles pour protéger ces ressources aujourd'hui, ce qui nous a valu l'appui du Bloc et du Parti réformiste. Mais quand on en vient à l'essentiel, on veut faire des économies de bouts de chandelles. En ce qui concerne les 45¢ par jour en mer, vous semblez n'avoir tenu aucun compte de l'expérience dans l'octroi de ce contrat. Vous en faites complètement fi. Cela me préoccupe énormément. Nous avons déjà assez de chômage dans cette région, et l'on ne devrait pas. . .

Le premier ministre dit souvent que quand il était candidat à son poste, le reproche le plus grave qu'on pouvait lui faire—excusez–moi, dans l'opposition—c'est qu'il était trop vieux, qu'il était en politique depuis trop longtemps. Il dit toujours, chaque fois qu'il en a l'occasion, que le fait d'avoir été là pendant trop longtemps est un avantage, car cela signifie qu'il a de l'expérience. En effet, le ministre des Travaux publics et des services gouvernementaux a indiqué devant un comité—on lui avait demandé s'il fallait toujours octroyer des contrats aux soumissionnaires dont la facture était la moins élevée—que tel est le principe, mais que d'autres facteurs entraient en ligne de compte.

Permettez–moi de lire la déclaration du ministre Dingwall. Je l'ai devant moi. Dans le rapport du comité, à la page 5:21, il dit: «En réalité, le principe que vous défendez est un principe»—celui de donner le contrat au soumissionnaire le moins disant—«j'appuie ce principe du point de vue du coût. Quant à savoir si le gouvernement du Canada doit tenir compte uniquement du prix pour donner des contrats de biens et services. . .»

Il semble que c'était probablement le facteur principal, car ils étaient à quelques milliers de dollars près, la concurrence étant très serrée entre les autres soumissionnaires.

Le ministre poursuit:

. . .je serais irresponsable, je tromperais le comité si je vous disais que nous appliquons ce principe en toute occasion sans égard à la qualité du service, à la compétence des personnes qui le fournissent et aux antécédents de la compagnie concernée.

Le ministre a dit clairement que le coût n'est pas toujours le facteur primordial. Il faut vraiment que vous m'aidiez ici. . . Je ne parle pas ainsi pour faire bonne impression. Je ne comprends tout simplement pas que le gouvernement cesse de considérer l'expérience, alors qu'il faisait un excellent travail autrefois en tenant compte de l'expérience.

Ma question est la suivante: sur les 400 points prévus dans votre notation, combien ont été alloués aux observateurs expérimentés—je ne parle pas des gestionnaires—en reconnaissance de leur expérience? Dans le cadre de votre évaluation technique, combien de points avez–vous alloués aux compagnies répondant aux exigences techniques? Il me semble que c'est une bonne chose d'avoir une équipe de gestion, mais j'aimerais savoir combien de points vous avez alloués à ce chapitre dans le cadre de votre évaluation?

Monsieur Bellefontaine et monsieur Baker, je pense que vous avez créé un précédent, car chaque année nous aurons de nouveaux observateurs. Et à mesure que la crise économique s'aggravera dans ma région, il y aura de plus en plus de personnes disposées à accepter, non pas les 10$, ou 10 à 20 p. 100 de moins, mais 30 p. 100 de moins.

[*Texte*]

Mr. Bellefontaine: I don't have the actual breakdown of the ratings, because I certainly wasn't involved in them. There were three individuals from our department who did the ratings.

The only way I can respond to your question is to say we recognize the concerns from the experienced observers who have not been employed by Biorex and who worked under the previous contract. We encouraged the company to try to hire as many of those observers as possible, but we have no way of compelling the company to do that. They did provide a list of knowledgeable and experienced observers. Some of them had as many as sixteen years' experience. They averaged at least six or seven years' experience in the observer business. We felt—

[*Traduction*]

M. Bellefontaine: Je n'ai pas le décompte des notes, car je n'ai certainement pas participé à la notation. Il y a eu trois employés de notre ministre qui s'en sont occupés.

La seule façon dont je puisse répondre à votre question est de dire que nous prenons acte des préoccupations des observateurs qui n'ont pas été employés par Biorex et qui ont travaillé dans le cadre du contrat précédent. Nous avons encouragé la compagnie à s'efforcer d'embaucher autant de ces observateurs que possible, mais nous n'avons aucun moyen de l'y obliger. Une liste d'observateurs expérimentés a été fournie, dont certains possédaient jusqu'à 16 années d'expérience. En moyenne, ils avaient de six à sept ans d'expérience. Nous avons pensé. . .

• 2005

The Chairman: [*Inaudible—Editor*]. . .had the experience in the region. From everything I've read on this program—and forgive me if I'm wrong, because I could be—it seems to me that this was a regionally administered program that recognized the difference in the various fisheries regions in Atlantic Canada. They had different programs for training. The department may well be going toward a standardization, but in the past there was a recognition that if you were in the Scotia–Fundy region there was a different requirement for training than if you were in the gulf region than if you were in the Newfoundland region. That's one of the reasons they were awarded separately.

So when you say experience, can somebody who has worked for two years in the gulf walk into the Scotia–Fundy region? Are they as experienced to go on a foreign vessel as somebody who has two years' experience in the Scotia–Fundy region? I would think they're not.

Mr. Bellefontaine: I guess you have to look at each individual observer and their qualifications. There are many observers from the gulf and other regions who have comparable experience to the observers we had under the previous contract.

The Chairman: You would agree that it is a different fishery, Mr. Bellefontaine. You'd agree that they are different fisheries. If they're not, we might as well trash what we've been doing for the last number of years. We've always treated them differently.

Are they different fisheries?

Mr. Bellefontaine: They're different fisheries but there is a certain level of standard built into the training requirements that would bring these people up to a standard where they should be able to conduct their business in any region.

It's the same kind of standard in the department internally that we apply to training our fisheries officers. A fisheries officer in my region should be competent enough and have the training and background to do the job in the gulf region or anywhere else. So should a fisheries inspector, for that matter, because the standards under which they're trained and hired are high enough to give us the satisfaction that this is the case.

Le président: [*Inaudible—Éditeur*]. . . connaissaient la région. D'après tout ce que j'ai lu du programme, et pardonnez-moi si je me trompe, ce qui est fort possible, il me semble qu'il s'agissait d'un programme qui était appliqué dans différentes régions et qui reconnaissait la différence qui existe entre les différentes régions de pêche de l'Atlantique. Les programmes de formation étaient donc prévus en conséquence. Il est possible que le ministère soit en train d'uniformiser les choses, mais dans le passé, la formation tenait compte des différentes régions, que ce soit de la région de Scotia–Fundy ou de la région du Golfe ou de Terre–Neuve. C'est une des raisons pour lesquelles les contrats étaient accordés séparément.

Par conséquent, quand vous parlez d'expérience, quelqu'un qui a travaillé pendant deux ans dans la région du Golfe est–il à même de travailler dans la région Scotia–Fundy, a–t–il autant d'expérience pour monter à bord d'un navire étranger que quelqu'un qui travaille depuis deux ans dans la région Scotia–Fundy? Personnellement, je ne le crois pas.

M. Bellefontaine: À mon avis, il faut envisager individuellement la situation de chaque observateur; il y en a beaucoup qui viennent du Golfe et d'autres régions, et dont l'expérience est comparable à celle des observateurs qui avaient été engagés dans le cadre du contrat précédent.

Le président: Pourtant, monsieur Bellefontaine, vous serez d'accord avec moi pour dire que la pêche dans cette zone est tout à fait différente. Sinon, on peut oublier tout ce que l'on a fait au cours des dernières années. En effet, nous avons toujours traité ces régions de façon différente.

Le sont–elles?

M. Bellefontaine: Évidemment, mais les normes de formation doivent permettre à tous ces gens de travailler dans n'importe quelle région.

Nous appliquons les mêmes normes à la formation des agents des pêches qu'à la formation interne de notre ministère. Un agent des pêches de ma région devra être suffisamment compétent et avoir reçu la formation et le bagage voulus pour exercer son métier dans la région du Golfe ou ailleurs. Il en va de même des inspecteurs des pêches; en effet les normes de formation et d'embauche sont suffisamment strictes pour nous assurer que c'est bien le cas.

[*Text*]

I'm not saying our fisheries are the same as every fishery in the gulf, Quebec or other regions. We do have unique fisheries. But the basic tasks involving an observer, biological sampling or monitoring of the fishery, are generally consistent enough that observers from one region or another, provided they have the knowledge and experience, should be able to conduct the same level of business.

I say that from some experience. Having been a fisheries officer myself many years ago, I know a bit about the business, what a codfish looks like and what a silver hake looks like.

We've had no problems with the performance of these observers since the contract was awarded.

The Chairman: I have a final brief question before I go to Mr. Cummins.

I have a letter provided from a group yesterday. I don't have the letter in front of me here. You've mentioned that "certified" means having completed the training program successfully. Some currency if they have experience means they have to have had at least one trip in the last three months within the region. The other thing is that they have to have a valid card approved by the regional director–general. So to be certified, to be qualified, or to be deemed to be a certified observer, all three of those must have happened.

The contract said by April 5 there had to be 30 individuals whose names were forwarded. There is a statement here from the Union of Scotia–Fundy Observers indicating that new observers did not possess any proper IDs as late as April 15, 1994, 10 days after the names were approved and after already having completed several trips in the Scotia–Fundy region.

I understand they're trying to find a reason—

Mr. Bellefontaine: It's kind of a moot point. All observer cards expire. They're issued on an annual basis, within the contract provisions, and they expire on March 31. So all the observer certifications are normally renewed after that process. Between March 5 and March 18 interim certifications for anybody going to sea were given, which are basically letters of authorization. I did sign all the certifications for those people around April 18, but I don't have the exact date.

[*Translation*]

Je ne dis pas que le genre de pêche qui se pratique dans notre région est le même que dans le Golfe, à Québec ou dans d'autres régions. Il est certain que notre pêche est tout à fait unique, mais le travail de base d'un observateur, l'échantillonnage biologique ou la surveillance de la pêche, est suffisamment uniforme pour que les observateurs d'une région ou d'une autre qui disposent du bagage et de l'expérience voulus puissent remplir leurs tâches de façon uniforme également.

Je parle d'expérience, puisque j'ai moi–même été agent des pêches il y a de nombreuses années. Je sais en quoi consiste le travail, je sais à quoi ressemble une morue ou un merlu argenté.

Depuis l'octroi du contrat, le travail des observateurs n'a posé aucun problème.

Le président: Une dernière question avant de passer le micro à M. Cummins.

Hier, j'ai reçu une lettre d'un groupe, mais je ne l'ai pas sous les yeux. Vous avez dit qu'un observateur accrédité est un observateur qui a été reçu à la fin du programme de formation. Pour avoir de l'expérience, ces observateurs doivent avoir réalisé au moins un voyage au cours des trois mois précédents dans la région. Ils doivent également avoir une carte valide approuvée par le directeur général régional. Par conséquent, pour être accrédité et pour être considéré comme tel il faut avoir satisfait à ces trois exigences.

D'après le contrat, le 5 avril, le nom de 30 observateurs devaient avoir été communiqués. D'après le «Union of Nova Scotia Fisheries Observers» les nouveaux observateurs ne possédaient pas leur propre carte d'identité à une date aussi tardive que le 15 avril 1994, soit 10 jours après que leur nom a été approuvé et après avoir déjà terminé plusieurs voyages dans la région Scotia–Fundy.

Si je comprends bien, ils essayent de trouver une raison. . .

M. Bellefontaine: C'est discutable. Toutes les cartes des observateurs viennent à expiration. Les cartes d'identité sont délivrées chaque année, comme le veut le contrat, et elles viennent à expiration le 31 mars. Par conséquent, le renouvellement de l'accréditation est ultérieur à cette date. Entre le 5 et le 18 mars, des accréditations intérimaires, en fait des lettres d'autorisation, ont été données à tous ceux qui se rendaient en mer. Je les ai signées vers le 18 avril, mais je ne pourrais vous donner la date exacte.

• 2010

The Chairman: So you don't necessarily have to have it signed to be in compliance.

Mr. Bellefontaine: There's an interim letter of authorization that's given until they actually get their card reissued. It takes some time to do so.

Mr. Cummins: Earlier on we talked about the technical evaluation and the quality of management. It's my understanding that after Biorex was awarded the contract, DFO directed the company to take into its management team two people from BRM. Would you confirm that information, please?

Mr. Bellefontaine: No, it's not correct. Perhaps Mr. Maher can explain that.

Le président: Par conséquent, la signature n'est pas obligatoire.

M. Bellefontaine: Avant d'obtenir leur nouvelle carte, ce qui prend un certain temps, les observateurs sont en possession d'une lettre temporaire les autorisant à exercer leurs fonctions.

M. Cummins: Nous avons parlé de l'évaluation technique et de la qualité de la gestion. Si je comprends bien, après que Biorex s'est vu attribuer le contrat, le ministère a obligé la compagnie à inclure dans son équipe de gestion deux personnes de BRM. Pourriez–vous confirmer cette information, s'il–vous–plaît?

M. Bellefontaine: Elle n'est pas exacte. M. Maher pourrait peut–être vous donner des explications.

[*Texte*]

Mr. Maher: No, we didn't direct them to hire anybody as far as that goes. It's their business. We had some concerns with some people on their management team, and as a consequence of that some changes were made and I gather the replacements came from the BRM group. But in terms of directing where they would get these replacements from, we didn't do that.

Mr. Cummins: Doesn't that strike you as odd that you would give the contract to a company when you have concerns about the management team?

Mr. Maher: Well, it depends on the level of concern. We are not talking about such a fundamental concern that it has to disqualify anybody. We're talking about second–level management, not the higher–level management team, not the principals.

Mr. Cummins: One last quick question. Did the movement of observers from the gulf area to Scotia–Fundy create a shortage of observers in the gulf area, to your knowledge?

Mr. Bellefontaine: I'm not aware of any concerns expressed in the gulf about the level of observer coverage whatsoever.

Mr. E. Baker: That was a question I asked the regional director–general in the gulf region and he said that no, he was also monitoring it and it did not present a problem.

M. Bernier: Oui, je vais essayer d'en poser une rapidement. Je pense que M. Ron MacDonald a touché un bon point tout à l'heure quand il a parlé de ce qui sentait mauvais dans cette affaire–là, au niveau de la gestion du personnel. Je reviens à ce que j'appelais tout à l'heure la matière première, qui sont les observateurs en mer.

Je vais essayer de faire une comparaison, et je vais voir ce que vous pouvez nous répondre là–dessus. Par exemple, dans l'histoire du Canada et dans l'histoire du Québec, on a des changements de gouvernement. Dans ces changements de gouvernement–là, il y a des règles qui protègent les fonctionnaires. Je pense que c'est normal de protéger les fonctionnaires, et qu'il n'y ait pas de chaise musicale à chaque fois qu'il y a un changement de gouvernement. Les fonctionnaires, aussi, sont rémunérés selon leur nombre d'années d'expérience, et je pense qu'ils méritent leurs salaire. On les fait travailler tard certains soirs et les dossiers ne sont pas toujours faciles. La façon des gouvernements de ralentir leur appétit en termes de salaires, pour poursuivre sur l'élan de M. MacDonald, c'est de dire «on les gèle». Mais ce qu'on dit présentement aux observateurs en mer, à ceux qui n'auront pas le contrat, c'est que ce seront d'autres qui prendront leur place. Que vont–ils faire?

On va mettre de nouvelles personnes et probablement que ces nouvelles personnes–là, lorsqu'elles seront rendues à un certain niveau d'échelle, vont devoir subir le même sort que ceux qui vont être expulsés cette fois–ci.

On a un groupe qui était syndiqué et ils recevaient un certain traitement. D'après ce que j'ai pu voir ce n'était pas énormément gros non plus. On m'avait fait savoir que ça stagne au niveau du prix d'observation en mer et du salaire que ces

[*Traduction*]

M. Maher: Nous n'avons pas obligé Biorex à engager qui que ce soit. Cette affaire la regarde. Nous étions préoccupés au sujet de certaines personnes qui faisaient partie de leur équipe de gestion, et certains changements ont été faits à cause de cela, les remplaçants provenant de BRM. Cependant, nous n'avons pas dit d'où les remplaçants devaient venir.

M. Cummins: Ne trouvez–vous pas qu'il est étonnant d'accorder le contrat à une compagnie dont l'équipe de gestion vous préoccupe?

M. Maher: Tout dépend de l'importance de cette préoccupation. Ce n'était pas suffisamment fondamental pour ne pas accorder le contrat. Il s'agit ici de cadres moyens de gestion et non des dirigeants.

M. Cummins: Une dernière question rapide. À votre avis, le fait que des observateurs du Golfe soient allés travailler dans la région de Fundy a–t–il créé une pénurie d'observateurs dans la région du Golfe?

M. Bellefontaine: À ce que je sache, personne dans la région du Golfe ne s'est plaint du manque d'observateurs dans cette région.

M. E. Baker: C'est une question que j'ai posée au directeur général régional de la région du Golfe et il a dit que cela ne posait pas de problème et qu'il surveillait la situation.

Mr. Bernier: I will try and ask a quick question. I think Mr. Ron MacDonald made a good point when he said it smells bad at the level of personnel management. To go back to what I said before, the raw material in this matter are the sea observers.

I will try and compare this situation with another one and see what you can come up with. In the history of Canada and Quebec, governments succeed one another but civil servants are protected. I think it is normal to protect civil servants because we don't want an episode of musical chair each time the government changes. Civil servants are paid according to the number of years of experience and I think they deserve their salary. They have to work late some evenings and they're not always working on easy files. When governments want civil servants to get less money for their work they just have to freeze their salaries, as Mr. MacDonald said. But right now government say to sea observers that they will be replaced by others and that they will not be awarded contracts. What are these people to do?

So new people will be hired and when they will have reached a certain salary level, they will be dealt with in the same manner as the people that preceded them.

So here is a unionized group of people whose salary was not very high. I was told that the sea observers have not received any increase in salary up until this spring. If we are not trying to appreciate and to keep such a team of workers... Of course I

[*Text*]

gens–là recevaient jusqu'à ce printemps. Si on n'essaie pas de valoriser et de garder une équipe de travailleurs... Mais je suis d'accord que de temps en temps, il faut qu'on puisse s'assurer que la crédibilité et l'impartialité soient maintenues. Est–ce que c'était ça l'objectif de faire changer les contrats à tous les deux ans ou à tous les trois ans? S'agissait–il de s'assurer que l'impartialité demeure? Ou est–ce que c'est fait pour que ça ne coûte que le moins cher possible?

[*Translation*]

agree that sometimes we have to ensure that credibility and impartiality are maintained. Was that the reason why contracts had to be awarded every other year or every third year? Was this done to ensure impartiality? Or is it rather that by proceeding that way we are paying people the lowest salary possible?

• 2015

Il est certain qu'on a un souci d'équité, mais à un moment donné, il y a un prix à payer. Ne peut–on pas trouver de mécanisme pour s'assurer une certaine permanence du nombre de personnes ou une du moins une certaine stabilité, pour que quiconque puisse faire carrière dans ce nouveau métier? C'est un nouveau métier, que celui des observateurs en mer et des vérificateurs à quai! On va dévaloriser les gens qui vont rentrer là–dedans ou bien on va assister à une syndicalisation massive et ils feront front commun. Peu importe si c'est Pierre, Jean, Jacques, Biorex ou Seawatch (N.S.) Division! Ça va nous coûter toujours le même prix pour la matière première. Il va nous falloir trouver quelque chose de comparable.

Of course we want to be just, but at one point there is a price to pay. Could we not find a way to ensure that the same people stay in the job for at least that there is some stability built in to the system so that people can make a career of this new job of sea or land observer. And it is a new job. By proceeding the way we are, we are going to belittle this work or there will be massive unionization and people will join forces, whoever they are, be they Pierre, Jean, Jacques, Biorex or Seawatch (N.S.) Division. And we will still have to pay the same as far as salaries are concerned.

Qu'est–ce qu'on peut faire, ou qu'est–ce qu'on peut répondre à ces gens–là à court terme, ce printemps? Et qu'est–ce qu'on pourrait faire dans le futur pour donner une certaine valorisation et maintenir la crédibilité et l'impartiabilité du système d'observation?

What will we be able to do, what will we be able to tell these people in the short–term, this spring? What will we be able to do for the long–term in order to attach more value to this type of work, and to maintain the credibility and impartiality of the observers?

Mr. E. Baker: Now that I'm fully awake, perhaps I can answer this. As many of you know, I'm relatively new to the Department of Fisheries and Oceans, having been there slightly less than a year. Therefore, this process and the examination of the observers' program have been educational for me as well.

M. E. Baker: Je pourrais peut–être répondre maintenant que je suis tout à fait réveillé. Comme beaucoup d'entre vous le savent, je suis relativement nouveau au ministère des Pêches et Océans puisque je n'y travaille que depuis moins d'un an. Par conséquent, j'ai appris beaucoup en étudiant le programme des observateurs.

I've been listening to the questions and responses more from the point of view of what you described as the long–term solutions. I don't think I have a response to the short–term solutions.

J'ai écouté les questions et les réponses en m'attachant surtout à ce que vous décrivez comme étant des solutions à long terme. Je ne crois pas avoir de réponse quant aux solutions à court terme.

When this first became an issue, I looked at it from the point of view of process. Were the reqirements in the bidding process reasonable and did they meet or ensure that the needs of the program were met? I came to the conclusion that while there were obviously areas we would want to look at, in general they did.

Quand cette question a fait problème, j'ai voulu comprendre comment les choses se passaient. J'ai voulu savoir si les exigences dans le processus d'appel d'offres sont raisonnables et tiennent compte des besoins du programme. J'en suis venu à la conclusion suivante: il y a certes des domaines sur lesquels nous voulons certainement nous pencher mais, de façon générale, la situation est bonne.

In terms of whether the bidders met the requirements and whether the actual letting of the contract was a valid one, that too appears to be.

Il semble également que les soumissionnaires ont satisfait aux exigences et que le contrat a été accordé de façon valable.

To be candid, an obvious part of the examination was to ensure that it was something that you must proceed with.

Quant à l'examen, cela fait partie du processus.

The third piece you look at then is, with the contract having been let as a valid contract, whether we have the capacity to ensure that the contractor lives up to the contract requirements. That's something that will be watched as we have experience with the carrying out of the contract.

En troisième lieu, après avoir reconnu que le contrat a été accordé dans les formes, il convient de voir si nous pouvons vous assurer que la partie contractante respecte le cahier des charges. C'est ce dont nous nous occuperons.

[*Texte*]

From a long–term point of view—long being the way in which we approach this—what I'm thinking as you're posing your question is that I've actually been with the public service for almost 35 years. One of the things I find a little bit discouraging is the emphasis we've had to put on cost over the last several years, the requirement to look at different approaches to getting something done at less cost.

One of the obvious ones used, not only in this process but in many processes, is to go to contracts as opposed to hiring public servants. Frankly, my observation over the last several years has been that there is a lessening of quality when you move to a process that is heavily weighted towards minimal cost as opposed to one that concentrates on experience and knowledge.

• 2020

I've had to adjust my own mind–set. I've had to try to ensure that as we move to these processes, we maintain as high a standard as we can. It's not always easy.

From the point of view of those of us in Fisheries and Oceans, this process tonight and the others, as well as the audit being carried out for which we will have the results in the next few weeks, will be taken into serious consideration.

The points you are making and that others have made to us, not just through this process but through their letters as well, are all ones that we will be looking at to see if we can do things in a better way so that they don't result in the sorts of situations you describe.

The Chairman: We have a couple of questioners on this side.

Mr. Wells: I'll try to be brief.

With respect to the technical review that we talked about, Mr. MacDonald asked questions about what weight experience was given in that technical review. Are you going to get that information for us? Did you have it?

Mr. Maher: We don't have it with us. It's in the category of some of the other questions as to whether we can release that information, but we will be going back and determining that and making it available if we can.

Mr. Wells: I'm just following up on Mr. MacDonald's question about experience and experienced observers and choosing one over the other. Do we have any assurances from the second bidder that they would have hired the experienced observers? I'm assuming that the third bidder would have, because they were already employees of that. Am I correct in that order of. . .?

Mr. Maher: We don't have that assurance.

Mr. Bellefontaine: We don't have that assurance. All I can say is that the bid from the second company price–wise was not that different from the company that was awarded the contract. Whether they would have made offers satisfactory to former observers that would have enticed them all to be employed, I don't know. We really don't know that; it's speculation.

[*Traduction*]

À long terme—et c'est comme cela que nous envisageons cette situation—ce qui me vient à l'esprit quand vous me posez cette question est le fait que je suis fonctionnaire depuis presque 35 ans. Ce que je trouve un peu décourageant, c'est qu'au cours des dernières années nous avons dû mettre tellement l'accent sur les coûts et que nous avons dû envisager différentes possibilités afin de diminuer ces coûts.

Une possibilité qui saute aux yeux, non seulement dans ce cas mais dans beaucoup d'autres, est d'avoir recours non plus aux fonctionnaires, mais à des personnes engagées sous contrat. Je vous dirai franchement qu'au cours des dernières années, j'ai remarqué que la qualité baisse lorsque l'on tient surtout compte de la rentabilité plutôt que de l'expérience et de la connaissance.

J'ai été obligé de modifier ma propre façon de voir les choses. J'ai dû essayer de faire en sorte qu'à mesure que nous adoptions ces mécanismes, nous continuions à appliquer des normes aussi strictes que possible. Ce n'est pas toujours facile.

Les employés de Pêches et Océans prendront sérieusement en considération le processus auquel nous participons ce soir et les autres, de même que la vérification qui est en cours et dont nous aurons les résultats dans quelques semaines.

Nous allons examiner tous les points que vous soulevez et d'autres observations qui nous ont été faites, pas seulement dans le cadre de ce processus mais également par lettres, pour voir si nous pouvons être plus efficace et éviter le genre de situation que vous décrivez.

Le président: Il y a quelques députés de ce côté–ci qui voudraient poser des questions.

M. Wells: Je tâcherai d'être bref.

En ce qui concerne l'examen technique dont nous parlions, M. MacDonald a demandé quel poids on accordait à l'expérience lors de cet examen. Allez–vous nous fournir ce renseignement? L'avez–vous?

M. Maher: Nous ne l'avons pas ici. Comme pour d'autres questions, nous devrons déterminer si nous pouvons divulguer cette information, mais nous allons nous en assurer et vous fournir ce renseignement si c'est possible.

M. Wells: Je voudrais enchaîner sur la question de M. MacDonald au sujet de l'expérience et sur le fait de choisir comme observateurs des personnes qui ont de l'expérience plutôt que des gens qui n'en ont pas. Le soumissionnaire arrivé en deuxième position nous a–t–il assuré qu'il aurait embauché des observateurs qui ont de l'expérience? Je suppose que celui qui est arrivé troisième l'aurait fait, puisqu'il a des employés qui ont déjà travaillé à ce titre. Ai–je raison de dire. . .

M. Maher: Nous n'avons pas cette assurance.

M. Bellefontaine: Nous n'avons pas cette assurance. Tout ce que je puis dire, c'est que le prix proposé par la deuxième entreprise n'était pas tellement différent de celui de la société qui a obtenu le marché. Je ne sais pas si ce deuxième soumissionnaire aurait fait à d'anciens observateurs des offres suffisantes pour les inciter tous à travailler pour lui. Vraiment, je n'en sais rien; je ne peux que faire des suppositions.

[*Text*]

Mr. Wells: Do we know why the experienced observers were not hired by Biorex? Has there been an explanation?

Mr. Bellefontaine: The only explanation I've received is that offers went from Biorex to each individual former observer.

Mr. Wells: Are we to assume that they offered a lower amount of pay than they were already making?

Mr. Bellefontaine: I don't have the details of what was in the offer to them. The only statement that Biorex has made publicly to us is that the offer was comparable to observer pay rates in Quebec and higher than those in the gulf. I don't know what the actual amounts are. I've heard numbers, but I couldn't confirm them or deny them.

Mr. Wells: Neil, you may have already answered this question; I'm not sure. Are there in fact different training programs in different regions?

Mr. Bellefontaine: The training program is based on a national manual and standards. The training programs are run by the companies that have the contracts. We monitor them and evaluate the results of the tests from the training programs.

There are basically two companies that have contracts in the four Atlantic regions right now, so I would assume that the training programs with Biorex in the gulf and Quebec are consistent—I have no reason to believe they wouldn't be—with the one they are undertaking in Scotia–Fundy right now.

Mr. Wells: So is the answer yes or no?

Mr. Bellefontaine: I would say yes, fairly consistent. I don't know if they're identical.

Mr. Wells: So, they aren't different programs? They are the same training program in the gulf and Scotia–Fundy.

Mr. Bellefontaine: Yes, there's a syllabus of requirements that must be undertaken during the training program.

Mr. Wells: I understand there would be some basic requirements, but are there some extra things done in Scotia–Fundy, for example, that would not be done in the gulf to take into account the different fishery?

• 2025

Mr. Bellefontaine: No. Basically, after observers are certified, are employed by a company, and are operating under contract with us, we provide briefings to the observers for specific fisheries before they are deployed. They're given a deployment package from us and specific briefings or even workshops for a particular fishery, by which to go through the change in regulations, the management plans, and the conduct of the fishery from year to year. This is a standard process in each one of the regions.

Mr. Wells: I have one last question, Mr. Chairman, with your indulgence, on the definition of certified fishery observer. I've now had a chance to review your appendix A and there's nothing in it that helps me whatsoever.

[*Translation*]

M. Wells: Savons–nous pourquoi Biorex n'a pas recruté des observateurs d'expérience? Vous a–t–on fourni une explication?

M. Bellefontaine: En guise d'explication, on m'a simplement dit que Biorex avait fait des offres à tous les anciens observateurs.

M. Wells: Devons–nous comprendre qu'on leur a offert une rémunération inférieure à celle qu'ils touchaient déjà?

M. Bellefontaine: Je ne connais pas les détails de l'offre qui leur a été présentée. La seule chose que Biorex nous ait dit publiquement est que la rémunération offerte était comparable à celle que reçoivent les observateurs au Québec et plus élevée que celle des observateurs dans le Golfe. Je ne sais pas quels étaient les montants exacts. On m'a rapporté certains chiffres, mais je ne saurais vous dire s'ils sont exacts ou non.

M. Wells: Neil, vous avez peut–être déjà répondu à cette question; je n'en suis pas sûr. Y a–t–il en fait des programmes de formation différents selon les régions?

M. Bellefontaine: Le programme de formation s'inspire du manuel et des normes conçus à l'échelle nationale. La formation est donnée par les entreprises qui obtiennent les contrats. Nous les surveillons et nous évaluons les résultats des examens administrés dans le cadre des programmes de formation.

À l'heure actuelle, dans les quatre régions de l'Atlantique, il y a en fait deux entreprises qui ont des contrats, et je suppose donc que les programmes de formation de Biorex dans le Golfe et au Québec sont conformes—je n'ai aucune raison d'en douter—à celui que l'on vient d'entreprendre dans la région Scotia Fundy.

M. Wells: Alors la réponse est oui ou non?

M. Bellefontaine: Je dirais que les programmes sont assez uniformes. Je ne sais pas s'ils sont identiques.

M. Wells: Alors, il n'y a pas de programmes différents? Il y a le même programme de formation dans le Golfe et dans la région Scotia Fundy.

M. Bellefontaine: Oui, il y a un certain nombre d'éléments qui doivent être enseignés pendant la formation.

M. Wells: Je comprends qu'il y ait certaines exigences fondamentales, mais est–ce que l'on tient compte des caractéristiques des différentes pêches en ajoutant certaines choses dans la région de Scotia Fundy, par exemple, qui ne seraient pas présentées dans la région du Golfe?

M. Bellefontaine: Non. Essentiellement, après que les observateurs ont été accrédités, sont embauchés par une compagnie et travaillent sous contrat pour nous, nous organisons à leur intention des séances d'information sur la pêche à telle ou telle espèce avant leur affectation. Nous leur donnons une trousse d'affectation, nous leur dispensons des séances d'information et organisons même des ateliers sur des espèces données, ce qui nous permet de passer en revue tout changement relatif aux règlements, aux plans de gestion et à la conduite de la pêche d'une année sur l'autre. C'est l'usage dans chacune des régions.

M. Wells: J'ai une dernière question, monsieur le président, si vous me le permettez, au sujet de la définition de l'observateur accrédité des pêches. J'ai pu prendre connaissance de l'Annexe A et je n'y ai rien trouvé qui m'aide.

[*Texte*]

I need someone to produce for me the definition that eliminates the requirement to have regular deployment at sea of at least one trip every three months. That's in the definition contained in the request for proposals. You're telling me that this is not a requirement and that if observers do not have regular deployment at sea they can be retrained and recertified. I have nothing yet that tells me where that is written and I'd like to receive that information.

Mr. Bellefontaine: In appendix A to the contract there is a statement of that requirement. It's in the third item on training on page 7, maintenance of observer status.

Mr. Wells: All that was passed out to me was appendix A, stating an observer's essential qualifications.

Mr. Bellefontaine: That's with respect to the job description of a certified observer, basically. The other clause states that there can be a written examination and this clause is the maintenance clause of observer status.

The Chairman: We're dealing with three different references to how you determine what a qualified observer is. Is it possible to pull them all together so we can have a look at it? It would be helpful.

Mr. Wells: I'm having a difficult time and I've been trying for weeks to get a definition of a certified fisheries observer. Everybody keeps referring to something else that's never been given to me. I can't make a determination in my own mind until I have all the information. It's very frustrating.

Mr. E. Baker: I understand very much the frustration. What we will undertake to do is provide a package that lays out the fundamental pieces of the requirements and is, in effect, a package that you can use with your constituents to explain how it worked, what the requirements were, and how the contract meets them.

Mr. Wells: You're very helpful.

I am sorry, I know it's late, but this was a question that came up yesterday and I think it needs to be clarified. The question has to do with the personal contracts that Biorex has apparently distributed to either employees or potential employees. Are you familiar with those personal contracts?

Mr. Bellefontaine: No.

Mr. Wells: So they can employ and put employee terms in that you would not be aware of, is that right?

Mr. Bellefontaine: No. We are contracting the company to provide the observers, so I wouldn't be familiar with the conditions of their employment that would be in any offer.

Mr. Wells: I'm referring to an employment contract. The one that was given to me was between Michael McQuaid as the employee, and Biorex as the employer. I don't believe this was a signed contract. It was something that was given to us as an example yesterday.

Are you familiar with this employment contract between employees or potential employees of Biorex?

Mr. Bellefontaine: No. I know that Biorex made offers of employment to all the previous observers under the program in Scotia–Fundy. I assume that's part of the offer.

[*Traduction*]

J'aimerais que quelqu'un me trouve la définition selon laquelle il n'est plus exigé d'être affecté régulièrement en mer au moins une fois tous les trois mois. C'est ce qui figure dans la demande de propositions. Vous me dites que ce n'est pas une exigence et que si les observateurs ne sont pas affectés régulièrement en mer, ils peuvent se recycler et être réaccrédités. Par contre, j'ignore toujours où cela figure par écrit et j'aimerais le savoir.

M. Bellefontaine: À l'Annexe A du contrat, cette exigence est stipulée. Il s'agit du troisième point concernant la formation à la page 7, maintien du statut d'observateur.

M. Wells: Tout ce qui m'a été remis, c'est l'Annexe A, dans laquelle on énumère les qualités essentielles du poste.

M. Bellefontaine: Il s'agit en fait de l'exposé de fonctions de l'observateur accrédité. L'autre disposition stipule qu'il peut y avoir une épreuve écrite et cette disposition figure sous la rubrique du maintien du statut d'observateur.

Le président: Trois textes déterminent ce que l'on entend par observateur accrédité. Serait–il possible de les rassembler pour que nous puissions en prendre connaissance? Cela nous aiderait.

M. Wells: Il y a des semaines que je me décarcasse pour obtenir la définition d'observateur accrédité des pêches. Chacun me cite un document que personne ne me remet. Je ne peux pas me faire une idée tant que je n'aurai pas toute l'information. C'est tout à fait exaspérant.

M. E. Baker: Je comprends votre exaspération. Nous allons vous rassembler les principaux documents qui énoncent les exigences; vous pourrez vous en servir auprès de vos électeurs pour leur expliquer ce qu'il en est, quelles sont les exigences, et dans quelle mesure le contrat permet de les respecter.

M. Wells: C'est très aimable à vous.

Désolé, je sais qu'il se fait tard, mais il s'agit d'une question qui a été soulevée hier et qui a besoin d'être éclaircie. Il s'agit des contrats de travail individuels que Biorex aurait remis aux employés ou à des candidats. Connaissez–vous ces contrats individuels?

M. Bellefontaine: Non.

M. Wells: Qui permettent à la compagnie de fixer des conditions de travail que vous ne connaissez pas, n'est–ce pas?

M. Bellefontaine: Non. Nous passons un contrat avec la compagnie pour qu'elle fournisse des observateurs. Nous ne connaissons donc pas les conditions d'emploi qu'elle offre.

M. Wells: Je parle du contrat de travail. Celui qui m'a été remis y liait Michael McQuaid, l'employé, et Biorex, l'employeur. Il n'était pas signé, je crois. Il m'a été donné hier à titre d'exemple.

Connaissez–vous ce contrat de travail offert par Biorex à ses employés, actuels ou potentiels?

M. Bellefontaine: Non. Je sais que Biorex a fait des offres d'emploi à tous les observateurs qui avaient participé au programme dans la région de Scotia–Fundy. J'imagine que cela fait partie de cette offre.

[*Text*]

Mr. Wells: There's one condition in this contract that bothers me a bit. There may be more, but there's one in particular that was brought up yesterday. It's condition number 8.6. Perhaps this is simply complying with your requirements, and that's my question. The condition says:

> For trips on domestic vessels that do not require a specific level of experience, priority will be given to newly certified observers who have not completed at least three (3) trips at sea.

Is that a condition or criteria of DFO? Or is this simply a way to get cheaper observers so they can meet the low contract price?

• 2030

Mr. Bellefontaine: It is not a condition that DFO has put on the contractor.

Mr. Wells: So Biorex in essence is saying it is giving priority to inexperienced observers in its personal contract. That, to me, is disturbing. Would you look at that and perhaps comment on it?

Mr. Bellefontaine: If you would provide me with copies, we will certainly look at it.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): The audit currently being done is very important to the fishery in eastern Canada.

The $308 a day the company is paid works out, per person. . .if you were getting a salary like that, you would get $6,000 a month.

To come back to the original question, regardless of what some of the witnesses have said, I can't see why employees of the government, or certainly those hired by Fisheries and Oceans directly, couldn't be hired for $308 a day.

I also want to ask who pays them. Is it in some cases the vessel owner? What is the rate this year for a vessel owner to pay for an observer? Last year it was what, $350 a day?

Mr. Bellefontaine: With respect to your first question, I think it has already been asked before. My answer is that it's something that certainly is being reviewed through the audit. I don't know whether or not in the end it would be cheaper to hire employees directly working for the department versus the contract arrangements. Mr. Baker has spoken to the concerns very clearly of going one route or the other.

With respect to the second question, who pays depends upon the fishery. All foreign fisheries inside the zone are cost recoverable, so the foreign partner must pay directly to the company for the services of the observer. Also, such fisheries as northern shrimp are cost recoverable, so the Canadian company involved in northern shrimp must pay for the observer services to the company directly.

When it involves other smaller discrete fisheries in Atlantic Canada, the department has a budget allotted to each region to pay for the observer coverages where cost recovery is not a requirement. We pay sometimes as well as the owners.

[*Translation*]

M. Wells: Une disposition de ce contrat m'ennuie un peu. Il y en a peut–être d'autres, mais celle–ci en particulier a été soulevée hier. Il s'agit de l'article 8.6. Peut–être n'est–elle là que pour répondre à vos exigences, et c'est cela ma question. Je lis:

> Pour les voyages à bord de navires canadiens, qui n'exigent pas un nombre particulier d'années d'expérience, la priorité ira aux observateurs qui viennent d'être accrédités et qui n'ont pas encore accompli au moins trois affectations en mer.

S'agit–il d'une exigence du ministère des Pêches et Océans ou n'est–ce qu'une façon d'obtenir à bon compte des observateurs de manière à respecter le montant peu élevé de l'offre?

M. Bellefontaine: Le ministère n'a pas imposé cette condition à l'entrepreneur.

M. Wells: Autrement dit, c'est Biorex qui accorde la priorité, dans ses contrats de travail individuels, à des observateurs inexpérimentés. Je trouve cela troublant. Pourriez–vous examiner la chose et nous dire ce que vous en pensez.

M. Bellefontaine: Si vous voulez m'en donner une copie, volontiers.

M. Baker (Gander—Grand Falls): La vérification actuellement en cours est très importante pour la pêche dans l'est du pays.

À raison des 308$ par jour que la compagnie touche, cela ferait un salaire, pour une personne, de 6 000$ par mois.

Je reviens à ma question du début. Peu importe ce que certains témoins ont pu dire, je ne vois pas pourquoi les employés du gouvernement ou, en tout cas, ceux embauchés directement par le ministère des Pêches et Océans, ne pourraient être embauchés à 308$ par jour.

Je veux aussi savoir qui les paie. Arrive–t–il que ce soit le propriétaire du bateau? Quel est le tarif cette année pour l'armateur qui paie les services d'un observateur? L'année dernière, c'était 350$ par jour, je crois?

M. Bellefontaine: En ce qui concerne votre première question, elle a déjà été posée je crois. Ma réponse, c'est que cette question est à l'étude dans le cadre de la vérification. J'ignore si au bout du compte il serait moins coûteux d'embaucher directement plutôt que de sous–traiter. M. Baker a très bien exprimé le pour et le contre de chaque option.

En réponse à la deuxième question, l'identité de celui qui paie varie en fonction du type de pêche. Tous les types de pêche étrangère à l'intérieur de la zone fonctionnent selon le principe de la récupération des coûts, si bien que l'associé étranger doit rembourser directement à la compagnie les frais occasionnés par l'embauche de l'observateur. La pêche à la crevette nordique fonctionne sur le même principe; pour cette raison, la compagnie canadienne qui s'y adonne doit rembourser directement à la compagnie les services de l'observateur.

Lorsqu'il s'agit de pêche à d'autres espèces, de moindre envergure, dans la région de l'Atlantique, le ministère dispose d'un budget pour chaque région afin de défrayer les services de l'observateur lorsque la récupération des coûts n'est pas la règle. Il arrive donc parfois que ce soit nous et dans d'autres cas que ce soit les armateurs.

[*Texte*]

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): How much is being charged, say, to a Canadian company that has hired Russian vessels to catch turbot off Labrador, as currently is the case there? How much is being paid to the company for the seven observers now on Cuban vessels on the Nova Scotia coast inside the 200 miles?

Mr. Bellefontaine: It would be at the rate of $308 a day for each observer.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): So, the foreign nation will pay that to the contracting company. The $308 will also be charged by the contractor to the Canadian company that has contracted the foreigners to catch a quota, say, of turbot or silver hake down in your zone, the Scotia–Fundy region. Will they then have to pay the $308? It will be $308, and that is set under the contract and the contractor cannot then ask the Canadian who has the licence using foreign vessels for any more money than $308. Is that correct?

Mr. Bellefontaine: That is correct. It is the licence holder who must pay. This policy has been in place since 1987, full cost recovery for. . .

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): I would suggest that if it were $300 a day, that is $72,000 a year if you are employed for the whole year, but certainly $1,500 a week, if you are out there for a week, or $6,000 a month. I understand on the shrimp boats the offer was $10,000 per trip by the most. . .

Mr. Bellefontaine: Shrimp boats normally are 30 days to 45 days at sea.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): That's right. I would suggest that there are very qualified people who would accept $308 a day from Fisheries and Oceans to go out on any of these vessels. I hope that has been taken into account in the audit, as I am sure it will be.

• 2035

I want to ask you as well about the present reports being made from the vessels on the Scotian shelf. You tended to praise the present observers, only three of whom have ever been on a vessel catching silver hake or any of the by–product of that fishery. You say there are fewer irregularities.

Wouldn't you really need to have two people aboard the vessel to find out if the system is improving, if the Cubans are cooperating more, are being sensible in their fishery? Couldn't you also assume that it is because we don't have qualified, experienced observers aboard that there aren't more irregularities? To what do you attribute this sudden drop in the reporting of irregularities?

Mr. Bellefontaine: I am certainly not praising the observers; I am saying they have a certain level of knowledge and experience to do the job.

With respect to the irregularities, I was speaking to the level of by–catch. This has been the major concern of domestic fishermen in the industry and the public in Nova Scotia. These vessels, when fishing silver hake in the past, have caught considerable amounts of pollack and smaller amounts of cod and haddock as a by–catch, and these fisheries are declining domestically for Canadian fishermen.

[*Traduction*]

M. Baker (Gander—Grand Falls): Combien prend–on, par exemple, à la compagnie canadienne qui loue les services de navires russes pour capturer du flétan au large du Labrador, comme c'est le cas actuellement? Combien verse–t–on à la compagnie pour les sept observateurs actuellement à bord de navires cubains sur la côte de la Nouvelle–Écosse à l'intérieur des 200 milles?

M. Bellefontaine: Le tarif est de 308$ par jour par observateur.

M. Baker (Gander—Grand Falls): C'est donc dire que l'autre pays versera ce montant à la compagnie qui a reçu le contrat. Les 308$ seront aussi facturés par l'entrepreneur à la compagnie canadienne qui a passé un contrat avec les étrangers pour capturer un quota de flétan ou de merlu argenté, par exemple, dans votre zone, dans la région de Scotia–Fundy. Est–ce que la compagnie va devoir ensuite payer les 308$? Ce sera 308$ et ce montant est fixé dans le contrat et l'entrepreneur ne peut pas ensuite demander au Canadien qui a le permis pour utiliser des navires étrangers une somme supérieure à 308$. C'est bien ça?

M. Bellefontaine: Oui. C'est le titulaire du permis qui doit payer. Cette politique existe depuis 1987, la récupération totale des coûts pour. . .

M. Baker (Gander—Grand Falls): Je dirais que s'il s'agit de 300$ par jour, cela fait 72 000$ par année si l'on travaille toute l'année, mais 1 500$ par semaine en tout cas, si vous travaillez une semaine, ou 6 000$ par mois. Je crois savoir que les crevettiers l'offre était de 10 000$ par voyage pour les plus. . .

M. Bellefontaine: Les crevettiers restent normalement en mer entre 30 et 45 jours.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Oui. Je pense qu'il y a très peu de gens très qualifiés qui accepteraient 308$ par jour du ministère des Pêches et des Océans pour embarquer sur l'un de ces navires. J'espère qu'on en a tenu compte dans la vérification et je suis certain qu'on le fera.

Je voudrais aussi vous poser une question à propos des rapports rédigés à bord des navires sur le plateau continental de la Nouvelle–Écosse. Vous avez fait l'éloge des observateurs actuels alors qu'à peine trois d'entre eux se sont déjà trouvés à bord d'un navire qui capturait du merlu argenté ou d'autres prises accessoires à ce type de pêche. Vous dites qu'il y a eu moins d'irrégularités.

Est–ce qu'il ne faudrait pas vraiment deux personnes à bord d'un navire pour déterminer si les choses s'améliorent, si les Cubains coopèrent davantage, pratiquent la pêche de façon plus raisonnable? Ne peut–on pas non plus penser qu'il y a moins d'irrégularités parce que vous n'avez plus d'observateurs qualifiés et expérimentés à bord? À quoi attribuez–vous cette chute soudaine du nombre d'irrégularités signalées?

M. Bellefontaine: Je ne fais certainement pas l'éloge des observateurs. Je dis qu'ils ont certaines connaissances et une certaine expérience, suffisamment pour faire le travail.

En ce qui concerne les irrégularités, je parlais des prises secondaires. C'est une question qui inquiète beaucoup nos pêcheurs et les citoyens de la Nouvelle–Écosse. Quand ces navires pêchaient le merlu argenté, ils capturaient accessoirement une quantité importante de goberge et une quantité moindre de morue et d'aiglefin, trois espèces sur le déclin au Canada.

[*Text*]

I said that in the evidence for the first couple of weeks of the fishery this year, it appears the mandatory use of the separator grate has reduced the by–catches of these species quite dramatically, from the numbers such as those you quoted earlier to a very minimal level. We take it seriously, however, that we must monitor this very closely and ensure it certainly does not increase. At this point in the fishery, the by–catch amounts are very small.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): What you are doing is assuming that the grate is a good system in a mid–water trawl. Is that what you're saying?

Mr. Bellefontaine: It certainly has been effective in this fishery and in the shrimp fishery in avoiding small fish.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): In the two cases of bumping into Canadian gear, which the present Cuban vessels have done on the coast of Nova Scotia, the two irregularities you disclosed here today, is the government going to lay charges against the Cubans for doing that?

Mr. Bellefontaine: Yes we are. In fact, I am not sure, but the charges may already have been laid. Court appearance is tomorrow.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Could we have a copy, as members of Parliament, of the irregularities aboard these vessels? Why is that confidential information and why is it that members of Parliament can't get that information from the observer's report?

Mr. Bellefontaine: If you ask, we can provide you with the information. The actual observer report has been considered confidential because it has personal scribbling and comments on it, but the details of the report can be made available to this committee. I would certainly be pleased to do so.

In both cases, with these most recent incidents we are dealing with incidents of fishing too close to fixed gear and causing damage to fixed gear.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): You say that the observers' reports are held secret or confidential and that we can't go back and read the exact reports or even a summary of the reports that are done after a period of a year or two. Is there any problem with reading these reports?

Mr. Bellefontaine: At the end of each fishing year we provide a full observer report on each fishery. It is available to our domestic industry or anybody who would like it. I think in the past you have been given those reports, Mr. Baker, from my region.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Yes, but if you go and ask for a copy of these reports, you will find they are dealt with differently than normal things in the Fisheries library. You really have to go to the back of the library to the locked room, and if somebody mistakes you as being an official of Fisheries and Oceans, then perhaps you can get a copy of the report.

Mr. Bellefontaine: Mr. Brock might be able to speak to this, but I understand there have been access to information requests for the actual reports. I am not sure how the department is handling them, whether it releases them or not. They are very detailed. They are used for a basis for all the data entry into our catch and monitoring system and they are used as a basis for any evidence we would compile that would lead to a violation report as well.

[*Translation*]

Si l'on se fie sur les deux premières semaines de la pêche cette année, il semble que l'emploi obligatoire de la grille de séparation a réduit de façon spectaculaire la prise fortuite de ces espèces, ce qui a fait baisser les chiffres que vous citiez tout à l'heure à un niveau très bas. Néanmoins, nous prenons la chose au sérieux et nous suivons la situation de près pour veiller à ce que cela n'augmente pas. Actuellement, le nombre de prises secondaires est très bas.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Vous en concluez donc que la grille est efficace dans le cas du chalut flottant. C'est bien cela?

M. Bellefontaine: Elle a sûrement été efficace pour ce type de pêche puisque les crevettiers évitent les petits poissons.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Dans les deux cas d'éperonnage d'engins canadiens, causés au large de la Nouvelle–Écosse par deux navires cubains, les deux irrégularités que vous nous avez révélées ici aujourd'hui, est–ce que le gouvernement va porter des accusations?

M. Bellefontaine: Oui. Sauf erreur, les accusations ont peut–être déjà été portées. Les prévenus doivent comparaître en cour demain.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Est–ce que les députés pourraient obtenir copie des irrégularités signalées à bord de ces navires? Pourquoi ces renseignements sont–ils confidentiels et pourquoi les députés ne peuvent–ils pas obtenir l'information—des rapports préparés par les observateurs?

M. Bellefontaine: Si vous me le demandez, nous pouvons vous donner cette information. Le rapport proprement dit, préparé par l'observateur, a été jugé confidentiel parce qu'il comporte des notes personnelles et des observations, mais le contenu du rapport peut être communiqué au comité. Je le fera avec plaisir.

Dans les deux cas, pour les deux incidents les plus récents, il s'agit d'activités de pêche menées à trop grande proximité d'engins fixes et de dégâts causés à des engins fixes.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Vous dites que le rapport des observateurs est secret ou confidentiel et que nous ne pouvons pas prendre directement connaissance du rapport, ni même du résumé préparé un an ou deux plus tard. Pourquoi ne peut–on par lire ces rapports?

M. Bellefontaine: À la fin de chaque campagne de pêche, nous fournissons un rapport complet des observateurs sur chaque type de pêche. Tout le monde peut se le procurer. Par le passé, vous avez obtenu ce rapport sur ma région, monsieur Baker, je crois.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Oui, mais si on demande une copie de ces rapports, on s'aperçoit que la bibliothèque des pêches leur accorde un traitement spécial. Il faut se rendre au fond de la bibliothèque, dans un local fermé à clé, et si quelqu'un vous prend par erreur pour un fonctionnaire du ministère, alors peut–être pourrez–vous avoir une copie du rapport.

M. Bellefontaine: M. Brock pourra peut–être vous en parler, mais je crois savoir que les rapports proprement dit ont fait l'objet d'une demande d'accès à l'information. J'ignore comment le ministère les traite, s'il les rend publics ou non. Ils sont très détaillés. On s'en sert pour introduire les données dans notre système de contrôle des prises et à étayer nos rapports sur les infractions.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 2040

Mr. Brock: There were three requests made in the last year, and the observer reports have been made available for each of those requests.

M. Brock: Trois demandes ont été faites l'année dernière, et les rapports des observateurs ont été communiqués chaque fois.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): Couldn't the observer reports be made available to members of Parliament? Since you made it available to three members of Parliament, you made it available to me, couldn't it be made available to other members of Parliament who want to go over to the Fisheries library and read these reports? Is there any reason why a member of Parliament can't go over and get into the locked room and get a copy and look at these reports to see what's going on?

M. Baker (Gander—Grand Falls): Les rapports des observateurs ne peuvent–ils pas être communiqués aux députés? Puisque vous les avez communiqués à trois députés, à moi, ne pourriez–vous pas en faire autant pour les autres députés qui sont prêts à se rendre à la bibliothèque des pêches pour les consulter? Y a–t–il une raison pour laquelle un député ne peut pas y aller, s'installer dans un local fermé à clé et prendre connaissance de ces rapports pour savoir de quoi il en retourne?

Mr. Brock: I don't have the answer to that question, but certainly in the access to information request we have made the information available.

M. Brock: Je n'ai pas la réponse à cette question, mais, en tout cas, l'information a été communiquée lorsqu'une demande d'accès à l'information a été faite.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): You have to go through access to information.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Mais il faut invoquer la Loi sur l'accès à l'information.

The Chairman: I think the point Mr. Baker makes is a good one. If the government is prepared to release the documents after access to information, if there's a question, you should have to go through access to information.

Le président: L'argument de M. Baker se défend. Si le gouvernement accepte de communiquer les documents après qu'une demande d'accès à l'information a été faite, si une question se pose, il faut s'adresser au commissaire à l'information.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): I have no problem. Let me set the record straight on this.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Ça ne me dérange pas. Que ce soit bien clair.

As far as the Scotia–Fundy region is concerned, I must admit that everything I've gone after—I had to really go after a lot of it—I eventually did get. I must commend the region, and the same thing with the Newfoundland region. I have not had any problems over a period of time with getting the information, but I can see that a new member of Parliament or a member of Parliament who is interested in the subject would have to fill out an access to information form, which I don't think should be the case.

En ce qui concerne la région de Scotia Fundy, je dois dire que tout ce que j'ai réclamé—et il me fallait beaucoup de choses—j'ai fini par l'obtenir. Je dois féliciter les représentants de la région, ainsi que ceux de Terre–Neuve. Pendant longtemps, je n'ai eu aucune difficulté à obtenir l'information voulue, mais je constate qu'un député nouvellement élu ou qui s'intéresse à la question doit remplir une formule d'accès à l'information, ce qui ne me semble pas normal.

I'll conclude with a suggestion to the scientists here. I firmly believe that the squid fishery, the mackerel fishery, experimental, in 4Vn, the squid fishery in 4VWX intercepts fish headed for the Newfoundland coast. They are done during the spawning run, when you're coming up from Florida and going all up around the Newfoundland coast, as is the case with the squid. They only live for a year. They go back down to the east coast of the United States to spawn and die.

Pour terminer, je veux faire une suggestion aux scientifiques qui sont ici. Je suis fermement convaincu que la pêche au calmar, au maquereau, à titre expérimental, dans la zone 4Vn et la pêche au calmar dans la zone 4VWX coupent la route aux poissons qui se dirigent vers la côte de Terre–Neuve. Elle se pratique pendant la montaison, lorsque le poisson remonte de Floride jusque autour de la côte de Terre–Neuve, comme c'est le cas pour le calmar. Il ne vit qu'un an. Il redescend ensuite vers la côte est des États–Unis pour frayer et mourir.

In the case of the mackerel, they do go into the gulf to spawn, one of the best spawning areas in the world. That interception takes place by these foreign vessels, licensed unfortunately by the Department of Fisheries and Oceans. It takes place during the run or they wouldn't get the mackerel.

Le maquereau, lui, pénètre dans le golf pour frayer, l'une des meilleures frayères au monde. Ce sont les navires étrangers, hélas munis d'un permis du ministère des Pêches et Océans, qui leur coupent la route. Cela se fait pendant la montaison, sans quoi ils ne trouveraient pas de maquereau.

I think the whole thing in the scientific department of Fisheries and Oceans should be analysed. Take out each one of the observers' reports and look at the take of argentine, grenadier, all of those fish during their spawning on the spawning grounds on those peaks in the ocean, and the same thing with silver hake.

Pour moi, toute cette question devrait être analysée par le service scientifique du ministère. Prenez chaque rapport d'observateur et examinez les prises d'argentines, de grenadiers pendant qu'ils fraient dans les hauts fonds. Même chose pour le merlu argenté.

You realize that is the food of the cod and the food of our major fishery. Codfish will eat—I was going to say anything—you can use bubble gum to catch them. I would suggest that all of these fish caught either by foreign allocation on the Scotian

Vous réalisez que c'est la nourriture de la morue et de notre principale pêche. La morue mange—j'allais dire n'importe quoi—on peut se servir de gomme à mâcher comme appât. Je pense que si le service scientifique du ministère examinait

[*Text*]

shelf or by the "in excess of Canada's needs" on the Scotian shelf, for which you have to provide observers, I think if all those fisheries were really examined by the science department, they would be found to do irreparable damage to the fishery of Nova Scotia and Cape Breton Island and Prince Edward Island and Quebec and Newfoundland and Labrador. I'm sure one of these days you are going to discover that truth.

The Chairman: I am glad you clarified your position on that.

Mr. Regan: I have a last question and then I'm going to go, and hopefully you can go shortly as well.

What sort of relationship was there in the past couple of years between DFO and the union? What problems have there been, if any?

Mr. Bellefontaine: The union has only been certified for two years.

Mr. Regan: That hasn't been a source of concern?

Mr. Bellefontaine: I'm not aware of any negative relationship with the union whatsoever. The union was there to represent the employees and their dealings with the company. We try to stay out of that side of business to deal with the company that deploys the observers.

• 2045

Mr. Regan: Were there any concerns about the particular group of observers in your region?

Mr. Bellefontaine: No.

The Chairman: My job is to wrap up. I am going to say four things here. They are requests, not questions.

First of all, if you could provide as soon as possible to the clerk of the committee a letter indicating whether there is a duplication of observers—we are dealing with the Scotia–Fundy contract—if there is a duplication with contracts, names in other regions. I think you can do that pretty quickly because you should have it on file. If you are finding it hard or you do not think you should give us the names, that's fine. Just tell us how many are on more than one list. I think that would help us.

Second, I would like for you to provide us with the instances when observers from other regions were deployed in the Scotia–Fundy region when they were not certified in the region. Mr. Bellefontaine indicated that it was regular practice. We have letters that say it was the exception to the rule. Please tell us the number of instances over the last two years or three years when you plucked an observer from another region and let them work in Scotia–Fundy.

I can't figure a reason under privacy that you can't submit to us the scoring on the technical evaluation. We would like to see those scores. You indicated it is all within seven points, and questions have been raised about how many points were given for this, that or the other thing. Scoring has been done. I would also like for the department to very clearly indicate what emphasis, if any, has been placed on experience in the scoring process.

[*Translation*]

sérieusement les prises de ces poissons, sous la rubrique «étranger» sur le plateau continental de la Nouvelle–Écosse ou «excédentaire par rapport aux besoins du Canada», pour lesquelles vous fournissez des observateurs, vous vous apercevriez que cette pêche cause des dégâts irréparables à la pêche de la Nouvelle–Écosse, de l'Île du Cap Breton, de l'Île–du–Prince–Édouard, du Québec, de Terre–Neuve et du Labrador. Un de ces jours, vous allez finir par vous en rendre compte.

Le président: Je suis heureux que vous ayez précisé votre position là–dessus.

M. Regan: J'aimerais poser une dernière question, après quoi je m'en irai et peut–être pourrez–vous en faire autant peu après.

Quelle est la nature des rapports, ces dernières années, entre le ministère des Pêches et Océans et le syndicat? Y a–t–il eu des problèmes? Auquel cas, lesquels?

M. Bellefontaine: Le syndicat n'a reçu son accréditation qu'il y a deux ans.

M. Regan: Cela n'a pas causé de problèmes?

M. Bellefontaine: À ma connaissance, il n'y a aucun problème dans nos rapports avec le syndicat. Le syndicat est là pour représenter les employés dans leurs rapports avec la compagnie. Nous essayons de ne pas nous mêler de ces affaires et de traiter avec la compagnie qui affecte les observateurs.

M. Regan: Y a–t–il eu des problèmes à propos du groupe d'observateurs qui s'est trouvé dans votre région?

M. Bellefontaine: Non.

Le président: Ma tâche est maintenant de récapituler. Je vais dire quatre choses. Ce sont des choses que je vous demande, pas des questions que je vous pose.

Tout d'abord, je voudrais que vous transmettiez le plus tôt possible au greffier une lettre nous indiquant s'il y a recoupement entre les observateurs liés par le contrat pour la région de Scotia Fundy et d'autres régions, y compris les noms. Vous pouvez sûrement faire cela assez rapidement puisque ça doit se trouver dans vos dossiers. Si vous n'y arrivez pas ou si vous ne voulez pas nous donner les noms, ça va. Dites–nous seulement combien figurent sur plus d'une liste. Cela nous aidera.

Deuxièmement, j'aimerais que vous nous disiez combien de fois les observateurs d'autres régions ont été affectés dans celle de Scotia Fundy, même s'ils n'étaient pas accrédités pour cette région. M. Bellefontaine nous a indiqué que cela se faisait couramment. Nous avons des lettres qui nous disent que c'est l'exception. Dites–nous combien de fois au cours des deux ou trois dernières années vous avez retiré un observateur d'une région pour le faire travailler dans celle de Scotia Fundy.

Je ne vois aucune raison, en vertu de la Loi sur la protection de la vie privée, qui vous interdirait de nous communiquer la note sur l'évaluation technique. Nous voudrions voir ces notes. Vous avez dit que tout se jouait sur sept points, et des questions ont été soulevées à propos du nombre de points attribués pour telle ou telle chose. La notation a été faite. J'aimerais aussi que le ministère nous dise clairement quelle pondération a été attribuée à l'expérience dans la notation.

[*Texte*]

I think that pretty much puts into focus what we have all been asking, what the department has been trying to address over the last little while. If you could do that, it would be greatly appreciated. There may have been a couple of other requests. I know our clerk and our researcher take good notes. If I missed something, I am sure that we will get it.

I want to thank you for coming tonight and talking on this matter. It may be a tempest in a teapot, but it is one hell of a tempest and it has managed to get a tremendous amount of attention in the region.

I am glad that not once did anybody mention the location of any of the bidders, because some people have tried to tell me that the only reason anybody thought is was a concern was that it was an out-of-province contractor, which it is not. We have not heard that once.

I would like to put it on the record that we are dealing with qualifications and with the policies of the department in letting these tenders, because it is the department, not Supply and Services, that determines the minimum requirement.

I want to thank Mr. Baker for indicating that this episode will be looked at and has been looked at and will find its way into some policy reviews—in particular, how we deal with this very difficult issue of cost versus experience. It's something we must do. I think the balance is off here, and maybe this experience will put it back together.

I want to thank the officials of the department. For those over here in the corner, we didn't get at you tonight but we will. We have some officials here from Small Craft Harbours, and at a subsequent meeting we will have you in as well as the scientists to deal with some very specific issues.

Mr. E. Baker: In closing, I mentioned how long I have been around. I can't tell you how many parliamentary committees I have appeared before. You are a committee that is nice to deal with. The professionalism and the courtesy are very gratifying for someone who has been around as long as I have.

The Chairman: The Committee is adjourned.

[*Traduction*]

Je pense que cela précise bien le sens de nos questions ainsi que les réponses que le ministère cherche à obtenir depuis quelques temps. Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez nous communiquer ces renseignements. Il y aura peut-être une ou deux autres questions. Notre greffier et notre attaché de recherches prennent des notes détaillées. Si j'oubliais quelque chose, ils me le rappelleront.

Je vous remercie d'être venus ce soir pour discuter de cette question. Il ne s'agit peut-être que d'une tempête dans un verre d'eau, mais elle a soufflé fort et a beaucoup attiré l'attention dans la région.

Je suis heureux que pas une fois on n'a mentionné la provenance des soumissionnaires parce que certaines personnes m'ont laissé entendre que la seule raison pour laquelle on a pensé qu'il y avait là problème, c'est parce qu'il s'agissait d'un entrepreneur de l'extérieur de la province, ce qui n'est pas le cas. Pas une fois le sujet a été évoqué.

Je rappelle publiquement que nous étudions les exigences et les politiques du ministère en matière d'attribution de contrats parce que c'est le ministère et non les Approvisionnements et services qui fixe les exigences minimales.

Je tiens à remercier M. Baker qui nous a déclaré que la question allait être examinée, qu'elle l'avait été et que l'on en tiendra compte lors de la révision des politiques—surtout la question très épineuse des coûts par rapport à l'expérience. C'est quelque chose qu'il faut faire. Ici, je crois qu'il y a un déséquilibre, et peut-être que ce qui est arrivé remettra les choses en place.

Je tiens aussi à remercier les fonctionnaires du ministère. Quant à ceux qui se trouvent dans ce coin-ci, nous ne nous sommes pas occupé de vous ce soir, mais nous le ferons. Il y a ici certains représentants des Ports pour petits bateaux, et nous tiendrons une séance avec vous ainsi qu'avec les scientifiques pour discuter de certaines questions bien précises.

M. E. Baker: Pour terminer, je vous ai dit depuis combien de temps je suis dans la partie. Je ne saurais vous dire devant combien de comités parlementaires j'ai comparu. J'aime bien traiter avec un comité comme le vôtre. Votre professionnalisme et votre amabilité sont très réconfortants pour quelqu'un qui hante ces lieux depuis aussi longtemps que moi.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Fisheries and Oceans:

Ercel Baker, Assistant Deputy Minister, Operations;

Dr. W. Doubleday, Acting Assistant Deputy Minister, Science;

Neil Bellefontaine, Regional Director General, Scotia–Fundy Region;

Dennis Brock, Director, Enforcement Branch;

Ted Maher, Acting Director, Conservation and Protection Branch, Fisheries and Habitat Management, Scotia–Fundy Region.

TÉMOINS

Du ministère des Pêches et des Océans:

Ercel Baker, sous–ministre adjoint, Opérations;

W. Doubleday, sous–ministre adjoint suppléant, Sciences;

Neil Bellefontaine, directeur général régional, Région de Scotia–Fundy;

Dennis Brock, directeur, Application des règlements;

Ted Maher, directeur suppléant, Conservation et protection, Gestion des pêches et de l'habitat, Région de Scotia–Fundy.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC46
-F35

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 14

Wednesday, May 25, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 14

Le mercredi 25 mai 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Main Estimates for the fiscal year 1994–95

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1994–1995

APPEARING:

The Honourable Brian Tobin,
Minister of Fisheries and Oceans

WITNESS:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Brian Tobin,
Ministre des Pêches et des Océans

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUL 11 1994
University of Toronto

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure—
Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure—
Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Thursday, February 24, 1994:

Pursuant to Standing Order 81(6), Mr. Eggleton (President of the Treasury Board), seconded by Mr. Robichaud (Secretary of State (Parliamentary Affairs)), moved,—That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1995, be referred to the several Standing Committees of the House as follows:

To the Standing Committee on Fisheries and Oceans

Fisheries and Oceans, Votes 1, 5 and 10.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du jeudi 24 février 1994:

Conformément à l'article 81(6) du Règlement, M. Eggleton (président du Conseil du Trésor), appuyé par M. Robichaud (secrétaire d'État (Affaires parlementaires)), propose,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1995, soit renvoyé aux divers Comités permanents de la Chambre, comme suit:

Au Comité permanent des pêches et des océans

Pêches et Océans, crédits 1, 5 et 10.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 25, 1994
(20)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 3:38 o'clock p.m. this day, in Room 269, West Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Derek Wells.

Associate Member present: Elsie Wayne.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Appearing: The Honourable Brian Tobin, Minister of Fisheries and Oceans.

Witness: From the Department of Fisheries and Oceans: Victor Rabinovitch, Assistant Deputy Minister, Regulatory and International Affairs.

The Committee proceeded to the consideration of its Order of Reference dated, Thursday, February 24, 1994, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1995.

The Minister made an opening statement, and with the other witness, answered questions.

At 5:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MERCREDI 25 MAI 1994
(20)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 15 h 38, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe Mcguire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Derek Wells.

Membre associé présent: Elsie Wayne.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Comparaît: L'hon. Brian Tobin, ministre des Pêches et des Océans.

Témoin: Du ministère des Pêches et des Océans: Victor Rabinovitch, sous–ministre adjoint, Réglementation et affaires internationales.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 24 février 1994, le Comité reprend l'examen du Budget des dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1995.

Le ministre fait une déclaration, puis lui–même et le témoin répondent aux questions.

À 17 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, May 25, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 25 mai 1994

• 1537

The Chairman: Committee members, on your behalf I would like to welcome the minister, Mr. Tobin, to his first appearance before the Standing Committee on Fisheries and Oceans. Mr. Tobin is here sort of pro forma to go through some of the estimates that have been submitted, but more broadly, if members have some other questions, I know Mr. Tobin is never short for words. I am quite certain that if some other questions are raised, he or his officials will be able to address them.

Mr. Tobin, perhaps you could introduce your officials and let us know who they are and what they do in the department and who takes the blame for what—because we know who takes the credit.

Hon. Brian Tobin (Minister of Fisheries and Oceans): Mr. Chairman, you have that absolutely right. The fisheries committee and its chairman take the credit for all good recommendations.

The Chairman: That's exactly right.

Mr. Tobin: And I and my officials take the blame for any mistakes, although we have not yet been cited. I'm sure that will be corrected shortly.

I want to introduce Mr. Bill Rowat, who is my deputy minister and has recently been named Deputy Minister of Fisheries and Oceans. Mr. Rowat comes to Fisheries by way of Transport Canada, where he was associate deputy. But originally, back when he was learning the value of public service, he learned everything he now knows as an official in the Department of Fisheries and Oceans—in fact, as ADM for Atlantic operations at one point.

To my right is Ercel Baker, who is the ADM for operations and is in charge of the operational side of the department around the country.

Also here is Maryantonett Flumian, the ADM for policy, who provides the policy support for the department and its initiatives and changes to its policy as required.

To my left is Victor Rabinovitch, who, as many of you will know from previous participation in the standing committee, has been with the department in the international branch. He has the responsibility as well as the ADM international for enforcement within the Department of Fisheries and Oceans.

Mr. Chairman, we are all here to serve you and the committee as best we know how and to answer your questions. We can proceed with comments; we await your direction, Mr. Chair.

The Chairman: Mr. Tobin has been gracious enough to give us the introductory remarks. It's entirely up to you, Mr. Minister. If you want to read them or if you just want to. . .I think most of us—

Le président: En votre nom à tous, je tiens à souhaiter la bienvenue au ministre, monsieur Tobin, dont c'est la première comparution devant le comité permanent des Pêches et des Océans. En principe, monsieur Tobin est ici pour nous donner un aperçu du budget se rapportant à son ministère, mais comme il n'est jamais à court de mots, je suis certain qu'il sera heureux de répondre à toutes vos questions. Au besoin, il pourra se faire aider par ses collaborateurs.

Monsieur Tobin, je vous demande d'abord de nous présenter vos collaborateurs et de nous expliquer leur rôle au sein du ministère. De cette façon, nous saurons à qui adresser nos critiques le cas échéant, car nous savons bien à qui nous devrons adresser nos louanges.

L'honorable Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Je vois qu'on ne peut rien vous apprendre, monsieur le président. C'est effectivement le comité des pêches et son président qui s'attribuent le mérite de toutes les bonnes recommandations.

Le président: Exactement.

M. Tobin: Et ce sont évidemment mes collaborateurs et moi–même à qui il faut imputer toutes les erreurs qui sont commises, même si personne ne s'est encore pris à nous. Je suis sûr que cela ne saurait tarder.

Permettez–moi de vous présenter monsieur Bill Rowat, qui vient d'être nommé sous–ministre des Pêches et des Océans. Monsieur Rowat occupait jusqu'à dernièrement le poste de sous–ministre associé à Transport Canada. Il a toutefois commencé sa carrière au ministère des Pêches et des Océans où il a occupé pendant un certain temps le poste de sous–ministre adjoint des opérations dans l'Atlantique. C'est d'ailleurs là qu'il a appris tout ce qu'il sait maintenant.

À ma droite se trouve monsieur Ercel Baker, sous–ministre adjoint aux opérations. C'est donc lui qui est responsable de toutes les opérations du ministère dans le pays.

À sa droite, madame Maryantonett Flumian, sous–ministre adjointe à la politique. Elle est chargée de l'élaboration et de la modification des politiques qui justifient les initiatives prises par le ministère.

À ma gauche se trouve monsieur Victor Rabinovitch, que beaucoup d'entre vous connaissent parce qu'il a déjà comparu devant le comité permanent. Il est chargé de la direction internationale du ministère. À titre de sous–ministre adjoint des affaires internationales, il est chargé de l'application de la loi au sein du ministère des Pêches et des Océans.

Monsieur le président, nous sommes ici pour répondre le mieux possible aux questions du comité. Nous pouvons cependant d'abord vous donner un aperçu des activités du ministère. Nous sommes à votre disposition, monsieur le président.

Le président: Monsieur Tobin a eu la bienveillance de nous donner le texte de sa déclaration préliminaire. Je m'en remets à vous, monsieur le ministre. Vous pouvez nous la lire ou vous pouvez simplement. . . Je crois que la plupart d'entre nous. . .

[*Text*]

Mr. Tobin: Maybe what I'll do is briefly comment on some of the matters covered in these remarks. I won't read them all into the record. I can recall on many occasions sitting in other chairs in the fisheries committee when ministers read their entire remarks into the record. It certainly wasted a lot of time and didn't provide for a good exchange of views.

There are a few matters I would like to touch on, if I may. First, may I formally, before the committee, congratulate you, Mr. Chair, on your appointment. May I congratulate all members of the committee as well in their responsibilities on behalf of their respective parties for fisheries matters.

Let me say, as a former member of this committee, that I understand the value of committee work. I've been a member of Parliament for 14 years and participated on many occasions in the work of the fisheries committee. The spirit of partisanship is healthy, good, proper, and fitting. However, this committee has had a capacity over the years—I hope that'll be retained—to rise above partisanship when the occasion warranted it to provide good advice to the minister of the day, whoever that minister might be.

I think we saw a recent example of that when all parties in the House were able to rise above partisanship to respond in quite a generous and unanimous fashion to the request of the government for speedy passage of its foreign overfishing bill. May I take this opportunity to thank all members of the fisheries committee who really spearheaded, within their respective parties, the effort toward a speedy and unanimous passage of the bill.

I haven't checked, but it may certainly be a record for a major piece of legislation. Notice was given on a Tuesday; first reading was on a Wednesday in the House; it passed on Thursday. Mr. Chairman, I want to acknowledge that it could only happen with the consent of this committee. If the consent of this committee had not been not forthcoming in the first instance, then such a speedy passage would not have been possible in any party, including my own Liberal Party, the government party. I thank you for that.

Let me also thank you formally for the work the committee did on a rapid basis in holding public consultations and in providing an opportunity for those who were interested in giving testimony before you by way of teleconference on the issue of the replacement program, the Atlantic groundfish strategy that we announced would be effective on May 15. Indeed, we were compelled to act fairly quickly. As we came into office as a new government, we discovered that there was neither a replacement program nor funding readily available in either case to replace the assistance program, which was to run out on May 15. It required quick action and fast consultation.

Certainly, I think all of us would have been happier if a greater lead time had been available for consultation to prepare a successor program. However, I appreciate very much the work this committee carried out. I appreciate the many

[*Translation*]

M. Tobin: Dans ce cas, je me contenterai de faire quelques brèves observations se rapportant aux questions qui sont abordées dans ma déclaration. Je ne la lirai donc pas en entier. Lorsque j'étais membre du Comité des pêches, je me souviens très bien que certains ministres nous imposaient la lecture de leur déclaration. À mon avis, c'était une perte de temps et ce n'était certainement pas propice à un bon échange de vue.

• 1540

Si vous me le permettez, j'aimerais aborder quelques questions avec vous. Je tiens tout d'abord à vous féliciter, monsieur le président, de votre nomination. Je tiens en outre à féliciter tous les membres du comité de la façon dont, au nom de leur parti respectif, ils s'acquittent de leurs responsabilités en matière de pêche.

Ayant déjà siégé à ce Comité, je vous assure que je suis convaincu de son utilité. Je siège au Parlement depuis 14 ans, et pendant ce temps, j'ai siégé à plusieurs reprises au sein du Comité des pêches. L'esprit de parti qui s'y manifeste est sain et de bon ton. Lorsque l'occasion l'exigeait, le Comité a cependant montré qu'il pouvait faire fi de l'esprit de parti pour s'entendre sur les conseils judicieux à fournir au ministre du moment.

La Chambre elle–même a dernièrement montré qu'elle pouvait s'élever au–dessus de l'esprit de parti en acquiesçant de façon généreuse et unanime à adopter rapidement le projet de loi sur la surpêche pratiquée par les bateaux étrangers comme le lui demandait le gouvernement. Je profite de l'occasion pour remercier chacun des membres du Comité des pêches qui, au sein de leur parti respectif, ont préconisé l'adoption rapide et non contestée du projet de loi.

Je crois que c'est sans doute une première pour ce qui est d'un important projet de loi. Le projet de loi en question a été déposé à la Chambre un mardi, sa première lecture a eu lieu le mercredi et il a été adopté le jeudi. Monsieur le président, je tiens à signaler que les choses n'auraient jamais pu aller aussi rondement sans le consentement de ce Comité. En effet, si le Comité n'avait pas été favorable au projet de loi, il n'aurait jamais pu être adopté aussi rapidement par quelque parti que ce soit, y compris le parti ministériel, le Parti libéral. Je vous remercie donc de votre concours.

Je tiens aussi à remercier officiellement le Comité d'avoir bien voulu tenir des audiences publiques ainsi que des téléconférences afin de consulter la population au sujet du programme que la nouvelle stratégie d'aide à la pêche du poisson de fond de l'Atlantique a remplacé le 15 mai dernier. En effet, il importait que le ministère agisse rapidement. Lorsque mon parti a pris le pouvoir, il s'est rendu compte qu'il n'y avait pas en place de programme pour remplacer le programme d'aide devant expirer le 15 mai, et que de toute façon, les fonds voulus à cette fin n'avaient pas été prévus. Il fallait donc que le gouvernement agisse rapidement à tous les égards, et notamment en ce qui touche le processus de consultation.

Il est évident que nous aurions tous préféré que les consultations puissent être plus longues. Il n'est demeure pas moins que le Comité a fait de l'excellent travail et qu'il a proposé de bonnes recommandations. Reprenez–moi si je me

[*Texte*]

recommendations you made. I think there were about 39 of them in total. Correct me if I'm wrong, Mr. Chairman. We were able to accommodate almost all of those recommendations. Some were accepted completely and almost all of them were accepted at least in part, with the exception of a few. Again, I appreciate the work done in that regard.

I mentioned the foreign overfishing file. Perhaps I can bring the committee quickly up to date on that file by telling you that cabinet approved yesterday the regulations required to carry out the first priority of our strategy with respect to putting an end to the problem of foreign overfishing.

You'll recall that on many occasions I have stated on behalf of the government—the Prime Minister, the Minister of Foreign Affairs, and others have also stated this—that the government's policy is to resolve the problem of foreign overfishing by agreement wherever agreement is possible, and by unilateral action where unilateral action is necessary.

I suppose, in a nutshell, we will try to work through NAFO, the Northwest Atlantic Fisheries Organization, with our other NAFO partners, or with other countries around the world, to solve this problem either in bilateral discussions or by way of the FAO compliance agreement on flagging or through the UN Conference on High Seas Fishing, of which two sessions have been held and a third is scheduled for August.

Anywhere we can act bilaterally, multilaterally, or internationally to resolve this problem we are making our best strides, but it's difficult. In fact, it's impossible to make progress or to come to agreements or arrangements when you deal with flag of convenience, or stateless, vessels that don't belong to any organization, don't fish according to any management plan, and whose only motive is an immediate concern for profit by those who put up the risk capital for that kind of venture.

• 1545

So our legislation and the regulations that will be gazetted are targeted on flag of convenience and stateless vessels, and we hope those become operative the week of May 30.

What I can say to you is that in the last number of days we have done a number of courtesy boardings in the offshore, and I don't want to get my hopes too high, but some of the vessels that have been boarded—once they understand the law has effect by way of the coming into force of the regulations—are indicating to us they may voluntarily leave the zone. That is, we think, a very good sign.

There are two other matters I want to touch on briefly. One is the aboriginal fisheries strategy. The strategy, when it was put into place some two years ago by the previous government, carried with it a requirement that after a period of two years the cabinet of the day—in this case, the current cabinet—review the strategy. That review process is now for all intents and purposes completed, and very shortly I hope to be in a position to pronounce on behalf of the government on the future of the AFS and where we see it going from here.

To that end I've had, and indeed my officials have had, quite a broad range of consultations with all of the individual stakeholder groups in the fishery in the province of British Columbia. We hope we will be able to participate in a way that

[*Traduction*]

trompe, monsieur le président, mais je crois qu'il y en avait 39 au total. Le gouvernement a pu donner suite à presque toutes ces recommandations. À quelques exceptions près, la plupart des recommandations ont été adoptées en partie. Certaines d'entre elles ont même été adoptées en entier. Je sais gré au Comité de l'excellent travail qu'il a fait.

J'ai mentionné la question de la surpêche pratiquée par les bateaux étranger. Permettez-moi de vous dire brièvement ce qu'il en est. Le cabinet a approuvé hier le règlement qui permettra d'atteindre le premier objectif de notre stratégie, soit de mettre fin à ce problème.

J'ai déclaré à plusieurs reprises au nom du gouvernement—et le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères ainsi que d'autres ministres l'ont confirmé—que la politique du gouvernement était de régler la surpêche pratiquée par les bateaux étrangers par voie de négociations lorsque c'est possible et par actions unilatérales dans les autres cas.

En un mot, nous allons essayer de régler ce problème par des discussions bilatérales en collaboration avec nos partenaires de l'OPANO, l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, en invoquant l'accord sur l'immatriculation des navires adopté par les pays membres de la FAO ou en intervenant auprès des participants à la conférence des Nations Unis sur la pêche en haute mer dont une troisième session est prévue en août.

Nous nous efforçons de régler ce problème par des actions à l'échelle bilatérale, multilatérale, ou internationale chaque fois que c'est possible, mais il n'est pas aisé de le faire. En fait, il est impossible d'obtenir la collaboration des bateaux apatrides ou battant un pavillon de complaisance, c'est-à-dire des bateaux qui n'appartiennent à aucune organisation, qui ne respectent aucun plan de gestion et dont les bailleurs de fond ne sont motivés que par l'appât du gain.

La loi et le règlement qui seront publiés dans la Gazette et qui, nous l'espérons, entreront en vigueur au cours de la semaine du 30 mai, visent les bateaux apatrides et les bateaux battant pavillons de complaisance.

Ces jours derniers, nous avons arraisonné plusieurs navires en haute mer—et j'espère ne pas être déçu—mais certains des navires qui ont été arraisonnés—une fois qu'ils comprennent eux aussi que la loi est entrée en vigueur par voie réglementaire—consentent à quitter volontairement la zone de pêche. Nous pensons que c'est encourageant.

Je me propose de vous parler brièvement de deux autres questions. Je vais commencer par la stratégie relative aux pêches autochtones. Il était entendu, lorsque le gouvernement précédent l'a adoptée il y a deux ans, que cette stratégie ferait l'objet d'un ré-examen par le Cabinet après deux ans. Ce ré-examen est maintenant presque terminé, et j'espère pouvoir être en mesure sous peu d'annoncer, au nom du gouvernement, ce qu'il adviendra de la stratégie relative aux pêches autochtones.

Mes collaborateurs et moi avons d'ailleurs consulté longuement à ce sujet tous les intéressés en Colombie-Britannique. Nous espérons que la politique pourra être maintenue sans que cela donne lieu aux affrontements qu'on a

[*Text*]

will, with respect to the continuation of this policy, engender a more moderate and less confrontational tone. We hope to renew dialogue; rather than having people talk at or past each other, we hope to have people talking to each other again. We'll require the assistance and the goodwill, I would say, of the committee to achieve that kind of more constructive environment.

Now to the Pacific Salmon Treaty. While we've been paying a great deal of attention to the east coast fish issues because of the requirement to replace the current—or it was current until May 15—income assistance program with a new program, and although we were also moving along the process of developing and passing a bill on foreign overfishing, none of us has been unaware of the important fishery issues, including the AFS and others on the west coast. That includes the committee chair, my parliamentary secretary, Mr. Dhaliwal, and I would suspect I could safely speak on behalf of Mr. Cummins.

One of those of course is the whole issue of the Pacific Salmon Treaty. As you know, the treaty was brought into force originally in 1985. It was intended to give a structure and a means for Canada and the United States to arrive at an annual fishing plan that was respectful of the needs of conservation—and that was the primary reason for the plan—and that also gave us a coherent approach to fisheries management between both our countries. After all, we do intercept each other's fish, and we wanted to maintain some measure of equity in the management of the fishery.

The plan has never really worked, in my judgment, in the way it was intended. There has been a growing inequity between the catch by Canadian fishermen of American–origin fish versus the catch of American fishermen of Canadian–origin fish, so much so that last year there was about a $65 million advantage to the United States industry. In other words, the Americans were catching $65 million more of our fish than we were of theirs.

The fishing plan proposed by the U.S. this year, to the extent we've seen one, would see that inequity grow from $65 million to about $100 million. As a consequence there has been, I think, quite a strong determination expressed by stakeholders in the province of British Columbia that this year is the year Canada finally has to take a tougher stand and resolve this issue. To that end quite broad consultations are going on even as we speak. As early as tomorrow I'll be in Washington to meet with U.S. negotiators and senior officials and I'll have with me the fisheries minister, Mr. Zimhelt, from British Columbia to attend those meetings in Washington.

So, Mr. Chairman, there's a brief—perhaps not brief enough—overview of some of the issues, but not all of them. I'd be glad to answer any questions you or members of your committee may choose to pose.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister, for giving us that overview. I'm pleased you didn't just stick to some of the dry, although important, parts of the estimates, but talked a bit about the policy of the department and some of the programs currently being pursued.

[*Translation*]

connus par le passé. Nous espérons pouvoir favoriser le dialogue à ce sujet et ramener les gens à la table de discussion. Nous sollicitons d'ailleurs le concours du comité à cette fin.

Parlons maintenant du traité sur le saumon du Pacifique. Même si nous avons consacré beaucoup d'attention à la pêche de la côte est parce qu'il fallait remplacer le programme de soutien du revenu qui a pris fin le 15 mai dernier, et malgré qu'il nous a bien fallu adopter une loi sur la surpêche étrangère, nous n'avons pas pour autant négligé d'autres dossiers importants dans le domaine des pêches, comme la stratégie relative aux pêches autochtones ou des questions qui touchent les pêches sur la côte ouest. Lorsque je dis nous, je songe au président du comité, à mon secrétaire parlementaire, M. Dhaliwal, et je crois ne pas me tromper non plus en mentionnant le nom de M. Cummins.

L'un des dossiers auxquels je songe, c'est évidemment le traité sur le saumon du Pacifique. Comme vous le savez, ce traité remonte à 1985. Son objectif était de permettre au Canada et aux États–Unis d'établir un plan annuel de gestion des pêches qui soit cohérent et qui tienne compte des exigences en matière de conservation. C'est d'ailleurs l'objectif premier du plan. Après tout, chaque pays intercepte des poissons venant du pays voisin, et nous voulions ainsi permettre une gestion équitable des ressources halieutiques.

À mon avis, ce plan n'a jamais fonctionné comme prévu. En effet, on a constaté un déséquilibre croissant entre le nombre de poissons d'origine américaine pris par les pêcheurs canadiens et le nombre de poissons d'origine canadienne pris par les pêcheurs américains. Ce déséquilibre de 65 millions de dollars était en faveur des États–Unis. Autrement dit, les Américains ont attrapé pour 65 millions de dollars de plus de nos poissons que nous n'en avons attrapé des leurs.

Le plan que propose les États–Unis cette année, si on peut parler de plan, ferait passer ce déséquilibre de 65 millions à environ 100 millions de dollars. Il n'est donc pas surprenant que les différents intervenants du domaine des pêches en Colombie–Britannique réclament que le Canada fasse preuve de fermeté cette année. En ce moment–même, des consultations étendues ont lieu à ce sujet. Demain, je serai même à Washington pour discuter de la question avec des négociateurs et de hauts fonctionnaires américains. Le ministre des pêches de la Colombie–Britannique, M. Zimhelt, m'accompagnera à Washington.

Voilà donc, monsieur le président, un aperçu qui n'a peut–être pas été suffisamment bref des dossiers que traite mon ministère. Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie, monsieur le ministre. Je constate avec satisfaction que vous avez débordé le cadre rigide du budget pour nous parler de la politique du ministère ainsi que des programmes qu'il mène à bien.

[*Texte*]

Mr. Tobin: Before you start, Mr. Chairman, I want to tell you I hope today this committee is going to behave in a responsible and proper fashion, because I want to note the presence of your parents in the back of the room here today. You're being put on notice.

The Chairman: My mother told me to give you hell today, Mr. Tobin. I don't know what I should do.

I have just a couple of questions, Mr. Minister, about the Pacific coast salmon treaty between the U.S. and Canada. I know you've taken a great personal interest in this and some very high-level negotiators have been working on this problem for a number of months.

Could you fill the committee in on the current state of it? Does it look positive; is it neutral or is it negative; and do you see this committee at some point playing some role in trying to push this dossier forward? I think you'll get some consensus around this table that the issue you're trying to address must be addressed.

Mr. Tobin: I can report to you that the negotiations from my point of view are stalled in a substantive way. They're not making meaningful progress. For a long time the American negotiator, quite frankly, was not even coming to the table with a substantive position.

Some months ago the United States representatives, in essence, said our position on equity was not acceptable to them. We asked them to give us their position early in the new year. Frankly, until very recently we didn't get a substantive position from the United States. We kept getting proposals for more meetings, more discussions, and proposals for how the process could evolve, but not a substantive proposal on how to deal with this problem of growing inequity between the treatment of Canadian fishermen versus American fishermen.

The situation, Mr. Chairman, is not good. It is not promising, but I would say it's not impossible. What I believe is required is a very clear understanding on the part of the United States that there is in Canada, first of all at the level of the national government, a willingness to make them understand that this issue—which in the minds of the Americans is primarily a regional issue in their country—is not a regional issue for Canadians, it's a national issue.

What is happening in British Columbia matters at the centre; it matters to the Government of Canada, and it matters to all parties in Parliament. To that end, a motion has been recently moved and passed unanimously through the B.C. legislation, and I hope a similar motion indicating the will of this Parliament will be moved in our Parliament some time soon. I would be glad to discuss sponsorship and support for that. Perhaps there can be a debate with members of this committee—all parties—to see whether we could have a similar expression of support from the national Parliament for the position and the interest of the stakeholders in the salmon industry in British Columbia.

Secondly, I believe this committee—as a full committee, a subcommittee or whatever can be constructed and negotiated with the respective House leaders—could play an extremely useful role in the province of British Columbia with regard to

[*Traduction*]

• 1550

M. Tobin: Avant que vous n'ouvriez la période de questions, monsieur le président, je tiens à recommander au comité de se comporter convenablement aujourd'hui car je constate la présence de vos parents à l'arrière de la salle aujourd'hui. Vous voilà donc averti.

Le président: Ma mère m'a dit de me montrer dur avec vous, monsieur Tobin. Alors qui dois-je écouter?

J'ai deux ou trois questions à vous poser, monsieur le ministre, au sujet du traité sur le saumon du Pacifique conclu entre le Canada et les États-Unis. Je sais que vous vous intéressez personnellement à ce dossier et que des négociations de haut niveau en vue de régler ce problème se déroulent depuis plusieurs mois.

Pourriez-vous dire au comité où en sont exactement ces négociations? Vont-elles bien ou mal, ou sont-elles au point mort? Pensez-vous que ce comité pourrait éventuellement faire débloquer l'impasse? Je crois que tous les membres du comité conviendront qu'il faut absolument régler ce problème.

M. Tobin: D'après moi, les négociations en sont au point mort. Nous n'avons réalisé aucun vrai progrès. Pendant longtemps, le négociateur américain ne voulait même pas vraiment négocier.

Il y a quelques mois, les représentants américains nous ont essentiellement dit que notre position sur un partage équitable des ressources ne leur était pas acceptable. Nous leur avons demandé de nous exposer leur position tôt en début d'année. Or, ils ne l'ont pas fait jusqu'à très récemment. On continue de nous proposer de tenir d'autres réunions et de poursuivre les discussions sur la façon dont le processus devrait se dérouler, mais il n'est jamais question de nous faire des propositions concrètes sur la façon de régler le déséquilibre croissant dans le partage des prises de saumon, déséquilibre nettement en faveur des pêcheurs américains.

La situation, monsieur le président, n'est pas encourageante. Il n'est évidemment pas impossible que les choses s'améliorent. À mon avis, il importe d'abord que les États-Unis se rendent compte qu'il s'agit tant pour le gouvernement canadien que pour les Canadiens eux-mêmes d'une question d'intérêt national et non pas simplement d'intérêt régional comme c'est le cas pour les États-Unis.

Ce qui se produit en Colombie-Britannique intéresse le reste du pays, le gouvernement du Canada ainsi que tous les partis politiques représentés au Parlement. L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a adopté récemment à l'unanimité une motion qui le confirme, et j'espère que le Parlement canadien adoptera sous peu une motion semblable. Je serais d'ailleurs prêt à parrainer cette motion. Peut-être conviendrait-il que ce comité débatte de la possibilité que le Parlement national prenne ainsi position en faveur de toutes les parties intéressées par la pêche au saumon en Colombie-Britannique.

J'estime d'ailleurs que ce comité—ou un sous-comité selon ce que décideront les leaders des partis représentés à la Chambre—pourraient jouer un rôle extrêmement utile en offrant une tribune publique où les gens de la Colombie-

[*Text*]

providing a forum for public comment on what is going on. Equally as important, perhaps the committee could play a role with regard to attempting to make the position of Canada and Canadians known in Alaska, Washington and Oregon, following a resolution if one were quickly passed in the Parliament of Canada.

Those are possible avenues where the committee could express, in addition to what is being done by government at the executive branch, the will of Parliament and the will of the people of Canada. This is something you might consider.

The Chairman: What's your timetable on this, Mr. Minister? I know you indicated earlier you were hoping the U.S. negotiators would see clearly and very early that we're serious about this. This is not one of those issues where if they drag their feet, we'll say we'll do it next year. What is the government's current timetable to try to resolve this?

Mr. Tobin: I'm not a very good diplomat, so let me say we are hoping for a meaningful break in the non–negotiations—because there are no substantive negotiations going on. While we're hoping for that, we're planning to defend the interest of the Canadian industry in the province of British Columbia. That is where most of our effort now lies.

In consultation with the industry in British Columbia on an almost daily basis, we've set up an operations room, for want of a better description, at our regional office in Vancouver, British Columbia, bringing in all of the stakeholders on a continuing basis, consulting all of the players in the industry about developing an appropriate strategy for a fishery this year—who knows, maybe into next year as well—that would put pressure on the Americans, that would try to bring the Americans back to the negotiating table.

• 1555

Having said that, let me also say we still hope we can find a resolution. Canada does not want—and I even hesitate to use the words, I don't like them—a fish war. We don't want to be fishing independent of a coherent, cohesive management plan that involves both nations. We don't think that's in anybody's interest.

Having said that, we are not prepared to see a current, quite dramatic inequity get larger, nor are we prepared to sacrifice the interests of the fishermen of the province of British Columbia.

The Chairman: I'm going to switch over to the other coast and then I'm going to go over to Mr. Bernier.

I have a question for you and your officials concerning the most recent scientific data dealing with the groundfish stocks, the cod stocks, particularly the northern cod stock on the east coast. I noted somewhere—it might have been in a newspaper article—that you as minister are looking at the possibility of perhaps later this summer opening up the food fishery for a few weeks. When I read that, it sparked a little bit of excitement. It seemed to tell me that perhaps finally we are starting to get some better information. Or does it look as though it's still a flat line for us?

[*Translation*]

Britannique pourraient faire connaître leurs points de vue sur les négociations en cours. Le comité pourrait peut–être même jouer un rôle encore plus efficace en essayant de faire connaître la position du Canada et des Canadiens en Alaska, à Washington et en Orégon après que le Parlement canadien aura adopté une résolution en ce sens.

Voilà donc des façons pour le comité d'exprimer la volonté du Parlement et du peuple canadien, et son action viendrait s'ajouter à celle du gouvernement lui–même. Je vous engage à y réfléchir.

Le président: Quel est l'échéancier en ce qui touche ces négociations, monsieur le ministre? Je sais que vous avez dit espérer que les négociateurs américains se rendraient vite compte de notre détermination dans ce domaine. Nous n'avons pas l'intention de leur permettre de faire traîner les choses en longueur. Quand le gouvernement voudrait–il que ces négociations aboutissent?

M. Tobin: Je ne suis pas un très bon diplomate, mais je me permets toutefois de dire que nous espérons pouvoir bientôt annoncer que de véritables négociations sont en cours, car il est difficile pour l'instant de parler de négociations. Si c'est ce que nous espérons, nous nous préparons en vue de devoir défendre les intérêts de l'industrie de la pêche de la Colombie–Britannique. C'est sur quoi nous faisons porter le gros de nos efforts.

Nous consultons presque quotidiennement les représentants de l'industrie de la pêche en Colombie–Britannique. Notre bureau régional de Vancouver est devenu un véritable centre de commandement, faute de meilleur terme, où s'élabore, en collaboration avec tous les intéressés, la stratégie que nous adopterons cette année, et peut–être même l'an prochain, pour amener les Américains à revenir à la table des négociations.

Cela dit, j'insiste sur le fait que nous espérons trouver une solution. Le Canada ne souhaite pas—et j'hésite même à utiliser l'expression—une guerre du poisson. Nous tenons absolument à un plan de gestion cohérent dont conviendraient nos deux pays. Nous estimons qu'il y va de l'intérêt de tous.

Nous ne sommes toutefois pas disposés à accepter qu'un déséquilibre déjà important s'accentue au détriment des pêcheurs de la Colombie–Britannique.

Le président: Je vais maintenant vous poser une question qui porte sur l'autre côte, après quoi je vais donner la parole à M. Bernier.

J'ai une question à vous poser ainsi qu'à vos collaborateurs au sujet des données scientifiques les plus récentes portant sur les stocks de poissons de fond, et plus particulièrement les stocks de morues du nord sur la côte Est. Je crois avoir lu dans un journal que vous songiez à permettre la pêche de subsistance pendant quelques semaines cet été. Cela m'a encouragé. J'ai pensé qu'on commençait peut–être finalement à disposer de meilleurs renseignements sur le sujet. Faut–il vraiment s'attendre à ce que le poisson ne morde pas encore?

[*Texte*]

Mr. Tobin: It's worse than a flat line. Until the indication is otherwise, there is still a rate of decline in the spawning biomass. In the case of northern cod stocks in 2J, 3K, 3L, if you take the northern part of that zone — that's 2J, 3K or 2G, 2H and on down the northeast part of the coast and Labrador — there has been about a 99% decline in the spawning biomass since 1989.

If you go a little further south you probably have a decline in the spawning biomass in the order of 80% to 85%. In the gulf it's 70% to 75%. In the Scotia shelf it's a less dramatic decline; nevertheless, it's quite a dramatic decline in spawning biomass.

So nothing has changed. When I put in place the moratorium on the food fishery I said I was putting it in place because there had been an abuse of the food fishery. You had some people who were conducting, for all intents and purposes, an underground market or a black market in cod, making money. They weren't fishing to put fish in the freezer for the winter. They were fishing to make money. Some of the estimates of the amount of fish being caught were really quite atrocious.

In essence we had to close the food fishery to stop the abuse. I said at the time that I would give consideration, once the season came around again, to having short and tightly managed openings and closings to give people who live in rural communities in Atlantic Canada an opportunity to go and jig, hook and line a few fish for food purposes, period.

I'm asking for advice from each of the RDGs in each of the regions, Scotia–Fundy, Newfoundland, Quebec and so on, on how that might best be achieved and what kind of structures would be put in place within their region. Once they give me their proposals we'll issue an appropriate statement in due course.

What I am really envisioning here, and I wouldn't want to give any notion to the contrary, is a short food fishery. In some cases it might be a short opening for a brief period of time now and perhaps another one later in the year, but that's it. We're not anticipating opening the fishery back up, even as a food fishery, on a full–time or continuous basis.

The Chairman: I have a very last quick question before I go to Mr. Bernier.

The decline in the groundfish started in Labrador, went down along the coast and then swept in along the east coast of Nova Scotia. In the moratorium basically you cut the province in half, up Halifax harbour; you don't fish on the eastern side and then on the western side there's a very limited cod fishery going on there.

The concern expressed in the past was that the pattern seemed to be that the problem continued to get worse and swept along the coast of Nova Scotia down toward New England. Is there evidence that this is continuing? Is there a deepening of the crisis with those stocks? I'm right on one side of Halifax Harbour. When you draw your line, on my side of the harbour you can't fish and on the other side of the harbour you basically can.

Does it look as though the stocks are continuing to decline? Is it possible that this line can move, or would have to move, as a result of that?

[*Traduction*]

M. Tobin: C'est bien pire que cela. Jusqu'à preuve du contraire, la biomasse des géniteurs diminue toujours. Pour ce qui est des stocks de morues du nord, dans les zones 2J, 3K, 3L, c'est–à–dire dans la partie nord, donc 2J, 3K ou 2G, 2H et le long de la partie nord–est de la côte et du Labrador, il y a eu une diminution de 99 p. 100 dans la biomasse des géniteurs depuis 1989.

Un peu plus au sud, la diminution de la biomasse des géniteurs devrait se situer entre 80 p. 100 et 85 p. 100. Dans le Golfe, elle s'élève à entre 70 p. 100 et 75 p. 100. Sur le plateau Scotian, la diminution est un peu moins importante, mais tout de même considérable.

Par conséquent, la situation n'a donc pas changé. Lorsque j'ai imposé le moratoire sur la pêche de subsistance, j'ai dit que c'était pour éviter les abus; en fait, sous prétexte de pratiquer la pêche de subsistance, certains pêcheurs vendaient de la morue sur le marché noir. Ces pêcheurs ne pêchaient pas pour subvenir simplement à leurs besoins. Ils pêchaient pour faire de l'argent. D'après les chiffres dont nous disposons, les prises étaient considérables.

Nous avons donc dû mettre fin à la pêche de subsistance pour prévenir ces abus. J'ai cependant alors dit que j'envisagerais la saison suivante de permettre l'ouverture pendant de courtes périodes de la pêche de subsistance pour que les habitants des collectivités rurales de l'Atlantique puissent s'adonner à la pêche à la turlutte.

J'ai demandé l'avis des directeurs généraux des différentes régions comme Scotia–Fundy, Terre–Neuve et le Québec sur la meilleure façon de s'y prendre. Une fois que j'aurai pris connaissance de leurs suggestions, je ferai une annonce à temps opportun.

Je ne voudrais pas qu'on pense que je songe à permettre autre chose qu'une pêche de subsistance de courte durée. Peut–être que cette pêche pourrait être permise pour une courte période maintenant et pour une autre courte période plus tard au cours de l'année. Nous n'envisageons nullement de permettre la réouverture à temps plein de la pêche, même s'il ne s'agit de la pêche de subsistance.

Le président: J'ai une très brève question à poser avant de donner la parole à M. Bernier.

Le déclin des stocks de poissons de fond à commencé à se manifester au Labrador, puis le long de la côte est pour atteindre la côte est de la Nouvelle–Écosse. En imposant le moratoire, vous avez essentiellement divisé la province en deux, à partir du Port d'Halifax. La pêche au saumon n'est pas permise du côté est, mais elle est permise de façon très limitée du côté ouest.

Par le passé, on a semblé craindre que la situation empire le long de la côte de la Nouvelle–Écosse et jusqu'en Nouvelle–Angleterre. Y a–t–il lieu de croire que c'est le cas? Ces stocks continuent–ils de diminuer? Je me trouve du côté du Port d'Halifax où on ne peut pas pêcher. De l'autre côté, la pêche est permise.

Les stocks semblent encore diminuer? Est–il possible qu'on rajuste la ligne de démarcation en conséquence?

[*Text*]

Mr. Tobin: What you've observed is absolutely correct. If you go back historically, what we experienced on the northeast coast of Newfoundland, otherwise known as the northern cod zone, which brought about the original moratorium two years ago, had occurred many years before further north along the coast of Labrador. Nobody paid a lot of attention to it when it occurred, but the loss of stock started north and continued south.

If I were to say to you that I could offer you a perfectly defensible, conclusive scientific statement with respect to that phenomenon, I can't. We frankly haven't done enough work within the science branch to give you some conclusive statement or study as to what is going on and why the loss seems to be north to south.

I would have to say to you that all the recent surveys that were conducted up until the spring, including last fall's surveys and the winter surveys, show a continued rate of decline. More complete assessments of earlier spring surveys are coming in the next few weeks and will be available to me within the next week or two weeks, I would imagine. That would be a proper timeframe.

Nowhere have we seen any kind of rebound yet, that I'm aware of, with respect to cod stocks. There is only one small cod fishery left in all of Atlantic Canada. It consists of approximately 7,000 metric tonnes in area 4X, which is just off Nova Scotia. That's it.

The Chairman: Mr. Minister, Mr. Bernier said to me earlier that he knows the minister and knows he likes to give long answers. I said that I know Mr. Bernier likes to give long questions.

So Mr. Bernier has indicated that his questions would be short because he has a lot of them. And I said I was sure the minister's answers would be just as short, so that Mr. Bernier could ask all his questions. Otherwise, he'll get into long questions.

Mr. Tobin: You were more certain of Mr. Bernier, and me, than either one of us is.

Mr. Bernier (Gaspé): Thank you, Mr. Chairman. I would like to address a few words in English at the beginning for the minister, who accepted to be here today. I want to assure him that I will be a little bit quieter out of respect for his mother. So I will try to do my best to only ask some fundamental questions on the future of the fisheries.

Monsieur le président, j'espère avoir la chance de reparler après que mes confrères auront eu leur tour.

Le ministre a ouvert la porte en ce qui concerne la pêche et la subsistance; mais avant d'entrer dans le détail de mes questions, j'aimerais lui rappeler, qu'au Québec, la question de la pêche sportive ou récréative se pose à deux niveaux.

Pour les Gaspésiens, comme pour les autres Canadiens avec de l'eau salée dans les veines et voir la mer en face de chez–eux, c'est plus fort qu'eux, ils veulent aller pêcher la morue. Je vais donc laisser le ministre faire ses consultations. Il sera très important qu'on puisse avoir une pêche dite de subsistance.

[*Translation*]

M. Tobin: Vos observations sont tout à fait exactes. La diminution des stocks, constatée le long de la côte nord–est de Terre–Neuve, qu'on appelle aussi la zone de la morue du nord, et qui a donné lieu au moratoire initial il y a deux ans, avait déjà été constatée plus au nord le long de la côte du Labrador. Personne n'a vraiment prêté attention au phénomène lorsqu'il s'est manifesté, mais la diminution des stocks avant de frapper les zones du sud avait d'abord frappé les zones du nord.

• 1600

Je mentirais si je vous disais pouvoir vous fournir des explications scientifiques concluantes du phénomène. Nos recherches scientifiques ne sont tout simplement pas suffisantes pour pouvoir tirer des conclusions fermes quant aux raisons pouvant expliquer le fait que le phénomène se propage du nord au sud.

Tous les relevés effectués jusqu'au printemps, y compris les relevés faits l'automne et l'hiver derniers, montrent une diminution constante des stocks. D'ici une semaine ou deux, je disposerai des résultats des relevés effectués au début du printemps. Du moins c'est ce que je crois.

Je regrette de devoir dire que nous n'avons pas constaté d'amélioration des stocks de morue. Il n'existe plus qu'un seul petit secteur où la pêche à la morue est permise dans l'Atlantique. Il s'agit du secteur 4X, juste au large de la Nouvelle–Écosse, où la prise de 7 000 tonnes métriques de poisson a été autorisée. C'est tout.

Le président: Monsieur le ministre, M. Bernier m'a dit tout à l'heure qu'il vous connaissait et qu'il savait combien vous aimiez donner de longues réponses aux questions qui vous sont posées. Je lui ai répondu que lui, il aimait poser de longues questions.

Monsieur Bernier s'est donc engagé à ne poser que de brèves questions parce qu'il en a beaucoup. Je l'ai assuré en retour que le ministre s'efforcerait de lui donner des réponses brèves. De cette façon, il pourra poser plus de questions, et celles–ci ne seront pas aussi longues.

M. Tobin: Vous semblez mieux connaître M. Bernier et moi que nous ne nous connaissons nous–mêmes.

M. Bernier (Gaspé): Je vous remercie, monsieur le président. Je tiens tout d'abord à assurer le ministre, qui a bien voulu accepter de comparaître devant nous aujourd'hui, que je vais être plus poli envers lui aujourd'hui par respect pour sa mère. Je promets donc de m'en tenir à des questions fondamentales portant sur l'avenir des pêches.

Mr. Chairman, I hope to have the opportunity of asking more questions of the minister once my colleagues have asked theirs.

The minister seems to be open to the possibility of allowing a limited food fishery, but before asking my questions, I would like to remind him that in Quebec, the sport fishing is creating two types of problems.

People from Gaspé, as other Canadians who have salt–water in their veins and who are used to see the sea in front of their houses, just can't keep themselves from wanting to fish cod. I'll let the Minister make his consultations. It is very important that we have a food fishery.

[*Texte*]

Cependant, il y a un deuxième niveau de problème. C'est la pêche dite touristique. On essaie de diversifier l'économie gaspésienne. Des bateaux transportent des touristes à qui on permet de «giguer» la morue. Cela ne représente qu'un maximum de 50 bateaux à des ports d'attache déterminés. Cela a très peu d'impact sur la conservation du stock, mais a un grand impact sur le développement de l'industrie touristique. J'inviterais le ministre, s'il ne peut le faire aujourd'hui, à tenir compte de cette question puisque la période touristique en Gaspésie, c'est au moins du 15 juin au 15 septembre; la pêche de subsistance pourra se faire un peu plus tard.

Je ne sais pas s'il est prêt à répondre tout de suite ou peut–être préfère–t–il le faire un peu plus tard?

Mr. Tobin: Well, first of all, I acknowledge the long–standing and traditional fishery in the region of Gaspé. Indeed, it's been known on more than one occasion that people from Gaspé will claim there's no cure like a Gaspé cure. I'm not quite sure, but the saltfish is pretty good in other parts of the Atlantic as well.

The subsistence fishery is also important to the lower North Shore of Quebec. I know the member would be concerned that communities that are isolated and not connected by road, some being very difficult to travel into... Indeed, Randy Jones would not forgive either one of us if we didn't mention the lower North Shore communities and their dependence upon a food fishery. This is another area I'm thinking about as well in terms of a food fishery.

• 1605

But the point you're making is that the recreation fishery is also an important generator of economic activity throughout Atlantic Canada, notably in Gaspé but also in Nova Scotia, Prince Edward Island, in all of the Atlantic provinces, and we're aware of that. I have asked the officials, the regional directors general, who are giving the advice to give advice on this aspect as well, whether or not there is room or whether there should be provision as well for an opportunity for those who are in the business of giving people the experience of going out in a boat, having a tour, jigging the cod.

Frankly, when you look at the demand on the resource, the least amount of demand is in that area and perhaps the greatest amount of economic benefit to the region, given that we have a very restricted fishery, is also in that area. So we haven't excluded this possibility but we really want to take the advice from the regional offices. I have a collection of wisdom and knowledge and experience, of brain power, around me. It chills me when I wake up in the morning to think about such a collection of advice and wisdom, but—

A voice: Are you talking about us?

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Tobin: I am talking about all these officials—

The Chairman: You'd be better off if you had said the committee.

[*Traduction*]

Another problem arises concerning tourist fishing. We are trying to diversify the economy of the Gaspé Peninsula. On certain boats, 50 at the maximum and they all belong to a specific port, tourists can gig for cod. This does not have much of an impact on the conservation of the stock, but it has a very big impact on the tourist industry's development. Maybe the minister cannot give us a commitment today about this, but I urge him to take this into consideration because the tourist season in Gaspé goes from the 15th of June to the 15th of September. The food fishery could be allowed a little later.

I don't know if the minister can give us a commitment about this right now or if he would rather do it later?

M. Tobin: Il est évident que la pêche constitue depuis fort longtemps une activité traditionnelle en Gaspésie. En fait, les Gaspésiens soutiennent qu'il n'y a nulle part de poisson salé préparé comme celui de la Gaspésie. Cela se peut, mais on trouve assez facilement du poisson salé presque comparable dans d'autres parties de l'Atlantique.

La pêche de subsistance revêt également de l'importance pour la basse Côte Nord du Québec. Je sais que le député ne voudrait pas que des localités isolées qui ne sont pas reliées par la route, et où il est très difficile de se rendre dans certains cas... Randy Jones ne nous pardonnerait ni à l'un ni à l'autre de ne pas mentionnner l'importance que revêt la pêche de subsistance pour les localités de la basse Côte Nord. C'est une autre région où je songe à permettre la pêche de subsistance.

Ce que vous dites, c'est que la pêche récréative procure aussi une activité économique importante partout dans la région de l'Atlantique, plus particulièrement en Gaspésie, mais aussi en Nouvelle–Écosse, dans l'Île–du–Prince–Édouard et dans toutes les provinces de l'Atlantique. Nous le savons bien. J'ai demandé aux fonctionnaires, plus particulièrement aux directeurs régionaux, de nous conseiller aussi sur cet aspect du problème et de voir s'il y aurait moyen de faire quelque chose aussi pour ceux qui s'occupent d'organiser de simples randonnées de pêche et de permettre aux touristes de faire un peu de pêche à la morue.

Lorsqu'on examine comment la demande est répartie, on constate que la demande est la moins forte dans ce secteur et que c'est peut–être aussi le secteur qui représente le plus grand avantage économique pour la région vu que les stocks y sont aussi très limités. Nous n'avons donc pas exclu cette possibilité, mais nous voulons d'abord consulter les fonctionnaires régionaux. J'ai à ma disposition parmi eux des gens qui m'entourent de grandes ressources de sagesse, de connaissance, d'expérience et d'intelligence. Cela me fait un peu peur le matin de me réveiller en pensant à tous ces bons conseils et à toute cette sagesse, mais...

Une voix: Parlez–vous de nous?

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Je veux parler de tous ces fonctionnaires...

Le président: Vous auriez eu avantage à dire que vous songiez aux membres du comité.

[*Text*]

Mr. Tobin: No, no, I would never say such a thing about the committee. I know the committee would never want to be judged by a humble servant such as me. The committee is a law and a force unto itself. But I want to say to the member that I think we really have to take the advice from the regional offices. This can't be a political decision, this can't be something driven by a political desire, if we have such a limited fishery. It has to be there because the resource warrants it, because those who have the responsibility in the region give the advice that such a fishery is possible and can be controlled.

Anywhere I get that advice we'll put a limited fishery in place. If I get contrary advice, there will be no fishery. We are not going to play any games or take any risks with conservation, but I'm hopeful that we'll be able to manage a modest food and recreational fishery everywhere in the region, perhaps on a limited basis.

M. Bernier: J'accuse réception de la réponse du ministre et je suis confiant que les gens de la région de Québec sauront trouver les arguments pour épouser le désir de l'industrie. Il faut tenir compte des des pêcheurs commerciaux et touristiques.

Maintenant, monsieur le ministre, avant d'aborder le budget des dépenses du ministère des Pêches et des Océans, il faut donner la chance au coureur; cela fait seulement six mois que le ministre est en fonction et, tout comme nous fraîchement arrivés, il y avait plusieurs choses qu'il devait mettre en place, par exemple, le soutien au revenu du pêcheur. C'est un processus qui est enclenché.

Je suis d'accord que l'on aide financièrement les pêcheurs et, malgré que j'ai compris l'invitation du ministre à faire abstraction des partisanneries, je demeure un souverainiste et j'ai de la difficulté à vivre avec le fait que le fédéral finance la formation de la main–d'oeuvre dans la diversification des pêcheurs. Je voudrais inviter le ministre à définir l'avenir des pêches, à définir un «noyau» des pêches et le nombre de pêcheurs qui pourront s'adonner à la pêche.

On n'a pas défini, par exemple, quelle sera la façon de pêcher. On n'a pas défini la façon de mettre le poisson en marché. Pour moi, le problème est que l'industrie des pêches est aussi vieille que l'histoire du Québec ou l'histoire du Canada. Lorsqu'on a colonisé ou occupé ces territoires–là, on a commencé par pêcher parce qu'il y avait l'amour de la pêche et le salé était le moyen de conservation que l'on connaissait. Sur les côtes gaspésiennes, on a fait le salé séché. Ensuite, au début des années soixante, avec l'avènement des réfrigérateurs, on a fait le congelé. Pour moi, ce sont là des moyens de conservation, pas des méthodes de mise en marché.

[*Translation*]

M. Tobin: Non, je ne dirais jamais une telle chose à propos du comité. Je sais que les membres du comité ne voudraient pas être jugés par votre humble serviteur. Le comité est maître de son propre destin. Par ailleurs, je suis convaincu que nous devons profiter des conseils que peuvent nous fournir les bureaux régionaux. Vu que les stocks sont tellement restreints, nous ne pouvons pas prendre une décision purement politique, une décision motivée uniquement par un désir politique. Notre décision doit être justifiée par les ressources, par le fait que ceux qui sont chargés de l'administration au niveau régional jugent qu'une telle pêche est possible et contrôlable.

Dans les régions où l'on me dira que c'est possible, nous permettrons une pêche restreinte. Sinon, la pêche sera interdite. Nous n'allons pas jouer avec ces ressources ou prendre des risques qui menacent les stocks, mais j'espère pouvoir autoriser une petite industrie de pêche à des fins alimentaires et récréatives partout dans la région; peut–être de façon restreinte.

Mr. Bernier: I acknowledge the answer given by the minister and I am confident that the people in the Quebec region will find proper arguments to go along with the wishes of the industry. We have to take into account both commercial and recreational fishermen.

Before dealing with the estimates of the Department of Fisheries and Oceans, I believe that we must give a chance to the new minister. He has only been in office for six months, he is quite new to his job, just like us, and there were many things which he had to do, such as implementing the income support program for fishermen. This process has now been undertaken.

I support the idea that we should provide financial assistance to fishermen, but while I understand the invitation of the minister to forget about partisanship, I remain a "sovereignist" and I find it difficult to accept the fact that the federal government is financing manpower training to recycle the fishermen. I would like to ask the minister to define the future of the fisheries, to define a fishery nucleus and to tell us how many fishermen will be able to work in the industry.

How fishing will be carried out has not been defined and neither has the way that the fish will be marketed. In my opinion, the problem is that the fishing industry is as old as the history of Quebec or of Canada. When these territories were settled, the first industry was fishing because it was something that people loved and salt was the only known method to preserve fish. In the Gaspé, people used salt and drying for preservation. Later, in the early 1960s, came refrigeration and freezing. I consider these to be methods of preserving, not marketing methods.

• 1610

On a beaucoup parlé, avant de reconnaître l'effondrement des stocks, d'utiliser les espèces sous–utilisées. Un de nos principaux problèmes était que nous n'avions pas les outils nécessaires pour les recueillir comme il se doit. Nous n'avions

Before realizing that the stocks were gone, there was a lot of talk about underutilized species. One of the main problems was that we did not have the tools to harvest them properly. In addition, we did not have the tools to market them properly.

[*Texte*]

pas non plus les outils nécessaires pour les mettre en marché. Les pêcheurs, travaillant avec une espèce traditionnelle, la morue, utilisant une méthode de conservation traditionnelle, le salé–séché ou le congelé, ont pêché des quantités massives et ne faisaient pas attention au petit volume d'autres espèces, tels la raie de mer, la baudroie, le requin et l'aiguillon commun ou en anglais le *spiny dog fish*.

Monsieur le ministre, le Canada investira une fortune, de 1,7 à 1,9 milliards de dollars sur cinq ans. On va permettre que certains pêcheurs fassent des projets écologiques. Cependant, on n'a pas examiné comment on pourrait intégrer les types de pêche. Pendant que les pêcheurs verraient leurs salaires assurés, on pourrait leur fournir un montant d'argent pour assurer les dépenses de départ et leur fournir des engins aussi sélectifs que possible pour qu'ils ramènent à terre tout ce qu'ils auront capturé.

Là où je veux attirer votre attention, monsieur le ministre, c'est que le Bloc québécois, lors de la dernière campagne électorale, avait déposé trois propositions pour aider au redressement des pêches. Je parlais d'un outil pour concentrer les débarquements; il s'agit d'un concept français à savoir celui des «halles de débarquement». Ce sont des choses qui pourraient nous être utiles. Je parlais aussi de mettre en place, par province, une logistique de transport pour amener les espèces vers les différents marchés, car on n'est pas encore habitués, au Canada, à manger les différentes espèces que l'on sort de l'eau. Il n'y a pas si longtemps, c'était par obligation religieuse qu'on mangeait du poisson. Aujourd'hui, de plus en plus, on le consomme par goût. Donc, on va parler d'une sorte de créneau de poissons frais. Ce sont des choses qu'il faut examiner.

Je n'irai pas trop loin dans mon exposé, mais j'aimerais vous demander si vous avez été mis au courant de ces concepts–là?

Quelle que soit votre réponse, un oui ou un non, que pourrez–vous mettre à la disposition des Québécois et des Canadiens pour élaborer ce concept de «halles de débarquement», de plaques tournantes si l'on veut, pour le développement des marchés et la logistique?

Je vous laisse songer à cela. Si le président me le permet, j'aurai d'autres questions un peu plus précises mais, dans un premier temps, c'est sur ce concept que j'aimerais vous entendre parler.

Mr. Tobin: On the specifics of the proposals that have been put by the member's party—I think he mentioned three specific proposals—I'm not able today to analyse those proposals to give a substantive answer. What I can undertake is that we will analyse the proposals and give you a detailed and comprehensive response to the proposals you have alluded to. I have not to this point seen them, but I'm sure you'll make them available to me and we'll give them every consideration. When I can give you an answer worthy of the question, I'll give you an answer, perhaps on another occasion before the committee or I'll give you an answer directly.

On the broad principle, the general principle of whether the department is prepared and ready and able to participate in the development of underutilized species, underutilized fisheries, the answer is yes, indeed we are. When we announced the Atlantic groundfish strategy, we made clear that we thought one of the ways in which the green core projects or a component of the AGS could be used was to undertake precisely these kinds of fisheries, the development of underutilized species, running test

[*Traduction*]

The fishermen worked with a traditional species, cod, and used a traditional method of preserving, either salting and drying or freezing, and harvested massive quantities without paying any attention to the small volume of other species, such as scate, anglofish, shark and spiny dog fish.

Mr. Minister, Canada will be investing a fortune, between $1.7 and $1.9 billion, over five years. Some of the fishermen will be able to carry out ecological projects. However, we have not looked at how we could integrate the various types of fishery. While the fishermen will be assured of getting paid, we could perhaps give them some money for their initial expenditures and give them very selective fishing gear so they can land everything they harvest.

What I would like to point out to you, Mr. Minister, is that, during the election campaign, the Bloc Québécois published three proposals to help the fishing industry. I spoke about special gear to concentrate the harvest; this is a french concept which makes use of landing sheds. This kind of thing could be useful. I was also talking about developing for each province a transport strategy to bring the various species to interior markets because Canadians are still not used to eating the various species that come out of the ocean. Not so long ago, people ate fish because of religious precepts. Today, people eat fish increasingly because they like it. This creates a niche for fresh fish. We have to look at those things.

I do not want to get too specific, but have you thought about such concepts?

Whether you have or not, could you ask Quebecers and Canadians to develop this concept of landing sheds, of turntables if you want, to develop markets and transport facilities?

I will let you reflect on that. If the Chairman agrees, I shall ask more specific questions later, but first, I would like to hear your comments about this concept.

M. Tobin: Pour ce qui est des propositions avancées par le parti du député, je pense qu'il en a mentionné trois, je ne peux pas vraiment vous donner une réponse complète aujourd'hui: je peux toutefois vous dire que nous allons analyser ces propositions pour pouvoir vous donner une réponse complète et détaillée. Je n'ai pas encore vu ces propositions, mais je suis certain que vous me les transmettrez et que nous en tiendrons compte. Quand je pourrai vous donner la réponse que mérite votre question, je le ferai, mais je devrai peut–être attendre une autre séance du comité ou communiquer directement avec vous.

Pour ce qui est du principe même, le ministère est tout à fait d'accord pour participer à l'exploitation des espèces sous–utilisées. Quand nous avons annoncé la stratégie pour la pêche du poisson de fond de l'Atlantique, nous avons bien précisé que l'une des façons d'utiliser les projets écologiques et le poisson de fond de l'Atlantique serait justement de faire ce genre de pêche et d'exploiter les espèces sous–utilisées, par exemple en faisant l'essai de certains genres de pêches, en faisant des pêches

[*Text*]

fisheries, sentinel fisheries in some areas, even having fishermen involved in some respects with scientists, shoulder to shoulder, doing some basic research and all that, analysis of stock assessment where possible.

These were all proposals we said we thought were worthy of consideration and would encourage. While I know the assessment on various program proposals is not yet complete by the Department of Human Resources Development, as recently as today the minister, Lloyd Axworthy, was telling me he was shipping across for my comment a number of proposals that he thinks we could start with early under the green core programming, some of which have a real science component to them or have a component that would promote the development of underutilized species. For example, our lab in Saint Andrews, New Brunswick, is involved in the development of green core projects.

So the kind of proposal and advice you're giving is indeed one we happily accept. We intend to move in that direction.

I would say to you and to every other member that to the extent that you in your own area, in your own constituencies, in your own province or region as a whole, have proposals to bring to my attention or indeed to Lloyd Axworthy's attention, we would be only too happy to receive them.

So I agree with you totally. We have to add value, look at underutilized species, look at marketing of those underutilized species and find out whether or not we can fish some of these species in an efficient way.

A case in point is the silver hake fishery. This year off Nova Scotia we have the smallest allocation to foreign vessels that we've had in many years. We've had a dramatic decline in the allocation. This is in part a response to the recommendation of this committee after its public hearings. We have a larger allocation than ever before to Canadian companies for the development of a Canadian fishery.

As a general rule, that is the direction in which we want to move. The reality is that we're not able on a commercial basis to totally utilize all of the resource there. As long as that is the case, we have both an obligation, and frankly we have an opportunity from an economic point of view, to make arrangements with other nations. It is only in those circumstances that such arrangements should be made. But we're moving toward an absolutely minimal position with respect to foreign participation, even with respect to underutilized species.

M. Bernier: Pour poursuivre avec ce premier tour de table, monsieur le président, j'aimerais demander au ministre qu'elle part du budget sera consacrée, cette année, au développement du marché, compte tenu qu'il a dit, dans un discours à la Chambre, qu'il autoriserait des pêches exploratoires de la morue dans différentes zones?

Il faudrait être capable de dire quelle portion sera disponible pour le développement du marché car, en même temps que l'on fera la pêche exploratoire, on pourra commencer à regarder comment on peut mettre en marché les autres espèces.

[*Translation*]

de surveillance dans certaines régions et en permettant aux pêcheurs de collaborer dans certains cas avec les scientifiques pour faire certaines recherches de base et analyser les stocks si cela peut se faire.

Nous avons dit dès le départ que nous croyons de telles entreprises utiles et que nous les encouragerions. Je sais que le ministère du Développement des ressources humaines n'a pas encore fini d'évaluer les divers projets, mais aujourd'hui encore, le ministre Lloyd Axworthy m'a dit qu'il allait demander mon avis au sujet d'un certain nombre de projets que nous pourrions, d'après lui, avis instaurer rapidement dans le cadre du programme écologique, y compris certains projets qui ont un aspect vraiment scientifique ou qui permettraient d'exploiter certaines espèces sous–utilisées. Par exemple, notre laboratoire à Saint Andrews, au Nouveau–Brunswick, s'occupe de la préparation de projets écologiques.

• 1615

Nous sommes donc tout à fait d'accord avec le genre de conseils que vous venez de nous donner. C'est exactement ce que nous comptons faire.

Je vous signale à vous, ainsi qu'à tous les autres membres du comité que moi–même et Lloyd Axworthy seront absolument ravis d'entendre les propositions qui viendront de vos régions, de vos circonscriptions et de vos provinces.

Je suis donc tout à fait d'accord avec vous. Nous devons songer à la valeur ajoutée, examiner les espèces sous–utilisées, voir à la mise en marché de ces espèces et trouver des moyens efficaces de prendre ces espèces.

Il y a par exemple la pêche au merlu argenté. Cette année, nous avons les plus petits contingents depuis des années pour les navires étrangers au large de la Nouvelle–Écosse. Les contingents ont été sensiblement réduits. Cela découle en partie de la recommandation que votre comité a formulée après ses audiences publiques. Nous avons accordé des contingents plus importants que jamais aux entreprises canadiennes pour le développement d'une pêche canadienne dans ce secteur.

De façon générale, c'est ce que nous voulons favoriser. Le fait est que nous ne pouvons pas utiliser pleinement de façon commerciale toutes les ressources que nous possédons. Tant que nous ne pourrons pas le faire, nous avons l'obligation et aussi avantage sur le plan économique à conclure des ententes avec d'autres nations. C'est seulement à ce moment–là que nous accepterons de conclure de telles ententes. Cependant, nous visons une participation étrangère vraiment minime, même pour les espèces sous–utilisées.

Mr. Bernier: To continue this first round of questions, Mr. Chairman, I would like to ask the minister what part of the budget will be allocated this year to market development since he has already said in a speech in the House that he would authorize test cod fishing in various zones?

We have to be able to say what part of the budget will be available for market development, because as this test fishing is carried out, we could start looking at how we could market other species.

[*Texte*]

Mr. Tobin: The Government of Canada took the decision some years ago, within the Department of Fisheries and Oceans, to get out of the business of market development as a government agency. Rather, what has evolved over a period of time is that there are industry groups we work very closely with, most notably with the Canadian Association of Fish Exporters. CAFE is based in Ottawa and is comprised of the major industry groups from across Canada. It covers not only the east and west coasts and people in the traditional commercial fishery but also has within it a component that covers the new and rapidly emerging area of aquaculture in this country. Rather than have government go out to try to replace the job and the work that ought to be done and has to done, if it's to be successful, by the private sector, we participate with them.

I met with the Canadian Association of Fish Exporters very early into my term as minister. It probably was within a month. I've had a number of subsequent follow-up meetings. I participated, as did the government generally through industry and through fisheries and each of the provinces in their own respect, including Quebec, New Brunswick and all the other Atlantic provinces, in the Boston Seafood Show, which is still the major marketplace for Atlantic Canadian seafood products.

We provide grants and contributions to organizations like CAFE to pursue their work at market development and market enhancement. We don't have a direct, in-house marketing arm. Frankly, I'm not convinced that we should.

M. Bernier: Vous allez soutenir les initiatives provinciales en ce sens?

Mr. Tobin: The industry feels the same way about us doing market development as you feel about us doing manpower training. They think they can do a better job than people who work full time at DFO. We're inclined to agree with them on the question of market development. Manpower training is another question, which we'll leave for another occasion.

[*Traduction*]

M. Tobin: Il y a quelques années, le gouvernement du Canada, en l'occurrence le ministère des Pêches et des Océans, a décidé de cesser de s'occuper du développement du marché. Nous avons plutôt commencé à collaborer de très près avec certains groupes de l'industrie, plus particulièrement l'Association canadienne des exportateurs de poissons. Cet organisme a son siège social à Ottawa et se compose des principaux groupes de l'industrie dans tout le Canada. Il regroupe non seulement les grandes entreprises de pêche traditionnelle commerciale sur la Côte est et la Côte ouest, mais aussi des membres de l'industrie de l'aquaculture, qui prend de plus en plus d'expansion au Canada. Au lieu que ce soit le gouvernement qui essaie de faire le travail que le secteur privé doit faire lui-même s'il veut réussir, nous collaborons avec lui.

J'ai rencontré les représentants de l'Association canadienne des exportateurs de poisson très peu de temps après ma nomination. C'était probablement moins d'un mois plus tard. Depuis, je les ai rencontrés à plusieurs reprises. J'ai moi-même participé, comme le gouvernement lui-même, en collaboration avec l'industrie et chacune des provinces, y compris le Québec, le Nouveau-Brunswick et les autres provinces de l'Atlantique, à la foire du poisson de Boston, qui est encore le meilleur endroit pour mettre en marché le poisson et les fruits de mer de la région de l'Atlantique.

Nous accordons des subventions et des contributions aux organismes comme le CAFE pour lui permettre de développer et d'améliorer ses marchés. Nous n'avons pas de service de mise en marché au ministère et je ne pense pas que ce soit nécessaire, d'ailleurs.

Mr. Bernier: Will you be supporting provincial initiatives in this field?

M. Tobin: L'industrie envisage la possibilité que nous nous occupions du développement du marché de la même façon que vous envisagez notre participation à la formation professionnelle. Elle juge pouvoir faire un meilleur travail que les employés à plein temps du ministère des Pêches et des Océans. Nous sommes plutôt d'accord avec l'industrie au sujet du développement des marchés. C'est autre chose pour la formation professionnelle, mais nous pourrons en discuter une autre fois.

• 1620

The Chairman: Mr. Tobin, just before I go over to Mr. Cummins, I'll mention that I'm going to ask you a question a little later on about how the Department of Fisheries, working with International Trade through some of our embassies and trade officers, can greatly assist small fish plant operators in forging those markets. For somebody like The Fish Basket out in the Eastern Passage to go to Japan, they simply don't have the dollars and the wherewithal, and they don't understand the market.

We've got some of the best trade officers in fish that you ever saw in your life, or could shake a stick at, over in Tokyo. But the problem is that I'd rather have them in Nova Scotia for a bit, where they can go back and forth and can help. The trade officers are usually there for two-or three-year postings and they develop tremendous expertise, but they can't bridge the situation.

Le président: Monsieur Tobin, avant de donner la parole à M. Cummins, je tiens à vous signaler que je voudrais vous poser une question tantôt au sujet de la façon dont une collaboration entre le ministère des Pêches et le ministère du Commerce international, par l'entremise de nos ambassades et de nos agents commerciaux, pourraient aider beaucoup les petites entreprises de transformation du poisson à développer de nouveaux marchés. Une entreprise comme The Fish Basket n'a tout simplement pas les moyens financiers ou autres d'aller au Japon et ne comprend d'ailleurs pas le marché japonais.

Nous avons certains des meilleurs agents commerciaux du monde pour la vente du poisson à Tokyo. Le problème, c'est qu'ils devraient passer quelque temps en Nouvelle-Écosse de temps à autre et ensuite quelque temps à Tokyo. Ordinairement, ils sont envoyés à l'étranger pour deux ou trois ans et acquièrent énormément de connaissances, mais ils ne reviennent pas au Canada entretemps.

[*Text*]

I know that when I get a chance a little later on I want to raise the issue with you.

Mr. Cummins (Delta): I would like to welcome the minister to the committee today. I'd like to acknowledge the interest he has taken in the west coast fishing issues. We certainly appreciate it where I come from.

I also appreciate the support he has given me in helping me to do my job as a fisheries spokesperson for my party and the manner in which he has made the department and his officials available to me. So I want to publicly acknowledge that.

Before I start questioning—

Mr. Tobin: Whenever you start off with something nice, I know it's going to get tough right afterwards.

Mr. Cummins: Well, I had to acknowledge that.

Earlier in your conversation here, Minister, you mentioned that the aboriginal food fishery was closed on the east coast to stop abuse and that people were fishing for food, not for money.

Mr. Tobin: No. Sorry, Mr. Chairman, if I can just—

Mr. Cummins: You know where I'm going.

Mr. Tobin: No, no. But I know Mr. Cummins would want me to set the record straight. You must have misheard me—I don't think I misspoke—I said the food fishery was closed.

Mr. Cummins: That's right.

Mr. Tobin: You said the aboriginal fishery was closed.

Mr. Cummins: The food fishery.

Mr. Tobin: Oh, okay. Sorry.

Mr. Cummins: I said the aboriginal food fishery was closed.

Mr. Tobin: No, no, I have to correct you. I never said the word "aboriginal" food fishery.

Mr. Cummins: No, I did. I threw that one in. I assumed from the line of questioning that it was what you were talking about. Was that correct?

Mr. Tobin: No, I was actually talking about the hook–and–line fishery for cod, which is what we call the food fishery in Atlantic Canada. It's traditionally employed in all the Atlantic provinces and in Quebec as a way in which people simply put away a few fish for the winter. It has nothing to do with the aboriginal fishery whatsoever.

Mr. Cummins: Okay, that's good.

Anyway, to get on to the serious line of questioning, with regard to the aboriginal fishery, particularly on the west coast here, on December 2, 1992, Pat Shamut, the regional director general in the Pacific region, wrote to the then Deputy Minister of Fisheries as follows:

[*Translation*]

Je voudrais en discuter avec vous tantôt.

M. Cummins (Delta): Je souhaite la bienvenue au ministre. Je sais qu'il s'intéresse à la pêche sur la côte Ouest et les gens de ma région lui en sont reconnaissants.

Je tiens aussi à le remercier de l'aide qu'il m'a fournie à titre de porte–parole de mon parti pour les pêches et de la façon dont il amis les services de son ministère et de ses adjoints à ma disposition. Je tenais vraiment à l'en remercier publiquement.

Avant que je pose mes questions. . .

M. Tobin: Quand vous commencez par dire quelque chose de gentil, je sais que les choses vont se corser tout de suite après.

M. Cummins: Ma foi, je devais vous remercier pour commencer.

Tout à l'heure, monsieur le ministre, vous avez signalé que l'on avait fermé la pêche de subsistance par les Autochtones sur la côte Est pour mettre fin aux abus et que cette pêche était uniquement à des fins alimentaires et non pas à des fins commerciales.

M. Tobin: Non. Je m'excuse, monsieur le président, mais si vous me permettez. . .

M. Cummins: Vous savez où je veux en venir.

M. Tobin: Non, non. Je sais seulement que M. Cummins voudra que je fasse une mise au point. Vous avez dû mal comprendre ce que j'ai dit, parce que je ne pense pas avoir dit autre chose. J'ai dit que l'on avait fermé la pêche dite de subsistance.

M. Cummins: C'est exact.

M. Tobin: Vous avez dit qu'on avait fermé la pêche pour les Autochtones.

M. Cummins: La pêche à des fins alimentaires.

M. Tobin: Ah oui; très bien. Je m'excuse.

M. Cummins: J'ai dit qu'on avait fermé la pêche de subsistance des Autochtones.

M. Tobin: Non, je dois vous reprendre. Je n'ai pas parlé de la pêche de subsistance des Autochtones.

M. Cummins: Non, c'est moi qui l'ai dit. C'est moi qui ai ajouté cette précision. J'ai supposé que c'est de cela que vous parliez. Est–ce que j'avais raison?

M. Tobin: Non, je voulais parler de la pêche à la morue à la ligne. C'est cela qu'on appelle la pêche de subsistance dans la région de l'Atlantique. C'est une méthode traditionnelle employée dans toutes les provinces de l'Atlantique et au Québec par ceux qui veulent simplement prendre quelques poissons pour l'hiver. Cela n'a absolument rien à voir avec la pêche des Autochtones.

M. Cummins: Très bien.

Pour revenir aux questions sérieuses, au sujet des pêches des Autochtones, surtout sur la côte Ouest, le 2 décembre 1992, Pat Shamut, directeur général régional de la région du Pacifique, a écrit ceci au sous–ministre des Pêches d'alors:

[*Texte*]

Commercial and recreational fisheries issues have not been satisfactorily addressed this year due to the high priority of the native fisheries. Habitat responsibilities have probably suffered the greatest shortfall in coverage during 1992 in the Fraser River watershed. Many areas received no coverage at all and several serious problems have subsequently been identified because of this.

Now, with the diminishing DFO budget, there's no reason to suggest this situation has changed. I'd like to ask you, Mr. Minister, how will you fulfil your statutory duty and redirect your funding from social planning and economic programs to the critical enforcement, science, and habitat programs?

Mr. Tobin: First of all, my sense is that there have been a number of reports that have suggested quite a dramatic reduction in the level of enforcement in British Columbia. I think those reports have perhaps been misleading, with the best of will, but with the inappropriate facts.

When I asked the question of Mr. Rabinovitch whether or not the kind of enforcement reduction that's been speculated about in some of the media is correct, the answer with regard to who is in charge or has responsibility for enforcement was that there has not been the dramatic reduction that has been speculated on in the enforcement branch.

I can tell you, as a general rule, that it is absolutely clear that we can't efficiently and effectively manage the department just from the steel and glass towers of Ottawa or, for that matter, the steel and glass towers of any other regional office. We have to have people on the water, and we have to have visible enforcement to be effective and to do our jobs. As a general principle, I accept that.

• 1625

Mr. Cummins: Well, recently a senior official in DFO's Campbell River, B.C., office told members of the Sport Fishery Advisory Board that the local office's operating budget was being cut by 30% this year and another 25% over the next four years. As a result, he said enforcement is being severely cut back. He described the Campbell River office and indeed the department on the west coast as being in really tough shape.

Mr. Tobin: This is the Campbell River. . .who is the official?

Mr. Cummins: In the Campbell River office?

Mr. Tobin: Yes.

Mr. Cummins: The gentleman's name was Covey.

Mr. Tobin: I can tell you that I haven't, as minister, yet approved of any expenditure reduction plan that represents what you've just talked about over the next four years. In the event that we do go through an expenditure reduction plan—and we certainly will—indeed, you will be the first to acknowledge that your party asks us daily to do such a thing and complains daily that we haven't made deep enough cuts and haven't really made a serious effort at expenditure reduction. When we do

[*Traduction*]

On n'a pas suffisamment tenu compte cette année de la priorité qu'on devrait accorder aux pêches des Autochtones quand on a examiné les questions reliées à la pêche commerciale et récréative. Dans le bassin du Fraser, les activités de surveillance de l'habitat ont probablement souffert plus que jamais en 1992. Il n'y a eu absolument aucune surveillance dans certains secteurs et plusieurs problèmes graves ont par la suite été décelés à cause de cela.

Étant donné la compression du budget du ministère, rien ne nous laisse supposer que cette situation ait changé. Monsieur le ministre, comment allez-vous pouvoir remplir votre devoir statutaire et réaffecter les fonds de vos programmes de planification sociale et économique aux programmes essentiels de surveillance, de science et d'habitat?

M. Tobin: Tout d'abord, divers rapports ont révélé que les activités de surveillance en Colombie-Britannique avaient diminué sensiblement récemment. À mon avis, ces rapports ont pu donner lieu à de fausses conclusions parce qu'on a utilisé des données sans fondement, sans doute avec la meilleure volonté du monde.

Quand j'ai demandé à M. Rabinovitch si l'on avait eu raison dans certains médias de parler d'une réduction importante des activités de surveillance, il m'a dit que, compte tenu de ceux qui s'occupent de ces activités de surveillance, la capacité du service d'application de la loi n'avait pas été sensiblement réduite.

Je peux vous dire que, de façon générale, nous ne pouvons pas gérer efficacement le ministère à partir des tours d'ivoire d'Ottawa, ni d'ailleurs à partir des tours d'ivoire d'un bureau régional quelconque. Nous avons besoin de gens sur place et nous avons besoin de faire un travail de surveillance visible pour être vraiment efficaces. En principe, je suis stout à fait d'accord là-dessus.

M. Cummins: Un haut fonctionnaire du bureau du ministère à Campbell River, en Colombie-Britannique, a averti récemment des membres du Sport Fishery Advisory Board que le budget d'exploitation du bureau local serait réduit de 30 p. 100 cette année et de 25 p. 100 au cours des quatre prochaines années et que, par conséquent, les activités de surveillance seraient réduites de beaucoup. Il a dit que le bureau de Campbell River et tous les services du ministère sur la côte ouest étaient vraiment en piteux état.

M. Tobin: Il s'agit du bureau de Campbell River. Qui est le fonctionnaire en question?

M. Cummins: Au bureau de Campbell River?

M. Tobin: Oui.

M. Cummins: Le fonctionnaire s'appelle Covey.

M. Tobin: Je peux vous dire que je n'ai pas encore approuvé de projet de réduction des dépenses qui prévoit le genre de coupures que vous avez mentionnées au cours des prochaines années. Si nous adoptons un programme quelconque de réduction des dépenses, comme nous le ferons certainement, et vous reconnaîtrez sans doute que votre parti nous demande chaque jour de réduire nos dépenses et se plaint chaque jour que nous n'avons pas réduit suffisamment nos dépenses et

[*Text*]

undertake such a process, I'm going to ensure that there will be no disproportionate impact on or cut to enforcement.

As I have just pointed out to you, I am convinced as minister that we have to have people visible where it counts, which is on the water and out where the fishery is being prosecuted, whether it's on the ocean or on the river.

Mr. Cummins: I believe the cuts are necessary to government spending, and so does my party.

Mr. Tobin: What percentage would you recommend?

Mr. Cummins: But I think you have to use a scalpel and not a chain–saw. Maybe that's where we're coming to a difference. On the matter of aerial surveillance on the west coast—

Mr. Tobin: Is 25% too deep over the next four years?

Mr. Cummins: When it hits one office, and if you think about the fact—

Mr. Tobin: No, there have been no decisions on closing any one office yet, and I can tell you there has been no four–year plan approved by this minister. I think I can say with all of the officials sitting here, and I hope you would take me at my word—

Mr. Cummins: I do.

Mr. Tobin: —that given the issues we've had to deal with in the last six months, you can imagine that I haven't had the time or the inclination, with other items that have demanded more immediate attention, to sit down and do this kind of broad–based—

Mr. Cummins: Are you telling me, then, that he was also incorrect in suggesting that the Campbell River office's budget will be cut by 30% this year, because he went on—

The Chairman: Mr. Cummins, it might be helpful if you have a letter, because it doesn't appear that the minister is aware of the contents of the letter.

Mr. Cummins: That was a news article. That was a public document, a news article.

The Chairman: Could you help us out here, just for a second?

Mr. Tobin: You might be making reference to budgetary decisions taken by the previous administration, long–term plans committed to or undertaken by the previous administration. But I can tell you, you're not making reference to any long–term four–year plan that I have approved, because I have not approved one.

But I would be interested, Mr. Cummins, because I always do take your advice, in knowing what level of expenditure cut you think we should implement over the next four years. What would be appropriate?

Mr. Cummins: Well, I certainly wouldn't be cutting enforcement. It says here, and I quote him—

Mr. Tobin: What would you cut, and by how much?

[*Translation*]

n'avons pas vraiment essayé de le faire, quand nous le ferons, dis–je, je vais m'assurer que les activités de surveillance n'en souffriront pas de façon disproportionnée.

Je répète que je suis convaincu que nous devons avoir des gens là où c'est important, c'est–à–dire sur place, aux endroits où on fait la pêche, que ce soit en haute mer ou sur les cours d'eau.

M. Cummins: Moi–même et mon parti sommes convaincus qu'il faut réduire les dépenses gouvernementales.

M. Tobin: Quel pourcentage recommandez–vous?

M. Cummins: Je crois toutefois qu'il faut se servir d'un scalpel et non pas d'une scie mécanique. C'est peut–être là que nous ne sommes pas d'accord. Pour ce qui est de la surveillance aérienne sur la côte ouest. . .

M. Tobin: Trouvez–vous que ce serait trop de réduire les dépenses de 25 p. 100 au cours des quatre prochaines années?

M. Cummins: Si cela touche un bureau particulier et si vous jugez. . .

M. Tobin: Non, nous n'avons pas encore décidé de fermer un seul bureau et je peux vous dire que je n'ai pas encore approuvé de plan applicable sur quatre ans en ma capacité de ministre. Je crois pouvoir affirmer en présence de tous les fonctionnaires ici aujourd'hui, et j'espère que vous me croirez sur parole. . .

M. Cummins: Je vous crois.

M. Tobin: . . .que vu les problèmes que nous avons dû examiner depuis six mois, je n'ai certainement pas eu le temps ou le désir, étant donné que j'avais d'autres choses plus pressées à examiner, de m'asseoir et de faire de telles réductions générales. . .

M. Cummins: Voulez–vous dire que ce fonctionnaire avait aussi tort de laisser entendre que le budget du bureau de Campbell River serait réduit de 30 p. 100 cette année, parce qu'il a aussi affirmé. . .

Le président: Monsieur Cummins, ce serait peut–être utile de déposer la lettre en question, parce que le ministre ne semble pas être au courant de ce qu'elle contient.

M. Cummins: C'était un article, une nouvelle. Il s'agit d'un document public, d'un article de journal, quoi.

Le président: Pouvez–vous nous aider un instant?

M. Tobin: Vous voulez peut–être parler des décisions budgétaires prises par le gouvernement antérieur et de plans à long terme auxquels le gouvernement antérieur s'était engagé. Je peux carrément vous dire qu'il ne s'agit certainement pas de plans à long terme que j'ai moi–même approuvés parce que je n'en ai pas approuvé un seul.

Toutefois, monsieur Cummins, je voudrais bien savoir, vu que je tiens toujours compte de vos opinions, de combien nous devrions réduire nos dépenses à votre avis au cours des quatre prochaines années. Qu'est–ce qui serait approprié?

M. Cummins: Eh bien, je ne réduirais certainement pas les activités de surveillance. On dit ici, et je cite. . .

M. Tobin: Qu'est–ce que vous réduiriez et de combien?

[*Texte*]

Mr. Cummins: At this point I'll ask the questions, but I would like an answer to this one.

Mr. Tobin: No, no, the trouble with these committees is that—

Mr. Cummins: We'll be down over 30% in the operating budget for the district this year.

Mr. Tobin: The trouble with these committees is that there's no Speaker and we both get to ask questions. I'm seeking advice. What would you cut and by how much?

Mr. Cummins: I would be very reluctant to cut enforcement. In fact, I would not cut enforcement anywhere—east coast, west coast.

Mr. Tobin: Okay.

Mr. Cummins: I think that has to be a priority.

Mr. Tobin: So what would you cut?

Mr. Cummins: I would cut things like the AFS. You're spending $140 million, according to the documents we have, over the next five years on that program.

Mr. Tobin: Is that the only thing—

Mr. Cummins: Suggestions are that it's at the expense of enforcement and habitat protection.

Mr. Tobin: Is that the only thing the Reform Party would cut?

Mr. Cummins: No, I think that—

Mr. Tobin: Okay, what else would we cut?

Mr. Cummins: I think we have to cut the office expenses—the duplication within DFO, the tremendous bureaucracy that sits in Ottawa. I think many of these decisions should be made on the west coast when they affect the west coast, and should be made on the east coast when they affect the east coast. But there shouldn't be this filtering process it goes through.

Aerial surveillance on the west coast was cancelled, and I'd like to know why.

Mr. Tobin: Mr. Cummins, you've just finished saying to me that you don't want to make any other cuts other than the aboriginal fishery strategy, and now you want to go on—

Mr. Cummins: No, I didn't. I said that I would also make some severe cuts to the bureaucracy in Ottawa.

Mr. Tobin: Where? I'm taking notes, because I have to make decisions. What would you cut in Ottawa?

Mr. Cummins: I'll pass that off. I'm not going to be able to answer you that in the 10 minutes we have. But I'd like to know what happened to the aerial surveillance budget that you cut on the west coast, and why was it cut?

[*Traduction*]

M. Cummins: C'est moi qui pose les questions pour l'instant et je voudrais une réponse à celle-ci.

M. Tobin: Non, non, le problème aux comités de ce genre-ci, c'est que...

M. Cummins: Le budget d'exploitation du district sera réduit de plus de 30 p. 100 cette année.

M. Tobin: Le problème aux comités comme celui-ci, c'est que le président de la Chambre n'est pas ici pour intervenir et que nous pouvons tous deux poser des questions. Je vous demande votre avis. Dans quel domaine réduiriez-vous les dépenses et de combien?

M. Cummins: J'hésiterais beaucoup à réduire les dépenses pour les activités de surveillance. En fait, je ne les réduirais nulle part... ni sur la côte est, ni sur la côte ouest.

M. Tobin: Très bien.

M. Cummins: À mon avis, ce doit être une activité prioritaire.

M. Tobin: Dans ce cas, où réduiriez-vous les dépenses?

M. Cummins: Je réduirais les dépenses pour des choses comme la stratégie relative aux pêches des Autochtones. D'après les documents que nous avons reçu, vous comptez dépenser 140 millions de dollars pour ce programme au cours des cinq prochaines années.

M. Tobin: Est-ce le seul secteur...

M. Cummins: Certains laissent entendre que ce sera aux dépens des activités de surveillance et de protection de l'habitat.

M. Tobin: Est-ce la seule chose que supprimerait le parti de la Réforme?

M. Cummins: Non, je pense que...

M. Tobin: Très bien, où devrions-nous réduire les dépenses à part cela?

M. Cummins: À mon avis, il faut réduire les dépenses administratives, c'est-à-dire le double emploi au sein du ministère et l'énorme bureaucratie à Ottawa. Selon moi, bon nombre des décisions devraient être prises sur la côte ouest lorsqu'elles touchent la côte ouest et sur la côte est lorsqu'elles touchent la côte est. Il ne devrait pas y avoir cet espèce de filtrage qu'il y a maintenant.

Je voudrais bien savoir pourquoi on a supprimé la surveillance aérienne sur la côte ouest.

M. Tobin: Monsieur Cummins, vous venez de me dire que vous ne voudriez pas supprimer autre chose que la stratégie relative aux pêches des Autochtones, mais vous me dites maintenant...

M. Cummins: Non, je n'ai rien dit de tel. J'ai dit que je réduirais aussi sensiblement la bureaucratie à Ottawa.

M. Tobin: Où? Je prends des notes parce que je dois prendre certaines décisions. Qu'est-ce que vous supprimeriez à Ottawa?

M. Cummins: Là, je passe car je ne peux pas vraiment répondre à cette question dans les dix minutes dont je dispose. Je voudrais cependant savoir ce qui est arrivé au budget des opérations de surveillance que vous avez supprimées sur la côte ouest et pourquoi vous les avez supprimées.

[*Text*]

Mr. Tobin: On the total percentage at headquarters of the expenditure, just to tell you about the massive cuts you'd propose to make in Ottawa, if you cut everything in Ottawa, if you cut the entire operation, vaporize it so there's nothing left, you'd have saved 11.7%. So talking about making cuts in Ottawa wouldn't achieve the kind of objectives your party is talking about for expenditure reduction.

If you talked about eliminating entirely everything in Ottawa, you still wouldn't have the kind of expenditure reduction your party is talking about. I say this to you—

Mr. Cummins: I'm not talking about making severe cuts—

Mr. Tobin: Let me just finish the comment.

Mr. Cummins: No, just a minute. The Department of Fisheries and Oceans essentially is a department that is, or should be, committed to doing a very important job in this country—the preservation and enhancement of resources. That's not a department where budget cuts should be taken lightly.

What I'm concerned about is that when we start looking at a department such as this and we start making the kinds of cuts such as the ones reported in the newspaper here. . . It says there are DFO cuts on enforcement in Campbell River, and aerial surveillance was cut. Why?

Mr. Tobin: Mr. Cummins, with great respect—and now you must let me speak uninterrupted for a few seconds—you really can't have it both ways. I take your comments as being genuine and sincere, but with great respect, you can't have it both ways.

You can't fire off "cut Ottawa", because if we eliminated everything, forget just cutting it, it wouldn't give us the kind of savings your party has been asking for. You can't—

Mr. Cummins: No, I'm—

Mr. Tobin: Excuse me, let me finish.

Wherever there has been a cut—and this has occurred repeatedly among members of your party—people will get up and say the rumour is their local fisheries office may be cut, why is the minister cutting it, please don't cut it. Several of your colleagues—if you want, I can name them and their offices—have done that.

What we get are generic appeals to cut some undefined office location or some undefined position or some undefined program. But when specific cuts, which are driven by the nature of the fiscal position of the country, are brought about, almost without exception there is disapproval. I have yet to hear, with great respect—because government means taking decisions, and frankly opposition means taking decisions—where your party approves of any cut we have actually made. You demand those

[*Translation*]

• 1630

M. Tobin: Pour ce qui est du pourcentage total des dépenses que représente le siège social à Ottawa, je peux vous dire que, malgré les réductions massives que vous voudriez faire au bureau d'Ottawa, si on supprimait tous les services à Ottawa pour qu'il ne reste absolument rien, vous auriez économisé 11,7 p. 100 du budget total. Ce n'est donc pas en réduisant les dépenses à Ottawa que vous pouvez atteindre les objectifs que vise votre parti pour ce qui est de la réduction des dépenses.

Même si vous supprimiez entièrement tous les services à Ottawa, vous ne réaliseriez pas le genre de réduction que veut votre parti. Je tiens à vous dire. . .

M. Cummins: Je ne parle pas de réduction énorme. . .

M. Tobin: Laissez–moi finir mon observation.

M. Cummins: Non, une minute, là. Le ministère des Pêches et des Océans devrait essentiellement s'occuper d'une chose très importante au Canada, soit de préserver et d'améliorer les ressources halieutiques. Ce n'est pas un ministère où l'on peut prendre des compressions budgétaires à la légère.

Ce qui m'inquiète, c'est qu'on puisse réduire le budget d'un ministère comme celui–ci comme le laisse entendre cet article de journal où l'on dit que le ministère des Pêches et des Océans compte réduire les activités de surveillance à Campbell River et qu'il aurait décidé de supprimer aussi les activités de surveillance aérienne. Pourquoi?

M. Tobin: Monsieur Cummins, sauf tout le respect que je vous dois, et j'espère que vous allez me laisser parler sans m'interrompre pendant quelques instants, vous ne pouvez pas vraiment jouer sur les deux tableaux. Je sais que vous êtes sincère, mais je tiens à vous signaler bien respectueusement que vous ne pouvez pas jouer sur les deux tableaux.

Vous ne pouvez pas dire d'une part qu'il faut réduire les dépenses à Ottawa, parce que même si nous supprimions entièrement les services à Ottawa, sans même parler de réduire le budget de ces services, nous n'économiserions pas autant que votre parti le réclame. On ne peut pas. . .

M. Cummins: Non, je. . .

M. Tobin: Laissez–moi terminer, je vous en prie.

Chaque fois que l'on annonce une coupure, il y en a, et les membres de votre parti l'ont fait à maintes reprises, qui protestent tout de suite en disant que la rumeur court que le bureau des pêches locales va fermer ses portes et qui demandent pourquoi le ministre veut faire une telle chose et qui le supplient de ne pas le faire. Plusieurs de vos collègues, et je pourrais vous donner leurs noms et leurs circonscriptions, l'ont fait.

On réclame la disparition d'un bureau ou d'un poste ou d'un programme que l'on ne nomme pas, mais lorsque le gouvernement annonce des réductions de dépenses précises en raison de la situation financière du pays, il y a presque toujours des protestations. Sauf votre respect, je n'ai jamais encore entendu votre parti approuver une seule des réductions de dépense que nous ayons annoncées. Pourtant, le gouvernement doit prendre des décisions et l'Opposition aussi. Vous réclamez

[*Texte*]

we haven't made and you condemn those we do make. I don't think you can have it both ways, with great respect.

Mr. Cummins: With great respect, what we're talking about—

The Chairman: Mr. Cummins, please stay on track. We're getting into a debate here.

Mr. Cummins: That's right.

The Chairman: My understanding is that the minister has just indicated on the Campbell River office cut that he has not authorized that. I would ask you that whatever—

Mr. Cummins: The next question I was going to ask was with regard to aerial surveillance.

The Chairman: Just one second. Mr. Cummins, for the assistance of those around the table, when you are quoting from a document, give it to the clerk. We'll get a photocopy. It helps the rest of us decide whether or not it's a good source you're quoting from.

Mr. Cummins: It was a newspaper article, as I suggested.

The Chairman: A newspaper article is quite different from a document.

Mr. Tobin: The other question Mr. Cummins is asking, which deserves a response, is the question of aerial surveillance. I'm going to ask Victor Rabinovitch to give you an update on aerial surveillance.

Indeed, there will be aerial surveillance this year on a fishery–by–fishery basis along the coast of British Columbia. Contrary to whatever reports you were citing, there is not in fact any plan to cut out or eliminate all aerial surveillance. Perhaps Mr. Rabinovitch can explain.

Mr. Victor Rabinovitch (Assistant Deputy Minister, Regulatory and International Affairs, Department of Fisheries and Oceans): Thank you, Mr. Chairman.

First, for long–range surveillance I want to confirm that the Aurora system provided through the Department of National Defence will continue to operate so that we are contributing to maintaining surveillance over the distant and near high seas on the Pacific. Members will know how important that is. It was instituted when we were trying to deal with the driftnet problem, which of course is now under control and eliminated.

For the coastal and near–coastal surveillance there will be, as the minister has just said, aerial surveillance by the department conducted on a fishery–by–fishery basis. This will just complement the at–sea surveillance as well as other forms of coastal surveillance we have in enforcement.

Mr. Tobin: It's on a contract basis, as required.

The Chairman: I'm going to go over to Jean Payne. Before I do, it might be helpful to say the minister has indicated that he is prepared to listen to the committee—and members, I think he is sincere on that—and to identify areas where there can be efficiencies.

[*Traduction*]

les réductions que nous ne faisons pas et vous condamnez celles que nous faisons. Je vous dis fort respectueusement que vous ne pouvez pas jouer sur les deux tableaux à la fois.

M. Cummins: Je vous signale fort respectueusement que nous discutons. . .

Le président: Monsieur Cummins, je vous prie de vous en tenir au sujet de la discussion. Nous sommes en train d'entamer un débat.

M. Cummins: C'est exact.

Le président: Si j'ai bien compris, le ministre vient de dire qu'il n'avait pas autorisé de réduction de dépenses au bureau de Campbell River. Je vous prie de. . .

M. Cummins: L'autre question que je voulais poser trait à la surveillance aérienne.

Le président: Un instant. Monsieur Cummins, il serait utile à tous ceux qui sont présents ici que vous remettiez les documents dont vous citez des passages au greffier. Nous pourrons alors en faire faire des photocopies. Cela aiderait les autres membres du Comité à savoir si vos sources sont dignes de foi ou non.

M. Cummins: J'ai bien dit que c'était un article de journal.

Le président: Il y a une grande différence entre un article de journal et un document officiel.

M. Tobin: L'autre question que M. Cummins a posée a trait à la surveillance aérienne et elle mérite une réponse. Je vais demander à Victor Rabinovitch de vous mettre au courant de la situation en matière de surveillance aérienne.

On fera certainement une surveillance aérienne de différents genres de pêche le long de la côte de la Colombie–Britannique cette année. Contrairement à ce qu'on dit dans les articles que vous citez, nous n'avons nullement l'intention de réduire ou de supprimer les activités de surveillance aérienne. Monsieur Rabinovitch pourra sans doute vous expliquer cela.

M. Victor Rabinovitch (sous–ministre adjoint, Réglementation et affaires internationales, ministère des Pêches et des océans): Merci, monsieur le président.

D'abord, je peux confirmer que, pour la surveillance à distance, nous continuerons d'utiliser le système Aurora du ministère de la Défense nationale pour contribuer à la surveillance en haute–mer dans le Pacifique, à distance et à proximité de la côte. Les membres du Comité savent à quel point c'est important. Ce système a été mis sur pied à l'époque où nous voulions venir aux prises avec le problème des filets dérivants que nous avons depuis réussi à éliminer.

Pour la surveillance côtière et près de la côte, comme le ministre vient de le dire, le ministère s'occupera de la surveillance aérienne pour chaque genre de pêche. Cela suppléera aux activités de surveillance en haute–mer de même qu'à nos autres activités de surveillance côtière.

M. Tobin: Cette surveillance se fera sous contrat et selon les besoins.

Le président: Je vais maintenant donner la parole à Jean Payne. Auparavant, il conviendrait sans doute de rappeler que le ministre a bien dit qu'il était disposé à tenir compte des recommandations du Comité et de ses membres pour voir où l'on peut réaliser des économies.

[*Text*]

It might help all members, if you have some suggestions where cuts can be made, to identify that for us and perhaps provide a letter to the minister and copy the members here. At some point perhaps we can sit down and put together a report and give some advice to the minister about how his department can be more efficient.

Mr. Cummins: I think Mr. Bernier at the previous meeting suggested that would be a good idea. Someone from the other side said it wasn't too important, if I remember correctly.

• 1635

The Chairman: I'm telling you the chair thinks it's important. I'd love to see it the next time we meet, and so would the minister.

Mr. Tobin: Mr. Chairman, further to your invitation and indeed to Mr. Cummins's questions—and the questions are perfectly appropriate—the reason I say with such certainty there is no long-term expenditure reduction program in place is that this is an exercise we are now just beginning in the department. With all of the ADMs, RDGs and director generals, we are beginning the process of putting together a series of proposals I will ultimately look at with the deputy. So this is a very timely suggestion you've made, and I really would be interested in understanding what the priorities are of the committee as a whole or of individual members.

Mr. Cummins: Is it in fact true, though, that you're going to be cutting the coastal patrol vessels by 25%?

Mr. Tobin: I would say at this stage it is premature to talk about where the expenditure cuts will be. There will be cuts. There are no ifs, ands or buts. There are going to be cuts. They will not be deep enough to satisfy your party, I don't think, but they'll have to be deep enough to satisfy the Minister of Finance. So there will be cuts and I'd be quite open—as I said, no decisions have yet been made—to receiving any advice you'd want to give us as to how those cuts can be achieved.

Mrs. Payne (St. John's West): Mr. Minister, I want to say I was, and I'm sure other members from Newfoundland were, very, very relieved when you announced to us a program had been put in place, the TAGS program, to compensate the fishermen and plant workers who were put out of work by reason of the moratorium that was imposed.

I would like to ask you if you have the figures of how many plant workers and fishermen are now covered under the program. Also, do you expect these to change significantly over the next year or so, either up or down?

Mr. Tobin: When all of the applications are in and processed, we think probably about 30,000 people in total in the four Atlantic provinces and in Quebec will be qualified for assistance under the program. Of the 30,000 people involved—and I used to know it by memory when we were doing the program—23,000 are in the province of Newfoundland, 4,400 are in Nova Scotia, 500 are in P.E.I., 700 are in New Brunswick and 1,400 are in the province of Quebec.

[*Translation*]

Si les membres du comité ont des propositions à faire quant aux façons de réaliser des économies, ils pourront nous en faire part et envoyer une lettre à ce sujet au ministre. Nous pourrions peut-être plus tard nous réunir pour rédiger un rapport et conseiller le ministre sur la façon d'améliorer l'efficacité de son ministère.

M. Cummins: Je crois que M. Bernier a signalé lors d'une autre réunion que ce serait une bonne idée de procéder de cette façon. Si j'ai bonne mémoire, un député d'en face a dit que ce n'était pas tellement important.

Le président: Je vous dis que je considère que c'est important. Je serais enchanté de voir cela à notre prochaine réunion, tout comme le ministre, sans doute.

M. Tobin: Monsieur le président, suite à votre invitation et en fait aux questions de M. Cummins, si je peux affirmer avec autant de certitude que nous n'avons pas en place de programme de réduction des dépenses à long terme, c'est qu'au sein du ministère, nous venons tout juste de commencer l'exercice de révision. Les sous-ministres adjoints, les directeurs généraux régionaux et les directeurs généraux commencent à élaborer une série de propositions que je devrai examiner avec mon sous-ministre. Votre suggestion tombe donc très bien et en fait, je tiens à savoir quelles sont les priorités de ce comité ainsi que de ses membres.

M. Cummins: Est-il vrai, dites-moi, que vous allez réduire de 25 p. 100 le nombre de navires de patrouille côtière?

M. Tobin: Il serait prématuré, d'aborder la question des dépenses qui seront réduites. Il y aura des coupures. Ne vous faites pas d'illusions, c'est inéluctable. Il y aura des réductions. Elles ne sont pas suffisantes pour satisfaire votre parti je pense, mais elles seront suffisantes pour satisfaire le ministre des Finances. Il y aura donc des réductions et je suis tout à fait disposé. . . comme je l'ai dit, les décisions n'ont pas encore été prises. . . à recevoir tout conseil que vous voudrez bien nous donner sur la meilleure façon d'apporter les réductions.

Mme Payne (St. John's-Ouest): Monsieur le ministre, je dois dire que j'ai été très soulagée tout comme, j'en suis persuadée, les autres députés de Terre-Neuve, lorsque vous avez annoncé que vous aviez mis en place un programme, le programme SPA, en vue d'indemniser les pêcheurs et les travailleurs d'usines qui n'ont plus de travail suite au moratoire.

Je voudrais bien savoir si vous pouvez nous donner des chiffres sur le nombre de travailleurs d'usines et de pêcheurs qui sont actuellement admissibles à ce programme. Je voudrais savoir aussi si vous prévoyez une augmentation ou une diminution de ce nombre d'ici l'an prochain.

M. Tobin: Lorsque nous aurons reçu et traité toutes les demandes, il y aura probablement environ 30 000 personnes, au total, dans les quatre provinces de l'Atlantique et le Québec qui seront admissibles aux termes de ce programme. De ces 30 000 personnes, et je le savais déjà par coeur lorsque nous étions en train de mettre le programme en place, 23 000 se trouvent à Terre-Neuve, 4 400 en Nouvelle-Écosse, 500 à l'Île-du-Prince-Édouard, 700 au Nouveau-Brunswick et 1 400 au Québec.

[*Texte*]

Of the 30,000, 17,000 are plant workers and 13,000 are fishermen. Of the 30,000 individuals who will qualify under the program initially, all of those individuals who meet all of the qualifying criteria will qualify for a minimum period of two years. So there will be no attrition, once this qualifying group has been determined, for a two-year period.

There will be some individuals—we don't have a total count yet, but perhaps as many as 3,000—from the previous program who will not meet the qualifying criteria and who will begin to go through an attrition out of the program in the new year, as of January 1.

Mrs. Payne: Thank you very much.

May I have one other question, Mr. Chairman? It was briefly touched on with regard to the west coast and some DFO facilities that may be closing down.

As you know, I have two particular ones in my riding of St. John's West—in Arnold's Cove and Placentia—and I'm wondering if you can give me any information as to whether any decision has been made on these two offices.

Mr. Tobin: The one I'm most familiar with is the issue of whether or not we would centralize an office out of Placentia to Whitbourne, which is on the TransCanada Highway. The Placentia office is on the ocean. It seems to me the ocean is a logical place to have an office.

The other one I don't know enough about as we speak today to give you a comprehensive answer.

The Chairman: It's normal when we get a minister here—and I think you noticed—to give more time to the opposition members, because they don't have the same ease of access we have at a Wednesday caucus meeting, unless they want to join our party. Perhaps we could keep our questions short, because I know we have two other members of the opposition who have some questions and we do have a vote a little bit later on. We'll keep going with second rounds until we leave here, but if you could keep your questions a little short, it would help us a great deal.

• 1640

We will go to Mr. McGuire, from Prince Edward Island.

Mr. McGuire (Egmont): Thank you, Mr. Chairman.

A voice: [*Inaudible—Editor*]

Mr. Tobin: If there are any fishermen left in P.E.I. not voting for him, I don't know where they are after the last six months.

Mr. McGuire: I would like to mention that, Mr. Minister, the fishermen of Prince Edward Island are very pleased with your performance to date.

Mr. Tobin: It was your performance I was thinking of, Mr. McGuire.

Mr. McGuire: Oh, but this is to you. I think they have made the comment that it's nice to have a minister come into the province to talk to them, and it's also nice to have a minister who actually understands what they're saying, who comes back to Ottawa and can make decisions based on that information.

[*Traduction*]

Des 30 000 travailleurs, il y a 17 000 travailleurs d'usines et 13 000 pêcheurs. De ces 30 000 personnes originellement admissibles à ce programme, toutes celles qui répondent aux critères d'admissibilité se qualifieront pour une période d'au moins deux ans. Ainsi, une fois que nous aurons déterminé ce groupe admissible, il n'y aura aucune modification pendant une période de deux ans.

Il y aura des gens, nous ne savons pas encore combien, peut-être même 3 000, admissibles au programme précédent qui ne répondent plus aux critères d'admissibilité et qu'on commencera à éliminer du programme à compter du 1er janvier.

Mme Payne: Merci beaucoup.

Puis-je poser encore une question, monsieur le président? Il s'agit d'un sujet qui a été abordé brièvement, les installations du ministère des Pêches qui fermeraient sur la côte ouest.

Comme vous le savez, il y a deux bureaux de ce genre dans ma circonscription de St. John West, à Arnold's Cove et à Placentia, et je me demande si vous pourriez me dire si vous avez pris une décision au sujet de ces deux bureaux.

M. Tobin: L'aspect que je connais le mieux c'est celui de savoir si nous allons centraliser et avoir un bureau à Placentia qui desservirait la région jusqu'à Whitbourne qui est sur la Transcanadienne. Le bureau de Placentia se trouve au bord de l'océan. À mon avis, c'est l'endroit logique pour un tel bureau.

Je ne suis pas suffisamment au courant de l'autre bureau pour vraiment vous répondre aujourd'hui.

Le président: Normalement, lorsqu'un ministre comparaît, je pense que vous l'avez constaté, nous accordons plus de temps aux députés de l'Opposition, car ils n'ont pas le même accès que nous aux ministres à la réunion du caucus du mercerdi, à moins évidemment de se joindre à notre parti. Peut-être pourrions-nous nous en tenir à de brèves questions, car il y a encore deux députés de l'Opposition qui veulent poser des questions et il y aura un vote un peu plus tard. Nous allons poursuivre le deuxième tour jusqu'à ce moment-là, mais je vous en prie, aidez-nous, tenez-vous en à de brèves questions.

Je cède maintenant la parole à monsieur McGuire de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. McGuire (Egmont): Merci, monsieur le président.

Une voix: [*Inaudible—Rédaction*]

M. Tobin: S'il y a encore des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui ne votent pas pour lui après six mois, je ne sais pas où ils sont.

M. McGuire: Je tiens à mentionner, monsieur le ministre, que les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard sont fort satisfaits de ce que vous avez fait jusqu'à présent.

M. Tobin: Je songeais, monsieur McGuire, à ce que vous avez fait.

M. McGuire: Mais je voulais vous dire que les pêcheurs ont mentionné à quel point il était agréable de voir un ministre venir leur parler et à quel point aussi il était agréable d'avoir un ministre qui comprend vraiment ce qu'ils disent, et qui revient à Ottawa et qui peut prendre ses décisions en se fondant sur l'information qu'il a reçue.

[*Text*]

This is particularly so for the area of the groundfish licences, the ones that were frozen. I think that was solved to the satisfaction of the majority of Island fishermen, as was the crab. We had some fun with the crab problem, and I think that was solved to the satisfaction of the majority, if not all, of crab fishermen.

There is one area that has been neglected in Prince Edward Island and probably the other maritime provinces, and that is the state of the small craft harbours. I noticed in last year's blue book that P.E.I. had one capital project, and we're on an equal basis with Manitoba in that regard, and that was probably the only project—

Mr. Tobin: I was going to say that was one Crosbie didn't know about.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. McGuire: To tell you the truth, it was the result of a controversy during a provincial election. That's how we got that one. Anyway, John was trying to help out some of his buddies in that provincial election.

Mr. Tobin: I'm teasing, of course.

Mr. McGuire: Yes. The state of the small craft harbours in P.E.I. is in very serious condition. Very little work has been done there for quite a number of years. It's probably 10 years since any amount of work or any amount of money was spent on harbours in Prince Edward Island. This year's budget, as you know and we all know, is not really adequate to address the situation with small craft harbours. Even for the maintenance, we don't have enough money in Prince Edward Island even to carry out minimum maintenance on harbours, let alone a capital project.

Is there any possibility, or does the department have any long–term plans on a yearly basis not only to maintain harbours, to have a safe harbours for fishermen, but also, is there is a reconstruction program being planned whereby harbours in Prince Edward Island can look forward to some actual work being done before the harbour itself is destroyed?

Mr. Tobin: First of all, I thank Mr. McGuire for his question and also thank him for his very active—as is the case with all members of this committee—representations to me and to my department on behalf of the people he represents. We've heard from Mr. McGuire on the whole broad range of issues affecting the fishermen of P.E.I., and like your colleagues on the committee and those who have spoken before you, your constructive approach is much appreciated. That is true, of course, of Mr. Cummins, Mr. Bernier and Mrs. Payne as well.

On small craft harbours, I don't mind telling you and telling the committee that I think we collectively have a very large problem. We have in Canada about $1.6 billion worth of harbours, and we have roughly $60 million per year in the budget to look after $1.6 billion worth of assets.

I don't know if one of the officials can give me a quick count, but we have literally thousands of small craft harbours across the country. We have, I think, in the province of Ontario alone—I'm going now from memory, I couldn't find the

[*Translation*]

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les licences de pêche pour le poisson de fond, celles qui ont été bloquées, donc. Je pense que l'on a résolu cette question à la satisfaction de la majorité des pêcheurs de l'Île. Il en va de même pour le crabe. Nous avons eu du grabuge avec le problème du crabe et je pense que la solution trouvée a su satisfaire la majorité sinon tous les pêcheurs de crabe.

Il y a un secteur qui a été négligé à l'Île–du–Prince–Édouard et probablement dans les autres provinces maritimes aussi. Je veux parler de l'état des ports pour petites embarcations. Je constate dans le livre bleu de l'an dernier qu'il y a eu un projet d'immobilisation à l'île–du–Prince–Édouard et que nous étions sur un pied d'égalité avec le Manitoba à cet égard, et c'était probablement le seul projet. . .

M. Tobin: J'allais dire que c'est un projet qui a échappé à Crosbie.

Des voix: Oh, oh!

M. McGuire: À vrai dire, c'est à la suite d'une controverse au cours des élections provinciales. Voilà comment nous avons réussi. Quoi qu'il en soit, John essayait d'aider certains de ses copains au cours des élections provinciales.

M. Tobin: Je blaguais, évidemment.

M. McGuire: Oui. La situation des ports pour petites embarcations à l'Île–du–Prince–Édouard est très grave. On y a fait très peu de travail depuis plusieurs années. Cela fait au moins 10 ans depuis que l'on a consacré du temps ou de l'argent aux ports de l'Île–du–Prince–Édouard. Dans le budget de cette année, comme vous le savez et nous le savons tous, on n'a pas prévu de ressources suffisantes pour redresser la situation. Même au niveau de l'entretien, nous n'avons pas suffisamment d'argent à l'Île–du–Prince–Édouard pour effectuer ne fût–ce qu'un entretien minime des ports, sans parler des projets d'immobilisation.

Peut–on envisager, le ministère a–t–il des plans annuels à long terme en vue non seulement d'entretenir les ports, d'avoir des ports sécuritaires pour les pêcheurs, mais aussi d'entreprendre un programme de reconstruction qui permettrait de faire les travaux nécessaires dans les ports de l'Île–du–Prince–Édouard avant que les ports ne soient détruits?

M. Tobin: Tout d'abord, je tiens à remercier monsieur McGuire de sa question et à le remercier aussi des démarches très concrètes faites auprès de mon bureau et de mon ministère au nom de ses électeurs, tout comme je remercie d'ailleurs tous les membres de ce comité. Monsieur McGuire a communiqué avec nous à propos de toute la gamme des questions qui touchent les pêcheurs de l'Île–du–Prince–Édouard et nous vous remercions de votre approche constructive tout comme nous en remercions vos collègues de ce comité et ceux qui sont intervenus avant vous. Je veux aussi parler bien sûr de M. Cummins, de M. Bernier et de M^me^ Payne.

En ce qui concerne les ports pour petites embarcations, je n'hésite pas à vous dire et à dire aux membres du comité que je pense que nous avons tous là un très grave problème. Au Canada, nous possédons des ports d'une valeur d'environ 1,6 milliard de dollars et nous consacrons 60 millions de dollars par année à leur entretien.

Je ne sais pas si l'un de mes collaborateurs peut me donner rapidement un chiffre, mais il y a littéralement des milliers de ports pour petites embarcations de par le pays. Nous avons je pense dans la seule province de l'Ontario, j'y vais de mémoire,

[*Texte*]

appropriate briefing note—600 or 700 in Ontario alone, and 2,400 across the country. I think even that number might be low if we take into account all of the harbours we have a responsibility for and an investment in.

You can see that with an asset that's valued at $1.6 billion, you're not going to do very much in the way of new construction or capital construction with $60 million. Indeed, I would go so far as to say to you it is impossible for us to even properly maintain the harbours we now have—just to do maintenance, forget building new ones, forget doing any major capital improvement or extension or major repair. This is one of the items we're going to have to turn our minds to when we go through the corporate review that the deputy minister is now initiating with the senior management team.

• 1645

What do we do with small craft harbours? We're going to have to look at a broad range of options. This is perhaps another area where the fisheries committee should, as part of its mandate, take a look at this question. I would appreciate advice on this.

Do we—that is, the Department of Fisheries and Oceans—really need to be maintaining all of the harbours we have? Are there some that can be privatized?

We are looking at turning some recreational harbours back over to municipalities. In fact, I think we've done some recently in the province of Ontario. We've done a couple where the members of Parliament have come on behalf of municipal councils and made representations because, frankly, harbours will have a much better opportunity of being developed with municipal and/or private funds, in the case of recreation harbours, than they will if they continue under the jurisdiction of this minister. My priority will always be, although it cannot exclusively be, commercial fishing harbours and we simply can't afford to maintain them all. So it is a problem and it's one of the items we're going to address as we go through a review.

With respect to P.E.I. in particular, I think you'll find we'll try to ensure that the level of small craft harbour funding across the country is fair and is balanced and is reasonable. And we'll certainly try to see that P.E.I.–in fact, we'll ensure that P.E.I. gets a fair share of the small craft harbours budget spent in Atlantic Canada. The same is true for all the other regions.

Mr. McGuire: My second and final question is the aquaculture national strategy. What progress has been made there? What time do you think this will become a policy? What is your overall strategy? What are you trying to develop in the aquaculture field?

Mr. Tobin: Mr. McGuire, we are not totally finished consultations with the industry and with the provinces. As you know, the provinces have a leading jurisdiction in the area of aquaculture to a very great extent. So we haven't totally finished consultation. We are nearing the end of the consultative phase.

We hope to produce a working document that would reflect the new strategy in the next few weeks. We hope to have a paper that can be assessed by the senior management group, my team at DFO, and shortly after that begin to go out and seek

[*Traduction*]

je n'arrivais pas à trouver les bonnes notes, 600 ou 700 ports en Ontario et 2 400 au pays. Je pense que ce chiffre est peut–être un peu trop bas car nous ne tenons pas compte de tous les ports qui relèvent de nous et dans lesquels nous avons investi.

Vous constaterez que pour un actif d'une valeur de 1,6 milliard de dollars, vous n'allez pas faire beaucoup de nouvaux bâtiments ou de projets d'immobilisation si vous n'avez que 60 millions de dollars au budget. Je dirais même qu'il nous est impossible de bien entretenir les ports que nous avons, je parle seulement d'entretien, ne parlons pas d'en construire de nouveaux, ne parlons pas de projets d'amélioration ni d'extension ni de grandes réparations. Il va falloir nous pencher sur cet aspect au cours de la révision du plan du ministère que le sous–ministre entreprend, de concert avec la haute gestion.

Que faire des ports pour petites embarcations? Nous allons examiner toute la gamme des options. C'est peut–être une autre question que dans le cadre de son mandat, le Comité des pêches devrait examiner. Je vous saurais gré de me donner conseil à ce sujet.

Est–ce que nous, c'est–à–dire le ministère des Pêches, avons vraiment besoin de maintenir tous les ports que nous avons actuellement? Est–ce que nous pourrions en privatiser certains?

Nous songeons à remettre les installations de plaisance aux municipalités. En fait, je pense que nous l'avons fait récemment dans certains cas en Ontario. C'est ce que nous avons fait dans quelques cas où le député a entrepris des démarches auprès du ministère au nom du conseil municipal, et bien franchement, il y a de meilleures chances d'aménagement des ports de plaisance grâce à du financement municipal ou privé que si ceux–ci continuent à relever de ma compétence. Ma priorité sera toujours, bien que ce ne soit pas exclusivement le cas, les ports pour la pêche commerciale et nous n'avons tout simplement pas les moyens de maintenir tous les ports. C'est donc un problème et nous allons l'examiner dans le cadre de notre étude.

En ce qui concerne l'Île–du–Prince–Édouard en particulier, je pense que vous constaterez que nous tentons de nous assurer que nous maintenons le financement des ports pour petites embarcations à un niveau équitable, équilibré et raisonnable partout au pays. Nous allons certainement essayer de nous assurer que l'Île–du–Prince–Édouard, en fait, nous nous assurons que l'Île–du–Prince–Édouard obtiendra sa juste part du budget consacré au Canada atlantique. Il en va de même pour toutes les autres régions.

M. McGuire: Ma deuxième et dernière question porte sur votre stratégie nationale de l'aquaculture. Quels progrès a–t–on réalisés à ce titre? Quand pouvons–nous nous attendre à avoir une politique? Quelle sera votre stratégie globale? Qu'essayez–vous de mettre en place dans le domaine de l'aquaculture?

M. Tobin: Monsieur McGuire, nous n'avons pas tout à fait terminé nos consultations auprès de l'industrie et des provinces. Comme vous le savez, dans une grande mesure, ce sont les provinces qui sont surtout responsables de l'aquaculture. Nous n'avons donc pas tout à fait terminé les consultations. Mais c'est presque terminé.

Nous espérons préparer au cours des quelques prochaines semaines un document de travail qui présentera une nouvelle stratégie. Nous espérons avoir un document que la haute direction, mon équipe au ministère des Pêches, pourra évaluer

[*Text*]

reaction both from provinces and from industry groups and go through a final consultative process. I would hope that certainly by early fall we will be able to formally announce a national aquaculture strategy that will reflect the dynamic nature of this industry.

Let me say as well that one of the matters that I and the deputy have discussed, albeit briefly, is the role that aquaculture would play within the Department of Fisheries and Oceans as we go into the future.

While I'm not saying here there's going to be a significant or dramatic change in the way in which resources are targeted or programmed within the department, certainly resources have to reflect the fact, somewhat, that this is an industry that has shown tremendous growth. It's gone from $7 million or $8 million in the mid–1980s, to $350 million or $400 million last year, and it's projected to go to $1 billion by the year 2000, which is not far away. It's five or six years away. So it's an industry with tremendous growth. You yourself know; you come from a province that has been a leader in this regard and you yourself have shown great interest in aquaculture in your time here. I think the department and its structures have to reflect somewhat the changes that have occurred in this area.

The Chairman: Mr. Wells, and then we'll go back over to the opposition side.

Mr. Wells (South Shore): How much time do I have, Mr. MacDonald?

The Chairman: What I'm trying to do is this, Mr. Wells. We gave about 15 minutes for each of the lead critics on the other side. Mr. Payne, as the lead government spokesperson, only took a few minutes, so if you have a few questions. . .we'll come back but I do want to go over to the opposition.

Mr. Wells: I don't have to get everything in right now.

The Chairman: No.

• 1650

Mr. Wells: Thank you, Mr. Minister, for appearing. Also I would like to thank you for meeting with and consulting with the fishermen in my riding. They appreciate that and I appreciate that.

I think it was enlightening when you were in Shelburne to hear that you were the first fisheries minister to ever set foot in Shelburne. That's where the 4X fishery is, of course. The fishermen from my riding fish 4X, but that was the first time a fisheries minister actually went to Shelburne and got a sense of the community.

An hon. member: He's courageous, isn't he?

Mr. Wells: He walked into a room of 250 fishermen at 8:30 a.m., and it was very much appreciated by everybody there.

I know you would be disappointed if we didn't get into some technical questions on the estimates.

[*Translation*]

et ensuite dans les plus brefs délais, commencer à obtenir des réactions des provinces et de l'industrie et enfin entreprendre les consultations finales. J'ose espérer que d'ici le début de l'automne, nous serons en mesure d'annoncer officiellement une stratégie nationale de l'aquaculture qui réflètera la nature dynamique de ce secteur.

Je tiens à vous dire aussi qu'un aspect dont nous avons discuté, le sous–ministre et moi–même, bien que brièvement, c'est le rôle que l'aquaculture jouera au sein du ministère des Pêches et Océans à l'avenir.

Je ne veux pas dire qu'il y aura un changement important ou marqué dans l'attribution des ressources ou des programmes au ministère, mais il faudra certainement que les ressources réflètent le fait que cette industrie a connu une croissance énorme, passant de sept millions ou huit millions de dollars au milieu des années 1980 pour atteindre 350 ou 400 millions de dollars l'an dernier avec un chiffre d'affaires prévu de un milliard de dollars d'ici l'an 2000, donc dans cinq ou six ans à peine. Ainsi, la croissance est vraiment énorme. Vous le savez bien vous–même, puisque vous venez d'une province qui a toujours été en tête dans ce domaine et vous–même vous êtes beaucoup intéressé à l'aquaculture depuis que vous êtes ici. Je pense que le ministère et ses structures devront réfléter les changements survenus dans ce domaine.

Le président: Monsieur Wells, et ensuite nous retournerons aux députés de l'opposition.

M. Wells (South Shore): J'ai combien de temps, monsieur MacDonald?

Le président: Voici ce que je voudrais faire, monsieur Wells. Nous avons accordé environ 15 minutes à chacun des critiques de l'autre parti. Monsieur Payne, à titre de principal porte–parole du gouvernement, n'a pris que quelques minutes et donc si vous avez quelques questions. . . nous vous reviendrons, mais je veux vraiment donner sa chance à l'opposition.

M. Wells: Je ne suis pas obligé de prendre tout le temps maintenant.

Le président: Non.

M. Wells: Merci, monsieur le ministre de votre présence ici. Je tiens par ailleurs à vous remercier d'avoir bien voulu rencontrer et tenir des consultations avec les pêcheurs de ma circonscription. Ils vous en sont très reconnaissants et moi aussi.

J'ai trouvé intéressant de vous entendre dire, à Shelburne, que c'était la première fois qu'un ministre des Pêches y mettait les pieds. C'est évidemment là que se trouve la zone de pêches 4X. Les pêcheurs de ma circonscription pêchent dans 4X, mais c'est la première fois qu'un ministre des Pêches se rend à Shelburne et tâte le pouls de la collectivité.

Une voix: Il a du courage, n'est–ce pas?

M. Wells: Il est entré dans une salle de 250 pêcheurs à 8h30 du matin, et tout le monde a été très impressionné.

Je sais que vous seriez déçu si nous n'abordions pas certains aspects techniques des prévisions budgétaires.

[*Texte*]

Mr. Tobin: Honestly, I wouldn't.

Mr. Wells: My first questions will be with respect to that. I'm not familiar with this document from the point of view of having reviewed them before, but I'd like to refer to page 106.

I'm assuming that what we have under main estimates for 1994–95 is the projected expenditure in the next fiscal year.

Mr. Tobin: What item is it?

Mr. Wells: It's the $775 million, I assume. That appears to be down from over a $1 billion. Should I take that as a projection of approximately 30% or 25%?

Mr. Tobin: No. I should explain that. I haven't gone down through the columns, but I'll give you an explanation. Then we'll try to show you where the difference will show.

The fact of the matter is that for the fiscal year 1993–94 and 1992–93, the Department of Fisheries and Oceans in fact delivered, in large part, the NCARP program. We delivered it directly. In the successor program after May 15—the new program of the Atlantic groundfish strategy—the delivery of training and work programs was done by the Department of Human Resources Development. This is the appropriate agency, of course, for that kind of programming.

Because the 1992 moratorium came with such little warning and the crisis had developed so quickly at the time, the Department of Fisheries and Oceans internally put together, sponsored, and administered the emergency income assistance program at that time. We show here a very substantially greater level of expenditure that is almost entirely explained by an income assistance program that we no longer will administer after May 15.

Mr. Wells: I assume that is reflected in the column just above total expenditures that mentions total transfer payments being substantially reduced in 1994–95 from the previous two years.

Mr. Tobin: That is correct, Mr. Wells. You can see that transfers, for example, in 1993–94 were $405 million. For this fiscal year we're down to $84 million.

Mr. Wells: Okay. That was the number I didn't understand.

Mr. Tobin: In large part, it is not a substantive cut in the normal operating expenditure of the Department of Fisheries and Oceans. What you would see, if we went back another couple of years, is the huge increase that occurred at the time of the NCARP program.

Mr. Wells: The reason I raise it is that you can take any statement and read and interpret it in whatever way you wish. I think it's important to get that clear on the record.

Mr. Tobin: Anybody reading those numbers would see a huge reduction that in fact is not a huge reduction.

Mr. Wells: That's right. It's not really the case.

Mr. Tobin: No.

[*Traduction*]

M. Tobin: À vrai dire, pas du tout.

M. Wells: Mes premières questions porteront sur cet aspect. Je ne connais pas bien ces documents en ce sens que je ne les ai pas étudiés auparavant, mais je me permets de vous renvoyer à la page 128.

Je présume qu'au titre du budget des dépenses principales 1994–1995, on trouve les prévisions pour le prochain exercice financier.

M. Tobin: Où en êtes-vous?

M. Wells: Il s'agit des 775 millions de dollars, je suppose. C'est donc dire qu'on rabaisse le budget de un milliard de dollars à ce montant-là. Dois-je conclure qu'il y a eu réduction d'environ 30 ou 25 p. 100?

M. Tobin: Non. Je vais vous expliquer cela. Je n'ai pas regardé tous les chiffres de la colonne, mais je vais vous donner une explication. Ensuite je tenterai de vous montrer d'où vient la différence.

En fait, au cours des exercices financiers 1993–1994 et 1992–1993, le ministère des Pêches et Océans a en fait été le principal responsable du programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du nord (NCARP). Nous étions responsables de la prestation directement. Après le 15 mai, le nouveau programme, celui de la stratégie pour la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (FPA) voit ses composantes de formation et de programme de travail passées au ministère des Ressources humaines. C'est évidemment l'organisme qui convient le mieux.

Le moratoire imposé en 1992 l'a été sans avertissement et la crise s'est présentée si rapidement que le ministère des Pêches et Océans a mis sur pied, parrainé et administré un programme d'aide spéciale aux pêcheurs. Vous voyez donc dans les prévisions des dépenses de loin supérieures aux dépenses réelles qu'entraîne un programme d'aide aux pêcheurs qui ne relèvera plus de nous à compter du 15 mai.

M. Wells: Je présume que cela se reflète dans la colonne juste au-dessus, le total des dépenses où il est fait mention de paiements de transferts considérablement diminués pour l'exercice 1994–1995, comparés aux deux années précédentes.

M. Tobin: En effet, monsieur Wells. Vous pouvez constater que les transferts par exemple en 1993–1994 ont atteint 405 millions de dollars. Pour l'exercice en cours, ils seront de 84 millions de dollars.

M. Wells: Très bien. Je ne comprenais pas ce chiffre.

M. Tobin: En grande partie, il ne s'agit pas d'une réduction considérable dans le budget d'exploitation du ministère des Pêches et Océans. Ce que vous avez là, si l'on remonte quelques années en arrière, c'est une augmentation énorme engendrée à l'époque par le programme PARPMN.

M. Wells: Si je soulève la question, c'est que l'on peut prendre toute déclaration, et l'interpréter comme on l'entend. Je pense qu'il est important de préciser les choses à consigner au procès-verbal.

M. Tobin: Quiconque regarde ces chiffres est porté à croire qu'il y a eu une réduction énorme alors qu'en fait ce n'est pas le cas.

M. Wells: En effet, ce n'est pas le cas.

M. Tobin: Non.

[*Text*]

Mr. Wells: I just want to leave that for a minute. In the week before, this committee engaged in discussions with the observers and then had subsequent discussions with DFO. I understand that the responses to those questions will be coming before the committee shortly.

Have you been briefed on that issue, Mr. Minister? Are you waiting for our report to come in before you deal with it? Basically, what is the situation on the observer controversy, if I can use that term, from your perspective?

Mr. Tobin: I have been briefed on the observer controversy. The questions I asked were along the following lines. Was the contract let in a manner consistent with the normal contracting practices of the federal government? As you know, all these contracts are administered by the Department of Supply and Services, so it's not Fisheries that administers or lets these contracts. It's done by Supply and Services on behalf of Fisheries. All other departments are similarly provided the service by the Department of Supply and Services.

• 1655

So the question I have is whether this contract was carried out in a normal fashion. The assurance I've been given by officials is that yes, it was carried out in the normal fashion.

The next question is whether the terms and conditions of the contract have been complied with. There are certain target dates for compliance by the contractor, with the terms and conditions of the contract. The assurance I have been given, as recently as today, is that yes, the terms and conditions have been complied with.

Now, raising those questions and getting those answers, Mr. Wells, at that stage of the game with respect to this particular contract this year, it seems to me there is not much else I can or, more importantly, should do.

There is a larger question. That is the question, generally speaking, of how the Government of Canada provides for this kind of observer coverage in all our fisheries and whether or not we can provide for some acceptable standards, so that everybody understands precisely what the standards are. You should should know that the contract with respect to Biorex is a one–year contract. Indeed, all the contracts will expire at about the same time, i.e., March 31, so all these contracts will expire less than a year from now.

We are very much giving active consideration to standardizing all these contracts and to letting them all at the same time, in a multi–year contract, to give the greatest transparency and the greatest possible confidence that this is being done in a manner that's consistent throughout the region, with the whole region let at once, and with a multi–year timeframe. This approach is to remove any of the questions or doubts and so on about the way these contracts were administered.

Now, I received today a copy of a letter to me written by the chairman of your committee, Mr. MacDonald. I've only had a brief opportunity to look at the letter because I got it just this afternoon, before Question Period. But certainly the advice that

[*Translation*]

M. Wells: Je vais passer à autre chose pendant un instant. La semaine dernière, notre comité a tenu des discussions avec les observateurs et ensuite avec des représentants du ministère des Pêches. Si je comprends bien, le comité recevra très bientôt les réponses à ses questions.

Êtes–vous au courant de cette controverse, monsieur le ministre? Est–ce que vous attendez notre rapport avant de prendre une décision? Essentiellement, quelle est la situation en ce qui concerne la controverse qui entoure les observateurs, si je peux utiliser ce terme, de votre point de vue?

M. Tobin: J'ai été mis au courant de cette controverse. J'ai demandé les questions suivantes: a–t–on accordé ce contrat d'une façon conforme aux pratiques normales de sous–traitance au gouvernement fédéral? Comme vous le savez, tous les contrats sont administrés par le ministère des Approvisionnements et Services, et donc ce n'est pas le ministère des Pêches qui administre ou adjuge ces contrats. Le ministère des Approvisionnements et Services s'en charge pour le compte du ministère des Pêches. C'est la même chose pour tous les autres ministères.

Donc, il s'agit de savoir si ce contrat a été fait de la façon normale. Les fonctionnaires me l'assurent.

Il faut ensuite se demander si on s'est conformé aux conditions du contrat. Il y a par exemple les dates que doit respecter l'entrepreneur et c'est prévu dans les conditions du contrat. Encore aujourd'hui, on m'assure que oui, on s'est conformé aux conditions du contrat.

Après avoir posé ces questions et obtenu ces réponses, monsieur Wells, au point où nous en sommes dans le cas de contrats particuliers pour cette année, il me semble qu'il n'y a pas grand–chose que je puisse ou, plus important encore, que je doive faire.

Il y a toutefois une question qui est plus importante. C'est–à–dire, de façon générale, comment le gouvernement du Canada fournit–il ce genre de service d'observateurs pour toutes nos pêcheries. Il faut d'ailleurs se demander si nous avons ou non des normes acceptables de façon à ce que chacun sache précisément de quoi il s'agit. Il faut savoir qu'en ce qui concerne le contrat de Biorex, c'est un contrat d'un an. En fait, tous les contrats viendront à expiration à la même date, c'est–à–dire le 31 mars, donc dans moins d'un an.

Nous allons examiner très attentivement la possibilité de normaliser tous ces contrats et de les accorder en même temps, pour plusieurs années afin d'atteindre une plus grande transparence et de nous assurer, dans toute la mesure du possible, que la procédure est uniforme pour toute la région. Nous voulons adopter cette approche afin d'éviter les questions ou les doutes sur la gestion des contrats.

J'ai reçu aujourd'hui copie d'une lettre que votre président, M. MacDonald, m'a fait parvenir. Je n'ai eu qu'un bref moment pour la lire, car je ne l'ai reçue qu'aujourd'hui, juste avant la période des questions. Toutefois, les conseils que me donne le

[*Texte*]

is contained within this letter by the chairman on behalf of all members of the committee will form an important part of the review process that is now under way in structuring and putting together requirements in future for awarding of these kind of contracts.

Given the work that has been done by the committee and the interest shown by committee members in this issue, we'll be giving this letter full analysis. I cannot say to you that I've had an opportunity to analyse the letter prior to coming here today, because I simply haven't had one.

Mr. Wells: I think it's fair to say that each member of the committee would be looking to get the answers to the questions that were raised. As one member of the committee, I was not satisfied that I was given the answers I needed to do a proper evaluation of that process.

Mr. Tobin: Which questions?

The Chairman: Mr. Wells, I have to give some assistance here. There were a number of questions that were asked and the minister is aware of the questions that were asked at the end of the hearings with the officials. There was a lot of information that seemed to be fuzzy or to which the departmental officials did not have firm answers and there seemed to be some contradictory testimony.

The department has provided or is prepared to provide responses, I'm told this morning. At this point the responses are in translation because we asked for them to be translated.

Mr. Tobin: That's correct.

The Chairman: There are a lot of documents, and I think it's unfair to Mr. Bernier and Mr. St–Laurent to provide them only in English because I wouldn't want them provided only in French. I asked the committee clerk, Eugene, to ask that the documents be translated. My understanding is that we can allow the department to distribute the documents in English only, but some of the material is technical.

Mr. Tobin: No, I won't distribute the material in English only, so it's academic.

The Chairman: I don't think it should be distributed. So my understanding, Mr. Wells, is that this material will be provided.

Perhaps the departmental officials can help us. I think the translation is under way, and perhaps they can give us some sense of when the documents would be available in English and French. At that point in time I think the committee members would want to sit down, review the material, then come up with a committee report to make recommendations to the minister.

Mr. Wells: Thank you for that, Mr. Chairman.

My comment was going to be that we not close the door on this issue until we, as a committee, have had the opportunity to review the answers to the questions we raised and can do a report.

• 1700

Mr. Tobin: I'm not closing doors. I'm saying that unless and until—and I think you'd understand this—someone can say to me there is conclusive evidence of something that was wrong in the process, notwithstanding all the heat and all the controversy, I would not propose to take any action, short of absolute conclusive evidence of wrongdoing.

[*Traduction*]

président au nom de tous les membres du comité constituent une partie importante du processus d'étude qui est actuellement en cours en vue d'élaborer la structure et les normes d'octroi des contrats de ce genre.

Compte tenu du travail effectué par ce comité et de l'intérêt que ses membres ont manifesté à cet égard, nous accorderons toute l'attention voulue à cette lettre. Je ne veux pas vous dire que j'ai eu l'occasion d'analyser la lettre avant de venir ici aujourd'hui, car ce n'est pas le cas.

M. Wells: Je pense qu'on peut affirmer que chacun des membres du comité s'attend à recevoir des réponses aux questions qui y sont soulevées. À titre de membre du comité, je dois dire que je n'ai pas reçu les réponses qu'il m'aurait fallu pour bien évaluer le processus.

M. Tobin: Les réponses à quelles questions?

Le président: Monsieur Wells, je dois intervenir ici. Plusieurs questions ont été posées et le ministre sait quelles questions nous avons posées aux fonctionnaires à la fin de la séance. La plupart des renseignements semblaient vagues, les fonctionnaires ne pouvaient pas nous donner de réponses fermes et on a pu constater certaines contradictions dans les témoignages.

Le ministère, me dit–on ce matin, va nous fournir ou est prêt à fournir des réponses. Les réponses en fait sont à la traduction, car nous avons demandé qu'on les traduise.

M. Tobin: En effet.

Le président: Il y a un grand nombre de documents et je pense que ce serait injuste pour M. Bernier et M. St–Laurent de ne leur donner que la version anglaise car je sais que, pour ma part, je ne voudrais pas les avoir uniquement en français. J'ai demandé au greffier du comité, Eugène, de demander que les documents soient traduits. D'après ce qu'on m'a dit, nous pouvons permettre au ministère de distribuer les documents en anglais seulement, mais une partie de la documentation est technique.

M. Tobin: Non, je ne vais pas distribuer les documents uniquement en anglais et donc ce n'est pas la peine.

Le président: Je partage votre avis. Donc, d'après ce que j'en sais, monsieur Wells, on obtiendra ces documents.

Les fonctionnaires du ministère pourront peut–être nous aider. Je pense que la traduction est en cours. Peut–être pouvez–vous nous donner une idée de la date de disponibilité de la documentation en anglais et en français. Lorsque nous l'aurons, je pense que les membres du comité voudront l'examiner pour ensuite préparer un rapport à l'intention du ministre avec des recommandations.

M. Wells: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'allais demander qu'on ne mette pas le point final à cette affaire tant que le comité n'avait pas eu l'occasion de revoir les réponses aux questions posées et de rédiger un rapport.

M. Tobin: Je ne ferme pas la porte. Je vous dis qu'à moins et jusqu'à ce que. . .et je pense que vous le comprendrez. . .quelqu'un puisse me dire qu'il y a des preuves concluantes que l'on a mal procédé, nonobstant toute la controverse, je n'ai pas l'intention d'intervenir, sauf sur preuve concluante d'erreur.

[*Text*]

I have not seen anything of that sort to this stage and this point in time. There have been many questions, and we hope we can answer them in a manner that fulfils your expectations when we get translation done. All I'm saying is that I'm not prepared to take any extraordinary action, or any action whatsoever, unless there's evidence that compels me to do so.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): Just to set the record straight, Mr. Chairman, that was a comment made by Mr. Cummins that the government side of the people didn't think estimates were very important. I just want to say for the record that they are very important and that we feel this is an important part of the... One of the activities of this committee is to analyse estimates. But we did say we didn't want to exclude the minister...to only respond on main estimates, but to also respond to any other issues at the same time.

I wanted to make sure that was on the record. Thank you.

The Chairman: Your point's taken.

M. St–Laurent (Manicouagan): Quelles sont les sommes d'argent que le ministère a prévu dépenser pour enrayer la surpêche dans la zone internationale? En répondant, j'aimerais que l'on tienne compte des dépenses d'autres ministères qui s'impliquent dans le même rôle.

Mr. Tobin: We have not identified a fixed amount of money that has been set aside to deal with the problem of overfishing. What all the departments that will enforce this new legislation have agreed is that the cost will be borne internally by each department. The departments involved are the Department of Fisheries and Oceans, the Department of Transport through the coast guard, the Department of the Solicitor General—I'm thinking now of the RCMP, to the extent it would be involved—and of course the Department of National Defence.

It's clear that all of us will bear whatever costs are associated with these enforcement measures within our current and existing budgets. So we don't foresee any new expenditure or any approval of new expenditure required by cabinet, or any new vote from the Minister of Finance for funds.

Now, when you ask how much money is involved in the cost of maintaining our surveillance, we could go into the estimates and begin to pare out and assign the cost of offshore patrol vessels, which as you know are very expensive in our case, and in the case of the ships branch of Transport Canada as well. I don't have figures readily available. The amount is between $12 million and $15 million for sea days in all activities.

On the ocean side, we have a continuing aerial surveillance program that can spend up to $10 million a year on aerial surveillance. We have aircraft based out of both Nova Scotia and Newfoundland that patrol beyond 200 miles, the nose and tail and the Flemish Cap. They maintain a very comprehensive set of data on all vessels fishing beyond 200 miles, including all their sea days, and a database on who's out there, where they move to, what zones they fished, how many days they fished, and what they're fishing at any given point in time. All that data is computerized and tracked through a very comprehensive radar system.

[*Translation*]

Je n'ai rien vu de tel jusqu'à présent. De nombreuses questions ont été posées, et nous comptons bien y répondre comme vous le souhaitez lorsque la traduction sera terminée. Tout ce que je dis, c'est que je ne suis pas disposé à prendre certaines mesures extraordinaires ni même la moindre mesure tant que les documents probants ne m'y forceront pas.

M. Dhaliwal (Vancouver–Sud): Monsieur le président, suite aux commentaires de M. Cummins voulant que du côté du gouvernement, on ne prenait pas le budget des dépenses très au sérieux, je tiens à rétablir les faits. Je tiens à faire consigner au procès–verbal que le budget des dépenses est très important et que nous le considérons comme tel... L'une des activités de ce comité est justement l'analyse du budget des dépenses. Par contre, nous avons bien précisé que nous ne voulions pas nous en tenir uniquement au budget des dépenses, nous voulions que le ministre puisse également répondre à n'importe quelle autre question.

Je tiens à m'assurer que cela sera dûment consigné. Merci.

Le président: C'est noté.

Mr. St–Laurent (Manicouagan): How much has the department earmarked to stop overfishing in the international zone? In your answer, I would appreciate it if you would also include expenditures made by the other departments that will participate in this effort.

M. Tobin: Nous n'avons pas prévu de montant précis pour nous attaquer au problème de la surpêche. Tous les ministères qui vont être responsables de l'application de cette nouvelle loi ont convenu qu'on en assumerait les coûts à l'interne. Il s'agit des ministères des Pêches et Océans, des Transports, pour le compte de la garde côtière, du Solliciteur général...je songe à la GRC si nous faisons appel à elle...et évidemment du ministère de la Défense nationale.

Il est clair que chaque ministère assumera les coûts dans le cadre de son budget actuel. Nous ne prévoyons donc aucune nouvelle dépense ni la nécessité d'obtenir de nouvelles autorisations budgétaires du Cabinet ni de nouveaux crédits du ministre des Finances.

Maintenant, lorsque vous demandez combien cela coûtera pour maintenir notre surveillance, nous pourrions fouiller le budget des dépenses et ressortir tous les coûts associés aux navires patrouilleurs, lesquels sont très coûteux comme vous le savez, tout comme le sont les navires du ministère des Transports. Je n'ai pas ces chiffres sous la main. Cela coûte entre 12 et 15 millions de dollars par jour en mer pour toutes ces activités.

Quant à la surveillance aérienne de l'océan, cela nous coûte 10 millions de dollars par année. Nous avons un aéroport en Nouvelle–Écosse et un autre à Terre–Neuve pour surveiller la zone au–delà des 200 milles, le nez et la queue du Grand banc et le Plateau Flemish. Grâce à cette surveillance aérienne, nous maintenons un ensemble très poussé de données sur tous les navires qui pêchent au–delà des 200 milles, y compris le nombre de jours en mer, quels bateaux s'y trouvent, ou on se déplace, dans quelle zone on pêche, pendant combien de jours on pêche, ce que l'on pêche en tout temps. Toutes ces données sont informatisées et obtenues grâce à un réseau radar des plus complets.

[*Texte*]

Any additional costs we bear as part of the cost of going out and conducting a seizure or a search or arrest activity will be borne internally by the respective departments.

M. St–Laurent: Ces informations seront–elles disponibles dans le prochain budget sous une rubrique spécifique ou seront–elles simplement absorbées dans d'autres secteurs d'activités dans le même budget?

Mr. Tobin: No, it'll be absorbed. The truth is that we're out there anyway with the Department of Fisheries and Oceans enforcement vessels and our people are trained anyway.

• 1705

When we arrested the *Kristina Logos*, for example, a lot of people asked who would make that arrest in the future. There is a misconception that fisheries officers couldn't do that kind of thing, but the reality is that other than the RCMP and the military, the only people trained to make a boarding at sea with proper enforcement tools and weapons are DFO enforcement officers. They are among the most highly trained, disciplined and professional enforcement individuals anywhere in the world. They are the people who boarded the *Kristina Logos*, who made the seizure, who made the arrest, and it was trained fisheries officers who brought that vessel, under our control, into port.

So you'll pardon me if I take this opportunity to say that despite the stereotype of fisheries officers as people who are part–time biologists who spend the other half–day filling in reports at their desks, we have a highly trained cadre of individuals who are competent and able to fulfil the function of boarding, seizure and arrest at sea. We're paying for that service anyway. We're also paying for the ship's time and for that level of confidence and training anyway. We're also already paying for DND and their participation, and for the RCMP and the coast guard. All these vessels are at sea anyway, so it's a question of configuring their activities in such a way as to bring about, where appropriate, a seizure and an arrest. There is really no extra cost to government.

The Chairman: Welcome to the committee, Elsie. I'm glad to see you here today. I bet you'll be asking questions about the observer contract. There's the minister and the officials. They're yours for at least five minutes.

Mr. Tobin: It will either be the observer contract or VIA Rail.

The Chairman: I think it will be the observer contract. She does VIA Rail at the other committee.

Mrs. Wayne (Saint John): Mr. Chairman, thank you for this opportunity.

Mr. Minister, I am pleased to see that your deputy minister is from Transport. Maybe you're going to work to help me save VIA Rail. You can still do that within your caucus.

You are correct, Mr. Chairman, my questions are with regard to the Fundy–Scotia observers.

[*Traduction*]

Tout coût supplémentaire qu'entraîne la poursuite, la saisie, la fouille ou l'arraisonnement de navires est porté au budget de chaque ministère.

Mr. St–Laurent: Will this information be available in the next main estimates under a specific item or will they simply be absorbed in other sectors within the same budget?

M. Tobin: Non, elles seront absorbées. En fait, les navires du ministère des Pêches sont déjà sur place et notre personnel a déjà la formation voulue.

Lorsque nous avons arraisonné le *Kristina Logos*, par exemple, bien des gens se sont demandés qui allait se charger de l'opération à l'avenir. Il est faux de croire que les agents des pêches ne peuvent pas faire ce genre de choses puisque en réalité, en dehors de la GRC et de l'armée, les seuls préposés ayant la formation voulue pour procéder à un accostage en mer avec les instruments et les armes appropriées sont les agents du MPO. Ils sont parmi les agents d'exécution les mieux entraînés, les plus disciplinés et les plus professionnels au monde. Ce sont eux qui sont montés à bord du *Kristina Logos*, qui ont effectué la saisie et l'arraisonnement, et ce sont des agents des pêches spécialisés qui, sous notre contrôle, ont amené le navire au port.

Je vais donc profiter de cette occasion, ne m'en veuillez pas, pour dire que malgré l'image stéréotypée des agents des pêches que l'on voit comme des biologistes à temps partiel qui passent l'autre moitié de la journée à remplir des rapports à leur bureau, nous avons en fait tout un personnel hautement qualifié, tout à fait compétent et en mesure d'effectuer les accostages et les saisies en mer. Nous payons ce service de toute façon, de même que les heures d'utilisation du navire et pour avoir un tel niveau de confiance et de compétence. Nous payons également la participation du MDN et de la GRC et de la garde côtière. Tous ces navires sont en mer de toute façon, de sorte qu'ils exercent leurs activités de façon à pouvoir effectuer au besoin les saisies et les arraisonnements nécessaires. Cela ne représente pas de coûts supplémentaires pour le gouvernement.

Le président: Bienvenue au comité, Elsie. Je suis bien content de vous voir ici aujourd'hui. Je parie que vous allez poser des questions au sujet du contrat des observateurs. Voici le ministre et les fonctionnaires. Ils sont à vous pour au moins cinq minutes.

M. Tobin: Ce sera soit le contrat des observateurs soit Via Rail.

Le président: Je crois que ce sera le contrat des observateurs. Elle s'occupe de Via Rail à l'autre comité.

Mme Wayne (Saint John): Monsieur le président, merci de m'offrir cette occasion.

Monsieur le ministre, je suis bien aise de voir que vous êtes accompagné par le sous–ministre responsable des Transports. Alors, vous pourrez peut–être m'aider à sauver Via Rail. Vous pouvez encore le faire dans votre caucus.

Vous avez raison, monsieur le président, mes questions portent sur les observateurs de la région Fundy–Scotia.

[*Text*]

Mr. Minister, I noted that you will be bringing in a report. Although the report has not yet been given to you for your review—it will be submitted to this committee—there are unanswered questions that would lead me to say something is seriously wrong. And knowing you, Mr. Minister, you would not want that.

I say this because an observer management company recently had to take measures to try to correct the problems of the inexperienced Biorex observers. A land–based technician, Mr. Gregg Croft, is currently deployed at sea—in a damage control mode of operation, we've been informed—and he is going from ship to ship as a result of the inexperienced observers. That's not what you would want with 25 ships coming in over the next 2 to 3 weeks.

Mr. Tobin: What is the source of your information?

Mrs. Wayne: The information is from the Fundy observers who are there and are trying their best to bring forth—

Mr. Tobin: Are these the observers who were employed with the previous contract?

Mrs. Wayne: That's right. Some people might say they have a conflict because they're not working—

Mr. Tobin: No, I just think the source of the information should be stated clearly.

Mrs. Wayne: That is the information we have received. That's a serious situation. I have also been informed today, and I'll be happy to give a copy to you. . . You have Russian ships coming—these are over–the–side sale vessels—that purchase herring. Our understanding is that you don't have the observers through Biorex, and that Biorex is tending to use monitors. This is not certified. They're not certified observers.

You have done so much to try to correct the problem of overfishing, to try to look after it and make sure the fishermen will once again be able to fish cod in Newfoundland and Nova Scotia and so on, and we appreciate that. On the other hand, Mr. Minister, we really and truly feel that something has gone wrong with this contract. It is not your fault.

• 1710

I have four different questions here. My information is that on April 1, 1994, Biorex was required to submit 30 names. By April 30 Biorex was required to submit 20 more names in order to comply with the request for the proposal by RFP. Our information is that they did not submit the 20 names by April 30. If that is the case, does it make this an illegal contract?

Mr. Tobin: Let's answer them one at a time, because I take it everybody here wants what is right and best.

Mrs. Wayne: Yes, we do.

Mr. Tobin: Victor Rabinovitch, the ADM international, has responsibility for enforcement.

[*Translation*]

Monsieur le ministre, je vois que vous allez présenter un rapport. Bien que le rapport ne vous ait pas encore été soumis—il sera présenté à ce comité–ci—certaines questions demeurent sans réponse, ce qui me fait penser qu'il y a vraiment quelque chose qui cloche. Et vous connaissant, monsieur le ministre, je sais que ce n'est pas ce que vous souhaitez.

Je dis cela parce qu'une société spécialisée dans les observations a dû récemment intervenir pour essayer de corriger les problèmes causés par le manque d'expérience des observateurs de Biorex. Un technicien travaillant normalement à terre, M. Gregg Croft, est actuellement en mer—dans le but de limiter les dégâts, nous a–t–on dit—et il passe d'un bateau à l'autre à cause de ces observateurs inexpérimentés. Ce n'est vraiment pas l'idéal dans la mesure où l'on attend 25 navires ou cours des deux ou trois prochaines semaines.

M. Tobin: D'où tenez–vous ces renseignements là?

Mme Wayne: Les renseignements m'ont été donnés par les observateurs de Fundy qui sont là et font tout ce qu'ils peuvent pour. . .

M. Tobin: Ces observateurs sont–ils ceux qui étaient employés dans le cadre du contrat précédent?

Mme Wayne: Effectivement. On pourrait dire qu'il y a conflit parce qu'ils ne travaillent pas. . .

M. Tobin: Non, mais je crois que la source des renseignements doit être précisée clairement.

Mme Wayne: Ce sont les renseignements que nous avons reçus. La situation est grave. J'ai également appris aujourd'hui, et je me ferai un plaisir de vous remettre un exemplaire du document. . . Il y a des navires russes qui viennent pour acheter du hareng—ce sont des navires où les transactions se font en mer, par le côté. Il semble que la société Biorex à tendance à employer des contrôleurs plutôt que des observateurs. Ce ne sont pas des observateurs certifiés.

Vous avez tant fait pour essayer de rectifier le problème de la surpêche, pour contrôler la situation et pour que l'on puisse à nouveau pratiquer la pêche à la morue à Terre–Neuve et en Nouvelle–Écosse, etc, et nous vous en savons gré. D'un autre côté, monsieur le ministre, nous croyons vraiment qu'il y a quelque chose qui cloche dans ce contrat. Ce n'est pas de votre faute.

J'ai quatre questions différentes à vous poser. D'après mes renseignements, Biorex devait fournir trente noms le 1er avril 1994. La société devait encore donner vingt autres noms avant le 30 avril pour se conformer à la demande de proposition. Il paraît que ces vingt noms n'ont pas été donnés avant le 30 avril. Si c'est le cas, le contrat devient–il caduc?

M. Tobin: Je vais répondre à ces questions une par une parce que je suppose que vous voulez tous des réponses justes et complètes.

Mme Wayne: Oui, effectivement.

M. Tobin: C'est Victor Rabinovitch, le SMA chargé des opérations internationales, qui est responsable de l'exécution.

[*Texte*]

Mr. Rabinovitch: Biorex supplied the required number of observers on the date required by the contract, and to be absolutely certain the company was in full compliance with the contract, we had the contract terms reviewed by DFO lawyers and by lawyers from the Department of Government Services. The legal advice given to us was that the company was in full compliance with the requirements of the contract.

Mr. Tobin: For greater clarity—because that sounds in-house—we should mention that the DFO lawyer is actually assigned to us by the Department of Justice. He's an official of the Department of Justice of Canada, so he's not an interested party.

Mrs. Wayne: My second question—and we're not pointing fingers are our friends in Quebec, because our Quebec member here is also concerned about this, as I read the *Minutes of Proceedings and Evidence* of the last meeting. In the RFP, in order to be certified the DFO observer must get an ID card signed by their respective regional director general, a DFO official. In the previous year the RFP stipulated that "the observer is issued a valid DFO observer ID card signed by the Scotia-Fundy Regional Director General".

This year they removed and replaced the words "Scotia-Fundy" and just said "Regional Director General". But in the Quebec region it is important to note that the definition of a certified observer in the latest RFP for the Quebec region observer program stipulates that the ID cards must be signed by the Quebec region RDG and not just by an RDG.

I say that because we know you want to be equal across the board and perhaps there was a slip-up in the way this was put together.

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, there are slight differences between each region's program and each region's contract. Because of those differences we have set on foot an internal review—an audit and an evaluation—precisely to have, as the minister said earlier, a single approach in 1995 that will be completely consistent between regions, completely consistent for all training and completely consistent as to the contract terms.

The differences between regions, from an operational standpoint, are quite minimal. Nevertheless, there are differences and people always raise questions about those differences.

When it came to the Biorex contract, which was the only new contract for Scotia-Fundy tendered this year... All of the other regions extended their contracts by one year for 1994, but the Scotia-Fundy region did not extend the contract because it did not have the legal authority to do so. When it came to that Biorex contract, we carefully reviewed—

Mr. Tobin: Why didn't it have the legal authority to do so when all other regions did?

Mr. Rabinovitch: Because the 1993 contract did not have as a stipulation the authority to extend for 12 months.

Mr. Tobin: I just wanted that on the record.

[*Traduction*]

M. Rabinovitch: Biorex a fourni le nombre d'observateurs demandés à la date prévue dans le contrat, et pour être absolument sûr que la société respecterait parfaitement les conditions du contrat, nous avons demandé à des avocats du ministère et du ministère des Service gouvernementaux de revoir les modalités du contrat. D'après les avis juridiques que nous avons reçus, la société s'était parfaitement conformée aux exigences du contrat.

M. Tobin: Pour que les choses soient bien claires—parce qu'on a l'impression que tout cela est interne—il faut préciser que l'expert-conseil du MPO nous vient en fait du Ministère de la justice. C'est un fonctionnaire du ministère de la Justice du Canada et ce n'est donc pas une partie intéressée.

Mme Wayne: Ma deuxième question—et nous n'accusons nullement nos amis du Québec parce que le député du Québec qui est là est également très préoccupé par cette affaire, d'après ce que je vois dans le «Compte-rendu des délibérations» de la dernière séance. Selon la demande de proposition, l'observateur du MPO doit, pour être certifié, obtenir une carte d'identité signée par le directeur général de sa région, qui est donc un agent du ministère. Au cours des années précédentes, la demande de proposition prévoyait la remise à l'observateur d'une carte d'identité d'observateur du MPO valide signée par le directeur général régional de Scotia-Fundy.

Or, cette année, on a supprimé les mots «Scotia-Fundy» pour ne plus parler que de «directeur général régional». Mais il faut noter que pour la région du Québec, selon la définition de la dernière demande de proposition du programme d'observateur régional, les cartes d'identité doivent être signées par le DGR de la région du Québec et pas seulement par un DGR.

Or, nous savons que vous voulez que la situation soit exactement la même partout, et il y a donc peut-être eu une erreur.

M. Rabinovitch: Monsieur le président, il y a de légères différences entre les programmes et les contrats de chacune des régions. C'est pour cette raison que nous avons entrepris un examen interne—une vérification et une évaluation—pour parvenir justement, comme l'a dit le ministre, à une approche unique en 1995 qui sera vraiment uniforme dans les différentes régions, aussi bien pour la formation que pour les modalités contractuelles.

Du point de vue opérationnel, les différences entre les régions sont très minimes. Il y a toutefois des différences et elles suscitent toujours des questions.

Pour ce qui est du contrat Biorex, qui est le seul nouveau contrat accordé cette année pour Scotia-Fundy... Toutes les autres régions ont prolongé leurs contrats d'un an pour 1994, mais la région de Scotia-Fundy ne l'a pas fait parce qu'elle n'en avait pas légalement la possibilité. Lorsqu'est arrivé le contrat Biorex, nous avons attentivement examiné...

M. Tobin: Pourquoi n'était-elle pas légalement habilitée à le faire alors que toutes les autres régions le pouvaient?

M. Rabinovitch: Parce que le contrat de 1993 ne prévoyait pas la possibilité d'une prolongation de douze mois.

M. Tobin: Je voulais que cela soit consigné au compte-rendu.

[*Text*]

Mr. Rabinovitch: So the Biorex contract was won fair and square in an open bidding, and we carefully checked each name provided to us by Biorex to see what the qualifications of the individuals were and whether they could meet the requirements of a certified Scotia–Fundy observer. The conclusion was that they did meet all the certification requirements.

• 1715

The director general, when he had the opportunity, signed and certified those individuals so that they are all properly in accordance with the contract requirements.

We did, Mr. Chairman, check with lawyers to see if there were any grounds for invalidating the contract. We were advised that there were no grounds for invalidating the contract. On the basis of that advice, clearly we had to proceed with the contract.

Mrs. Wayne: I would just ask, Mr. Chairman, if the minister would do at least one thing for us here.

Based on the information we've received now that a land–based technician has been currently deployed by Biorex and he's gone out to sea in a damage control mode of operation because these people, from the information we've received, are not experienced—and I know, Mr. Minister, you wouldn't want that because this is going to hurt what you're trying to do. . .

I'm asking if you will check that out. If this man is out there, then perhaps we have to revisit this decision, and we will find out that perhaps something is wrong.

Mr. Tobin: Do you want to answer that question, please, Victor?

Mr. Rabinovitch: The individual in question is a land–based technician whose job is to check on what has been done at sea. It is a form of quality control.

Mr. Tobin: Was he doing this with the previous contract?

Mr. Rabinovitch: Under the previous contract, there was also quality control being done by land–based technicians who would go to sea from time to time. This was a requirement of the contract. It was a requirement of the RFP process, and now the individual in question is carrying out the requirements of the contract. That's precisely why he's gone to sea.

Mrs. Wayne: Okay, I have one last question and that's it.

If it is true that Biorex is intending to use monitors, not certified observers, does that default the contract?

Mr. Tobin: Please answer, Victor.

Mr. Rabinovitch: No. This is a separate issue altogether.

For the purpose of over–the–side sales, where fishing is not being conducted by a foreign vessel but rather the foreign vessel is simply operating as a buying station, and it is buying over the side from Canadians who have conducted the fishing, there is a requirement that all the fish that is being sold, the actual sale over the side, is monitored. It's not a fishing operation; it's a sales operation.

[*Translation*]

M. Rabinovitch: Le contrat Biorex a donc été obtenu dans les règles, à la suite d'un appel d'offres ouvert, et nous avons soigneusement vérifié tous les noms donnés par Biorex pour nous assurer des qualifications des candidats proposés et voir s'ils répondaient aux critères des observateurs certifiés de la région Scotia–Fundy. Nous avons conclu que toutes les conditions étaient respectées.

Lorsqu'il en a eu la possibilité, le directeur général a signé la carte de certification des personnes proposées afin que les exigences du contrat soient fidèlement respectées.

Nous avons demandé à des avocats s'il y avait des motifs pour annuler le contrat et l'on nous a répondu que rien ne justifiait une telle chose. Par conséquent, nous étions tenus de suivre les dispositions du contrat.

Mme Wayne: Je voudrais demander au ministre, monsieur le président, de faire au moins une chose pour nous.

D'après les renseignements que nous avons reçus, Biorex aurait actuellement envoyé en mer un technicien normalement basé à terre pour limiter les dégâts parce que les observateurs manqueraient d'expérience—et je suis sûre, monsieur le ministre, que ce n'est pas du tout ce que vous souhaitez puisque cela va à l'encontre de ce que vous cherchez à faire. . .

Je voudrais que vous vérifiiez cette information. S'il est vrai que ce technicien a été envoyé en mer, il faudrait peut–être revenir sur la décision parce que les choses ne semblent pas se passer normalement.

M. Tobin: Voulez–vous répondre à cette question, je vous prie, Victor?

M. Rabinovitch: La personne en question est un technicien basé à terre qui doit vérifier ce qui a été fait en mer. C'est un agent de contrôle de la qualité.

M. Tobin: Faisait–il la même chose dans le cadre du contrat précédent?

M. Rabinovitch: Selon le contrat précédent, des techniciens basés à terre allaient également en mer de temps à autre pour assurer le contrôle de la qualité, comme le prévoyait le contrat. C'était l'une des conditions stipulées dans la demande de proposition et le technicien en question s'acquitte de la tâche prévue dans le contrat. C'est justement pour cette raison qu'il est parti en mer.

Mme Wayne: D'accord. J'ai une dernière question et ce sera tout.

S'il est vrai que Biorex a l'intention d'employer des contrôleurs au lieu d'observateurs certifiés, cela peut–il constituer une rupture de contrat?

M. Tobin: Je vous demanderais de répondre, Victor.

M. Rabinovitch: Non. C'est une question tout à fait différente.

Pour ce qui est des ventes effectuées par–dessus bord, lorsque le navire étranger ne pêche pas mais vient simplement acheter, et qu'il achète par–dessus bord la prise de pêcheurs canadiens, il faut que tout le poisson vendu, la totalité de la vente effectuée ainsi, soit contrôlée. Ce n'est pas une opération de pêche, mais bien une vente.

[*Texte*]

The local regional director general in the Scotia–Fundy region has for a number of years—

Mr. Tobin: Sold by Canadian fishermen to a foreign vessel over the side.

Mr. Rabinovitch: Yes, sir. It is a separate program. It is a separate activity—

Mr. Tobin: It's a foreign collector boat versus a foreign fishing vessel.

Mr. Rabinovitch: The regional director general has the responsibility of ensuring that those sales are monitored. It isn't a fishing activity, it isn't an observed activity; it's the monitoring.

The regional director general has had the department over a number of years engage in a separate contract at a lower rate because it is not skilled observer work, it is monitoring work at a lower cost rate. Those lower costs are to some degree also defrayed by the industry. The industry themselves look for the lowest cost possible because they're paying for those costs from their pocket.

In the current situation for 1994, the regional director general has engaged in a contract with the Scotia–Fundy Monitoring Association. The Scotia–Fundy Monitoring Association approached the RDG, offered their services, and the RDG took up those service offers and has entered into that contract.

Once again, we have checked into the legal question to ensure that the distinctions between monitoring and observing are absolutely clear. Once again, the Department of Justice lawyers who offer advice to the Department of Fisheries have assured us that this is a proper distinction, a correct distinction, and of course one that has applied in past years as well.

Mr. Chairman, if I can simply add to what the minister has said, we will look into any additional questions regarding this.

The Chairman: On this point—because we have to go on—I'd like to ask the minister for an undertaking.

This is a very difficult issue. Most of us have spoken to you personally on it and I know you've taken a personal interest in it.

• 1720

There have been many conflicting statements of fact from departmental officials and the observers of Biorex. It has been a difficult one to try to sort out, but we've started a process here, Mr. Minister, of hearing witnesses, which we've done, and requesting information, which hopefully will be translated very soon. The minister has been very good at asking for advice and waiting and weighing the advice that he gets before making his decisions.

If you would give us an undertaking that once we receive the departmental information... I'd like my committee to convene to go through it and to try to make some sense of it, because some of these assertions are miles apart and until we get all the information in, we're not going to be able to make some recommendations. If you could give us an undertaking to hold off on any final word on the integrity of the process, if you could just wait until we get the information and go through it,

[*Traduction*]

Le directeur général régional local de la région de Scotia–Fundy a depuis des années...

M. Tobin: Du poisson vendu par des pêcheurs canadiens à un navire étranger en mer.

M. Rabinovitch: Oui, monsieur. C'est un programme distinct. C'est une autre activité...

M. Tobin: C'est un bateau étranger qui achète et non qui pêche.

M. Rabinovitch: C'est au directeur général régional de s'assurer que ces ventes sont contrôlées. Il ne s'agit pas de pêche et donc pas d'une activité devant être observée; c'est un contrôle.

Le directeur général régional demande depuis plusieurs années au ministère de conclure un contrat séparé, à un tarif inférieur, parce que ce n'est pas un travail effectué par des observateurs qualifiés mais simplement un contrôle dont le coût est moins élevé. Ce coût est d'ailleurs dans une certaine mesure à la charge des membres de l'industrie qui cherchent naturellement les coûts les plus bas possible puisqu'ils paient de leur poche.

Actuellement pour 1994, le directeur général régional a conclu un contrat avec la Scotia–Fundy Monitoring Association. Celle–ci est venue offrir ses services au DGR qui a accepté l'offre et a conclu le contrat.

Là aussi, nous avons vérifié les dispositions légales pour nous assurer que l'on faisait bien la distinction entre contrôle et observation. Les avocats du ministère de la Justice qui conseillent le ministère des Pêches nous ont également assuré que la distinction était bien faite, comme il se devait, et cela s'est fait également au cours des années précédentes.

Je voudrais simplement ajouter, monsieur le président, que nous étudierons toutes les questions qui pourraient se poser à ce sujet.

Le président: À ce propos—puisque nous devons continuer—je voudrais demander au ministre de prendre un engagement.

C'est une question très délicate. Nous vous en avons presque tous parlé directement et je sais que vous vous y intéressez personnellement.

Il y a eu de nombreuses déclarations contradictoires de la part de fonctionnaires du ministère et d'observateurs de Biorex. Il est difficile de faire le tri, mais nous avons amorcé le processus, nous avons entendu des témoins et demandé des informations qui devraient en principe être traduites très bientôt. Le ministre a su demander conseil et attendre et soupeser les différents avis avant de prendre ses décisions.

Si vous pouviez vous engager à ce que, une fois qu'on aura obtenu les renseignements du ministère... Je voudrais que mon comité se réunisse pour les étudier la question et essayer d'y voir clair, parce que certaines affirmations sont tout à fait contradictoires et tant que nous n'avons pas tous les renseignements voulus, nous ne pourrons pas faire de recommandations. Si vous pouviez vous engager à attendre, avant de rendre une décision finale sur l'intégrité du processus,

[*Text*]

then you'll find that we're extremely reasonable. We have been in the past. We'll look at it and perhaps we'll give you some suggestions, and if there are still unanswered questions, then perhaps it will be part of our letter to you to say that there are still areas where we think there is significant fuzziness and we would like you to help us to investigate it or to look at it.

Could we get that from you, Mr. Minister?

Mr. Tobin: Mr. Chairman, I would be quite happy to have the advice and the guidance of the Standing Committee on Fisheries and Oceans on this matter, or on any other.

We'd all be kidding ourselves if we didn't admit that whenever you have a contract change, as has occurred in this case, put aside any question whatsoever, it is difficult, because it means that people who had a job and did a job well and did a job with a great deal of professionalism, as these observers did under the old contract... Nobody questions that. Their commitment, their dedication, their loyalty above and beyond the call of duty, their commitment and their service to the country—all of that is acknowledged by me and I know it's acknowledged by the department. It must be acknowledged, because it's a fact. It can't be debated.

Any time a group of individuals are displaced, it is difficult. In perfect circumstances it's difficult, especially when the new company comes in, as I understand is the case here—and I'm getting all this, indeed I've talked to the observers myself—and offers working conditions or salaries or wages that are different from those of the old contractor. Then you get into an employer–employee relationship. It's not easy, and some people choose not to work under new conditions. Some do. It causes difficulties. New people are recruited; people are found from other regions.

This always causes difficulty, and that is why it is important. I respect the way in which this committee, all the members—and the way in which the observers—have handled questioning about this contract. To my mind, it has been done in a fair and reasonable fashion, and therefore we will always respond to inquiries for more information and we will respond constructively to any advice given.

Let me make just one other observation, if you'll forgive me.

Of course, if you have people who are experienced at doing something, the greater their experience the greater their capacity and ability to do it with greater ease, and perhaps with greater effect, than those who have less experience. So it's not easy to see people with less experience coming in, when you know there are people who are quite experienced who have been displaced. That's never easy. That's not easy in the observer business.

I'm not being tongue–in–cheek when I say that, but as I look around this table, it's not easy in Parliament either. But it happens, and the system adapts and adjusts and survives, and sometimes it even prospers.

[*Translation*]

que nous ayons obtenu et étudié les renseignements pertinents, je crois que vous trouverez alors que nous sommes extrêmement raisonnables. Nous l'avons déjà été. Nous allons étudier la situation et peut–être vous faire quelques suggestions et si certaines questions demeurent encore sans réponse, nous vous expliquerons peut–être dans la lettre que nous vous enverrons que certaines questions nous paraissent encore assez floues et que nous aimerions que vous nous aidiez à les examiner ou à les étudier.

Pouvez–vous prendre cet engagement, monsieur le ministre?

M. Tobin: Monsieur le président, je serais très heureux d'avoir l'avis et les conseils du Comité permanent des pêches et océans sur cette question ou sur d'autres.

Nous sommes forcés de reconnaître que chaque fois qu'il y a un changement de contrat, comme c'est arrivé cette fois, quelles que soient les questions en jeu, la situation est difficile, parce que cela veut dire que des personnes qui avaient un emploi, qui travaillaient bien et avec beaucoup de professionnalisme, comme ces observateurs dans le cadre du contrat précédent... Personne ne le conteste. Leur engagement, leur dévouement, leur fidélité et, bien au–delà de leurs fonctions, leur dévouement et leur sens du devoir envers leur pays... J'en suis tout à fait conscient et c'est très clair au ministère. Il faut le reconnaître, parce que c'est un fait. C'est indéniable.

Chaque fois qu'un groupe de personnes est déplacé, c'est difficile. La situation est difficile dans des circonstances parfaites, surtout lorsque la nouvelle société qui arrive, comme c'est le cas ici, je crois—et j'ai parlé moi–même aux observateurs—propose des conditions de travail ou une rémunération ou des salaires différents de ceux de la société précédente. C'est alors une question de rapport entre le patronat et les employés. Ce n'est pas facile et certains préfèrent de pas travailler dans les nouvelles conditions. Cela suscite des difficultés, on recrute de nouveaux employés, ils viennent parfois d'autres régions.

Ce genre de situation pose toujours des problèmes et c'est pour cela que c'est important. J'ai beaucoup de respect pour la façon dont tous les membres de ce comité—et aussi les observateurs—ont examiné ce contrat et posé des questions à son sujet. Pour moi, les choses se sont passées de façon juste et raisonnable et, par conséquent, nous répondrons toujours favorablement aux demandes de renseignements et nous réagirons constructivement à tous les conseils qui nous serons donnés.

Permettez–moi de faire encore une remarque, si vous me le permettez.

Naturellement, plus on a de l'expérience dans un domaine, plus on est à même de faire le travail avec facilité, et peut–être plus efficacement, mieux que d'autres qui ont moins d'expérience. Il n'est donc pas facile de voir arriver des personnes moins expérimentées alors que l'on sait que des personnes expérimentées ont été déplacées. Ce n'est jamais facile. Ce n'est pas facile dans le cas des observateurs.

Je ne veux pas être ironique mais lorsque je regarde autour de cette table, je trouve que ce n'est pas facile au Parlement non plus. Mais c'est ainsi et le système s'adapte, s'ajuste et survit, et parfois même prospère.

[*Texte*]

The Chairman: Do we have that undertaking? I'd like to get this thing settled, Mr. Minister, and when we get the information I'll convene a meeting of the committee, we'll go through it, and we'll try to conclude it with some recommendations to you.

Mr. Tobin: I'm anxious to receive such advice.

The Chairman: Mr. Bernier, for a quick second round, and then I'm going to Mr. Cummins.

M. Bernier: Merci, monsieur le président. Je vais essayer d'être aussi rapide que possible.

Sur le dernier sujet, j'ai suivi la question avec intérêt et j'ai également retenu les commentaires de M. Baker lors de sa comparution devant le Comité. Ce qui m'a touché c'est la matière première. Les gens qui font l'observation ont été les derniers à apprendre tout le bouleversement. Donc, ce que l'on voit là, c'est simplement un changement de nom de compagnie. En passant, vos fonctionnaires ont toujours la possibilité de répondre à toutes les questions. Donc, c'est correct pour vous, mais très frustrant pour les gens de l'industrie. C'était un *quick comment* là–dessus.

• 1725

Monsieur le ministre, avant que l'on retourne voter, j'aurais un commentaire à vous faire. Plus tôt, vous souhaitiez que M. Cummins vous fasse des suggestions sur la façon d'économiser. J'ai une suggestion à vous faire. Plus tôt, je vous ai parlé de l'avenir des pêches afin qu'on ne gaspille pas le 1,9 milliard de dollars. Comme il y a moins de poisson dans l'eau, la majorité de nos pêcheurs nous demandent: quand le ministre réduira–t–il également ses effectifs? Je suis d'accord avec vous, il ne faut pas couper à l'aveuglette. Je ne soulèverai pas de questions là–dessus, mais je vais les déposer par écrit et peut–être que le Comité pourra les faire traduire du français à l'anglais. C'étaient les belles questions que M. Michel Vastel soulevait. Il disait: «les vrais poissons ne sont pas ceux qu'on pense». C'était peut–être sous le règne conservateur, mais je vais les déposer pour l'an prochain à pareille date. Ce qui se sera passé en 1994 l'aura alors été sous votre règne.

Je suis content que M^me^ Flumian soit là, car l'année dernière, un comité avait étudier la possibilité que les permis soit émis par d'autres que le ministère. On parlait d'un *board* pour l'est et d'un *board* pour l'ouest. Sous M. Crosby, cela a donné lieu à un projet de loi en mai 1993. Cependant, tout s'est arrêté avec le changement de gouvernement.

Le Bloc québécois arrive maintenant dans le décor et j'amène la proposition suivante car il faut chercher à réduire les coûts. Pensez–vous mettre à contribution les provinces concernant la répartition des richesses dites de contingent si l'on fait l'addition des contingents individuels sur leur propre territoire?

Plutôt que d'avoir un grand comité qui émettrait les permis pour l'Est canadien et un autre pour l'Ouest canadien, peut–on envisager de rétrocéder aux provinces le soin d'émettre les permis de pêche, c'est–à–dire de faire la répartition de la richesse déterminée sous une forme collégiale par le biais du «panel» et du gouvernement canadien? J'en conviens, il ne faut pas mettre le stock en danger. Cependant, une fois que le stock est déterminé, peut–on transférer à un gouvernement qui est plus près des gens le soin de faire la répartition de cette richesse?

[*Traduction*]

Le président: Avons–nous cet engagement? J'aimerais bien que cela soit réglé, monsieur le ministre, et lorsque nous aurons les renseignements, je convoquerai une réunion du Comité, nous les étudierons, et nous essayerons de conclure en vous présentant des recommandations.

M. Tobin: J'attendrai impatiemment vos conseils.

Le président: Monsieur Bernier, pour un bref deuxième tour, après quoi je passerai ensuite à M. Cummins.

Mr. Bernier: Thank you, Mr. Chairman. I will try to be as brief as possible.

On the last issue, I followed the situation with interest and I also remember the comments made by Mr. Baker when he appeared before the committee. What struck me, is that the people who are actually doing the observation were the last ones to learn about the change. So what we're seeing here is just a change of the company's name. In passing, your officials are always in a position to answer all questions. That is very good for you but very frustrating for people in the industry. That was a quick comment on this question.

Mr. Minister, before we go back to vote, I would have a comment to make. Earlier, you wanted Mr. Cummins to make suggestions on possible savings. I have a proposal to make. I talked to you about the future of the fisheries in order to avoid spending that $1.9 billion. Since there is less fish in the water, the majority of the fishermen are asking us: when will the minister cut his staff? I agree with you, we shouldn't cut blindly. I am not going to raise any question on this, but I will give them to you in writing and the committee might arrange to have them translated from French into English. Those were the beautiful questions raised by Mr. Michel Vastel. He was saying: "The real fish are not the real fish." That may have been under the Conservative government but I will table these questions next year at the same date. What will have happened in 1994 will have been under your reign.

I'm happy that Mrs. Flumian is here because last year a committee tried to see whether licenses could be delivered by others than the department. We were talking about a board for the east and another one for the west. Under Mr. Crosby, this gave rise to a bill in May 1993 but everything came to a halt with the change in government.

The Bloc québécois has now come into the picture and I am making the following proposal because we must try and reduce costs. Are you thinking of asking the provinces to participate in the distribution of the so–called quota resources if we add the individual allocation on their own territories?

Instead of having two large committees delivering licenses, one for eastern Canada and the other for western Canada, could we envisage to give back to the provinces the task of delivering fishing licenses, that is to take care of the distribution of the resource as collegially determined through the "panel" and the Canadian Government? I recognize that stock shouldn't be jeopardized. Once the stock is determined, however, could we entrust the governments, which are closer to the people, the task of ensuring the distribution of this resource?

[*Text*]

Mr. Tobin: Who would determine what the stock should be? If the provinces are going to be giving the licences, who, Mr. Bernier, would make this decision about what the total allowable catch would be, what the division between the provinces—

Mr. Bernier: It's easy to do that.

Mr. Tobin: —would be, and what the shares would be? Who would enforce and police the lines between the provinces and, if the Bloc Québécois were to have its way, the newly independent nation of Quebec? I'm not being facetious, I'm being serious. How would this be achieved?

M. Bernier: Je suis également sérieux, monsieur le ministre. Il y a déjà près de 80 p. 100 de la ressource qui est sous contingent individuel dans le golfe. Je n'ai pas le chiffre exact, mais je parle de l'Est canadien. Le 20 p. 100 qui manque ce sont les pêcheurs côtiers qui ne sont pas sous contingent individuel, et cela fait au–delà de cinq à sept ans qu'ils n'ont pas attrapé leur propre contingent. La répartition serait facile à faire pendant qu'il n'y a pas pleine capture.

Je vous pose la question et je suis sérieux. Je n'attends pas nécessairement une réponse aujourd'hui. Je ne m'attendais pas à ce que vous me dites «oui, tiens Yvan, prends cela, donne cela au Québec, ils vont se débrouiller avec cela». C'est une question sérieuse car, même dans l'Ouest, on se la pose.

On doit réviser la forme d'émission des permis car dans certains secteurs, par exemple, la pêche au hareng, c'est très lucratif. Des pêcheurs portent le titre et le papier. Ils sont assis sur leur derrière. Ils ne font que simplement louer leur licence.

En même temps, on pourrait solutionner ce problème. Nous avons un grand problème pancanadien et je vous offre une solution québécoise.

Mr. Tobin: I'm looking for a Canadian solution, Mr. Bernier.

Une solution canadienne pour toutes les provinces.

M. Bernier: Sur ce point, M. Tobin, vous pourrez toujours en reparler avec le sous–ministre des Pêches de la province de Terre–Neuve. À l'époque, je l'ai qualifié de plus séparatiste que les Québécois parce qu'il voulait émettre les licences et à la fois surveiller la ressource.

• 1730

The Chairman: That was a long short question, Mr. Bernier. Maybe we could have the minister give a short long answer.

Mr. Tobin: If Mr. Bernier and I were left here, we would get about one question and one answer each for the whole day, if we weren't interrupted.

Mr. Chairman, the short answer to Mr. Bernier's question on what we are doing to achieve efficiencies is that he has given a recommendation that certain responsibilities could be turned over to the provinces. It's very difficult, as Mr. Bernier knows, because Mr. Bernier has a background in the fisheries, to provincialize the fishery. The primary reason it is difficult to provincialize the fishery is that fish swim. They've got these things called fins and they won't pay attention to boundaries.

[*Translation*]

M. Tobin: Qui déterminerait les stocks? Si ce sont les provinces qui délivrent les permis, qui, monsieur Bernier, prendrait la décision concernant le total des prises admissibles et quelle serait la répartition entre les provinces. . .

M. Bernier: C'est facile à faire.

M. Tobin: . . .et quelles seraient les différentes parts? Qui assurerait l'exécution et contrôlerait les lignes de démarcation entre les provinces et, si le Bloc Québécois arrivait à ses fins, la nouvelle nation indépendante du Québec? Je ne plaisante pas, je suis sérieux. Comment ferait–on?

Mr. Bernier: I am serious too, Mr. Minister. Already, almost 80% of the resource is under individual allocation in the Gulf. I don't have the exact figure, but I'm talking about eastern Canada. The other 20% are coastal fishermen who don't have an individual quota and they haven't caught their own quota during their last five or seven years. The distribution would be easy to do when they don't reach the total catch.

I am asking you the question and I am serious. I don't necessarily want an answer today. I was not expecting you to say "yes, there you go, Yvan, take this, give this to Quebec, they will take care of it". This is a serious question which is even asked in the west.

The licensing system must be reviewed because in some areas, for instance, the herring fishery, it is very lucrative. Fishermen just carry the title and the paper. They sit down and just rent their license out.

At the same time, we could solve that problem. We have a large Canadian problem and I am offering you a Quebec solution.

M. Tobin: Je cherche une solution canadienne, monsieur Bernier.

A Canadian solution for all the provinces.

Mr. Bernier: On that point, Mr. Tobin, you could always talk about this with the Deputy Minister for Fisheries in the province of Newfoundland. At the time, I said that he was more a separatist than Quebeckers because he wanted both to deliver the licenses and to monitor the resource.

Le président: C'était une longue question brève, monsieur Bernier. Le ministre pourrait peut–être nous donner une brève réponse longue.

M. Tobin: Nous étions tous les deux seuls, M. Bernier et moi, il nous faudrait toute la journée pour une question et une réponse chacun, à condition de ne pas être interrompus.

Monsieur le président, la brève réponse à la question de M. Bernier, quant à savoir ce que nous faisons pour réaliser des économies, est qu'il a recommandé que certaines responsabilités soient confiées aux provinces. Comme M. Bernier le sait, puisqu'il a une expérience des pêches, il est très difficile de provincialiser la pêche. La première raison en est que les poissons nagent. Ils ont ce qu'on appelle des nageoires et ne s'embarrassent pas des frontières.

[*Texte*]

I am attempting to be humorous, not to be sarcastic. 4RS is a management zone. 4RS includes the west coast of Newfoundland and the north shore of Quebec. The same stock migrates through 4RS. What percentage of the stock would be Newfoundland's? What percentage would be Quebec's? Who would determine the level of licences to be issued?

We have a problem today, as Mr. Bernier knows and, I think, agrees, of too many licences, too many boats and too many fish plants, given the amount of the resource available to sustain those boats, sustain those licences and sustain those fish plants. Therefore we are going through a renewal process with each of the provinces, in what we refer to as IRBs, industry renewal boards, in which we are putting all of these questions, the ones you've raised, on the table with all of the provinces, with Quebec, with the four Atlantic provinces.

We are saying the provinces have clear and unquestioned jurisdiction in the area of processing. The federal government has clear and unquestioned jurisdiction in the area of licensing or harvesting, and it is important for both orders of government, together with unions and with companies, to sit at the same table and to take a comprehensive or coherent approach to rationalizing the amount of harvesting and processing effort versus the amount of resource that is there to sustain harvesting and processing effort.

Mr. Bernier, we haven't undertaken this kind of coherent approach, in my memory, in the fishery in Atlantic Canada. I think it is that kind of coherent approach that will build in the efficiencies you've talked about, that will help us reconstruct an industry that will be sustainable on a commercial-like basis in the long term as fish stocks recover.

As for the larger question of licensing, or allocation organizations, this is something we're prepared to talk about, but I'm not prepared to talk about it in isolation of the IRB process. We promised to consult. We are going to consult, and if there is any interest in licensing or allocation arrangements, I'm open to discussion. And if there were serious proposals coming forward from the provinces, then I think my instinct would be to come and refer such proposals to this committee for your review and for your advice to me. We have an open mind. We will have to find some very substantial savings, no question, and we have to be innovative.

As concerns management boards and licensing boards, in the case of British Columbia I think there is quite a strong consensus in British Columbia, both by government and by the industry, that British Columbia is ready to go the allocation and licensing board route, or management board route. That's the strong indication I've received from all corners in British Columbia.

It would be my intention to propose to Parliament in due course that in fact we establish, if all is agreed, in the province of British Columbia precisely the kind of board you're talking about.

[*Traduction*]

J'essaie de faire de l'humour, mais pas d'être sarcastique. Le 4RS est une zone de gestion qui comprend la côte Ouest de Terre-Neuve et la côte Nord du Québec. Les mêmes stocks migrent par le 4RS. À quel pourcentage aurait droit Terre-Neuve? Et quel sera le pourcentage au Québec? Qui déciderait du nombre de permis à émettre?

Les problèmes aujourd'hui, comme M. Bernier le sait et, je crois, le reconnaît, est qu'il y a trop de permis, trop de bateaux et trop d'usines, étant donné la quantité de ressources disponibles pour faire tourner ces bateaux, ces permis et ces usines de poissons. Nous allons donc entreprendre un processus de renouvellement dans chacune des provinces, avec ce que nous appelons les offices de renouvellement de l'industrie, et nous poserons toutes ces questions, dont celles que vous avez soulevées, sur la table, en compagnie de toutes les provinces, avec le Québec et les quatre provinces atlantiques.

Nous estimons que les provinces ont une compétence claire et indéniable dans le domaine de la transformation. De même, le gouvernement fédéral a une compétence claire et indéniable dans le domaine des permis ou de la récolte et il faut que les deux paliers de gouvernement, de même que les syndicats et les entreprises, se réunissent à la même table pour s'entendre sur une approche complète ou cohérente en vue de rationaliser les efforts de pêche et de transformation en fonction de la quantité de ressources disponibles pour soutenir ces efforts.

Monsieur Bernier, je crois qu'il n'y a jamais eu d'approche cohérente comme celle-là dans le domaine de la pêche dans la région atlantique. C'est, d'après moi, grâce à ce genre de formule que l'on parviendra à réaliser les économies dont vous avez parlé et à reconstruire une industrie viable sur une base commerciale à long terme, au fur et à mesure de la reprise des stocks de poissons.

En ce qui concerne la question des permis ou de l'organisation des contingents, nous sommes tout à fait prêts à en parler, mais je ne suis pas disposé à en parler en marge du processus des ORI. Nous avons promis des consultations. Nous allons les commencer et si nous constatons qu'il existe un intérêt pour le système d'octroi des permis ou l'attribution des contingents, je serai prêt à en discuter. Et si les provinces présentent des propositions sérieuses, je voudrais présenter ces propositions à votre comité pour que vous les étudiiez et me donniez des conseils. Nous avons l'esprit ouvert. Nous devrons trouver le moyen de faire des économies substantielles, c'est évident, et nous devons être créatifs.

Pour ce qui est des offices de gestion et de l'octroi des permis, je crois qu'il y a un net consensus en Colombie-Britannique aussi bien au gouvernement que dans l'industrie et que la Colombie-Britannique est prête à suivre cette voie et à mettre en place un office de gestion ou d'attribution des permis. C'est ce que l'on m'a laissé clairement entendre dans toutes les régions de Colombie-Britannique.

J'ai l'intention de proposer au Parlement d'établir en Colombie-Britannique, si tout le monde est d'accord, le genre d'office dont vous parliez justement.

[*Text*]

There is less consensus, to be very blunt, as you well know, Mr. Bernier, in Atlantic Canada. There are strong differences of opinion about the prospect of establishing an Atlantic–wide licensing and allocation board. At this stage we are prepared to move in British Columbia, where there is consensus, and we are prepared to continue to consult in Atlantic Canada, where there is not yet consensus.

[*Translation*]

Soyons francs, il n'y a pas le même consensus au Canada atlantique, comme vous le savez très bien, monsieur Bernier. Il y a de fortes divergences d'opinion en ce qui concerne l'établissement d'un office d'octroi des permis et des quotas dans la région atlantique. Pour l'instant, nous sommes prêts à prendre des mesures en ce sens en Colombie–Britannique où il existe un consensus et nous sommes disposés à poursuivre les consultations au Canada atlantique, où l'on n'est pas encore parvenus à un consensus.

• 1735

Mr. Cummins: I feel sorry that this discussion is coming to an end; it's been so much fun.

Anyway, when the AFS was originally announced it was said in a DFO news release with regard to the demonstration projects that: "The DFO projects will take place under one–year agreements. They will be subject to evaluation and review by third parties."

My understanding is that a review of the AFS commercial pilot projects was undertaken by Gardner Pinfold Consulting Economists Limited of Halifax last February at your request and that the draft version of the report was prepared about six weeks ago. In addition, I understand there were previous DFO reports on these issues on the financial dealings, if you will, of certain groups involved in that AFS project.

Will you be making those evaluations public and will they be made public before the cabinet decision is announced?

Mr. Tobin: We're prepared to make the evaluations public on the basis on which we formulate policy within the Department of Fisheries. That seems to me to be perfectly appropriate. Whether or not it will be done before or after an announcement is a separate question, and one I would like to take under advisement. Certainly my instinct is that all this material and these evaluations should be made public and should be open to public scrutiny and review. I don't have any hesitation in saying that.

Mr. Wells: I have one more question on the observer question. Are the legal opinions that were referred to you in writing? Are they written legal opinions?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, there were oral opinions, and I have certainly seen a written opinion on one of the questions, which is a client–solicitor opinion, of course.

Mr. Wells: So you're saying they're not available to us.

Mr. Tobin: I will undertake to ensure that these opinions are all written legal opinions, and to the extent that we don't breach client–solicitor privilege, which is a real concern, as you will well understand as one who has been called to the bar, we will make the information available to you. Of course we are limited in what we can do on the basis of client–solicitor privilege.

The Chairman: Mr. Minister and officials, I want to thank you very much for coming here today. We've talked about a lot of issues. I think the discussion certainly shows that the complexities you have to deal with on a daily basis in your job have been handled very well by you.

M. Cummins: Je regrette que cette discussion touche à sa fin; c'était tellement agréable.

Lorsque la SRAPA a été annoncée au départ, on pouvait lire dans un communiqué de presse du MPO sur les projets de démonstration que: «Les projets du MPO seront entrepris dans le cadre d'accords d'un an. Ils seront évalués et examinés par de tierses parties».

Je crois savoir qu'un examen des projets–pilotes commerciaux de la SRAPA a été entrepris par Gardner Pinfold Consulting Economists Limited de Halifax en février dernier, à votre demande, et que l'ébauche du rapport a été préparée il y a environ six semaines. De plus, il y aurait eu d'autres rapports du MPO sur les transactions financières, disons, de certains groupes participant à ce projet de la SRAPA.

Allez–vous rendre ces évaluations publiques et le ferez–vous avant l'annonce de la décision du Cabinet?

M. Tobin: Nous sommes prêts à rendre les évaluations publiques selon notre système d'établissement des politiques au ministère des Pêches. Cela me semble tout à fait approprié. Quant à savoir si cela se fera avant ou après l'annonce, c'est une autre question, et j'aimerais pouvoir y réfléchir. J'aurais tendance à dire que toutes ces données et ces évaluations devraient être rendues publiques et être soumises à l'examen du public. Je n'ai aucune hésitation à le dire.

M. Wells: J'ai encore une question à propos des observateurs. Les avis juridiques dont vous avez parlés ont–ils été mis par écrit? S'agit–il d'avis juridiques écrits?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, nous avons reçu des avis verbaux et j'ai vu en tout cas un avis écrit sur l'une des questions, qui est bien sûr un avis donné par un avocat à son client.

M. Wells: Vous voulez dire que nous ne pouvons pas en avoir connaissance.

M. Tobin: Je prendrai les mesures voulues pour que ces avis soient tous formulés par écrit et dans la mesure où nous n'enfreignons pas la confidentialité de la relation avocat–client, ce qui est un vrai problème, comme vous pouvez le comprendre puisque vous avez fait le barreau, nous vous communiquerons l'information. Nous sommes bien sûr limités par la relation privilégiée avocat–client.

Le président: Monsieur le ministre et mesdames et messieurs les fonctionnaires, je vous remercie d'être venus ici aujourd'hui. Nous avons abordé de nombreuses questions. La discussion montre combien vous savez vous acquitter au mieux d'une tâche pourtant extrêmement complexe.

[*Texte*]

This is unusual. I've been around only five and a half years, but when ministers come before committees they usually leave bloodied and there is usually a lot of anger at the end. But I think I can say, Mr. Minister, without partisanship, that you're doing a pretty good job so far. We like the fact that you do consult and you do listen. We also like the fact that when tough decisions have to be made you're prepared to make the decisions.

Mr. Tobin: Well, I'll tell you what I like, Mr. Chairman. I like the fact—and I'm absolutely convinced of this—that your mother is in the room today, together with your father, and that's why you're all so gentle with me. Thank you very much.

The Chairman: Well, perhaps you'll have to put them on the payroll to keep it that way.

We stand adjourned. Thanks, everybody.

[*Traduction*]

C'est inhabituel. Je ne suis là que depuis cinq ans et demi mais lorsque les ministres comparaissent devant les comités, ils se font généralement malmener et les gens sont souvent en colère à la fin. Mais je crois pouvoir dire, monsieur le ministre, sans être partisan, que vous vous tirez plutôt bien d'affaire jusqu'ici. Nous sommes heureux de voir que vous consultez et que vous écoutez. Nous sommes également heureux que vous êtes prêt à prendre les décisions nécessaires, même si elles sont difficiles.

M. Tobin: Eh bien je vais vous dire ce qui me rend heureux, monsieur le président. Je suis heureux—et j'en suis absolument convaincu—que votre mère soit dans la salle aujourd'hui, avec votre père, et c'est certainement pour cela que vous êtes tous si gentils avec moi. Merci beaucoup.

Le président: Eh bien, vous allez peut-être devoir les engager pour que les choses continuent comme cela.

La séance est levée. Merci à tous.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Department of Fisheries and Oceans:

Victor Rabinovitch, Assistant Deputy Minister, Regulatory and International Affairs.

TÉMOIN

Du ministère des Pêches et des Océans:

Victor Rabinovitch, sous–ministre adjoint, Réglementation et affaires internationales.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 15

Thursday, June 9, 1994
Tuesday, June 14, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 15

Le jeudi 9 juin 1994
Le mardi 14 juin 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Futur Business

Order in Council Appointments

Regulatory and Internaitonal Affairs

Atlantic Groundfish Strategy (TAGS)

CONCERNANT:

Travaux futurs

Nominations par décret en conseil

Réglementation et affaires internationales

La Stratégie du poisson de fonds de l'Atlantique (LPSA)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon
Philip Mayfield
Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 9, 1994
(21)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:45 o'clock a.m. this day, in Room 112–N, Centre Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Ron MacDonald, Joe McGuire, Derek Wells.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

The Committee proceeded to the consideration of future business.

It was agreed, — That the researcher prepare a draft letter for the Minister in relation to the Observer Program.

It was agreed, — That the Committee invite the Deputy Minister of Fisheries, Mr. William A. Rowat, Mr. James Thomas Dunn and Mr. Gregory C. Viscount to appear before them in relation to their Order in Council appointments.

It was agreed, — That Officials be invited to brief the Committee on the issue of foreign vessels and International Sea Law.

It was agreed, — That Officials be invited from the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Human Resources Development to give the Committee an update on the new groundfish adjustment program (TAGS).

It was agreed, — That Officials be invited to brief the Committee on matters relating to enforcement and the new regulations in relation to foreign fishing.

At 11:30 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 14, 1994
(22)

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 3:55 o'clock p.m. this day, in Room 208, West Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Mike Scott, Derek Wells.

Associate Member present: Elsie Wayne.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Saltfish Corporation: Gregory C. Viscount, President. *From the Freshwater Fish Marketing Corporation:* James Thomas Dunn, President. *From the Department of Fisheries and Oceans:* William A. Rowat, Deputy Minister. *From Human Resources Development:* Norman St–Jacques, Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries. *From the Department of Fisheries and Oceans:* Karen Mosher, Director General, Strategic Policy and Planning.

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 9 JUIN 1994
(21)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 45, dans la salle 112–N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Ron MacDonald, Joe McGuire, Derek Wells.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Le Comité délibère de ses travaux futurs.

Il est convenu — Que l'attaché de recherche rédige une lettre pour le ministre au sujet du programme des observateurs.

Il est convenu — Que le Comité invite devant lui le sous–ministre des Pêches, William A. Rowat, James Thomas Dunn et Gregory C. Viscount, à l'occasion de leur nomination par décret.

Il est convenu — Que des fonctionnaires viennent informer le Comité sur la présence de navires étrangers et le droit international de la mer.

Il est convenu — Que des fonctionnaires de Pêches et Océans et du Développement des ressources humaines viennent faire le point sur le nouveau programme d'adaptation de la pêche du poisson de fond.

Il est convenu — Que des fonctionnaires viennent informer le Comité sur l'application de la nouvelle réglementation concernant la pêche pratiquée par des étrangers.

À 11 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 14 JUIN 1994
(22)

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 15 h 55, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Mike Scott, Derek Wells.

Membre associé présent: Elsie Wayne.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Alan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: De l'Office canadien du poisson salé: Gregory C. Viscount, président. *De l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce:* James Thomas Dunn, président. *Du ministère du Développement des resources humaines:* Norman St–Jacques, Chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique. *Du ministère des Pêches et des Océans:* William A. Rowat, sous–ministre. Karen Mosher, directrice générale, Politique stratégique et planification. Victor Rabinovitch, sous–

From the Department of Fisheries and Oceans: Victor Rabinovitch, Assistant Deputy Minister, Regulatory and International Affairs; Earl Wiseman, Director of Atlantic Division, International Directorate; Ron Gélinas, Researcher; David Bevan, Director, Inspection Branch.

Pursuant to Standing Orders 110 and 111, the Committee began an examination of the following Order in Council appointments:

Gregory C. Viscount, President, Canadian Saltfish Corporation—Sessional Paper No. 8540–351–10A; Tuesday, May 3, 1994;

James Thomas Dunn, President, Freshwater Fish Marketing Corporation—Sessional Paper No. 8540–351–10A; Tuesday, May 3, 1994;

William A. Rowat, Deputy Minister, Department of Fisheries and Ocean—Sessional Paper No. 8540–351–10B; Monday, May 30, 1994

(deemed referred pursuant to Standing Order 32(6)).

The witnesses made opening statements, and answered questions.

At 6:15 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:25 o'clock p.m., the sitting resumed in Room 209, West Block.

The Committee resumed consideration of its study on the Restructuring of the Fishing Industry (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, April 20, 1994, Issue No. 10.*)

The witnesses made opening statements and answered questions.

At 8:40 o'clock p.m., the Committee proceeded to an *in camera* meeting.

At 8:55 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

De la part du ministère des Pêches et des Océans: Victor Rabinovitch, sous-ministre adjoint, Réglementation et affaires internationales; Earl Wiseman, directeur, Division de l'Atlantique, Direction internationale; Ron Gélinas, chercheur; David Bevan, directeur, Direction de l'inspection.

Par application des articles 110 et 111 du Règlement, le Comité examine la nomination par décret des personnes suivantes:

Gregory C. Viscount, président, Office canadien du poisson salé,—Document parlementaire nº 8540–351–10A, mardi 3 mai 1994;

James Thomas Dunn, président, Office de commercialisation du poisson d'eau douce—Document parlementaire nº 8540–351–10A, mardi 3 mai 1994;

William A. Rowat, sous-ministre, ministère des Pêches et des Océans—Document parlementaire nº 8540–351–10B, lundi 30 mai 1994;

(renvoyés d'office conformément au paragraphe 32(6)).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 18 h 15, la séance est suspendue.

À 18 h 25, la séance reprend dans la salle 209, éd. de l'Ouest.

Le Comité reprend son étude sur la restructuration du secteur de la pêche (*voir les Procès-verbaux et témoignages du 20 avril 1994, fascicule nº 10*).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 20 h 40, le Comité déclare le huis clos.

À 20 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 9, 1994

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 9 juin 1994

• 0945

The Chairman: Order, please. Now that Mr. Cummins is here we can officially get started.

Mr. Cummins, we received your letter yesterday. I want to first of all indicate the reason for the delay, and it is one that we should deal with. The department had initially provided responses to the four or five questions that were asked when we had the departmental officials here and they provided them in English only. I refused to accept them in English only, because some of the information is technical and deals with definitions of what certification is. It is not the practice of any standing committee, particularly when you are dealing with a government department or an agency, to accept evidence in one language only. I sent it back. I would not take it.

I have to tell you that it has not been an easy task to get the department to respond in a timely fashion. We received the French copies yesterday, and it was only after I had spoken to the minister. So we may wish to take note somewhere in the report or in the letter, or whatever we are going to do with this, that we are not at all pleased with the timeliness of the response of the department.

Eugene, can you tell me when we asked for the information? Can you remember that?

The Clerk of the Committee: May 11, I believe.

The Chairman: So it was May 11 and today is the 9th. It has taken one month for the department to answer four basic questions in both official languages. I think we have to note that that is not acceptable. I almost see it as a bit of contempt for the committee, to be quite honest. I think it is an attempt by the department to push the issue as far into the future as they can, because they know it becomes less an issue the longer the contract is in existence. The second thing is that if they had pushed it another week we would have been in recess and could not even have dealt with it.

Therefore, I, as the chairman, want to put it on the record today that I am annoyed. Perhaps somebody can help us out with the formulation. . . the letter that we should send to the minister, how we should express that. Eugene, do they all have the document?

The Clerk: Yes, they all have the documentation.

• 0950

The Chairman: Okay. I just gave some time for people to review that. We are going to have to make a decision. I don't think we can do it all today. I know Alan has been working on a draft report. I don't think it should be a report to be tabled. I think it should be a letter from me on behalf of the committee. We will have to put it together here to the minister indicating what our recommendations are.

Le président: La séance est ouverte. Maintenant que M. Cummins est arrivé, nous pouvons commencer officiellement.

Monsieur Cummins, nous avons reçu votre lettre hier. Je tiens d'abord à indiquer la raison du retard, et c'est une affaire dont nous devons nous occuper. Le ministère avait initialement répondu à quatre ou cinq des questions que nous avions posées aux fonctionnaires du ministère lorsqu'ils ont témoigné et ces réponses étaient fournies en anglais seulement. J'ai refusé de les accepter en anglais seulement, parce qu'une partie de l'information est technique et concerne la définition de l'accréditation. Les comités permanents n'ont pas l'habitude d'accepter des témoignages dans une langue seulement, surtout quand il s'agit d'un ministère ou d'une agence gouvernementale. J'ai donc renvoyé le tout. J'ai refusé de l'accepter.

Je dois vous dire que ça n'a pas été facile d'obtenir que le ministère réponde dans un délai raisonnable. Nous avons reçu le texte français hier, mais seulement après que j'en aie parlé au ministre. Il faudrait donc signaler peut–être quelque part dans le rapport ou dans la lettre, selon ce que nous déciderons de faire à ce propos, que nous ne sommes pas du tout contents d'avoir dû attendre aussi longtemps pour recevoir la réponse du ministère.

Eugène, pouvez–vous me dire quand nous avons demandé des renseignements? Vous en rappelez–vous?

Le greffier du Comité: Je crois que c'était le 11 mai.

Le président: C'était donc le 11 mai et nous sommes aujourd'hui le 9. Il a fallu un mois au ministère pour répondre à quatre questions élémentaires dans les deux langues officielles. Je crois que nous devons signaler que ce n'est pas acceptable. Bien franchement, je trouve que cela frise l'outrage au Comité. Je crois que c'est une tentative du ministère de repousser les choses le plus loin possible dans l'avenir, parce qu'ils savent bien que plus le contrat aura été en existence depuis longtemps, moins la question aura d'importance. Ensuite, s'ils avaient réussi à repousser cela d'une autre semaine, nous aurions été en vacances et nous n'aurions même pas pu nous en occuper.

Par conséquent, à titre de président, je tiens à consigner officiellement aujourd'hui au compte rendu que je suis mécontent. Peut–être quelqu'un pourrait–il nous aider à formuler la lettre que nous devrions envoyer au ministre. Eugène, ont–ils tous reçu le document?

Le greffier: Oui, ils ont tous la documentation.

Le président: D'accord. J'ai donné un peu de temps pour que tous puissent en prendre connaissance. Nous devrons prendre une décision. Je ne pense pas que nous puissions faire tout cela aujourd'hui. Je sais que Alan a travaillé à une ébauche de rapport. Je ne pense pas que cela devrait prendre la forme d'un rapport à déposer. Ce devrait plutôt être une lettre que je signerai au nom du Comité. Nous devrons préciser au ministre quelles seront nos recommandations.

[*Text*] [*Translation*]

• 0955

I view this as an extremely serious matter and one where our testimony has been plagued with contradictory statements by people on both sides of it. It is not going to be very easy.

Je considère cela comme une affaire extrêmement sérieuse puisque nos audiences ont été marquées par une foule de déclarations contradictoires par des gens qui défendaient des points de vue opposés. Ce ne sera pas très facile.

I think the easiest thing to do for the report is to say what we think should be done in the new contract, how it should be assessed, and the relative waiting that must be done for experienced versus inexperienced observers to be recruited by the people who put the bids in.

Je crois que la façon la plus commode de s'y prendre, pour le rapport, c'est de dire ce qui devrait être fait, à notre avis, dans le nouveau contrat, comment cela devrait évalué et les périodes d'attente relatives qu'il faut établir pour que les soumissionnaires puissent recruter des observateurs expérimentés, par opposition à ceux qui n'ont pas d'expérience.

I think the harder thing for us to do is to make some judgment as to what we think of the current contract. This stuff is pretty clearly written with lawyers over somebody's shoulder. The words that have been said are very carefully chosen. I think the statements are very selective in response to what we asked.

Le plus difficile, pour nous, c'est de nous prononcer sur le contrat actuel. Il est bien évident que ce texte a été écrit sous la surveillance étroite d'avocats. Tous les mots sont soigneusement choisis. Je pense qu'on a répondu à nos questions par des énoncés très sélectifs.

They are saying basically that they don't accept the questions we raised and the information we had that there was wrongdoing, and they provided their version of the events. I guess it is going to be up to the committee to decide how we deal with that one.

En somme, ils se trouvent à dire qu'ils n'acceptent pas les questions que nous avons soulevées et l'information que nous avons réunie et selon laquelle il y a eu méfaits, et ils nous ont fourni leur version des événements. Je suppose que ce sera au Comité de décider comment nous voulons aborder cette affaire.

Again, I think at the back end of it, recommendations for how you do it next year will be fairly easy for us to pull together after all the testimony.

Je le répète, je pense qu'au bout du compte, il nous sera assez facile, après avoir entendu tous les témoignages, d'énoncer des recommandations pour l'année prochaine.

I am going to seek some guidance on that, because Alan is going to need some guidance to start pulling together a draft report. He has already got the basis of a draft report, based on all the testimony that we heard, but what we needed was the formal responses from the department and some debate here about what we think about the formal responses to help him out. At that point in time, I think it will not take very long, because he has the guts of a draft report here. We could get it circulated and I would like to get this thing cleaned up by no later than Monday.

Je vais demander conseil à ce propos, parce que Alan aura besoin de directives pour amorcer la rédaction de l'ébauche du rapport. Il a déjà jeté les grandes lignes d'une ébauche, d'après tous les témoignages que nous avons entendus, mais ce qu'il nous fallait pour l'aider dans sa tâche, c'était la réponse officielle du ministère et un débat quelconque ici même sur ce que nous pensons de cette réponse. À partir de maintenant, ce ne sera pas très long, parce qu'il a déjà réuni les éléments d'une ébauche de rapport. Nous pourrions le distribuer et je voudrais que tout cela soit terminé au plus tard lundi.

Mr. Wells (South Shore): How are we going to proceed today?

M. Wells (South Shore): Comment allons–nous procéder aujourd'hui?

The Chairman: I think I would just like to have some discussion from the members on what we are discussing today. The new piece of evidence that we have is the responses from the department to the four questions that were asked.

Le président: Je voudrais seulement que nous discutions entre nous de la question à l'étude aujourd'hui. Le nouvel élément que nous avons en mains, c'est la réponse du ministère aux quatre questions que nous avons posées.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): What was the answer?

M. Baker (Gander—Grand Falls): Quelle est la réponse?

The Chairman: That's the supporting documentation. The answer is a three or four–pager.

Le président: C'est dans la documentation. La réponse comporte trois ou quatre pages.

Mr. Wells: Do you know offhand?

M. Wells: Pouvez–vous nous en dire les grandes lignes?

The Chairman: There is a letter from Neil Bellefontaine.

Le président: Il y a une lettre de Neil Bellefontaire.

Mr. Wells: So that's the basis?

M. Wells: C'est l'essentiel?

The Chairman: The rest is the supporting documentation, which I know some of us will want to look at before we tie ourselves down to any definitive statements about whether or not we think it's good or bad information.

Le président: Le reste se trouve dans la documentation et je sais que certains d'entre nous voudrons en prendre connaissance avant de nous prononcer de façon définitive quant à savoir si c'est de la bonne ou de la mauvaise information.

Personally, after reading it I don't like the way it's written. I think it's written in a way that clouds the issue instead of clearing the air.

Personnellement, après l'avoir lu, je n'aime pas la façon dont c'est rédigé. Je trouve que c'est formulé de manière à embrouiller les choses plutôt que de les éclaircir.

[*Texte*]

George.

Mr. Baker: Mr. Chairman, I don't think the answers address the overall overriding issue here, which is that we have a substantial number of foreign vessels today. I think the number stands at 23 or 24. These are very large vessels, larger than any vessel ever owned by a Canadian. These vessels range in size from about 300 feet long to 555 feet long. These are vessels that have enormous catching capacity and very sophisticated fish–finding equipment.

They are operating with all foreign crews within Canada's 200–mile zone and catching fish. Not only is the technology used very detrimental to our fishing grounds, but they are conducting an operation that in the past has seen departmental investigations into bribery and corruption.

The last internal audit done in the mid–1980s by the Department of Fisheries and Oceans showed bribes being offered to observers by foreign captains. One was in the amount of $10,000, another one in the amount of $20,000 left in somebody's mailbox at home.

We are dealing with a very big enterprise valued at millions of dollars per vessel as per the observers' reports, which are not made known to members of Parliament but exist at 200 Kent Street, showing the offload value of the catch on these foreign vessels, which is roughly $2 million or $3 million of offloaded value per trip.

• 1000

We are dealing with big bucks here. We are dealing with a group of people called observers who have lived and survived in the system over the years. They have done reports and know what's going on. They are beyond question, as far as their integrity is concerned, because they know everybody and everybody knows them, and they produce these reports annually.

That is the overriding issue. We have people today on these 23 huge, massive fishing enterprises. They are floating fish plants in the Atlantic Ocean. We have people there who have never seen a foreign vessel before of that magnitude fishing those types of species. They have never seen a grenadier, an argentine, or any of these types of fish that are just not present in the scallop fishery, the northern cod fishery, or the turbot fishery. They have never seen any of these other vessels that these observers have been on. Some of them are off the street and are being paid very low wages, but the company in all of these companies is making lots of money from the federal government.

In fact, as the evidence showed, $350 a day is charged to these Canadian companies that have observers aboard. On the Labrador coast today there are 17 foreign vessels with observers contracted by Canadian companies. They pay $350 a day per observer to the contracting company, and show a 100% profit on each observer.

[*Traduction*]

George.

M. Baker: Monsieur le président, je ne pense pas que les réponses abordent la préoccupation fondamentale qui est en cause ici, à savoir que nous avons aujourd'hui même un nombre considérable de navires étrangers. Je pense qu'il y en a 23 ou 24. Ce sont de très grands navires, plus grands que n'importe quel navire qu'a jamais possédé un Canadien. Ils ont de 300 à 555 pieds de long. Ce sont des navires dont la capacité de prises est énorme et qui sont munis de matériel très perfectionné permettant de détecter les bancs de poissons.

Les équipages sont entièrement étrangers et ils font de la pêche à l'intérieur de la zone de 200 milles du Canada. Non seulement les techniques utilisées sont–elles très nuisible à nos pêcheries, mais en plus, ils se livrent à des manoeuvres qui dans le passé, ont donné lieu à des enquêtes ministérielles au sujet de pots–de–vin et de corruption.

La dernière vérification interne faite au milieu des années quatre–vingts par le ministère des Pêches et Océans a fait ressortir que des capitaines étrangers avaient offert des pots–de–vin aux observateurs. Il y avait notamment un montant de 10 000$, et une enveloppe contenant 20 000$ avait été laissée dans la boîte aux lettres de quelqu'un.

Il s'agit d'une très grosse affaire valant dans les millions de dollars par navire, d'après les rapports des observateurs, rapports qui ne sont pas communiqués aux députés à la Chambre, mais que l'on peut consulter au 200 rue Kent, et qui démontrent que la valeur des prises de ces navires étrangers est de l'ordre de deux millions de dollars à trois millions de dollars par voyage.

Il y a énormément d'argent en cause. Il s'agit d'un groupe de gens qui portent le titre d'observateurs et qui ont vécu et survécu dans ce système pendant des années. Ils ont fait des rapports et ils savent ce qui se passe. Ils sont irréprochables, sur le plan de leur intégrité personnelle, parce qu'ils connaissent tout le monde et que tout le monde les connaît, et ils produisent ces rapports chaque année.

Voilà donc de quoi il s'agit. Il y a des gens aujourd'hui qui pêchent sur ces 23 énormes navires–usines. Ce sont d'énormes usines flottantes, naviguant dans l'océan Atlantique. Il y a des gens qui n'ont jamais vu de leur vie un navire étranger d'une taille pareille venir pour pêcher ces espèces de poissons. Ils n'ont jamais vu de grenadier, de grande argentine, ni aucune de ces espèces de poissons qui n'existent tout simplement pas dans les pêcheries de pétoncles, de morue du nord ou de turbot. Ils n'ont jamais vu ces autres navires sur lesquels les observateurs ont embarqué. Il y a des gens qu'on embauche dans la rue et que l'on paye un salaire très bas, mais dans tous les cas, la compagnie en cause ramasse beaucoup d'argent du gouvernement fédéral.

En fait, comme les témoignages l'ont bien montré, on fait payer 350$ par jour aux compagnies canadiennes qui ont des observateurs à bord. Sur la côte du Labrador, en ce moment même, il y a 17 navires étrangers qui ont à bord des observateurs embauchés par contrat par des compagnies canadiennes. On paie 350$ par jour par observateur à la compagnie qui réalise un bénéfice de 100 p. 100 par observateur.

[*Text*]

All the vessels that will appear on the Scotia Shelf this year contracted by Canadian companies—foreign vessels with observers aboard—will make a 100% profit on their observers.

This is such an important job. The reports they produce form the only basis for an analysis of fish–finding equipment and navigational aids that are present aboard these very modern vessels that we don't know anything about in Canada. The technology is beyond our comprehension. We just don't have the technology they have, especially the "O" class vessels out of the late 1980s that are presently on the Scotia Shelf.

It is so important to us. The amount of money being made by the companies works out to—we worked it out during one of the committee meetings—about $75,000 per observer.

At that rate, I think we should be suggesting that the Department of Fisheries and Oceans should have its own corps of observers. They should be employees of the federal government because of the incredible complexity of the job and the existing documentation the department has that substantiates this over the years. Internal audits have been done that have not been provided to this committee. In fact, this committee has even been denied information about the numbers of foreign vessels fishing around the Canadian coast that we had requested some time ago.

I think we should respond by saying the Government of Canada should consider the appointment or the hiring of these experienced observers on a full–time basis with the Department of Fisheries and Oceans.

• 1005

I think that might cover it. It is not a matter of being for one company or another company in a bidding process. I just think the figures don't hold up to public scrutiny. If we are talking about the public purse, then why are we allowing this incredible waste of money to take place? Why are these people not hired on a seasonal basis as DFO employees?

To allow the system to operate as it is going with the evidence that is there, which we are not allowed access to, is just inexcusable. I think we should make a recommendation that the government should hire our own.

The Chairman: I want to stay on George's point if we can and have some comment. Don't forget that in some testimony it was mentioned that the department itself had undertaken a review of the observer program starting in 1993. The minister said we are now currently reviewing the program.

The department people came here to discuss the issue at hand, which was the awarding of this particular contract and whether or not it was properly done and in the best interest of looking after the Canadian fishery. They never told us—or didn't give us any indication at that point in time—what this review was doing.

[*Translation*]

Tous les navires qui vont pêcher au–dessus du plateau continental de Nouvelle–Écosse cette année dans le cadre de contrats par des compagnies canadiennes, je parle de navires étrangers qui ont à bord des observateurs, vont réaliser des bénéfices de 100 p. 100 sur l'embauche de ces observateurs.

C'est un travail tellement important. Les rapports qu'ils produisent constituent la seule base d'analyse des sonars de pêche et des aides à la navigation qu'ils ont à bord de ces navires très modernes et dont nous ne connaissons rien au Canada. Cette technologie nous dépasse complètement. Nous n'avons tout simplement pas ces techniques chez nous, surtout si l'on parle des navires de la classe «O» de la fin des années quatre–vingt qui naviguent présentement au–dessus de la plate–forme néo–écossaise.

C'est tellement important pour nous. Les bénéfices réalisés par les compagnies—nous l'avons calculé pendant l'une des séances du comité—sont d'environ 75 000$ par observateur.

Dans ces conditions, je crois que nous devrions proposer que le ministère des Pêches et Océans embauche ses propres observateurs. Ce devraient être des employés du gouvernement fédéral, en raison de l'incroyable complexité du travail et de la documentation que le ministère a accumulée au fil des années. On a fait des vérifications internes qui n'ont pas été communiquées à notre comité. En fait, le comité s'est même vu refuser l'information sur le nombre de navires étrangers qui naviguent le long des côtes canadiennes, quand nous en avons fait la demande il y a un certain temps.

Je crois que nous devrions répondre en disant que le gouvernement du Canada devrait envisager de nommer ou d'embaucher des observateurs expérimentés à plein temps au ministère des Pêches et Océans.

Ce n'est pas une question de préférence pour une entreprise ou une autre, dans un processus d'appel d'offres. Je pense tout simplement que les chiffres ne résistent pas à l'examen. Puisque ce sont les deniers publics, pourquoi permettons–nous cet incroyable gaspillage? Pourquoi ces gens–là ne sont–ils pas embauchés comme employés saisonniers du ministère des Pêches et Océans?

Il est tout à fait inexcusable de laisser le système fonctionner comme il fonctionne actuellement, étant donné les preuves qui existent à ce sujet, et auxquelles nous n'avons même pas accès. Je pense que nous devrions recommander que le gouvernement embauche son propre personnel.

Le président: Je vais faire un commentaire sur le même point que George, si vous me le permettez. N'oubliez pas que certains témoins ont mentionné que le ministère lui–même avait entrepris un examen du Programme des observateurs en 1993. Le Ministre a dit que ce programme était actuellement à l'étude.

Les gens du ministère sont venus pour discuter de la question qui nous occupe, c'est–à–dire l'octroi de ce contrat en particulier, quant à savoir si tout a été fait selon les règles, dans les meilleurs intérêts des pêches canadiennes. Ils ne nous ont jamais mis au courant des résultats de cet examen et ne nous ont même pas mentionné la question jusqu'ici.

[*Texte*]

In starting a review in 1993, I don't think it should take you a heck of a long time to come to some conclusions. It might be wise if we can find it in the testimony—I did see it somewhere—to specifically request any information the department has in dealing with the review that was mentioned to us from 1993. George, I think that would be good if they could give that to us.

On the point he raises, can we have some discussion on that? It does seem we are getting caught here.

Mr. Cummins (Delta): Which point?

The Chairman: It's the point that George has raised.

Mr. Cummins: Which one in particular?

The Chairman: I think the main point he raised, as far as a recommendation, John, is that we might want to look at whether or not it is in the interest of the fishery and the department to have the best observers we can find hired by the department as seasonal employees.

We are putting a lot of money out right now. The money is not necessarily buying quality; it's buying profit for the companies.

Mr. Cummins: I think that kind of a solution may be leaping ahead. The key problem we have right now is that we have waited a month to get this documentation. We obtained it yesterday at 6 p.m., yet here we are at 9:30 a.m. the next morning. We were to have digested this rather thick document and comment on it. It is almost impossible to do.

The other point is that we are looking at the House sitting for another two weeks. We are talking about extending sitting hours and the rest of it between now and June 23. It makes it almost impossible for us to deal with this in a rational fashion in detail.

The key to it is that the observer program as it exists—probably as it existed under the previous contractor—was inadequate to the job. I think George detailed that very clearly.

Rather than getting into the solution, we should be pointing out that it is inadequate, it was inadequate, and it should be brought up to an acceptable level, whatever that level may be. How we arrive at that level is another discussion.

It is now important for us to make the point that what has happened with this contract is unacceptable. In fact, the whole process has probably been inadequate since its inception.

The Chairman: John, I understand what you are saying, but it is the same argument that was put forward as to why we shouldn't have done the quick review we had of the fisheries adjustment program.

We are restrained by two things. The first thing is the willingness of the department to provide timely information. They didn't do it. I think we should send a strong message over to them. The second thing is that the timetable of Parliament is predetermined. When we sit late—as we will—it puts extra pressure on us.

[*Traduction*]

Si cet examen a été entrepris en 1993, j'ai bien l'impression que cela n'aura pas pris beaucoup de temps pour en arriver à des conclusions. Il serait peut–être bon que nous retrouvions ce témoignage—je l'ai vu quelque part—pour demander ensuite au ministère toute l'information dont il dispose sur l'examen dont on nous a parlé en 1993 déjà. George, je pense que ce serait une bonne chose si le ministère pouvait nous fournir cela.

Quant à la question qu'il a soulevée, pourrions–nous en discuter? J'ai l'impression qu'il y a effectivement un problème.

M. Cummins (Delta): Quelle question?

Le président: La question que George a soulevée.

M. Cummins: Laquelle en particulier?

Le président: La principale question qu'il a soulevée, et ce qui pourrait bien donner lieu à une recommandation, John, c'est que nous devrions peut–être examiner s'il serait dans l'intérêt des pêches et du ministère de faire embaucher par le ministère, en tant qu'employés saisonniers, les meilleurs observateurs que nous puissions trouver.

Nous consacrons beaucoup d'argent à cela à l'heure actuelle. Mais cet argent ne nous donne pas nécessairement de la qualité; il ne sert qu'à permettre aux entreprises de réaliser des profits.

M. Cummins: Il est peut–être prématuré, à mon avis, de proposer une solution de ce genre. Le principal problème que nous avons aujourd'hui, c'est qu'il nous a fallu un mois pour obtenir cette documentation. Nous l'avons eue hier à 18h, et nous voici à 9h30 le lendemain matin. Nous étions censés digérer ce document plutôt épais et le commenter. Or, c'est presque impossible.

L'autre élément, c'est que la Chambre va ajourner dans deux semaines. Nous allons probablement prolonger les heures de séance d'ici le 23 juin, ce qui fait qu'il est à peu près impossible d'étudier cette question de façon rationnelle.

Ce qui compte, c'est que le Programme des observateurs, tel qu'il existe actuellement—et probablement tel qu'il existait à l'époque de l'entrepreneur précédent—ne permet pas de bien faire le travail. Je pense que George l'a très bien expliqué.

Plutôt que de songer tout de suite à une solution, nous devrions plutôt souligner que le programme ne fonctionne pas bien, qu'il ne fonctionnait pas bien, et qu'il faudrait le ramener à un niveau acceptable, quel que soit ce niveau. Quant à savoir comment nous en arriverions à ce niveau–là, c'est une autre histoire.

Pour le moment, il est important que nous soulignions que la façon dont ce contrat a été accordé est inacceptable. En fait, c'est tout le processus qui a probablement fait défaut depuis le début.

Le président: John, je comprends bien ce que vous dites, mais on nous a déjà présenté le même argument pour nous convaincre que nous ne devrions pas effectuer un examen rapide du Programme d'adaptation des pêches, que nous avons finalement effectué.

Il y a deux choses qui nous limitent. La première, c'est le fait que le ministère ne nous a pas fourni l'information à temps. Je pense que nous devrions lui envoyer un message très clair. La deuxième chose, c'est que le calendrier du Parlement est fixé à l'avance. Quand nous siégeons tard—comme nous allons le faire—cela nous impose une pression supplémentaire.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1010

I would agree maybe you'll want to take a little longer look at the overall program, but on this particular contract.

Je suis d'accord pour vous dire qu'il faudrait peut–être prendre un peu plus de temps pour examiner l'ensemble du programme, mais pour ce qui est de ce contrat en particulier. . .

I've been here and I've listened. All I needed to complete my thoughts on it were the answers from the department. Just upon reading the answers from the department I can draw my conclusions after listening to all the hearings on it. My conclusion would be the process seemed to be improper. There were questions raised that I don't believe the department has adequately answered.

J'ai assisté aux séances et j'ai écouté les discussions. Tout ce qu'il me fallait pour compléter ma réflexion, c'étaient les réponses du ministère. Après avoir lu ces réponses, j'ai pu tirer mes conclusions puisque j'ai écouté toutes les audiences sur le sujet. Ma conclusion, c'est que le processus semble avoir été mal appliqué. Le Ministère n'a pas répondu de façon satisfaisante à certaines des questions soulevées.

Mr. Cummins: I agree.

M. Cummins: En effet.

The Chairman: I know some could say they're in conflict, but there's Beothuk Data Systems, Burnside Resource Management and all the documents we've all received. Everybody else can't be wrong and the department right in this case.

Le président: Je sais qu'on pourrait dire que ce sont des concurrents, mais souvenez–vous de ce que Beothuk Data Systems et Burnside Resource Management ont dit; et il y a aussi tous les documents que nous avons reçus. Il n'est pas possible que tout le monde ait tort et que le ministère soit le seul à avoir raison dans cette affaire.

My conclusion would be, if I were writing it today, quite simply the responses from the department to the major questions dealing with this contract were not believable. I'm not calling them liars, but they're simply not believable.

Ma conclusion, si je devais la mettre par écrit aujourd'hui, ce serait tout simplement que les réponses du Ministère aux principales questions relatives à ce contrat ne sont pas dignes de foi. Je ne dis pas que les gens du Ministère sont des menteurs, mais leurs réponses ne sont tout simplement pas croyables.

Mr. Cummins: Yes, that's right.

M. Cummins: Oui, vous avez raison.

The Chairman: That's how I feel on it. I don't know that we should recommend they rip the contract up or if they have legal advice that says they can't because it's all onside. I'm not going to get into that battle. I just find the way this has been dealt with to be less than the way I think it should have been.

Le président: Du moins, c'est mon avis. Je ne sais pas si nous devrions recommander que le contrat soit déchiré ou si le ministère a obtenu un avis juridique selon lequel il ne peut pas le faire parce que tout est déjà en marche. Je n'ai pas l'intention de me lancer dans cette bataille. Il me semble tout simplement que les choses n'ont pas été faites aussi bien qu'elles auraient pu l'être dans toute cette affaire.

I think it could have been dealt with quite easily up front with an acknowledgement that perhaps there was a problem with the way they ordered this contract. Then we could have gotten on with it and dealt with the real issue about whether or not the observer program is what it should be and whether or not it's doing the job that has to be done. Then we could have gotten into some of the other issues George raised.

Je pense qu'il aurait été assez facile de régler le problème dès le départ en reconnaissant que l'appel d'offres n'a peut–être pas été fait comme il l'aurait dû. Nous aurions pu ensuite passer à autre chose et nous pencher sur la question la plus importante, à savoir si le Programme des observateurs est satisfaisant ou pas, et s'il permet de faire le travail à faire ou non. Nous aurions pu alors passer à certains des autres points soulevés par George.

Mr. Cummins: I agree with everything you said. Part of the problem is we shouldn't get sidetracked to the extent that we ignore the fact that much of the information supplied by the observers was ignored by the department. They had no way of dealing with the information supplied.

M. Cummins: Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit. Nous ne devrions pas nous laisser distraire au point d'oublier que le ministère n'a pas tenu compte d'une bonne partie des renseignements fournies par les observateurs. Il n'avait d'ailleurs aucun moyen d'en tenir compte.

The other thing is the 85 internal audit reports said the observers weren't allowed to complain about department policies, even if they found them inadequate.

L'autre chose, c'est que les 85 rapports de vérification interne ont révélé que les observateurs n'avaient pas le droit de se plaindre de la politique du ministère, même s'ils ne la trouvaient pas satisfaisante.

Mr. Baker: That's crazy.

M. Baker: C'est ridicule.

Mr. Cummins: That has to be bizarre.

M. Cummins: C'est pour le moins bizarre.

I agree with everything George said, but I think making the observers employees isn't going solve these other problems. If we bring that up as a solution at this point we're liable to detract from the problems we've identified. I think that's what we should be focusing on.

Je suis d'accord avec tout ce que George a dit, mais je pense que ce n'est pas en embauchant des observateurs comme employés du ministère que nous allons résoudre les autres problèmes. Si nous proposons cette solution pour le moment, nous risquons de nous écarter des problèmes que nous avons identifiés. Je pense que c'est là–dessus que nous devons nous concentrer.

[*Texte*]

M. Bernier (Gaspé): Je suis d'accord sur une bonne partie des points qui ont été mentionnés ce matin.

Le programme des observateurs tel qu'il nous a été présenté pose deux questions, comme vous le dites, monsieur le président. La question à court terme porte sur le contrat dont il a été question et dont M. Cox nous a tous mis au courant.

Je dois avouer que j'ai un sentiment d'impuissance à cet égard. Ce n'est pas la première fois que j'ai affaire à la grosse machine de Pêches et Océans. Ils ont toujours réponse à tout. Il y a des gens qui sont payés pour appuyer les dires ou les contrats une fois qu'ils sont faits. C'est ma perception des choses.

M. Cox nous a fait part du problème qui est survenu ce printemps. Cela laisse entrevoir qu'il y a bien des choses à régler là–dedans. Comme John l'a mentionné, que ce soit des employés permanents ou autres, on devrait réfléchir au type de programme d'observation en mer qu'on devrait avoir à l'avenir.

Si on doit étudier cela, j'aimerais aussi qu'on inclue le système de vérification à quai. Lorsqu'on est à l'intérieur du golfe Saint–Laurent, où il y a de plus petits bateaux, on doit aussi penser à la vérification de ce qui est débarqué dans chacun de nos coins.

Il serait peut–être temps, pendant qu'il y a moins de pêche, et surtout pendant que nos stocks ne sont pas en bonne santé, de faire une enquête approfondie là–dessus et d'installer quelque chose. Cela pourrait être être fait cet automne, mais nous devrions commencer à préparer durant l'été les lignes directrices de cette étude. On pourrait aussi recommander au ministre de faire cette étude. On a vraiment quelque chose entre les mains. Il y a un grave problème. La base de tout cela, comme on l'a dit durant les audiences, ce sont les observateurs eux–mêmes. Je suis estomaqué de voir qu'on va changer de compagnie et que les taux vont rester à peu près les mêmes.

• 1015

Voici mon autre question. Le gouvernement va payer un montant de 400 000$, je crois, à Biorex. Est–ce que le gouvernement va refacturer ce montant–là? Est–ce qu'il va facturer les bateaux étrangers qui viennent pêcher chez nous? Est–ce qu'on va facturer les bateaux canadiens qui vont aller pêcher et qui vont aussi utiliser ce service–là?

Quant on parle de redéfinition d'un programme d'observation en mer, on est en droit de s'interroger sur l'utilisateur–payeur. Comme membres de ce Comité, on doit préserver les ressources communes aux Québécois et aux Canadiens, mais on doit aussi penser à l'élément deniers. Comment rentabilisera–t–on un tel service?

Je suis conscient qu'il y a des choses qu'on n'avait pas facturées au complet, parce que le gouvernement doit assumer une certaine responsabilité, mais on devra examiner l'élément coûts. Dans le cas présent, l'élément coûts ne semble pas représenter une grosse différence par jour, mais cela fait une grosse différence dans l'application.

Je résume ce que je viens de dire. Premièrement, je suis perplexe. J'ai dit à M. Cox qu'à court terme, j'étais «fourré» et que j'avais été bien déçu des gens du ministère dans cette affaire, mais qu'à long terme, je comptais travailler avec eux pour qu'on puisse examiner la définition d'un nouveau programme d'observation.

[*Traduction*]

Mr. Bernier (Gaspé): I agree with most of the points that have been made this morning.

The observers' program, as it has been presented to us, raises two issues, as you said, Mr. Chairman. The short–term issue is the contract mentioned, about which Mr. Cox has informed us all.

I must say I feel we can't do much about that. It is not the first time I have to deal with DFO's big machine. They always have an answer to everything. They have people paid to confirm things or contracts once they have been made. That is how I see it.

Mr. Cox has told us about the problem that happened last spring. It makes me think there are many things to settle over there. As John was saying, we should examine the type of program we would like to have in the future for observation at sea, whether it is with permanent employees or otherwise.

If we choose to examine that, I would like us to include also the wharf verification system. Inside the Gulf of St. Lawrence, where boats are smaller, we also have to think about verifying what is unloaded in every port.

It might be a good time, now that there is less fishing, especially with our fishery in such a bad state, to do a detailed review of that and to put something in place. That could be done next fall, but we should start during the summer to prepare the guidelines for that study. We could also recommend that this study be done by the Minister. There is really something there. There is a serious problem. The basis of all that, as has been said in previous meetings, is the observers themselves. I find it incredible that we are changing companies and that the rates will stay almost the same.

Here is my next question. The government will pay $400,000, if I'm not mistaken, to Biorex. Is the government going to recover that amount? Are we going to bill the foreign boats fishing in our waters? Are we going to bill the Canadian boats who will go fishing and who will also use that service?

When we discuss redefining our program for observation at sea, we have every right to wonder about the user fee principle. As members of this committee, we have to preserve the resources shared by Quebeckers and Canadians, but we also have to think about the money aspect. How would we make such a service profitable?

I realize that some things were not build in full because the government has its responsibilities, but we have to examine the cost element. In this case, the cost element does not seem to make a big difference day by day, but it does make a difference in the implementation.

Let me summarize, First of all, I am confused. I told Mr. Cox that, on the short term, I was all mixed up and that I have been very disappointed by the department people in that case, but on the long term I will work with them so that we can redefine a new observation program.

[*Text*]

C'est la fin de mes commentaires pour le moment.

Mr. Wells: There are two different things. Of course there's the legal aspect of meeting the technical requirements. Can the contract be overturned based on the legal technicalities? I guess the information isn't here that would tell us the numbers, the days and all that. I haven't had a chance to review it.

Secondly, with respect to those technical requirements, is anyone prepared at this point to go through the expense of challenging the contract if it has to be attacked in that way? We can make a recommendation, but we don't have the authority to have the contract overturned. That's not within our power.

I'm not convinced I have the answers based on what I've said. I asked for the definition of a certified fisheries observer; I don't see it in here. I'm referring to section 39 of the fisheries general regulations and sections 2 and 12 of the coastal fisheries protection regulations. Maybe those are in here and maybe what I had to do was go through all that to find out the answer to a very simple question: what is a certified fisheries observer?

It gets a little ridiculous when you can't get that information very simply. I think that's a frustration we're all feeling as we look at what we thought were relatively straightforward questions, to which we're not getting relatively straightforward answers.

As I look at the letter, I'm a little surprised to see this was a one–year contract with an option to extend for a second year. I don't know where that leaves us. This is sort of a new revelation to me. I don't know where that leaves us as far as everything we were told about this being a one–year deal that could be looked at at the end of the one year. I'm concerned about that.

The Chairman: Does everybody have the same understanding? My understanding from the department was, as Derek said: "It's only a one–year contract. We're already into it. We'll fix it next year." I can't remember anybody telling us there was an option for the second year.

Mr. Cummins: No.

Mr. Wells: This is just tucked in here sort of by the by. I'm not happy about that, but I'm not imputing any motive to Mr. Bellefontaine because he's put it in his letter. I think the reality is he's the regional director. He assigns a lot of these responsibilities to people in his department and he's come to answer for people who are doing it under his direction. I don't think he is ultimately the one who has been dealing with this, although as the boss he may be ultimately responsible. But I don't cast any blame on Mr. Bellefontaine. I am sure there are others who have been assigned this task and now he has to wear it because he is the boss.

• 1020

Mr. Cummins: Excuse me. Do you think in fact the buck stops there at Bellefontaine, or does this thing come all the way back to Ottawa? I was wondering during the course of the hearings whether he was maybe the stooge for somebody else's actions.

[*Translation*]

That is all I had to say for now.

M. Wells: Il y a deux éléments différents. Il y a bien sûr l'aspect juridique de la question, c'est–à–dire le respect des exigences techniques. Est–il possible de résilier le contrat en raison des formalités juridiques? Je pense que nous n'avons pas l'information nécessaire pour connaître les chiffres exacts, les jours et tout le reste. Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner cela.

Deuxièmement, en ce qui concerne ces exigences techniques, y a–t–il quelqu'un qui soit disposé à débourser les sommes nécessaires pour contester le contrat, s'il est possible de le faire de cette façon? Nous pouvons présenter une recommandation, mais nous n'avons pas le pouvoir de faire résilier le contrat. Cela dépasse notre compétence.

Je ne suis pas convaincu d'avoir les réponses aux questions que j'ai soulevées. J'ai demandé qu'on me donne une définition de l'expression «observateur certifié de la pêche»; je n'en vois pas ici. Je me réfère à l'article 39 du Règlement général de pêche et aux articles 2 et 12 du Règlement sur la protection des pêches côtières. Il est possible que la définition s'y trouve; j'aurais peut–être dû les lire au complet pour trouver la réponse à une question très simple: qu'est–ce qu'un observateur certifié de la pêche?

C'est tout de même ridicule quand on ne peut pas obtenir cette information par des moyens très simples. Je pense que nous ressentons tous la même frustration en constatant qu'on ne nous donne pas de réponses relativement simples à des questions que nous jugions pourtant relativement simples.

En lisant la lettre, j'ai été un peu surpris de constater qu'il s'agissait d'un contrat d'un an, avec possibilité de prolongation pour une deuxième année. Je ne sais pas trop quoi en conclure. C'est tout à fait nouveau pour moi. Je me demande ce qu'il faut en conclure puisqu'on nous avait toujours dit qu'il s'agissait d'un contrat d'un an, qui pourrait être réexaminé à la fin de l'année. Cela m'inquiète.

Le président: Est–ce que tout le monde a compris la même chose? D'après ce que les gens du ministère nous ont dit, comme l'a mentionné Derek, j'avais cru comprendre qu'il s'agissait d'un contrat d'un an seulement et que le problème serait réglé l'an prochain puisque le contrat était déjà en cours. Je ne me souviens pas d'avoir entendu parler d'une option pour une deuxième année.

M. Cummins: Non.

M. Wells: Ceci est simplement mentionné en passant. Cela ne me satisfait pas, mais je ne pense pas que M. Bellefontaine ait eu une arrière pensée quand il a écrit cela dans sa lettre. En fait, il est directeur régional. Il confie beaucoup de ses responsabilités aux gens de son service et il doit répondre des gens qui ont fait cela sous sa direction. Je ne pense pas que ce soit lui qui se soit occupé de ce dossier, même s'il en est peut–être responsable au bout du compte, puisque c'est lui le patron. Mais je ne blâme pas M. Bellefontaine. Je suis sûr que cette tâche a été confiée à d'autres fonctionnaires et que c'est maintenant lui qui écope parce que c'est lui le patron.

M. Cummins: Excusez–moi. Pensez–vous vraiment que la responsabilité s'arrête au niveau de M. Bellefontaine ou si nous ne devrions pas regarder ici à Ottawa? Je me suis demandé tout au long des audiences s'il n'était pas le comparse de quelqu'un d'autre.

[*Texte*]

Mr. Wells: I won't use those expressions, but I think he is—

Mr. Cummins: It was probably an inappropriate choice of words when they are being recorded, but I think you understand what I mean.

Mr. Wells: He is speaking for the department. Ultimately, I do not think that is where the responsibility lies because I think there is somebody else. I don't know if it is someone in Ottawa. I have some difficulty figuring out who's in charge in Ottawa. I know the minister is in charge. I don't mean that. But ultimately the minister is taking advice from people and I am not sure where the advice is coming from. I think those are some of the answers we have to get.

The Chairman: Also keep in mind that there is an investigation into Mr. Sciocchetti and his handling of this entire contract.

Mr. Wells: I think we have wisely stayed away from that, knowing there is an investigation going on. I think we had best wait for that investigation to be completed because we don't want to say anything against Mr. Sciocchetti if the investigation turns out to show he has done absolutely nothing improper. So I think I would like to leave that.

I am totally amazed, as I read this letter, that in the detailed evaluation experience was not a factor taken into account whatsoever. It was not an issue. To me, that is just mind boggling.

Mr. McGuire (Egmont): It was a secondary consideration.

The Chairman: But there is another question that has to be raised. I have read this letter about five times and each time I read it I get a little more angry at how good they were at dodging the issue and leaving information out. My understanding from the people I've talked to who have been on this contract in the past is that there was always a bidders' conference.

It is clearly my understanding from talking to some of the people who bid in the past that they were told—it may not have been something in the RFP dealing with experience—that they wanted a high ratio of experience to inexperience. They were told that in every bidders' conference. So it was reasonable for the bidders who had bid in the past to go in and think that when they put their bid together, those who were going to be successful would be experienced or a high number with experience. I find it rather odd that they neglected to say that they had instructed in the past, during the bidders' conference, that you would do better if you put more qualified people to work.

Mr. Wells: So the problem that has happened here is not what has been said. It is what has not been said.

I am still not happy with the answer on the overlapping of observers and to regions. I think that is an issue and I think that ought to be part of our recommendations, perhaps, as we go along.

[*Traduction*]

M. Wells: Je n'emploierais pas ce terme, mais je pense qu'il. . .

M. Cummins: Le terme était probablement mal choisi, puisqu'il est consigné, mais je pense que vous comprenez ce que je veux dire.

M. Wells: Il parle au nom du ministère. Je pense que ce n'est pas lui qui doit endosser la responsabilité ultime de toute cette affaire parce que, à mon avis, il y a quelqu'un d'autre. Je ne sais pas si ce quelqu'un se trouve à Ottawa. J'ai du mal à comprendre exactement qui commande à Ottawa. Je sais bien que c'est le ministre qui commande. Ce n'est pas ce que je veux dire. Mais le ministre prend ses avis d'autres personnes, et je ne sais pas très bien d'où viennent ces avis. Ce sont quelques-unes des réponses qu'il nous faudra obtenir.

Le président: Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a une enquête en cours sur le rôle de M. Sciocchetti dans toute cette affaire.

M. Wells: Je pense que nous avons bien fait de ne pas nous mêler de cela, puisqu'il y a une enquête en cours. Nous ferions mieux d'attendre la fin de cette enquête parce que nous ne voudrions rien dire contre M. Sciocchetti s'il s'avère qu'il n'a absolument rien fait de mal. Donc, il serait préférable de nous en tenir là.

Ce qui m'étonne vraiment, en lisant cette lettre, c'est que l'expérience n'ait absolument pas été prise en ligne de compte dans l'évaluation détaillée. Il n'en était pas question. Pour moi, c'est absolument renversant.

M. McGuire (Egmont): C'était une considération secondaire.

Le président: Mais il y a une autre question que nous devons nous poser. J'ai lu cette lettre quatre ou cinq fois et, à chaque fois, je me fâche un peu plus en constatant leur habileté à éluder la question et à éviter de nous fournir certains renseignements. D'après les gens à qui j'ai parlé et qui avaient obtenu ce contrat dans le passé, il y avait toujours eu une réunion de soumissionnaires.

J'ai nettement eu l'impression, en parlant à certains de ces soumissionnaires des années précédentes, qu'on leur avait dit que le ministère voulait que le critère expérience prenne le pas sur l'inexpérience chez les soumissionnaires, dans la demande de propositions. C'est ce qu'on leur disait à chaque réunion de soumissionnaires. Donc, il était normal que les entrepreneurs ayant déjà présenté une soumission dans le passé aient l'impression que le contrat serait accordé à des entrepreneurs ayant un personnel expérimenté, du moins en majeure partie. Je trouve plutôt étrange que les gens du Ministère aient négligé de préciser qu'ils avaient déjà dit dans le passé, au cours des réunions de soumissionnaires, que les entrepreneurs avaient plus de chances d'obtenir le contrat s'ils faisaient appel à des gens mieux qualifiés pour faire le travail.

M. Wells: Donc, le problème, ce n'est pas ce qui a été dit, mais ce qui ne l'a pas été.

Je ne suis toujours pas satisfait de la réponse qu'on nous a donnée sur le fait que certains observateurs travaillent dans plus d'une région. Je pense qu'il y a là un problème et que nous devrions présenter une recommandation à ce sujet-là, quand nous y arriverons.

[*Text*]

I made reference to the contract that had been circulated to the new observers and I pointed out paragraph 8.6. The whole issue that I was trying to get across has been totally misinterpreted by the department.

I was never suggesting that it was put in there to meet a DFO requirement. I was mentioning it to point out that basically in the contract they were saying that preference in many situations was going to be given to inexperienced observers. That is absolutely the wrong message, absolutely what we are not wanting to have happen.

It is exactly what Mr. Baker has been saying. We do have foreign vessels and we may argue over whether or not foreign vessels should or should not be inside the 200–mile limit. We know and Mr. Baker knows the arguments for having them in. We know the arguments for having them out. Having said that, we can't have them in without having the most experienced observer on those vessels.

Whether or not we recommend in the end that they be DFO employees, seasonal employees or full–time employees, whatever, I would think we would want to make some very, very strong recommendations dealing with the process they follow, the cooperation or lack thereof we have gotten from DFO on this, and then maybe making some type of recommendations with respect to what Mr. Baker suggested, to make sure that in the future we have the very best observers we can within reasonable budget restraints.

[*Translation*]

J'ai mentionné le contrat qui avait été distribué aux nouveaux observateurs et j'ai souligné en particulier le paragraphe 8.(6). Le Ministère compris tout à fait de travers ce que je voulais dire.

Je n'ai jamais laissé entendre que ce paragraphe avait été inclus dans le contrat pour répondre à une exigence du MPO. Si j'en ai parlé, c'est pour souligner qu'on peut lire dans le contrat que la préférence ira dans bien des cas aux observateurs inexpérimentés. Ce n'est absolument pas cela, absolument pas ce que nous voulons.

C'est exactement ce que M. Baker a dit. Le fait est qu'il y a des navires étrangers; quant à savoir s'ils devraient ou non être admis à l'intérieur de la limite des 200 milles, il est toujours possible d'en débattre. Nous savons, et M. Baker aussi, quels sont les arguments en faveur de leur présence. Et nous connaissons aussi les arguments dans le sens contraire. Mais cela dit, nous ne pouvons pas les admettre dans cette zone sans prévoir à bord de ces navires la présence d'observateurs aussi expérimentés que possible.

Que nous recommandions ou non, en définitive, qu'il s'agisse d'employés du MPO, que ce soient des employés saisonniers ou à plein temps, ou quoi que ce soit d'autre, nous devrions faire des recommandations très fermes au sujet du processus que ces observateurs devraient suivre et de la coopération que nous avons obtenue du MPO dans cette affaire—ou plutôt du manque de coopération. Nous devrions peut–être également faire des recommandations dans le sens de ce que M. Baker a suggéré pour nous assurer que nous aurons à l'avenir les meilleurs observateurs possibles, à un prix raisonnable.

• 1025

Mr. McGuire: After listening to our colleagues here this morning, I am wondering if we need observers at all, or do we need a new system of verification on foreign trawlers within our limits? If George is correct in saying that bribes have been proffered, whether accepted or not, how do we know if somebody did accept a bribe?

The Chairman: They are certainly not going to tell us. The only people who will tell us are the ones who didn't accept.

Mr. McGuire: Right. How would you ever know, if somebody has been poorly paid. . .? I mean, if these guys, as George has said, are dealing with millions of dollars on a catch, how would we ever know? There is no verification outside the observer. He gets popped off the ship somewhere after they've finished their load and he is home and they are gone.

Maybe the whole system of observers should be looked at and recommendations made to the department, to the minister. Maybe, as Ron said, there should be a wharf verification system where people can go in, DFO people or RCMP or whatever, and verify what they have there as to the size and everything else. Maybe that is an idea we should be following up on.

Whether these people are DFO employees or not, I think is immaterial. If there are bribes or if there is a temptation there, if there is no way of really finding out if they took a bribe or not, I do not think it would make much difference who they were employed by.

M. McGuire: Après avoir écouté nos collègues ce matin, je me demande si nous avons vraiment besoin d'observateurs ou s'il ne faudrait pas plutôt un nouveau système d'inspection des chalutiers étrangers qui pêchent à l'intérieur de la limite. Si George a raison de dire que des pots–de–vin ont été offerts, qu'ils aient été acceptés ou non, comment pouvons–nous savoir si quelqu'un en a accepté un?

Le président: Il ne nous le dirons certainement pas. Les seuls qui pourraient nous le dire, ce sont ceux qui n'ont pas accepté.

M. McGuire: C'est exact. Comment savoir, si quelqu'un a été mal payé. . .? Si ces gens–là, comme l'a dit George, font des prises d'une valeur de plusieurs millions de dollars, comment pourrions–nous le savoir? Il n'y a pas d'autres vérifications que celles de l'observateur. Il descend du bateau quelque part une fois que la pêche est finie, il s'en va chez lui et les autres font ce qu'ils veulent.

Il faudrait peut–être examiner tout le programme des observateurs et faire des recommandations au ministère et au ministre. Il devrait peut–être y avoir un système de vérification à quai comme l'a dit Ron, selon lequel des gens du MPO ou de la GRC, par exemple, pourraient aller vérifier le tonnage des prises et tout le reste. C'est peut–être une idée à suivre.

Que ces gens–là soient ou non des employés du MPO, je pense que cela n'a pas tellement d'importance. S'il y a des pots–de–vin ou s'il y a des tentations à ce sujet–là, et s'il n'y a vraiment aucun moyen de savoir si les observateurs ont accepté un pot–de–vin ou pas, je pense que cela ne change pas grand chose, qu'ils soient employés par le Ministère ou part quelqu'un d'autre.

[*Texte*]

As far as cooperation with the department, or the department's lack of cooperation in getting this information to us, what is our route? Do we go to the House of Commons with these complaints? Do we go to the minister? Do we go to the Prime Minister? How do you get a department to start cooperating with the committee?

If you say it looks very deliberate that they have stalled this information until near the end of the session, it doesn't give us very much time to deal with the information. So we should have a method whereby we can bring the department to task and to ensure cooperation in the future.

The more I listen, the more skeptical I am becoming about the whole observer program and really what it does for us, what kind of confidence we can have in this particular system.

The Chairman: Probably less confidence if each year there is a bunch of new guys taken on who can only expect to get work for a year. The thing that seems so inconsistent to me is that the government has taken some very bold initiatives in trying to ensure there is no overfishing, there is not a pillaging of the resource. We have taken unusual steps, including the granting of legal authority for us to act outside of our 200–mile limit on our continental shelf. These are all pretty spectacular initiatives that have been taken in a short period of time. From one initiative that we did have in place, which was a conservation initiative—that is primarily what it is, an enforcement initiative—they basically said "Oh, this one doesn't matter; it is okay to have the least qualified people doing your enforcement within your limits". To me, it is so inconsistent.

The thing that worries me more than anything else is, unless they change the way they do their call for proposals and their scoring, next year maybe we'll all get together and put a bid in and then we'll hire somebody for $5.25 an hour, put them through their quick in and out training program, and we'll make a couple of hundred thousand bucks on it.

Next year, if this is the way they are going to do it, somebody is going to come in and say: "There are enough people unemployed down there and we all know that. You don't have to pay them $40,000 or $35,000. If this new guy is paying them $25,000, next year you'll be able to get people for $20,000". So there is a profit. The only thing that happens is that there are increased profits. There is not perhaps the level of enforcement we have had in the past. I think we had a good observer program in the past. There may be some things we want to change on it.

Where do we go from here? Should we reflect on it over the weekend? Alan has taken all kinds of notes. I don't know that I want to report. I think I would like a letter and that letter should be sent directly to the minister for a response.

The other issue, which we might as well deal with, is. . .help me out here, Eugene. Does it take nearly a month for a department to go through some of the stuff? Is that a bit long? I mean, I need some help here. You have been a clerk for a while.

[*Traduction*]

En ce qui concerne la coopération avec le ministère, ou plutôt du fait que le ministère n'a pas coopéré pour nous faire parvenir cette information, quels sont nos recours? Pouvons–nous nous plaindre à la Chambre des communes? Au ministre? Au Premier ministre? Comment peut–on forcer un ministère à coopérer avec le Comité?

Si les gens du Ministère l'ont fait exprès, comme vous le dites, d'attendre la fin de la session pour nous fournir cette information, cela ne nous donne pas beaucoup de temps pour l'examiner. Nous devrions donc avoir une méthode qui nous permettrait de rappeler le ministère à l'ordre et de nous assurer de sa collaboration à l'avenir.

Plus j'écoute et plus je suis sceptique au sujet de tout le programme des observateurs et de ce que cela nous rapporte; j'ai des doutes sur la confiance que nous pouvons avoir dans ce système.

Le président: Il est probablement d'autant moins digne de confiance qu'on amène chaque année tout un groupe de nouveaux observateurs qui ne peuvent compter que sur un an de travail. Ce qui me semble illogique, c'est que le gouvernement a pris des initiatives très énergiques pour essayer de mettre fin à la surpêche et au pillage des ressources. Nous avons pris des mesures hors de l'ordinaire, en nous octroyant par exemple le pouvoir d'agir au–delà de la limite des 200 milles, au–dessus du plateau continental. Il s'agit–là d'initiatives assez spectaculaires, qui ont été prises très rapidement. Mais dans le cas d'une initiative qui était déjà en place, et qui visait la conservation—puisque c'est d'abord et avant tout une mesure de ce genre—on nous dit: «Oh, cela n'a pas d'importance; ce n'est pas grave si nous demandons aux observateurs les moins qualifiés qui soient de faire respecter la loi dans nos eaux.» À mon avis, cela n'a pas de bon sens.

Ce qui m'inquiète par–dessus tout c'est que, à moins que le ministère modifie ses demandes de propositions et ses grilles d'évaluation, nous pourrions l'an prochain nous regrouper et présenter une offre, après quoi nous pourrions embaucher quelqu'un à 5,25$ de l'heure, lui faire suivre un petit cours de formation de rien du tout, et faire quelques centaines de milliers de dollars de profit.

L'année prochaine, si c'est ainsi que le Ministère veut procéder, quelqu'un pourrait bien venir dire: «Il y a assez de chômeurs là–bas, nous le savons tous. Vous n'avez pas besoin de les payer 40 000$ ou même 35 000$. Si ce nouvel entrepreneur les paie 25 000$, l'année prochaine vous allez pouvoir avoir des gens pour 20 000$.» Donc, l'entrepreneur réalise des profits. Tout ce qui se passe, c'est que ces profits augmentent. Mais la loi n'est peut–être pas appliquée aussi bien qu'elle l'était dans le passé. Je pense que nous avions un bon programme d'observateurs, même s'il y aurait peut–être certaines choses à y changer.

Que faut–il faire alors? Devrions–nous réfléchir à tout cela pendant la fin de semaine? Alan a pris beaucoup de notes. Je ne pense pas que nous soyons prêts à présenter un rapport. Il vaudrait mieux que ce soit une lettre, que nous pourrions envoyer directement au Ministre en lui demandant une réponse.

L'autre question, que nous ferions bien d'étudier également, c'est. . . j'ai besoin de votre aide, Eugene. Est–ce qu'il faut vraiment près d'un mois pour qu'un ministère compile des renseignements de ce genre? N'est–ce pas un peu long? J'ai besoin de vos lumières. Vous êtes greffier depuis un certain temps.

[*Text*]

The Clerk: It depends on the nature of the material you were asking for. We can only go by what they tell us.

Mr. McGuire: It took the Department of Communications three months to answer a letter.

The Chairman: What recourse do we have, Eugene, as a committee if we believe a department is dragging its feet on providing evidence? Do we have any?

The Clerk: You have the ear of the minister. You see him in the House. You can speak to him directly.

The Chairman: Is there nothing else the committee can do?

The Clerk: You can send a report to the minister, send a letter to the deputy minister, call them in.

Mr. Cummins: I just find it amazing to think that you cannot get something translated quicker than a month. The motives for delaying it, I think, are probably obvious. It was not in somebody's best interest to get this thing to us quickly, in my view.

The Chairman: I think if we had had it three weeks ago, we would have pulled the officials back in and there would have been some blood at the end of the table there.

Mr. Cummins: That is right.

The Chairman: That is still an option. We can pull them in if you want.

Mr. Cummins: Do you want instructions to write a letter how annoyed we all are about this delay? Do you want a motion? You certainly have concurrence, I am sure.

The Chairman: I think we can quickly send a letter to that effect to the minister, but we still have to send a longer letter to the minister dealing with our examination of this contract. I think we owe it to the people who have raised the issue and have been pursuing it, and those are the people who are now out of work. We also owe it to the fishermen out there who do not have fish to catch, and may have less to catch if there are inexperienced observers who do not know what the heck they are doing out there. Right?

Mr. Cummins: Just another interesting point was brought up and that is that those contract documents should have been in both languages anyway. It was a matter of just hauling them out. Any contract document would have had to have been, so it was not a delay in translation.

The Chairman: Maybe they had trouble with the four–page text. Isn't that awful?

If there are any other comments that you want to put forward... Alan will work on it and we will get it on Monday. It will be in the draft draft form. You have some good recommendations that you have passed over for my comment.

Mr. Alan Nixon (Committee Researcher): Right.

The Chairman: Just incorporate what we are talking about here in it. I want to get this off our agenda as far as the examination of the contract is concerned. If the committee wishes to do more work om the overall observer program, I do not have any problem with that at all.

[*Translation*]

• 1030

Le greffier: Tout dépend de la nature des documents demandés. Nous devons les croire sur parole.

M. McGuire: Le ministère des Communications a déjà pris trois mois pour répondre à une lettre.

Le président: Quel recours avons–nous, Eugene, en tant que Comité, si nous croyons qu'un ministère traîne la patte pour nous fournir des renseignements? En avons–nous?

Le greffier: Vous avez l'oreille du ministre. Vous le voyez à la Chambre. Vous pouvez lui parler directement.

Le président: Il n'y a rein d'autre que le Comité puisse faire?

Le greffier: Vous pouvez envoyer un rapport au ministre, envoyer une lettre au sous–ministre, ou bien les convoquer.

M. Cummins: Je trouve tout à fait étonnant qu'il faille un mois pour faire traduire quelque chose. Je pense que les raisons de ce retard sont assez évidentes. Quelqu'un ne tenait pas à ce que ces renseignements nous arrivent rapidement, à mon avis.

Le président: Je pense que si nous les avions eus il y a trois semaines, nous aurions pu rappeler les fonctionnaires et que ça n'aurait pas été joli à voir.

M. Cummins: C'est exact.

Le président: Nous pouvons encore le faire. Nous pouvons les convoquer si vous voulez.

M. Cummins: Voulez–vous que nous vous donnions instruction d'écrire une lettre pour dire à quel point nous sommes mécontents de ce retard? Voulez–vous une motion? Vous avez l'appui sans réserve des membres du Comité.

Le président: Je pense que nous pourrions envoyer une brève lettre en ce sens au Ministre, mais nous devrons quand même lui envoyer une lettre plus longue au sujet de l'examen de ce contrat. Je pense que nous le devons aux gens qui ont soulevé la question et à ceux qui se retrouvent maintenant sans travail. Nous le devons également aux pêcheurs qui n'ont plus de poisson à pêcher et pourraient en avoir encore moins à l'avenir si on envoie en mer des observateurs inexpérimentés, qui ne savent absolument pas ce qu'ils font, n'est–ce pas?

M. Cummins: Il y a un autre point intéressant qui a été soulevé: les documents relatifs à ce contrat auraient dû de toute façon être disponibles dans les deux langues. Il s'agissait donc seulement d'aller les chercher. Tout document contractuel doit être bilingue; il ne s'agissait donc pas d'un retard à la traduction.

Le président: Ils ont peut–être eu du mal avec le texte de quatre pages. N'est–ce pas scandaleux?

Si vous avez d'autres commentaires à formuler... Alan va y travailler et nous aurons quelque chose lundi. Ce sera vraiment un premier jet. Vous m'avez déjà soumis quelques bonnes recommandations.

M. Alan Nixon (attaché de recherche du Comité): Oui.

Le président: Vous n'avez qu'à y incorporer ce dont nous avons parlé ici. Je voudrais que nous en finissions avec l'examen du contrat. Si le Comité souhaite que nous examinions plus en détail l'ensemble du Programme des observateurs, je n'y vois aucune objection.

[*Texte*]

Mr. Wells: Are we going to set our own schedule over the next weeks? Things are getting kind of hectic..

The Chairman: Yes, we are.

Mr. Wells: Perhaps that is what we will do today.

The Chairman: We got it today, yes.

Mr. Wells: Oh, good.

Mr. Baker: Mr. Chairman, just one note. I was particularly interested in receiving this response for one reason, and I did not see any reference to it in the letter, and that is the discrepancy, which I think Mr. Cummins pointed out, in one of the meetings on the dates. I was really interested to see how the response in writing would be concerning the April 1 versus April 5 date and then the number of days after that.

Let me just make this one observation. The April 1 deadline for the contract was subsequently interpreted to mean April 5. The department was saying it wasn't really April 1; that was the interpretation of the Department of Supply and Services. The department now says that 30 days from April 1 is May 13, because that is the interpretation of Government Services Canada and the Department of Public Works. On the one hand they say the date as established by Public Works and Supply and Services is incorrect. On the other hand they say it is correct on a different date.

• 1035

However, in awarding contracts you have to be very careful about dates. I don't think the April 1 deadline stands up—April 1 versus April 5 and then 30 days beyond that. The fact that there is no reference in the letter to when the original list of observers were presented, and then a lot of those were knocked off that list because they were found not to qualify and they had to be retrained, and that all took place on one weekend, which was a holiday weekend... It really doesn't stand up to scrutiny. I really think somehow in the future we need an explanation of that. I rather suspect it can't be explained. That's probably the problem. I just wanted to make a note of that because that was the thing I was looking for in this letter and it certainly is not there.

The Chairman: Fine. It's been noted. The other thing I would like to note is that I find it passing strange—I might be way off here—that a committee would be denied or referred by Fisheries and Oceans over to Public Works Canada to get the detailed scoring on a contract we are examining. I just think that's unbelievable.

Mr. Baker: Or the names.

The Chairman: Or the names. Then we get a letter from Mr. Dingwall in which they indicate that if the committee. . .well, it was to Mr. Hastings. I guess it equally applies to us. "I note your interest in obtaining a copy of the DFO technical rating for Biorex". This is a letter of June 6 to Mr. John M. Hastings, president of Burnside Resource Management. He says:

[*Traduction*]

M. Wells: Allons-nous établir notre calendrier pour les prochaines semaines? Les choses commencent à se bousculer. . .

Le président: Oui, nous allons le faire.

M. Wells: Peut-être aujourd'hui.

Le président: Oui, aujourd'hui.

M. Wells: Ah, bon.

M. Baker: Monsieur le président, un mot s'il vous plaît. Il y avait une raison pour laquelle j'attendais cette réponse avec un intérêt particulier, et pourtant je n'ai rien vu à ce sujet-là dans la lettre. Je veux parler de l'écart entre les dates qui ont été mentionnées, comme l'a dit M. Cummins, je pense, au cours d'une de nos séances. J'étais très curieux de savoir quelle serait la réponse écrite au sujet de l'écart entre le 1er avril et le 5 avril, et du nombre de jours après cette date.

Permettez-moi de faire une brève observation. La date limite avait été fixée au 1er avril pour ce contrat, et on a dit par la suite qu'il s'agissait en fait du 5 avril. Le ministère disait que ce n'était pas vraiment le 1er avril; c'était l'interprétation donnée par le ministère des Approvisionnements et Services. Le Ministère affirme maintenant que, si on ajoute 30 jours après le 1er avril, on se retrouve au 13 mai, parce que c'est ainsi que Services gouvernementaux et Travaux publics Canada interprètent la chose. D'une part, on nous dit que la date fixée par Travaux publics et Approvisionnements et Services n'est pas la bonne, et d'autre part, on nous dit que c'est une autre date qui est exacte.

Toutefois, lorsqu'on accorde des contrats, il faut être vigilant en ce qui concerne les dates. Je ne pense pas que la date limite du 1er avril soit défendable—le 1er avril au lieu du 5 avril et ensuite 30 jours après. D'une part, il n'y a rien dans la lettre quant à la date où la première liste d'observateurs a été présentée et beaucoup de ces observateurs ont dû être enlevés de la liste en question parce qu'ils ne répondaient pas aux exigences et ont dû suivre un complément de formation, et tout cela s'est passé en fin de semaine, d'ailleurs une longue fin de semaine... Tout cela ne tient vraiment pas si l'on examine les choses de près. Je crois qu'à l'avenir il nous faudra une explication là-dessus. C'est sans doute impossible à expliquer et c'est bien là le problème. Je tenais à le signaler parce que c'est ce que je cherchais dans cette lettre et je ne l'ai pas trouvé.

Le président: Très bien. C'est noté. Je tiens à ajouter que je trouve plutôt curieux—je puis me tromper—que les gens de Pêches et Océans refusent d'accéder à la demande d'un comité ou le renvoient à Travaux publics Canada pour avoir des détails sur les points attribués aux contrats que nous examinons. C'est incroyable.

M. Baker: Ou les noms.

Le président: Ou les noms. Ensuite, nous recevons une lettre de M. Dingwall disant que si le comité. . . enfin, c'était adressé à M. Hastings. Je suppose que c'est également valable pour nous. «Je vois que vous souhaitez obtenir un exemplaire des notes techniques données à Biorex par MPO». C'est une lettre du 6 juin adressée à M. John M. Hastings, président de Burnside Resource Management. Elle dit ceci:

[*Text*]

I should explain that we cannot release this document to you because of the restrictions of the Access to Information and Privacy legislation. You may, however, make a request for additional information through my department's Access to Information and Privacy office.

So he is saying he can't release it, but if you really want it you should make an application for it. It would be nice to figure out. . .I mean, you can't have it both ways. You can't say I can't give it, but if you do want it you can actually make an application for it.

"Should you require further information"—and it says who to get in touch with in his office.

This drives me mad. I mean, for five years in opposition we could not get information and I used to wonder what it is that we're supposed to be doing as Parliament and as a committee. . . Surely to God if we are here to try to make sure that departments are doing their work we should be able to have access to that information.

I do not understand what is so private about the technical scoring of a bid. What's so private about that?

Mr. Baker: It's the most public thing in the world.

The Chairman: Absolutely.

Mr. Baker: It's the most public thing in the world. It should be.

The Chairman: We're here to make sure the rules are followed, so we ask for a piece of documentation so we can make some assessments as to whether or not the rules were followed and they say, sorry, that is private.

Mr. Baker: It's crazy.

The Chairman: What do you have there, Alan?

Mr. Nixon: Just a little item about that.

The Chairman: And this is from whom? From BMS?

Mr. Nixon: Yes.

The Chairman: What is this? This is a transcript.

Mr. Nixon: Yes. He comments here that the list of observers was made available on request despite the objections. It's just a copy.

The Chairman: Yes, this is part of the testimony we had at committee here.

Mr. Nixon: No, it's not part of the testimony.

The Chairman: What is it?

Mr. Nixon: It's comments on the testimony by Harry Benson from Beothuk.

The Chairman: Can the department provide us with. . .I guess you told us under the Privacy Act we can't see the list. "In previous years, at bidders' conferences or upon request the department routinely provided the list. . .". This is

[*Translation*]

Je dois vous dire que nous ne pouvons vous communiquer ce document en raison des restrictions contenues dans les lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels. Vous pouvez néanmoins, par l'intermédiaire de mon ministère, demander des renseignements supplémentaires au Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

Il ne peut donc nous communiquer les renseignements mais si on les veut vraiment, il faut présenter une demande pour les obtenir. Il serait bon de savoir. . . de deux choses l'une, on ne peut pas dire que c'est impossible de communiquer l'information mais qu'il est possible de l'obtenir en présentant une demande.

«Si vous désirez de plus amples renseignements». . . et il désigne qu'il faut contacter à son bureau.

Cela me rend fou. Pendant cinq ans dans l'opposition, nous n'avons pas réussi à obtenir de renseignements et je me demandais constamment ce que le Parlement et les comités étaient censés faire. . . Pour l'amour du ciel, si nous sommes là pour veiller à ce que les ministères fassent bien leur travail, nous devrions pouvoir avoir accès à ces renseignements.

Je ne vois pas ce qu'il y a de tellement confidentiel dans les notes techniques données à une offre. Qu'est–ce qui est privé là–dedans?

M. Baker: C'est ce qu'il y a de plus public au monde.

Le président: Absolument.

M. Baker: C'est ce qu'il y a de plus public au monde. En tout cas, ce devrait l'être.

Le président: Nous sommes là pour faire respecter les règles lorsque nous demandons des renseignements pour évaluer la situation et voir si les règles ont été suivies ou pas, on nous répond: «Désolé, c'est confidentiel».

M. Baker: C'est insensé.

Le président: Qu'est–ce que vous avez là, Alan?

M. Nixon: Un petit document sur ce sujet.

Le président: Et cela vient de qui? De BMS?

M. Nixon: Oui.

Le président: Qu'est–ce que c'est? C'est une transcription?

M. Nixon: Oui. On dit ici que la liste des observateurs a été communiquée sur demande malgré les objections. Ce n'est qu'un copie.

Le président: Oui, cela fait partie du témoignage qu'a entendu le comité.

M. Nixon: Non, cela ne fait pas partie du témoignage.

Le président: Qu'est–ce que c'est?

M. Nixon: Ce sont des commentaires sur le témoignage fait par Harry Benson de Beothuk.

Le président: Le ministère peut–il nous donner. . . vous nous avez dit qu'aux termes de la Loi sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvions voir la liste. «Au cours des années précédentes, lors des conférences des

[*Texte*]

Beothuk. What they did is they took the testimony and the questions that were asked and they sent comments on them. I think we all have them. They have been there on all the other bids and they say:

> In previous years, at bidders conference or upon request, the department routinely provided the list of observers that they had certified in the past. This was done in spite of the objections of the company that was holding the contract at the time.

So they have basically gone through the testimony. They've been around. They haven't just fallen out of the sky. They have completely stripped down the department's defence of their actions.

• 1040

Mr. Cummins: It's interesting to note, too, that he says at the bidders conference, and there wasn't one this time around.

The Chairman: No.

Mr. Baker: That's something else he's left out.

The Chairman: Is there anything else you want to leave with him before we get on?

Mr. Wells: I should know the answer to this, but I've never interpreted working days to be Monday through Friday. We deal with clear days in legal terms, but I have some difficulty with that interpretation, as George does.

I'd like to follow up on that a little further. I'll do it on my own as well, but I'd like to zero in on the date, Mr. Cummins. I think it's crucial to this whole contract that they can just sort of push it up to May 13 with what I don't think are good reasons. I'd like to be clearer on that.

The Chairman: Is there some way we can seek an interpretation from some of the legal people at Treasury Board?

Mr. Wells: As you'll recall, I asked for copies of their legal opinions.

Mr. Baker: That's right. He did ask for that.

The Chairman: You did ask. That's right.

Mr. Wells: They said they would provide them to me. Most of them were verbal and they said they would put them in writing. I haven't seen them yet.

The Chairman: Okay, I guess that's another request.

Can you follow up and see if we can get that?

The Clerk: Yes.

Mr. Wells: I expect they'll address that question in their legal opinions, but I'm still waiting for those opinions. I'd like to follow up on that.

The Chairman: We have a couple of other things on the agenda. We have been waiting for a number of things. One is the United Fishermen and Allied Workers' Union.

[*Traduction*]

soumissionnaires ou sur demande, le ministère fournissait régulièrement la liste. . .». Il s'agit de Beothuk. On a étudié le témoignage et les questions posées et envoyé des commentaires. Je pense que nous les avons tous. Les membres de cette société étaient là pour toutes les autres offres et on peut lire ceci:

> Au cours des années précédentes, lors des conférences des soumissionnaires ou sur demande, le ministère fournissait régulièrement la liste des observateurs déjà certifiés. Cela se faisait malgré les objections de la société détenant le contrat à l'époque.

Ils ont donc bien étudié le témoignage. Il savent de quoi ils parlent. Ils ne viennent pas de tomber du ciel. Ils ont complètement démonté la défense du militaire.

M. Cummins: Il est aussi intéressant de voir qu'il parle d'une conférence des soumissionnaires et qu'il n'y n'en n'a pas eu cette fois–ci.

Le président: Non, en effet.

M. Baker: Voilà encore autre chose qui a été oubliée.

Le président: Voulez–vous encore lui confier autre chose avant que nous continuions?

M. Wells: Je devrais connaître la réponse à cela, mais je n'ai jamais considéré que les jours de travail allaient du lundi au vendredi. Nous parlons de jours francs en termes juridiques, mais, tout comme George, j'ai du mal à accepter cette interprétation.

Je vais donc aller un peu plus loin sur ce sujet. Je le ferais également de mon côté mais je voudrais que nous nous concentrions sur la date, monsieur Cummins. Les motifs invoqués ne me semblent pas suffisants pour que l'on puisse repousser la date jusqu'au 13 mai comme on l'a fait, et c'est absolument crucial dans le cas de ce contrat. Je dois absolument avoir des précisions sur ce point.

Le président: Serait–il possible de demander l'interprétation des juristes du Conseil du Trésor?

M. Wells: Vous vous souvenez sans doute que j'ai demandé à avoir copies des avis juridiques qui avaient été donnés.

M. Baker: C'est vrai. Il l'a demandé.

Le président: Vous l'avez demandé, c'est juste.

M. Wells: On m'a répondu qu'on allait me les donner. Il s'agissait surtout d'avis donnés verbalement mais on devait les mettre par écrit. Or, je n'ai encore rien vu.

Le président: D'accord, disons que c'est une autre demande.

Pouvez–vous faire le nécessaire pour que nous obtenions ce document?

Le greffier: Oui.

M. Wells: Je suppose que cette question sera abordée dans les avis juridiques mais je les attends toujours. Je voudrais bien savoir où en sont les choses.

Le président: Nous avons deux ou trois autres points à l'ordre du jour. Nous attendons différentes choses dont la position du United Fisherman and Allied Workers' Union.

[*Text*]

What do we have on this, Gene?

The Clerk: When they were here Mr. MacDonald suggested the committee might even consider drafting legislation with them on the licensing problem. They basically told us they would help us out, but I think they just want to be given a progress report on that.

The Chairman: Do you remember that, John, when they were here and we were talking about the licensing?

Mr. Cummins: Yes. I talked to them about three weeks ago and I suggested then the committee was very busy with the salmon treaty, the AFS and these difficulties on the east coast. I said any changes to the licensing policy couldn't be implemented this season, but it may be something the committee would want to look at in the fall. That was my suggestion to them, and I guess they quite rightly thought maybe they should just bring the issue to your attention.

Mr. Baker: Mr. Chairman, was that licensing of fisherpersons or licensing of vessels?

Mr. Cummins: They made a presentation on this whole licensing issue and they had some suggestions. I think it covered the gamut, really.

The Chairman: I think an inquiry into licensing is what they said.

Mr. Baker: That's the Newfoundland United Fishermen and Allied Workers' Union?

The Chairman: No, it's the west coast.

Mr. Baker: Oh, I'm sorry. Oh, yes, that's a good idea. There should be an inquiry on the west coast.

The Chairman: It's a submission they gave us on April 14. I think it is worth pursuing, but I agree there are some other things we have. We might want to put it on our agenda.

Mr. Baker: Let Mr. Cummins draw it up.

The Chairman: Mr. Cummins can draw it up for the fall.

We have some Order in Council appointments that have come over to us. They're always referred to us and if we so choose we can—

M. Bernier: C'est juste pour notre gouverne. On ne peut pas dire un mot après cela.

The Chairman: Yes, basically.

Le greffier: Selon le Règlement, une fois que c'est déposé, on a 30 jours pour convoquer ces gens et leur poser des questions sur leurs qualités. C'est notre choix. On peut siéger pendant dix jours avec eux pour leur poser n'importe quelle question ayant trait à leur poste, mais on peut seulement faire des recommandations. On ne peut pas annuler la nomination.

Mr. Baker: We can introduce a motion to reduce their salary to zero.

The Clerk: That would be acceptable, I think.

• 1045

The Chairman: So four Governor in Council appointments have been made and if we so choose, we can call the individuals in.

[*Translation*]

Qu'avons–nous là–dessus, Gene?

Le greffier: Lorsqu'ils sont venus, M. MacDonald a dit que le comité pourrait même envisager de préparer avec eux une mesure législative sur les problèmes de permis. Ils nous ont dit qu'ils allaient nous aider mais je crois qu'ils voulaient simplement un rapport d'étape sur la question.

Le président: Vous rappelez–vous, John, ce qui a été dit lorsqu'ils étaient là et que nous avons parlé des permis?

M. Cummins: Oui. Je leur ai dit il y a environ trois semaines que le comité avait beaucoup de travail avec le traité sur le saumon, la SPA et toutes ces difficultés sur la côte est. J'ai dit qu'il serait impossible d'apporter des modifications à la politique sur les permis cette saison–ci mais que le comité pourrait peut–être s'en occuper en automne. C'est ce que j'ai suggéré et ils ont sans doute pensé qu'il serait bon d'attirer votre attention sur la question.

M. Baker: Monsieur le président, s'agit–il des permis aux pêcheurs ou des permis aux bateaux?

M. Cummins: Ils ont présenté un exposé sur cette question des permis et fait quelques suggestions. Je crois qu'ils ont abordé l'ensemble de la question.

Le président: Il me semble qu'ils ont parlé d'une enquête sur l'octroi des permis.

M. Baker: Vous parlez bien du Newfoundland United Fisherman and Allied Workers' Union?

Le président: Non, c'est la côte ouest.

M. Baker: Oh, pardon. Ah, mais oui, c'est une bonne idée. Il devrait y avoir une enquête sur la côte ouest.

Le président: C'est un mémoire qui nous a été présenté le 14 avril. L'idée mérite qu'on s'y arrête mais il est vrai que nous avons d'autres choses à examiner. Nous pourrions mettre cela à notre programme.

M. Baker: M. Cummins pourrait préparer un projet.

Le président: M. Cummins peut le préparer pour l'automne.

On nous a soumis quelques nominations par décret en conseil. Elles nous sont toujours renvoyées et si nous le souhaitons, nous pouvons. . .

Mr. Bernier: It is just for information purposes. We cannot say a word after that.

Le président: Oui, effectivement.

The Clerk: According to the rules, once it is tabled, we have 30 days to ask these people to appear and ask them questions on their qualifications. This is our choice. We can sit with them for ten days and ask them any question about their position, but we can only make recommendations. We cannot cancel the appointment.

M. Baker: Nous pouvons présenter une motion visant à réduire leur salaire à zéro.

Le greffier: Je crois que ce serait acceptable.

Le président: Quatre nominations ont dont été faites par le gouverneur en conseil et si nous le désirons, nous pouvons convoquer les intéressés.

[*Texte*]

The Clerk: Rowat is in there, too.

The Chairman: So the first one is Bill Rowat, to be Deputy Minister of Fisheries and Oceans at $128,100 to $155,800 per year.

Mr. Baker: Plus expenses.

The Chairman: We know they can be quite good at expenses.

Mr. Baker: Especially on the west coast.

The Chairman: Everybody has the list there. Do we wish to call and question any of these people?

Mr. Baker: We should definitely have the deputy minister here. I mean, who is this gentleman?

The Chairman: What is his track record?

The Clerk: The practice in a lot of other committees is that first we get a copy of the CV and send it around to the members, and then after they see it they can decide whether they want to bring him in or not.

The Chairman: I would like to bring him in. He is the deputy minister. He is the senior bureaucrat in the department. He has a history in the department, which some of us are aware of and some will become aware of. I think it would be appropriate to have him before the committee to find out where he is coming from and where he is going, what he sees as the priorities, and perhaps how he has handled some other contentious files in the past.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Okay, we'll do it next week. Why don't we put that down? There are a couple of other things we might want to meet on and then we can work it.

There are a couple of other issues.

Mr. Baker: Mr. Chairman, before we go on with the appointments, the president of the Canadian Saltfish Corporation—I thought it was disbanded years ago; I didn't know it was in existence any more.

Mr. Cummins: As we understand it, it's being closed down. So why. . .?

Mr. Baker: Mr. Chairman, we need an explanation from the department. It was our understanding,

et c'est la même chose pour Gaspé,

the north shore of Quebec, which produced wonderful salt fish, probably the best salt fish in Quebec. . . The salt fish that comes from that shore was the best I have ever eaten, to be quite honest with you, because it's boneless. But it was our understanding that the corporation was dissolved about three years ago.

The Chairman: Apparently no legislation has come forward to formally dissolve it. Is that the problem?

Mr. Ben Cornick (Committee Researcher): The minister issued a press release about five or six weeks ago.

The Chairman: So they are reappointing, but it is the intention of the government to introduce legislation to dissolve the corporation.

[*Traduction*]

Le greffier: Rowat est là, lui aussi.

Le président: Le premier est donc Bill Rowat, qui est nommé sous–ministre de Pêches et Océans avec un salaire allant de 128 100$ à 155 800$ par an.

M. Baker: Plus les dépenses.

Le président: Nous savons qu'ils sont assez forts pour les dépenses.

M. Baker: Surtout sur la côte ouest.

Le président: Vous avez tous la liste. Voulez–vous convoquer ces gens–là pour leur poser des questions?

M. Baker: Je trouve qu'il faudrait au moins faire venir le sous–ministre. Après tout, qui est ce monsieur?

Le président: Quels sont ses antécédents?

Le greffier: Le plus souvent, dans les autres comités, nous demandons d'abord un curriculum vitae que nous distribuons aux membres qui décident ensuite s'ils veulent convoquer l'intéressé ou pas.

Le président: Je voudrais bien le faire venir. Il est sous–ministre. C'est le plus haut fonctionnaire du ministère. Il est déjà au ministère depuis un certain temps, certains d'entre nous savent ce qu'il a fait et les autres vont l'apprendre. Je trouve qu'il serait bon de le faire venir devant le comité pour savoir d'où il vient et ce qu'il veut faire, quelles sont ses priorités et voir peut–être de quelle façon il a traité les dossiers délicats auparavant.

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord, nous le ferons la semaine prochaine. Pourquoi ne pas l'inscrire? Il y a deux ou trois autres questions qui pourraient faire l'objet d'une réunion et nous allons voir ensuite.

Il y a deux ou trois autres questions.

M. Baker: Monsieur le président, avant de continuer sur la question des nominations, le président de l'Office canadien du poisson salé—je pensais qu'il avait disparu il y a plusieurs années; j'ignorais qu'il existait toujours.

M. Cummins: Pour autant que je sache, il a été fermé. Alors pourquoi. . .?

M. Baker: Monsieur le président, il faudrait que le ministère nous donne une explication. Nous avions cru comprendre,

and it's the same thing for Gaspé,

la côte nord du Québec qui produit un excellent poisson salé, sans doute le meilleur au Québec. . . Le poisson salé de cette côte est le meilleur que j'ai jamais mangé, parce que, je dois vous l'avouer, il n'a pas d'arrête. Mais je pensais que l'Office avait été supprimé il y a déjà trois ans.

Le président: Apparemment, il n'y a eu aucune loi pour le supprimer officiellement. Est–ce là le problème?

M. Ben Cornick (attaché de recherche du comité): Le ministre a publié un communiqué de presse il y a cinq ou six semaines.

Le président: Il y a donc à nouveau des nominations mais le gouvernement a–t–il l'intention de présenter une loi visant à supprimer l'Office?

[*Text*]

Mr. Cummins: What's he doing with this kind of loot?

The Chairman: Why don't we ask him? Do you want to ask him?

Mr. Cummins: Yes.

The Chairman: Okay, let's ask him.

Mr. Cummins: If we could back up one—

The Chairman: Do you want to get them all in on one day?

Mr. Cummins: This other fellow, this Dunn from Winnipeg, we understand he is a pre–1984 appointment. I have received some stuff that not everybody is happy with him. I know it's not a fishery that—

The Chairman: What does that mean, a pre–1984 appointment?

Mr. Cummins: Well, he has been around for a while.

The Chairman: Oh, I see. That's what I thought you meant. He has plenty of experience.

Mr. Cummins: Yes, but there is some unhappiness with the way the Freshwater Fish Marketing Corporation is operating.

The Chairman: Okay, let's get him in. We will get three of them in the same day. We'll do them all at once.

• 1050

Who will we cut our teeth on first? We'll start with the deputy minister, I would suspect.

Mr. Baker: Mr. Chairman, why don't you put the deputy last, because he has to answer for all of these people? Let us put the Saltfish Corporation first, the freshwater fish second, and the deputy third, just in case something comes up with the other two.

The Chairman: That's fine.

Now, there are three issues we have to deal with.

Mr. Cummins: Are these other appointments to the Freshwater Fish Marketing Board joint federal–provincial appointments?

The Chairman: I think it is all federal.

Mr. Cummins: It is the Lieutenant Governor in Council.

Mr. Baker: The province recommends and the federal government appoints.

The Chairman: But these are federal appointments.

Mr. Bernier: We do not see their salary.

The Chairman: No. We can request it.

Mr. Bernier: It is too big.

The Chairman: Yes, it is a lot of money.

There are a couple of other things we have to deal with. I have been waiting to see if there was going to be some further direction or request from the department and the minister on the whole issue of the TAGS program.

[*Translation*]

M. Cummins: Que fait–il avec tout cela?

Le président: Pourquoi ne pas le lui demander? Voulez–vous le lui demander?

M. Cummins: Oui.

Le président: D'accord, posons–lui la question.

M. Cummins: Si nous pouvions reculer. . .

Le président: Voulez–vous les faire venir tous le même jour?

M. Cummins: Cet autre monsieur, ce monsieur Dunn de Winnipeg, je crois qu'il avait été nommé avant 1984. D'après ce que j'ai reçu, il ne semble pas faire l'unanimité. Je sais que ce n'est pas une pêche qui. . .

Le président: Que voulez–vous dire par une nomination d'avant 1984?

M. Cummins: Eh bien, il est là depuis longtemps.

Le président: Ah, je vois. C'est bien ce que j'avais cru comprendre. Il a beaucoup d'expérience.

M. Cummins: Oui, mais on n'est pas très satisfait des activités de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Le président: D'accord, faisons–le venir. Nous les recevrons tous trois le même jour. Nous pouvons les entendre en même temps.

Sur qui allons nous commencer à nous faire les dents? Je suppose que nous allons commencer par le sous–ministre.

M. Baker: Monsieur le président, pourquoi ne pas mettre le sous–ministre en dernier, puisqu'il est responsable de tous ces gens–là? Commençons par l'Office du poisson salé, puis celui du poisson d'eau douce, et passons ensuite au sous–ministre, au cas où il y aurait quelque chose avec les deux autres.

Le président: C'est très bien.

Il y a maintenant trois questions à étudier.

M. Cummins: Ces autres nominations à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce sont–elles des nominations conjointes au fédéral–provincial?

Le président: Je pense que c'est tout fédéral.

M. Cummins: C'est fait par le lieutenant–gouverneur en conseil.

M. Baker: La province fait la recommandation et le gouvernement fédéral la nomination.

Le président: Mais ce sont des nominations fédérales.

M. Bernier: Nous ne voyons pas les traitements.

Le président: Non. Nous pouvons les demander.

M. Bernier: C'est trop.

Le président: Oui c'est beaucoup d'argent.

Il y a encore deux ou trois choses à examiner. J'attendais de voir si nous allions recevoir d'autres instructions ou d'autres demandes du ministère et du ministre au sujet du programme de SPA.

[*Texte*]

We have not been asked to do anything on the TAGS program. I think the work we did early on—without being asked to do it, by the way—produced some good results, even though it was a hurried study done prior to the program being announced. I think it gave us credibility and gave Parliament credibility. I think it helped the ministers to come up with a better program. There is still a lot of work to be done on that program.

The government has announced its intention to reduce the harvesting capacity by 50%, which is a fairly significant decrease. The question of how you attain that reduction in capacity has not been answered. How do you do it? Do you cut equally across the board? Do you cut more heavily in the inshore, which is probably 70% of the employees and 20% to 30% of the catch? How does the mix come together?

Now, I know the department has done a study. I think there is another ongoing study on selectivity of gear type, which is important when you try to define a core fishery and give some advice on it. Although it is a very contentious issue, I think it's one this committee might want to do some work on. We could talk to people in the industry and give some advice about what considerations should be looked at before there is the final definition of what the core fishery is going to look like.

Mr. Wells: The IRBs—which ties into what you are saying—have not been appointed. They have not really been defined to my satisfaction.

The Chairman: There is a lot of loosie–goosie stuff out there. It's a $1.9 billion program.

Mr. Wells: I agree that we should get into it.

I am anxious to know when the IRBs are going to be set up, how they are going to be composed, if there is going to be one per province or they're going to be done on a regional basis, and what their mandate is. How are we going to tie the downsizing and processing, which is a provincial jurisdiction, across the board?

As you know, there is a report out of Nova Scotia saying that they do not feel they have any overcapacity, especially in the southwestern section of the province. I am inclined to agree because it is a totally different type of fishery and a totally different type of processing, with smaller processors. There is only one large processor in southwestern Nova Scotia.

So there are some real issues I would love us to get our teeth into because I think that is the future of the fishery and that is what we are about. But where do we start? Do we start with questioning officials to find out where they're at? I don't want to go through a process of studying something if they've already made their minds up.

• 1055

Mr. Baker: On that subject, I don't know how you'd structure it. You really have to have representatives from the provincial Government of Nova Scotia—I would say the provincial minister of fisheries and oceans and the deputy.

[*Traduction*]

On ne nous a rien demandé à ce propos. Je pense que le travail que nous avons fait au début—sans qu'on nous le demande, d'ailleurs—a donné de bons résultats, bien que l'étude ait été faite assez rapidement avant l'annonce du programme. Cela a amélioré notre crédibilité et celle du Parlement et a permis au ministre d'améliorer le programme. Il y a encore beaucoup à faire en ce qui concerne ce programme.

Le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention de réduire la capacité de récolte de 50 p. cent, ce qui est une baisse substancielle. On ne sait toujours pas comment cette réduction va s'effectuer. Comment faut–il procéder? Faut–il réduire de la même façon partout, ou au contraire, davantage dans la pêche cotière, qui représente probablement 70 p. cent des employés et 20 p. cent à 30 p. cent des prises? Quelles combinaisons faudrait–il choisir?

Je sais déjà que le ministère a fait une étude. Il y en a une autre en cours je pense, sur la sélectivité des différents agrès de pêche, ce qui est important lorsqu'on veut définir une pêche de base et donner des conseils sur la question. Bien que la question soit controversée, le comité voudra peut–être l'examiner de plus près. Nous pourrions consulter des membres de ce secteur–là pour avoir des conseils sur les éléments à prendre en considération avant d'en arriver à une définition officielle de la pêche de base.

M. Wells: Les ORI—ce qui rejoint ce que vous venez de dire—n'ont pas encore été constitués. J'estime qu'on ne les as pas encore définis suffisamment.

Le président: Il y a beaucoup de choses très nébuleuse. C'est un programme de 1,9 milliard de dollars.

M. Wells: Je trouve aussi que nous devrions l'examiner.

Je suis impatient de savoir quand les ORI vont être mis sur pied, comment ils vont être constitués, si il y en aura un par province ou si la répartition se fera sur une base régionale, et quelle sera leur mandat. Comment allons–nous établir le rapport entre la réduction et la transformation, qui est du ressort provincial, dans tous les secteurs?

Comme vous le savez, la Nouvelle–Écosse a préparé un rapport disant qu'il n'y a aucune surcapacité, surtout dans la partie sud–ouest de la province. C'est plutôt vrai dans la mesure où il s'agit d'une pêche et d'une transformation totalement différente, avec de petits transformateurs. Il n'y a qu'un seul gros transformateur dans le sud–ouest de la Nouvelle–Écosse.

Ce sont donc là de vrais problèmes qui se posent et je tiens vraiment à ce que nous nous en occupions parce qu'il s'agit de l'avenir de la pêche et c'est bien pour cela que nous sommes là. Mais par où commencer? Faut–il d'abord questionner les fonctionnaires pour savoir où ils en sont? Je ne tiens pas à entreprendre une étude si la décision est déjà prise.

M. Baker: À ce propos, je ne vois pas comment l'on pourrait structurer l'exercice. Il faudrait entendre les représentants du gouvernement provincial de Nouvelle–Écosse—disons le ministre provincial des Pêches et Océans et le sous–ministre.

[*Text*]

It's a very important subject for Nova Scotia, probably more important for Nova Scotia than for any other province because the downsizing is really going to hit, as Derek points out, a section of industry that's not to blame for anything. So I would suggest we have a committee meeting on that as it relates to the province of Nova Scotia.

There's another thing I really believe we should have a committee meeting on, and perhaps the committee could discuss it. Nova Scotians are known for their fishermen. When they get fed up with something they let people know. They've done this in the past couple of years by demonstrations, tying up vessels illegally and closing ports. It looks like we're headed for the same thing this year.

I've noticed a lot of press coverage concerning their demands to halt the Japanese fleet this year from venturing onto the Scotia Shelf inside 200 miles and fishing for bluefin tuna. I don't suppose we have a budget big enough to go to Japan as a committee—that would be the ideal situation, to speak to the Japanese industry—but certainly we should have a committee meeting on it to hear out the fishermen or the department. Or perhaps we could do it from the point of view of having witnesses here who would explain and justify international agreements we make as a nation with other nations that enable them to fish in competition with our own fishermen along our own coastlines on highly migratory species. I think that would be a fascinating meeting that would probably accomplish more than attacking it from the local level.

Derek is anxious to say something. He's an expert in this area.

But I really believe, Mr. Chairman, there are going to be huge demonstrations on the coast of Nova Scotia this year with lots of RCMP officers around and all the television media down there on a subject we know is going to come up. Yet we have so little understanding of the subject. The fishermen have even less understanding of the subject because they're not privy to the information, which should be available to anybody.

Mr. Wells: I absolutely agree with George. In that session we had when we went into the night drafting of the report, we got into a discussion at 10:30 at night on the Law of the Sea and the foreign vessels and all this. I think it's mandatory we get into that so we as a committee are more fully informed and so we can more fully inform our constituents as to the realities of the international ramifications of the fishery.

George, I welcome that. I think that's an excellent idea.

The Chairman: That's good, because I've anticipated that and I've already asked Mr. Applebaum. I've met with him and I've indicated there's a whole bunch of information they should start preparing, because I want to get up to snuff on this.

I've gotten the beginning of a briefing. There are tonnes of information out there that you need. Initially the department had some trouble: we don't have this and we don't have that. I said, well, I think you'd better get it. You better get it rather quickly. I know a lot of it is together.

[*Translation*]

C'est un sujet extrêmement important pour la Nouvelle–Écosse, peut–être plus que toute autre province parce que, comme l'a fait remarquer Derek, les réductions vont frapper très durement un secteur de l'industrie qui n'a rien à se reprocher. Je trouve qu'il faudrait donc consacrer une réunion du comité à la province de Nouvelle–Écosse.

Il y a une autre question qui d'après moi devrait faire l'objet d'une réunion et dont le comité pourrait discuter. Les pêcheurs Néo–Écossais sont réputés. Lorsqu'ils en ont assez de quelque chose, ils le font savoir. Ils l'ont fait au cours des deux dernières années en manifestant, en amarrant des navires illégalement et en fermant des ports. Je crains que nous n'allions vers le même genre de chose cette année.

J'ai vu beaucoup d'articles dans la presse selon lesquels ils auraient exigé que l'on empêche cette année la flottille japonaise d'aller pêcher le thon bleu à l'intérieur des 200 milles au–dessus de la plate–forme néo–écossaise. Je ne pense pas que le comité ait un budget suffisant pour aller au Japon—ce serait l'idéal, de pouvoir parler aux représentants de l'industrie japonaise—mais il faudrait au moins que le comité entende les pêcheurs ou le ministère à ce sujet. Il serait aussi possible de faire venir des témoins pour expliquer et justifier les accords internationaux que nous concluons avec d'autres pays et qui leur permettent de concurrencer nos propres pêcheurs sur nos côtes dans la pêche d'espèces migratoires. Ce serait une réunion passionnante qui donnerait sans doute de biens meilleurs résultats qu'une simple attaque au niveau local.

Derek est impatient de prendre la parole. Il est expert en la matière.

Mais je crois vraiment, monsieur le président, qu'il va y avoir d'immenses manifestations sur la côte de Nouvelle–Écosse cette année, avec beaucoup d'agents de la GRC et tous les médias de la télévision sur place, sur une question qui ne manquera pas de se poser, nous le savons, mais nous connaissons très mal le sujet. Les pêcheurs le connaissent encore moins bien que nous parce qu'ils ne sont pas informés alors que les renseignements devraient être accessibles à tout le monde.

M. Wells: Je suis tout à fait d'accord avec George. Lors de la réunion que nous avons eue lorsque nous avons entrepris de rédiger le rapport tard en soirée, nous avons commencé à 10h30 du soir à discuter du droit de la mer, des navires étrangers, et de tout cela. Je trouve que nous devons absolument approfondir cette question pour être mieux informés et pouvoir ensuite mieux informer nos électeurs sur la réalité des ramifications internationales dans le domaine de la pêche.

George, cette idée me plaît vraiment. Je la trouve excellente.

Le président: C'est bien, parce que j'ai pris les devants et j'en ai déjà parlé à M. Applebaum. Je l'ai rencontré pour lui dire qu'il faudrait commencer à préparer toute une documentation, parce que je tiens à faire le point sur la question.

J'ai presque eu une séance d'information. Il y a là des tonnes de renseignements utiles. Au départ, le ministère était un peu réticent: nous n'avons pas ceci, nous n'avons pas cela. Je dis que nous ferions bien de les trouver, et de les trouver vite. Je sais qu'il en existe beaucoup.

[*Texte*]

So I don't think it would take much to get them here and to start that, at least do the briefing and go through some of this stuff that you've talked about, why it happens, how it happens, what is the impact, why are the Japanese in Canadian waters, why are they allowed the by–catches that they are taking.

Mr. Baker: The Japanese government, Mr. Chairman, recently informed the Canadian government that if the Canadian government did what the fishermen were suggesting in eastern Canada, they would find ways of retaliating against Canada as far as trade is concerned. It is a major development on the international scene.

But on the witnesses, Mr. Chairman, there is Dr. Rabinovitch, who is in charge of the international section. There is Mr. Bob Applebaum, who is the legal expert, who wrote the legal papers on all of this stuff, and there is another gentleman who signs all the agreements, who is the tuna expert in the department in Ottawa. He is a young chap with a beard.

The Chairman: We will find out. We will get his name.

Mr. Baker: Chris Allen. He goes to Japan and to the United States and these places, and he is the one who writes the responses when an MP writes about bluefin tuna. He sits down in his office at 200 Kent Street and he writes out the response, which is initialled by the ADM, initialled by the deputy minister and signed by the minister. So these three fellows. . .

The Chairman: I think we can do that and I think we can do it rather quickly.

Mr. Wells: I am excited thinking about it.

The Chairman: So am I.

Mr. Baker: He is. He is serious.

The Chairman: I think there is agreement on that. I think it will be good for us to do it, but what are we going to do on the core fishery? We jumped right over that. It is the biggest issue facing the east coast fisheries. It is fine to say we have a $1.9 billion program, it is fine to say there has been unprecedented consultation leading up to the announcement of the program, but there has not been unprecedented consultation in a public way, dealing with how you define a core fishery.

Mr. Baker is looking at me because he knows the dangers that are inherent there and that you really can't win. I am worried that we will have bureaucrats making these decisions and then everybody is going to claim that their interests were not considered when these definitions come down, because it is not a single fishery. There are a number of fisheries down there. They have already sort of basically allocated which province takes which share of the reduction in capacity. But there are bigger questions there.

I don't think I want to be the one who has to define the core fishery. I think there is a role that we can play in allowing people to be heard. There are competing interests and competing viewpoints. It is a difficult problem and I think we should have a little discussion here as to whether or not we tackle it.

[*Traduction*]

• 1100

Par conséquent, ce ne devrait pas être trop difficile de les faire venir ici pour commencer, au moins pour organiser les séances d'information et examiner les questions que vous avez soulevées, pourquoi les choses se passent–elles ainsi, comment, quelles sont les incidences pourquoi les Japonais pêchent–ils dans les eaux canadiennes, pourquoi leur permet–on de telles prises–accessoires.

M. Baker: Monsieur le président, le gouvernement japonais a récemment informé le gouvernement canadien que s'il faisait ce que lui demandaient les pêcheurs de l'est du Canada, le Japon trouverait le moyen d'exercer des représailles commerciales contre le Canada. C'est un événement important sur la scène internationale.

Pour ce qui est des témoins, monsieur le président, il y a M. Rabinovitch, qui est responsable de la section internationale; M. Bob Applebaum, qui est l'expert juridique et a rédigé les documents juridiques sur toute la question et il y a un autre monsieur qui signe tous les accords, qui est l'expert en matière de thon au ministère à Ottawa. C'est un jeune homme avec une barbe.

Le président: Nous allons nous renseigner, nous trouverons son nom.

M. Baker: Chris Allen. Il va au Japon et aux États–Unis, entre autres, et c'est lui qui rédige les réponses lorsqu'un député envoie une lettre au sujet du thon rouge. C'est lui qui, dans son bureau, au 200 rue Kent, rédige la réponse où le SMA et le sous–ministre apposent leur paraphe et qui est ensuite signée par le ministre. Donc ces trois fonctionnaires. . .

Le président: Je crois que c'est faisable et nous devrions pouvoir le faire assez vite.

M. Wells: Je suis tout excité, rien que d'y penser.

Le président: Moi aussi.

M. Baker: C'est vrai. Il est sérieux.

Le président: Je crois que nous sommes d'accord. Ce sera une bonne chose pour nous mais qu'allons–nous faire pour la pêche de base? Nous l'avions presque oubliée. C'est la plus grande question pour les pêches de la côte est. C'est très bien de dire qu'il y a un programme de 1,9 milliard de dollars, qu'il y a eu des consultations sans précédent avant que le programme soit annoncé, mais il n'y a pas vraiment eu de consultations publiques sans précédent pour ce qui est de la définition des pêches de base.

M. Baker me regarde parce qu'il sait quels sont les risques inhérents à cette question et qu'il est impossible de gagner. J'ai peur que ce ne soit des bureaucrates qui prennent les décisions et qu'ensuite, chacun vienne se plaindre que l'on n'a pas pris ses intérêts en considération lors du choix des définitions, parce qu'il ne s'agit pas d'une seule pêche. Il y a différentes pêches là–bas. On a déjà pratiquement décidé quelle part de la réduction de capacité allait être attribuée aux différentes provinces, mais il y a d'autres grandes questions en jeu.

Je n'aimerais pas devoir définir la pêche de base. Il me semble que nous pouvons jouer un rôle en permettant aux gens de se faire entendre. Il y a des intérêts et des points de vue divergents. C'est un problème difficile et nous devrions en discuter un peu pour voir si nous décidons de l'examiner ou pas.

[*Text*]

Mr. Wells: I think we should tackle it, but just for discussion. I don't have any answers. Should we get an update from the department or from human resources or whoever is putting IRBs together, for example, and sort of structuring what is going to happen? I think we have to find out where they are.

The Chairman: We can do that in about a one–hour briefing. We can get somebody in from HRD and we can get somebody in from the department, to give us an update as to the progress of the program.

Mr. Wells: Until we get that I think it is difficult to know what to do.

The Chairman: Derek, the way I am looking at it, we have to be here until late at night anyway, because the House is sitting. I would rather be here than up there most days. So we are going to be here. We are stuck until the end of the session, so it is a good time for us to clean some stuff up here and to have a little bit of fun down here too. There are a lot of things that we have to look at.

Mr. Wells: We could do that as soon as Tuesday.

The Chairman: I think we can.

The Clerk: Tuesday evening.

The Chairman: Yes. You can sit morning, afternoon and evening with breaks. You can sit for an hour in the morning, an hour in the afternoon, and an hour and a half in the evening. The core fishery is something we have to get our heads around, because I think people are expecting us to play some role.

• 1105

Mr. Wells: How soon can we do it? How soon can we get the people we need?

The Chairman: We can get them on Tuesday. That should be fairly simple. They have strategic implementation groups in both departments. Nobody has to pull people together on that.

Mr. Cummins: Would it be advantageous if a couple of us met with them and tried to formulate some kind of a plan to deal with it? I can see us almost spending days, as a group, trying to devise a plan, but somewhere along the line it might be helpful if a couple of people met with them and got an update. This is just a suggestion.

Mr. Wells: I'd rather do it here. I think we could get that direction—

Mr. Cummins: That's fine with me.

Mr. Wells: —because we're not that big a group and so we'll all know what's going on.

The Chairman: We publicly decide after we do it what it is that we can do and whether or not we want to do what we can do.

Mr. Baker: I think, Mr. Chairman, that update is very important because nobody knows what's happening and there are a lot of things happening behind the scenes—an update on the TAGS program, the whole bit. If they can have officials here who can tell us exactly what's happening on the local level, here's what's happening in Cape Breton and so on, because we need to know. . .

[*Translation*]

M. Wells: Je pense que nous devrions le faire, mais uniquement pour ce qui est de la discussion. Je n'ai aucune réponse. Faudrait–il demander une mise à jour au ministère ou aux ressources humaines ou à ceux qui s'occupent de l'organisation des ORI, par exemple, afin de savoir un peu mieux ce qui va se passer? Il faut absolument savoir où en sont les choses.

Le président: Nous pouvons faire tout cela en une séance d'information d'une heure. Nous pouvons faire venir quelqu'un de DRH et quelqu'un du ministère, pour leur demander une mise à jour sur la progression du programme.

M. Wells: En attendant, il est difficile de savoir ce que nous devons faire.

Le président: Pour moi, Derek, nous devons rester jusqu'à assez tard le soir, de toute façon, parce que la Chambre siège. Je préfère être ici que là–bas, la plupart du temps. Donc nous allons être ici. Nous sommes là jusqu'à la fin de la session et le moment est donc bien choisi pour régler certaines questions là haut et s'amuser un peu ici aussi. Il y a beaucoup de choses à examiner.

M. Wells: Nous pourrions nous y mettre dès mardi.

Le président: Je pense que oui.

Le greffier: Mardi soir.

Le président: Oui. Nous pouvons siéger le matin, l'après–midi et le soir avec des pauses. Nous pouvons siéger une heure le matin, une heure l'après–midi et une heure et demie le soir. Nous devons absolument nous pencher sur la question de la pêche de base parce que je pense que l'on s'attend à ce que nous jouions un rôle dans ce domaine.

M. Wells: Quand pouvons–nous le faire? Quelle serait la première date pour faire venir les gens que nous voulons entendre?

Le président: Nous pouvons leur demander de venir mardi. Ce devrait être assez simple. Il y a des groupes de mise en oeuvre stratégique dans les deux ministères. Il ne faut pas créer de groupe spécial pour cela.

M. Cummins: Serait–il bon que deux d'entre nous les rencontrent pour essayer de préparer une sorte de plan d'étude? Si tout le groupe est là, je crains que nous devions passer plusieurs jours à essayer d'élaborer un plan, et il serait peut–être bon que deux ou trois d'entre nous les rencontrent pour faire le point de la situation. Ce n'est là qu'une idée.

M. Wells: Je préférerais le faire ici. Je crois que nous pourrions nous décider. . .

M. Cummins: Je n'ai pas d'objection.

M. Wells: . . .parce que nous ne sommes pas tellement nombreux et nous savons tous ce qui se passe.

Le président: Nous déciderons publiquement après cette rencontre de ce que nous pouvons faire et de le faire ou de ne pas le faire.

M. Baker: Je crois que cette mise à jour est très importante, monsieur le président, parce que personne ne sait exactement ce qui se passe alors que la situation change très vite dans les coulisses—toute une mise à jour sur le programme de la SPA. Il faudrait que des fonctionnaires viennent nous dire exactement ce qui se passe au niveau local, ce qui se passe au Cap Breton, etc., parce que nous devons savoir. . .

[*Texte*]

The Chairman: It's a huge program. I should tell you that yesterday I sat in on the Standing Committee on Public Accounts meeting because they were doing one of the reports on the NCARP program—and you were at the committee the other day—and the Bloc representatives wanted to continue the examination of the new program.

Mr. Baker: Yes.

The Chairman: They wanted to get into a whole lot of stuff, and I indicated that Mr. Bernier was looking after their interest in fish and perhaps they should leave it with the fisheries committee.

Mr. Baker: Exactly.

The Chairman: So they agreed to do that, just on monitoring the implementation of the new program. My point is that there is interest beyond our committee.

Mr. Wells: Where do you see the timeframe? We have two projects, one is TAGS and one is the international question.

The Chairman: I think we can do it in the same day, and then we can do a second day and we can get the officials in, as long as they're available.

Mr. Wells: So we have basically assigned Tuesday and Wednesday?

The Chairman: Tuesday and Wednesday. Let's roll through them.

Mr. Cummins: Yes.

Mr. Wells: It's a good idea.

The Clerk: On Wednesday there's also a meeting with the Auditor General and they'll be discussing the section of the report on fisheries. There will probably be a meeting that afternoon and you might want to—

The Chairman: Who's meeting?

The Clerk: The Standing Commitee on Public Accounts.

Mr. Baker: On NCARP?

The Chairman: No, we already did that.

The Clerk: I think they're going to be drafting a report.

The Chairman: No, we did the report yesterday. The report was done, so we finished that.

The Clerk: Thursday is available?

The Chairman: Let's mark down what we want to do and then we'll try to organize it into a time schedule.

Mr. Baker: Mr. Chairman, I wonder if the committee would be interested as well in having a meeting and having the enforcement people here to outline for us exactly how they monitor all the fishing activity outside of 200 miles or even within 200 miles, what enforcement mechanisms they have in place vis-à-vis the new law that came into effect, how they are acting day and night, and the general mechanics of that. Maybe they could bring us in a slide—

[*Traduction*]

Le président: C'est un programme énorme. Je dois vous dire qu'hier, j'étais au Comité permanent des comptes publics parce que l'on y étudiait l'un des rapports sur le programme PARPEM—et vous étiez au comité l'autre jour—et les représentants du Bloc voulaient continuer à étudier le nouveau programme.

M. Baker: Oui.

Le président: Ils voulaient aborder toute une série d'autres questions et j'ai dit que M. Bernier s'occupait de défendre leurs intérêts dans le domaine du poisson et qu'il faudrait peut-être laisser ce soin au Comité des pêches.

M. Baker: Exactement.

Le président: Ils ont donc accepté, en ce qui concerne la mise en oeuvre du nouveau programme. J'essaie de leur faire comprendre que nous ne sommes pas le seul comité intéressé.

M. Wells: Quelles seraient les dates, d'après vous? Nous avons deux projets, d'une part la SPA, d'autre part la question internationale.

Le président: Je pense que nous pouvons le faire le même jour et qu'ensuite, lors d'une deuxième journée, nous pourrions entendre les fonctionnaires, s'ils sont libres de venir.

M. Wells: Donc nous avons prévu mardi et mercredi?

Le président: Mardi et mercredi. Nous ferons cela en série.

M. Cummins: Oui.

M. Wells: C'est une bonne idée.

Le greffier: Mercredi, il y a aussi une réunion avec le vérificateur général où l'on discutera de la partie du rapport sur les pêches. Il y aura sans doute une réunion cet après-midi là et vous voudrez peut-être. . .

Le président: Qui se réunit?

Le greffier: Le Comité permanent des comptes publics.

M. Baker: Sur le PARPEM?

Le président: Non, c'est déjà fait.

Le greffier: Je pense qu'ils vont préparer un rapport.

Le président: Non, nous avons fait le rapport hier. Le rapport est fait, c'est terminé.

Le greffier: Est-ce que jeudi est libre?

Le président: Inscrivons ce que nous voulons faire et nous allons essayer d'organiser notre calendrier en conséquence.

M. Baker: Monsieur le président, je me demande si le Comité voudrait également rencontrer les fonctionnaires chargés de faire respecter les règles afin qu'ils nous expliquent exactement comment s'effectue le contrôle des activités de pêche à l'extérieur ou même à l'intérieur de la limite des 200 milles, quels sont les mécanismes de contrôle en place en ce qui concerne la nouvelle loi entrée en vigueur, quelles sont leurs activités de jour et de nuit, et quel est le système d'ensemble. Ils pourraient peut-être nous apporter. . .

[*Text*]

The Chairman: I think that would be very helpful since the committee was not afforded the opportunity to examine the legislation and call witnesses because of the urgency of the bill.

Mr. Baker: Yes.

Mr. Wells: We did have a briefing session with slides.

Mr. Baker: Mr. Chairman, we know by the specs on the map the numbers of foreign vessels that were in, say, in the months of January, February, or whatever. What does it look like now in May and June? What did it look like yesterday, last week, and last month at this time? What do they do? What is the procedure? Before they board a vessel do they have to notify the embassy of that foreign nation here in Ottawa, as I believe they do, before they're allowed to? Do they do this and that.? It's an interesting subject.

The Chairman: Yes.

The other thing as well, Mr. Baker, is that I'm always worried when we give—I said very little on this, and I said very little on it because I understood the urgency and I didn't want to look as if I were still in my opposition days. I have always had a great deal of difficulty when legislation is passed that leaves far too much to the writers of regulations, where the guts of the act are in the regulations and the regulations never get to be debated by parliamentarians or examined at committees. Now they have passed, by Order in Council, the regulations. I don't want to sit for a week looking at them, but I think they should make them available to us.

• 1110

Mr. Baker: I don't even have a copy of the regulations.

The Chairman: No, I don't have a copy of the regulations, and that is the operative part of the bill. The bill didn't tell you how they were going to do anything, and that's your point. The regulations, which were passed by Order in Council, did.

Mr. Baker: Could we have a meeting and examine those regulations that were passed?

The Chairman: I think that's important.

Mr. Baker: That would be a fascinating briefing for us.

The Chairman: I think it would be an incredibly fascinating briefing.

Mr. Baker: He is even more excited about that.

The Chairman: We have to be careful—put aside what our parties are—that parliamentarians don't pass shell legislation that allows everything to be done by bureaucrats. That's taking power out of the hands of parliamentarians. I was worried in this case, but because of the urgency and the all–party agreement, I said, well, I'll leave my concerns for another day.

Mr. Cummins: If I remember correctly, we were told we would see those regulations before they were tabled.

[*Translation*]

Le président: Je pense que ce serait très utile, vu le Comité n'a pas eu la possibilité d'examiner le projet de loi et de convoquer des témoins en raison de l'urgence du projet de loi.

M. Baker: Oui.

M. Wells: Nous avons eu une séance d'information avec des diapositives.

M. Baker: Monsieur le président, nous savons d'après les données cartographiques combien il y avait de navires étrangers en, mettons, janvier, février, ou autres. Quelle est la situation maintenant en mai et juin? Que s'est–il passé hier, la semaine dernière et le mois dernier? Que font–ils? Quelle est la procédure? Avant de monter à bord d'un navire, faut–il en avertir l'ambassade du pays ici à Ottawa, avant de pouvoir le faire, comme je le crois? Font–ils ceci et cela? C'est un sujet intéressant.

Le président: Oui.

De plus, monsieur Baker, je suis toujours inquiet lorsque nous donnons—je n'en dirai pas plus sur ce sujet et je n'ai pas dit grand chose parce que je savais que la question était urgente et je ne voulais pas avoir l'air d'être encore dans l'oppostion. J'ai toujours eu beaucoup de réticence lorsque l'on a adopté une loi en laissant trop de marge aux responsables de la réglementation, lorsque l'essentiel de la loi se trouve dans les règlements, étant donné que ceux–ci ne sont jamais débattus par les parlementaires ou examinés en comité. Maintenant, le Règlement a été adopté par décret du Conseil. Je ne tiens pas à siéger toute une semaine pour l'examiner, mais je pense qu'on devrait nous les faire parvenir.

M. Baker: Je n'en ai même pas un exemplaire.

Le président: Moi non plus, et pourtant c'est le document qui permet d'exécuter la loi. Il n'était pas question des mesures qu'on allait prendre dans le projet de loi, et c'est bien ce que vous dites, n'est–ce pas? Ces mesures sont décrites dans le Règlement qui a été adopté par décret du Conseil,

M. Baker: Pourrions–nous avoir une séance pour examiner le Règlement qui a été adopté?

Le président: Je pense que c'est important.

M. Baker: Ce serait une séance d'information passionnante pour nous.

Le président: Elle serait superlativement passionnante.

M. Baker: La séance d'information l'excite encore plus.

Le président: Nous devons veiller—indépendamment de nos intérêts partisans—à ce que les parlementaires n'adoptent pas des lois fourre–tout qui laissent le champ libre aux fonctionnaires. On crée ainsi une situation où le pouvoir échappe aux parlementaires. C'est ce que je craignais, dans ce cas–ci, mais à cause de l'urgence de la situation et du consensus entre tous les partis, j'ai décidé d'attendre à une autre fois pour exprimer mes doléances.

M. Cummins: Si j'ai bonne mémoire, on nous avait dit qu'on nous soumettrait le Règlement avant de le déposer.

[*Texte*]

The Chairman: Well, we haven't seen them.

Mr. Cummins: Well, that's my recollection.

Mr. Baker: I think he's right.

The Chairman: Perhaps we'll get the officials on the regs, okay.

Mr. Cummins: Well, we'll check the record on that one.

The Chairman: There are two other big issues and I'm going to throw them onto the table. One of these issues deals with the Pacific salmon treaty or lack thereof. The minister has made or will be making announcements today—probably doing it just about now—dealing with his strategy, or at least that's what I hear from the newscast this morning and last evening. He's in British Columbia for two days. He was gracious enough to ask me to come along, but it was on short notice and I couldn't do it.

I think there is a role for the committee to play in regard to what's happening with the Pacific salmon treaty. I've asked: do you want us to play a role? I think there's a big role for us to play here.

There are negotiations going on, on two fronts, and one is diplomatic, which has not been successful, and the second one is government, through cabinet and through the minister, and that's been quite active. I think we can play a role here and I thought we could have played a role before, to be quite frank, before things got to the point where the talks collapsed. I've talked to John on this quite a bit.

I thought there was a role that this committee could have played, and I passed it on to the department. We could have struck a subcommittee and gone to British Columbia. Then we could have gone to Oregon and to Washington State and to Alaska, to underscore the importance of this issue being dealt with. It was in nobody's interest to have the negotiations break off because the United States could not come to a unified position. The losers are the fish and those who harvest the fish.

I thought it would be unique if a committee of this Parliament had been given the authority to travel to those locations and to meet not just with state legislators or the governor or the governor's staff, but also with some of the environmental groups, because this is a conservation and an environmental issue.

You know darn well that if we got into Washington State and Oregon, we would be able to garner significant state media on this issue. I think that is what we could have done. I still think it's something that we should look at, because there is an emergency situation on the west coast.

Mr. Baker: Mr. Chairman, wouldn't this be a good time for the entire committee to go to Alaska and to go to Vancouver, to the coast? We could have our hearings right now, at this very moment, right in the middle of the crisis, even though the Government of Canada may not like it. Wouldn't this be the ideal time?

The Chairman: The minister is on the record as indicating. . . I asked the specific question: do you think this committee has a role to play? And he said, I think the committee has a. . . Well, we'll quote him.

[*Traduction*]

Le président: Eh bien, on ne nous l'a pas soumis.

M. Cummins: C'est ce qu'on avait dit, si je me rappelle bien.

M. Baker: Je crois qu'il a raison.

Le président: Nous pourrions vérifier la documentation officielle au sujet du Règlement, bien sûr.

M. Cummins: Très bien, nous allons vérifier le compte rendu sur ce point.

Le président: J'ai deux autres grosses questions à vous soumettre. La première se rapporte au traité sur le saumon du Pacifique ou à l'absence de traité. Le ministre a fait une annonce ou en fera une aujourd'hui—probablement qu'il est en train de la faire en ce moment–même—au sujet de sa stratégie, ou du moins c'est ce que j'ai entendu ce matin et hier soir aux nouvelles. Il est en Colombie–Britannique pour deux jours. Il m'a fait l'honneur de m'inviter, mais étant donné qu'il ne m'avait pas averti à l'avance, j'ai dû décliner l'invitation.

Je pense que le comité a un rôle à jouer concernant l'issue du traité sur le saumon du Pacifique. J'ai demandé au ministre: Voudriez–vous que le comité joue un rôle à cet égard? Je pense que nous pourrions être très utiles.

Il y a des négociations en cours, sur deux fronts. Sur le premier, d'ordre diplomatique, les négociations ont achoppé, et sur le deuxième, qui relève du gouvernement, c'est–à–dire du cabinet et du ministre, les pourparlers ont été passablement intenses. Je pense que nous aurions un rôle à jouer à cet égard, et je vous avouerai bien franchement que nous aurions pu être utiles avant cela, avant que les choses s'enveniment au point de faire échouer les pourparlers. J'ai eu pas mal de discussions à ce sujet avec John.

J'étais d'avis que notre comité aurait pu être utile, et je l'ai fait savoir au ministère. Nous aurions pu former un sous–comité et aller siéger en Colombie–Britannique. Nous aurions pu aller ensuite en Orégon, dans l'État de Washington et en Alaska, pour souligner l'importance de régler ce problème. Il n'était dans l'intérêt de personne d'aboutir à un échec des négociations, car les États–Unis ne pouvaient obtenir un consensus sur cette question. Les perdants, ce sont les poissons et les pêcheurs.

Il aurait été très spécial, à mon avis, qu'un comité soit autorisé à se rendre à ces endroits pour s'entretenir non seulement avec les législateurs ou le gouverneur ou les fonctionnaires des États concernés, mais également certains des groupes d'écologistes, car c'est la survie des stocks et la protection de l'environnement qui sont en cause dans cette question.

Vous savez fort bien que si nous étions allés en Orégon et dans l'État de Washington, nous aurions pu drôlement alerter les médias sur cette question. Je pense que c'est ce que nous aurions pu faire. Je pense toujours qu'il vaudrait la peine d'examiner cette possibilité, car il y a une situation d'urgence sur la côte Ouest.

M. Baker: Monsieur le président, ne vaudrait–il pas la peine que le comité au complet se rende en Alaska et à Vancouver, sur la côte Ouest? Nous pourrions tenir des audiences dès maintenant, en pleine crise, même si le gouvernement du Canada n'aimerait sans doute pas cela. Ne serait–ce pas le moment idéal pour le faire?

Le président: Le compte rendu indique bien que le ministre. . . Je lui ai posé précisément la question suivante: pensez–vous que notre comité a un rôle à jouer? Et il a dit: je pense que le comité a un. . . Il vaut la peine que je le cite, je pense.

[*Text*]

Mr. Baker: The Minister of Fisheries is on our side. I said the government, but anyway, go ahead.

The Chairman: What they may not want is meddling in what they consider to be a delicate situation, but I think our interests have to be to try to do everything in our power to try to convince those legislators, legislatures, governors, and public opinion in those areas that this is a serious issue and that it has to be addressed. The way to address it is not to walk away with bravado and say, damn it, we'll have the fish war.

Although the minister said on the news last night, I don't want to use the words "fish war", the reality is—and John knows this—it could very quickly. . . I'm aware of some of the measures that are being announced today. I'm going to tell you, the Americans are going to be very unhappy. When the Americans are unhappy they pressure their politicians, so there will be a reaction to the action we're taking today.

• 1115

Mr. Baker: So?

The Chairman: I think it's a big thing that we could do and I think it would show that this committee is different and that we are going to play a role in these things.

Mr. Baker: Hear, hear!

The Chairman: We are going to play a role. You're from the west coast—tell us how serious this issue is.

Mr. Cummins: I think you've summed it up very well. There are serious implications from the point of view of conservation, and this thing could escalate to the point where serious damage could be done to the fish stocks of both Canada and the United States. I think the sequence of events has been unfortunate, and I agree with you that we probably should have moved earlier. Hindsight is 20:20, but it's down to the last minute. The fishery will start for all intents and purposes at the beginning of July, so it's two or three weeks away, and that's unfortunate.

I think some of the pressure tactics the minister is talking about should have been enacted already. We should have taken these other pressure tactics at the beginning of June to show our resolve on the issue, but for whatever reason that's been delayed to the point where it may not have as much of an effect now as it would have had.

They're talking about a transit fee through Canadian waters for fishing vessels going from Washington state to Alaska. A large number of boats that fish in Alaska are owned by people in Washington state, and they travel through Canadian waters to Alaska every year. They go up in the spring and come back in the fall, and if they were denied transit or a heavy fee was imposed for travelling through Canadian waters or they were harassed in some other way with Coast Guard inspections and what not, they'd soon get an awakening. Many of those boats may have left already. I don't know the timing on that.

[*Translation*]

M. Baker: Le ministre des Pêches est de notre côté. J'ai dit le gouvernement, mais peu importe, allez–y.

Le président: Ce que le gouvernement ne veut peut–être pas, c'est de s'empêtrer dans une situation qu'il considère délicate, mais je pense que nos intérêts nous imposent d'essayer de faire quelque chose dans la mesure de nos moyens pour tenter de convaincre ces législateurs, le gouvernement des états, les gouverneurs et l'opinion publique qu'il s'agit là d'un problème grave auquel il faut trouver une solution. Ce n'est pas en arrivant là en fanfaron et en disant «lançons–nous dans la guerre du poisson» que nous allons y arriver.

Même si le ministre a dit hier soir aux nouvelles, et je ne veux pas utiliser l'expression «guerre du poisson», nous devons être conscients—et John le sait—cela pourrait dégénérer très vite. . . Je suis au courant de certaines des mesures qui seront annoncées aujourd'hui. Je vous assure que les Américains vont être fort mécontents. Quand les Américains sont mécontents, ils exercent des pressions sur leurs politiciens. Il faudra donc s'attendre à une réaction aux mesures que nous prenons aujourd'hui.

M. Baker: Donc?

Le président: Je crois que nous ferions tout un effet et que cela illustrerait que notre comité est différent et que nous avons bien l'intention de jouer un rôle à cet égard.

M. Baker: Bravo! Bien dit!

Le président: Nous allons jouer un rôle. Vous venez de la Côte ouest—dites–nous à quel point cette situation est grave.

M. Cummins: Je pense que vous avez très bien résumé la situation. Elle pourrait avoir de graves répercussions au point de vue de la conservation et elle pourrait même s'envenimer au point de nuire gravement aux stocks de poissons tant au Canada qu'aux États–Unis. Il est regrettable que nous en soyons là, et j'admets avec vous que nous aurions probablement dû agir plus tôt. C'est facile à dire après coup, mais je pense qu'il sera encore important de faire quelque chose. Advienne que pourra, la saison de pêche commencera au début de juillet, soit dans deux ou trois semaines, et c'est vraiment regrettable.

Certaines des mesures de pression dont parle le ministre auraient dû être déjà en place. Nous aurions dû intervenir dès le début de juin pour montrer que nous étions résolus à régler le problème, mais, Dieu sait pourquoi, on a tellement tergiversé que ces mesures risquent d'avoir beaucoup moins d'effet qu'elles auraient dû en avoir.

Il est question d'imposer un droit de transit pour circuler dans les eaux canadiennes aux bateaux de pêche qui partent de l'État de Washington pour se rendre en Alaska. Un bon nombre des bateaux qui vont pêcher en Alaska appartiennent à des résidents de l'État de Washington, et ils passent par les eaux canadiennes pour se rendre en Alaska chaque année. Ils y montent au printemps pour revenir à l'automne, et si on les empêchait de passer ou si on leur imposait un droit de transit pour circuler dans les eaux canadiennes, ou encore si on les importunait d'une façon quelconque en les soumettant à des inspections de la Garde côtière et je ne sais trop quoi, ils se réveilleraient un bon jour. Un bon nombre d'entre eux sont peut–être déjà en route. Je ne sais trop à quelles dates ils partent.

[*Texte*]

The Chairman: I don't know who's there from the department, but I would like a 15–minute briefing on what's going on.

Mr. Cummins: They have a good briefing. I went to the briefing the other day to see what they were talking about. It was about an hour long and it's quite good. They come in with all the electronics and what not. It might be worthwhile for the committee to see it. It's well done and they hit the issues quite well. It's outstanding, actually.

The Chairman: Did they go through the action plan that's being announced today?

Mr. Cummins: No, they outlined a bit of the history and how the problem's developed.

The Chairman: I don't know where these guys are today, but if there is somebody around and they are available right after Question Period, I would like it if they could at least give us the low–down.

Mr. Baker: I think we should go out there, Mr. Chairman.

The Chairman: I think we should go out there as well. Let's talk about that for a minute before we leave here. I think it's one of those issues where there is strength in numbers.

Mr. Baker: Before July 1, a couple of meetings. . .

The Chairman: I don't think there would be a great deal of trouble because the minister has indicated that he would seek the authority of the House for travel. If Mr. Cummins and Mr. Bernier can get their whips onside, because this is not frivolous, there's no reason that couln't be done in an afternoon. It's not something that we dreamed up; it's something that was raised by the minister himself in committee.

Did you find that, Eugene?

The Clerk: No.

The Chairman: It's there.

The second item deals with the aboriginal fisheries strategy, which will be announced very soon, but we've been hearing that for quite a while.

• 1120

The AFS apparently will be announced shortly. We've been saying that for three months. I think what we should do on the AFS is wait until the announcement is made and then decide if there is a role for the committee to play. Until we know what the government is going to do on this thing, I don't think we can put together a reasonable position, or a position for the committee to take.

Mr. Cummins: I really regret that we didn't take an active role in that, because I think it is probably next to the treaty and probably equal to the treaty in importance on the west coast. I think there was a role for us to play in getting a lot of the stuff out that hasn't been brought forward on just how and why that thing is not working.

[*Traduction*]

Le président: Je ne sais pas qui s'occupe de cette question au ministère, mais je voudrais bien avoir 15 minutes de mise au courant pour savoir ce qui se passe.

M. Cummins: Le ministère organise d'excellentes séances d'information à ce sujet. J'ai assisté à une de ces séances l'autre jour pour voir ce qu'on y disait. La séance a duré une heure et elle était très intéressante. On y utilise toutes sortes de matériel audio–visuel. Il serait peut–être utile que le comité assiste à une telle présentation. C'est bien fait et cela va directement au coeur de la question. C'est vraiment formidable.

Le président: Y a–t–il été question du plan d'action qui va être annoncé aujourd'hui?

M. Cummins: Non, on y fait un peu l'historique de la question et des événements qui sont à la source du problème.

Le président: Je ne sais pas où sont ces informateurs aujourd'hui, mais si j'arrive à en trouver et s'ils sont disponibles immédiatement après la période de questions, j'aimerais bien qu'ils viennent au moins nous donner quelques renseignements.

M. Baker: Je pense que nous devrions aller siéger là–bas, monsieur le président.

Le président: Je le pense moi aussi. Prenons quelques minutes pour en discuter avant de partir. Je pense que c'est une des questions où le nombre fait la force.

M. Baker: Avant le 1er juillet, une ou deux séances. . .

Le président: Je ne pense pas que ce serait très compliqué, car le ministre a signalé qu'il demanderait l'autorisation de la Chambre pour voyager. Si M. Cummins et M. Bernier peuvent convaincre leurs whips, car ce n'est pas une question futile, je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient pas le faire dans l'après–midi. Cette idée ne vient pas de nous autres; elle a été invoquée par le ministre lui–même en comité.

Trouvez–vous cela, Eugène?

Le greffier: Non.

Le président: C'est là, pourtant.

Le deuxième point se rapporte à la stratégie de la pêche autochtone, qui sera annoncée très bientôt, et dont on entend parler depuis un bon bout de temps.

Il paraîtrait que la stratégie de la pêche autochtone va être annoncée sous peu. C'est ce qu'on dit depuis trois mois. Je pense que nous devrions attendre qu'elle soit annoncée avant de décider si le comité a un rôle à jouer à cet égard. Sans savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire, je ne pense pas que nous pourrions nous entendre sur une position, ou sur la position que devrait prendre le comité.

M. Cummins: Je déplore vraiment que nous n'ayons pu étudier cette question plus à fond, car la stratégie suivra probablement le traité et elle aura probablement autant d'importance que le traité sur la côte ouest. Je pense que nous audiences auraient été utiles car elles nous auraient permis d'en apprendre davantage sur les comment et les pourquoi de l'inefficacité du processus.

[*Text*]

To that end, at the last meeting when the minister appeared, he promised to give us a consultant's report on the AFS. Have you received that, Mr. Chairman?

The Chairman: The report on the AFS?

Mr. Cummins: Yes. The minister promised to give us a consultant's report on that when he appeared.

The Chairman: No, we have not received that.

Mr. Cummins: Could you find out what happened to that?

The Chairman: Okay.

Mr. Cummins: I do have to go. I have another meeting at 11:30 a.m.

The Chairman: Yes, so do I. I am just going to read this and then we can adjourn.

I believe this is the minister, May 25:

> Secondly, this committee—as a full committee, a subcommittee or whatever can be constructed and negotiated with the respective House leaders—could play an extremely useful role in the province of B.C. with regard to providing a forum for public comment on what is going on. Equally as important, perhaps the committee could play a role with regard to attempting to make the position of Canada and Canadians known in Alaska, Washington and Oregon, following a resolution if one were quickly passed in the Parliament of Canada.

Mr. Baker: Excellent.

The Chairman: So there is something that we can do here. We could quickly pass a resolution reaffirming the need for negotiation in the interests of conservation, or whatever. We could quickly pass that.

Mr. Cummins: That would be an outstanding idea, to get a resolution of that nature through Parliament and then to give us a send–off if we were going to go.

Mr. Baker: Yes, because now is the time, just before the decisions are taken and while this whole process is going on, as Mr. Cummins says, to give the people a chance to voice their opinion immediately.

The Chairman: John, I guess we would have to check with the House leader on our side, but I don't think it would be problematic to have a quick resolution passed by Parliament. Yvan, I don't think there would be a problem with the Bloc regarding a quick resolution reaffirming Canada's position that there has to be a negotiated treaty dealing with the Pacific salmon issue and urging the Americans back to the table to deal with the equity issue. It's a simple matter to be passed through the House. With leave, you can do anything.

Mr. Cummins: Yes.

The Chairman: You can do it in 20 minutes; a motherhood statement.

Mr. Baker: He has to see the wording.

[*Translation*]

À propos, quand le ministre a comparu la dernière fois, il nous avait promis de nous envoyer un rapport d'experts–conseils au sujet de la SPA. Avez–vous reçu ce rapport, monsieur le président?

Le président: Le rapport sur la SPA?

M. Cummins: Oui. Le ministre avait promis de nous envoyer un rapport d'experts–conseils à ce sujet quand il a comparu.

Le président: Non, nous ne l'avons pas reçu.

M. Cummins: Pourriez–vous vous informer de ce qui est arrivé?

Le président: Très bien.

M. Cummins: Je dois partir. J'ai une autre réunion à 11h30.

Le président: Moi aussi. Je vais juste lire ceci et nous pourrons lever la séance ensuite.

Voici ce que le ministre a dit, le 25 mai, je crois:

> J'estime d'ailleurs que ce comité—ou un sous–comité selon ce que décideront les leaders des partis représentés à la Chambre—pourrait jouer un rôle extrêmement utile en offrant une tribune publique où les gens de la Colombie–Britannique pourraient faire connaître leur point de vue sur les négociations en cours. Le comité pourrait peut–être même jouer un rôle encore plus efficace en essayant de faire connaître la position du Canada et des Canadiens en Alaska, au Washington et en Oregon après que le Parlement canadien aura adopté une position en ce sens.

M. Baker: Excellent.

Le président: Il y a donc quelque chose à faire. Nous pourrions vite adopter une résolution réaffirmant la nécessité de poursuivre les négociations pour sauvegarder les stocks, ou quelque chose du genre. Nous pourrions adapter rapidement ce genre de résolution.

M. Cummins: Ce serait formidable de faire adopter une résolution de cette nature au Parlement. Ce serait une bonne façon de nous souhaiter bon voyage, si jamais on décide d'aller siéger là–bas.

M. Baker: Oui, car c'est le moment opportun, juste avant que les décisions soient prises pendant que ces négociations sont en cours, comme M. Cummins le dit, pour donner aux intéressés la chance d'exprimer leur opinion immédiatement.

Le président: John, nous devrons vérifier auprès du leader à la Chambre de notre parti, mais je ne pense pas que ce serait un problème de faire adopter rapidement une telle résolution par le Parlement. Yvan, je ne pense pas que le Bloc aurait objection à faire adopter rapidement une résolution réaffirmant la position du Canada sur la nécessité de conclure un traité concernant la pêche au saumon dans le Pacifique et exhortant les Américains de revenir à la table pour discuter d'un partage plus équitable de la ressource. L'adoption d'une telle résolution à la Chambre n'est que pure formalité. Nous vous saurions gré de faire le nécessaire.

M. Cummins: Oui.

Le président: Cela ne prendrait qu'une vingtaine de minutes; une simple déclaration, quoi.

M. Baker: Il doit voir le libellé.

[*Texte*]

Mr. Bernier: Who will write the resolution?

The Chairman: I guess we would have to get somebody from Fisheries. It will be a quick resolution that will go into the three House leaders. If they all agree, then we get leave in the House and we pass it quickly.

It would just give added weight. If the committee did do this, it would give a tremendous amount of weight and legitimacy to the committee, as you would be carrying with you a resolution that was unanimously adopted by the Canadian Parliament.

Mr. Cummins: Yes.

Mr. Baker: Perfect.

The Chairman: We would get the research staff. I think it's probably best if we just dropped it over at Fisheries. They can get a two or three sentence resolution.

If I am able to get some briefings today, it will be informal. I will tell them if they could do something at 3 p.m. in the lobby, it would be helpful, even if it's only half an hour or 20 minutes, just to tell us exactly what they've done today. If not, I will suggest to them that they immediately get in touch with members of the committee to offer them a briefing on what's going on.

Mr. Baker: That is on what is happening today on their agenda?

The Chairman: Yes.

Mr. Baker: And our committee meetings next week are on the international and the other one.

Mr. Wells: Yes, Tuesday and Wednesday.

Mr. Baker: Is that Tuesday and Wednesday?

Mr. Wells: I want to get that confirmed.

Mr. Baker: You had better make sure of your schedule.

The Chairman: Okay.

Mr. Bernier: When will we have the order that you have said?

The Chairman: What other information?

M. Bernier: Vous avez parlé d'un briefing à 15 heures. John sera-t-il là?

The Chairman: When we leave here, I am going to call the department to see if there is somebody available either to go into your lobby or our lobby, or maybe one for each, just to give some details to the critics, at least, as to the announcements that were made today on the Pacific salmon.

• 1125

Le greffier: Je vais appeler le ministère au sujet des témoins de la semaine prochaine. Je vais envoyer des avis.

[*Traduction*]

M. Bernier: Qui rédigera la proposition?

Le président: Nous pourrions demander à quelqu'un des Pêches. Ce sera une résolution toute simple qui sera soumise aux leaders des trois partis à la Chambre. S'ils sont tous d'accord, nous pourrions la déposer à la Chambre et la faire adopter rapidement.

Cela nous donnerait certes plus de poids. Le comité aurait en outre plus de légitimité car il aurait en mains une résolution adoptée à l'unanimité par le Parlement canadien.

M. Cummins: Exactement.

M. Baker: Parfait.

Le président: Nous pourrions faire appel au personnel de recherche. Je pense qu'il serait probablement préférable de confier la tâche à quelqu'un des pêches. Les fonctionnaires pourraient rédiger la résolution en deux ou trois phrases.

Si je peux obtenir qu'on organise une petite séance d'information aujourd'hui, nous pourrions le faire de façon informelle. Je vais demander si l'on peut organiser quelque chose pour 15 heures, dans le couloir, en disant au ministère qu'une telle séance serait utile, même si elle ne dure qu'une demi-heure ou 20 minutes, simplement pour nous dire exactement où on en est aujourd'hui. Sinon, je vais suggérer au ministère de communiquer immédiatement avec les membres du comité pour leur offrir d'assister à une séance d'information pour faire le point.

M. Baker: On y ferait le point sur le programme du ministère?

Le président: Oui.

M. Baker: Et les séances du comité la semaine prochaine porteraient sur l'aspect international et l'autre sur. . .

M. Wells: Oui, mardi et mercredi.

M. Baker: Ce serait mardi et mercredi?

M. Wells: Je voudrais que les dates me soient confirmées.

M. Baker: Vous feriez mieux de vous assurer que vous êtes disponible.

Le président: Très bien.

M. Bernier: Quand aurons-nous l'ordre du jour de la séance dont vous avez parlé?

Le président: De quelle autre séance d'information voulez-vous parler?

Mr. Bernier: You talk about a briefing at three o'clock. Will John be there?

Le président: En partant d'ici, je vais téléphoner au ministère pour voir si quelqu'un pourrait venir dans votre couloir ou dans le nôtre, ou peut-être dans les deux, simplement pour renseigner les porte-parole des partis au sujet des détails des annonces qui ont été faites aujourd'hui concernant le saumon du Pacifique.

The Clerk: I will call the department about the witnesses who will be heard next week. I will send notices.

[*Text*]

M. Bernier: C'est que je dois quitter à 15 heures.

The Chairman: Maybe they could get there at 2:30 p.m.

I'm just going to make some connection with the minister's office to see if there is somebody available to talk to you, John, and our side about what the announcement was today on the Pacific salmon treaty.

M. Baker: Ce n'est pas important.

Mr. Wells: As far as next week is concerned, I have some scheduling problems. Tuesday and Wednesday are the days we will be meeting.

The Chairman: Yes.

Mr. Wells: That's fine.

The Chairman: If we need Thursday, we'll do Thursday, but let's try for Tuesday and Wednesday.

The Clerk: It depends on the availability of the witnesses. Can we go into the evening if need be?

The Chairman: Yes. We have to be here anyway.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Mr. Bernier: Yes, but I must leave at 3 p.m..

Le président: Peut–être que les fonctionnaires pourraient venir à 14h30.

Je vais me mettre en rapport avec le bureau du ministre pour voir si quelqu'un pourrait avenir discuter avec vous, John, et informer le comité au sujet de l'annonce qui a été faite aujourd'hui concernant le traité sur le saumon du Pacifique.

Mr. Baker: That is not important.

M. Wells: Pour ce qui est de la semaine prochaine, j'ai certains problèmes d'horaire. Mardi et mercredi sont les jours où nous avions prévu nous réunir.

Le président: Exactement.

M. Wells: C'est très bien.

Le président: Au besoin, nous pourrions nous réunir aussi jeudi, mais essayons de nous en tenir à mardi et mercredi.

Le greffier: Cela dépendra de la disponibilité des témoins. Pourrions–nous poursuivre la séance dans la soirée au besoin?

Le président: Oui. Nous devons être ici de toute façon.

La séance est levée.

Tuesday, June 14, 1994

Le mardi 14 juin 1994

• 1556

The Chairman: I call the meeting to order. We're looking at some of the Order in Council appointments that have been referred to the committee.

I don't know whether you drew the short straw or the long straw, because we had a whole number to look at and we decided on you fellows. So we can sit down and become a little familiar with who you are.

From the Canadian Saltfish Corporation we have the president, Gregory C. Viscount. From the Freshwater Fish Marketing Corporation, there is James Thomas Dunn, president.

I guess the freshwater and salt–water people can sit next to each other. There's no cross–contamination here, is there? That'll be fine? Okay.

Have either of you appeared before a standing committee?

Mr. Gregory C. Viscount (President and Chief Executive Officer, Canadian Saltfish Corporation): Not I.

Mr. James Thomas Dunn (President, Freshwater Fish Marketing Corporation): Yes, I have.

The Chairman: You have? And you're reluctantly. . .? When you heard the call, you didn't know whether or not to return here?

Mr. Dunn: No, I knew I should.

The Chairman: Okay.

Le président: Nous allons commencer nos travaux. Nous étudions aujourd'hui certaines des nominations par décret dont a été saisi notre comité.

Je ne sais pas si vous avez été chanceux ou pas d'être choisi pour venir nous rencontrer aujourd'hui parce que nous avions toute une liste de nominations à étudier. Prenez place à la table des témoins et parlez–nous un peu de vous.

Nous accueillons de l'Office canadien du poisson salé, le président, Gregory C. Viscount et de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, James Thomas Dunn, président.

Je suppose que les représentants des deux offices peuvent s'asseoir l'un à côté de l'autre. Il n'y a tout de même pas de danger d'intercontamination, n'est–ce pas? Ça va? Très bien.

Avez–vous déjà témoigné devant un comité permanent?

M. Gregory C. Viscount (président–directeur général, Office canadien du poisson salé): Non, pas moi.

M. James Thomas Dunn (président, Office de commercialisation du poisson d'eau douce): Oui, j'ai déjà comparu devant un comité.

Le président: Ah oui? Et vous avez avec beaucoup d'hésitation. . .? Lorsqu'on vous a demandé de venir, vous n'étiez pas certain que c'était une bonne idée?

M. Dunn: Non, je savais que je devais venir.

Le président: Très bien.

[*Texte*]

The reason we called you in today is that in keeping with the rules of Parliament and the obligations to review Order in Council appointments, your appointments have been referred to us and we've looked... There was a list of them, and we thought you fellows sounded pretty interesting and we'd give you an opportunity to come in and tell us a little bit about your background and your activity in your past life.

If it's a reappointment, could you tell us what you've done in the past for the corporation in the position you hold and basically what you see as your mandate in the future?

I think one of your corporations is going to be wound up. Your corporation is being wound up?

Mr. Viscount: Can I make a case?

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Viscount: Can we change that?

The Chairman: So the Canadian Saltfish Corporation is being wound down.

Mr. Viscount: Yes.

The Chairman: We'll start off with you, Greg. Could you tell us how long you've been with the corporation, what the activities have been in the past and what's going on right now?

Mr. Viscount: I've been with the corporation since September 1989. I started off in the position as vice-president for finance. In June 1990 I took over as acting president and was first appointed president in September 1990 by the minister at the time. The current appointment you're reviewing is the third Order in Council appointment.

The corporation has gone from a marketing company for saltfish products out of Newfoundland, Labrador and the Quebec lower north shore, at a peak in the late 1970s to early 1980s of some 50,000 tonnes of saltfish, to just having sold the last 20,000 tonnes of saltfish that's available in Newfoundland today.

• 1600

It's part of the problems we have with the fishery in Newfoundland. No saltfish is produced because no cod is being harvested, and that's the product we sell—a salted cod product. As of a February 1994 meeting and acting on recommendations from the chairman, the president and other parties, the minister decided to wind up the corporation. A corporate plan of dissolution has been submitted to the minister. It is up to the minister to sign it and submit it to Treasury Board for approval.

The Chairman: So tell us what that does to you. You've been reappointed—

Mr. Viscount: My appointment runs at the pleasure of the minister or until March 31, 1995.

The Chairman: Okay.

In the May 12 *Evening Telegram* they talked about the saltfish agency closing. They said that over the last three years it lost $3 million. What kind of activity did you engage in that would see that amount of money being expended?

[*Traduction*]

Nous vous avons convoqués aujourd'hui parce que, conformément au règlement du Parlement, nous devons étudier les nominations par décret, et nous avons été saisis de vos nominations... Nous avions tous une liste de nominations et nous pensions que les deux offices que vous représentez étaient fort intéressants et nous avons jugé bon de vous donner l'occasion de venir nous parler un peu de vos antécédents et de vos activités.

S'il s'agit d'une reconduction, pouvez-vous nous dire quel rôle vous avez joué par le passé à l'office; vous pourriez également nous dire quelles seront vos tâches à l'avenir?

Si je ne me trompe, un des deux offices sera liquidé? S'agit-il du vôtre?

M. Viscount: Puis-je défendre l'office où je travaille?

Des voix: Oh, oh!

M. Viscount: Peut-on revenir sur cette décision?

Le président: C'est donc l'Office canadien du poisson salé qui sera liquidé.

M. Viscount: C'est exact.

Le président: Nous commençons donc par vous, Greg. Pouvez-vous nous dire pendant combien de temps vous avez travaillé à l'office, quelles ont été les activités de l'office au fil des ans et ce qui s'y passe maintenant?

M. Viscount: Je travaille à l'office depuis septembre 1989. Le premier poste que j'ai occupé est celui de vice-président du service des Finances. En juin 1990, je suis devenu président intérimaire et j'ai été officiellement nommé au poste de président en septembre 1990 par le ministre de l'époque. La nomination que vous étudiez actuellement est la troisième nomination par décret.

L'office s'occupait de la commercialisation de poissons salés de Terre-Neuve, du Labrador et de la basse côte Nord du Québec. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, notre période la plus occupées, nous mettions sur le marché quelque 50 000 tonnes de poisson salé et nous venons de vendre les 20 000 dernières tonnes de poisson salé de Terre-Neuve.

C'est justement l'un des problèmes que nous éprouvons dans le secteur des pêches à Terre-Neuve. Aucun poisson salé n'est produit, parce qu'on ne pêche pas la morue. Il faut de la morue pour préparer notre produit, soit de la morue salée. À la suite d'une réunion qui a eu lieu en février 1994 et en fonction des recommandations du président du conseil, du président et d'autres parties, le ministre a décidé de liquider l'office. Un plan général de dissolution a été présenté au ministre et c'est à lui qu'il revient de le signer, puis de demander l'approbation du Conseil du Trésor.

Le président: Qu'adviendra-t-il de vous? Votre nomination a été reconduite...

M. Viscount: J'occuperai ce poste aussi longtemps que ça plaira au ministre ou jusqu'au 31 mars 1995.

Le président: Je vois.

Dans le *Evening Telegram* du 12 mai, on dit que l'Office du poisson salé fermera ses portes. Ils disent qu'au cours des trois dernières années, l'office a perdu 3 millions de dollars. Pouvez-vous nous en dire un peu plus long sur ces pertes?

[*Text*]

Mr. Viscount: Over the last three years the losses were attributed to the decline in volume. The business plan each year was set up in anticipation of a certain volume of fish being harvested by companies and fishermen and turned into saltfish. The corporation bought that from the companies and from the fishermen and marketed it internationally, but for the past three years the volume of fish harvested was not what we or anybody else had projected. It declined each year and the corporation could not downsize any farther to keep pace with the decline.

In 1990 there were 45 employees, 7 producing agents of the corporation, 500 fishermen producing saltfish, and the exported volume would have been around 20,000 tonnes. At the beginning of fiscal 1993 there were about 15 employees, no agents producing saltfish, maybe 50 fishermen producing saltfish, 3 plants that we operated on the Quebec lower and north shores, and the total output was less than 500,000 pounds.

The Chairman: Did you say you operated three plants?

Mr. Viscount: We operated three plants.

The Chairman: So the Saltfish Corporation, in addition to having on–staff employees, also operated—

Mr. Viscount: —three seasonal plants on the Quebec lower and north shore. At that time the moratorium had not taken effect in that area, in zone 4RS, and they were harvesting cod in that area. The plants were salting plants operated by the corporation. We didn't own the plants, they were owned by the fishermen's committee of each community.

The Chairman: So you were the operator and not the owner.

Mr. Viscount: Yes.

The Chairman: So the losses attributed to the last two years were basically on administration and general operations.

Mr. Viscount: It was partly in administration that could not be downsized any farther, and partly because the operation of the plants lost money too. It was the operational part of buying and producing saltfish in small quantities.

The Chairman: So you shut those plants down.

Mr. Viscount: No, we've worked with each fishermen's committee to find a new operator for the plants.

The Chairman: So you're still operating the plants.

Mr. Viscount: No, because our mandate restricts us to salted codfish, fish of the family Gadidae.

The Chairman: Is that where you lost the most substantial part of your money in the last two years?

Mr. Viscount: Yes.

The Chairman: It was on the operation of the plants.

Mr. Viscount: Yes.

[*Translation*]

M. Viscount: Au cours des trois dernières années, les pertes encourues sont attribuables à la baisse du volume. Nous élaborions chaque année un plan d'entreprise en prévision de prises particulières des compagnies et des pêcheurs, des prises qui seraient transformées en poisson salé. L'office achetait ces poissons auprès des compagnies et des pêcheurs et les mettait sur le marché à l'échelle internationale; cependant au cours des trois dernières années les prises n'ont pas été aussi élevées qu'on l'avait prévu. Elles ont baissé chaque année et l'office ne pouvait plus réduire les effectifs de façon parallèle à la chute des prises.

En 1990, nous comptions 45 employés, 7 agents de production représentant l'office, 500 pêcheurs produisant du poisson salé, et le volume d'exportation aurait été d'environ 20 000 tonnes. Au début de l'exercice 1993, n'ayant plus que 15 employés et plus aucun agent de production, il y avait peut–être 50 pêcheurs qui produisaient du poisson salé; nous avions trois usines le long de la côte au Québec et sur la côte Nord, et leur production n'atteignait même pas 500 000 livres.

Le président: Avez–vous dit que vous exploitiez trois usines?

M. Viscount: C'est exact.

Le président: Donc l'Office du poisson salé, en plus d'avoir des employés à temps plein, exploitait également. . .

M. Viscount: . . .trois usines saisonnières sur la basse–côte Nord du Québec. À l'époque, le moratoire n'avait pas encore été imposé dans la région, dans cette zone, la 4RS, et on y pêchait toujours la morue. Les usines étaient des usines de salaison exploitées par l'office. Nous n'en étions pas les propriétaires, elles appartenaient à des comités de pêcheurs dans chaque collectivité.

Le président: Vous exploitiez ces usines mais vous n'en étiez pas les propriétaires.

M. Viscount: C'est exact.

Le président: Ainsi les pertes encourues au cours des deux dernières années étaient attribuables aux activités générales et à l'administration.

M. Viscount: On ne pouvait plus diminuer les effectifs dans l'administration, et nous avons connu des pertes au niveau de l'exploitation de ces usines. Il n'était pas rentable d'acheter et de produire du poisson salé dans de petites quantités.

Le président: Vous avez donc fermé ces usines.

M. Viscount: Non, nous avons collaboré avec les comités de pêcheurs afin de trouver un nouvel exploitant.

Le président: Vous exploitez donc toujours ces usines.

M. Viscount: Non, parce que notre mandat stipule bien que nous ne pouvons y produire que de la morue salée, du poisson de la famille des gadidés.

Le président: Est–ce que c'est dans ce secteur que vous avez connu les pertes les plus importantes au cours des deux dernières années?

M. Viscount: Oui.

Le président: C'était dans le secteur de l'exploitation des usines.

M. Viscount: Oui.

[*Texte*]

The Chairman: You're out of that now, so you're not looking at those losses being sustained in this year.

Mr. Viscount: No.

The Chairman: Now that you've been given notice that you're going to be wound down, what do you do? What are you guys doing now?

• 1605

Mr. Viscount: In addition to myself there are six other employees. We've sold the last bit of inventory that was available from last year. We're working with the employees, trying to relocate them in other positions and to assist them in what they have to do once the corporation is closed, pending parliamentary—

The Chairman: What kind of employees? What would those six employees be doing?

Mr. Viscount: One is a marketing person, a university commerce graduate with a specialized degree in marketing. For the last 15 years he has marketed saltfish and other fish products that the corporation use to market. There are two accounting–administration type positions, a secretary–receptionist, an export documentation clerk who oversaw the preparation of documents and the movement of goods on the international markets, and a quality control inspector.

The Chairman: So you've nothing left going through your corporation.

Mr. Viscount: No, sir.

The Chairman: What's their term of employment?

Mr. Viscount: They're full–time, permanent employees of the corporation.

The Chairman: Would it be far–fetched for me to say that at this point and for the foreseeable future, they don't have very much to do?

Mr. Viscount: No.

The Chairman: I'm not trying to be facetious. They obviously were pretty busy, and things got not so good the last few years. What do they do? If you don't have any inventory, if you're not trying to secure any sales, if you're not operating the plants anymore, is it fair to say that they show up for work, punch the clock, and go home at 5 or. . .?

Mr. Viscount: They don't show up, punch the clock, and play cards.

The Chairman: I didn't say that.

Mr. Viscount: They do whatever is asked of them. As I say, we've just sold the last bit of saltfish. They're assisting when asked to provide information on fishermen who are applying for benefits under NCARP or TAGS. They're also answering any incoming calls and things of that nature. They are basically waiting for the parliamentary approval for their positions to be terminated.

[*Traduction*]

Le président: Vous n'oeuvrez plus dans le secteur maintenant, et ces pertes ne devraient pas se produire à nouveau cette année.

M. Viscount: Non.

Le président: On vous a dit que l'office serait liquidé. Que faites–vous maintenant? Que font vos employés?

M. Viscount: J'ai actuellement six employés. Nous avons vendu le reste de l'inventaire de l'année dernière. Nous essayons de trouver d'autres postes aux employés et nous essayons de les aider à composer avec ce qu'ils devront faire lorsque l'office fermera ses portes, en attendant l'autorisation parlementaire. . .

Le président: Quels genres d'employés? Que font ces six employés?

M. Viscount: L'un d'entre eux est responsable de la commercialisation; un diplôme universitaire en marketing, spécialisé en commerce. Depuis 15 ans il s'occupe du marché du poisson salé et d'autres poissons que l'office commercialisait jadis. Il y a deux postes dans le secteur de l'administration–comptabilité—un secrétaire–réceptionniste, un poste de commis responsable des documents d'exportation qui préparait les documents et s'occupait de l'expédition des marchandises; et il y a aussi un inspecteur responsable du contrôle de la qualité.

Le président: Vous ne mettez donc plus rien sur le marché.

M. Viscount: Non, Monsieur.

Le président: Et quelles sont leurs conditions d'emploi?

M. Viscount: Il s'agit d'employés permanents à temps plein de l'office.

Le président: Est–ce que j'exagérerais si je disais qu'en ce moment et dans l'avenir prévisible, ils n'ont pas grand–chose à faire?

M. Viscount: Non.

Le président: Je n'essaie pas de faire le drôle. Ils ont certainement été très occupés, et les choses n'allaient pas très bien au cours des dernières années. Que font–ils maintenant? Si vous n'avez plus d'inventaire, si vous n'essayez plus de trouver de marchés, si vous n'exploitez plus les usines; serait–il juste de dire qu'ils se présentent au travail, font acte de présence et retournent à la maison à 17 heures ou. . .?

M. Viscount: Ils ne se contentent pas de faire acte de présence et de jouer aux cartes.

Le président: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Viscount: Ils font ce qu'on leur demande. Comme je l'ai dit, nous venons de vendre le reste du poisson salé que nous avions en entrepôt. Ils répondent à ceux qui veulent des renseignements sur les pêcheurs qui demandent des prestations dans le cadre du PARPEM ou du SPAE. Ils répondent également à des appels et des choses du genre. Ils attendent simplement que le Parlement décide que leurs postes disparaîtront.

[*Text*]

The Chairman: Is it safe to say that 90% or 100% of their daily work is now not there any more?

Mr. Viscount: Correct.

The Chairman: I guess I can use the analogy of when I first went over to the Senate. When I worked for Mr. MacEachen after he was Deputy Prime Minister, we worked from daylight till dark. When I went over to the Senate with him, I got my work done in about 20 minutes at the beginning of every day and I didn't know what the heck to do with myself for the rest of the day, which was pretty disheartening. It's not an easy task.

Has the Department of Fisheries tried to find something useful for them to do? Are they trying to refer some work to keep them from going a little batty?

Mr. Viscount: No. As crown corporation employees we're not part of the federal civil service, coming under Treasury Board. There haven't been any duties assigned. We haven't been asked to assist in any way under the programs of DFO. Most recently, through the Department of Fisheries, the assistant deputy minister in Ottawa has attempted to find some positions for the remaining staff in the wind–up of the corporation to see if any meaningful employment can be offered to them.

The Chairman: What would be your budget for this wind–up period? What budget are you operating under right now?

Mr. Viscount: It's not the same as a departmental budget, where we would get a sum of money from the Consolidated Revenue Fund to spend in the same way as departments do. We submit a business plan that shows revenues and expenses. The revenues this year are coming from the sale of assets, from the sale of the remaining saltfish, and from the collection of some receivables that have been there. The expenses are limited to the closing of our activities on the Quebec north shore, turning it over to private operators, and the orderly termination of employment for the employees.

The Chairman: What are you projecting then as president of the corporation as the cost for this final year of operation?

Mr. Viscount: The projected loss for this year is $215,000.

The Chairman: You're projecting it to March 31, 1995?

• 1610

Mr. Viscount: Yes, but the employee terminations will become effective when the Treasury Board has given approval to the corporate plan of dissolution.

The Chairman: You've just been recently reappointed. It's an awful job to be appointed to a position so you can wind down the operations. But have other people been reappointed to the board, or are there other active board members?

[*Translation*]

Le président: Est–il juste de dire que 90 ou 100 p. 100 des tâches quotidiennes qu'ils ont eues par le passé n'existent plus aujourd'hui?

M. Viscount: Exact.

Le président: Je pense que je peux comparer la situation dans laquelle ils se trouvent à celle que j'ai vécue lorsque j'ai commencé à travailler au Sénat. Lorsque je travaillais pour M. MacEachen après qu'il était nommé au poste de vice–premier ministre, on travaillait de l'aube à la tombée du jour. Puis je l'ai accompagné au Sénat, et je finissais tout le travail qu'on me confiait en environ 20 minutes chaque matin, et je ne savais que faire pendant le reste de la journée, ce qui est plutôt décourageant. Ce n'est pas une chose facile.

Est–ce que le ministère des Pêches a essayé de trouver pour ses employés des tâches ou des fonctions utiles? Essaie–t–on de leur confier certaines tâches particulières simplement pour qu'ils ne finissent pas par grimper dans les rideaux?

M. Viscount: Non. Nous sommes des employés d'une société de la Couronne et nous ne faisons donc pas partie de la fonction publique, qui relève du Conseil du Trésor. Aucune autre fonction ne nous a été confiée. On ne nous a pas demandé de prêter main forte à ceux qui sont responsables des programmes du MPO. Récemment, le sous–ministre adjoint du MPO à Ottawa a essayé de trouver des postes aux employés qui seront touchés par la disparition de l'office; on a essayé de leur trouver des emplois raisonnables.

Le président: Quel est le budget de l'office pour cette période de fermeture? Quel budget vous a–t–on accordé?

M. Viscount: Ce n'est pas comme dans un ministère où il existe un budget ministériel, où l'on reçoit un montant du Trésor que l'on peut dépenser comme le font les ministères. Nous présentons un plan d'entreprise qui présente une ventilation des recettes et des dépenses. Cette année, les recettes proviendront de la vente de l'actif, de la vente du reste de poisson salé, et des comptes à recevoir. Les dépenses se limitent à la fin de nos activités sur la côte Nord du Québec, à la privatisation et à la mise à pied des employés.

Le président: Vous êtes après tout le président de l'office; d'après vous, combien coûtera cette dernière année?

M. Viscount: Nous prévoyons cette année des pertes de 215 000$.

Le président: Ces prévisions vont–elles jusqu'au 31 mars 1995?

M. Viscount: Certes, mais le licenciement des employés sera effectif lorsque le Conseil du Trésor aura approuvé le plan de dissolution de l'office.

Le président: Vous venez d'être reconfirmé en poste. C'est terrible que d'être nommé à la tête d'un organisme qu'on doit liquider. D'autres personnes ont–elles été nommées au conseil d'administration ou y a–t–il d'autres membres du conseil qui soient actifs?

[*Texte*]

Mr. Viscount: There are three active board members. One's term had not expired. Of the other two, one board member is a representative of the Province of Newfoundland and the other is a representative of the Province of Quebec. Their appointments have been maintained so they can be there during the wind-up period and sign off any necessary documents that have to go to Parliament during this period.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): Thank you very much, and I thank the chairman, who has been articulate in asking all these questions. I have just a few quick ones for you.

First, can you give us a picture of the profit and loss situation since this corporation was begun? Have there been any major write-downs or write-offs in the past?

Second, are you going to be coming to the government or the DFO for these projected losses? Where will you get that money from?

Mr. Viscount: For either 14 of the first 15 years or 15 of the first 16 years, the corporation was profitable. Each year the profits were distributed to the fishermen in the form of additional payments after the year was completed. So there was no retention of earnings in the corporation as in a normal business. The funds were redistributed back to the fishermen.

After the first 15 or 16 years, until 1990, the corporation's losses amounted to around $44 million. That $44 million was paid for by the Department of Fisheries and Oceans, which made an *ex gratia* payment in 1990 of $15 million; and Treasury Board, which through an appropriation—I think it was in 1991—wrote off $29 million of debt that was outstanding from the corporation to the Government of Canada.

In the past three years the Department of Fisheries and Oceans had to back-stop the borrowings of the corporation by having a frozen allotment in its borrowings in its Consolidated Revenue Fund. For the two years 1992 and 1993, it totalled $3.250 million. That amount will be used to repay the debt of the corporation, so there will be no additional write-offs other than what's already been accounted for.

Mr. Dhaliwal: I'm not quite clear. At one time there was a $44 million write-off and—

Mr. Viscount: A $29 million write-off.

Mr. Dhaliwal: Okay, $29 million. Didn't the province share part of that, or was it the burden of the federal government? There was a sharing process, I understand.

Mr. Viscount: There is an agreement between the participating provinces and the federal government to share in the losses of the corporation. There's a formula in that participating agreement that deals with it.

Mr. Dhaliwal: Can you tell us what that formula was, and how this $29 million was divided among the different governments?

[*Traduction*]

M. Viscount: Trois membres du conseil sont encore actifs. Dans un cas, le mandat n'a pas encore expiré et dans les deux autres cas, il s'agit d'un représentant de la province de Terre-Neuve et d'un représentant de la province de Québec. On les a maintenus dans leur fonction afin qu'ils soient présents pendant la période de liquidation pour approuver tous les documents qui doivent être envoyés au Parlement pendant cette période.

M. Dhaliwal (Vancouver-Sud): Merci beaucoup, et je remercie également le président qui a si bien formulé toutes ces questions. J'ai moi-même quelques questions à vous poser.

Tout d'abord, pouvez-vous nous donner une idée de l'état des profits et pertes de l'office, depuis ses débuts? Y a-t-il eu, dans le passé, des montants importants qui ont été radiés ou passés en perte?

Deuxièmement, allez-vous réclamer l'intervention du gouvernement ou du MPO pour couvrir les pertes prévues? Où obtiendrez-vous l'argent?

M. Viscount: Pendant chacune des quatorze ou quinze premières années, sur quinze ou seize, l'office a été rentable. Tous les ans, les profits ont été distribués aux pêcheurs sous la forme de versements supplémentaires, après la fin des exercices financiers. Donc, contrairement à la pratique dans le secteur privé, l'Office a redistribué la totalité de ses bénéfices et n'a donc rien retenu, n'a rien gardé.

Après 15 ou 16 ans de ce régime, c'est-à-dire jusqu'en 1990, les pertes totales de l'office se chiffraient aux environs de 44 millions de dollars. Cette somme a été couverte par le ministère des Pêches et Océans, par le biais d'un paiement à titre gracieux de 15 millions de dollars, en 1990, et par le Conseil du Trésor qui a autorisé un crédit pour radier—je crois que c'était en 1991—les 29 millions de dollars de dette que l'office devait encore au gouvernement du Canada.

Au cours des trois dernières années, le ministère des Pêches et Océans a dû endosser les emprunts effectués par l'Office par le truchement d'une affectation bloquée sur ses crédits. Pour les deux années 1992 et 1993, ce montant totalise 3 250 000$ et il servira à rembourser la dette de l'Office, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire d'effectuer d'autres radiations.

M. Dhaliwal: Je ne comprends plus très bien. À un moment, vous parliez d'une radiation de 44 millions de dollars et. . .

M. Viscount: La radiation est de 29 millions de dollars.

M. Dhaliwal: Très bien, 29 millions de dollars. Mais est-ce que la province a assumé une part de ce montant ou le gouvernement a-t-il dû supporter seul ce fardeau? J'ai cru comprendre qu'il y a eu un partage.

M. Viscount: Les provinces participantes et le gouvernement fédéral ont conclu un accord pour se partager les pertes de l'office. D'ailleurs, cet accord de participation renferme une formule de partage.

M. Dhaliwal: Quelle est donc cette formule et comment les 29 millions de dollars ont-ils été répartis entre les différents gouvernements concernés.

[*Text*]

Mr. Viscount: The formula is 50% paid by the federal government and 50% paid by the provinces. The provincial share is based on the proportion of the exported cured fish sales by the corporation. But the $29 million was written off by the federal Government of Canada. I don't know if the provincial governments made any contribution to that.

Mr. Dhaliwal: I see. Can you describe to the committee how the corporation got itself into the situation where the government had to write off $29 million? Maybe you can describe what the reasons were, what happened and how it can be prevented in the future.

• 1615

Mr. Viscount: The losses mounted through a number of activities the corporation took part in to secure a supply of raw material of codfish that were of a size, a quality and a quantity that at that time, it was thought, would enable the corporation to continue to be profitable.

Until the mid–1980s the corporation's supply of material came predominantly from fishermen along the Newfoundland and Labrador coast, from plants on the Quebec lower north shore and private processing plants in Newfoundland.

In the mid–1980s, when the size and the quantity of the raw material—the codfish—decreased to the point that the market returns weren't there in the cod harvested inshore, the corporation looked to arrangements where they could go farther offshore to get the larger–sized cod. In those arrangements the corporation eventually lost money. That was a large portion of it.

Another part of the losses were the loans made by the corporation to companies involved in the fishery on a working capital basis. When the resource took the downturn through the mid–1980s, they were unable to repay those advances.

The other part of the losses was interest paid to the government each year on the outstanding debt and operating losses.

Mr. Dhaliwal: So basically you're telling me that of the $29 million, which was a one–time write–off, the majority was loans forwarded by your corporation to fishermen or people who operate plants? I'm not totally clear on this, and $29 million is a lot of money. I'm trying to figure out where exactly the losses came from.

I'm a businessman. I see revenues, I see expenses, I see the bottom line and I wonder how it came about. It's important for me to understand. Was it from the loans, from the operating or from some risks you took?

Your job was basically to market saltfish. You would buy it, process it and sell it. In some ways you were a middleman there. Your main objective was to make sure there was a market for it and that you marketed this effectively down to other countries and within Canada.

[*Translation*]

M. Viscount: C'est moitié–moitié entre le gouvernement fédéral et les provinces. La part de chaque province est calculée au prorata du chiffre d'affaires que l'office a réalisé au titre de l'exportation de poisson fumé. Par contre, les 29 millions de dollars ont été entièrement radiés par le gouvernement du Canada. Je ne sais si les gouvernements provinciaux ont contribué à cela.

M. Dhaliwal: Je vois. Pourriez–vous nous dire comment l'Office s'est débrouillé pour en arriver au point où le gouvernement a dû radier 29 millions de dollars? Peut–être pourriez–vous nous en expliquer les raisons, nous dire ce qui s'est passé et comment nous pourrions éviter de telles mésaventures à l'avenir.

M. Viscount: Eh bien, ces pertes sont attribuables à un peu tout ce qu'a fait l'office afin de se garantir un approvisionnement de morues dont la taille, la qualité et la quantité estimait–on à l'époque, aurait dû permettre à l'office de continuer à être rentable.

Jusque vers le milieu des années 1980, l'office s'est principalement approvisionné auprès des pêcheurs de la côte de Terre–neuve et du Labrador, à partir d'usines situées, les unes, dans la basse côte Nord du Québec et, les autres, dans la province de Terre–Neuve.

Donc, vers le milieu des années 1980, lorsque les approvisionnements de l'office ont diminué et que les morues sont devenues de plus en plus petites, au point où ce poisson, pêché le long des côtes, ne rapportait plus, l'office a conclu des accords pour que les pêcheurs aillent au large et rapportent des poissons de plus grande taille. Là encore, l'office a fini par perdre de l'argent et une grande partie de ses pertes sont d'ailleurs attribuables aux contrats signés à l'époque.

L'autre partie des pertes est due aux prêts que l'office a consentis à des entreprises de pêche, pour leur fournir des fonds de roulement. En effet, lorsque vers le milieu des années 1980, les ressources halieutiques ont commencé à diminuer le long des côtes, ces compagnies n'ont pu faire face à leurs obligations financières.

La troisième et dernière partie de ces pertes provient des intérêts versés annuellement au gouvernement sur la dette en suspens et au titre des pertes d'exploitation.

M. Dhaliwal: Donc, selon vous, une grande partie de ces 29 millions de dollars, qui ont été radiés en une seule fois est due aux prêts que l'office a consentis aux pêcheurs ou aux usines à poissons. Je ne comprends pas très bien; de plus, 29 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent. J'essaie de voir exactement à quoi ces pertes sont attribuables.

Je suis un homme d'affaires. Je vois ici des revenus, des dépenses et je me demande comment on en est arrivé au résultat net. C'est très important que je comprenne. Alors, ces pertes sont–elles dues aux emprunts que vous avez consentis, à vos frais d'exploitation ou aux risques que vous avez pris?

Votre mandat consistait essentiellement à vendre du poisson salé. Vous pouviez en acheter, le traiter et le vendre. D'une certaine façon, vous étiez un intermédiaire. Votre principal objectif était donc de veiller à ce qu'il y ait un marché pour ce poisson et à le commercialiser, de façon rentable, dans d'autres pays et au Canada.

[*Texte*]

I'm trying to figure this out. If you bought the product too expensively, obviously there might be a loss if you couldn't sell it. If you paid too much for your raw material then the price would get lower. I can see that happening one year, but I can't see it happening every year. You must be running a pretty poor business if you do that on a regular basis.

The other factor is in terms of loans. How much of your loans did you not recover and how much in loans did you give out? I'm trying to get an idea of exactly what the $29 million covers, if you can try to respond. Was it a mismanagement of the corporation, was it loans given out that weren't recovered, or was it the fact that you paid too much for the raw material and you weren't able to recover it when you sold it? What was the reason for it?

Mr. Viscount: My apologies to the committee. I didn't come prepared with the paper I could have brought to this committee explaining those things.

The losses and the reasons for the losses all occurred in the mid–1980s to 1990–91. You said $29 million. It was actually $44 million in losses that were accumulated up to March 31, 1990 or 1991, I think.

I came to the committee under the impression—I didn't receive anything in writing, but I was told—it was about the Order in Council. I assumed it was going to be about me and not the corporation. I have no trouble answering the questions, but I'd like to reiterate if I knew I could bring the documents that explain this rather succinctly.

The Chairman: I think that's fair.

Mr. Viscount: I'd be prepared to submit something in writing to the committee about this.

Mr. Dhaliwal: Okay. Perhaps I can ask a general question to try to get an idea.

Mr. Viscount: You asked a question before on how to avoid this. The way to avoid it in the future is to follow the rules of the game.

• 1620

This Saltfish Act, as it is a mirror image of the act that the Freshwater Fish Marketing Corporation operates under, is very clear. The rules of the game under the participating provinces' agreement are very clear. If these were followed year by year, this could have been cut off much earlier, but things were allowed to continue and accumulated and therefore it accumulated to $44 million.

Explaining the $44 million is a bit hard when you look back and try to explain things that happened in the mid–1980s. The amount of $44 million wasn't given to fishermen or companies. The corporation, the management and the board of directors of the day entered into agreements that attempted to overcome difficulties they were faced with at the time.

[*Traduction*]

Alors, j'essaie de comprendre ce qui s'est passé. Si vous achetiez un produit à un prix trop élevé, il est évident que vous alliez avoir une perte à cause de l'impossibilité de le revendre à profit. Mais si vous vous trouviez à payer trop pour ce poisson, alors il aurait fallu négocier les prix à la baisse. J'imagine que cela puisse vous arriver une année, mais pas tous les ans. Si ce genre de mésaventures se reproduit régulièrement, c'est que vous administrez une très mauvaise entreprise.

L'autre aspect est celui des emprunts. Quelle partie de ces emprunts n'a pas été remboursée et quel montant total avez–vous prêté? J'essaie de définir exactement à quoi correspondent ces 29 millions de dollars, et je vous saurai gré d'essayer de répondre. Doit–on parler de mauvaise gestion de l'office? Est–ce parce que les prêts n'ont pas été remboursés? Ou achetiez–vous le poisson à un prix trop élevé et que vous ne pouviez pas vous y retrouver à la vente? Quelle est la raison?

M. Viscount: Je me dois de présenter mes excuses au comité. Je ne suis pas venu ici avec le genre de document qui m'aurait permis d'expliquer ce genre de choses.

Les pertes et les raisons de ces pertes remontent à la dernière moitié des années 80, jusqu'en 1990–1991. Vous parlez de 29 millions de dollars, mais en fait, si je ne m'abuse, les pertes cumulatives en date du 31 mars 1990 ou 1991 étaient de 44 millions de dollars.

Je me suis présenté devant ce comité avec l'impression—on ne m'a rien remis par écrit, mais on me l'a dit oralement—que je venais y parler du décret. Je pensais que vous alliez parler de moi et non de l'office. Ce n'est pas que je ne veux pas vous répondre, mais je le répète, si je l'avais su, je me serais muni des documents nécessaires pour vous expliquer succinctement la situation.

Le président: Je crois que ça va.

M. Viscount: Je suis disposé à faire parvenir quelque chose par écrit au comité.

M. Dhaliwal: Parfait. Alors peut–être puis–je maintenant vous poser une question d'ordre général pour me faire une idée.

M. Viscount: Vous vouliez également savoir comment éviter ce genre de situations. Eh bien, à l'avenir, il suffit de suivre les règles du jeu.

La Loi sur le poisson salé, qui est le miroir de la Loi régissant l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, est très claire. Les règles du jeu en vertu de l'accord de participation des provinces sont sans équivoque. Si l'on avait suivi la situation année après année, on aurait pu interrompre les opérations de l'office beaucoup plus tôt, mais on a laissé les choses s'enliser peu à peu, jusqu'à ce qu'on ait accumulé un déficit de 44 millions de dollars.

Il est un peu difficile d'expliquer ces 44 millions de dollars *a posteriori*, lorsqu'il faut remonter à ce qui s'est passé vers le milieu des années 1980. Cette somme de 44 millions de dollars n'a pas été versée aux pêcheurs ni aux compagnies. L'office, sa direction et le conseil d'administration de l'époque ont conclu des accords qui devaient normalement permettre de régler les difficultés auxquelles ils étaient alors aux prises.

[*Text*]

It's a bit hard now to sit down and explain that. There's no logical reason any businessman would accept for losing $44 million, even if you take out the $10 million in interest that was paid to the government, other things that were explainable and the social role costs of a crown corporation in Newfoundland in the 1980s. Even when you take all those out, there's still a substantial loss that is subject to anyone's opinion as to whether it's mismanagement, poor management or just bad luck. Unfortunately I'm not prepared to answer it in that light.

I started with the corporation in 1989. I joined the corporation on the basis that there was a big financial problem they wanted help to overcome. Unfortunately there is no overcoming the problem when it reaches $40 million.

Mr. Cummins (Delta): I appreciate that you came on the scene lately—in 1989—with the Saltfish Corporation. but you say the corporation is going out of business, it's got nothing left to sell and yet somehow it's going to stay breathing until March 1995. Is that reasonable to you?

Mr. Viscount: The Financial Administration Act states that a crown corporation cannot be wound up without the approval of Parliament. Between the Financial Administration Act and the Saltfish Act there are certain legislative requirements that have to be met, including reporting to Parliament the activities of the previous year, which is being done right now. The annual audit is being completed and an annual report to Parliament can be submitted on that.

In order to dissolve the corporation the minister has to go to Parliament with a proposal to be accepted by Parliament. The legislation for that has been drafted and the corporate plan of dissolution is submitted to Treasury Board. Treasury Board has to approve it through Order in Council. Those things take time.

The corporation is not continuing in the sense that nothing is being done. As much as can be done within the confines of the Saltfish Act and the Financial Administration Act is being done toward dissolution and wind–up.

March 31, 1995, is significant for two reasons. One has to do with my reappointment. The minister normally makes that appointment and has been doing so on an annual basis for a number of years, and also in discussions with Treasury Board and the Office of the Auditor General as to the effective date of wind–up for a crown corporation and the legislative requirements.

It was pointed out that if the legislation presented to Parliament specified a date in the future when it would be wound up completely and cease to exist, then all necessary documents could be signed on that date, in this case by the two board directors who are representatives of the two participating provinces.

So in answer to your question, no, it wouldn't be reasonable for the corporation to continue to breathe until 1995, but it's not doing so.

[*Translation*]

Donc, il est un peu difficile de réfléchir à tout cela maintenant. Il n'existe aucune raison logique pour laquelle un homme d'affaires accepterait de perdre 44 millions de dollars, même si l'on exclut les 10 millions de dollars d'intérêts versés au gouvernement, et tous les autres facteurs explicables, ainsi que les charges sociales que devait assumer une société d'État à Terre–Neuve dans les années 1980. Même si vous retranchiez les montants correspondant à tous ces aspects, vous demeureriez avec une perte importante qui, de l'avis général, ne pourrait être attribuable qu'à une mauvaise gestion ou à un effroyable coût du sort. Cela étant posé, je ne suis malheureusement pas en mesure de vous répondre.

On m'a appelé à l'office en 1989 pour essayer, avec d'autres, de résoudre les énormes problèmes financiers qu'il connaissait alors. Malheureusement, il n'existe aucun moyen de régler un problème de 40 millions de dollars.

M. Cummins (Delta): Je suis tout à fait conscient que vous n'êtes arrivé à l'Office canadien du poisson salé que récemment, c'est–à–dire en 1989. Mais même aujourd'hui, vous nous avez déclaré que l'office va fermer ses portes, qu'il n'y a plus rien à vendre et, pourtant, pour une raison ou une autre, on va le maintenir artificiellement en vie jusqu'en mars 1995. Est–ce raisonnable, selon vous?

M. Viscount: La Loi sur l'administration financière précise qu'on ne peut liquider une société d'État sans l'approbation du Parlement. Nous devons respecter certaines exigences législatives, en vertu de la Loi sur l'administration financière et de la Loi sur le poisson salé, et nous devons notamment faire rapport au Parlement au sujet des activités des années précédentes, ce que nous sommes en train de faire. Nous sommes en train de terminer la vérification annuelle et un rapport annuel sera bientôt déposé à ce sujet au Parlement.

Afin de dissoudre l'office, le ministre doit en faire la proposition au Parlement et celle–ci doit être acceptée. Une loi a été rédigée à cette fin et le plan de dissolution a été soumis au Conseil du Trésor, qui doit signifier son approbation par voie de décret. Tout cela prend du temps.

On n'est pas en train de maintenir l'office pour qu'il ne fasse rien. Nous faisons tout ce que nous pouvons dans le sens de la dissolution et de la liquidation de l'office, dans le respect des dispositions de la Loi sur le poisson salé et de la Loi sur l'administration financière.

La date du 31 mars 1995 a été retenue pour deux raisons. Tout d'abord, parce que j'arriverai au terme de mon mandat. Depuis plusieurs années, le ministre a pour habitude de nommer le président de l'office pour des mandats d'un an. Le ministre s'est également entretenu avec son collègue du Conseil du Trésor et le Bureau du vérificateur général pour décider de la meilleure date de liquidation de cette société d'État et voir quelles exigences législatives il faut respecter.

Il a été dit que si la loi soumise au Parlement précisait la date de liquidation complète de l'office et la cessation de ses activités, tous les documents nécessaires pourraient alors être signés à ce moment–là par les deux conseils d'administration qui représentent les deux provinces participantes.

Donc, pour répondre à votre question, j'estime qu'il ne serait pas raisonnable que l'office soit maintenu en vie jusqu'en 1995, mais ce n'est pas ce qui se produit.

[*Texte*]

Mr. Cummins: You've informed us that you still have six employees.

Mr. Viscount: Today.

Mr. Cummins: You have nothing to sell and yet you have six employees. Is that reasonable?

Mr. Viscount: It's reasonable only to the point where their termination is addressed in the corporate plan, which is going forward to Treasury Board this week or next week, as soon as the minister has reviewed it.

Mr. Cummins: You need something next to an act of Parliament to terminate the employees?

• 1625

Mr. Viscount: Yes, in this case we do, because it's a termination of substantially all the employees. In 1989 there were 45 employees, and each year as we went through a downsizing, it was conducted through the corporate plan so that both the minister and Treasury Board were informed of it and approvals were given in that way.

Mr. Cummins: In other words, you as the chief executive officer, if you will, don't have the right to terminate employees.

Mr. Viscount: An employee, yes, but I don't have the right to downsize the corporation without informing the minister and Treasury Board.

Mr. Cummins: So the Government of Canada then is obligated to pay these six employees until such time as Treasury Board gets around to going along with your downsizing agenda? I just don't understand why you have six people there yet when it—

Mr. Viscount: We have 6 because that's all that remains from the 45 who were there 4 years ago. Each year, in presenting and preparing for the operations and projecting for the next year, the corporation was structured to meet the challenges it would face.

In the previous fiscal year, last year, we started with 15 employees. We knew what the projections were at that time and we downsized at that time from 15 to 6; that's where we stand today. Now, in projecting the dissolution of the corporation this year, we're projecting that all 6 would be terminated.

Mr. Cummins: It's always sad when people lose their jobs, and I don't mean to sound harsh about it. On the other hand, it seems to me that if the product is gone and these people, from the job descriptions you gave, are people whose function for the most part was to sell something you no longer have, it is only reasonable they should be terminated.

Mr. Viscount: The last sale was completed two days ago. The last 30,000 pounds of fish was moved two days ago. The last audit for the full operating year is still not completed, so the accounting staff and the people to answer questions of the auditors and to deal with the last movement of fish were there until now for that reason.

[*Traduction*]

M. Cummins: Vous venez de nous dire que vous avez encore six employés.

M. Viscount: Pour l'instant.

M. Cummins: Vous n'avez plus rien à vendre et pourtant vous avez encore six employés. Est–ce raisonnable?

M. Viscount: Ce n'est raisonnable que dans la mesure où leur cessation d'emploi est prévue dans le plan d'entreprise, qui va être présenté au Conseil du Trésor cette semaine ou la semaine prochaine, dès que le ministre l'aura étudié.

M. Cummins: Autrement dit, il vous faut presque une loi du Parlement pour mettre ces employés à pied.

M. Viscount: C'est effectivement ce qu'il nous faut dans ce cas, car nous nous trouvons en fait à licencier quasiment tous les employés. En 1989, il y avait 45 employés et, depuis lors, chaque année, nous avons comprimé les effectifs en fonction de ce qui était prévu dans le plan d'entreprise, de sorte que le ministre et le Conseil du Trésor en étaient informés et pouvaient donner leur approbation en toute connaissance de cause.

M. Cummins: Autrement dit, en tant que PDG, si vous voulez, vous n'avez même pas le droit de licencier vos employés.

M. Viscount: Un employé à la fois, oui, mais je n'ai pas le droit de comprimer les effectifs de l'Office sans en informer mon ministre et le Conseil du Trésor.

M. Cummins: Donc, le gouvernement du Canada est obligé de verser le salaire de ces six employés jusqu'au moment où le Conseil du Trésor se décidera à donner son aval à votre programme de réduction des effectifs? Je ne comprends pas pourquoi vous en avez gardé six, alors que. . .

M. Viscount: Nous en avons six, parce que c'est tout ce qu'il nous reste sur les 45 qui composaient notre effectif il y a quatre ans. Chaque année, au moment de la préparation et de la présentation de nos plans d'exploitation et de nos projections pour l'année suivante, l'Office se restructurait de sorte à pouvoir faire face aux défis qui l'attendaient.

Nous avons commencé l'exercice financier qui vient de s'écouler avec 15 employés. En fonction des projections de l'époque, nous avons décidé de passer de 15 à 6 et c'est là où nous en sommes aujourd'hui. Cette année, comme nous prévoyons la dissolution de l'Office, nous avons prévu que ces 6 emplois seront supprimés.

M. Cummins: Il est toujours triste que des gens perdent leur emploi, et je ne veux surtout pas vous paraître trop rude à ce sujet. Par contre, je suis d'avis que s'il n'y a plus rien à vendre, et d'après les descriptions d'emploi que vous nous avez remises, il s'agit de gens qui, pour la plupart, devaient vendre quelque chose qui n'existe plus, alors il est tout à fait normal qu'ils soient licenciés.

M. Viscount: Nous avons réalisé notre dernière vente de 30 000 livres de poisson il y a deux jours. Nous avons encore une partie du personnel, parce que la dernière vérification portant sur l'exercice au complet n'est pas encore terminée, que le personnel comptable et ceux qui doivent répondre aux vérificateurs doivent être sur place et que d'autres doivent s'occuper de la dernière transaction de poisson.

[*Text*]

Mr. Cummins: When would you see them terminated, then?

Mr. Viscount: Either June 30 or July 15, 1994.

Mr. Cummins: I see. Fine, thank you.

Le vice–président (M. Bernier): Monsieur Cummins, on va recevoir le sous–ministre, M. Rowat, tout à l'heure. Si vous le voulez, vous pourrez lui poser à nouveau certaines questions.

Je vais essayer d'être bref. Même si nous, députés, n'avons pas tous la même philosophie, lorsque nous parlons d'argent, nous arrivons à être d'accord. La motion visant à mettre fin à l'opération de l'Office canadien du poisson salé recueillera facilement l'accord de tous les partis.

[*Translation*]

M. Cummins: Mais selon vous, quand seront–ils tous licenciés?

M. Viscount: Le 30 juin ou le 15 juillet prochain.

M. Cummins: Je vois. Très bien, je vous remercie.

The Vice–Chairman (Mr. Bernier): Mr. Cummins, next, we will hear the Deputy Minister, Mr. Rowat, and if you wish you will have the opportunity to ask him some questions.

I will try to be brief. Even if all us, the MPs, do not share the same philosophy, we always reach an agreement when it comes to money. The motion to wind up the Canadian Salt Fish Corporation will easily win the approval of all parties.

• 1630

Je connais un peu moins les opérations de pêche dans le nord du Golfe. Votre mandat était principalement de faciliter la mise en marché du poisson salé. Quand on parlait de poisson salé, on parlait principalement de morue. Est–ce que d'autres espèces pouvaient être débarquées par vos pêcheurs à l'époque? Est–ce qu'il y en a encore d'autres présentement? Y aurait–il lieu de prévoir une mise en marché de ces autres espèces avec un moyen de conservation autre que la salaison?

I'm a little less familiar with the fishing operations in the north part of the Gulf. However, I understand that your mandate consisted essentially in marketing salt fish, which was mainly cod. Did it happen that your fishermen, at the time, landed other species? Do they land other species at the present time? Wouldn't it be a good idea to market other fish species using a different conservation process than fish salting?

Même si on vous donne le présentement le mandat de mettre fin aux opérations de l'Office du poisson salé, quel sera l'avenir étant donné l'actuel problème des pêches? Si vous avez encore des gens en place, si vous avez encore des contacts avec les pêcheurs, lorsque vous allez remettre votre rapport final, pourrez–vous dire au ministre qu'il y a une lueur d'espoir, à savoir qu'il pourrait y avoir une autre forme de pêche, une autre forme de mise en marché et un autre de moyen de conservation?

At a time when you're given the mandate to wind up the Salt Fish Corporation, can you tell us what kind of a future we can expect in view of the fisheries problem? If you still have people in place, do you maintain contacts with the fishermen, and when you table your final report, will you be in a position to say to the minister that there is still a glimmer of hope and that there could be another form of fishery, another form of marketing and another form of fish conservation?

Mr. Viscount: Yes, but not for the Canadian Saltfish Corporation to be involved in it. The recommendation to the minister has already been made and we've acted upon it for the areas in which we have had an operation in the last couple of years, predominantly the Quebec lower north shore, in operating three plants and providing marketing service to three private companies in the area.

M. Viscount: Très certainement, mais l'Office canadien du poisson salé n'aura rien à y voir. Nous avons déjà adressé nos recommandations au ministre et nous avons nous–mêmes commencé par les appliquer dans les régions où nous avons été présents au cours des deux ou trois dernières années, surtout dans la partie basse côte Nord du Québec, où nous exploitions trois usines et offrions nos services de commercialisation à trois entreprises privées.

We've made certain recommendations, had meetings with each of the fishermen's committees, and worked with them in developing an approach to the fishery in dealing with the other resources that are available, other than cod, such as scallops, shrimp, crab, salmon, lobster to a small degree, and capelin—capelin and crab being the predominant ones with some economic value to them.

Nous avons donc formulé un certain nombre de recommandations, nous avons tenu une série de réunions avec tous les comités de pêcheurs et nous avons élaboré avec eux une démarche visant à exploiter les autres ressources halieutiques accessibles, comme le pétoncle, la crevette, le crabe, le saumon, le homard et, dans une moindre mesure, le capelan—le capelan et le crabe venant au premier rang des produits présentant une certaine valeur économique.

We have worked with each committee to make an orderly transition from their plant being operated by a federal crown corporation to their operating the plant either on their own as a local cooperative or, in conjunction with a private operator who would be coming in and operating the plant with them, almost in a joint venture type of role.

Nous avons collaboré avec chaque comité afin de permettre une transition sans heurt de l'administration des usines, jusqu'alors assurée par une société d'État fédérale. Désormais, cette administration reviendra à des coopératives locales, constituées par des pêcheurs, ou sera assurée en collaboration avec les pêcheurs et un exploitant du secteur privé, à peu près sur le modèle d'une coentreprise.

[*Texte*]

But there is no recommendation, if I understand your question. I could take it in either one of two ways. On the recommendation that the corporation play some future role, that has been investigated. According to the Saltfish Act and in accordance with the legislation, there is no further role that we can offer the minister or that we could play in the future.

In terms of the other species, such a role could only be in the form of an advisory role to each committee and to each group of fishermen as to what they can do. Other than that, it would be outside our mandate to pursue any of the other species, other than cod.

Le vice–président (M. Bernier): À la lecture des documents, je croyais que vous étiez chargés d'aider les pêcheurs à obtenir une ligne de crédit pour leur permettre d'avoir un fonds de roulement afin de passer à travers leurs opérations de pêche pendant toute l'année. Vous deviez voir à la mise en marché du poisson et à en faire la salaison lorsque le pêcheur ne l'avait pas fait lui–même.

Je considère que l'Office était un outil de développement dans la région du nord du Québec. En l'absence de l'Office, avec quelle autre structure de commercialisation les pêcheurs devront–ils faire affaire?

Si j'attirais votre attention sur le remplacement de la morue par une autre espèce et le remplacement de la salaison pas un autre moyen de conservation, c'est qu'au Québec, particulièrement en Gaspésie, on produit aussi du poisson séché. Il y a eu une rationalisation dans cela, au niveau du consortium Gaspé Cure Inc. mais les producteurs de poisson salé et séché ont tendance à se tourner vers d'autres espèces, par exemple le chien de mer, le petit requin, le *spiny dogfish*.

[*Traduction*]

Mais, si j'ai bien compris votre question, il n'y a pas de recommandations. . . D'ailleurs, je pourrais vous faire une réponse de Normand. D'une part, nous nous sommes effectivement penchés sur le rôle que l'Office pourrait jouer dans l'avenir et, selon la Loi sur le poisson salé, nous ne voyons pas ce que nous pourrions proposer au ministre ni le rôle que nous pourrions être appelés à jouer dans l'avenir.

D'autre part, pour ce qui est des autres espèces, nous ne pourrions jouer qu'un rôle consultatif auprès des comités et des groupes de pêcheurs. Sinon, nous sortirions de notre mandat si nous nous intéressions à d'autres espèces que la morue.

The Vice–Chairman (Mr. Bernier): Reading these documents, I thought that you were responsible for helping out the fishermen in obtaining a line of credit to finance their working capital funds in order to survive throughout the year. You were certainly taking care of the salting and the marketing of the fish in cases where fishermen didn't do it themselves.

Personally, I consider that the Corporation was a development tool in the north of Quebec. Once the Corporation will be gone, which marketing structure fishermen will have to deal with?

The reason why I wanted to bring your attention on alternatives to cod fishing and fish salting as a conservation technic, is that in the province of Quebec, primarily in Gaspé, we also produce dry fish. Some downsizing has taken place in the area as well, at the Gaspé Cure consortium, but now dry and cured fish producers tend to switch to other species, like the spiny dogfish, the long fin mako.

• 1635

Dans votre secteur, dans le nord, est–ce qu'il y avait de ces types d'espèces qui entraient? Si oui, quel rôle l'Office aurait–il pu jouer?

M. Cummins était stupéfait. S'il faut du temps pour fermer l'Office, peut–être en faudrait–il moins si on vous donnait le mandat de voir ce qu'on peut mettre en marché. Présentement, les pêcheurs sont en attente. j'ai toujours considéré qu'au niveau de la mise en marché, les gens qui étaient proches des pêcheurs et des marchés pouvaient être un outil de coordination. C'est pour cela que je vous pose cette question.

Mr. Viscount: Well, the corporation is still in existence. What could we do? Is that the gist of your question: while the corporation is still in existence?

Le vice–président (M. Bernier): Vous ne semblez pas avoir de contacts directa avec les pêcheurs. Si vous aviez de tels contacts, cela vous permettrait de savoir quelles autres espèces sont présentes dans l'eau à l'heure actuelle, en l'absence de morue.

Mr. Viscount: No, we don't have any contact with the fishermen with respect to the marketing of any other species that's in the water.

In your area, up in the north, did you have fishermen landing those species? And if so, what role could the Corporation have played?

Mr. Cummins was stunned. If it takes time to wind up the Corporation, maybe it would not take as long if we would give you the mandate to see what can be marketed. At the present time, fishermen are in stand–by. I have always considered that marketing–wise, people who are closer to fishermen and markets can act as true coordination tools. This is why I ask you that question.

M. Viscount: Et bien, l'Office existe encore pour l'instant. Mais que pourrions–nous faire? Est–ce là où vous voulez en venir, vous voulez savoir ce que l'on pourrait faire tant que l'Office existe toujours?

The Vice–Chairman (Mr. Bernier): You didn't seem to have any direct contact with the fishermen. If you had such contacts, then you would be able to know what other species are in the water at the present time, with which to replace the cod.

M. Viscount: Non, nous n'entretenons plus de contacts avec les pêcheurs pour ce qui est de la commercialisation des autres espèces pouvant se trouver dans ces eaux.

[*Text*]

In our three areas of jurisdiction—Newfoundland, Labrador and the Quebec lower north shore—we've been removed from the Newfoundland fishermen for some years because the fishermen in Newfoundland dealt with plants, with private operators. The corporation then dealt with those operators to market the saltfish product that came through their processing facility.

In Labrador we continued to have a direct, one–on–one relationship with the fishermen and we bought their saltfish product. Any other product the Labrador fishermen had at their disposal was harvested for or sold to a private processing company or to the Labrador Fishermen's Union Shrimp Company on the Labrador coast.

We did not play any role in those products. Once the moratorium was announced in 1992 and resulted in the closing of fishing off the Labrador coast, that was the end of our relationship and the conclusion of our interaction with the fishermen on the Labrador coast.

Last year the moratorium was not in place in 4RS, the harvesting area adjacent to the Quebec lower north shore. We operated the plants and we worked with the fishermen at that time with their other species in two ways. First, we could market some of the other species as a matter incidental to the operation of the plant for saltfish purposes. So we were able to market any lumpfish roe, lobster, salmon and capelin they were able to produce.

With respect to the crab that was in the area, we worked with the fishermen inasmuch as we assisted other private operators who were processing crab in the area. We did not get into the crab processing operations ourselves. We've continued to do the same thing to this point.

Last week I was on the Quebec lower north shore meeting with the fishermen committees, offering them our advice as to what they could do with the other species that are in the water that they can harvest, and how they can deal with them. In three cases we helped them set up their plants for operations this year so they could get into operations, in one case on their own through a co–op and in two cases through another private operator. Still today, next week, until our last day and while the fishermen committees on the Quebec lower north shore want assistance, we're able to provide it in that way.

We are working with them on it, but not directly to the point that the corporation will take their product and market it for them. We'll work with them to find another operator, a private operator that can be of service to them.

Le vice–président (M. Bernier): Je vous remercie. Je n'ai pas d'autres questions pour le moment. Monsieur Baker, vous m'aviez demandé la parole. Êtes–vous prêt?

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): I have just a couple of questions, Mr. Chairman.

Mr. Viscount, you say you came to the Canadian Saltfish Corporation in September 1989. Is that correct? What did you do before then?

[*Translation*]

Dans les trois régions où nous avons compétence—c'est–à–dire Terre–Neuve, le Labrador et la basse côte Nord du Québec. . .il y a quelques années, les pêcheurs de Terre–Neuve ont décidé de se passer de nous et de traiter directement avec les usines, avec des exploitants privés. C'est alors que l'Office a commencé à commercialiser les produits de poissons venant de ces installations de conditionnement privées.

Au Labrador, cependant, nous avons maintenu des rapports directs et personnels avec les pêcheurs et avons continué de vendre leur poisson salé. Tous les autres produits qu'ils pêchaient étaient vendus à une entreprise privée de conditionnement ou à la Labrador Fishermen's Union Shrimp Company, sur la côte du Labrador.

Nous n'intervenions pas du tout au sujet de ces produits. Une fois que le moratoire a été annoncé en 1992, et qu'il a donné lieu à la fermeture des pêches le long de la côte du Labrador, nous avons mis un terme à nos relations et à notre collaboration avec les pêcheurs de la côte du Labrador.

Quand, l'année dernière, le moratoire a été levé pour le secteur 4RS, c'est–à–dire le secteur contigu à la basse côte Nord du Québec, nous avons fait tourner les usines et avons travaillé en collaboration avec les pêcheurs pour les aider à écouler d'autres espèces. Pour cela, nous avons tout d'abord commercialisé ces espèces en marge des opérations de l'usine de salaison. Cela étant, les pêcheurs ont pu écouler tout le caviar de lompe, le homard, le saumon et le capelan qu'ils ramenaient à terre.

Pour le crabe, nous avons aidé les pêcheurs dans la mesure où nous travaillions avec les exploitants privés qui conditionnaient le crabe dans la région. Par contre, nous ne nous sommes jamais nous–mêmes lancés dans le conditionnement du crabe. Jusqu'à ce stade, nous avons essentiellement continué de faire la même chose.

La semaine dernière, je me trouvais dans la basse côte Nord du Québec pour rencontrer des comités de pêcheurs afin de leur donner des conseils sur la façon de pêcher les autres espèces présentes dans leurs eaux et de les écouler. Nous les avons aidés à lancer trois usines cette année, pour leur permettre de continuer leurs opérations. Dans un cas, l'usine est gérée par une coopérative et, dans les deux autres, elle est administrée par des exploitants privés. Donc, pour l'instant, la semaine prochaine et même jusqu'à notre dernier jour d'opération, tant que les comités de pêcheurs de la basse côte Nord du Québec auront besoin de notre aide, nous serons là pour la leur fournir sous cette forme.

Nous travaillons en collaboration avec eux, mais pas jusqu'au point où l'Office peut leur prendre leurs produits et les commercialiser pour eux. Nous les aiderons à trouver des exploitants, des exploitants privés qui pourront leur être utiles.

The Vice–Chairman (Mr. Bernier): Thank you. I don't have any more questions for the time being. Mr. Baker, you asked for the floor. Are you ready?

M. Baker (Gander—Grand Falls): J'ai juste deux ou trois questions à poser, monsieur le président.

Monsieur Viscount, vous nous avez dit que vous étiez entré à l'Office canadien du poisson salé en septembre 1989. C'est exact? Avant cela, que faisiez–vous?

[*Texte*]

Mr. Viscount: I was general manager of a carpet retailing—

Mr. Baker: In Newfoundland?

Mr. Viscount: In Newfoundland.

• 1640

Mr. Baker: So you have experience in Newfoundland. Your work experience is in Newfoundland.

At that time, in 1989, you were the vice-president of finance for the corporation, is that correct?

Mr. Viscount: Correct.

Mr. Baker: So you did all the books?

Mr. Viscount: No, the vice-president of finance was a newly created position in 1989. There was a comptroller and a full accounting staff in place at the corporation when I went there.

Mr. Baker: Okay. So you were mainly in finance until 1990?

Mr. Viscount: Yes, until—

Mr. Baker: At that time, did the Government of Canada say they were winding down the corporation?

Mr. Viscount: In June 1990 there were discussions with the then minister on the idea of winding it up, as to how it could be wound up and what the alternatives were to having a federal crown corporation operating in this line of activity in Newfoundland.

Mr. Baker: So what are the alternatives now? As of right now, at this very moment, is a private company allowed to sell or export saltfish? Is a fish company allowed to export saltfish right now?

Mr. Viscount: It is not allowed to do so without a licence. Since April 1991 the requirement has been that a private operator who wishes to export saltfish without using the services of the Canadian Saltfish Corporation would apply to the corporation for a licence to export. This licence would not unreasonably be withheld as long as they were a registered facility within DFO and within the provincial department of fisheries. We would then issue them a licence for a fee of $100. For a $100 fee they would be issued a licence for a year to export any saltfish they wished.

Mr. Baker: If anybody wished to export saltfish from Canada? Is that correct?

Mr. Viscount: No, from Canada, but within Canada as defined as our area of jurisdiction.

Mr. Baker: Where's that?

Mr. Viscount: That is Newfoundland, Labrador or the Quebec lower north shore.

Mr. Baker: But if you were in Nova Scotia, you could export saltfish?

Mr. Viscount: Correct.

Mr. Baker: If you were in Quebec, you couldn't export saltfish?

[*Traduction*]

M. Viscount: J'étais gérant d'un magasin de moquettes. . .

M. Baker: À Terre-Neuve?

M. Viscount: Oui, à Terre-Neuve.

M. Baker: Donc, vous avez acquis votre expérience professionnelle à Terre-Neuve.

À cette époque, en 1989, vous étiez vice-président des finances de l'office, est-ce exact?

M. Viscount: C'est exact.

M. Baker: Donc vous vous occupiez de toute la comptabilité?

M. Viscount: Non, le poste de vice-président aux finances venait d'être créé, en 1989. Quand je suis arrivé, il y avait à l'office un contrôleur de même que tout un personnel comptable.

M. Baker: Parfait. Donc, vous êtes essentiellement resté dans le domaine des finances jusqu'en 1990?

M. Viscount: Oui, jusqu'à. . .

M. Baker: À cette époque, est-ce que le gouvernement du Canada vous a dit qu'il allait liquider l'office?

M. Viscount: En juin 1990, il en a été question avec le ministre de l'époque, et l'on s'est demandé à quelles autres solutions on pourrait avoir recours pour remplacer une société d'État remplissant ce genre de fonction à Terre-Neuve.

M. Baker: Et maintenant, quelles sont les autres solutions? À l'heure actuelle, au moment où je vous parle, y a-t-il une entreprise privée qui est autorisée à vendre ou à exporter du poisson salé? Y a-t-il, à l'heure actuelle, une compagnie qui est autorisée à exporter du poisson salé?

M. Viscount: Ce n'est pas possible sans permis. Depuis avril 1991, tout exploitant privé désireux d'exporter du poisson salé sans passer par l'Office canadien du poisson salé doit demander à celui-ci un permis d'exportation. Ce permis ne peut être refusé dans la mesure où l'entreprise est immatriculée auprès du MPO et du ministère provincial des Pêches. Si cette condition est remplie, l'office émet un permis valable pour une période d'un an, moyennant la somme de 100$, grâce auquel l'entreprise peut exporter tout le poisson salé qu'elle veut.

M. Baker: Si quelqu'un veut exporter du poisson salé à partir du Canada? C'est cela?

M. Viscount: Non, pas du Canada tout entier, mais de la région relevant de notre compétence.

M. Baker: Est-ce à dire?

M. Viscount: Terre-Neuve, le Labrador et la basse côte Nord du Québec.

M. Baker: Donc, si l'on habite en Nouvelle-Écosse, on peut exporter du poisson salé?

M. Viscount: Oui.

M. Baker: Et si l'on habite à Québec, on ne peut pas?

[*Text*]

Mr. Viscount: If you're on the Quebec lower north shore, the Gaspé region was a prime producer of saltfish, and they did so on their own without the assistance of the Canadian Saltfish Corporation.

Mr. Baker: Now, of course, with your rights—your monopoly—to export saltfish out of Newfoundland, under the act, as I understand it, you also had responsibilities. One of your responsibilities was to purchase all saltfish that was offered to you. Is that correct?

Mr. Viscount: Yes, partly. It was all saltfish of marketable quality that was offered to us.

Mr. Baker: Mr. Viscount, as I understand it, the problem with the $44 million loss of the corporation was that the fish were getting smaller and the markets were demanding large saltfish. You had a responsibility to purchase saltfish from everybody, even rounders, as you would call them, which are very small saltfish that wouldn't fetch a very good price at all.

Perhaps for somebody who's looking at devising guidelines for crown corporations, that would probably be an area to look at. With the monopoly or the rights of the corporation, the responsibilities of the corporation sometimes defeat the purpose of the corporation and the taxpayer has to pay the rest of the burden.

Mr. Viscount: That would come under what I referred to earlier as the social role costs of the corporation. If a fisherman harvested a certain quantity of small fish and extra small fish in the middle to late 1980s, which private processors would not buy for frozen product or for the Boston market, the fishermen always had the opportunity to produce them into a saltfish product and the corporation, while within its mandate, had the right to determine a price based on the market returns. It was also held accountable by the fishermen as an arm of the federal government that should be paying a decent price for their labours, their efforts, and their product.

[*Translation*]

M. Viscount: Si vous vous trouvez dans la basse côte Nord du Québec, la Gaspésie est l'une des plus importantes régions productrices de poisson salé et les gens ont pu y parvenir sans l'assistance de l'Office canadien du poisson salé.

M. Baker: Mais, en plus de vos droits—de votre monopole—en matière d'exportation de poisson salé depuis Terre–Neuve, j'ai cru comprendre que la loi vous conférait des responsabilités. L'une de ces responsabilités était d'acheter le poisson salé qui vous était proposé. Est–ce exact?

M. Viscount: En partie. Il vaudrait mieux dire tout le poisson salé de qualité commercialisable que l'on nous proposait.

M. Baker: Si je comprends bien ce que vous nous avez dit, monsieur Viscount, les pertes de 44 millions de dollars de l'office sont dues au fait que le poisson était de plus en plus petit et que vos marchés exigeaient du poisson salé plus gros. Or, vous vous deviez d'acheter du poisson salé à tous les pêcheurs, même les poissons les plus petits pour lesquels vous ne pouviez certainement pas tirer un bon prix.

Ce serait certainement intéressant, pour quelqu'un qui voudrait rédiger des lignes directrices à l'intention des sociétés d'État, de se pencher sur votre expérience. En effet, les responsabilités qui accompagnent le monopole ou les droits exclusifs des sociétés d'État peuvent avoir un effet de boomerang au point que le contribuable risque de devoir payer la note en fin de compte.

M. Viscount: Eh bien cela nous ramène à ce dont je parlais un peu plus tôt, à propos des coûts liés au rôle social d'une société d'État. Vers la fin des années 1980, un pêcheur qui ramenait à quai une certaine quantité de petits et de très petits poissons, que les conditionneurs privés n'auraient pas achetés pour la congélation ou pour le marché de Boston, pouvait toujours les transformer en poisson salé et, conformément à son mandat, l'office avait la possibilité de déterminer un prix pour ces poissons, en fonction de ce qu'ils pouvaient rapporter sur le marché. Il était également tenu responsable par les pêcheurs en tant que branche du gouvernement fédéral qui aurait dû les payer raisonnablement pour leur travail, leurs efforts et leurs produits.

• 1645

Mr. Baker: [*Inaudible—Editor*] obligated to buy fish. And you say you just sold 30,000 pounds of fish? Well,how many years has that been sitting around?

Mr. Viscount: That was fish produced from the Quebec lower north shore.

Mr. Baker: So that's recently, then; that's the good saltfish.

Mr. Viscount: That's not stale–dated.

Mr. Baker: I have one final question. Here you are as a corporation, with all of these contacts all around the world... I'll get back to Mr. Bernier's question on the spiny dogfish in his area, which, according to Mr. Bernier, has replaced the codfish in prominence and predominance around the coast of Quebec. And of course the main problem is markets. And of course, Mr. Viscount, the main problem on the Quebec coast with mackerel has been markets over the years.

M. Baker: [*Inaudible—Éditeur*] obligé d'acheter le poisson. Et vous dites que vous venez de vendre 30 000 livres de poisson? Eh bien, pendant combien d'années est–il resté en stock?

M. Viscount: C'est du poisson qui provenait de la basse côte Nord du Québec.

M. Baker: C'est donc récent. C'est du bon poisson salé.

M. Viscount: Il n'est pas périmé.

M. Baker: J'ai une dernière question. Vous êtes ici à titre d'office et vous avez toutes sortes de contacts dans le monde entier... Je vais revenir à la question posée par M. Bernier sur l'aiguillat de ce secteur, qui, selon M. Bernier, a remplacé la morue et l'a même supplanté sur toute la côte québécoise. Le principal problème reste bien sûr les marchés. Et M. Viscount, le principal problème pour le maquereau de la côte québécoise est celui des marchés depuis bien des années.

[*Texte*]

In looking at all of the literature and all of the studies that have been done on the Canadian Saltfish Corporation. . . Let's face it, the corporation did, even during your tenure of office, participate in fisheries that were outside of your jurisdiction to handle. You participated in the herring fishery and you participated in various of the pelagics. You did, and you can't deny it.

Have you seen any analysis done, as Mr. Bernier suggests, where the corporation would use all of its contacts throughout the world. . .? You have this vast network of people and offices throughout the world for marketing fish. Have any studies been done, to your knowledge, or any papers written on taking the resources of the Canadian Saltfish Corporation, its marketing expertise, its files, and its contacts, and using it to market the spiny dogfish or mackerel or any of these so–called underutilized species that have now replaced the codfish?

Mr. Viscount: I hate to answer such a nice, lengthy question with such a short answer. No.

Mr. Baker: You haven't seen anything? Well, there you go. Maybe the politicians should be running the show.

The Chairman: I want to thank you, Mr. Viscount, for being patient with us. I think you have handled yourself quite well.

Mr. Viscount: Thank you.

The Chairman: You're escaping unscathed.

Mr. Viscount: Four years ago I wouldn't have been at all surprised by these types of questions, but I must say I am today. I was a bit surprised—

The Chairman: You're giving us some interesting history here. And I think Mr. Baker has touched on a point that I am sure he will raise again, because it's a good point. We've already paid for the expertise, and a marketing system is a marketing system. I guess if you can market a widget you can market a widget times two, can't you? I think it's the same.

Mr. Viscount: In the meantime we did find a market for the mackerel from the Quebec north shore; we did put them on to something. But we haven't done anything with the dogfish. I'm sorry.

The Chairman: Thank you, Mr. Viscount.

Next is James Thomas Dunn. Do you go by Tom or Thomas?

Mr. Dunn: Tom.

The Chairman: You have a pretty impressive CV. You have been everything in this corporation. You've been there since God was a little fellow, as we say, or Christ was a little fellow. You've been there forever, in a whole lot of different guises. That's why, when I asked if you had been here before, you sort of nodded with some resignation that you had.

But you've come a long way from 1962, when you were working with the linen department at CP Rail. You have had a number of successive appointments. . .as president of the Freshwater Fish Marketing Corporation.

[*Traduction*]

Lorsqu'on regarde toute la documentation et toutes les études réalisées par l'Office canadien du poisson salé. . .soyons honnêtes, l'office, même pendant que vous étiez en poste, s'est occupé de zones de pêche qui étaient en dehors de son secteur de compétence. Vous vous êtes occupé des pêcheries de hareng et également de divers poissons pélagiques. Vous l'avez fait et vous ne pouvez le nier.

Avez–vous eu des analyses, comme l'a suggéré M. Bernier, selon lesquelles l'office allait avoir recours à tous ses contacts dans le monde. . .? Vous disposez d'un vaste réseau de gens et de bureaux dans le monde entier pour commercialiser le poisson. À votre connaissance, a–t–on fait des études, ou des documents ont–ils été rédigés sur la possibilité d'utiliser les ressources de l'Office canadien du poisson salé en ayant recours à ses connaissances en commercialisation, à ses dossiers, à ses contacts et en l'utilisant pour commercialiser l'aiguillat ou le maquereau ou toute autre espèce soi disant sous–utilisée qui a désormais remplacé la morue.

M. Viscount: Je regrette de devoir répondre à une si longue question par une réponse très brève: non.

M. Baker: Vous n'avez rien vu? Voilà! Peut–être que les politiciens devraient prendre les rênes en mains.

Le président: Je vous remercie, monsieur Viscount, de votre patience. Je pense que vous vous êtes très bien comporté.

M. Viscount: Merci.

Le président: Vous vous en sortez sans une égratignure.

M. Viscount: J'avoue qu'il y a quatre ans je n'aurais pas été surpris par ce genre de questions, mais que je le suis aujourd'hui. J'ai été un peu surpris. . .

Le président: Vous nous faites une rétrospective intéressante. Et je crois que M. Baker a abordé là une question sur laquelle il reviendra parce qu'elle est importante. Vous avez déjà payé les experts et un système de commercialisation est un système de commercialisation. J'imagine que si vous arrivez à commercialiser un gadget, vous pouvez le commercialiser en multipliant les quantités par deux, n'est–ce pas? Je crois que c'est la même chose.

M. Viscount: Dans l'intervalle, nous avons trouvé un marché pour le maquereau de la côte Nord du Québec; nous leur avons donné une possibilité. Mais nous n'avons rien fait pour l'aiguillat. Je regrette.

Le président: Merci, monsieur Viscount.

Nous avons ensuite James Thomas Dunn. Vous appelle–t–on Tom ou Thomas?

M. Dunn: Tom.

Le président: Votre c.v. est très impressionnant. Vous avez tout fait dans cet office. Vous y êtes depuis les temps immémoriaux. Vous y avez toujours été à des titres très divers. C'est sans doute pour cela que, lorsque je vous ai demandé si vous aviez déjà comparu devant nous, vous avez en quelque sorte acquiescé avec résignation.

Mais vous avez fait beaucoup de chemin depuis 1962, époque où vous travailliez pour le service du blanc de CP Rail. Les nominations se sont succédées pour vous. . .jusqu'à ce que vous soyez président de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

[*Text*]

Why don't you tell us a little bit about what you do. I understand that it's almost mirror legislation to what the Saltfish Corporation was founded under. Maybe you can fill us in rather quickly—you don't have to go into a lot of detail—about some of the challenges that are faced by the corporation, the health of the corporation, and where you see the corporation going.

Mr. Dunn: Thank you. As you say, I joined the corporation in 1973 as comptroller and was appointed president in 1979. So the appointment you're looking at is either the fifth or the sixth one.

• 1650

I'm happy to say that the corporation has been profitable in each of the last 20 years, including the years of the ups and the downs in the fish and seafood business. So from that perspective the news is good.

I should perhaps take a couple of minutes to explain the corporation, because it is a bit of a different beast.

Frankly, the easiest way to understand what the corporation is all about is to see it as a fishermen's co–op. We are in business, purely and simply, for our fishermen, who are basically the fishermen of western Canada.

Our area of operation consists of a tiny slice of northwestern Ontario, all of Manitoba, all of Saskatchewan, all of Alberta, and all of the Northwest Territories. So the area is absolutely huge—six million square kilometres—and that size brings a whole raft of logistical problems, of course, that have to be grappled with.

We are really in business to serve 3,500 commercial fishermen, on average, in western Canada and you have to keep this in perspective. Our fishery is itself tiny compared to the Canadian fishery. We represent perhaps 2% of all the value of the fish caught in Canada, so we're fairly small players, but the fishery's important to us and to our fishermen.

In size of operation our fishermen range from very small operators of open boats, called skiffs, perhaps fishing for three, four, or five weeks of the year and grossing perhaps $2,000, $3,000 or $5,000 dollars, up to people who operate 50–foot or 60–foot steel boats on the bigger of the lakes that are being fished and who would gross a few hundred thousand dollars a year and fish for 40 or 45 weeks out of the year. So we're dealing with operations from the very small to what, for us, is the very big operation.

The fishermen fish between 200 and 300 individual lakes in western Canada, depending on the year, mostly in the northern part of western Canada, where the water is. We buy that fish from fishermen at initial prices that we set at the beginning of each fiscal year, through a network of agents who operate what we call receiving station. They can vary in size from anywhere between 1,000 square feet at the smallest to perhaps 5,000 square feet at the largest, at lakeside. So we have 35 agents operating at approximately 90 different locations, so obviously some agents operate in more than one location.

[*Translation*]

Dites–nous un peu ce que vous faites. Je crois que vous êtes un peu le pendant de l'Office canadien du poisson salé. Pouvez–vous nous dire rapidement—sans entrer dans le détail—quels sont les défis que doit relever l'office, comment il se comporte et quel avenir vous envisagez pour lui.

M. Dunn: Merci. Comme vous l'avez dit, je suis entré à l'office en 1973 à titre de contrôleur et j'ai été nommé président en 1979. La nomination que vous voyez là est donc la cinquième ou la sixième.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'Office a tout le temps été rentable au cours des 20 dernières années, même pendant les années où le secteur du poisson et des fruits de mer a connu des hauts et des bas. Sur ce plan, les nouvelles sont donc bonnes.

Je devrais peut–être prendre quelques instants pour vous expliquer ce qu'est l'Office car il y a quelques différences.

La meilleure façon d'envisager l'Office c'est de le considérer comme une coopérative de pêcheurs. Nous sommes tout simplement une entreprise qui travaille pour les pêcheurs qui sont, en gros, les pêcheurs de l'Ouest du Canada.

Notre secteur d'opération comprend une petite langue du Nord–Ouest de l'Ontario, tout le Manitoba, toute la Saskatchewan, tout l'Alberta et tous les Territoires du Nord–Ouest. C'est donc une très vaste région qui compte six millions de kilomètres carrés, ce qui donne bien sûr lieu à toutes sortes de problèmes logistiques qu'il nous faut résoudre.

Notre entreprise offre en fait ses services à 3 500 pêcheurs commerciaux, en moyenne, de l'Ouest du Canada; il ne faut pas l'oublier. Nos pêches sont minuscules par rapport à l'ensemble des pêches canadiennes. Nous représentons peut–être 2 p. 100 de la valeur totale du poisson attrapé au Canada; nous sommes donc relativement peu importants, mais la pêche est importante pour nous et pour nos pêcheurs.

La taille des entreprises de nos pêcheurs varie énormément. Cela va des petits exploitants qui ont des bateaux non pontés appelés des youyous qui pêchent peut–être trois, quatre ou cinq semaines par an et dont les recettes sont de 2 000$, 3 000$ ou 5 000$ à ceux qui ont des bateaux en acier de 50 ou 60 pieds pour pêcher sur les plus grands lacs, et qui ont des recettes de plusieurs centaines de milliers de dollars par an, pêchant 40 ou 45 semaines chaque année. Cela va donc des entreprises très réduites aux entreprises très importantes, en tout cas pour nous.

Cette pêche se déroule dans 200 à 300 lacs de l'Ouest du Canada, selon l'année, plus particulièrement dans la partie Nord de cette région, où se trouvent les étendues d'eau. Nous achetons le poisson aux pêcheurs à un prix initial que nous fixons au début de chaque exercice financier grâce à un réseau d'agents qui exploitent ce que nous appelons des centres de réception. Leur taille varie entre 1 000 pieds carrés pour les plus petits à peut–être 5 000 pieds carrés pour les plus grands de ces centres qui sont situés sur les rives des lacs. Nous avons donc 35 agents qui s'occupent d'environ 90 centres différents, ce qui veux dire que certains agents s'occupent de plus d'un centre.

[*Texte*]

They buy the fish from the fishermen of their area at our prices. They supply credit to the fishermen, they often supply fishing supplies, they often arrange for groceries. They take the fish from the fishermen; they inspect it, weigh it, repack it and make up truckloads, basically, that come to the Winnipeg processing plant, typically, which is our head office.

We deal in about 16 different species. For some of them the word "underutilized" was used earlier. We have some of those that we are handling, all the way up to what you would refer to as our Cadillac, which is pickerel, known as walleye in the U.S.

So we deal with 16 different species coming to us from 90 different receiving points to a central processing plant in Winnipeg of about 110,000 square feet, which, everything considered, is a very good fish plant—the equal, I would not hesitate to say, of anything in Canada. We produce a range of fresh and whole frozen and filleted products, which we package in various ways and sell virtually around the world.

[*Traduction*]

Ils achètent le poisson aux pêcheurs de leur région à nos prix. Ils accordent des emprunts aux pêcheurs, ils leur fournissent souvent le matériel de pêche et s'occupent parfois de l'épicerie. Ils prennent donc le poisson aux pêcheurs; ils l'inspectent, le pèsent, le réemballent pour le charger sur des camions qui vont généralement à l'usine de transformation de Winnipeg, qui est notre siège social.

Nous nous occupons d'environ 16 espèces différentes de poissons. On a employé plus tôt pour certains d'entre eux l'expression «sous-utilisés». Il y en a de toutes sortes jusqu'à celui que nous pourrions appeler le roi, c'est-à-dire le doré jaune, ou doré commun.

Nous nous occupons donc de 16 espèces différentes qui proviennent de 90 points de réception différents pour arriver à l'usine de transformation centrale de Winnipeg qui couvre 110 000 pieds carrés et qui, tout bien considéré, est une excellente usine à poissons, l'équivalent, je le dis sans hésiter, de ce qui existe ailleurs au Canada. Nous produisons du poisson frais, du poisson entier congelé et des filets de poisson que nous conditionnons de diverses façons et que nous vendons pour ainsi dire dans le monde entier.

• 1655

The biggest single market is the U.S., about 60%, followed by Europe in general. Various countries in Europe are important for various of our different species. France, for example, is the biggest single market we have for a species called northern pike, also known as jackfish.

We sell in a given year, depending on everything from exchange rates to health of economies to how fish and seafood in general is doing, in the ballpark of $40 million to $58 million, which was our highest single year's sales in the last 10 years, virtually around the world, as I said, with the U.S. being the biggest, Europe being second biggest and Canada taking probably 15% roughly of the total fish caught.

The operations of the corporation are basically directed by our board of directors, of which I'm one. There are 10 other members. Five of them currently are commercial fishermen, including the chairman of the board. The board meets roughly six times a year. There is another group we deal with as a board of directors, called the Fishermen's Advisory Committee, 15 commercial fishermen from all over western Canada who meet less frequently, about twice a year, spring and fall. That's how the top layer of the organization is structured.

Beneath the top—I work for the board—there are three vice-presidents, who report to me, plus a comptroller. We have a total of just slightly over 30 what you would call full-time salaried staff. All of the rest of the staff comes and goes, depending on the level of activity, either in packing plants or in the processing plant. This core of about 30 staffs the head office, runs the big processing plant, runs three what you'd probably call branch offices, and deals with our 3,500 fishermen, our 35 agents and 1,000 or so customers around the world.

That, in a great nutshell, is what the corporation is all about.

Le marché le plus important est celui des États-Unis, qui compte pour environ 60 p. 100, suivi de l'Europe en général. Certains pays d'Europe ont plus d'importance pour quelques-unes de nos espèces. La France, par exemple, constitue le plus gros marché pour le brochet du Nord, ou grand brochet.

Au cours d'une année donnée, selon divers facteurs qui vont des taux de change à la conjoncture économique en passant par le marché du poisson et des fruits de mer, nous vendons en gros pour 40 à 58 millions de dollars, ce dernier chiffre représentant la meilleure année de la dernière décennie, à peu près dans le monde entier, comme je l'ai dit, les États-Unis étant notre plus gros marché, l'Europe arrivant en deuxième position et le Canada absorbant sans doute environ 15 p. 100 du total des prises de poisson.

Les opérations de l'Office relèvent du conseil d'administration dont je fais partie. Il y a dix autres membres. Cinq d'entre eux sont des pêcheurs commerciaux et le président du conseil d'administration figure parmi eux. Le conseil se réunit à peu près six fois par an. À titre de conseil d'administration, nous nous occupons d'un autre groupe qui s'appelle le Comité consultatif de pêcheurs. Il se compose de 15 pêcheurs commerciaux venant de toute la région ouest du Canada et se réunit moins fréquemment, environ deux fois par an, une fois au printemps et l'autre à l'automne. Voilà l'organisation supérieure de l'Office.

En dessous—je travaille pour le conseil d'administration—il y a trois vice-présidents qui relèvent de moi et un contrôleur. Nous avons au total un peu plus de 30 personnes que l'on pourrait appeler des employés salariés à temps plein. Pour le reste du personnel, ce sont des va-et-vient incessants qui sont fonction de l'importance des activités dans les usines de conditionnement ou dans l'usine de transformation. Ce noyau de 30 personnes représente le personnel du siège social, dirige la grosse usine de transformation ainsi que trois entités que l'on pourrait appeler des filiales de vente et traite avec nos 3 500 pêcheurs, nos 35 agents et nos 1 000 et quelque clients du monde entier.

Voilà, très brièvement, comment est constitué notre Office.

[*Text*]

The Chairman: I have just two quick questions. You mentioned that the volume is only 2% of the value of all fish products caught in Canada. What is that?

Mr. Dunn: Our sales value is in the ballpark of $50 million a year.

The Chairman: Mr. Baker had asked a question of your colleague on the other marketing board and it was basically dealing with exports. He asked whether, in the area the Saltfish Corporation covered, any other fishermen could export saltfish from that area. I think the answer was no, they could not, but they could apply to the Saltfish Corporation for a permit to export. In effect, you are a marketing board and they're allowed to go through you. Is it a similar situation when dealing with exports in the area you cover?

Mr. Dunn: It's very similar. We were created to be a single selling desk. We were created to be the sellers. Prior to the advent of the corporation the industry was collapsing, and the corporation was created to be a single selling desk, which we are. Where an individual, group of individuals, company, fishermen's co–op or whatever comes to the corporation with an idea for a new product out of one of our species, or perhaps an old product that sold into a new market, we would consider issuing a special dealer's licence that would allow that person or group to buy fish from fishermen and sell it in some form somewhere else.

• 1700

The Chairman: What about on domestic sales? If I'm a fisherman on one of those lakes and I want to sell it to the local fish shop down the road, can I do that with no problem?

Mr. Dunn: Yes. Technically they need a licence, but we just hand them out so that the communities local to fishing are well served with local fish.

The Chairman: You indicated that during its years of operation this corporation never lost money; instead it made money. Am I correct?

Mr. Dunn: Yes, for the last 20 years.

The Chairman: Do you have any cash reserve? That seems to be a problem on the other side—they always gave the money back and they didn't have a cash reserve when times got a little tough. Do you hold a cash reserve or is it distributed back to the fishermen?

Mr. Dunn: We establish prices at the beginning of the year, and as fishermen deliver fish—obviously with 16 different species we have 16–plus different prices—they receive that initial price. If at the end of our fiscal year, April 30, there are profits, as there have been consistently, those profits go back to the producers on a species–by–species basis on the basis of what profits were earned, species by species, and on the basis of the volume each fisherman delivered.

The Chairman: Could you conceivably have a loss on the sale of a species during the year?

Mr. Dunn: Yes, it's possible.

[*Translation*]

Le président: J'ai deux petites questions à vous poser. Vous avez dit que le volume n'est que de 2 p. 100 de la valeur de tout le poisson attrapé au Canada. Qu'est–ce que cela signifie?

M. Dunn: Nos ventes représentent une valeur globale d'environ 50 millions de dollars par an.

Le président: M. Baker avait posé une question à votre collègue sur l'autre office de commercialisation, qui portait essentiellement sur les exportations. Il avait demandé si, dans le secteur dont s'occupe l'Office canadien du poisson salé, d'autres pêcheurs pouvaient exporter du poisson salé de cette région. Je crois que la réponse a été non, mais qu'il pouvait demander à l'Office canadien du poisson salé un permis d'exportation. Vous êtes en effet un office de commercialisation et on les autorise à passer par vous. La situation est–elle semblable pour les exportations dans le secteur dont vous vous occupez?

M. Dunn: Très semblable. Notre Office a été créé à titre de bureau de vente unique. Nous avons été créés pour vendre. Avant l'arrivée de l'Office, l'industrie s'effondrait et l'Office a été créé comme bureau unique de vente, ce que nous sommes. Lorsqu'une personne, un groupe de particuliers, une entreprise, une coopérative de pêcheurs ou autre vient trouver l'Office pour lui parler d'un nouveau produit obtenu avec l'une de nos espèces, ou peut–être d'un ancien produit qui s'est vendu sur un nouveau marché, on peut envisager d'accorder un permis spécial grâce auquel la personne ou le groupe pourra acheter du poisson aux pêcheurs et le vendre sous une forme ou une autre ailleurs.

Le président: Et les ventes au Canada? Admettons que je sois pêcheur. Je pêche dans un de ces lacs et je veux vendre mon poisson au poissonnier de l'endroit, puis–je le faire sans problème?

M. Dunn: Oui. Techniquement, il faut un permis, mais nous les donnons simplement pour que les localités où se prend le poisson profitent du poisson local.

Le président: Vous avez dit que, depuis qu'il existe, l'Office n'a jamais perdu d'argent, qu'il a au contraire fait des bénéfices. C'est bien cela?

M. Dunn: Oui, depuis les 20 dernières années.

Le président: Avez–vous un fonds de réserve? Cela semblait constituer un problème pour l'autre Office: il remet toujours l'argent et n'a pas de réserve pour les moments difficiles. Vous constituez–vous une réserve ou redistribuez–vous tout l'argent aux pêcheurs?

M. Dunn: Nous fixons les prix au début de l'année et, au fur et à mesure que les pêcheurs nous livrent le poisson—il est clair qu'avec 16 espèces différentes, nous avons plus de 16 prix différents—ils reçoivent le prix prévu initialement. Si à la fin de notre exercice financier, le 30 avril, il y a des bénéfices, comme cela a régulièrement été le cas, ces bénéfices reviennent aux producteurs. Pour chaque espèce, les bénéfices qu'elle a rapportés vont aux pêcheurs qui ont attrapé le poisson, en fonction du volume des prises.

Le président: Au cours d'une année, pourrait–il y avoir des pertes sur la vente d'une espèce?

M. Dunn: Oui, c'est possible.

[*Texte*]

The Chairman: What do you do in that case? Do you write it off?

Mr. Dunn: We have various mechanisms if something unforeseen happens. We think it's important that those situations be minimized, or you will end up with one fisherman fishing a particular species subsidizing another fisherman. So we watch carefully for it. So yes, it is possible.

The one other thing I should mention—and this probably makes us unique among crown corporations—is that we have retained earnings so that we don't distribute all of the profits of a given year to the fishermen in that year. Over the last 10 or 12 years we have accumulated about $4 million in retained earnings, which is sort of a rainy day fund.

Mr. Cummins: I have a couple of quickies and then I want to get into a little more detail.

You said you've shown a profit for 20 years. Have you received any government grants in that time?

Mr. Dunn: No, but our fishermen have received grants from various provinces, generally labelled as freight subsidy grants. One of the problems in our fishery is that we're dealing with a huge area. A lot of the lakes are totally remote. They're not on roads. The fish has to be flown out of them. Sometimes they are remote but are on roads, which makes the freight cost high for getting the fish from the fishing areas to Winnipeg. Various provinces have freight subsidy programs that pay or help fishermen pay those freight costs. We are the administrator of that money, in that we pay it out front to the fishermen and the provinces reimburse us.

Mr. Cummins: What do you figure is the cost per pound of fish sold to operate the corporation?

• 1705

Mr. Dunn: It's difficult to generalize. The best statistic I've been able to find, frankly, to get close to answering that question is that in general terms we pay between 65¢ and 70¢ out of each one of our sales dollars back to the fishermen in the form of initial payments and final payments. The remaining 30¢ has to pay virtually every other bill the corporation incurs, including salary, overhead of plants, interest costs on borrowed money, wages for people who work in the plant, packaging, some types of freight, property taxes, and everything else.

Mr. Cummins: How much of that amount would be the hold–over—of this $4 million you're talking about? You're saying that out of every dollar—

Mr. Dunn: Very roughly, that's been accumulating at between $200,000 and $300,000 a year, depending on the year, which would represent a little less than 1% of sales in that year, very roughly.

Mr. Cummins: In February 1993 the minister received a consultant's report, which was largely the result of difficulties that had been experienced in marketing roughfish and the amounts being left dumped or uncaught by fishermen.

[*Traduction*]

Le président: Que faites–vous dans ce cas? Cela passe–t–il aux pertes et profits?

M. Dunn: Nous avons plusieurs mécanismes pour les situations imprévues. Nous estimons important que ces situations soient réduites au minimum, sans quoi le pêcheur d'une espèce donnée va finir par subventionner le pêcheur d'une autre espèce. Nous faisons donc très attention. Mais oui, c'est possible.

Il y a autre chose que je devrais vous dire et cela fait que, sans doute, notre Office est unique parmi les sociétés d'État. Nous conservons certaines recettes de sorte que nous ne distribuons pas tous les bénéfices d'une année donnée aux pêcheurs cette année–là. Au cours des 10 ou 12 dernières années, nous avons accumulé près de 4 millions de dollars de bénéfices non–distribués, ce qui constitue en sorte un fonds de réserve pour les mauvais jours.

M. Cummins: J'ai quelques questions très brèves et j'aimerais ensuite avoir plus de détails.

Vous avez dit que depuis 20 ans votre Office est rentable. Au cours de cette période, avez–vous reçu des subventions gouvernementales?

M. Dunn: Non, mais nos pêcheurs ont reçu des subventions de diverses provinces, qui sont en général des subventions pour le fret. Pour nos pêches, le fait que nous nous occupions d'une très vaste région pose un problème. La plupart des lacs sont tout à fait isolés. On n'y accède pas par la route. De là, il faut expédier le poisson par avion. Ils sont parfois isolés mais sont desservis par une route et le prix du transport du poisson des zones de pêche à Winnipeg est alors élevé. Plusieurs provinces ont des programmes de subvention du fret qui remboursent en tout ou en partie le prix du transport pour les pêcheurs. C'est nous qui administrons cet argent. Nous payons donc directement les pêcheurs et les provinces nous remboursent.

M. Cummins: À combien évaluez–vous le coût de la livre de poisson vendu pour exploiter l'Office?

M. Dunn: Il est difficile de généraliser. La statistique la plus fiable que j'ai pu trouver pour répondre plus ou moins à votre question indique que, de façon générale, nous donnons entre 65 et 70c. aux pêcheurs à titre de paiement initial et de paiement final pour chaque dollar de poisson vendu. Les 30 cents restant permet à l'Office de payer pratiquement toutes les autres factures, c'est–à–dire les salaires, les frais généraux des usines, l'intérêt des emprunts, les salaires des travailleurs des usines, le conditionnement, certains types de fret, les taxes foncières et tout le reste.

M. Cummins: Que reste–t–il—je veux parler des 4 millions de dollars que vous avez mentionnés? Vous dites que pour chaque dollar. . .

M. Dunn: En gros, on a accumulé entre 200 000 et 300 000$ par an, selon l'année, ce qui représente un peu moins de 1 p. 100 des ventes de l'année, très grossièrement.

M. Cummins: En février 1993, le ministre a reçu le rapport d'un expert–conseil, en raison essentiellement des difficultés de commercialisation du poisson sans valeur et des quantités qu'il fallait rejeter ou que les pêcheurs ne prenaient pas.

[*Text*]

To help deal with this situation a number of special dealers licences were issued but few have been utilized, the reality being that these special dealers licences really haven't worked. The intent of the licence was to develop new markets and sell more of the roughfish for the benefit of fishermen.

Would you care to comment on that report, especially on the dealer's licence and the sale of some of these so–called roughfish?

Mr. Dunn: Yes. The roughfish is the equivalent of an underutilized species. There are probably four or five species available in our area that you would call underutilized in that there are more fish there available to be caught than we are buying now. The reason that's the situation is that for a number of them, I think, if we paid a very low price to fishermen and were therefore were able to sell the fish for a very low price and compete against products like, say, Alaska pollock, we could create a market.

The fact of the matter is, though, that our fishermen cannot fish for prices as low as the Alaska pollock fishermen are receiving, and that's just a reality of our particular fishermen.

So there has been criticism in some areas that the corporation was somehow missing the boat in terms of developing new products or in terms of new markets. Of course, from our perspective we haven't done so, given the realities of our market.

But in order that we were not an obstruction to somebody who perhaps could do it we issued a number of these special dealers' licences for our underutilized fish to people who thought they had a new market or a new product. We started doing this more generally probably five years ago, and as things have unfolded over the years, there really hasn't been a success. Without saying there will never be a success, this indicates to me that profitable markets for this type of product are difficult to come by.

Mr. Cummins: According to this study, it became apparent early on "that a significant whitefish marketing problem is developing that could have serious implications for FFMC and a majority of its fishermen". It goes on to say that "major initiatives need to be undertaken in developing a whole new marketing strategy for whitefish".

Could you comment on that?

• 1710

Mr. Dunn: Yes. Whitefish, lake whitefish specifically, is our biggest volume species. We receive between 11 million and perhaps 15 million pounds of lake whitefish a year. The traditional markets for whitefish have been declining, frankly, probably for almost the whole history of the corporation, and for a number of years before. There are a number of reasons for the decline, but the other thing that's been happening, which has impacted negatively on our ability to buy and sell whitefish profitably, is the emergence of a very large lake whitefish commercial fishery on the Great Lakes, which is outside our area.

[*Translation*]

Pour essayer d'améliorer la situation, plusieurs permis spéciaux ont été accordés, mais peu d'entre eux ont été utilisés. En réalité, ces permis spéciaux n'ont pas marché. Le permis avait pour objectif d'ouvrir de nouveaux marchés et de vendre davantage de poissons sans grande valeur au profit des pêcheurs.

Pourriez–vous nous parler de ce rapport, et plus particulièrement des permis spéciaux et de la vente de certains de ces soi–disant poissons sans valeur?

M. Dunn: Oui. Le poisson sans valeur est l'équivalent des espèces sous–utilisées. Il y a sans doute quatre ou cinq espèces dans notre secteur que l'on pourrait qualifier de sous–utilisées, c'est–à–dire que, par rapport au poisson que nous achetons actuellement, on pourrait en prendre davantage. S'il en est ainsi, c'est que pour plusieurs d'entre eux, si nous payons un prix très bas aux pêcheurs et que nous pouvons vendre le poisson à un prix très bas pour lutter contre des produits comme la morue du Pacifique occidental par exemple, nous pourrions créer un marché.

Il se trouve, en réalité, que nos pêcheurs ne peuvent pas pêcher pour des prix aussi bas que ceux que reçoivent les pêcheurs de morue du Pacifique occidental et c'est tout simplement une réalité pour nos pêcheurs.

Selon certaines critiques, l'Office a manqué le bateau pour ce qui est de créer de nouveaux produits ou de nouveaux marchés. Bien entendu, à notre point de vue, ce n'est pas le cas étant donné les réalités de notre marché.

Mais, pour ne pas faire obstacle à ceux qui pouvaient peut–être le faire nous avons délivré un certain nombre de permis spéciaux pour nos poissons sous–utilisés à des personnes qui pensaient avoir un autre marché ou un nouveau produit. Nous avons commencé à le faire de façon plus générale il y a à peu près cinq ans et on a pu constater depuis que ça n'a pas été un gros succès. Sans dire que ce ne sera jamais un succès, cela me montre que les marchés rentables pour ce genre de produits sont difficiles à trouver.

M. Cummins: D'après cette étude, il est apparu rapidement qu'un problème important de commercialisation du corégone semblait se manifester et qu'il pourrait avoir de graves répercussions pour l'OCPDE ainsi que pour une grande partie de ses pêcheurs. On dit encore dans cette étude qu'il est nécessaire de prendre des mesures importantes pour mettre au point une stratégie de commercialisation entièrement nouvelle pour le corégone.

Qu'en pensez–vous?

M. Dunn: Oui. Le corégone, le grand corégone plus particulièrement, est l'espèce qui représente notre plus gros volume. Nous recevons entre 11 millions et peut–être 15 millions de livres de grand corégone chaque année. Les marchés traditionnels du corégone sont en baisse, probablement depuis que l'Office existe, et cela a même sans doute commencé plusieurs années avant. Cette baisse est due à divers facteurs, mais il se trouve par ailleurs qu'une pêche commerciale très importante du grand corégone est apparu dans les Grands Lacs, qui sont en dehors de notre secteur, et cela a eu des répercussions négatives sur notre capacité d'acheter et de vendre du corégone en faisant des profits.

[*Texte*]

The Great Lakes are in fact now—the Canadian side and the U.S. side combined—producing more whitefish than we are. That has grown over the years and caused us some difficulties both in terms of the volumes we've been able to sell and in terms of the prices we've been able to obtain. Frankly, the Great Lakes whitefish fishery has a number of advantages and we have some disadvantages.

The Great Lakes fishery is virtually right on top of the major markets for whitefish: Detroit, Chicago, New York, Toronto maybe, Montreal. Once we get it down from the north at great cost, we have to haul it into that market, adding 10¢ to 15¢ a pound to the cost.

The other situation with the Great Lakes fishery as compared to our fishery is that they don't need the infrastructure that we need to service fishermen at lakeside. They don't need the agents that we in fact have to pay the better part of 15¢ a pound for. They don't need the receiving stations. They don't need the trucking. They don't need the containers that we have to provide to bring the fish in. They have two advantages over us, combined with our difficulties of operating in the great big area. The net result of that situation has been both declining volumes that we've been able to sell and declining prices that we've been able to obtain, which translates directly into the prices we can pay the fishermen.

The net result of that is that the fishermen, especially the fishermen who live and die with whitefish, are getting squeezed. We've tried many different approaches, many different markets and many different products to break the logjam. I think it's fair to say that we've had some success, especially recently. That study was commenced two or three years ago. Things are slightly brighter, not a lot brighter but slightly brighter, for whitefish today than they were then.

Mr. Baker: Mr. Dunn, in looking at the two corporations, I don't think I've ever received anything negative regarding the Canadian Saltfish Corporation or Mr. Gregory Viscount. Usually the descriptions are quite favourable and glowing as to the job the Saltfish Corporation is doing and the president of the Canadian Saltfish Corporation. However, with the Freshwater Fish Marketing Corporation, every now and then we get letters saying that a certain company would be able to get a much better price for the fish your agency is marketing and that your monopoly should end in a particular part of a particular province or in a certain area.

• 1715

What would that do to the corporation if these interests did in fact. . .? According to the information they supply, they could get much better prices that you're paying. What would happen to the corporation? Would it endanger the corporation to have that sort of competition?

Mr. Dunn: Yes, it sure would. I think I know what letters you're talking about.

Mr. Baker: I think you do too. Anyway, what would happen to the corporation?

[*Traduction*]

Les Grands Lacs—c'est–à–dire les rives canadiennes et les rives américaines—produisent en fait maintenant plus de corégone que nous. Cette production a augmenté ces dernières années et nous a causé des problèmes tant pour ce qui est du volume que nous avons pu vendre que pour le prix que nous avons pu obtenir. Bien franchement, les pêches de corégone des Grands Lacs ont plusieurs avantages et nous avons quelques inconvénients.

Les pêches des Grands Lacs se situent pratiquement à proximité des grands marchés du corégone: Détroit, Chicago, New York, Toronto peut–être et Montréal. Lorsque nous le faisons descendre à grands frais du Nord, nous devons ensuite le transporter en camion jusqu'au marché ce qui ajoute de 10 à 15 sous la livre au coût du poisson.

D'autre part, les pêches des Grands Lacs comparées à nos pêches n'ont pas besoin de l'infrastructure qui nous est nécessaire pour desservir nos pêcheurs au bord des lacs. Ils n'ont pas besoin des agents qui nous coûtent en fait au minimum 15c. la livre. Ils n'ont pas besoin des centre de réception. Ni du transport par camion. Ni des conteneurs qui nous sont nécessaires pour apporter le poisson. Les Grands Lacs présentent deux avantages par rapport à nous, et nous nous avons en plus des problèmes d'exploitation dans cette grande région que nous desservons. Cette situation a eu pour résultat net de provoquer une diminution des volumes que nous avons pu vendre et une diminution des prix que nous avons pu obtenir, ce qui se répercute directement sur les prix que nous pouvons payer aux pêcheurs.

De ce fait, les pêcheurs, surtout ceux dont la vie est le corégone, se trouvent dans une situation difficile. Nous avons essayé plusieurs solutions, plusieurs marchés différents et plusieurs produits différents pour essayer de débloquer la situation. Nous pouvons dire, je crois, que nous avons remporté certains succès, surtout récemment. Cette étude a commencé il y a deux ou trois ans. La situation pour le corégone est un peu meilleure qu'elle ne l'était à l'époque, pas beaucoup, mais légèrement.

M. Baker: Monsieur Dunn, lorsqu'on regarde vos deux offices, je ne pense pas avoir jamais entendu quoi que ce soit de négatif à l'égard de l'Office canadien du poisson salé ou de M. Gregory Viscount. C'est généralement en termes positifs et louangeurs que l'on parle du travail qu'effectue l'Office canadien du poisson salé et son président. Mais pour l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, il nous arrive de recevoir des lettres disant qu'une certaine société pourrait obtenir un bien meilleur prix pour le poisson que votre office commercialise et que votre monopole devrait cesser dans une certaine partie d'une province donnée ou dans une certaine région.

Quel effet cela aurait–il sur l'office, si ces intérêts étaient en fait. . .? D'après les renseignements fournis, il serait possible d'obtenir de bien meilleurs prix que ceux que vous payez. Quel effet cela aurait–il sur l'office? Ce genre de concurrence serait–elle dangereuse pour l'office?

M. Dunn: Oui, certainement. Je crois savoir de quelles lettres vous parlez.

M. Baker: Je le crois aussi. Quoi qu'il en soit, quel effet cela aurait–il sur l'office?

[*Text*]

Mr. Dunn: There are a bunch of reasons for the success of the corporation. I think the vast majority of fishermen—the real fishermen—support the concept and the operation of the corporation. It's been demonstrated many times. We are never going to get 100% support—that's for sure.

If we're talking about the same letters, I think the numbers quoted and the picture painted were not realistic. We get the top of the market. We get the highest prices of anybody supplying our type of species.

We shouldn't forget that prior to the corporation in the 1960s, the freshwater industry in western Canada was pretty much run by big U.S. buyers. The big U.S. buyers are there, and I suspect we've spoiled their fun in a way, because they made a lot of money from the western Canadian fisheries. Now we're in a situation where our job is to make that money for our fisherman. I don't think we should expect that people who are more interested in making a buck for themselves—or some contact in the U.S.—than for the fishermen. . . They've always been there and I guess they always will be.

M. Bernier (Gaspé): Monsieur a parlé de capture et de vente de beluga, à moins qu'il y ait eu un problème de traduction.

Mr. Dunn: Yes, lake whitefish.

Mr. Bernier: What is the right translation for that?

A voice: The translator told him beluga whales. Is that right?

M. Bernier: La traduction que j'ai eue était «beluga». C'est comme cela qu'on appelle la petite baleine blanche qu'on trouve dans l'estuaire du Saint–Laurent. Si c'est cela, Greenpeace va nous tomber sur le dos. Quelle est la vraie traduction? Est–ce que le traducteur peut me la donner?

The Chairman: Mr. Bernier, obviously there is a little problem with translation from time to time, but they were talking about lake whitefish.

Mr. Bernier: Okay.

C'est différent du beluga.

The Chairman: It's a bit different.

M. Bernier: Je suis rassuré, monsieur le président.

M. Baker a effleuré l'autre point dont j'aurais aimé parler. Je vais quand même enchaîner un peu avec cela. Monsieur, au début de son allocution, comparait un peu le fonctionnement de son Office à celui d'une coopérative. À qui le président ou le directeur doit–il rendre des comptes? Doit–il rendre compte aux pêcheurs pour ce qui est des prix établis ou s'il doit uniquement rendre des comptes au cabinet du ministre en ce qui concerne la bonne gestion, à savoir qu'il ne fait pas de déficit au niveau de la gestion de son affaire?

[*Translation*]

M. Dunn: La réussite de l'office est due à plusieurs facteurs. Je crois que la grande majorité des pêcheurs—les vrais pêcheurs—sont favorables à la façon dont l'office a été conçu et fonctionne. Cela a été prouvé à maintes reprises. Mais il est évident que nous n'emporterons jamais tous les suffrages.

Si nous parlons des mêmes lettres, je crois que les chiffres cités et la situation dépeinte ne sont pas réalistes. Nous obtenons la meilleure part du marché. Nous obtenons les meilleurs prix parmi tous ceux qui fournissent nos espèces.

Il ne faut pas oublier qu'avant la création de l'office, dans les années 60, le secteur du poisson d'eau douce dans l'Ouest du Canada était en grande partie dirigé par les Américains. Les gros acheteurs américains sont encore là, mais j'ai l'impression qu'on a un petit peu brouillé leurs cartes parce qu'ils tiraient de gros revenus des pêches de l'Ouest du Canada. Notre travail consiste maintenant à gagner cet argent pour nos pêcheurs. Je ne crois pas que des gens qui recherchent davantage leur profit personnel—ou celui de personnes qu'ils connaissent aux États–Unis—que celui des pêcheurs. . . Ils ont toujours été dans la région et ils vont y rester.

Mr. Bernier (Gaspé): Our witness has talked about catches and sales of beluga whales or whitefish unless there has been a problem of interpretation.

M. Dunn: J'ai parlé de «lake whitefish».

M. Bernier: Quelle est la bonne traduction de ce terme?

Une voix: L'interprète a parlé de belugas. Est–ce bien cela?

Mr. Bernier: The translation I got was "beluga". This is the name of the white whale which is found in the St. Lawrence estuary. If we lay a hand on belugas, Greenpeace will be after us. What is the right translation? Could the interpreter give it to me?

Le président: Monsieur Bernier, il y a eu de toute évidence un petit problème de traduction, et cela arrive parfois, mais nous parlions de grand corégone (lake whitefish).

M. Bernier: Très bien.

That's different from belugas.

Le président: Il y a une légère différence.

Mr. Bernier: I am somewhat relieved, Mr. Chairman.

Mr. Baker touched on the other point I'd like to make. But I will talk to it somewhat. Our witness was comparing, at the beginning of his presentation, the operation of his corporation with that of a cooperative. To whom is the president or the manager accountable? Is he accountable to the fishermen for the prices established or is he only accountable to the minister's office for good management, in that he does not run into a deficit managing his business?

• 1720

Les deux me semblent importants. Premièrement, il ne faut pas faire de déficits, ce qui semble avoir été réalisé, mais il y a aussi la relation avec les pêcheurs. Est–ce qu'il a des comptes à rendre à ces pêcheurs? De quelle façon envisagerait–il de

Both things are important. First, there shouldn't be a deficit, which seems to be the case, but there is also the relationship with the fishermen. Is he accountable to the fishermen? How would he see a better feedback process with the

[*Texte*]

permettre un meilleur processus de *feedback* avec l'industrie? Si c'est monopolistique, à un moment donné, si on ne veut pas se faire taper dans le dos trop souvent, il faut permettre à la vapeur de s'échapper par le côté.

J'aimerais entendre le témoin là–dessus.

Mr. Dunn: If you look at the chain of command, it starts with the board of directors, for all practical purposes. The board of directors now has five—this is five out of ten currently—board members who are themselves commercial fishermen. So there is a direct input by people who have money in the pot.

The Fishermen's Advisory Committee, which meets twice a year, meets with the board of directors. All are active commercial fishermen—I shouldn't say all, there are a couple of exceptions—so the interests of the fishermen are never out of focus. Everybody has a very clear idea that the fishermen are in fact the beneficial owners of the corporation in spite of the fact that we're a crown corporation. The bottom line for fishermen, who are not financiers, is the fish prices we can pay them, the initial prices and the final payments out of profits.

I spend a fair amount of time going to meet fishermen's groups and I haven't had one fisherman tell me we are paying too much for any of his fish. They make it real clear what it's all about. In terms of accountability, while most frankly aren't very interested in financial statements as such, I think they are vitally interested in fish prices.

Mr. McGuire (Egmont): Mr. Dunn, I was wondering whether many of your fishermen are aboriginal.

Mr. Dunn: Probably the majority.

Mr. McGuire: Was it always the majority?

Mr. Dunn: I suspect so.

Mr. McGuire: Even with the large 50–foot steel boats?

Mr. Dunn: Yes, the larger boats basically operate on two big lakes. One is Lake Winnipeg in Manitoba and the other one is Great Slave Lake in the Northwest Territories. I think it's fair to say that gradually—this wasn't perhaps true 20 years ago—more and more natives are operating the big boats.

Mr. McGuire: What's the reason for that?

Mr. Dunn: I guess some of the operators of the big boats at this point have been typically out of an Icelandic community north of Winnipeg, called Gimli. There seems to be some reluctance among the next generation to stay in the fishing business and, more specifically, to take on the big investment of a big boat. Those big boats traditionally have been fishing for whitefish, which as we said earlier has had some trouble both in terms of volume and in terms of price. It seems that the more lucrative fisheries are the ones for pickerel, sauger and lake perch, and the big boats really haven't been used to any extent for those species.

[*Traduction*]

industry? If he is in a monopolistic situation, at one point, if we don't want to be fighting all the time, we must allow the steam to go out.

I'd like to hear the witness on that.

M. Dunn: Si vous regardez l'organigramme, on a au sommet le conseil d'administration, à toutes fins pratiques. Le conseil d'administration compte actuellement cinq—cinq sur dix—membres qui sont eux–mêmes des pêcheurs commerciaux. Les principaux intéressés participent donc directement au processus.

Le Comité consultatif de pêcheurs, qui se réunit deux fois par an, rencontre le conseil d'administration. Ce sont tous des pêcheurs commerciaux actifs—je ne devrais pas dire tous, il y a quelques exceptions—les intérêts des pêcheurs ne sont donc jamais négligés. Tout le monde comprend très bien que les pêcheurs sont, en fait, les propriétaires de l'office en dépit du fait que nous soyons une société d'État. Le résultat final pour les pêcheurs, qui ne sont pas des financiers, c'est le prix du poisson que nous pouvons leur payer, le prix initial et le paiement final tiré des bénéfices.

Je consacre beaucoup de temps aux rencontres avec des groupes de pêcheurs et je n'ai jamais entendu un seul pêcheur me dire que nous lui donnons trop d'argent pour son poisson. Ils nous disent bien clairement ce qui est important. Pour ce qui est de rendre des comptes, ils ne s'intéressent pas vraiment aux états financiers, il faut être franc, mais ils s'intéressent beaucoup aux prix du poisson.

M. McGuire (Egmont): Monsieur Dunn, j'aimerais savoir si vous avez beaucoup d'autochtones parmi vos pêcheurs.

M. Dunn: Ils représentent sans doute la majorité.

M. McGuire: Cela a–t–il toujours été le cas?

M. Dunn: Je crois que oui.

M. McGuire: Même lorsqu'il s'agit des gros bateaux d'acier de cinquante pieds?

M. Dunn: Oui, les plus gros bateaux pêchent en fait surtout sur deux grands lacs. Il s'agit d'une part du Lac Winnipeg au Manitoba et d'autre part du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord–Ouest. Je crois qu'on peut dire en toute justice que progressivement—ce n'était sans doute pas le cas il y a vingt ans—les autochtones sont de plus en plus nombreux à exploiter de gros bateaux.

M. McGuire: Pourquoi en est–il ainsi?

M. Dunn: J'imagine que certains exploitants des gros bateaux venaient traditionnellement de Gimli, une communauté islandaise du nord de Winnipeg. Il semble que la génération suivante hésite quelque peu à rester dans l'industrie de la pêche et, plus précisément, à assumer l'important investissement que représente un gros bateau. Ces gros bateaux servaient traditionnellement à la pêche au corégone, espèce qui, comme on l'a dit plus tôt, a connu quelques problèmes tant pour ce qui est du volume que du prix. Il semble que les espèces les plus lucratives pour la pêche soient le doré jaune, le doré noir et la perchaude, et les gros bateaux n'ont pas été vraiment beaucoup utilisés pour ces espèces.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1725

Mr. McGuire: Was one of the reasons you were established that the buyers owned the fishermen body and soul like they did—except for the east coast?

M. McGuire: L'une des raisons pour lesquelles votre société a été établie n'était–elle pas que les pêcheurs étaient complètement tombés sous la coupe des acheteurs—sauf en ce qui concerne la côte Est?

Mr. Dunn: There were instances of it, yes.

M. Dunn: Il y a eu certains cas de ce genre, c'est vrai.

Mr. McGuire: How do you treat fishermen whose advances are more than the value of their catch?

M. McGuire: Que faites–vous lorsque vous avez consenti aux pêcheurs des avances dont la valeur est plus élevée que celle de leur prise?

Mr. Dunn: We try not to get into that position, although that's not to say it has never happened. We realize that when we lend a fisherman $100, we are lending them other fishermen's money. It's that simple. When you have a clear view of that and you have the clear opinion of fishermen to be relatively tough on credit, that's what we end up being. It has to be a business.

M. Dunn: Nous essayons d'éviter cela, même si je ne peux pas dire que cela n'est jamais arrivé. Nous savons que lorsque nous prêtons 100$ à un pêcheur, c'est l'argent des autres pêcheurs que nous prêtons. C'est aussi simple que cela. Lorsque vous vous en rendez compte et que vous savez pertinemment que les pêcheurs sont, relativement, de mauvais payeurs, vous finissez par adopter la position qui est la nôtre. Notre société doit être gérée comme une entreprise.

The Chairman: I want to thank you, gentlemen, for—

Le président: Je tiens à vous remercier, messieurs, pour. . .

Mr. Cummins: I have a couple of questions and it is rather important that I ask them. I'll be very quick about it.

M. Cummins: J'ai une ou deux questions à poser qui sont plutôt importantes. Je vais me dépêcher.

The Chairman: Be very quick because we are already half an hour late.

Le président: Dépêchez–vous car nous avons déjà une demi–heure de retard.

Mr. Cummins: Getting back to the whitefish, even though you're cutting back on the purchases of whitefish, you're still not allowing communities like Garden Hill—we have a submission and they've sent us letters, and they have a problem with this. They're saying they're not allowed to sell whitefish directly and that you're not prepared to buy from them. Is that correct?

M. Cummins: Pour revenir à la question du corégone, même si vous en acheté de moins grandes quantités, vous ne permettez toujours pas à des collectivités comme Garden Hill—ils nous ont envoyé un mémoire ainsi que des lettres, et ils ont un problème à ce propos. Ils prétendent qu'ils ne sont pas autorisés à vendre du corégone directement et que vous n'êtes pas disposés à en acheter. Est–ce exact?

Mr. Dunn: No, we're prepared to buy from them. Garden Hill is probably the single best example of a remote fishery. There are no roads, probably 10 lakes fished, and the fish has to be flown out of one lake to another lake and then flown from there off a runway to Winnipeg. It's brutally expensive freight. The prices we're paying for whitefish would not pay that freight. It wouldn't pay for the net.

M. Dunn: Non, nous sommes disposés à en acheter. Garden Hill est probablement le meilleur exemple qui soit d'une pêcherie éloignée. Les quelque 10 lacs où se pratique la pêche ne sont desservis par aucune route d'accès et il faut transporter le poisson par avion d'un lac à un autre près duquel il y a une piste d'atterrissage, ce qui permet d'expédier le poisson par avion à Winnipeg. Le fret coûte extrêmement cher. Les prix d'achat que nous pratiquons pour le corégone ne couvriraient pas ce fret. Cela ne couvrirait pas le prix du filet.

I was up in Garden Hill about a month ago talking about the whitefish situation in light of special dealers' licences, because we grant a special dealer's licence. We indicated that we would grant a special dealer's licence for a new product or a new market. What they have been asking for and what we haven't been able to agree to is to grant a licence without restrictions. This would mean that their whitefish would come into existing markets and compete with the whitefish delivered from virtually all of western Canada.

J'étais à Garden Hill il y a environ un mois pour discuter du cas du corégone et de la possibilité d'accorder des permis spéciaux de négociant. Nous délivrons ce genre de permis et nous avons indiqué que nous le ferions si les pêcheurs acceptaient de s'intéresser à un nouveau produit ou à un nouveau marché. Le point de contention entre nous, c'est que les pêcheurs veulent un permis sans condition. Cela signifierait que leur corégone serait distribué sur les marchés actuels et se retrouverait en concurrence avec le corégone qui provient pratiquement de tout l'Ouest du Canada.

They are in a very tough spot. There is no question about it. They can and do fish for pickerel, because the prices are high. On occasion they fish for northern pike because the prices there are high, but they are facing a fairly low grade of whitefish and tremendously high freight costs.

Ils sont dans une situation extrêmement difficile. C'est incontestable. Ils peuvent pêcher le doré, ce qu'ils font, d'ailleurs, car les prix sont élevés. De temps en temps, ils pêchent le grand brochet, car les prix sont également très élevés, mais en ce qui concerne le corégone, la qualité n'est pas très bonne et le fret coûte extrêmement cher.

[*Texte*]

Mr. Cummins: How many groups of fishermen have requested that the corporation allow you to market fish outside the corporation's monopoly, in the last 12 months?

Mr. Dunn: Garden Hill is one. I can think of perhaps five off the top of my head.

The Chairman: Mr. Cummins, perhaps you could pursue that line of questioning a little later.

I want to thank both of you gentlemen for being here today. You have helped us a great deal. I hope we haven't inconvenienced you too much by getting you here.

Mr. Viscount, I guess you're going to be out of the business soon because there ain't no fish to sell. It's as simple as that. Maybe Mr. Baker will find a reincarnation for your marketing network. You might want to talk to him on that.

Mr. Dunn, keep up your good work. It seems you have things well in hand in western Canada. Thanks for appearing today.

Members of the committee, we are going to sit straight through. We've got some sandwiches coming in. It is a special request by a number of committee members, particularly from western Canada. I don't know why, but they wanted to get of here a little earlier than 9 p.m.

• 1730

The next individual we have here is our new Deputy Minister, Mr. William A. Rowat, from the Department of Fisheries and Oceans, recently appointed.

We haven't had an opportunity to harass you yet, have we? This is our first time.

Mr. William A. Rowat (Deputy Minister of Fisheries and Oceans): I knew it was going to be hot in this room.

The Chairman: First of all, I want to welcome you to the committee—

Mr. Rowat: Thank you.

The Chairman: —and wish you well in your endeavours. You're coming into the department, I hope, at the beginning of a more positive cycle with the department. The department has gone through some very difficult times.

Indeed, this committee has been extremely critical in the last week or 10 days about how the department has responded to requests from the committee, which is unusual. I think departmental officials who have attended the committee here would generally agree that we're not a bad bunch of fellows here, and ladies. We take our job pretty seriously. We think our role is to be an advocate for those interests in the fishery that otherwise may not have a voice, and also to keep an eye on what the minister does; how the process works and how the department is run, so the mandate of the department is indeed fulfilled; that the policies of the government are properly directed; and that the job gets done, I guess, for the best dollar value.

[*Traduction*]

M. Cummins: Au cours des 12 derniers mois, combien de groupes de pêcheurs ont demandé à ce que la société soit autorisée à commercialiser des espèces de poisson qui n'entrent pas dans le cadre de son monopole?

M. Dunn: Garden Hill en fait partie. Grosso modo, je dirais peut–être cinq.

Le président: Monsieur Cummins, peut–être pourriez–vous poursuivre ce sujet un peu plus tard.

Je tiens à vous remercier tous deux, messieurs, d'avoir accepté de venir aujourd'hui. Vous nous avez beaucoup aidés. Et j'espère que cela ne vous a pas causé trop de difficulté d'avoir à venir ici.

Monsieur Viscount, vous allez sans doute devoir fermer boutique bientôt car il n'y aura plus de poisson à vendre. C'est aussi simple que cela. M. Baker pourra peut–être trouver un autre moyen d'utiliser votre réseau de marketing. Vous devriez sans doute lui en parler.

Monsieur Dunn, continuez sur votre lancée. Il me semble que vous avez les choses bien en main dans l'Ouest du Canada. Merci d'avoir comparu aujourd'hui.

Mes chers collègues, nous allons continuer à siéger sans interruption. On a apporté des sandwiches à la demande spéciale de plusieurs membres du comité, notamment ceux qui viennent des provinces de l'Ouest. Je ne sais pas pourquoi, mais ils souhaitaient sortir d'ici un peu avant 21 heures.

Notre prochain témoin est le nouveau sous–ministre, M. William A. Rowat, du ministère des Pêches et des Océans qui vient d'être nommé.

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de vous tourmenter, n'est–ce pas? C'est la première fois.

M. William A. Rowat (sous–ministre des Pêches et des Océans): Je savais qu'il allait faire chaud ici.

Le président: Tout d'abord, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue au comité. . .

M. Rowat: Merci.

Le président: . . .et vous souhaiter bonne chance dans vos entreprises. Vous arrivez au ministère à un moment qui marquera, je l'espère, le début d'un cycle plus favorable. Le ministère a en effet traversé des temps très difficiles.

De fait, ce comité a vivement critiqué, au cours des cinq ou 10 jours qui viennent de s'écouler, la façon dont le ministère a répondu aux demandes que nous lui avons transmises, ce qui est inhabituel. Je pense que les fonctionnaires du ministère qui ont comparu devant le comité s'accorderaient pour dire que nous ne sommes pas de mauvais types, ni d'ailleurs de méchantes femmes. Nous prenons notre travail très au sérieux. Nous estimons que notre rôle est de défendre les intérêts de ceux qui oeuvrent dans le domaine de la pêche et qui, autrement, n'auraient pas leur mot à dire, et de surveiller ce que fait le ministre; d'examiner comment marchent les choses, comment le ministère est géré et de nous assurer qu'il remplit bien son mandat; de voir à ce que les politiques du gouvernement soient bien appliquées et, je suppose, à ce que le travail soit fait de la façon la plus rentable.

[*Text*]

I want to welcome you to the committee. You've had a fairly varied past in the public service. You started off way back—you were doing some stuff in fish in Atlantic Canada, an illustrious past, a good past I guess. Sometimes when you work really hard at fish because you want to show somebody you can do something other than fish, you'll end up with fish again at some point in your life, right?

Mr. Rowat: It's retribution.

The Chairman: Just to start off, I'm going to ask you to tell us how you feel about your new position, what you think you bring to the job and what you believe are the issues that have to be faced.

Mr. Rowat: I feel quite good about this new job as a freshly minted deputy minister. For many of you who have my CV, you can see that I've spent some considerable time in this department earlier in my career, both in the Atlantic region and in Ottawa. There's a certain familiarity, although I've been away from the department for somewhat over six years. Hence I don't want to rely too much on experience gained way back then, given the kinds of changes that have taken place.

As I mentioned, I have worked previously for a number of years in the department, in various capacities from the most junior manager, to an economist in a region, through to running a development branch in Fisheries at one point. I was director of resource allocations at another point. I was director general of fisheries operations. My last position at Fisheries and Oceans was assistant deputy minister for the Atlantic.

In terms of the department and challenges that I'm facing today, it's quite a large department. It has 5,800 to 6,000 employees, depending on whether you use full–time equivalent term or not. It has a budget of roughly $775 million, so it's not a small department. We have six regions across the country, Pacific in the west, central and Arctic, Quebec, the Gulf, which is southern Gulf of St. Lawrence, Scotia–Fundy, and Newfoundland. We have a headquarters office that is roughly 10% or 11%, I think, of the employees making up the department. The rest are all regionally deployed.

In terms of the kinds of activities the department is involved in, you're all very well aware, but it's interesting just to see the broad base of activities that we do get involved in, conservation and protection being the number one priority. Habitat management is another area, providing a scientific basis for all the department's activities and for the private sector in some cases. There's also the allocating of access, or licensing function; an enforcement or compliance function; aquaculture support;

[*Translation*]

Je vous souhaite la bienvenue au comité. Votre carrière au sein de la fonction publique a été assez diversifiée. Vous avez commencé il y a longtemps—vous êtes occupé de poisson dans les provinces de l'Atlantique, c'est un passé glorieux, un passé qui a du bon, je suppose. Parfois, lorsque vous travaillez très dur dans un domaine comme celui de la pêche, parce que vous voulez démontrer à quelqu'un que vous pouvez faire autre chose que de vous occuper de poisson, vous vous retrouvez à vous occuper à nouveau de poisson à un certain point de votre vie, n'est–ce pas?

M. Rowat: C'est un juste retour des choses.

Le président: Pour mettre les choses en train, je vais vous demander de nous dire ce que vous pensez de vos nouvelles fonctions, quelles sont les contributions que vous pensez apporter dans ce poste et quelles sont, à votre avis, les difficultés auxquelles nous allons devoir faire face.

M. Rowat: Je me sens assez à l'aise dans ces nouvelles fonctions à titre de sous–ministre fraîchement émoulu. Un certain nombre d'entre vous ont reçu mon curriculum vitae et vous pouvez voir que j'ai passé beaucoup de temps dans ce ministère plus tôt dans ma carrière, aussi bien dans les provinces de l'Atlantique qu'à Ottawa. Je connais donc assez bien ce dont il s'agit, même si cela fait un peu plus de six ans que je ne travaille plus au ministère. À cause de cela, je ne veux pas trop me fier à l'expérience que j'ai pu acquérir dans des temps plus anciens, étant donné les changements qui se sont produits.

Comme je l'ai indiqué, j'ai travaillé auparavant pendant un certain nombre d'années au ministère, et j'ai occupé diverses fonctions allant de gestionnaire junior à économiste régional, en passant à un certain moment par directeur du développement du ministère. J'ai également été directeur de la Répartition des ressources et directeur général des Opérations de pêche. Le dernier poste que j'ai occupé au ministère des Pêches et des Océans était celui de sous–ministre adjoint pour la région de l'Atlantique.

En ce qui concerne les défis auxquels je dois faire face aujourd'hui au ministère, disons tout d'abord qu'il s'agit d'un ministère important. Il emploie entre 5 800 et 6 000 personnes, selon que l'on compte ou non les employés qui travaillent à l'équivalent du plein temps. Le budget est d'environ 775 millions de dollars et, par conséquent, il ne s'agit pas d'un petit ministère. Nous avons divisé le pays en six régions, le Pacifique, dans l'Ouest, le Centre et l'Arctique, le Québec, le Golfe–c'est–à–dire la région sud du Golfe du Saint–Laurent, Nouvelle–Écosse–Fundy, et Terre–Neuve. L'administration centrale emploie environ 10 ou 11 p. 100 du personnel qui travaille pour le ministère. Les autres sont déployés dans les régions.

En ce qui concerne les activités du ministère, vous les connaissez bien, mais il est intéressant de noter qu'elles constituent un vaste éventail, la priorité étant donnée à la conservation et à la protection. Parmi les autres activités, notons la gestion de l'habitat qui est un secteur où l'on s'occupe de questions scientifiques importantes pour tous les autres secteurs du ministère ainsi que, parfois, pour le secteur privé. Il y a également le contrôle de l'accès aux ressources, c'est–à–dire

[*Texte*]

enhancement activities on the west coast and some on the east coast; supporting the recreational fishery; inspection of fish products; the harbours support function; and various other support programs—development assistance and so on. So there's a broad and diversified range of activities that we're in.

• 1735

In terms of immediate challenges, we're probably too topical in some people's minds. We have a major initiative on the east coast that everyone is familiar with—the enforcement activities outside 200 miles on stateless vessels and flag-of-convenience vessels. On the west coast we've recently had our dust-ups with the Americans over the quantity of Canadian salmon that they're taking. We feel they are not in compliance with the agreement we signed with them in 1985, which is leading to some interesting times for us.

Those are our two immediate major challenges. Over the longer term on the east coast our big challenge is the rebuilding of the stocks, obviously, and rebuilding an industry around the rebuilding of those stocks.

Mr. Chairman, in a nutshell that is the kind of situation I'm facing and the kind of experience I bring to the job.

Mr. Scott (Skeena): I'm pleased to have this opportunity to ask these questions of the deputy minister. I'd like to thank him for being here today and giving us this opportunity.

At the start of your remarks you said you had 6,000 employees? Is that right?

Mr. Rowat: Yes.

Mr. Scott: And you have a budget of $775 million a year. What's the landed value of the fish caught in Canada in one year—so that we can get an idea of what the cost-benefit is to the fishery.

Mr. Rowat: I'm not sure what the landed value is. The marketed value is roughly $2 billion, and that's down from around $3 billion. Obviously that reflects the collapse of the stocks on the east coast.

I guess the point you're making is that the department does have a sizeable budget vis-à-vis the value of the product that's sold; however, the department's involved in a number of activities that are not directly related to fish. There's an oceans activity in the department that is responsible for things like ocean mapping and various hydrographic kinds of services that serve different and other kinds of industry.

Mr. Scott: You said the marketed value. That's the end price of the fish in a store, but the landed value is probably closer to $1.2 billion or $1.3 billion. Would that be—

Mr. Rowat: It may be somewhere in that range. I'd have to get an actual number for you. I think it's over $1 billion, but probably not over $1.5 billion.

[*Traduction*]

l'octroi de permis; l'application des règlements ou la conformité; le soutien à l'agriculture, la mise en valeur des activités sur la côte Ouest et, dans une certaine mesure, sur la côte Est; l'appui à la pêche sportive; l'inspection des produits du poisson; l'entretien portuaire; et d'autres programmes d'appui, comme l'aide au développement, et ainsi de suite. Par conséquent, nous sommes chargés de toute une gamme d'activités diversifiées.

En ce qui concerne les défis qui se posent dans l'immédiat, certaines personnes pensent sans doute que nous nous occupons trop de problèmes d'actualités. Nous avons lancé sur la côte est une initiative importante que tout le monde connaît—l'application de nos règlements aux navires battant pavillon de complaisance et à ceux qui ne se réclament d'aucun pays, au-delà de la zone de 200 milles. Sur la côte ouest, nous avons récemment eu quelques accrochages avec les Américains à propos de la quantité de saumon canadien qu'ils pêchaient. À notre avis, ils ne respectent pas l'accord que nous avons signé avec eux en 1985, et cela laisse présager des développements intéressants.

Ce sont là les deux défis d'importance majeure auxquels nous devons faire face dans l'immédiat. À plus long terme, sur la côte est, le plus gros défi est évidemment la reconstitution des stocks et la reconstruction de l'industrie autour des nouveaux stocks.

Monsieur le président, en gros, c'est la situation à laquelle je fais face et l'expérience que je mets au service de ma fonction.

M. Scott (Skeena): Je suis heureux d'avoir l'occasion de poser quelques questions au sous-ministre. Je tiens à le remercier d'être venu aujourd'hui et de nous donner cette possibilité.

Au début de votre déclaration, vous avez dit que le Ministère avait 6 000 employés? Est-ce exact?

M. Rowat: Oui.

M. Scott: Et votre budget est de 775 millions de dollars par an. Quelle est la valeur au débarquement du poisson pris au Canada en un an—afin que nous ayons une idée des coûts-bénéfices que représentent les pêcheries.

M. Rowat: Je ne peux vous dire exactement quelle est la valeur de débarquement. Je sais que la valeur marchande est d'environ 2 milliards de dollars, et qu'elle était auparavant de 3 milliards de dollars. Naturellement, cela reflète le déclin des stocks sur la côte est.

Je suppose que votre question a pour objet de souligner que le ministère a un budget assez considérable par rapport à la valeur du produit qui est vendu; toutefois, le ministère a un certain nombre d'activités qui ne sont pas liées directement à la pêche. Dans le secteur océanographique, nous nous occupons par exemple de cartographie marine et nous offrons divers services hydrographiques auxquels ont recours différents secteurs de l'industrie.

M. Scott: Vous avez parlé de valeur marchande. Il s'agit du prix du poisson lorsqu'il est en magasin, mais la valeur de débarquement se situe probablement plus près de 1,2 ou 1,3 milliard de dollars. Est-ce que ce serait. . .

M. Rowat: Il se peut que cela tombe dans ce registre. Il faudrait que j'obtienne pour vous le chiffre exact. Je pense que c'est plus d'un milliard, mais que probablement, cela ne dépasse pas un milliard et demi.

[*Text*]

Mr. Scott: That's something that has always left me very curious. We have such a big budget for DFO, but the landed value of the catch is not much different from what we spend. It almost seems that it's not a positive–sum game for some reason, and I'm wondering why. I've seen those numbers before. Can you give us some idea why we're spending almost as much as we're collecting for the landed value of the catch?

Mr. Rowat: Certain parts of the department's budget are not associated directly with the management of fish, although a great deal of the department is associated with that. I don't have the exact numbers in terms of what would be associated with it, but it is probably high. It's probably the cumulative fact of a number of programs that have developed over time. That's how the overall management budget of the department ended up being what it is today.

The Chairman: Gentlemen, keep the questions short because we're running a little late. There's a lot of interest in asking the new deputy minister—keep in mind that he's just getting his feet wet again in the department, so give him notice on any technical questions and let's try to stay with general questions.

[*Translation*]

M. Scott: Je me suis toujours posé des questions à ce sujet. Le ministère des Pêches et des Océans a un budget si élevé alors que la valeur de débarquement de la prise ne représente pas beaucoup plus que ce que nous dépensons. Il semble presque que, pour une raison ou pour une autre, lorsqu'on fait les calculs, on n'arrive pas à un résultat positif et je me demande pourquoi. J'ai vu ces chiffres auparavant. Pouvez–vous nous dire pourquoi les dépenses sont presque aussi élevées que les profits représentés par la valeur de débarquement de la prise?

M. Rowat: Certains postes du budget du ministère ne concernent pas directement la gestion des pêches, même si cela représente la majeure partie de nos activités. Je n'ai pas les chiffres exacts mais les dépenses en ce domaine sont probablement élevées. Cela est sans doute dû au nombre de programmes qui ont été instaurés année après année. C'est la raison pour laquelle le budget de gestion générale du ministère est devenu ce qu'il est aujourd'hui.

Le président: Messieurs, je vous demande de vous en tenir à des questions rapides car nous sommes un peu en retard. Tout le monde voudrait poser des questions au nouveau sous–ministre—rappelez–vous qu'il vient juste de réintégrer le ministère et qu'il est encore novice; par conséquent, laissez–lui du temps pour répondre aux questions techniques et essayons de nous en tenir à des questions générales.

• 1740

M. Bernier: Je vais essayer de rester dans le général. M. Rowat a déjà été par le domaine des Pêches, comme vous l'avez mentionné. À l'époque, il m'avait impressioné parce qu'il avait appris très vite à travailler au niveau des pêches. Je ne sais pas si le traducteur a eu le temps de lui transmettre le message. J'étais là au début de 1988, avant que M. Rowat quitte.

Monsieur Rowat, lorsque vous avez quitté les Pêches, en 1988, il y avait des documents de travail de votre ministère sur la responsabilisation des pêcheurs. On parlait de l'avènement des contingents par bateau. On voulait essayer de diminuer les quotes–parts. C'était une forme de rationalisation peu avouée, mais c'était un outil de gestion qu'on transférait aux pêcheurs.

Vous revenez, monsieur Rowat, et il y a d'autres outils qui s'en viennent, par exemple les ORI, les offices de rationalisation de l'industrie. C'est pour les problèmes dans l'Est, dans l'Atlantique.

On a d'autres problèmes dans l'Ouest concernant l'émission des permis de pêche. Entre 1988 et aujourd'hui, il y a des gens de votre ministère qui ont regardé cela. On va devoir décider de l'avenir des pêches. Il va y avoir des décisions de collectivités canadiennes et québécoises à prendre.

Vous serez le bras droit de M. Tobin, parce que vous serez en charge des différents départements. Vous avez, somme toute, une grosse charge sur les épaules.

Comment voyez–vous cela en général? Surtout, quand pensez–vous qu'on pourra commencer à voir des signes tangibles des changements qui devront être apportés?

J'ai mentionné les ORI. Il y a des choses qui s'en viennent, mais il en reste beaucoup à accomplir. Combien de temps vous donnez–vous?

Mr. Bernier: I am going to try and stay with generalities. Mr. Rowat has already worked in the fisheries sector, as you have indicated. At that time, I was much impressed by his performance because he learned the ropes very quickly. I don't know if the interpreter has had time to give him the message. I was there at the beginning of 1988, before Mr. Rowat left.

Mr. Rowat, when you left Fisheries, in 1988, your department had developed some working documents on the empowerment of fishermen. It was suggested that there be quotas for boats to try and lower the shares. It was a form of downsizing which was not talked about openly but it was a management tool that was transferred to fishermen.

Mr. Rowat, you are coming back and other programs are going to be put in place, for instance, the IRB, the Industrial Renewal Board. It's to try and solve problems in the East, in Atlantic Canada.

There are other problems in the West regarding the issuing of licenses. Between 1988 and today, people from your department have been looking into that. Decisions will have to be made regarding the fisheries' future and those decisions will affect communities throughout Canada and Quebec.

You are going to be Mr. Tobin's right hand because you are going to be in charge of the various branches. You will have quite a load to carry.

What is your general vision of all this? In particular, when do you think we'll be able to see some concrete signs of the changes that are going to made?

I mentioned the IRBs. Some measures are going to be taken but there is still a lot to accomplish. How much time do you think you have?

[*Texte*]

Mr. Rowat: As a result of the recent TAGS program—and some of the people who work with me in the department will brief you on it later—we are looking at a number of measures throughout the Atlantic.

Immediately we're looking at something called industrial renewal boards, which are based on the Cashin report. Those industrial renewal boards would be negotiated with the provinces. They would look at activities in terms of rationalizing both the processing capacity throughout the Atlantic and the rationalizing capacity in the harvesting sector.

The concept of the renewal boards is that they would be mounted and have a very limited lifetime—12 to 18 months. Within that period they would try to achieve a definition in both sectors as to what kind of harvesting capacity and what kinds of plants would have to be reduced and in which sectors, as well as what would constitute core fishermen versus non-core fishermen.

Over the coming months, I guess I should say, we would hope to have those kinds of arrangements negotiated with provincial governments throughout the Atlantic. That's not to say there will necessarily be a uniform model with every province, but that process of discussion and negotiation is under way now.

M. Bernier: Si le processus est en cours, je comprends qu'on ne puisse pas entrer dans les détails, mais je suis content d'apprendre que vous ne vous attendez pas à ce qu'il y ait un seul moule pour l'ensemble des cinq provinces concernées.

[*Traduction*]

M. Rowat: Dans le cadre de la SPFA récemment annoncée—et certains fonctionnaires qui travaillent avec moi au ministère vous en parleront en détail plus tard—nous examinons un certain nombre de mesures qui s'appliqueront dans toutes les provinces atlantiques.

Dans l'immédiat, nous nous intéressons à ce que nous appelons les offices de renouvellement de l'industrie, une idée qui vient du rapport Cashin. L'instauration de ces offices de renouvellement de l'industrie sera négociée avec les provinces. On leur demandera d'examiner les activités en vue de rationaliser aussi bien la capacité de transformation que celle de la pêche elle-même, dans toutes les provinces de l'Atlantique.

L'idée est de donner à ces offices de renouvellement des délais d'intervention très serrés—12 à 18 mois. Au cours de cette période de temps, ces organismes essaieraient de déterminer les réductions à faire concernant la capacité de pêche ainsi que le nombre d'usines, de voir dans quels secteurs cela devrait s'appliquer et de définir ce qui constituerait le noyau permanent des professionnels de la pêche.

Nous espérons, dans les prochains mois, parvenir à négocier ce genre d'arrangements avec les gouvernements provinciaux des provinces de l'Atlantique. Cela ne veut pas dire qu'il y aura nécessairement un seul et même modèle pour toutes les provinces, mais le processus de discussion et de négociation est lancé.

Mr. Bernier: If the process is underway, I understand that you can't go into details, but I'm happy to know that there will not be necessarily a uniform model for the five provinces concerned.

• 1745

Cependant, on parle d'un délai de 12 à 18 mois. C'est pour avancer au niveau des offices de rationalisation, mais à court terme, on devra aussi penser à déterminer le nombre de pêcheurs et les types de pêche qu'ils vont faire. Est-ce qu'on va les aviser seulement dans 18 mois? Si on ne les avise que dans 18 mois, est-ce que cela veut dire qu'on ne va commencer à diversifier les opérations ou les orientations professionnelles des pêcheurs que dans 18 mois? On parlait d'un plan de cinq ans.

Quelle est la différence? Dois-je comprendre qu'il faudra attendre 18 mois avant qu'un pêcheur qui a arrêté de pêcher dans l'Atlantique puisse prendre sa retraite, aller suivre un cours ou dire: Je fais partie du *core fishery* et je vais faire une demande pour des *green projects* ou des programmes communautaires?

Mr. Rowat: It will obviously take some time to set the industrial renewal boards up, and again it will require us to work out the kinds of criteria so you can differentiate between the people who will be in the fishery and those who will be looking for other opportunities elsewhere. That process may take a number of months to go through. I don't know that you can hope to speed a process like that up. It takes the time it will take. I guess it's incumbent on us in governments to try to move that process along as fast as possible so the people who do have to make those kinds of decisions can make them as quickly as possible and get on with the rest of their lives.

Mr. McGuire: I'd like to welcome the new deputy minister to our committee.

However, you are talking about a 12 to 18 month delay. This is so the industrial renewal boards can achieve something but, in the short term, it will also be necessary to establish how many fishermen there should be and what kind of fishing they are going to be able to do. Are they going to be told only in 18 months from now? If this is the case, does it mean that we have to wait 18 months to start diversifying the activities or the professional training of fishermen? It was a five-year plan which was proposed.

What's the difference? Am I to understand that we'll have to wait 18 months before a fisherman who stopped fishing the Atlantic can retire, go and take a training course or say: I belong to the core fishermen and I'm going to put in a request to work on green projects or community programs?

M. Rowat: Naturellement, cela va prendre quelque temps pour instaurer les offices de renouvellement de l'industrie, et nous allons également devoir élaborer les critères selon lesquels nous départagerons ceux qui resteront dans le secteur de la pêche et ceux qui devront s'orienter vers des secteurs différents. C'est un processus qui peut prendre plusieurs mois et qui, je pense, ne doit pas être précipité. Cela prendra le temps qu'il faudra. Je suppose qu'il nous incombe, en tant que fonctionnaires du gouvernement, de faciliter les choses afin que ceux et celles qui devront prendre ce genre de décisions puissent le faire aussi rapidement que possible et que la vie puisse reprendre son cours.

M. McGuire: J'aimerais souhaiter la bienvenue au nouveau sous-ministre.

[*Text*]

Outside of Finance, Fisheries has always been considered a real minefield for any minister to spend any amount of time in.

Mr. Rowat: For deputies, too.

Mr. McGuire: Probably for deputies, too, yes. It's such a sprawling department with such a multiplicity of fisheries and regulations and, as you mentioned, 5,800 to 6,000 bureaucrats implementing the rules and regulations of the department.

I was wondering if you see any great need for change or even consolidation in the Atlantic fishery, where we have at least three duplicating regions, some people would say, with a decreasing amount of fish—the Scotia–Fundy region, the Newfoundland region, the Gulf region and probably the Quebec region, partially. Out of your budget, are there any great savings to be made that could be put to better use?

Mr. Rowat: It's probably very early for me to answer a question like that. As a principle, it's important we have offices as close to the clientele as possible. It's important we serve the clientele in specific areas as uniquely as possible.

For instance, in the southern Gulf that office serves a bilingual clientele. It serves a clientele involved in pelagics and in shellfish in a very big way, as you're aware. It has served up until recently a large groundfish component as well.

The species mix in other areas is quite different, and hence it's important we have regional offices that can serve the clientele uniquely in those areas.

The question is—and I guess we will have to have a look at it, and we will over the coming months—whether there is some room to start consolidating. When you start talking consolidation, the question is where your savings are actually made. Do you need fewer species advisers in each of the areas? By just consolidating you may end up requiring the same number of people; you'd just have them in one building instead of two. So you might have some savings in terms of the number of buildings you need, and there may be other physical savings from cutting down on various kinds of capital equipment across the board.

[*Translation*]

On a toujours considéré qu'un ministre qui prenait le portefeuille des Pêches, comme celui des Finances, d'ailleurs, s'aventurait en terrain miné à ses risques et périls.

M. Rowat: Cela s'applique également aux sous–ministres.

M. McGuire: Oui, c'est peut–être vrai dans le cas des sous–ministres également. C'est un ministère qui est tellement tentaculaire puisqu'il est censé s'occuper d'une multiplicité de pêcheries et de règlements et, comme vous l'avez indiqué, qu'il emploie 5 800 à 6 000 bureaucrates chargés de faire appliquer les règlements du ministère.

Je me demandais si, à votre avis, il ne serait pas utile de faire des changements ou même de rationaliser les services qui s'occupent des pêcheries de l'Atlantique, puisqu'il y a, comme le prétendent certains, au moins trois régions qui se chevauchent alors que les stocks de poisson diminuent—la région de Scotia–Fundy, celle de Terre–Neuve, celle du Golfe et probablement, en partie, le Québec. Sur l'ensemble de votre budget, y aurait–il là des économies à faire et cela permettrait–il de dégager des fonds qui pourraient être mieux utilisés ailleurs?

M. Rowat: Il est sans doute un peu tôt pour que je puisse répondre à une telle question. En principe, il est important que nous ayons des bureaux qui soient situés aussi près de notre clientèle que possible. Il est important, à nos yeux, d'offrir à notre clientèle dans une région donnée des services aussi personnalisés que possible.

Par exemple, dans le sud du Golfe, la clientèle est bilingue. Ce sont également des gens qui se consacrent en majeure partie à la pêche de poissons pélagiques et de crustacés. Jusqu'à tout récemment, il y avait également beaucoup de pêche de poisson de fond.

Dans d'autres régions, les espèces pêchées sont tout à fait différentes et il est donc important que nos bureaux régionaux puissent desservir la clientèle selon ses besoins spécifiques.

La question qui se pose—il va falloir que nous l'examinions et nous allons le faire dans les prochains mois—c'est de déterminer s'il y a lieu de commencer à rationaliser. Lorsqu'on parle de rationalisation, il faut se demander où on va pouvoir faire vraiment des économies. Est–il possible d'avoir moins de conseillers en espèces de poissons dans chacune des régions? Si l'on se contente de rationaliser les opérations, on peut fort bien aboutir à conserver le même nombre d'employés; ils travailleront tous dans un seul et même bâtiment au lieu de deux. Il se peut donc que vous puissiez faire des économies en ce qui concerne le nombre de bâtiments occupé et il peut y avoir également d'autres moyens d'économiser en faisant des coupures générales dans les divers biens d'immobilisations que vous utilisez.

• 1750

If you go into an exercise like that where you look at rationalizing your activities, you have to have in mind what you want to accomplish out of it. You have to ask yourself what your priorities are in all of the different areas, and these days governments are asking themselves whether they need to be in all of the lines of business they are in. That's the first question. Second, can somebody else do it better if we're not doing it? Third, are there certain kinds of things we can stop doing that

Si vous vous lancez dans un tel exercice de rationalisation de vos activités, il faut garder à l'esprit ce que vous voulez accomplir au bout du compte. Il faut se demande quelles sont les priorités dans tous les secteurs différents et d'ailleurs, de nos jours, les gouvernements se demandent s'ils ont réellement besoin de poursuivre toutes les activités dans lesquelles ils sont engagés. C'est la première question qu'il faut se poser. Deuxièmement, qui peut faire mieux que nous ce dont nous ne

[*Texte*]

are no longer affordable for the taxpayer? All government departments are at the point where those are the kinds of questions we're going to have to start asking ourselves.

Mr. McGuire: On a more positive note, in your short term as deputy minister have you seen any opportunities in the Atlantic region and in the fishery?

Mr. Rowat: That's a difficult one to answer. Obviously there are some bright spots in terms of some of the resources. Some of the prices are good. Some of the stocks are reasonably healthy. The danger with those healthy stocks is the possibility of issuing new licences. There's tremendous pressure to issue additional licences in those few remaining bright spots, and if you get into that game, undermining the viability of those fisheries is a clear danger—either by too much pressure on the fishery so that you ruin the stocks, or you undermine the incomes of those who are in it to the point where everybody is equally poor.

Mr. Baker: I want to comment on something in the figures the deputy minister was discussing before. Exports are very important to our economic situation in Canada today. The export value, that is, foreign money that comes into Canada—that's the real essence of our economy, as the deputy minister would know. Nova Scotia's up to about $360 million for this past year, Newfoundland is $260 million, and B.C. is about $300 million. That's $900 million a year, so with New Brunswick, P.E.I. and Quebec, that's over $1 billion a year just in export value. As I said, that is the most important thing when looking at the economy of the nation and maintaining that kind of contribution to the economy.

I just wanted to make note of that for the deputy minister's benefit, so that he keeps in mind that the department has to be able to function. The Department of Fisheries and Oceans has been cut to the bone now for years. As compared to some of the other government departments, DFO employees have to do the work normally done by two or three people.

I want to ask the new deputy minister what he was doing in January 1991...assistant secretary to cabinet...what he was doing there. What is that job? From 1988 to 1991 in the Privy Council Office, again as an assistant secretary to cabinet—what kind of a job is that? Following that he went to the Department of Transport as an associate deputy minister. What branch of Transport was that with? Finally, how does he feel about members of Parliament having access to DFO records?

In other words, does the new deputy minister feel that members of Parliament should be denied access to the records of Fisheries and Oceans in surveillance, for example? Should members of Parliament, the chairman of this committee, or

[*Traduction*]

nous occuperons plus? Troisièmement, y a–t–il certaines activités que nous pouvons abandonner pour la bonne raison que les contribuables ne peuvent plus se permettre de les financer? Tous les ministères en sont arrivés au point où ils devront se poser ce genre de questions.

M. McGuire: Pour passer à un sujet plus réconfortant, depuis que vous êtes devenu sous–ministre, même si cela ne fait pas longtemps, avez–vous décelé des perspectives qui s'ouvriraient pour la région de l'Atlantique et pour la pêche?

M. Rowat: C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Naturellement, il y a des espoirs en ce qui concerne certaines des ressources. Certains des prix sont bons. Certains des stocks sont raisonnablement bien constitués. Le danger, dans ce cas, est l'octroi éventuel de nouveaux permis. Il y a de très fortes pressions qui s'exercent pour que nous émettions d'autres permis de pêche pour ce qui est des espèces qui ne sont pas en déclin, mais si vous jouez ce petit jeu–là, vous risquez fort de saper la viabilité de ces pêcheries—soit parce qu'en multipliant les permis, vous risquez d'épuiser les stocks, soit parce que vous ferez baisser le niveau des revenus dans ce secteur au point où tout le monde sera également pauvre.

M. Baker: Je voudrais faire des observations sur les chiffres cités auparavant par le sous–ministre. Les exportations sont très importantes dans la situation économique actuelle du Canada. Les revenus d'exportation, c'est–à–dire l'argent étranger qui entre au Canada—c'est le vrai moteur de notre économie, comme le sait fort bien le sous–ministre. Pour la Nouvelle–Écosse, cela a représenté au cours de l'année écoulée environ 360 millions de dollars, pour Terre–Neuve, 260 millions de dollars et pour la Colombie–Britannique, environ 300 millions de dollars. Cela fait 900 millions de dollars par an, et, avec le Nouveau–Brunswick, l'Île–du–Prince–Édouard et le Québec, cela fait plus de 1 milliard de dollars par an juste en revenus d'exportation. Comme je l'ai dit, c'est le facteur le plus important lorsque l'on considère l'économie du pays et que l'on cherche à maintenir ce genre de contributions à l'économie.

Je voulais simplement porter cela à l'attention du sous–ministre et lui rappeler que le Ministère doit être en mesure de fonctionner comme il se doit. Le budget du ministère des Pêches et des Océans a été coupé jusqu'à l'os depuis des années. Par rapport à certains autres ministères, au MPO, les employés ont à accomplir le travail que font normalement deux ou trois personnes.

Je voudrais demander au nouveau sous–ministre ce qu'il faisait en janvier 1991... secrétaire adjoint du Cabinet... que faisait–il dans ce poste? En quoi consistaient ses fonctions? De 1988 à 1991, il travaillait au Bureau du Conseil privé, encore une fois, à titre de secrétaire adjoint du Cabinet—en quoi ces fonctions consistaient–elles? Après cela, il est passé au ministère des Transports comme sous–ministre associé. À quelle direction des Transports était–il attaché? Enfin, à son avis, est–ce que les députés devraient avoir accès aux dossiers du MPO?

En d'autres mots, le nouveau sous–ministre estime–t–il que les députés ne devraient pas pouvoir consulter les dossiers du ministère des Pêches et des Océans concernant, par exemple, les opérations de surveillance? Est–ce que les députés, le président

[*Text*]

members of this committee be able to find out how many foreign vessels were on the nose and tail of the Grand Banks at any given day last week or the week before or the week before that, if they so wish? Does the new deputy minister feel members of Parliament should have access to that information? Or does he agree with the continued secrecy that appears to be in place, as far as members of Parliament are concerned, in certain areas of operation of Fisheries and Oceans?

[*Translation*]

de ce Comité ou ses membres devraient pouvoir savoir combien de navires étrangers croisaient tout près des grands Bancs de Terre–Neuve un des jours de la semaine dernière ou la semaine précédente ou encore la semaine d'avant, s'ils le désirent? Est–ce que le nouveau sous–ministre estime que les députés devraient pouvoir obtenir ce renseignement? Ou bien, est–il en faveur du secret que semblent vouloir garder certains secteurs d'opération de Pêches et Océans à l'égard des députés?

• 1755

I want to congratulate him on his new appointment.

The Chairman: Mr. Baker, are you trying to influence the testimony of the witness?

Mr. Rowat: Let me deal with your last question first. I think this is something I should be briefed on because I sense there is a bit of history to this question and there may be some legalities that I should be aware of before I jump in with both feet.

Let me say that as a principle I think the committee should obviously be given the kind of information it needs to do its job. If there are certain kinds of information that have not been made available to it for certain reasons, I'd like a chance to consult with the department to find out exactly why. But I believe in the principle that you should have the kind of information you need, as a general principle. So give me an opportunity to have a look at that and get briefed on it.

On your other questions relating to my jobs at the Privy Council Office, from 1988 to 1991 I was the assistant secretary to cabinet for government operations and labour relations. Being assistant secretary to cabinet means, number one, that I was serving as the secretary to a cabinet committee. In that case it was a committee that dealt with labour relations under the previous administration. Labour relations was just that. Whenever there was a labour relations concern or a large strike that affected the interests of the nation, such as a postal strike or a grain strike, in which the government itself had an interest through back–to–work legislation or whatever, it was my job to convene the cabinet committee and ensure that it was supplied with the proper kind of information it required to make a decision as a ministerial committee.

Similarly, as part of that job—although it's not in the title—there was also a privatization committee. Again, I was the secretary to cabinet for those kinds of activities. So it was up to me to ensure that the committee was called and supplied with the kind of information that was needed from various federal departments, depending on whatever the privatization issue of the day was. At the time I took over they were just finishing up the Air Canada file, and there were a number of other privatizations going on at the same time.

So that's the role of the assistant secretary. It's to serve those committees of cabinet and to ensure that they're given the best advice possible.

Je tiens à le féliciter d'avoir été nommé pour occuper ces fonctions.

Le président: Monsieur Baker, essayez–vous d'influencer le témoin?

M. Rowat: Permettez–moi de répondre tout d'abord à votre dernière question. Il me semble que c'est un sujet sur lequel je devrais m'informer car je peux voir que votre question repose sur certains antécédents et il se peut qu'il y ait certains aspects juridiques que je devrais connaître si je veux éviter de mettre les pieds dans le plat.

Le principe auquel j'adhère c'est que le Comité devrait, naturellement, pouvoir obtenir le genre d'informations dont il a besoin pour faire son travail. Si certains renseignements ne lui ont pas été fournis pour certaines raisons, j'aimerais pouvoir consulter les fonctionnaires de mon ministère afin de savoir exactement pourquoi. Mais le principe reste que vous devriez avoir les renseignements dont vous avez besoin. Permettez–moi donc de m'informer sur les circonstances que vous avez évoquées.

Pour passer à vos autres questions à propos des fonctions que j'ai occupées au Bureau du Conseil privé, entre 1988 et 1991, j'étais secrétaire adjoint du Cabinet chargé des opérations gouvernementales et des relations de travail. Occuper les fonctions de secrétaire adjoint du Cabinet signifie, tout d'abord, que j'étais secrétaire d'un comité du Cabinet. Dans ce cas, il s'agissait d'un comité de l'administration précédente qui s'occupait des relations de travail. C'est–à–dire, tout simplement, que chaque fois qu'une question se posait dans le domaine des relations de travail ou qu'il y avait une grève d'importance qui avait des retombées sérieuses pour le pays, comme à la Poste ou dans le secteur des céréales, et où le gouvernement avait un rôle à jouer, par exemple, en adoptant une loi forçant le retour au tramail, il me revenait de convoquer le Comité du Cabinet et de m'assurer qu'il avait reçu toute l'information requise pour prendre une décision à titre de comité ministériel.

Parallèlement, même si le titre ne le dit pas, les fonctions comprenaient le secrétariat d'un comité sur les privatisations. C'était donc à moi de convoquer les réunions du comité et de m'assurer que les divers ministères lui fournissaient l'information requise, selon la question de privatisation qui était discutée à un moment donné. Lorsque j'ai pris mes fonctions, le comité achevait l'étude du cas d'Air Canada et il y avait un certain nombre d'autres dossiers de privatisation en cours à ce moment–là.

C'est en quoi consiste le rôle de secrétaire adjoint. Il s'agit donc d'assurer le secrétariat de ces comités du Cabinet et de voir à ce qu'ils reçoivent les meilleurs conseils possibles.

[*Texte*]

The job I had after that, which was again at Privy Council, was assistant secretary to cabinet for economic and regional development. Perhaps I should just stop and explain that in the Privy Council, as you may be aware, there are essentially four operating secretariats. There are foreign and defence, economic, social, and then government operations—now government operations and environment. Those secretariats report through the clerk to the various committee structures and run the ministerial committee structure.

So my second job was that of running the economic and regional development committee, and it's basically the same as it is now—the economic policy committee. There is a Privy Council secretary for that committee, and that was my job, to ensure that when ministers were bringing forward policy documents for review by their colleagues at cabinet, their advice and their homework had been done and they'd properly consulted their colleagues, and to identify for the chairman and other members of the committee what kinds of issues there were, to make sure everything was fully vetted. So all of the government's economic and regional development policy proposals were brought through that committee, as they are today, when they require interdepartmental discussion.

On my role as an associate deputy minister at Transport Canada, the role of an associate deputy minister—and this subject leads to a lot of confusion because there are far too many titles in the system—is different from that of an assistant deputy minister. In each department there is a deputy minister and, as you are aware, a number of assistant deputy ministers to run the various functions and areas in the department. Certain large departments have what's called an associate deputy minister, who is in essence, for lack of a better word, the alter ego to the deputy himself or herself. In this case I was the alter ego at first for Madam Labelle and then secondly for Jocelyne Bourgon, the current Clerk of the Privy Council.

[*Traduction*]

Les fonctions que j'ai occupées ensuite, encore une fois, au Bureau du Conseil privé, étaient celles de secrétaire adjoint du Cabinet pour le développement économique et régional. Peut-être devrais-je ajouter ici qu'au Bureau du Conseil privé, comme vous le savez peut-être, il y a quatre secrétariats fonctionnels: affaires extérieures et défense, développement économique, développement social, et opérations gouvernementales—ce qu'on appelle maintenant opérations gouvernementales et environnement. Ces secrétariats sont responsables devant les divers comités par l'intermédiaire du greffier et s'occupent de faire marcher le système des comités ministériels.

Donc, mon deuxième poste consistait à m'occuper du comité chargé du développement économique régional dont les activités étaient fondamentalement les mêmes qu'aujourd'hui—c'est-à-dire que c'est ce comité qui détermine la politique économique. Il y a un secrétaire du Conseil privé qui est attaché à ce comité et c'est le poste que j'occupais. Lorsque les ministres présentaient des documents de politique à leurs collègues du Cabinet, je devais m'assurer qu'ils avaient pris conseil auprès de leurs collègues et qu'ils étaient bien préparés, et je cernais pour le président ainsi que d'autres membres du comité les questions importantes afin que tout soit examiné soigneusement. Ainsi, toutes les propositions de politique du gouvernement en matière de développement économique et régional passaient devant le comité, comme c'est le cas aujourd'hui, lorsqu'elles doivent être discutées par les représentants de divers ministères.

En ce qui concerne les fonctions de sous-ministre associé que j'ai occupées à Transport Canada, un sous-ministre associé—et l'on peut confondre, parce que le titre est presque le même—ne fait pas la même chose qu'un sous-ministre adjoint. Dans chaque ministère, il y a un sous-ministre et, comme vous le savez, un certain nombre de sous-ministres adjoints qui administrent les divers programmes et secteurs. Certains gros ministères ont ce qu'on appelle un sous-ministre associé qui est essentiellement, faute de trouver un mot plus juste, l'alter ego du sous-ministre ou de la sous-ministre. J'ai tout d'abord été l'alter ego de M^me^ Labelle, puis de Jocelyne Bourgon qui est maintenant greffière du Conseil privé.

• 1800

On a day-to-day basis it depends on the interests of the deputy minister and the associate. Because of my operational background, I tended to run many of the large operational programs within the department, and the deputies tended to focus more on large policy files. That's basically the way we broke it down on a day-to-day basis.

The Chairman: We are going to have to try to keep really close to our time limits. The deputy minister will be back again. We can get him back if the House is sitting next week if you want. I'm sure he'll make himself available at any time that we need to have him.

I'm trying to keep this show as close to a timetable as we can. After the next two questioners, we are going to have a five-minute break. If there's nobody at the table, I'm still starting five minutes after I stop. So grab your sandwiches and go to the

Au jour le jour, tout dépend des intérêts du sous-ministre et de son associé. À cause de mes antécédents opérationnels, j'ai eu tendance à m'occuper de nombreux gros programmes opérationnels au ministère, alors que les sous-ministres s'occupaient plutôt des gros dossiers politiques. C'est à peu près la façon dont nous avions l'habitude de travailler au jour le jour.

Le président: Nous allons essayer de respecter l'horaire le plus possible. Le sous-ministre reviendra nous voir. Si vous le voulez, nous pourrons l'inviter la semaine prochaine si la Chambre siège. Je suis persuadé qu'il va réussir à se libérer si nous avons besoin de lui.

J'essaie de m'en tenir le plus possible à l'horaire. Après les deux prochaines séries de questions, nous allons prendre une pause de cinq minutes. Même si personne n'est revenu, nous allons quand même reprendre nos travaux cinq minutes après

[*Text*]

other room. We're going to change rooms because we have a lot of people here, and it's getting just a little uncomfortable for some who have to stand at the back. The quicker we get this over, the quicker we can eat and get into the next two sets of witnesses.

Mr. Wells (South Shore): Having been instructed, I will be usually short—unusually short, perhaps.

Mr. Rowat, first, congratulations on your appointment. I obviously don't know you. I simply know you by reputation. If you live up to your reputation, I think you'll do a very good job in that position.

I'll restrict myself at this point to one question, because I'll have another opportunity. You mentioned the IRBs, and I know that's a very important issue right now as it's evolving—the rationalization of processing and harvesting. The difficulty there of course is the jurisdictional question, with the provinces having the jurisdiction on the processing.

Nova Scotia commissioned a report—I'm sure you're familiar with that—with respect to processing. They concluded that in Nova Scotia, particularly southwestern Nova Scotia, there's no processing overcapacity. Are you familiar with that report, and if you are, what are your comments on the conclusions?

Mr. Rowat: I have not read the report. I've been told about the report. It's obviously something I will have to get around to reading.

I guess it's always a question of philosophy when it comes to capacity. I think the Nova Scotia government and others have taken the view that overcapacity will be taken care of by market forces, that if there clearly is not a product to go through those plants, then those plants will close down because of lack of product. Hence the market will take care of the overcapacity.

Similarly from the other side, if there is not enough market demand to keep *x* number of plants functioning, then plants will close. I think there's a philosophical view that certain things left to market forces will solve themselves. Other provinces and other people don't necessarily subscribe to that particular philosophy.

Mr. Wells: The minister has said that he doesn't want anyone forced out of the fishery. He wants it to be voluntary. How do you rationalize those two what appear to be conflicting philosophies?

Mr. Rowat: I think certainly in the case of the harvesting sector, which is a similar kind of problem, it's clear that we have a pot of funds set aside to try to entice people out of the fishery through either licence buy–back programs or through early retirement programs. The point is to try to entice them out rather than force them out.

Mr. Wells: That won't do for the processing side.

Mr. Rowat: No, I think on the processing side it will have to be through a set of negotiations with the processing industry, probably through a set of strict licensing guidelines imposed by provinces, As I understand it, Nova Scotia currently has implemented a strict licensing policy for processing plants.

[*Translation*]

que j'aurai levé la séance. Prenez vos sandwiches et allez vous installer dans l'autre pièce. Nous allons changer de salle parce que celle–ci est comble et que ce n'est pas très confortable pour ceux qui sont debout en arrière. Plus vite nous aurons terminé, plus vite nous pourrons manger et passer aux deux prochains groupes de témoins.

M. Wells (South Shore): Comme le président nous l'a demandé, je vais être aussi bref qu'à l'habitude—contrairement à mes habitudes peut–être.

Monsieur Rowat, permettez–moi tout d'abord de vous féliciter de votre nomination. Je ne vous connais que de réputation. Si vous êtes à la hauteur de votre réputation, vous ferez du très bon travail dans ce poste.

Je vais m'en tenir pour l'instant à une seule question parce que j'aurai d'autres occasions d'en poser. Vous avez mentionné les ORI et je sais que la question de la rationalisation de la transformation et de l'exploitation revêt énormément d'importance à l'heure actuelle. Le problème qui se pose est un problème d'attributions puisque la transformation relève de la compétence des provinces.

La Nouvelle–Écosse a commandé un rapport—comme vous le savez sans doute—au sujet de la transformation. Les auteurs en sont arrivé à la conclusion qu'en Nouvelle–Écosse, notamment dans le sud–ouest de la province, il n'y a pas surcapacité de la transformation. Êtes–vous au courant de ce rapport et, dans l'affirmative, que pensez–vous des conclusions?

M. Rowat: Je n'ai pas lu le rapport, mais j'en ai entendu parler. Je finirai sûrement par le lire.

Je suppose que c'est toujours une question de philosophie quand on parle de capacité. Le gouvernement de la Nouvelle–Écosse et d'autres sont d'avis que les forces du marché vont venir à bout de la surcapacité, que si les usines n'ont pas de produits à transformer, elles fermeront les portes. Donc, le marché résorbera la surcapacité.

De la même manière, si la demande sur le marché n'est pas suffisamment forte pour que tel ou tel nombre d'usines demeurent ouvertes, elles fermeront leurs portes. Selon cette philosophie, certains problèmes se résorberont d'eux–mêmes si on laisse les forces du marché agir. D'autres provinces et d'autres personnes ne souscrivent pas nécessairement à cette philosophie.

M. Wells: Le ministre a dit vouloir que personne ne soit forcé de quitter le secteur de la pêche. Il veut que les départs soient volontaires. Comme concilier ces deux philosophies en apparence contradictoires?

M. Rowat: Il est clair que dans le secteur de la transformation, où un problème analogue se pose, des fonds ont été mis de côté pour inciter les gens à quitter la pêche par le biais de programmes de rachat des permis ou de programmes de retraite anticipée. L'idée est de les encourager plutôt que de les forcer à renoncer à la pêche.

M. Wells: Cela ne fonctionnera pas dans le secteur de la transformation.

M. Rowat: Non, je pense qu'il faudra dans ce cas entamer des négociations avec l'industrie de la transformation probablement après que les provinces auront imposé des lignes directrices strictes concernant les permis Si je comprends bien, la Nouvelle–Écosse a adopté une politique assez stricte concernant l'octroi de permis aux usines de transformation.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1805

Mr. Wells: I think we have to get back to this theoretical 50% reduction requirement in processing, which is across the board but is not needed in southwestern Nova Scotia. I think it's important we become familiar with that report's conclusions. I think we need to have, as a committee, a discussion on that as it relates to Nova Scotia. There appears to be a philosophical difference about how we're going to downsize or if in fact we need to downsize.

We'll leave it at that for tonight, Mr. MacDonald. We'll come back to it.

The Chairman: Mr. Wells raises a good point. I would say, Mr. Rowat, perhaps if we are here next week we may wish to explore that. When dealing with the processing sector we have heard loud and clear from the province of Nova Scotia that they disagree there is an overcapacity problem in the southern half of the province. I think Mr. Wells, coming from that area, is more sensitive than any of the rest of us to the potential problem. So perhaps we could explore that a bit further.

Mr. Cummins, you have two very quick questions?

Mr. Cummins: In August 1992, in commenting on the aboriginal fisheries strategy, you said "the strategy not only responds to but goes beyond the direction outlined in the 1990 Supreme Court Sparrow decision". Would you care to comment? Are you still thinking along the same lines?

Mr. Rowat: I guess the issue comes down to the sale of fish. I don't know what the context for that particular quote was, but the question is whether you interpret Sparrow as covering the sale of fish. Clearly the aboriginal fisheries strategy does cover the sale of fish, and you can interpret the Sparrow decision as not covering it.

Mr. Cummins: So in fact it does go beyond the main tenet?

Mr. Rowat: I think so.

Mr. Cummins: You touch briefly on the treaty issue of the west coast, and I would presume you've had some input on that to date. On June 9 the minister announced an advisory panel on Pacific salmon. The advisory panel membership list has five members from the commercial fishing sector, five members from the sport fishing sector and ten members from the aboriginal fishing sector. Would you care to comment on the unusual—in my view, anyway—make-up of this committee?

Mr. Rowat: The only comment I could make is that the committee was struck in discussions with the groups involved and was based on the kind of interest they showed in the set of discussions that afternoon. It was agreed to by all the parties involved, recognizing aboriginals felt they needed that kind of representation to fully represent all of the interests they represent in B.C. There is a large number of bands in B.C. They felt they could boil it down to ten representatives, but in boiling it down beyond the ten representatives certain interests would not be represented.

M. Wells: Je pense qu'il faut revenir à cette réduction théorique de 50 p. 100 de la transformation dont l'application serait générale, mais dont on n'a pas besoin dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Il faudrait nous familiariser avec les conclusions du rapport. Il va nous falloir en discuter, comme Comité, en ce qui concerne la Nouvelle-Écosse. Il faut se demander comment procéder à une réduction ou, en fait, si une réduction s'impose.

Nous allons laisser de côté cette question pour ce soir, monsieur MacDonald. Nous y reviendrons.

Le président: Monsieur Wells a soulevé un point intéressant. Si nous sommes ici la semaine prochaine, monsieur Rowat, nous l'examinerons peut-être plus à fond. Pour ce qui est du secteur de la transformation, la Nouvelle-Écosse a dit clairement qu'elle n'est pas d'avis qu'un problème de surcapacité se pose dans la moitié sud de la province. Monsieur Wells, qui vient de cette région, connaît la question beaucoup mieux que n'importe qui d'entre nous. Nous pourrions peut-être l'examiner un peu plus à fond.

Monsieur Cummins, vous avez deux toutes petites questions?

M. Cummins: En août 1992, vous avez dit que la stratégie relative aux pêches autochtones «cadre avec la décision rendue en 1990 par la Cour suprême dans l'affaire Sparrow, mais va plus loin aussi». Pensez-vous toujours la même chose?

M. Rowat: Je suppose que la question se résume à la vente de poisson. Je ne sais pas dans quel contexte j'ai dit ce que vous venez de citer. Mais tout dépend si, selon l'interprétation qu'on en donne, la décision Sparrow englobe la vente de poisson. De toute évidence, la stratégie des pêches autochtones englobe la vente de poisson, mais il se peut que ce ne soit pas le cas pour la décision Sparrow, selon la façon dont on l'interprète.

M. Cummins: Elle va donc plus loin que le principe établi?

M. Rowat: Je le crois.

M. Cummins: Vous avez brièvement parlé du traité relatif à la côte ouest, et je suppose que vous avez reçu des informations à ce sujet-là. Le 9 juin, le Ministre a annoncé la création d'un groupe consultatif du saumon du Pacifique. Il est censé se composer de cinq représentants du secteur de la pêche commerciale, de cinq représentants du secteur de la pêche sportive et de dix représentants des pêcheurs autochtones. Que pensez-vous de la composition plutôt inhabituelle—du moins à mon avis—de ce Comité?

M. Rowat: Tout ce que je peux vous dire, c'est que le Comité a été mis sur pied après discussion avec les groupes intéressés et que sa composition dénote ce qui est ressorti des discussions cet après-midi-là. Toutes les parties en cause étaient d'accord et reconnaissent qu'autant d'autochtones doivent y siéger pour faire valoir les intérêts de tous ceux qu'ils représentent en Colombie-Britannique. Il y a de nombreuses bandes dans cette province. On a décidé de fixer à 10 le nombre de leurs représentants, car s'il y en avait moins, il se pourrait que certains intérêts ne soient pas représentés.

[*Text*]

The issue for the other groups was, for rights of equal access, do we pump the numbers up to thirty or fifty? Basically the others said no, let's keep a fairly small committee—if twenty is small—and we think we can work with the numbers involved.

As you'll recall from that same press release, everyone agreed this was a reasonable and workable balance, given the job ahead.

Mr. Cummins: So you're telling me a representative balance on the committee is 50% aboriginal and 50% non–aboriginal? That represents balance?

The Chairman: Mr. Cummins, unless I misheard him, I think he said there was some consensus with the three groups. Unless he wants to say something different, I think that question's been answered.

Mr. Cummins: Well, not to my satisfaction, I don't think.

• 1810

The Chairman: The question you asked was—

Mr. Cummins: I'm aware of the question I asked.

The Chairman: —is this out of balance? I think the witness answered the question. You have one more quick question and we'll get along with it.

Mr. Dhaliwal, do you have a question?

Mr. Dhaliwal: First of all, let me welcome you, Bill, and congratulations on your appointment.

I want to just clarify the point made by my colleague, Mr. Cummins, that all the other groups agreed they could live with such a representation on the panel. So although you may feel that certain groups have more representation, I think generally among the industry the groups felt they could live with this type of panel and were very agreeable with what came out.

As you may have read in the media, there's been very strong support and the panel has come out as being very supportive of our stand on the Pacific Salmon Treaty.

The area I was going to get into more was the aquaculture industry, which has tremendous growth in the fisheries and is growing in leaps and bounds. I'm wondering if we've got a strategy because, with the northern cod crisis we have on the east coast, there seems to be tremendous opportunity in the aquaculture industry—the shellfish and the fish farming.

If we have a strategy or are looking at a strategy, particularly in the small communities, which have been devastated by the northern cod crisis, as to how we could bring out and encourage aquaculture, either through joint or through loan programs... There aren't any large investments. In some of the aquaculture areas some of it is fairly reasonable. If we had a strategy in terms of building our aquaculture industry on the east coast and of how much priority we're giving it, since it's seen growth, which started at $20 million not too long ago and is now up to $250 million...

[*Translation*]

La question a été de savoir pour les autres groupes, à cause de l'égalité d'accès, s'il fallait faire passer les chiffres à 30 ou 50. Ils ont plutôt opté pour un assez petit comité—mais 20 membres, c'est quand même beaucoup—parce qu'ils pensaient pouvoir ainsi mieux travailler.

D'après ce que disait aussi le communiqué de presse, tout le monde s'entendait pour dire qu'on avait trouvé le juste équilibre, étant donné la tâche à accomplir.

M. Cummins: Donc, selon vous, le Comité est bien équilibré parce qu'il se compose à 50 p. 100 d'autochtones et à 50 p. 100 de non–autochtones? C'est cela, pour vous, l'équilibre?

Le président: Monsieur Cummins, à moins que j'aie mal compris, il a dit que les trois groupes en étaient arrivés à un consensus. À moins que ce ne soit pas ce qu'il a voulu dire, je pense qu'il a répondu à votre question.

M. Cummins: Pas à ma satisfaction, non.

Le président: La question que vous avez posée...

M. Cummins: Je sais quelle question j'ai posé.

Le président: Et s'il y a un déséquilibre? Je pense que le témoin y a répondu. Vous avez droit à une autre petite question et il faut faire vite.

Monsieur Dhaliwal, avez–vous une question?

M. Dhaliwal: Tout d'abord, permettez–moi de vous souhaiter la bienvenue, Bill, et de vous féliciter de votre nomination.

Je tiens à préciser à l'intention de mon collègue, monsieur Cummins, que tous les autres groupes se sont dits satisfaits d'une telle représentation au comité. Même si vous avez l'impression que certains groupes y sont mieux représentés que d'autres, je pense que dans l'ensemble l'industrie croit pouvoir s'accommoder de ce comité et était très contente du résultat obtenu.

Vous avez peut–être lu dans les journaux que le groupe est tout à fait en faveur de notre position au sujet du Traité concernant le saumon du Pacifique.

La question qui m'intéresse est celle de l'aquiculture, une industrie qui présente un énorme potentiel et qui se développe à pas de géant. Je me demande si nous avons une stratégie parce que l'aquiculture, étant donné la crise de la morue du Nord sur la côte est, semble offrir des possibilités très intéressantes—pour les coquillages et la pisciculture.

Si nous avons une stratégie ou si nous envisageons une stratégie, surtout pour les petites collectivités qui ont été dévastées par la crise de la morue du Nord, une stratégie visant à encourager l'aquiculture, soit par le biais de programmes conjoints ou d'un programme de prêts... Il n'y a pas eu de gros investissements. Dans certaines régions, des sommes raisonnables y sont consacrées. Si nous avions une stratégie pour bâtir notre industrie de l'aquiculture sur la côte est et y accorder la priorité puisqu'elle est en pleine croissance et qu'elle s'élève maintenant à 250 millions de dollars alors qu'elle n'était que de 20 millions de dollars au début, il n'y a pas très longtemps...

[*Texte*]

Mr. Rowat: That's an excellent point. My briefing to date indicates that we are developing an agriculture strategy that will probably be available this summer or fall.

Until now, as I understand it, the main responsibility for aquaculture has lain in the provincial domain. There has been some considerable development, particularly in New Brunswick, in the Bay of Fundy, and even along the south shore of Nova Scotia to some extent, I understand.

I understand the kinds of developments in Newfoundland that have been tried have not been as successful, and I'm advised it has something to do with the coldness of the northern waters and so on but that nevertheless there may be some interesting new opportunities for certain kinds of groundfish outgrowth and that perhaps we should be putting some development dollars in those kinds of areas.

So those are things I think we have to put a priority on soon.

Mr. Baker: On a point of order, Mr. Chairman, before you close, regarding my suggestion to the deputy that he investigate the question of secrecy of government information and so on for the members of Parliament and members of this committee, as to having access to it... I wouldn't want that suggestion to be interpreted as a reflection on the bureaucracy in the Department of Fisheries and Oceans, Mr. Deputy Minister. I think you are quite fortunate in having perhaps the most qualified people in your head office, as far as Fisheries and Oceans is concerned. You have examples of them behind you in Mr. Rabinovitch, Mr. Wiseman, and people like them. So you're very fortunate. In fact, you may have very little work to do.

Mr. Rowat: That's always nice.

The Chairman: Mr. Rowat, I want to thank you for your first appearance here. I wish we had more time, but they've chalked our agenda full. I wish you the best of luck and I know we're going to be seeing a lot of you.

Mr. Rowat: Thank you very much.

The Chairman: We're going to adjourn until 6:20 p.m.—and we will start right at 6:20 p.m. So if the members of the committee could grab their sandwiches and move into the other room, then at 6:20 p.m. we will begin.

We're going to have each witness for half an hour, so I would ask you to think about your questions to the witnesses so we can get out of here on time.

• 1814

[*Traduction*]

M. Rowat: C'est une excellente remarque. D'après les renseignements dont je dispose, nous élaborons une stratégie qui sera probablement rendue publique cet été ou à l'automne.

Jusqu'à maintenant, si je comprends bien, l'aquiculture a surtout relevé de la compétence des provinces. Elle s'est énormément développée, surtout au Nouveau-Brunswick, dans la Baie de Fundy, et même le long de la côte sud de la Nouvelle-Écosse, d'après ce qu'on m'a dit.

Je crois savoir que les projets pilotes mis en oeuvre à Terre-Neuve n'ont pas connu autant de succès et que cela aurait peut-être quelque chose à voir avec le fait que l'eau y est plus froide, mais il reste qu'il peut y avoir quelques possibilités intéressantes pour certains types de poisson de fond et que nous devrions peut-être y investir de l'argent.

Ce sont là des choses auxquelles il faudra bientôt accorder la priorité.

M. Baker: J'ai une objection à formuler, monsieur le président. Avant que nous terminions, au sujet de ma suggestion que le sous-ministre examine la question du secret de l'information gouvernementale pour les députés et les membres du comité, pour ce qui est de l'accès... N'allez surtout pas croire, monsieur le sous-ministre, que j'en ai contre les fonctionnaires du ministère des Pêches et Océans. Je pense que vous êtes chanceux d'avoir peut-être les gens les plus qualifiés dans votre bureau central, à Pêches et Océans. Je pense à MM. Rabinovitch et Wiseman qui sont derrière vous et à d'autres comme eux. Vous êtes très chanceux. En fait, il se pourrait que vous n'ayez pas beaucoup de travail.

M. Rowat: Merci du compliment.

Le président: Monsieur Rowat, je vous remercie de ce premier témoignage. J'aimerais avoir plus de temps, mais notre programme est très chargé. Je vous souhaite bonne chance et je sais que nous allons souvent avoir l'occasion de nous rencontrer.

M. Rowat: Merci beaucoup.

Le président: Nous allons lever la séance jusqu'à 18h20—et nous reprendrons à 18h20 précises. Si les membres du comité veulent bien prendre leurs sandwichs et passer dans l'autre pièce, nous reprendrons nos travaux à 18h20.

Nous allons accorder une demi-heure à chaque témoin et je vous demande donc de penser aux questions que vous vous voulez leur poser pour que nous sortions d'ici à l'heure.

• 1826

The Chairman: I call the meeting to order.

From Human Resources Development we have Norman St-Jacques, and from the Department of Fisheries and Oceans we have Karen Mosher, who is the director general of strategic policy and planning. I hope they're paying you enough. There are enough words in your title.

Le président: La séance est ouverte.

Nous avons avec nous Norman St-Jacques, du ministère du Perfectionnement des ressources humaines, et Karen Mosher, du ministère des Pêches et des Océans, qui est directrice générale, Politique et planification stratégiques. J'espère qu'ils vous payent suffisamment. Votre titre est assez long pour cela.

[*Text*]

Ms Karen Mosher (Director General, Strategic Policy and Planning, Department of Fisheries and Oceans): Yes, we had to get extra letterhead.

The Chairman: We've invited you both here today to update us on the progress of the new TAGS program. We have had representatives from Fisheries and Oceans here before, although I don't think we've had you here, Karen. Mr. St–Jacques I think has been before us twice.

Mr. Norman St–Jacques (Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries, Department of Human Resources Development): Yes, twice.

The Chairman: We want you to give the committee a brief update on what's happening in your respective departments with the implementation of the program.

Members, if there are any other questions after this update is given, I would urge you to take Karen's card and Mr. St–Jacques's card and call them tomorrow morning, tomorrow afternoon or whatever. Both departments will be very open about any questions that are raised.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, in my previous appearances we gave a fair amount of detail on the content of the Atlantic groundfish strategy. Today I'll be reporting on implementation issues and perhaps where we're going with partnerships with unions and provinces, and the few irritants. It's always interesting to see how we're dealing with them to show you the extent of flexibility within the strategy. As well, I'll invite you to listen to the fishermen's broadcast on Thursday night. I'll be on an open line just to clear the air a little more.

The Chairman: Listen to how our voices sound in the earphone, because we may be calling up.

Mr. St–Jacques: With respect to implementation, everything has proceeded well. The cooperation between our regional officials has been excellent. As a matter of fact, we are undertaking a memorandum of understanding dealing with operational issues. It's not Karen and I at headquarters who are developing this operational memorandum of understanding, but our colleagues in the regions who are on the front lines dealing with this particular matter.

You will recall that in previous estimates we anticipated that we would have a counselling caseload of about 35,000 and an income support caseload of roughly 30,000. We now have slightly over 27,000 applications submitted, about 85% from rollovers who were previously on either NCARP, AGAP, or FCTA, but we have some new applicants as well.

Mr. Chairman, we produce application and other quick operational data every Friday, and I can undertake to make these available to the committee for operational purposes.

With respect to June 1, the pay run was on time. Obviously there is still a bit of cleaning up with respect to the files. Some people, although not many, are still getting cheques. They're coming to our offices and some of them have been very forthright with us. So we're dealing with those issues. At the same time, you will recall that we said we'd use the new applications to clean up all of our files in respect to who should and should not be receiving benefits, and that is ongoing.

[*Translation*]

Mme Karen Mosher (directrice générale, Politique et planification stratégiques, ministère des Pêches et Océans): Oui, nous avons dû nous procurer plus de papier à entête.

Le président: Nous vous avons invités ici tous les deux aujourd'hui pour savoir où en est la nouvelle Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Nous avons déjà rencontré des représentants de Pêches et Océans, oui mais pas vous Karen, je pense. M. St–Jacques a comparu devant nous à deux reprises je crois.

M. Norman St–Jacques (chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique, ministère du Perfectionnement des ressources humaines): Oui, à deux reprises.

Le président: Nous aimerions que vous donniez au Comité un bref aperçu de ce qui se passe dans chacun de vos ministères en ce qui concerne la mise en oeuvre du programme.

Si les membres du Comité ont des questions, je les inviterais à demander leur carte à Karen et à M. St–Jacques et à leur téléphoner demain matin, demain après–midi ou à un autre moment. Les deux ministères seront très ouverts au sujet de toutes les questions qui pourraient être soulevées.

M. St–Jacques: Monsieur le président, lorsque je vous ai rencontré, je vous ai donné pas mal de détails sur la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Je vais vous parler aujourd'hui des questions de mise en oeuvre, des relations avec les syndicats et les provinces et de quelques pommes de discorde. Il est toujours intéressant de voir comment nous nous en sortons, ce qui montre à quel point la Stratégie est souple. Je vous inviterai aussi à écouter l'émission enregistrée par les pêcheurs jeudi soir. Je vais participer à une tribune ouverte pour désamorcer la discussion.

Le président: Écoutez bien nos voix parce qu'il se pourrait que nous vous téléphonions.

M. St–Jacques: En ce qui concerne la mise en oeuvre, tout va comme prévu. La coopération entre nos hauts fonctionnaires régionaux a été excellente. En fait, nous sommes en train de négocier un protocole d'entente sur les questions opérationnelles. Karen et moi n'avons pas à nous en occuper à l'administration centrale, car ce sont nos collègues qui travaillent sur la ligne de front dans les régions qui s'en chargent.

Vous vous souviendrez peut–être que nous avions prévu avoir à traiter 35 000 dossiers dans le cas du counselling et à peu près 30 000 pour ce qui est du soutien du revenu. Nous avons maintenant reçu un peu plus de 27 000 demandes et il s'agit dans 85 p. 100 des cas d'anciens prestataires du PARPMN ou du PAPPFA, mais nous avons aussi quelques nouveaux requérants.

Monsieur le président, nous produisons des données opérationnelles sur les demandes et d'autres données tous les vendredis, et je pourrai les mettre à la disposition du Comité s'il le juge utile.

Au 1er juin, les versements se faisaient à temps. Il est évident qu'il reste un petit ménage à faire dans les dossiers. Certaines personnes reçoivent encore des chèques, mais elles ne sont pas tellement nombreuses. Elles viennent nous voir à nos bureaux et certaines d'entre elles ont été très directes avec nous. Nous nous occupons de leur cas. Vous vous souviendrez peut–être aussi que nous avons dit que nous allions utiliser les demandes pour faire le ménage de nos dossiers et décider qui devrait ou non recevoir des prestations, et c'est ce que nous faisons actuellement.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1830

We did have a little snag with system two, but it was fixed Monday night. At the opening of the post offices yesterday morning, I can safely say, all the cheques and benefits went out on time. That is an extremely important detail at the present time, as we're developing people's trust to make sure they get the benefits they're entitled to and that they get them on time.

Nous avons eu un petit problème avec le deuxième système, mais nous l'avons réglé lundi soir. À l'ouverture des bureaux de poste hier matin, tous les chèques étaient prêts à être distribués. C'est un détail extrêmement important pour le moment, parce que nous sommes en train d'instaurer la confiance chez les gens en nous assurant qu'ils reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit et qu'ils les reçoivent à temps.

With respect to the unions, I had a meeting with the big eight unions last week and we have agreed on all the elements of a partnership agreement to inform their members. By the end of this week we will be going into contracts with them. So they have a role to play in informing their members, and they've also agreed to work closely with our networks, so that we're seen as moving hand in hand on this.

Pour ce qui est des syndicats, j'ai eu une réunion avec les huit plus gros d'entre eux la semaine dernière et nous nous sommes tous mis d'accord sur les éléments d'un accord visant à informer leurs membres. À la fin de la semaine, nous allons signer des contrats avec eux. Ils ont un rôle à jouer en ce sens qu'ils doivent informer leurs membres et ils ont aussi accepté de travailler en étroite collaboration avec nos réseaux, car il est important que nous avancions la main dans la main.

With respect to the longer term, I've invited all of the unions to play a role with us in continuing implementation of the Atlantic groundfish strategy. I think this news was well received. They will be submitting proposals so that they can assist us throughout in the delivery of these programs.

Pour ce qui est de l'avenir, j'ai invité tous les syndicats à jouer un rôle en participant à la poursuite de la mise en oeuvre de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique. Je crois que cette nouvelle a été bien accueillie. Ils vont présenter des propositions pour nous aider à assurer la prestation de ces programmes.

On the education centres, we did make available a copy of the Savoie report. It's a preliminary report, but in view of the interest of this committee we thought it was important to get it here in whatever form it was in. In the Savoie report he has laudatory comments about our colleagues at the Department of Fisheries and Oceans. He deals at length with the education centres and with some of the anecdotal stuff relating to kissing cod and what have you, and I think he puts them into the right perspective. As far as he's concerned, those things just did not occur.

En ce qui concerne les centres d'éducation, nous vous avons remis une copie du rapport Savoie. C'est un rapport préliminaire, mais étant donné l'intérêt que le Comité porte à la question, nous avons jugé important de le lui présenter, même sous une forme préliminaire. Le rapport Savoie contient des louanges au sujet de nos collègues au ministère des Pêches et des Océans. Il y est longuement question des centres d'éducation et il contient certaines anecdotes au sujet de la morue, entre autres. Il replace les choses dans leur juste contexte et c'est comme si rien ne s'était passé.

We are providing a more detailed summary of where we stand on Savoie, and we will make that available to the committee in a couple of weeks or so. But we intend to follow Savoie.

Nous sommes en train de rédiger un document plus détaillé sur notre position au sujet du rapport Savoie et nous le ferons parvenir au Comité dans une semaine ou deux. Nous avons cependant l'intention de suivre les recommandations qu'il contient.

I also had a gentleman's agreement with Earle McCurdy, the president of the FFAW. We agreed that we are going to take the recommendations of Savoie and work with them, and that was reaffirmed last Thursday.

J'ai aussi conclu une entente à l'amiable avec Earle McCurdy, le président du Syndicat des pêcheurs, de l'alimentation et des travailleurs assimilés. Nous avons convenu de suivre les recommandations de Savoie et de travailler ensemble, et c'est ce qui a été réaffirmé jeudi dernier.

On the irritants side, there is still a bit with the benefits formula. We're discussing this with the unions and our colleagues at DFO. We're still discussing the allowable earnings rule a little bit. The notion of 1993 as a year for qualifying and benefit duration is still under discussion, and we're talking with the unions and our colleagues at DFO. As a matter of fact, when we meet with the unions we also meet with the Department of Fisheries and Oceans.

Quant aux brandons de discorde, il y en a quelques-uns au sujet des prestations. Nous discutons de la question avec les syndicats et nos collègues au ministère des Pêches. Nous n'avons pas encore réglé la question de la règle des gains admissibles. Nous discutons toujours de l'idée de retenir l'année 1993 pour l'admissibilité et la durée des prestations, et ce avec les syndicats et nos collègues au ministère des Pêches. En fait, lorsque nous avons rencontré les syndicats, nous avons aussi rencontré le ministère des Pêches et des Océans.

These are well on their way to being resolved. There is still a bit of work to do this week in Newfoundland, but that should be resolved. We don't see any major obstacles there.

Nous serons en mesure de régler tous ces problèmes bientôt. Il reste encore un peu de travail à faire cette semaine à Terre-Neuve. Nous n'entrevoyons cependant aucun obstacle de taille.

[*Text*]

Treasury Board mandated us to carry out a fairly extensive operational review at the end of year one. We said that number of factors will probably need some fine–tuning, but let's see if we can get a little bit of data and experience under our belts. And we have the commitment of the unions to play ball with us.

With respect to administration in the field, we have steering committees made up of the regional development agency—ACOA—DFO, and ourselves. Every second week the unions and other partners are invited to attend and to air, at the regional and provincial level, operational irritants that may crop up. The unions are very receptive to that.

Our operational guidelines are approximately 95% completed and are out in the field. We still have a bit of work and consultation to do with respect to exit criteria—what is successful adjustment, how do you measure that, and what happens if it occurs before the end of a person's entitlement? These are things that we didn't have to redefine under the more short–term labour market programs that we used to run.

[*Translation*]

Le Conseil du Trésor nous a demandé de procéder à un examen opérationnel d'envergure à la fin de la première année. Nous lui avons dit qu'il faudra probablement faire quelques petites mises au point, mais qu'il serait préférable d'avoir acquis, avant de ce faire, quelques données et un peu d'expérience. Sans oublier que les syndicats se sont engagés à travailler avec nous.

Pour ce qui est de l'administration sur le terrain, nous avons des comités directeurs qui se composent de représentants de l'Agence de développement régional—l'APECA—de Pêches et Océans et de notre ministère. Toutes les deux semaines, les syndicats et d'autres partenaires sont invités à exposer, au niveau régional et provincial, toutes les difficultés opérationnelles avec lesquelles ils sont au prises. Les syndicats aiment bien l'idée.

Nos lignes directrices opérationnelles sont au point à 95 p. 100 et ont été distribuées dans les régions. Nous avons encore un peu de travail et de consultation à faire au sujet des critères de sortie—en quoi consiste un bon ajustement, comment le mesurer et que se passe–t–il si cela se produit avant qu'une personne n'ait épuisé ses prestations? Ce sont des choses que nous n'avons pas eu à redéfinir dans le cadre des programmes d'adaptation de la main–d'oeuvre à plus court terme que nous avions l'habitude d'administrer.

• 1835

I might also say that my associate deputy minister, François Pouliot, and PCO officials are in the field. As we speak, they're in Cape Breton. And we're going to Newfoundland, into remote areas—not necessarily St. John's and Halifax—and discussing with the people on the ground essentially the problems as they see them. So the interest they're taking there in listening firsthand, without filters, is a demonstration of the interest they're showing in the exercise, I think.

From my side, Mr. Chairman, that's where we are at the present time. We think that on the applications side most of Nova Scotia and Quebec has submitted in terms of numbers, and I'll provide more detailed numbers by the end of the week. We think Newfoundland has more to submit, as well as New Brunswick and perhaps a little more. Perhaps our estimates were low in P.E.I.

I might say, though, that the message we're sending out there is that if you think you might be entitled to apply, we're asking you to apply, just so that nobody falls through the cracks.

Systems are in place. We've started looking at how we're going to tackle the whole evaluation issue. On our pre–evaluation framework for the total strategy, the first draft has been prepared and we're discussing it on Thursday of this week. We can share that, as to how we're going to tackle the issue. It's a very comprehensive document. Then we're dealing with how we're going to generate activity and performance measures with respect to the strategy. This is data that will be generated monthly, and again we'll make sure you get the detailed information.

All in all, I think we're optimistic at the present time. I think a bit of a conflicting message seems to be coming out between my task force, the operational people, and the regional people. Because of that I've made arrangements with CBC to

Je tiens aussi à ajouter que mon sous–ministre associé, François Pouliot, et des hauts fonctionnaires du BCP sont sur le terrain. Au moment où nous nous parlons, ils sont au Cap–Breton. Et nous irons à Terre–Neuve, dans des régions éloignées—pas nécessairement à St. John's et à Halifax—pour discuter avec les gens de la place des problèmes, tels qu'il les perçoivent. Le fait qu'ils soient prêts à écouter les gens, sans intermédiaires montrent l'intérêt qu'ils portent à la chose.

C'est donc là où nous en sommes actuellement, monsieur le président. Nous croyons avoir déjà reçu la plupart des demandes en provenance de la Nouvelle–Écosse et du Québec, et nous vous fournirons d'ailleurs plus de détails à la fin de la semaine. Nous pensons en recevoir d'autres de Terre–Neuve ainsi que du Nouveau–Brunswick. Nos estimations étaient peut–être un peu basses pour l'île–du–Prince–Édouard.

Notre message est clair. Nous faisons savoir aux gens qu'ils peuvent avoir droit à une aide et nous les invitons à présenter une demande afin que personne ne soit laissé de côté.

Des systèmes sont en place. Nous avons commencé à examiner comment nous allions nous y prendre pour l'évaluation. Nous avons une première ébauche de notre cadre de préévaluation pour toute la stratégie, et nous allons en discuter jeudi de cette semaine. Nous pouvons vous faire parvenir ce document et vous indiquer comment nous entendons nous y prendre. C'est un document très exhaustif. Nous allons ensuite voir comment nous allons mesurer l'activité et la performance en ce qui concerne la stratégie. Des données seront produites mensuellement et nous ferons en sorte qu'elles vous parviennent.

Tout bien considéré, je dirais que nous sommes optimistes pour le moment. Il reste qu'il y a des petites différences entre ce que dit mon équipe et ce que disent les unités opérationnelles et les gens des régions. C'est pourquoi j'ai pris

[*Texte*]

go on *Fisherman's Broadcast*, which is open–line radio, for an hour on Thursday night, essentially to deal with people's questions and clarify the air so that there's only one message that gets out there.

That concludes my brief implementational review.

The Chairman: Okay. Karen, could you fill us in on the other side?

Ms Mosher: Very briefly, just to take a step backwards to the announcement Mr. Axworthy and Mr. Tobin made in April, the TAGS have two components: labour adjustment and income support, which Norman has just spoken to.

The second volley was the capacity reduction exercise, called industry renewal. At that time the minister indicated his intention to go out and have consultations on a mechanism to implement capacity reduction. He indicated his interest in an industry renewal board model that would engage the provinces and industry.

Certainly, the federal government has a role to play in harvesting capacity. But I think the minister accepted the general recommendation that overcapacity in both harvesting and processing was identified as a significant factor in the groundfish stock collapse and that both sides of the industry equation needed to be addressed in order to put the stock on an economically viable and environmentally sustainable footing when it returned. His view was that if we allowed the overcapacity to exist in both those areas we would jeopardize the eventual recovery of the stock.

In April he announced a $300 million fund for industry adjustment, for those purposes, that would probably include adjustment incentives such as licence and early retirement. But he left the possibility open for other adjustment incentives to be identified through the consultation process.

He invited provinces to contribute and to consider contributions or policy modifications that would support a capacity reduction on the processing side. It's also important for us to deal with the provinces in the design of early and licence retirement offers, because provincial loan boards in several provinces, either directly or through indirect guarantees, have a role to play. As well, the provinces would participate in early retirement programs.

• 1840

In April he announced the consultation on the mechanism to move forward to put the industry on a more stable footing. He indicated at that time his preference for an IRB model that would operate at arm's length from both levels of government but that would operate with a mandate provided by both levels of government. He saw an IRB established in each province as a way to address overcapacity in a coordinated and regionally sensitive manner. He saw it as a mechanism for industry representatives to be actively involved in the process. He saw it as a mechanism to make recommendations to government on capacity reduction plans as well as the implementation of tools like licence retirement and early retirement. He wanted to

[*Traduction*]

des engagements avec CBC pour être entendu à la tribune téléphonique Fisherman's Broadcast pendant une heure jeudi soir, essentiellement pour répondre aux questions des gens et m'assurer que le message est le même pour tout le monde.

C'était là un bref aperçu de la mise en oeuvre de la stratégie.

Le président: Parfait. Karen, pourriez–vous nous dire ce qui se passe de votre côté?

Mme Mosher: Pour vous replacer dans le contexte, je dirai très brièvement que la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique annoncée en avril par MM. Axworthy et Tobin comporte deux volets: l'adaptation de la main–d'oeuvre et le soutien du revenu, dont Norman vient de parler.

Le deuxième volet est la réduction de la capacité, soit le renouvellement de l'industrie. À ce moment–là, le ministre a indiqué son intention d'entamer des consultations au sujet d'un mécanisme de réduction de la capacité. Il a manifesté son intérêt pour un office de renouvellement de l'industrie composé de représentants des provinces et de l'industrie.

Le gouvernement fédéral a certes un rôle à jouer au sujet de la capacité d'exploitation. Je pense que le ministre a convenu que la surcapacité sur le plan de l'exploitation et de la transformation est l'un des principaux facteurs qui ont contribué à l'épuisement des stocks de poisson de fond et qu'il fallait intervenir dans ces deux secteurs de l'industrie pour que les stocks soient économiquement viables et durables sur le plan de l'environnement lorsqu'ils auraient été renouvelés. À son avis, en acceptant qu'il y ait surcapacité dans ces deux secteurs, nous compromettrions le renouvellement éventuel des stocks.

En avril, il a annoncé la création d'un fonds de 300 millions de dollars pour l'adaptation de la main–d'oeuvre qui engloberait probablement des incitatifs comme le retrait de permis et la retraite anticipée. Il a cependant laissé entendre que la consultation déboucherait peut–être sur d'autres incitatifs.

Il a invité les provinces à collaborer et à envisager d'apporter à leurs politiques des modifications en faveur d'une réduction de la capacité dans le secteur de la transformation. Il est important aussi pour nous d'en arriver avec les provinces à pouvoir présenter des offres de retraite anticipée et de retrait des permis, parce que les offices de prêts de plusieurs provinces ont un rôle à jouer, soit directement soit indirectement en offrant des garanties. Les provinces participeraient aussi aux programmes de retraite anticipée.

En avril, le ministre a annoncé des consultations au sujet d'un mécanisme qui assurerait une plus grande stabilité à l'industrie. À ce moment–là, il a témoigné une préférence pour un ORI qui n'aurait aucun lien de dépendance avec les deux paliers de gouvernement, mais dont le mandat viendrait des deux. À ses yeux, un ORI dans chaque province pourrait régler le problème de la surcapacité par des moyens coordonnés et en tenant compte des particularités régionales. Il y voyait un mécanisme par lequel les représentants de l'industrie pourraient jouer un rôle actif dans le processus. Ce serait aussi un moyen de faire des recommandations au gouvernement sur les plans de réduction de la capacité et sur l'application d'outils comme le

[*Text*]

ensure that money was not simply flung out but applied in a manner that would achieve capacity reduction targets.

Those consultations are ongoing. We have moved from federal–provincial tables to trilateral tables that involve the province and representatives from both harvesting and processing sectors in all provinces, with the possible exception of Prince Edward Island. I reserve on that one. We have had consultations with the province. Most of these consultations are being managed at the regional level.

The provinces have followed up the commitments made by their fisheries ministers at a meeting with Mr. Tobin when this process was launched, to engage constructively in this discussion and to a greater or lesser extent put the capacity reduction tools they have at their disposal in policy instruments on the table. We are not yet ready to give you the minister's decision on mandates, structures and membership for these IRBs. As I said, the consultations are continuing, but I expect the minister would want to bring those proposals back to his provincial colleagues before making any determination on them.

In a nutshell, that's where we are with the IRB process. It will probably be helpful to entertain questions on it if there are specific concerns.

M. Bernier: Ma première question à M^me^ Mosher concernera le budget de 300 millions de dollars du ministère des Pêches et des Océans. Vous semblez dire que vous n'êtes pas prêts et qu'il reste encore des consultations à faire, et je crois que M. St–Jacques a dit tout à l'heure que les pêcheurs et les gens de l'industrie recevaient leurs chèques.

Notre grande préoccupation est de soutenir les travailleurs et les pêcheurs de l'industrie qui sont victimes, mais, en tant que gestionnaires de l'État fédéral, il ne faut pas gaspiller l'argent. Ma plus grande crainte, ce serait qu'au bout de cinq ans, on ait dépensé au complet les 1,9 milliard de dollars et qu'on soit encore dans la même situation.

Qu'est–ce qu'on peut faire à partir de cet été? Il ne faut pas attendre au mois d'octobre pour offrir des projets communautaires ou des projets verts. Si la définition des pêcheurs qui vont rester dans le noyau des pêches n'est connue que dans six mois ou un an, qu'est–ce qu'on peut faire directement à court terme, cet été? Il y a des choses qui doivent être faites.

• 1845

Est–ce qu'on peut avoir des réponses là–dessus ou si c'est gelé? À ce moment–là, dans ma tête à moi, les 300 millions de dollars ne seraient applicables que pour l'année prochaine.

Mme Mosher: Au sujet du calendrier, le ministre

would like to move before the summer to put the boards in place, but there are many things that can be done in advance of those mechanisms being set.

Mr. St–Jacques: We can put green projects on at the present time. We're looking, with the unions, and we passed this in front of the unions on Thursday of last week. And we have been talking with our friends at DFO with respect to

[*Translation*]

retrait des permis et la retraite anticipée. Il tenait à s'assurer que l'argent ne serait pas dépensé en pure perte et qu'il servirait plutôt à atteindre les objectifs de réduction de la capacité.

Ces consultations sont en cours. Les négociations, limitées au départ au fédéral et aux provinces, font maintenant appel à la participation des provinces et des représentants des secteurs de l'exploitation et de la transformation de toutes les provinces à l'exception peut–être de l'Île–du–Prince–Édouard. Je ne suis pas certaine de ce qui se passe dans son cas. Nous avons eu des consultations avec la province. La plupart de ces consultations sont gérées au niveau régional.

Les provinces ont respecté les engagements pris par les ministres des Pêches lors d'une réunion avec M. Tobin au moment du lancement du processus, soit de participer de manière constructive à la discussion et de faire profiter tous et chacun des outils de réduction de la capacité qu'elles ont à leur disposition. Nous ne pouvons pas encore vous dire quelle décision le ministre a prise au sujet du mandat, de la structure et de la composition des ORI. Comme je l'ai dit, les consultations se poursuivent, mais je m'attends à ce que le ministre veuille soumettre les propositions à ses collègues provinciaux avant de prendre une décision.

En deux mots, c'est là où nous en sommes en ce qui concerne les ORI. Il serait probablement utile que nous répondions aux questions si vous avez des préoccupations particulières.

Mr. Bernier: My first question to Ms. Mosher has to do with the $300 million budget of Fisheries and Oceans. You seem to say that you're not ready yet and that the consultations are not over, but Mr. St–Jacques said previously that the fishermen and the workers are receiving their cheques.

Our main goal is to help the industry workers and the fishermen who are the victims, but as managers of the federal government, we must not throw our money away. My worst fear is that in five years we will have spent the $1.9 billion we have and that we will still be at the same point.

What can we do starting this summer? We must not wait till October to implement community projects or green projects. If we only agree in six months or one year on which fishermen will remain in the core fisheries, what will we do in the short term, what will we do this summer? There are things that must be done.

Can we have answers on that or is it frozen? In that case, if I understood correctly, the $300 million would be applicable only for next year.

Ms Mosher: About the calendar, the minister

aimerait commencer avant l'été à mettre les offices en place, mais il y a beaucoup de choses qui peuvent être faites en attendant que ces mécanismes soient établis.

M. St–Jacques: Nous pouvons entreprendre dès maintenant des projets verts. Nous examinons actuellement cela avec les syndicats et nous le leur avons présenté jeudi dernier. Nous avons aussi discuté de désignation intérimaire avec nos collègues

[*Texte*]

interim designations. We're going to try to implement at the present time as many of the initiatives on the labour adjustment side as we can. Obviously the largest intake on training is in September anyway, so that initiative will have to wait until then.

We do have fairly extensive lists at the present time on where we can move with respect to green project community opportunities. That's evolving, and we will not delay that initiative as well.

We recognize that even with respect to long–term projects such as the green project, which have a long–term outlook whereby we can look at things over a five–year period as opposed to what we used to do, which was to look at things over a 12–week period, for example, there's a lot of training to be done at the initial stages. We're working with the Department of the Environment, the Department of Fisheries and Oceans, Heritage Canada, and what have you at the present time. We'll use the first stage—perhaps year one—for doing some preliminary work to prepare for year two, year three, year four, and year five, which gives us a much larger horizon.

We'd all like to know who's what and who's where as early as possible and I think we're cognizant of that; we discuss this all the time amongst ourselves. But that won't necessarily stop us from implementing the options.

Ms Mosher: The amount of $300 million is the fund that's consecrated simply to licence and early retirement, so that where moneys are assigned for income support, for instance, or for green projects, those projects can proceed.

M. Bernier: Monsieur St–Jacques, dans mon comté, il y a présentement des gens qui travaillent à des projets communautaires. En collaboration avec Héritage Canada ou quelque chose de ce genre, les gens ont déjà défini leurs projets. Ils sont acceptés des deux côtés, mais lorsqu'ils arrivent au bureau local d'Emploi et Immigration, il se font répondre: On ne pourra pas prendre des pêcheurs pour travailler à des projets de ce type avant l'automne.

C'est une question peut–être un peu directe, et je pourrai vous donner plus de détails tout à l'heure, mais je n'aime pas qu'on me fasse ce genre de réponse quand j'arrive dans un centre d'emploi local. Si l'argentest là, si les programmes sont opérationnels, j'aimerais qu'on puisse répondre affirmativement tout de suite. La question a été posée la semaine dernière à Gaspé. J'osais espérer qu'on puisse donner le coup de pistolet pour le 1er juillet. Si les programmes sont fonctionnels. . .

Mon autre question concerne les préretraites. Il y a un projet de loi C–30, mais il ne concerne que les travailleurs d'usine. Qu'en est–il du volet des pêcheurs? Est–ce que les pêcheurs auront droit à une préretraite? Est–ce que cela va nécessiter un autre projet de loi ou si le ministre, lorsque les négociations avec les provinces seront terminées, aura le pouvoir d'accorder des programmes de préretraite aux pêcheurs, à l'âge de 50 ans s'il le faut?

[*Traduction*]

du MPO. Nous allons essayer pour le moment de mettre en oeuvre autant d'initiatives que possible dans le domaine de l'adaptation de la main–d'oeuvre. Évidemment, la formation se fait surtout en septembre de toute façon; cette initiative devra donc attendre jusqu'à ce moment–là.

Nous avons déjà des listes assez longues de communautés qui pourraient entreprendre des projets verts. La situation évolue, et nous n'allons pas retarder aussi cette initiative.

Nous reconnaissons que, même pour les projets à long terme comme les projets verts, pour lesquels il est possible d'établir des plans pour une période de cinq ans, contrairement à ce qui se faisait habituellement, à savoir que les projets s'étendaient sur 12 semaines par exemple, il y a beaucoup de formation à faire pendant les étapes initiales. Nous travaillons actuellement avec le ministère de l'Environnement, celui des Pêches et Océans, Patrimoine Canada et d'autres. Nous allons nous servir de la première étape—peut–être de la première année—pour faire du travail préliminaire en préparation pour l'année deux, l'année trois, l'année quatre et l'année cinq, ce qui nous permet d'adopter une perspective beaucoup plus globale.

Nous aimerions tous savoir à quoi nous en tenir le plus tôt possible, et je pense que nous en sommes conscients; nous en discutions constamment entre nous. Mais cela ne va pas nécessairement nous empêcher d'appliquer les options existantes.

Mme Mosher: La somme de 300 millions de dollars sera consacrée seulement aux permis et aux retraites anticipées; par conséquent, quand des sommes seront affectées par exemple au programme de soutien du revenu ou à des projets verts, il sera possible d'aller de l'avant.

Mr. Bernier: Mr. St–Jacques, in my constituency, there are people working right now on community projects. With the cooperation of Heritage Canada or something like that, they have already defined those projects. The projects have been accepted on both sides, but when those people arrive at the local Employment and Immigration office, they are told that fishermen will not be accepted to work on such projects before fall.

My question might be a bit direct, and I can give you more detail later on, but I don't like to get that kind of answer when I go to a local employment centre. If the money is there and the programs are operational, it would be nice if people could get a positive answer right away. The question was asked last week in Gaspé. I was hoping we could have the kickoff by the first of July. If the programs are operational. . .

My other question is about early retirement. There is a bill on that issue, Bill C–30, but it only applies to the plant workers. What about fishermen? Will they be entitled to early retirement? Will that require another bill or will the minister have the power, when negotiations with the provinces are over, to offer early retirement programs to fishermen, at 50 years of age if need be?

[*Text*]

Ms Mosher: I can't speak to the legal point, but our intention, as the Department of Human Resource Development has proposed, is that those who turn 55 years of age during the life of the program should be entitled to early retirement benefits. Our intention from a policy perspective is to follow the track that the Department of Human Resources Development follows.

[*Translation*]

Mme Mosher: Je ne peux pas me prononcer sur l'aspect juridique de votre question, mais nous avons l'intention, comme l'a proposé le ministère du Développement des ressources humaines, de permettre aux pêcheurs qui auront 55 ans pendant la durée du programme de bénéficier de prestations de pré–retraite. Nous avons l'intention d'appliquer la même politique que le ministère du Développement des ressources humaines.

• 1850

The question of legislative authority, of whether or not we can use that bill, is not one I can speak to.

M. Bernier: J'aimerais que quelqu'un puisse me dire quand nous allons le savoir. Autrement, avec le projet de loi qui s'en vient. . .

M. St–Jacques: Les modifications au projet de loi C–30, dont on vient de discuter cet après–midi, seront disponibles pour couvrir les modalités du programme pour les pêcheurs.

M. Bernier: Est–ce que cela a été ajouté cet après–midi?

M. St–Jacques: Ce n'est pas ajouté. Avec les amendements au projet de loi C–30, on a une disposition qui permet cela. On établit qui on couvre et la manière dont on les couvre par des accords fédéraux–provinciaux. C'est approuvé par le gouverneur en conseil. Tel est le contenu de ces accords.

Vous verrez que ces modifications ne parlent pas de catégories de travailleurs.

M. Bernier: Oui, mais dans le libellé du projet de loi C–30, on parlait de travailleurs d'usine. J'en concluais que ceux qui étaient en mer n'étaient pas couverts.

Il y a deux problématiques. Dans la flotte de pêche de Terre–Neuve, bon nombre des pêcheurs étaient payés par les usines. À ce moment–là, ils étaient peut–être qualifiés comme travailleurs d'usine. Au Québec, ils sont propriétaires de leur propre bateau et leur équipage dépend d'eux. Donc, ils n'entraient pas dans cette définition. C'est ce que je voulais vérifier.

Mr. St–Jacques: You're right.

C'est vrai.

M. Bernier: Que peut–on faire maintenant? Est–ce qu'on pourra en reparler à un autre moment au Comité? Est–ce que M^me^ Mosher peut souffler à l'oreille du ministre et de M. Rowat? Comment est–ce que cela peut être organisé?

Mme Mosher: Nous allons en discuter. C'est toujours une question d'accord fédéral–provincial. Nous attendons une entente fédérale–provinciale. Je vais vérifier afin de confirmer l'autorité statutaire.

M. St–Jacques: Jusqu'à maintenant, les programmes de retraite anticipée ont été faits en vertu des lois administrées par le ministère des Pêches et des Océans. Le Conseil du Trésor et d'autres semblent être d'accord qu'ils ont l'autorité nécessaire pour faire une restructuration de l'industrie de la pêche.

En ce qui concerne la première question, les sommes d'argent et les formulaires sont là, et les programmes sont opérationnels. Si quelqu'un vous dit le contraire, appelez–moi, s'il vous plaît, et on va régler le problème demain.

Quant à savoir si nous pouvons ou non appliquer ce projet de loi en ce sens, je n'en sais rien.

Mr. Bernier: I would like someone to tell me when we are going to know. Otherwise, with the Bill coming. . .

Mr. St–Jacques: The amendments to Bill C–30, which we have discussed this afternoon, will allow fishermen to be covered.

Mr. Bernier: Has that been added this afternoon?

Mr. St–Jacques: It was not added. One of the provisions of Bill C–30 allows for that. We have to decide who is covered and how they are covered through federal–provincial agreements that have to be approved by the governor in council. Such is the content of those agreements.

There is no reference to worker categories in the amendments, as you will see.

Mr. Bernier: Fine, but in the original Bill C–30, reference was made to the plant workers. So I thought that those who were going to sea were not covered.

There are two different situations. In the Newfoundland fishing fleet, many fishermen were paid by the plants. Therefore, they might have qualified as plant workers. In Quebec, however, they own there ships and their crew depends on them. So they would not have fallen under that definition. That is what I wanted to check.

M. St–Jacques: Vous avez raison.

It's true.

Mr. Bernier: What can we do now? Could we talk about that again in committee? Could Ms Mosher whisper in the Minister's and Mr. Rowat's ears? How could that be set up?

Ms Mosher: We will discuss it. It is always done by federal–provincial agreement. We are expecting one. I will check to confirm about the statutory authority.

Mr. St–Jacques: Up until now, early retirement programs have been designed under the acts administered by the Department of Fisheries and Oceans. Treasury Board and others seem to think that they have the necessary authority to reorganize the fishing industry.

To answer your first question, the money is there and forms are there, and the programs are operational. If someone tells you otherwise, please call me and we will solve the problem tomorrow.

[*Texte*]

M. Bernier: Je veux partir d'ici avec votre numéro de téléphone et le numéro du formulaire.

The Chairman: The fax number.

Mr. Cummins: I find the industrial renewal boards a rather curious proposal. Ms Mosher, you've been working with the concept. What is the function of the IRBs? Is it to duplicate the marketplace or is there some other social objective to them?

Ms Mosher: I don't know if the objective is a social one. The minister has described them as industry renewal. I think his expressed view has been that this is not a situation in which the marketplace has worked well. There has not been the kind of plant closures that one would expect to follow the collapse of the industry that supports them.

Waiting for a marketplace to work may not be the fairest way to deal with people who have to get on with their lives and make a decision about them. I think his view is that there is a role for government to play in trying to promote solutions and alternatives for people whose livelihoods have been affected.

Mr. Cummins: Why would the bureaucracy be able to function better than the marketplace in this situation? What magic powers do you have? I don't understand that.

• 1855

Ms Mosher: I think it's precisely because the bureaucracy doesn't have those answers that the minister has put forward an IRB. In his proposal it would be composed of knowledgeable members of the industry who would work with government officials but who would provide advice and direction to government about how that capacity reduction exercise should take place and how it would be most effective.

Mr. Cummins: These knowledgeable members of the industry—why would they be able to operate better through an industrial renewal board than through the marketplace?

Ms Mosher: Because they would be working over a short period of time—12 months is what the minister suggested. Our deputy has given them a latitude of up to 18 months on a concentrated effort that would engage both the harvesting and processing sectors and both levels of government, in an attempt to reach some consensus and accommodation and to make some incentives available. The purpose is to accelerate the process in a more humane way than the marketplace, left to its own devices, would be able to achieve in a comparable length of time.

The other thing the marketplace will not address is latent overcapacity in licensing. If the minister doesn't take some steps to retire or remove licences from the system in a voluntary way, those licences remain as latent capacity. And when the resource recovers, we will not have taken advantage of the opportunity we now have to put the industry on a sounder footing.

[*Traduction*]

Mr. Bernier: I won't leave without your phone number and the form number.

Le président: Le numéro de télécopieur.

M. Cummins: Il me semble que la proposition portant sur les offices de renouveau industriel est plutôt curieuse. Madame Mosher, vous avez travaillé à ce dossier–là. Quel sera le rôle de ces offices? Est–ce qu'ils vont tout simplement remplacer le marché ou bien ont–il d'autres objectifs sociaux?

Mme Mosher: Je ne sais pas si on peut parler d'objectifs sociaux. Le ministre a parlé pour sa part de renouveau industriel. Ce qu'il a dit, je pense, c'est que les forces du marché n'ont pas bien fonctionné dans cette situation. Les fermetures d'usines auxquelles ont aurait pu s'attendre par suite de l'effondrement de l'industrie qui les soutient n'ont pas eu lieu.

Il n'est peut–être pas particulièrement juste, pour les gens qui doivent continuer à vivre et prendre une décision, de laisser les forces du marché faire leur oeuvre. À mon avis, le ministre juge que le gouvernement a un rôle à jouer pour essayer de promouvoir des solutions de rechange pour les gens qui ont perdu leur gagne–pain.

M. Cummins: Pourquoi une bureaucratie serait–elle capable de fonctionner mieux que le marché dans cette situation? Quels pouvoirs magiques avez–vous? Je ne comprends pas.

Mme Mosher: Je pense que c'est précisément parce que la démocratie ne possède pas ces réponses que le Ministre a créé l'Office de renouvellement de l'industrie. Selon sa proposition, cet organisme se composerait de membres de l'industrie qui connaissent bien la situation et qui travailleraient de concert avec les fonctionnaires, mais qui seraient chargés de donner des conseils au gouvernement sur la façon dont la réduction des capacités devrait s'effectuer et sur les mesures à prendre pour qu'elles soient aussi efficaces que possible.

M. Cummins: Même si ces membres de l'industrie connaissent bien la situation, pourquoi seraient–ils en mesure de faire un meilleur travail par l'entremise d'un office de renouveau industriel que sur le marché?

Mme Mosher: Parce qu'ils travailleraient pour une courte période; le Ministre a parlé de 12 mois. Le sous–ministre leur a laissé jusqu'à 18 mois pour un examen intensif qui porterait à la fois sur les secteurs de la pêche et de la transformation et qui feraient appel aux deux niveaux de gouvernement, pour essayer d'en arriver à un consensus, de conclure des ententes et de mettre en place des mesures incitatives. Cette initiative vise à accélérer le processus de façon plus humaine que ce qu'il serait possible de faire sur une période comparable si les forces du marché étaient laissées à elles–mêmes.

L'autre problème que les forces du marché ne peuvent pas résoudre, c'est celui de la surcapacité latente imputable aux permis déjà accordés. Si le Ministre ne prend pas de mesures pour retirer ces permis du système sur une base volontaire, ils vont continuer à permettre une capacité latente. Et quand les stocks seront rétablis, nous aurons raté l'occasion de remettre l'industrie sur des assises plus solides.

[*Text*]

Mr. Cummins: Marvellous, but the participants in these industrial renewal boards—will funding be made available somewhere down the line to ensure that the results of their deliberations will be successful?

Ms Mosher: I'm not sure I understand the question. The minister has identified a fund, and that's the amount of money available for adjustment incentives the federal government would sponsor or participate in. I'm not sure I understand.

Mr. Cummins: You answered it in the sense that people are going to be chasing those adjustment incentives rather than profits in the marketplace.

Ms Mosher: In the groundfish sector in those areas of Atlantic Canada that are affected, there are no profits to pursue and there will not likely be over the next few years.

Mr. Cummins: I recognize that. I guess what we're doing, then, is convincing people to hang around to see what benefits may accrue from the government rather than moving on. Are we delaying the process in your view?

Ms Mosher: I think the government and ministers have attempted to set up a realistic timeframe—a five–year program—that allows those who have a long–term attachment to and dependence on the industry to have a real opportunity to make a fresh start.

In the program there is a recognition that there continue to be viable fisheries in some parts of Atlantic Canada and that at the end of the day there will be a groundfish stock. There is recognition of that in the program, but there are also a range of options for people who are going to have to look elsewhere.

Mr. Cummins: In your earlier comment in answer to my questions, you suggested that there really wasn't a social objective here, that somehow it was a marketplace solution. Yet much of your response has dealt with social issues rather than marketplace solutions.

Ms Mosher: I understood your first question to be directed to the IRBs, but my latter responses were directed to the general program, which indeed does have social adjustment measures in it.

Mr. Baker: Mr. Chairman, I would like to ask a couple of specific questions. I find it difficult to follow the conversation as it goes back and forth.

A person sitting out there getting money from the government is now going to work for the money he or she gets from the government. How much money is that person going to get when he is she goes to work? What sorts of projects will be approved? Has that process started? What are the material costs on the applications? What are the employee benefits on the applications? How long is the work going to last? Will they draw unemployment insurance when they finish each individual job? The list goes on.

[*Translation*]

M. Cummins: C'est bien beau, mais les membres de ces offices de renouveau industriel. . . y aura–t–il des fonds disponibles quelque part pour veiller à la bonne application des résultats de leurs délibérations?

Mme Mosher: Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris la question. Le Ministre a créé un fonds bien défini, et c'est cet argent–là qui sera offert pour les mesures d'incitation à l'adaptation que le gouvernement fédéral voudra parrainer ou auxquelles il voudra participer. Je n'ai peut–être pas bien compris.

M. Cummins: Vous avez répondu à ma question, en ce sens que les gens vont se mettre à la recherche de ces mesures d'incitation à l'adaptation plutôt que de chercher à faire des profits sur le marché.

Mme Mosher: Dans le secteur du poisson de fond, dans les régions des Provinces Maritimes qui sont touchées, il n'y a pas de profit à réaliser il n'y en aura probablement pas d'ici quelques années.

M. Cummins: Je m'en rends bien compte. Donc, je suppose que nous allons chercher à convaincre les gens de rester dans le secteur, pour essayer de voir quels avantages ils pourraient tirer du gouvernement, plutôt que de passer à autre chose. À votre avis, est–ce que nous retardons le processus?

Mme Mosher: Je pense que le gouvernement et les ministres ont essayé de fixer un échéancier réaliste—un programme de cinq ans—qui permettra vraiment aux gens qui travaillent depuis longtemps dans l'industrie et qui en dépendent de recommencer à zéro.

Le programme reconnaît qu'il reste des pêches viables dans certaines régions des Maritimes et que les stocks de poissons de fond vont finir par se rétablir. Le programme le reconnaît, mais il offre également toute une gamme de possibilités aux gens qui vont devoir chercher ailleurs.

M. Cummins: Quand vous avez commencé à répondre à mes questions, vous avez laissé entendre que le programme n'a vraiment aucun objectif social et qu'il s'agit en quelque sorte d'une solution commerciale. Pourtant, votre réponse porte en bonne partie sur les questions sociales, plutôt que sur les solutions liées aux forces du marché.

Mme Mosher: Je croyais que votre première question portait sur les ORI, mais la fin de ma réponse concernait l'ensemble du programme, qui comprend effectivement des mesures d'adaptation sociale.

M. Baker: Monsieur le président, je voudrais poser deux ou trois questions précises. Je trouve difficile de suivre la conversation parce qu'elle est un peu décousue.

Les gens qui reçoivent actuellement de l'argent du gouvernement vont maintenant devoir travailler pour obtenir cet argent. Combien d'argent vont–ils recevoir quand ils vont se remettre au travail? Quel est le genre de projets qui seront approuvés? Est–ce que le processus est enclenché? Y a–t–il quelque chose de prévu au sujet du coût des matières premières? De quels avantages les employés vont–ils bénéficier? Combien de temps le travail va–t–il durer? Les travailleurs vont–ils avoir droit à l'assurance–chômage quand ils auront terminé chaque projet? Et la liste continue.

[*Texte*]

Is it possible to give answers to these questions at this moment?

Mr. St-Jacques: Mr. Chairman, it is possible to give answers to these questions at this moment. I'll take them one by one, if I may.

Mr. Baker: Let's deal with the application forms first.

Mr. St-Jacques: The application forms are now available. We've told everyone out there to start thinking of these projects, to see—

Mr. Baker: Where do you obtain the application forms?

Mr. St-Jacques: You obtain them from Canada Employment Centres.

Mr. Baker: Canada Employment Centres, okay.

Mr. St-Jacques: If MPs' offices wish to have them, we can send them out.

Mr. Baker: Good.

Mr. St-Jacques: Where the application forms might not have been available from May 16, we told them to use job development forms because the forms are relatively similar.

With respect to the length of the projects, it depends on the people who conceive these projects. I've been telling people to think of more challenging, more meaningful work, to think about it in terms of phases one, two, three, four and five over five years. Try to structure them between 16 and 22 or 23 weeks, whatever.

As to what people earn on these projects, they will receive the benefit rights they're entitled to under the strategy and all mandatory employment-related costs according to the province in which these projects take place. I understand in Newfoundland it's about 13%. They will all be paid.

For overheads and material costs, we'll provide up to $150 per participant per week. We'll provide an extra $10,000 for disabled people, if this is the case, and we've also made initial provisions for $100,000 per project for capital costs.

Mr. Baker: Say that again.

Mr. St-Jacques: That is $100,000 per project for capital costs.

Mr. Baker: Over and above material costs?

Mr. St-Jacques: Over and above material costs.

I might have omitted it the last time, Mr. Chairman, but it was to pleasantly surprise Mr. Baker today.

Mr. Baker: Yes!

An hon. member: Oh, oh!

An hon. member: That is really something.

Mr. St-Jacques: So from our perspective, there is good coverage in terms of overhead costs.

I met with the McCurdys and the Fannings last Thursday and I said that as movers and shakers those people should be tapping into three or four budgets. Now that they have all this money from HRD, they should go to DFO's budget to do certain things. They could add a little bit. The provincial departments of fisheries or the environment also have budgets.

[*Traduction*]

• 1900

Pouvez-vous répondre à ces questions tout de suite?

M. St-Jacques: Monsieur le président, je peux vous répondre tout de suite. Je vais prendre les questions une par une, si vous me le permettez.

M. Baker: Parlons pour commencer des formulaires de demande.

M. St-Jacques: Les formulaires sont disponibles. Nous avons dit à tout le monde de commencer à réfléchir à ces projets, pour voir. . .

M. Baker: Où peut-on se procurer un formulaire?

M. St-Jacques: Dans les centres d'emploi du Canada.

M. Baker: Les centres d'emploi du Canada, d'accord.

M. St-Jacques: Si les députés veulent en avoir pour leurs bureaux, nous pouvons leur en envoyer.

M. Baker: Bon.

M. St-Jacques: Là où les formulaires de demande ne sont pas disponibles, depuis le 16 mai, nous avons dit aux gens de se servir des formulaires du programme de développement de l'emploi, parce qu'ils sont à peu près les mêmes.

En ce qui concerne la durée des projets, tout dépend des gens qui les conçoivent. J'ai dit aux gens d'essayer de songer à du travail plus stimulant et plus significatif, et de le diviser en cinq phases, sur cinq ans. Je leur ai demandé d'essayer de structurer leurs projets de 16 à 22 ou 23 semaines, à peu près.

Quant à ce que gagneront les gens qui participeront à ces projets, ils auront droit aux prestations prévues par la stratégie et au remboursement de tous les frais obligatoires liés à leur emploi, en fonction de la province dans laquelle les projets auront lieu. Je crois que cela représente 13 p. 100 à Terre-Neuve. Tout cela sera payé.

Pour ce qui est des frais administratifs et des coûts des matières premières, nous allons accorder jusqu'à 150$ par semaine à chaque participant. Nous allons fournir 10 000$ de plus pour les personnes handicapées, s'il y en a, et nous avons également prévu une somme initiale de 100 000$ par projet pour les coûts d'immobilisation.

M. Baker: Voudriez-vous répéter?

M. St-Jacques: Il y aura 100 000$ par projet pour les coûts d'immobilisation.

M. Baker: En plus du coût des matières premières?

M. St-Jacques: Oui, en plus.

J'ai peut-être oublié d'en parler la dernière fois, monsieur le président, mais je voulais réserver une agréable surprise à M. Baker.

M. Baker: Oui!

Une voix: Oh, oh!

Une voix: Ça, c'est quelque chose!

M. St-Jacques: Donc, à notre avis, les frais généraux sont bien couverts.

J'ai rencontré les McCurdy et les Fanning jeudi dernier et je leur ai dit que puisqu'ils étaient dynamiques, ils devraient aller puiser dans trois ou quatre budgets. Maintenant qu'ils pourront recevoir tout cet argent du ministère du Développement des ressources humaines, ils devraient également aller frapper à la porte du MPO pour certaines choses. Ils pourraient ajouter un peu d'argent. Et les ministères provinciaux des pêches ou de l'environnement ont des budgets, eux aussi.

[*Text*]

So if they take a little bit from one and a bit from another, all of a sudden they have a nice big, interesting project where they can tackle a five–year challenge instead of a six–week or a four–week challenge as before.

Mr. Baker: Norman—excuse me, Mr. St–Jacques—let me get this straight now.

The Chairman: You got him so excited when you told him about the $100,000 that he's going to call you by your first name.

Mr. Baker: As a worker you receive the money you're allocated under the program and then you have $150 per person week for material costs. The employee benefits will come from the $150, I imagine.

Mr. St–Jacques: No, they're over and above.

Mr. Baker: They're extra.

Mr. St–Jacques: Yes.

Mr. Baker: Then on top of that you obtain up to $100,000 capital costs.

Mr. St–Jacques: Provided that the proposal substantiates the expenditure of the money.

Mr. Baker: Yes, absolutely.

Mr. St–Jacques: Obviously we don't sign blank cheques.

Mr. Baker: No, no.

Mr. St–Jacques: But if it's a meritorious project, these cost categories are available.

Mr. Baker: Let me put this one to you now. So a group in a municipality—a small community, a fishing community—that always over the years could not put in a water system because they don't have the tax base and so on, would that project qualify under the program?

Mr. St–Jacques: It would probably. I have been asked that before in Newfoundland, and I've usually referred it to a much larger and much more exciting initiative, called the infrastructure project on sewer systems, than the one under the category of sustaining the environment.

Mr. Baker: I didn't understand your answer.

Mr. St–Jacques: I've told them to access the infrastructure—

[*Translation*]

Donc, en glanant un peu d'argent à gauche et à droite, ils pourront finalement monter un gros projet intéressant pour une période de cinq ans, au lieu de quatre ou six semaines comme auparavant.

M. Baker: Norman—excusez–moi, monsieur St–Jacques—je veux que tout soit bien clair.

Le président: Vous l'avez tellement excité quand vous lui avez parlé des 100 000$ qu'il va maintenant vous appeler par votre prénom.

M. Baker: Les travailleurs vont recevoir l'argent auquel ils auront droit en vertu du programme, en plus de 150$ par semaine–personne pour le coût des matières premières. Je suppose que les avantages versés aux employés viendront de ces 150$, alors?

M. St–Jacques: Non, c'est en plus.

M. Baker: En plus.

M. St–Jacques: Oui.

M. Baker: Ensuite, les travailleurs peuvent obtenir jusqu'à 100 000$ pour leurs frais d'immobilisation.

M. St–Jacques: À condition que la proposition justifie cette dépense.

M. Baker: Oui, bien sûr.

M. St–Jacques: Nous ne faisons évidemment pas de chèques en blanc.

M. Baker: Non, bien–sûr.

M. St–Jacques: Mais s'il s'agit d'un projet intéressant, ce sont là les sommes qui sont disponibles.

M. Baker: Une autre question. Donc, si un groupe, dans une municipalité—une petite localité ou un village de pêcheurs—qui n'a jamais pu installer un réseau d'aqueduc parce qu'il n'avait pas l'assiette fiscale nécessaire, voulait en installer un, est–ce que ce projet serait admissible au programme?

M. St–Jacques: Probablement. On m'a déjà posé la question à Terre–Neuve et j'ai répondu que ce genre de projet relevait en fait d'une initiative beaucoup plus vaste et beaucoup plus intéressante, celle du programme d'infrastructure touchant les réseaux d'égout, plutôt que de la catégorie des projets de protection de l'environnement.

M. Baker: Je n'ai pas compris votre réponse.

M. St–Jacques: J'ai dit à ces gens–là de se tourner vers le programme d'infrastructure. . .

• 1905

Mr. Baker: Why would you say no?

Mr. St–Jacques: As we conceived these initiatives throughout the winter, the infrastructure people would talk to us and we would talk to them. They'd ask whether we could avoid confusing the issue and try. . . The infrastructure will cover this, and sustainable development and restoring the environment will cover that.

M. Baker: Pourquoi leur diriez–vous non?

M. St–Jacques: Quand nous avons conçu ces initiatives l'hiver dernier, nous en avons discuté avec les gens chargés du projet d'infrastructure. Ils nous ont demandé si nous pouvions éviter de semer la confusion et essayer. . . Les projets d'infrastructure vont couvrir certaines choses, et ceux qui visent le développement viable et la restauration de l'environnement en couvrent d'autres.

[*Texte*]

Mr. Baker: Just a second now. This is important.

I'm trying to figure out what kinds of projects would qualify under the program. The infrastructure program is for municipalities. It is a division—municipal, provincial and federal. The fishing communities in Newfoundland, the small ones, are not municipalities. The vast majority of them do not have a municipal structure. The only organizations they have in many cases are water committees and the volunteer fire brigade. They have no taxes in the smaller communities.

Could a water committee apply to this program to put in a water system? If those communities can't do that, what could they apply for—to put green carpet down or something? I don't understand what the green program is or how it would have any relevance to life in a fishing community.

Mr. St–Jacques: I was not aware, Mr. Chairman, that they were not municipalities and had no tax base. If it doesn't come into conflict with the infrastructure program, I think there probably is a way of saying that it is in the interests of the community. The community opportunities pool also has funding for doing some of this.

Mr. Baker: Mr. St–Jacques, could you do us a favour? When you get them, could you give us the numbers of people who qualify in each province and where they are, because you can only hire a certain number of people who qualify under the program. These are the workers. I know you don't have the final numbers now.

Mr. St–Jacques: I have estimates here, Mr. Chairman. I think I have them by census division. I don't know if I brought them. If I did, you are welcome to them right away.

Mr. Baker: Could we get a copy and have the clerk get them photocopied?

Mr. St–Jacques: I don't think I have them.

Mr. Baker: Mr. Chairman, as the chairman of the committee, you would know where these numbers of people would be in Nova Scotia.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, I have copies here of—

The Chairman: Mr. St–Jacques, we will get the clerk to have these photocopied and distributed. I think that would help us a great deal.

One of the things you just indicated was that when those types of projects come up... My eyes and ears perked up when you talked about water. That is a green project, I suppose.

If the instructions to date have been to refer it to the other program, that other program very soon will have all of its dollars committed. I suspect that at that point in time what normally would not be looked at or encouraged would now be looked at and encouraged.

[*Traduction*]

M. Baker: Un instant, là. C'est important.

J'essaie de comprendre quel est le genre de projet qui serait visé par le programme. Le programme d'infrastructure est destiné aux municipalités. Il y a une division, entre les niveaux municipal, provincial et fédéral. Mais les petits villages de pêcheurs de Terre–Neuve, les tout petits, ne sont pas des municipalités. La plupart d'entre eux n'ont pas de structure municipale. Les seules organisations qu'ils possèdent dans bien des cas sont les comités chargés de l'approvisionnement en eau et les pompiers volontaires. Il n'y a même pas de taxes dans les plus petites localités.

Est–ce qu'un comité chargé de l'approvisionnement en eau pourrait présenter une demande dans le cadre de ce programme pour installer un réseau d'aqueduc? Si ces localités ne peuvent pas le faire, quel est le genre de projet pour lequel elles pourraient présenter une demande: pour installer du tapis vert ou quelque chose du genre? Je ne comprends pas en quoi consiste le programme vert ni comment il peut avoir une pertinence quelconque pour la vie dans les villages de pêcheurs.

M. St–Jacques: Monsieur le président, je ne savais pas que ces localités n'étaient pas des municipalités et qu'elles ne percevaient pas de taxes. Si cela n'entre pas en conflit avec le programme d'infrastructure, je suppose qu'il est probablement possible de dire qu'il y va de l'intérêt de la collectivité. Le fond des initiatives communautaires permet également d'offrir du financement pour ce genre de choses.

M. Baker: Monsieur St–Jacques, pourriez–vous nous faire une faveur? Quand vous les aurez, pourriez–vous nous communiquer vos chiffres sur le nombre de personnes qui seront admissibles dans chaque province et sur l'endroit où elles se trouvent, parce qu'il est possible d'embaucher seulement un certain nombre de personnes qui pourraient avoir le droit de participer au programme. Je veux parler des travailleurs. Je sais que vous n'avez pas de chiffres définitifs pour le moment.

M. St–Jacques: J'ai des chiffres approximatifs ici, monsieur le président. Je pense qu'ils sont organisés par division de recensement. Je ne sais pas si je les ai apportés. Si oui, je m'empresserai de vous les transmettre tout de suite.

M. Baker: Pourrions–nous en avoir une copie et demander au greffier de la photocopier?

M. St–Jacques: Je ne pense pas les avoir.

M. Baker: Monsieur le président, à titre de président du comité, vous devez savoir quel est ce nombre pour la Nouvelle–Écosse.

M. St–Jacques: Monsieur le président, j'ai ici des copies de...

Le président: Monsieur St–Jacques, nous allons demander au greffier de faire photocopier et distribuer ce document. Je pense que cela nous sera très utile.

Vous avez mentionné notamment que, quand il est question de ce genre de projets... J'ai ouvert bien grands mes yeux et mes oreilles quand vous avez parlé d'aqueduc. Il s'agit d'un projet vert, je suppose.

Si les instructions consistaient jusqu'ici à renvoyer ces gens–là à l'autre programme, il faut se rendre compte que le budget prévu pour cet autre programme sera bien vite épuisé. Je suppose qu'à ce moment–là, des projets qui n'étaient pas envisagés ou encouragés jusque–là le seraient dorénavant.

[*Text*]

Mr. Baker: Mr. Chairman, Mr. St–Jacques and Ms Mosher are to be commended for it, because that has been the big objection from everybody concerning these works programs—you couldn't do anything with them. What you just outlined there, the four breakdowns of money—you can now do something worthwhile with it, whereas you can't with normal federal government works programs.

The Chairman: Like the section 25 that really—

Mr. Baker: No material costs.

Mr. St–Jacques: On exceptionally meritorious projects, we can exceed under those.

• 1910

The Chairman: The final question I want to ask is whose decision is it? Is it the region's?

Mr. St–Jacques: The minister would decide on exceptionally meritorious projects.

The Chairman: Good.

Mr. St–Jacques: Because then you're accessing his money.

I have just one qualification, Mr. Chairman. These estimates by census division are estimates.

Mr. Baker: You don't have the exact numbers.

Mr. St–Jacques: That's right. We will know in the application. But they do break down the 30,000, and this is how we estimated them.

Mr. Baker: Can you give us, though, the final figures when you get them?

Mr. St–Jacques: Yes. I've offered today to give you the data on applications on a weekly basis, and we'll give you that. At the present time, I might say, we have all the plant workers encoded, so it's all on computer.

As to the fishers' applications, there's a little bit more of a delay on them, because we're looking at certain criteria to see who might be active and not active. They are not, so usually we have to do it by hand on that one. But in a couple of weeks we'll be picking up on that one.

The Chairman: Mr. St–Jacques, it would also be very helpful if, as those numbers get firmed up, you could send them and any other information that becomes available—and that you feel is appropriate—to the clerk. The same goes for Ms Mosher. The clerk will distribute it to the members of the committee.

We're not bad fellows here, but when we find we're having difficulty getting information, sometimes we get a bit cranky. So if you can give us some information, that helps us a lot when we go back home and meet with our fishermen and our fish plant workers. We're also on the front lines, just like some of the departmental people.

[*Translation*]

M. Baker: Monsieur le président, nous devons des félicitations à M. St–Jacques et à M^me^ Mosher parce que c'est là la principale objection que tout le monde a soulevée au sujet de ces programmes de travaux: on ne peut rien en faire. D'après ce que vous venez de nous décrire, c'est–à–dire les quatre catégories de fonds. . .il est maintenant possible de faire quelque chose d'utile, ce qui n'était pas le cas dans le cadre des programmes de travail habituels du gouvernement fédéral.

Le président: Comme l'article 25, qui en réalité. . .

M. Baker: Les coûts des matières premières ne sont pas couverts.

M. St–Jacques: Si les projets sont exceptionnellement intéressants, nous pouvons dépasser les limites prévues.

Le président: Voici ma dernière question: qui prend la décision? Est–ce la région?

M. St–Jacques: C'est le ministre qui prend la décision au sujet des projets exceptionnellement intéressants.

Le président: Parfait.

M. St–Jacques: Parce que c'est de son argent qu'il s'agit.

Je voudrais faire une petite mise en garde, monsieur le président. Ces chiffres indiqués par division de recensement ne sont que des approximations.

M. Baker: Vous n'avez pas de chiffres exacts, donc.

M. St–Jacques: En effet. Nous les aurons quand nous recevrons les demandes. Mais il y a là une répartition des 30 000, et c'est en fonction de cela que nous avons fait nos prévisions.

M. Baker: Pourriez–vous quand même nous fournir les chiffres définitifs quand vous les aurez?

M. St–Jacques: Oui. Je vous ai offert aujourd'hui de vous transmettre chaque semaine les données concernant les demandes que nous recevrons, et je vais le faire. Pour le moment, je vous dirai que nous avons établi des codes pour tous les travailleurs d'usine; tout est donc dans l'ordinateur.

Pour ce qui est des demandes que présenteront les pêcheurs, il est possible que cela prenne un peu de temps parce que nous examinons certains critères pour déterminer qui est actif et qui ne l'est pas. Comme les gens ne le sont pas, en réalité, nous devons normalement tout faire à la main. Mais d'ici quelques semaines, nous serons à jour.

Le président: Monsieur St–Jacques, il serait par ailleurs très utile que vous fassiez parvenir ces chiffres au greffier, quand ils se préciseront, avec tous les autres renseignements dont vous disposerez—et que vous jugerez bon de nous communiquer. Et madame Mosher aussi. Le greffier les distribuera aux membres du comité.

Nous ne sommes pas méchants ici, mais quand nous avons du mal à obtenir des renseignements, nous perdons parfois un peu patience. Donc, si vous pouviez nous fournir ces renseignements, cela nous serait très utile quand nous retournerons chez nous et que nous rencontrerons nos pêcheurs et nos travailleurs d'usine. Nous sommes nous aussi aux premières lignes, tout comme certains fonctionnaires du Ministère.

[*Texte*]

I want to thank you for coming here this evening. I would really appreciate it if you could make yourselves or your colleagues at the department available to members of the committee as their questions arise and deal with them as expeditiously as you could, as you've done here today. Thank you.

Mr. St-Jacques: *Fisherman's Broadcast* is at 5:30—5:05 in Newfoundland time—this afternoon.

The Chairman: We'll call you if it gets boring. Thank you very much for helping us out today.

Our next witnesses are again from the Department of Fisheries and Oceans. We have Victor Rabinovitch, the assistant deputy minister of regulatory and international affairs; Earl Wiseman, the director of the Atlantic division of the international directorate; and Ron Gélinas, a researcher here with them. He's going to do all the magic on this wonderful piece of technology. I think I've seen him do this once before.

They're going to be going through some of the international issues we asked for a briefing on. I understand it will take about ten or fifteen minutes at maximum per briefing, and there are two briefings.

I would just ask that people take some notes and then we'll try to go to the same round of questions and get as many in as we can. Take some notes down, please, committee members, in case there are more questions than what we're going to be able to get answered.

The departmental officials have again agreed that if any other questions come out of this, you have their names and phone numbers, so give them a call tomorrow or the next day and they would be more than willing to help us out.

Here we go. Are we all set?

Mr. Victor Rabinovitch (Assistant Deputy Minister, Regulatory and International Affairs, Department of Fisheries and Oceans): Mr. Chairman, we're going to do, as you say, two presentations.

The first one is on the Atlantic overfishing situation, and I'm talking about the situation outside 200 miles. This presentation has been developed on a computer-based system. It's called a geographic information system, where data is inputted on the basis of geography. As Mr. Gélinas can explain, it is not just slides, it is actually using data retrieval of actual data in the database.

After that, as a second one, we'll look at the Pacific side.

• 1915

If we can get started, Mr. Chairman, this slide is showing, first, the geographic setting that we had initially, the setting being the east coast of North America, of course. We focus on the Atlantic coast and then focus further on the offshore areas, particularly showing the Grand Banks off Newfoundland and of course the Scotian Shelf off Nova Scotia. The Flemish Cap is found to the extreme east.

[*Traduction*]

Je vous remercie d'être venus ce soir. Je tiens vraiment à ce que vous ou vos collègues du Ministère vous mettiez à la disposition des membres du comité pour pouvoir répondre à leurs questions le plus rapidement possible, comme vous l'avez fait ici aujourd'hui. Merci.

M. St-Jacques: Le Fisherman's Broadcast a lieu à 17h30—17h05 à l'heure de Terre-Neuve—cet après-midi, donc.

Le président: Nous vous appellerons si cela devient trop assommant. Merci beaucoup d'être venus nous aider aujourd'hui.

Les autres témoins viennent eux aussi du ministère des Pêches et Océans. Nous avons avec nous M. Victor Rabinovitch, qui est sous-ministre adjoint à la Réglementation et aux Affaires internationales; M. Earl Wiseman, qui est directeur de la Division de l'Atlantique, à la Direction générale des Affaires internationales; et M. Ron Gélinas, qui travaille comme chercheur pour le Ministère. Il va faire des merveilles avec cette magnifique innovation technologique. Je pense que je l'ai déjà vu faire cela une fois.

Les témoins vont nous présenter des exposés sur certaines des questions internationales au sujet desquelles nous avons demandé des renseignements. Chaque exposé prendra de 10 à 15 minutes au maximum, et il y en aura deux.

Je vous demande de prendre des notes, après quoi nous allons essayer de poser d'un seul coup autant de questions que possible. Donc, chers collègues, prenez des notes pour le cas où nous ne pourrions pas obtenir aujourd'hui une réponse à toutes nos questions.

Les fonctionnaires du Ministère ont accepté encore une fois de nous laisser leurs noms et leurs numéros de téléphone pour que vous puissiez leur téléphoner demain ou après-demain si vous avez d'autres questions à leur poser par suite de la séance d'aujourd'hui; il se feront un plaisir de nous aider.

Sur ce, allons-y. Est-ce que tout est prêt?

M. Victor Rabinovitch (sous-ministre adjoint, Réglementation et Affaires internationales, ministère des Pêches et Océans): Monsieur le président, comme vous l'avez dit, nous allons vous présenter deux exposés.

Le premier porte sur la surpêche dans l'Atlantique, et plus particulièrement sur la situation à l'extérieur de la zone de 200 milles. Cet exposé est fondé sur un système informatique appelé système d'information géographique, selon lequel les données sont inscrites en fonction de la géographie. Comme M. Gélinas pourra vous l'expliquer, il ne s'agit pas seulement de diapositives, mais de données récupérées dans la base de données.

Au cours du deuxième exposé, nous examinerons la situation dans le Pacifique.

Si nous pouvons commencer, monsieur le président, cette diapositive montre tout d'abord l'aire géographique qui nous intéresse, c'est-à-dire bien sûr la côte est de l'Amérique du Nord. Nous voyons tout d'abord la côte de l'Atlantique, après quoi nous nous éloignons vers les zones extracôtières, en particulier les Grands Bancs de Terre-Neuve et bien sûr la Plate-forme Scotian, au large de la Nouvelle-Écosse. Le Bonnet Flamand se trouve tout à fait à l'est.

[*Text*]

Mr. Gélinas has overlaid the 200–mile zone and the international boundary that was established quite recently off the islands of Saint–Pierre–et–Miquelon. Of course the important point here is that the 200–mile zone, which was established under international law, does not reflect the geographic reality, which is that the Grand Banks extend beyond 200 miles. Therefore, the problem becomes one of managing fish stocks that are found entirely beyond 200 miles, as in the case of, say, certain Flemish Cap stocks in zone 3M, or straddling stocks, which are stocks that can be found both inside and outside the 200–mile zone, such as in zones 3L, 3N now, and 3O, just to the south of zone 3N.

In order to manage those stocks under international law an international convention was adopted in 1978. That is the NAFO convention, which is well–known to members of the committee and provides for management decisions outside the 200–mile zone.

Mr. Gélinas, do you have the names of the NAFO. . .?

Mr. Ron Gélinas (Researcher, Department of Fisheries and Oceans): No, I didn't include that information.

Mr. Rabinovitch: At this point, returning to looking at the Grand Banks, we're going to be looking now at the full extent of the Grand Banks, then overlaying on that the 200–mile zone. We see that a significant portion of the Grand Banks—roughly 10%—is found outside the 200–mile point.

We're going to look for a moment at the spread of stocks as they are found in their distribution inside and outside the 200–mile zone. We're looking now at the flatfish stocks, particularly yellowtail and American plaice.

You can see that there are broad areas of distribution, which are found in the yellow area of the picture. In the grey area are further generalized areas of distribution for the flatfish stocks. You can see how important the tail of the Grand Banks can be for flatfish stocks, so while significant portions are found inside, large portions are outside.

We're now looking at cod, and the current slide shows the summer distribution of cod. We're talking about normal distribution, of course. We're under terrible abnormal conditions right now, as we all know.

So in summer distribution the inshore areas are shown as dark red because the cod would normally migrate inshore for feeding, then the offshore areas, which are general areas of distribution, with 3L cod further north, 3M cod beyond 200 miles, in the Flemish Cap, then the 3NO cod, to be found further south. . .

At this point we're looking at the winter distribution of cod. In the winter months the cod would normally migrate further offshore, most likely due to availability of food, but also due to water temperatures. You can see where we had the problem of

[*Translation*]

M. Gélinas a superposé à cette zone la zone des 200 milles et la frontière internationale qui a été tracée tout récemment au large des îles Saint–Pierre–et–Miquelon. Bien sûr, ce qui est important de noter ici, c'est que la zone des 200 milles établie en vertu du droit international ne reflète pas la réalité géographique, c'est–à–dire que les Grands Bancs s'étendent au–delà de la limite des 200 milles. Par conséquent, le problème qui se pose est celui de la gestion de stocks de poissons qui se trouvent en totalité à l'extérieur des 200 milles, par exemple, certains stocks qui se retrouvent dans la zone du Bonnet Flamand, dans la 3M, ou les stocks qui chevauchent la zone des 200 milles, c'est–à–dire qui se retrouvent en partie à l'intérieur et en partie à l'extérieur de cette zone, par exemple dans les zones 3L, 3N, et 3O, just au sud de la zone 3N.

Une convention internationale a été adoptée en 1978 pour régir la gestion de ces stocks en vertu du droit international. Il s'agit de la Convention de l'OPANO, que les membres du Comité connaissent bien et qui sert de fondement aux décisions relatives à la gestion des stocks à l'extérieur de la zone des 200 milles.

Monsieur Gélinas, avez–vous les noms des membres de l'OPANO?

M. Ron Gélinas (chercheur, ministère des Pêches et Océans): Non je n'ai pas cette information ici.

M. Rabinovitch: Nous voyons encore ici les Grands Bancs; nous allons d'abord regarder toute la superficie des Grands Bancs, après quoi nous allons y superposer la zone des 200 milles. On peut donc voir qu'une bonne partie des Grands Bancs—à peu près 10 p. 100—se trouve à l'extérieur de la limite des 200 milles.

Nous allons regarder un instant la répartition des stocks, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone des 200 milles. Nous voyons maintenant les stocks de poissons plats, en particulier la limande à queue jaune et la plie canadienne.

Vous pouvez voir que leur aire de distribution est assez vaste; elle correspond à ce qui est indiqué en jaune sur l'image. La partie indiquée en gris correspond à d'autres aires générales de distribution des stocks de poissons plats. Vous voyez à quel point la queue des Grands Bancs est importante pour ces stocks; donc, si une bonne partie de ces stocks se trouve à l'intérieur de la zone il y en a également une bonne partie à l'extérieur.

Nous voyons maintenant la situation de la morue; la diapositive que vous voyez ici montre la distribution de la morue pendant l'été. Nous voulons parler bien sûr de sa distribution normale. Mais comme nous le savons tous, la situation n'est absolument pas normale à l'heure actuelle.

Donc, pour ce qui est de la distribution pendant l'été, les zones côtières sont indiquées en rouge foncé parce que la morue migre normalement près des côtes pour se nourrir; nous avons ensuite les zones de haute mer, qui sont les aires générales de distribution. On trouve de la morue dans la zone 3L, plus au nord, dans la zone 3M au–delà de la limite des 200 milles, dans la région du Bonnet Flamand, et dans la zone 3NO, plus au sud. . .

Nous voyons ici la répartition de la morue pendant l'hiver. À cette saison–là, la morue se déplace normalement vers la haute mer, probablement parce qu'elle y trouve davantage de nourriture, mais également en raison de la température de

[*Texte*]

the fishing beyond 200 miles of 3L cod, particularly in the winter months—that fishery would begin in February, March, or April, roughly—then further south into 3N and 3O for the winter months of fishing.

The next slide shows the distribution of redfish to be found in the deep waters, primarily on the slopes of the Grand Banks.

If we overlay all these distributions, winter cod, redfish, the flatfish nurseries in the grey area, and the general distribution of flatfishes in the yellow, all of this taken as a whole demonstrates why there is significant biological vulnerability, and therefore harvesting vulnerability, outside the 200–mile zone.

• 1920

We sometimes call this the maggot picture. It is a cumulative indication of all our aerial sightings, done through the aerial surveillance program, for 1991. It is cumulative, so it is all sightings of all vessels outside 200 miles—and these are virtually entirely foreign vessels—and you will notice the vessels line up precisely where we had shown the fish to be. In particular, you'll notice them lining up along the 200–mile zone, because with our aerial surveillance system and our heavy patrolling, we have really reduced incursions inside the 200–mile zone, we believe, to a negligible or non–existent number.

Mr. Gélinas is going to show us some of the data on what has happened since foreign overfishing began in the mid–1980s. You'll recall the overfishing began late in 1985 and really started to hit home in 1986 with the accession of Spain and Portugal to the European Economic Community, as it was then called.

It would be a mistake to say all of this decline in the TACs is due only to foreign overfishing. There are other natural factors involved that have caused the decline of stocks inside the 200–mile zone. However, the decline really coincides with, and at least in a significant part is due to, the overfishing outside 200 miles.

For 3L, 3N and 3O American plaice—perhaps the most important American stock to the offshore companies in Newfoundland—you'll notice how the total allowable catches decline until the point in 1994 where there is no directed fishery permitted, what we'd call a moratorium.

Yellowtail is a smaller stock, so please note the scale of what we're showing up here differs. In 1986 it was at the peak and there was very serious plummeting in late 1989 into 1990. We show it as a balancing off at a minimum level, but in fact the agreement in the NAFO last year was there should be no directed fishery in 1994. These are NAFO–managed stocks, of course.

With 3L and 3N redfish the decline is not as precipitous. Nevertheless it is bad and we don't know what the future holds yet for 3L and 3N redfish.

[*Traduction*]

l'eau. Vous pouvez voir l'endroit où nous avons eu un problème au sujet de la pêche à l'extérieur de la limite des 200 milles, dans le cas de la morue de la zone 3L, surtout durant les mois d'hiver—cette pêche commence à peu près en février, mars ou avril—et plus au sud, dans les zones 3B et 3O pendant la pêche d'hiver.

La diapositive suivante montre la distribution du sébaste, qu'on retrouve en eaux profondes, surtout sur les flancs des Grands Bancs.

Si on superpose toutes ces aires de distribution, celle de la morue d'hiver, celle du sébaste, les zones de reproduction des poissons plats, indiquées en gris, et l'aires de distribution générale des poissons plats, en jaune, tout cela démontre pourquoi les stocks sont particulièrement vulnérables à l'extérieur de la zone des 200 milles, et pourquoi, par conséquent, la question de la pêche y est particulièrement critique.

Nous appelons parfois cette image le tableau des asticots. C'est une représentation cumulative de tout ce que notre programme de surveillance aérienne a révélé pour 1991. Comme la représentation est cumulative, on y voit tous les navires à l'extérieur de la zone des 200 milles et ce sont virtuellement sans exceptions des navires étrangers; comme vous le voyez, ils s'alignent précisément là où nous avons montré que les poissons se situaient. Ils s'alignent en bordure de la zone des 200 milles, parce que nous avons vraiment réduit à un nombre négligeable les incursions à l'intérieur de cette zone, avec notre système de surveillance aérienne et nos patrouilles fréquentes.

M. Gélinas va nous montrer des données sur ce qui s'est passé depuis que les navires étrangers ont commencé à surpêcher, au milieu des années quatre–vingts. Vous vous rappellerez que la surpêche a commencé à la fin de 1985 et qu'elle a vraiment commencé à se faire sentir en 1986, quand l'Espagne et le Portugal ont adhéré à la Communauté économique européenne, comme on appelait alors la «Communauté».

Il serait erroné de prétendre que toute la baisse des TPA est attribuable exclusivement à la surpêche des bâtiments étrangers. Il y d'autres facteurs, naturels ceux–là, qui ont contribuée au déclin des stocks à l'intérieur de la zone de 200 milles. Néanmoins, leur déclin coïncide vraiment avec le début de la surpêche à l'extérieur de la zone, et il est au moins en grande partie attribuable à elles.

Dans le cas de la plie canadienne des zones 3L, 3N et 3O, qui est peut–être l'espèce américaine la plus importante pour les entreprises qui pêchent au large d Terre–Neuve, vous verrez que les TPA ont baissé au point où, en 1994, on n'autorisait plus aucune pêche dirigée, c'est–à–dire où l'on a imposé un moratoire.

Les stocks de vivanaux à queue jaune sont moins gros, et je vous prie donc de remarquer que l'échelle des données n'est pas la même. En 1986, ces réserves ont atteint un plafond, et elles ont énormément baissé à la fin de 1989 et au début de 1990. Nous représentons la situation comme s'il y avait eu un équilibre atteint au niveau minimum, mais en fait, l'accord conclu à l'OPANO l'an dernier prévoyait qu'il n'y aurait pas de pêche dirigée en 1994. Cela s'applique aux stocks gérés par l'OPANO, bien entendu.

En ce qui concerne les stocks de sébaste des zones 3L et 3N, le déclin n'a pas été aussi vertigineux. Néanmoins, les stocks sont nettement appauvris, et nous ne savons pas encore ce que l'avenir réserve aux sébastes des zones 3L et 3N.

[*Text*]

With 3N and 3O cod there is perhaps the most dramatic decline, or it's certainly on a par with American plaice—an incredible decline. Again, as of February 1994, the decision in NAFO was no directed fishery.

Mr. Gélinas: It's just a composite overview of all of the straddling stocks.

Mr. Rabinovitch: What we're showing here—and we want to focus in particularly on what are politely called the non–contracting parties and what Minister Tobin has called the pirates, for shorthand—is how their catches increased from roughly 1984 onwards, reaching a peak in 1991. The only reason there is a decline in 1992 and 1993 is because of the lack of fish, not because of any conscious cut–back by the countries providing those vessels.

There were some exceptions, but by and large these were flag–of–convenience countries. One non–flag–of–convenience country that was fishing out there for a number of years was Korea, although Korea is no longer fishing in the NAFO–regulated area. Also, there were several vessels that were stateless.

Again, this is not to show a direct correlation between cause and effect. It's more a matter of showing a parallel. The non–contracting parties continued to fish and to increase their catches even while the NAFO TACs were going down, the essential point being that the non–contracting parties showed absolutely no regard whatsoever for conservation measures adopted by NAFO. They did as they wanted to do; they were not tied down by anything.

• 1925

I'll now show some of the sightings we have, starting with the cumulative sightings for 1991, I believe, for non–contracting party vessels. The next sightings would be for 1992, and what I'd like to show is that if you look—We're into 1993 now, so let's just study 1993 for a moment.

Even though the TACs were negligible for the flatfish stocks by 1993, the sightings we found on the tail of the Grand Banks—right up on the top of the banks, where flatfish are to be found—in the black areas, were very significant because, again, the non–contracting party vessels were fishing as they wished and were not being held back by any controls.

Mr. Gélinas is going to call up an actual sighting, on one of the dots, and we will see who the vessel is. It's the *Danika*, which was flagged with Honduras. So this is an exact correlation of the database of the vessel, the photograph taken by the surveillance flight, and the information we've got. Another one being shown is the *Pilgrim*, which is correlated to Honduras again, the date being November 1993. That's quite a significant factory–freezer vessel.

Mr. Chairman, the purpose of all this is to demonstrate what the problem was that the government has tried to handle, and has handled very successfully now, with the new legislation. Basically, the amount of fishing that was going on was very significant.

[*Translation*]

Le déclin le plus désastreux est sans doute celui des stocks de morue des zones 3N et 3O, à moins que ce déclin ne soit pas pire que celui de la plie canadienne, ce qui signifie qu'il est désastreux, de toute façon. Là encore, en février 1994, l'OPANO avait décidé qu'il n'y aurait pas de pêche dirigée.

M. Gélinas: C'est juste un aperçu composite de tous les stocks chevauchant la zone de 200 milles.

M. Rabinovitch: Ce que nous montrons ici—et nous voulons nous concentrer particulièrement sur ce qu'on appelle poliment les parties non contractantes, que le ministre Tobin a qualifiées de pirates, en bref—c'est que les prises ont augmenté à peu près à partir de 1984, et qu'elles ont plafonné en 1991. La seule raison pour laquelle les prises ont baissé en 1992 et en 1993, c'est parce que le poisson est plus rare, pas parce que les pays qui arment ces vaisseaux ont décidé de réduire leurs prises.

Il y a eu des exceptions, mais dans l'ensemble, ces pays–là offrent des pavillons de complaisance. La Corée n'est pas un pays qui offre des pavillons de complaisance, mais des navires coréens ont pêché dans ce secteur pendant plusieurs années, bien que la Corée ne pêche plus dans la zone réglementée par l'OPANO. Il y avait aussi plusieurs navires qui ne battaient aucun pavillon national.

Je le répète, nous ne vous présentons pas cela pour établir une relation de cause à effet directe. Nous voulons plutôt établir des parallèles. Les parties non–contractantes ont continué à pêcher et à accroître leurs prises, même si les TPA de l'OPANO ont baissé; en l'occurrence, l'élément fondamental, c'est que les parties non–contractantes n'ont tenu absolument aucun compte des mesures de conservation adoptées par l'OPANO. Elles ont fait ce qu'elles voulaient; elles n'étaient liées par rien du tout.

Je vais maintenant vous montrer certains relevés que nous avons, à partir des relevés cumulatifs pour 1991, je crois, pour les navires des parties non–contractantes. Nos relevés suivants seront ceux de 1992, et ce que je veux vous montrer, si vous regardez bien. . . Nous voilà rendus en 1993, alors, prenons un moment pour regarder ce qui s'est passé cette année–là.

Même si les TPA de poissons plats pour 1993 étaient négligeables, les navires dont nous avons constaté la présence sur la queue des Bancs—juste au dessus de la partie supérieure des Bancs, là où l'on trouve les poissons plats—dans les zones noires, sont vraiment très significatifs, parce que, là encore, les navires des parties non–contractantes pêchaient comme ils voulaient sans être assujettis au moindre contrôle.

Monsieur Gélinas va faire apparaître le navire correspondant à l'un des points, et nous allons voir de quel navire il s'agit. C'est le *Danika*, battant pavillon hondurien. La corrélation est donc parfaite entre le navire, la photo prise par l'avion de surveillance et l'information que nous avons. Un autre des navires qui figure là est le *Pilgrim*, lui aussi battant pavillon hondurien, le 13 novembre 1993. C'est un navire–usine frigorifique de fort tonnage.

Monsieur le président, si nous vous montrons tout cela, c'est pour vous sensibiliser au problème que le gouvernement a tenté de surmonter et auquel il a fort bien remédié grâce à la nouvelle loi. Fondamentalement, on pêchait énormément dans cette région–là.

[*Texte*]

Mr. Gélinas has now called up a photograph of the juvenile fish that were found on board the *Kristina Logos*. You will recall that when we arrested the *Kristina Logos* in April what we found on board were overwhelmingly juvenile and sub–juvenile–sized cod and flatfish. The minimum size of fish in the NAFO regulatory area, under NAFO rules for cod, is 17 inches, and the cod you have there would be about 12 or 13 inches. So we're talking about year–and–a–half to two–year–old cod. It's criminal.

The next slide shows a photograph of a liner. That's really a mesh within a mesh, and that's basically how the *Kristina Logos* was evading any conservation controls. It's our impression that the non–contracting party vessels that we have now removed from the straddling stock areas were all fishing in the same way as the *Kristina Logos*.

So when we look at those catches, Mr. Chairman, although they're shown in gross tonnages, if the catches consisted primarily or overwhelmingly of juvenile fish the numbers of fish required to generate that size of catch were immense. The amount of destruction those vessels were causing up until 10 days ago was immense. This stuff is dramatic, Mr. Chairman. It's quite extraordinary what damage those vessels must have been doing on the Grand Banks.

In the next slide we're showing the relationship of catches, i.e., what was taken by NAFO members—you can see that the blue is declining—and by the non–NAFO members. Even though the numbers were declining in percentage terms their proportion of catches was increasing and increasing.

Overall the NAFO members are complying with such conservation rules as mesh size whereas the non–contracting party members were not. So it means the non–contracting party vessels were really attacking juvenile fish.

• 1930

Mr. Chairman, that's a quick summary. We have used this information in a number of bilateral meetings recently with government representatives from the non–contracting parties, and I think this information has been very helpful for those governments to understand how those flag–of–convenience vessels were really disregarding all conservation rules. Perhaps it helps to explain why those parties seem to be taking a constructive approach in their reaction to our legislation. They know we're doing the right thing.

I think I should stop at this point, sir, on the east coast side of things.

The Chairman: Can we go into the west coast so we can get pretty much all the questions asked at once?

Mr. Rabinovitch: Why don't you talk to it, Mr. Gélinas?

[*Traduction*]

Monsieur Gélinas vous montre maintenant une photographie des poissons juvéniles trouvés à bord du *Kristina Logos*. Vous vous rappellerez que, quand nous avons arraisonné ce navire, en avril, nous y avons trouvé surtout des morues et des poissons plats juvéniles, voire plus petits encore. La taille minimum de la morue pêchable dans la zone de réglementation de l'OPANO est de 17 pouces, alors que les morues que vous voyez là n'auraient que 12 ou 13 pouces de long. Ce sont donc des morues d'un an et demi à deux ans. C'est criminel.

Cette diapositive–ci est une photographie d'une doublure de filet. C'est vraiment un réseau de mailles à l'intérieur d'un autre, et c'est essentiellement de cette façon que le *Kristina Logos* échappait à tout contrôle de conservation. Nous croyons que tous les navires des parties non–contractantes que nous avons maintenant chassés des zones où les stocks chevauchent la ligne des 200 milles pêchaient de la même façon que le *Kristina Logos*.

Par conséquent, monsieur le président, il faut interpréter ces prises en se disant qu'elles sont vraiment énormes, car, même si les statistiques sont exprimées en tonnage brut, si les poissons capturés étaient essentiellement des juvéniles, il en fallait des quantités vraiment énormes pour arriver à ce tonnage. Ces navires–là causaient des dégâts incalculables tant qu'ils ont pêché, c'est–à–dire jusqu'à il y a 10 jours. C'est terrible, monsieur le président. Les dégâts que ces navires ont dû perpétrer sur les bancs sont vraiment effarants.

Dans la diapositive suivante, nous allons montrer le rapport entre les prises, c'est–à–dire celles des membres de l'OPANO—vous pouvez voir que le bleu baisse—et par les non–membres de l'OPANO. Même si les quantités baissaient en pourcentage, leur part des prises augmentait sans cesse.

Dans l'ensemble, les parties membres de l'OPANO respectent les règles de conservation comme la grandeur des mailles, contrairement aux parties non–contractantes. Autrement dit, les navires des parties non contractantes ne pêchaient que des juvéniles.

Monsieur le président, c'était là un résumé succinct. Nous nous sommes déjà servis de ces données dans plusieurs rencontres bilatérales récentes avec des représentants des gouvernement des parties non contractantes, et je crois qu'elles nous ont été très utiles pour faire comprendre à ces gens–là à quel point les navires battant pavillon de complaisance faisaient clairement fi de toutes les règles de conservation. C'est peut–être en partie grâce à cela que ces parties semblent avoir eu une réaction constructive à notre démarche législative. Ils savent que nous faisons ce qui s'impose.

Je pense que je devrais m'arrêter maintenant, monsieur, en ce qui concerne la situation sur la côte Est.

Le président: Pouvons–nous parler de la côte Ouest, afin que nous puissions poser à peu près toutes nos questions en même temps?

M. Rabinovitch: Pourquoi n'en parleriez–vous pas, monsieur Gélinas?

[*Text*]

If I could introduce someone, Mr. Chairman, we have here Mr. David Bevan. Mr. Bevan is the head of the Pacific Salmon Treaty Task Force in headquarters, which we constituted just a short while ago so we could deal in an integrated way with the Pacific salmon problem.

Both Ron and David should take us through this fairly quickly.

Mr. Gélinas: Thank you.

We've pieced together a number of slides that more or less should give you a pretty good idea of what the problem on the west coast in terms of the Pacific Salmon Treaty consists of.

I thought I'd start with an overview of the area covered by the Pacific Salmon Treaty. The water is basically seaward of southeast Alaska, of British Columbia, of Washington–Oregon, and even of a portion of northern California. This is probably quite significant given—and as we run through the numbers you'll see this—more and more of this problem is being characterized as one of a dispute between southeast Alaska and Washington–Oregon. The problem is Canada is caught in the crossfire between the two.

Moving right away to the basis of the treaty between Canada and the U.S., why do we have a treaty? Basically it's because fish don't respect international boundaries. For example, looking at this in a very generalized fashion where you have the main salmon–producing systems in southeast Alaska, Canada and Washington–Oregon, the fish tend to migrate during their migratory cycle out onto the high seas to feed, grow, become adults and eventually return to their rivers of origin to spawn and finally die.

In so doing, the resources obviously can and in most cases do move through various jurisdictions. The prosecution of these resources occurs in their adult phase when they're just returning to their rivers of origin to spawn. To depict this we've looked at it in terms of production from three main areas.

For example, as the salmon produced in southeast Alaska move back to their rivers of origin they are predominantly moving through southeast Alaskan waters and therefore are not very susceptible or vulnerable to being intercepted by another jurisdiction. Only a small proportion of those resources may cross the Canada–U.S. boundary on the way back into those rivers of origin.

The Canadian salmon, on the other hand, are obviously vulnerable as they're moving through southeast Alaskan waters, and similarly a number of them may actually cross the Canada–U.S. boundary on the way into Juan de Fuca Strait.

Finally, the Washington–Oregon production, which I should point out consists of quite a smaller proportion, one might argue is vulnerable as it moves through other U.S. waters—southeast Alaskan waters—as well as when it moves through Canadian waters.

[*Translation*]

Monsieur le président, je vous présente M. David Bevan, qui est avec nous ce soir. Monsieur Bevan est le directeur du groupe de travail de l'administration centrale qui est chargé du Traité sur le saumon du Pacifique, un groupe de travail que nous avons créé il y a peu de temps afin de constituer une approche intégrée pour le dossier du saumon du Pacifique.

Je pense que Ron et David devraient pouvoir nous brosser un tableau assez rapide de la situation.

M. Gélinas: Merci.

Nous avons rassemblé plusieurs diapositives qui devraient vous donner une assez bonne idée de la nature du problème que nous avons sur la côte Ouest en ce qui concerne le Traité sur le saumon du Pacifique.

Je pense que je ferais bien de commencer par vous donner un aperçu de la zone d'application de ce Traité. Globalement, elle est située au large du Sud–Est de l'Alaska, de toute la Colombie–Britannique, du Washington et de l'Orégon, ainsi qu'une d'une partie de la Californie septentrionale. C'est probablement très significatif, étant donné que le problème tend de plus en plus à être décrit comme un conflit entre le Sud–Est de l'Alaska, d'une part, et le Washington de même que l'Orégon, d'autre part; vous le verrez à mesure que je vous donnerai les statistiques. Le problème, pour le Canada, c'est qu'il est pris entre les deux parties.

Cela dit, pourquoi avons–nous un Traité canado–américain sur le saumon du Pacifique? Nous en avons un fondamentalement parce que les poissons ne respectent pas les frontières internationales. Par exemple, si nous envisageons la situation d'une façon très vulnérable, nous avons de grandes zones de production de saumon dans le Sud–Est de l'Alaska, au Canada et dans la région du Washington et de l'Orégon; les poissons tendent à migrer pendant leur cycle de vie, en allant se nourrir en haute–mer, où ils grandissent, deviennent adultes et finissent par revenir dans leur cours d'eau d'origine pour frayer et puis pour mourir.

Ce faisant, les poissons peuvent de toute évidence passer d'un territoire à un autre, et c'est ce qu'il font, dans la plupart des cas. On les capture quand ils sont arrivés à l'âge adulte et reviennent vers leur cours d'eau d'origine pour frayer. Pour avoir une bonne idée de ce qui se passe, nous avons réparti la production entre trois principaux secteurs.

Par exemple, quand les saumons nés dans le Sud–Est de l'Alaska reviennent à leurs cours d'eau d'origine, ils se déplacent essentiellement dans les eaux de cette même région, de sorte qu'ils ne sont pas très susceptibles d'être interceptés par les bateaux de pêche relevant d'une autre compétence. Seule une petite proportion de ces poissons–là franchit probablement la frontière canado–américaine dans le parcours qui les mène jusqu'à leurs cours d'eau d'origine.

Par contre, les saumons canadiens sont manifestement vulnérables, quand ils se déplacent dans les eaux du Sud–Est de l'Alaska, et il est bien possible que des saumons canadiens franchissent aussi la frontière canado–américaine quand ils se rendent jusqu'au détroit Juan de Fuca.

Enfin, on pourrait dire que les saumons nés dans le Washington et en Orégon, beaucoup moins nombreux, je dois le préciser, sont vulnérables, eux aussi, quand ils nagent dans d'autres eaux américaines—celles du Sud–Est de l'Alaska—aussi bien que dans les eaux canadiennes.

[*Texte*]

To summarize, in terms of the susceptibility to being intercepted, we often use the funnel analogy. Basically if you're at the top of the funnel you have more opportunity to take the resources moving through your own waters. You get your pick of virtually anything that's moving through, and similarly all the way down, where you have fewer and fewer opportunities.

[*Traduction*]

Pour résumer, pensons à un entonnoir pour déterminer les risques d'interception de ces poissons. Les pêcheurs qui pêchent dans la partie la plus large de l'entonnoir ont plus de chances que les autres de prendre des poissons qui nagent dans leurs propres eaux. Ils ont le choix d'à peu près tous les poissons qui passent dans leurs eaux, alors que, à l'autre bout de l'entonnoir, les pêcheurs ont de moins en moins de chances de prendre des poissons.

• 1935

That leads us to the two founding principles of the treaty, which are very much intertwined; you can't really look at them one without the other.

Cela nous mène aux deux principes fondamentaux du traité, qui sont vraiment interdépendants et indissociables l'un de l'autre.

The first one is basically conservation and this whole notion of coordinating management, cooperating, exchanging data, and basically leading in order to manage the resource in such a way as to provide optimum production so that everyone can reap the benefits.

Le premier de ces principes est fondamentalement celui de la conservation, de tout ce qui entoure la coordination de la gestion, la coopération, l'échange de données, et le fait de donner l'exemple afin de gérer les ressources halieutiques de façon à optimiser leur production pour que tous puissent en tirer profit.

The second principle is one based on the Law of the Sea, i.e., the concept that you're entitled to what you produce—referred to here as "equity"—and entitled to the benefits equivalent to your production.

Le second principe est fondé sur le droit de la mer, à savoir que chacun a droit à ce qu'il produit—on parle d'équité dans ce contexte—et, par conséquent, aux profits équivalant à sa production.

Now I propose to show you a few examples of how the treaty has worked in both those categories in terms of conservation as well as balancing interceptions or this idea of being entitled to what one produces.

Je vais maintenant vous montrer quelques exemples du fonctionnement du Traité conformément à ces deux principes, celui de la conservation et de l'équilibre des interceptions, ou, si vous voulez, du principe qu'on a droit à ce qu'on produit.

One of the main motivating factors prior to signing the treaty in 1985 was that both Canada and the U.S. had suffered some major declines in some very important salmon stocks—the chinook stocks. Here you can see some escapement indices. Basically they're an indicator of the number of salmon that escaped the fishery and made it to the spawning grounds to generate for the future year; in other words, the spawning biomass. There were tremendous declines in the 1970s and 1980s.

L'un des principaux facteurs qui ont incité le Canada et les États-Unis à signer le Traité, en 1985, c'était que les deux pays avaient subi des baisses importantes de certains stocks très importants de saumons, à savoir les stocks de saumons chinook. Vous avez ici des indices d'évasion. Ce sont fondamentalement des indicateurs du nombre de saumons épargnés par la pêche qui se sont rendus jusqu'aux zones de frai afin de se reproduire pour les années à venir; en d'autres termes, c'est la biomasse frayante. Cette biomasse a énormément baissé au cours des années soixante-dix et quatre-vingts.

Since we signed the treaty we have been successful in shifting or turning that trend around and beginning to redress the problem, rebuilding those stocks by cooperating with our American neighbours. In fact, objectives or targets were set in 1985 that should be met by 1998, and Canada is currently on target to meeting those objectives.

Depuis que nous avons signé le Traité, nous avons réussi à renverser cette tendance, et nous commençons à surmonter le problème, en régénérant ces stocks grâce à notre coopération avec nos voisins américains. En fait, nous avons fixé en 1985 des cibles et des objectifs qui devraient être atteints d'ici à 1998, et le Canada respecte son calendrier à cet égard.

Another major success story for Canada is Fraser sockeye production. In stark contrast to, say, the problems on the east coast in terms of northern cod, we have exactly the opposite trend, where we're looking at major increases in production of the sockeye on the Fraser system. These, of course, were measures that Canada implemented under the understanding that we would get to reap the benefits of that increased production.

La production de saumon sockeye dans le bassin du Fraser est une autre grande réussite pour le Canada. Contrairement aux problèmes que nous avons constatés sur la côte Est en ce qui concerne la morue du Nord, nous avons constaté exactement l'inverse dans la région du Fraser, car la production du saumon sockeye y augmente énormément. Nous devons ce succès, bien entendu, à des mesures que le Canada a prises en partant du principe qu'il allait tirer profit de sa production accrue.

Shifting to Washington, Oregon, and looking at what is basically a trend for chinook stock on one of the tributaries on the mighty Columbia system, this trend is pretty representative of the trends overall. There are tremendous declines on those stocks and recent mitigation efforts aimed at trying to rebuild them have not been very successful.

Passons maintenant au Washington et à l'Orégon afin de vérifier ce qui est fondamentalement la tendance des réserves de saumon chinook de l'un des tributaires du puissant Columbia. C'est une tendance assez représentative de l'évolution globale. Les stocks ont énormément baissé, et les tentatives de mitigation qu'on a récemment faites pour essayer de les régénérer n'ont pas donné les résultats escomptés.

[*Text*]

This is in no small part due to the decisions that were made by the U.S. in terms of other development opportunities in the past, such as in this case dams, which will obviously influence spawning areas, water flow, fish passage, and water quality, as we can see. Similarly, other decisions that were made in terms of competing water uses for agricultural irrigation and forestry practices also had a tremendous impact.

Just to give you an idea of the amount of development on the Columbia River, we're looking at approximately 15 main–stem dams on the Columbia, another 15 major developments on the Snake River, which is a major tributary, and over 100 dams if we include all the tributaries on the Columbia River system.

In contrast, there were basically some decisions that were made in Canada with regard to the Fraser River. We have no main–stem dams. We have forgone those economic development opportunities, and that has been at a considerable price. We've maintained, relatively speaking, habitat. We currently spend $100 million on the Green Plan.

[*Translation*]

La situation est largement imputable aux décisions que les Américains ont prises à l'égard d'autres possibilités de développement dans le passé, en l'occurrence en construisant des barrages qui ont de toute évidence des conséquences néfastes pour les aires de frai, le débit des cours d'eau, le passage des poissons et la qualité de l'eau, comme nous pouvons le voir. Les Américains ont aussi pris d'autres décisions qui ont eu une très forte incidence, notamment en utilisant leur eau pour irriguer et en privilégiant certaines pratiques forestières.

Pour vous donner une idée de l'emploi des travaux d'aménagement du Columbia, il y a une quinzaine de barrages sur le fleuve lui–même, une quinzaine d'autres gros barrages sur la rivière Snake, l'un des gros affluents du fleuve, et plus de 100 barrages en tout sur l'ensemble des tributaires du bassin du Columbia.

Par contre, le Canada a pris lui aussi des décisions fondamentales au sujet du Fraser. Il n'y a pas de barrages sur le fleuve lui–même. Nous avons renoncé à ces possibilités de développement économique, et cela nous a coûté très cher. Nous avons conservé les habitats, relativement parlant. Nous consacrons actuellement 100 millions de dollars au Plan Vert.

• 1940

Mr. David Bevan (Director, Inspection Branch, Department of Fisheries and Oceans): There's considerable expenditure in British Columbia on habitat maintenance through the Green Plan and through the work cooperatively between the province and the federal government on the watershed planning to preserve habitat and to try to increase habitat production of fish over the next number of years.

Mr. Gélinas: Finally, we've also set very high conservation targets or escapement targets. That also translates into very significant forgone economic opportunities from the perspective that those fish were available to catch but the fishers did agree to let them go back to the rivers to spawn and generate larger–year classes for future opportunities.

The second portion focuses on how well we've done in terms of balancing interceptions between the two countries. It's useful, before we look at actual interception numbers, to just get an overview of who produces what.

On average, between 1985 and 1992 British Columbia produced approximately 52% of the total salmon covered by the Pacific Salmon Treaty area, southeast Alaska approximately 30% to 31%, and Washington–Oregon approximately 17%. This is just numbers of salmon. This isn't putting a value on those salmon.

The Chairman: That is the number of salmon produced in each of those three areas?

Mr. Gélinas: That's right.

The Chairman: Not harvested, but produced?

Mr. Gélinas: It's from harvested figures, which are an indicator, plus the escapement of the total production.

M. David Bevan (directeur, Direction de l'inspection, ministère des Pêches et Océans): Nous dépensons beaucoup d'argent pour la conservation des habitats de la Colombie–Britannique, par l'intermédiaire du Plan Vert, ainsi qu'à celui des travaux réalisés en collaboration par la province et par le gouvernement fédéral sur la planification du bassin hydrographique, pour préserver les habitats et pour tenter d'accroître la production halieutique pour la prochaine période de plusieurs années.

M. Gélinas: Enfin, nous nous sommes aussi fixé des objectifs très élevés de conservation ou d'évasion. Cela aussi représente d'importantes possibilités économiques auxquelles nous avons renoncé, étant donné que ces poissons auraient pu être capturés, mais que les pêcheurs ont accepté de les laisser remonter les cours d'eau pour frayer et générer de plus grosses classes pour les années à venir.

La deuxième partie est axée sur la qualité de nos mesures d'équilibre des interceptions de deux pays. Il est utile, avant de consulter les statistiques des interceptions proprement dites, d'avoir une idée de qui produit quoi.

De 1985 à 1992, la Colombie–Britannique a produit en moyenne 52 p. 100 de tout le saumon assujetti au Traité sur le saumon du Pacifique, le filet de l'Alaska de 30 à 31 p. 100 et l'État de Washington ainsi que l'Oregon 17 p. 100. Ces pourcentages correspondent uniquement aux quantités de saumon. Nous n'avons pas calculé leur valeur.

Le président: Ce sont les quantités de saumons produits dans chacune de ces trois régions.

M. Gélinas: C'est exact.

Le président: Pas capturés, mais produits?

M. Gélinas: Les quantités sont calculées à partir des captures, qui en sont un élément, auxquels s'ajoute le nombre d'évasions, ce qui donne la production totale.

[*Texte*]

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, to be certain about this, these numbers reflect the treaty area between Canada and the United States. Alaska has a very large salmon–producing area far to the north. That's going to be coming up later on.

Mr. Gélinas: As an example, of the total salmon production in Alaska, the portion produced in southeast Alaska in 1993, using U.S. figures, represented less than one–quarter of the total landed value of salmon produced in Alaska.

The Chairman: So the area the salmon treaty covers represented 23% of the overall catch in Alaskan waters.

Mr. Gélinas: Or production in Alaska, that's right.

To quickly review the distribution of the salmon production areas, if you will, in southeast Alaska the salmon production is distributed throughout. There is no main focal system; there are island streams, hatcheries and so on. In contrast, in British Columbia 75% of our production comes from the Fraser system and the Skeena system. Finally, the Washington–Oregon production is pretty much split between Puget Sound — this area to the north — and the Columbia system.

Again, remembering the concept — a fundamental principle of the treaty — that you're entitled to what you produce, this is where we turn to look at the numbers in terms of how much Canadian fish the U.S. has caught and how much American fish Canada has caught. What we have here are four–year moving averages from 1983 to 1993.

For comparative purposes it might be useful to focus on 1993. In 1993 the U.S. caught just under 9 million Canadian salmon and Canada caught well under 4 million American salmon, for a shortfall of approximately 5.1 million salmon. In fact, if we just move to the next slide, this translates into an excess catch of $65 million. That's using wholesale prices in constant 1990 Canadian dollars. In other words, they caught $100 million worth of Canadian fish and we caught about $35 million worth of American fish, for a shortfall of $65 million.

• 1945

The bulk of those interceptions, if we break it down geographically, is really occurring in southeast Alaska. It's quite worrisome that the interceptions in southeast Alaska have increased tremendously during the last three years, to the point where in 1993 we're looking at 5.5 million salmon versus well under 2 million. Therefore southeast Alaska is responsible for over $50 million of that $65 million excess catch, or Canadian deficit.

By way of summary, having signed the treaty in good faith with our American neighbours in 1985, we were already at a deficit — or they were already catching excess Canadian fish — but for the first four, five or six years of the treaty it was

[*Traduction*]

M. Rabinovitch: Monsieur le président, pour dissiper tout malentendu, je tiens à dire que ces pourcentages sont valables pour la région assujettie au Traité canado–américain. Dans la partie de l'Alaska qui est située plus loin au Nord, il y a une région qui produit énormément de saumons. Il en sera question plus tard.

M. Gélinas: Par exemple, en 1993, d'après des données américaines, le saumon produit dans le sud–est de l'Alaska ne représentait que moins du quart de la production totale de l'Alaska, exprimée en valeur des prises de saumon produit dans cet État.

Le président: La zone assujettie au Traité représente donc 23 p. 100 du total des prises dans les eaux de l'Alaska.

M. Gélinas: Ou de la production en Alaska, c'est exact.

Examinons rapidement la répartition des zones de production des saumons, si vous voulez. Dans le sud–est de l'Alaska, la production est distribuée dans toute la région. Il n'y a pas de concentration; il y a des cours d'eau dans les îles, des zones de frai, et ainsi de suite. Par contre, en Colombie–Britannique, 75 p. 100 de notre production est concentrée dans le bassin du Fraser et celui de la Skeena. Enfin, la production de la région du Washington et de l'Oregon est sensiblement répartie entre le Détroit de Puget — cette zone située au Nord — et le bassin du Columbia.

Si nous revenons à l'idée qui est un principe fondamental du Traité, à savoir qu'on a droit à ce qu'on produit, c'est là que nous nous tournons pour nos statistiques vers les quantités de saumons canadiens que les Américains ont capturé et sur les quantités de saumons américains que les Canadiens ont capturé. Nous avons ici des moyennes courantes sur quatre ans, de 1983 à 1993.

Pour établir des comparaisons, nous devrions peut–être nous concentrer sur l'année 1993. Cette année–là, les Américains ont capturé juste un peu moins de 9 millions de saumons canadiens, tandis que les Canadiens ont capturé nettement moins de 4 millions de saumons américains, ce qui représente un déficit à peu près 5,1 millions de saumons pour nous. En fait, nous allons voir à la diapositive suivante que cela se traduit par un surplus de prises d'une valeur de 65 millions de dollars pour les Américains, au prix de gros, en dollars canadiens constants de 1990. En d'autres termes, les Américains ont capturé pour 100 millions de dollars de poissons canadiens, tandis que nous n'avons capturé que pour environ 35 millions de dollars de poissons américains, ce qui représente un déficit de 65 millions de dollars pour nous.

Si nous faisons une ventilation géographique de ces interceptions, nous constatons que la plus grande partie se produit dans le sud–est de l'Alaska. Il est extrêmement inquiétant que le nombre des interceptions dans cette région ait énormément augmenté au cours des trois dernières années, au point où, en 1993, nous nous retrouvons avec 5,5 millions de saumons comparativement à moins de 2 millions de saumons. Il s'ensuit que les prises du sud–est de l'Alaske équivalent à plus de 50 millions de dollars de ce surplus de 65 millions de dollars pêchés par les Américains, ou, si vous préférez, du déficit canadien.

Pour résumer, je dirai que nous avons signé le Traité de bonne foi avec nos voisins américains en 1985, mais que nous étions déjà déficitaires à ce moment–là — ou qu'ils capturaient déjà trop de poissons canadiens — mais que, pour les quatre, cinq

[*Text*]

reasonably constant and there was no reason to believe the U.S. was not going to cooperate with Canada at working towards redressing this problem. However, in the last three years basically those interceptions have doubled. We've gone from 2.3 million to 5.1 million, and if we look at that in Canadian dollars we've gone from $30 million Canadian to $65 million Canadian.

Mr. Bevan: Mr. Chairman, there's one thing I would point out. The numbers being quoted are not in dispute. The numbers are agreed to by international technical committees, so both the Canadian fish managers and the American fish managers agree these numbers are accurate.

The Chairman: So they agree the numbers are accurate, but they simply refuse to sit down and turn the agreement on accurate numbers into a fishing strategy that would adhere to the equity definition in the treaty.

Mr. Bevan: They're basically saying these are equitable numbers based on the formula they have.

The Chairman: The American formula.

Mr. Bevan: Yes.

The Chairman: What they want, they get. Is that the formula?

A voice: It seems to be.

Mr. Baker: In the five–year catch formula between both countries, when all of this was taken into account, for the first four years did the Americans respect those numbers?

Mr. Bevan: The Americans operated within the agreements. What's happened here is that the agreements they're asking us to enter into involve more and more interception of Canadian fish as Canadian stocks are rebuilt and as theirs go down. They're relying on Canadian fish to support their fleets.

Mr. Baker: Yes, but for the last agreement that just finished, what you're saying here about intercepting Canadian fish was all taken into account, and they met the Canadian–American agreement, which lasted for five years, for the first four of those five years. Is that correct?

Mr. Rabinovitch: It's not as clear as that. In fact, over a period of several years there were increasing catches by Americans in Alaskan waters of Fraser sockeye. As the Fraser sockeye return back to the Fraser and hit landward they can be intercepted in Alaskan waters. They then continue on southward until they reach the Fraser River.

One of the problems that developed, and why the interception numbers began getting worse and worse, was that American fishermen in Alaskan waters were taking more and more Fraser sockeye and arguing—and this comes to the heart

[*Translation*]

ou six premières années du Traité, la surpêche des Américains a été raisonnablement constante, de sorte que nous n'avions pas de raison de croire qu'ils refuseraient de collaborer avec nous pour chercher des moyens de rectifier le problème. Néanmoins, au cours des trois dernières années, le nombre d'interceptions des Américains a fondamentalement doublé. Nous sommes passés de 2,3 millions à 5,1 millions d'interceptions, et, en dollars canadiens, cela signifie que nous sommes passés d'un déficit de 30 millions de dollars canadiens à un déficit de 65 millions de dollars canadiens.

M. Bevan: Monsieur le président, je tiens à souligner un élément essentiel: les statistiques que nous vous présentons ne sont pas contestées. Elles ont été acceptées par les comités techniques internationaux compétents, ce qui signifie qu'elles sont fondées, tant pour les gestionnaires canadiens que pour leurs homologues américains.

Le président: Ils reconnaissent donc que les statistiques sont fondées, mais ils refusent carrément de prendre la peine de convertir cet accord sur les statistiques en une stratégie de pêche qui respecterait la définition de l'équité du Traité.

M. Bevan: Ils disent fondamentalement que les résultats sont équitables, d'après leur formule.

Le président: La formule américaine, donc.

M. Bevan: Oui.

Le président: Ils obtiennent ce qu'ils veulent. C'est la formule?

Une voix: Il semble que oui.

M. Baker: Dans leur formule de pêche de cinq ans dont les deux pays sont convenus, quand on a tenu compte de tout cela, les Américains ont–ils respecté les objectifs pour les quatre premières années?

M. Bevan: Les Américains ont respecté les ententes. Ce qui se passe ici, c'est que les ententes qu'ils nous demandent de conclure leur permettent d'intercepter de plus en plus de saumon canadien à mesure que les stocks canadiens sont régénérés et que les leurs déclinent. Ils ont besoin du saumon canadien pour alimenter leurs flottes.

M. Baker: Oui, mais, dans le cadre de la dernière entente, qui vient d'expirer, ce que vous dites au sujet de l'interception des saumons canadiens avait déjà été pris en ligne de compte, et les Américains ont respecté l'entente canado–américaine, d'une durée de cinq ans, pour les quatre premières de ces cinq années. C'est exact?

M. Rabinovitch: Ce n'est pas aussi clair que cela. En fait, pendant plusieurs années, les Américains ont capturé de plus en plus de saumons sockeye du Fraser dans les eaux de l'Alaska. Quand ces saumons font route vers la terre pour retourner dans le Fraser, ils peuvent être interceptés dans les eaux de l'Alaska. S'ils échappent à la capture là, ils poursuivent leur route vers le sud jusqu'à ce qu'ils atteignent le delta du Fraser.

L'un des problèmes qui se sont manifestés, et la raison pour laquelle les statistiques des interceptions empirent constamment, c'est que les pêcheurs américains prennent de plus en plus de saumons sockeye du Fraser dans les eaux de l'Alaska et qu'ils

[*Texte*]

of the member's question—that catches of Fraser sockeye taken in Alaskan waters should not be counted against the American agreed-upon quota of Fraser sockeye. This became one of the starting points and one of the major problems.

The Chairman: How could they possibly argue that? What twist of logic were they using to say in this case those fish shouldn't be counted?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, it's always hard to explain the logic of another country or another party when their logic makes no sense.

The Chairman: Well, you're going to try for us, aren't you?

Mr. Rabinovitch: They put forward several arguments. One argument was that in the way the annex of the treaty was worded, they interpreted it as meaning that it did not count for catches everywhere in the treaty area. It's a very far-fetched—

• 1950

The Chairman: What part of the treaty area were they prepared to count catch in?

Mr. Rabinovitch: Only essentially off the mouth of the Fraser in the American waters leading up Juan de Fuca Strait towards the mouth of the Fraser.

The Chairman: And that was it?

Mr. Rabinovitch: That was it.

The Chairman: So anything that was caught up in the south Alaska area they figured was outside the—

Mr. Rabinovitch: They called those—

Mr. Baker: That was in the last year, though, Mr. Chairman.

The Chairman: I just want to ask a question on that. The treaty started in 1985?

Mr. Rabinovitch: That is right.

The Chairman: But is this bar not telling us that in 1985 they were still taking far too many fish, if you accept our principle of equity?

Mr. Baker: No. That was taken into account in the agreement.

Mr. Rabinovitch: Again, this is another interesting negotiation point that has never been resolved with the Americans. The treaty provides for two principles, one principle being conservation and the other principle being equity in interceptions. In 1985 the government of the day concluded that it was important to sign the treaty and to—

The Chairman: And then to negotiate.

Mr. Rabinovitch: —and then to negotiate further on solving the equity problem.

The Americans, for their part, said we acknowledge that equity is a principle and we are prepared to talk further with you on equity, although we believe that we are now at equity. That would be their position.

[*Traduction*]

prétendent—j'arrive au fond de la question du député—que leurs prises de saumons sockeye du Fraser dans les eaux de l'Alaska ne devraient pas être comptabilisées dans le contingent de prises de saumons sockeye du Fraser que les Américains ont accepté. C'est devenu l'un des points de départ du litige et l'un des principaux problèmes.

Le président: Comment pourraient-ils prétendre ça? Quelle logique tordue invoquent-ils pour dire qu'on ne devrait pas compter ces poissons-là dans ce cas-ci?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, il est toujours difficile d'expliquer la logique d'un autre pays ou d'une autre partie, quand cette logique défie l'entendement.

Le président: Eh bien, vous allez tout au moins essayer de nous l'expliquer, n'est-ce pas?

M. Rabinovitch: Ils ont invoqué plusieurs arguments. Par exemple, ils ont interprété le libellé de l'annexe du Traité en disant qu'il ne s'appliquait pas aux prises où qu'elles soient, dans la zone assujettie au Traité. C'est vraiment tiré par les cheveux...

Le président: Dans quelle partie de la zone assujettie au Traité étaient-ils disposés à compter leurs prises?

M. Rabinovitch: En somme, seulement au large de l'embouchure du Fraser, dans les eaux américaines qui mènent vers l'embouchure à partir du Détroit de Juan de Fuca.

Le président: Et c'est tout?

M. Rabinovitch: C'est tout.

Le président: Ils estimaient que tout ce qu'ils pêchaient dans le sud de l'Alaska échappait au...

M. Rabinovitch: Ils appelaient ça...

M. Baker: C'était l'an dernier, toutefois, monsieur le président.

Le président: Je veux juste poser une question là-dessus. Le Traité est bien entré en vigueur en 1985?

M. Rabinovitch: C'est exact.

Le président: Mais cette colonne ne signifie-t-elle pas que les Américains capturaient encore beaucoup trop de poissons en 1985, si vous acceptez notre principe d'équité?

M. Baker: Non. Il en a été tenu compte dans le Traité.

M. Rabinovitch: Là encore, c'est une question de négociations intéressantes qui n'a jamais été résolue avec les Américains. Le Traité pose deux principes, celui de la conservation et celui de l'équité en ce qui concerne les interceptions. En 1985, le gouverneur d'alors a conclu qu'il était important de signer le Traité et de...

Le président: Et de négocier ensuite.

M. Rabinovitch: ...et de négocier ensuite pour résoudre le problème de l'équité.

Pour leur part, les Américains ont dit qu'ils reconnaissaient que l'équité était un principe et qu'ils étaient disposés à en parler encore avec nous, même s'ils étaient convaincus d'avoir atteint l'équité. Ce serait leur position.

[*Text*]

The Chairman: They defined inequity as equity as the starting point for the agreement.

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, the numbers speak for themselves.

The Chairman: And we agreed to this?

Mr. Rabinovitch: It was the decision of the government of the day that it was important—

The Chairman: So we agreed to enter into a deal with the Americans, who get their way no matter what they want. Always they'll do whatever they have to in order to protect American interests. We entered into an agreement with the Americans, and as a starting point for the agreement on equity we agreed basically to accept what any normal, reasonable individual would deem to be an inequitable catch between the two countries.

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, Canada has never, formally or informally, said to the Americans that we accept that we were at equity in 1985. All we have ever said is that it's important to establish the treaty, especially for conservation purposes, and we will get on to negotiating the equity thing in the end.

The Chairman: If that's where they started, what happened to 1986, 1987, 1988, 1989? Did anybody, on behalf of the Government of Canada and the fish in the sea that are of Canadian origin on the west coast, actually sit down and talk equity? If they did, did we fail every year? Did we try every year, first of all, and if we did, how hard did we try? When we failed, why has it taken up until now for something to be done here?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, every year there were attempts at negotiating the equity issue. I can go into the full negotiating history at another time if you'd like, sir, but essentially the American approach was: let us deal with the management of fish stocks and we will get around to this equity question, which is a very complex question.

It was really in 1990 and especially, as you can see from this escalation, 1991, 1992, 1993, as the escalation of sockeye catches really grew, that the whole problem really came to a head. Until that point, despite the imbalance—which I don't think anyone on the Canadian side was happy with—the treaty was doing its job for purposes of conservation. Once the imbalance in equity really began to accelerate, it was clear that something was profoundly wrong. That profound problem came to a head last year.

The Chairman: Are you telling me that there was a general agreement that the amount of Canadian–origin fish that was being taken by the Americans and by the Canadians was within what we believed to be catch limits that allowed for the conservation measures that we wanted to have in force?

Mr. Rabinovitch: Yes. Generally the treaty was working effectively for the rebuilding of many stocks, not all stocks, Mr. Chairman.

[*Translation*]

Le président: Ils ont dit que l'iniquité était l'équité, comme point de départ de l'entente.

M. Rabinovitch: Monsieur le président, les statistiques sont éloquentes.

Le président: Et nous avons accepté ça?

M. Rabinovitch: C'était la décision du gouvernement de l'heure, qui estimait qu'il était important. . .

Le président: Nous avons donc accepté de conclure une entente avec les Américains, qui font absolument tout ce qu'ils veulent. Ils feront toujours ce qu'ils veulent pour protéger les intérêts américains. Nous avons conclu une entente avec les Américains, et nous avons accepté comme point de départ de notre accord sur l'équité quelque chose que n'importe quel pêcheur raisonnable normal aurait considéré comme des prises disproportionnelles d'un pays par rapport à l'autre.

M. Rabinovitch: Monsieur le président, le Canada n'a jamais dit officiellement ou officieusement aux Américains qu'il accepte que l'équité était acquise en 1985. Tout ce que nous avons dit, c'est qu'il était important de signer le Traité, surtout pour assurer la conservation des ressources, et que nous allions négocier la notion d'équité à la fin.

Le président: Si c'était le point de départ, que s'est–il passé en 1986, 1987, 1988 et 1989? Quelqu'un a–t–il parlé d'équité au nom du gouvernement du Canada, au sujet des poissons d'origine canadienne sur la Côte ouest? Si nous en avons parlé, avons–nous échoué chaque année? Avons–nous essayé chaque année, pour commencer, et, si nous l'avons fait, quelle énergie y avons–nous mis? Quand nous avons échoué, pourquoi a–t–il fallu qu'on attende jusqu'à maintenant pour que quelque chose se fasse ici?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, nous avons tenté chaque année de négocier le principe d'équité. Je pourrais vous relater toute l'histoire des négociations une autre fois si vous voulez, monsieur, mais, fondamentalement, les Américains ont dit que nous devrions commencer par parler de la gestion des stocks halieutiques et que nous parlerions après de l'équité, qui est une question très complexe.

C'est vraiment à partir de 1990 et surtout, comme l'escalade le révèle, de 1991, 1992 et 1993, à mesure que l'escalade et les prises de saumons sockeye s'est vraiment intensifiée, que le problème a vraiment abouti. Jusqu'à ce moment–là, en dépit du déséquilibre—dont personne n'était disposé à s'accommoder du côté canadien, je pense—le Traité donnait des résultats, en matière de conservation. Une fois que le manque d'équité du Traité a vraiment commencé à s'aggraver, il était évident qu'il y avait quelque chose de sérieusement faussé. Le problème fondamental a abouti l'an dernier.

Le président: Êtes–vous en train de me dire qu'on s'entendait généralement pour reconnaître que les quantités de poissons d'origine canadienne que les Américains et que les Canadiens capturaient étaient en–deçà de ce que nous considérions comme le maximum admissible dans le cadre des mesures de conservation que nous voulions faire appliquer?

M. Rabinovitch: Oui. Dans l'ensemble, le Traité contribuait efficacement à la régénération de bien des stocks, mais pas de tous les stocks, monsieur le président.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1955

The Chairman: What I'm saying is that when the Canadian government sit down with the Department of Fisheries and Oceans, when they have their conservation plan in place, and determine how many fish they want from each of those stocks, is it that nobody's overfished those numbers of fish globally between the Americans and the Canadians? Or is it that they're taking more of the fish than we agree can be caught on a sustainable basis? Which is it?

Mr. Bevan: It's generally the latter, although there is an example of the former case where we feel there are more fish being taken than the stock can withstand.

The Chairman: Okay, so we're just generally getting screwed. Mr. Scott.

Mr. Scott: Thank you, Mr. Chairman. I should point out that I have a very vested interest in this because the Skeena River runs right through my riding and I think the Skeena River is the one that's going to be subjected to the heaviest fishing pressure when it comes to this American overfishing. I don't know that, but it's certainly the feeling I have because it's a lot closer to Alaska than the Fraser River system is. Maybe you can shed some light on that.

I have some observations to make as a person who has lived on the west coast of British Columbia for a long time, and one is that we continually back down to the Americans. Now, we had a border dispute with the Americans on the Alaska border and it was resolved in 1903, and the resolution of that gave us a water boundary with the Americans known as the AB line, which I'm sure you're familiar with. The American coast guard, the American fisheries people, patrol their border, they have adequate search and rescue vehicles there, and they make their presence known all the time.

The Canadian government doesn't have a presence in Dixon Entrance or on the AB line to speak of. The last year the DFO patrol vessels wouldn't go out because they couldn't afford to buy fuel, so they sat in the harbours. We do not indicate to the Americans by any stretch of the imagination that we are serious about our borders and that we are serious about our fish stocks, and I think that's one of the reasons why they're taking us for a bit of a ride right now.

I have to make that comment because it's very near and dear to my heart. I have to say we could do some things right now. For instance, on the AB line, which was resolved but which the Americans are apparently still disputing—

The Chairman: Now, hold it; the AB line—is that the line we're seeing up here?

Mr. Scott: Actually it's not shown on this one, but it was shown on one of the other. . .it's the border between us and Alaska.

Mr. Gélinas: That's the AB line right here.

Le président: Ce que je dis, c'est que, quand le gouvernement du Canada discute avec le ministère des Pêches et Océans, le plan de conservation est en place et qu'ils déterminent combien de poissons ils veulent de chacun de ces stocks, doit-on conclure que personne n'a surpêché globalement ces poissons, ni les Américains, ni les Canadiens? Ou bien dois-je conclure que les Américains capturent plus de poissons que nous estimons, d'un commun accord, qu'il est possible d'empêcher de façon durable? À quoi dois-je conclure?

M. Bevan: Dans l'ensemble, la réponse correspond à votre dernière question, bien que je puisse vous citer un exemple qui correspond à la première, quand nous avons jugé que les Américains capturaient plus de poissons que la reproduction normale.

Le président: Très bien; autrement dit, nous nous faisons avoir, dans l'ensemble. Monsieur Scott.

M. Scott: Merci, monsieur le président. Je tiens à souligner que cette question m'intéresse vraiment très personnellement, parce que la Skeena passe au beau milieu de ma circonscription, et je pense que c'est cette rivière qui va subir les plus lourdes pressions de la surpêche des Américains. Je n'en suis pas sûr, mais j'en ai vraiment l'impression, parce que la Skeena est bien plus près de l'Alaska que l'embouchure du Fraser. Peut-être pourriez-vous m'éclairer là-dessus.

Je vis sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique depuis longtemps, et j'ai quelques observations à faire à cet égard. Par exemple, nous cédons toujours devant les Américains. Nous avons eu un différend frontalier avec les Américains sur la frontière de l'Alaska, un différend qui a été tranché en 1903, ce qui nous a donné une frontière maritime avec les Américains, la ligne AB, que vous connaissez sûrement. La Garde côtière américaine, qui assure la surveillance des pêches aux États-Unis, patrouille ses frontières; elle a suffisamment de bâtiments et d'appareils de recherche et de sauvetage là-bas, et elle fait constamment sentir sa présence.

Le gouvernement du Canada n'a pour ainsi dire pas de présence dans l'entrée Dixon ou sur la ligne AB. L'an dernier, les patrouilleurs du ministère des Pêches et Océans ne pouvaient pas prendre la mer parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter du carburant, de sorte qu'ils restaient au port. Nous ne pouvons pas prétendre faire comprendre aux Américains que nous tenons à défendre nos frontières et nos stocks de poissons, et je pense que c'est une des raisons pour lesquelles ils abusent de nous maintenant.

Je tiens à le préciser parce que c'est une question qui me tient vraiment à coeur. Je dois dire que nous pourrions prendre certaines mesures dès maintenant. Par exemple, dans le cas de la ligne AB, qui résulte d'un différend qui a été tranché, mais que les Américains semblent toujours contester. . .

Le président: Une minute. La ligne AB, est-ce la ligne que nous voyons là?

M. Scott: En fait, elle ne figure pas sur celle-là, mais on la voyait sur l'une des autres. . . c'est la frontière entre le Canada et l'Alaska.

M. Gélinas: La voilà, juste ici.

[*Text*]

Mr. Scott: It's there. That was resolved in 1903 by a tribunal or by an international panel that was charged with resolving that dispute. Even on our international boundaries, we do not clearly show that, and we have treaties with the Americans where we still have backed away from saying that's our border.

I ask the question. This isn't really a fisheries issue, but it's going to be a fisheries issue this summer because there's going to be a lot of conflict out there. I don't know why we don't patrol our own borders; we certainly put up a RACON beacon on Nunez Rocks and clearly demonstrate to the Americans that's our territory and we're going to enforce it. I think one of the reasons we have this continual encroachment by the Americans is that we're continually backing down and not staking out our territory.

The Chairman: Mr. Rabinovitch, could you add to this, because this is very germane to the presentation. We can only patrol and enforce our regulations within our own waters. Are we still kind of fuzzy with the Americans when it comes to this issue?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, to get a really detailed discussion of it, you would probably want to have a representative here from the Department of Foreign Affairs, who would deal specifically with questions of international boundaries.

Can I say a few words, though, about the fisheries enforcement end of it? There is a dispute between ourselves and the Americans. We certainly believe the AB line properly represents the international boundary. The Americans have a somewhat different view, we understand. However, what exists up in that area is an agreement between the two countries to maintain stability in fishing practices that are there. We do not seek to increase our fishing pressure in that area, in the area where there can be a disputed claim, nor do we expect the Americans to increase their fishing pressure in that disputed area.

• 2000

The Chairman: But isn't that the very area where you showed there is considerable pressure?

Mr. Rabinovitch: No, sir. The actual increase in American fishing pressure occurs considerably further north. It isn't in that disputed area. In fact, it is further north of the boundary line in what is called district 104 in American numbers. That is where most of the fish are taken.

The Chairman: You're saying that the red area in district 104 is effectively unchanged.

Mr. Rabinovitch: That's right. We have no claim there.

[*Translation*]

M. Scott: Elle est là. La question a été tranchée en 1903 par un tribunal ou par un Comité international qui avait été chargé de régler le différend. Nous ne le montrons pas clairement même sur nos frontières internationales, et nous avons conclu des traités avec les Américains dans lesquels nous ne sommes même pas allés jusqu'à dire que c'est notre frontière.

Je pose la question. Ce n'est pas vraiment un problème de pêches, mais c'en sera sûrement un cet été, parce qu'il y aura beaucoup de conflits là–bas. Je ne sais pas pourquoi nous ne patrouillons pas nos propres frontières; nous pouvons certainement mettre un radio–phare de reconnaissance sur les Rochers Nunez pour montrer clairement aux Américains que c'est notre territoire et que nous allons le faire respecter. Je pense qu'une des raisons pour lesquelles les Américains empiètent constamment sur notre territoire, c'est que nous cédons continuellement et nous ne le faisons pas respecter.

Le président: Monsieur Rabinovitch, pouvez–vous nous donner des précisions à ce sujet, parce que c'est un aspect vraiment pertinent de votre exposé. Nous ne pouvons patrouiller et faire respecter nos règlements que dans nos propres eaux. Y a–t–il encore des doutes sur cette question dans l'esprit des Américains?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, pour avoir un exposé vraiment détaillé sur cette question, vous devriez probablement faire venir un représentant du ministère des Affaires étrangères qui pourrait vous parler expressément des questions liées aux frontières internationales.

Cela dit, puis–je vous dire quelques mots sur le volet de réglementation des pêcheries et de la question? Nous avons un différend avec les Américains. Nous sommes certainement convaincus que la ligne AB correspond à la véritable frontière internationale. Les Américains pensent quelque peu différemment, quant à eux. Pourtant, nos deux pays ont conclu un accord qui porte sur cette région–là afin d'assurer la stabilité des pratiques de pêches qui s'y déroulent. Nous ne voulons pas augmenter la pression de nos pêches dans cette région–là, dans la région où il pourrait y avoir un différend territorial, et nous ne nous attendons pas à ce que les Américains augmentent leur pression en pêchant davantage dans cette région disputée.

Le président: Mais n'aviez–vous pas justement indiqué qu'il y avait beaucoup de pression dans ce secteur même?

M. Rabinovitch: Non, monsieur. C'est beaucoup plus au nord que les Américains ont augmenté la pression, et non dans ce secteur contesté. De fait, c'est au nord de la démarcation, dans ce que les Américains appellent le district 104. C'est là qu'ils prennent le gros du poisson.

Le président: Vous voulez donc dire que c'est ce secteur marqué en rouge dans le district 104 n'a pas subi de changement?

M. Rabinovitch: C'est exact. Nous n'avons aucun droit là–dessus.

[*Texte*]

If we were to move towards resolving the fisheries dispute under the Pacific Salmon Treaty, the problem is that the Americans have been fishing more—either fishing earlier or fishing further south—in the southern portion of district 104 than they probably ought to be. But it really is in district 104 rather than further south around the AB line area.

So if the Americans choose at some point to negotiate realistically on this dispute—and one has to hope that they will because it makes sense for them as well as for us—then, really, some limited adjustment to their fishery in that area is required to bring the interceptions back to what they ought to be. They don't have to shut down. What they have to do is adjust what they're doing in that area.

The Chairman: You have a few more slides.

Mr. Gélinas: Yes, and actually it ties in very well.

We said that the bulk of the American interceptions are actually occurring in district 104 in southeast Alaska. If you look at the trends, there were dramatic increases in interceptions of Canadian fish. We're looking at Canadian sockeye on the left and Canadian chum on the right. On the left it shows a low of 100,000 to current levels of 850,000. On the right, you're looking at lows of 10,000 to current levels of 160,000.

Mr. Dhaliwal: I'd like to add that the sockeye values are much higher. It's called the money fish. That point should be made.

Mr. Gélinas: Of the total seine fishery, or the southeast Alaskan net fishery, if you will, for harvesting salmon, in the 1970s and early 1980s district 104, or the Noyes Island area, represented a very small proportion of the total effort. We notice that in the mid-1980s it skyrockets to the point where district 104 represents roughly 50% of the total net fishery of southeast Alaska.

If you ask the southeast Alaskans, they'll tell us that they are doing so because of their increased pink salmon production. I wish to note that pink salmon is basically worth about one-tenth of sockeye, as Mr. Dhaliwal mentioned.

It's interesting at this point to focus on how they derive their income from the district 104 fishery. This represents 1992. Each bar is a different week that fishery is open. As an example, if you look at week 28, less than 2% of the landed value of district 104 came from pinks. The other 98% came from what is often referred to as Canadian money fish.

Even at the best of times, week 33, they just derive slightly over 30% of their landed value from the pink fishery. Everything else is from the Canadian interceptions.

David also pointed out that by and large they have not been fishing to the point where they have threatened any of the stocks, with one notable exception—which I believe the member mentioned—the Skeena coho. If we look at the escapement indices, the spawning biomass during the last 25 years, there were dramatic declines to the point where 1992 is the lowest on record and 1993 is the second lowest on record.

[*Traduction*]

En ce qui concerne la résolution du différend sur les pêches en vertu du traité concernant le saumon du Pacifique, le problème vient du fait que les Américains prennent plus de poissons dans la partie méridionale du district 104 qu'ils ne le devraient, probablement, soit en commençant la pêche plus tôt ou en poussant plus au sud. Mais c'est dans le district 104 que cela se passe, plutôt que vers le sud, dans le secteur de la ligne AB.

Par conséquent, si les Américains décidaient de venir négocier avec une position réaliste—et il faut espérer qu'ils le feront, car c'est autant à leur avantage qu'au nôtre—alors il faudra apporter quelques petites modifications à ce secteur pour ramener les interceptions à un niveau acceptable. Ils ne sont pas obligés de cesser toute activité. Il suffirait qu'ils modifient un peu leurs pratiques dans ce secteur.

Le président: Vous avez encore quelques diapositives?

M. Gélinas: Oui, et de fait, elles viennent à point nommé.

Nous avons dit que les Américains interceptent surtout dans le district 104, au sud-est de l'Alaska. On voit ici une très nette augmentation des interceptions de poissons canadiens. À gauche, c'est le saumon rouge et à droite, le saumon keta. À gauche, de 100 000, on est passé au niveau actuel de 850 000. À droite, on est passé de 10 000 à 160 000.

M. Dhaliwal: Permettez-moi d'ajouter que le saumon rouge vaut beaucoup plus cher. On l'appelle le poisson-dollar. Il faut le leur rappeler.

M. Gélinas: Sur l'ensemble de la pêche à la seine, ou de la pêche du saumon au filet dans le sud-est de l'Alaska, dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, le district 104, ou la région de l'île Noyes, ne représentait qu'un faible pourcentage de l'effort total. Vous voyez que vers le milieu des années quatre-vingt, ce pourcentage monte en flèche et que le district 104 représente maintenant près de 50 p. 100 du total dans ce secteur.

Si vous posez la question aux habitants de la région, ils vous diront que cette hausse est due à l'augmentation de la production du saumon rose. Je tiens à vous signaler que le saumon rose vaut à peu près un dixième du saumon rouge, comme l'a dit M. Dhaliwal.

Il vaut la peine de voir maintenant comment les habitants de cette région tirent leur revenu de la pêche dans le district 104. Les chiffres que vous avez ici sont de 1992. Chaque barre représente une semaine de la saison de pêche. Par exemple, si vous prenez la vingt-huitième semaine, vous constatez que moins de 2 p. 100 de la valeur débarquée dans le district 104 provient de saumon rose. Les autres 98 p. 100 viennent de ce qu'on appelle souvent le poisson-dollar canadien.

Au mieux des choses, par exemple dans la trente-troisième semaine, ils ne tirent qu'un peu plus de 30 p. 100 de leur valeur débarquée du saumon rose. Tout le reste provient des interceptions de saumon canadien.

David a également fait remarquer que dans l'ensemble on ne peut pas dire qu'ils aient pêché au point de menacer la survie des stocks, sauf une exception notable—que le député a mentionnée, je crois—celle du saumon coho. Une analyse des indices d'échappées des stocks de remonte au cours des 25 dernières années révèle une très forte baisse, à tel point qu'en 1992 on a atteint le niveau le plus faible, avec une légère remontée en 1993.

[*Text*]

In contrast, American interceptions have been increasing for the most recent years for which we have data available. Because we have tried to cooperate with them in redressing their conservation problems in the south, we are looking for reciprocal actions in the north.

• 2005

Mr. Bevan: Mr. Chairman, that's an example of where we've made a tremendous amount of effort on the Skeena River, with the advent of the Skeena River watershed agreement, to try to conserve those weaker stocks, the coho and the steelhead. All of that effort that we've put in place on the preservation of those stocks could be undermined, or is being undermined, by the American reluctance to help us out on that conservation effort.

Mr. Scott: Mr. Chairman, similar to what this gentleman is saying, both the sports fishermen and the commercial fishermen in the Prince Rupert–Terrace area, which is the last 100 miles of the Skeena River system, have taken less for quite a number of years in order to try to conserve and enhance the salmon populations. What has happened is that they are the ones who have accepted lower catch limits, and accepted, in the case of the sports fishermen, catch and release regulations, and the benefit is now flowing to the American commercial fishermen.

I want to get back to that other issue for a bit because I think it is important. The border we have between ourselves and the Americans is not patrolled. I don't want anybody to go out of here tonight with any kind of misconception that it is patrolled. It's patrolled by the Americans but not by ourselves. We don't even clearly demarcate, although and we could do it very easily, where the AB line is. There are some rocks out in the Dixon Entrance where we can put up RACON beacons, or where we can put up some kind of markers that would allow the fishermen to know electronically. They would prevent our fishermen from going into American waters. There has been a number of incidents over the years where Canadian fishermen have been picked up, where they thought they were inside Canadian waters and where the Americans maintained they weren't. I think we need to clarify that for our commercial fishing fleet.

I also think we need to demonstrate a presence there, because I don't think the Americans right now take the Canadian patrols or enforcement seriously. I'm told by word of mouth from a lot of commercial fishermen in the Prince Rupert and Queen Charlotte Island area that there have been many instances of American fishing boats within Canadian waters over the past years and we're not enforcing it. We're not trying to do anything about it all.

This is not a criticism of any particular government or administration. It's just something that's gone on for a long time that I think ought to be addressed.

Mr. Dhaliwal: I say that's a very good point that the hon. member has brought forward, and I've made note of it. He has has discussed it with me and that is one point we'll be having a look at. Thank you very much.

Mr. Baker: How many more slides do we have?

[*Translation*]

Parallèlement, les interceptions américaines ont augmenté au cours des dernières années pour lesquelles nous avons des chiffres. Vu que nous avons collaboré avec eux pour essayer de régler leurs problèmes de conservation dans le Sud, nous nous attendons à ce qu'ils fassent de même pour nous dans le Nord.

M. Bevan: Monsieur le président, nous avons fait un énorme effort sur la rivière Skeena, avec l'adoption de l'accord sur le bassin hydrographique de la Skeena, en vue de conserver les stocks les plus faibles, soit le coho et la truite de mer. Tous ces efforts pourraient être réduits à néant, ou sont en train de l'être parce que les Américains ne veulent pas nous aider à conserver ces stocks.

M. Scott: Monsieur le président, dans la même veine, les pêcheurs sportifs et commerciaux de la région de Prince Rupert–Terrace, qui constituent les 100 derniers milles du bassin hydrographique de la Skeena, ont accepté depuis quelques années de réduire leurs prises afin de conserver et d'améliorer les stocks de saumon. Ce sont eux qui ont accepté de réduire les limites sur les prises et qui ont accepté, dans le cas des pêcheurs sportifs, de remettre les prises à l'eau; et maintenant, ce sont les pêcheurs commerciaux américains qui profitent des résultats.

Je vais revenir un instant à l'autre problème parce qu'il me paraît important. La frontière entre le Canada et les États–Unis n'est pas patrouillée. Je ne voudrais pas que vous sortiez d'ici ce soir avec l'idée que la frontière est patrouillée. Elle l'est, mais par les Américains seulement. Nous n'avons même pas clairement démarqué la ligne AB, même si nous pourrions le faire très facilement. Il y a dans l'entrée Dixon des rochers où on pourrait placer des balises électroniques, des marqueurs quelconques, qui pourraient être reconnus électroniquement par les pêcheurs. Cela empêcherait nos pêcheurs de s'aventurer en eaux américaines. Au cours des années, il y a eu un certain nombre d'incidents ou des pêcheurs canadiens ont été arrêtés alors qu'ils croyaient se trouver en eaux canadiennes et que les Américains insistaient que ce n'était pas le cas. Il faut mettre les choses au clair pour notre flotte de pêche commerciale.

Je pense que nous devons également établir notre présence dans le secteur, car actuellement les Américains ne prennent pas très au sérieux les patrouilles et les règles canadiennes. Je me suis laissé dire par nombre de pêcheurs commerciaux dans la région de Prince Rupert et des îles de la Reine–Charlotte qu'il est souvent arrivé au cours des dernières années que des bateaux américains viennent pêcher en eaux canadiennes, sans que nous ne fassions rien pour les empêcher.

Je ne critique pas un administration ou un gouvernement en particulier. C'est comme cela depuis très longtemps, et il faut faire quelque chose.

M. Dhaliwal: Le député a fait une remarque tout à fait pertinente et j'en ai pris note. Il m'en a déjà parlé et il va falloir examiner cette question. Je vous remercie.

M. Baker: Combien de diapositives avez–vous encore?

[*Texte*]

Mr. Gélinas: There are six more.

This is the last example of the main Canadian interception fishery of American–bound fish off the west coast of Vancouver Island. In contrast, the trends there have been exactly the opposite, where they've been declining from a high of 1.4 million to 500,000. Basically the poor conservation record of the Washington–Oregon stocks has meant lower supply. Similarly we have reduced our efforts to help the Americans redress their conservation problems.

Finally, in regard to where were we approximately two to three months ago, in the U.S. proposal for 1994, which has obviously led to the current impasse, the Americans were looking for an additional 1 million Fraser sockeye. They wanted Canada to reduce by 500,000 our coho catch on west coast Vancouver Island, and southeast Alaska wanted an additional 500,000.

Basically we were looking at a proposal for 1994 which meant an additional 2 million excess catches of Canadian fish, worth approximately $40 million. The current excess catch for 1993 was 5.1 million, worth $60 million. Therefore, the net effect of the proposal was one of excess catches of 7 million, worth $100 million, which has more or less basically led to the current impasse.

[*Traduction*]

M. Gélinas: Il en reste six.

Nous avons ici un dernier exemple de pêche d'interception canadienne, le poisson se dirigeant vers les eaux américaines à l'ouest de l'île de Vancouver. Par contraste, les tendances ici sont inversées, puisqu'on passe d'un plafond de 1,4 million à 500 000. L'absence d'efforts de conservation sur les stocks des du Washington et de l'Orégon a entraîné une baisse des populations. Là aussi, nous avons réduit notre effort de pêche afin d'aider les Américains à régler leurs problèmes de conservation.

Enfin, pour ce qui est de la situation telle qu'elle se présentait il y a deux ou trois mois, les Américains, dans leur proposition pour 1994, proposition qui a conduit à l'impasse actuelle, demandaient l'accès à un million d'unités supplémentaires de saumon rouge du Fraser. Ils voulaient que le Canada réduise ses prises de coho à l'ouest de l'île de Vancouver de 500 000 unités, tandis que les pêcheurs du sud–est de l'Alaska voulaient 500 000 unités de plus.

Cela voulait dire essentiellement que pour 1994, les Américains auraient pris 2 millions de prises excédentaires de poissons canadiens, pour une valeur d'environ 40 millions de dollars. En 1993, les prises excédentaires atteignaient 5,1 millions, pour une valeur de 60 millions de dollars. Par conséquent, cette proposition aurait eu pour effet net de porter à 7 millions, ou 100 millions de dollars, les prises excédentaires, et c'est ce qui nous a conduit à cette impasse.

• 2010

I don't know, David, if you want to talk about the measures. . .no? That's pretty much it, then.

The Chairman: Well, it's a great proposal. I wonder why we walked away from it, eh?

Mr. Baker: It seems pretty fair.

The Chairman: It's like a fellow walking into your store and he's saying, I know last year I stole $500 worth of stuff and I could steal $1,000 this year, but if you close your eyes I'll only take $750. Right? That's a good deal.

I want to thank you; that was an excellent presentation. I'm glad this technology is being used because it puts it in such an easy, visual presentation so the issue that might take us hours and hours to try to get around with a lot of testimony becomes pretty clear. I'm sure you've used this type of presentation. . .have you used it with the Governor of Alaska or the fish committee in Oregon or down in Washington?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, it's only just begun to be used in the last few days, really. There were presentations in Washington, presentations primarily in Vancouver, actually, to explain things to Canadians as well, and it will be used a lot more in the coming weeks.

The Chairman: For putting your case.

Mr. Rabinovitch: Absolutely. Our case, Mr. Chairman:

David, je ne sais pas si vous voulez parler de mesures. . . non? Alors, c'est tout.

Le président: Eh bien, que voilà une belle proposition. Je me demande bien pourquoi nous ne l'avons pas acceptée; qu'en dites–vous?

M. Baker: Elle semble tout à fait honnête.

Le président: C'est un peu comme si un type de présentait dans votre magasin en vous disant: «l'an dernier j'ai volé pour 500$ de marchandises ici et cette année–ci je pourrais en voler pour 1 000$, mais si vous me laissez faire, je n'en prendrai que pour 750$.» C'est cela? C'est une bonne affaire.

Je vous remercie de cet excellent exposé. J'ai beaucoup apprécié les moyens techniques que vous avez utilisés car ils ont permis une représentation visuelle de la situation qui nous a évité des heures et des heures de questions et réponses pour nous en faire une idée assez claire. J'imagine que vous avez eu recours à cette forme de présentation. . . l'avez–vous utilisée pour votre présentation au gouverneur de l'Aslaska ou au comité des Pêches de l'Oregon, ou encore à Washington?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, nous ne l'utilisons que depuis quelques jours. Nous avons fait des présentations à Washington, mais de fait principalement à Vancouver pour expliquer la situation aux Canadiens aussi, et nous allons nous en servir beaucoup au cours des prochaines semaines.

Le président: Pour présenter vos arguments.

M. Rabinovitch: Pour présenter nos arguments, monsieur le président, c'est bien cela.

[*Text*]

Mr. Baker: I have a couple of questions, Mr. Chairman. First of all, Ron mentioned during the presentation the net fishery. . .so the salmon that are caught, that are intercepted, say, off the coast of Alaska—is that a gill–net fishery?

Mr. Bevan: It's primarily a seine fishery.

Mr. Baker: It's a seine fishery. Now, is that a mobile seine or a bar seine?

Mr. Bevan: It's mobile.

Mr. Baker: The salmon follow the coastline, I presume, and in movement I presume they're fairly close to the top of the water.

Mr. Bevan: Most stocks, yes.

Mr. Baker: In Quebec they're very close to the top of the water, just down a little bit.

So that's done by seiner. You would seine salmon, then, in the same manner you would seine herring or mackerel or any other type of fish.

Mr. Bevan: Yes.

Mr. Baker: I was told you caught fish on the west coast mainly by hook and bait.

Mr. Bevan: We don't use bait. There's a troll fishery, which catches by lures; there's a gill–net fishery, which predominantly operates in estuaries, river mouths; and there's a seine fishery, which operates on more open waters.

Mr. Baker: Are the gill–nets floated? Are they on top where you can see the bobbers?

Mr. Bevan: The gill–net gets a set–and–tend. You set your gill–net and pull it back shortly afterwards.

Mr. Baker: What about your lure fishery? What is the major fishery for Canadians on the west coast of Canada? Is it by lure? Is it by a rod and line and a hook?

Mr. Bevan: Yes, there are the three major gear types. There's allocation—more fish goes to the seiners than goes to the troll or to the gill–net, but it's a fairly equitable distribution.

Mr. Baker: Why, then, would the Americans be using mainly seines? Is there a rule in Canada against using seines?

Mr. Bevan: No, that area is the kind of area that would be fished in seines. If you're looking at the Fraser River, you'll see that's predominantly gill–net, and the same in the Skeena River—it's predominantly gill–net. So the area, that 104—the problem for us is the kind of area in which we would also use seines on heavier runs.

On the west coast, Vancouver Island, that's a predominantly troll fishery for us, where they fish by hook and line.

Mr. Baker: Do we rely on the Americans to supply us with the data on the amount of salmon they catch—they intercept—off the coast of Alaska?

Mr. Bevan: Yes, although that's done by a joint technical committee so it's a very open process; they're in our books and we're in their books.

[*Translation*]

M. Baker: Monsieur le président, j'ai quelques questions. Tout d'abord, Ron, pendant son exposé sur la pêche au filet a mentionné. . . le saumon est pris, intercepté, en quelque sorte, au nord de l'Aslaska. . . est–il pris au filet maillant?

M. Bevan: Principalement à la seine.

M. Baker: C'est donc de la pêche à la seine. À la seine mobile ou à la seine–barrage?

M. Bevan: À la seine mobile.

M. Baker: Le saumon longe la côte, j'imagine, et lorsqu'il se déplace, j'imagine qu'il est assez près de la surface.

M. Bevan: C'est vrai pour la plupart des stocks.

M. Baker: Au Québec, les saumons sont juste en–dessous de la surface.

La pêche se fait donc à la seine. Autrement dit, on pêche le saumon comme on pêcherait le hareng, le maquereau ou toute autre espèce de poisson.

M. Bevan: Oui.

M. Baker: On m'avait dit que sur la côte ouest la pêche se faisait principalement à l'hameçon et l'appât.

M. Bevan: Nous n'utilisons pas d'appât. On pêche à la ligne traînante avec des leurres; on pêche aussi au filet maillant, principalement dans les estuaires, les embouchures; et on pêche aussi à la seine, surtout en mer libre.

M. Baker: Les filets maillants sont–ils flottants? Sont–ils en surface, où l'on peut voir les bouchons?

M. Bevan: Dans le cas du filet maillant, on le place et on le tire peu après.

M. Baker: Et la pêche au leurre? Quelle est la principale méthode de pêche utilisée par les Canadiens sur la côte ouest? Est–ce la pêche au leurre? Est–ce la pêche à la ligne avec hameçon?

M. Bevan: Oui, il y a trois principaux types d'engin. Il y a une allocation prévue pour chacun et bien que la part des seineurs soit plus élevée que celle des pêcheurs à la ligne traînante ou au filet maillant, la répartition est plutôt équitable.

M. Baker: Alors pourquoi les Américains utilisent–ils principalement des seines? Sont–elles interdites au Canada?

M. Bevan: Non, dans un secteur comme celui–ci, on tend à pêcher à la seine. Dans le Fraser, la pêche se fait surtout au filet maillant, comme c'est le cas aussi dans la Skeena. Le problème c'est que le secteur 104 est le type de secteur où nous utiliserions nous aussi des seines pour les remontes les plus importantes.

Sur la côte ouest de l'île de Vancouver, nous pêchons surtout à la ligne traînante, à l'hameçon.

M. Baker: Est–ce que nous attendons des Américains qu'ils nous fournissent les chiffres sur les quantités de saumons qu'ils ont pris—interceptés—au large de l'Alaska?

M. Bevan: Oui, mais le processus est tout à fait transparent puisqu'il est confié à un comité technique mixte; nous sommes sur leur liste et ils sont sur les nôtres.

[*Texte*]

Mr. Baker: So are you saying, then, that the catch on the coast of Alaska is regarded almost as an incidental catch?

Mr. Bevan: That's the argument.

Mr. Baker: By the Americans.

• 2015

Mr. Bevan: By the Americans. That could be based on volume, but it's obviously from money. Commercial fishermen fish for money. From a money perspective, that fishery is directed toward Canadian sockeye. I think they catch up to 80% of the sockeye bound for the Nass and a considerable amount bound for the Skeena. In the transboundary rivers, that amount is up to 80% to 90%.

Mr. Baker: That's amazing.

Mr. Chairman, I have just one final question. I'd like to just switch the sides to the first presentation.

Mr. Rabinovitch: Just a moment, if we could, Mr. Chairman. This is a very important last question that Mr. Baker has asked.

The argument is made by some Americans that their catches in district 104 are incidental to their targeted fishery, which is supposed to be pinks. The argument is sometimes made that incidental catches cannot be avoided because of the amount of salmon coming through.

Clearly it's an argument we do not accept. Clearly, as professional fish managers, we would say it is not such a great difficulty to adjust the fishery in district 104 so as to avoid that so–called incidental catch. That's why, as Mr. Dhaliwal pointed out, it's called the money fish. It's incidental only insofar as depositing money in the bank is incidental.

Mr. Scott: We adjust our own fishery within our own waters to do the same thing because we have all four species in our own waters.

Mr. Rabinovitch: Yes, indeed.

Mr. Baker: Is that then the major factor in the present dispute? Does it concern the incidental catch? Is that the major factor by numbers? Is it one of the factors?

Mr. Bevan: The major factor is that we are, as a country, negotiating in a situation where each of the American parties—Alaska, Washington, and the natives in Washington—have a veto. Therefore, any one of them can break the deal. When we make our proposals, we have to have proposals that will be accepted by all three parties. The trouble we're running into right now is that Alaska has not accepted the concept of conserving those Skeena River coho to prevent depletion and of retargeting their fisheries to reduce their catch of Canadian fish.

Mr. Baker: We had a five–year agreement with the U.S. regarding salmon. Isn't that right? When did the five years end?

Mr. Rabinovitch: There were a number of annexes that ended at different times.

[*Traduction*]

M. Baker: Vous voulez donc dire que les prises au large de l'Alaska sont considérées presque comme des prises accidentelles?

M. Bevan: C'est ce qu'ils prétendent.

M. Baker: Les Américains?

M. Bevan: Les Américains, oui. Cela pourrait être dû au volume, mais il est bien évident qu'ils le font pour l'argent. Les pêcheurs commerciaux pêchent pour gagner de l'argent. De ce point de vue là, ils visent le saumon rouge canadien. Je crois qu'ils prennent jusqu'à 80 p. 100 des saumons rouges qui montent vers la Nass et une grande partie des remontes vers la Skeena. Les cours d'eau transfrontaliers, ça va jusqu'à 80 ou 90 p. 100.

M. Baker: C'est extraordinaire.

Monsieur le président, j'ai encore une question. Je vais maintenant revenir au premier témoin.

M. Rabinovitch: Un instant, monsieur le président. La question que vient de poser M. Baker est très importante.

Certains Américains avancent que les prises dans le district 104 sont accidentelles et que leurs efforts de pêche portent sur les saumons roses. Ils font parfois valoir qu'il est impossible d'éviter les prises accidentelles en raison des grandes quantités de saumons qui remontent.

De toute évidence, nous rejetons cet argument. En tant que gestionnaires professionnels des pêches, nous avançons qu'il n'est pas si difficile que cela de modifier l'effort dans le district 104 de manière à éviter les prises prétendument accidentelles. C'est bien pour cela, comme l'a fait remarquer M. Dhaliwal, qu'on appelle ce saumon le poisson–dollar. La prise n'est accidentelle que dans la mesure où le dépôt à la banque est accidentel.

M. Scott: Dans nos propres eaux, nous avons modifié notre effort de pêche en ce sens puisque les quatre espèces sont présentes dans nos eaux.

M. Rabinovitch: Effectivement.

M. Baker: Est–ce donc là la principale pierre d'achoppement dans le différend actuel? Le problème vient–il des prises accidentelles? Est–ce une question de nombre? Est–ce là un des facteurs?

M. Bevan: Le principal problème c'est que dans les négociations, chacune des parties du côté américain—soit l'Alaska, Washington et les Autochtones du Washington—ont un droit de véto. Par conséquent, n'importe laquelle de ces parties peut refuser l'accord. Nos propositions doivent donc être jugées acceptables par les trois intervenants. Le problème en ce moment c'est que l'Alaska n'a pas accepté l'idée de la conservation du coho de la Skeena en vue d'empêcher l'épuisement des stocks, et la réorientation de l'effort de pêche de manière à réduire les prises de poissons canadiens.

M. Baker: Nous avions avec les États–Unis un accord quinquennal concernant le saumon, n'est–ce pas? Quand ces cinq ans ont–ils pris fin?

M. Rabinovitch: Il y avait diverses annexes avec des échéances différentes.

[*Text*]

Mr. Baker: When was the last five–year agreement? When did it end? Was it this past year, or last year?

Mr. Rabinovitch: The date of the major ending was 1993. There were some other endings.

Mr. Baker: Consider the total amount of fish the Americans could catch for that five years. It was signed and sealed here at the beginning of the five–year period. When it got up to the fifth year, as I understand it, they were practically out of fish. What happened in that final year? Did we allow the Americans to conduct their normal fishery and to surpass the five–year agreement? Did we bend over backward for the Americans at that time?

Mr. Rabinovitch: I believe the member is referring to 1992. At that point the Americans had taken a very large portion of their negotiated amount of Fraser sockeye. They were threatening to take—I forget the exact number, I'm afraid—essentially as much fish as they could reasonably take by their standards. They would have had a major overrun at that time of the negotiated sockeye limit.

We did, in 1992, as a country organize our fisheries in midsummer so as to reduce the amount of sockeye that would flow into American waters. We did our best to take the sockeye that was ours before it went into American waters.

We were quite successful at reducing the total amount the Americans had threatened to take. We did not reduce it completely because Mother Nature did as Mother Natures does. There were tide movements and wind movements that caused a considerable amount of sockeye over one weekend to stray into American waters, much to their eternal regret.

• 2020

Mr. Baker: I want to ask Mr. Wiseman a question, since he's the Atlantic division director for the international directorate. How does he see the present new regulations by Canada being received in Europe? What does he think long–term relations will be between European countries and Canada because of these new regulations? The gentleman is an expert in international relations, having served all over Europe on behalf of the Canadian government, I think with External Affairs at that time, wasn't it?

Mr. Earl Wiseman (Director of Atlantic Division, International Directorate, Department of Fisheries and Oceans): On secondment.

The legislation Canada adopted last month is seen by the European Union, according to a press release they issued last Friday, as being contrary to international law, as setting a precedent they feel is inappropriate.

The Chairman: Does this come from the European Community?

Mr. Wiseman: That's correct. The Council of Fisheries Ministers met last week and they have stated that in their view this sets a precedent. They do not believe the way to resolve problems is to take unilateral action. This is the view of the European Union. It was the view that was largely proposed and promoted by France, Spain and Portugal. Their political agendas and why they sought to move towards these positions are open to interpretation.

[*Translation*]

M. Baker: Quand le dernier accord quinquennal a–t–il pris fin? Cette année ou l'an dernier?

M. Rabinovitch: La principale échéance a eu lieu en 1993. D'autres éléments de l'accord arrivaient à terme à d'autres dates.

M. Baker: Songez à la quantité totale de poissons que les Américains ont pu prendre pendant ces cinq ans. L'accord a été signé et accepté ici au début de cette période. Les cinq années écoulées, si je ne m'abuse, il n'y avait pratiquement plus de poissons. Que s'est–il passé pendant la dernière année? Avons–nous permis aux Américains de pêcher normalement, au–delà de la durée de l'accord? Nous sommes–nous pliés en quatre pour leur donner satisfaction?

M. Rabinovitch: Je crois que vous parlez de 1992. À l'époque, les Américains avaient pris un très fort pourcentage des quantités de saumons rouges du Fraser qu'ils avaient négociées. Ils menaçaient de prendre—je crains d'avoir oublié le chiffre exact—tout le poisson qu'ils pourraient, d'après leurs normes. Ils auraient alors très largement dépassé la limite négociée.

En 1992, nous avions organisé notre campagne de pêche au milieu de l'été de manière à réduire les quantités de saumons rouges qui se dirigeraient vers les eaux territoriales américaines. Nous avons fait tout notre possible pour prendre nos saumons avant qu'ils n'entrent en eaux américaines.

Nous avons réussi à réduire considérablement la quantité que les Américains menaçaient de s'approprier. Nous n'avons pas pu tout prendre parce que Dame Nature n'en fait qu'à sa tête. Pendant un week–end, les vents et marées ont poussé une quantité considérable de saumons rouges vers les eaux américaines, au plus grand regret des saumons, d'ailleurs.

M. Baker: Je vais poser une question à M. Wiseman puisqu'il est directeur de la division Atlantique de la direction des affaires internationales. D'après lui, comment les nouveaux règlements adoptés par le Canada sont–ils reçus en Europe? Comment voit–il les relations à long terme entre le Canada et les pays européens, suite à l'adoption de ces nouveaux règlements? Monsieur est un expert en relations internationales puisqu'il a servi le gouvernement canadien un peu partout en Europe, alors qu'il était aux Affaires étrangères, sauf erreur.

M. Earl Wiseman (directeur de la division Atlantique, direction des affaires internationales, ministère des Pêches et Océans): En détachement.

D'après un communiqué publié vendredi dernier, l'Union européenne estime que la loi adoptée par le Canada le mois dernier est en contravention du droit international et établit un précédent inacceptable.

Le président: C'est ce que dit la Communauté européenne?

M. Wiseman: C'est exact. Le Conseil des ministres de la pêche s'est réuni la semaine dernière et a déclaré que cela constituait un précédent. Les ministres estiment qu'on ne peut pas résoudre les problèmes par des mesures unilatérales. C'est là l'avis de l'Union européenne, avis qui a été essentiellement formulé et défendu par la France, l'Espagne et le Portugal. On peut se demander quel est leur programme politique et quelles raisons les ont amenés à faire valoir ces positions.

[*Texte*]

There are other views in Europe as well. There are views from the northern Europeans, the Scandinavians, who I think appear to be much more sympathetic and much more understanding of our actions.

The only official view we have been made aware of, the only formal presentation we have received from Europeans on our legislation, has come from the European Union. That was in the form of a note that was received late yesterday. It basically repeats what was said publicly by the European Union Council of Fisheries Ministers last week. We don't accept their perspective. We don't accept the fact that what we did was an illegal, unilateral act.

I think it was made very clear by the minister in all the statements that have been made that we've taken action out of necessity in order to preserve stocks that were in great danger of being destroyed. We simply could not wait for the long, evolutionary process, which has been under way already for six years, to come to some conclusion to save fish, many of which, as we've seen in the presentation, have died in the last six years.

M. Bernier: Je vais essayer d'être bref. M. Baker a déjà exploré beaucoup de questions que je voulais poser. Alors ça va permettre de raccourcir.

Mr. Dhaliwal: He's already taken all your time.

M. Bernier: Si je peux lui donner une partie de mes problèmes, et non pas une partie de ma paye, je vais continuer à travailler avec lui.

Vous avez réussi, monsieur Rabinovitch—et toute l'équipe qui vous a entouré au moment de la présentation du projet de loi sur la surpêche—, vous avez réussi à convaincre toutes les parties que cette décision était pleine de bon sens. Le document qui a été fait aujourd'hui le démontre encore.

Quelles sont, maintenant, les actions diplomatiques qui sont prises par le Canada pour leur faire comprendre le bon sens de cette décision? Est-ce que cette présentation-là est faite à la Communauté européenne? Je crois d'ailleurs qu'il doit y avoir des réunions sous peu cet été, à la Convention de la loi de la mer. Est-ce que c'est là qu'on peut marquer des points? Ou bien c'est le calme plat là-dedans?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, nous sommes en train de faire circuler des informations auprès des pays, surtout les pays membres de NAFO, les pays membres de la Communauté européenne et aussi les pays qui sont intéressés par le sujet. Ces informations donnent des explications sur le quoi et le pourquoi de nos actions. Nous essayons de démontrer par nos règlements et nos lois, le bien-fondé de nos actions qui sont dirigées vers les bateaux qui arborent un pavillon de complaisance ou même des bateaux qui, comme vous le savez, n'arborent aucun pavillon.

• 2025

Par ces arguments et par ces informations, nous espérons que le bien-fondé de notre position sera accepté par la communauté internationale. Nous avons des indications assez positives. Je ne veux pas exagérer mais je dois souligner qu'il est évident que la communauté internationale comprend tout d'abord l'urgence et la nécessité de prendre de telles mesures. Deuxièmement, elle comprend aussi que le Canada n'est pas le *boy scout* qui essaie de faire appliquer ses lois par tout le

[*Traduction*]

Tout le monde en Europe n'est pas du même avis. Les Européens du Nord, les Scandinaves, semblent beaucoup plus compréhensifs à notre égard.

Mais le seul avis officiel dont nous ayons eu connaissance, la seule représentation officielle que nous ayons reçue d'Europe concernant cette loi est venue de l'Union européenne. Il s'agissait d'une note que nous avons reçue hier, en fin de journée. Elle reprenait essentiellement la déclaration du Conseil des ministres de la pêche de l'Union européenne de la semaine dernière. Nous rejetons leur point de vue et nous prétendons que ce que nous avons fait n'a rien d'illégal ou d'unilatéral.

Le ministre, dans toute ses déclarations, a dit clairement que nous avons pris les mesures qui s'imposaient pour préserver des stocks qui étaient menacés de disparition. Nous ne pouvions plus nous permettre d'attendre l'aboutissement d'un long processus qui est en cours depuis déjà six ans pour sauver des poissons qui sont déjà morts en grand nombre pendant ce temps, comme nous l'avons démontré.

Mr. Bernier: I will try to be brief. Mr. Baker has already asked many of the questions that I had. So I will be able to make it shorter.

M. Dhaliwal: Il a déjà pris tout votre temps.

Mr. Bernier: If I can give him a share of my problems without giving him a share of my pay I will continue to work with him.

You were able, Mr. Rabinovitch—with the team that helped you in the tabling of the bill of overfishing—to convince everyone that this solution made a lot of sense. This document we have seen today confirms it one more time.

What is Canada doing now on the diplomatic scene to make them understand that this was the right decision? Have you made this presentation to the European Community? I understand that there will be meetings soon on the convention on the law of the sea. Could we score some points there? Or is there nothing going on that front?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, we are in the process of forwarding information to those countries, and particularly to the members of NAFO, the members of the European Community and other countries that are interested. This information explains the why and the how of our action. We are trying to show that our regulations and legislations are justified and that they target those vessels that have a flag of convenience or even, as you know, that are flagless.

With those arguments and that information we hope to bring the international community to see that our position is well-founded. Feedback so far is rather positive. I wouldn't want to exaggerate, but I must say that the international community obviously understands the urgency of the situation. Secondly, the community also understands that Canada is not being a boy scout trying to get everyone to live by its laws; and thirdly, they understand that our measures are carefully

[*Text*]

monde, et troisièmement, que nous avons soigneusement choisi les cibles de nos actions. En général, nous avons l'impression que la réaction est assez constructive.

Pour la deuxième partie de votre question, quand vous demandez ce que nous allons faire maintenant sur le plan multilatéral, je vous dis qu'il y aura des réunions. Il y en a une cette semaine, une réunion préparatoire, à Buenos Aires. Puis, d'ici un mois, il y aura une réunion de négociations auprès des Nations Unies pour négocier ce qui, nous l'espérons, sera une convention, une deuxième convention pour combler des trous, et pour répondre à des problèmes que nous avons découverts dans la grande convention pour la protection de la mer.

Nous espérons, par des négociations au mois d'août, faire accepter une deuxième convention supplémentaire pour réglementer la capture ou les pêches en haute mer, surtout dans le cas des espèces qui chevauchent la zone de 200 milles.

Nous avons aussi, tout récemment, adopté la convention établie par la Food and Agricultural Organization des Nations Unies. Le Canada était le premier pays du monde à accepter cette nouvelle convention qui a proposé et adopté des règlements concernant les pêcheurs canadiens.

Alors, par ces négociations et par ces décisions, nous essayons de démontrer clairement à tout le monde que, d'abord, nous acceptons la négociation et la loi internationale comme étant la loi applicable pour la haute mer, et que nous restons toujours convaincus que la meilleure façon de procéder, pour le Canada comme pour les autres pays, c'est d'adopter des lois et des conventions internationales.

M. Bernier: Ce que je voudrais savoir, c'est si la Communauté européenne, reconnaît l'effondrement de nos stocks? Parce que je crois comprendre, dans la littérature et les échanges qu'on a avec eux, qu'ils perçoivent notre loi comme étant un accroissement de nos pouvoirs en termes de territoire. Alors qu'en fait, on essayait de protéger nos stocks chevauchants. J'aimerais savoir quel est le point d'accrochage. Est–ce qu'ils ne comprennent pas ce point?

M. Rabinovitch: C'est une question très intéressante, parce que c'est toujours très difficile de comprendre la mentalité de quelqu'un d'autre ou d'un autre groupe de pays.

M. Bernier: Nous comprenons cet aspect de la question.

M. Rabinovitch: Ils acceptent maintenant le fait qu'il y a vraiment une grosse crise dans la gestion de ces stocks. Et je dis qu'ils acceptent maintenant, parce qu'il y a deux ou trois ans, la position formelle de la Communauté européenne était un rejet total de nos explications sur le comportement des stocks et les problèmes qui en découlaient. Donc, la situation actuelle est positive.

• 2030

M. Bernier: Ils comprennent que nos stocks sont en train de diminuer?

M. Rabinovitch: Oui, oui, maintenant. Je pense cependant, qu'il y a encore des pêcheurs—et certains des pays membres—qui veulent toujours rejeter cette réalité.

M. Bernier: Quels sont leurs arguments pour rejeter ça?

[*Translation*]

targeted. Generally speaking we get the impression that their reaction is rather positive.

Now, coming to the second part of your question regarding our action on the multilateral scene, there will be some meetings. There is a preparatory meeting this week in Buenos Aires. Next month there will be another meeting at the United Nations to negotiate what we hope will become a second convention, to close the loopholes found in the first one, and to resolve the problems that have arisen in the larger convention on the law of the sea.

We hope that through negotiations that will be held in August we will be able to get another additional convention on the catch or the high seas fisheries, and particularly on stocks straddling the 200 mile zone.

Moreover, we have recently signed the Food and Agricultural Organization's convention. Canada was the first country to sign this new convention that contains regulations that affect Canadian fisheries.

Through these negotiations and decisions we are trying to show clearly to everyone that we accept the process of negotiation and that international law applies to the high seas; we are also showing that we remain convinced that the best way, for Canada and for other countries, is to sign and ratify international treaties and conventions.

Mr. Bernier: I wonder if the European Community is aware of the depletion of our stocks? It seems from the literature and from our discussions with them that in their view our legislation is simply an extension of our territorial powers, while in fact we are simply trying to protect our straddling stocks. I would like to know what is the bone of contention. Don't they understand that?

Mr. Rabinovitch: It is a very interesting question because it is always difficult to figure out what is going on in the mind of someone else, or what another group of countries is thinking.

Mr. Bernier: We know all about that.

Mr. Rabinovitch: They now recognize the fact that there is a serious crisis in the management of those stocks. I say now because two or three years ago the official position of the European Community was a total rejection of our explanation on stock behaviour and the problems that arose from it. So the situation has improved.

Mr. Bernier: Do they understand that our stocks are decreasing?

Mr. Rabinovitch: Yes, now they do. But I think that there are still fishermen, and some member countries, that refuse to face that reality.

Mr. Bernier: What arguments do they use to counter it?

[*Texte*]

M. Rabinovitch: Ils sont là, et avec des filets à petites mailles, ils peuvent capturer beaucoup de poisson.

M. Bernier: D'accord, mais c'est juste pour leur profit. Mais est–ce qu'ils invoquent aussi des arguments biologiques pour dire que, comme il n'y a que 5 p. 100 du poisson qui passe la ligne, ça n'a pas un gros impact sur l'état de la biologie? Est–ce que certains pays n'ont pas déjà utilisé cet argument?

M. Babinovitch: Ils ont utilisé cet argument–là entre 1986 et 1990 à peu près, afin d'essayer d'expliquer pourquoi ils ont continué à pêcher des morues qui peuvent être capturées en dehors de la zone, en hiver surtout. Mais ça, c'était plutôt un argument, disons, d'affichage. Ils voulaient démontrer qu'ils pouvaient faire quelque chose.

Depuis 1972 cependant, ils ont laissé tomber cet argument. Nous avons discuté avec eux et nous avons essayé de trouver une réponse.

M. Bernier: Est–ce que ça ne serait pas 1992 au lieu de 1972?

M. Rabinovitch: 1992, oui.

Mr. Dhaliwal: Excuse me. I just want to tell you that I met with some members of Parliament of a European country and they expressed to me that they understand and are very sympathetic toward our cause. However, on a public basis they obviously could not say they agree, because of the precedent they figured that would set.

So from talking to some of the members of Parliament from the European country, I think there is a lot of understanding by the European countries of the cause that we have for Canada, but for obvious reasons they have to send out the public message they feel they have to, as they don't want to set precedents for other locations in the world. That's the reason, but from my discussions, I've found that they are very sympathetic and very understanding of the reasons why we have done it. They agree that it is done on a basis of conservation. That's the only reason it's being done, and it's in the best interest of the international community to recognize that.

Mr. Bernier: Just a last question.

The Chairman: Well, let me see. It's 13 minutes into the first period and the score is 0–0. It was just passed to me. So I hope it's a quick question. A number of goals could be scored between the question and the answer.

M. Bernier: Je vais essayer d'être bref.

La dernière question, c'est au sujet de l'Ouest et du saumon. Avec l'application du paiement de 1 500$ pour traverser de Prince Rupert jusqu'en Alaska, ça n'empêchera pas les dépassements quand même. Je veux dire que l'application du règlement consiste tout simplement à lever une cotisation de passage. Mais je pense qu'ils vont faire le même genre de pêche et la cotisation va représenter tout juste 1 ou 2 p. 100 de la valeur de leur voyage. Alors?

M. Rabinovitch: Monsieur le président, il faut démontrer à nos voisins que le bon voisinage n'est pas un chemin à sens unique.

[*Traduction*]

Mr. Rabinovitch: They come and with close meshed nets they catch a lot of fish.

Mr. Bernier: Yes, but it's only for their immediate profit. Are they also presenting arguments of a biological nature saying, for example, that only 5% of the fish goes over the line and therefore, it does not have any great impact on the biomass? Have some countries argued that?

Mr. Rabinovitch: That argument was used between 1986 and 1990, approximately, to try and explain why they were continuing to fish the cod that could be caught outside of the area, particularly in the winter. But that is what I would call a front. They simply wanted to show that they could do those things.

Since 1972, however, they have dropped that argument. We have discussed it with them and we have tried to find a solution.

Mr. Bernier: Did you mean 1992 rather than 1972?

Mr. Rabinovitch: 1992, indeed.

M. Dhaliwal: Excusez–moi. Je tiens à préciser que j'ai rencontré des députés d'un pays européen qui m'ont dit qu'ils comprenaient très bien notre situation et qu'ils nous appuyaient. Mais ils ne pouvaient pas le dire publiquement, car ils estimaient que cela créerait un précédent.

D'après mes discussions avec certains députés d'un pays européen, j'ai le sentiment qu'on nous comprend très bien, mais que pour des raisons évidentes, on est obligé de dire certaines choses publiquement pour éviter de créer des précédents qui pourraient être invoqués ailleurs. C'est là la principale raison, mais dans mes discussions, je les ai trouvés très compréhensifs à notre égard. Ils savent que nous avons agi pour assurer la conservation des stocks. C'est la seule raison qui nous a poussés à agir, et c'est dans l'intérêt de la communauté internationale de le reconnaître.

M. Bernier: Encore une question.

Le président: Attendez, laissez–moi voir. On vient de me dire qu'au bout de 13 minutes de jeu dans la première mi–temps, c'est 0–0. J'espère que votre question sera brève, car on peut marquer beaucoup de buts dans le temps qu'il faut pour poser une question et y répondre.

Mr. Bernier: I will try to be brief.

My last question is on salmon and the west coast. Even with having to pay $1,500 to go from Prince Rupert to Alaska, it doesn't mean that there won't be any excess catch. In other words the regulation is only intended to collect a toll. But I'm sure they will continue to fish in the same way and they will simply have to pay 1% or 2% of the value of the catch. So what?

Mr. Rabinovitch: Mr. Chairman, we must let our neighbours know that neighbourliness is a two–way street.

[*Text*]

M. Bernier: Je ne veux pas juger de la valeur du geste, pour le moment. Je m'interroge d'abord sur ce que cela représente comme pourcentage sur un voyage de pêche? Deuxièmement, si ça représente un pourcentage minimal, je dois en conclure que nos voisins Américains peuvent continuer à faire cette pêche–là. Ça, c'est la première partie de ma question.

La deuxième, je crois qu'il faut envoyer un message au niveau politique, pour que les parlementaires canadiens augmentent ce montant de 1 500$, et faire comprendre cela à la population canadienne. Mais c'est le pourcentage par voyage que je voudrais connaître.

[*Translation*]

Mr. Bernier: At this point I am not passing any judgement on the value of the decision. I am simply wondering how much it represents in relation to fishing trip? Secondly, if the percentage it represents is very low, does that mean that our American neighbours will be able to continue to fish in that way. That's the first part of my question.

Secondly, I think we should send a message at the political level to bring Canadian parliamentarians to raise that $1,500 fee and to make the Canadian population aware of the situation. But what I wanted to know was what percentage of the value of a fishing trip that would represent.

• 2035

The Chairman: Could we have a quick response on that? Then we're going to call it quits for today.

M. Rabinovitch: Je n'ai pas de réponse précise. Mais ça fait 3 000$ canadiens en tout, 1 500$ dans chaque direction. C'est un montant assez important, net, après les coûts de voyage. De plus, cela va prendre du temps. Il faut démontrer que la souveraineté est importante et qu'il y a des règlements, qui ne sont pas forcément des règlements de pêche, que nous devons faire appliquer dans la zone de passage canadienne.

M. Bernier: Est–ce qu'on va avoir des photocopies de tout ça, et des chiffres de la présentation qui a été faite?

The Chairman: I guess we can get them. The department can give them to the clerk and they'll be distributed.

Do you have a final intervention, Mr. Dhaliwal?

Mr. Dhaliwal: Yes, just to my colleague Yvan. I'd like to say that this is one of many other measures being considered with regard to the Pacific salmon. So I don't want you to go back and say that this is the one measure we're looking at. This is the first measure of many that are being considered in trying to deal with the Americans on the Pacific salmon.

The Chairman: You're saying that there are other weapons in the arsenal for the fish war that has never been declared, according to—

Mr. Dhaliwal: Well, we don't like to go out and aggress a fishery. I'm not a fisherman, Mr. Chairman.

Mr. Wells: On a point of order—or rather two points of order—on issues I understood were going to be on the agenda, I'm very disappointed that we're breaking right now and won't cover—

The Chairman: We're not breaking, we're going to dismiss the witnesses. Those are two different things. So do you want me to dismiss the witnesses, then you'll raise—and I know what your points of order are.

Mr. Wells: Yes, please.

The Chairman: To our witnesses, thank you very much for appearing. It's been extremely helpful. That's great technology. and you've certainly used it to its fullest. Again, thank you. If the clerk gets in touch with you, looking for some subsequent information, I know you'll be very quick to provide what you can to us.

Le président: Pourriez–vous répondre rapidement? Et puis nous arrêterons pour aujourd'hui.

Mr. Rabinovitch: I cannot give you a precise answer. But in total it represents $3,000 Canadian, because it is $1,500 in each direction. It is a considerable net amount, after the cost of the trip. And it takes time. We have to show that our sovereignty is important and that we have regulations, that aren't necessarily related to the fisheries, that we intend to implement in the Canadian zone.

Mr. Bernier: Are we going to get photocopies of all this, and get the figures that were given during the presentation?

Le président: J'imagine que ça doit être possible. Le ministère pourra les faire parvenir au greffier qui les fera distribuer.

Avez–vous encore un commentaire, monsieur Dhaliwal?

M. Dhaliwal: Oui, je voulais dire une chose à mon collègue Yvan. Je tiens à préciser que c'est là une des mesures parmi tant d'autres que l'on envisage en ce qui concerne le saumon du Pacifique. Je ne voudrais pas que vous pensiez que c'est la seule chose que nous ayons prévue. Ce n'est que la première d'un train de mesures que nous envisageons pour essayer de régler le problème du saumon du Pacifique avec les Américains.

Le président: Vous voulez dire que nous avons d'autres armes à notre disposition dans cette guerre des pêches qui n'a jamais été déclarée, selon. . .

M. Dhaliwal: Nous ne tenons pas vraiment à aller attaquer une zone de pêche. Je ne suis pas pêcheur, monsieur le président.

M. Wells: J'invoque le Règlement, et même deux fois. Un certain nombre de questions étaient prévues à l'ordre du jour, et je suis très déçu de voir que nous allons lever la séance et ne pas. . .

Le président: Nous ne levons pas la séance, nous libérons les témoins. Ce n'est pas pareil. Si vous voulez bien que je libère les témoins, vous pourrez invoquer. . . et de toute manière, je sais très bien ce que vous voulez dire.

M. Wells: Oui, s'il vous plaît.

Le président: Je remercie les témoins d'être venus. Vos exposés nous ont été extrêmement utiles. Cette technologie est vraiment merveilleuse, et vous avez su en tirer le plus grand parti possible. Encore une fois, merci. Si le greffier vous demande des renseignements supplémentaires, je suis certain que vous répondrez dans les plus brefs délais possibles.

[*Texte*]

Now, members. at this point in time we are going in camera for about two minutes.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Nous allons maintenant siéger à huis clos pendant quelques minutes.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Saltfish Corporation:

Gregory C. Viscount, President.

From the Freshwater Fish Marketing Corporation:

James Thomas Dunn, President.

From the Department of Fisheries and Oceans:

William A. Rowat, Deputy Minister.

From Human Resources Development:

Norman St–Jacques, Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries.

From the Department of Fisheries and Oceans:

Karen Mosher, Director General, Strategic Policy and Planning.

From the Department of Fisheries and Oceans:

Victor Rabinovitch, Assistant Deputy Minister, Regulatory and International Affairs;

Earl Wiseman, Director of Atlantic Division, International Directorate;

Ron Gélinas, Researcher;

David Bevan, Director, Inspection Branch.

TÉMOINS

De l'Office canadien du poisson salé:

Gregory C. Viscount, président.

De l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce:

James Thomas Dunn, président.

Du ministère des Pêches et des Océans:

William A. Rowat sous–ministre.

Du ministère du Développement des resources humaines:

Norman St–Jacques, chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique.

Du ministère des Pêches et des Océans:

Karen Mosher, directrice général, Politique stratégique et planification.

Du ministère des Pêches et des Océans:

Victor Rabinovitch, sous–ministre adjoint, Réglementation et affaires internationales;

Earl Wiseman, directeur, division de l'Atlantique, Direction internationale;

Ron Gélinas, rechercheur;

David Bevan, directeur, Direction de l'inspection.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC46
-F35

Government
Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Thursday, September 22, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 16

Le jeudi 22 septembre 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108 (2)—A study of the Freshwater Fish Marketing Corporation

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108 (2) du Règlement—Une étude sur l'Office de la commercialisation du poisson d'eau douce

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

University of Toronto

First Session of the Thirty-fifth Parliament, 1994

Première session de la trente-cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure—
Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure—
Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, SEPTEMBER 22, 1994
(23)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:45 o'clock a.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

Associate Member present: Elsie Wayne.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Allan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Freshwater Fish Marketing Corporation: Tom Dunn, President.

In accordance with its mandate under Standing Order 108 (2) the Committee proceeded to the consideration of its study on the Freshwater Fish Marketing Corporation.

The witness made an opening statement and answered questions.

At 10:30 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:20 o'clock a.m., the sitting was resumed.

The witness answered questions.

At 12:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 1994
(23)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 45, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

Membre associé présent: Elsie Payne.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Allan Nixon, attaché de recherche.

Témoin: De l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce: Tom Dunn, président.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108 (2) du Règlement, le Comité commence son étude de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

À 10 h 30, la séance est suspendue.

À 11 h 20, la séance reprend.

Le témoin répond aux questions.

À 12 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, September 22, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 22 septembre 1994

• 0940

The Chairman: I call this meeting to order. I want to thank everybody for attending this morning. I should say at the outset there will be a vote in the House of Bill C–44. There will be a 15–minute bell about 10:30 a.m., so we will break at that point to go and do the vote, and then we will return.

The second thing I want to mention is that our clerk is still in the process of arranging the other meetings that we had indicated the other evening. For those members of the committee who are not on the steering committee, or subcommittee—whatever we call it—we have arranged for meetings for Tuesday and Thursday of next week. We will have officials in from the department to give us an additional briefing, new information, and answer some questions dealing with the aboriginal fisheries strategy. We will also have officials in one of those two days next week to give us an update on the implementation of the TAGS program, the problems to date, so that we can better decide as a full committee what course we wish to take from that point on on those two subject areas.

The third piece of business is this. At the steering committee meeting the other evening we had a motion passed in response to a letter from the minister, Mr. Tobin, who asked us to travel to western and northern Canada as a subcommittee to do a review of the activities of the Freshwater Fish Marketing Corporation, and we agreed with that. There has been a request to put into the subcommittee on budgets for a budget and I think it was approved this morning. I had a call just before I left. I think we've requested $52,370. It has been approved by the subcommittee, and I understand that by early next week there will be a motion put to the House to authorize the travel.

So perhaps a little later on, after we're through with the witness, we can discuss that as a committee, because we have to finalize some places and look at a timeframe.

Now, that being said and done, we have a witness here today. This is the second time we've seen him. It's Mr. Tom Dunn, president of the Freshwater Fish Marketing Corporation. I think on June 14 we had you here reviewing your Order in Council appointment as the chair of the board. At that point in time you were very gracious in trying to answer our questions. I'm sure some of our questions may have sounded like rather simple questions, but a lot of us do not have a lot of experience with the operations of the board.

Le président: La séance est ouverte. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes ici ce matin. Je précise au départ qu'il y aura un vote à la Chambre sur le projet de loi C–44. La sonnerie retentira pendant 15 minutes aux environs de 10h30, si bien que nous ferons une pause à ce moment–là pour aller voter, puis nous reprendrons nos travaux.

Deuxièmement, je tiens à mentionner que notre greffier s'occupe toujours d'organiser les réunions dont nous avons parlé l'autre soir. À l'intention des membres du Comité qui ne siègent pas au comité ou sous–comité de direction—quelle que soit son appellation—nous avons décidé de tenir des réunions mardi et jeudi de la semaine prochaine. Des fonctionnaires du ministère viendront nous donner des renseignements complémentaires, de nouvelles informations, et répondront à quelques questions portant sur la Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA). Nous inviterons également à l'une de ces deux réunions de la semaine prochaine des fonctionnaires qui pourront faire une mise à jour sur l'application du programme de marquage du poisson et sur les problèmes actuels. Nous pourrons ainsi prendre de meilleures décisions en comité plénier sur la marche à suivre à propos de ces deux dossiers.

Troisièmement, lors de la réunion du comité de direction l'autre soir, une motion a été adoptée en réponse à une lettre du ministre, M. Tobin: Il nous demandait de nous rendre en sous–comité dans l'Ouest et dans le Nord du pays pour examiner les activités de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Nous avons acquiescé à la demande du ministre et nous avons sollicité des fonds auprès du sous–comité chargé des budgets. Je crois que l'approbation a été donnée ce matin. J'ai reçu un appel juste avant de venir ici. Je pense que le débloquage des 52 370$ que nous avons demandés a été approuvé par le sous–comité, et je crois savoir qu'une motion sera présentée à la Chambre au début de la semaine prochaine pour autoriser les déplacements.

Après que nous aurons entendu le témoin, nous pourrons peut–être en parler en Comité car nous devons choisir les endroits où nous souhaitons nous rendre et envisager un échéancier.

Cela étant dit, nous avons un témoin à entendre aujourd'hui. C'est la deuxième fois qu'il se présente devant nous. Il s'agit de M. Tom Dunn, président de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Si mes souvenirs sont bons, vous avez comparu devant nous le 14 juin, à l'occasion de votre nomination par décret en tant que président du conseil. Vous avez alors eu l'amabilité de bien vouloir essayer de répondre à nos questions. Je suis persuadé que certaines d'entre elles ont pu vous paraître plutôt naïves, mais bon nombre d'entre nous ne sont pas très au courant du fonctionnement de l'Office.

[*Texte*]

As you've just heard, Mr. Dunn, we've been asked by the minister to conduct a consultation in some of the areas where the Freshwater Fish Marketing Corporation has a major impact—in northern Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, and the Northwest Territories—and we will be doing that at some point during the fall.

We felt that it was important up front, though, perhaps to get somebody in from the corporation basically to give us a little bit more of an overview—you gave us a very good overview in June—and perhaps to take some questions from us.

With that being said and done, I would ask you if you have some opening remarks, given the fact that we will be out in your area, and perhaps will highlight some of the things that you think we should be looking at or things that we probably will hear when the committee travels.

Mr. Tom Dunn (President, Freshwater Fish Marketing Corporation): I don't have anything formal prepared. What I'll do is touch on a few things the minister mentioned in his letter requesting your participation. At that point it will probably make more sense to have questions, rather than for me just to keep talking.

This is a situation that in my history with the corporation, which now has passed 20 years, has sort of become an issue occasionally, once every few years, from one quarter or another. The issue revolves around the fundamental question, as far as the corporation is concerned, as to whether or not this single selling desk, which we are. . .

I'll say at the outset that I believe in it; for our fishery it's virtually the only answer.

The question comes in a few different disguises, but it all revolves around the question of whether or not this single selling desk really is the best thing for the majority of the fishermen. I think that if you look back through the history and you see where the corporation started and where it is now, then you will come to the conclusion that it is.

However, that conclusion is not absolutely unanimous. There are some people who, for whatever reason—for reasons of philosophy perhaps or for reasons of being disadvantaged in terms of geographic location—don't see that the single selling desk is the answer for them. The questions basically are being asked by people from areas that are in a tough spot in terms of the economics of the fishery.

So whoever of you travel will hear a common theme that I think is tempting on the surface but is fundamentally flawed when you examine it. It's the common theme that "We, I"—whatever group—"don't want to get rid of the corporation. We want to keep the corporation, but we want to be able to sell our fish independently of the corporation wherever we want to sell it".

This approach, in my view—and I think you will find in the view of the majority of the fishermen—will fundamentally weaken the corporation to the point where there will be no point in having it any more. The corporation was formed to be a

[*Traduction*]

Monsieur Dunn, comme vous venez de l'entendre, le ministre nous a demandé d'effectuer des consultations dans certaines des régions où l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce joue un rôle important—dans le Nord de l'Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest—ce que nous ferons cet automne.

• 0945

Nous avons toutefois pensé qu'il était important d'avoir au départ quelqu'un de l'Office qui puisse nous donner une vue d'ensemble—vous nous avez déjà donné un très bon aperçu en juin—et peut-être répondre à quelques unes de nos questions.

Cela dit, étant donné que nous allons nous rendre dans votre région, peut-être aimeriez-vous souligner dans votre déclaration liminaire certains des éléments auxquels nous devrions peut-être nous intéresser ou les commentaires que nous entendrons probablement au cours des déplacements de notre comité.

M. Tom Dunn (président, Office de commercialisation du poisson d'eau douce): Je n'ai préparé aucun exposé officiel. Je vais passer en revue quelques uns des points mentionnés par le ministre dans la lettre où il demande votre participation. Il sera alors probablement plus judicieux de répondre alors à vos question que de vous faire un discours.

Tout au long des années que j'ai passées à l'Office, soit plus de 20 ans maintenant, la situation dont il s'agit est devenue une sorte de problème périodique qui fait surface tous les deux ou trois ans dans une région ou une autre. Le problème est centré sur la question fondamentale, en ce qui concerne l'Office, de savoir si oui ou non ce point de commercialisation unique que nous avons. . .

Je tiens à dire, dès le départ, que j'y crois; pour notre pêcherie, c'est pratiquement la seule réponse.

La question se pose sous diverses formes, mais elle se résume toujours à savoir si oui ou non ce point de commercialisation unique est vraiment la meilleure chose pour la majorité des pêcheurs. Si l'on tient compte de l'expérience passée et de l'évolution de l'Office depuis sa création, on en vient à la conclusion que c'est le cas.

Toutefois, cette conclusion ne fait absolument pas l'unanimité. Certaines personnes considèrent, pour une raison quelconque—peut-être pour des raisons philosophiques ou à cause d'un désavantage sur le plan géographique—que le point de commercialisation unique n'est pas la bonne solution pour eux. Ce sont principalement des gens qui vivent dans des régions où les conditions économiques sont défavorables aux pêcheurs qui remettre cela en question.

Par conséquent, ceux qui, parmi vous, se rendront sur place pourront constater que les observations qu'ils entendront ont un thème commun qui semble tentant à première vue mais dont la logique fondamentale est boîteuse lorsqu'on l'examinons de près. Ce thème commun est le suivant: «Je, nous—quelque soit le groupe—ne voulons pas nous débarrasser de l'Office. Nous voulons le conserver, mais nous voulons être capables de vendre notre poisson indépendamment de l'Office là où bon nous semble».

De mon point de vue—et vous constaterez qu'il s'agit de l'opinion de la majorité des pêcheurs—cette approche affaiblira fondamentalement l'Office au point où son existence ne sera plus justifiée. L'Office a été mis sur pied pour être un point de

[*Text*]

single selling desk. That's what it is. That's what in part has led to its success. But you will hear the theme that we should keep the corporation but allow anybody and everybody to sell their fish wherever, whether it's right in the midst of our lucrative markets in the U.S. or elsewhere.

• 0950

Certainly in my view—and I'm quite sure you'll find in the view of the majority of the fishermen—that is just the beginning of the end. It would perhaps quiet some of the debate in the short term, but in the long term it would just lead to the end of the corporation.

You will probably not hear that anybody wants to get rid of the corporation. Even perhaps the most vocal of the critics won't want that, for the reason—I think it is misguided—that they really think they can have their cake and eat it too, that you can retain a lot of the strength of the single selling desk but still play on the fringes without dealing the corporation a mortal blow. I think it's wrong.

Mr. McGuire (Egmont): Why do they think they can do that?

Mr. Dunn: Probably they haven't thought it through. Probably they have seen some of what they would have seen or heard of. . .because some of the people who with the markets to which they say they would like to have access. They're talking a little bit philosophically, and I don't think they realize that the really lucrative markets are fairly few and far between. We're serving virtually all the ones we've found.

If somebody came in through or around the corporation, then all that would happen is that this lucrative market would go to an individual or a small group of fishermen, to the detriment of the majority. The corporation is very much a co–op in that the good and the bad are shared. The returns from the really good markets are shared; the returns from the not–so–good markets are shared. If individuals or groups were allowed to skim the cream off the top in the good markets, then the not–so–good markets would be left for the rest of the fishermen. What the corporation is able to do for the majority of those fishermen would just go downhill. So that's it in a nutshell.

There are some other motivations. Some of the aboriginal community don't like to be told what they can or can't do with what they see as their resource. That is an aspect of it.

One other aspect is interrelated with the marketing side, and that's the question of processing: where the processing is done and therefore where the processing jobs are located. A couple of groups see that if they could sell their fish, then they would process their own fish in their community and would create the jobs there. You can't argue against that motivation.

What you can do again is question the effects of it in terms of the marketing, the dilution of the strength of the corporation. I think you can also question the economics of creating what would be a number of small processing plants as compared to basically one large processing plant, which in the world of the fishing industry is in fact the state of the art.

[*Translation*]

commercialisation unique. C'est sa raison d'être. C'est ce qui a fait, en partie, son succès. Mais vous entendrez dire que nous devrions conserver l'Office tout en permettant à tous et chacun de vendre du poisson n'importe où, que ce soit au beau milieu de nos marchés lucratifs aux États–Unis ou ailleurs.

À mon avis—et je suis persuadé que vous constaterez que c'est l'opinion de la majorité des pêcheurs—ce serait le début de la fin. Cela pourrait peut–être calmer un peu les esprits à court terme mais, à long terme, cela ne pourrait aboutir qu'à la fermeture de l'Office.

Vous n'entendrez probablement jamais dire que quelqu'un veut se débarrasser de l'Office. Même les critiques les plus virulents ne le voudront peut–être pas, pour la simple raison—je crois d'ailleurs qu'ils se trompent—qu'ils pensent vraiment pouvoir avoir le beurre et l'argent du beurre, conserver la plupart des avantages d'un point de commercialisation unique tout en opérant en marge sans porter un coup fatal à l'Office. À mon avis, c'est une erreur.

M. McGuire (Egmont): Pourquoi pensent–ils pouvoir faire cela?

M. Dunn: Il est probable qu'ils n'ont pas vraiment réfléchi à la question. Leurs constatations se fondent peut–être sur ce qu'ils auraient vu ou entendu. . . car parmi ceux qui ont beaucoup à dire sur la question, il y a des gens qui ne connaissent pas vraiment les marchés auxquels ils prétendent vouloir avoir accès. Leurs propos sont quelque peu théoriques et je ne pense pas que ces gens–là se rendent compte que les marchés vraiment lucratifs sont assez rares. Nous desservons pratiquement tous les marchés que nous avons trouvés.

Si quelqu'un décidait de ne pas passer par l'intermédiaire de l'Office, il s'ensuivrait alors que ce marché lucratif irait à une personne ou à un petit groupe de pêcheurs, au détriment de la majorité. L'Office ressemble à une coopérative car on y partage le bon et le mauvais côté des choses. On partage les revenus provenant des bons marchés et ceux que génèrent les moins bons. Si l'on permettait à des particuliers ou à des groupes d'écrémer les bons marchés, le reste des pêcheurs n'auraient plus que les moins bons à se partager. Les résultats que l'Office est capable d'atteindre pour la majorité de ces pêcheurs péricliteraient. Voilà, en un mot, la synthèse de la situation.

Il y la quelques autres motivations en jeu. Certains membres de la collectivité autochtone n'aiment pas se faire dire ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire de ce qu'ils considèrent comme leur ressource. C'est un aspect du problème.

Il y en a un autre, en rapport étroit avec le domaine de la commercialisation, et c'est la question de la transformation: le lieu où cela s'effectue et où l'on trouve donc les emplois liés à la transformation. Il y a un ou deux groupes qui considèrent que s'ils pouvaient vendre leur poisson, ils seraient alors en mesure de transformer leur propre poisson dans leur collectivité et d'y créer des emplois. Vous ne pouvez pas présenter d'arguments contre cette motivation.

Ce que vous pouvez faire, c'est en contester les répercussions au niveau de la commercialisation, aussi que la dilution du rôle confié à l'Office. On peut également mettre en doute la validité économique de dispositions qui aboutiraient à créer plusieurs petites usines de transformation pour en remplacer une grande qui est à la fine pointe de la technique utilisée dans l'industrie de la pêche.

[*Texte*]

You'll find that there are a number of threads all intertwined in this business of fishing in the northern part of western Canada. I think you will find that a lot of the comments are probably not supported by any particular amount of what you would call business planning or research. I think a number of the initiatives that are suggested probably aren't workable.

• 0955

But what the corporation is dealing with, and I guess now what you're dealing with, is perhaps perceptions and assumptions. We talk to fishermen every day, all day. We talk to communities. We talk to native groups. We talk to everybody. In some cases we haven't been able to paint the picture of the fishing industry as we see it. I think we look at the thing fairly realistically. We haven't come to the point where people say, oh, we see what you mean. We don't want to, for example, take a lucrative market in Chicago to the detriment of fishermen in Saskatchewan, or in the Northwest Territories, or 500 miles across the province of Manitoba. That's exactly what will happen. Fishermen groups would become competitors, I think, virtually to everybody's detriment.

But as I said, there are a number of threads intertwined here and it will take cool heads to understand the industry, especially as it relates to our area, and to come up with suggestions that the minister has asked you to come up with to get it fixed. It will be complicated, from native politics to business.

The Chairman: Last time we didn't keep you for a long period of time because we had the new deputy minister, but there were a number of issues raised. There were a couple of issues that weren't fleshed out. We know there have been complaints, as Mr. Baker said and I think Mr. Cummins had fleshed out—I know he'll probably pick up on his line of questioning where he left off at the last hearing, because it was an interesting line of questioning.

The board itself has 10 members, and you went through the structure. You indicated that there's a fishermen's advisory group, which I think is 15 or 16 fishermen. What I'm interested to find out is how they're selected. Are they selected from the industry? Does the board select who is on the advisory committee? We've been told there are complaints, and some of us have received letters on it.

First of all, could you tell me how the board is selected? Second, has the Fishermen's Advisory Committee ever produced a document or made recommendations concerning what they see as some of the problems? Or have they been generally supportive of the activities of the corporation?

Mr. Dunn: You're right. There are two important bodies heading up the corporation. One of them is the board of directors. There are 11 people on the board. I'm one, the chairman of the board is another. There are five appointments—

[*Traduction*]

Vous constaterez qu'il est difficile de démêler les motivations qui animent les pêcheurs des régions nordiques de l'Ouest canadien. À mon avis, vous constaterez que bon nombre des commentaires exprimés ne s'appuient vraisemblablement pas sur des recherches ni sur une planification commerciale. Je pense qu'un certain nombre des initiatives proposées ne sont probablement pas réalisables.

Ce à quoi l'Office est confronté—et ce à quoi vous faîtes maintenant face vous-mêmes—ce sont peut-être des perceptions et des hypothèses. Nous parlons aux pêcheurs tous les jours, toute la journée. Nous nous adressons aux collectivités. Nous parlons à des groupes autochtones. Nous parlons à tout le monde. Dans certains cas, nous avons été incapables de dépeindre la situation de l'industrie de la pêche telle que nous la voyons. Nous envisageons cette situation de façon assez réaliste. Nous n'en sommes pas encore arrivés au point où les gens disent: nous comprenons ce que vous voulez dire et, nous ne voulons pas, par exemple, envahir un marché lucratif à Chicago au détriment de pêcheurs qui vivent en Saskatchewan ou dans les Territoires du Nord-Ouest ou encore 500 milles plus loin, à l'autre bout du Manitoba. C'est exactement ce qui arrivera. Les groupes de pêcheurs deviendront des concurrents, pratiquement au détriment de tout le monde.

Mais, comme je l'ai dit, il est difficile de démêler les motivations en jeu dans cette situation et il faudra garder la tête froide pour comprendre l'industrie, surtout celle de notre région, et pour faire les suggestions que le ministre vous a demandé de formuler pour régler le problème. Ce ne sera pas une mince affaire, puisqu'il faudra prendre en compte les considérations des Autochtones aussi bien que l'aspect commercial de la question.

Le président: La dernière fois, nous ne vous avons pas gardé très longtemps car nous recevions le nouveau sous-ministre, mais un certain nombre de questions ont été soulevées. Certaines n'étaient pas très étoffées. Nous savons qu'il y a eu des plaintes, comme l'a dit M. Baker, et je crois que M. Cummins a étoffé—je sais qu'il va probablement reprendre le fil de ses questions là où il en était lors de votre dernière comparution, étant donné que ces questions étaient très intéressantes.

Le conseil lui-même compte 10 membres et vous nous aviez parlé de la structure. Vous avez mentionné qu'il existe un groupe consultatif composé, je crois, de 15 ou 16 pêcheurs. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment ils sont désignés. Sont-ils choisis parmi les membres de l'industrie? Est-ce que le conseil nomme les membres du comité consultatif? On nous a dit que des plaintes ont été formulées et certains d'entre nous ont reçu des lettres à ce sujet.

Tout d'abord, pourriez-vous nous parler du mode de sélection des membres du conseil? Deuxièmement, le Comité consultatif de pêcheurs a-t-il déjà produit un document ou formulé des recommandations concernant certains des problèmes qu'il constate? Ou bien endosse-t-il généralement les activités de l'Office?

M. Dunn: Vous avez raison. Il existe deux organes importants qui chapeautent l'Office. L'un d'entre eux est le conseil d'administration qui se compose de 11 personnes. J'en fais partie, tout comme le président du conseil. Cinq personnes

[*Text*]

nominations, let's call them—from the participating provinces, which go forward to the Governor in Council for final approval. The president and the chairman are both Order in Council appointments, as are the remaining four. As the board has evolved over the years, it stands at a point where there are five or six fishermen on the board. The minister, in a statement in Winnipeg back in the early summer, indicated there were two more new appointments coming to the board from the aboriginal fishing community.

[*Translation*]

sont nommées—désignées, disons—par les provinces participantes qui transmettent leur choix au gouverneur en conseil pour approbation finale. Le président de l'Office et le président du conseil sont tous deux nommés par décret, comme les quatre derniers membres qui constituent le conseil. Celui–ci a évolué au fil des ans et, à l'heure actuelle, il compte cinq ou six pêcheurs. Dans une déclaration faite à Winnipeg au début de l'été, le ministre a mentionné que deux autres personnes appartenant à la collectivité des pêcheurs autochtones allaient être nommées au conseil.

• 1000

I think it's fair to say that the composition of the board has in the last few years moved to more fishermen, and specifically more native fishermen, than it ever has in the past. It's fair to say that the board is unanimously behind the current approach to the operation of the corporation and is aware of some of the complaints.

Il est juste de dire que la composition du conseil a évolué au cours des dernières années pour inclure un plus grand nombre de pêcheurs, surtout autochtones. Il est juste de dire que le conseil appuie unanimement l'orientation actuelle guidant le fonctionnement de l'office et qu'il est au courant de certaines des plaintes qui ont été formulées.

At this point we have one status Indian and one Métis.

À l'heure actuelle, nous avons un Indien inscrit et un Métis.

The Chairman: But you've indicated that two positions have yet to be filled and the minister has indicated they'll be aboriginal.

Le président: Mais vous avez mentionné que deux sièges vacants allaient être comblés et que le ministre avait déclaré que ce serait par des Autochtones.

Mr. Dunn: Right.

M. Dunn: C'est exact.

The Chairman: What about the Fishermen's Advisory Committee?

Le président: Qu'en est–il du Comité consultatif de pêcheurs?

Mr. Dunn: The Fishermen's Advisory Committee also has evolved over the years. The act has specified 15 members for that committee, of which the majority—I think that's the word, the majority—need to be from the fishing industry. That body now has three or four vacancies. The body itself has suggested on a few occasions that virtually all the appointments to that group should be active in the fishing industry, and the minister has indicated that he's supportive of this.

M. Dunn: Le Comité consultatif de pêcheurs a également évolué au fil des ans. La loi stipule que le comité se compose de 15 membres dont la majorité—je crois que c'est le mot, la majorité—doit provenir de l'industrie des pêches. Il y a actuellement trois ou quatre sièges vacants. Le comité a lui–même laissé entendre en plusieurs occasions que presque toutes les nominations au sein de ce groupe devraient provenir de personnes actives dans l'industrie de la pêche, et le ministre s'est déclaré favorable à cette idée.

The Chairman: Who appoints them?

Le président: Qui les nomme?

Mr. Dunn: It's Order in Council again.

M. Dunn: Ils sont également nommés par décret.

The Chairman: So we have three or four vacancies and there are eleven people on it. You represent about 3,000 fishermen in the board, in the marketing of the product, processing. Of those 3,000 what percentage are native fishermen? How many native fishermen have traditionally been on the advisory committee?

Le président: Il y a donc trois ou quatre sièges vacants et le comité compte 11 personnes. L'office, qui s'occupe de la commercialisation du produit, de la transformation, représente quelque 3 000 pêcheurs. Parmi eux, quel est le pourcentage des pêcheurs autochtones? Combien de pêcheurs autochtones siègent traditionnellement au Comité consultatif?

Mr. Dunn: Just let me finish one more point about the advisory committee. The minister has also indicated his support that the advisory committee become relatively directly representative of fishermen's organizations. He's indicated that he would like to get suggestions from the various fishermen's organizations—and there are probably 25 of them in our area—as to who they would like to see representing them on the Fishermen's Advisory Committee. That would be seen as a positive move among our fishermen. It is by me.

M. Dunn: Permettez–moi de faire une autre observation sur le comité consultatif. Le ministre s'est également déclaré en faveur d'une représentation relativement directe des organismes de pêcheurs au sein de ce comité. Il a indiqué qu'il aimerait recevoir des suggestions des divers organismes de pêcheurs—et il y en a probablement 25 dans notre région—pour savoir qui ils aimeraient avoir comme représentant au comité consultatif. Pour nos pêcheurs, il s'agira là d'un changement positif. C'est d'ailleurs ce que je pense moi–même.

I'll get to your other questions, but it—

Je vais répondre à vos autres questions, mais. . .

Mrs. Payne (St. John's West): In case I forget this, are the fishermen's organizations that you're talking about unionized?

Mme Payne (St. John's–Ouest): Au cas où j'oublierais, les organismes de pêcheurs dont vous parlez sont–ils syndiqués?

[*Texte*]

Mr. Dunn: No. All our fishermen are seen to be independent businessmen, so they aren't.

Mr. Cummins (Delta): What percentage of the fishermen would be represented by these 25 organizations?

Mr. Dunn: That's a difficult question and it leads to a bit of description of the enormous size of this area. We're talking 6 million square kilometres, roughly 300 different lakes being fished, all basically in the remote north. I shouldn't say all, but the majority are in the remote north.

As for the fisheries themselves, you can say there's a distinct fishery on every one of the 300 lakes. That's perhaps too generalized, but you could certainly look at the area and say there are really 40 distinct fisheries. For example, Big Lake in the Northwest Territories, Great Slave...40 or 50 active fishermen represented by an active fishermen's organization. That you can deal with not too badly, but there are other lakes, for example in northern Manitoba, that are fished by only one or two fishermen. So for the purposes of those lakes, those fishermen end up in what we would define as a fishery. They may travel 150 miles to another lake that is in another distinct fishery.

• 1005

So the question of fishermen representation has been a very tough question for the last 20 years. There have been attempts over the years to organize a fishermen's group to speak for all fishermen in western Canada. It failed. There have even been attempts to organize fishermen's groups just for the province of Manitoba. They failed. The same for the province of Alberta—it's in the process of failing. There is just too much difference between these fisheries to pull everybody together in one umbrella organization.

Frankly, our hope with the new approach to this at Fishermen's Advisory Committee is that this advisory committee will be the single most representative group voice of all the fishermen we can find. I hope it works, and if there are good representatives who come forward, it might. But there still will be pockets of unrepresented fishermen.

The Chairman: I have a few questions and then I'll go over to our panel here.

Fishermen's Advisory Committee traditionally has 15 reps, with three or four vacancies at this point in time. Traditionally, what do we have as far as native representation is concerned? If you could give me some idea of what portion of the approximately 3,500 commercial fishermen you represent would be native, we could get some sense as to how reflective the advisory committee has been in the past.

Mr. Dunn: To answer the second question first, I don't really know the make-up of those 3,500 fishermen. My guess would be that certainly the majority would be native—that's status or Métis. I've never seen any figures, any completely hard numbers, on that. I would say the majority are.

As far as the current membership on the advisory committee is concerned, again my guess would be that there would be six or seven native people on that committee, at this instant.

[*Traduction*]

M. Dunn: Non. Tous nos pêcheurs sont considérés comme des gens d'affaires indépendants et ne sont donc pas syndiqués.

M. Cummins (Delta): Quel pourcentage des pêcheurs serait représenté par ces 25 organismes?

M. Dunn: C'est une question délicate qui m'amène à mentionner la superficie énorme de la région. Nous parlons de six millions de kilomètres carrés, d'une région où l'on pêche dans environ 300 lacs différents, tous situés essentiellement dans le Grand Nord. Je ne devrais pas dire tous, mais la majorité se trouve dans le Grand Nord.

En ce qui concerne les pêcheries elles-mêmes, on peut dire qu'il existe une pêcherie distincte sur chacun des 300 lacs. C'est peut-être trop généraliser, mais on pourrait certainement dire qu'il y a véritablement 40 pêcheries distinctes dans la région. Par exemple, le Lac Big dans les Territoires du Nord-ouest, le Grand lac des Esclaves... 40 ou 50 pêcheurs actifs représentés par un organisme de pêcheurs actif. C'est une situation à laquelle on peut faire face sans grand problème, mais il existe d'autres lacs, par exemple dans le nord du Manitoba, où l'on trouve seulement un ou deux pêcheurs. Dans ces cas-là, les pêcheurs finissent par être intégrés dans ce que l'on définirait comme une pêcherie. Ils peuvent parcourir 150 milles pour se rendre à un autre lac qui se trouve dans une pêcherie distincte.

Depuis 20 ans, la question de la représentation des pêcheurs est toujours aussi délicate. Au fil des ans, plusieurs tentatives ont été faites pour organiser un groupe capable d'être le porte-parole de tous les pêcheurs de l'Ouest du Canada. Cela s'est soldé par des échecs. Il y a eu d'autres tentatives pour organiser des groupes de pêcheurs simplement au Manitoba. Ce fut un échec. C'est la même chose pour l'Alberta—l'échec est imminent. Il y a beaucoup trop de différences entre ces pêcheries pour regrouper tout le monde au sein d'un organisme cadre.

Franchement, avec la nouvelle orientation au sein du Comité consultatif de pêcheurs, nous espérons que ce comité constituera le groupe le plus représentatif de tous les pêcheurs que nous pouvons rassembler. J'espère que cela fonctionnera et, si de bons représentants se proposent, c'est possible. Mais il y aura toujours de petits groupes de pêcheurs non représentés.

Le président: J'aimerais vous poser quelques questions et ensuite nous ferons le tour de notre panel d'experts.

Habituellement, le Comité consultatif de pêcheurs se compose de 15 représentants, mais il y a trois ou quatre sièges vacants à l'heure actuelle. Quelle est la représentation habituelle des Autochtones? Si vous pouviez me donner une idée du pourcentage de pêcheurs autochtones parmi les quelques 3 500 pêcheurs marchands que vous représentez, nous pourrions nous faire une idée de la représentativité passée du Comité consultatif.

M. Dunn: Pour répondre d'abord à la deuxième question, je ne connais pas vraiment la répartition de ces 3 500 pêcheurs. Je dirais que la majorité sont certainement des Autochtones—c'est-à-dire des Indiens inscrits ou des Métis. Je n'ai jamais vu de statistiques, de chiffres vraiment exacts, sur ce sujet. Je dirais que c'est la majorité.

Quant à la composition actuelle du Comité consultatif, je pense qu'il devrait y avoir, pour le moment, six ou sept Autochtones.

[*Text*]

Now, I think there's one other point we need to throw in. We have 3,500 fishermen, yes. The fishermen vary in size from very large—large for us—catching 200,000 or 300,000 pounds of fish in a year, and grossing from their fishing operations in the hundreds of thousands of dollars, probably having employees, crews, all the way down to what is the more typical size of fisherman.

That is a very small fisherman, a fisherman who grosses $5,000 or $6,000 in a year. We're talking of over 2,000 fishermen out of the 3,500 being in this category—small, grossing under $5,000 in a year, fishing fewer than seven weeks in a year—which actually is the vast majority of our fishermen.

There's clearly not much the corporation can do in fact to affect the livelihood, the success of the fishing operations, for a fisherman who's only fishing seven weeks of the year. It may be sort of a traditional fishery for that fisherman. It may be there isn't enough quota for that fisherman. It may be he chooses not to fish. But for whatever reason, when they're catching so few pounds there's not much the corporation can do practically speaking in terms of pricing or anything else to make that a successful living. It's an important fact that you just can never forget.

• 1010

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): The chair asked you if you knew what percentage were aboriginal. I have a backgrounder in which it clearly states that approximately one–half are status aboriginal, and 60% to 70% are either status or non–status aboriginal. I thought I heard you say you weren't sure, but we've got a document here that clearly states—

Mr. Dunn: Unless the document is dealing with harder facts than I've ever seen, I don't think those hard numbers exist. I think they are various people's best guesses as to the situation.

Mr. Dhaliwal: Wouldn't this information come out of your own corporation?

Mr. Dunn: We know who our fishermen are, but we do not know in all cases—we could guess—what their ancestry is.

Mr. Dhaliwal: You're saying that these figures are, in your opinion, not correct.

Mr. Dunn: I'm saying that I can't say whether they are or they aren't. They're quite close guesses. They would be very similar to my guesses, but I do not think, unless there's some information around that I'm not aware of—and I don't think there is—it is more than an estimate.

Mr. Dhaliwal: This list says half are status aboriginal. Would you say that's too high or too low?

Mr. Dunn: The best I can do is to say that I believe the majority are native, a combination of Métis and status. That's the best I can do.

Mr. Dhaliwal: So you're saying more than 50%.

[*Translation*]

Permettez–moi maintenant d'aborder un autre sujet. Nous comptons 3 500 pêcheurs, c'est vrai. Il y en a dont les opérations sont de grande envergure—grande pour nous—qui prennent entre 200 000 et 300 000 livres de poisson par an, qui tirent des revenus bruts de leur pêche de plusieurs centaines de milliers de dollars, qui ont probablement des employés et des équipages; mais il y en a aussi qui représentent le pêcheur le plus typique.

Il s'agit d'un pêcheur dont l'activité, à très petite échelle, rapporte des revenus bruts qui varient entre 5 000$ et 6 000$ par an. Sur les 3 500 pêcheurs, il y en a plus de 2 000 qui se trouvent dans cette catégorie—des petits pêcheurs dont les recettes brutes sont inférieures à 5 000$ par an, qui pêchent pendant moins de sept semaines par an—celle qui regroupe en réalité la grande majorité de nos pêcheurs.

Il est évident que l'office n'a guère d'influence sur les moyens d'existence et la réussite d'un pêcheur qui ne travaille que pendant sept semaines par an. Il peut s'agir d'une sorte de pêche traditionnelle. Peut–être que le quota n'est pas suffisant pour ce pêcheur. Peut–être a–t–il choisi de ne pas aller à la pêche. Mais lorsque les pêcheurs prennent si peu de poissons, il n'y a rien que l'office puisse faire dans la pratique, en matière de prix ou autre, pour leur permettre de vivre de leur travail. C'est un élément important qu'il est impossible de passer sous silence.

M. Dhaliwal (Vancouver–Sud): Le président vous a demandé si vous saviez quel était le pourcentage que représentaient les autochtones. D'après le document d'information que j'ai sous les yeux, environ la moitié sont des autochtones inscrits et 60 à 70 p. 100 sont des autochtones inscrits ou non inscrits. J'ai cru vous entendre dire que vous n'étiez pas certain des chiffres, mais nous avons ici un document qui indique clairement. . .

M. Dunn: À moins que ce document soit différent, je ne pense pas qu'il existe de chiffres précis. Ce sont tout simplement des évaluations plus ou moins justes de la situation.

M. Dhaliwal: Est–ce que l'office ne peut pas fournir de tels renseignements?

M. Dunn: Nous connaissons nos pêcheurs, mais nous ne savons pas toujours de quelle origine ils sont.

M. Dhaliwal: Est–ce que cela veut dire que, d'après vous, ces chiffres ne sont pas exacts?

M. Dunn: Je n'ai aucun moyen de le dire. Je crois que ce sont d'assez bonnes évaluations. Personnellement, mon évaluation serait à peu près la même, mais je ne pense pas, à moins qu'il y ait d'autres informations que j'ignore—ce dont je doute—ces chiffres ne sont qu'une évaluation.

M. Dhaliwal: D'après cette liste, la moitié des pêcheurs sont des Indiens inscrits. À votre avis, ce chiffre est–il trop élevé, ou au contraire trop modeste?

M. Dunn: Le mieux que je puisse vous dire, c'est que la majorité d'entre eux sont des autochtones, un mélange de Métis et d'Indiens inscrits. C'est tout.

M. Dhaliwal: D'après vous, ils représentent plus de 50 p. 100.

[*Texte*]

Mr. Dunn: Yes.

The Chairman: Mr. Bernier, do you have any questions on this point, or do you want to pass?

Mr. Bernier (Gaspé): I want to pass right now.

Mr. Cummins: I think that Mr. Dunn has given a very good overview of what the problems are.

Regarding the problems you've listed here, I don't think they are unusual in that you've got a problem with highgrading. People want to highgrade, and they want you to pay them the best price for the stuff that won't sell. That's probably simple human nature. The other problem is location, I think, as you suggested. You have people in remote areas who may want to highgrade, and yet they want somebody to subsidize the transportation to get the product to market.

Mr. Dunn: Yes. I think you're largely right.

Mr. Cummins: And the guys whose location is reasonable from a transportation point of view don't want to subsidize the guys from the more remote areas. They want to get the biggest dollar, the biggest bang for their effort that they possibly can. They don't want to be in the business of subsidizing.

It seems to me the the only solution that's come forward is to approach this from a cooperative point of view. In other words, you're creating a board that's representative of people in the harvesting sector and they're supposed to be giving advice to people in the marketing and processing sector. Is that it?

Mr. Dunn: That's probably also human nature.

Mr. Cummins: It is, but that's the direction we seem to be going, and I don't think we have to go too far to find classic examples of cooperatives that can't make it in the marketplace for that very reason. They've gone under. We've got them on the west coast. I think the problem is very clearly defined here.

The Chairman: Would you like to respond, to agree, or disagree?

Mr. Dunn: I think you're right. One of the other things we haven't talked about is that the corporation can issue pieces of paper called special dealers' licenses, which in fact effectively give the licensees the authority to go around the corporation. We have given a number of these special dealers' licences out in the past—ever–increasing numbers, frankly, up to this point—partially as an effort to allow more people to try their wings.

• 1015

What we could do but don't do is to issue licences to people to sell products identical to those we're now selling, in the very markets in which we're selling them. We see that as the line in the sand, and while we could, we don't, because we see that as infringing squarely into the essence of the corporation. It's a situation in which by that mechanism we could, in the short term, stifle all of the criticism, by handing out special dealers' licences and saying go, try, best of luck.

We haven't because that is impinging on why we were created, and frankly the big majority of our fishermen don't want us to do it, period.

[*Traduction*]

M. Dunn: En effet.

Le président: Monsieur Bernier, avez–vous des questions à poser maintenant ou voulez–vous passer votre tour?

M. Bernier (Gaspé): Je préfère laisser mon tour pour le moment.

M. Cummins: À mon avis, M. Dunn a fait une très bonne présentation générale des problèmes.

Les problèmes que vous avez énumérés ne sont pas inhabituels, dans le sens que l'accroissement de la valeur des prises pose vraiment problème. Les pêcheurs veulent être payés au prix fort pour des poissons qui ne se vendent pas. C'est probablement la nature humaine qui veut ça. Notre problème concerne je crois le secteur, comme vous l'avez signalé. Il y a des pêcheurs des collectivités éloignées qui veulent obtenir le meilleur prix pour leurs prises tout en réclamant le transport subventionné de leurs produits jusqu'au marché.

M. Dunn: Oui, vous avez tout à fait raison.

M. Cummins: Et les pêcheurs qui habitent moins loin ne veulent pas subventionner les coûts de transport des pêcheurs des collectivités éloignées. Ils veulent obtenir le plus d'argent possible pour leur travail. Cela ne les intéresse pas de subventionner les autres.

À mon sens, la seule solution consisterait à adopter un modèle coopératif. Autrement dit, il faut créer un organisme qui représente les personnes qui travaillent dans le secteur de l'exploitation et qui seraient censées conseiller ceux qui travaillent dans le secteur de la commercialisation et du conditionnement. Qu'en pensez–vous?

M. Dunn: Cela aussi, c'est probablement la nature humaine.

M. Cummins: Oui, mais c'est l'orientation que nous semblons prendre et je ne pense pas qu'il faille chercher trop loin pour trouver des exemples classiques de coopératives qui ne parviennent pas à percer sur le marché, pour cette raison précise. Elles ne tiennent pas le coup. Il y en a sur la côte ouest. Je pense que le problème est très clairement défini.

Le président: Êtes–vous d'accord, êtes–vous contre? Voulez–vous répondre?

M. Dunn: Je pense que vous avez raison. Nous n'avons pas non plus parlé des permis spéciaux de vente que l'office peut délivrer et qui, dans la pratique, permettent aux pêcheurs de contourner l'office. Nous avons livré un certain nombre de ces permis spéciaux jusqu'à présent—je dois avouer qu'il y en a eu de plus en plus—en partie dans l'intention de permettre à plus de gens de voler de leurs propres ailes.

Ce que nous pourrions faire, mais que nous n'avons pas fait jusqu'à présent, c'est de délivrer des permis aux personnes qui vendent, sur le même marché que nous, des produits identiques à ceux que nous écoulons actuellement. C'est une limite que nous ne voulons pas franchir, car il nous semble que ce serait tout à fait contraire à la raison d'être de l'Office. À court terme, il suffirait d'accorder des permis spéciaux de commercialisation pour étouffer toutes les critiques.

Nous ne l'avons pas fait jusqu'à présent parce que cela nous paraît contraire à notre raison d'être. De plus, la grande majorité des pêcheurs ne souhaite pas que l'on prenne de telles dispositions.

[*Text*]

Mr. McGuire: This is not a cooperative.

Mr. Dunn: Right.

Mr. McGuire: The fishermen are not shareholders. They don't have a stake in it as such. They don't own shares in it.

Mr. Dunn: The fishermen—and I think it's one of the successes—really see the corporation as theirs. Through their advisory committee, they suggested ten years ago that we should start taking some of their money out of profits earned by the corporation and retaining it within the corporation as retained earnings, just like any other commercial corporation. We've done that every year in the last ten, and now there's $4 million of fishermen's money sitting as retained earnings in the corporation. They see it as theirs, and it's run as if it is theirs.

Mr. McGuire: —[*Inaudible—Editor*]—selling prices.

The Chairman: I just want some clarification. I can hear a bell ringing outside, but not in here. We were told that the bells would ring at 10:30 a.m. It's 10:20, so we'll continue questioning while the clerk checks to see if we're supposed to be there at 10:30, instead of the bells ringing at 10:30.

Mr. Cummins.

Mr. Cummins: Part of the problem is marketing a product, and you talk about—and I don't mean this in a negative way—stifling competition for the product. In other words, you're not going to give licences to other groups who would normally sell to you and allow them to compete with you for a place in the market.

Who is your competition in the marketplace, then?

Mr. Dunn: We have all sorts of competition. The direct competition, frankly, comes from identical species fished from the Great Lakes, both the Canadian side and the U.S. side. That's the direct competition.

The more indirect competition is the fish and seafood business around the world, and beef, pork, and poultry, especially poultry, which in the last few years have come on strong in terms of aggressive marketing and low prices. So it's all of those things, but the direct competition is from the Great Lakes.

Mr. Cummins: So they have the advantage of being right at the marketplace, offloading, almost, into the freezer or—

Mr. Dunn: Right.

Mr. Cummins: You have to compete with that. You have to transport your product to market. So right away you're starting with an added cost that they don't incur.

Mr. Dunn: We start off in the hole from a number of points of view. One is requiring a fairly elaborate infrastructure of receiving stations to receive effectively fish from 300 lakes all over the remote north.

• 1020

So 90 of these small packing stations are maintained. That's a layer of cost that for us costs us about 14¢ a pound—this is what we pay to independent agents to handle the fish for us—that the Great Lakes producers don't have. It just doesn't exist in their world.

[*Translation*]

M. McGuire: Vous n'êtes pas une coopérative.

M. Dunn: En effet.

M. McGuire: Les pêcheurs ne sont pas des actionnaires. Ils ne détiennent pas d'actions dans l'Office.

M. Dunn: Les pêcheurs considèrent que l'Office leur appartient, et je pense que l'on peut en être fiers. Il y a 10 ans, ils ont proposé, par l'intermédiaire de leur comité consultatif, que l'on commence à garder à l'intérieur de l'Office une partie de leurs recettes, à titre de bénéfices non répartis, comme dans les autres entreprises commerciales. Nous l'avons fait chaque année depuis 10 ans et désormais, l'Office dispose de 4 millions de dollars en bénéfices non répartis provenant des recettes des pêcheurs. Ils considèrent que cet argent leur appartient et il est administré comme tel.

M. McGuire: . . .[*Inaudible—Éditeur*]. . . les prix de vente.

Le président: J'aimerais vérifier quelque chose. J'entends la cloche sonner à l'extérieur, mais il me semble que ce n'est pas pour nous. On nous a dit que la cloche sonnerait à 10h30. Comme il n'est que 10h20, nous allons poursuivre la période de questions pendant que le greffier vérifie si la cloche nous appelle à 10h30 ou si nous devons être là-bas à 10h30.

Monsieur Cummins.

M. Cummins: Le problème tient en partie à la commercialisation du produit. Je note, sans intention négative, que vous avez parlé d'étouffer la concurrence. Autrement dit, vous n'allez pas délivrer de permis à d'autres groupes qui vous vendent normalement leurs produits, afin d'éviter qu'ils vous fassent concurrence sur le marché.

Mais alors, qui vous fait concurrence?

M. Dunn: Nous avons beaucoup de concurrence. Notre concurrence directe provient des espèces identiques pêchées dans les Grands Lacs, tant du côté canadien que du côté américain. Voilà la concurrence directe.

Quant à la concurrence plus indirecte, elle vient des sociétés internationales de commercialisation du poisson et des fruits de mer, et du côté du boeuf, du porc et de la volaille, surtout la volaille qui fait l'objet depuis quelques années d'une stratégie de commercialisation dynamique et d'une politique de bas prix. Nous devons faire face à toute cette concurrence, mais notre concurrence directe provient des Grands Lacs.

M. Cummins: Et vos concurrents ont l'avantage de se trouver sur place et d'être pratiquement à la porte des consommateurs. . .

M. Dunn: En effet.

M. Cummins: Pour soutenir cette concurrence, vous devez transporter votre produit jusqu'au marché. Par conséquent, vous avez des coûts supplémentaires que n'ont pas vos concurrents.

M. Dunn: Nous avons plusieurs handicaps. Le premier tient au fait que nous devons disposer d'une infrastructure assez complexe de centres de réception où sont livrés les poissons provenant de plus de 300 lacs des collectivités éloignées du Nord.

Nous avons donc 90 de ces petits centres de conditionnement qui nous coûtent environ 14c. par livre. C'est ce que nous payons aux agents indépendants qui s'occupent pour nous de la manutention du poisson. Les producteurs des Grands lacs n'ont absolument pas ce genre de frais.

[*Texte*]

The other disadvantage, of course, is the remoteness itself. We're dealing with some tremendously high freight bills to get fish out of the north and headed towards whatever market. Most of the markets are in the east: northeast of the U.S., eastern Canada, and Europe. So the freight costs are high. Some of our fish in fact is flown in chartered airplanes. It just blows the minds of customers from around the world to think of this, frankly, but that's exactly what happens. Fish are flying around in chartered airplanes in the north because there are no roads.

Mr. Cummins: You have two segments of the transportation. You have to get it from the lakes and into the processing plant in Winnipeg, and then from Winnipeg to the marketplace.

Mr. Dunn: And there are costs in both. The way the corporation works is that effectively the cost of the freight from the fishing areas to the Winnipeg plant is in fact paid by the fishermen. That isn't shared. That's paid by the fisherman who incurs it. The cost of the freight from the Winnipeg plant to the market — you could tell yourself it's paid by the customer. But when we're competing against people who are sitting on the doorstep of Chicago and Detroit and New York, in fact it comes out of our hides. So that's the second difficulty.

We have a couple of advantages over the Great Lakes. One of them is that because of our size representing so much catch, we have some economies of scale on the go, most especially within the processing plant, allowing us to have a world-class fish plant, which I hope at least some of you will end up seeing. That's an advantage. So we represent very roughly the same volume as comes out of the Great Lakes — maybe a little less volume — but we represent it in one shop. That's an advantage. Frankly, in this business you have to use every advantage you can get your hands on.

But largely speaking, one can say our competitors in the Great Lakes probably end up ahead of the game, everything considered, as compared with us.

Mr. McGuire: What are the exact geographic areas? Northwestern Ontario to B.C.?

Mr. Dunn: No. There's a little chunk of northwestern Ontario we represent, which is really, in terms of production of fish, almost negligible. All of Manitoba, all of Saskatchewan, all of Alberta, and basically all of the Northwest Territories; no part of B.C.

Mr. McGuire: So Ontario's not a big player in this.

Mr. Dunn: No.

Mr. McGuire: They're represented, though, on the — their deputy minister recommends —

Mr. Dunn: One board member.

Mr. McGuire: For any particular species, is the price you give to your fishermen a melded price, such that regardless of where that fish is caught the fisherman would get the same price?

[*Traduction*]

L'autre inconvénient, évidemment, c'est l'éloignement. Nous devons assumer des coûts de transport terriblement élevés pour acheminer le poisson du Nord jusqu'au marché. La plupart des marchés se trouvent dans l'Est: le Nord-Est des États-Unis, l'Est du Canada et l'Europe. Par conséquent, les frais de transport sont élevés. De fait, nous expédions une partie de nos poissons directement pas vols nolisés. Nos clients étrangers n'en reviennent pas, mais c'est exactement ce que nous faisons. Comme il n'y a pas de routes dans le Nord, nous expédions nos poissons par avions nolisés.

M. Cummins: Le transport du poisson se fait en deux étapes. Il y a tout d'abord le transport du lac jusqu'au centre de conditionnement de Winnipeg, ensuite le transport de Winnipeg jusqu'au marché.

M. Dunn: Et ces deux types de transport occasionnent des coûts. L'Office a pour politique de faire payer par les pêcheurs le coût du transport de la zone de pêche jusqu'à l'usine de Winnipeg. Ces frais ne sont pas partagés, mais payés en entier par les pêcheurs. Quant au coût du transport de l'usine de Winnipeg jusqu'au marché... vous imaginez bien qu'il est payé par le consommateur. Mais lorsqu'on entre en concurrence avec des fournisseurs qui se trouvent à la porte même des consommateurs de Chicago, de Détroit ou de New York, c'est nous qui devons absorber ces coûts. Voilà la deuxième difficulté.

Par contre, nous avons quelques avantages par rapport aux producteurs des Grands lacs. Le premier, c'est que notre taille nous permet de faire des économies d'échelle, surtout dans l'usine de conditionnement. Cela nous permet d'avoir une usine de poisson de niveau mondial. J'espère bien qu'au moins certains d'entre vous auront l'occasion de la visiter un jour. C'est un avantage. Nous représentons donc à peu près le même volume que les producteurs des Grands lacs — peut-être légèrement moins — mais nous avons l'avantage de proposer une production qui provient du même endroit. Je crois que dans notre domaine, nous devons tirer parti de tous les avantages qui se présentent.

Cependant, je crois qu'on peut dire que nos concurrents des Grands lacs s'en tirent probablement mieux que nous, tout bien considéré.

M. McGuire: Quel est exactement votre secteur géographique? Du nord-ouest de l'Ontario à la Colombie-Britannique?

M. Dunn: Non. Le petit secteur du nord-ouest de l'Ontario que nous représentons est pratiquement négligeable sur le plan de la production. Nous représentons l'ensemble du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, pratiquement l'ensemble des Territoires du nord-ouest, aucune région de la Colombie-Britannique.

M. McGuire: Par conséquent, l'Ontario ne joue pas un grand rôle.

M. Dunn: Non.

M. McGuire: Pourtant, l'Ontario est représenté... Son sous-ministre recommande...

M. Dunn: L'Ontario dispose d'un siège.

M. McGuire: Dans le cas de certaines espèces, offrez-vous à vos pêcheurs un prix unique, quel que soit l'endroit où le poisson ait été pêché?

[*Text*] [*Translation*]

• 1025

Mr. Dunn: Yes. The fisherman ends up paying the freight. It's a little more complicated than that, but the fisherman ends up paying the freight effectively from where he catches the fish into Winnipeg. The Winnipeg–based price is the same for all fishermen all the time.

M. Dunn: En effet. Le pêcheur paie le transport. C'est un peu plus compliqué que cela, mais on peut dire que le pêcheur paie le transport du poisson, depuis l'endroit où il a pêché, jusqu'à Winnipeg. Le prix payé à Winnipeg est toujours le même pour tous les pêcheurs.

Mr. McGuire: So the only difference is that if you're closer you have a lower transport bill.

M. McGuire: La seule différence vient donc du fait que le transport coûte moins cher aux pêcheurs qui se trouvent plus près de Winnipeg.

Mr. Dunn: Right.

M. Dunn: C'est exact.

Mr. McGuire: So the further away, the less money you actually make.

M. McGuire: Par conséquent, plus les pêcheurs habitent les régions éloignées et moins ils gagnent d'argent.

Mr. Dunn: Yes.

M. Dunn: Tout à fait.

Mr. McGuire: Are there various seasons for each of the species' quotas and licences?

M. McGuire: Les quotas et les permis aux diverses espèces varient–ils selon les saisons?

Mr. Dunn: Yes. The licensing is handled by each of the provinces. Fishing seasons are set by the provinces. Quotas are set by the provinces. There is very much a seasonality to it.

M. Dunn: Oui. Ce sont les provinces qui délivrent les permis et qui fixent les saisons de pêche. Ce sont également elles qui établissent les quotas. Tout cela dépend de la saison.

Mr. McGuire: I thought that was federal jurisdiction—inland waters.

M. McGuire: Je pensais que les eaux intérieures relevaient du gouvernement fédéral.

Mr. Dunn: It's been over the years, and I forget when it started—way back—that the effective management of the resource is now with the provinces.

M. Dunn: C'est le cas depuis des années, mais depuis un certain temps, ce sont les provinces qui sont chargées de la gestion même des ressources.

Mr. McGuire: I see.

M. McGuire: Je vois.

The Chairman: Mr. McGuire, we'll resume. I'm going to adjourn the committee. We will reconvene. I ask everybody to please be here at 11 a.m., because I will start at 11 a.m. sharp.

Le président: Monsieur McGuire, nous reprendrons la discussion lorsque nous reviendrons. Pour le moment, je dois lever la séance. Je vous demande à tous d'être de retour à 11 heures, car nous commencerons à l'heure précise.

• 1028

• 1116

The Chairman: I call the meeting back to order. We are in a bit of a bind because the questioner is not here, so I'm going to go around the table.

Le président: La séance est ouverte. Nous avons un petit problème étant donné que M. McGuire n'est pas là. Je vais donc faire le tour de la table.

Mr. Bernier, do you have some questions? We'll give you the ten minutes that you passed before.

Monsieur Bernier, avez–vous des questions à poser? Nous allons vous donner les 10 minutes que vous n'avez pas utilisées tout à l'heure.

M. Bernier: Je m'excuse, mais j'ai été retenu ce matin. Le témoin pourrait–il me résumer en trois points la problématique? Cela permettrait de relancer la discussion, monsieur le président. J'aurai d'autres questions par la suite.

Mr. Bernier: I apologize for being late this morning. May I ask the witness to quickly summarize the situation? This would allow us to resume the debate, Mr. Chairman. Then, I would have other questions.

Mr. Dunn: I guess it's sort of giving a brief history of the world.

M. Dunn: C'est comme si on voulait résumer brièvement l'histoire du monde.

The main point I was trying to make this morning was that fundamentally the corporation is a single selling desk in terms of representing 3,500 fishermen, selling their products, and trying to make the longest dollar for them. The success of the

Le point principal que j'ai tenté de faire ressortir ce matin est que l'Office est en fait un point unique de commercialisation qui représente 3 500 pêcheurs qui se chargent de vendre leurs produits au meilleur prix possible. Le succès que connais

[*Texte*]

corporation over just about 25 years has in no small part been attributable to the fact that we do have that single selling desk. Most of the criticism that has come to us, to the minister and to this committee relates to suggestions by various groups for various reasons to change, and in my view to weaken that single selling desk, to effectively allow people to opt out of the corporation and sell their own fish. I made the point that I thought this would be to the detriment of the fishermen overall.

These suggestions, which I think are being made by a small minority of fishermen, never suggest that the corporation be done away with. They always suggest that the corporation should continue in place on the theory that you get all of that strength, but people should be allowed to sell their own fish if they want to. In my view and in the view of most of our fishermen, all that would do is lead to the eventual demise of the corporation in terms of individuals or groups obtaining the most lucrative markets for any particular product. It would skim the cream off the top and effectively leave the corporation what's left. In my view, that's going to hurt our fishermen.

I was telling the committee that this is the main thrust you would hear if you went travelling into various areas. It's sort of tempting on the surface, but it simply wouldn't work long term.

• 1120

M. Bernier: Vous dites que seulement un petit pourcentage de gens veulent vendre leur poisson eux–mêmes?

Mr. Dunn: That's right. It's a small percentage.

M. Bernier: Trois p. 100?

Mr. Dunn: I couldn't guess. If you look at the percentage of the production represented by the people who are suggesting change—often the people who are suggesting change are very small producers—it is very small. We've never done a survey. We shouldn't attach any numbers to it; it's just very small.

M. Bernier: Je n'ai pas beaucoup de données. Le résumé que j'ai reçu ce matin fait état de trois catégories de gens. Les deux tiers gagnent environ 10 000$, un autre tiers gagne 18 000$, et environ 3 p. 100 gagnent 40 000$ ou plus. Est–ce que ce sont seulement ceux qui sont bien nantis qui veulent améliorer leur sort? À ce moment, on travaille avec les 3 p. 100 qui souhaitent un changement et les 97 p. 100 qui sont encore sous l'ensemble de la courbe.

Mr. Dunn: I think, generally speaking, the largest fishermen are satisfied with the situation as it exists now. Again, without trying to attach firm numbers to it, generally speaking the largest fishermen, certainly from the mid–group to the very biggest, are satisfied with the situation now.

One aspect we didn't touch on this morning, which enters into the mix, is the situation that there are fisheries in our area—We talked about the remoteness and we talked about the size and we talked about the cost of freight this morning. But all of those things conspire against some of the very small, remote fisheries.

They are having a tough time. They're having a real tough time, because they're up against—they're in a bit of a cost–price squeeze. The prices for fish over the last five or six years haven't increased dramatically—they've increased but not

[*Traduction*]

l'Office depuis près de 25 ans est en grande partie attribuable au fait que nous disposons de ce point de commercialisation unique. La plupart des critiques qui nous ont été présentées, ainsi qu'au ministre et au comité, ont été émises par différents groupes qui, pour diverses raisons, souhaiteraient modifier cette situation afin de permettre aux pêcheurs de se dissocier de l'Office afin de pouvoir vendre eux–mêmes leur poisson. J'ai démontré que cela ne serait pas dans l'intérêt des pêcheurs en général.

La petite minorité de pêcheurs en faveur d'un tel changement ne préconise pas la dissolution de l'Office. Ils estiment que l'Office devrait continuer d'exister, étant donné qu'il représente une grande force, mais que les pêcheurs devraient avoir le droit de vendre eux–mêmes leur poisson s'ils le désirent. Pour moi et pour la plupart de nos pêcheurs, cela ne pourrait être que préjudiciable à l'Office dont les membres ne pourraient plus conserver les marchés les plus lucratifs pour certains de leurs produits. L'Office perdrait les meilleurs produits et devrait se contenter du reste. À mon avis, nos pêcheurs ne pourraient qu'en pâtir.

J'ai dit au comité que c'est le point de vue le plus courant qu'il entendrait s'il se rendait dans les divers secteurs. C'est une formule qui paraît tentante au premier abord, mais qui ne donnerait pas de bons résultats à long terme.

Mr. Bernier: You tell us that only a small percentage of fishermen want to sell their products by themselves?

M. Dunn: C'est exact. Il s'agit d'un faible pourcentage.

Mr. Bernier: Three per cent?

M. Dunn: Je ne saurais vous dire. Si l'on tient compte de la production que représente les gens qui demandent un changement, le pourcentage est très faible, car ces gens–là sont souvent de très petits producteurs. Nous n'avons fait aucune étude à ce sujet. Il ne faut pas chercher à indiquer un chiffre; il vaut mieux se contenter de dire que le pourcentage est très faible.

Mr. Bernier: I don't have much information. The summary I was given this morning mentions three categories of fishermen. Two–thirds of them earn approximately $10,000, another third earns $18,000 and about 3% of them make $40,000 or more. Are those who want to change coming only from this last category? At this time, the Corporation works with the 3% who want a change and the 97% who are still bellow the curve.

M. Dunn: De manière générale, je crois que les plus gros producteurs sont satisfaits de la situation actuelle. Encore une fois, je ne veux pas citer de chiffres précis, mais de manière générale, les plus gros pêcheurs dont le revenu varie de moyen à très élevé sont satisfaits de la situation.

Un des aspects dont nous n'avons pas parlé ce matin, mais dont il faut tenir compte, se rapporte aux pêcheries de notre secteur... Ce matin, nous avons parlé de l'éloignement, de la taille, et du coût du transport. Tous ces éléments constituent autant d'obstacles pour certaines des très petites pêcheries éloignées.

La situation est vraiment difficile pour elles car elles font face à un resserrement des marges de profit. Depuis cinq ou six ans, le prix du poisson a légèrement augmenté, mais pas de manière extraordinaire, alors que les coûts de production, que

[*Text*]

dramatically—while the costs of production, whether it's freight or fishing nets or gasoline or whatever else, have gone up. So the very small producers in remote areas are having a tough time. I don't think there's any debate about that.

The debate centres around the solution, and some of the areas would like to process their own fish to create jobs. Some areas would like to process their fish to create jobs and be able to sell it themselves because their view of the markets—I think the marketing side perhaps looks easier to them than in fact it is.

M. Bernier: Vous dites que, pour certains groupes de pêcheurs, il serait plus facile de se réorganiser pour faire leurs ventes seuls. On parle de 3 500 pêcheurs. Il y a plusieurs provinces qui sont touchées par cela. Est–ce qu'on a une liste? Est–ce que c'est regroupé par association ou par communauté? Est–ce qu'il y a une communauté plus qu'une autre qui désire se retirer de l'Office ou si ce n'est qu'un membre ici et là, dans chacune des communautés, qui émet ce voeu–là? S'il y a des gens qui pensent pouvoir mieux faire autrement, il faudrait que je puisse les identifier pour écouter leurs idées.

• 1125

Je sais que vous êtes le président ou le directeur de l'Office et que vous les rencontrez souvent. Si ce problème a été rapporté au ministère ici, à Ottawa, il doit y avoir des gens qui ont fait du lobbying à ce sujet. J'aimerais savoir qui sont ces groupes et quelle est leur revendication. Je vais vous dire pourquoi je pose ma question de cette façon. Personnellement, j'ai toujours pensé qu'à un problème local, il existait des solutions locales. Donc, j'aimerais voir comment les gens formulent leur revendication. Je ne sais pas si ma question est correcte pour le témoin, monsieur le président.

Mr. Dunn: I can take a stab at it. I think we touched on it earlier.

Our 3,500 fishermen fish about 300 different lakes, primarily in the remote north, scattered over 6 million square kilometres—a huge area. Now, there are a whole bunch of factors that bring you to the conclusion there are not very many common denominators. The one common denominator present in all places is ourselves as the fish sellers, and therefore we're around and handy to kick if people don't think our fish prices are high enough.

There are very few other common denominators. Virtually all of the attempts to organize fishermen into associations, either province–wide or area–wide, have failed.

There are fishermen's associations in a number of areas, some stronger than others, that truly represent their fishermen. I can think of one, the Great Slave Lake fishermen's association, representing essentially all the fishermen on Great Slave Lake, a big producing lake. Their executive can speak for the fishermen.

On other lakes, or in other areas, there would be either no fishermen's association whatsoever, or a relatively loose one. So when this committee goes looking for spokesmen, it will not be a really easy job. In some areas it will be, but in some areas it

[*Translation*]

ce soit le transport, les filets de pêche, le carburant ou autres, ont augmenté. Par conséquent, les très petits producteurs des régions éloigées se trouvent dans une situation difficile. Mais je crois que l'on n'en parle pas.

Le débat est axé sur la solution, et les pêcheurs de certains secteurs souhaiteraient préparer eux–mêmes leur poisson, afin de créer des emplois. Ils voudraient prendre en charge eux–mêmes le conditionnement et la vente du poisson, car ils estiment qu'ils pourraient faire un meilleur profit... La commercialisation leur paraît peut–être plus facile qu'elle ne l'est réellement.

Mr. Bernier: You say that it should be easier for some groups of fishermen to reorganize and sell their products themselves. All in all, there are 3,500 fishermen. Several provinces would be affected by such a change. Do you have a list? Do you have a breakdown by association or community? Did you notice that some communities want, more than others, to opt out from the Corporation or are there only a few members here and there in each community in favour of change? I would need to identify those people who think they can do better if I want to listen to their ideas.

I know that you are the Chairman or Director of the Corporation and that you have many opportunities to meet those people. This problem has been brought to the Department here in Ottawa, probably thanks to lobbyists. I'd like to know who those groups are, and what they want. I am going to tell you why I am asking such a question. I have always thought that you can find local solutions to local problems. This is the reason why I would like to know how those people present their claim. I don't know, Mr. Chairman, if my question is correct for the witness.

M. Dunn: Je vais essayer d'y répondre. Je pense que nous en avons déjà parlé un peu plus tôt.

Nos 3 500 pêcheurs pratiquent leur activité dans à peu près 300 lacs différents, répartis sur un territoire énorme de plus de 6 millions de kilomètres carrés, principalement dans les secteurs éloignées du Nord. De nombreux éléments nous permettent de conclure qu'il n'y a pas beaucoup de dénominateurs communs. Le seul dénominateur commun à tous les pêcheurs, c'est l'Office lui–même qui est chargé de vendre le poisson et auquel les pêcheurs peuvent s'en prendre s'ils estiment que le prix de vente du poisson n'est pas assez élevé.

Il y a très peu d'autres dénominateurs communs. Pratiquement toutes les tentatives de regroupements des pêcheurs en associations provinciales ou locales ont échoué.

Il existe quelques associations de pêcheurs plus ou moins puissantes, qui représentent véritablement leurs membres. Je pense en particulier à la Great Slave Lake fishermen's association qui représente essentiellement tous les pêcheurs du Grand Lac des Esclaves, un lac qui produit une grande quantité de poissons. Les administrateurs de l'Association peuvent se prononcer au nom des pêcheurs.

Dans les autres lacs ou les autres secteurs, les associations de pêcheurs sont inexistantes, ou alors relativement peu structurées. Par conséquent, il ne serait pas facile pour le Comité de rencontrer des porte–parole. Dans certaines régions

[*Texte*]

will be a little tough to get somebody to stand up and represent all the fishermen that are there. There will be some people who say they represent the fishermen who are in the area, but they really won't. It will be a tough job—tougher, frankly, in some of the remote, struggling fisheries than in the more succesful ones. It will be a job for the committee to really make sure you're talking to real representatives of fishermen.

Mrs. Payne: When I first looked at the make–up of this organization I thought this is God's answer to all fishermen, and it should have been the fishermen's answer to the fishermen, I would have thought. But obviously there seem to be quite a few problems from quite a few fishermen.

It seems to me from what you're saying that it's largely a problem of the larger number of fishermen wanting to do their own marketing. You also say, or this background paper also says, marketing hasn't improved over the last number of years, for a couple of reasons.

One of the things you mention is rough fish. Is this a product of the smaller fishermen or the larger fishermen, in terms of dollars?

Mr. Dunn: Neither. We use the term rough fish, which is also used in different fisheries, as well as coarse fish or under–utilized fish.

In our particular area, the species we're dealing with that really comprise the bulk of under–utilized fish would be mullet and carp. Carp is not found in all of our 300 lakes. It's found plentifully in perhaps ten. Mullet is found in more, but again not in all of them. There's sort of a chicken–and–egg situation here: because those fish are under–utilized they are lower valued. Fishermen can't afford to deliver them from a number of the farther lakes. This is further compounded by the fact that we can't sell all of the mullet that fishermen could produce.

• 1130

So there is a problem with under–utilized fish. This morning we were talking a little about special dealer's licences. We've issued a number of special dealer's licences and if you looked at the species they covered, more often than not they would be for under–utilized fish. People say they will put mullet into a fish stick and sell it somewhere, or they'll take whole mullet and sell it in China or Korea. In those cases, as long as we're not talking about products identical to what we're already selling, or selling into the same markets, we'll issue these special dealer's licences.

Interestingly enough, there really hasn't been any fish sold under those licences. We've issued a lot but nobody's been successful, which I think is an indication of the real problem.

You made one other comment that I just wanted to make sure I understood. From my point of view, the large majority of fishermen—small, medium and large—do support the corporation. It is a minority that don't.

[*Traduction*]

ce sera possible, mais dans d'autres endroits, il sera assez difficile de trouver un représentant de tous les pêcheurs de la région. Bien sûr, certains affirmeront qu'ils représentent l'ensemble des pêcheurs, mais ce ne sera pas le cas. La tâche du Comité sera difficile, plus compliquée je crois dans les régions éloignées où la situation de la pêche est difficile, que dans les régions où cette activité est plus florissante. Le Comité aura vraiment de la difficulté à s'assurer qu'il traite avec les véritables représentants des pêcheurs.

Mme Payne: Lorsque j'ai pris connaissance de la composition de l'Office, j'ai pensé que la formule était idéale, puisque le secteur de la pêche est géré par les pêcheurs eux–mêmes. Cependant, il semble que cela ne soit pas du goût de tous les pêcheurs.

D'après ce que vous nous avez dit, il semble que le problème est dû, essentiellement, au fait qu'un grand nombre de pêcheurs veulent commercialiser eux–mêmes le produit de leur pêche. Vous nous avez dit également, à moins que ce ne soit dans le document d'information, que la commercialisation n'a pas beaucoup évolué depuis quelques années, pour plusieurs raisons.

Vous avez parlé du poisson de moindre valeur. Est–ce qu'il s'agit d'un produit qui représente une moindre valeur pour les petits pêcheurs ou, au contraire, pour les gros producteurs?

M. Dunn: Ni l'un ni l'autre. Nous parlons indifféremment de poisson de moindre valeur, comme le font également différentes pêcheries, ainsi que du poisson grossier ou d'utilisation moins courante.

Dans notre secteur, le meunier et la carpe sont les espèces qui constituent la majeure partie du poisson d'utilisation moins courante. On ne pêche pas la carpe dans les 300 lacs que nous desservons. On en trouve en abondance dans peut–être dix d'entre eux. On trouve le meunier dans davantage de lacs mais pas dans tous. C'est un peu comme l'oeuf et la poule car ces poissons sont sous–utilisés et ont donc moins de valeur. Les pêcheurs ne peuvent pas se permettre de les livrer à partir d'un certain nombre de lacs éloignés. Le problème est aggravé par le fait que nous ne pouvons pas vendre tous les meuniers que les pêcheurs produisent.

Il y a donc un problème de sous–utilisation du poisson. Ce matin, nous avons un peu parlé des permis spéciaux de commercialisation. Nous avons émis un certain nombre de ces permis et si vous regardez les espèces de poissons visées, il s'agit le plus souvent de poissons sous–utilisés. Les gens vous disent qu'ils transformeront le meunier en bâtonnets de poissons et les vendront, ou vendront le poisson entier en Chine ou en Corée. Dans ce cas, tant qu'il ne s'agit pas de produits identiques à ce que nous vendons déjà ni de ventes dans les mêmes marchés, nous pourrons émettre ces permis spéciaux.

Il est intéressant de noter qu'aucun poisson n'a été vendu en vertu de ces permis. Nous en avons émis beaucoup mais personne n'a eu de succès, ce qui montre bien l'existence d'un problème réel.

Vous avez également fait un autre commentaire et je voudrais m'assurer que je l'ai bien compris. Selon moi, la grande majorité des pêcheurs—qu'il s'agisse d'une petite, moyenne ou grande entreprise—appuient l'Office. C'est seulement une minorité qui ne l'appuie pas.

[*Text*]

Mrs. Payne: To go a little further with the species of fish and market demand, has the lack of codfish had any effect? Do you expect that the lack of codfish will have any effect on the ability to market your freshwater fish? I know it's a different type of fish, but nevertheless fish is fish.

Mr. Dunn: It's a question that is often asked, and the answer is really that there is a lack of codfish on our east coast but there really isn't a lack of codfish in the world. The Russians and the Norwegians and the Icelanders have lots. So in fact it hasn't created an opportunity for our fish.

Mr. Dhaliwal: When the Freshwater Fish Marketing Corporation was set up in the 1960s, I presume—

Mr. Dunn: 1969.

Mr. Dhaliwal: I'm reading through the fundamental reasons it was set up, and I'm wondering if they are still as applicable in the 1990s as they were in the 1960s, and if things have changed and the purpose of having such a corporation has changed.

Second, does the NAFTA agreement in any way affect you? Does having NAFTA in place change in any way your marketing and your ability to sell the fish, either in a negative or positive way?

I don't know if I want to go through each of the individual justifications for your set–up. I have here: "The export market was weak because there were too many exporters in Canada to counter control exercised by very few importers in the United States." That was one of the reasons you were set up. The other one was: "Fishermen were being penalized directly as a result of that situation." Also, "Fishermen were dependent on buyers who supplied fishing gear, boats, and so forth at the beginning of the year, but never knew what they would get for their fish until the end of the year." So it was obviously to create some stability for the fishermen. It was also because, as it states here, "Essentially, fishermen were indentured labourers for fish companies." I'm quoting from the background paper I received.

I wonder if you could comment on both of those questions.

Mr. Dunn: On the broad question of what has changed from 1969 to 1994, the fishery itself, our fishery on the production side probably hasn't changed that much. Basically there is the same number of fishermen fishing sort of the same lakes.

• 1135

In terms of the organization, of course, it's changed completely. That's one of the reasons the corporation was created, effectively to rationalize the infrastructure, whether it was receiving stations, freight, transportation, processing and, more important, marketing. So all of that of course has changed, and a lot of the infrastructure is just plain gone.

The most important situation is what would happen if the corporation disappeared. I think we would end up with a fairly large number of sellers again in Canada, probably not as many as there were in 1969, but still a fairly large number. They

[*Translation*]

Mme Payne: Pour poursuivre sur le sujet des espèces de poissons et de la demande du marché, le manque de morues a–t–il eu un effet? Vous attendez–vous à ce que le manque de morues ait un effet sur la capacité de commercialiser votre poisson d'eau douce? Je sais que c'est un type de poisson différent mais un poisson est un poisson.

M. Dunn: C'est une question que l'on nous pose souvent et la réponse est qu'en réalité, il n'y a plus de morues sur notre côte est mais il y en a ailleurs dans le monde. Les Russes et les Norvégiens, de même que les Islandais, en ont beaucoup. Donc en réalité, cela n'a pas créé de débouchés pour notre poisson.

M. Dhaliwal: Lorsque l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été établi en 1960, je suppose. . .

M. Dunn: 1969.

M. Dhaliwal: Je regarde les raisons fondamentales pour lesquelles il a été établi et je me demande si ces raisons sont toujours aussi valables dans les années quatre–vingt–dix qu'elles l'étaient dans les années soixante, si les choses ont changé et si les raisons pour lesquelles on a créé l'Office existent toujours.

Deuxièmement, l'ALÉNA vous a–t–il affecté? L'ALÉNA a–t–il changé vos activités de commercialisation et votre aptitude à vendre le poisson, d'une façon positive ou négative?

Je ne tiens pas nécessairement à revenir sur chaque facteur pouvant justifier la création de l'Office. Je lis ici: «Le marché de l'exportation était faible parce qu'il y avait trop d'exportateurs au Canada pour équilibrer le contrôle exercé par le faible nombre d'importateurs aux États–Unis.» Voilà une des raisons pour lesquelles l'Office a été créé. La deuxième était la suivante: «Les pêcheurs étaient pénalisés directement par cette situation.» De même, «les pêcheurs dépendaient des acheteurs qui leur fournissaient des engins, des bateaux et autres fournitures au début de l'année, sans toutefois savoir avant la fin de l'année ce que ces derniers leur verseraient pour leurs prises.» Il s'agissait donc de créer une certaine stabilité pour les pêcheurs. C'était également, comme il est dit ici, parce que «pour les commerçants de poisson, les pêcheurs étaient pratiquement des ouvriers engagés à contrat». Je cite ici le document d'information que j'ai reçu.

Pourriez–vous répondre à ces deux questions.

M. Dunn: En ce qui concerne la question plus vaste de ce qui a changé depuis 1969, les pêches elles–mêmes, l'aspect production, n'ont probablement pas beaucoup changé. Essentiellement, nous avons le même nombre de pêcheurs qui pêchent dans les mêmes lacs.

Pour ce qui est de l'organisation, bien entendu, cela a changé complètement. C'est une des raisons pour lesquelles l'Office a été créé, pour rationaliser l'infrastructure, que ce soit les centres de réception, le chargement, le transport, la transformation et surtout, la commercialisation. Donc tout cela a changé et une bonne partie de l'infrastructure a complètement disparu.

Le plus important, c'est ce qui arriverait si l'Office disparaissait. Je pense que nous aurions à nouveau au Canada un grand nombre de vendeurs, peut–être pas aussi nombreux qu'en 1969, mais un nombre important. Ils se feraient

[*Texte*]

would compete against each other, selling to what is, in terms of the major buyers in the U.S., still a small number. The buyers are, if anything, bigger than they were in 1969 and just as shrewd. The market side of things really hasn't changed since 1969. It sort of pushes you in the direction of needing a strong seller.

In terms of NAFTA, what NAFTA did for us was really pretty much solidify an already okay situation. We weren't really hurt by the situation previous to the NAFTA. What it does is semi-guarantee some stability. So I've seen it as a plus for us.

The bottom line in terms of why we were created. . .in a certain way we've seen both worlds. Prior to 1969, of course, it was wide open. Anybody could get into the fish business. We saw that. The McIvor commission, the royal commission that travelled the country to determine what was wrong with the industry at that time, concluded that it needed fixing, because it was in the process of collapsing.

If you look at the history of the corporation, the record of the corporation, we've done most everything we were created to do. I can't see any happy medium. You're either a single selling desk or you aren't. If you are, the fishery needs you. If you aren't, then, sooner or later, it's going to be over.

Mr. Dhaliwal: If a fisherman wants to opt out, is there any opting-out provision for a fishermen to say: You guys have not been very good to me. I don't think you do a very good job. In fact, you do a terrible job. I don't want to sell any of my fish through you because I can do a better job than you can. Does he have that option to opt out?

Mr. Dunn: No, he has the option of applying for a special dealer's licence for any part of his catch, which we would grant only if it was for a new product or being sold into a new market. Frankly, there are some fishermen who would like to be in the position, from their own narrow self-interest in the short term—let's say he catches 10,000 pounds—of being able to sell, skimming the cream off what is our market, 6,000 pounds into a very lucrative market and sell the rest to us. Either it wasn't so lucrative or it wasn't so easy or it didn't exist. Clearly, in my mind, that is not fair to the majority of the fishermen, who are the core of the corporation. Once you allow one person to do it, you can't say no to the next person or the next or the next.

• 1140

Mr. Dhaliwal: Yes, but I'm saying I'm not going to sell it all to the marketing people and I'm going to go slowly on my own and sell my fish. I'm not saying partially or do it one year and not do it the next. I'm saying, if I want to opt out totally, is that an option?

Mr. Dunn: A hundred percent out for ever and always isn't an option unless he has a special dealer's licence.

Mr. Dhaliwal: And you would control the special dealer's licence.

Mr. Dunn: Right.

[*Traduction*]

concurrence et vendraient leurs produits à ce qui est, en ce qui concerne les grands acheteurs américains, encore un nombre limité d'acheteurs. Les acheteurs sont en fait plus puissants qu'ils ne l'étaient en 1969 et tout aussi habiles. Le marché n'a pas tellement changé depuis 1969, mais il a rendu de plus en plus nécessaire l'existence d'un vendeur solide.

En ce qui concerne l'ALÉNA, je dirais que l'accord a, en réalité, consolidé une situation qui était déjà bonne. Nous n'avons pas été touchés par la situation qui existait avant l'ALÉNA. En fait, l'ALÉNA garantit en quelque sorte une certaine stabilité. Donc, pour nous, l'accord a été positif.

Pour ce qui est des raisons de la création de l'Office. . . D'une certaine façon, nous avons connu deux mondes différents: avant 1969, bien entendu, c'était un monde largement ouvert. N'importe qui pouvait créer une entreprise de pêche. La Commission McIvor, la Commission royale qui s'est déplacée dans tout le pays pour déterminer quels étaient les problèmes de l'industrie à l'époque, a conclu qu'il fallait trouver une solution car l'industrie était sur le point de s'effondrer.

Si vous examinez l'histoire de l'Office, ce qu'il a accompli, vous verrez que nous avons fait presque tout ce pourquoi nous avons été créé. Il n'y a pas de juste milieu. Vous représentez un point de commercialisation unique ou non. Si vous l'êtes, les pêcheurs ont besoin de vous. Sinon, un jour ou l'autre, tout s'effondrera.

M. Dhaliwal: Si un pêcheur souhaite se retirer du programme, existe-t-il des dispositions pour permettre à ce pêcheur insatisfait des activités de l'Office de ne plus lui vendre son poisson car il estime pouvoir mieux s'en sortir seul. A-t-il cette possibilité?

M. Dunn: Non, il peut demander un permis spécial de commercialisation pour une partie de sa prise, nous le lui accorderons seulement si il s'agit d'un nouveau produit ou s'il veut vendre son poisson sur un nouveau marché. Honnêtement, certains pêcheurs aimeraient être en mesure, dans leur propre intérêt à court terme, d'écrèmer ce qui constitue notre marché, et si, disons, ils pêchent 10 000 livres, découler 6 000 livres sur un marché très lucratif et de vendre le reste à l'Office. Soit le marché n'était pas si lucratif, soit cela n'était pas si facile, soit il n'y avait pas de marché. Il me semble évident que cela n'est pas juste pour la majorité des pêcheurs qui constitue le noyau de l'Office. Une fois que vous permettez à une personne d'agir ainsi, vous ne pouvez pas interdire aux autres de le faire.

M. Dhaliwal: Oui, j'ai dit que je ne vais pas tout vendre sur le marché et je vais vendre mon poisson à mon propre rythme. Je ne dis pas de le faire partiellement ou le faire une année et pas l'autre. Je dis que si je veux me retirer totalement, est-ce possible?

M. Dunn: Se retirer à 100 p. 100 et pour toujours n'est pas une option à moins d'avoir un permis spécial de commercialisation.

M. Dhaliwal: Et vous contrôleriez ce permis spécial.

M. Dunn: Exactement.

[*Text*]

The special dealer's licence doesn't give us the luxury. . .it doesn't create the level playing field where we can insist we don't want any of your fish and you agree not to give any of your fish to us. There isn't that sort of levelling mechanism within the special dealer's licences, even if we can bring ourselves to the point where we can see it made any sense on the marketing side, which I don't think it does.

Mr. Dhaliwal: How are your purchases divided between the provinces and the territories? Where is the largest. . .?

Mr. Dunn: Manitoba by a long shot. It is 70% Manitoba, about 20% Saskatchewan, 6% in Alberta; 3% in the Northwest Territories, and something approximating 1% in Ontario. That should add up to something close to 100%.

Mr. Verran (South West Nova): Mr. Dunn, I want to thank you for appearing today. I have about four questions I would like to ask.

You say approximately $200,000 was earned by some fishermen in the larger lakes. Yet the backgrounder circulated to the committee today says less than 3% of the fishermen who fished for up to half a year, or 24.5 weeks, earned approximately $40,000. There seems to be a large discrepancy there. I wonder if you could explain that point to us.

Mr. Dunn: The $40,000 figure is an average, which will average from the very highest in that category to the very lowest. It is just an average figure.

If it is of interest to everybody, I can supply those sorts of income analysis either on a broad corporation basis or on a by–province basis. Is that something people would be interested in? It's an important point.

The Chairman: I think it would be appropriate. Any information you have like that would help the committee understand.

Mr. Verran: Sir, if you say that's an average and we're dealing with only 3% of the total here. . .it would appear to me if that's the average, there must be quite a few fishermen there fishing for half a year whereas others fish for four and a half weeks, and there are many of those who would be down into the $16,000 to $17,000 range in order to make that average from $200,000 at the top to a $40,000 average. That tells us something.

Mr. Dunn: Yes. The $40,000 isn't an overall average.

Mr. Verran: The backgrounder, as I read it, said people who fished for 24.5 weeks averaged $40,000.

Mr. Dunn: Right.

Mr. Verran: That's a general average to me.

Mr. Dunn: Yes, but it doesn't average all 3,500 fishermen. It just averages the people who fished for the 26 weeks.

Mr. Verran: Okay, yes. Thanks for clarifying that for me.

I'd like to come back to John's question. I'm a bit confused, because as I understand him to infer and you to agree. . .you didn't agree with it, probably, but I'm still confused that there was a subsidy to people who fished in the smaller northern lakes

[*Translation*]

Le permis spécial ne nous donne pas le luxe. . . Il n'établit pas des règles de jeu équitables qui nous permettraient de dire que nous ne voulons pas votre poisson, et que vous êtes d'accord pour ne pas nous le vendre. Ce genre de mécanisme n'existe pas dans le cadre des permis spéciaux de commercialisation, même si nous pouvions en arriver à penser que ce serait une bonne chose du point de vue de la commercialisation. Ce qui ne l'est pas selon moi.

M. Dhaliwal: Comment vos achats sont–ils répartis entre les provinces et les territoires? Quel est le plus important. . .?

M. Dunn: Le Manitoba, de loin. Les proportions sont de 70 p. 100 pour le Manitoba, environ 20 p. 100 pour la Saskatchewan, 6 p. 100 pour l'Alberta, 3 p. 100 pour les Territoires du Nord–Ouest, et environ 1 p. 100 pour l'Ontario. Nous arrivons, plus ou moins à 100 p. 100.

M. Verran (South West Nova): Monsieur Dunn, je voudrais vous remercier d'être venu comparaître devant nous. J'aimerais vous poser quatre questions.

Vous dites que certains pêcheurs gagnent environ 200 000$, pour les lacs les plus importants. Pourtant, on lit dans le document d'information distribué au Comité aujourd'hui que moins de 3 p. 100 des pêcheurs qui travaillent jusqu'à six mois, ou 24 semaines et demie, gagnent environ 40 000$. Il semble qu'il y ait un écart très important. Je me demande si vous pouvez nous l'expliquer.

M. Dunn: Le montant de 40 000$ est une moyenne entre les gains les plus élevés dans cette catégorie et les gains les plus faibles. Il s'agit d'un revenu moyen.

Si cela vous intéresse, je peux vous fournir l'analyse des revenus, soit à l'échelle de l'Office, ou par province. Cela vous intéresse–t–il? C'est un point important.

Le président: Je pense que ce serait une bonne chose. Toute information dont vous disposez aiderait le Comité à comprendre.

M. Verran: Monsieur, si vous dites qu'il s'agit d'une moyenne, et que nous parlons de seulement 3 p. 100 du total. . . il me semble que si c'est une moyenne, il doit y avoir un certain nombre de pêcheurs qui pêchent pendant la moitié de l'année alors que d'autres pêchent pendant quatre semaines et demie; et bon nombre de ceux–là seraient dans la catégorie des gains de 16 000$ à 17 000$ afin d'en arriver à cette moyenne de 40 000$ à partir d'un sommet de 200 000$. Cela nous en dit long.

M. Dunn: Oui. La somme de 40 000$ n'est pas une moyenne globale.

M. Verran: Le document d'information nous dit que ceux qui pêchent pendant 24 semaines et demie gagnent en moyenne 40 000$.

M. Dunn: En effet.

M. Verran: Cela me semble une moyenne générale.

M. Dunn: Oui, mais cela ne représente pas la moyenne pour les 3 500 pêcheurs. Il s'agit simplement de ceux qui pêchent pendant 26 semaines.

M. Verran: C'est exact. Merci de cet éclaircissement.

J'aimerais revenir à la question posée par John. J'ai quelques difficultés car d'après ce qu'il a dit, et ce dont vous avez convenu. . . vous n'étiez peut–être pas d'accord mais j'ai cru comprendre que l'on accordait des subventions aux pêcheurs

[*Texte*]

to transport their fish to the central point. What I would like to know is could you clarify that for us? Is there or is there not a subsidy for the little fishermen who fished the northern lakes for a few weeks and took in very few fish for them to be able to compete and make it worth their while at all? So is there or isn't there a subsidy to these people, or is there part of a subsidy?

• 1145

Mr. Dunn: Yes, there are freight subsidies on different bases in different provinces. There are freight subsidies in Manitoba, in Saskatchewan, in Alberta and in the Northwest Territories, paid by the province in each case, that help fishermen on a formula basis to pay the freight for getting their fish out from wherever they fish, basically to Winnipeg. There are various thresholds. Some provinces exclude certain high value species, such as pickerel, from their programs. Some exclude the very low value species so as not to create something that's artificial, but each of the major producing provinces has a freight subsidy plan.

All of the provinces are in the process of looking at those plans in their overall budget reviews, and all of those freight subsidy programs, so far as I know, are on the table and, let's put it this way, they probably aren't going to go up.

The federal government, through the Department of Indian Affairs, up until about two years ago also had a program that helped five or six native fishing communities in northern Manitoba. That program is now gone.

Mr. Verran: So with no federal government cooperation the people who fish the small lakes in the north are at the mercy of the provincial governments, and the territories, as far as subsiding their transportation to the market is concerned.

Mr. Dunn: They, frankly, would be looking to whomever they could for help. As things stand now, the avenue of help is the provincial governments. The federal government's view on it is that the management of the fishery resource has been turned over to the provinces.

Mr. Verran: What is the job description of the 35 agents you say are employed by the corporation to deal with the fishermen? Do they do monitoring dockside or landing-point monitoring? Do they weigh fish at the landing points at those sites, or do they act strictly as enforcement officers? Could you clarify that for us?

Mr. Dunn: I guess a little bit of everything. Allow me to go off on a tangent. I brought with me a little 18 or 19-minute videotape that we produced for our fishermen on the operations of the corporation, what we do and what we try to do, and it answers some of those types of questions. I'll get back to your specific question. I'll leave a copy with you if you want to pass it around, because it's worth 18 or 19 minutes to get the overview.

As far as the agents are concerned, we have about 35 agents. The 35 agents run a total of about 90 receiving stations, so some of the agents have two or three different locations out of which they operate. We pay them on a cents per pound basis,

[*Traduction*]

qui pêchent dans les petits lacs du Nord afin de transporter leurs poissons à un point central. Pourriez-vous nous donner des éclaircissements à ce sujet? Y a-t-il ou non des subventions accordées aux petits pêcheurs qui ont pêché dans les petits lacs du Nord pendant quelques semaines, et qui n'ont pas pris suffisamment de poisson pour assumer la concurrence et s'en sortir? Verse-t-on des subventions à ces gens ou une partie de subvention?

M. Dunn: Oui, on accorde des aides au transport dans différentes provinces. Il y a des aides au transport au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, payées par la province dans chaque cas, qui permettent aux pêcheurs, selon une formule particulière, de payer le transport entre l'endroit où ils pêchent jusqu'à Winnipeg. Il y a différents seuils. Certaines provinces excluent certaines espèces de grande valeur, comme le doré jaune, de leurs programmes. Certaines excluent les espèces de faible valeur de façon à ne pas créer un programme artificiel, mais chacune des grandes provinces productrices a mis sur pied un plan d'aide au transport.

Toutes les provinces envisagent de réexaminer ces plans lors de l'examen de leur budget et tous ces programmes d'aide au transport, que je sache, sont à l'étude et disons que les montants ne vont certainement pas augmenter.

Par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes, le gouvernement fédéral, jusqu'à il y a environ deux ans, avait également un programme qui aidait cinq ou six communautés autochtones du nord du Manitoba. Ce programme a été abandonné.

M. Verran: Donc, sans intervention du gouvernement fédéral, les pêcheurs qui pêchent dans les petits lacs du Nord sont à la merci des gouvernements provinciaux et des territoires, en ce qui concerne les aides au transport vers le marché.

M. Dunn: En réalité, ils se tournent vers tous ceux qui peuvent les aider. Pour le moment, ce sont les gouvernements provinciaux qui sont en mesure de le faire. Le gouvernement fédéral estime que la gestion des ressources halieutiques relève maintenant des provinces.

M. Verran: Quelles sont les fonctions des 35 agents employés par l'Office pour traiter avec les pêcheurs? Sont-ils chargés de la surveillance des quais ou des points d'accostage? Pèsent-ils le poisson au point d'accostage ou agissent-ils strictement à titre d'agents d'exécution? Pourriez-vous nous donner plus de précisions?

M. Dunn: Je pense qu'ils font un peu de tout. Permettez-moi de digresser un moment. J'ai apporté une petite bande vidéo de 18 ou de 19 minutes que nous avons produite pour nos pêcheurs sur les activités de l'Office, ce que nous faisons et ce que nous essayons de faire. Cette bande vidéo répond à certaines des questions que vous posez. Je reviens maintenant à votre question précise. Je vais laisser une copie que vous pourrez faire circuler car il faut 18 à 19 minutes pour avoir un aperçu global.

Pour ce qui est des agents, nous en avons 35. Les 35 agents s'occupent de 90 stations de réception de sorte que certains fonctionnent à partir de deux ou trois endroits différents. Nous les payons un certain nombre de cents par livre, ce qui est

[*Text*]

which is basically 14¢ per pound of fish handled. For that they provide ice to fishermen to take out in the boats. They receive fish from fishermen, inspect it for quality, grade it into sizes, weigh it into tubs, and make up truckloads of fish to send down the road to our plant in Winnipeg. That's what they do.

In terms of the important aspect of quality and quality control, they are the front line. If they accept fish from the fishermen they become responsible for it, so if there's a problem with the fish when it hits our plant's back door, the agent gets it in the neck if he's already paid the fishermen.

• 1150

Mr. Verran: The next question may seem small or trivial. If this is the case, since you are dealing with such a large territory geographically, I wonder how that affects the morale of the people that do the monitoring or the agents that look after the northernmost or the smaller lakes where there is a very small amount of fish, according to the background they are coming from, to the extent that they really don't care if the system works too well or not. I don't think they could be doing the larger lakes in the southern parts and then being up in the northern parts as well.

They would all be based, or at least their pay scale would be based, on the amount of fish they take in. Is there any flat rate for these people or are they strictly based on the amount of fish they monitor?

Mr. Dunn: Do you mean for the agents?

Mr. Verran: Yes.

Mr. Dunn: It is purely on a per pound basis. You're right, there are all sorts of different ways you could pay agents.

Mr. Verran: Yes.

Mr. Dunn: We haven't struck upon a better way but I agree, there are all sorts of different ways. With the 14 cents a pound we pay now, for some agents it gets mighty tight if they have low volume—

Mr. Verran: I'm just wondering about the efficiency of the whole operation.

Mr. Dunn: Yes. As I said, we haven't struck upon a different approach that would promote efficiency and ultimately save the fishermen money, which of course is why we're in business.

Mr. Verran: I have one more question. As a crown corporation and a government agency I think people specifically look at us and at corporations as a political arm of governments. They certainly have a right to be interested, to be inquisitive, and want to know what takes place. The people across the province, at least the areas I represent, certainly feel it's part of us and it's our money. Often they look at some corporations as a big waste. That's the general conception. I'm not saying that's happening in your case.

[*Translation*]

essentiellement 14c par livre de poisson traité. Pour cela, ils fournissent la glace aux pêcheurs pour leurs bateaux. Ils reçoivent le poisson des pêcheurs, l'inspectent pour la qualité, le classent en taille, le pèsent dans des baquets et fixent les quantités de poisson envoyées par camion vers notre usine de Winnipeg. Voilà ce qu'ils font.

Pour ce qui est de l'aspect important de la qualité et du contrôle de la qualité, ils sont aux premières lignes. Ils acceptent le poisson, ils en deviennent responsables, c'est pourquoi lorsqu'il y a un problème au moment où le poisson arrive à notre usine, c'est l'agent qui en subit les conséquences s'il a déjà payé le pêcheur.

M. Verran: Ma prochaine question peut sembler quelconque. Si c'est le cas, puisque vous fonctionnez sur un si vaste territoire, je me demande comment cela influence le moral de ceux qui s'occupent de la surveillance ou des agents qui s'occupent de la partie le plus au nord ou des lacs les plus petits où se trouvent très peu de poissons, compte tenu du milieu d'où ils viennent, c'est–à–dire qu'ils ne s'intéressent pas réellement au fait que le système fonctionne très bien ou non. Je ne pense pas qu'ils pourraient faire les grands lacs du Sud et être dans les régions du Nord également.

Leur échelle de salaire serait fondée sur le montant de poissons qu'ils contrôlent. Y a–t–il un tarif forfaitaire pour ces gens ou le tarif est–il strictement fonction du nombre de poissons qu'ils surveillent?

M. Dunn: Vous parlez des agents?

M. Verran: Oui.

M. Dunn: Le calcul se fait selon le nombre de livres. Mais vous avez raison, il y aurait toutes sortes de façons de rémunérer les agents.

M. Verran: Oui.

M. Dunn: Nous n'avons pas encore trouvé de meilleure façon, mais je conviens qu'il y a toutes sortes d'autres moyens. Avec les 14 cents la livre que nous payons actuellement, il y a parfois des problèmes pour certains agents lorsque le volume est faible. . .

M. Verran: Je me demande simplement si tout cela est efficace.

M. Dunn: Oui. Comme je l'ai dit, nous n'avons pas trouvé une autre solution qui améliorerait l'efficacité et ferait économiser de l'argent aux pêcheurs, ce qui est finalement notre rôle.

M. Verran: J'ai une autre question à vous poser: en tant que société d'État et organisme gouvernemental, je pense que les gens nous considèrent ainsi que les sociétés comme des instruments politiques du gouvernement. Ils ont le droit de s'y intéresser, de poser des questions et de savoir ce qui se passe. Les gens de la province, en tout cas dans les régions que je représente, estiment certainement que cela est en quelque sorte à nous et que c'est notre argent. Ils considèrent souvent certaines sociétés comme du gaspillage. C'est l'impression générale. Je ne dis pas que c'est votre cas.

[*Texte*]

Because of that I'd like to pick up on what Jean Payne had asked earlier about the domestic market. You say the domestic markets have remained stagnant since the corporation was formed in 1969. At a time when other markets are taking off and have doubled and tripled and quadrupled themselves, this seems to be a real problem to me at this stage—unless I can be informed differently and see it in a more positive light.

What seems to be the problem? If a private corporation or private business had a business plan and it had lain stagnant from 1969 until now, there would be some heads rattling and there would be some drastic changes made, if it weren't in fact entirely shut down. What seems to be the problem?

Mr. Dunn: If we're talking about the same question, I made the comment the markets were relatively stagnant over the last four or five years, not over the last 25 years.

For us, the single most important statistic is what we're able to pay fishermen, in the form of initial payments, which we pay as the fish are coming in, and in the form of final payments, which we pay at the end of a particular fiscal year out of profits.

If you look at the prices we've been able to pay fishermen over the last 25 years you will find some dramatic increases, like two, three, or four times as high as they were in 1969. You'll also find that particular record exceeds the average of prices being paid to Canadian fishermen for the same time period. So we're ahead of the pack.

You will also find that in spite of the advantages the Great Lakes, our direct competitors, have over us in terms of location and in terms of cost structure we are in fact paying more to our fishermen for identical species than the fishermen on the Great Lakes are being paid. The fishermen on the Great Lakes on the Canadian side are being paid by perhaps ten big, utterly private processors.

• 1155

So, in terms of the raw numbers, I think ours will come out ahead of almost everybody else's—at least those that I've been able to find.

Mr. Verran: Is there a push on to develop new markets rather than go back to the old well all the time?

Mr. Dunn: There's a push on every day, all day, and in some instances, on a spot basis, we have been extremely successful.

We've talked about underutilized fish. One year we latched onto a market—it was a manufacturer of fish sticks, actually, in the U.S.A.—for mullet, the single biggest underutilized fish we've got. We bought and sold 11 million pounds of mullet, which represented about 30% of our total catch, in an 18-month period. That market we have in fact lost, and as of today we haven't replaced it.

One of the crosses we bear is our high cost structure, caused by the remoteness and the low volumes, relative to the coasts, that almost every fishermen catches. It forces us to pay prices to fishermen that, when, on the surface of them, you compare them to what fishermen are getting for similar fish in the ocean fisheries, are ridiculously high. But our fishermen can't fish for less. Let me use an example.

[*Traduction*]

C'est pour cette raison que j'aimerais revenir à ce que Jean Payne vous a demandé auparavant au sujet du marché intérieur. Vous dites que les marchés intérieurs sont restés stagnants depuis la création de l'Office en 1969. À un moment où d'autres marchés démarrent et doublent, triplent ou quadruplent, cela me semble un problème véritable en ce moment—à moins que l'on me donne des renseignements différents qui me permettent de voir la situation de façon plus positive.

Quel est donc le problème? Si une entreprise privée ayant un plan d'entreprise était restée stagnante depuis 1969, on se poserait des questions et on apporterait des changements radicaux à moins que l'entreprise ne soit carrément fermée. Quel est donc le problème?

M. Dunn: Si nous parlons de la même question, j'ai dit que les marchés ont été relativement stagnants depuis quatre ou cinq ans mais pas depuis 25 ans.

Pour nous, la statistique la plus importante est que nous pouvons payer les pêcheurs, sous la forme de paiements initiaux, que nous payons au moment où le poisson arrive, et sous la forme de paiements définitifs, que nous versons à la fin d'un exercice financier particulier, sur les profits.

Si vous regardez les prix que nous avons pu payer aux pêcheurs depuis 25 ans, vous remarquerez les augmentations très importantes, de deux, trois ou quatre fois plus élevées que ce qu'elles étaient en 1969. Vous remarquerez également que ces montants dépassent la moyenne des prix payés aux pêcheurs canadiens pendant la même période. Nous sommes donc en bonne position.

Vous verrez également que malgré les avantages que les Grands Lacs, nos concurrents directs, ont sur nous pour ce qui est de l'emplacement et de la structure des coûts, nous payons en fait davantage nos pêcheurs pour des espèces identiques que ce que reçoivent les pêcheurs des Grands Lacs. Les pêcheurs des Grands Lacs du côté canadien sont rémunérés par une dizaine de grosses entreprises de transformation absolument privées.

Donc, en chiffres bruts, je pense que nous sommes devant pratiquement tous les autres—du moins d'après ce que j'ai pu voir.

M. Verran: Fait-on un effort pour exploiter de nouveaux marchés au lieu de faire toujours la même chose?

M. Dunn: On fait des efforts tous les jours, constamment, et dans certains cas ponctuels, nous avons très bien réussi.

Nous parlions de poisson sous-exploité. Une année, nous nous sommes positionnés sur un marché pour le meunier, le poisson le plus sous-exploité que nous ayons, en trouvant un créneau chez un fabricant de bâtonnets de poisson aux États-Unis. Nous avons acheté et vendu 11 millions de livres de meunier, qui représentaient environ 30 p. 100 de notre prise totale, sur une période de 18 mois. Nous avons ensuite perdu ce marché, et nous ne l'avons toujours pas remplacé actuellement.

Nous sommes terriblement pénalisés par nos coûts élevés dus à l'éloignement et aux quantités relativement faibles que prennent pratiquement tous nos pêcheurs comparativement à ceux qui pêchent dans l'océan. Nous sommes donc obligés de leur payer le poisson à un prix astronomique comparé à celui qu'obtiennent les pêcheurs de la côte pour un poisson analogue. Mais nos pêcheurs ne peuvent pas travailler en dessous de ce prix. Je vais vous donner un exemple.

[*Text*]

Our mullet is a good substitute for Alaska pollack, or vice versa, into a number of products, most importantly fish sticks. We're paying our fishermen about 22¢ or 23¢ a pound for that fish, plus we're paying the agents. This is one species for which they don't get 14¢; they get about 10¢.

We try, but realistically we can't expect to compete against fish such as Alaska pollack for which the fishermen are receiving—it depends on the day or the week of the year—7¢ to 13¢ a pound landed at the back door or landed onto a factory vessel. So this is one of the holes we're starting out from.

All day, everyday, we're looking for new markets. We've been successful in a lot of new markets, but in the areas of specifically underutilized fish or in the areas of whitefish we haven't been able to sell at really profitable prices all of the fish that fishermen can catch. That's the challenge.

The Chairman: We're going to take another 10 or 15 minutes, maximum, because we did have a vote. I've been listening to all the questions and I've got some questions out of them. I'll try to make the questions quick, if you can make the answers quick.

First, how do the agents get licences? You've talked about 30 to 35 agents. Are they employees of the corporation? Do they get a straight commission on poundage? How does somebody become an agent? Are they appointed? Do they make an application? What happens?

Mr. Dunn: Agents are appointed.

The Chairman: Who appoints them?

Mr. Dunn: We do.

The Chairman: What's the process?

Mr. Dunn: There generally isn't a long line–up. We're dealing with small communities. There is always some tradition of being in the fish business.

The agents themselves often take the form of fishermen's co–ops. They could take the form of a limited company. They could take the form of a partnership.

In a diminishing number of cases, we act as our own agents. We receive fish from fishermen directly. Those instances are where we haven't been able to find an agent to do it. They're usually the single toughest. . .in terms of low volume, in terms of remoteness. Those are the ones that we've inherited. Now, we're working diligently to get out of that, to effectively privatize it all. That's where we're going.

• 1200

The Chairman: Are there situations where the corporation has refused to buy fish, and, at the same time, has refused to issue a licence to those fishermen?

Mr. Dunn: We're required by the act to buy all legally caught fish. However, we set the price. So the refuse to buy is really—

The Chairman: You can lower the price of it.

[*Translation*]

Notre meunier est tout à fait interchangeable avec la morue du Pacifique occidental pour un certain nombre d'utilisations, surtout les bâtonnets de poisson. Nous payons ce poisson 22c. ou 23c. la livre à nos pêcheurs, et nous devons en outre payer les agents. C'est une espèce pour laquelle ils n'obtiennent pas 14c., mais environ 10c.

Nous essayons, mais nous ne pouvons pas sérieusement nous attendre à concurrencer un poisson comme la morue du Pacifique occidental que l'on paie aux pêcheurs, selon le jour ou la semaine de l'année, de 07c. à 13c. la livre débarquée à la porte ou sur un navire–usine. C'est donc l'un de nos handicaps de départ.

Nous cherchons constamment de nouveaux marchés. Nous avons réussi à trouver beaucoup de nouveaux marchés, mais pour ce qui est d'espèces de poisson particulièrement sous–exploitées ou du domaine du corégone, nous n'avons pas réussi à vendre à des conditions vraiment rentables tous les poissons que prennent nos pêcheurs. C'est là le problème.

Le président: Nous allons continuer encore 10 ou 15 minutes au maximum car nous avons un vote. J'ai écouté toutes les questions et j'ai moi–même quelques questions à poser. J'essaierai de le faire rapidement et je vous demanderais d'essayer d'y répondre aussi rapidement.

Premièrement, comment les agents obtiennent–ils une licence? Vous avez mentionné 30 à 35 agents. S'agit–il d'employés de l'Office? Touchent–ils une commission au volume? Comment devient–on agent? Est–on nommé? Doit–on présenter une demande?

M. Dunn: Ils sont nommés.

Le président: Qui les nomme?

M. Dunn: Nous.

Le président: Comment procède–t–on?

M. Dunn: En général, les gens ne se bousculent pas. Nous avons affaire à de petites collectivités. Il y a toujours une tradition de pêche.

Les agents prennent souvent la forme de coopératives de pêcheurs, aussi de sociétés à responsabilité limitée. Il peut aussi s'agir de partenariats.

De moins en moins fréquemment, nous sommes nos propre agents. Nous recevons directement le poisson des pêcheurs. Il s'agit des cas où nous n'avons pas pu trouver d'agent. Ce sont généralement les cas les plus problématiques. . . en raison de la faiblesse des quantités ou de l'éloignement. Nous avons hérité de ces problèmes, mais nous nous occupons activement de nous en dépêtrer et de privatiser le tout.

Le président: Est–il arrivé à l'Office de refuser d'acheter du poisson et en même temps de refuser d'octroyer une licence à ces pêcheurs?

M. Dunn: Nous sommes tenus par la loi d'acheter tout le poisson pêché légalement. Toutefois, c'est nous qui fixons le prix. Donc, en fait, si l'on veut refuser d'acheter. . .

Le président: Il suffit de baisser le prix.

[*Texte*]

Mr. Dunn: —a matter of lowering the price to the point where nobody can fish. It's the same thing.

The Chairman: Do you do that?

Mr. Dunn: Yes, we do it.

The Chairman: Which species do you do it for?

Mr. Dunn: We have done it on occasion for underutilized fish—not on occasion; we're doing it right now.

The Chairman: Okay, which ones? Mullet?

Mr. Dunn: Mullet. We have situations where we're not buying, right now, all the whitefish that are caught.

The Chairman: Well, hold it. How can you do that? I thought you just told me that you're obligated under the act to buy it all.

Mr. Dunn: This is a sort of arrangement that we make with individual fishermen where we say, we can give you an option. You can deliver, say, 75% of what you normally deliver at—pick a number—50¢ a pound, or—

The Chairman: You give every fishermen the same price per pound on a species.

Mr. Dunn: Right.

The Chairman: Okay.

Mr. Dunn: You can deliver 75% of what you normally deliver for the price of 50¢, or you can deliver 100% of what you have delivered or may want to deliver, but the price for that is only 35¢.

The Chairman: Okay, but that's different from what I just thought you agreed to. I'm just trying to get a handle on how you do this, because the nature of some of the complaints that we've received is that you basically, by your monopolistic position, can shut a fishery down by lowering the price. I thought that you told me that you set the price for the fish at the beginning of the season, and it's right across your whole area.

Mr. Dunn: Yes.

The Chairman: So how can you do it for 50¢ and then. . .? How can you change the price and volume?

Mr. Dunn: The same option applies to everybody in the area. Everybody has the same option.

The Chairman: Everybody in northern Ontario—

Mr. Dunn: No, everybody right across the whole piece—

The Chairman: So the whole area that is covered. This is how you would basically control the amount of fish that's going to the board.

Mr. Dunn: Right. It's the only method of control, and frankly—

The Chairman: Is this causing some problems? Is this the nature of some of the complaints?

Mr. Dunn: It's been a success from the point of view of bringing in the right amount of fish for the market.

[*Traduction*]

M. Dunn: . . .il suffit de baisser le prix de sorte que la pêche ne soit plus rentable pour personne. C'est la même chose.

Le président: Vous le faites?

M. Dunn: Oui.

Le président: Pour quelles espèces?

M. Dunn: Nous l'avons fait à l'occasion pour des espèces sous-exploitées. . . pas à l'occasion d'ailleurs, nous le faisons actuellement.

Le président: Oui, mais lesquelles? Le meunier?

M. Dunn: Le meunier. En ce moment, il arrive que nous n'achetions pas tout le corégone pris.

Le président: Attendez. Comment pouvez-vous faire cela? Vous venez de me dire que la loi vous impose d'acheter tout le poisson.

M. Dunn: Nous passons une sorte d'entente avec le pêcheur auquel on propose une option. On lui dit qu'il peut nous livrer par exemple 75 p. 100 de ce qu'il nous livre normalement à, mettons, 50c. la livre, ou. . .

Le président: Vous payez à tous les pêcheurs le même prix à la livre pour une espèce donnée.

M. Dunn: Oui.

Le président: Bon.

M. Dunn: Vous pouvez nous livrer 75 p. 100 de ce que vous nous livrez normalement à 50c., ou la totalité de ce que vous nous livrez normalement ou que vous voulez nous livrer, mais à ce moment-là ce sera seulement à 35c.

Le président: Oui, mais je croyais que vous aviez convenu d'autre chose. J'essaie simplement de comprendre comment vous procédez, car ce que nous disent les pêcheurs qui se plaignent, c'est que votre situation de monopole vous permet de fermer une pêcherie simplement en baissant le prix. Je croyais que vous m'aviez dit que le prix du poisson était déterminé au début de la saison pour tout votre secteur.

M. Dunn: Oui.

Le président: Comment pouvez-vous décréter que le prix sera de 50c. et ensuite. . .? Comment pouvez-vous changer le prix et les quantités?

M. Dunn: Tout le monde a le même choix dans cette zone.

Le président: Tout le monde dans le nord de l'Ontario. . .

M. Dunn: Non, tout le monde dans toute la zone. . .

Le président: Donc, c'est toute la zone qui est couverte. C'est de cette façon que vous contrôlez la quantité de poisson apportée à l'Office.

M. Dunn. Effectivement. C'est le seul moyen de contrôle et franchement. . .

Le président: Est-ce que cela vous pose des problèmes? Est-ce pour cela qu'il y a des plaintes?

M. Dunn: C'est un système qui donne satisfaction dans la mesure où il nous permet de mettre les bonnes quantités de poisson sur le marché.

[*Text*]

The Chairman: So it's a method for you to control the market.

Mr. Dunn: Right. But there have been complaints. . .there will be complaints to this committee that we—in the words of the fishermen who will complain—refuse to buy. That means their 25% is fish that they see—a few of them see—that we refuse to buy.

The Chairman: Let's say I'm a fisherman up in the Hay River area and that's the arrangement you make at the beginning of the year. In other words, you say, as the monopoly, this is what I'm prepared to pay. They say, fine, for the first *x* number of tonnes that I produce, I'll give it to you at that price. Let me sell the rest at whatever price I can get.

Mr. Dunn: Right.

The Chairman: Is that the problem?

Mr. Dunn: Some have suggested it and we would say, okay. What products would you like to sell and in what markets? If they have a new product and/or a new market, we'll give them a licence. If what they want to do is to take their excess and again skim the cream off the top of the lucrative markets that we're already selling in, we will say no, because that will do nothing but hurt the majority of the fishermen.

The Chairman: But somebody who is making $10,000 or $12,000 a year might say, well, this Freshwater Fish Marketing Corporation is supposed to look after our interest, give us the marketing capability we need, equalize the price across the board. If they're only making $10,000 or $12,000 and they see that they could get out of the arrangement for the balance of the fish that you're taking at a lower price, then they might make an extra $3,000, $4,000 or $5,000.

• 1205

Mr. Dunn: You could make that case on an individual basis. You cannot make it across the board, because frankly there are some people who could skim the cream off the markets, could make themselves a little bit of extra money, but to the disadvantage of the majority of the fishermen.

The Chairman: Are the majority of the complaints that you're getting from the native or the non–native community? The stuff I've read since you were first here indicates clearly that some of the aboriginal associations, native associations, are quite critical of the activities of the board. Since they are between 60% and 70% of the fishermen—I don't know if that's the value of the catch—would you go as far as to say that most of the criticism is coming from the native fishermen or native organizations?

Mr. Dunn: Yes.

The Chairman: One of the complaints I've read is that the natives that are in the fishery, since they are a majority, 60% to 70%, claim that both the board and the advisory board are not reflective of the mix of the fisheries; in other words, that the numbers in the board and the advisory boards mix are not allowing for the concerns of the native fishermen and native organizations to be aired properly at both those levels, the corporation board and the advisory board.

Mr. Dunn: As I said earlier, as far as the board is concerned the make–up is changing, and you compare the—

[*Translation*]

Le président: Cela vous permet de contrôler le marché.

M. Dunn: Oui. Mais il y a eu des plaintes. . . Certains pêcheurs vous diront qu'on refuse de leur acheter leur poisson. Il s'agit des 25 p. 100 qu'ils nous accusent de refuser de leur acheter.

Le président: Supposons que je sois un pêcheur dans la région de Hay River et que nous ayons conclu cette entente au début de l'année. Autrement dit, vous me dites, fort de votre monopole, que vous êtes prêt à me payer. Je vous réponds que c'est parfait, que je vous fournirai *x* tonnes de poisson à ce prix. Je pourrai ensuite vendre le reste au prix que je pourrai obtenir.

M. Dunn: Exact.

Le président: C'est cela le problème?

M. Dunn: Certaines personnes ont proposé cette formule et nous leur disons: d'accord. Quels produits voulez–vous vendre et sur quels marchés? S'ils ont un nouveau produit ou un nouveau marché, nous leur octroyons une licence. Mais s'ils veulent simplement vendre leur excédent de poisson en nous prenant une part du marché lucratif sur lequel nous vendons, nous refusons, parce que c'est la majorité des pêcheurs qui sera pénalisée à ce moment–là.

Le président: Mais quelqu'un qui gagne 10 ou 12 000$ par an peut très bien se dire: bon, cet Office de commercialisation du poisson d'eau douce est censé défendre nos intérêts, nous donner la capacité de commercialisation dont nous avons besoin, égaliser les prix. Si ce pêcheur ne gagne que 10 ou 12 000$, il peut se dire qu'en se retirant de cet accord pour le reste du poisson que vous lui achetez à moindre prix, il pourrait gagner 3, 4 ou 5 000$ de plus.

M. Dunn: Cela pourrait se justifier sur une base individuelle. On ne pourrait cependant pas généraliser cette formule car quelques personnes pourraient effectivement écrémer les marchés et arrondir leurs revenus, mais ce serait au détriment de la majorité des pêcheurs.

Le président: Les plaintes que vous recevez proviennent–elles en majorité des autochtones ou des non–autochtones? D'après les documents que j'ai pu lire depuis la première fois que vous êtes venu, les associations autochtones critiquent beaucoup les activités de l'Office. Comme elles représentent de 60 à 70 p. 100 des pêcheurs—je ne sais pas si c'est le même pourcentage pour la valeur des prises—diriez–vous que les critiques viennent principalement des organisations autochtones?

M. Dunn: Oui.

Le président: J'ai notamment lu que les autochtones qui pratiquent la pêche, puisqu'ils sont une majorité de 60 ou de 70 p. 100, se plaignent de ce que l'Office et le comité consultatif ne soient pas représentatifs des collectivités de pêcheurs; autrement dit, que la représentation au conseil d'administration et aux comités consultatifs ne permet pas aux organisations et aux pêcheurs autochtones de faire valoir correctement leur point de vue au niveau de ce conseil et de ce comité.

M. Dunn: Encore une fois, la composition de l'Office évolue, et vous comparez. . .

[*Texte*]

The Chairman: We're being asked to go out because there are problems.

Mr. Dunn: Yes.

The Chairman: I know that it's a work in progress. I'm trying to understand why there are problems before we go out. If the problems are because of past make–ups of the board. . .

What I don't want to hear when I get out there for the first time is some native groups saying that they believe the board has been stacked with non–natives. If those are the types of concerns there are, then I'd like to hear it here so we can talk to people in Fisheries to find out whether or not they think that's the case. Our briefing document tells us that a lot of the problems are dealing with marketing issues, but also aboriginal concerns. If we're dealing with the aboriginal concerns, I see that complaints have come from the Assembly of Manitoba Chiefs and aboriginal nations that the FFMC represents a restriction on a perceived aboriginal right to sell and export fish, etc., and that the composition of the boards has not necessarily reflected their levels of concerns.

I'm just trying to see where the problem lies, because you've given us a tremendous overview and it has been very helpful but we've been asked to address some of the problems and to quantify them or dismiss them and, if there are problems, to work with the people in the industry to try to overcome them. So I'm just trying to be blunt and home in on the problems.

Mr. Dunn: I think the majority of the problems have come from the aboriginal community. If, for example, the advisory committee is structured in the way the minister has indicated, then that committee will automatically become representative of fishermen.

The Chairman: The problems have been coming in for a number of years, and that's why we've been asked to review it. They didn't happen just yesterday. Was there a majority of natives on your board three years ago?

I asked you before about the fisheries advisory committee. There are 15 representatives, with 3 or 4 vacancies now. Has that traditionally been reflective of the people in the fisheries? If there are 14, have there always been 6, 7, or 8 aboriginal representatives, or has that advisory board been in another direction?

Mr. Dunn: The board of directors, as the board of directors, has not been reflective of the make–up of the fishermen, but there are things to consider in structuring a board of directors other than. . . If you want to make it all fishermen, fine, but that has to be a conscious decision. If you want some expertise in running a $55–million corporation with a whole bunch of processing and international marketing and financing and all of those things, then that's something else.

• 1210

The corporation, of course, doesn't have a direct say in the make–up of the board of directors. But there are factors other than direct representation of the fishermen.

The Chairman: Point taken. Maybe what we'll do is have a look at the boards from the past.

[*Traduction*]

Le président: On nous demande de sortir parce qu'il y a des problèmes.

M. Dunn: Oui.

Le président: Je sais que c'est un travail en cours. J'essaie simplement de comprendre pourquoi il y a des problèmes avant que nous sortions. Si les problèmes sont liés à la composition antérieure de l'Office. . .

Je n'ai aucune envie d'entendre, quand j'irai là pour la première fois, des groupes d'autochtones me dire que l'Office est truffé de non–autochtones. Si c'est de ce genre de problèmes qu'il s'agit, j'aimerais qu'on en parle ici pour que je puisse en discuter avec les responsables du ministère et tirer les choses au clair. D'après notre document d'information, les problèmes sont en grande partie liés à la commercialisation, mais aussi à des préoccupations autochtones. Dans ce dernier cas, je constate que l'Assemblée des chefs du Manitoba et des représentants des nations autochtones considèrent que l'Office restreint le droit que pensent avoir les autochtones de vendre et d'exporter du poisson, etc., et que la composition des conseils ou comités les empêche de faire valoir leur point de vue.

J'essaie simplement de comprendre où se situe le problème, car vous nous avez donné un aperçu extraordinaire et extrêmement utile, mais on nous a demandé d'examiner certains problèmes et de voir s'ils étaient sérieux, et dans ce cas d'essayer de les résoudre avec les représentants de ce secteur. J'essaie donc de mettre clairement les cartes sur la table.

M. Dunn: Je crois que la plupart des problèmes viennent de la communauté autochtone. Si, par exemple, le comité consultatif est structuré comme le ministre l'a dit, il est automatiquement représentatif des pêcheurs.

Le président: Il y a des années qu'on entend parler de problèmes, et c'est pour cela qu'on nous demande d'examiner la situation. Cela ne date pas d'hier. Les autochtones étaient–ils majoritaires il y a trois ans?

Je vous ai déjà posé une question sur le comité consultatif des pêches. Il y a 15 représentants et 3 ou 4 postes vacants actuellement. Ce comité est–il traditionnellement représentatif des collectivités de pêcheurs? Sur 14 membres, y a–t–il toujours eu 6, 7 ou 8 représentants autochtones ou non?

M. Dunn: Le conseil d'administration n'est pas représentatif de la composition des collectivités de pêcheurs, mais quand on crée un conseil d'administration, il faut tenir compte d'autres considérations que. . . Si vous voulez que le conseil soit exclusivement composé de pêcheurs, très bien, mais il faut que ce soit une décision délibérée. Si vous voulez avoir des personnes compétentes pour gérer une société avec un budget de 55 millions de dollars qui s'occupe de transformation, de commercialisation internationale, de financement, etc., c'est autre chose.

Évidemment, l'Office n'intervient pas directement dans la constitution du conseil d'administration, mais il y a d'autres facteurs que la simple représentation directe des pêcheurs.

Le président: C'est un argument. Nous irons peut–être jeter un coup d'oeil sur la composition des conseils d'administration dans le passé.

[*Text*]

Fishermen's advisory committee.

Mr. Dunn: The fishermens' advisory committee, in my view, has the potential. . .has to become directly representative of fishing organizations and fishermen. That's important.

The Chairman: Blunt question: has it been in the past?

Mr. Dunn: Not directly.

The Chairman: Last thing. My colleague opened up a whole area of questioning we may not have time to get to today. It deals with the subsidy issue. When I've reviewed your balance sheets, basically your inputs and outputs, I can't recall seeing subsidies listed there. When we're looking to see whether or not the corporation has been profitable, one of the things that has to be looked at is the impact of taxpayer subsidy. When you deal with taxpayer subsidy over here, I'm just interested to find out how this happens.

I'm not going to get into the whole area, but on the subsidy, you have a buyer. Who gets the subsidy? I fish up in Great Slave. I come in. I go to your buying station. Somebody buys my fish. I don't know that there's a subsidy in the Northwest Territories; if there is not, it might be a bad example. If there is a subsidy in the Northwest Territories, who gets the subsidy? Is it the buyer who gets the subsidy, the corporation, or the fisherman?

Mr. Dunn: The fisherman gets the subsidy. The corporation is the conduit. The corporation—

The Chairman: So you do the subsidies, then. You manage them.

Mr. Dunn: What we do is we pay it out on a cents–per–pound basis, as dictated by the province—

The Chairman: Okay. So I'm a fisherman and I pull up to the station and I have 1,000 pounds of fish. You're going to give me 15¢ a pound. It's going to cost 10¢ a pound to get that fish from Hay River down to Winnipeg. How does this work? Do I give you 10¢ a pound to ship it, or is it an entry in, entry out on your books?

Mr. Dunn: It's a combination. Say we set a price, basis delivered Winnipeg, of $1 a pound for pickerel. Somebody delivers a pound of pickerel at Hay River. The freight rate between Hay River and Winnipeg may be 7¢ a pound. That fisherman will get 93¢ as he delivers his fish to the Hay River plant. The week after he delivers the fish, he gets paid. Plus, if there's any Government of the Northwest Territories subsidy money to be paid on that particular fish, we will pay it on behalf of the Government of the Northwest Territories.

We pay it to the fisherman. We collect it back from the Government of the Northwest Territories. It's an administrative arrangement that makes sense.

The Chairman: What's the current value of the subsidies throughout the whole system?

Mr. Dunn: Probably $600,000 to $700,000, in total.

The Chairman: Who determines the scale of subsidy?

[*Translation*]

Le comité consultatif des pêcheurs.

M. Dunn: Le comité consultatif des pêcheurs a, à mon avis, le potentiel. . . doit devenir directement représentatif des organisations de pêche et des pêcheurs. C'est important.

Le président: Je vais droit au but: l'a–t–il été dans le passé?

M. Dunn: Pas directement.

Le président: Une dernière chose. Mon collègue a abordé tout un éventail de questions dont nous n'aurons peut–être pas le temps de nous occuper aujourd'hui. Il s'agit de la question des subventions. Je ne me souviens pas avoir vu de mention de subventions quand j'ai examiné votre bilan. Quand on cherche à savoir si l'Office est rentable, il faut en particulier voir le poids des subventions publiques. J'aimerais savoir ce qu'il en est ici.

Je ne vais pas faire le tour de toute la question, mais disons que dans le cas de cette subvention, il y a un acheteur. Qui touche la subvention? Supposons que je sois pêcheur dans le Grand Lac des Esclaves. J'arrive à votre station d'achat. Quelqu'un m'achète mon poisson. Je ne sais pas s'il y a une subvention dans les Territoires du Nord–Ouest; dans la négative, mon exemple est peut–être mal choisi. Mais si l'on verse une subvention dans les Territoires du Nord–Ouest, à qui la verse–t–on? À l'acheteur, à l'Office ou au pêcheur?

M. Dunn: C'est le pêcheur qui la touche. L'Office est une courroie de transmission. L'Office. . .

Le président: C'est donc vous qui gérez ces subventions.

M. Dunn: Nous versons un montant de tant de cents par livre conformément à ce que la province. . .

Le président: Bon. Imaginons que je suis un pêcheur qui se présente à la station avec 1 000 livres de poisson. Vous allez me donner 15c. la livre. L'acheminement de ce poisson de Hay River à Winnipeg va encore coûter 10c. la livre. Comment est–ce que cela fonctionne? Est–ce que je vous donne 10c. la livre pour le transport, ou est–ce que c'est simplement une entrée et une sortie dans votre comptabilité?

M. Dunn: Les deux. Admettons qu'on fixe à 1$ la livre le prix du doré jaune livré à Winnipeg. Quelqu'un apporte une livre de doré jaune à Hay River. Le transport jusqu'à Winnipeg coûte 07c. la livre. Le pêcheur va toucher 93c. puisqu'il apporte son poisson à l'usine de Hay River. Il va être payé la semaine suivante. D'autre part, si le gouvernement des Territoires du Nord–Ouest a prévu des subventions pour cette espèce de poisson en particulier, nous allons lui verser cette subvention au nom du gouvernement des Territoires du Nord–Ouest.

C'est nous qui versons la subvention. Nous la récupérons auprès du gouvernement des Territoires du Nord–Ouest. C'est une disposition administrative logique.

Le président: À combien s'élèvent actuellement les subventions pour l'ensemble du secteur?

M. Dunn: Probablement à 600 000$ ou 700 000$.

Le président: Qui détermine l'échelle des subventions?

[*Texte*]

Mr. Dunn: The provinces. It's completely a provincial decision.

The Chairman: Is it usually based on a kilometrage?

Mr. Dunn: It's based on the actual cost. In some fly-in situations it's quite high. Some delivery points don't get any subsidy whatsoever.

M. Bernier: Les opposants qui remettent en cause l'Office de commercialisation sont-ils principalement des autochtones ou des groupes de pêcheurs ou des pêcheurs individuels qui pensent qu'ils pourraient faire mieux?

Mr. Dunn: The committee will have to come to its own conclusions. My perspective is that the difficulties, for whatever reason, for reasons of logistics or freight costs or whatever, are most severely felt in the north. The north is the area where there are primarily native fisheries. The native fisheries, the native communities, for whatever reason, are having the toughest time now, and they're the areas where the freight subsidy, specifically from Indian Affairs, has been cut back. So I think it's probably natural that the complaints largely come from native groups. I think you'll have to come to your own conclusions, but that's the fact.

• 1215

The other situation is that the whole question of aboriginal right to the fishing resource is a hot topic now across the country. This is one aspect of it.

M. Bernier: Sans entrer dans l'épineuse question autochtone, il faut dire que le mandat de l'Office est d'acheter et de revendre. J'ai aimé la question de M. Dhaliwal, mais il n'a pas eu de réponse.

Présentement, si quelqu'un veut se retirer, il ne le peut pas. Il n'y a aucune façon pour une personne de se retirer de ce processus. L'Office a le mandat d'acheter du pêcheur et de revendre. Techniquement, est-ce qu'un groupe d'autochtones pourrait vous faire une contre-offre et vous dire: J'aimerais vous acheter le poisson à tel prix? Vous auriez à comparer le poisson qu'il y a dans la portion nord de votre territoire. Est-ce que vous faites une bonne affaire en leur laissant le poisson ou s'il vaut mieux que vous le rameniez chez nous? Telle est la question. S'il peut exister une porte de sortie, cela ferait leur affaire et cela ferait la vôtre, car vous avez le mandat d'acheter et de vendre.

Mr. Dunn: I have a couple of points, and one new one. In the provinces of Saskatchewan and Alberta, fishermen and fishermen groups can now sell anywhere within the province, not necessarily to us. They can sell to restaurants, chain stores, whatever. That's possible in those provinces because of provincial legislation. It can't happen in the province of Manitoba.

Getting to your specific question of what we would do if somebody offered to buy the fish—we buy from the fisherman and resell it to the same fisherman or group of fishermen—it has really never come up. We would do it, but, again, price becomes the difficulty. It wouldn't make sense for us to sell it at a price that would make it very easy for the person to turn around and skim the cream off some lucrative market in the United States, for example.

[*Traduction*]

M. Dunn: Les provinces. C'est une décision exclusivement provinciale.

Le président: C'est généralement fonction d'un kilométrage?

M. Dunn: C'est fonction du coût réel. Dans certains cas où le poisson doit être transporté par avion, le montant est très élevé. Il y a d'autres points de livraison auxquels on ne verse strictement aucune subvention.

Mr. Bernier: Is the marketing board criticized mostly by natives or groups of fishermen or individual fishermen who think they might get a better deal?

M. Dunn: C'est au comité de tirer ses propres conclusions. Personnellement, je pense que c'est surtout dans le Nord que les problèmes se posent, pour une raison ou pour une autre, pour des questions de logistique ou de coûts de transport ou autres. C'est dans le Nord qu'on trouve surtout des pêcheries autochtones. Ce sont ces pêcheries et ces collectivités autochtones qui ont le plus de difficultés actuellement, et c'est précisément dans ces régions que les subventions pour le transport ont été réduites, en particulier par le ministère des Affaires indiennes. Je pense donc qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les plaintes émanent principalement des groupes autochtones. Je pense que vous allez devoir arriver à vos propres conclusions, mais voilà les faits.

L'autre facteur, c'est que toute la question des droits des autochtones à la ressource de la pêche est un dossier chaud dans tout le pays. C'est un autre aspect de la question.

Mr. Bernier: Without going into the delicate native issue, one has to say that the Corporation's mandate is to buy and resell. I liked Mr. Dhaliwal's question, but he didn't get an answer.

Now, if someone wants to withdraw from the process, he cannot do it. There's no way to withdraw from the process. The Corporation's mandate is to buy fish from the fishermen and to resell it. Technically, could a native group make you a counteroffer to buy the fish at such and such a price? You would have to make a comparison with the fish in the northern part of your territory. Are you making a good deal by leaving the fish to them, or should you rather bring it back to us? That is the question. If there was a way out, it would suit both them and you, because you have a mandate to buy and sell.

M. Dunn: J'ai deux points à faire valoir, dont un nouveau. En Saskatchewan et en Alberta, les pêcheurs et les groupes de pêcheurs peuvent maintenant vendre partout dans la province, et pas nécessairement à nous. Ils peuvent vendre à des restaurants, à des chaînes de restaurants, etc. Ils peuvent le faire dans ces provinces en vertu des lois provinciales. Cela leur est interdit au Manitoba.

Pour revenir à votre question, à savoir ce que nous ferions si quelqu'un offrait d'acheter le poisson—nous l'achèterions au pêcheur et le revendrions au même pêcheur ou même groupe de pêcheurs—eh bien, ça ne s'est jamais produit. Nous le ferions, mais, là encore, la difficulté, c'est le prix. Il ne serait pas logique pour nous de vendre le poisson à un prix si bas qu'il serait très facile pour l'acheteur de le revendre à un profit dans des marchés lucratifs aux États-Unis, par exemple.

[*Text*]

It's not a theoretical problem or a philosophical problem. We would do it, but we would only do it at the right price.

The Chairman: Mr. Dunn, I want to thank you for coming. I suppose we'll see you at some point when our committee has to make a decision on the timing of this trip, the range of the aircraft, and the location. On behalf of the committee, I want to thank you for giving us the background information we need to further deliberate about how we will tackle the request the minister has given us.

I hope you'll allow our clerk to maintain contact with you and your office as we do some further planning as to the timing and location, as well as the witnesses we may want to consult with while we're there.

Mr. Dunn: I would also like to say there are statistics, analyses, and previously done reports. We're an often–studied corporation. The results of all the studies up to now have been very positive for us, but there is a lot of information available in terms of prices we have paid to fishermen and confidential sales prices that could be released under certain circumstances. The question is, how deep will your committee want to get into some of these areas?

The Chairman: I'll tell you what we'll do. Alan Nixon, who is our researcher here, will be providing us with some background documentation. Perhaps you or someone from your staff could let Mr. Nixon know today who we should be contacting. If he believes we need that type of information he'll be in touch.

Mr. Dunn: Okay.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Bernier: I just have one very. . .

The Chairman: Is it for Mr. Dunn?

• 1220

M. Bernier: Monsieur le président, quand la prochaine réunion aura–t–elle lieu? J'aimerais savoir si on pourra discuter entre nous de la façon dont on va aborder le dossier avant qu'on commence à entendre d'autres témoins ou à voyager. Je suis très content d'avoir rencontré le témoin de ce matin, mais je pensais que le Comité aurait pu se rencontrer auparavant pour qu'on puisse discuter de la façon dont on aborderait le problème.

De façon à ce qu'on n'ait pas de problèmes les prochaines fois, j'aimerais que le Comité se réunisse pour établir sa méthodologie et faire la synthèse de ce qu'on vient de voir avant de faire un pas en avant. Je dois avouer que je ne suis pas encore prêt à faire un voyage pour étudier cette question. Merci.

The Chairman: Those are good points, Mr. Bernier. Our committees are meeting on Tuesday and Thursday mornings. We can meet after, any time other than those times, but without a guarantee that we have priority for rooms. They're trying a new system of allocating rooms to committees at certain times.

[*Translation*]

Ce n'est pas un problème théorique ou philosophique. Nous accepterions ce genre d'offre, seulement si le prix était intéressant.

Le président: Monsieur Dunn, je tiens à vous remercier d'être venu témoigner. Je suppose que nous vous reverrons lorsque le comité aura décidé quand ce voyage aura lieu et qu'il connaîtra le rayon d'action de l'aéronef ainsi que les endroits où il se rendra. Je tiens à vous remercier, au nom du comité, de nous avoir donné les renseignements dont nous avons besoin pour déterminer comment répondre à la demande du ministre.

J'espère que vous permettrez à notre greffier de rester en contact avec vous et avec votre bureau pendant que nous parlerons des dates de notre voyage et des endroits où nous irons ainsi que des témoins que nous voudrons peut–être consulter pendant que nous serons sur place.

M. Dunn: J'aimerais aussi préciser qu'il y a des statistiques, des analyses et des rapports. Notre Office a souvent fait l'objet d'études. Les résultats de toutes les études réalisées jusqu'à présent nous ont été favorables, mais je dois vous dire que, dans certaines conditions, nous pourrions vous communiquer beaucoup de renseignements sur les prix que nous avons payés aux pêcheurs et sur les prix de vente confidentiels. Il s'agit de savoir jusqu'où vous voulez pousser votre enquête sur certaines de ces questions.

Le président: Je vais vous dire ce que nous allons faire. Alan Nixon, notre recherchiste, va nous fournir de la documentation de caractère général. Peut–être que vous–même ou un des membres de votre personnel pourriez lui dire aujourd'hui avec qui nous devrions communiquer. Si M. Nixon est d'avis qu'il a besoin de ce genre de renseignements, il vous contactera.

M. Dunn: Très bien.

Le président: Merci beaucoup.

M. Bernier: J'ai juste une très. . .

Le président: Pour M. Dunn?

Mr. Bernier: Mr. Chairman, when will we have our next meeting? I would like to know whether we will be able to discuss together how we will approach the issue before we begin hearing other witnesses or travelling. I'm very happy to have met this morning's witness, but I felt that the committee could have met before so we could discuss how to approach the problem.

In order to avoid any problems in the future, I wish that the committee would meet to set its approach and to synthesize what we have done before going further. I must confess that I'm still not prepared to go on a trip to study this issue. Thank you.

Le président: Vos arguments sont valables, monsieur Bernier. Notre comité se réunit le matin, les mardis et jeudis. Nous pouvons nous rencontrer plus tard à d'autres moments, mais rien ne nous garantira que nous aurons la priorité pour obtenir une salle. L'administration met à l'essai un nouveau système d'attribution des salles aux comités à des moments précis.

[*Texte*]

I would suggest that now that we have approval to travel, we put together... I don't want a free–for–all. I think we have to put a proposal before the committee so that the debate will focus on the proposal and we come to some conclusions.

I would suspect that either next Monday or perhaps on Tuesday we would have another steering committee meeting to review the proposals as a steering committee, and then as required, it might be next Thursday after we hear our witnesses or maybe at some other point... We have witnesses booked next Tuesday and Thursday, so that presents a problem. So I suggest we meet as a steering committee, review a proposal, and if it has to be changed, change it. It will lead to less debate and less time at the larger committee, I think. I would suspect that Monday or Tuesday we would be able to put a proposal together for a steering committee.

Thank you very much. The meeting is adjourned until Tuesday.

[*Traduction*]

Maintenant que nous avons été autorisés à partir en voyage, je proposerais que nous préparions... Je ne veux pas que tout soit désorganisé. Je pense que nous devrions présenter au comité une proposition pour qu'un débat y soit consacré et que nous puissions arriver à des conclusions.

J'ai bien l'impression que nous devrions avoir lundi ou peut–être mardi prochain une autre réunion au cours de laquelle nous pourrions étudier des propositions dans le cadre du comité directeur, et ensuite, nous pourrions nous réunir encore jeudi prochain, après avoir entendu nos témoins, ou peut–être à un autre moment... Nous sommes censés entendre des témoins mardi et jeudi prochains, ce qui nous complique un peu la tâche. Je proposerais donc que nous nous réunissions en comité directeur pour étudier une proposition et pour la changer, au besoin. Cela permettrait d'abréger les débats et de faire perdre moins de temps à tout le comité, à mon avis. Je pense bien que nous devrions être en mesure d'ici à lundi ou mardi de présenter une proposition au comité directeur dont je parle.

Merci beaucoup. La séance est levée jusqu'à mardi.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Freshwater Fish Marketing Corporation:

Tom Dunn, President.

TÉMOINS

De l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce:

Tom Dunn, président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Publicat

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Tuesday, September 27, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 17

Le mardi 27 septembre 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108 (2)—Aboriginal Fishing Strategy

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108 (2) du Règlement—Stratégie de pêche autochtone

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

University of Toronto

First Session of the Thirty-fifth Parliament, 1994

Première session de la trente-cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier (Gaspé)
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott (Skeena)
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine)
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, SEPTEMBER 27, 1994
(24)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:45 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Harry Verran and Derek Wells.

Acting Member present: Claude Bachand for Bernard St–Laurent.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Allan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Fisheries and Oceans: Marion Lefebvre, Director General, Native Affairs Division; Alphonse Cormier, Regional Director General, Gulf Region; Don Kowal, Director, Resource Allocation Branch, Pacific, Arctic and Inland Waters; and Dennis Brock, Director, Enforcement Branch. *From the Department of Justice:* Ian MacRae, Counsel, Fisheries and Oceans; and Ron Stevenson, General Counsel, Native Law.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of its study on the Aboriginal Fishing Strategy (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Tuesday, March 8, 1994, Issue No. 2*).

Marion Lefebvre made an opening statement and with the other witnesses, answered questions.

At 11:38 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 27 SEPTEMBRE 1994
(24)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 45, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe Mcguire, Jean Payne, Harry Verran, Derek Wells.

Membre suppléant présent: Claude Bachand pour Bernard St–Laurent.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Allan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère des Pêches et des Océans: Marion Lefebvre, directrice générale, Division des affaires autochtones; Alphonse Cormier, directeur général régional, Région du Golfe; Don Kowal, directeur, Répartition des ressources, Pacifique, Arctique et eaux douces; Dennis Brock, directeur, Application des règlements. *Du ministère de la Justice:* Ian MacRae, conseiller juridique, Pêches et Océans; Ron Stevenson, avocat général, Droit des autochtones.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit son étude de la Stratégie de pêche autochtone (*voir les Procès–verbaux et témoignages du mardi 8 mars 1994, fascicule nº 2*).

Marion Lefebvre fait un exposé puis, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 11 h 38, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, September 27, 1994

• 0940

The Chairman: I call the meeting to order.

Today we've invited some individuals in, both from the Department of Justice and from the Department of Fisheries, to get an update on the policy regarding the aboriginal fisheries strategy, specifically the pilot sale arrangements that were instituted about two years ago. We have a whole bunch of people here. I'm going to ask that we start with Marion.

Maybe you could introduce the individuals you have with you and tell us what their area of expertise is and which department they're from. Then we'll proceed at that point.

Ms Marion Lefebvre (Director General, Native Affairs Division, Department of Fisheries and Oceans): Thank you, Mr. Chairman. I would like to start with Mr. Dennis Brock, who is the director of enforcement and is located in Ottawa with the Department of Fisheries. Mr. Don Kowal is the director of operations of resource allocation, once again with Fisheries and Oceans, based in Ottawa.

I'm Marion Lefebvre, the director general of native affairs with Fisheries and Oceans, based in Ottawa. Mr. Alphonse Cormier is the director general of the Gulf region, and is based in Moncton. We are from the Department of Fisheries and Oceans.

Then we have Mr. Ian MacRae, counsel, Department of Justice; and Mr. Ron Stevenson, counsel, Department of Justice.

The Chairman: Marion and I just spoke, and I think the way we're going to proceed is this. There's about a two–minute presentation that they're going to read into the record.

Do you have copies of that for the committee, by any chance?

Ms Lefebvre: I believe copies have already been distributed.

The Chairman: Okay, we have it here. I'm sorry about that. Go ahead and read it into the record.

If anybody else has anything to add after that point, just put your hand up, give us a second so they can mark you, and then we'll open it up for questions.

Ms Lefebvre: This is an update on the aboriginal fisheries strategy.

As the committee members are aware, the AFS was launched in 1992. It was designed to respond to emerging jurisprudence regarding aboriginal and treaty rights in fishing.

The AFS does this by implementing a management framework wherein aboriginal involvement in local fisheries management and harvesting activities could be gradually increased within a regime that is effective and enforceable. The AFS applies solely to areas of Canada where the Department of Fisheries and Oceans directly manages fisheries.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 27 septembre 1994

Le président: La séance est ouverte.

Nous avons invité aujourd'hui des représentants du ministère de la Justice et du ministère des Pêches pour nous faire une mise à jour de la Stratégie relative aux pêches autochtones, et plus particulièrement des projets pilotes de vente des prises mis en oeuvre il y a environ deux ans. Les témoins d'aujourd'hui sont nombreux, et je vais m'adresser en premier à Marion.

Vous pourriez peut–être nous présenter les gens qui vous accompagnent et nous préciser leur domaine de compétence et le ministère qu'ils représentent. Nous entendrons ensuite votre mémoire.

Mme Marion Lefebvre (directrice générale, Division des affaires autochtones, ministère des Pêches et des Océans): Je voudrais commencer par M. Dennis Brock, directeur de l'Application des règlements, au ministère des Pêches, à Ottawa. M. Don Kowal est directeur de la Répartition des ressources, également au ministère des Pêches et des Océans, à Ottawa.

Je m'appelle Marion Lefebvre et je suis directrice générale des Affaires autochtones au ministère des Pêches et des Océans, à Ottawa. M. Alphonse Cormier, quant à lui, est directeur général pour la région du Golfe, et son bureau se trouve à Moncton. Nous représentons tous le ministère des Pêches et des Océans.

Nous sommes également accompagnés par M. Ian MacRae, conseiller juridique, ministère de la Justice, et M. Ron Stevenson, conseiller juridique, ministère de la Justice.

Le président: Je viens de m'entretenir avec Marion, et voici comment nous allons procéder. Les témoins ont un exposé de deux ou trois minutes qu'ils vont nous lire.

En avez–vous des exemplaires pour les membres du comité, par hasard?

Mme Lefebvre: Sauf erreur, le texte de notre exposé a déjà été distribué.

Le président: Très bien, le voici. Veuillez m'excuser. Nous vous écoutons.

Si quelqu'un a quelque chose à ajouter après l'exposé, veuillez lever la main; donnez–nous un instant pour inscrire votre nom sur la liste, et nous passerons ensuite aux questions.

Mme Lefebvre: Il s'agit d'une mise à jour de la stratégie relative aux pêches autochtones.

Comme les membres du comité le savent, la Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA) a été mise en oeuvre en 1992. Elle a été conçue en réponse à la jurisprudence récente en matière des droits autochtones et des droits issus des traités d'effectuer la pêche.

La SRAPA est axée sur la mise en application d'un cadre de gestion dans lequel l'engagement des autochtones dans les activités locales de gestion des pêches et de récolte pourrait être graduellement élargi au sein d'un régime efficace et réalisable. La stratégie ne concerne que les régions du Canada où le ministère des Pêches et des Océans gère directement les pêches.

[*Texte*]

The first topic is AFS sales projects. In the spring of this year, when the committee last requested DFO to brief on this topic, the outstanding policy issue before government was the matter of the continuation and possible expansion of the B.C. test sales projects on salmon.

In early June 1994, Minister Tobin briefed commercial and recreational groups that government had decided to maintain existing sales projects and to expand aboriginal participation in commercial fishing under the AFS, primarily through voluntary commercial licence retirement and transfer to aboriginal communities.

A total of $42 million has been earmarked for this purpose under the AFS over the next 6 years. The majority of this funding—$35 million—will be directed at B.C. Measured support for this initiative was expressed by all groups consulted by Minister Tobin.

Proposed methodology for the conduct of an ongoing small–scale AFS licence retirement program is currently being developed by DFO. The objectives of this program are to be fair, accessible and cost–effective, both in its administration and in the prices paid for voluntary retirements of various licences.

• 0945

Consideration is being given to both the strengths and weaknesses of the licence retirement system used in 1993, which were in part the subject of an independent evaluation of the AFS sales projects, a document previously provided to the committee. Various options will be developed and discussed with First Nations and fisheries interest groups prior to implementation, which is targeted for later this year.

In 1994 AFS negotiation agreements were reached with 42 aboriginal groups in British Columbia and the Yukon, and 37 groups in Atlantic and Arctic regions. A list of all agreements reached is included as annex 1. All agreements are public documents. DFO will be pleased to make available any or all of these agreements to the committee.

Of note in B.C. are the agreements reached in the three sales project areas. In the Lower Fraser, two agreements were signed encompassing the 29 First Nations of the area. These agreements provided an allocation of 640,000 sockeye, compared to 625,000 in 1993. In Port Alberni, an agreement was signed to harvest 60,000 sockeye and 14,000 chinook, compared to 55,000 sockeye and 20,000 chinook in 1993. In the Skeena, commercial harvest is restricted to unspecified levels of surplus sockeye that enter the Skeena River and are not harvestable by the commercial sector or required for escapement purposes. This year surplus sockeye were very limited, and harvests were considerably lower than last year.

[*Traduction*]

Parlons tout d'abord des projets de vente des prises en vertu de la SRAPA. Au printemps de cette année, lorsque le MPO a fait son plus récent exposé au comité dans ce dossier, la principale question de principe de politique générale était la poursuite et l'expansion possible des projets pilotes de vente des prises de saumon en Colombie–Britannique.

Au début de juin 1994, le ministre Tobin a informé les groupes de pêcheurs récréatifs et commerciaux que le gouvernement avait décidé de poursuivre les projets de vente des prises en cours et d'accroître, conformément à la SRAPA, la participation des autochtones à la pêche commerciale, principalement par le retrait volontaire de permis de pêche commerciale en vue de leur transfert aux collectivités autochtones.

Au total, 42 millions de dollars ont été affectés à cette fin, au titre de la stratégie, pour les six prochaines années. La plus grande partie de ces fonds, soit 35 millions de dollars, seront engagés en Colombie–Britannique. Cette initiative a reçu un appui mesuré de tous les groupes consultés par le ministre Tobin.

Le MPO voit actuellement à l'élaboration des moyens qu'il prévoit utiliser pour mettre en oeuvre un programme permanent de retrait de permis de pêche à petite échelle au titre de la SRAPA. Les objectifs de ce programme seront qu'il devra être équitable, à la portée de tous et rentable, tant au plan de l'administration que des prix versés pour les divers permis.

Nous tiendrons compte des points faibles et des points forts du système de retrait de permis mis en oeuvre en 1993, qui ont été en partie l'objet d'une évaluation indépendante des projets de vente des prises au titre de la SRAPA, un document dont dispose déjà le comité. Diverses options seront élaborées, et elles seront discutées avec les Premières nations et les groupes d'intérêts avant la mise en oeuvre du programme, prévue pour la fin de l'année.

En 1994, des ententes ont été négociées avec 42 groupes autochtones de la Colombie–Britannique et du Yukon, et 37 groupes des régions atlantique et arctique. L'annexe I est une liste de ces ententes; étant des documents publics, le MPO les fournira avec plaisir au comité.

Soulignons les ententes signées avec les groupes autochtones de la Colombie–Britannique concernant trois projets de vente des prises. Deux ententes applicables au cours inférieur du Fraser ont été signées avec les 29 Premières nations de la région, leur fournissant une allocation de 640 000 saumons rouges par rapport aux 625 000 alloués en 1993. À Port Alberni, une entente a été signée pour la récolte de 60 000 saumons rouges et 14 000 saumons quinnats, par rapport à l'allocation de 1993 de 55 000 saumons rouges et 20 000 saumons quinnats. Dans la rivière Skeena, la pêche commerciale est limitée à des prises non précisées de saumons rouges «excédentaires» qui pénètrent dans ce cours d'eau et qui ne sont ni récoltables par le secteur commercial ni requis pour l'échappée. Le nombre de saumons rouges excédentaires ayant été très faible cette année, les prises ont été nettement moins élevées que l'an passé.

[*Text*]

Overall throughout B.C., aboriginal harvest levels on salmon authorized through communal fishing licences were consistent with 1993 levels. Rigorous management measures to control harvests were again stipulated as part of sales agreements. These measures included mandatory landing sites, monitoring of fish counts, joint patrols, etc.

The timeliness of reaching agreements in B.C. between 1993 and 1994 has not improved as much as was hoped for. While negotiating meetings began in February, most agreements were only signed in early summer. To alleviate this problem, DFO is pursuing multi–year agreements in which a multitude of issues—for example, management systems, funding, habitat protection requirements—except annual allocations, would be settled.

As shown in annex 1, good progress has been made in reaching multi–year arrangements. This change should allow DFO staff more time to focus on reaching allocation arrangements earlier in 1995.

In Atlantic Canada, agreements were generally reached in May or early June and resulted in continued reduction of gillnetting of salmon in favour of the use of trap nets. Harvest levels provided for in communal licences were similar to those in 1993.

An unresolved issue in areas of Atlantic Canada is the aboriginal role in lobster fishing. Given the different interpretations of the Mi'kmaq treaties, most notably the treaty of 1752, and whether it provides Mi'kmaq communities with a treaty right to undertake commercial fisheries, DFO has been unable to reach agreements on lobster management and allocation in several areas.

Legal issues surrounding the Mi'kmaq Treaty of 1752 are now before the courts. DFO has proceeded to issue communal licences, to allow aboriginal communities to harvest lobster for food, social, and ceremonial purposes, and continues to enforce infractions against the licence terms and conditions. It is hoped that efforts to promote better communications between native and non–native harvesters, and the ability to offer some economic opportunity through voluntary commercial licence retirement and transfer to aboriginal communities, may improve the current situation in time for the spring 1995 lobster openings.

With that, Mr. Chairman, my colleagues and I would be pleased to take questions.

The Chairman: Before we go over to questions, there were some issues you were questioned on pretty extensively for background the last time you appeared before the committee. Some of them dealt with some of the court decisions that had been made and some that were still in the courts.

[*Translation*]

En général, les prises de saumon récoltées par les autochtones dans l'ensemble de la Colombie–Britannique, autorisées en vertu des permis de pêche communaux, se rapprochaient des niveaux enregistrés en 1993. Des mesures rigoureuses de gestion en vue de contrôler la récolte ont à nouveau été stipulées dans les ententes de vente des prises. Ces mesures comprenaient des points de débarquement obligatoire, la surveillance des dénombrements de poissons, des patrouilles conjointes, etc.

Par rapport à 1993, la situation ne s'est pas améliorée dans la mesure attendue en ce qui concerne la signature d'ententes avec les groupes autochtones de la Colombie–Britannique. Bien que les négociations aient débuté au début de février, la plupart des ententes n'ont été signées qu'au début de l'été. Afin de pallier ce problème, le MPO poursuit comme objectif la signature d'ententes pluriannuelles en vertu desquelles de nombreux éléments seraient réglés (par exemple, systèmes de gestion, financement, exigences en matière de protection de l'habitat, etc.), sauf les allocations annuelles.

Comme le révèle l'annexe I, nous avons fait des progrès encourageants en vue d'en arriver à de telles ententes. Le personnel du MPO pourra ainsi s'occuper plus tôt de l'établissement des allocations en 1995.

Dans le Canada atlantique, les ententes ont généralement été signées en mai ou au début de juin; elles se sont soldées par une réduction continue de la pêche du saumon aux filets maillants en faveur de l'utilisation de trappes en filet. Les niveaux de récolte établis en vertu de permis de pêche communaux étaient semblables à ceux de 1993.

Le rôle des autochtones dans la pêche du homard reste un problème non résolu dans certaines régions du Canada atlantique. Étant donné les diverses interprétations données aux traités conclus avec les Mi'kmaq, en particulier le Traité de 1752 (à savoir s'il confère le droit aux collectivités mi'kmaq d'effectuer la pêche commerciale), le MPO n'a pas été en mesure d'en venir à des ententes sur la gestion de la pêche et les allocations de homard dans plusieurs régions.

Les points d'ordre juridique relevant du Traité de 1752 conclu avec les Mi'kmaq sont maintenant devant les tribunaux. Le MPO a délivré des permis de pêche commmunaux afin de permettre aux collectivités autochtones de pêcher le homard à des fins alimentaires, sociales et rituelles, et continue de poursuivre les contrevenants aux termes et conditions de ces permis. On espère que les efforts visant à encourager une meilleure communication entre les pêcheurs autochtones et non autochtones, et la capacité d'offrir un certain nombre de perspectives économiques grâce au retrait volontaire de permis de pêche commerciale en vue de leur transfert à des collectivités autochtones, permettront d'améliorer la situation actuelle de sorte que l'ouverture de la saison de pêche du homard de 1995 se fasse dans les meilleures conditions possible.

Sur ce, monsieur le président, mes collègues et moi sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Avant de passer aux questions, je vous rappelle que la dernière fois que vous avez comparu devant notre comité, nous vous avions posé de nombreuses questions sur certains points. Il s'agissait entre autres choses de certains jugements rendus par les tribunaux et de certaines affaires toujours en instance.

[*Texte*]

Perhaps the individuals we have from the Department of Justice could give us a brief update before we get into questions on some of those court cases that were in the briefing documents from a few months ago.

• 0950

Mr. Ian MacRae (Counsel, Department of Fisheries and Oceans): Can you tell me which court cases? I'm sorry, I wasn't here the last time.

The Chairman: It was the B.C. cases.

Mr. MacRae: The five cases are now on appeal to the Supreme Court of Canada. Factums have not yet been filed.

Mr. Ronald Stevenson (Native Litigation Coordinator, Native Law Section, Department of Justice): I can elaborate. They are on appeal. Leave has been granted in the Supreme Court of Canada. Three raised the issue of commerciality, one was on boundaries of reserves and the other was on licensing of fisheries. None have been set for hearing before the Supreme Court of Canada. None of the factums of the various parties and interveners have been filed yet. So we're a way from those cases being heard before the Supreme Court of Canada.

The Chairman: How far away? How much longer should it take before these cases are heard and disposed of through the court?

Mr. Stevenson: The court sets its own schedule, but the normal—

The Chairman: Give me some idea.

Mr. Stevenson: Do you want an estimate?

The Chairman: Yes.

Mr. Stevenson: By the spring or the fall of 1995 they'll probably be before the court.

The Chairman: The second question I have was raised just slightly. It deals with the Mi'kmaq Treaty of 1752. Could you tell me exactly what's going on with that particular case? There recently have been some comments in the papers in Atlantic Canada from aboriginal groups indicating they're quite hopeful that this thing will be resolved relatively soon. Could you tell us exactly where that particularly court case is at?

Mr. MacRae: We anticipate that the treaty will be raised as a defence in a number of prosecutions. These haven't gone to trial yet so we can't be certain in which ones they will be raised. It has been raised in a Federal Court action started by certain members of the Lennox Island Band. Currently it's being raised before the Supreme Court in a Nova Scotia case, *R. v. Johnson*, but basically that's a case involving a provincial statute with respect to the collection of taxes. It's not directly related to the fisheries.

[*Traduction*]

Les représentants du ministère de la Justice pourraient peut-être nous faire une brève mise à jour avant que nous passions aux questions sur certaines de ces affaires judiciaires dont il était question dans les documents d'information il y a quelques mois.

M. Ian MacRae (conseiller juridique, ministère des Pêches et des Océans): De quelles affaires judiciaires parlez-vous? Je regrette, mais je n'étais pas là la dernière fois.

Le président: Il s'agit des affaires de la Colombie-Britannique.

M. MacRae: Les cinq causes sont actuellement en appel devant la Cour suprême du Canada. L'énoncé des faits n'a pas encore été déposé.

M. Ronald Stevenson (coordonnateur des litiges relatifs aux autochtones, Section du droit des autochtones, ministère de la Justice): Je peux vous fournir les explications requises. Ces affaires sont actuellement en appel. L'autorisation d'interjeter appel a été accordée par la Cour suprême du Canada. Trois de ces affaires portaient sur la question de la commercialisation, l'une sur les limites des réserves et l'autre sur l'octroi des permis de pêche. Aucune date n'a encore été fixée pour l'audition de ces appels devant la Cour suprême du Canada. Aucun énoncé des faits n'a encore été déposé par les divers intervenants et parties en cause. Ce n'est donc pas demain que la Cour suprême du Canada va entendre ces causes.

Le président: Dans combien de temps? Combien de temps faudra-t-il attendre pour que la Cour suprême entende ces causes et statue sur ces dossiers?

M. Stevenson: La cour établit son propre calendrier, mais en général...

Le président: Donnez-moi une idée.

M. Stevenson: Vous voulez une approximation?

Le président: Oui.

M. Stevenson: D'ici le printemps ou l'automne 1995, la cour en sera probablement saisie.

Le président: Quant à ma deuxième question, elle a été brièvement mentionnée. Il s'agit du Traité de 1752 conclu avec les Mi'kmaq. Pourriez-vous me dire exactement où en sont les choses? On a lu dernièrement dans les journaux de la région de l'Atlantique des articles selon lesquels certains groupes autochtones espèrent que cette question sera tranchée sous peu. Pourriez-vous nous dire exactement où en est cette affaire judiciaire?

M. MacRae: Nous nous attendons à ce que la question du traité soit invoquée dans les arguments de défense dans le cadre de certains procès. Ces affaires n'ont pas encore été mises en jugement, et nous ne savons pas exactement dans quel cas cette question sera soulevée. Le traité a été mis en cause lors d'une instance portée devant la Cour fédérale par certains membres de la bande de l'île Lennox. À l'heure actuelle, il en est question dans une affaire de la Nouvelle-Écosse dont est saisie la Cour suprême, *La Reine c. Johnson*, mais il s'agit essentiellement d'une affaire mettant en cause une loi provinciale concernant la perception d'impôt. Cela n'a pas directement rapport aux pêches.

[*Text*]

The Chairman: I need some clarification. I know there are some cases before the courts dealing with enforcement measures of the department. But I'm speaking specifically about legal issues surrounding the Mi'kmaq Treaty of 1752. Are there cases currently before the courts trying to clarify whether or not, according to the treaty, the Mi'kmaq do indeed have the right for a commercial fishery?

Mr. MacRae: That issue was raised in the Federal Court action started by several members of the Lennox Island Band. We anticipate it will be raised as a defence in a number of prosecutions currently before the courts in Atlantic Canada.

The Chairman: So the question of commerciality is only with the case that's in the Federal Court from Lennox Island Band. Is that the only. . .?

Mr. MacRae: We anticipate a number of the prosecutions will involve prosecutions for commercial selling. We anticipate this treaty will be raised as a defence in several of those cases. So it's also in prosecutions.

The Chairman: I also had some questions dealing with enforcement. The last time we had briefing on the AFS, some fairly pointed questions were asked dealing specifically with enforcement and whether or not there was a major problem, primarily on the west coast, with enforcement. At that point in time, I think the witnesses from the department indicated there was not an unusual problem with enforcement.

Can you tell us a little bit about whether or not the department has changed any of its enforcement regimes this year, as opposed to last year, on the west coast?

Mr. Dennis Brock (Director, Enforcement Branch, Department of Fisheries and Oceans): Is that in terms of the Fraser specifically or just generally?

The Chairman: Generally, but if you want, get specific on the Fraser.

Mr. Brock: I think I'd point out to the committee that the focus of the enforcement staff in the Pacific region, and actually across Canada, has been altered. It began in 1992 and is basically still evolving. We had an enforcement staff that basically did a number of other functions. They had a role involved in the management of fisheries and the management of habitat that was other than enforcement. It was determined that a very large part of their time was being spent on administrative tasks that kept them in the office instead of in the field, where they'd basically been trained to go.

What has happened is that for all enforcement officers in Canada the focus is now on their enforcement role as their primary role. We are continuing basic steps to ensure that we optimize the amount of time that these officers actually spend in the field, minimizing the administrative side of their duties.

[*Translation*]

Le président: J'ai besoin d'explications. Je sais que les tribunaux sont saisis de certaines affaires relatives aux mesures d'exécution prises par le ministère. Toutefois, je parle précisément de points juridiques relatifs au Traité de 1752 conclu avec les Mi'kmaq. Les tribunaux sont–ils actuellement saisis de certaines affaires visant à préciser si, en vertu du traité, les Mi'kmaq ont ou non le droit de pratiquer la pêche commerciale?

M. MacRae: La question a été soulevée lors d'une instance portée devant la Cour fédérale par plusieurs membres de la bande de l'île Lennox. Nous supposons qu'elle sera invoquée dans les arguments de la défense lors de certains procès dont sont actuellement saisis les tribunaux de la région de l'Atlantique.

Le président: Il n'est donc question de la pêche commerciale que dans l'affaire portée devant la Cour fédérale par les membres de la bande de l'île Lennox. Est–ce la seule. . .?

M. MacRae: Nous supposons que, dans le cadre de certains procès, des poursuites seront intentées pour cause de vente à des fins commerciales. Nous supposons que les dispositions de ce traité seront invoquées par la défense dans plusieurs de ces affaires. Il en est donc aussi question dans les poursuites.

Le président: J'avais également quelques questions à poser au sujet de l'application des règlements. La dernière fois que nous avons eu une séance d'information sur la SRAPA, les membres du comité ont posé des questions très pertinentes relativement à l'application des règlements et ont demandé entre autres s'il y avait des problèmes dans ce domaine, surtout sur la côte ouest. À l'époque, les témoins du ministère ont déclaré que l'application des règlements ne posait pas de problème particulier.

Pourriez–vous nous dire si le ministère a modifié certains de ces régimes d'application des règlements cette année, par rapport à l'an dernier, sur la côte ouest?

M. Dennis Brock (directeur, Direction de l'application des règlements, ministère des Pêches et des Océans): Voulez–vous parler de la vallée du Fraser en particulier ou de façon générale?

Le président: De façon générale, mais si vous le souhaitez, vous pouvez nous dire ce qu'il en est précisément dans la vallée du Fraser.

M. Brock: Il convient de signaler au comité que nous avons modifié le mandat du personnel chargé de l'application des règlements dans la région du Pacifique, et en fait dans tout le pays. Ce processus a débuté en 1992 et se poursuit encore. Auparavant, le personnel chargé de l'application des règlements assumait également diverses autres fonctions. Il s'occupait par exemple de la gestion des pêches et de l'habitat, ce qui n'a pas directement rapport à l'application des règlements. Il a été établi que ces employés consacraient une grande partie de leur temps à des tâches administratives qui les obligeaient à rester au bureau au lieu d'être sur le terrain, ce qui correspondait davantage à leur formation.

Il y a donc eu un changement, et, désormais, tous les responsables de l'application des règlements de notre ministère se consacrent essentiellement aux fonctions liées à l'application. Nous continuons de prendre des mesures fondamentales pour faire en sorte que ces agents passent un maximum de temps sur le terrain, en réduisant au minimum leurs fonctions administratives.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 0955

In the Pacific region, for example, those individuals who spent the bulk of their time doing habitat assessment work, which is basically a biological type of assessment, have transferred completely out of the enforcement role and into the assessment role. If you just looked at absolute numbers of enforcement officers, the numbers probably have been reduced, but the remaining enforcement officers are focused 100% on enforcement responsibilities.

Dans la région du Pacifique, par exemple, les agents qui consacraient l'essentiel de leur temps à des études d'évaluation de l'habitat, ce qui relève davantage de la biologie, ont été complètement libérés de leurs responsabilités en matière d'application des règlements pour s'occuper à plein temps des évaluations. Si l'on tient compte du nombre absolu d'agents d'application, leur nombre a sans doute été réduit, mais les agents qui restent se consacrent entièrement à l'application des règlements.

The Chairman: There have been allegations of significant reductions in the resources available for enforcement on the west coast. That has been the subject of newspaper articles, and some committee members may wish to pursue it. If you compare the amount of effort currently in enforcement as opposed to last year, has it gone up or down?

Le président: Certains ont soutenu que les effectifs affectés à l'application des règlements sur la côte ouest ont considérablement diminué. Cette question a fait l'objet d'articles de presse, et certains membres du comité y reviendront peut-être. Le niveau d'activité en matière d'application des règlements a-t-il augmenté ou diminué par rapport à l'an dernier?

Mr. Brock: Our capability to enforce has been enhanced rather than reduced.

M. Brock: Notre capacité d'application s'est accrue.

The Chairman: Then I guess we get into a problem with numbers. The actual number of people doing enforcement on the west coast—is it up or down?

Le président: Je suppose que c'est la question du nombre qui pose un problème. Le nombre réel d'agents chargés de l'application des règlements sur la côte ouest a-t-il augmenté ou diminué?

Mr. Brock: The number of enforcement officers is down.

M. Brock: Le nombre d'agents chargés de l'application a diminué.

The Chairman: Are you telling us that the percentage of time they spend on enforcement is up?

Le président: Êtes-vous en train de nous dire que ces agents consacrent une plus grande partie de leur temps aux activités d'application?

Mr. Brock: Yes.

M. Brock: En effet.

The Chairman: By how much? Give me some sense of what they did before this change. You've reduced the numbers but you believe there is more enforcement because they were freed up just to do that. What did they do before they were freed up? What was the split?

Le président: Dans quelle proportion? Expliquez-moi un peu ce qu'ils faisaient avant ce changement. Vous avez réduit les effectifs, mais, selon vous, les activités en matière d'application ont augmenté, car les agents s'y consacrent exclusivement. Que faisaient-ils avant de se consacrer à l'application? Comment leurs fonctions étaient-elles réparties?

Mr. Brock: I don't have precise numbers, but in general enforcement was an ancillary function for many officers. They were spending a lot of time engaged in fisheries management-related and habitat management-related activities. Those officers who spent the largest part of their time conducting those activities are continuing to do so, but they are no longer enforcement personnel.

M. Brock: Je n'ai pas de chiffres précis à vous donner, mais en général l'application des règlements était une fonction accessoire pour bon nombre d'agents. Ces derniers passaient beaucoup de temps à s'occuper de la gestion des pêches et de la gestion des habitats. Les agents qui consacraient l'essentiel de leur temps à ce genre d'activités continuent de le faire, mais ils ne font plus partie du personnel chargé de l'application des règlements.

The Chairman: So what has been the reduction in numbers?

Le président: De combien les effectifs ont-ils donc été réduits?

Mr. Brock: I can get those numbers for you. I don't have them with me.

M. Brock: Je pourrai obtenir ces chiffres à votre intention, car je ne les ai pas sous la main.

The Chairman: If you could get them for us, that would be helpful, because it is a subject that's led to some controversy with the public.

Le président: Si vous pouvez les obtenir, cela nous serait utile, car cette question a suscité bien des controverses parmi les Canadiens.

I have two more quick questions. One deals with aboriginal enforcement officers. How is that working out? Have the numbers of individuals in those communities increased or decreased? The last time you were here there was some question as to whether enforcement in native communities by native officers was at the level we wanted it at. What's going on with native enforcement officers?

J'ai encore deux brèves questions à poser. L'une porte sur les agents d'application autochtones. Comment les choses se passent-elles? Le nombre d'agents dans ces collectivités a-t-il augmenté ou diminué? La dernière fois que vous avez comparu devant le comité, on vous a demandé si les activités d'application des règlements menées par des agents autochtones dans les collectivités autochtones étaient suffisantes. Qu'en est-il?

[*Text*]

Mr. Brock: The number of native enforcement officers is continuing to increase, as is the amount of training being provided by the department and other institutions to train these individuals. My assessment would be that the program is working very well. Obviously there are problems on the learning curve when you start up a program of this magnitude, but I think it is working very well across the country, not just in British Columbia. As the aboriginal community receives more training, they are able to take on a greater degree of enforcement activities. They are working very closely with departmental staff. So it is a significant augmentation of our enforcement capability.

The Chairman: The next question I have is probably for Marion. It deals with the extension of the pilot sale provisions.

As you indicated, Mr. Tobin told a number of interested groups in June or July that the government would be extending that. What does that mean? The pilot sale provisions, as I understood them, were temporary when they were put in—for two years—at which point they had to be reviewed by cabinet. What has been the decision of cabinet? Is it to make this a permanent feature or is it again an extension with a review clause in it?

• 1000

Ms Lefebvre: When Minister Tobin spoke with interest groups earlier this year, it was to reflect the government's decision that they would continue not on a trial basis but on an ongoing basis. I'm sorry I wasn't clear on this point earlier. Augmentation would take primarily the form of a voluntary retirement of commercial licences and the transfer of commercial licences to aboriginal communities.

The sales projects, as we know them, as allocation fisheries in specific locations, would not then be in the direction of any expansion. However, where they existed in 1992 and 1993, the government would entertain annual negotiations to continue them.

The Chairman: There's been no decision made by cabinet to extend the pilot sale provisions into other agreements. Is that what I'm hearing?

Ms Lefebvre: The decision has been that the expansion will take the form of the purchase and transfer of commercial licences.

The Chairman: I'm still unclear. Coming into this, we had a two–year pilot program. The cabinet had to review and extend it or it would die. That was my understanding.

This is what I'm trying to find out. I didn't see an announcement on this. In June of this year, obviously, the cabinet made a decision to do something. If it hadn't done something, the pilot sale provisions would have lapsed and there would be no more commercial sale provisions.

[*Translation*]

M. Brock: Le nombre d'agents autochtones chargés de l'application des règlements continue d'augmenter, ainsi que la formation que leur offrent le ministère et d'autres établissements. À mon avis, ce programme donne d'excellents résultats. Il y a manifestement des problèmes liés à la courbe d'apprentissage lorsqu'on met sur pied un programme d'une telle ampleur, mais je pense que dans l'ensemble il donne d'excellents résultats dans tout le pays, et pas seulement en Colombie–Britannique. Grâce à la formation qu'ils reçoivent, les agents autochtones dans les collectivités sont en mesure d'assumer de plus en plus d'activités en matière d'application des règlements. Ils travaillent en collaboration étroite avec les fonctionnaires du ministère. Cela représente donc une augmentation importante de notre capacité en matière d'application.

Le président: Ma question suivante s'adresse sans doute à Marion. Elle porte sur la prolongation des projets pilotes de vente des prises.

Comme vous l'avez dit, M. Tobin a déclaré à certains groupes intéressés, en juin ou juillet dernier, que le gouvernement allait prolonger ce programme. Quelles conséquences cela aura–t–il? Si j'ai bien compris, les projets pilotes de vente des prises avaient été mis en oeuvre à titre temporaire—pour une période de deux ans—après quoi ils devaient faire l'objet d'un examen de la part du Conseil des ministres. Quelle décision celui–ci a–t–il rendue? Va–t–il en faire un programme permanent, ou celui–ci est–il prolongé, et doit–il faire l'objet d'un nouvel examen au bout d'un certain temps?

Mme Lefebvre: Dans les pourparlers entre le ministre Tobin et les groupes d'intérêts plus tôt cette année le gouvernement a fait savoir que ces dispositions resteraient en vigueur de façon permanente et non provisoire. Je m'excuse de ne pas avoir bien expliqué ce point. On augmenterait les activités de pêche des collectivités autochtones en leur transférant des permis commerciaux ayant fait l'objet d'un retrait volontaire.

Dans les collectivités où on avait permis aux pêcheurs de vendre leur produit il n'y aurait pas d'augmentation. Cependant, dans les cas où ces droits existaient en 1992 et 1993, le gouvernement serait prêt à entamer des négociations annuelles afin de les maintenir.

Le président: Le Conseil des ministres n'a pas décidé d'étendre les dispositions de vente pour qu'elles s'appliquent à d'autres accords. Est–ce bien cela que vous dites?

Mme Lefebvre: On a décidé que l'augmentation des activités portera sur l'achat et le transfert des permis commerciaux.

Le président: Je ne comprends toujours pas. Il y avait auparavant un programme pilote de deux ans. Le Conseil des ministres a dû le réexaminer et le prolonger, faute de quoi il disparaîtrait. C'est ce que j'ai compris.

C'est ce que je veux savoir. Je n'ai pas vu d'annonce à ce sujet. De toute évidence le Conseil des ministres a pris une décision en juin de cette année. Autrement, le projet pilote de vente serait devenu caduc, et il n'y aurait plus de dispositions régissant la vente commerciale.

[*Texte*]

Is it government policy that in the areas in which there was a pilot sale, this is now going to go on forever? Is it extended with another review? It was a temporary program. That's why it was called a pilot program.

Second, when you deal with commercial licence retirements, are you saying that on the voluntary retirement of licences that quota would then be allocated for a commercial fishery to aboriginal communities? That's my question. I think that's what I heard.

Ms Lefebvre: Okay. I'll deal with the former issue first. Minister Tobin indicated the government's decision. Subject to annual negotiations, the government would continue the existing sales projects in the existing area in their existing forms, which is an allocation in a specific location. Beyond that, the government would offer economic opportunity to aboriginal communities that would have to be exercised as a commercial licence in kind with all other commercial licences. It is for that purpose that additional funds have been earmarked.

The Chairman: I just want to get this straight, because it's important. The policy now is that in the areas in which the pilot sales work, they will continue indefinitely.

Ms Lefebvre: That's subject to annual negotiations and reaching appropriate arrangements.

The Chairman: Okay. That's subject to negotiations on arrangements.

Second, through voluntary licence retirement, the government will basically bank some of those licences and negotiate with various aboriginal groups for community licences that will be commercial in their nature.

Ms Lefebvre: They will be commercial licences that are to be exercised as commercial licences in common with the rest of the fleet and subject to whatever terms and conditions apply to the rest of the industry.

The Chairman: Okay. Thanks a lot for answering those questions.

Mr. Bachand is going to be leading off for the Bloc.

M. Bachand (Saint–Jean): D'accord. Si vous voulez bien mettre vos écouteurs, j'aurais deux questions à vous poser.

Je fais référence aux Micmacs. Dans votre présentation, vous dites espérer que le programme de retrait volontaire de permis de pêche pourra éventuellement passer des non–autochtones aux autochtones. Personnellement, j'aimerais que vous nous donniez un peu plus de détails, entre autres, combien y a–t–il de permis de pêche du côté des collectivités autochtones Micmacs?

J'espère qu'on ira au–delà de l'espérance. J'aimerais qu'on me donne un état de la négociation. Cela fonctionne–t–il actuellement? Y a–t–il des non–autochtones qui abandonnent leurs permis de pêche, et ces permis sont–ils transférés aux collectivités autochtones Micmacs? J'aimerais avoir un état du dossier de la négociation au moment où l'on se parle.

Deuxièmement, et j'avais déjà posé cette question, je pense que ce n'était pas vous qui étiez ici, je veux connaître les relations que vous avez avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

[*Traduction*]

Est–ce la politique du gouvernement de maintenir en permanence les projets pilotes de vente qui existent actuellement? A–t–il l'intention de les prolonger sous réserve d'un autre examen? Ce genre de programme est censé être provisoire. C'est pourquoi on l'appelle un programme pilote.

En ce qui concerne le retrait volontaire des permis de pêche, est–ce que le quota serait alors transféré aux collectivités autochtones? Voilà ma question. Je pense avoir entendu cela.

Mme Lefebvre: D'accord. Je vais répondre tout d'abord à la première question. Le ministre Tobin a annoncé la décision du gouvernement. Sous réserve de négociations annuelles, le gouvernement poursuivrait avec les projets de vente, tels qu'ils existent actuellement, dans des localités précises. Le gouvernement offrirait aussi aux collectivités autochtones des possibilités économiques sous forme de permis commerciaux qui doivent être exploités comme tout autre permis commercial. C'est la raison pour laquelle on a affecté des fonds supplémentaires.

Le président: Je tiens à bien comprendre ce point, car c'est important. Dans les collectivités où les projets de vente donnent de bons résultats ils resteront en vigueur indéfiniment.

Mme Lefebvre: Sous réserve de négociations annuelles et de la conclusion d'accords acceptables.

Le président: D'accord. Sous réserve de négociations sur les accords.

Avec le système de retrait volontaire des permis, le gouvernement va mettre en réserve certains de ces permis et négocier avec les différents groupes autochtones au sujet de permis communautaires qui seront de caractère commercial.

Mme Lefebvre: Ce seront des permis commerciaux qui doivent être utilisés comme tels et sont assujettis aux conditions applicables à l'industrie dans son ensemble.

Le président: Je vois. Merci beaucoup d'avoir répondu à ces questions.

Monsieur Bachand va poser les premières questions du Bloc.

Mr. Bachand (Saint–Jean): Thank you. Could you please put on your earpiece for translation. I have two questions.

My question concerns the Micmacs. In your presentation, you say that you hope that the licence retirement program may move from non–aboriginals to aboriginals. I would like a few more details on that, such as the number of licences held by Micmac aboriginal communities.

I hope that we will go beyond mere hopes. I would like to know what the negotiating situation is at the moment. Is it working at present? Are there non–aboriginals giving up their fishing licences, and are these licences being transferred to Micmac aboriginal communities? I would like to know what the current situation is in terms of negotiations.

Second, and I already asked this question, but I don't think you were here at the time, I would like to know what is your relationship with the Department of Indian and Northern Affairs.

[*Text*]

[*Translation*]

• 1005

La dernière session parlementaire a été caractérisée par l'adoption de projets de loi sur le Yukon et, dans ces projets de loi, il y a l'autonomie gouvernementale en plus des revendications territoriales, naturellement. À ma connaissance, le gouvernement fédéral, avec ce projet, était prêt à donner le créneau d'activité des pêches aux nations autochtones du Yukon parce que c'est une activité traditionnelle autochtone. Quelle est votre interrelation avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sur l'autonomie gouvernementale?

During the last session of Parliament bills were adopted dealing with the Yukon. They did of course contain provisions on self–government and land claims. Unless I am mistaken, under this legislation, the federal government was ready to transfer fishing to the aboriginal nations of the Yukon because this is traditionally an aboriginal activity. What is your relationship with the Department of Indian and Northern Affairs in terms of self–government?

Lorsque du côté autochtone certaines collectivités ou certaines régions du Canada font des démarches avec le gouvernement fédéral, est–ce automatiquement le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui assume le leadership pour assurer le transfert ou si, automatiquement, vous devez vous inscrire aussi pour faire partie de ces négociations?

When aboriginal communities or certain regions make representations to the federal government, is the lead automatically taken by the Department of Indian and Northern Affairs in dealing with such transfers, or are you automatically involved in these negotiations?

Vous pourriez peut–être nous donner un aperçu. L'exemple du Yukon est sans doute le plus approprié pour cela. Merci.

Could you perhaps give us an overview of the situation. The example of the Yukon is probably the most appropriate in this context. Thank you.

M. Alphonse Cormier (directeur général, région du Golf): Merci, monsieur le président. Si vous me le permettez, je répondrai au moins à la première question du député, celle qui touche l'aspect des permis commerciaux.

Mr. Alphonse Cormier (Regional Director General, Gulf Region): Thank you, Mr. Chairman. If I may, I will respond at least to the first question asked by the member, which deals with commercial licenses.

Dans l'Atlantique, le processus pour mettre à la disposition des bandes indiennes des permis commerciaux existe depuis probablement cinq ans maintenant. La première expérience qu'on a tentée était avec la réserve indienne de Eel River Bar, dans le nord–est du Nouveau–Brunswick, où nous avons obtenu, par attrition si on peut dire, que certains pêcheurs commerciaux sortent de la pêche plutôt que de garder ces permis pour la pêche traditionnelle qu'on a connue jusqu'à maintenant et où il y a très peu d'autochtones.

In the Atlantic region, the process used for making commercial licenses available to Indian bands has been in existence for probably five years. It was tried first with the Eel River Bar Indian reserve, in North East New Brunswick, where as a result of attrition some commercial fishermen gave up fishing rather than keep their licenses for traditional fishing, as had been the case beforehand. Very few aboriginal people have previously been involved in this activity.

On a voulu transférer ces permis et les mettre entre les mains des bandes indiennes; on a commencé avec des permis de pêche du hareng et on a ajouté, lorsque les permis sont devenus disponibles, des permis de pêche du homard. Depuis ce temps, chaque année, on a fait une expansion et on a probablement une demi–douzaine de bandes indiennes. Certaines ont accès à 6 permis de pêche du homard, du maquereau et du hareng, par exemple. Le processus qui semble être le plus attrayant aux bandes indiennes est celui par lequel on leur donne un permis sur une base communautaire et, si le permis a droit à 350 casiers pour homards, la bande reçoit la permission d'utiliser ces 350 casiers pendant la pêche commerciale.

We wanted to transfer these licenses to the Indian bands. We began with fishing licenses for herring and, as more became available, delivered licenses for lobster fishing. The number has grown every year since then and probably now have a half dozen Indian bands. Some have six licenses to fish lobster, mackerel and herring, for example. The most attractive approach for Indian bands seems to be one through which they are given a community license, and if the license entitles them to 350 lobster traps the band is allowed to use all 350 traps for commercial fishing.

Ils peuvent décider de faire pêcher cela par une personne ou, dans les exemples qui me viennent actuellement à l'idée, ils ont décidé d'inclure plusieurs pêcheurs pour partager les bénéfices et les retombées économiques de ce permis. Donc ils incluent plusieurs pêcheurs et, bien sûr, l'activité est commerciale. Cela se fait à l'intérieur des saisons commerciales qui sont respectées par tous les pêcheurs et le produit de leur pêche est vendu.

They can decide to proceed through just one individual or, in the examples which come to mind right now, they decided to involve a number of fishermen and share the profits and economic benefits obtained through the permit. Therefore, they include a number of fishermen, and the activity is of course commercial. The fishing is done during the commercial seasons with which everyone complies, and what they catch is sold.

C'est un exercice qui est de nature à permettre le développement économique. Souvent, dans les discussions, et si on regarde les journaux, il y a tendance à faire la confusion entre ce genre de permis que je viens de décrire et l'exercice de

This helps promote development. From discussions and reading the newpapers, we see that there is often confusion between the type of license I just described and food fishing which aboriginals have the right to undertake and is not

[*Texte*]

pêche uniquement, à cause des droits des Indiens pour la subsistance seulement qui, dans ce cas, n'est pas de nature commerciale. C'est bien, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire. Je pense que la distribution de ces permis n'est pas encore équitable, mais cela s'en vient. Pour la deuxième question en ce qui touche le Yukon, je demanderais à quelqu'un d'autre d'y répondre.

[*Traduction*]

commercial in nature. It is working well, but there is still a lot to do. I think that the distribution of licenses is not yet fair, but things are improving. As regards the second question regarding the Yukon, I would ask somebody else to respond.

• 1010

Ms Lefebvre: I'll respond to your second question. Take the example of the relationship between a department like ours, the Department of Fisheries and Oceans, and the Department of Indian Affairs in the context of the lead role of the Department of Indian Affairs in a number of major initiatives concerning aboriginal people in Canada.

Take, for example, the case of comprehensive claims. The relationship struck between that department and ours is a very formal one. For example, comprehensive claims has a negotiation process that goes through a number of stages: a framework negotiation, an agreement in principle and a final agreement.

At each stage of that process departments, like the Department of Fisheries and Oceans, are involved in the formal caucus arrangements of the federal government and led by the Department of Indian Affairs for departments like ours to put forward technical and policy issues associated with the positions that may be tabled in those negotiations by the lead federal negotiator who is directly employed by the Department of Indian Affairs.

At key intervals in the development of policies and positions for that negotiation and at key intervals for the ratification of positions by government, there is a formal process involving a number of deputy ministers throughout government, including my department, giving approval, at various stages, for the broad policy measures associated with the negotiation of each claim.

That indeed was the process used in the Yukon as well. While the Department of Fisheries and Oceans is not a lead participant in any of the negotiations that occur directly with the claimant, we are, like many other departments, involved through extensive consultation in the development of policies and positions.

Mr. Cummins (Delta): The chairman asked a few minutes ago about the sales procedures here. He asked how long it had been extended for. You suggested that the minister was extending the sales program a year at a time and that it was subject to review. Yet you also said you were in fact trying to put multi-year agreements in place. I'm not quite sure how those two go together.

Ms Lefebvre: I'd be happy to clarify that. The issue of multi-year agreements is to deal with a number of other AFS issues, such as participation in local management, habitat protection roles, various long-term funding initiatives. However, as the presentation indicates, it excludes the issue of the annual allocation. That will remain an annual negotiation. That is the issue that will be determined for the sales projects in every year.

Mr. Cummins: Is allocation going to be the thing that will be determined or will it be the issue of the commercial sale?

Mme Lefebvre: Je vais répondre à votre deuxième question. Je vais prendre pour exemple les rapports entre notre ministère, Pêches et Océans, et celui des Affaires indiennes dans le dossier des autochtones au pays. C'est le ministère des Affaires indiennes qui pilote le dossier.

Prenons le cas des revendications globales. Les liens entre les deux ministères sont très structurés. Le processus de négociation concernant les revendications globales comporte plusieurs étapes: une négociation cadre, un accord de principe, puis une entente définitive.

À chaque stade, des ministères comme celui des Pêches et des Océans participent à des rencontres officielles à l'échelle de l'administration fédérale sous la conduite des Affaires indiennes. C'est à cette occasion que sont débattues des questions d'orientation et des questions pratiques concernant la position qu'adoptera le négociateur fédéral en chef, qui relève des Affaires indiennes.

À des étapes précises de l'élaboration des politiques et des positions de négociation ainsi qu'à celles de la ratification des positions par le gouvernement, un certain nombre de sous-ministres, y compris le mien, sont invités à approuver les grandes décisions concernant chaque revendication.

C'est la démarche qui a été suivie dans le cas du Yukon également. Même si le ministère des Pêches et des Océans n'a pas un rôle de chef de file dans les négociations avec l'autre partie, nous participons, ainsi que d'autres ministères, à un grand nombre de consultations relatives à l'élaboration des politiques et des positions.

M. Cummins (Delta): Il y a quelques instants, le président a posé une question à propos du système de vente. Il a demandé jusqu'à quand le régime avait été prolongé. Vous avez dit qu'il est prolongé d'une année à l'autre par le ministre à la suite d'un examen. Mais vous avez aussi dit que vous tentiez de conclure des ententes pluriannuelles. Je n'arrive pas à concilier les deux.

Mme Lefebvre: Laissez-moi clarifier les choses. Les ententes pluriannuelles portent sur d'autres volets de la stratégie, comme la participation à l'administration locale, à la protection de l'habitat et à diverses initiatives de financement à long terme. Comme nous l'avons dit dans l'exposé, cela n'englobe pas les allocations annuelles. Cela continuera de faire l'objet d'une négociation tous les ans. C'est ce que l'on décidera tous les ans à propos des projets de vente des prises.

M. Cummins: Qu'est-ce qui sera décidé: l'allocation ou la vente des produits de la pêche commerciale?

[*Text*]

Ms Lefebvre: The two issues will be intertwined. It will be the allocation and the management measures that have to be met in order for the commercial sale to be allowed. It will be the issues associated with how that allocation will be handled, how it will be caught, the kind of gear and the timing. Those are the issues that will be negotiated annually along with the amount.

Mr. Cummins: Is the principle of the sale going to be reviewed on an annual basis, or when will it be reviewed?

• 1015

Ms Lefebvre: All the agreements make provision for annual evaluations, but without an exceptional occurrence it would be our expectation to continue the allocation sales projects where they now exist.

Mr. Cummins: You intend to continue the sales allocation even though the Supreme Court of British Columbia said there was no legal necessity for a sales provision and even though the issue is before the Supreme Court of Canada? The department is forging ahead with a sales provision, is that correct?

Ms Lefebvre: The policy element of this is that the government is prepared to provide this opportunity as a stimulus to economic development and is not doing so on the basis of a rights–based argument. That is the issue that's being advanced in the Supreme Court. The federal government's position in the Supreme Court will remain unchanged, but nevertheless the government is indeed supporting a policy of economic development opportunity through these sales projects.

Mr. Cummins: On the enforcement issue you suggested, you or Mr. Brock I presume—

Mr. Brock: That is correct.

Mr. Cummins: That the numbers were down but the commitment to enforcement was up. Is that right?

Mr. Brock: That's correct.

Mr. Cummins: Let's just look at the Lillooet area, for example. In 1993 there were one fully trained enforcement officer, two east cost officers and three seasonal personnel in place. Three of those officers were capable of river boat operations.

This past year there were one and half fully trained enforcement officers and three seasonal officers, one untrained. That's quite a drop in personnel, the way I figure it. Yet you're telling me that your capability was better than in 1994, even though the commitment of the department to overtime was cut in half in 1994. You're doing a better job. Is that right?

Mr. Brock: We can just look at the Lillooet situation. I think you're looking at some of the tables that have been in the press. If I look, for example, at the number of patrols, there's a patrol summary report that was associated with different geographic areas in the Fraser watershed. In fact, one of the few areas that showed an increase of patrols, an increase of seizures of nets, and also in people warned and people charged was the Lillooet area.

So in fact there appears, if you just look at the numbers on face value, that there was an increased result of the activities that occurred in the Lillooet area. The problem you have with numbers is you can do what you like with them, and as you

[*Translation*]

Mme Lefebvre: Les deux questions sont interreliées. Il sera question de l'allocation et des mesures de gestion qui doivent être prises pour autoriser la vente des produits de la pêche commerciale: l'allocation, la méthode de pêche, les engins de pêche et les dates. Voilà ce qui fera l'objet d'une négociation annuelle, en plus du volume.

M. Cummins: Le principe de la vente sera–t–il revu chaque année? Quand sera–t–il revu?

Mme Lefebvre: Toutes les ententes prévoient qu'il y aura une évaluation annuelle, mais à moins qu'il ne survienne quelque chose d'exceptionnel, nous pensons maintenir les projets de vente des prises là où ils existent déjà.

M. Cummins: Vous avez l'intention de maintenir ces ventes même si la Cour suprême de la Colombie–Britannique a statué qu'il n'y a pas de raison juridique pour autoriser la vente et même si l'affaire est devant la Cour suprême du Canada? Le ministère conserve malgré tout une disposition relative à la vente; c'est bien ça?

Mme Lefebvre: Le gouvernement a décidé d'offrir cette possibilité pour stimuler le développement économique, et non pas en application d'un droit quelconque. C'est l'argument qui est présenté à la Cour suprême. La position du gouvernement fédéral devant la cour restera la même. Le gouvernement est en faveur d'une politique de développement économique grâce à ces projets de vente.

M. Cummins: En ce qui concerne l'application d'un règlement, vous avez dit, enfin, vous ou M. Brock. . .

M. Brock: C'est bien ça.

M. Cummins: . . .que l'effectif avait baissé, mais que l'effort avait augmenté. C'est bien ça?

M. Brock: Oui.

M. Cummins: Prenons le cas de la région de Lillooet. En 1993, il y avait un agent de surveillance ayant reçu une formation complète, deux agents adjoints et trois employés de soutien. Trois de ces agents étaient capables de naviguer sur le fleuve.

Cette année, il y avait 1,5 agent de surveillance ayant reçu une formation complète et trois agents saisonniers, dont un n'avait eu aucune formation. Je trouve que c'est toute une baisse d'effectifs. Pourtant, vous nous dites que les moyens sont plus importants qu'en 1994, même si au ministère les heures supplémentaires ont été réduites de moitié en 1994. Vous faites mieux votre travail; c'est bien ça?

M. Brock: Examinons le cas de Lillooet. Je pense que vous vous référez à des tableaux parus dans les journaux. Prenez le nombre de patrouilles. Il y a eu un rapport récapitulatif des patrouilles pour différentes régions du bassin du Fraser. Il se trouve que l'une des rares régions où il y a eu une augmentation des patrouilles, de filets saisis, d'avertissements et d'accusations, c'est celle de Lillooet.

À première vue, les chiffres semblent révéler une augmentation des résultats dans cette région. L'ennui avec les chiffres, c'est qu'on peut leur faire dire ce qu'on veut. Comme vous le savez, toute la question est actuellement à l'étude; des

[*Texte*]

know, this whole matter is being reviewed by a technical team to try to get a good determination as to what was done in 1993 with respect to enforcement activities and what in fact was done in 1994.

As you are aware, as a result of the Pearse Commission there were significant changes in the Fraser Valley watershed with respect to enforcement. At this particular juncture, and until the technical review was completed, I think it would probably be premature to reach any conclusions as to what the numbers mean.

Mr. Cummins: My information is contrary to yours. My information tells me that patrols are down 30% and charges down 70%, but be that as it may, I have another question. Mr. Brock, how many charges were laid by native guardians in 1993?

Mr. Brock: I don't have that information with me but I'd be happy to provide it.

Mr. Cummins: Were any?

Mr. Brock: I don't have that information with me, but I'd be happy to provide it.

Mr. Cummins: How about in 1992. Were any?

Mr. Brock: Just to clarify, first of all the aboriginal community doesn't lay charges. They're done through working through the Department of Justice. They work through our staff, but I can provide you with a complete list of charges laid in 1992, 1993 and 1994 if the member wants that.

• 1020

Mr. Cummins: I would appreciate that.

I have a copy of the letter here sent to Mr. Rawson, former deputy minister, by Mr. Chamut when he was director general of the Pacific region. The letter is dated January 24, 1992. I'd like to read this into the record, Mr. Chairman, and ask for a comment. He says:

> I'm writing to discuss the financial review of cooperative management program contracts. My Regional Native Steering Committee had recommended that we audit a representative sample of contracts issued under this program. Such audits are within the terms of the contracts and are desirable from the perspective of ensuring the proper use of public funds.
>
> While recognizing that the audit is a sound management tool, I do not want to negatively affect the good working relationship that has been developing with the native community. For that reason, I recommend we perform a financial review of contracts rather than an "audit", as such. Our primary focus will be to assess how well contractors are handling contract funds, with a view to suggesting improvements where required rather than criticizing poor performance.

Is that management technique—if we could call it that—protecting the best interests of the Canadian public, the Canadian taxpayer?

The Chairman: Mr. Cummins, is that the whole letter? Are there other parts to it?

Mr. Cummins: No. There are two paragraphs that follow. I could read them, but they aren't particularly pertinent. It says "Attached is a proposal for approaching financial reviews. . ." and then there's a concluding paragraph. I will make it available to you.

[*Traduction*]

spécialistes essaient de déterminer en quoi ont consisté les activités d'application des règlements en 1993 et en 1994.

Comme vous le savez, à la suite de la Commission Pearse, on a beaucoup modifié la surveillance dans le bassin du Fraser. Tant que l'étude ne sera pas terminée, il serait prématuré de se prononcer sur le sens de ces chiffres.

M. Cummins: Mes renseignements disent tout le contraire des vôtres. D'après mes renseignements, le nombre de patrouilles a baissé de 30 p. 100 et celui des accusations de 70 p. 100. Quoi qu'il en soit, j'ai une autre question. Monsieur Brock, combien d'accusations ont été portées par les gardes autochtones en 1993?

M. Brock: Je n'ai pas ce renseignement sous la main, mais je vous le fournirai volontiers.

M. Cummins: Y en a-t-il eu?

M. Brock: Je n'ai pas ce renseignement sous la main, mais je vous le fournirai volontiers.

M. Cummins: Et en 1992? Y en a-t-il eu?

M. Brock: Entendons-nous bien. Ce ne sont pas des autochtones qui déposent les accusations. Cela se fait en collaboration avec le ministère de la Justice. Ils travaillent avec notre personnel. Mais je peux vous fournir la liste complète des accusations portées en 1992, 1993 et 1994 si c'est ce que vous voulez.

M. Cummins: Je vous en serais reconnaissant.

J'ai ici une copie d'une lettre envoyée à M. Rawson, l'ancien sous-ministre, par M. Chamut, à l'époque où il était directeur général de la région du Pacifique. Elle est datée du 24 janvier 1992. J'aimerais en faire la lecture pour qu'elle soit consignée au compte rendu, monsieur le président. J'aimerais poser une question. Je cite:

> La présente porte sur l'examen financier des contrats de gestion conjointe. Le comité directeur régional chargé des questions autochtones a recommandé que nous procédions à la vérification d'un échantillon représentatif de contrats octroyés dans le cadre du programme. Les contrats prévoient une vérification de ce genre, qui est d'ailleurs souhaitable si l'on veut assurer l'emploi judicieux des fonds publics.
>
> Même si je reconnais que la vérification est un bon outil de gestion, je ne veux pas nuire aux bons rapports de travail qui ont été établis avec la collectivité autochtone. Pour cette raison, je recommande que l'on effectue un examen financier des contrats plutôt qu'une vérification proprement dite. Le but sera surtout d'évaluer la façon dont les entrepreneurs emploient les sommes prévues dans le contrat dans le but de proposer des améliorations au besoin au lieu de critiquer les lacunes.

Est-ce que cette méthode de gestion—si c'est bien de cela qu'il s'agit—protège l'intérêt du contribuable canadien?

Le président: Monsieur Cummins, avez-vous lu la lettre en entier? Se poursuit-elle?

M. Cummins: Non. Deux paragraphes suivent. Je pourrais les lire, mais ils n'ont pas d'intérêt particulier. Cela se poursuit ainsi: «Vous trouverez ci-joint une proposition concernant la façon d'effectuer l'examen financier. . .» C'est suivi des salutations. Je vais vous la remettre.

[*Text*]

The Chairman: Could you? Sometimes what's read by one member may be seen quite differently in a different context, read by another.

Mr. Cummins: Perhaps the clerk would care to copy it when I'm done with it, in a second.

Ms Lefebvre: Mr. Chairman, I'm not quite sure if we're being asked to clarify whether or not audits are performed as a matter of course, as part of our financial review, or—

Mr. Cummins: I'm asking you whether the department was acting in the best interests of the Canadian taxpayer by managing its money in that way, by recognizing that an audit was the way to go but saying you didn't want to do an audit because it might offend somebody.

Ms Lefebvre: Mr. Chairman, if I could clarify—

Mr. Cummins: I would hope so.

Ms Lefebvre: —the provisions of the agreements signed under the AFS, depending on the financial amount involved, provide for a mandatory audit. We can give the committee, should they wish, the terms and conditions that generally require audits. Samples of agreements have been provided.

Generally speaking, any agreement in excess of the amount of $250,000 requires a mandatory audit. Those audits are completed on an annual basis. Reporting is done quarterly throughout the financial year.

The other element I should indicate is that there is a requirement fulfilled of spot audits on all the balance of agreements done. It is in line with the same percentage done for all financial agreements reached through either grants or contributions made within the department.

It is the same general process adopted for grants and contribution funding made for any kind of financial arrangement between the department and various recipients.

Mr. Cummins: But—

The Chairman: Mr. Cummins, you'll have to wait. We are 13 minutes into the questions here, and we have others. You may want to pick that up if we get to a second round.

I would just ask if perhaps you could provide to members those guidelines you indicated so that we can maybe get this clarified.

Secondly, Mr. Cummins, if it's possible—

Mr. Cummins: Could I—

The Chairman: No, Mr. Cummins, you'll have to wait until the second round. If you could—

Mr. Cummins: But, Mr. Chairman, I could ask you a question. On the audits it referred to, this letter suggests—and to my knowledge, there were no audits prepared—

The Chairman: You can raise that point, Mr. Cummins, but we're going to go over. You can raise that point at some—

• 1025

Mr. Cummins: Well, if you're not interested, that's fine, but I'd like it to go on the record that you're not interested in obtaining those audits. Is that correct?

[*Translation*]

Le président: Pourriez–vous? Parfois, ce que quelqu'un lit peut être perçu différemment dans un contexte différent si c'est lu par quelqu'un d'autre.

M. Cummins: Le greffier voudra peut–être la photocopier quand j'en aurai terminé, dans un instant.

Mme Lefebvre: Je ne sais trop si on nous demande de préciser si l'on effectue des vérifications systématiquement, dans le cadre de l'examen financier, ou si. . .

M. Cummins: Je vous demande si le ministère protégeait les intérêts du contribuable canadien par sa façon de gérer les finances. Il a reconnu que la vérification était la bonne façon de procéder, mais qu'il n'en voulait pas parce que cela pourrait offenser quelqu'un.

Mme Lefebvre: Monsieur le président, j'aimerais préciser. . .

M. Cummins: J'espère bien.

Mme Lefebvre: . . . que les accords signés dans le cadre de la stratégie, à partir d'un certain montant, prévoient obligatoirement une vérification. Si le comité le souhaite, nous pourrions lui fournir la liste des conditions qui entraînent ordinairement une vérification. Des spécimens d'ententes ont été fournis.

En général, dès que la valeur d'une entente dépasse 250 000$, une vérification doit être effectuée. Elles se font tous les ans. Des rapports sont établis tous les trimestres pendant l'exercice financier.

J'ajouterai que les autres ententes font l'objet de vérifications ponctuelles. Le pourcentage de vérifications est le même que pour les autres ententes financières réalisées au ministère, qu'il s'agisse de subventions ou de contributions.

On emploie la même méthode que pour toute autre entente d'ordre financier, sous forme de subventions ou de contributions.

M. Cummins: Mais. . .

Le président: Monsieur Cummins, il vous faudra attendre. Vous avez déjà eu 13 minutes pour poser des questions, et d'autres veulent aussi en poser. Peut–être voudrez–vous revenir là–dessus s'il y a un deuxième tour.

J'aimerais que vous communiquiez aux députés les conditions dont vous avez parlé pour que l'on éclaircisse cette question.

Deuxièmement, monsieur Cummins, si vous pouviez. . .

M. Cummins: Vous permettez. . .

Le président: Non, monsieur Cummins, il vous faudra attendre le deuxième tour. Si vous pouviez. . .

M. Cummins: Mais, monsieur le président, je pourrais vous poser une question à vous. Au sujet des vérifications dont il est question dans la lettre—et, à ma connaissance, il n'y en a pas eu. . .

Le président: Libre à vous de soulever la question, monsieur Cummins, mais on ne prendra pas plus de temps. Vous pourrez soulever la question plus. . .

M. Cummins: Bon, si ça ne vous intéresse pas, d'accord, mais que le compte rendu montre que vous ne voulez pas obtenir ces vérifications. C'est clair?

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Cummins, if want to challenge the chair, you can go straight ahead and do it. You've had 13 minutes, the chair has been more than fair with you. You've had plenty of time, you've asked seven questions.

Mr. Cummins: I've heard that before, Mr. MacDonald. Thank you very much.

The Chairman: Well, it's too bad if you've heard it before, Mr. Cummins. Perhaps if you don't like the heat, get out of the kitchen.

We're now going to go over to Mr. McGuire, who has some questions from the Liberal side.

Mr. McGuire (Egmont): Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I'd like to ask the Justice officials about the Treaty of 1752. I understand that treaty has been upheld in Nova Scotia with regard to moose hunting. Does that treaty, in your view, apply to Prince Edward Island, given that it was signed when Prince Edward Island was called Isle St. Jean and was a French colony? Is there anything after 1752 that would have extended the treaty to include P.E.I. or Cape Breton or New Brunswick?

Mr. MacRae: The position of the federal government is that the Treaty of 1752 was signed by one small band of Mi'kmaqs who lived in or around Truro, Nova Scotia, and that it was not a treaty with all Mi'kmaqs as a whole. So our position is that Prince Edward Island is outside the geographical scope of the treaty. The applicable treaties with respect to the Mi'kmaqs would be the treaties of 1760 and 1761; there were 14 or 15 of them, and they were signed with all Mi'kmaq bands.

Mr. McGuire: What were the years again?

Mr. MacRae: There were a series of treaties in 1760 and 1761.

Mr. McGuire: And they were signed with the Mi'kmaq Grand Council?

Mr. MacRae: I believe they were signed with the individual bands.

Mr. McGuire: So the interpretation of 1752 that this was signed with the grand chief of the Mi'kmaq Council, in your view, is not correct?

Mr. MacRae: That's not the government's position. The government's position is that it was signed by one small group of Indians.

Mr. McGuire: I see. On Lennox Island there are natives who are saying that they have open access to the lobster fishery, or to any other fishery, I presume. That is not being supported by your advice to the department.

Mr. MacRae: That's not the government's position.

Mr. McGuire: Do you mean you don't know for sure? The government's position is that you're taking a chance there; it might be right, but it might not be.

Mr. MacRae: Maybe I should clarify why I'm using the word "position". As legal counsel to DFO, we give legal advice; that's subject to solicitor-client privilege, so I can't disclose what advice I'm giving, but I can provide you with the

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Cummins, si vous voulez contester la décision du président, rien ne vous en empêche. Vous avez eu 13 minutes, et vous avez eu plus que votre compte. Vous avez eu tout le temps qu'il fallait; vous avez posé sept questions.

M. Cummins: Ça, je l'ai déjà entendu, monsieur MacDonald. Merci beaucoup.

Le président: Eh bien, dommage si vous l'avez déjà entendu, monsieur Cummins. Si ça ne vous plaît pas, allez voir ailleurs.

Je donne maintenant la parole à M. McGuire, qui posera des questions pour les Libéraux.

M. McGuire (Egmont): Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord poser des questions aux représentants du ministère de la Justice à propos du Traité de 1752. Je crois savoir que le traité a été jugé valide en Nouvelle-Écosse pour la chasse à l'orignal. Selon vous, ce traité s'applique-t-il à l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné qu'il a été signé à l'époque où cette province s'appelait l'île Saint-Jean et était une colonie française? Y a-t-il eu quoi que ce soit après 1752 qui aurait étendu l'application du traité à l'Île-du-Prince-Édouard, au Cap-Breton ou au Nouveau-Brunswick?

M. MacRae: Pour le gouvernement fédéral, le traité de 1752 a été signé par une petite bande de Mi'kmaqs qui vivait aux alentours de Truro, en Nouvelle-Écosse. Il ne s'agit donc pas d'un traité conclu avec l'ensemble des Mi'kmaqs. Notre position, c'est que l'Île-du-Prince-Édouard se situe à l'extérieur de la zone d'application du traité. Les traités qui s'appliquent aux Mi'kmaqs sont ceux de 1760 et de 1761; il y en a 14 ou 15, et ils ont été signés avec toutes les bandes de Mi'kmaqs.

M. McGuire: Voulez-vous me répéter les années?

M. MacRae: Il y a eu une série de traités en 1760 et 1761.

M. McGuire: Et ils ont été signés avec le Grand Conseil des Mi'kmaqs?

M. MacRae: Je crois qu'ils ont été signés avec chacune des bandes.

M. McGuire: Il est donc faux, selon vous, d'affirmer que le traité de 1752 a été signé avec le grand chef du Conseil des Mi'kmaqs.

M. MacRae: C'est la position du gouvernement. Pour le gouvernement, ce traité a été signé par un petit groupe d'Indiens.

M. McGuire: Je vois. Dans l'île Lennox, il y a des autochtones qui affirment avoir libre accès à la pêche du homard, et de toute autre espèce, j'imagine. Cette position n'est pas corroborée par les avis que vous avez donnés au ministère.

M. MacRae: Ce n'est pas la position du gouvernement.

M. McGuire: Voulez-vous dire que vous n'êtes pas certains? Vous prenez un risque; peut-être est-ce le cas, peut-être pas.

M. MacRae: Laissez-moi vous expliquer pourquoi je parle de "position". Comme conseiller juridique auprès du ministère des Pêches et des Océans, je donne un avis juridique. Cet avis est protégé par le privilège des communications entre

[*Text*]

positions we are taking. The position of the government, which we will be taking in the litigation started by certain members of the band and with respect to the prosecution, is that the treaty is not applicable with respect to fishing in P.E.I. and that the applicable treaties are the 14 or 15.

Mr. McGuire: Is that the same position with regard to Cape Breton and New Brunswick?

Mr. MacRae: The position with respect to the treaty being signed by one small band and not being with the Mi'kmaqs as a whole, and the applicable treaties being the 14 or 15 treaties signed in 1760 and 1761—that is the position throughout Atlantic Canada.

Mr. McGuire: What do the treaties of 1760 and 1761 give?

Mr. MacRae: I don't have copies, but generally something along the lines that any sale of goods will be done through a truckhouse system. The truckhouse system was a system whereby all dealings of purchase and sale were done through a government–organized store. They called it truckhouse, but it was a government–organized system.

Mr. McGuire: So was the Lennox Island Band part of the treaties of 1760 and 1761?

Mr. MacRae: I'm not sure which treaty, but to my knowledge, yes. To the best of my knowledge and belief, all Mi'kmaq bands signed one of the treaties.

• 1030

Mr. McGuire: Is that the Jay Treaty?

Mr. MacRae: No, that's a separate treaty.

Mr. McGuire: How does the Jay Treaty impact on fisheries?

Mr. MacRae: I think our position would be that it does not.

Mr. Stevenson: To my recollection there's no clause in the Jay Treaty dealing directly with fisheries.

Mr. McGuire: I'd like to ask Mr. Cormier about the situation on Lennox Island. It's been been an ongoing problem there for a number of years. Why do you think this can't be solved or is not being solved? What is it doing to the resource in Malpeque Bay? What kind of effort is being made by the commercial fishermen and the native fishery, and how long can that pressure be sustained by the ecosystem there?

Mr. Cormier: It is my view that the problem can be solved. I think the file is moving forward in a way that will lead to some solution. This year we've signed a multi–year fishing agreement with the chief and band council. It includes a provision for commercial fisheries during the commercial season as part of the regular commercial harvesting and selling of lobsters, and it also provides for a limited amount of harvesting outside of the commercial season for subsistence purposes.

The difficulty is that it's very complex and there is a group of people on the reserve who are questioning whether the chief and council should have signed it. They are questioning whether they should be constrained in terms of selling lobsters that they have caught under the subsistence fishery.

[*Translation*]

client et avocat. Je ne peux donc pas vous dire quel avis j'ai donné. Toutefois, je peux vous indiquer quelle position nous prenons. La position du gouvernement, que nous défendrons dans l'instance introduite par certains membres de la bande et à l'occasion des poursuites, c'est que le traité ne s'applique pas à la pêche à l'Île–du–Prince–Édouard et que ce sont les traités numéro 14 ou numéro 15 qui s'appliquent.

M. McGuire: La position est–elle la même en ce qui concerne le Cap–Breton et le Nouveau–Brunswick?

M. MacRae: La position pour toute la région de l'Atlantique est la suivante: le traité a été signé par une petite bande, et non par l'ensemble des Mi'kmaqs, de sorte que les traités qui s'appliquent sont les traités numéro 14 ou numéro 15 signés en 1760 et 1761.

M. McGuire: Que prévoient les traités de 1760 et de 1761?

M. McRae: Je n'ai pas les textes, mais essentiellement il est prévu que toutes les ventes doivent être assujetties à un système de contrôle, c'est–à–dire par l'intermédiaire de magasins tenus par le gouvernement. Ce système de contrôle est en fait un système de vente organisé par le gouvernement.

M. McGuire: Est–ce que la bande indienne Lennox est liée par les traités de 1760 et de 1761?

M. MacRae: Je ne me souviens plus lequel s'applique, mais à ma connaissance, oui. Au mieux de ma connaissance, toutes les bandes Mi'kmaqs ont signé l'un des traités.

M. McGuire: S'agit–il du Traité Jay?

M. MacRae: Non, c'est un traité distinct.

M. McGuire: Quelle est l'influence du Traité Jay sur les pêches?

M. MacRae: À notre avis, il n'en a aucune.

M. Stevenson: Pour autant que je m'en souvienne, il n'existe dans le Traité Jay aucune clause concernant directement les pêches.

M. McGuire: Je voudrais interroger M. Cormier sur la situation à l'île Lennox. Le problème dure depuis des années. Pourquoi à votre avis ne réussissons–nous pas à le régler? Quelles sont les conséquences pour les ressources de la baie Malpeque? Quels efforts font les pêcheurs commerciaux et les pêcheurs autochtones, et combien de temps l'écosystème pourra–t–il supporter cette pression?

M. Cormier: Je crois qu'on peut régler le problème. Je crois que le dossier progresse vers une solution. Nous avons signé cette année une entente de pêche sur plusieurs années avec le chef et le conseil de bande. Elle comporte une disposition prévoyant des pêches commerciales durant la saison commerciale dans le cadre des activités normales de pêche et de vente commerciale du homard, et elle prévoit aussi une exploitation limitée de la ressources en dehors de la saison commerciale à des fins de subsistance.

Le problème, c'est que ces dispositions sont très complexes et qu'il y a des gens dans la réserve qui estiment que le chef et le conseil n'auraient pas dû signer cette entente. Ils ne voient pas pourquoi on les empêcherait de vendre des homards qu'ils pêchent durant la saison où la pêche de subsistance uniquement est autorisée.

[*Texte*]

There have been a number of meetings between the chief and council and ourselves. There have been ongoing discussions between commercial fishermen and the band, and between commercial fishermen and ourselves. There were discussions yesterday on the reserve where the chief met with his fishermen and went over the agreements to see if there was any way of getting compliance. I've been told that last night the chief was sending in a proposal for certain adjustments to the agreement that he signed. We will be looking at that and responding. I can't tell you the details because I haven't seen his proposal, but groups are talking and we're quite confidant that we can arrive at some acceptable adjustments for next year.

This year we're already approaching the month of October. It's difficult to make changes in the heat of the moment on an agreement that was signed a while back. We'll see what the chief is proposing and we'll be discussing it and consulting further for this year, but I'm optimistic that for next year we'll be able to move it a bit further on.

Mr. McGuire: If the advice you're getting is that the Treaty of 1752 doesn't apply to P.E.I., what leverage do the natives of Lennox Island have in negotiating an agreement? It is just based on the Sparrow decision for food fishery? How would you justify giving them commercial licences?

Mr. Cormier: We have not linked the commercial licence side of things to any treaty or aboriginal rights issues. We are looking at the need to generate some economic activities and opportunities for bands. Fisheries is one opportunity available. If we can do that without increasing the effect on the resource, then it's a matter of generating economic activities and introducing aboriginals into commercial fishery. In that sense we're transferring existing effort into the commercial fishery, where we will be reducing the number of commercial licences in the same amount we'll be transferring to the aboriginals.

• 1035

On the question of the food fishery, that's on the same basis as everywhere else in the country, where we go with the rights as recognized by the Supreme Court. It is not a factor of the 1752 treaty.

Mr. McGuire: My second question was the state of the resource there, the amount of pressure being put on. Do you have any figures on what was taken out of there last spring and over the summer?

Mr. Cormier: I don't have detailed figures with me. I'm quite sure I can get them.

The number of traps allowed for food purposes is 375 in total. Of course, during the commercial season every commercial fisherman has access to 375 traps in some fishing zones and 250 in others. So the amount of effort being exerted in reality by the aboriginals is well within the normal variations of what the stock can support.

The Chairman: Okay, Mr. McGuire, we're going to go over to Mr. Bernier. We're into five-minute rounds.

[*Traduction*]

Nous avons eu de nombreuses rencontres avec le chef et le conseil. Les pêcheurs commerciaux continuent les discussions avec la bande et avec nous-mêmes. Au cours d'entretiens qu'ont eu lieu hier dans la réserve, le chef a rencontré ses pêcheurs et a examiné avec eux les ententes pour voir s'il était possible de les respecter. On m'a dit hier soir que le chef allait nous envoyer une proposition d'aménagement à apporter à l'entente qu'il a signée. Nous allons l'examiner et lui répondre. Je ne peux pas vous en donner les détails, car je n'ai pas vu cette proposition, mais il demeure que les groupes se parlent et que nous avons bon espoir de régler cette question de façon satisfaisante d'ici à l'année prochaine.

Cette année, nous sommes déjà presque en octobre. Il est difficile de changer à l'improviste une entente signée il y a déjà un certain temps. Nous allons examiner la proposition du chef et en discuter, et poursuivre nos consultations cette année, mais je suis persuadé que d'ici à l'année prochaine nous pourrons aller un peu plus loin.

M. McGuire: Si, d'après les informations que vous avez, le Traité de 1752 ne s'applique à l'Île-du-Prince-Édouard, sur quels arguments les autochtones de l'île Lennox peuvent-ils s'appuyer pour la négociation d'une entente? Uniquement sur la décision Sparrow concernant la pêche de subsistance? Comment pourriez-vous justifier la décision de leur accorder des permis de pêche commerciale?

M. Cormier: Nous ne relions la question des permis de pêche commerciale à aucun traité ni à aucune question de droits autochtones. Nous essayons de créer des activités et des possibilités économiques pour les bandes. La pêche est une activité que nous pouvons encourager. Nous essayons de le faire sans avoir une incidence sur les ressources disponibles, et nous voulons promouvoir des activités économiques et faire participer les autochtones à la pêche commerciale. Dans ce sens nous transférons les efforts actuellement déployés au secteur de la pêche commerciale, en transférant aux autochtones le même nombre de permis commerciaux qui sont retirés.

En ce qui concerne la pêche de subsistance, on applique le même principe que dans toutes les autres régions du pays, en conformité avec les droits reconnus par la Cour suprême. Cela ne dépend pas du Traité de 1752.

M. McGuire: Ma seconde question porte sur l'état des ressources et les pressions auxquelles elles sont soumises. Avez-vous des chiffres sur les activités de pêche pour le printemps et l'été de cette année?

M. Cormier: Je n'ai pas les chiffres précis avec moi. Je peux vous les faire parvenir.

Le nombre maximum de casiers autorisés pour la pêche de subsistance s'élève à 375. Naturellement, pendant la saison commerciale chaque pêcheur commercial a accès à 375 casiers dans certaines zones et à 250 dans d'autres. L'activité de pêche des autochtones se situe donc bien à l'intérieur des limites établies pour maintenir la ressource.

Le président: Merci, monsieur McGuire. Nous passons maintenant à M. Bernier. Nous commençons les tours de cinq minutes.

[*Text*]

M. Bernier (Gaspé): J'aurais deux questions. J'espère que cela ne prendra pas cinq minutes à répondre.

La première a trait aux autochtones qui détiennent actuellement des permis de pêche commerciaux. On a dit plus tôt, que ce que Pêches et Océans tente de faire, c'est de retirer des permis de pêche parmi la communauté des non–autochtones et de les transférer graduellement pour permettre à certaines communautés autochtones de pouvoir pêcher. Personnellement, j'aimerais voir ce qui se passe dans le cas d'un autochtone enregistré comme pêcheur commercial mais qui ne réside pas sur la réserve; c'est cela que je veux comprendre.

J'essaie de me mettre dans la peau des non–autochtones qui assistent à cela et qui disent: pourquoi lui y a droit pendant que le reste de la réserve pourrait avoir droit à un autre permi?

Est–ce déjà arrivé que vous ayez des autochtones qui ne résident pas sur la réserve mais qui ont des permis? Cela doit faire des étincelles avec le reste la communauté. Ma question est–elle claire?

M. Cormier: Oui, monsieur le président.

Ces situations–là, telles que décrites, existent. Nous avons des autochtones qui demeurent sur les réserves et qui, depuis des années, se sont qualifiés comme pêcheurs commerciaux et qui détiennent des permis commerciaux comme des non–autochtones.

La pêche commerciale n'a pas été retirée aux autochtones à travers les années, donc cela existe. Ils sont considérés comme des détenteurs de permis, mais on ne fait pas de distinction entre autochtones et non–autochtones dans ces cas–là. Ce qu'on essaie de faire avec l'évolution du facteur économique sur la réserve, c'est de passer par l'intermédiaire de la réserve; donc on transfert des permis qui deviennent des permis communautaires et les autochtones décident quel résidant de la réserve pourra les utiliser, et à quel niveau afin de respecter l'ensemble des contraintes d'un permis.

• 1040

M. Bernier: Dans cet esprit, lorsque vous parlez de développement économique, lorsqu'une personne sort un poisson de l'eau cela lui apporte peut–être un salaire ainsi qu'aux deux ou trois personnes qui auront le permis de pêche.

Le ministère des Pêches et des Océans va jusqu'à examiner de quelle façon cela peut être capturé, si cela peut être transformé ou quelle est la meilleure façon de l'étendre à un plus grand nombre possible dans la communauté. Votre démarche va–t–elle jusque là?

Et, avant de laisser la parole à quelqu'un d'autre, j'aimerais poser une question à la dame au centre. J'avais cru entendre rapporter par les médias, au mois de juin, que les nations autochtones s'étaient réunis à Campbelltown pour préparer une stratégie des pêches. M. Ovide Mercredi a–t–il remis quelque chose au ministère? Y a–t–il quelque chose pour les députés qui sont ici ce matin?

M. Cormier: La réponse est très courte et simple. En ce qui a trait à la distribution des retombées économiques à l'intérieur des réserves, on ne s'en mêle pas. On fait affaire avec le chef et le conseil de bande et lorsqu'on signe des ententes, ils s'occupent eux–mêmes de la redistribution des retombées économiques à l'intérieur de la réserve.

[*Translation*]

Mr. Bernier (Gaspé): I have two questions. I hope that it will not take five minutes to answer them.

The first concerns aboriginals who currently have commercial fishing licenses. We were told earlier that Fisheries and Oceans are trying to withdraw these licenses from the non–aboriginal community and gradually transfer them to enable certain aboriginal communities to fish. I would like to know what happens in the case of an aboriginal who is registered as a commercial fisherman but does not live on the reserve. That is what I want to understand.

I am trying to put myself in the position of a non–aboriginal who sees that and wonders why the person concerned is entitled to such a license while the other members of the reserve are entitled to another license.

Have there been cases of aboriginals not living on the reserve who have been given licenses? That must cause controversy with the rest of the community. Is my question clear?

Mr. Cormier: Yes, Mr. Chairman.

Situations of the kind that you have described do exist. We have natives living on reserves who have been qualified for years as commercial fishermen and hold commercial fishing licenses just like non–aboriginals.

Over the years commercial fishing has not been withdrawn from aboriginals, and therefore that possibility exists. They are considered as license holders, and no distinction is made in such cases between aboriginals and non–aboriginals. In trying to develop the economy on the reserve, we seek to involve the reserve itself. Therefore, we transfer licenses, which become community licenses, and the aboriginals decide who of the people living on the reserve can use them and at what level so as to ensure compliance with the conditions of the particular license.

Mr. Bernier: In the context of economic development, when someone takes a fish out of the water that fish may perhaps provide him or her with a salary and also provide income to two or three other people who have a fishing licence.

The Department of Fisheries and Oceans will even examine how the fish can be caught, if it can be processed and what is the best way of extending it to as many people as possible in the community. Does your approach go that far?

And before giving the floor to someone else, I would like to put a question to the lady in the middle. I heard a report in the media in June that the aboriginal nations had met in Campbellton to prepare a fishing strategy. Did Mr. Ovide Mercredi submit anything to the department? Is there anything for the members here this morning?

Mr. Cormier: The answer is very short and simple. As regards the distribution of economic benefits within the reserves, we do not get involved in that. We deal with the chief and the band council, and when agreements are signed they themselves are responsible for redistribution of economic benefits within the reserve.

[*Texte*]

Ms Lefebvre: I believe it was in May, in Campbellton, there was a conference by the Assembly of First Nations to look at a number of fishing issues of First Nations across Canada. Resulting from that conference, the AFN provided to the Department of Fisheries and Oceans and other federal departments a list of resolutions that arose from their conference.

To date, this has been the subject of some discussion between our department and the Assembly of First Nations but has not resulted in a course of action. I understand the Assembly of First Nations intends to look at these issues further before they approach government for specific courses of action.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): I would like to focus my questions on some of the matters that have already been brought forward by my friend Mr. Cummins from the Reform Party and the chair as well, because I think a number of statements have been made on enforcement, particularly in the Fraser River, that need to be clarified.

The first thing I want to ask is just a general question on enforcement. I think it has been stated that the number of manpower may be reduced in enforcement. My understanding is that enforcement is more than just a number of people. It results in a whole resource as to what's available in terms of the equipment used in enforcement—helicopters, the number of boats available and so on. It is much too simple to say it is simply a function of the number of people you have out there, because it is the function of all the resources available to enforcement, is that not correct?

Mr. Brock: Yes, that's absolutely correct. Just to give you an example that will hopefully go along with what you're suggesting, this year we've used more helicopter air time than fixed–wing air time because it allow us, with a greater degree of precision, to observe what is going on. So the fact that you've changed how you fly or the piece of equipment you use can have a dramatic effect on the result that's achieved.

For example, if you looked at some of the tables and numbers that have been around, a dramatic decline in the number of charges or even the number of patrols may not necessarily reflect what has happened. The number of charges may be because you have increased compliance. I would suggest that if fishermen realized that the government is very serious about charging people for illegal fishing and you see a decline in charges, one would hope that is in response to your enforcement activities.

These numbers can be looked at in a number of different ways, but you are quite correct. It is not only a function of what you have, it is also a function of what you do with what you have. That can have an equally significant bearing on what results are achieved at the end of the day.

• 1045

Mr. Dhaliwal: Thank you very much for that.

Let's specifically go back to British Columbia and the Fraser River. My understanding is that over the years there's been a reorganization whereby in the past an officer, who may be considered an enforcement officer, may have enforcement as

[*Traduction*]

Mme Lefebvre: Je pense que l'Assemblée des premières nations s'est réunie au mois de mai à Campbellton pour étudier un certain nombre de questions relatives à la pêche qui intéressent les premières nations. À la suite de cette conférence, l'APN a présenté au ministère des Pêches et des Océans ainsi qu'à d'autres ministères fédéraux une liste des résolutions adoptées à ladite conférence.

Ces résolutions ont fait l'objet de pourparlers entre notre ministère et l'Assemblée des premières nations, mais on n'y a pas encore donné suite. Je crois comprendre que l'Assemblée des premières nations veut étudier davantage ces questions avant de demander au gouvernement de prendre des mesures précises.

M. Dhaliwal (Vancouver–Sud): Mes questions rejoignent certains des points qu'ont soulevés mon collègue, M. Cummins, du Parti réformiste, ainsi que le président, car on a fait certaines déclarations sur l'application des règles, surtout sur le fleuve Fraser, qu'il faut éclaircir.

Je voudrais tout d'abord poser une question générale sur l'application des règles. Je crois qu'on a dit que les effectifs affectés à cette activité seront peut–être réduits. Je crois que l'application des règles ne dépend pas seulement des effectifs qui y sont affectés, mais aussi des autres ressources disponibles, tels les hélicoptères, les bateaux, etc. Il est très simpliste de dire que tout dépend du nombre de fonctionnaires affectés à cette tâche, car, en réalité, c'est une question de ressources disponibles, n'est–ce pas?

M. Brock: Oui, vous avez tout à fait raison. J'aimerais vous donner un exemple qui confirmera ce que vous dites. Cette année nous avons utilisé davantage les hélicoptères que les avions, car les hélicoptères nous permettent d'observer avec plus de précision ce qui se passe. On voit donc que les moyens utilisés peuvent avoir un effet très important sur les résultats obtenus.

Par exemple, les tableaux et les statistiques montrent une baisse importante du nombre de poursuites intentées, et même du nombre de patrouilles, mais cela ne traduit pas forcément la situation réelle. Le nombre de poursuites intentées a peut–être baissé parce qu'on a commencé à appliquer plus rigoureusement la loi. Je pense que si les pêcheurs comprenaient que le gouvernement envisage sérieusement d'intenter des poursuites pour combattre la pêche illégale, le nombre de poursuites baisserait en raison de la politique rigoureuse des pouvoirs publics.

On peut examiner ces chiffres sous plusieurs angles, mais vous avez tout à fait raison. Ce n'est pas simplement une question de ressources disponibles; il s'agit aussi de la façon dont on les utilise. Ce facteur peut avoir une influence aussi importante sur les résultats obtenus.

M. Dhaliwal: Merci beaucoup de cette précision.

Revenons–en plus précisément à la Colombie–Britannique et au Fraser. Si je comprends bien, on a réorganisé les choses, car dans le passé les fonctions d'application ne constituaient qu'une partie des tâches d'un agent, qu'on pouvait considérer comme

[*Text*]

only a part of his duties. He has assessments and habitat development. There are a number of other duties involved in this enforcement. At one time in the department they felt it was better to specialize those people. So if they do enforcement, they do enforcement and not other other things.

This is what happened. When you had what were considered to be three enforcement officers, they weren't full–time enforcement officers, because they had other duties. You then took those officers and made them specialize. If someone is doing assessment, they would just be doing assessment. If someone was doing enhancement, they would be doing enhancement. If someone was doing enforcement, they would be doing enforcement.

So if the number of people doing strictly enforcement is down, it's not because you have less enforcement. The actual time allocated to enforcement may be the same—or increased—but the number of people doing may have come down. Is that correct?

Mr. Brock: That's correct.

Mr. Dhaliwal: A number of allegations were made that there is no patrol at night or on weekends. Could you tell me, concerning particularly the lower Fraser River, whether there is something that stops our enforcement staff from going out at night and on weekends?

Mr. Brock: There is nothing that I'm aware of. However, as I said, this whole matter is being reviewed by a technical team. It's difficult for me because I don't have all those figures. We're only looking at a snapshot. Basically, we're looking at a very small part of the time and the information we have. You have to look at what happened over the whole year. When you start comparing years against years you will have variations from one year to the next. It's very difficult for me to tell you.

My own view is that there's no reason why they can't patrol at night and on weekends. It's a matter of structuring your patrols so you're basically focusing your energy on the key times when you believe there may be problems.

Mr. Dhaliwal: Right. They go out depending on what they feel. If there's a problem at night, they'll go out at night. However, they won't go out at night every night if they don't feel it's a problem. It's a matter of scheduling. My point is that they could be scheduled to go on weekends and at nights if they feel it's a problem. There's nothing to stop them from doing that.

Mr. Brock: That can be done, yes.

Mr. Dhaliwal: The other question concerns the guardian program, which was specifically brought in because of the AFS. This adds more enforcement to the lower Fraser River compared to that of the past. How much money have we spent in the guardian program to increase enforcement on the Fraser River?

Mr. Brock: I'll have to get that number for you. I don't have that number with me.

Mr. Dhaliwal: I understand that about $2 million over the last two years have been spent. Would that be correct?

Mr. Brock: I couldn't tell you. However, I'm prepared to find out the exact number for you. It would be very easy for us to get it.

[*Translation*]

un agent d'exécution. Il devait faire des évaluations et s'occuper de la mise en valeur de l'habitat. Il avait diverses autres fonctions. Le ministère a jugé à un moment donné qu'il valait mieux spécialiser ces personnes. Par conséquent, l'agent chargé de l'exécution des dispositions réglementaires ou législatives faisait uniquement cela.

Voilà ce qui s'est passé. Quand vous aviez trois agents considérés comme des agents d'exécution, ils ne faisaient pas que cela, car ils avaient d'autres fonctions. On les a donc spécialisés. Si quelqu'un est chargé de faire des évaluations, il fait uniquement cela. Si quelqu'un est chargé de la mise en valeur, il fait uniquement cela. Si quelqu'un est chargé de l'exécution, il fait uniquement cela.

Par conséquent, si le nombre d'agents chargés exclusivement de l'exécution a diminué, cela ne veut pas dire qu'on applique moins la loi ou le règlement. On peut consacrer autant de temps ou plus à cette application; mais avec un nombre inférieur d'agents. C'est bien cela?

M. Brock: C'est cela.

M. Dhaliwal: Certaines personnes ont dit qu'il n'y avait pas de patrouille la nuit ou durant la fin de semaine. Pourriez–vous me dire, en particulier pour ce qui concerne la partie inférieure du Fraser, si quelque chose empêche les agents d'exécution de patrouiller la nuit et les fins de semaine?

M. Brock: Pas à ma connaissance. Toutefois, je vous le répète, une équipe technique examine toute cette question. Personnellement, je n'ai pas tous ces chiffres. Nous examinons une sorte d'instantané de la situation. Disons que nous examinons des données portant sur une période extrêmement limitée. Il faut voir ce qui s'est passé sur l'ensemble de l'année. Si l'on commence à comparer la situation d'une année sur l'autre, on constate qu'elle varie. C'est très difficile à dire.

Je crois que rien ne les empêche de patrouiller la nuit et les fins de semaine. Il s'agit simplement de structurer les patrouilles de façon à agir au moment clé où l'on pense qu'il peut y avoir des problèmes.

M. Dhaliwal: Bon. Ils suivent leur inspiration. S'il y a un problème la nuit, ils sortent la nuit, mais ils ne sortent pas toutes les nuits s'ils ne pensent pas qu'il y a un problème. C'est une question d'organisation. Ce que je veux dire, c'est qu'ils pourraient s'organiser pour sortir la fin de semaine et la nuit s'ils pensaient qu'il y avait un problème à ce moment–là. Rien ne les en empêche.

M. Brock: C'est possible en effet.

M. Dhaliwal: La question suivante concerne le programme de surveillance résultant directement de la SRAPA. On a ainsi accru les activités d'application dans la partie inférieure du Fraser. Combien a–t–on dépensé pour ce programme?

M. Brock: Il va falloir que je vous cherche ce chiffre. Je ne l'ai pas sur moi.

M. Dhaliwal: D'après ce que je crois savoir, on y aurait consacré environ 2 millions de dollars au cours des deux dernières années. Est–ce que cela vous semble juste?

M. Brock: Je ne sais pas, mais je peux vous trouver le montant exact. Cela ne nous posera pas de problème.

[*Texte*]

Mr. Dhaliwal: Okay, that's fine.

Here's the next question. My colleague brought out the fact of audits. I have an an understanding about anything on which taxpayer funds are spent, generally speaking. First, there are smaller contracts whereby the government has the option to send in auditors at any time when it feels there's a necessity. I also understand that when the government asks for it, the government pays for that audit. It is their responsibility to pay for that audit.

My understanding is that when it doesn't think it is necessary to audit because it's much more expensive, it can instead ask for a financial review. If things show up such that it feels an audit is required, it can go to it. However, financial reviews are often done as a first step to see if an audit is necessary. It's a cheaper way to do it. In fact, you're saving the taxpayers money if you can avoid an audit if you don't think it's necessary.

With larger projects in which money is involved, there's a mandatory audit that has to happen, no matter what, on a yearly basis.

Am I correct in what I'm saying? Please correct me if I'm wrong.

Ms Lefebvre: Yes, that's a correct assessment. Like all the terms and conditions of grants and contributions under Treasury Board policy, those are the general guidelines provided. The AFS contribution agreements work in the same context of those guidelines as do all other contribution agreements.

Mr. Dhaliwal: Thank you.

I have one final question, Mr. Chair.

The Chairman: Mr. Dhaliwal, we'll have to have to get around to you later.

The next person we have is the member for South West Nova, Mr. Harry Verran.

Mr. Verran (South West Nova): Thank you, Mr. Chairman.

As a member and as a Canadian, I'm generally interested in fishing and the management of the fishery throughout Canada. Most of our discussion this morning has been based primarily around the west coast. It touched down on P.E.I. and Campbellton just a little bit.

• 1050

In the area where I live, the fishery is also large business. I would like to, at this time, correct a statement, which was supposed to be a correct statement, made earlier with regard to the situation where numbers show there are fewer people being prosecuted. My question has to do with enforcement. Where there are fewer people being charged, you can take it for granted that our officials are doing a good job. People are aware they're there and therefore they are not going outside the law, so to speak, and are behaving in a way that their terms of references would ask them to.

I know that in South West Nova this is not the case. I know it's a very contentious issue in our region. I'm wondering, Mr. Chairman, if we in South West Nova are the only people in this country who have black native people, who have white native people, because the game has been played and it has been ignored by the department. The emphasis seems to be—at least, this is what I hear—on trying to catch and prosecute and lay charges against the people who buy, or the people who the legal

[*Traduction*]

Mr. Dhaliwal: Bon, très bien.

Voici ma question suivante. Mon collègue a présenté les données des vérifications. Je crois que ces vérifications peuvent porter sur toutes les dépenses d'argent public. Tout d'abord, il y a les petits contrats que le gouvernement peut faire examiner par des vérificateurs s'il le juge nécessaire. Je crois aussi que quand le gouvernement le demande, c'est lui qui paie la vérification. C'est lui qui doit en assumer le coût.

Je crois aussi que, quand le gouvernement ne juge pas nécessaire de faire une vérification parce que cela coûte beaucoup plus cher, il peut demander un examen financier à la place de cette vérification. Si, à la suite de cet examen, une vérification s'avère nécessaire, il peut passer à cette étape. Toutefois, on commence souvent par faire cet examen financier pour voir si une vérification s'impose. Cela coûte moins cher. En fait, si l'examen permet de conclure qu'une vérification ne s'impose pas, on économise l'argent des contribuables.

Dans le cas des grands projets, la vérification est obligatoire tous les ans.

Est-ce bien exact? Corrigez-moi si je me trompe.

Mme Lefebvre: Oui, c'est exact. Comme pour toutes les subventions et contributions relevant de la politique du Conseil du Trésor, il y a des lignes directrices générales. Les ententes de contribution dans le cadre de la SRAPA sont régies par ces lignes directrices comme toutes les autres.

M. Dhaliwal: Merci.

J'aurais une dernière question à poser, monsieur le président.

Le président: Monsieur Dhaliwal, nous vous redonnerons la parole plus tard.

Pour l'instant, la parole est au député de South West Nova, M. Harry Verran.

M. Verran (South West Nova): Merci, monsieur le président.

En tant que député et Canadien, je m'intéresse à la pêche et à la gestion des pêches dans tout le Canada. Nous nous sommes surtout concentrés aujourd'hui sur la côte ouest, en effleurant l'Île-du-Prince-Édouard et Campbellton.

Dans la région où je vis, la pêche est une importante activité commerciale. J'aimerais rectifier une remarque formulée tout à l'heure, et qui était censée être juste: on a dit que, d'après les statistiques, le nombre de personnes poursuivies avait diminué. Ma question concerne l'application des dispositions réglementaires. Si le nombre de personnes poursuivies diminue, vous pouvez être sûrs que c'est parce que nos agents font bien leur travail. Les gens savent qu'ils sont là, et par conséquent ils respectent la loi et se conforment aux instructions.

Je sais que ce n'est pas le cas à South West Nova. Je sais que la question est très litigieuse dans notre région. Je me demande si nous sommes les seuls, à South West Nova, à avoir des autochtones noirs et des autochtones blancs, monsieur le président, car le ministère a fermé les yeux sur ce petit jeu. Je crois qu'on s'efforce surtout—c'est du moins ce qu'on me dit—d'attraper et d'inculper les gens qui achètent ou les gens à qui les pêcheurs légaux ou illégaux vendent leur homard, au lieu

[*Text*]

or illegal fishermen sell their lobster to, rather than trying to catch the people who are actually engaged in the illegal fishing in the first instance. This is a very contentious issue and is really unfortunate.

I feel it personally, too, from observing it in Weymouth and other areas. I have seen enforcement officers lying back, too, and ignoring the situation when it's before their eyes. Can you tell me if that has come to your attention in your department, and what you're doing about it?

Mr. Brock: Maybe I might correct what I said earlier. Based on Mr. Cummins' comments, those numbers can be looked at in a number of different ways. I don't want to leave you with the opinion that just because there's a decline it is an accurate reflection of what the picture might be, because there could be some other factors that haven't been taken into consideration. I think what the department is doing is basically trying to ensure that when you conduct enforcement operations you try to get the right mix of tools to do the best possible job, then you focus those resources where you're going to get the biggest bang for your dollar.

In your particular example, you cited where we may be focusing on the market, so it may be more advantageous for us to close a market. If in fact the outlet for the illegal product is basically not available, then one would hope that those who are prosecuting the fishery illegally will move toward compliance.

I think generally what we are trying to do across this country is make sure that those types of illegal activity that would pose a serious threat to the resource base is where we're targeting our resources. I and my office spend an awful lot of time trying to ensure that this is in fact what is going on.

Mr. Verran: It just appears as though, sir, the people in the department who have some authority are not on the ground level, not on the beach, not by the wharves, not looking. The local people can see those infractions taking place every day. They can see it from the wharves, they can see it from other boats. They tell me it would be not very easy but certainly possible to catch people almost on a daily basis, unless they quit because of the fact that there were enforcement officers in the area patrolling and doing the job that we would hope they are employed to do. Then they would quit this illegal manoeuvring.

I know there are white people who are using a status aboriginal person to sit at the end of the white person's boat; they go out and fish and catch illegal lobsters and sell them. As I say, there are black people. It's not only aboriginals, it's across the board, and it's a real problem. It doesn't seem to be effectively looked at on a prosecution basis by the department, and it's a real concern. I would like you to look into that.

• 1055

Mr. Brock: Mr. Chairman, perhaps I'll speak to Mr. Verran after the meeting. I'd be happy to take on board any information he may have and then respond as best I can to his questions.

The Chairman: Just before we go to the next questioner, the issue he raised is a very serious one. Not only has it an impact on enforcement, but it has a broader impact by allowing people who want to express anti–native sentiments generally to point to an abuse by the aboriginal communities.

[*Translation*]

d'essayer de s'en prendre directement aux gens qui pratiquent la pêche illégale. C'est une question très litigieuse et vraiment regrettable.

Je le constate personnellement, en regardant ce qui se passe à Weymouth et dans d'autres régions. J'ai vu des agents d'exécution fermer les yeux sur ce qui se passait. Pouvez–vous me dire si on vous l'a signalé à votre ministère et si vous avez pris des mesures à cet égard?

M. Brock: Je devrais peut–être rectifier ce que j'ai dit tout à l'heure. Compte tenu des commentaires de M. Cummins, on peut considérer ces chiffres sous divers angles. Il ne faudrait pas nécessairement croire que le recul constaté correspond fidèlement à la situation d'ensemble, car il y a peut–être d'autres facteurs qui n'ont pas été pris en considération. Je crois que le ministère s'efforce surtout de faire en sorte que les agents d'exécution disposent d'un assortiment d'instruments appropriés pour faire le travail le plus efficacement possible, et qu'il essaye d'exploiter ces ressources avec le maximum de rentabilité possible.

Dans l'exemple que vous citez, nous nous concentrons apparemment sur le marché, et c'est peut–être parce qu'il nous semble plus avantageux de fermer un marché. S'il n'y a plus de débouché pour ce poisson pêché illégalement, on peut espérer que le braconnage diminuera.

Dans l'ensemble, je crois que nous essayons de concentrer nos ressources sur les activités illégales qui constituent vraiment une menace pour nos ressources. Avec mes collègues, nous y consacrons énormément de temps.

M. Verran: On a simplement l'impression que les gens du ministère qui ont un pouvoir ne sont pas présents sur le terrain, sur la plage, sur les quais, qu'ils ne voient pas ce qui se passe. La population locale constate toutes ces infractions tous les jours. Les gens les voient sous leurs yeux, sur les quais, sur d'autres bateaux. Ils me disent qu'il ne serait pas très facile, mais qu'il serait certainement possible de prendre des gens pratiquement chaque jour, et qu'ils cesseraient leur braconnage si seulement les agents d'exécution de la région patrouillaient et faisaient correctement le travail qu'ils doivent faire à notre avis.

Je sais bien que certains Blancs partent pêcher avec un autochtone pour pouvoir prendre illégalement du homard et le vendre. Comme je vous l'ai dit, il y a aussi des Noirs. Il n'y a pas que les autochtones; le problème est présent partout, et il est grave. Ce qui est gênant, c'est que le ministère ne semble pas chercher à poursuivre ces braconniers. J'aimerais que vous vous penchiez sur ce problème.

M. Brock: Monsieur le président, je pourrais peut–être en parler avec M. Verran après la réunion. Je me ferai un plaisir de prendre note de toutes ses informations et de lui répondre de mon mieux.

Le président: Avant de passer à la personne suivante, je dois dire que cette question est très sérieuse. Ce n'est pas simplement une question d'application des dispositions, mais c'est une question qui a des répercussions plus vastes, car elle permet à des gens qui sont généralement hostiles aux autochtones de s'appuyer sur des cas d'abus pour étayer leurs arguments.

[*Texte*]

I've been made aware of this as well. It is not supported by the aboriginal communities, but like anywhere else, you can get a few bad pennies. It appears that some people—commercial fishermen—have found a way to circumvent the law by having a native fisherman who can drop a few extra pots, and if they are caught they'll say that's for the subsistence fishery.

This is a very serious problem, and I think it has to be dealt with dramatically and quickly before it gets out of hand. Outside of the fact that this is an abuse of the rules, the unfortunate thing is that it allows some people to stand up and point to natives as the problem, when I have not seen any evidence that this is the case.

I just want to underline that this is a serious problem. I hope the department, if it is not aware of it, will get in touch with the people in the region and formulate an action plan on it.

Marion, would you like to respond to that?

Ms Lefebvre: When Minister Tobin met with Mi'kmaq chiefs in Nova Scotia in August, they raised the same concern. They too want this situation rectified as quickly as possible. In fact, Mr. Tobin asked Mr. Bellefontaine, our regional director general, to look into it, and I expect we'll be bringing forward proposals on how we can better ensure that this kind of activity can be actively prosecuted.

Mr. Wells (South Shore): My riding—the south shore of Nova Scotia—borders Mr. Verran's riding, and together they probably constitute the largest active fishing area on the east coast, if not in all of Canada. The question Mr. Verran raised also applies to the South Shore riding. It is a major concern. I know there has been more enforcement over the last number of weeks, but I think we need the information that has been requested.

I have a question on the summary that was handed out earlier. I guess this will be for the Justice people. Whoever has written this talks about different interpretations of the Mi'kmaq treaties, notably the Treaty of 1752. Are those court decisions or legal opinions?

Mr. MacRae: I believe what they are saying is that the federal government position is not identical to the position that many Mi'kmaqs put forward, that the Mi'kmaqs take a different view. I believe these are the interpretations being referred to.

Mr. Wells: Has there been a court decision on the Treaty of 1752?

Mr. MacRae: Yes, there have been several. The Simon case, of course, went to the Supreme Court of Canada. That would be about 10 years ago—1985, I believe.

Mr. Wells: Most of the cases that I've seen—I think this is true of the Sparrow case as well—refer to aboriginal rights as opposed to the treaty rights. Can you refer us to cases on the interpretation of some of these treaties as opposed to the other rights, such as common law rights and aboriginal rights. . .or the subject of the Sparrow decision?

[*Traduction*]

J'ai entendu parler moi-même de ce problème. Les collectivités autochtones n'approuvent pas cela, mais, comme partout, il y a toujours quelques brebis galeuses. Apparemment, quelques individus, des pêcheurs commerciaux, ont trouvé le moyen de contourner la loi en emmenant un pêcheur autochtone pour pouvoir poser quelques casiers supplémentaires et dire, s'ils se font prendre, qu'ils pratiquaient la pêche de subsistance.

C'est un problème très sérieux, et il faut le régler tambour battant avant qu'il ne prenne des proportions excessives. Non seulement il s'agit d'une violation des règlements, mais ce qui est regrettable, c'est que cela permet à des gens de dire que ce sont les autochtones qui sont la cause du problème, alors que ce n'est nullement le cas à ma connaissance.

C'est donc un problème sérieux, je tiens à le répéter. J'espère que le ministère, s'il n'est pas au courant de cette situation, va se renseigner et prendre des mesures.

Marion, vous voudriez répondre?

Mme Lefebvre: Quand le ministre, M. Tobin, a rencontré les chefs mi'kmaqs en Nouvelle-Écosse au mois d'août, ils lui ont dit la même chose. Eux aussi souhaitent qu'on règle le problème le plus rapidement possible. En fait, M. Tobin a demandé à M. Bellefontaine, notre directeur général régional, d'examiner la question, et j'espère que nous allons pouvoir présenter des propositions permettant de réprimer efficacement cette activité.

M. Wells (South Shore): Ma circonscription—sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse—est voisine de celle de M. Verran, et à elles deux elles représentent probablement la zone de pêche active la plus importante de la côte est, voire même peut-être de tout le Canada. La question de M. Verran s'applique aussi à ma circonscription. C'est un problème sérieux. Je sais qu'on a renforcé les activités d'application des règlements ces dernières semaines, mais je pense que nous avons besoin des renseignements qui ont été demandés.

Je voudrais poser une question au sujet du résumé qu'on nous a communiqué. Je pense que cette question s'adresse aux représentants du ministère de la Justice. L'auteur de ce texte mentionne différentes interprétations des traités conclus avec les Mi'kmaqs, notamment du Traité de 1752. S'agit-il de décisions de tribunaux ou d'avis juridiques?

M. MacRae: Je crois qu'on dit simplement que la position du gouvernement fédéral n'est pas la même que celle de nombreux Mi'kmaqs, c'est-à-dire que les Mi'kmaqs ont un point de vue différent. Je crois que c'est de ces interprétations qu'il est question.

M. Wells: Les tribunaux ont-ils rendu des décisions sur le Traité de 1752?

M. MacRae: Oui, plusieurs fois. L'affaire Simon, naturellement, est allée jusqu'en Cour suprême. C'était il y a une dizaine d'années—en 1985, je crois.

M. Wells: Dans la plupart des affaires dont j'ai eu connaissance—et je crois que c'est vrai aussi de l'affaire Sparrow—il est question des droits des autochtones par opposition aux droits issus des traités. Pourriez-vous nous citer des cas d'interprétation de certains de ces traités par opposition à des décisions concernant d'autres droits, tels que les droits relevant du common law et les droits des autochtones. . .ou le sujet de la décision Sparrow?

[*Text*]

Mr. MacRae: There's not a lot of case law on these.

Maybe I'm misunderstanding the question. Do you mean court decisions on these specific treaties or treaties in general?

Mr. Wells: Both.

• 1100

Mr. MacRae: There is some case law on treaties in general. Basically, of course, the interpretation of any specific treaty depends very specifically on the wording used. You can take the principles of interpretation, but the actual decision in a case may not be applicable.

On the treaties in the Atlantic area, probably the leading case would be the *R. v. Simon* case on the 1752 treaty, in the Supreme Court of Canada.

Mr. Wells: Is it possible to get copies of the various interpretations, the departmental and aboriginal positions? Have any briefs been submitted to any courts? Is there somewhere I can get copies of those interpretations? In copies of the cases you refer to, dealing with, again, not the common law rights but the treaty rights, is that information easily accessible?

Mr. Stevenson: We can provide copies of the factums filed in court.

Mr. Wells: I'm not looking for hundreds of pages, because we know that won't get read. I'm just looking for the general interpretations so that I can compare the arguments. I know we don't have access to your opinions to the department, and I wouldn't ask for those at this stage, but I'm still waiting for some opinions promised from the last session. I expect we'll receive those on other issues.

If you could provide those interpretations and the relevant portions of the treaties they are interpreting, and that one decision referred to, that would be helpful. I don't know if everybody would want that, but I would like to review those.

Mr. MacRae: Certainly.

The Chairman: Mrs. Payne, do you have some questions?

Mrs. Payne (St. John's West): No, I don't, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Bernier, we're on round two.

M. Bernier: D'accord. J'ai des questions courtes.

J'essaie de voir où l'on s'en va avec cela. J'espère me tromper dans la perception que j'ai actuellement. J'attends des réponses courtes. J'aimerais qu'on me réponde par «oui» ou par «non».

Par exemple, je pose la question à monsieur Cormier. Quel est le mandat de Pêches et Océans? Sont mandat principal est–il de protéger la ressource?

M. Cormier: Je dirais oui, c'est son mandat principal.

[*Translation*]

M. MacRae: La jurisprudence en la matière n'est pas très épaisse.

Je n'ai peut–être pas bien compris votre question. Vous voulez parler des décisions de tribunaux sur ces traités en particulier ou les traités en général?

M. Wells: Les deux.

M. MacRae: Il existe une jurisprudence sur les traités en général. Essentiellement, bien sûr l'interprétation d'un traité particulier dépend actuellement du libellé. On peut utiliser les principes d'interprétation, mais la décision rendue dans un cas ne s'appliquera peut–être pas dans un autre.

En ce qui concerne les traités visant la région de l'Atlantique, la jurisprudence découle probablement surtout de l'affaire *R. c. Simon* sur le Traité de 1752 qui a été entendu par la Cour suprême du Canada.

M. Wells: Est–il possible d'obtenir des exemplaires des diverses interprétations, des positions du ministère et des autochtones? Y a–t–il des mémoires qui ont été présentés aux tribunaux? Où pourrais–je obtenir des exemplaires de ces interprétations? Dans les documents sur les causes que vous avez mentionnées y a–t–il des renseignements facilement accessibles non pas sur les droits en common law mais sur les droits issus de traités?

M. Stevenson: Nous pouvons vous fournir des exemplaires de l'exposé des faits présenté au tribunal.

M. Wells: Je ne vous demande pas un texte de plusieurs centaines de pages, car nous savons tous, que personne ne le lirait. Je cherche simplement des interprétations générales qui me permettraient de comparer les arguments. Je sais que nous n'avons pas accès aux opinions fournies au ministère, et je ne les demanderais pas pour le moment, mais j'attends encore de recevoir certaines opinions qu'on nous avait promises la dernière session. Je suppose que nous en recevrons sur d'autres questions.

Si vous pouviez nous fournir ces interprétations et les dispositions pertinentes des traités qui ont été interprétées, et le texte de la décision que vous avez mentionné, vous nous rendriez service. Je ne sais pas si cela intéresse tout le monde, mais mois j'aimerais bien pouvoir les lire.

M. MacRae: Certainement.

Le président: Madame Payne, avez–vous des questions à poser?

Mme Payne (St. John's–Ouest): Non, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bernier, nous sommes rendus à la deuxième ronde.

Mr. Bernier: OK. I have a few short questions.

I'm trying to see where we are going with this. I hope that my current perception is wrong. I expect short answers. I would like you to answer with "yes" or "no".

For example, this question is for Mr. Cormier. What is the mandate of Fisheries and Oceans? Is its main function to protect the resources?

Mr. Cormier: I would say so, that's its main mandate.

[*Texte*]

M. Bernier: D'accord.

Compte tenu de cette réponse, monsieur Cormier, lorsque différents groupes ont eu à rencontrer Pêches et Océans par le passé—si je veux faire référence à des expériences communes qu'on a vécues pour la vérification à quai—on leur a répondu, concernant les coûts pour le vérificateur à quai, que c'est aux frais des utilisateurs payeurs. C'est vrai cela?

M. Cormier: Oui, je pense que c'est de cette manière que cela a évolué. Cela n'a pas commencé comme cela, mais c'est maintenant ainsi.

M. Bernier: D'accord. Donc, d'après ce que je comprends, monsieur le président, le mandat principal de Pêches et Océans c'est de protéger la ressource. Là où Pêches et Océans a eu la chance de retirer ses billes, lorsqu'elle avait des frais à payer, elle l'a fait. Toujours d'après ce que je comprends, on est en train de négocier à la pièce une forme d'autonomie gouvernementale pour les autochtones.

Comme simple député, je ne peux pas savoir où va aboutir ce processus, comme je ne connais pas non plus les demandes globales des autochtones. Mais je trouve dangereux ce qui est en train de se passer actuellement. Je reconnais qu'il faudra écouter et étudier les demandes des autochtones. Il y a de graves problèmes sur ce plan. Cependant, au stade où j'en suis présentement, je reste sur mon appétit. Je me demande où, quand, et comment tout cela va aboutir.

Ce processus–là, cette stratégie SRAPA, a commencé sous le règne des Progressistes–conservateurs; il y a des choses qui ont commencé en 1992 sous M. Crosby, et elles se sont continuées par la suite. Cela fait un an maintenant qu'on a changé de gouvernement; les Progressistes–conservateurs sont partis, les Libéraux sont arrivés au pouvoir, les Bloquistes et les Réformistes sont aux extrémités du pays.

Y a–t–il eu un changement, y a–t–il eu un coup de barre au cours des deux *briefings* que vous avez eus avec vos nouveaux patrons?

• 1105

Monsieur Tobin a–t–il demandé un changement de barre ou est–ce la même stratégie, commencée sous les Progressistes–conservateurs, c'est–à–dire, tenter de donner une autonomie gouvernementale et de donner des leviers économiques par le bais des pêches?

Des changements ont–ils été opérés depuis un an ou est–ce comme avant?

Ms Lefebvre: As I mentioned earlier, Minister Tobin sought and received government approval for the major aspects of the AFS in its continuation. The remaining element that he sought government confirmation on was the issue of sales; he received that in late spring of this year and we have proceeded on that basis. So indeed Minister Tobin has confirmed that we will be continuing with the AFS.

The Chairman: I didn't think there was ever a question on the continuation of the AFS because it was in response to a Supreme Court decision. The only thing that was up in the air was whether or not the pilot project would be renewed. So are you saying simply that. . .I don't think the AFS itself was reviewed, it was just the sale provision, and as you indicated earlier, there's been a decision to proceed with it.

[*Traduction*]

Mr. Bernier: Fine.

Given that answer, Mr. Cormier, when various groups have had to meet Fisheries and Oceans in the past—if I refer to common experiences in dockside monitoring—they were told, that the users had to pay to have an inspector on the dock. Is this true?

Mr. Cormier: Yes, I think that that's how it evolved. It didn't start that way, but that's how it is now.

Mr. Bernier: Fine. So, as I understand it, Mr. Chairman, the main mandate of Fisheries and Oceans is to protect the resources. Where Fisheries and Oceans was lucky enough to withdraw, when there were fees to be paid, it did so. Also as I understand it, we are negotiating a piecemeal self government for the natives.

As a backbencher, I have no way of knowing what the result of this process will be, just as I don't know what are the native's overall claims. But I find that what is happening right now is dangerous. I agree that we will have to listen to the natives and that we will have to examine their claims. There are serious problems in that area. However, for the time being, I'm not satisfied. I wonder where, when and how all of this will end.

This process, the AFS started during the Progressive Conservative government; some things were launched in 1992 under Mr. Crosbie, and they have continued after that. We have had a new government for a year now; the Progressive Conservatives are gone, the Liberals have taken office, the Bloc Québécois and Reform Party are at both ends of the country.

Has there been a change, was there a change of direction during the two briefings that you have had with your new masters?

Has Mr. Tobin requested a change of direction or are we following the same strategy, started under the Progressive Conservatives, that is to say, attempting to give some form of self government and some economic levers through the fisheries?

Have there been any changes in the past year or is this as it was before?

Mme Lefebvre: Comme je l'ai déjà mentionné, le ministre Tobin a demandé et obtenu l'approbation du gouvernement pour que les principaux éléments de la stratégie soient maintenus. L'autre élément qu'il a demandé au gouvernement de confirmer concernait les ventes; il l'a obtenu à la fin du printemps et nous avons donné suite à cette décision. Oui, effectivement le ministre Tobin a confirmé qu'il allait maintenir la stratégie.

Le président: Je pense que le maintien de la stratégie n'a jamais fait aucun doute car elle a été mise en place à la suite d'une décision de la Cour suprême. La seule chose qui était incertaine était le renouvellement du projet pilote. Alors dites–vous simplement que. . . Je ne pense pas qu'on ait réexaminé la stratégie elle–même, mais seulement la disposition relative aux ventes, et comme vous l'avez déjà indiqué, on a décidé de la maintenir.

[*Text*]

Ms Lefebvre: That's right, Mr. Chairman.

Mr. Cummins: Mr. Brock, in the Pearse–Larkin report in 1992, they noted that hail information is notoriously unreliable. They say that checks in the lower river last year revealed that actual catches were usually more than double the catch as hailed. What steps have you taken to overcome this shortcoming?

Mr. Don Kowal (Director, Resource Allocation Branch, Pacific, Arctic and Inland Waters, Department of Fisheries and Oceans): Following the Pearse–Larkin program there were a number of initiatives undertaken from a fisheries management perspective and also from the enforcement perspective. To deal with your specific question, we have enhanced our catch estimation programs in the watersheds; we have implemented monitoring and enforcement committees and we're joining with the natives to provide the catch information. We have had mandatory monitoring of the landing sites program, which is in place, where all the fisheries have to land their fish at the designated landing sites and we've instituted a training program for the monitors who work at these landing stations so they can accurately identify the species and monitor them. So this is the nature of some of the programs we have put in place.

Mr. Cummins: Yet, in fact, the hail program was still used during the chinook fishery on the Fraser River last year. RCMP staff questioned its use and yet it continued.

Mr. Kowal: The hail procedure is one that is used in all fisheries. It gives us an early indication of the nature of the harvests and that is then added with the sales slips at the end of the fishery. By the use of the hail program we get an early indication of what the nature of the catch is and whether we should continue the fishery or close it. It's used not only in the native fishery; it's used in the regular commercial fishery as well.

Mr. Cummins: You suggested, Ms Lefebvre, that expansion of the AFS or the commercial component of it, the sale component, would take the form of purchase and transfer of commercial licences. There was some question previously as to how you would determine the number of fish each licence represented, and we discussed this the last time you appeared before the committee. Are there any changes in this determination?

Ms Lefebvre: I can say this: that issue per se is one that is relevant to the transfer of allocation, but as I have indicated, it is the proposal of the Department of Fisheries that we will be retiring commercial licences and transferring them to aboriginal communities to be used as commercial licences. For example, in the salmon fishery that will not take the form of an allocation per se and will not be subject to that kind of conversion methodology.

[*Translation*]

Mme Lefebvre: C'est exact, monsieur le président.

M. Cummins: Monsieur Brock, dans le rapport Pearse–Larkin de 1992, on indique qu'il est notoire que les rapports de prises fournies par radio ne sont pas fiables. Ces rapports disaient que les vérifications effectuées dans le bas du fleuve l'an dernier ont révélé que les prises réelles étaient en général plus de deux fois plus élevées que les prises rapportées par radio. Quelles mesures avez–vous prises pour régler ce problème?

M. Don Kowal (directeur, Direction de la répartition des ressources, Pacifique, Arctique et Eaux douces, ministère des Pêches et des Océans): À la suite du rapport Pearse–Larkin, un certain nombre d'initiatives ont été prises en ce qui a trait à la gestion des pêches et également à l'application des règlements. Pour répondre à votre question précise, nous avons renforcé nos programmes d'évaluation des prises dans les bassins versants; nous avons créé des comités de surveillance et d'application et les autochtones nous fournissent des renseignements sur les prises. Nous avons un programme de surveillance obligatoire aux points de débarquement, en vertu duquel tous les pêcheurs doivent débarquer leurs prises à des endroits désignés et nous avons créé un programme de formation pour les inspecteurs qui travaillent à ces postes de débarquement afin qu'ils sachent reconnaître les espèces et les surveiller. Cela vous donne une idée des programmes que nous avons mis en place.

M. Cummins: Or, en fait, le programme de rapports des prises par radio était encore utilisé lors de la pêche au saumon quinat dans le Fraser l'an dernier. La GRC a exprimé des doutes sur ce système or, on a continué à l'utiliser.

M. Kowal: Le système de rapports des prises fournis par radio est utilisé dans toutes les pêches. Cela nous donne une première indication de la nature des prises qui sont alors ajoutées au total des ventes à la fin de la pêche. Ce système nous permet de nous faire une première idée de la nature des prises et de déterminer si nous devons continuer à permettre la pêche ou si nous devons l'interdire. Ce système n'est pas utilisé seulement pour les pêches autochtones; il est également utilisé pour les pêches commerciales normales.

M. Cummins: Madame Lefebvre, vous avez laissé entendre qu'un élargissement de la stratégie ou de son élément commercial, c'est–à–dire les dispositions relatives aux ventes, pourrait se faire par l'achat des permis de pêche et leur transfert. Certains vous ont déjà demandé comment vous alliez déterminer le nombre de poissons que chaque permis représente, et nous en avons discuté la dernière fois que vous avez comparu devant le comité. Cette décision a–t–elle été modifiée?

Mme Lefebvre: Voici ce que je peux vous dire: en soi, cette question est liée au transfert des allocations mais, comme je l'ai signalé, le ministère des Pêches propose que nous retirions les permis commerciaux et que nous en transférions certains aux collectivités autochtones qui pourront alors les utiliser à des fins commerciales. Par exemple, dans la pêche au saumon, il n'y aurait pas d'allocation comme telle et les méthodes de conversion ne s'appliqueront pas.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1110

Mr. Cummins: So in transferring the licence, then, the objective is to create employment and economic opportunities in the native communities. The experience has been on the west coast that holders of native licences may not hire, or may not necessarily hire, natives to work on their vessels. It's quite common to see a vessel that may have an AI licence to have a non–aboriginal crew.

This is along the lines of the type of question Mr. Verran introduced. It's the same situation in the herring, where a herring licence may be a native herring licence and yet it may not be necessary that native people be working that licence. There would be one native there but there may not be others. But then, of course, in the non–native fishery the same may apply as well. There may be natives working on that licence.

Are you proposing that some changes be made that are going to address this issue? In other words, if it were a native licence, an AI licence in the salmon fishery, may only natives be aboard that boat?

Ms Lefebvre: What I am suggesting at this point is simply that for any new licences retired for the purposes of transferring to aboriginal communities, they will indeed be transferred to the community, the community will have to come to grips with how they want to best operate that licence, and it will be their determination. I would presume—this has been the common case—they will use it as a vehicle of maximum employment for the community.

Mr. Cummins: On the initiative itself, we would expect that there would be some demand for that to happen, that there would be some demand for additional licences by the native community. Recognizing that 30% of the fleet on the west coast is currently native, and recognizing the fact that in 1992, the first year of the AFS, there were about 60 or 70 native licences that never fished that year, is this plan really going to have that much impact?

Ms Lefebvre: I would suggest that there is, of course, based on the negotiations we've encountered to date, considerable demand for participation in the commercial sector. That would be in salmon fisheries and other commercial fisheries.

The strong preference would be for allocations, but that is not the pattern the government intends to expand under the AFS. The demand, as it's been expressed to me, certainly far exceeds what we would expect to be able to purchase with the amount of money earmarked for this purpose over the next six years. But the demand is there. That's my experience.

Mr. Cummins: If the demand is there, why weren't these AI licences used in 1992?

Ms Lefebvre: I'm sorry. I have no answer for that question.

Mr. Dhaliwal: I have just a couple of quick questions to follow up on my earlier questions.

M. Cummins: Alors, l'objectif du transfert de permis est de créer des emplois et des possibilités de promotion économique dans des collectivités autochtones. Sur la côte ouest, l'expérience nous a montré que des détenteurs de permis autochtones ne peuvent pas embaucher, ou pas nécessairement, des autochtones pour travailler sur leurs bateaux. Il est assez courant de voir un bateau qui a un permis AI dont l'équipage n'est pas autochtone.

Cela nous ramène au genre que questions que posait M. Verran. La même situation se produit pour la pêche au hareng, où un autochtone peut avoir un permis de pêche au hareng sans être nécessairement obligé d'embaucher des autochtones pour exploiter ce permis. Il arrive qu'il n'y ait qu'un seul autochtone. Alors, bien sûr, la même chose peut également se produire dans des pêches non autochtones. Il y a peut–être des autochtones qui sont embauchés pour exploiter des permis accordés à des pêcheurs non autochtones.

Proposez–vous que l'on apporte des modifications pour régler ce problème? En d'autres mots, si un autochtone a un permis AI pour la pêche au saumon, devrait–il être obligé de recruter tous les membres de son équipage parmi les autochtones?

Mme Lefebvre: Pour l'instant, je propose simplement que chaque fois qu'un permis est retiré afin d'être transféré aux collectivités autochtones, qu'il soit effectivement transféré à la collectivité. Il appartiendra alors à celle–ci de déterminer la meilleure façon d'utiliser ce permis. Je suppose—et c'est ce qui se produit en général—qu'elle s'en servira pour créer le plus d'emplois possible dans la collectivité.

M. Cummins: Pour ce qui est de l'initiative elle–même, nous nous attendons à ce qu'il y ait une demande à cet égard, que les collectivités autochtones demandent des permis supplémentaires. Étant donné que 30 p. 100 de la flottille sur la côte ouest appartient à l'heure actuelle aux autochtones, et compte tenu du fait qu'en 1992, la première année de la stratégie, 60 ou 70 permis autochtones n'ont pas été du tout utilisés, ce plan aura–t–il vraiment beaucoup d'effet?

Mme Lefebvre: Je pense que oui en me fondant, bien sûr, sur les négociations que nous avons menées jusqu'à présent, la demande de participation dans un secteur commercial est considérable. C'est–à–dire pour la pêche au saumon et aussi pour les autres pêches commerciales.

La plupart préféreraient obtenir des allocations, mais ce n'est pas de cette façon que le gouvernement entend élargir la stratégie. La demande, telle qu'elle m'a été exprimée, dépasse de loin ce que nous pensons pouvoir acheter avec les sommes réservées pour cette stratégie pour les six prochaines années. Mais la demande existe. C'est, en tout cas, ce que j'ai pu constater.

M. Cummins: Si la demande existe, pourquoi ces permis AI n'ont–ils pas été utilisés en 1992?

Mme Lefebvre: Je regrette mais je ne connais pas la réponse à cette question.

M. Dhaliwal: J'aurais quelques questions rapides pour faire suite à celles que j'ai posées tout à l'heure.

[*Text*]

Some of the negotiations with the native community were not completed until really quite late in the season. Allegations have been made that somehow this affected the enforcement, that because these contracts or agreements were not signed it left a lot of problems in the enforcement. Did the fact that these agreements were not signed have any effect on our enforcement?

Mr. Brock: I can't tell you how you'd measure what effect it might have had. Once the contracts were signed, as I understand it, during the early part of the Fraser run there was very little fishing activity on the Early Stuart, one of the runs of concern. Once the agreements were kicked into place, the aboriginal enforcement staff were there working with our people, as they had been in 1993. So to measure in some sort of quantitative way, it's very difficult for me to say what effect, if any, the late signing of agreements may have had.

• 1115

Mr. Kowal: If I may add, although the agreements had not been signed and there was some early fishing for section 35 needs, there were regular fisheries patrols and there were estimates of catch being taken at that time. Therefore, there was a level of enforcement on the river.

As soon as the agreements were signed, the mandatory landing sites came in place and were fully active.

Mr. Dhaliwal: So there was enforcement even though no agreement was signed, and this allegation that somehow there's no enforcement is not really true? Okay. Thank you.

On the AFS, in terms of the total number of fish that are earmarked AFS, my understanding is it's about 3%. Is that correct? What's the actual percentage caught when you look at the total run?

Mr. Kowal: I would say it's in that range, yes.

Mr. Dhaliwal: About 3%?

Mr. Kowal: Yes.

Mr. Dhaliwal: In terms of economic opportunity, can you tell me how much employment has been created in the aboriginal community as a result of the AFS?

Ms Lefebvre: In terms of economic opportunity, under the AFS in 1993, 1,900 jobs were created. These are part–time jobs and encompass both Atlantic Canada and B.C.

Mr. Dhaliwal: The majority of these would be in British Columbia, is that not correct?

Ms Lefebvre: The vast majority are in British Columbia.

Mr. Dhaliwal: Thank you very much. I have no further questions.

Mr. Wells: I have one more question, which has to do with enforcement. It's really a follow–up on Mr. Verran's question.

I think the strategy updates on page 3 make reference to enforcing infractions under the licence terms and conditions. Again, I'm not sure to whom to address this question, but I want to know how this enforcement is taking place. I want to

[*Translation*]

Les négociations avec certaines collectivités autochtones ne se sont terminées que très tard dans la saison. Certains ont dit que d'une certaine façon cela avait causé beaucoup de problèmes pour l'application, puisque ces contrats ou ententes n'avaient pas été signés. Le fait que ces ententes n'avaient pas été signées a–t–il nui à l'application.

M. Brock: Je ne sais pas comment nous pourrions mesurer l'effet que cela a pu avoir. À ma connaissance, après la signature des contrats, pendant la première partie de la remontée du Fraser, il y a eu très peu de pêche sur la Stuart, l'une des remontées qui nous intéressaient. Lorsque les ententes sont entrées en vigueur, les agents autochtones chargés de leur application ont travaillé avec nos employés, comme ils l'avaient fait en 1993. Alors, il me serait très difficile de quantifier l'effet, s'il y en eu un, de la signature tardive des ententes.

M. Kowal: Si vous me le permettez, j'ajouterais que même si les ententes n'avaient pas été signées et que les autochtones pêchaient déjà conformément à l'article 35, il y avait des patrouilles régulières et on estimait le montant des prises effectuées à ce moment–là. Ainsi, il y avait un certain niveau d'application sur le fleuve.

Dès que les ententes ont été signées, les dispositions relatives aux points de débarquement obligatoires sont entrées en vigueur et ont été pleinement appliquées.

M. Dhaliwal: Alors, il y avait des mesures d'application même eu l'absence d'une entente et ceux qui prétendent qu'il n'y avait pas d'application ont tort? Très bien. Merci.

Je crois savoir que la stratégie s'applique à environ 3 p. 100 du nombre total de poissons. Est–ce exact? Quel pourcentage de toute la montaison les prises réelles représentent–elles?

M. Kowal: Je dirais que c'est de cet ordre.

M. Dhaliwal: Environ 3 p. 100.

M. Kowal: Oui.

M. Dhaliwal: Pour ce qui est des retombées économiques, pouvez–vous me dire combien d'emplois ont été créés dans les collectivités autochtones grâce à la stratégie?

Mme Lefebvre: Pour ce qui est des possibilités de promotion économique 1 900 emplois ont été créés en 1993 en vertu de la stratégie. Il s'agit d'emplois à temps partiel tant dans la région de l'Atlantique qu'en Colombie–Britannique.

M. Dhaliwal: La majorité de ces emplois a été créée en Colombie–Britannique, n'est–ce pas?

Mme Lefebvre: La vaste majorité se trouve en Colombie–Britannique.

M. Dhaliwal: Merci infiniment. Je n'ai plus de questions.

M. Wells: J'en aurai une autre, au sujet de l'application. Je voudrais en fait enchaîner sur la question de M. Verran.

Dans la mise à jour de la stratégie, à la page 3, vous dites que vous poursuivez les contrevenants aux termes et conditions de ces permis. Encore une fois, je ne sais trop à qui adresser ces questions, mais j'aimerais savoir comment se font ces

[*Texte*]

know the results. Are charges being laid, in other words, in courts? Are sanctions being used? What is the method of enforcement of these infractions right now? Also, are we talking about two, five, ten instances?. How much enforcement is taking place as far as numbers are concerned? If there are charges, do we have any results of the charges? What is the outcome?

Maybe we'll just leave it at that. I'll see whether there are any questions arising from the answers, if we in fact have the answers to any of those.

Mr. Brock: I'm just not sure how best to respond. I think we can provide you with the actual numbers of aboriginal guardians who are in fact employed by region. That would give you some sort of perspective as to the numbers. As these individuals work very closely with the Department of Fisheries and Oceans staff, we can hopefully give you some appreciation of the number of charges that have resulted from their activities in working with our people.

Also, as Mr. Cummins wanted to know this, we can hopefully give you the number of charges they may have laid on their own. . .or at least gathered sufficient evidence so that through the department charges were laid as a result. If there are court decisions on any of those particular cases, then certainly I'd be happy to get those for you, but I don't know at this particular juncture what those might be.

Mr. Wells: If you could get that, I'd appreciate it.

In a general way, when you talk about continuing to enforce infractions under the licence terms and conditions, how? Is it by court prosecution? Is it by negotiation? Is it by sanctions? What is the method?

Mr. Brock: There are two approaches. One is that within the band regimes, they can in fact basically prohibit. . . People basically violate the terms and conditions of the communal licence and in many cases are sanctioned by the band themselves. They are basically out of the fishery. Their privilege to operate as part of that communal licence has been removed.

There are other cases in which, as a result of joint activities between the aboriginal community and us, aboriginal people are being prosecuted in the courts for violations of terms and conditions of those communal licences. Both things are happening.

In terms of the sanction, that particular regime has not yet been used in terms of what we've seen for commercial licences.

Mr. Wells: There's a reference that the legal issues surrounding the Mi'kmaq Treaty of 1752 are now before the courts. Can you tell me at what level?

[*Traduction*]

poursuites. J'aimerais connaître les résultats. En d'autres mots, est–ce que vous poursuivez les contrevenants devant les tribunaux? Quelles sont les sanctions? Quelles méthodes utilisez–vous à l'heure actuelle pour poursuivre les contrevenants? En outre, j'aimerais savoir s'il y a eu deux, cinq ou dix cas? Combien de poursuites y a–t–il eu? Quelle a été la conséquence des accusations, pour autant qu'il y en ait eues? Quel a été le résultat?

Je pense que je vais m'arrêter là. Je verrai d'après vos réponses si j'ai d'autres questions, si en fait vous pouvez répondre à celles que je viens de poser.

M. Brock: Je ne sais trop quelle serait la meilleure façon de vous répondre. Je pense que nous pouvons vous fournir le nombre de gardes autochtones dans chaque région. Cela vous donnerait une idée des nombres. Comme ces personnes travaillent très étroitement avec le personnel du ministère des Pêches et des Océans, j'espère que nous pourrons vous donner une idée du nombre d'accusations auxquelles ont donné lieu les activités qu'ils exécutent avec nos employés.

En outre, comme M. Cummins a posé la question, j'espère que nous pourrons vous fournir le nombre d'accusations qu'ils ont portées de leur propre chef ou au moins du nombre de cas pour lequel ils ont réuni suffisamment de preuves pour que le ministère puisse ensuite porter des accusations. S'il y a des décisions judiciaires qui ont été rendues à l'égard de certaines de ces affaires, je serai certainement heureux de vous en obtenir des exemplaires, pour l'instant, je ne sais pas au juste quelles accusations ont pu être portées.

M. Wells: Si vous pouviez m'obtenir cela, je vous en serais reconnaissant.

Mais j'aimerais savoir comment vous poursuivez les contrevenants aux termes et conditions de ces permis. Est–ce que vous les poursuivez devant les tribunaux? Est–ce que vous négociez avec eux? Est–ce que vous leur imposez une sanction? Que faites–vous?

M. Brock: Il y a deux méthodes. Il y a d'abord des mesures que peuvent prendre les bandes elles–mêmes pour en fait interdire. . . En fait, lorsqu'il y a contravention c'est aux modalités des permis communaux et dans bien des cas ce sont les bandes elles–mêmes qui imposent des sanctions. Les contrevenants sont essentiellement exclus de la pêche. On leur enlève le privilège d'exploiter le permis communal.

Il y a des cas où, suite aux activités conjointes de la collectivité autochtone et du ministère, des autochtones sont poursuivis devant les tribunaux pour avoir contrevenu aux modalités des permis communaux. Nous utilisons ces deux méthodes.

Pour ce qui est des sanctions, nous n'avons pas encore eu recours aux sanctions prévues pour les infractions aux permis commerciaux.

M. Wells: Vous avez dit que «les points d'ordre juridique relevant du Traité de 1752 conclu avec les Mi'kmaq sont maintenant devant les tribunaux.» Pouvez–vous me dire à quel niveau?

[*Text*]

Mr. MacRae: There's a prosecution in which we anticipate it will be raised, but we don't know. The action brought by certain members of the Lennox Island Band is with the Federal Court trial division. While it is not specifically a fishing case, issues with respect to the Treaty of 1752 have been raised in the Nova Scotia tax collection case, *R. v. Johnson*, which is before the Supreme Court of Canada.

• 1120

Mr. Wells: Those tax cases—can you extrapolate from the decisions and use them for fisheries opinions? Do they interpret the same sections?

Mr. MacRae: It's not the same section.

Mr. Wells: Are any fishing–related matters arising out of the 1752 treaty now before the court?

Mr. MacRae: Simply the prosecutions and the Federal Court trial division. . .brought by certain members of the Lennox Island Band.

Mr. Wells: Do you expect that to go to the Supreme Court of Canada?

Mr. MacRae: It is hard to say, but we anticipate that if we win, that would be appealed by the—

Mr. Wells: Don't they all go to the Supreme Court of Canada eventually?

Mr. MacRae: It depends on whether they are appealed. I can't decide that for the—

Mr. Wells: If it does go to the Supreme Court of Canada, how long will it take before we have a final decision on the interpretation of that treaty?

Mr. MacRae: We're at trial division. . . We haven't yet had the trials in the provincial court.

Would there be two appeals in the provincial court?

Mr. Stevenson: Yes, two appeals.

Mr. MacRae: So there would be two appeals before you get to the court of appeal of the province, and then leave to appeal would have to be given by the Supreme Court. So I'd be very reluctant to hazard a guess as to the length of time it would take.

Mr. Wells: Would five years be reasonable?

Mr. Stevenson: Three to five years would be a normal estimate.

The Chairman: I think this thing has to be put into perspective. I'm glad that Mr. Dhaliwal raised the value of the fishery. We have a lot of problems in the fisheries on both coasts, and even inland and internationally. It seems that the AFS is one of these things that constantly throws itself on the agenda as an issue that has to be dealt with.

As a percentage of overall catch, what is the total value of the catch as a result of the AFS on the west coast? You mentioned 3%, but that's on both coasts. Are we looking at only 3% or 2% of the total value?

[*Translation*]

M. MacRae: Il y a une poursuite en instance au cours de laquelle nous pensons que cette question pourrait être soulevée, mais nous n'en sommes pas encore certains. Les membres de la bande de l'Île Lennox ont saisi la section de première instance de la cour fédérale. Bien que cette affaire ne touche pas directement la pêche, la cause de perception d'impôts en Nouvelle–Écosse, sont l'affaire de la Reine contre Johnson dont est actuellement saisie la Cour suprême du Canada, porte sur des questions concernant le Traité de 1752.

M. Wells: Ces causes fiscales. . .pouvez–vous extrapoler les décisions rendues à leur sujet à la pêche? S'agit–il de l'interprétation d'articles identiques?

M. MacRae: Non.

M. Wells: Les tribunaux ont–ils actuellement à se prononcer sur des questions de pêche dans le contexte du Traité de 1752?

M. MacRae: Il n'y a que les poursuites intentées par certains membres de la bande de l'île Lennox devant la première section de première instance de la cour fédérale.

M. Wells: Pensez–vous que cette affaire ira jusque devant la Cour suprême?

M. MacRae: C'est difficile à dire, mais nous pensons que si nous gagnons, il y aura probablement appel. . .

M. Wells: Toutes ces causes ne finissent–elles pas le cas échéant devant la Cour suprême du Canada?

M. MacRae: À condition qu'il y ait appel. Ce n'est pas à moi d'en décider. . .

M. Wells: Si cette affaire va devant la Cour suprême, combien de temps faudra–t–il attendre pour avoir une décision définitive sur l'interprétation de ce traité?

M. MacRae: Nous ne sommes qu'en première instance. . . Le procès ne s'est pas encore déroulé au tribunal. La cour provinciale ne s'est pas encore prononcée.

Faut–il deux appels au niveau de la cour provinciale?

M. Stevenson: Oui.

M. MacRae: Il faudrait donc qu'il y ait deux appels avant de vous adresser à la cour d'appel de la province et à condition que la Cour suprême autorise à aller en appel. Il m'est donc pratiquement impossible de dire combien de temps cela pourrait durer.

M. Wells: Cinq ans?

M. Stevenson: Trois à cinq ans, c'est la norme.

Le président: Je crois nécessaire de remettre les choses en perspective. Je suis heureux que M. Dhaliwal ait rappelé la valeur économique de cette industrie. La pêche nous cause toutes sortes de problèmes sur les deux côtes, même la pêche intérieure et même la pêche internationale. Il semblerait que la SRAPA soit l'une de ces questions qui se retrouve perpétuellement à l'ordre du jour.

Quel pourcentage de la valeur totale des prises représente la stratégie sur la côte ouest? Vous avez avancé le chiffre de 3 p. 100 mais c'est pour les deux côtes. Cela ne représente que 3 ou 2 p. cent de la valeur totale?

[*Texte*]

Mr. Kowal: Mr. Chairman, the 3% we were referring to is the section 35. . .the harvest of salmon. As to what the value would be, I'm—

The Chairman: So 3% of the salmon harvest is going into the aboriginal fishery as a result of the AFS strategy.

Mr. Kowal: That's correct.

The Chairman: That's not a lot. What's the value of the fishery up there? What's the value of the catch?

Mr. Dhaliwal: It's $450 million for salmon.

The Chairman: It's $450 million. I know it's dangerous because of different—

Mr. Kowal: Different years and different species that are having their major runs.

The Chairman: Would we be far off extrapolating at 3%—2% to 4%, which is 50% on each side—on value?

Mr. Kowal: Again, it's hard to tell. The major target of the aboriginals is sockeye, which is one of the more valuable species. It's probably fair that you can take some enumeration from that.

The Chairman: My next question deals with dollars put into enforcement. We have commercial and aboriginal fisheries in salmon. What is the overall percentage of dollars spent in enforcement by the federal government in the AFS fishery as compared to what is spent on enforcement generally on the west coast? Is it 3% or is it higher?

Mr. Brock: We'll have to do those calculations, but the overall enforcement budget of the department is about $80 million. The largest proportion of that is focused on the existing commercial fisheries.

The Chairman: If we're dealing with a ratio of 95:5, is it in that same range or is it proportionately higher when you are dealing with the aboriginal fisheries?

Mr. Brock: My stance would probably still be the same at the end of the day. I'd have to go through the calculations to try and—

The Chairman: Could you provide us with that? The Pacific salmon is a very valuable industry. We've had officials in here twice and we've had people on both sides of this issue from the west coast. During one of our hearings on the TAGS program we heard from the east coast. It seems that everybody is focusing on enforcement in the aboriginal fishery.

• 1125

Why we don't hear the same type of concerns expressed about enforcement in the general commercial fishery? It's all the same fish, isn't it? Could you give us those numbers? We can see whether you are underfunding enforcement or perhaps trying to use a tonne of dynamite to swat a fly in this instance.

My last question deals with the relationship between the commercial and aboriginal fisheries in British Columbia. I've read testimony from another committee that travelled out west, lots of press clippings and testimony from this committee, and in

[*Traduction*]

M. Kowal: Monsieur le président, ce chiffre de 3 p. 100 correspond aux prises autorisées par l'article 35. . .la pêche au saumon. Pour ce qui est de la valeur, je. . .

Le président: Donc la SRAPA permet aux autochtones de capturer 3 p. 100 du saumon pêché.

M. Kowal: C'est exact.

Le président: Cela ne fait pas beaucoup. Quelle est la valeur de cette pêche? Quelle est la valeur de ces prises?

M. Dhaliwal: Le saumon représente 450 millions de dollars.

Le président: Quatre cent cinquante millions de dollars. Je sais que c'est dangereux à cause de différents. . .

M. Kowal: De différentes années et de différentes espèces dont les remontées ne concordent pas.

Le président: Est-ce que ce serait pousser l'extrapolation un peu loin en la fixant à 3 p. 100—2 à 4 p. 100, c'est-à-dire 50 p. 100 sur chaque côte—de la valeur?

M. Kowal: Encore une fois, c'est difficile à dire. Le poisson que les autochtones recherchent en priorité est le saumon rouge, espèce qui a le plus de valeur. On devrait sans problème pouvoir faire les calculs sur cette base.

Le président: J'aimerais maintenant vous parler des coûts d'application. Le saumon est une pêche à la fois commerciale et autochtone. Quel est le pourcentage du budget d'observance de la Loi et des règlements du gouvernement fédéral sur la côte ouest consacré à la SRAPA? Trois p. cent ou plus?

M. Brock: Il faudrait que nous fassions le calcul mais le budget global du ministère est d'environ 80 millions de dollars. C'est la pêche commerciale qui en absorbe la plus grosse partie.

Le président: Si le rapport est de 95:5, est-ce que la pêche autochtone vous coûte proportionnellement la même chose ou plus?

M. Brock: Je crois que je continuerais toujours à dire la même chose, soit que je devrai faire les calculs pour essayer. . .

Le président: Pourriez-vous nous les envoyer? La pêche au saumon est une industrie très profitable sur la côte ouest. Nous avons déjà entendu deux fois des fonctionnaires et des représentants des deux camps de la côte ouest. Au cours d'une de nos audiences sur le Programme de marquage nous avons entendu des représentants de la côte est. On a l'impression que tout le monde montre du doigt les autochtones.

Pourquoi n'entend-on jamais le même genre de plaintes concernant la pêche commerciale? C'est le même poisson, n'est-ce pas? Pourriez-vous nous communiquer ces chiffres pour que nous puissions déterminer si votre budget d'application de la loi et des règlements est insuffisant ou si vous essayez d'écraser une mouche avec une tonne de dynamite?

J'ai une dernière question à vous poser concernant les relations entre la pêche commerciale et la pêche autochtone en Colombie-Britannique. J'ai lu les comptes rendus d'un autre comité qui s'est rendu dans l'ouest, beaucoup de coupures de

[*Text*]

the last few years there seems to have been a tremendous amount of anxiety and anger levelled by commercial fishermen at the aboriginal fisheries strategy, and some of these commercial fishermen are native people.

Do you think the issues raised have been addressed? Is that sense of anxiety going up or going down? Has the department been able to sort out fact from fiction in dealing with the various accusations levelled at the AFS on the west coast?

It seems that whenever we get you people here, questions can be answered and documents can be given, but when you go to the west coast, sometimes the issues don't seem as clear there. Is the level of anxiety higher today than it was a year ago, or is it less?

Ms Lefebvre: In Minister Tobin's consultations with both commercial and recreational interests, for example, he did achieve a certain degree of support for the approach that we took in negotiations this year. It was his observation that this level of support represented a greater degree of comfort with the AFS than had been previously exhibited.

There are many participants in the commercial industry and the recreational sector, so it's very hard to determine whether there is a general sense of lessening anxiety. In terms of the number of key representatives that he has met with on a number of occasions, there is a sense that the path taken by the government this year in the negotiations was generally more acceptable.

Mr. McGuire: I'd like to get copies of the 1760 and 1761 treaties and who they are with. Over the next few months we'll be looking at the aboriginal fisheries and what's happened and where we're going and so on.

Does the Department of Fisheries and Oceans feel they have an economic role to play here as far as First Nations are concerned? A lot of our reservations need assistance. Is part of DFO's function in this whole aboriginal fisheries issue to improve things on reserves or off reserves? If so, are you working in conjunction with the Department of Justice in this regard? Are there any other agendas going on here?

Mr. Cormier: Our role in the development of economic opportunities is consistent with our role in distribution of the wealth or benefits from the fisheries only. We don't see ourselves as economic development agents, but part of our responsibility as managers of fisheries is to look at the distribution of the benefits from the fishery, and that's where our role would stop.

Mr. McGuire: Does that include selling above and beyond the Sparrow decision? Does that include setting up some mechanism for sales?

Mr. Cormier: It includes the management of commercial fisheries for any of the user groups, whether non-aboriginal or aboriginal.

• 1130

The Chairman: I would like to thank you for coming today and giving us an update. I know there have been a number of requests for information. Could you get that information to our clerk as soon as it's available, so it can be distributed to the committee. I'm sure we will see you again at some point soon in regard to this issue, but once again, thanks for your testimony today.

[*Translation*]

presse et de témoignages devant ce comité, et il semblerait que depuis quelques années la colère des pêcheurs commerciaux contre la stratégie relative à la pêche autochtone ne cesse de monter et pourtant les pêcheurs commerciaux comptent dans leurs rangs des autochtones.

Pensez-vous que les problèmes ont été réglés? Cette colère continue-t-elle à monter ou descend-elle? Le ministère a-t-il pu faire la différence entre la fiction et la réalité de diverses accusations portées contre la SRAPA sur la côte ouest?

On a l'impression qu'ici vous avez toujours les réponses alors que sur la côte ouest ce n'est pas du tout aussi clair. La colère a-t-elle encore montée d'un cran par rapport à l'année dernière ou commence-t-elle à retomber?

Mme Lefebvre: Lors de ses consultations tant avec les représentants de la pêche commerciale que de la pêche sportive, M. Tobin s'est rendu compte du succès certain de l'approche adoptée lors des négociations cette année. Il en a déduit que c'était le résultat d'une diminution du malaise provoqué jusqu'à présent chez certains par la SRAPA.

Les participants tant dans le secteur commercial que dans le commercial sportif sont très nombreux il est donc très difficile d'évaluer les fluctuations de cette colère. Au niveau des représentants qu'il a rencontrés cette année à plusieurs reprises, il est clair que la voie adoptée par le gouvernement dans les négociations est généralement mieux acceptée.

M. McGuire: J'aimerais avoir des copies des Traités de 1760 et de 1761 et savoir avec qui ils ont été conclus. Au cours des prochains mois nous allons nous intéresser aux pêches autochtones, à leur situation actuelle et à leur avenir.

Le ministère des Pêches et des Océans estime-t-il devoir jouer un rôle économique auprès des Premières Nations? Nombre de nos réserves ont besoin d'aide. Le ministère a-t-il en partie pour fonction dans ce dossier des pêches autochtones d'améliorer la situation dans les réserves et hors réserves? Si tel est le cas, travaillez-vous en collaboration avec le ministère de la Justice sur ce plan? Cela relève-t-il d'une stratégie plus générale?

M. Cormier: Notre rôle en matière de promotion économique se limite à la répartition de la richesse et des bénéfices tirés de la pêche. Nous ne nous considérons pas comme des agents de développement économique, mais une part de notre responsabilité en tant que gestionnaires des pêches est de veiller à la répartition des bénéfices de cette industrie et notre rôle ne va pas plus loin.

M. McGuire: Inclut-il certaines ventes débordant le cadre de la décision rendue dans l'affaire Sparrow? Inclut-il la mise en place d'instruments de vente?

M. Cormier: Il inclut la gestion des pêches commerciales pour tous les groupes d'usagers qu'ils soient autochtones ou non autochtones.

Le président: J'aimerais vous remercier d'être venu nous donner tous ces derniers renseignements. Je sais qu'un certain nombre de demandes vous ont été faites. Pourriez-vous communiquer ces renseignements à notre greffier aussitôt que possible afin qu'ils puissent être transmis aux membres du Comité. Je suis certain que nous vous reverrons bientôt au sujet de cette question, mais encore une fois, merci d'être venu témoigner aujourd'hui.

[*Texte*]

To the rest of the committee, I would just like to let you know that on Thursday we have Norman St–Jacques, who is coming here from the Department of Human Resources Development. I hope on Wednesday night everybody pulls out their files from the last time we had him and gets all the questions ready to find out if they've done what they said they were going to do as far as the implementation of their part of the tax program is concerned.

An hon. member: At what time?

The Chairman: It's at 9:30 a.m. until 11:30 a.m..

M. Bernier: Avant de terminer la séance, monsieur le président, vous me permettrez, à titre de vice–président, de me dissocier des propos qui ont été tenus un peu plus tôt durant la réunion. À ce sujet, j'inviterais les membres du Comité de direction à se rencontrer le plus rapidement possible.

Ce que je veux souligner, c'est que je n'aimerais pas que des événements comme ceux qui se sont produits puissent se reproduire, c'est–à–dire qu'on puisse inviter un membre du Comité à «aller voir ailleurs» quand cela ne fait pas son affaire.

Je pense qu'en tant que président, vous devez un peu plus de respect aux députés qui sont ici. On peut avoir des opinions politiques différentes. Cependant, j'espère qu'on trouvera une façon, un modus vivendi pour opérer en tant que comité sans que des échanges comme ceux–là puissent se reproduire.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: It's a point well taken. These committees work well when there is some consensus about decorum. Our job collectively is to explore the subject–matters that are before us from a whole variety of different areas and different approaches, so that we can come to some conclusions. I still have to say that the operation so far of this committee, and any committee that I've seen and been able to sit in on in this Parliament, has been far superior to the decorum that has been exhibited in the past. I take your point and I think other members have as well.

I think we will deal with some of those issues, if you want, Mr. Bernier, at the next steering committee meeting, which I anticipate having sometime on Thursday, so that we can look at some of the other issues. We said we would try to get a timetable together so that as a steering committee we can pick and choose which events we want to do. Hopefully we'll have some of that together by Thursday, I would suspect, as well as looking at the travel for the Freshwater Fish Marketing Corporation, which I know you have a great interest in.

Mr. Verran: Mr. Chairman, before we go, I'd just like to raise a point with you and the other committee members. I wonder if there is some mechanism or some way whereby we could inform guests and people who are experts to come to meet with us, to just have, surely to God, some of the common normal facts you would expect a person who works in the ministry to know and to understand. We've asked some very basic questions here today, but it's I don't know, I can't tell you. If you were an 18–year–old working by the side of some of those people, just tagging along, you'd know those answers. That's frustrating to me.

[*Traduction*]

Chers collègues, j'aimerais vous informer que jeudi nous recevrons Norman St–Jacques au nom du ministère du Développement des ressources humaines. J'espère que mercredi soir vous relirez tous ce qu'il nous a promis la dernière fois qu'il est venu nous voir et que vous préparerez toutes les questions nécessaires pour déterminer s'ils ont tenu leur promesse au niveau de leur participation à l'application du programme fiscal.

Une voix: À quelle heure?

Le président: De 9h30 à 11h30.

Mr. Bernier: Before we adjourn, Mr. Chairman, you will allow me, as the Vice–Chair, to disassociate myself from what was said a bit earlier during the meeting. On that point, I would invite the members of the steering committee to meet as soon as possible.

I want to emphasize that I would not like to see a recurrence of what happened earlier that is when a member of the committee is told to get out of the kitchen if he does not like the heat.

I think as Chairman, that you have to show more respect toward the members. We may have different political opinions. However, I hope we will find a way, a modus vivendi, to proceed without a recurrence of such exchanges.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Vous avez tout à fait raison. Les comités fonctionnent bien quand un certain décorum est respecté par tous. Collectivement nous avons pour tâche d'étudier les questions portant sur toutes sortes de sujets qui nous sont soumises afin de parvenir à certaines conclusions. Je dois dire que jusqu'à présent le fonctionnement de ce comité, et de tous les comités auxquels j'ai participé pendant cette législature est de loin supérieur sur le plan du décorum par rapport à ce que j'ai connu autrefois. Je prends note de votre remarque. D'autres membres du comité en ont fait autant.

Nous pourrons aborder certaines de ces questions, si vous le voulez, monsieur Bernier, lors de la prochaine réunion du comité directeur qui devrait avoir lieu à un moment quelconque jeudi puisque nous avons déjà d'autres questions à étudier. Nous avions dit que nous essayerions de nous fixer une calendrier afin que le comité directeur puisse choisir les dates et les sujets. J'espère que nous pourrons le faire en partie jeudi ainsi que nous pencher sur la visite à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce qui, je le sais, vous intéresse grandement.

M. Verran: Monsieur le président, avant de partir, j'aimerais soulever un point d'intérêt général. Je me demande s'il serait possible d'informer les invités et les spécialistes qui viennent nous voir d'avoir en leur possession le minimum de renseignements qu'on est en droit d'attendre de personnes qui travaillent dans un ministère. Nous avons posé aujourd'hui des questions relativement fondamentales et nous nous sommes entendus répondre: je ne sais pas, je ne peux pas vous dire. Même un jeune de 18 ans en stage au ministère connaîtrait ces réponses. Je trouve cela très frustrant.

[*Text*]

The Chairman: I agree. Some of the stuff we couldn't get answers to today should have been in somebody's file. The clerk has taken note of that. I think the next time we invite officials we'll tell them that we want them to take as much information as necessary, facts and figures.

I think what happens, Harry, is that sometimes it's normal, depending on the issue, that they just talk in broader terms of policy direction, but this is a committee that at all times seeks specifics.

As for Norman St–Jacques, the guy who's coming Thursday, I will personally call him to make sure he has reviewed the previous hearings and the requests for information that were made—not all of which, I think, have ever been received; I'll check on that—and to make sure he has his departmental officials sitting behind him with the reference material, so that those questions can be answered.

Mr. Verran: But you'd really think they would know those things just because of their position and their job.

Mr. Chairman, I have to apologize to you right now that I can't be here Thursday, because I'm going to be meeting the Bay of Fundy scallopers in South West Nova on Thursday.

The Chairman: Okay. Mr. Wells.

Mr. Wells: In previous meetings, Mr. Chairman, we had received an undertaking that certain legal opinions would be provided—written opinions—with respect to decisions made on the observer program. I still have not received copies of those. I assume they have not been provided to the committee. I think when I asked the question before, the clerk said it was his responsibility to follow up on this. I am wondering what you've heard back on your follow–up.

• 1135

The Chairman: We will put in a request and ask for the information to be provided by Thursday.

Mr. Verran: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Have we got somebody from the department here, somewhere?

Mr. Wells: Not any more.

The Chairman: There have been some requests made, going back many months, dealing specifically with legal opinions. They were supposed to be given to the committee and we've never received them. Mr. Wells has asked for them on a number of occasions. Indeed, it was even raised at a subsequent meeting, at which we had officials, that those legal opinions were not given, and that individual undertook to provide them once again. We still have not received them. The clerk can reference you to the specific request as it appears in the *Minutes of Proceedings and Evidence*.

But it would be very good if the department. . .I know they're busy, but when the committee seeks some information that it deems to be important, we would very much like to have it. The undertaking was given.

[*Translation*]

Le président: Je suis d'accord avec vous. Certaines des réponses que nous n'avons pu obtenir aujourd'hui auraient dû se trouver dans le dossier de quelqu'un. Le greffier en a pris note. Je crois que la prochaine fois que nous inviterons des fonctionnaires, nous leur demanderons d'apporter avec eux tous les renseignements nécessaires.

En fait, Harry, c'est un peu normal parce que d'une manière générale ces fonctionnaires sont là pour donner des renseignements généraux sur les orientations globales de leur ministère mais dans notre cas nos questions sont très précises.

Pour ce qui est de Norman St–Jacques, qui viendra jeudi, je l'appellerai personnellement pour m'assurer qu'il a relu le compte–rendu des réunions précédentes et qu'il est bien au courant des demandes de renseignements qui lui ont été faites—je crois qu'elles n'ont pas toutes reçu de réponses—je vérifierai—et pour m'assurer qu'il vienne accompagné des collaborateurs nécessaires avec les dossiers voulus pour répondre à ces questions.

M. Verran: Il devrait savoir tout cela vu le poste et le rang qu'il occupe.

Monsieur le président, je m'excuse mais je ne pourrai être là jeudi car je dois rencontrer ce même jour à South West Nova les pêcheurs de pétoncles de la Baie de Fundy.

Le président: Très bien. Monsieur Wells.

M. Wells: Au cours de réunions précédentes, monsieur le président, on nous avait promis que certaines opinions juridiques nous seraient communiquées—des opinions écrites—concernant les décisions prises au sujet du programme d'observateurs. Je n'ai encore rien reçu. Je suppose que ces opinions n'ont pas été transmises au comité. Lorsque j'ai déjà posé la question, je crois que le greffier avait répondu que c'était sa responsabilité. Je me demande si vous avez eu des nouvelles depuis.

Le président: Nous ferons une demande pour que ces renseignements nous soient fournis jeudi.

M. Verran: Merci, monsieur le président.

Le président: Y a–t–il encore ici quelqu'un du ministère, quelque part?

M. Wells: Non.

Le président: Certaines demandes ont été faites, remontant à plusieurs mois, concernant spécifiquement des opinions juridiques. Elles devaient être communiquées au comité et nous ne les avons jamais reçues. M. Wells l'a rappelé à plusieurs reprises. Cette question a même été évoquée de nouveau lors d'une réunion subséquente avec des fonctionnaires qui nous ont promis encore une fois de nous les envoyer. Nous ne les avons toujours pas reçues. Le greffier peut vous indiquer la référence exacte de cette demande qui figure dans le *compte rendu et les procès–verbaux*.

Il serait quand même bon que le ministère. . .je sais qu'ils sont occupés, mais quand le comité demande des renseignements qu'il juge important, nous aimerions beaucoup les avoir. La promesse nous a été faite.

[*Texte*]

Mr. Wells: In regard to the reference, the undertaking was actually given by the minister. If you just want to look under the minister's comments, that's where the undertaking originated.

The Chairman: We will convene Thursday at 9:30 a.m. The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Wells: Pour ce qui est de cette référence, c'est en fait le ministre qui nous a fait cette promesse. Il suffit de lire les commentaires du ministre et vous verrez que c'est lui qui a fait cette promesse.

Le président: Notre prochaine réunion aura lieu jeudi à 9h30. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Fisheries and Oceans:

Marion Lefebvre, Director General, Native Affairs Division;

Alphonse Cormier, Regional Director General, Gulf Region;

Don Kowal, Director, Resource Allocation Branch, Pacific, Arctic and Inland Waters;

Dennis Brock, Director, Enforcement Branch.

From the Department of Justice:

Ian MacRae, Counsel, Fisheries and Oceans;

Ron Stevenson, General Counsel, Native Law.

TÉMOINS

Du ministère des Pêches et Océans:

Marion Lefebvre, directrice générale, Division des affaires autochtones;

Alphonse Cormier, directeur général régional, Région du Golfe;

Don Kowal, directeur, Direction de la répartition des ressources, Pacifique, Arctique et eaux douces;

Dennis Brock, directeur, Direction de l'application des règlements.

Du ministère de la Justice:

Ian MacRae, conseiller juridique, Pêches et Océans;

Ron Stevenson, avocat général, Droit des autochtones.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 18

Thursday, September 29, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 18

Le jeudi 29 septembre 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108 (2) — The Atlantic Groundfish Strategy (TAGS)

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108 (2) du Règlement—La Stratégie du poisson de fonds de l'Atlantique (LPSA)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the Thirty–fifth Parliament, 1994

Première session de la trente–cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

Patrick Gagnon
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

Patrick Gagnon
Philip Mayfield
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, SEPTEMBER 29, 1994
(25)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:45 o'clock a.m. this day, in Room 705, La Promenade, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Yvan Bernier, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne and Derek Wells.

Acting Members present: Charlie Penson for John Cummins; and Paul Steckle for George Baker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Allan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Fisheries and Oceans: Robin Glass, Assistant Deputy Minister, Policy, Strategic Planning and Consultation; Karen Mosher, Director General, Strategic Policy and Planning Directorate; Karl Laubstein, Director General, Fisheries Management and Industry Services; Frank Slade, General Manager, Fishing Vessel Insurance Program; and Lorne Anderson, Acting Director, Program Assistance Branch, Finance and Administration Directorate. *From the Department of Human Resources Development:* Normand St–Jacques, Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries; Raylene Johnson, Consultant; and Jean–Maurice Bertrand, TAGS Management Team.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of its study on the restructuring of the Fishing Industry (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, April 20, 1994, Issue No. 10*).

Robin Glass and Normand St–Jacques made opening statements and with the other witnesses, answered questions.

At 12:12 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 1994
(25)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 45, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Yvan Bernier, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe Mcguire, Jean Payne, Derek Wells.

Membres suppléants présents: Charlie Penson pour John Cummins; Paul Stickle pour George Baker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Allan Nixon, attaché de recherche.

*Témoins: Du ministère des Pêches et des Océans :*Robin Glass, sous–ministre adjoint, Politiques, planification stratégique et consultation; Karen Mosher, directrice générale, Politiques stratégiques et planification; Karl Laubstein, directeur général, Gestion des pêches et des services à l'industrie; Frank Slade, directeur général, Régime d'assurance des bateaux de pêche; Lorne Anderson, directeur suppléant, Aide aux programmes, Finances et administration. *Du ministère du Développement des resources humaines:* Norman St–Jacques, chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique. Jean–Maurice Bertrand, Groupe de gestion, LSPA.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2), le Comité reprend son étude sur la restructuration du secteur de la pêche (*voir les Procès–verbaux et témoignages du 20 avril 1994, fascicule nº 10*).

Robin Glass et Normand St–Jacques font un exposé et, avec les autres témoins, répondent aux questions.

À 12 h 12, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, September 29, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 29 septembre 1994

• 0942

The Chairman: We're going to call the meeting to order. I'm sorry for the delay. I guess some people had a little trouble getting up this morning, or they had something they thought was more important. God knows, I don't know what that could be.

This is an important subject–matter we're dealing with today. I'll provide just a bit of background. The TAGS program is the successor to the AGAP program, a program that this committee undertook to review and make recommendations on. I think we made a total of 34 recommendations to the government about program design, things we heard from our 94 witnesses that they thought should be in the program. After hearing the witnesses on AGAP, we tried to pinpoint some of the problems we thought we should anticipate in the new programs and try to design around.

Some faces at the end of the table are new, but when last we met we had received a briefing. I think Mr. St–Jacques had given us a briefing on his side of it as well as HRD. I think that was some time in June, just before we picked up and left.

We have you here again today because the committee is trying to make a decision—and I think some decisions could be made as early as our steering committee meeting at noontime—about what role the committee sees to try to assist in the monitoring of the implementation of this program.

This is a massive program. It affects tens of thousands of people in Atlantic Canada. It is the only area of new expenditure as a result of the last budget. There's $1.6 billion in new money and $1.8 billion or $1.9 billion all together.

We had concerns when we looked at the AGAP program. I think some people continue to have some concerns about the actual implementation of the program. So we're here today with witnesses from Human Resources Development, which is responsible for the largest part of the program, as well as from Fisheries and Oceans, to give us an update and, hopefully, to take some questions.

Ladies and gentlemen who are our witnesses, I should tell you that we also have some questions. At least, I'll be surprised if my colleagues here don't raise some very specific questions about problems we're hearing about implementation.

Just so everybody is clear, we're not here to criticize, but if there are problems we're here to find out what they are and to then ascertain whether we think there's a constructive role that this committee can play in the coming months to try to assist the government, at least by way of making recommendations as to how this program can meet its objectives.

Le président: La séance est ouverte. Je suis désolé de ce retard. Je pense que quelques personnes ont eu un peu de mal à se lever ce matin ou avaient quelque chose de plus important à faire. Je me demande bien quoi.

Nous abordons aujourd'hui un sujet important. Je vais rapidement le présenter. Le programme de la SPA succède au PAPPFA, programme que notre comité avait examiné et pour lequel il avait des recommandations. Je crois que nous avions soumis 34 recommandations au gouvernement sur la conception du programme, à partir des suggestions des 94 témoins que nous avions entendus. Après avoir entendu ces témoins, nous avons décidé de cerner certains des problèmes qui risquaient de se présenter avec les nouveaux programmes afin d'essayer de les éviter.

Il y a quelques têtes nouvelles en face de nous, mais la dernière fois que nous nous sommes rencontrés nous avions eu une séance d'information. Je crois que c'est M. St–Jacques qui a fait de même pour son ministère et DRH aussi. Je crois que c'était en juin, juste avant l'ajournement.

Nous vous avons demandé de revenir aujourd'hui car notre comité voudrait se prononcer—et je crois que nous pourrions prendre certaines décisions dès la réunion de notre comité directeur ce midi—sur l'aide qu'il pourrait apporter au contrôle de la mise en oeuvre de ce programme.

C'est un programme massif qui touche des dizaines de milliers de personnes dans le Canada atlantique. C'est le seul secteur où l'on a engagé des dépenses nouvelles dans le cadre du dernier budget. Il y a des crédits nouveaux d'un montant 1,6 milliards de dollars, soit au total 1,8 ou 1,9 milliards de dollars.

Nous nous sommes posé des questions quand nous avons examiné le PAPPFA. Je pense que certains continuent à s'en poser au sujet de la mise en oeuvre véritable de ce programme. Nous entendrons donc aujourd'hui les témoins du ministère du Développement des ressources humaines, qui est responsable d'une bonne partie de ce programme, et ceux de Pêches et Océans, pour faire le point et, je l'espère, entendre certaines questions.

Mesdames et messieurs les témoins, je tiens à vous dire que nous aussi nous auront des questions. En tout cas, je serais étonné que mes collègues ne vous en posent pas de très précises sur les problèmes de mise en oeuvre dont nous entendons parler.

Pour que les choses soient claires pour tous, je tiens à préciser que nous ne sommes pas là pour critiquer, mais pour cerner les problèmes éventuels et veiller à ce que notre comité puisse jouer un rôle constructif au cours des prochains mois et aider le gouvernement à mener à bien la réalisation de ce programme, au moyen de ses recommandations.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 0945

With that said and done, I'm going to introduce the two key individuals. They can tell us which officials they have here and what their specific jobs are, and they can decide how they're going to proceed. The first person is Robin Glass. He's the new Assistant Deputy Minister of Policy, Strategic Planning and Consultation, from the Department of Fisheries and Oceans. Welcome. I think this is the first time you've been at our committee.

Mr. Robin Glass (Assistant Deputy Minister, Policy, Strategic Planning and Consultation, Department of Fisheries and Oceans): It is. Thank you.

The Chairman: We also have Normand St–Jacques, who's the gentleman in charge of the implementation of the HRD component of the TAGS program. Welcome, Mr. St–Jacques.

Perhaps you gentlemen can tell me how you wish to proceed. Start with your officials, tell us who they are and what their jobs are.

Mr. Glass: Mr. Chairman, with us we have Karen Mosher, Director General, Strategic Policy and Planning. Karen and her staff were the ones who took the original idea, organized it and developed the concept, prepared the cabinet documents and coordinated the process within the federal government that got us to where we are today. They coordinated the development of the idea, the approval process and the initial consultations with various stakeholders.

Mr. Frank Slade is here today from St. Johns. His normal day job is with the fishing vessel insurance program, but because of the priority that's assigned to this TAGS program he is leading our effort in Newfoundland to implement the program. Frank deals on a daily basis with applications and concerns from people on the ground, so he can speak with authority as to what's actually happening in the implementation of the program.

Karl Laubstein is the Director General of Fisheries Management and Industry Services, but as of yesterday Karl was made the leader of what I might call a swat team we have set up in the Department of Fisheries and Oceans to ensure that all aspects of implementation of the program—whether we're talking about the renewal boards, or licence retirements, or early retirement of fishermen, or coordination with HRD green projects—are pulled together. Karl is responsible for making sure that if something needs to be done, it does in fact get done.

After my colleague, Normand St–Jacques, makes his comments, what I propose to do is make a very, very brief introductory comment. Then our side in DFO would be prepared to field whatever questions the committee may have for us.

Mr. Norman St–Jacques (Team Leader, TAGS Management Team, Human Resources Development): Mr. Chairman, I have with me Raylene Johnson, who's ministerial assistant to our minister, Minister Axworthy. She's been involved in the development and the implementation of TAGS from very early on in the developmental phases.

Cela dit, je vais vous présenter les deux personnages–clés. Ils pourrons nous dire qui les accompagne et à quel titre, et choisir eux–mêmes la façon de procéder. Il y a tout d'abord Robin Glass. C'est le nouveau sous–ministre adjoint, Politique, Planification stratégique et Consultation, du ministère des Pêches et Océans. Soyez le bienvenu. Je crois que c'est la première fois que vous comparaissez à notre comité.

M. Robin Glass (sous–ministre adjoint, Politique, Planification stratégique et Consultation, ministère des Pêches et Océans): Oui. Merci.

Le président: Nous accueillons aussi Normand St–Jacques, qui représente le volet DRH pour la mise en oeuvre de la stratégie relative au poisson de fond de l'Atlantique. Bienvenue, monsieur St–Jacques.

Vous pourriez peut–être tous deux me dire comment vous comptez procéder. Veuillez d'abord nous présenter vos collaborateurs en nous précisant leurs fonctions.

M. Glass: Monsieur le président, nous sommes accompagnés de Karen Mosher, directrice générale, Direction générale des politiques stratégiques et de la planification. C'est Karen et ses adjoints qui sont partis de la notion de base, qui l'ont structurée et développée, qui ont préparé la documentations pour le cabinet et coordonné au sein du gouvernement fédéral le processus qui nous a amené à la situation actuelle. Ils ont coordonné la mise au point de l'idée, le processus d'approbation et les consultations initiales avec les divers intervenants.

Monsieur Frank Slade est venu de St. Johns. En temps normal, il s'occupe du régime d'assurance des bateaux de pêche, mais étant donné la priorité accordée à la SPA, c'est lui qui dirige la mise en oeuvre du programme à Terre–Neuve. Frank entend quotidiennement les demandes et les préoccupations des gens sur le terrain, et il est donc parfaitement qualifié pour vous parler de la mise en oeuvre concrète de ce programme.

Karl Laubstein est directeur général de la Gestion des pêches et des services à l'industrie, mais hier il a été nommé chef d'une sorte d'équipe d'intervention d'urgence que nous avons constituée au ministère des Pêches et Océans pour coordonner tous les aspects de la mise en oeuvre de son programme, qu'il s'agisse des commissions de renouvellement, des retraits de permis, ou des départs en retraite anticipée de pêcheurs, ou encore de la coordination avec les projets verts de DRH. Karl est là pour veiller à ce que, si quelque chose doit être fait, il le soit.

Après les remarques initiales de mon collègue Normand St–Jacques, je me propose de vous présenter une très brève introduction. Nous serons ensuite prêts, pour ce qui nous concerne, à répondre aux questions des membres du comité.

M. Norman St–Jacques (chef d'équipe, Équipe de gestion de la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, Développement des ressources humaines): Monsieur le président, je suis accompagné de Raylene Johnson, adjointe ministérielle auprès de notre ministre, M. Axworthy. Elle a participé depuis le début à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la SPA.

[*Text*]

I will not be making an opening statement, Mr. Chairman. I will be going through where we are on implementation, after my colleagues from Fisheries and Oceans have spoken—going through a number of points on which I have no prepared text, giving you a quick overview, and it will fall out to some extent from some of the documents that I've tabled with the committee this morning.

Mr. Glass: I really have just two types of things to say in my initial statement. The first is about where we are in the process. Since cabinet approval in April of the $300 million for capacity reduction in a program to be conducted on a coordinated base by independent arm's–length boards, we have been having extensive federal–provincial consultations to try to reach agreement with the Atlantic provinces on how to do this.

In the course of those discussions two issues have become dominant. One is the issue of historical shares. This has to do with the concern of some provinces that if there is not agreement on historical shares in advance and they cooperate in reducing their capacity, they then may find that provinces that did not reduce their capacity take up the slack when the fishery comes back.

• 0950

So that is one issue that has proven to be a very important issue in our discussions.

Another issue that has proven to be very important in our discussions with the provinces is the issue of phasing the introduction of the independent boards. There are really two steps we foresee in the independent board process. The first step is the capacity reduction step. For that step we have been proposing industry restructuring boards. Then the second and continuing phase is setting up licensing, allocation, and sanctioning boards to deal with those issues on an ongoing basis. There is a concern in some provinces that if they agree to go ahead with the capacity reduction phase before the second phase is firmed up, they may be exposed.

But we've been working consistently since April in our consultations with the provinces and we're now reaching the point where there's a great deal of time pressure on us. It's costing $7 million per month in TAGS pay–outs that otherwise would go into capacity reduction, while we try to reach an agreement. So in the absence of an agreement the money is melting away. We also have a change in the capital gains law, effective the end of the year, which makes it very advantageous for people selling their licences to do so before the end of the year so they will not come under the new capital gains provisions. Also, there's a great deal of concern in the communities about this program, which was first announced in April yet which is not totally up and running.

That's my first statement. It is just an overview of where we are in the process.

The second comment I would like to make—and I expect there will be follow–up questions—is that we are very aware of the concerns in the communities. I would be the last one to deny there have been some problems in the implementation of

[*Translation*]

Je n'ai pas d'exposé d'introduction, monsieur le président. Je ferai simplement le point de la mise en oeuvre une fois que mes collègues de Pêches et Océans auront intervenu, j'aborderai divers points très rapidement, sans avoir de texte préparé, pour vous donner un aperçu de la situation qui correspond dans une certaine mesure au contenu des documents que j'ai déposés auprès du comité ce matin.

M. Glass: J'ai en fait deux types de choses à dire au départ. Je vais tout d'abord faire le point de la situation actuelle. Depuis que le cabinet a approuvé en avril le déblocage de 300 millions de dollars pour la réalisation d'un programme de réduction de capacité qui devra être mené de façon coordonnée par des commissions indépendantes sans lien de dépendance, nous avons tenu des consultations fédérales–provinciales poussées pour essayer de nous entendre avec les provinces de l'Atlantique sur les modalités de réalisation de ce programme.

Deux grandes questions ont dominé ces discussions. Il y a tout d'abord la question des parts historiques. Certaines provinces pensent en effet que, s'il n'y a pas au départ une entente sur les parts historiques respectives, les provinces qui auront coopéré et réduit leur capacité seront pénalisées le jour où la pêche reprendra, et que ce seront les provinces qui n'auront pas réduit leur capacité qui en profiteront.

Cela a donc été une des objections majeures lors de nos discussions.

L'autre grande question qui est revenue régulièrement sur le tapis lors de nos discussions avec les provinces, c'est la question de la mise en place progressive des commissions indépendantes. Nous voudrions que cela se fasse en deux étapes. Tout d'abord, il y a la réduction de la capacité. Nous avons proposé pour cela des commissions de restructuration de l'industrie. La deuxième phase, c'est la mise en place de commissions chargées d'octroyer les permis, de les répartir et d'assurer la discipline pour tout ce domaine. Les représentants de certaines provinces craigent d'être pénalisés s'ils vont de l'avant avec la phase de réduction de la capacité avant que la deuxième phase ne soit solidement implantée.

Nous avons continuellement discuté avec les provinces depuis le mois d'avril, mais à mesure que le temps passe, plus la pression sur nous s'alourdit. Les versements au titre de la SPA nous coûtent sept millions de dollars par mois, somme que nous pourrions autrement consacrer à la réduction de la capacité, parce que nous n'avons pas encore conclu d'ententes. En attendant, l'argent nous file donc entre les doigts. Il y a aussi une modification à la loi sur les gains en capital qui va entrer en vigueur à la fin de l'année, de sorte que les gens ont intérêt à vendre leurs licences avant la fin de l'année pour ne pas tomber sous le coup des nouvelles dispositions sur les gains en capital. Là encore, beaucoup de gens sont inquiets au sujet de ce programme qui, bien qu'annoncé au mois d'avril, n'est toujours pas complètement opérationnel.

Voilà donc pour mon aperçu de la situation actuelle.

En second lieu, et j'espère qu'il y aura des questions à ce sujet, je tiens à dire que nous sommes très sensibles aux inquiétudes des collectivités. Je serais le dernier à dire que la mise en oeuvre du programme s'est faite sans le moindre

[*Texte*]

the program so far. The problems there have been, however, are the problems I believe one could normally expect to see in developing a new, innovative program and putting it in place for the first time. We're monitoring the situation and acting immediately where we find problems—systemic problems. I'll make reference again to the fact that we set up the SWAT team under Mr. Laubstein yesterday.

I can assure members of the committee this is a top priority. Indeed, it is my top priority on direct instructions from Mr. Tobin. We are doing everything we can to make sure the program proceeds as intended.

Mr. St-Jacques: Mr. Chairman, it's always a pleasure to appear in front of your committee.

Monsieur le président, je suis francophone mais avec l'indulgence des députés francophones, je vais procéder dans la langue de Shakespeare, si vous me le permettez.

Mr. Chairman, I have tabled three documents this morning. I have provided you with an overview of participant data, where we are at present. It is just the one sheet. It is bilingual. It's called "Participant Data", where we are with applications. I've also provided you at present with a quick overview of where we are in expenditures. Within the next couple of weeks we will have much more detail by program components. We will also, in the near future, be able to do much better forecasting, as we move into a larger volume of applications process, so we know who's in and who's out and who is transitional.

The third document I've tabled—and I thank the chairman for accepting it, because it is in English only, and that's because it is pretty well hot off the press, Mr. Chairman—is essentially a status report on where we are with green projects.

• 0955

I should underline that with this document I have taken a little bit of a risk as a public servant. I've given you not only the projects that are contracted but also those that are in the pipeline at present. This essentially outlines the applications we have received. This is identified in "Project Status", where we're at in the applications or at the contracted stage.

Because green projects are not our usual type of employment development projects, they require extensive environmental assessments and other types of scrutiny. Because it was my desire to inform the committee as fully as possible on where we're at with the green option, I am presenting the document.

I apologize that it's in English only. I have made arrangements with the clerk to provide you with a French version in the very near future.

The points I would like to deal with quickly—so your committee, Mr. Chairman, can throw questions at us—are the applications process, the review and appeals process, the problems we're having with respect to calculation of the

[*Traduction*]

problème jusqu'à présent. Il y a eu des problèmes, mais ce sont, à mon avis, les problèmes auxquels on peut normalement s'attendre lorsqu'on inaugure un nouveau programme. Nous surveillons la situation et nous intervenons immédiatement en cas de problèmes d'ordre systémique. Comme je vous l'ai dit il y a quelques instants, nous avons lancé hier une équipe d'intervention d'urgence dirigée par M. Laubstein.

Je peux vous garantir que c'est pour nous une priorité absolue. En fait, j'en ai fait une priorité absolue selon les instructions de M. Tobin. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que le programme se déroule normalement.

M. St-Jacques: Monsieur le président, c'est toujours pour moi un plaisir de comparaître devant votre comité.

Mr. Chairman, I am a francophone, but with the indulgence of francophone members, I will carry on in Shakespeare's language, if you will allow me.

Monsieur le président, j'ai déposé ce matin trois documents. Je vous ai donné un aperçu des données relatives aux participants, pour faire le point de la situation actuelle. C'est une feuille unique, et bilingue, intitulée «Données sur la participation». Je vous ai aussi communiqué un bref aperçu de l'état actuel de nos dépenses. Dans une quinzaine de jours, nous aurons des détails beaucoup plus précis sur les divers volets du programme. Nous serons aussi en mesure de faire des prévisions bien meilleures dans un avenir proche, car nous aurons traité beaucoup plus de demandes et nous saurons mieux qui est exclu et qui est en passe de transition.

Le troisième document que je vous ai communiqué—et je remercie le président de l'avoir accepté tel quel, car il est uniquement en anglais vu qu'il vient juste de sortir, monsieur le président—est essentiellement un exposé de la situation des projets verts.

Je tiens à préciser qu'en préparant ces documents j'ai pris certains risques. Je vous ai donné non seulement une liste des projets pour lesquels des contrats ont été signés mais également celle des projets qui font l'objet de négociations. Ce tableau vous donne une idée des demandes que nous avons reçues. Sous la rubrique «Situation du projet», nous précisons à quelle étape se trouve chaque demande ou chaque contrat.

Étant donné les projets environnementaux ne sont pas le type habituel de projet de création d'emplois que nous recevons, ils doivent faire l'objet d'évaluations environnementales et d'autres types d'examen. Je vous fournis ce document parce que je voulais offrir à votre comité le plus grand nombre de détails possible sur les projets écologiques.

Je regrette que le document ne soit disponible qu'en anglais. J'ai discuté de la question avec le greffier qui vous fournira une version française sous peu.

Je vais passer très rapidement en revue les points principaux, car je voudrais donner aux députés l'occasion de donner des questions, monsieur le président je vais donc parler du processus de présentation d'un projet, des processus

[*Text*]

duration of entitlement, and participation rates and the number of people receiving TAGS. I hope that the committee will empathize to some extent with the problems we've been having in putting our pay system in place.

We can review to some extent the green projects initiative. There are a number of areas I'd like to mention briefly: some things you hear in the paper; some of the points with respect to catch failure, when it started and when it didn't; the use of 1993 as the year for calculating eligibility; and allowable earnings.

I'll stop there, because I'd prefer to field questions after that. So if it's okay with you, I will proceed in that way.

The Chairman: Sure. You're the witness; you can proceed as you wish.

What I was hoping we would get done and what might be a little helpful is if you could tell us where the problem areas are and how you're trying to address them, because it might keep us from asking long–winded questions. We all know that there are problems. Because of the size of the program, I suspect that they were anticipated by the department.

I'll start with you, Norman and Robin. Are we having a problem with processing? We're hearing that there are problems with processing. We're hearing that thousands of applications were backlogged, and as a result of the backlog and political heat the departments are looking at a more coordinated approach to try to deal with this.

We're hearing things such as there was basically a duplication of the processing centre between Moncton and Saint John, which might have slowed things up. We've heard a number of concerns. We hear that thousands and thousands of applications are coming from a place like Yarmouth, in Southwest Nova, which weren't anticipated by the bureaucrats. That's what I'm hearing in Nova Scotia on the issues.

Could you both tell us where you've encountered problems, what those problems are, and how you've tried to deal with them?

Mr. St–Jacques: That was my first point, the applications process.

The Chairman: Let me ask a specific question. My understanding is there has been a problem. It's slower than it should have been. Your numbers here, Norman, tell me that for participation of TAGS clients you have 35,000 applicants—

Mr. St–Jacques: That's 47,000.

The Chairman: —in Newfoundland, and 30,000 in Newfoundland are in pay. What does that mean? Does that mean there are 5,000 applicants still in process? How long is it taking to process the applications? Has there been a backlog of applications? Why has there been a backlog? How is the department dealing with that?

[*Translation*]

d'examen et d'appel, des problèmes que nous avons en matière de calcul de la période de participation, les taux de participation ainsi que le nombre de participants à la LSPA. J'espère que le comité sera conscient des problèmes que nous avons eus à l'égard de la mise sur pied de notre système de paiement.

Nous pouvons étudier dans une certaine mesure les projets environnementaux. Il y a quelques secteurs que je tiens à mentionner, certains figurent d'ailleurs dans ce document; certaines questions qui touchent la chute des prises, quand ce problème a fait surface; l'utilisation de l'année 1993 pour calculer l'admissibilité et le montant des revenus admissibles.

Je m'en tiendrai à ces quelques commentaires parce que je préférerais répondre aux questions. Si cela vous convient, je vais procéder de cette façon.

Le président: Très bien. Puisque vous êtes le témoin, on peut procéder comme vous le désirez.

Je crois, que le mieux et le plus utile, ce serait d'identifier les problèmes et de nous parler de ce que vous faites en vue de les régler. De cette façon, on évitera les questions qui n'en finissent pas. Nous sommes tous conscients du fait qu'il existe des problèmes. Compte tenu de l'ampleur du programme, je suppose que le ministère s'y attendait.

Je commencerai par Norman et Robin. Y a–t–il des problèmes à l'égard du traitement des demandes? Certains nous disent que oui. On nous dit qu'il y a des milliers de demandes qui n'ont pas encore été traitées, et qu'en raison de cet arriéré et de certaines pressions politiques, les ministères cherchent à mettre sur pied un système coordonné pour régler ces problèmes.

On nous a également dit qu'il y avait deux centres de traitement, celui de Moncton et celui de Saint–Jean, qui faisaient essentiellement la même chose, ce qui aurait ralenti le processus. Plusieurs intervenants nous ont fait part de leurs préoccupations. Par exemple, on nous a dit que des milliers et des milliers de demandes imprévues ont été présentées aux fonctionnaires, venant d'endroits comme Yarmouth, dans Southwest Nova. C'est ce qu'on m'a dit en Nouvelle–Écosse.

Pouvez–vous nous en dire un peu plus long sur les problèmes que vous identifiez, et ce que vous avez fait en vue de les régler?

M. St–Jacques: C'était la première chose dont je voulais parler, le processus de traitement des demandes.

Le président: Je vais poser une question bien précise. J'ai cru comprendre qu'il y avait un problème. Le processus est plus lent que prévu. Les chiffres que vous citez, Norman, indiquent que 35 000 participants à la LSPA ont présenté une demande. . .

M. St–Jacques: Pardon, 47 000.

Le président: . . .à Terre–Neuve, et 30 000 de ces demandeurs de Terre–Neuve sont payés. Qu'est–ce que cela veut dire? Est–ce que cela veut dire que 5 000 de ces demandes sont toujours à l'étude? Combien de temps vous faut–il pour traiter une demande? Y a–t–il un arriéré au niveau du traitement des demandes? Pourquoi? Que fait le Ministère pour régler tout cela?

[*Texte*]

Mr. St–Jacques: The first thing with respect to your question, Mr. Chairman, is that so far we've received 47,000 applications. We had anticipated 35,000. That's 12,000 more, and that's understandable because the message was: if in doubt, apply. When people were in doubt, they applied. So we received a larger number of applications than we had.

[*Traduction*]

M. St–Jacques: La première chose que je tiens à préciser, monsieur le président, c'est que nous avons reçu à ce jour 47 000 demandes. Nous avions prévu en recevoir 35 000. Nous avons donc 12 000 demandes de plus que prévu et c'est facilement explicable puisqu'on avait dit: si vous n'êtes pas certain, présentez une demande. Alors, les gens qui n'étaient pas certains, ont présenté une demande. Nous avons donc reçu plus de demandes qu'auparavant.

• 1000

There are two things the committee should be aware of with respect to applications. One is that all those who were in the AGAP program and on the fishery closure training allowance were rolled over to December 31, 1994. The new applicants were not in receipt of any income support. In the applications process, both on the fishers' side as well as the plant workers' side, we have given priority to new applicants because the roll–overs or the transitionals, as we call them, are in pay. With the new applicants, we don't have a big problem. We've coped with them. Where we're now trying to catch up is with respect to the roll–over clients, but they're in pay right now.

Il y a deux choses que le comité devrait savoir au sujet de ces demandes. D'une part, les gens qui bénéficiaient du PAPPFA et de l'allocation de formation pour fermeture d'une pêcherie y auront droit jusqu'au 31 décembre 1994. Les nouveaux demandeurs ne touchaient pas de soutien du revenu. Dans le processus de demande, aussi bien pour les pêcheurs que pour les travailleurs d'usine, nous avons donné la priorité à ces nouveaux demandeurs car ceux dont on a reconduit la situation, les transitoires, comme on les appelle, sont payés, eux. Les nouveaux demandeurs ne nous posent pas de gros problèmes. C'est pour les autres, ceux qui ont été reconduits, que nous essayons actuellement de rattraper l'arriéré.

When you hear that on the southwest coast of Newfoundland there are 1,400 people who have been waiting for four or four and a half months for benefits under TAGS, we don't buy that. We know there are maybe a few, but of the ones who are not in receipt of TAGS on the southwest coast of Newfoundland, a large majority of them will not receive benefits under TAGS.

On entend dire que 1 400 personnes sur la côte ouest de Terre–Neuve attendent depuis quatre mois ou quatre mois et demi leurs prestations en vertu de la SPA. Nous ne sommes pas du tout d'accord. Il y en a peut–être quelques–uns, mais la plupart de ceux qui ne touchent pas de prestations en vertu de la SPA n'y ont pas droit.

Looking at catch failure, for example, we suspect that out of that number, 100 to 150 will probably qualify through appeals. We have no control over the noises that are being made, but that is essentially what we think is going to happen. The argument presented to us on the southwest coast of Newfoundland is that catch failure started in 1984, 1985, 1986, 1987. We've looked at landings data and that's quite right. Landings data show that the landings of 1987–88 were probably about half of what they were in 1984–85.

Si on prend par exemple les cas de pêche nulle, nous pensons que 100 à 150 personnes pourront probablement bénéficier d'une décision en appel. Nous ne pouvons rien faire à propos des rumeurs qui circulent, mais nous pensons que c'est cela qui va se passer. On nous a dit que la pêche avait commencé à s'effondrer sur la côte sud–ouest de Terre–Neuve en 1984, et cela a continué en 1985, 1986 et 1987. Nous avons examiné les données sur les débarquements, et constaté que c'était exact. On voit qu'en 1987–1988, les débarquements ont été probablement inférieurs de moitié à ce qu'ils avaient été en 1984–1985.

But we don't use tonnage, Mr. Chairman. We use value of landings. If you look at the same time, the price of frozen cod blocks slightly more than doubled.

Toutefois, monsieur le président, nous ne nous fondons pas sur le tonnage, mais sur la valeur des débarquements. Or, au cours de la même période, le prix des blocs de morue congelée a un peu plus que doublé.

There were some discussions about whether we should treat these people as a block and say we're going to deal with one or two cases and we're going to qualify them all. That was not what I had agreed to.

Certains ont dit qu'il fallait accorder un traitement uniforme à tous ces gens–là en examinant un ou deux cas et en les admettant tous. Ce n'est pas du tout ce que j'avais accepté.

We have an extenuating circumstances clause, and we look at these individuals on an individual basis. We've essentially pulled out the data on all these fishers on a case–by–case basis. For example, we know there are people who are having trouble meeting the 25% groundfish out of their landings, but when we pulled cases—and we pulled 14 villages out of 16—we noticed that people's fishing income did not decline.

Nous avons une clause pour circonstances atténuantes et nous examinons les situations cas par cas. Nous examinons le cas de chacun de ces pêcheurs. Nous savons par exemple que certains d'entre eux ont du mal à atteindre le contingent de 25 p. 100 de poisson de fond dans leurs prises, mais quand nous avons examiné des cas précis, et nous avons examiné 14 villages sur 16, nous avons constaté que le revenu que les gens tiraient de la pêche n'avait pas diminué.

[*Text*]

So there are cases where they say there was catch failure—and this is why we want to go on a case–by–case basis—and we can see that if the value of groundfish stayed the same and the value of other species increased dramatically thereby reducing that 25% to what would render them ineligible under TAGS, it was not because of catch failure. These people would not be eligible under TAGS.

So there are different considerations to take into account as we assess these applications.

The second thing on the southwest coast of Newfoundland, where a lot of the complaints and noise have occurred, has been the use of 1993 as a qualifying year. As you know, we do have a five–year window, which ends in 1992. Again, we are resisting the use of the 1993 blanket. If it's a long–term fisher and it can be demonstrated, then the extenuating circumstances clause does have a compassionate approach to take care of these people. But where we're being pressured to use 1993 for a recent entrant into the groundfishery, we will not use 1993, because a person who's a recent entrant into the groundfish industry should not be entitled to a five–year adjustment program in the same manner as a long–term attachment to the groundfish industry. Where long–term attachment can be demonstrated, we will use 1993.

The Chairman: Let me ask this in a slightly different way. I'm not trying to be critical. I'm trying to figure out why I'm getting calls from some of my colleagues. They're getting angry calls—some of these colleagues are sitting here—from some people who are saying that there's a problem with the program.

• 1005

The calls we're getting might be wrong. Maybe the program is working as designed, but we talked a lot about flexibility and both ministers indicated clearly that this program had to be flexible in order to make it work.

The only question I'm asking is this—and maybe I'm going to switch gears here a bit and go over to Mr. Slade, because he's on the ground over there. What is the problem and how are we dealing with it? Is there a problem? Is there a problem with applications being backlogged? Mr. St–Jacques has indicated that they're primarily the new entrants because anybody who was on the other program is still in pay. Is there a problem and how are we coping with it? You're over at Fisheries, you're over at HRD, and the two have to talk when these problems come up when you're dealing with things such as catch failure and the flexibility. What are we doing on that case? Do we have a little bit of a problem? Do we have a big problem? Has it been dealt with? Do you think we have dealt with it in the way we should have?

Mr. Frank Slade (General Manager, Fishing Vessel Insurance Program, Department of Fisheries and Oceans): I think we've dealt with it in the way we should have.

Maybe I could just put in perspective for the committee that in the case of Newfoundland we have received from HRD 13,996 applications, of which 3,339 are new. The new applicants are primarily from the south and west coasts of Newfoundland, because the NCARP took care of most of the northeast coast and Labrador. So that has been the area of the problem.

[*Translation*]

Donc, dans certains cas, ils disent qu'ils ont eu une pêche nulle, et c'est pour cela que nous voulons examiner la situation au cas par cas, alors que nous constatons que si la valeur du poisson de fond n'avait pas changé et que la valeur des autres espèces avait monté en flèche, ce qui les faisait donc tomber en–dessous de ce seuil de 25 p. 100, de sorte qu'ils ne pouvaient plus bénéficier de la SPA, ce n'était pas à cause d'un effondrement des prises. Ces gens–là n'ont pas droit aux prestations en vertu de la SPA.

Il faut donc tenir compte de diverses choses pour procéder à l'évaluation de ces demandes.

En second lieu, pour ce qui concerne la côte sud–ouest de Terre–Neuve, d'où proviennent une grande partie des plaintes et des rumeurs, il faut savoir qu'on s'est servi de 1993 comme année d'admissibilité. Vous savez sans doute que nous avons une fenêtre de cinq ans qui prend fin en 1992. Là encore, nous rejetons l'idée de se servir uniquement de l'année 1993. Si quelqu'un pêche depuis longtemps et peut le montrer, il existe une clause de circonstances atténuantes pour tenir compte de sa situation. Mais si l'on veut nous forcer à prendre 1993 comme année–repère pour un nouvel arrivé dans la pêche du poisson de fond, nous refusons, car un nouvel arrivé dans ce secteur ne devrait pas avoir droit au programme d'adaptation sur ces cinq ans au même titre qu'un pêcheur de longue date. Nous utiliserons l'année 1993 dans le cas des pêcheurs qui ont de l'ancienneté.

Le président: Je voudrais aborder la question sous un angle différent. Je ne cherche pas à vous critiquer, j'essaie simplement de comprendre pourquoi certains de mes collègues me téléphonent. Ces collègues, et il y en a plusieurs ici, reçoivent des coups de téléphone de gens furieux qui disent que le programme ne fonctionne pas bien.

Il se peut que ces gens–là se trompent. Le programme fonctionne peut–être comme prévu, mais il a beaucoup été question de flexibilité et les deux ministres ont clairement dit qu'il fallait faire preuve de souplesse pour que le programme réussisse.

Je n'ai donc qu'une question à poser, et je vais peut–être changer un peu de direction et m'adresser à M. Slade, puisqu'il est toujours sur place. Quel est le problème et que faisons–nous pour le régler? Y a–t–il un problème? Y a–t–il un problème d'arriéré des demandes? M. St–Jacques a dit qu'il s'agit surtout de nouveaux venus car tous ceux qui bénéficiaient de l'autre programme sont encore payés. Y a–t–il un problème, et que faisons–nous? Vous êtes au ministère des Pêches, vous êtes à DHR, et vous devez bien discuter de ces problèmes de pêche nulle et de flexibilité. Que faisons–nous en l'occurrence? Y a–t–il un problème? Est–il important? A–t–on réagi? Pensez–vous qu'on a pris de bonnes mesures correctives?

M. Frank Slade (directeur général, Régime d'assurance des bateaux de pêche, ministère des Pêches et Océans): Je crois que oui.

Je crois pertinent de signaler au comité que dans le cas de Terre–Neuve, nous avons reçu 13 996 demandes de DRH, dont 3 339 nouvelles demandes. Ces nouveaux demandeurs viennent principalement des côtes sud et ouest de Terre–Neuve, car l'essentiel de la côte nord–est du Labrador était couvert par le PARPEM.

[*Texte*]

We have probably taken a bit longer in doing those applications. We did deal with what we refer to as priority one. We categorize the new ones as priority one and the roll–overs, or the people who were already on pay, as priority two. We started dealing with only priority ones, because these were people who did not have money coming in. Their UI had been exhausted on May 15 and they had no money coming in. We were dealing with those.

Things might have proceeded a bit more slowly simply because we consider ourselves the experts in assessing from the fishery perspective. We had to assess those applications to see if those fishermen were eligible for meeting the fisheries criteria, and we felt that we should exhaust every effort in determining whether those people met the criteria. In doing that, maybe we can be faulted for taking a bit longer, but there were gaps in the information available to us. The fishers' information on the applications that came in to us was terrible, and we kept having to go back to these fishermen in trying to get the information from them and match it with the records we had.

If I could take a moment to tell you the process it goes through in DFO before it leaves our hands, it comes in to a first–level assessor—

The Chairman: This is at DFO. HRD takes the application?

Mr. Slade: They take the application. They just enter the very basic information in their computer and they send the application over to us.

The Chairman: How long does that take? Where does it go?

Mr. Slade: Oh, a day or two, but there has been no delay from that perspective.

The Chairman: So we're okay on that.

Mr. Slade: No, there is no delay from that perspective.

It comes over to us, and we give it to what we refer to as a first–level assessor, who looks at the application, looks at the missing information, talks to the applicant, and talks to our DFO field staff. Let's say that for some reason they can't approve the application. So they've exhausted everything they can do with it. They pass it up to a senior assessor, who goes through almost a duplicate of what happened with the first level to try to ascertain that nothing has been missed.

Let's assume that that person still can't approve the application. They send it up to what I would call the on–site manager of that TAGS unit. He looks at what has been presented to him, and after he has looked at it, he says that he can't deal with it. Then it is sent to an internal review committee, which I chair, and we look at it under extenuating circumstances. It is only if we say this person does not meet the fisher's requirements that it's sent over to HRD as a rejection. That is the process that's gone through at DFO before it goes to HRD as a denial.

[*Traduction*]

Nous avons probablement mis un peu plus de temps à traiter ces demandes–là. Nous nous sommes occupés de ce que nous appelons les cas de priorité numéro 1. Les nouvelles demandes sont considérées comme priorité numéro 1 et les cas de reconduction, de gens qui sont déjà payés, sont classés priorité numéro 2. Nous nous sommes occupés uniquement des priorités numéro 1 au départ, parce que ces gens–là ne touchaient plus rien. Ils n'avaient plus de prestations d'assurance–chômage depuis le 15 mai et ils ne touchaient plus rien. Nous avons donc commencé par eux.

Les choses sont peut–être allées un peu plus lentement parce que nous nous considérons comme des experts en évaluation dans le domaine de la pêche. Nous devions évaluer ces demandes pour voir si ces pêcheurs répondaient aux critères, et nous avons estimé qu'il fallait faire ce travail très soigneusement. On nous accusera peut–être d'avoir pris un peu trop de temps, mais certains éléments d'information nous manquaient. Les renseignements que les pêcheurs inscrivaient sur leurs demandes étaient déplorables, et nous avons sans cesse été obligés de leur demander des renseignements complémentaires pour voir si leurs renseignements concordaient avec les nôtres.

Si vous me le permettez, je vais vous expliquer en quelques instants ce qui se passe au MPO avant l'étape suivante; il y a tout d'abord un premier évaluateur. . .

Le président: Vous parlez du MPO. C'est DRH qui reçoit la demande?

M. Slade: Oui. Les agents de ce ministère se contentent d'entrer les informations de base dans leur ordinateur et nous transmettent ensuite la demande.

Le président: Combien de temps cela prend–il? Où va le dossier?

M. Slade: Oh, un jour ou deux, mais il n'y a pas de retards à ce niveau–là.

Le président: Donc, il n'y a pas de problème?

M. Slade: Non, pas de retard de ce côté–là.

Nous recevons le dossier, et nous le transmettons à un évaluateur de premier niveau qui examine la demande, voir s'il manque certains renseignements, parle avec le demandeur et communique avec le personnel local du ministère. Supposons que pour une raison ou une autre on ne puisse pas approuver la demande. Les préposés ne peuvent plus rien faire d'autre; ils transmettent la demande à un évaluateur supérieur qui refait pratiquement la même chose qu'au premier palier pour s'assurer que rien n'a été omis.

S'il n'est toujours pas possible d'approuver la demande, on envoie le dossier à ce que j'appellerai le gestionnaire sur place de cette section de la SPA. Celui–ci examine les renseignements qui lui sont communiqués et constate qu'il ne peut rien faire. Le dossier passe alors à un comité d'examen interne—que je préside—qui examine la demande en fonction des circonstances atténuantes. C'est seulement si nous disons que le candidat ne répond pas aux exigences que son dossier est refusé et renvoyé à DRH. C'est le processus de renvoi d'une demande d'un ministère à l'autre.

[*Text*] [*Translation*]

• 1010

Of course, in the case of approvals, once the assessor looks at it and the person meets all the criteria, they just tick "approved", and it's signed off and goes on to HRD.

At this moment in time we have gone back on those 3,339. There are 3,073 that have gone back to HRD as being finished, either approved or rejected. I can pretty well say with certainty that those remaining will not in any way get on the program because most of them don't even seem to be responding to us. I think it is safe to say those people will not get on the program.

Mrs. Payne (St. John's West): Of the ones who remain not approved, will they then go to an appeal process?

Mr. Slade: Yes. What we're doing with those who remain now is we are sending them what we refer to as a 15–day letter, and what we're saying is we have been unable to get the information we requested, "We've been unable to contact you. If we do not hear from you within 15 days we will consider that you have withdrawn your application and we will be forwarding your application to HRD." Those persons can still appeal to HRD if they wish. They would still have that opportunity.

The Chairman: In case anybody at the committee thinks I'm occupying too much air space that's too bad, but since we didn't have any presentation I'm trying to get some stuff out that sort of relates to some of the questions that have been asked. It's my way of taking more time than I'm supposed to.

Mr. Glass, could you please explain this whole process for the committee, the structure that has been proposed for the restructuring of the industry? Your side of this whole program is to restructure, to take 50% of capacity out of the processing and harvesting sector. Can you sort of, step by step, tell us what is the proposal that the government has that would see this goal being reached? You mentioned the IRBs and then you talked about licence sanctioning. Let's pretend that you're just talking to people who don't know anything about the fishery, who just know you want to get rid of 50%. What are you guys trying to do to accomplish that?

Mr. Glass: Mr. Chairman, I'm going to ask Karl Laubstein to give you a summary overview of the process.

Mr. Karl Laubstein (Director General, Fisheries Management and Industry Services, Department of Fisheries and Oceans): As you recall, the two ministers, the Hon. Lloyd Axworthy and our minister, at the end of April announced the Atlantic groundfish strategy.

One component deals with the capacity reduction, for which a certain amount out of the $1.9 billion was set aside. That process of capacity reduction has two or three elements. One is the establishment of industry renewal boards to provide advice to the ministers on how to achieve regionally balanced capacity reduction.

Évidemment, si une demande est approuvée, si l'évaluateur considère que le candidat répond à toutes les exigences, il coche simplement la case «approuvé», le dossier est signé et il est renvoyé à DRH.

Nous avons maintenant examiné ces 3 339 demandes. Sur ce total, 3 073 ont été renvoyées à DRH, approuvées ou refusées. Je suis à peu près sûr que ceux qui restent ne seront pas admis car la plupart d'entre eux ne répondent même pas à nos demandes de renseignements. Je pense qu'on peut être à peu près certain qu'ils ne seront pas admis.

Mme Payne (St. John's–Ouest): Les gens dont la demande n'a pas été approuvée pourront–ils faire appel?

M. Slade: Oui. Dans ce cas, nous leur envoyons une lettre assortie d'un délai de 15 jours pour leur dire que nous n'avons pas pu obtenir les renseignements demandés. La lettre dit: «Mais nous n'avons pas pu communiquer avec vous. Si nous ne recevons pas de nouvelles de vous dans un délai de 15 jours, nous considèrerons que vous avez retiré votre demande et nous la transmettrons à DRH.» Ces gens–là peuvent encore faire appel auprès de DRH s'ils le veulent. Ils auront encore cette possibilité.

Le président: Certains risquent de penser que je prends trop de place, mais puisqu'il n'y a pas eu d'exposé, j'essaye d'obtenir le plus d'informations possibles concernant les questions qui nous ont été posées. C'est pour cela que je prends plus de temps que normalement.

Monsieur Glass, pourriez–vous nous expliquer tout ce processus, ce dispositif proposé pour restructurer l'industrie? Votre rôle est de restructurer, de réduire de 50 p. 100 la capacité de transformation et de pêche. Pourriez–vous nous expliquer étape par étape comment le gouvernement compte y parvenir? Vous avez parlé de commissions d'examen indépendantes et d'approbation des permis. Supposons que vous ayez devant vous des gens qui ne veulent rien entendre de la pêche, qui veulent simplement qu'on la réduise de moitié. Que pourriez–vous faire?

M. Glass: Monsieur le président, je vais demander à Karl Laubstein de vous résumer la situation.

M. Karl Laubstein (directeur général, Gestion des pêches et des services à l'industrie, ministère des Pêches et Océans): Comme vous le savez, deux ministres, l'honorable Lloyd Axworthy et notre ministre ont annoncé fin avril la stratégie du poisson de fond de l'Atlantique.

L'un des volets de cette stratégie consiste à réduire la capacité, et un montant de 1,9 milliard de dollars a été affecté à ce volet. Ce processus de réduction comporte deux ou trois éléments. Il s'agit d'une part de la mise sur pied d'offices de rationalisation qui doivent conseiller les ministres en vue de réduire la capacité de façon équilibrée suivant les régions.

[*Texte*]

The regionally balanced capacity reduction is not going to be an across-the-board exercise. There are distinct regions in Atlantic Canada in the different provinces with adjacent fisheries and the problem of over-capacity, and therefore the need for capacity reduction will differ. It's not the same as if everybody is going to be reduced by 50%. That 50% is a global figure for the groundfish sector across Atlantic Canada.

[*Traduction*]

Cet exercice ne sera pas généralisé. Il existe dans les diverses provinces de l'Atlantique des régions où il y a des pêcheries adjacentes et un problème de surcapacité, et par conséquent la réduction sera modulée. Elle ne sera pas fixée uniformément à 50 p. 100 pour tout le monde. Ce chiffre de 50 p. 100 est un chiffre global pour tout le secteur du poisson de fond dans le Canada atlantique.

• 1015

On the boards, as you recall from when Richard Cashin gave you the overview of the report of the task force on incomes and adjustments, this mechanism is essentially the recommendation that came from the private sector task force on incomes and adjustments when it presented its report in December of last year.

En ce qui concerne ces offices, vous vous souvenez de l'aperçu que Richard Cashin vous a donné sur le rapport du groupe de travail sur les revenus et l'adaptation, il s'agit d'un mécanisme résultant des recommandations du groupe de travail du secteur privé sur les revenus et l'adaptation formulée dans le rapport que ce groupe a présenté en décembre dernier.

The fundamental point was that the members of the task force—on which incidentally, as you'll recall, there were fishermen's union representatives from Quebec and Newfoundland, processors from Newfoundland and New Brunswick, and the university environment, Donald Savoie, the chairman of the Nova Scotia Labour Relations Board—were trying to cope with the idea that when the government goes into making a major effort of capacity reduction, as previous governments have taught since time immemorial, whenever there is a crisis in particular the best thing would be to have some arm's-length body run by people who are not from the government. They would make recommendations as to how you actually implement that on a regional basis, based on the policy direction the minister would give them. So you might want to come back to the industry renewal board itself as a mechanism to provide that advice.

Le point fondamental a été que les membres de ce groupe de travail—qui comportait d'ailleurs, comme vous le savez, des représentants de syndicats de pêcheurs du Québec et de Terre-Neuve, des transformateurs de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick et des universitaires, Donald Savoie, le président de la Commission des relations de travail de la Nouvelle-Écosse, estimait que, quand le gouvernement fait un tel effort massif de réduction de la capacité comme les précédents gouvernements nous l'ont montré depuis des temps immémoriaux, quand il y a une crise quelconque, il vaut mieux que l'entreprise soit réalisée par des gens qui n'ont pas de liens de dépendance avec le gouvernement. Ces gens-là devaient donc présenter des recommandations pour la mise en oeuvre de ce programme sur le plan régional, en fonction des orientations de politiques fixées par le ministre. L'Office de rationalisation était donc un moyen de fournir ces conseils.

The two principal tools for capacity reduction in the harvesting sector are licence retirement for fishermen and early retirement for fishermen—or fishers, as they're called. The licensing and allocation board is another long-term measure that is related to the entire process of devolving some of the decision-making powers, particularly as they relate to the licensing of fishermen and to the allocation of the annual harvest among different groups and and gear and fleet sectors.

Les deux principaux instruments de réducation de la capacité dans le secteur de la pêche sont le retrait des permis des pêcheurs et la mise à la retraite anticipée des pêcheurs. La Commission d'octroi des permis et de répartition constitue une autre mesure à long terme visant à répercuter une partie des pouvoirs de décisions, surtout en matière d'octroi de permis aux pêcheurs et de répartitions des prises annuelles sur divers groupes et divers secteurs de la flotte.

This authority from the government would be devolved to bodies on the Atlantic and the Pacific, and that's really an initiative that to some extent preceded both TAGS and the task force recommendations.

Ce pouvoir serait donc délégué par le gouvernement à des organismes de la côte Atlantique et de la côte Pacifique, et c'est une initiative qui a en fait précédé dans une certaine mesure la SPA et les recommandations du groupe du travail.

So in the department we are now going to establish the boards, as the minister had said, hopefully with the cooperation of the provinces and the industry. The two main programs actually to implement the capacity reduction will be the licence retirement program and the early retirement program.

Nous allons donc maintenant mettre ces offices sur pied, comme l'a dit le ministre, avec la collaboration des provinces et de l'industrie, nous l'espérons. Les deux principaux programmes de réalisation de cette réduction de capacité seront le programme de retrait des permis et le programme de retraite anticipée.

Parallel with that will be the process of further consultations with the provincial governments and the industry groups on the establishment of an Atlantic fisheries licensing and allocation board or boards.

Parallèlement à cela nous aurons d'autres consultations avec les gouvernements provinciaux et les représentants de l'industrie en vue de la création d'une ou de plusieurs commissions d'octroi de permis et de répartition des pêches dans l'Atlantique.

[*Text*]

As Mr. Glass already mentioned, there's another federal–provincial process, a working group I had, that deals with establishing what exactly was the historical resource access — provincial shares, if you wish — so we shall have an idea if there is capacity reduction. It will be more pronounced in certain areas than in others.

It doesn't mean that the areas that historically had access to certain fishing grounds will all of a sudden lose the fish and the void will be filled from areas where the capacity reduction is less pronounced.

The Chairman: Just so I'm clear, we have the industry renewal boards, which are being set up in each province. They're advisory in their capacity: they advise the minister. We then have a licence retirement board?

Mr. Laubstein: No.

The Chairman: We have a licence retirement and allocation board?

Mr. Laubstein: Licence retirement and early retirement are the two programs to implement capacity reduction, whereas the board is a mechanism to get advice on how to proceed.

The Chairman: What is this licence and allocation program? Is it a board as well?

Mr. Laubstein: I would like to ask my colleague, Karen, who has been involved in that particular initiative, to answer.

• 1020

Ms Karen Mosher (Director General, Strategic Policy and Planning, Department of Fisheries and Oceans): The proposal that the minister has put forward for discussion relates to the longer–term management of the fishery, looking for a vehicle to de–politicize some of the decision–making, to make more modern some of the responsibilities under the Fisheries Act, and the concept of an independent board to make decisions respecting licensing allocation and sanctions.

That is a longer–term proposition. We have had some preliminary discussions about it. Those discussions will continue, but they continue informed by, but independent of, the shorter–term industry renewal boards, which will have a limited time span and a more limited mandate that is focused on downsizing.

The question then remains, if you have capacity reduced, how do you effectively manage the fishery in the future? That's the question that the proposal for the fisheries boards is meant to address. That's obviously something that we will come back to. It's in its preliminary phases. It's not nearly as ready for delivery as the process that Karl has referred to for industry renewal.

The Chairman: You have also mentioned the Atlantic fisheries licensing and allocation board, or boards. That again is different.

[*Translation*]

Comme l'a déjà dit M. Glass, il existe un autre processus fédéral–provincial, un groupe de travail que je dirige, et qui cherche à déterminer exactement comment étaient réparties les ressources auparavant — les parts provinciales si vous le voulez — pour nous permettre de savoir à quoi nous en tenir pour réduire la capacité. Cette réduction sera plus prononcée dans certains secteurs que dans d'autres.

Cela ne signifie pas que les secteurs qui avaient traditionnellement accès à certaines zones de pêches perdront tout d'un coup leurs contingents de poissons que le vide sera comblé à partir de régions où la réduction sera moins importante.

Le président: Pour m'assurer que j'ai bien compris, nous avons donc les offices de rationalisation qui vont être créés dans les provinces. Ils ont un rôle consultatif: ils sont là pour conseiller le ministre. Ensuite, il y a un office de retrait des permis?

M. Laubstein: Non.

Le président: Il y a un office de retrait des permis et de la répartition des pêches?

M. Laubstein: Le retrait des permis et la retraite anticipée sont les deux programmes servant à réaliser la réduction de capacité alors que l'office est un mécanisme chargé de donner des conseils sur la marche à suivre.

Le président: En quoi consiste ce programme concernant les permis et la répartition? C'est aussi un office?

M. Laubstein: Il faudrait poser la question à ma collègue Karen, qui s'est occupée de cette initiative particulière.

Mme Karen Mosher (directrice générale des politiques stratégiques et de la planification, ministère des Pêches et Océans): Le ministre a soumis une proposition qu'il veut que l'on débatte, et cette proposition est une vision à long terme de la gestion des pêches. Il s'agit de se doter de moyens permettant de dépolitiser le processus de décision dans une certaine mesure, de moderniser certaines des responsabilités définies dans la Loi sur les pêcheries, d'où l'idée d'une commission indépendante chargée de décider de l'octroi des licences, de la répartition des ressources, et des sanctions.

Il s'agit d'une vision à long terme des choses. Nous avons déjà eu quelques entretiens préliminaires à ce sujet. Les discussions se poursuivront, et on s'informe, tout en restant tout à fait indépendants, auprès de ces commissions de rationalisation qui ne sont prévues que pour une période de temps limitée, et dont le mandat se limite à la question de la réduction de nos capacités.

La question qui se pose est celle–ci: avec cette réduction des prises, comment pourra–t–on gérer de façon efficace les pêches à l'avenir? Voilà donc précisément la question à laquelle on voudrait répondre par la création de ces commissions. Nous y reviendrons, les choses en sont pour le moment à leur phase la plus préliminaire. Ce n'est pas encore à ce stade dont Karl a parlé pour les offices de rationalisation.

Le président: Mais vous avez également parlé d'une commission d'octroi des licences et de répartition des ressources des pêcheries de l'Atlantique, une ou plusieurs. C'est encore autre chose.

[*Texte*]

Ms Mosher: That is the second one to which I had directed my comments.

The Chairman: Is the Atlantic fisheries licensing board singular or plural?

Ms Mosher: The proposal that the minister had put forward had provincially based boards.

The Chairman: Provincially based boards. Who deals with the historic allocation?

Ms Mosher: The historic allocation is a process that's been put in place to address needs that have been identified both in the discussion of the short–term and the long–term.

The Chairman: You've got me totally confused, but—

Ms Mosher: Think of three boxes, industry renewal boards, capacity reduction, and in the middle the working group on historic shares. The work that that group on historic shares does, the federal–provincial group, feeds both the box at the top, which is the short–term industry renewal, and the box at the bottom, which is the longer–term management board, the licensing allocation sanction board of the Atlantic fisheries board.

The Chairman: Let's see. The bottom one is the Atlantic fisheries board, the upper part is the industry renewal board—

Ms Mosher: And in the middle you have work in progress that feeds both of those.

The Chairman: Who is on the work in progress board?

Ms Mosher: That's the working group of the federal–provincial Atlantic fisheries ministers—deputy ministers—that Karl referred to, which he chairs.

The Chairman: So, Karl, that board has provincial ministers and ADMs or DMs on it? How does this work?

Mr. Laubstein: It's not quite as exalted. It's just us. We report to them, that is the FPA of C, the federal–provincial Atlantic fisheries committee of deputies, and we are their working group, really. The FPA of C is a mirror committee of the ACFM, the Atlantic Council of Fisheries Ministers.

As to the process of establishing historical shares or access—incidentally, there has been quite some stability. De facto, we have had it. It just brings it out more in focus so people can see it. It is required for both exercises. One, for the board exercise, it gives some assurance to people that the capacity reduction process will not lead to any distortion in the historical patterns of resource access by different regions and provinces.

Two, if you have licensing and allocation boards for different provinces or regions you would have to have an idea of what is the resource pie that different boards would allocate. The exercise is a sort of pre–condition for both of them.

[*Traduction*]

Mme Mosher: C'est le deuxième type d'organisme dont j'ai parlé.

Le président: Cette Commission des pêcheries de l'Atlantique est–elle une ou multiple?

Mme Mosher: La proposition du ministre prévoit plusieurs commissions provinciales.

Le président: Des commissions provinciales. Et qui va s'occuper de la question des droits traditionnels en matière de répartition?

Mme Mosher: Les droits acquis, en matière de quotas, font l'objet d'une discussion, et cela parce que certains besoins ont été identifiés au cours de cette réflexion, aussi bien pour le court terme que pour le plus long terme.

Le président: J'ai beaucoup de mal à vous suivre. . .

Mme Mosher: Imaginez trois boîtes: office de rationalisation, réduction de nos capacités, et au milieu un groupe de travail sur les quotas. Le travail de ce groupe sur la répartition—il s'agit d'ailleurs d'un groupe fédéral–provincial—sert ensuite aussi bien à la boîte du haut, à savoir l'office de rationalisation à durée limitée, que la boîte du bas, soit l'instance de gestion dont la durée de vie doit être plus longue, à savoir l'office d'octroi des licences, de répartition, et d'imposition des sanctions de la Commission des pêcheries de l'Atlantique.

Le président: Voyons un peu. En bas vous avez la Commission des pêcheries de l'Atlantique, en haut l'office de rationalisation. . .

Mme Mosher: Et au milieu un travail en cours dont s'inspirent les deux autres niveaux.

Le président: Et quels sont les membres actifs de ce groupe intermédiaire?

Mme Mosher: Il s'agit du groupe de travail fédéral–provincial des ministres des pêches de l'Atlantique, des sous–ministres—dont Karl a parlé, et qu'il préside.

Le président: Alors, Karl, il y a donc des ministres provinciaux, et des sous–ministres ou sous–ministres adjoints? Comment cela fonctionne–t–il?

M. Laubstein: Ce n'est pas aussi prestigieux que cela. Il n'y a que nous. Nous sommes en réalité le groupe de travail du comité fédéral–provincial chargé des pêches de l'Atlantique, composé de sous–ministres. C'est en fait un comité qui est parallèle au conseil des ministres des pêches de l'Atlantique.

Pour ce qui est du processus de discussion de droits acquis en matière de répartition et de quotas. . . disons à ce sujet qu'une certaine stabilité a fini par s'instaurer. En fait, elle existait déjà. Il s'agit donc simplement de rappeler aux gens ce qu'il en était. Mais c'est nécessaire pour accomplir le travail des deux autres paliers. D'une part pour l'office de rationalisation, pour que l'on ait la certitude que ce processus de réduction et de rationalisation se fera en fonction des répartitions traditionnelles des ressources dans les régions et provinces.

Et deuxièmement, s'il y a des commissions d'octroi des licences et de répartition dans les provinces, il faudra bien avoir une idée de l'ampleur du gâteau à partager. Le travail que nous faisons dans ce groupe est donc une sorte de pré–condition au travail des deux autres niveaux.

[*Text*]

M. Bernier (Gaspé): Merci, monsieur le président. Je vais m'acclimater à la façon de travailler, mais je vais continuer sur le sujet actuel, c'est–à–dire sur les offices de rationalisation et vous me permettrez, à la toute fin, de revenir sur le sujet précédent parce que j'avais une petite question et je n'ai pas eu le temps de la poser. Ce matin, on peut fonctionner comme cela.

• 1025

Les offices de rationalisation de l'industrie sont–il créés par province? Existent–ils actuellement? Vous sembliez me dire que vous aviez un comité qui examine de quelle façon on peut répartir les parts historiques de chaque province ou de chaque communauté.

Je veux faire un parallèle avec ce que j'ai connu par le passé, et vous étiez à la direction de Pêches et Océans à ce moment–là, ce qu'on a appelé l'avènement des contingents par bateau, par province, au niveau de la pêche au chalut. Ce qui nous reste à répartir, si je comprends bien, c'est la portion de poisson pour les bateaux dits côtiers ou dits à engin fixe, par province. C'est un peu cela.

Monsieur Laubstein, lorsque le comité de rationalisation ou l'ensemble de ces comités–là aura été défini, la première question ne serait–elle pas de se demander de quelle façon les gens entrevoient le futur de leur pêche dans leur propre communauté? Une fois qu'on n'a plus à se chicaner, à se quereller entre nous sur le nombre de queues de poisson disponibles, la question ne pourrait–elle pas être comment chacun voit le développement de sa pêche en face de chez lui?

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des particularités régionales différentes, ce que mes pêcheurs appellent des «saloperies» différentes. Chez nous, il passera du chien de mer, du petit requin et, à d'autres endroits, ce sera d'autres espèces, car si le nombre de queues de morue diminue, il faudrait être capable d'occuper notre monde d'une glace à l'autre, d'un printemps à l'automne. J'aime l'expression d'une «glace à l'autre», quand la glace revient. Donc, c'est la question de départ que j'aimerais vous lancer en ce qui a trait à l'office.

Mr. Laubstein: These are a lot of questions.

Mr. Bernier: But the main one is what the future will be.

Mr. Laubstein: Yes, I got that one. I was going to start with it.

Right now my work is more administrative.

What will be the future? The previous government two years ago set up the task force on incomes and adjustment for the Atlantic fishery, to map out really a long–term strategy for the future of the fishery. That's why we called it "Charting a New Course: Towards the Fishery of the Future". That process, which you know was a private sector task force, not a government one, involved extensive consultation across all the five eastern provinces with the fishermen, the processor groups, and the provinces.

The 42 recommendations are really, in the wisdom of that committee, what they think the general direction of the future fishery is. We don't know exactly. The committee spent a long time. People would always say, "Exactly what is it going to look like?"

[*Translation*]

Mr. Bernier (Gaspé): Thank you, Mr. Chairman. I'm going to have to adjust to our way of working; but I'm just going to follow up on this, meaning on the renewal boards, but I would like first to come back on the other subject, on which I had a small question to ask, for which I didn't have the opportunity up to now. I think that we could work that way this morning.

Our renewal boards created per province? Do they already exist? It seems to me you were telling me that a committee is examining the best way to allocate historical quotas for each province or community.

I want to draw a parallel with what I knew in the past, which was the era of quotas allocated per boat, per province for trawl fishery. You were part of the administration of Fisheries and Oceans at that time. What is left to allocate, if I understand the situation, is the quota for in–shore or fixed–gear vessels per province.

Mr. Laubstein, when the renewal boards will have been established, will not the first question which we shall have to answer be the way in which people will see the future of their fisheries in their own community? When we will have stopped quarreling over the number of fishtails available, will the question not be how each fisherman should envisage the future of his fishery?

You must know that there are regional differences, and my fishermen call that the rubbish. With us it has to do with dogfish and shark and somewhere else it will be other species because if the number of cod tails diminish we will have to be able to keep our people busy from spring to autumn, in other words from one icy period to the next, and I like this way of saying it. So the question I want to ask is about this renewal board.

M. Laubstein: Cela fait beaucoup de questions.

M. Bernier: La question principale est celle de l'avenir.

M. Laubstein: Oui j'ai compris celle–là. J'allais commencer par là.

À l'heure actuelle mon travail est davantage administratif.

Vous me demandez quel va être l'avenir. Il y a deux ans, le gouvernement précédent a établi le groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique afin d'établir une stratégie à long terme pour les pêches. C'est la raison pour laquelle nous avons intitulé notre rapport: «Changement de cap, les pêches de l'avenir». Comme vous le savez, il s'agissait d'un groupe d'étude du secteur privé et non du gouvernement qui a procédé à des consultations très importantes dans les cinq provinces de l'Atlantique avec les pêcheurs, les groupes de transformateurs et les provinces.

Les 42 recommandations du rapport sont le résultat de cette étude en profondeur et indiquent l'orientation future des pêches. Mais nous ne savons pas exactement en quoi l'avenir consistera, même si le comité a passé beaucoup de temps à étudier la question. Les gens voudraient toujours savoir exactement de quoi il s'agirait.

[*Texte*]

The world being as it is, with technological change and other developments that you can't foresee, you can't really say what's going to happen, but you can show certain directions and in what direction the government ought to move.

That committee, which was established by two ministers—the Minister of Employment and Immigration, as it was called then, and the Minister of Fisheries and Oceans—presented 42 recommendations, which essentially are the elements of a long-term strategy of adjustment for the Atlantic fishery.

The new government basically accepted the recommendations, and the Atlantic groundfish strategy to a large extent is a reflection of the general directions in some of the recommendations of that report.

As far as the future of the fishery is concerned, that's really a question for my minister. My job is to make sure that the boards are established and function as the government has directed, including the programs of licence retirement and early retirement.

• 1030

One other question you touched upon was how to divide the historic shares, or what is Quebec's historic share.

Mr. Bernier: And the other provinces.

Mr. Laubstein: We have worked very closely with Quebec on this. As far as the methodology is concerned, there are fisheries that are still what we call competitive fisheries and will be different to look at. Some fisheries are already under some sort of individual book quota program that was already based on historical pattern when we did it.

A good example might be the mid-shore snow-crab fishery in the gulf. Of course one might want to re-open the history, and that's a slight problem we will have to overcome in our working group. Nevertheless, in the mid-shore snow-crab fishery an individual quota program has been in place now for almost 10 years. A certain percent share of the resource goes to Quebec-based vessels; a certain share goes to New Brunswick-based vessels; and another share goes to Nova Scotia-based vessels.

If the provinces agree we should accept those historic shares as embodied in the individual quota regime, it should be an easy accounting exercise. But, as in any process, when you try to establish what the historic share is exactly, people have different perceptions of fairness and what happened in the past. People in P.E.I. might think when they were established they didn't get their fair share. But that's something we will have to work out cooperatively with the provinces and then make our recommendations to the ministers.

M. Bernier: Là où je voulais en venir, monsieur Laubstein, c'est qu'actuellement il n'y a rien de commencé au niveau des offices de rationalisation de l'industrie pour définir ce qui devrait nous rester dans les prochaines années, le *core fishery*, le noyeau de pêcheurs. Il faudra se donner des moyens.

Vous vous êtes qualifié, plus tôt, d'administrateur. Donc, ce sont des données que vous administrez, que vous gérez. Vous me permettrez à ce stade-ci, de jeter également un regard noir sur le rapport Cashin. Ce n'est pas ma bible de chevet. Je ne

[*Traduction*]

Mais les chose étant ce qu'elles sont, si l'on tient compte des changements technologiques et des autres impondérables, on ne peut vraiment savoir ce qui va se passer, il faut se borner à dire dans quel sens le gouvernement devrait s'orienter.

Ce comité, qui a été établi par deux ministres, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, comme le ministère s'appelait alors et le ministère des Pêches et Océans a présenté 42 recommandations qui donnent en fait les différents éléments d'une stratégie à long terme d'adaptation pour les pêches de l'Atlantique.

Le nouveau gouvernement a, à toutes fins pratiques, accepté ces recommandations et la stratégie des pêches de l'Atlantique reflète dans une large mesure l'orientation générale des recommandations du rapport.

En ce qui concerne l'avenir des pêches, ce sera au ministre d'en décider. Mon mandat est de m'assurer que les offices sont établis et fonctionnent comme le gouvernement en a décidé, ce qui comprend les programmes de retrait des permis et de retraite anticipée.

Une autre question à laquelle vous avez fait allusion était celle de la répartition des quotas historiques en fait la part historique du Québec.

M. Bernier: Et des autres provinces.

M. Laubstein: Nous avons travaillé en très étroite collaboration avec le Québec à ce sujet. Il y a une question de méthodologie à préciser ici: certaines pêches sont ce que l'on peut appeler concurrentielles et il faudra les envisager de manière différente. Certaines pêches relèvent déjà d'un programme de quotas individuels qui tenait déjà compte de la situation historique.

Un bon exemple est la pêche semi-hauturière au crabe des neiges dans le golfe. Évidemment, certains voudront peut-être revenir sur ce qui s'est toujours fait, et ce sera un petit problème qu'il faudra surmonter au sein de notre groupe d'étude. Toutefois, dans le cas de la pêche semi-hauturière ou crabe de neige, un programme de quota individuel existe maintenant depuis presque 10 ans. Un certain pourcentage de la ressource va aux navires québécois, une certaine partie aux navires du Nouveau-Brunswick et une autre aux navires de Nouvelle-Écosse.

Si les provinces sont d'accord que l'on accepte cette répartition historique selon le régime des quotas individuels, les choses en seront facilitées. Cependant, comme toujours, quand on essaye d'établir exactement quelle est la répartition historique, on peut se heurter à des perceptions différentes de ce qu'est l'équité et de ce qu'était la situation auparavant. Ainsi, l'Île-du-Prince-Édouard peut très bien penser qu'elle n'a pas eu sa juste part lors de la répartition initiale. Il s'agit toutefois là d'une question que l'on devra régler en collaboration avec les provinces pour ensuite présenter nos recommandations au ministre.

Mr. Bernier: What I wanted to say Mr. Laubstein, is that at the present time nothing has been done by renewal boards to define what the core fishery would be in the next two years. The situation will have to be clarified.

You said earlier that you were an administrator. This means that you are responsible for the administration in this field. I must say that I don't view the Cashin Report very favourably and I do not consider it as my bible. I do not share the

[*Text*]

partage pas les conclusions du rapport, justement parce que c'est une division mathématique du poisson restant. Établir des équations pour fournir un niveau de revenu stable à des pêcheurs, ce ne sont que des formulations mathématiques.

Je parle de créer des offices de rationalisation, mais que, dans un premier temps, on puisse réunir ensemble des visionnaires pour qu'ils nous disent ce que pourrait être le futur des pêches. On fait face au monde entier là–dedans. Les Norvégiens font certaines choses. Les Français font d'autres choses et cela nous affecte. Les Russes font d'autres choses également.

Actuellement, nous n'avons pratiquement plus de morue sur nos côtes, et si l'on regarde le marché de Boston, qui était auparavant notre principal marché, en l'absence des Canadiens, je me serais attendu à une flambée des prix. Cependant, c'est resté stable. Donc, lorsqu'on reviendra sur le marché, il faudra savoir jouer du coude, il faudra être encore plus imaginatifs. Peut–être qu'il faudrait qu'on s'y prenne d'une façon différente. C'est la suggestion que j'aimerais voir faire. Commençons par réunir des visionnaires.

Là–dessus, je suis d'accord avec vous, il faudrait continuer à faire la répartition mathématique, parce que les visionnaires... Au Québec, on avait l'habitude de dire: «Dans les pêches, il y a beaucoup de penseurs solitaires, mais peu de décideurs solidaires». Ce qui veut dire qu'il faudrait être capable de définir les portions les plus petites possibles, ou du moins par province, de façon à ce qu'ils puissent s'entendre au Québec comme ils peuvent s'entendre à Terre–Neuve. Je pense que le ministre des pêches de Terre–Neuve l'avait dit comme cela lors d'une certaine réunion. Il voulait avoir la main mise sur l'émission des permis et la gestion des ressources.

On n'est peut–être pas si éloignés que cela de la philosophie. En tout cas, c'est quelque chose que je voulais vous mentionner.

• 1035

Je voudrais revenir un petit peu plus en arrière. Au Québec, on a à peu près 330 demandes de participants qui restent à évaluer sur un nombre total de 3 200 demandes. Là où cela m'inquiète, c'est qu'il y a encore 25 000 cas à étudier à Terre–Neuve, par rapport à 35 000. Ces chiffres sont–ils exacts? Cela prendra–t–il encore bien du temps avant que l'on réduise ce chiffre à sa plus petite expression?

Quelle est la raison pour laquelle je vous pose cette question? C'est que lorsque MM. Tobin et M. Axworthy ont reconduit le programme, on avait dit que ceux qui étaient déjà dans la machine seraient reconduits automatiquement. Leur paiement serait assuré pour un an, mais ils devront se qualifier. Lorsque l'année se terminera, ils devront savoir où ils vont.

Si on n'a pas eu le temps de les étudier, dois–je comprendre que les deux tiers des demandes seront reconduites encore automatiquement pour un autre six mois? Donc, le Canada paie peut–être pour rien. Peut–être que c'est correct, mais on ne sait pas pourquoi on paie. Combien de temps cela peut–il prendre? Je sais que c'est long et qu'il y a beaucoup de gens mais...

M. St–Jacques: Monsieur le président, en ce qui a trait aux chiffres que j'ai présentés et qui indiquent qu'il y a encore 29 000 demandes en suspens, ces chiffres–là datent du 12 septembre. Depuis ce temps–là, nous avons ajouté une équipe

[*Translation*]

conclusions of the report precisely because it divides the fish that is left in a very mathematical way. This is not how we will provide a stable income to our fishermen.

As far as renewal boards are concerned, I think that what should be done in the first place is to gather together visionary people who will be able to tell us what the future has in store. We have to confront the whole world: Norwegians who do things their way, the French who do other things which affect us and the Russians who do other things still.

At the present time cod has almost disappeared from our shores and if we look at what happens in Boston which was previously our market, I would have thought that prices would have become very high. That is not the case and prices have stayed very stable. Therefore, when we have a comeback on this market, we will have to be very aggressive and very imaginative. Mayber we should procede differently and this is the suggestion I am making to you: let us gather together a group of visionaries who could help us.

But I agree with you: we should continue to allocate shares on a mathematical basis because visionaries... In Quebec we say: "In the fisheries, there are many solitary thinkers but few decision–makers who can stick together". So we should be able to allocate according to the smallest shares, at least by province so that we can agree with the system in Quebec as well as Newfoundland. I think that the Minister of Fisheries from Newfoundland already said that during one meeting. He wanted to control fishing licence delivery and resource management.

This probably has to do with the philosophy of the question. In any case, that is what I wanted to say.

Let me go back a little bit. In the province of Quebec, there remains almost 330 applications to be assessed on a total of 3,200. I am concerned because there are still 25,000 applications to be assessed in Newfoundland on a total of 35,000. Are those the right figures? Will it take much longer in order to reduce that figure to a minimum?

You probably wonder why I am asking you this question. When Mr. Tobin and Mr. Axworthy announced they would maintain the program, they said that those who were already in the system would get automatic renewal. Their benefits would be guaranteed for a year but they would have to qualify. At the end of the year, they will have to know where they stand.

If it is because there was not enough time to assess their claim, does that mean that two–thirds of the applications will be renewed automatically for another six months? In other words, Canada is probably paying for nothing. Maybe the figures are right but we do not know why we are paying. How much longer could it take? I know there are a lot of applicants and that takes a long time but...

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, the figures I have given which indicate there are still 29,000 applications to be assessed are as of the 12th of September. Since then, we have added extra personnel to the assessment team. Essentially, we have

[*Texte*]

additionnelle de vérificateurs de ces demandes. Ce qui veut dire que nous avons maintenant deux équipes: une équipe de jour et une équipe de nuit qui travaillent depuis deux semaines. Ces chiffres ont diminués.

Je voulais vous donner les données les plus récentes mais j'ai eu de la difficulté, hier soir, à avoir des chiffres qui se comparent d'une province à l'autre. Donc, j'ai pensé, si vous êtes d'accord, monsieur le président, que d'ici la semaine prochaine, je pourrais vous faire parvenir les chiffres additionnels.

Nous sommes confiants du côté des demandes des travailleurs d'usine. Nous aurons fini toute l'évaluation des demandes vers la mi–octobre, pour leur donner le temps de faire appel de nos décisions s'ils jugent qu'ils ont été mal traités si on n'a pas donné toutes les données, s'ils trouvent d'autres données, ou s'ils ont un argument additionnel.

Le problème existe plutôt à Terre–Neuve qu'à Québec. Nous avons installé la deuxième équipe à Terre–Neuve. J'ai parlé avec le directeur du réseau de la Gaspésie et il me dit que dans quelques semaines tout sera réglé en ce qui concerne l'évaluation des demandes.

Sur le côté pêcheur, M. Slade pourrait vous donner une estimation du temps additionnel. Ils ont encore presque 10 000 demandes du côté pêcheur et je ne sais pas quelle est leur échéancier.

Mr. Slade: We are aiming at the moment to finish all the fishers' applications by the end of October. We originally had a deadline of September 30, but problems in dealing with the south and west coasts have put us behind. We now have a new target date, which we are determined to meet, of the end of October for all applications to be completed and sent to HRD.

M. Bernier: D'accord.

Le délai d'un an sera–t–il prolongé pour ceux qui étaient reconduits dans le programme? Ils devaient être reclassifiés ailleurs étant donné que la fin de la classification arrive à la fin du mois d'octobre. On parlait du 31 décembre dans votre présentation.

M. St–Jacques: Monsieur le président, c'est vrai. On avait reconduit des bénéfices jusqu'à sept mois et demi; ce n'était pas tout à fait un an. C'était du 16 mai au 31 décembre.

M. Bernier: D'accord. Mais là, il y a un bout de perdu. Cela va–t–il être prolongé sur l'autre côté?

M. St–Jacques: Nous n'envisageons pas de prolongation, monsieur le président.

• 1040

La raison est assez simple. Nous avions prévu 35 000 demandes, nous en avons eu 46 000. Les pressions sur l'enveloppe sont énormes. Les personnes qui ne se qualifient pas pour la stratégie devront l'acquitter au 31 décembre. . .

M. Bernier: Moi, mon problème. . .

M. St–Jacques: Ils ne se qualifient pas. En appel, si l'arbitre décide qu'ils ne se qualifient pas, je ne vois pas pourquoi ils seraient encore éligibles à des prestations sous la stratégie.

[*Traduction*]

now two teams, one works during the day and another one during the night and they have been at it for two weeks. So the figures are no longer as high.

I wanted to give you the most recent data but last night, I experienced some difficulties with the comparatives figures from province to province. If you agree, Mr. Chairman, I could give you further data by next week.

We are confident in respect of applications coming from plant workers. We should be in a position to complete the assessment of those applications around mid October so that applicants, if they wish to do so, are within the required time limit in order to appeal our decision, should they think they were assessed on incomplete data, should they have other data or further arguments to submit.

The problem is more serious in Newfoundland than in Quebec. The second team was deployed in Newfoundland. I have spoken with the director of the Gaspé network and he is telling me that within a few weeks the assessment of applications should be completed.

Mr. Slade will be able to give you an estimate of the additional time required for the fishermen. There are still 10,000 applications from fishermen but I do not know under what type of time table they are proceeding.

M. Slade: Nous comptons avoir terminé l'évaluation des demandes de la part des pêcheurs d'ici la fin du mois d'octobre. Au départ, nous avions fixé le 30 septembre comme date limite mais comme des problèmes ont surgi dans le sud et dans l'ouest, nous avons été retardés. Nous avons donc une nouvelle date limite que nous comptons bien respecter et c'est à la fin du mois d'octobre que toutes les demandes auront été évaluées et envoyées à DRH Canada.

Mr. Bernier: Very well.

Will the one year guaranteed period be extended for those who were renewed within the program? They should have been reclassified somewhere else since their present status is to expire at the end of October. In your presentation, you were talking about the 31st of December.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, that is correct. Benefits were renewed up to seven months and a half, not quite one year. They were renewed from May 16 to December 31.

Mr. Bernier: I see. In this case, there was a small time lag. Will it be compensated at the other end?

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, we're not contemplating any extension.

The reason is quite simple. We were expecting 35,000 applications, we got 46,000. This puts a lot of pressure on the envelope. People who don't qualify for the strategy will have to pay up by December 31st. . .

Mr. Bernier: My problem is. . .

Mr. St–Jacques: . . .if they don't qualify. If on appeal the umpire decides that they don't qualify, I don't see why they would still be eligible under that strategy.

[*Text*]

M. Bernier: C'est peut–être une question politique que je vous transmets pour vos patrons, mais j'aimerais dire, à ce moment, que 12 000 personnes, cela doit paraître quelque part. Il y aura des cris, il y aura une émeute.

Je veux bien croire que dans le tiroir que vous administrez, vous n'avez pas assez d'argent pour ces 12 000 personnes, mais y a–t–il eu un processus de consultation, par téléphone ou autre, entre les différents sous–ministres ou ministres des différentes provinces? Il y a quelqu'un qui recevra ce coup de téléphone ou de coup de pied au derrière car 12 000 personnes, cela fait du monde.

S'ils ne sont plus chez vous, ils s'en vont quelque part. Comme député, je ne peux concevoir qu'on laissera des gens dans la rue même si on n'a pas de budget. Il faut que j'essaie de trouver quelqu'un qui a un budget. Je lance l'invitation à mes confrères.

M. St–Jacques: Monsieur le président, on ne sait pas encore si le chiffre magique sera de 12 000. Nous prévoyons que le nombre de personnes qui termineront leurs bénéfices au 31 décembre se chiffrera à environ 4 000. Je crois vous avoir dit, au mois de juin, qu'on estimait ce chiffre à 3 500. En ce qui a trait aux autres pêcheurs ou travailleurs d'usine qui font application et qui sont refusés, il s'agit de nouvelles applications. Il n'ont jamais été dans l'industrie, donc, on ne peut dire qu'ils ont été laissés pour compte.

Monsieur le président, j'avais également dit au Comité, au mois de juin, que le ministère avait d'autres programmes et que, à ce moment–là, le ministère nous avait demandé de faire appel aux autres programmes pour voir comment on pourrait aider un certain nombre de personnes.

M. Bernier: Je n'ai plus de questions sur le sujet, pour le moment, mais j'en aurai d'autres par la suite.

The Chairman: I want to thank you, Mr. Bernier. You've opened up the whole area of the capacity of the dollars that have been allocated to the program to deal with what may be an increased uptake on the program. It's an issue I'd like to pick up as well in round two.

Welcome to the committee, Mr. Penson, from the Reform Party. Do you have some questions for the witnesses?

Mr. Penson (Peace River): Not really. I'm a grain farmer from Alberta so I'm a little out of my element here. I'm sitting in for John Cummins this morning and just taking notes.

The Chairman: Mr. Penson, some of the witnesses may have had a previous incarnation over at the Department of Agriculture or something—fish and chips. Do you wish to just hang in, and we'll get back to you a little later?

Mr. Penson: Yes, thank you.

The Chairman: Over on this side we have Mr. Wells.

Mr. Wells (South Shore): I'm not sure where to start. I have pages of questions here.

The Chairman: Start with the first page and let's see how far we get.

[*Translation*]

Mr. Bernier: This may be a political question I've put to your bosses through you but I want to say that right now 12,000 person it must show up somewhere. There will be shouting there will be a riot.

I can understand that in the envelope that you administer, there is not enough money for those 12,000 persons, but has there been a consultation process, by phone or otherwise, between the various Ministers or Deputy Ministers of those provinces? Somebody will eventually receive a phone call or a kick in the butt because 12,000 claimants, that's a lot of people.

If they are not with you any more, they must be somewhere. As a member of the House, I cannot imagine that we will leave those people in the street, even though we don't have any money. I will try to find somebody who has got money. I am throwing this invitation to my colleagues.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, we still don't know if the magic number will be 12,000. We expect that a number of persons who will cease to receive benefits on December 31st will be around 4,000. I think I told you in June that we estimated that number to be 3,500. As for the other fishermen or plant workers who make an application and are refused, these are new applications. They've never been in the industry in the first place, therefore you can't say that we abandon them.

Mr. Chair, I also told the Committee, in June, that the Department had other programs and that, at that time, the Department had asked us to look at all the other programs to see how we could help a number of these people.

Mr. Bernier: I don't have any more questions on that point for the time being but I'll have some more later on.

Le président: Je tiens à vous remercier, monsieur Bernier. Vous avez lancé toute la question de la possibilité d'étirer les dollars qui ont été affectés à ce programme pour tenir compte d'une augmentation imprévue du nombre de demandes. C'est une question sur laquelle j'aimerais revenir lors du second tour.

M. Penson, du Parti réformiste, je vous souhaite la bienvenue. Avez–vous des questions à poser aux témoins?

M. Penson (Peace River): Pas vraiment, je suis un producteur de céréales de l'Alberta et je ne me sens pas très à l'aise dans la question des pêches. Je remplace John Cummins ce matin et je me contente de prendre des notes.

Le président: Monsieur Penson, il est possible que nos témoins ont fait partie, dans une autre vie, du ministère de l'Agriculture ou de quelque chose du genre—poisson et frites. Vous préférez laisser la parole aux autres mais nous reviendrons à vous un peu plus tard, cela vous convient–il?

M. Penson: Oui, je vous remercie.

Le président: Nous avons de ce côté M. Wells.

M. Wells (South Shore): Je ne sais pas par où commencer. J'ai des pages et des pages de questions.

Le président: Eh bien commencez par la première page et on verra bien jusqu'où on ira.

[*Texte*]

Mr. Wells: I want to briefly review HRD's primary objective with the TAGS program. Is it simply a reduction to get the people out of the fishery, or to give them support until the fish come back and they can go back to the fishery? I'm talking about the income support program, not the licence buy–backs and those things. What's the main objective of that particular aspect of the program?

Mr. St–Jacques: Once we know what the fishery of the future is going to look like, then we'll know who's in the fishery of the future and who's out. For those who are in or out of the fishery of the future, we'll be looking at professionalization. We have ongoing discussions with the industry at the present time, particularly the unions, about professionalization. I think one of the objectives of our colleagues at Fisheries and Oceans—they can correct me on this—is to make the fishery of the future a professional fishery.

[*Traduction*]

M. Wells: Je vais aborder rapidement la question de l'objectif principal que poursuit le DRH avec le programme LSPA. Tentons uniquement d'amener les pêcheurs à quitter ce secteur ou de leur accorder un appui jusqu'à ce que les stocks de poissons se reconstituent et qu'ils puissent reprendre leur occupation? Je parle du programme de soutien du revenu, et pas du rachat des permis et autres choses du genre. Quel est le principal objectif de cet aspect du programme?

M. St–Jacques: Lorsque nous saurons ce que seront les pêches dans l'avenir, nous saurons alors qui pourra en faire partie. Pour ceux qui travailleront dans le secteur des pêches du futur, et pour les autres également, nous leur parlerons de professionnalisation. Nous avons des discussions permanentes avec l'industrie à l'heure actuelle, en particulier avec les syndicats, au sujet de la professionnalisation. Je pense qu'un des objectifs que se sont choisis nos collègues de Pêches et Océans—et qu'ils me reprennent si je me trompe—est de faire du futur secteur des pêches un secteur professionnel.

• 1045

We can have training and development programs that can work along these lines. The unions we are working with in Newfoundland at the present time were quite keen on starting the dialogue on this; we started yesterday.

With respect to those who will not be part of the fishery of the future, then we're clearly facing labour adjustment. For these people, we have essentially developed as wide a variety of labour–adjustment options as possible to permit these people to re–skill themselves and to envisage careers in other sectors than the fishery.

Mr. Wells: Okay, but right now how many people have you qualified to date under the program? I don't see the number here. Is it 11,000?

Mr. St–Jacques: Of the ones we've approved so far, there are 11,305 as of September 12.

Mr. Wells: Are those people sitting at home getting a cheque, or are they out training? What exactly are those 11,000 people doing?

Mr. St–Jacques: I'm not trying to skirt the issue, but I will try to answer it more generally. I don't know exactly what the 11,305 are doing. What I do know is that we have approximately 15,000 plant workers and fishers working this summer. Some are fishing; some are processing fish.

Mr. Wells: Are those 15,000 also drawing TAGS?

Mr. St–Jacques: No, people who are working must declare their earnings the same way as when they're drawing unemployment insurance. They do have a 25% allowable–earnings rule. Over and above that, there is a dollar–for–dollar deduction. We are applying the same rules here as those we apply under the UI program.

Nous pouvons mettre au point des programmes de formation et de développement qui iraient dans ce sens. Les syndicats de Terre–Neuve que nous avons contactés sont très intéressés à l'heure actuelle par ce sujet; nous avons commencé nos discussions hier.

Pour ce qui est des gens qui ne feront pas partie du nouveau secteur des pêches, il faudra procéder, bien sûr, à un recyclage. Nous avons élaboré, à l'intention de ces gens–là, toute une série de cours de recyclage qui leur permettent d'acquérir d'autres spécialisations et d'envisager des carrières dans d'autres secteurs que celui des pêches.

M. Wells: Fort bien. Mais à l'heure actuelle, combien de gens ont–ils été admis jusqu'ici à participer à ce programme? Je ne vois pas de chiffres ici. S'agit–il de 11 000 personnes?

M. St–Jacques: Les demandes approuvées jusqu'ici, c'est–à–dire au 12 septembre, se chiffrent à 11 305.

M. Wells: Est–ce que ces gens restent chez eux à attendre leur chèque ou sont–ils en stage de formation? Que font exactement ces 11 000 personnes?

M. St–Jacques: Je ne voudrais pas que vous pensiez que je ne veux pas répondre à votre question, mais je vais vous donner une réponse plus générale. Je ne sais pas ce que font exactement des 11 305 personnes. Je sais par contre qu'il y a environ 15 000 pêcheurs et travailleurs d'usine qui travaillent cet été. Il y en a qui pêchent, d'autres qui traitent le poisson.

M. Wells: Ces 15 000 personnes reçoivent–elles également des prestations LSPA?

M. St–Jacques: Non, les personnes qui travaillent doivent déclarer leurs revenus tout comme celles qui touchent de l'assurance–chômage. Ils ont droit à gagner un revenu correspondant à 25 p. 100 de leur prestation. S'ils gagnent davantage, celle–ci en est réduite d'autant. Nous leur appliquons les mêmes règles que celles de l'assurance–chômage.

[*Text*]

We have 8,000 people in counselling at the present time. As you know, Mr. Chairman, when we went through the structure of the program, we said that for those people who wanted to adjust out of the fishery, we would develop individual career plans. These would essentially be their *carte de route* or their map through the strategy for adjustment.

In addition to that, we have almost 3,000 in adjustment at the present time. If you look at that, there are 11,000 or 12,000 people, plus 15,000 who are fishing, which totals about 27,000.

I'm extremely satisfied with the way we've been able to cope with the high level of applications we've had so far, yet we're still able, at this moment in time, to have all these people beginning the adjustment process.

Mr. Wells: Okay, let me ask the question again. Of 11,305 people who have been approved, how many of these people would be sitting at home drawing a cheque and doing nothing else?

Mr. St–Jacques: I don't know.

Mr. Wells: Would it be less than half or more than half? Can you pin it down?

Mr. St–Jacques: I don't know.

Mr. Wells: Are there any?

Mr. St–Jacques: I presume there would be some, yes. For example, I know for a fact that when we call people to work to process fish because there was some fishing industry going on this summer, only 2 wanted to work out of 276 in one area because they were on TAGS and therefore had no reason to work.

Mr. Wells: That's what I'm getting at. That's the biggest complaint I'm having.

Mr. St–Jacques: We went back to Treasury Board. We said people who refused a reasonable offer of employment faced a 12–week disqualification. This we introduced. They all want to work now.

In another area in which we introduced this, we contacted people to work at a plant. The plant manager told us that 42% of his regular workforce is calling in sick. They are requesting medical certificates and medical certificates are being produced. Obviously, we will have to review these. We'll have to probably tighten up the program in this respect.

• 1050

What we're trying to do at the present time, Mr. Chairmen, is get over the hurdle of processing the applications. Because we have one–third more applications, our resources are strained. We're trying to get through the appeal process. I can guarantee you, Mr. Chairman, that in early January or February we will be looking at tightening up this program quite significantly.

Mr. Wells: So what's your ultimate objective if you have 35,000 people who qualify?

[*Translation*]

Il y a à l'heure actuelle 8 000 personnes qui sont en counselling. Comme vous le savez, monsieur le président, lorsque nous avons décrit la structure du programme, nous avons mentionné que nous allions aider les personnes qui voudraient quitter le secteur des pêches en élaborant avec elles des plans de carrière. Ces plans pourraient servir de «carte de route» pour guider leur adaptation.

Il y a en outre près de 3 000 personnes qui suivent des cours de réadaptation. Si vous regroupez tout cela, il y aura 11 000 ou 12 000 personnes plus les 15 000 qui pêchent, ce qui donne un total d'environ 27 000.

Je suis bien content de voir que nous avons réussi à absorber toutes les demandes qui nous ont été présentées jusqu'ici, et que tous ces gens ont commencé le processus de réadaptation.

M. Wells: Très bien, je vais vous reposer la question. Des 11 305 personnes dont la demande a été approuvée, combien y en a–t–il qui restent à la maison à rien faire sinon à attendre leur chèque.

M. St–Jacques: Je ne le sais pas.

M. Wells: Y en a–t–il moins de la moitié ou plus de la moitié? Pouvez–vous nous donner un chiffre approximatif?

M. St–Jacques: Je ne sais pas.

M. Wells: Y en a–t–il?

M. St–Jacques: Sans doute que oui. Par exemple, je sais, par ma propre expérience, que lorsque nous avons demandé à certaines personnes de travailler à l'usine de traitement cet été, il n'y en a eu que deux sur 276 qui étaient disposées à le faire, parce que les autres participaient au programme LSPA et n'avaient par conséquent aucune raison de travailler.

M. Wells: C'est là que je voulais en venir. C'est là ma principale critique.

M. St–Jacques: Nous sommes retournés voir le Conseil du Trésor. Nous avons demandé que les personnes qui refusent d'accepter une offre de travail raisonnable se voient imposer une pénalité de 12 semaines. Cela a été adopté. Ils veulent tous travailler maintenant.

Dans une autre région où cette mesure a également été introduite, nous avons demandé à des gens de travailler dans une usine. Le directeur de l'usine nous a dit que 42 p. 100 des ouvriers se faisaient porter malades. Ils ont demandé qu'ils produisent des certificats médicaux et les ouvriers ont produit des certificats médicaux. Bien évidemment, nous allons revoir tout cela. Il nous faudra probablement serrer la vis dans ce programme.

La tâche qui nous occupe à l'heure actuelle, monsieur le président, est le traitement des demandes. Par rapport à ce que nous avions prévu, nous avions un tiers de demandes en plus, ce qui taxe nos ressources. Nous essayons de suivre les appels. Monsieur le président, je peux vous garantir qu'au début du mois de janvier ou en février, nous allons resserrer sensiblement les conditions à ce programme.

M. Wells: Quel est votre objectif final si vous acceptez 35 000 demandes?

[*Texte*]

Mr. St–Jacques: My minister's ultimate objective is to professionalize those who will be remaining in the industry so that we'll have a professional industry and to adjust those people who have no future industry into other sectors of the economy.

Mr. Wells: I understood that part of the whole program would be that no one would be sitting home and drawing a cheque unless they're under the older workers' adjustment program. They have to go into career planning, retraining, or do something. Is that correct?

Mr. St–Jacques: That is correct.

Mr. Wells: Is that still the rule?

Mr. St–Jacques: That is still the rule. That's why we said that we would have intensive individual and group counselling at the beginning so that we could develop an individual career action plan for each of these fishers and plant workers. We are in the process of doing this. That will essentially determine what the nature of their active participation is, and as they follow this action plan they will be considered active under the strategy.

Mr. Wells: At what stage of the process were your people in the field advised that these people were expected to work? How long into the process before your field workers were—

Mr. St–Jacques: On April 19, 1994, when my minister announced this program in St. John's, Newfoundland, he said it was to be an active program.

Mr. Wells: How did you inform your staff people in the field that this was the case? When were they informed of this?

Mr. St–Jacques: Shortly before April 19, 1994, and between April 19, 1994, and May 16, 1994.

The Chairman: Are we on page three now, Mr. Wells?

Mr. Wells: I'm still on page one. . .

We know this has been a major problem. One of the major complaints I've received is exactly what you've said, that these fish plants call these people and they say, I'm not going to work, I'm on TAGS. They were never advised that they were expected to do something.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, with the first cheque we issued on May 27 we sent a flyer explaining TAGS and what the responsibilities of the people were. I will make sure that particular flyer we sent to everybody at that time is tabled again in this committee. They were advised that this was an active program, they were advised what their rights were under the strategy, and they were advised what their obligations were under the strategy, everyone by direct mail.

Mr. Wells: How is that enforced? Is there universal enforcement of that now, that if they refuse work there's a 12–week disqualification?

Mr. St–Jacques: There is, yes.

Mr. Wells: When did that start?

[*Traduction*]

M. St–Jacques: L'objectif final du ministre est de donner une formation professionnelle aux travailleurs qui vont demeurer dans ce secteur pour qu'il devienne un secteur professionnel et d'aider les gens qui n'ont pas d'avenir dans cette industrie à s'adapter à d'autres secteurs de l'économie.

M. Wells: J'avais cru comprendre qu'avec ce programme, personne ne resterait à la maison pour y attendre un chèque, à moins de participer au programme d'adaptation des travailleurs âgés. Tout le monde devait faire de la planification de carrière, du recyclage, ou quelque chose. Est–ce bien exact?

M. St–Jacques: C'est exact.

M. Wells: Ce principe vaut toujours?

M. St–Jacques: Ce principe est toujours en vigueur. C'est pourquoi nous avons mentionné que nous donnerions au départ des sessions intensives de counselling individuel et de groupe de façon à élaborer un plan de carrière individuelle pour tous les pêcheurs et travailleurs d'usines. C'est ce que nous sommes en train de faire. Cela permettra de déterminer la nature de leur participation et s'ils mettent en oeuvre ce plan d'action, le ministère considérera qu'ils participent activement à cette stratégie.

M. Wells: À quel moment les fonctionnaires du ministère qui travaillent sur le terrain ont–ils appris que ces personnes devraient normalement travailler? À quel moment ces fonctionnaires ont–ils appris. . .

M. St–Jacques: Le 19 avril 1994, le jour où le ministre a annoncé ce programme à St. John's, à Terre–Neuve, lorsqu'il a dit que ce serait un programme d'action.

M. Wells: Comment avez–vous indiqué à vos fonctionnaires sur le terrain que c'était bien le cas? À quel moment ont–ils appris cela?

M. St–Jacques: Peu avant le 19 avril 1994, et entre le 19 avril 1994 et le 16 mai 1994.

Le président: Sommes–nous à la page trois, monsieur Wells?

M. Wells: Je suis encore à la première page.

Nous savons que c'est là que réside le principal problème. C'est une des principales critiques que l'on fait à ce programme. C'est exactement ce que vous avez déclaré, lorsque les usines de traitement du poisson demandent à ces gens de travailler, ils refusent de le faire parce qu'ils bénéficient du LSPA. Personne ne leur a dit qu'ils devaient faire quelque chose.

M. St–Jacques: Monsieur le président, nous avons joint au premier chèque qui a été émis le 27 mai un feuillet qui expliquait la nature du LSPA ainsi que les responsabilités des bénéficiaires de ce programme. Je vais veiller à ce que le feuillet qui a été envoyé à tous les bénéficiaires à l'époque soit remis au comité. On leur a fait savoir qu'il s'agissait d'un programme actif, et on leur a indiqué quels étaient leurs droits dans le cadre de cette stratégie ainsi que leurs obligations, tout cela par courrier.

M. Wells: Comment ces règles sont–elles appliquées? Ils refusent de travailler, ils subissent une pénalité de 12 semaines. Est–ce bien cela qui est appliqué partout?

M. St–Jacques: Oui, c'est ce qui est fait.

M. Wells: À quel moment cela a–t–il commencé?

[*Text*]

Mr. St–Jacques: We got Treasury Board approval for this in the second week of August.

Mr. Wells: So in the initial three–month period they may have been able to do that, but now they can't.

Mr. St–Jacques: In the initial three–month period, Mr. Chairman, there was abuse, and that's why we tried as quickly as possible to correct it.

Mr. Wells: You still have designated plants, I understand. Someone has to have been employed at a designated plant. Is that still part of the criteria?

Mr. St–Jacques: That is correct.

Mr. Wells: Can you explain to me what a designated plant is and how you qualify?

Mr. St–Jacques: I will turn that over to my colleagues from DFO because they are responsible for designating plants.

Mr. Lorne Anderson (Acting Director, Program Assistance, Department of Fisheries and Oceans): A designated plant is basically a plant with 25% throughput of groundfish. That's determined by examining the plant's record, etc.

The Chairman: How far back do you go?

• 1055

Mr. Anderson: In the qualifying years.

Mr. Bernier: And when were these years of qualification?

Mr. Anderson: From 1989 to 1992.

The Chairman: We heard earlier—

Mr. Wells: Some 400 plants are designated right now—

The Chairman: Mr. Wells, if you don't mind, I just want to ask a question. You're still on for questions.

Somebody earlier mentioned appeals because of catch failure. That changed the period that was looked at for individuals to apply under TAGS. Is that the same type of thing you're looking at with plants?

Mr. Anderson: Not at the moment, we're not.

The Chairman: So it's very rigid. It's a strict regime that's being followed.

Mr. Anderson: You have to have been laid off from a designated plant in 1992 or later. So you have to be affected by the closures and the quota cuts that took place in 1992, basically.

Mrs. Payne: I have a brief intervention on the same point, Mr. Chairman. How do you determine who's working? For instance, I have a plant—and you know the one I'm talking about—in Dildo. How do you determine which employees are working at which product? For instance, in that particular fish plant they have been working at groundfish and the same employees have been working at shrimp and other species. I'm not quite sure what the total number of employees was, but let's

[*Translation*]

M. St–Jacques: Nous avons obtenu l'autorisation du Conseil du Trésor au cours de la deuxième semaine du mois d'août.

M. Wells: De sorte qu'au cours des trois premiers mois, cela a été possible mais maintenant cela ne l'est plus.

M. St–Jacques: Au cours des trois premiers mois, il y a eu des abus, monsieur le président, et c'est pourquoi nous avons tenté d'y remédier le plus vite possible.

M. Wells: Vous avez des usines désignées, si j'ai bien compris. Il faut que le travailleur ait occupé un poste dans une usine désignée. Cela est–il toujours un critère d'admissibilité?

M. St–Jacques: C'est exact.

M. Wells: Pourriez–vous m'expliquer ce qu'est une usine désignée et quelles sont les conditions d'admissibilité?

M. St–Jacques: Je vais demander à mes collègues de Pêches et Océans de vous répondre, parce que c'est eux qui sont chargés de désigner ces usines.

M. Lorne Anderson (directeur suppléant, aide au programme, ministère des Pêches et des Océans): Une usine désignée est pour l'essentiel une usine qui traite 25 p. 100 de poisson de fond. Cela est déterminé en examinant les registres de l'usine.

Le président: Vous remontez jusqu'à quand?

M. Anderson: Aux années de qualification.

M. Bernier: Et quelles étaient ces années de qualification?

M. Anderson: De 1989 à 1992.

Le président: On nous a dit tout à l'heure. . .

M. Wells: Près de 400 usines ont été désignées jusqu'ici. . .

Le président: Monsieur Wells, excusez–moi, mais j'ai une question à vous poser. Vous pourrez répondre à d'autres questions par la suite.

Quelqu'un a mentionné tout à l'heure qu'il y avait eu des appels parce qu'il y avait eu une insuffisance des prises. Cela a eu pour effet de modifier la période de référence pour les gens qui présentaient une demande dans le cas du LSPA. Est–ce qu'on retrouve ce même problème pour les usines?

M. Anderson: Pour le moment, non.

Le président: C'est donc très strict. Le régime qu'on applique est très strict.

M. Anderson: Le candidat qui fait la demande doit avoir été congédié d'une usine désignée en 1992 ou par la suite. Vous devez donc avoir été touchés par les fermetures et les réductions de quotas qui sont intervenus en 1992.

Mme Payne: J'ai une brève remarque à faire sur cet aspect, monsieur le président. Comment déterminez–vous qui est un travailleur? Par exemple, je connais une usine—et vous savez de laquelle je parle—à Dildo. Comment déterminez–vous quels sont les travailleurs qui s'occupent de quels produits? Par exemple, dans cette usine de traitement du poisson, il y a des gens qui travaillent le poisson de fond et les mêmes employés ont également travaillé la crevette et d'autres espèces. Je ne suis

[*Texte*]

say 30. Of the 30 employees, probably 2 or 3 qualify under the TAGS program now. The rest are considered not qualified. Yet these people worked at the groundfish, they worked at the shrimp, the same as the other people did.

Mr. Anderson: I'm not sure of the particulars of that plant. I know we have some plants where people worked on groundfish but the plant didn't have the throughput, so nobody from that plant is eligible.

Mrs. Payne: They did have the throughput, but maybe not for all of those qualifying years. They did have the throughput for some of the qualifying years.

This has been a particularly thorny one. I know I'm not going to get results here today, but I would certainly like to have something back on it.

Mr. Anderson: Okay. We'll take note of it.

Mr. Wells: My question is very similar to Ms Payne's, but I'm going to deal with a different fish. I'm going to deal with herring.

One of the major complaints I'm having is we have some of these plants that processed herring as well as groundfish. These workers who did exclusively herring are under TAGS. But in the next plant, where they didn't do groundfish but did herring, the herring workers can't get TAGS. Can anything be done about that type of situation?

Mr. Anderson: It's an issue that's been raised. As I said, there are people who were 100% groundfish. We're looking at it, but at this time we're not considering making any changes because of the implications for the numbers of people who would impact on the envelope.

Mr. Wells: What you have is two plants right next to each other; two sisters. Both of them did herring, except they did it at different plants. One is getting it and one isn't. Where's the equity there?

Mr. Anderson: I guess the intent was the people in the plant that did the groundfish. . .that plant closed and the people were laid off because of the reduced throughput of groundfish, so they were impacted. Whereas the herring plant, if it's simply a herring plant, wasn't affected by the quota cuts and closures.

Mr. Wells: The plant had to be closed? I thought the plant could still be open. . .but the workers laid off.

Mr. Anderson: They could be, yes. But in some places they're closed, especially in Newfoundland.

Mr. Wells: But in this case both are still open.

Mr. Anderson: If you were laid off because no more groundfish were coming through your plant, then you were affected by the quota cuts.

[*Traduction*]

pas très sûr du nombre total des employés de cette usine, mais disons qu'il y en avait 30. Sur ces 30 employés, il y en a sans doute deux ou trois qui bénéficient du LSPA à l'heure actuelle. Les autres n'y ont pas droit. Pourtant ces gens ont travaillé le poisson de fond, ils ont travaillé la crevette, tout comme que les autres.

M. Anderson: Je ne sais pas très bien ce qui se passe dans cette usine. Je sais qu'il y a des usines où les gens travaillaient le poisson de fond mais où l'usine ne respecte pas le pourcentage, de sorte qu'aucun des travailleurs de cette usine n'était admissible au programme.

Mme Payne: Ils respectaient le pourcentage, mais pas pour toutes les années de qualification. Ils ne respectaient ce pourcentage que pour certaines années seulement.

Cette question me paraît particulièrement épineuse. Je sais que je n'aurai pas de réponse aujourd'hui mais je tiens à ce que l'on me les fournisse par la suite.

M. Anderson: Très bien. Nous allons en prendre note.

M. Wells: Ma question ressemble beaucoup à celle de M^me^ Payne mais je vais parler d'un poisson différent. Je vais parler du hareng.

Une des principales critiques que l'on m'a communiquées est qu'il y a des usines qui traitent le hareng et le poisson de fond. Les travailleurs qui s'occupaient uniquement de hareng bénéficient du LSPA. Mais dans l'usine voisine, qui ne faisait pas de poisson de fond mais du hareng, les travailleurs qui s'occupaient du hareng ne sont pas admissibles au LSPA. Peut–on faire quelque chose dans ces cas–là?

M. Anderson: On a déjà soulevé cette question. Je le répète, il y avait des gens qui travaillaient uniquement le poisson de fond. Nous examinons cette question mais nous n'envisageons pas pour le moment d'introduire des changements, parce que cela aurait des répercussions sur le nombre de personnes pouvant éventuellement bénéficier de ce programme.

M. Wells: Pensez au cas où il y avait deux usines l'une à côté de l'autre; et deux soeurs. Les deux travaillaient le hareng, mais dans des usines différentes. L'une reçoit des prestations et l'autre pas. Où est la justice dans ce cas?

M. Anderson: Vous voulez je crois protéger les personnes qui travaillaient dans l'usine qui traitait le poisson de fond. . . Cette usine a fermé et les travailleurs ont été congédiés parce qu'il n'y avait pas suffisamment de poisson de fond. Ils ont donc été touchés par ces mesures. Alors que l'usine de traitement du hareng, si elle traitait uniquement du hareng, n'a pas été touchée par ces réductions de quota et ces fermetures.

M. Wells: Il faut que l'usine ait fermé? Je pensais que l'usine pouvait continuer à fonctionner. . . mais que les travailleurs étaient congédiés.

M. Anderson: Cela se pourrait, oui. Mais dans certaines régions, les usines sont fermées, en particulier à Terre–Neuve.

M. Wells: Mais dans le cas dont je parle, les deux usines sont toujours ouvertes.

M. Anderson: Si vous avez été congédié parce que votre usine ne traitait plus de poisson de fond, vous avez été touché par les réductions de quota.

[*Text*]

Mr. Wells: What if you were laid off because no more herring was coming through your plant?

Mr. Anderson: Well, this is a groundfish program, unfortunately, not a herring program.

Mr. Wells: But these people are getting the program because the plant was a designated plant because it did 25% groundfish.

Mr. Anderson: Yes, that is possible.

Mr. St–Jacques: The Department of Fisheries and Oceans is responsible for designating the plant. The identification of workers is an HRD responsibility.

The Chairman: I think the buck just got passed down on this side of the table.

Mr. St–Jacques: I took the buck on this one, Mr. Chairman.

The Chairman: We need you witnesses for a longer period. We're just starting to get into the real meat of the issue here. These are major problems.

• 1100

Mr. Wells: Mr. Chairman, I want to make it clear that I'm not trying to disenfranchise—

The Chairman: No, no.

Mr. Wells: —the herring working who was working in the designated plant.

The Chairman: I think what you're saying is almost exactly the same as Mrs. Payne has said, which is that you can have a plant where you had workers who did nothing but groundfish and were laid off when there was no groundfish and in another plant are workers who did other than groundfish who are eligible for the program whereas the people in other plants who did nothing but groundfish are not eligible. I think that's the point that's being made: that if you just look at the percentage, the 25%, you might not really be looking at the lines of production within the plant. You can have workers doing two completely separate things.

Mr. Wells: I want to get into green plants maybe on the second round, but is this an instance where your extenuating circumstances again are considered? I would like to get some more examples of extenuating circumstances.

Mr. St–Jacques: Extenuating circumstances are those individual cases in which, where the normal criteria did not apply, we look at whether or not these individuals do not meet the criteria because of something beyond their control. For example, in 1992 a plant caught on fire, so people could not work. Had the plant not caught on fire, they could have worked. For example, ice conditions might have prevented a fisher from qualifying, or sickness. Those are the types of things we look at.

[*Translation*]

M. Wells: Mais si vous avez été congédié parce que votre usine ne traite plus de hareng?

M. Anderson: Eh bien, c'est un programme qui vise le poisson de fond et non pas un programme qui vise le hareng.

M. Wells: Mais ces gens participent à ce programme parce que l'usine a été désignée parce qu'elle traitait 25 p. 100 de poisson de fond.

M. Anderson: Oui, cela est possible.

M. St–Jacques: Le ministère des Pêches et des Océans est chargé de désigner les usines. Par contre, l'identification des travailleurs relève du DRH.

Le président: Je crois qu'on vient d'envoyer la patate de ce côté–ci.

M. St–Jacques: C'est moi qui ai choisi de l'attraper, monsieur le président.

Le président: Nous allons avoir besoin de vos témoins pendant un certain temps. Nous venons tout juste de commencer à rentrer dans le vif du sujet. Ce sont des problèmes importants.

M. Wells: Monsieur le président, je veux que l'on sache bien que je ne suis pas en train d'essayer. . .

Le président: Non, non.

M. Wells: . . .de nuire aux travailleurs qui traitaient du hareng dans une usine désignée.

Le président: Vous semblez dire presque la même chose que M^me^ Payne, c'est–à–dire qu'il peut exister une usine où les travailleurs préparaient uniquement du poisson de fond et qui ont été congédiés parce qu'il n'y en avait plus, alors que dans une autre usine il peut y avoir des travailleurs qui préparaient d'autres espèces que le poisson de fond et qui sont admissibles au programme alors qu'il y a dans d'autres usines des travailleurs qui préparaient uniquement du poisson de fond et qui ne sont pas admissibles à ce programme. Je pense que c'est là l'essentiel de la remarque: si l'on s'en tient uniquement au pourcentage, à ce pourcentage de 25 p. 100, on ne tient pas compte de ce qui se passe sur les chaînes de traitement de l'usine. Il peut y avoir des ouvriers qui font deux choses complètement différentes.

M. Wells: Je voudrais aborder la question des usines ayant mis sur pied des projets environnementaux lors du second tour mais le cas qui vient d'être mentionné ne pourrait–il faire partie des circonstances atténuantes? Je voudrais que l'on me donne quelques exemples de circonstances atténuantes.

M. St–Jacques: Il y a circonstance atténuante dans le cas d'une personne à laquelle les critères habituels ne s'appliquent pas et nous tentons de déterminer si ce n'est pas pour des éléments indépendants de la volonté de la personne que ces critères ne s'appliquent pas. Par exemple, supposons qu'une usine ait été détruite par un incendie en 1992, de sorte que les ouvriers n'ont pas travaillé. Si l'usine n'avait pas été détruite, ces gens auraient pu travailler. Par exemple, il a pu arriver que la maladie ou l'état des glaces ait empêché un pêcheur d'être admissible à ce programme. Voilà le genre d'élément que nous recherchons.

[*Texte*]

In addition to that, in our criteria we have a five–year window for determining eligibility and duration where these seem to penalize a person who can demonstrate their long–term attachment to the fishery. Then there are measures essentially to look at the particular situation of that individual—because we know that criteria, by their very nature, are arbitrary and do not essentially take into account certain individual circumstances where a closer analysis would say that there are situations where this person would qualify had it not been for certain situations beyond their control.

We apply these where there is a long–term attachment. We do not apply these where there is a very short–term attachment. In my focus groups in the communities in the Atlantic, this was what the people told me, and this is what was recommended and was approved by cabinet and the Treasury Board.

With respect to the plants, for example, we have cases at present where a person worked in a plant but because there wasn't enough work at the plant they also did some fishing. There's not enough to qualify as a plant worker and there's not enough to qualify as a fisher. We're looking at these on a case–by–case basis and we're combining these and qualifying them as plant workers.

I don't know if that answers, but it is to take into account those individual situations where the arbitrariness of the criteria would be too brutal. But it is not essentially to qualify everyone who has put an application in here, because then we'd have a six–month program instead of a five–year one.

Mr. Wells: In these designated plants, would everybody be eligible, including clerical staff, secretaries, or is it simply the—

Mr. St–Jacques: Fish processors. The ones who process the fish are eligible. We had one case where they wanted the canteen worker qualified, but we said no.

Mr. Wells: The clerical people as well?

Mr. St–Jacques: Yes. Not the sales people—

The Chairman: Could you introduce yourself so we'll know who you are.

Mr. Jean–Maurice Bertrand (Coordinator, TAGS Management Team, Human Resources Development): My name is Jean–Maurice Bertrand.

The Chairman: And your answer was. . .?

Mr. Bertrand: It includes everybody working in that plant.

Mr. Wells: Including the secretaries?

Mr. Bertrand: Yes.

Mr. Wells: Including the sales people who sell product?

Mr. Bertrand: If they are on their own, no.

[*Traduction*]

En plus de tout cela, nos critères permettent d'utiliser une période de cinq ans de façon à déterminer l'admissibilité au programme et la durée des prestations lorsque ces critères semblent pénaliser une personne qui peut démontrer qu'elle travaille depuis longtemps dans le secteur des pêches. Il y a enfin la possibilité d'examiner la situation particulière de l'intéressé—parce que nous savons que les critères, de par leur nature même, sont arbitraires et ne tiennent pas compte des circonstances individuelles, alors qu'une étude plus poussée indiquerait qu'il existe des situations où l'intéressé serait admissible s'il ne s'était pas produit des événements sur lesquels il n'a aucun contrôle.

Nous tenons compte de ces circonstances lorsque l'on constate une longue activité dans le secteur. Nous ne tenons pas compte de ces circonstances lorsque le candidat n'exerce des activités dans ce secteur que depuis peu. C'est ce que m'ont dit les gens qui font partie des groupes avec lesquels je suis en contact dans les communautés des provinces de l'Atlantique et c'est ce qui a été recommandé et approuvé par le Cabinet et le Conseil du Trésor.

Pour ce qui est des usines, par exemple, nous avons des cas à l'heure actuelle où un ouvrier travaillait à l'usine mais, vu qu'il n'y avait pas suffisamment de travail, il faisait également de la pêche. Cela l'empêche d'être admissible comme travailleur d'usine et d'être admissible en qualité de pêcheur. Nous examinons ces cas un par un et nous regroupons ces activités pour les déclarer admissibles en tant que travailleurs d'usine.

Je ne sais pas si cela répond à votre question mais nous tentons de tenir compte de ces circonstances lorsque dans un cas particulier, les critères donneraient des résultats trop injustes, à cause de leur caractère arbitraire. Nous n'allons pas toutefois jusqu'à approuver toutes les demandes qui nous sont présentées, parce qu'au lieu d'un programme de cinq ans il serait réduit à six mois.

M. Wells: Dans ces usines désignées, est–ce que tous les travailleurs sont admissibles, y compris le personnel de bureau, les secrétaires ou ne serait–ce que. . .

M. St–Jacques: Les travailleurs qui préparent le poisson. Seuls ceux qui préparent le poisson sont admissibles. On a voulu présenter une demande pour un travailleur de la cantine mais elle a été rejetée.

M. Wells: Le personnel de bureau aussi?

M. St–Jacques: Oui. Pas le personnel des ventes. . .

Le président: Veuillez vous présenter et vous faire connaître, s'il–vous–plaît.

M. Jean–Maurice Bertrand (coordonnateur, Équipe de gestion du LSPA, Développement des ressources humaines): Je m'appelle Jean–Maurice Bertrand.

Le président: Et votre réponse était. . .

M. Bertrand: Cela comprend toutes les personnes qui travaillaient à l'usine.

M. Wells: Y compris les secrétaires?

M. Bertrand: Oui.

M. Wells: Y compris les personnes qui vendent le produit?

M. Bertrand: Pas si elles sont indépendantes.

[*Text*]

Mr. Wells: Including the canteen workers?

Mr. St–Jacques: No.

Mr. Wells: If they're employees?

Mr. Bertrand: Only if they are on the payroll of the plant.

• 1105

Mr. St–Jacques: If, for example, in these cases it was a concession, they would not be. It has to be an employer–employee relationship with the plant. The truckers would not be eligible.

Mr. Wells: Unless they're employees?

Mr. St–Jacques: Unless they're employees.

Mr. Wells: And then the truckers would qualify?

Mr. St–Jacques: Then they would qualify.

Mr. Wells: As long as they're on payroll.

Mr. St–Jacques: As long as they are in an employer–employee relationship with the plant.

Mr. Penson: I notice that under "TAGS Adjustment Measures and Counselling" there are 8,800 people registered. I want to explore what the difference is between counselling and retraining. I notice under the green program further down that you have almost 1,300 people in training.

It would seem to me that this is the most important aspect if this counselling includes some type of retraining so that they can make that jump if there's no more fish, or if there's only 25% as many fish as there was before. Isn't that an important element of all of this, to try to move into some other area so that adjustment can be made to really recognize that there's substantially less product out there to process? Can you explain the difference between counselling and training? Maybe it's the same thing. I don't know.

Mr. St–Jacques: This is a good question, Mr. Chairman. I think it's sequential because of the variety of training and because of the variety of occupations that you can train for.

We essentially have our counsellors meet with everybody and they essentially look at what these people need, what kind of skills they have, what kind of career aspirations they have, and through the counselling process we stream people into training, into different kinds of training, into literacy in a lot of cases first. Some people are ready to start businesses. We might put them into self–employment assistance. There's a whole slew.

Counselling is only essentially to meet and to counsel people into where they want to go, what kind of careers they want if they have no future career in the fishery, and then to essentially do the referral process where they can go on to further labour adjustment measures. Quite right, it's a sequence. You have to start the counselling. Otherwise, where do we send people?

[*Translation*]

M. Wells: Y compris les travailleurs de la cantine?

M. St–Jacques: Non.

M. Wells: S'ils sont employés par l'usine?

M. Bertrand: Seulement s'ils figurent sur les livres de paye de l'usine.

M. St–Jacques: Si par exemple, le service de la cantine était une concession, ces travailleurs ne seraient pas admissibles. Il faut qu'il y ait une relation de travail au sein de l'usine. Les camionneurs ne sont pas admissibles.

M. Wells: À moins qu'ils ne soient des employés?

M. St–Jacques: À moins qu'ils ne soient des employés.

M. Wells: Dans ce cas, les camionneurs seraient admissibles?

M. St–Jacques: Ils seraient alors admissibles.

M. Wells: Tant qu'ils sont sur la liste de paye de l'usine.

M. St–Jacques: Tant qu'ils ont une relation de salariés avec l'usine.

M. Penson: Je remarque que sauf sous la rubrique «Mesures d'adaptation de LSPA—en counselling» on a dit qu'il y a 8 800 personnes d'inscrites. Je tiens à préciser les différences qui existent entre le counselling et le recyclage. Je note que dans les projets environnementaux, un peu plus bas, il y a près de 1 300 personnes en formation.

Il me paraît essentiel que le counselling comprenne une certaine forme de recyclage pour que ces gens puissent changer de direction au cas où il n'y aurait plus de poisson ou s'il n'y en aurait que le quart de ce qu'il y avait auparavant. N'est–ce pas là un élément essentiel. . . il faut essayer de déplacer ces gens dans un autre secteur pour qu'ils s'adaptent à la nouvelle réalité, à savoir qu'il y a beaucoup moins de poisson à traiter à l'heure actuelle? Pouvez–vous expliquer la différence qui existe entre le counselling et la formation? C'est peut–être la même chose. Je n'en sais rien.

M. St–Jacques: C'est une bonne question, monsieur le président. Il s'agit de deux étapes qui se suivent, étant donné la diversité des activités de formation et celle des occupations pour lesquelles vous pouvez vous former.

Nos conseillers rencontrent toutes les personnes admissibles et tentent de déterminer leurs besoins, de quelles spécialités ont–elles besoin, quelles sont les carrières qui leur plairaient, et grâce à ce processus de counselling, nous amenons les gens à la formation, vers différents types de formation, et bien souvent vers l'alphabétisation. Il y a des gens qui sont prêts à démarrer une entreprise. Cela pourrait bénéficier de l'aide au travail indépendant. Il existe de nombreuses possibilités.

Le counselling consiste principalement à rencontrer les gens et les aider à décider dans quels domaines ils veulent se lancer, quelles sortes de carrières ils souhaitent, s'il n'y a pas d'avenir dans les pêches. On choisit ensuite les diverses mesures d'adaptation au travail qui leur conviennent. Vous avez parfaitement raison, c'est une suite d'opérations. Il faut commencer par le counselling. Sinon, comment savoir où former ces gens?

[*Texte*]

Mr. Penson: But is there a job retraining specific component in this TAGS program?

Mr. St–Jacques: Very much so.

Mr. Penson: Where would that show up here?

Mr. St–Jacques: It is where we've put training at the present time.

Mr. Penson: Into the green project—

Mr. St–Jacques: No, the green project is a work–learn approach. There is some training there. The training itself is where people go to institutions to receive full–time training.

Mr. Penson: To follow it up, of the 8,800 people in counselling a significant amount of those would move into the training component of it.

Mr. St–Jacques: That is correct. It's a sequence.

Mr. Penson: How long would you work with them in the training part of it? Is there a deadline? Is it six months' training? Is it a year? Is there a specific timeframe involved?

Mr. St–Jacques: The program is for five years, and if these people would require training for five years then they're eligible for five years. If their eligibility in the program is four years, then they could theoretically receive training for four years. It depends on when they become job ready what they can do. Some people, if they're job ready after two years, might just say, "Hey, I want a job", and maybe you can kick in the employment bonus or something like that—

Mr. Penson: Thank you for the help. I think that's—

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, you will recall it is these types of interventions that we have tried to make as flexible as possible, and you will recall that in previous appearances we discussed this at length.

Mr. Penson: Thank you for the help on that. That's the most important component of all this, to my mind.

The Chairman: We went through this at length when we reviewed the document that you gave us way back. We talked about counselling. Your counselling caseload was estimated at 35,000, which included 14,000 fishermen and 21,000 plant workers.

It's a line of questioning I'll pursue later, but I want to ask you if we only have 8,838 counselled, and if the program actually kicks in on January 1 of next year, that tells me that you've got about 26,000 people yet to come into your counselling stream to develop the individual programs you told us you were going to develop for each one of them.

• 1110

Are you going to get that done in the next two months? You still have 29,000 to be assessed. I recognize and appreciate that you tried to put priority on the new applications because the people who were already being paid were going to continue.

[*Traduction*]

M. Penson: Mais le programme LSPA comprend un fort élément de recyclage?

M. St–Jacques: C'est exact.

M. Penson: Où cela figure–t–il dans ce tableau?

M. St–Jacques: Nous indiquons cela sous la rubrique formation à l'heure actuelle.

M. Penson: Dans la rubrique projets environnementaux. . .

M. St–Jacques: Non, les projets environnementaux appliquent le principe de l'apprentissage sur le tas. Mais il y a de la formation. Il y a formation lorsque les gens fréquentent un établissement pour y recevoir une formation à temps plein.

M. Penson: Si j'ai bien compris, une bonne partie des 8 800 personnes qui se trouvent en counselling vont passer un moment donné à la formation.

M. St–Jacques: C'est exact. Ces deux étapes se suivent.

M. Penson: Combien de temps peut–on consacrer à la formation? Y a–t–il une date–limite? Est–ce une formation de six mois? D'un an? Y a–t–il une durée précise?

M. St–Jacques: Le programme a été mis sur pied pour une période de cinq ans, et si ces gens–là ont besoin de cinq ans de formation, ils y auront droit. S'ils sont admissibles au programme pour une période de quatre ans, ils pourraient en théorie recevoir de la formation pendant quatre ans. Cela dépend du moment où ils sont prêts à exercer un emploi. Si quelqu'un est prêt à travailler après deux ans il peut tout simplement dire «Je veux du travail» et l'on peut alors lui donner une prime d'emploi ou quelque chose comme cela. . .

M. Penson: Je vous remercie de ces éclaircissements. Je pense que. . .

M. St–Jacques: Monsieur le président, vous vous souvenez que nous avons tenté d'introduire le plus de souplesse que possible dans ce genre d'intervention et c'est ce que nous avons examiné en détail au cours de nos dernières comparutions.

M. Penson: Je vous remercie d'avoir clarifié ce point. Cela est, d'après moi, l'aspect essentiel de ce programme.

Le président: Nous avons examiné tout cela en détail lorsque nous avons étudié le document que vous nous aviez remis à l'époque. Nous avions parlé de counselling. Le nombre des clients du counselling avait été estimé à 35 000, y compris 14 000 pêcheurs et 21 000 travailleurs d'usine.

C'est un sujet sur lequel je reviendrai mais je tiens à vous demander d'abord s'il y a uniquement 8 838 personnes en counselling à l'heure actuelle, et si le programme démarre en fait le 1er janvier prochain, cela veut dire que 26 000 personnes environ vont se présenter à l'étape du counselling pour qu'on mette au point des programmes individuels pour chacune d'entre elles.

Allez–vous faire tout cela dans les deux mois qui viennent? Il vous en reste encore 29 000 à évaluer. Je sais que vous avez tenté d'accorder la priorité aux nouvelles demandes parce que les personnes déjà admises dans le programme allaient continuer à recevoir des prestations.

[*Text*]

However, you had a problem with only a small number of new applicants. How many new applicants did you tell me, 10,000? How many more did you get, 10,000 or 12,000?

It doesn't matter. Whatever you had, one of the reasons for some of the delay is that there were more applicants. Isn't that right? So there's a delay because there are more applicants.

I'm wondering how you will deal with trying to get individual counselling for getting into all of these other programs. How will you define who's core and who's not core by January 1?

Mr. St–Jacques: I'll deal with the issue of counselling, Mr. Chairman, then I'll let my colleagues at Fisheries and Oceans deal with the issue of core and non–core. I think both of them are interrelated, though.

With respect to counselling, you're quite right. The discrepancy in the numbers shows that we do have a very challenging job to do before January 1 if that is the case. I should like to point out, though, that under the northern cod adjustment and recovery program, we did have 19,000 people receiving benefits. Over 12,000 people received counselling under that program.

The Chairman: Over what period of time, Mr. St–Jacques?

Mr. St–Jacques: It was over two years.

The Chairman: This is two months, though.

Mr. St–Jacques: No, no. This is the northern cod adjustment and recovery program.

The Chairman: No, I realize that, but my question is this. I'm sorry if I seem to be obtuse on it. My understanding of the previous testimony and the material I have here is that there would be individual counselling given to each and every person who qualifies for the program.

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: I asked you specifically about that and you said "My God, that would be the biggest job–creation project we've had in Atlantic Canada because you're going to have to hire a lot of people". You indicated to us that, for that stuff, you would look at community–based organizations and people who were already present.

This is my only question. Say we're already behind because of 12,000 extra people we have to process. That means you haven't really touched a lot of people who are being paid because they're going to have their incomes continue. When are you going to have counselling for those 27,000 or 28,000 people and get them into all the other programs, which are mostly what we deal with through your department and on which most of the money is being spent? How are you going to do that?

Mr. St–Jacques: As soon as the applications are approved, we automatically make arrangements to refer them to counselling.

[*Translation*]

Cependant, vous avez eu des difficultés en raison du petit nombre de nouvelles demandes. De combien de nouvelles demandes s'agissait–il, de 10 000? Combien en avez–vous eu 10 000 ou 12 000?

Peu importe. Quel que soit le chiffre, l'augmentation des demandes a causé des retards. Est–ce bien cela? Il y a eu des retards parce qu'il y a eut plus de demandes.

Je me demande comment vous allez faire pour offrir un counselling individuel à ces personnes et leur permettre de participer à ces programmes. Comment allez–vous définir d'ici le premier janvier ce qu'est une activité principale de pêche?

M. St–Jacques: Je vais aborder la question du counselling, monsieur le président, et je laisserai mes collègues de Pêches et Océans le soin de vous répondre au sujet de ce qui constitue une activité principale de pêche. Je pense néanmoins que ces deux questions ont un certain rapport.

Pour ce qui est du counselling vous avez parfaitement raison. L'écart qui existe entre ces chiffres indique que nous allons avoir beaucoup de travail d'ici le 1er janvier, si ces chiffres sont exacts. Je tiens toutefois à faire remarquer que dans le cadre du programme de réadaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord, nous avons eu quelques 19 000 personnes qui recevaient des prestations. Plus de 12 000 personnes ont reçu des services de counselling dans le cas de ce programme.

Le président: Sur quelle période?

M. St–Jacques: Sur plus de deux ans.

Le président: Vous n'avez que deux mois dans ce cas–ci.

M. St–Jacques: Mais non, il s'agit du programme de réadaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord.

Le président: Non, je le sais bien. Je suis désolé si j'ai l'air d'être un peu lent. J'ai retenu des témoignages et des documents que j'ai avec moi indiquant que toutes les personnes admissibles au programme bénéficieraient de counselling individuel.

M. St–Jacques: Oui.

Le président: Je vous ai posé une question à ce sujet et vous avez déclaré: «Mon Dieu, ce serait la première fois que l'on crérait autant d'emplois dans la région de l'Atlantique parce qu'il nous faudrait embaucher beaucoup de personnel.» Vous nous avez dit que pour y parvenir vous contacteriez des organismes communautaires et des gens qui sont déjà dans la région.

C'est ma seule question. Supposons que nous soyons déjà en retard parce que nous avons eu 12 000 demandes de plus à traiter. Cela veut dire que vous ne vous êtes pas beaucoup occupés des personnes qui reçoivent déjà des prestations puisqu'elles vont continuer à les recevoir. Quand allez–vous disposer de suffisamment de conseillers pour offrir ce service à 27 000 ou 28 000 personnes et à les faire participer à tous les autres programmes, service qui constitue l'activité principale de votre Ministère et l'activité à laquelle vous consacrez la plus grande partie de votre budget. Comment allez–vous y arriver?

M. St–Jacques: Dès qu'une demande est approuvée nous prenons automatiquement des mesures pour transférer le dossier au counselling.

[*Texte*]

Mr. Bernier: Could I add something?

The Chairman: Yes, sure.

M. Bernier: Le problème principal, c'est que Pêches et Océans n'a pas encore défini le *core fishery*. Donc, tout le monde voudra du *counselling*. Il n'y a pas de porte de sortie. Donc, ce sera un phénomène exponentiel.

The Chairman: I agree with you and we'll follow that up.

Mrs. Payne: Basically, my questioning was along that very same line; it deals with training. I am also very concerned for the same reasons as those of the chairman who just spoke.

I'm getting calls on a daily basis from people in my area who are saying they are being told that in a year and a half to two years, depending on their number of years in the fishery, they are going to be disqualified from receiving benefits.

They have not had training. The kind of training they do get—we've heard quite a lot about it in this committee—is the training called Improving Our Odds, which I have to say is a total joke. It's a program that's going nowhere and doing nothing for a lot of people.

There are some people who are quite satisfied to go into these programs. Their rationale is that they have to get up in the morning, put on some dressy clothes and go somewhere. What they get out of it is little or nothing.

I'm concerned about those programs because they have been ongoing and we have complained about them. Nothing has been done about them. They are not long–term training. Really, they are not doing anything to help those people who are being displaced in the fishery get into something of a long–term nature whereby they can go into another job. That's my biggest concern with that part of the program: the training.

I have another concern. You can answer these questions after. I only have a couple.

• 1115

The other concern is that if these people, either plant workers or fisher people, go into these training programs for a 6– or 12–week period, are they then going to be disqualified from receiving the package by the time they come out of the training program? Let's say it is the 6–month training program. When they come out of this training, are they then going to be disqualified from receiving compensation?

Mr. St–Jacques: We have had the training program Improving Our Odds looked at by Mr. Donald Savoie, and we've tabled Mr. Savoie's report with this particular committee. Mr. Savoie is an expert in the area of training and education with the University of Moncton. His reputation does not need to be. . . I think he has even appeared before this committee. His overall conclusions were that Improving Our Odds as a counselling tool and as a program essentially to help people to accept what's going on in the fishing industry was quite successful.

Mr. Chairman, we have hundreds and thousands of signatures, essentially from Improving Our Odds, of people telling us this was a good program. But we recognize there were shortcomings in it. We have essentially reviewed that particular training program and amended it quite significantly.

[*Traduction*]

M. Bernier: Puis–je ajouter quelque chose?

Le président: Je vous en prie.

Mr. Bernier: The main problem is that Fisheries and Oceans has not yet defined what is a core fishery. Therefore, everybody will want some counselling. There is no way out. It will be an exponential increase.

Le président: Je suis d'accord avec vous et nous allons suivre cette question.

Mme Payne: Mes questions portaient en fait sur les mêmes sujets, elles portent sur la formation. Je suis également très inquiète et pour les mêmes raisons que celles dont a parlé le président.

Les gens de ma région m'appellent tous les jours pour me dire que dans un an et demi ou deux ans selon le nombre d'années où ils ont travaillé dans les pêches, ils n'aurons plus le droit de recevoir des prestations.

Ils n'ont reçu aucune formation. La seule formation qu'ils ont suivi—et nous en avons beaucoup parlé devant ce comité—est le cours que l'on appelle «Comment améliorer ses chances», qui, je regrette de le dire, est une vaste blague. C'est un programme qui ne débouche sur rien et qui n'aide aucunement les gens.

Il y a des gens qui sont très contents de suivre ces programmes. Ils se disent que cela les oblige à se lever le matin, à mettre des vêtements propres et d'aller quelque part mais ils n'en retirent pas grand–chose.

Ces programmes me préoccupent parce qu'ils se poursuivent et nous avons protesté. On n'a rien fait à ce sujet. Ce n'est pas de la formation à long terme. En fait ils ne font rien pour aider les gens qui doivent quitter les pêches et suivre des cours à long terme pour pouvoir prendre un autre genre d'emploi. La formation est la partie de ce programme qui m'inquiète le plus.

Je vais aborder un autre sujet. Vous pourrez répondre à ces questions par la suite. Je n'en ai que deux ou trois.

Je voudrais bien savoir si ces gens–là, qu'il s'agisse de travailleurs d'usine ou de pêcheurs, suivent ces programmes de formation pendant six ou douze semaines, vont–ils avoir le droit de recevoir cette indemnité lorsqu'ils vont terminer le programme de formation? Disons qu'il s'agit d'un programme de formation de six mois. Lorsqu'ils terminent cette formation, auront–ils encore droit à recevoir une indemnité?

M. St–Jacques: M. Donald Savoie a examiné le programme de formation qui s'appelle «Comment améliorer nos chances» et nous avons déposé le rapport de M. Savoie auprès du comité. M. Savoie est un expert dans le domaine de la formation et de l'éducation à l'Université de Moncton. Il n'est pas nécessaire d'établir sa réputation. . . Je pense qu'il a même comparu devant le comité. Il a conclu que le programme dont il s'agit, considéré comme un outil de counselling et un programme destiné à aider les gens à accepter l'évolution de la situation des pêcheries avait très bien réussi.

Monsieur le président, nous avons des centaines et des milliers de signatures, la plupart de personnes qui ont suivi ce programme, qui nous disent que c'est un bon programme. Nous reconnaissons bien sûr qu'il comporte certaines lacunes. Nous avons révisé ce programme de formation et l'avons modifié sensiblement.

[*Text*]

Mrs. Payne: Mr. St–Jacques, the signatures you've received I also have received. I'm not questioning Mr. Savoie's qualifications or anything else. I'm questioning the kind of training those people are getting.

I've received those signatures. They are signatures that were obtained in those classrooms by the facilitators. Now, maybe it's the facilitators who are at fault here. I don't know. But I can tell you those signatures mean nothing to me. I have hundreds, literally thousands, of pages of those signatures. They are collected by the facilitators. Will you tell me what student is going to sit in front of a facilitator and not sign a paper to say what kind of a program they have just delivered? I'm afraid I'm not going to.

The Chairman: Mr. St–Jacques, this was raised as well when we did the review on the AGAP programs. We heard from witnesses who seemed to tell us that maybe the training wasn't the type of training that actually led them to a job. Indeed, we had asked way back—and it took us a while, but I think we did get it; I'm sure we did get it—for some of the statistics for some of the stuff from your labour market survey groups in the regions that would give us some comfort people were going to be trained for jobs that had a possibility of existing in the regions. That was one of the main concerns of the report we put forth.

So I think you should put Ms Payne's comments in that context of the previous hearings and some of the witnesses and the concerns that were generally felt by the committee, and not just about training. Training's a pretty airy–fairy thing. What do you call training? Is it sitting down and telling people to feel good about the fact that they're unemployed? Is it telling them they still have. . .? I guess all that fits into it, but training through HRD should be more than that, I think. It should be for a job that has a reasonable possibility of being found in that area.

I think that's how you should view her comments: in that context.

Mr. St–Jacques: I've accepted and have directed our regional people, Mr. Chairman, that Improving Our Odds was perhaps not what was most appropriate under the Atlantic groundfish strategy and that we should look at something quite different. Improving Our Odds was not a training program in the first place. It was an awareness program. It was an awareness program for the simple reason that no matter how excellent the counselling we do, until people pass the denial stage that there is a problem in the fishery, they will not adjust out of the fishery.

Mrs. Payne: You don't have to tell fishermen that.

[*Translation*]

Mme Payne: Monsieur St–Jacques, j'ai reçu moi aussi les signatures que vous avez reçues. Je ne remets pas en question la compétence de M. Savoie. Je m'interroge sur le genre de formation qu'on offre à ces gens.

J'ai reçu ces signatures. Ces signatures ont été obtenues dans les salles de classe par les moniteurs. Ce sont peut–être les moniteurs qu'il faudrait critiquer. Je ne sais pas. Mais je peux vous affirmer que ces signatures ne veulent rien dire. J'ai des centaines, en fait des milliers, de pages remplies de ces signatures. Ce sont les moniteurs qui les ont obtenues. Allez–vous prétendre qu'un étudiant qui se trouve devant son moniteur va refuser de signer un papier qui parle du programme qu'il vient de suivre? Je ne pourrais pas le faire, moi.

Le président: Monsieur St–Jacques, cette question a été soulevée lorsque nous avons examiné les programmes de réadaptation à la pêche au poisson de fond de l'Atlantique. Nous avons entendu des témoins qui semblaient vouloir nous dire que la formation donnée n'était peut–être pas le genre de formation dont ils avaient besoin pour se trouver du travail. En fait, nous avions demandé il y a très longtemps—et cela a pris un certain temps mais je pense que nous l'avons obtenu; je suis sûr que nous l'avons obtenu—des statistiques provenant de vos groupes de sondage du marché du travail dans ces régions, qui nous indiquaient que l'on formait les gens à des emplois qui pourraient se trouver dans ces régions. C'était une des principales questions du rapport que nous avions préparé.

Il faudrait donc, je crois, replacer les commentaires de M^me^ Payne dans le contexte de ces audiences, ainsi que dans celui des témoins et des questions qu'avait soulevé le comité, non pas uniquement celui de la formation. La formation est une chose assez vague. Qu'entendez–vous par formation? Consiste–t–elle à faire asseoir les gens et à leur dire qu'ils devraient être contents d'être en chômage? Cela revient–il à leur dire qu'ils ont encore. . .? Je pense que tout cela en fait partie mais la formation qu'assure le DRH devrait aller plus loin que cela, d'après moi. Elle devrait être axée sur le type d'emploi que l'on peut raisonnablement trouver dans la région.

Je pense que c'est dans ce contexte que vous devriez répondre aux commentaires de M^me^ Payne.

M. St–Jacques: J'ai fait savoir à nos collègues régionaux, monsieur le président, que ce cours de formation n'était peut–être pas celui qui convenait le mieux à notre stratégie du poisson de fond de l'Atlantique et qu'il faudrait penser à quelque chose de très différent. Le cours intitulé «Comment améliorer nos chances» n'était pas un cours de formation de toute façon. C'était un cours de sensibilisation. Nous avons choisi un cours de sensibilisation pour la simple raison que quelle que soit la qualité des services de counselling fournis, tant que les gens ne reconnaissent pas qu'il existe un problème dans le secteur des pêches, ils ne feront rien pour s'adapter à un autre secteur.

Mme Payne: Vous n'avez pas besoin de dire cela aux pêcheurs.

[*Texte*]

Mr. St-Jacques: Yes, we do. When I go out there nobody accepts the fact that the fish are not going to come back. Nobody accepts the fact that it's overripe with over-capacity. I've talked to many, many of them. Until they know if they're in or out, they're not going to adjust out. So that is the kind of information—

The Chairman: That gets us over to a whole other line of questioning, which we'll get into on the core fishery. You have to know if you're in or you're out before you can take advantage of these programs.

• 1120

Just on the training thing, please don't be dismissive of some of the comments that are being made here on training. We have heard from far too many people. I live in the Atlantic provinces and I can tell you that the fishermen I see know that there is a problem in the fishery. They're going out in the boats and there are no fish to catch. It's as simple as that. People who work in plants are not working in plants any more because there are no fish to process. It's as simple as that. Yet there may be a denial. The denial comes every month when you have to make a boat payment and there is no money to make it. Maybe that is when the denial comes: "Well, maybe next month there will be a cheque here for me."

But the reality is that one of the biggest concerns this committee has had has been on training. One of the concerns we heard was how to improve your odds. I remember specifically asking witnesses on the teleconference—there were three or four ladies sitting there—whether they thought this was a good program. They should have been able to say yes right away, but they sort of looked at each other for three minutes and then decided that it was better than staying home.

I think the point being made is that if you're going to be doing training, then it's fine to have a transitional period. We're spending nearly $2 billion on this program. I think the concern that has been raised is that perhaps the training vehicles may not be as appropriate as members of Parliament would like. When we look at these expenditures, we would like reasonable assurance that the moneys are being spent in areas where there are possibilities of employment.

Mrs. Payne, do you have any more questions?

Mrs. Payne: This is the other question that I asked. What happens to these people if they go into a training program for a six-or twelve-month period of time, or whatever, and at the end of that time, when the training is finished, they are unable to find employment. I don't mean somebody coming out and pretending, well, I have done my training now, but I am not going to find work, I am not going to try. What happens to someone who has made a reasonable effort to find work and is unsuccessful?

Mr. St-Jacques: For example, if by that time they are considered to be job ready, we will try to work with them, refer them to employment. For example, we know that a lot of fishers and plant workers have relatively low levels of education. The

[*Traduction*]

M. St-Jacques: Mais si. Lorsque je me rends dans cette région, je constate que personne n'accepte le fait que le poisson ne reviendra pas. Personne n'accepte le fait que les stocks sont épuisés et qu'il y a une surcapacité de pêche. Et j'ai parlé à beaucoup de gens. Tant qu'ils ne sauront pas s'ils vont continuer à pêcher ou non, ils ne vont pas s'adapter à un autre métier. C'est donc le genre de renseignements. . .

Le président: Cela nous amène à un autre sujet que nous allons aborder, c'est-à-dire la question de savoir ce qui constitue une activité principale de pêche. Il faut savoir si l'on va continuer à pêcher avant de pouvoir profiter vraiment de ces programmes.

À propos de formation, ne balayez pas du revers de la main certains des commentaires qui ont été faits. Nous avons entendu trop de gens répéter la même chose. Je vis dans les provinces de l'Atlantique, et je vous garantis que les pêcheurs que je rencontre savent bien qu'il y a un problème. Ils sortent pêcher et ils ne prennent rien. C'est aussi simple que cela. Les travailleurs des usines de conditionnement ne travaillent pas parce qu'il n'y a plus de poisson à conditionner. C'est aussi simple que cela. Et pourtant, ils se refusent peut-être encore à voir les choses en face. Ils s'y refusent chaque mois, quand ils doivent faire leur versement pour rembourser le bateau, et qu'ils n'ont pas l'argent pour le faire. Ils se disent peut-être alors: «Le mois prochain, peut-être qu'il y aura un chèque pour moi.»

Mais le fait est que ce comité s'est préoccupé surtout de formation. On a parlé de la manière d'améliorer ses chances. Je me souviens d'avoir demandé à des témoins, lors d'une téléconférence—il s'agissait de trois ou quatre femmes—si elles pensaient que le programme était bon. Elles auraient dû pouvoir répondre par l'affirmative immédiatement, mais elles se sont regardées l'une l'autre pendant de longues minutes avant de répondre que c'était mieux que de rester chez soi.

Je crois qu'on veut nous faire comprendre que si l'on offre de la formation, il faut prévoir une période de transition. Nous dépensons près de deux milliards de dollars pour ce programme. On a peut-être voulu nous faire comprendre que les cours de formation offerts n'étaient pas aussi appropriés que pourraient le souhaiter les députés. Vu l'argent qu'on dépense, on aimerait être à peu près sûr que la formation se fera dans des domaines qui offrent des débouchés.

Madame Payne, avez-vous encore des questions?

Mme Payne: J'avais posé une autre question. Qu'advient-il de ceux qui ont suivi un cours de formation pendant six ou 12 mois, par exemple, et qui, une fois la formation terminée, ne trouvent pas d'emploi? Je ne parle pas de ceux qui se disent qu'ils n'ont de toute manière aucune chance et que ça ne vaut pas la peine d'essayer. Mais qu'advient-il de ceux qui cherchent vraiment du travail et qui n'en trouvent pas?

M. St-Jacques: Eh bien, si l'on estime à ce moment-là qu'ils sont prêts pour le marché du travail, on essaiera de les aider, de trouver des débouchés. Mais nous savons que beaucoup de pêcheurs et de travailleurs des usines de

[*Text*]

first training they are going to get is literacy training, probably bringing them up to level three. Once they reach level three, then we will probably again refer them to the strategy or, if their entitlement on the strategy permits it, refer them to more advanced vocational training. We have even opened up, which is not available to our regular clients, university training, which we will pay for.

I think if it is a progression, we will use that.

The case, Mr. Chairman, that I think the member is alluding to is the one that would say: if you take training for 18 months, for example, and you are considered to be job ready but you can't find a job, then your benefits will not be terminated. Your benefits will continue until you find a job or until your period of entitlement under the strategy terminates, whichever comes first.

Mrs. Payne: Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Bernier.

M. Bernier: J'imagine que nous sommes à la fin de la réunion, monsieur le président. Il est déjà 11h25, et on a déjà posé beaucoup de questions à nos témoins. Il sera peut–être nécessaire de les faire revenir. Je pense qu'on a découvert le nerf de la guerre aujourd'hui. On voit qu'il y a beaucoup de monde qui entre dans le programme, mais qu'il n'y a pas de porte de sortie par rapport à la question du *counselling*. On n'a pas encore défini quel serait le *core fishery*, quel serait l'horizon. Je maintien ce que j'ai dit plus tôt. Le problème sera exponentiel, comme le disait M^me^ Payne, lorsqu'on enverra des gens suivre des cours de formation.

Je pense que le mandat premier d'Emploi et Immigration, en tout cas, c'est ce que j'ai perçu dans ma région, c'est de travailler sur l'employabilité des personnes. Dans ma région, lorsqu'on aide les gens à sortir de leur morosité psychologique, au bout de huit mois, si l'environnement économique n'a pas changé, ils retombent.

Cependant, ce n'est pas là–dessus que je voulais revenir, mais plutôt sur les projets verts. M. St–Jacques, je pense que c'est votre rayon. Je remarque, sur les documents que vous nous avez remis, que quatre provinces sont indiquées comme ayant fait une demande.

• 1125

Dois–je comprendre que le Nouveau–Brunswick n'a pas fait de demande. Est–ce une erreur? C'est ma première question.

Je ne voudrais pas passer chacun des projets, je veux simplement me servir d'un exemple pour comprendre le reste. Bien sûr que je vais aller au Québec. Bien sûr que je vais aller dans ma circonscription de Gaspé.

J'essaie de comprendre *Project Status*. Il y a des «A», ensuite il y a des «C». Qu'est–ce que ces choses–là veulent dire? On indique que des projets totalisant 1 788 000 de dollars pourraient être réalisés dans ma circonscription. Pour un membre de l'opposition, c'est phénoménal.

Peut–on connaître, en gros, ce que sont ces projets–là? Il y en a certains que je connais et d'autres que je ne connais pas. Je suis un peu surpris. J'en ai d'autres dans le tiroir et j'aimerais savoir comment on fait pour les inclure là–dedans.

[*Translation*]

conditionnement ont un assez faible niveau d'éducation. On va donc commencer par les alphabétiser, pour essayer de les amener d'abord au niveau trois. Une fois ce niveau atteint, on les orientera probablement à nouveau vers le programme de formation prévu dans le cadre de la stratégie, ou si leurs droits le permettent, vers une formation professionnelle plus poussée. Nous offrons même la possibilité, que n'ont pas nos clients réguliers, de suivre des cours universitaires, que nous prenons en charge.

S'il y a possibilité de progression, c'est ce que nous faisons.

Mais je crois comprendre, monsieur le président, que la députée veut parler du cas d'une personne qui serait en formation pendant 18 mois, par exemple, et qui est considérée comme prête à travailler, mais qui ne peut trouver du travail; dans ce cas–là, ses prestations ne seront pas coupées. Elle continuera de recevoir des prestations jusqu'à ce qu'elle trouve un emploi, ou jusqu'à la fin de sa période de prestations aux termes du programme, selon la première de ces éventualités.

Mme Payne: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Bernier.

Mr. Bernier: I imagine, Mr. Chairman, that we are nearing the end of this meeting. It is already 11:25, and we have asked many questions from our witnesses. We may have to ask them to come back. But I would say that we have put our finger on the real issue today. We can see that many people come into the program but that there doesn't seem to be any opportunity at the end with regard to counselling. We yet have to define what we mean by core fishery, what the horizon should be. I repeat what I said earlier. As Mrs. Payne said, by sending people to training courses we are only transferring the problem.

In my view, the first mandate of Employment and Immigration, from what I see in my region, is to improve workers' employability. In my area, when we help people pull out of their apathy, eight months later, unless the economic situation has improved, they fall back into it.

But that isn't what I wanted to talk about. I wanted to ask you about green projects. I think that that is your area of expertise, Mr. St–Jacques. I note in the documents you have given us that four provinces have applied.

Does that mean that New Brunswick has not made application? Is that an error? That would be my first question.

I don't intend to review each and every project, but I simply want to take this as an example to better understand the rest. Of course I will come to Quebec. Of course I will ask questions about my riding of Gaspé.

I'm trying to figure out what the "As" and "C"s mean under project status. What does that mean? It says here that in my riding there could be projects for a total of $1,788,000. It's an extraordinary amount for a member of the opposition.

Could you tell us, in general terms, what these projects are? I have heard of some of them, but not all. I am a little surprised. I have others in mind and I'm wondering how I could get them included.

[*Texte*]

M. St–Jacques: Monsieur le président, nous avons, je crois, deux ou trois projets qui relèvent de la province du Nouveau–Brunswick. S'ils ne sont pas sur les documents, c'est une erreur. Nous allons corriger cette erreur en même temps que nous vous enverrons la version française.

Deuxièmement, en ce qui a trait un petit peu à la texture de ces projets–là, je suis en train de développer un synopsis d'une page pour chacun de ces projets que je pourrai peut–être vous présenter la semaine prochaine.

Le projet, c'est quoi, c'est qui, qu'est–ce qu'on y fait? Donc, nous allons pouvoir partager avec vous ces informations–là. Cela vous donnera une vue d'ensemble, une toile de fond du projet, et cela, dans l'optique d'informer les gens.

Troisièmement, monsieur le président, on donne une explication, plus bas, de ce que sont le «A» et le «C». Ce qui figure au «A» est encore au niveau de l'application. Quant au «C», c'est que le contrat a été signé.

M. Bernier: D'accord.

M. St–Jacques: Je pense qu'on a aussi une étape «B». Euh! Non. Le «R» veut dire que c'est rejeté. En tout cas, on va essayer de l'expliquer plus clairement. Le *fine print*, monsieur le président, et je m'en excuse, est trop *fine*.

M. Bernier: Pardon?

M. St–Jacques: Je dis que le *fine print* est trop fin.

M. Bernier: D'accord.

M. St–Jacques: Je m'excuse. On ne voulait pas en faire un contrat.

M. Bernier: Monsieur le président, je mentionnais l'absence du Nouveau–Brunswick parce que je sais que, en ce qui a trait au Québec et au Nouveau–Brunswick, il y a des projets similaires, ou des projets cousins qui s'en viennent. Cela est rattaché également à l'une des promesses que M. Tobin avait faites à l'une de nos réunions, à la fin mai, début juin. Il avait dit qu'il y aurait une pêche de contrôle, c'est–à–dire des pêches dans chacun des coins du golfe, peu importe l'état de santé des stocks de morue, de façon à ce qu'on puisse voir comment cela a évolué. Le «pattern» de migration évolue–t–il encore?

Je soulève cela parce que je sais qu'il y a des gens du Nouveau–Brunswick qui veulent faire la même chose que les gens du Québec, et c'est bien, de façon à ce qu'il y ait un «pattern» de migration qui vienne d'un peu partout.

Là où le bât blesse, monsieur le président, c'est qu'on doit travailler, à partir de ces demandes–là, avec des bateaux d'une plus grande taille. Là où cela accroche, c'est que pour ceux qui sont dans le «C», se sont des expériences réalisées avec des bateaux de plus petite taille.

La règle ou la norme adoptée par le DRH, qui est de 150$ par participant, —en tout cas, vous me corrigerez si les chiffres ne sont pas bons— est correcte pour le dollar d'affrètement nécessaire par jour pour les plus petits bateaux, mais elle est un peu plus chère, à la journée, pour les bateaux semi–hauturiers.

[*Traduction*]

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, I think there are two or three projects in New Brunswick. If they do not appear on these papers, it is an omission on our part. We will correct this when we send you the French version.

Secondly, with regard to the type of projects, I am in the process of preparing a one page summary for each of them and I could maybe give them to you next week.

It will indicate what is the project, who is involved, what we're doing. We will be able to give you this information so that you will have a general idea of the project, for information purposes.

Thirdly, Mr. Chairman, the "A" and "C" are explained at the bottom. "A" means that it is still at the application stage. "C" means that the contract has been signed.

Mr. Bernier: Okay.

Mr. St–Jacques: I think there is also a "B" stage. Oh, no. "R" means rejected. In any case, we will try to put it more clearly. Mr. Chairman, I'm afraid that the fine print is a bit too fine.

Mr. Bernier: Excuse me?

Mr. St–Jacques: I was saying that the fine print might be too fine.

Mr. Bernier: Okay.

Mr. St–Jacques: I'm sorry. We didn't mean to turn this into a contract.

Mr. Bernier: Mr. Chairman, I mentioned the absence of New Brunswick from the list because I know that similar projects are planned for Quebec and New Brunswick. This is all related to a promise that Mr. Tobin had made at one of our meetings, at the end of May or the beginning of June. He said that there would be a "watch fishery" in the four corners of the Gulf, regardless of the state of the cod stocks, so that we can see how the situation evolves. Is the migration pattern still evolving?

I mention this because I know that there are people in New Brunswick who want to do the same as we're doing in Quebec so that we have data on the migration pattern coming from everywhere.

But, Mr. Chairman, the problem is that to do this we need larger boats. And the problem is that the projects with a "C" are those that require smaller boats.

The standard of $150 per participant established by HRD—correct me if I'm wrong—is adequate to cover the cost of a daily fishing expedition for a smaller boat, but it is a little more expensive if you're using middle–water vessels.

[*Text*]

Cependant, cela devrait rapporter des données supplémentaires, et cela a une certaine rentabilité parce qu'il faut savoir, monsieur le président, que dans le cas de ces projets–là, à l'intérieur du golfe St–Laurent, auparavant, 20 p. 100 de la population de pêcheurs qui était constituée de semi–hauturiers débarquaient 80 p. 100 de la ressource.

Donc, peut–on avoir un assouplissement au niveau de ces normes–là? Est–ce à cause de cela qu'on est encore au niveau de la lettre «A» comme statut de projet?

• 1130

M. St–Jacques: Je trouve, monsieur le président, que c'est une très bonne question, et je vais essayer d'y répondre le plus clairement possible.

La pêche de contrôle est un genre d'activité qui est éligible dans le cadre des projets verts, des projets environnementaux. Le problème que nous avons eu jusqu'à ce jour, et on a la pêche à l'aiguillat commun, en ce moment. . .

M. Bernier: Dans la partie «C»!

M. St–Jacques: Oui. Lorsqu'on a commencé à négocier avec ces gens–là, ils voulaient deux mille dollars par semaine pour leurs bateaux. On s'est dit qu'on se faisait embarquer un peu. Personnellement, je vois mon rôle comme fonctionnaire, monsieur le président, comme étant d'essayer d'assister mon ministre à bien administrer les fonds publics. Je crois que votre Comité partagerait cet objectif–là.

Nous avons finalement signé le projet de l'aiguillat commun à 300 dollars par semaine. Par la suite, nous avons eu les problèmes de définir ce qu'était une semaine, car les gens nous disent qu'une semaine, c'est deux jours. C'est 48 heures, parce qu'ils dorment seulement quatre heures par jour et qu'ils en travaillent 20. Ensuite, ils nous disaient qu'il leur fallait manger. Ils n'apportent pas de sandwichs, donc, à ce moment–là, il faudra payer cela. Ensuite, ils ont besoin d'appâts et de *fuel*. Ce sont des bateaux qui consomment beaucoup. On a commencé à 700 dollars par semaine. Il a fallu qu'on leur apprenne à nous faire des propositions qui étaient vraiment réalistes.

Nous essayons, avec nos collègues de Pêches et Océans et avec les compagnies d'assurance qui le veulent, de préparer un tableau qui nous indiquera la catégorie de bateaux ainsi que le genre de dépenses sur lesquelles nous pourrons nous mettre d'accord avec les personnes qui ont fait des propositions. On pourrait alors leur dire que, pour un bateau de 45 à 65 pieds, cela prendra une quantité donnée de *fuel* ou de mazoute. On pourrait leur indiquer exactement les dépenses auxquelles ils ont droit.

Il nous restera un problème. Ils nous disent qu'ils travaillent 20 heures par jour et qu'ils dorment seulement quatre heures par jour. À ce moment–là, ils travaillent le lundi et le mardi. Cependant, ils restent encore à l'eau. Le mercredi, le jeudi et le vendredi, ils font d'autres sortes de pêche, et ils reviennent avec des revenus assez élevés.

On apprend, monsieur le président, et je vous garantis qu'on travaille pour résoudre ces problèmes–là. On est en train de résoudre certaines choses.

Avec les personnes qui font des demandes de projets, il faut travailler un petit peu pour se comprendre. On travaille directement avec eux et avec nos collègues de Pêches et Océans afin de se donner une meilleure base de données dans le but

[*Translation*]

They would, however, bring supplementary data and it would be worth it because, Mr. Chairman, in the St. Lawrence Gulf, in the past, 20% of the fishermen used middle–water boats and they brought in 80% of the resource.

So could we have a little more flexibility in those standards? Is that why some projects are still in the "A" phase?

Mr. St–Jacques: That is an excellent question, Mr. Chairman, and I will try to give as clear an answer as possible.

The "watch fishery" is eligible under the green projects, the environmental projects. But the problem so far, and we have spiny dogfish fishery at present. . .

Mr. Bernier: Under "C"!

Mr. St–Jacques: Yes. When negotiations started the fishermen wanted $2,000 a week for their boats. We felt that we were really being taken for a ride. As a public servant, Mr. Chairman, I consider that my role is to try to assist the minister in insuring good management of public money. I am sure your committee would share this view.

On the spiny dogfish project we finally signed a contract for $300 a week. Then we had difficulty in defining what is a week, because people were telling us that a week is two days. It's 48 hours, because they work 20 hours and sleep only four hours a day. Then they said they needed to eat and they don't take sandwiches along so we would have to pay for that. Then they needed bait and fuel. Those boats burn a lot of fuel. So we started at $700 a week. We had to teach them to make more realistic proposals.

Together with our colleagues from Fisheries and Oceans and with interested insurance companies we are trying to prepare a table with the various boat categories and the type of expenses that we can agree on when we get a proposal. We could tell the people that for a 45 to 65–footer, it will take so much fuel. We could tell them exactly what expenses they can get reimbursed for.

But we will still have one problem. They say that they work 20 hours a day and sleep only four. So they work Monday and Tuesday. But they don't come back to shore. On Wednesday, Thursday and Friday they fish other species and they come back with fairly high incomes.

We're learning, Mr. Chairman, and I can guarantee you that we're trying to find solutions. We are resolving certain areas.

As to the people who are presenting proposals, we have to learn to understand each other. We are working directly with them and with our colleagues from Fisheries and Oceans in order to put together a better data base so that we can show

[*Texte*]

d'assouplir ces critères–là. Lorsqu'ils seront assouplis, les 150 dollars par semaine ne seront plus en jeu, et n'affecteront en rien l'approbation de ces genres de projets–là. Merci. J'espère avoir répondu à la question.

Mr. Glass: Mr. Slade has a plane to catch at 12:25 p.m. I wonder if there are any more questions. Could he be dismissed?

The Chairman: We'll deal specifically with Newfoundland then. Mr. Bernier, can I just ask around the table if there are any more questions for Mr. Slade before he goes back to the beautiful province of Newfoundland?

Mrs. Payne: I do have other questions, but in view of his time problem here I think I can readily meet with Mr. Slade in the province some time.

Mr. Slade: Yes, I'd be quite willing to do that, Mrs. Payne. There's no problem.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you for coming here today to shed some light on what is a very large problem with the fisheries in general and the attempts of this program to address it. Have a safe trip back. We'll see you again.

Mr. Slade: Thank you very much.

M. Bernier: J'ai une question complémentaire pour M. St–Jacques. Il a répondu en partie, et je sens une lueur d'espoir car je conviens avec lui que ce n'est pas facile. J'ai eu à négocier avec des pêcheurs durant les cinq ou six dernières années de ma vie. Même lorsque je suis de leur côté de la clôture, c'est difficile d'obtenir les chiffres précis. J'en conçois que, rendu à Ottawa, il peut être difficile parfois d'obtenir une image claire. Donc, je suis heureux qu'ils aient persévéré.

Ils se sont donnés des moyens d'expertise. Maintenant, à partir de ces moyens, ils se rendent compte que, pour apprêter une bateau de 35 pieds, comparativement à un bateau de 55 pieds, il y a une différence de coût.

• 1135

Seront–ils capables de faire bouger la norme qui les empêchait d'offrir un peu plus de dollars par journée d'affrètement puisqu'un bateau de 55 pieds coûte un peu plus cher? Sans entrer dans les détails, s'il s'agit de 1 500$ ou 2 000$; c'est simplement pour dire que cela coûte un peu plus cher.

M. St–Jacques: Monsieur le président, le ministre peut approuver des fonds additionnels pour certains projets jusqu'à concurrence de 100 000$ et, si nécessaire, de plus de 100 000$, en sus du 150$.

M. Bernier: Ces 100 000, c'est de l'immobilisation!

M. St–Jacques: Il y a moyen de s'entendre selon la qualité du projet et si les deux côtés sont d'accord avec les dépenses qui sont présentées. Jusqu'à maintenant, si nous n'avions pas été vigilants durant ces négociations, le Comité pourrait nous accuser de ne pas l'avoir été assez.

Je pense que cela nous aidera beaucoup, dans les négociations de ce genre de projets, si nous pouvons en arriver à une grille qui définit le bateau et les catégories de dépenses admissibles, comme la quantité de mazout, etc., pour un bateau de 65 pieds. Il ne restera plus qu'à déterminer si les gens travaillent bien 24 heures sur 24. Il me semble que je serais fatigué à un certain moment.

[*Traduction*]

more flexibility in our criteria. Once that is done the $150 a week standard will no longer come into play in the approval of this type of project. Thank you. I hope I have answered your question.

M. Glass: M. Slade a un avion à prendre à 12h25. Y a–t–il encore des questions pour lui. Pouvons–nous le libérer?

Le président: Alors parlons de Terre–Neuve. Monsieur Bernier, me permettez–vous de demander autour de la table si quelqu'un a encore des questions pour M. Slade avant qu'il ne s'en retourne dans sa belle province de Terre–Neuve?

Mme Payne: J'ai d'autres questions, mais puisqu'il est pressé, je peux sûrement m'arranger pour le rencontrer à Terre–Neuve.

M. Slade: Oui, ce serait tout à fait possible, madame Payne. Sans problème.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Nous vous remercions d'être venu jeter un peu de lumière sur cet immense problème que présentent les pêches en général et sur ce qu'on essaie de faire pour le résoudre avec ce programme. Bon voyage et à bientôt.

M. Slade: Merci.

Mr. Bernier: I have a supplementary for Mr. St–Jacques. He answered partially and he's giving me some hope because I must agree with him that it isn't easy. I have had the opportunity to negotiate with fishermen in the last five or six years, and even when I was on their side, it was difficult to get precise figures. I can imagine that by the time they get to Ottawa it can be really difficult to get a clear picture. So I'm happy to hear that you perservered.

Having obtained the necessary expertise you can appreciate that there is a difference in cost if you're sending out a 55–footer as opposed to a 35–footer.

Will it be possible to change criteria to take into account the fact that going out with a 55–foot vessel does cost more? Without going into details to determine whether it is $1,500 or $2,000; but simply to recognize that it is a little more costly.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, the minister can approve additional funds for some projects up to $100,000 and if necessary to go over the $100,000, over the $150.

Mr. Bernier: These $100,000, that's capital investment!

Mr. St–Jacques: It should be possible to come to an agreement depending on the quality of the project if both sides agree with the expenses that are submitted. Until now, if we hadn't been careful during these negotiations, the committee could accuse us of negligence.

It would be very useful in this type of project to have a table defining the type of boats and the type of expenses that are admissible, such as the quantity of fuel, for example, for a 65–foot boat. We still have to determine whether people do work 24 hours a day. I don't know, I think I might get tired after a while.

[*Text*]

M. Bernier: Monsieur le président, je ferais confiance à l'harmonisation ou à une grille d'évaluation produite par Pêches et Océen en ce qui a trait au temps de pêche. Je pense que vous avez de bons éléments sur le terrain qui vont vous permettre de vérifier cela.

Monsieur le président, la prochaine fois que je vais revoir les messieurs que nous avons en face de nous, j'aimerais obtenir des réponses précises concernant les moyens de sortir les gens d'entre les «pattes» du *counseling*. Par exemple, les rachats de permis, les préretraites, où en sont rendues ces choses–là? Je me souviens que le projet de loi C–30 fut voté à la Chambre des communes avant que l'on parte pour les vacances. A–t–on mis certaines choses en application suite à l'adoption de ce projet de loi?

Ce matin, je ne vois pas de porte de sortie. Or, c'est très dangereux. J'espère que la lumière rouge s'allumera aux cabinets fédéral et provincial. C'est très dangereux. On n'a pas de porte de sortie et, pour Pêches et Océans, la pression c'est chez vous. C'est vous qui pouvez indiquer les portes de sortie en définissant le noyau et en forçant les gens à le définir, car à l'autre bout, ils n'auront plus d'argent et, à ce moment–là, ce sera catastrophique. Excusez la conclusion apocalyptique, mais c'est telle que je la perçois ce matin.

Mr. Wells: I have two topics. I'll go back to the expectation of the recipient. You were saying that if they refused a call to work, they get cut off for 12 weeks or whatever. Are you going to provide all that detail to us? Is that something you said you would provide us? If not, could you provide that?

Mr. St–Jacques: I would gladly provide it.

The Chairman: If it's available, can you have it sent to our offices? Send it to the clerk as well.

Mr. St–Jacques: And to the offices?

The Chairman: Actually, send it to the clerk. The clerk will send it to the offices. Can you do that today or tomorrow?

Mr. St–Jacques: We could do that by this afternoon.

The Chairman: That's good service.

Mr. Wells: You said if your office calls these people and they refuse work, then you would cut them off. Is that what you said?

Mr. St–Jacques: We're saying we're making a reasonable offer of employment. If people quit a reasonable job to go on TAGS, then they're subject to a 12–week disqualification, yes. We call them, they don't want to work, and we ask them to review their decision because they're subject to a 12–week disqualification. Invariably, they review their decision.

Mr. Wells: What happens if the fish plant owner, himself or herself, calls and these people refuse? What is their recourse? Many of these requests do not go through your office.

• 1140

Mr. St–Jacques: They call us. We have working arrangements with plant owners and CEC managers and directors, so that if this happens—

[*Translation*]

Mr. Bernier: Mr. Chairman, I would trust any harmonization or assessment grid prepared by Fisheries and Oceans on fishing times. I'm sure that you have in the field some very good elements that will allow you ascertain the facts.

Mr. Chairman, next time I see the witnesses, I would like to get some definite answers on what we can do to get people out of the "clause of counselling". What is happening, for example, with licences buy–backs or early retirement packages? I recall that Bill C–30 was passed by the House before the summer recess. Have some of those measures been implemented since?

This morning, I see no solution. And it is very dangerous. I hope that a red light will go on at the federal and provincial Cabinets. It is extremely dangerous. There is no way out and for Fisheries and Oceans there is a lot of pressure. You will be the ones to show the way out by defining the core fishery and by forcing people to define it, because once there is no money left it will be a disaster. Pardon me for sounding for apocalyptic, but that is how I feel this morning.

M. Wells: Je voudrais aborder deux sujets. J'aimerais d'abord revenir à ce qu'on attend des prestataires. Vous avez dit que si une personne refuse d'aller travailler, elle ne sera plus admissible au programme pendant 12 semaines, sauf erreur. Allez–vous nous donner tous les détails? Avez–vous dit que vous pourriez nous fournir cela? Sinon, pourriez–vous le faire?

M. St–Jacques: Avec plaisir.

Le président: Pourriez–vous nous faire parvenir tout cela à nos bureaux? Et au greffier également?

M. St–Jacques: Et à vos bureaux?

Le président: Non, envoyez plutôt tout cela au greffier, qui fera suivre. Pouvez–vous le faire aujourd'hui ou demain?

M. St–Jacques: Nous pouvons le faire cet après–midi.

Le président: Voilà un excellent service!

M. Wells: Vous avez dit que si ces gens sont appelés de votre bureau et refusent d'aller travailler, vous arrêtez les prestations. C'est bien ce que vous avez dit?

M. St–Jacques: Nous avons dit que nous essayons de faire des offres d'emploi raisonnables. Si une personne quitte un emploi raisonnable pour bénéficier de la LSPA, elle s'expose à être disqualifiée pendant 12 semaines, effectivement. Lorsque nous appelons un prestataire pour lui offrir du travail, s'il refuse, nous lui demandons de réfléchir, car il s'expose à être disqualifié pendant 12 semaines. Invariablement, ils reviennent sur leur décision.

M. Wells: Que se passe–t–il si le propriétaire d'une usine de conditionnement appelle lui–même les gens pour leur offrir du travail et qu'ils refusent? Quel recours a–t–on dans ces cas–là? Car ces offres ne passent pas toutes par votre bureau.

M. St–Jacques: Ils nous appellent. Nous avons des accords avec les propriétaires des usines de transformation et les gestionnaires et directeurs des CEC, afin que dans de tels cas. . .

[*Texte*]

Mr. Wells: Have all plant owners been contacted to advise them of that?

Mr. St–Jacques: I presume they have. I couldn't be able to say for sure. We will check that out.

Mr. Wells: Okay. You say that if they quit a job to go on TAGS they are disqualified for 12 weeks.

Mr. St–Jacques: Yes.

Mr. Wells: Why are they qualified at all if they quit a job to go on TAGS? How can this be set up so you can quit to go on TAGS? It doesn't make sense.

Mr. Bertrand: No, if somebody quits a job to go on TAGS, he doesn't qualify for TAGS.

Mr. Wells: Okay. Thank you.

The Chairman: So they have to wait until they get laid off and then, if they do qualify, they can go, if they can prove an attachment.

Mr. Wells: So if fish plant workers have workers who have in fact quit to go on TAGS, they simply have to call your office and let you know who those people are who quit.

Mr. St–Jacques: Yes.

Mr. Wells: Have you had any of those calls?

Mr. Bertrand: We had some concerns from plant owners, but not specifically for people who quit their job.

Mr. Wells: So I must be the only one who gets those calls from the fish plant owners telling me about all the people who quit.

Mr. St–Jacques: Mr. Chairman, I would gladly have all of these referred to me.

Mr. Wells: That is the biggest concern I have. I do have fish plants that are open. My area is the one area where there is fishing.

Mr. St–Jacques: If you refer them to me I will handle them.

Mr. Wells: But the complaint I am getting is they can't get workers.

Mr. St–Jacques: That is correct.

Mr. Wells: Because people are on TAGS, they say why bother.

Mr. St–Jacques: Right now what they are doing is using sickness.

The Chairman: There is a bad flu down in South Shore, I hear.

Mr. St–Jacques: It was 42% in one plant.

Mr. Wells: I hope that is an abuse that is being looked at. The green projects—can you explain this to me again? In my riding there is only one green project. I am a little surprised that is all there would be at this stage. Who initiates the green project and what is the process?

[*Traduction*]

M. Wells: Avez–vous contacté tous les propriétaires d'usines pour les mettre au courant?

M. St–Jacques: Je l'imagine. Je n'en suis pas certain. Nous vérifierons.

M. Wells: Bon. Vous dites que ceux qui démissionnent pour profiter de la LSPA perdent le droit aux prestations pendant 12 semaines.

M. St–Jacques: C'est cela.

M. Wells: Mais pourquoi y ont–ils d'abord droit s'ils quittent leur emploi pour s'inscrire à la LSPA? Comment peut–on permettre cela? Cela n'a aucun sens.

M. Bertrand: Non, si quelqu'un quitte son emploi pour s'inscrire à la LSPA, il n'y aura pas droit.

M. Wells: Bon. Merci.

Le président: Cette personne devra donc attendre d'être mise à pied et elle pourra s'inscrire si elle répond aux critères d'admissibilité, si elle peut prouver qu'elle avait un emploi dans le secteur.

M. Wells: Donc, si des propriétaires d'usines connaissent des travailleurs qui ont quitté leur emploi pour s'inscrire à la LSPA, ils n'ont qu'à appeler à votre bureau pour vous dire de qui il s'agit.

M. St–Jacques: Oui.

M. Wells: Avez–vous eu des appels de ce genre?

M. Bertrand: Nous avons reçu des appels de propriétaires d'usines de traitement qui avaient des doutes, mais pas nécessairement à propos de gens qui avaient démissionné.

M. Wells: Je dois donc être le seul à recevoir ce type d'appels de la part de propriétaires d'usines de transformation qui me racontent que leurs ouvriers démissionnent.

M. St–Jacques: Monsieur le président, j'aimerais beaucoup en être informé.

M. Wells: C'est là ma principale préoccupation. J'ai dans ma circonscription des usines qui tournent encore. En effet, on pêche encore dans ce secteur–là.

M. St–Jacques: Si vous voulez bien leur dire de me téléphoner, je m'en occuperai.

M. Wells: Mais ils se plaignent de ne pas trouver de travailleurs.

M. St–Jacques: C'est exact.

M. Wells: Comme les gens peuvent avoir la LSPA, ils ne se donnent pas la peine d'aller travailler.

M. St–Jacques: Actuellement, ils invoquent la maladie.

Le président: Je me suis laissé dire qu'une mauvaise grippe courait sur la côte sud.

M. St–Jacques: Dans une usine, elle a atteint 42 p. 100 des travailleurs.

M. Wells: J'espère qu'on se penche sur ce genre d'abus. Les projets verts. . . pouvez–vous m'expliquer encore une fois de quoi il s'agit? Dans ma circonscription, il n'y en a qu'un seul. Cela m'étonne qu'il n'y en ait pas encore davantage. Qui propose les projets verts et comment?

[*Text*]

Mr. St–Jacques: Anyone can initiate the green project.

Mr. Wells: Any one individual.

Mr. St–Jacques: Yes, individual, company, group, corporation, incorporated, non–incorporated. I think who can be an applicant on a green project is pretty wide open.

Mr. Wells: So this person has to know the process, has to know—

Mr. St–Jacques: He submits an application to the Canada Employment Centre.

Mr. Wells: So what is taking place on the ground itself, in the ridings by your staff, you advise people that this option is—

Mr. St–Jacques: In Newfoundland recently we sent out a fairly major public announcement that we were accepting green applications, people who want to consider them. We are setting up community advisory committees to work in the community and to essentially mobilize the resources of the community to look at priorities in the area of the environment and in the area of green. We want to see what their priorities are, to see if they can essentially mobilize projects, applicants or what have you.

Mr. Wells: Is this only in Newfoundland or is this also in Nova Scotia?

Mr. St–Jacques: This is also in Nova Scotia. It is everywhere where we have TAGS, and we are recommending that we are open for business.

I am being advised, Mr. Chairman, that the South Shore has a $3 million proposal in Ottawa, at Fisheries and Oceans, regarding the silver hake fishery.

Mr. Wells: I am well aware of that. I understand it has been recommended.

Mr. St–Jacques: It is at Fisheries and Oceans, Mr. Chairman. It is not at HRD at the present time. We have never seen it.

Mr. Wells: I am more concerned with process at this point, because unless people know this is available, unless there is some effort made to get the information to them, they are not going to make the applications. There seem to be, in some areas, as many as 12 to 15 applications. In New Brunswick there are none, and in—

The Chairman: I think, Mr. Wells, he indicated there might be a mistake on the reporting. There are projects in New Brunswick, aren't there?

Mr. St–Jacques: Yes, there are, Mr. Chairman. I have no explanation at the present time why they are not here. My previous response was that we will look into it and then we will send the missing information.

Mr. Wells: I guess I am curious to know why in the largest fishing areas in Southwest Nova and in South Shore there is a total of five—this is a major fishing area in Nova Scotia—and in the other areas there are 12, 15, 25. There has to be something being done on the ground by someone in your offices, in some areas, that isn't being done in others to educate people and let them know these are available. I am just wondering what the process is or the criteria.

[*Translation*]

M. St–Jacques: N'importe qui peut proposer un projet vert.

M. Wells: N'importe quel particulier.

M. St–Jacques: Particulier, société, groupe, firme enregistrée ou non. C'est assez général.

M. Wells: Il faut donc que cette personne connaissent la procédure, sache. . .

M. St–Jacques: Il suffit de présenter une demande au Centre d'emploi du Canada.

M. Wells: Alors, sur place, sur le terrain même, est–ce que vos employés informent les gens de cette possibilité. . .

M. St–Jacques: À Terre–Neuve, récemment, nous avons annoncé publiquement que nous acceptions des propositions pour des projets verts, de gens intéressés. Nous sommes en train de constituer des comités consultatifs communautaires qui auront pour mission essentiellement de mobiliser la collectivité pour s'occuper de priorités dans le secteur de l'environnement. Nous voulons d'abord voir quelles sont les priorités, et voir si nous pouvons mobiliser les gens pour travailler à ce genre de projets.

M. Wells: Seulement à Terre–Neuve, ou en Nouvelle–Écosse aussi?

M. St–Jacques: En Nouvelle–Écosse aussi. En fait, partout où est appliquée la LSPA, nous faisons savoir que nous sommes prêts à recevoir des demandes.

Monsieur le président, on me dit que Pêches et Océans a reçu à Ottawa une proposition de 3 millions de dollars pour un projet concernant la pêche du merlu argenté sur la côte sud.

M. Wells: Je suis parfaitement au courant. Je crois savoir que cela a été recommandé.

M. St–Jacques: Mais c'est à Pêches et Océans, monsieur le président, et non pas à DRH. Nous n'en avons pas eu connaissance.

M. Wells: Ce qui m'intéresse surtout pour le moment, c'est la procédure, car si les gens ne sont pas au courant de l'existence de cette possibilité, si on ne fait rien pour les en informer, ils ne vont pas présenter de demandes. Il semble que dans certaines régions il y ait eu jusqu'à 12 ou 15 demandes. Il n'y en a aucune au Nouveau–Brunswick, et au. . .

Le président: Monsieur Wells, il me semble qu'on a indiqué tout à l'heure qu'il y avait une erreur dans le rapport. Il y a bien des projets en route au Nouveau–Brunswick, n'est–ce pas?

M. St–Jacques: En effet, monsieur le président. Je ne m'explique pas pourquoi ils ne figurent pas sur cette liste. J'ai dit tout à l'heure que nous allions vérifier et vous envoyer les renseignements manquants.

M. Wells: Je me demande en fait pourquoi dans les plus grands secteurs de pêche, dans le Sud–Ouest de la Nouvelle–Écosse et sur la côte sud, il n'y en a que cinq au total—c'est une zone de pêche importante en Nouvelle–Écosse—tandis qu'il y en a 12, 15, 25 dans d'autres régions. Le personnel de vos bureaux dans certaines régions doit sûrement faire un travail de promotion qui ne se fait pas ailleurs pour informer les gens. Je me demande simplement quelle est la procédure ou quels sont les critères.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1145

Maybe I can get that from Raylene.

Ms Raylene Johnson (Ministerial Liaison Officer, Human Resources Development): If you would like me to, I can speak to Wayne Hamilton, I believe it is, and see if we can deal with this.

Mr. Wells: Yes.

The Chairman: On the green projects, there has been a problem with the setting up of the boards. I'm not asking a question or making a statement, but I understand that's being worked on. In Nova Scotia boards were being set up because there was a keen desire on behalf of the department to try to stimulate some applications. In some cases they went a little bit too quickly, and they're trying for a broader community-based consultative group in place. So I think some of the early problems, which were based solely on trying to get out in the field, have been overcome.

I've got some questions, though. I'm having a lot of trouble with your numbers, Mr. St-Jacques. I don't want to dwell on this, but I have some problems with it. Yesterday I reviewed a lot of the evidence we have received in the past, and I'm just trying to figure out how this works.

When this program was announced, it was said that there would be a whole variety of options. Your department has most of the money, and those options went anywhere from buy-outs, the retirements, to green projects, a community opportunities pool, training—all that type of stuff. But my understanding is you can't do any of that until you take the individual in, sit down, and have a definition of the core fishery so they know if they're in or out, first of all. Then what about all those programs?

I think that everybody who's in is in for a minimum of two years.

Mr. St-Jacques: A minimum of two years, yes.

The Chairman: Did the department anticipate that it would be only after they get into the next year that the counselling would take place?

I'm not criticizing the department, and I don't want you to take it in that way, but 27,000 is a hell of a lot of people to counsel. If you're going to do anything other than a cursory, "Hi, how are you? What's your name and what would you like to do with your life?", if you're really serious about counselling, then that's a lot of people to counsel.

As it is now, your department doesn't counsel people. If you go into an HRD office, very few people actually ever get counselling. That's the way you used to do it—

Je pourrais peut-être demander à Raylene de nous le trouver.

Mme Raylene Johnson (agent de liaison ministériel, Développement des ressources humaines): Si vous voulez, je peux parler à Wayne Hamilton—c'est le nom, je crois—et nous verrons ce que nous pouvons faire.

M. Wells: Oui.

Le président: Pour ce qui est des projets verts, il y a eu un problème au sujet de la constitution des conseils. Ce n'est là ni une question que je pose, ni une déclaration que je fais, mais si je comprends bien, il y a du travail qui se fait dans ce domaine. En Nouvelle-Écosse, des conseils sont mis sur pied parce que le ministère a voulu à toute force essayer d'encourager les demandes. Dans certains cas, on est allé un peu trop vite, et l'on s'efforce là-bas de mettre en place un groupe de consultation plus élargi à l'échelle de la collectivité. Je pense donc que les problèmes de démarrage, qui s'expliquaient uniquement par le fait que l'on voulait être présent tout de suite sur le terrain, sont maintenant surmontés.

Je me pose cependant certaines questions. J'ai bien de la difficulté à accepter vos chiffres, monsieur St-Jacques. Je ne veux pas trop m'y attarder, mais j'ai des difficultés à les accepter. Hier, j'ai passé en revue un grand nombre de témoignages qui nous ont été faits par le passé, et j'essaye simplement de comprendre comment tout cela s'articule.

Lors de l'annonce de ce programme, on nous a dit qu'il y aurait toute une série d'options. C'est votre ministère qui a la plus grande partie de l'argent, et ces options étaient de toutes sortes, qu'il s'agit de rachat, de mise à la retraite, de projets verts. d'un regroupement des capacités au sein de la collectivité, de la formation—ce genre de choses. À mon avis, toutefois, vous ne pourrez rien faire de tout cela tant que vous n'aurez pas fait asseoir devant vous les personnes concernées pour arrêter une définition de ce qu'est la pêche considérée en tant qu'activité principale, pour qu'ils sachent dans un premier temps s'ils en font partie ou s'ils en sont exclus. Qu'adviendra-t-il ensuite de tous ces programmes?

Je crois que tous ceux qui sont considérés comme admissibles veulent un minimum de deux ans.

M. St-Jacques: Oui, un minimum de deux ans.

Le président: Est-ce que le ministère a prévu que ce n'est qu'une fois parvenu à l'année suivante que le counselling pourra avoir lieu?

Je ne voudrais pas que vous pensiez que je critique le ministère, mais conseiller 27 000 personnes, ce n'est pas une petite affaire. Vous ne pourrez pas vous contenter de leur dire en vitesse: «Bonjour, comment ça va? Comment vous appelez-vous et qu'est-ce que vous voulez faire dans la vie?» si vous voulez faire véritablement du counselling, et ils sont très nombreux à attendre vos conseils.

Dans la situation actuelle, votre ministère ne conseille pas les gens. Entrez dans un bureau de Développement des ressources humaines, et vous verrez que très peu de gens bénéficient en fait d'un counselling. C'est ce que vous aviez l'habitude de faire. . .

[*Text*]

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: —before 1984. That's how we used to do it. You don't do that any more.

So we're dealing with about 28,000 people. Thirty thousand applications haven't been assessed yet. I understand why they haven't been, but those 30,000 have to be counselled. Before they can be counselled, somebody over on the other side has to make a decision on the core fishery: are you in or are you out? Then you have all these options.

How far are you behind what your ideal time line would be, particularly on counselling? You gave us pages and pages on this the last couple of times you were here, which was very helpful. But here's what I've got. It hits me like a brick.

Counselling caseload potential: 35,000, each one individually counselled. Some of them aren't even processed; hopefully they will be by the end of the year, because they have to be.

What are you going to do? What does it do to the other programs? What does it do for the other options? Can you get them set up? How does somebody exercise their options to go into one of the other programs if they haven't been counselled? I'm worried about your numbers here.

Mr. St–Jacques: The position HRD is taking is that until we know you're in, you're out. So we're counselling everybody as though they have to adjust out until the Department of Fisheries and Oceans tells us whether they're in or not.

The Chairman: Okay, let's stop it right there. I'll go over that, but what I want to ask you is, you internally have to have had a timetable for all these programs. You can't go to the cabinet and then to the Treasury Board and get over $1 billion on adjustment. You gave us lots of paper; I don't have it all here, but you have some schedule as to when these programs kick in, if it's on training or green projects or whatever.

What I'm asking you is, right now how far are you off your time lines for intake of these individuals into those programs?

Secondly, because there's another component here that impacts greatly on the cost of the programs. . . We might have 30,000 people in the income replacement lot. The testimony I recall was that this was not 30,000 for five years. Each year the program expenditure would decrease in income replacement because other options would be taken and people would go into the workforce.

[*Translation*]

M. St–Jacques: Oui.

Le président: . . .avant 1984. C'est la façon dont vous procédiez. Ce n'est plus comme ça que vous faites.

Nous parlons donc de quelque 28 000 personnes. Trente mille demandes ont déjà été évaluées. Je comprends bien pourquoi on ne l'a pas fait, mais ces 30 000 demandeurs ont besoin d'un counselling. Avant qu'ils puissent être conseillés, il faut que quelqu'un de l'autre côté ait pris une décision sur la question de la pêche considérée comme activité principale: est–ce qu'ils sont admissibles ou est–ce qu'ils sont exclus? Il y a ensuite toutes les options.

Quel est votre retard par rapport à votre échéancier idéal, notamment sur la question du counselling? Vous nous avez remis des pages et des pages sur la question les deux ou trois dernières fois que vous étiez ici, ce qui nous a été très utile. Mais voilà maintenant où nous en sommes. C'est quelque chose qui me frappe.

Charge potentielle en matière de counselling: 35 000 personnes, chacune devant être conseillée individuellement. Certains dossiers n'ont même pas encore été traités; on peut espérer qu'ils le seront avant la fin de l'année, parce que c'est indispensable.

Qu'allez–vous faire? Comment cela va–t–il se répercuter sur les autres programmes? Quelles sont les conséquences pour les autres options? Pouvez–vous les mettre en place? Est–il possible pour quelqu'un de faire jouer ces options et de prendre part à l'un ou l'autre des programmes s'il n'a pas été conseillé? Les chiffres que vous me fournissez ici m'inquiètent.

M. St–Jacques: DRH part du principe que tant qu'une personne n'est pas jugée admissible au programme, elle en est exclue Nous conseillons donc à tout le monde de s'adapter tant que le ministère des Pêches et des Océans ne nous aura pas dit qui est admissible et qui ne l'est pas.

Le président: Très bien, mais arrêtons–nous là. J'y reviendrai ensuite, mais je veux vous demander dès maintenant si vous n'avez pas dans vos propres services un échéancier pour tous ces programmes. Vous ne pouvez pas vous présenter au Cabinet puis au Conseil du Trésor et obtenir un milliard de dollars au titre de la réadaptation. Vous nous avez fourni toute une documentation; je ne l'ai pas toute ici, mais vous avez un échéancier prévoyant à quel moment ces programmes vont intervenir, qu'il s'agisse de la formation, des projets verts ou autres.

Ce que je vous demande, c'est où vous en êtes dans votre échéancier concernant la prise en charge de ces personnes au sein des différents programmes?

En second lieu, étant donné qu'il y a un autre élément ici qui influe énormément sur le coût des programmes. . . Nous avons quelque 30 000 personnes dont les revenus doivent être substitués. Selon le témoignage que je me rappelle avoir entendu, il ne s'agit pas ici de 30 000 personnes pendant cinq ans. Chaque année, les dépenses de substitution des revenus au titre du programme vont diminuer à mesure que d'autres options seront adoptées et que les gens entreront sur le marché de l'emploi.

[*Texte*] [*Traduction*]

• 1150

We are now into late September, almost October 1. How are your numbers looking? Are you getting a little worried? Are your programs now behind? And what about your dollars? You want people adjusted out of the fishery. Unless we get those other things done, aren't you going to continue to pay?

Mr. St-Jacques: I'm extremely worried about the numbers. Our minister is extremely worried about the numbers. We have approximately 11,000 to 12,000 people on the strategy who were never costed.

The Chairman: But you still have to process them. Do you anticipate that there's going to be a greater number of people on the program than the 30,000 that was estimated?

Mr. St-Jacques: Yes, we do.

The Chairman: Where the hell do you get the money for that? I'm just asking. You can't find it within the envelope.

Mr. St-Jacques: You're correct.

The Chairman: I know where you have to get your money.

Let's go over to the fish guys. This whole definition of core fishery is all through our documents, and the whole package is premised on the definition of a core fishery with a 50% reduction in both harvesting and processing capacity.

You had indicated earlier, Mr. Glass, that there is a process. I can go back to the minister's press release. It was a backgrounder. I don't know when it was, but here's what it said:

> Groundfish Fishery of the Future
>
> While it is not known when groundfish stocks will recover, there must be an early definition of the future groundfish fishery so that those who wish to remain in the fishery and those who decide to leave will know what their options are and make the decisions that will allow them to plan for their future.
>
> There is consensus among fishermen on the need for capacity reduction. But to achieve the objective of a future fishery that is economically viable and environmentally sustainable, fishermen must have some sense of what the future will hold for them.
>
> The goal is to reduce fishing capacity by 50 per cent. This does not necessarily translate into 50 per cent of the fishermen;

Because these two impact greatly on the fiscal capacity of the envelope to deliver the program, are there some problems? I'm not going to say there are. Are there some problems arriving at a consensus through the consultative process on the mechanism to decide on what is the core fishery?

Mr. Glass, is the consultative approach that has been undertaken—you went through the boards there and I was scribbling them down—being bogged down? Are we getting as much consensus as the department hoped for to be able to arrive at a definition of the core fishery?

Nous voici maintenant à la fin de septembre, presque au 1er octobre. Que vous disent vos chiffres? N'êtes-vous pas un peu inquiets? Vos programmes ne sont-ils pas en retard? Et qu'en est-il de vos crédits? Vous voulez que vos pêcheurs se réadaptent. Tant que vous n'aurez pas réussi à faire toutes ces choses, n'allez-vous pas être obligés de continuer à payer?

M. St-Jacques: Je suis très inquiet au sujet des chiffres. Notre ministre est très inquiet lui aussi. Nous avons quelque 11 000 à 12 000 personnes qui relèvent de la stratégie et qui n'ont jamais été comptabilisées.

Le président: Il vous faut cependant traiter leurs dossiers. Pensez-vous que le programme va devoir s'adresser à bien plus de gens que les 30 000 personnes qui ont été prévues?

M. St-Jacques: Oui, en effet.

Le président: Où allez-vous donc bien pouvoir trouver l'argent pour cela? Je vous pose tout simplement la question. Vous ne le trouverez pas dans l'enveloppe budgétaire.

M. St-Jacques: Vous avez raison.

Le président: Je sais où il vous faudra aller trouver l'argent.

Revenons à nos pêcheurs. Cette définition de la pêche considérée comme une activité principale se retrouve dans tous nos documents, et tous partent de la définition d'un secteur de la pêche, lorsqu'il s'agit d'une activité principale, réduit de 50 p. 100, que ce soit au niveau des prises ou de la capacité de transformation.

Vous nous avez dit tout à l'heure, monsieur Glass, qu'il y avait une procédure à suivre. Laissez-moi revenir au communiqué de presse du ministre. Il s'agit d'un document d'information. Je ne sais pas quand il a été publié, mais voici ce que l'on y trouve:

> La pêche de l'avenir quant au poisson de fond
>
> On ne sait pas quand les réserves de poisson de fond se reconstitueront, mais il faut que l'on donne dès le départ une définition à la pêche de l'avenir concernant le poisson de fond pour que ceux qui veulent rester dans ce secteur et ceux qui souhaitent le quitter sachent quelles sont les options qui leur sont offertes et prennent les décisions qui leur permettront de planifier leur avenir.
>
> Les pêcheurs s'entendent sur la nécessité de réduire les capacités, mais pour atteindre l'objectif consistant à mettre en place à l'avenir un secteur de la pêche qui soit à la fois viable et durable d'un point de vue écologique, il faut qu'ils aient une petite idée de ce que l'avenir leur réserve.
>
> Le but est de réduire la capacité de pêche de 50 p. 100. Cela ne se traduit pas nécessairement par une réduction de 50 p. 100 du nombre de pêcheurs;

Étant donné qu'il y a là aussi une grande incidence sur la capacité de financer le programme à l'aide de l'enveloppe budgétaire, est-ce qu'il y a des problèmes? Je ne dis pas qu'il y en a. Avons-nous des difficultés à nous entendre dans le cas des consultations sur le mécanisme permettant de décider en quoi consiste la pêche considérée comme activité principale?

Monsieur Glass, la consultation qui a été entreprise—vous nous avez passé en revue les différents conseils, et je les ai notés—est-elle bloquée? Est-ce qu'on en arrive bien au consensus que le ministère espérait obtenir pour ce qui est de la définition de la pêche considérée comme activité principale?

[*Text*]

Mr. Glass: We don't use the word "core" any more. I hope this doesn't sound too jargonistic. We talk about special eligibility criteria, and I would ask Karen to take you through them.

The Chairman: Can I still call it core?

Ms Mosher: You can.

Mr. Glass: But I daren't.

The Chairman: It's like fishermen. We're not allowed to say "fishermen" either, you know.

Ms Mosher: We'll deal with it under any hat you choose to put on it.

The Chairman: Let's keep it at core.

Ms Mosher: The reason for that change in nomenclature was to make it very clear to people why we were establishing the criteria we were, and for what purpose. There was a great deal of concern—I know the committee is aware of it—about the purposes for which the heavy-handed DFO was coming down and telling people whether they could or couldn't fish, and what Draconian measures we were going to put in place to make those determinations stick.

The press release was dated April 19 from which you quoted, Mr. Chairman. That was a reflection, I think, of a view that the committee itself had expressed in its report that the minister relied on in coming forward with TAGS, that fishermen should know what the future held for them to the extent that they could get signals, that they could get indicators of what a professional fishery would look like, and that information should be available to them.

In the minister's press release on April 19 he set out some criteria for discussion. Those had to do with attachment, with earnings levels, essentially with the viability of the individual or the enterprise in the industry. The purpose of setting out those criteria was to identify groundfish-dependent professional licence holders with a significant attachment to the fishery.

• 1155

We have had discussions on those criteria with industry. We have achieved a definition that in large part reflects the original criteria the minister put forward. There has been one modification, which actually serves to tighten up the criteria, which I must say reinforced our view that at least a significant segment of the industry accepts the need for downsizing and adjustment.

We received our cabinet authority to go ahead with these criteria earlier this month. We're now in the process of developing operational guidelines for their administration. One of the things that I undertook to my colleague this week was that I would move along before he picked up the responsibility for administration. So we will have the criteria out to our regions for comment and review over the next few days.

[*Translation*]

M. Glass: Nous ne parlons plus d'«activité principale». J'espère que notre jargon ne vous paraîtra pas trop obscur, mais nous parlons désormais de critères spéciaux d'admissibilité, et je demanderais à Karen de vous les exposer.

Le président: Puis-je toujours parler d'activité principale?

Mme Mosher: Vous le pouvez.

M. Glass: Mais ce n'est pas à recommander.

Le président: C'est comme le terme «pêcheurs». Nous ne sommes plus autorisés non plus à parler de «pêcheurs», vous savez.

Mme Mosher: Nous traiterons de la question sous la rubrique qui vous conviendra.

Le président: Restons-en à l'activité principale.

Mme Mosher: Si nous avons changé la nomenclature, c'est pour que les gens comprennent bien pour quelles raisons nous établissons ces critères, et dans quel but. Beaucoup de gens se sont inquiétés—je sais que le comité ne l'ignore pas—des raisons pour lesquelles l'institution dirigiste de Pêches et Océans venait dire aux gens pour quelles raisons ils pouvaient ou ne pouvaient pas pêcher, et des mesures draconiennes qui allaient être mises en place pour que ces décisions soient respectées.

Le communiqué de presse que vous avez cité, monsieur le président, date du 19 avril. Il répondait, je crois, aux préoccupations exprimées par votre propre comité dans son rapport, sur lequel s'est fondé le ministre pour arrêter la stratégie sur la pêche du poisson de fond de l'Atlantique, à savoir qu'il fallait que les pêcheurs sachent ce que l'avenir leur réservait, qu'on leur donne des indications et qu'on leur fournisse des signaux leur permettant de savoir de quoi aurait l'air la pêche professionnelle, et qu'on leur fournisse l'information.

Dans son communiqué de presse du 19 avril, le ministre a défini un certain nombre de critères orientant la discussion. Il s'agit de l'attachement à la profession, des niveaux de gain, et essentiellement de la viabilité des particuliers et des entreprises au sein du secteur. L'établissement de ces critères avait pour but de répertorier les détenteurs de permis professionnels dépendant de la pêche au poisson de fond et ayant des attaches étroites avec la pêche.

Nous avons discuté de ces critères avec l'industrie. Nous sommes parvenus à une définition qui reflète en grande partie les critères arrêtés à l'origine par le ministre. Il y a eu une seule modification, qui contribue en fait à durcir les critères et qui, je dois le dire, est venue appuyer notre conception selon laquelle il faut qu'au minimum une part non négligeable de l'industrie accepte la nécessité d'une réduction et d'une réadaptation.

Nous avons reçu au cours du mois le feu vert du Cabinet pour ce qui est de la mise en application de ces critères. Nous en sommes maintenant à l'élaboration des lignes de conduite opérationnelles pour ce qui est de leur administration. Ce que je me suis engagé à faire auprès de mon collègue cette semaine, c'est d'aller de l'avant avant qu'il prenne la responsabilité de l'administration. Au cours des prochains jours, nous ferons donc parvenir ces critères à nos régions pour qu'elles les examinent et fassent leurs commentaires.

[*Texte*]

Those criteria are, as I said, set out in the April 19 press release, with one variation. I can walk through that for you, but let me first explain what those criteria will be used to determine. They will be applied to the TAGS caseload to determine those fishers who are eligible for a full five years of TAGS income replacement. They will be used to determine those fishers who are eligible for the special fishing income claw-back, which means they'll be able to go fishing without TAGS restrictions. It will help HRD in the counselling process identify those fishers who are presumed not to be adjusting out of the industry unless they choose to do so.

It will be used to identify for the industry renewal boards the target population for the licence retirement program, because these are the fishers who represent real capacity, real attachment to the industry. In addition to meeting the TAGS criteria, special eligibility criteria will be applied. These are fishermen who are active as head of a fishing enterprise; have seven years full-time fishing experience; have 75% of their personal earned income from fishing and $3,000 gross annual enterprise earnings from fishing, or recent gross enterprise revenue of $20,000 from fishing.

The Chairman: My question is this. We talked of the consultative process to arrive at a definition of a core fishery. Somebody has to decide: does Nova Scotia lose 30% of its fishers in the groundfishery or 50%? Is it fixed? Is it mobile? There are major questions that have to be addressed before you can arrive at the core. That has a direct impact on Mr. St-Jacques' area as to whether or not he is going to be able to deliver his programs with the budget he's given.

Back over to this side, this is why we would have liked to have seen just one secretariat, and everybody could have just directed a question at an individual.

The government has undertaken a consultative process with the provinces on the IRBs. There are problems with the IRBs. The consensus as to where the cuts in the fishery were to happen was supposed to be achieved through a consultative process. I know for a fact, from dealing with some provincial ministers in the Atlantic, that there are problems—the consensus is not developing. My concern is that with the lack of consensus through that process, if we wait much longer we're going to have a program that's in deep financial difficulty. If this process does not come up with a conclusion or a consensus, how much is it costing the program each month that we don't have the definition of the core fishery? Mr. Glass, can you—

Mr. Glass: It is $7 million.

[*Traduction*]

Comme je l'ai dit précédemment, ces critères, à une exception près, figurent dans le communiqué de presse du 19 avril. Je peux vous les passer en revue, mais laissez-moi tout d'abord vous expliquer ceux qui vont servir à la détermination. Ils seront appliqués aux dossiers relevant de la SPA pour déterminer quels seront les pêcheurs qui seront admissibles à un remplacement des revenus pendant cinq ans au titre de la SPA. Ils serviront à déterminer quels sont les pêcheurs admissibles à la récupération spéciale de revenu au titre de la pêche, ce qui signifiera qu'ils pourront aller pêcher sans aucune restriction imposée par la SPA. Cela aidera DRH, dans le cadre du mécanisme de counselling, à répertorier les pêcheurs dont on peut présumer qu'ils ne se réadapteront pas à l'extérieur du secteur à moins qu'ils ne choisissent de le faire.

Ils serviront à définir à l'intention des conseils chargés du renouvellement au sein de l'industrie la population cible à laquelle s'appliquera le programme de retrait des permis, parce que ce sont là des pêcheurs qui représentent une capacité réelle, qui sont réellement attachés au secteur. En plus de répondre aux critères de la SPA, on appliquera des critères spéciaux d'admissibilité. Ce sont là des pêcheurs qui sont actifs à la tête d'une entreprise de pêche; qui ont sept années pleines d'expérience de la pêche; qui tirent 75 p. 100 de leur revenu personnel de la pêche ainsi que des gains bruts annuels de 3 000$ tirés d'une entreprise de pêche, ou encore des recettes brutes récentes de 20 000$ tirées d'une entreprise de pêche.

Le président: Ma question est la suivante. Nous avons parlé d'une consultation pour arriver à une définition de la pêche considérée comme activité principale. Il faut bien que quelqu'un décide: la Nouvelle-Écosse doit-elle perdre 30 p. 100 de ses pêcheurs dans le secteur de la pêche au poisson de fond ou 50 p. 100? Le chiffre est-il fixé? Peut-il fluctuer? Voilà les grandes questions qu'il nous faut régler avant d'en arriver à celle de la pêche considérée comme activité principale. Cela a des conséquences directes sur le secteur dont s'occupe M. St-Jacques lorsqu'il s'agit de savoir s'il va pouvoir administrer ses programmes avec le budget dont il dispose.

Pour en revenir à nos préoccupations, c'est pourquoi nous aurions aimé qu'il n'y ait qu'un secrétariat, et tout le monde aurait alors pu adresser une question à une personne en particulier.

Le gouvernement a entrepris des consultations avec les provinces sur la question des retombées industrielles et régionales. Ces retombées posent des difficultés. On était censé arriver à un accord en ce qui concerne les réductions pratiquées en matière de pêche après avoir procédé à des consultations. Je sais pertinemment, après m'être entretenu avec un certain nombre de ministre provinciaux de la région de l'Atlantique, qu'il y a des problèmes—le consensus ne se fait pas. Ce qui m'inquiète, c'est qu'avec l'absence de consensus tout au long de l'opération, si nous tardons un peu plus longtemps, nous allons nous retrouver avec un programme ayant de grosses difficultés financières. Si cette opération ne permet pas d'en arriver à une solution ou à un consensus, combien va-t-il en coûter au programme pour chaque mois qui s'écoule sans que l'on ait défini ce qu'est la pêche considérée comme activité principale? Monsieur Glass, pourriez-vous...

M. Glass: C'est 7 millions de dollars.

[*Text*]

The Chairman: So each month that we don't have a decision, it's $7 million. Gee, that's a lot of money. So what are the options? If we can't gain a consensus and this thing sort of bogs down, does the federal government still have the flexibility to take unilateral action to make these decisions?

• 1200

Mr. Glass: The minister is ultimately responsible.

Mr. Wells: In harvesting, but not processing.

Mr. Glass: In harvesting, that's right. Thank you, Mr. Wells.

Mr. Wells: You're welcome.

The Chairman: My concerns have been reinforced. There have to be some decisions. Consultation is wonderful, people, but when consultation gets to jeopardizing major programs and the ability to deliver programs, sometimes decisions have to be made.

Mr. Bernier.

M. Bernier: J'ai la même conclusion. Quand aurons–nous les consultations, quand les pêcheurs seront–ils réellement consultés?

Ce que je dois en comprendre, monsieur le président, c'est que des négociations ont eu lieu entre Ottawa et les provinces. Cependant, qu'en est–il lorsque cela ne marche pas, à ce niveau–là?

Ottawa a–t–il approché directement les organisations de pêcheurs? C'est un autre moyen également. Je me rappelle du temps où M. Robert Bourassa boudait les tables de consultation. Je me rappelle que, avec un groupe de pêcheurs, je suis venu rencontrer les représentants d'Ottawa. Cela, c'est une chose. La facture, c'est l'ensemble des Canadiens qui va la partager, à raisons de 7 millions de dollars par mois de retard. J'estime qu'on est un an en retard. Donc, cela fait douze mois. C'est une grosse facture.

Qu'est–ce qui peut être fait? Il va falloir aller directement consulter les gens. On a mentionné qu'Ottawa avait un pouvoir sur les débarquements et non sur les usines, si j'ai bien compris. Cependant, c'est quand même Ottawa qui paye également pour les travailleurs d'usines. Donc, cela presse. Si personne ne se relève les manches, en tant que députés, on va se retrouver encore devant le même problème dans un an, monsieur le président.

En tout cas, je vais conclure là–dessus. J'avais prédit en Chambre que cela nous coûterait plus cher que le 1,9 milliard de dollars si on ne réussissait pas à mettre les programmes en place très rapidement. J'espérais me tromper à l'époque, mais on est partis pour. . . Cela va nous coûter un bras.

The Chairman: I'll take a few more questions and then we're going into a steering committee meeting.

Mr. Wells: I have just one point of clarification on the expense for the fish plant workers. Is there not a provincial contribution for the fish plant workers, or is it simply in the over–50 age group that the province contributes?

[*Translation*]

Le président: Donc, chaque mois qui passe sans qu'il y ait de décision nous coûte 7 millions de dollars. Eh bien, c'est beaucoup d'argent. Quelles sont les options qui s'offrent à nous? Si nous ne parvenons pas à un consensus et si toute cette démarche ne débouche sur rien, est–ce que le gouvernement fédéral conserve la possibilité d'adopter des mesures unilatérales pour prendre ce genre de décisions?

M. Glass: C'est le ministre qui est responsable en dernière analyse.

M. Wells: Pour les prises, mais pas pour le traitement.

M. Glass: Pour les prises, oui, c'est exact. Je vous remercie, monsieur Wells.

M. Wells: Je vous en prie.

Le président: Je suis encore plus inquiet qu'avant. Il va falloir prendre des décisions. La consultation est une chose excellente, mais lorsqu'elle met en danger de grands programmes ainsi que la capacité de les mettre en oeuvre, il faut parfois prendre des décisions.

Monsieur Bernier.

Mr. Bernier: I have come to the same conclusion. When will we consult the fishermen, when will we really consult them?

I understand, Mr. Chairman, that Ottawa and the provinces have gone through negotiations. But I'd like to know what happens when it does not work at that level?

Has Ottawa directly approach the fishermen's groups? That's another way to do it. I recall the time when Mr. Robert Bourassa did not like to attend consultations. I remember that I came to meet with representatives from Ottawa with a group of fishermen. That's one thing. But the bill, it will be all the Canadians that will have to pay, the tune of something like 7 millions dollars for each extra month. I would say we have been delayed for a year. That means 12 months. That's a large bill.

What can we do? We will have to consult directly with people. Someone mentioned that Ottawa has its say on catches and not on plans, if I understood correctly. But it's still Ottawa that pays for the plant workers. There is therefore some urgency in this matter. If we don't start to do something concretely, as members of Parliament, we will face the same problem next year, Mr. Chairman.

I will finish on that subject. I had predicted in the House that it would cost us more than the $1,9 billion if we did not move swiftly to put those programs in place. I was hoping I was wrong at that time but it seems. . . It will be quite costly.

Le président: Je vais accepter quelques autres questions, et nous allons ensuite tenir une réunion du comité de direction.

M. Wells: J'aimerais obtenir une précision au sujet des coûts relatifs aux travailleurs d'usines de traitement du poisson. Est–ce que les provinces versent quelque chose pour les travailleurs d'usine, ou ne le font–elles uniquement que dans le cas des travailleurs de plus de 50 ans?

[*Texte*]

Mr. St–Jacques: At the present time there are no contributions from the provincial government. We are envisaging that the provincial governments will contribute to early retirement. We're only negotiating for plant workers. We've had one round of negotiations with the provinces. The Province of New Brunswick is reluctant to participate; the Province of Nova Scotia has put $1 million per year in a budget for five years to participate for fishers and plant workers; the Province of Newfoundland does not want to participate for the less than 55; and the Province of P.E.I. does not want to participate. That's a quick overview.

The Chairman: What about New Brunswick and Quebec?

Mr. St–Jacques: The Province of New Brunswick wants to use the job core, Mr. Chairman. It does not want to participate in an early retirement scheme.

I should underline clearly this is just the first round of negotiations. We are going back to them, but this is the first quick *aperçu* of what we're getting. Quebec wants to participate.

The Chairman: They do want to participate?

Mr. St–Jacques: Yes.

The Chairman: We heard testimony that on the last program Quebec did not want to participate. Am I correct on that?

Mr. St–Jacques: Quebec did not participate.

The Chairman: Okay.

I want to go to the final question, over to Ms Payne.

Mrs. Payne: Thank you, Mr. Chairman. Mine has to do with the green projects. Mr. Wells indicated that he was surprised about the lack of applications. Well, quite frankly, I'm surprised about the numbers that are on there. I just received notice in my riding about a week ago that the applications were being distributed, and it was not much more than that. I'm a little surprised at the numbers of applications that in fact have been received, and many of them approved.

• 1205

I'm not concerned with other ridings; I'm concerned only with mine. I notice that in St. John's West one application has been received and is at the approval or contacted stage.

What concurrence is there between these programs being approved and the member of Parliament? Do we have any concurrence with the approval of these projects?

Mr. St–Jacques: The projects are approved by the Minister of Human Resources Development. Our minister has asked us to ensure that members are involved with the work of the community advisory committee and they either be there or have a representative there. That's where the involvement of the members is in the process we've developed.

[*Traduction*]

M. St–Jacques: À l'heure actuelle, le gouvernement provincial ne fournit aucune contribution. Nous espérons que les provinces vont contribuer à la retraite anticipée. Nous sommes uniquement à l'étape des négociations pour les travailleurs d'usines. Nous avons eu une ronde de négociations avec les provinces. La province du Nouveau–Brunswick hésite à participer à ces négociations; la Nouvelle–Écosse a offert 1 million de dollars par an pendant cinq ans pour participer aux prestations accordées aux pêcheurs et aux travailleurs d'usines; la province de Terre–Neuve ne souhaite pas aider les travailleurs de moins de 55 ans; la province de l'Île–du–Prince–Édouard ne souhaite pas non plus contribuer à ce programme. Voilà un bref aperçu de la situation.

Le président: Qu'en est–il du Nouveau–Brunswick et du Québec?

M. St–Jacques: La province du Nouveau–Brunswick souhaite uniquement participer aux activités de pêche professionnelle, monsieur le président. Elle n'entend pas contribuer au régime de retraite anticipée.

Je tiens toutefois à souligner qu'il ne s'agit que de la première ronde de négociations. Nous allons avoir d'autres rencontres, mais je voulais vous donner un bref aperçu de la situation. Le Québec souhaite y participer.

Le président: Ils veulent vraiment y participer?

M. St–Jacques: Oui.

Le président: Certains témoins nous ont déclaré que le Québec ne souhaitait pas participer au dernier programme. Ai–je raison sur ce point?

M. St–Jacques: Le Québec n'y a pas participé.

Le président: Très bien.

Je donne la parole à M^me^ Payne pour une dernière question.

Mme Payne: Je vous remercie, monsieur le président. Ma question concerne les projets environnementaux. M. Wells a déclaré qu'il avait été surpris par le fait qu'il n'y ait pas de demandes. Eh bien, moi, je suis surprise par les chiffres que l'on mentionne ici. Je viens d'apprendre que dans mon comté on ne faisait que commencer à distribuer les demandes la semaine dernière et que ce n'était guère plus avancé. Je suis un peu surprise par le nombre des demandes qui ont été reçues et par le nombre des demandes approuvées.

Je ne m'inquiète pas des autres circonscriptions; je ne me préoccupe que de la mienne. Je relève qu'à St. John's–Ouest une demande a été reçue et qu'elle en est au stade de l'information ou de l'approbation.

Quel est le rapport entre l'approbation de ces programmes et l'action du député? Avons–nous notre mot à dire au sujet de l'approbation de ces projets?

M. St–Jacques: Les projets sont approuvés par le ministre du Développement des ressources humaines. Notre ministre nous a demandé de nous assurer que les députés participent aux travaux du comité consultatif au sein de la collectivité, qu'ils soient présents à ces réunions ou qu'ils y délèguent un représentant. Voilà en quoi consiste la participation des députés à la démarche que nous avons entreprise.

[*Text*]

Mrs. Payne: I'm afraid that's not happening. Mr. Chairman, I have a letter here about $113,000 that was given out under the NCARP program to finance two women to put on a play about female plant workers. When this happened, I can tell you it was very embarrassing.

One of these days we will hear about all the money that was given to fishermen and all the money that was put into this program, and here we have $113,000 given to a couple of people to do a skit about fish plant workers. I'm concerned that the same thing might happen with some of these programs, and I want to have some assurance that members of Parliament will be able to have some input into the programs that are being approved.

Thank you, Mr. Chairman.

Mr. St–Jacques: I'm not aware of that particular skit, Mr. Chairman. My instructions from my minister are that members have a role to play with the community advisory committees.

All projects accepted by the CECs are referred to the community advisory committee, and either the member or a representative of the member should be involved in those committees. If this is not happening I would like to know, and I will take corrective measures today.

Mrs. Payne: I would certainly appreciate that because I think it's important. This is probably the only money that will go into our riding this year and it is important.

Mr. St–Jacques: You have my full cooperation. Mr. Chairman, please let me know and I'll take immediate action on it.

The Chairman: Thank you very much to all the officials who were here today. I suspect, after we have our steering committee meeting today, we may be seeking an extended hearing on more specific questions as time goes on.

We appreciate the information on undertakings that was given mostly by you, Mr. St–Jacques. Again, thank you for coming, spending the time and putting your heads together to try to help us ensure that the programs approved by the Government of Canada are actually meeting the targets set out by the ministries.

Mr. Glass: Mr. Chairman, I'd like to take an issue under advisement that was raised by Mr. Wells, Mrs. Payne and you on designation of borderline groundfish plants. I'll take a look at that and see exactly where we stand and how flexible we can be on that issue.

The Chairman: Thank you very much. This committee stands adjourned.

[*Translation*]

Mme Payne: J'ai bien peur que ce ne soit pas comme ça que cela se passe. Monsieur le président, j'ai ici une lettre qui fait état d'une subvention de 113 000$ fournie au titre du programme PARPMN pour financer deux femmes ayant monté une pièce de théâtre sur les travailleuses des usines de transformation. Lorsque cela s'est su, je peux vous dire que ce fut très embarrassant.

Un de ces jours, nous allons entendre parler de tout l'argent qui a été donné aux pêcheurs, de tout l'argent qui a été versé dans ce programme, et voilà que nous avons ici 113 000$ qui ont été donnés à deux personnes pour faire une pièce au sujet des travailleuses des usines de transformation. J'ai peur que des choses de ce genre ne se produisent au sujet de ces programmes, et je veux avoir la garantie que les députés pourront avoir leur mot à dire dans les programmes qui sont agréés.

Merci, monsieur le président.

M. St–Jacques: Je ne suis pas au courant de cette pièce, monsieur le président. Selon les instructions que m'a données mon ministre, les députés ont un rôle à jouer dans les comités consultatifs au sein de la collectivité.

Tous les projets acceptés par les CEC sont renvoyés devant le comité consultatif au sein de la collectivité, et le député ou son représentant doit prendre part aux travaux de ce comité. Si ce n'est pas le cas, je veux le savoir, et je prendrai dès aujourd'hui les mesures qui s'imposent.

Mme Payne: Je vous en serais très reconnaissante, car je crois que c'est important. Ce sont probablement les seuls crédits qui vont être distribués dans notre comté cette année, et c'est important.

M. St–Jacques: Vous pouvez compter sur mon entière collaboration. Monsieur le président, faites–le–moi savoir, et je prendrai immédiatement des mesures.

Le président: Je remercie tous les fonctionnaires qui étaient présents aujourd'hui. J'ai l'impression qu'après la réunion de notre comité directeur aujourd'hui, nous allons demander une prolongation des audiences sur des questions plus précises à mesure que le temps passe.

Nous apprécions l'information qui nous a été donnée principalement par vous, monsieur St–Jacques, concernant tout ce qui a été entrepris. Je vous remercie encore d'être venus, de nous avoir consacré votre temps et d'avoir réfléchi avec nous à ce qui pourrait nous aider à faire en sorte que les programmes approuvés par le gouvernement du Canada répondent bien aux objectifs que se sont fixés les ministères.

M. Glass: Monsieur le président, j'aimerais prendre en délibéré une question qui a été soulevée par vous, par M. Wells et par M^me^ Payne au sujet de la désignation des usines marginales de transformation du poisson de fond. J'étudierai la question pour savoir exactement où nous en sommes et quelle est notre marge de manoeuvre en la matière.

Le président: Merci. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Fisheries and Oceans:

Robin Glass, Assistant Deputy Minister, Policy, Strategic Planning and Consultation;

Karen Mosher, Director General, Strategic Policy and Planning Directorate;

Karl Laubstein, Director General, Fisheries Management and Industry Services;

Frank Slade, General Manager, Fishing Vessel Insurance Program;

Lorne Anderson, Acting Director, Program Assistance Branch, Finance and Administration Directorate.

From the Department of Human Resources Development:

Normand St–Jacques, Group Leader, Task Force on Atlantic Fisheries;

Raylene Johnson, Consultant;

Jean–Maurice Bertrand, TAGS Management Team.

TÉMOINS

Du ministère des Pêches et Océans:

Robin Glass, sous–ministre adjoint, Politiques, planification stratégique et consultation;

Karen Mosher, directrice générale, Direction générale des politiques stratégiques et de la planification;

Karl Laubstein, directeur général, Gestion des pêches et des services à l'industrie;

Frank Slade, directeur général, Régime d'assurance des bateaux de pêche;

Lorne Anderson, directeur suppléant, Direction, Aide au programmes Direction générale des finances et de l'administration.

Du ministère du Développement des resources humaines:

Normand St–Jacques, chef d'équipe, Groupe de travail sur les pêches de l'Atlantique;

Raylene Johnson, consultante;

Jean–Maurice Bertrand, Groupe de gestion de LSPA.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC46
-F35

Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 19

Tuesday, October 4, 1994
Thursday, October 20, 1994

Chair: Ron MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 19

Le mardi 4 octobre 1994
Le jeudi 20 octobre 1994

Président: Ron MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Fisheries and Oceans

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Pêches et océans

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 106 (1) —Election of the Chair

Pursuant to Standing Order 108 (2) —Regulatory and International Affairs

CONCERNANT:

Conformément à l'article 106 (1) du Règlement —Élection du président

Conformément à l'article 108 (2) —Règlementation et affaires internationales

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY

First Session of the Thirty-fifth Parliament, 1994

Première session de la trente-cinquième législature, 1994

STANDING COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

Chair: Ron MacDonald

Vice–Chairs: Yvan Bernier
Jean Payne

Members

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Associate Members

John Duncan
Bill Gilmour
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET OCÉANS

Président: Ron MacDonald

Vice–présidents: Yvan Bernier
Jean Payne

Membres

George Baker
John Cummins
Herb Dhaliwal
Joe McGuire
Bernard St–Laurent
Mike Scott
Harry Verran
Derek Wells—(11)

Membres associés

John Duncan
Bill Gilmour
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa,
Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Friday, September 30, 1994

ORDERED,—That the membership of the Standing Committee on Fisheries and Oceans be as follows:

Baker
Bernier (Gaspé)
Cummins
Dhaliwal
MacDonald
McGuire
Payne
St–Laurent
Scott (Skeena)
Verran
Wells—(11)

ORDERED,—That the list of associate members of the Standing Committee on Fisheries and Oceans be as follows:

John Duncan
Bill Gilmour
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

ATTEST

ORDRES DE RENVOI

Le vendredi 30 septembre 1994

IL EST ORDONNÉ,—Que la liste des membres du comité permanent des Pêches et des Océans se compose comme suit:

Baker
Bernier (Gaspé)
Cummins
Dhaliwal
MacDonald
McGuire
Payne
St–Laurent
Scott (Skeena)
Verran
Wells—(11)

IL EST ORDONNÉ,—Que la liste des membres associés du Comité permanent des Pêches et des Océans se compose comme suit:

John Duncan
Bill Gilmour
Hon. Roger Simmons
John Solomon
Elsie Wayne

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 4, 1994
(26)

[*Text*]

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:45 o'clock a.m. this day, in Room 705, La Promenade.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Harry Verran, Derek Wells.

Acting Members present: Eugène Bellemare for Joe McGuire; Darrel Stinson for Mike Scott.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Allan Nixon, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 106(1) the Committee proceeded to the election of the Chair.

The Clerk presided over the election of the Chair.

On motion of Derek Wells, it was agreed, — That Ron MacDonald be elected as Chair of the Committee.

On motion of Bernard St–Laurent, it was agreed, — That Yvan Bernier be elected as Vice–Chair of the Committee.

On motion of Harry Verran, it was agreed, — That Jean Payne be elected as Vice–Chair of the Committee.

The Committee proceeded to the consideration of future business.

At 10:40 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS–VERBAUX

LE MARDI 4 OCTOBRE 1994
(26)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 45, dans la salle 705 de l'immeuble La Promenade.

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Harry Verran, Derek Wells.

Membres suppléants présents: Eugène Bellemare remplace Joe McGuire; Darrel Stinson remplace Mike Scott.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Allan Nixon, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 106(1), le Comité procède à l'élection du président.

Le greffier préside à l'élection.

Sur motion de Derek Wells, il est convenu — Que Ron MacDonald soit élu président du Comité.

Sur motion de Bernard St–Laurent, il est convenu — Que Yvan Bernier soit élu vice–président du Comité.

Sur motion de Harry Verran, il est convenu — Que Jean Payne soit élu vice–président du Comité.

Le Comité examine ses travaux à venir.

À 10 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

THURSDAY, OCTOBER 20, 1994
(27)

The Standing Committee on Fisheries and Oceans met at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 269, West Block, the Chair, Ron MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

Associate Member present: Elsie Wayne.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Alan Nixon, Research Officer.

Witnesses: From the Department of Foreign Affairs and International Trade: Paul A. Lapointe, Ambassador for Fisheries Conservation; Robert Hage, Director, Legal Operations Division. *From the Department of Fisheries and Oceans:* Bob Applebaum, Director General, International Directorate.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of its study on the restructuring of the fishing industry. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated April 20, 1994, Issue No. 10*).

LE JEUDI 20 OCTOBRE 1994
(27)

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit à 9 h 40, dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Ron MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: George Baker, Yvan Bernier, John Cummins, Herb Dhaliwal, Ron MacDonald, Joe McGuire, Jean Payne, Bernard St–Laurent, Mike Scott, Harry Verran, Derek Wells.

Membre associé présent: Elsie Wayne.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Allan Nixon, attaché de recherche.

Témoins: Du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: Paul A. Lapointe, ambassadeur pour la conservation des Pêcheries; Robert Hage, directeur, Opérations juridiques. *Du ministère des Pêches et des Océans:* Bob Applebaum, directeur général, Affaires internationales.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2), le Comité reprend son étude sur la restructuration du secteur de la pêche (*voir les Procès–verbaux et témoignages du 20 avril 1994, fascicule nº 10*).

Paul A. Lapointe and Bob Applebaum made opening statements and, with the other witness, answered questions.

At 11:15 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

Paul A. Lapointe et Bob Applebaum font un exposé et, avec l'autre témoin, répondent aux questions.

À 11 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, October 4, 1994

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 4 octobre 1994

• 0940

The Clerk of the Committee: Hon. members, I see a quorum.

Our first order of business pursuant to Standing Order 106(1) is the election of a chair. I am ready to receive nominations to that effect.

Mr. Wells (South Shore): I nominate Ron MacDonald as chair.

Motion agreed to

The Clerk: I invite Mr. MacDonald to take the chair.

The Chairman: Thank you very much, committee, for electing me as your chair. I will continue to try to exercise these duties you vest in me in an impartial manner so that we can get on with the business of looking after the fisheries and oceans interests in the country. Hopefully, we can continue the good work we started in the last number of months.

There are a number of issues before us and I think if we continue to work together as a group and try to keep our partisanship to a minimum, the people of Canada will judge us well. That includes the people of Canada and the people of Quebec, I guess, Bernie.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: The second order of business is the election of vice–chairmen. I'm going to open the floor for nominations for vice–chair.

M. St–Laurent (Manicouagan): Je voudrais proposer M. Yvan Bernier au poste de vice–président.

The Chairman: We've just opened it up for the election of the first vice–chair. I don't think it matters as to the first or second vice–chair, does it?

The Clerk: No.

The Chairman: We have a motion on the floor that Mr. Bernier be the vice–chairman from the opposition.

Motion agreed to

The Chairman: We now open it up for the other vice–chair from the government side.

Mr. Dhaliwal (Vancouver South): I nominate Jean Payne.

Motion agreed to

The Chairman: Jean Payne is named a vice–chair. That concludes the official part of the ceremonies today.

On other business, when last we met we were looking to get some witnesses in, Mr. Clerk, from Fisheries and Oceans to deal with Law of the Sea.

Le greffier du comité: Mesdames et messieurs, il y a quorum.

En conformité de l'article 106(1) du règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir les motions en ce sens.

M. Wells (South Shore): Je propose que M. Ron MacDonald soit président.

La motion est adoptée

Le greffier: J'invite M. MacDonald à venir occuper le fauteuil de président.

Le président: Merci beaucoup, mesdames et messieurs, de m'avoir élu président. Je tenterai de continuer à exercer mes fonctions de la façon la plus impartiale qui soit dans l'intérêt des pêches et des océans du Canada. J'espère que nous pourrons poursuivre l'excellent travail accompli au cours des derniers mois.

Nous avons été saisis de plusieurs questions, mais si nous parvenons à travailler collectivement et dans un esprit dénué de sectarisme politique, les habitants du Canada, et évidemment ceux du Québec aussi, nous jugeront sur nos actions.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Nous devons maintenant élire deux vice–présidents, et je suis prêt à recevoir vos propositions.

Mr. St–Laurent (Manicouagan): I would like to nominate Yvan Bernier as vice–chairman.

Le président: Nous venons de commencer les démarches pour élire le premier vice–président, mais je ne crois pas qu'il soit important de savoir qui est le premier vice–président et qui est le deuxième, n'est–ce pas?

Le greffier: Non.

Le président: Il est dont proposé que M. Bernier soit vice–président de l'opposition.

La motion est adoptée

Le président: J'attends maintenant les candidatures au poste de vice–président ministériel.

M. Dhaliwal (Vancouver sud): Je propose Jean Payne.

La motion est adoptée

Le président: Jean Payne est donc nommée vice–présidente, et nous terminons ici les cérémonies officielles de la journée.

Quant à nos autres travaux, nous nous étions demandé si le greffier ne pouvait pas convoqué des représentants de Pêches et océans pour qu'ils viennent nous expliquer le droit de la mer.

[*Texte*]

The Clerk: They're not available until next week, and next week we're off. They are available the week after. Mr. Applebaum is in Rome at the moment discussing Law of the Sea. He would be the prime witness.

The Chairman: If Mr. Applebaum cannot be at the meeting as a witness and other officials are not available to deal with Law of the Sea, I would suggest that we meet Thursday at our regular time to have a full committee discussion on future business.

Mr. Cummins (Delta): Mr. Chair, I wonder whether this morning we could have clarification of time allocation during questioning and what not.

The Chairman: What would you like to clarify, Mr. Cummins?

Mr. Cummins: The order, and I'd like to know where the questioning that you do comes out of. If you're questioning, where does that fit into the grand scheme of things?

The Chairman: The line of questioning we have adopted is that ten minutes goes to the official opposition, ten minutes goes to the third party in the House, and ten minutes goes to the government. At that point we would go to five minutes of questions until all members of the committee who wish to speak have spoken. If there are associate members or other members present, then they get to speak, at which point we go to five-minute second rounds if time is available.

It has been the practice of the chair to try to extract information from the witnesses that the chair feels will lead to a fuller debate and discussion in the examination of the witnesses. The chair does that at the pleasure of the committee. This is the first time I've heard of a problem with that, but I'll continue to exercise what I believe to be the consensus of the committee.

• 0945

Mr. Cummins: There's a first time for everything, I guess. I just point out the discussion we had on the AFS the other day. That issue is of critical importance to us on the west coast, and it's an issue I've spent considerable time on, and yet I got 13 minutes of questioning for the hour and a half we were here. It seems there's quite an imbalance there. I think Mr. Bernier of the Bloc had two shots at it. We were probably here for an hour and a half, and I think I had 13 minutes. Maybe Mr. Bernier had 13, first round, and then there were 5, which is about 31 minutes, and we must have been here for an hour and a half, if not two hours.

The way it's working means the opposition side is not getting fair representation in the questioning. That's the practical end of it. I don't think that division is fair.

The Chairman: I understand your concern. I sat in opposition for five years, and the way the committee structure works is that we have a routine whereby all members get to speak. I guess the unfortunate thing, from your perspective, is that there are not more Reform members in the House. If there were, there would be more Reform members on the committee.

[*Traduction*]

Le greffier: Les fonctionnaires ne sont pas disponibles avant la semaine prochaine, or il y a relâche la semaine prochaine. Mais ils pourraient venir la semaine suivante. M. Applebaum qui est notre témoin principal, est actuellement à Rome pour discuter du droit de la mer.

Le président: Puisque ni M. Applebaum ni les fonctionnaires ne sont disponibles pour venir nous parler du droit de la mer, je suggère que le comité se réunisse jeudi prochain pour discuter de ses travaux futurs.

M. Cummins (Delta): Monsieur le président, pourrait-on ce matin nous préciser comment se fait la répartition du temps pendant la période de questions?

Le président: Que voulez-vous voir préciser, monsieur Cummins?

M. Cummins: Je voudrais savoir dans quel ordre les députés posent leurs questions et à qui est imputé le temps de questions que vous utilisez vous-même? De qui retranche-t-on votre temps de questions?

Le président: Nous sommes convenus d'accorder d'abord 10 minutes à l'opposition officielle, 10 minutes au tiers parti de la Chambre et 10 minutes au gouvernement, après quoi nous passons aux rondes de questions de cinq minutes pour chacun, jusqu'à ce que tous les membres du comité aient eu la possibilité d'interroger les témoins. Si des membres substituts ou associés assistent au comité, ils peuvent poser des questions qu'au moment du deuxième tour de cinq minutes chacun, s'il reste du temps.

Quant au président, s'il pose des questions, c'est toujours avec l'approbation du comité et pour pouvoir aller chercher de l'information qu'il juge pouvoir éclairer le débat. C'est la première fois que j'entends dire que cela peut soulever un problème, et je m'en remettrai toujours au voeu unanime du comité.

M. Cummins: J'imagine qu'il peut bien y avoir un précédent pour toute chose. Rappelez-vous les discussions que nous avons eues l'autre jour sur la SPA qui est de la plus haute importance pour nous sur la côte-ouest et sur laquelle je me suis penché longuement. Or, malgré tout, on ne m'a accordé que 13 minutes de questions pendant toute l'heure et demie, ce qui me semble tout à fait déséquilibré. Même le Bloc a eu la possibilité de poser deux fois des questions, je crois. Au cours de la séance qui a bien duré une heure et demie, je n'ai eu droit qu'à 13 minutes. M. Bernier a sans doute eu droit à la même chose au premier tour, puis à cinq minutes au deuxième tour, ce qui donne à nos deux partis à peine une trentaine de minutes pour toute la durée de la séance d'une heure trente voir de deux heures.

Autrement dit, l'opposition n'a pas sa juste part pendant la période de questions. D'un point de vue purement pratique, cette façon de faire est injuste.

Le président: Je comprends, car j'ai siégé moi-même cinq ans dans l'opposition. Le comité s'est fixé comme règle de donner la chance à chacun d'interroger les témoins. Mais ce qui est malheureux pour vous, c'est qu'il n'y ait pas plus de députés de la Réforme à la Chambre, sans quoi vous seriez plus nombreux au comité.

[*Text*]

My job as chairman is to ensure the voice of the opposition is heard; that's why you get to be the first two questioners. But I also have a duty and responsibility to make sure that other members of the committee who happen to be on the government side also get an opportunity to speak. This is the practice I've seen for five years. It seems to have worked well.

I do note, though, that there may be situations where an individual has a very specific interest, and if that's the case they should seek at the beginning some consensus from members opposite as to whether they can get additional questioning time. But it has been the practice of committees, Mr. Cummins, that there is a rotation, and the rotation is as I've described. If somebody wishes to try to change that, it will be up to the committee to decide.

Mr. Cummins: If the committee is going to work well and if, as you were suggesting at the conclusion of the last meeting, you want to see some more consensus, and we would have more of a hand in the development of legislation and so on, then we're going to have to play a more active role in questioning—perhaps not on every issue, but on some issues.

The Chairman: What would you suggest, 30% or 50%?

Mr. Cummins: I'm just saying the balance is not there.

The Chairman: But Mr. Cummins, it's not meant to be a balance. What we have to do here—

Mr. Cummins: It may not be a 50–50 balance, Mr. MacDonald, but I think that—

The Chairman: Mr. Cummins, as chairman I'd like to respond to you.

Mr. Cummins: As chairman, you can do whatever you want, I guess, but—

The Chairman: Mr. Cummins, I have a great deal of respect for people on the committee. It would be nice if some people on the committee had some respect for the chair. That's the second outburst you've made in two meetings. If you want to deal like that, the chair will take note of it and maybe we'll start reciprocating on that basis.

Now the reality of this—and you may or may not like it, Mr. Cummins—is that there are a number of other members on this committee, and those other members happen not to be with the Reform Party. I indicated clearly what the questioning is and the allocation. If you have some difficulty with that, then put a motion to the floor and we'll vote on it.

Mr. Cummins: Well, let's get serious.

The Chairman: Mr. Bellemare.

M. Bellemare (Carleton—Gloucester): Monsieur le président, j'ai des observations à faire.

Premièrement, vous avez dit que le parti gouvernemental aurait la parole pour 10 minutes, et qu'ensuite ce serait le Bloc et le Parti réformiste pour 10 minutes chacun et que, par la suite, on alternerait entre l'opposition et le gouvernement, chaque intervenant ayant cinq minutes, je crois. Lorsque vous parlez de l'opposition, pensez–vous à un député du Bloc et ensuite à un député du Parti réformiste, pour ensuite donner cinq minutes au parti gouvernemental?

[*Translation*]

À titre de président, je dois faire en sorte que l'opposition puisse se faire entendre, et c'est pourquoi les deux partis de l'opposition sont les premiers à poser des questions. Mais j'ai aussi le devoir et la responsabilité de faire en sorte que les autres membres du comité qui sont du parti ministériel aient aussi l'occasion de parler. C'est ainsi que je vois les comités fonctionner depuis cinq ans, et ça donne de bons résultats.

Je sais toutefois que certaines questions intéressent plus particulièrement certains membres du comité, et lorsque c'est le cas, ceux–ci devraient de la séance demander à leurs collègues s'ils peuvent avoir plus de temps pour poser des questions. Notre comité a toujours eu pour habitude de faire la rotation telle que je l'ai décrite. Mais le comité a toujours le loisir de changer ses habitudes.

M. Cummins: Si, comme vous l'avez laissé entendre à la dernière réunion, vous voulez que notre comité donne des résultats, si vous voulez qu'il fonctionne dans une unanimité plus harmonieuse et si vous voulez que nous nous engagions plus à fond dans l'élaboration des mesures législatives, nous devrons jouer un rôle beaucoup plus actif au moment de la période de questions, dans les questions qui nous concernent plus, à défaut de le faire à chaque fois.

Le président: Que suggérez–vous: 30 p. 100 ou 50 p. 100 de la période de questions?

M. Cummins: Je dis simplement que c'est déséquilibré.

Le président: Mais monsieur Cummins, nous ne visons justement pas l'équilibre. Ce que nous recherchons. . .

M. Cummins: Peut–être pas la moitié, monsieur le président, mais je crois que. . .

Le président: Pourriez–vous me laisser répondre, en tant que président?

M. Cummins: En tant que président, vous pouvez en faire à votre tête, mais. . .

Le président: Monsieur Cummins, je respecte beaucoup les membres du comité et j'aimerais bien qu'on me le rende. C'est la deuxième sortie du genre que vous avez en deux réunions. Si vous choisissez de réagir ainsi, j'en prendrai note et je choisirai peut–être à mon tour de vous rendre la pareille.

Que cela vous plaise ou non, monsieur Cummins, le fait est que le comité compte plusieurs autres membres qui n'appartiennent pas au Parti réformiste. J'ai expliqué clairement comment se faisait la répartition des questions. Si cela ne vous convient pas, vous n'avez qu'à déposer une motion que nous mettrons aux voix.

M. Cummins: Voyons, soyons sérieux.

Le président: M. Bellemare.

Mr. Bellemare (Carleton–Gloucester): Mr. chairman, I have some points to make.

First, you explained that the government would have the floor during 10 minutes, than the Bloc and the Reform party for 10 minutes each and that from than on there would be rotation between the opposition and the government with five minutes for each member. When you talk about the opposition, do you mean one member of the Bloc followed by one member of the Reform party and than followed by one member of the government during five minutes?

[*Texte*] [*Traduction*]

• 0950

The Chairman: Ten minutes, ten minutes, ten minutes and then five minutes.

M. Bellemare: Cinq minutes de chaque côté?

The Chairman: Yes. Mr. Bellemare, there will be ten minutes, ten minutes, and then ten minutes for the government side—

M. Bellemare: Je comprends cette partie-là.

The Chairman: —at which point for all remaining members it is five minutes. On a full committee it will be thirty minutes for questioning on this side and thirty minutes for questioning on the opposition side. If both opposition parties have their full force out, it means both lead critics get ten and the second critics get five. My math tells me that's thirty minutes the opposition gets to question, and if we have a full contingent of government members, the government members only get around thirty minutes as well. So it's pretty much balanced.

M. Bellemare: Monsieur le président, d'après votre description, c'est équitable et juste. Le député du Parti réformiste se plaignait de ce que le président semblait monopoliser souvent les questions, mais selon mon expérience, le président préside et ajoute continuellement ses commentaires et ses questions. À mesure que le débat se déroule, il pose des questions aux témoins.

À tous les comités où j'ai siégé—j'en ai manqué quelques-uns—, le président avait le privilège et le droit de commenter et de poser des questions. Il peut ajouter des choses qui sont importantes pour tout le comité. Donc, je trouve abusif qu'on vous conteste sur cette question-là.

The Chairman: Mr. Bernier.

M. Bernier (Gaspé): Monsieur le président, vous me permettrez d'être en désaccord avec mon collègue d'en face à sa première présence. J'ai siégé ici depuis le début et je connais la façon dont on travaille ensemble.

Je suis d'un caractère plutôt conciliant, peut-être même parfois trop aux yeux de mon parti, mais ce n'est pas grave. J'essaie de faire avancer les choses au niveau des pêches.

Je dois dire que le problème que M. Cummins soulève m'a irrité, moi aussi, certains matins. Certains matins, cela a fait mon affaire, en ce sens que je n'ai pas la science infuse et que je ne connais pas tous les dossiers dans les pêches. Le Canada est grand, et il y a des choses que je connais moins dans l'Ouest. Cela faisait parfois mon affaire que M. Cummins soulève ces questions-là, comme cela faisait parfois mon affaire que vous les souleviez vous-même.

Cependant, étant donné ma conception du travail d'un comité, je souhaiterais que les députés puissent avoir plus d'occasions de poser des questions, du moins ceux de l'Opposition. Je ne demande pas un chiffre ferme de division de

Le président: La répartition du temps se fait comme suit: 10 minutes, 10 minutes, 10 minutes puis 5 minutes.

Mr. Bellemare: Five minutes for each side?

Le président: Oui. Monsieur Bellemare, il y a 10 minutes, 10 minutes, puis 10 minutes pour les députés ministériels—

Mr. Bellemare: I understand this part.

Le président: —puis chaque autre député qui désire intervenir dispose de 5 minutes. Si tous les députés sont présents, les députés ministériels disposeront donc de 30 minutes et l'opposition de 30 minutes également. Si les deux partis de l'opposition sont représentés par le nombre xxx de députés, les députés principaux auront 10 minutes et le deuxième représentant de chaque parti disposera de 5 minutes. Si je me souviens bien de ma table d'addition, cela représente 30 minutes pour l'opposition et si tous les députés ministériels sont présents, le parti ministériel dispose également d'environ 30 minutes. Vraiment la répartition du temps est bien équilibrée et équitable.

Mr. Bellemare: Mr. Chairman, from what you have described, it is quite fair and equitable. The Reform Party member was complaining that the Chairman seemed to somewhat monopolize the debate, but from what I've experienced, the Chairman presides over the meeting and makes his comments and asks his own questions. Through the whole discussion or debate, he asks questions of the witnesses.

Every single committee where I've been a member—I've not been a member of every single committee—the Chairman had the privilege and the right to make comments and ask questions. He can add a few comments if he thinks it is important for the committee. I find it quite unacceptable for a member of this committee to question your right to intervene.

Le président: Monsieur Bernier.

Mr. Bernier (Gaspé): Mr. Chairman, I hope that you will allow me to disagree with my colleague from across the table even if it's the very first time he sits with this committee. I've been here since the very beginning and I know how we work together.

I am of a rather conciliatory bent, maybe a bit too much for the Party sometimes, but that is not important. I'm trying to get the whole issue of fisheries moving.

I must say that the problem raised by Mr. Cummins has bothered me some mornings too. Some mornings, I didn't mind, because I don't know everything about everything and I obviously don't know everything that has to do with fisheries. Canada is an enormous country, and there are things that I don't know much about for example in Western Canada. So sometimes I was quite happy that Mr. Cummins asked questions for a longer period and I was quite happy when you Mr. Chairman would ask questions in a given field.

However, given the way I think a committee should work, I would like members to be able to ask questions more often, especially members of the Opposition. I'm not asking for a set allocation of time for every single meeting, but I would like to

[*Text*]

temps, mais je souhaiterais qu'on ait un peu plus de temps pour cela, parce que nous n'avons pas accès au secrétaire parlementaire et au ministre. Lorsqu'on les aborde, on se le fait reprocher. Alors, nous apprécierions pouvoir nous adresser directement aux témoins.

Monsieur le président, j'ai fait quelques comités durant la dernière année. Je me suis aperçu que le personnel de recherche fournissait des *briefings* à la présidence. Les rares fois où le Bloc québécois a assumé la présidence, nous avons eu le droit de partager cette documentation, c'est-à-dire l'information qui est fournie dans un premier temps. De façon à alléger votre travail de présidence—je n'attends pas de réponses aujourd'hui—, peut-être y aurait-il moyen de partager cette information. Si vous posez des questions aux témoins, c'est pour nous permettre d'apprendre. Il serait intéressant qu'on puisse partager cette information-là.

Pour ce qui est de la façon d'orienter les discussions, vous êtes le président et vous avez l'autorité, et je vais respecter les règles du jeu. Il ne servirait à rien de demander qu'on vote concernant votre temps, parce que vous seriez sûr de gagner. Ce n'est pas à cela que je veux en venir. Je ne veux pas vous empêcher de gagner là-dessus. Je veux simplement qu'on puisse trouver un équilibre dans le partage.

• 0955

Il arrive qu'un membre du Comité a des questions un peu plus pointues. M. Cummins, l'autre fois, aurait peut-être aimé poser, lui aussi, des questions d'orientation lors de la présentation des témoins et ensuite poser ses questions pendant ses 10 minutes. J'aurais été moins à cheval que vous l'autre fois. La dernière fois, je n'avais pas aimé l'échange plutôt viril entre la présidence et un membre du Comité.

Je pense qu'entre parlementaires, on le droit d'avoir des opinions différentes, et j'espère qu'on va se respecter mutuellement. C'est à cela que je voulais en venir, monsieur le président.

The Chairman: I just checked with the researchers. Anything I get as background, if they've done a piece of research, is made available to the committee.

I think what he's alluding to is that when a witness is coming in, the researchers will do a background document with some sample questions and an overview of the issue. I've always found that helpful. We haven't done that as a matter of course in this committee because we haven't requested it. It might be a worthwhile piece of work, because sometimes an issue will come up that some individuals don't know a lot about, or somebody coming to the committee as a substitute might not have the background to participate fully.

I agree with you that when we have witnesses coming in, if the presentations are made ahead of time, or if we are pretty succinct about what area is to be looked at, we could ask our researcher to provide us with that briefing note. It has been helpful in other committees. It just hasn't come up. So we'll do that.

[*Translation*]

have more leeway because we do not have access to the Parliamentary Secretary and to the Minister. When we contact them, we are taken to task for doing so. So we would appreciate being able to question the witnesses more directly.

Mr. Chairman, I sat through other committee meetings over the past year. I have realized that the researcher gives briefings to the Chairperson. The very few times when a Bloc member took the Chair, he also had access to the briefing or to that information, the information which is given to the Chair of the committee. In order to lighten the burden of the chairmanship of the committee—and I'm not asking for an answer right away—it might be a good idea to share this information. If you ask questions of the witnesses, it is to allow us to learn more. It would be interesting to have access to the same information.

As for the way of running the meetings, you are the Chairman, you have the authority, and I will abide by the rules. It would be completely pointless to ask for a vote concerning time distribution, because it is obvious that you will win. But that is not what I want to talk about. I don't want to prevent you from having your way. I simply want us to find an equitable way of sharing the time.

Sometimes a member of the committe could have some more specific questions. The other day Mr. Cummins might have liked to ask general questions during the presentation by the witnesses and then go on to ask his questions during the 10 minutes alloted him. I would not have been watching the clock as closely as you did the other day. The last time, I did not enjoy the rather strong exchange between the Chairman and a member of this committee.

I think that among parliamentarians, we can have different opinions, and I hope that we can respect each other's opinions and positions. That is what I wanted to say Mr. Chairman.

Le président: Je viens de vérifier avec le documentaliste, tous les documents de base et les notes d'information que je reçois, si de tels documents sont préparés par les documentalistes, sont fournis aux députés.

Je crois qu'il pense contrairement au fait que lorsqu'un témoin doit comparaître devant un comité, les documentalistes préparent un document de base proposant des questions et donnant un aperçu général de la question dont on traitera. J'ai toujours trouvé ces documents fort utiles. Ce n'est pas vraiment la façon dont on a procédé chaque fois que ce comité entend un témoin parce que personne ne l'a demandé. Il pourrait s'agir là de documents utiles, parce que il se peut que tous les députés ne soient pas vraiment au fait d'une question dont on discutera, ou un substitut jugerait peut-être d'avoir des renseignements supplémentaires pour pouvoir participer à la discussion.

Je reconnais que nous pourrions demander à notre documentaliste de nous préparer des notes d'information lorsque nous interrogerons des témoins si ces derniers fournissent leur exposé à l'avance ou si nous savons vraiment de quelle question ils discuteront. Ce genre de façon de procéder s'est révélée fort utile pour d'autres comités. Personne n'avait soulevé la question auparavant. Nous procéderons dorénavant de cette façon.

[*Texte*]

On time allocation, the only thing I want to say is that I've tried to be judicious in the way I've watched the clock. There have been times when we've given a lot more time, depending on the line of questioning. I don't always see ten minutes on the clock, because I don't think it's always fair. However, the difficulty is that I, as chairman, have to ensure that we don't end up at the end of the meeting with two or three members saying they didn't have an opportunity to speak.

So I would prefer if we didn't deal with the specifics on time allocation, that everybody got ten and five, because if you check the record you'll see that my practice has been that almost every day we allow additional time for the opening questioners. I always try to allow additional time for the opposition questions. On some days it has gone on for fifteen, sixteen or seventeen minutes. But I'm always conscious of the clock, if the hearings can go on for only a certain period, to make sure that anybody on the other side can speak.

We've had some committee hearings in which we've allowed questions to be asked as witnesses are giving the presentation, and when that works I allow it. I think that's one of the best ways to get the witnesses to give us the stuff we need for our deliberations.

As chairman, I always have to be conscious of where the clock is and the fact that all members have a right to be heard at the committee. We might find, Mr. Bernier, that on some issues we need more time. Quite frankly, I don't find a committee meeting from 9:30 a.m. to 11:30 a.m. to be sufficient time. We didn't have sufficient time the other day when the officials were here on the TAGS program. We needed at least another another hour just for the issues raised that day, and we probably need to have them back.

So one thing we might look at in some of those larger briefings is to try to get more time. As chairman, I'll stay until I believe we've exhausted all the lines of question. The bit of difficulty we've had is that, now that they've allocated rooms and times, we don't have flexibility. If we had evening meetings we would have much more flexibility, because nobody would be coming in behind us. The morning timeframes are just not conducive to the type of examination we've done in the past.

We might want to look to the clerk. I don't know how long we have to stay in this time slot, but when we get things like the AFS in, if Mr. Cummins or other members express an interest, we might look at a different time when we can stretch it out so there's a full hearing.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de l'attribution du temps, tout ce que je veux dire c'est que je n'ai pas attribué le temps à une seconde près. Parfois nous avons accordé plus de temps à certains députés selon le type de question qu'on posait. Je n'ai pas toujours limité les interventions à 10 minutes parce que je ne crois pas que ce soit toujours la façon la plus juste de procéder. Cependant, à titre de président, je dois m'assurer que personne ne se plaindra à la fin d'une réunion que deux ou trois députés n'ont pas eu l'occasion de prendre la parole.

Je préfère donc qu'on ne prévoit pas de paramètre bien précis à l'égard de l'attribution du temps, qu'on ne dise pas que tout le monde reçoit 10 minutes puis 5 minutes, parce que, comme vous pourrez le constater, nous autorisons les premiers députés qui posent des questions à prendre parfois un peu plus de temps. J'essaie toujours de laisser plus de temps au député de l'opposition. Parfois les interventions de l'opposition ont duré 15, 16 minutes ou même 17 minutes. Je sais toujours que l'horloge est là, mais si la réunion ne peut durer qu'un période bien déterminée, je tiens à m'assurer que tous les intéressés peuvent prendre la parole.

Lors de certaines rencontres, nous avons autorisé les députés à poser des questions aux témoins pendant leur exposé, et lorsque c'est une façon utile de procéder, je ne m'y oppose pas. Je crois que c'est une des meilleures façons d'obtenir tous les renseignements pertinents des témoins.

À titre de président, je veux toujours être conscient du temps car je ne peux pas oublier que tous les députés ont le droit d'être entendus. Monsieur Bernier, vous penserez peut-être que pour des questions particulières, nous avons besoin de plus de temps. Pour être honnête, je ne crois pas qu'un comité qui prévoit une séance de 9h30 à 11h30 a suffisamment de temps. Nous nous en sommes rendus compte l'autre jour lorsque les fonctionnaires sont venus parler de la SPA. Nous avions besoin d'au moins une heure de plus simplement pour discuter des questions soulevées ce jour-là, et nous devrons probablement inviter ces fonctionnaires à comparaître de nouveau devant notre comité.

Ainsi il faudrait prévoir plus de temps probablement lorsque nous étudions une question qui suscite un tel intérêt. À titre de président, je resterai dans la salle jusqu'à ce que nous ayons posé toutes les questions d'intérêt. Le problème c'est que, comme vous les savez, on a affecté des comités à des salles particulières et à des horaires particuliers, et nous n'avons pas toute la marge de manoeuvre voulue. Si nous avions des réunions en soirée, il y aurait moins de problèmes parce que personne n'attendrait que nous partions pour tenir une réunion dans la salle. Il est difficile de procéder aux études détaillées comme nous l'avons fait par le passé lorsque nous avons une réunion le matin.

Je pourrais peut-être demander plus de renseignements au greffier. Je ne sais pas pendant combien de temps nous devrons convoquer nos réunions à cette heure, mais lorsque nous discutons de choses comme la SPA, si M. Cummins et d'autres députés le désirent, on pourrait prévoir une réunion à une autre heure et ainsi n'ajourner nos travaux que lorsque nous avons fini d'étudier la question.

[*Text*]

I've never received complaints in the past. The complaints I've received are some members saying we go on too long. Indeed, I've had members on both sides get up and leave before the hearings are concluded. But I'll stay as the chair as long as we don't have somebody else coming into our room, and until I believe everybody has put what's new and pertinent on the record.

• 1000

I've taken note of what you've said and I would still prefer not to have a ten-minute clock. I've sat in past committees where we've had a ten-minute clock. Mr. Baker has done that. We know that the clock can be used against members of the opposition, because it was used against us many times in the past. I don't want to fall into that trap. If you have a good line of questioning that is exposing an area we haven't covered, I want to let you go on.

Mr. Baker (Gander—Grand Falls): The chair does have a certain amount of discretion, and that's built into the traditions of procedure. I think Mr. Cummins' problem is that all committee members are judged to be equal regardless of whether they are on the government side or the opposition side. They are supposed to have an equal amount of time to question. Sometimes when you are in opposition, that is difficult to relate to, especially if the government members are in fact not making the government accountable for its actions through the committee hearings.

Having said that, Mr. Chairman, after the preliminary round of ten minutes for each political party, you might recognize the principle that each member is equal; therefore, each member on the government side or the opposition side who was not part of the ten-minute initial round has five minutes to question the witnesses. I don't care one way or the other, but keeping Mr. Cummins' point in mind, has it been the tradition of committees to alternate the questioning from one side of the House to the other? In other words, Mr. Bernier would question for five minutes on the second round, then the government side for one questioner in the second round, then Mr. Cummins for five minutes on the second round, then the government side for five minutes on the second round, and then Mr. Bernier again for five minutes, and back to the government side, then to Mr. Cummins and then back to the government side? I just make that as a suggestion.

I want to mention one further thing on the committee meeting we are postponing in order to hear from Mr. Applebaum. I don't know what Mr. Wells thinks of this as a lawyer who has been involved in the subject of international law for some time—Mr. Wells is a student of international law—but I wonder if it wouldn't be just as useful to have before the committee the Justice deputy minister, the ADM of Justice, and the people in the Department of Justice who are responsible for

[*Translation*]

Je n'ai pas reçu de plaintes auparavant. Les plaintes que j'ai reçues sont celles des députés qui disent que nos réunions durent trop longtemps. En fait, des députés des ministères et des députés de l'opposition quittent souvent la salle avant la fin de la réunion. Mais je ne lèverai la séance que lorsque quelqu'un a besoin de la salle, et que lorsque je suis convaincu que tout les monde a eu le temps de présenter les commentaires pertinents.

J'ai pris note de vos commentaires et je doit avouer que je préfère tout de même que l'on ne décide pas de surveiller l'horloge de trop près et d'interrompre quiconque parle après 10 minutes. J'ai déjà fait partie de comités où l'on minutait tout. M. Baker également. Nous savons qu'on peut se servir de cette allocation du temps de désavantager les députés de l'opposition, parce que nous avons été victimes de ce genre de tactique à plusieurs reprises par le passé. Je ne veux certainement pas me livrer à ce genre de chose. Si vous posez de bonnes questions qui permettent de faire ressortir certains aspects que nous avons pas étudié ou que nous ne comprenions pas très bien, je veux que vous continuez à poser des questions.

M. Baker (Gander—Grand Falls): Le président dispose d'une certaine marge de manoeuvre, ça fait partie de la tradition procédurale. Je crois que le problème de M. Cummins, c'est que tous les députés qui font partie du comité sont jugés égaux qu'ils soient les députés ministériels des députés de l'opposition. Ils doivent disposer du même nombre de minutes pour poser des questions. Parfois lorsqu'on fait partie de l'opposition, c'est difficile à comprendre ou à accepter, tout particulièrement si les députés ministériels ne demandent pas vraiment au gouvernement de rendre compte de ses actions lors des audiences des comités.

Cela dit, monsieur le président, après la ronde préliminaire de 10 minutes pour chaque parti politique, vous pourriez peut-être reconnaître que tous les députés sont égaux. Ainsi, chaque député ministériel ou député de l'opposition qui n'a pas posé des questions lors du premier tour de questions dispose de cinq minutes pour poser des questions aux témoins. Peu m'importe, mais pour en revenir à ce que disait M. Cummins, la tradition veut-elle que l'on alterne entre l'opposition et le parti ministériel? En d'autres termes, si M. Bernier poserait des questions pendant cinq minutes lors du deuxième tour, puis un député ministériel pendant cinq minutes, puis M. Cummins pour cinq minutes, puis un député ministériel pendant cinq minutes toujours au deuxième tour, puis encore M. Bernier pour cinq minutes, on retourne au député ministériel pendant cinq minutes puis M. Cummins, puis à nouveau un député ministériel? C'est simplement ma suggestion.

J'aimerais dire quelques mots sur la réunion que nous avons décidé de reporter car nous voulons entendre les commentaires de M. Applebaum. Je ne sais pas ce que M. Wells pense de l'affaire parce qu'il est un avocat qui s'est occupé de droit international pendant bien longtemps—il étudie le droit international depuis déjà un bon moment—je me demande simplement s'il ne serait pas tout aussi utile d'inviter à comparaître le sous-ministre de la Justice, le sous-ministre

[*Texte*]

drafting said legislation, which passed the House of Commons with our cooperation. The people who pass judgment from a legal standpoint on what our laws are would perhaps be very interesting to have before the committee.

Mr. Applebaum is perhaps the recognized expert in the world on the matter of straddling stocks and international law. His papers are circulated throughout the world. He is so efficient and proficient in supporting actions the Government of Canada has taken in the past, and is taking now, that sometimes you require half an hour to get a question answered, whereas you could get it answered in two seconds by somebody from the Department of Justice.

Of course, Mr. Applebaum's answer would be more thorough, would provide more information, and would be a more legitimate answer for the committee than the other strictly legal answer. But I would like to have an opportunity to question those top lawyers, those so-called legal experts in the Department of Justice who are responsible for drawing up legislation for the Parliament of Canada.

• 1005

Getting back to the other subject, perhaps you could address it—alternating after the second round so that you go to the opposition party and then to a government member for that second round.

The Chairman: I think it's a good suggestion, George, that we get somebody in from the Department of Justice to deal with the legal and technical aspects of a round of questioning. The clerk has taken note. I know it's short notice, but we'll see what we can do for Thursday. If we can, we'll book it.

On the first suggestion, I'm in the hands of the committee, if the committee wants to pursue that. I've seen it done where we go five minutes on the second round and five minutes over here, then five minutes over there and five minutes over here, and back and forth. If the opposition thinks that's a better routine, I don't have any problem doing it as long as we understand that on the second round, once we've done the ten-minute routine, we have to treat members as equal; they have a right to be heard.

Mr. Dhaliwal: I have a question on Mr. Bernier's point that there may be issues on which he would not want his full allocation of time. I wonder if he could allocate some of it to the Reform member if there are issues he feels could be better dealt with by them. Maybe that could resolve some of Mr. Cummins' problems, where there might be an issue on which he wants to spend more time questioning that they can allocate among themselves. That may resolve Mr. Cummins's problem of trying to get more time allocated on certain issues on which he would like to proceed further. I'm just wondering if that is a possibility.

The Chairman: If any member wishes to allocate the time to another member or the chair, as long as it doesn't take away from the ability of members to participate when we have limited time, I don't have any difficulty with that at all. It could be the same for a government member who would like to give time to Mr. Cummins on an issue. I don't have any difficulty with that, but it would be up to the individual member.

[*Traduction*]

adjoint de la Justice, et les fonctionnaires de ce Ministère qui sont responsables de la rédaction ou de cette mesure législative qui a été adoptée sans qu'on ne s'y oppose. Il serait peut-être intéressant que le comité entende ceux qui se penchent sur nos lois.

M. Applebaum est peut-être l'expert reconnu sur les stocks de chevauchement et le droit international. Ses documents ont été distribués dans tous les pays. Il est si efficace dans son appui des mesures prises par le gouvernement canadien par le passé, et même prises aujourd'hui par notre gouvernement, qu'il faut parfois une demie-heure pour avoir une réponse à votre question. Vous peut-être obtenir une réponse en deux secondes d'un fonctionnaire du ministère de la Justice.

Évidemment, la réponse de M. Applebaum serait plus détaillée, vous fournirait plus de renseignements, et serait une réponse plus légitime pour le comité qu'une réponse couchée en des termes juridiques. Mais j'aimerais avoir l'occasion de poser des questions à ces avocats, ces experts comme on les appelle du ministère de la Justice qui sont responsables de la rédaction de lois et qui sont déposées au Parlement du Canada.

Pour revenir à l'autre question, vous voudrez peut-être envisager de faire la rotation après le deuxième tour de questions, ce qui permettrait d'accorder la parole au parti de l'opposition, puis à un député ministériel.

Le président: Monsieur Baker, je vous remercie de nous avoir suggéré d'inviter un représentant du ministère de la Justice pour qu'il vienne nous expliquer quels sont les aspects juridiques et techniques de notre période de questions. Notre greffier en a pris bonne note, et nous verrons ce qu'il est possible de faire pour jeudi prochain, malgré le peu de préavis.

Pour ce qui est de la première suggestion, je m'en remets au comité. J'ai déjà vu certains comités donner cinq minutes à chaque parti et passer d'un côté de la table à l'autre. Je veux bien faire cela si cela convient à l'opposition, dans la mesure où il est bien compris qu'une fois la première ronde de 10 minutes terminée, tous les députés sont sur un pied d'égalité pour la deuxième ronde de questions et ont le droit d'être entendus.

M. Dhaliwal: Puis-je demander quelque chose à M. Bernier? Puisqu'il a affirmé qu'il ne voudrait pas nécessairement épuiser à chaque fois le temps de questions qui lui est imparti, je me demande s'il n'accepterait pas de céder une partie de son temps au député de la Réforme advenant que le sujet intéresse plus l'autre parti que lui. Si les deux partis de l'opposition pouvaient se partager du temps pour les questions, cela permettrait peut-être de résoudre le dilemme de M. Cummins, surtout si certaines questions l'intéressent tout particulièrement. M. Cummins pourrait ainsi creuser plus à loisir certaines questions.

Le président: N'importe quel député a le droit de remettre à un autre membre du comité ou au président son temps de parole, dans la mesure où cela n'empêche personne d'autre de parler lorsque la durée du comité est limitée. On pourrait même concevoir qu'un député ministériel pourrait décider d'accorder son temps de parole à M. Cummins. Je n'ai rien contre, mais c'est à chacun de décider.

[*Text*]

Before we do that, the other issue I want to raise is that we are bound by time. Mr. Cummins, Mr. MacDonald, or Mr. Baker may think he is the only individual who has an opinion worth being heard, but when it comes down to the chair having to make a decision, I have to see some equality among the members. Just because somebody lives in the Atlantic region doesn't mean somebody living in the Pacific region does not have an interest in that fishery. And just because somebody lives on the west coast or on the Gaspé, it does not mean they don't have an interest in something like the Freshwater Fish Marketing Corporation.

As committee members we bring a unique point of view to the table, but we also have responsibilities for all of the country and all of the fisheries within our mandate. I know location is important, but think of my problem. Look who is at the table today; they're all pretty much from the Atlantic, with the exception of Mr. Dhaliwal. They could all fight among themselves as to who gets the first ten–minute question, because they all have fishermen and fish–plant workers. I understand what Mr. Cummins has said, but it also works for other members who have to compete for that very scarce time allocation.

Mr. Bernier, and then we'll try to conclude this.

M. Bernier: Je comprends, monsieur le président, que dans votre caucus, la répartition du temps puisse parfois être difficile. J'ai moins ce problème étant donné que les députés du Bloc québécois sont moins nombreux et que je suis l'un des rares députés à provenir d'une région maritime, d'où mon intérêt. Je compatis aux malheurs des gens d'en face.

Pour terminer, monsieur le président, je vais considérer l'incident clos, mais je vais vous laisser sur le *feeling* suivant. Concernant la division du temps, je pense qu'on peut finir par s'entendre. On va essayer de travailler avec des signes. M. Cummins pourra ainsi poser un peu plus de questions de temps en temps.

Le fond du problème dans ce qu'on a vécu, c'est qu'à certains moments, peut–être parce que je connaissais moins certains dossiers, j'avais la perception que la présidence en connaissait plus que moi parce qu'il avait accès à de l'information que je n'avais pas. Je pensais que le recherchiste lui en donnait plus à lui. Parfois on a eu la perception que ce n'était pas seulement un travail de direction d'assemblée, mais aussi un travail de positionnement.

C'est une question de perception, monsieur le président. Je dois sûrement me tromper, parce que je me retrouve en minorité par rapport à tout cela. Règle générale, j'ai apprécié votre travail. Je vais m'en tenir à cela.

The Chairman: Thank you. I sense a consensus. I think we've exhausted this.

[*Translation*]

Avant de clore le débat, je vous rappelle toutefois que nos séances n'ont pas de durée illimitée. Vous pensez peut–être individuellement que vous êtes les seuls à avoir une opinion valable sur le sujet, mais c'est à moi en tant que président à m'assurer que vous avez tous le même droit de parole tous autant que vous êtes. Ce n'est pas parce que vous venez d'une région du Pacifique que vous ne vous intéressez pas à la pêche de l'Atlantique, et vice vers. Ce n'est pas parce que vous habitez la côte Ouest ou la Gaspésie que vous ne vous intéressez pas à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Chaque membre du comité a son propre point de vue, mais nous avons tous une responsabilité collective à l'égard de tous les différents secteurs de pêche du Canada. Je sais que la région que vous représentez a son importance, mais comment dois–je faire pour trancher? Avez–vous remarqué que presque tous les membres du comité représentent l'Atlantique à l'exception de M.Dhaliwal? Tous les membres du comité pourraient pinailler pour décider qui pose le premier sa question, parce que tous représentent des pêcheurs et des travailleurs d'usines de transformation du poisson. Je comprends très bien le point de vue de M. Cummins, mais il vaut aussi pour les autres membres du comité qui veulent eux aussi se partager une période de questions très limitée dans le temps.

À vous, monsieur Bernier, après quoi nous allons conclure.

Mr. Bernier: Mr. Chairman, I understand that time allocation could be a problem for your caucus. The Bloc does not have the same problem since we have fewer members than you do and since I am one of the few members to represent a maritime area, which explains my interest in this matter. And I sympathize with the dilemma that you are in.

Mr. Chairman, before I consider the incident closed, I would like to share with you my feelings. I think that we will agree on time allocation. Mr. Cummins and I will try to use sign language and from time to time I will try to help Mr. Cummins so that he can have more time for questioning.

There is also another problem: from time to time, since I was not as familiar as others with certain issues, I have the feeling that the Chair was better informed than I was just because he had a greater access to information. I thought that the researcher was giving out more information to the Chair than to our Party. From time to time we felt that the Chair was not only trying to direct our committee but was also trying to position the committee.

• 1010

It's all a matter of perception, mister chairman, and I was probably wrong since I seem to be the only one to have this perception. I will concluded by saying that has a rule. I did appreciate you work.

Le président: Je vous en remercie. Je crois que nous avons vidé la question et que nous sommes tous d'accord.

[*Texte*]

Are there any other issues? We'll try to get Justice in for Thursday if we can. When we're through, I still would like members who can to attend. We'll have to play this by ear. If Justice comes in, I think we'll probably use the whole time period, but I would like to spend some time with the committee on future business.

We've had a meeting with the steering committee. We've generally agreed on things we think we would like on the menu. We have not agreed on which ones we are going to select for the meal. That is a more general discussion, which should take place with all members present. We will have to get that done.

There is one issue dealing with travel for the Freshwater Fish Marketing Corporation. Although the committee has agreed to travel, it was not unanimous, and we have not received permission from the House to travel. We are proceeding with planning it. It is becoming difficult, because we will probably then have to go in November because of the difficulties with the House. I intend to deal with both opposition members later in the day after I get a briefing on this to find out the concerns of their whips and to see if they can be allayed. If not, it will be up to the minister to decide whether or not he wants to put a motion to the floor of the House.

I am simply acting as the committee has voted, and that is to pursue it. A budgetary submission was made and we've had it approved, but in order to travel, as members know, we have to get consent from the House. It is usually given as unanimous consent; it was not on two occasions. I'm going to see if we can deal that one out today. If we can't deal it out, the committee will continue to do its business here. We have plenty of things on the agenda.

Mr. Baker: Mr. Chairman, we have a very serious problem in British Columbia that keeps surfacing every single year. It involves the migration of salmon and their disappearance, the difference in numbers. It appears to be getting worse. I'm wondering if the steering committee would consider a trip by the committee to British Columbia to examine the question in detail, to really investigate and try to find out the problem. The problem is of such magnitude that it is creating a lot of confusion right across Canada. I wonder if I could suggest that the steering committee consider a trip by this committee to British Columbia to examine that question.

The Chairman: Mr. Baker, it certainly is something we dealt with. Mr. Cummins had to leave by the time we got around to some of those issues at the steering committee. We have discussed generally that there is a need to travel to the west coast. Because of the costs and the time involved, we should have a full agenda and not just do a single issue. If we can do a number of issues, our time as a committee spending taxpayers' dollars will be better spent.

It is a very major issue. As chairman, I don't have any difficulty putting it on the agenda for a steering committee meeting. One problem I see, though—and I have to be quite blunt here; I've always had difficulty with this—I thought

[*Traduction*]

A-t-on autre chose à discuter? Nous essaierons de faire venir les représentants du ministère de la Justice jeudi, et j'aimerais que vous restiez à la fin de leur comparution. Nous verrons comment cela se passera: si le ministère de la Justice comparaît, ce sera sans doute pour toute la durée du comité, mais j'aimerais quand même que nous discutions de nos travaux futurs.

Le comité directeur s'est réuni et s'est entendu en général sur les grandes lignes de notre programme de travail, sans toutefois décider quoi que ce soit sur les détails de nos travaux, car il faut pour cela en discuter en comité plénier. Voilà ce qu'il nous reste à faire.

Il reste à discuter du voyage entourant l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Même si notre comité a décidé à l'unanimité de se déplacer, il n'a pas encore reçu l'autorisation de le faire de la Chambre. Nous en sommes encore à la planification, et celle-ci devient difficile, car la Chambre ne se prononcera sans doute pas avant novembre. Quand j'aurai plus de détails, je communiquerai plus tard aujourd'hui avec les membres de l'Opposition pour savoir comment il pourrait être possible d'apaiser les inquiétudes de leurs whips respectifs, à défaut de quoi il reviendra au ministre de décider s'il veut ou non déposer une motion à la Chambre.

Comme le comité a choisi de pousser l'affaire, c'est ce que je fais. Nous avons présenté un budget, qui a été approuvé, mais nous devons d'abord obtenir le consentement de la Chambre pour pouvoir nous déplacer. Cela se fait d'habitude à l'unanimité, mais le consentement a déjà été refusé à deux reprises. Je tenterai de voir s'il est possible de régler tout cela aujourd'hui, à défaut de quoi le comité devra poursuivre ses travaux ici même. Nous avons beaucoup de pain sur la planche.

M. Baker: Monsieur le président, chaque année le même problème très grave resurgit en Colombie-Britannique. Il s'agit de la migration des saumons et de la disparition d'un très grand nombre d'entre eux en cours de route. Le problème semble s'aggraver et je me demande si le comité directeur ne pourrait pas envisager que nous nous déplacions jusqu'en Colombie-Britannique pour faire notre propre enquête et essayer de résoudre l'énigme. Le problème est à ce point important qu'il sème la plus grande des confusions partout au Canada. Puis-je suggérer au comité directeur d'envisager l'opportunité pour le comité de se rendre en Colombie-Britannique.

Le président: Monsieur Baker, nous y avons songé. Malheureusement M. Cummins avait dû quitter la réunion du comité directeur avant que nous abordions cette question, même si nous avions déjà discuté de la possibilité de nous rendre sur la côte ouest. Étant donné ce que cela nous coûterait et le temps qu'il nous faudrait, il nous faudrait avoir un programme de travail complet qui ne tournerait pas autour d'une seule question. En effet, si nous nous penchons sur plusieurs questions, notre temps et l'argent du contribuable seront utilisés beaucoup plus judicieusement.

Comme c'est un problème de fond, je suis tout disposé à l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur. Mais je serai franc avec vous: j'ai toujours été d'avis que les comités devaient avoir toute liberté d'agir, et voilà

[*Text*]

committees ought always to be the masters of their own destiny, and we are given tremendous regulatory powers to do that. We are freer now than we ever have been. As a committee we can decide how we spend our budget. If we get a budget allocation of $175,000, we can get witnesses coming in here three days a week and we can spend the money. We can decide what we want to look at, what issues we want to examine. The difficulty we have is that when it comes to travel—it is an old, archaic rule of the House—we still have to go back to the House.

I can tell you that sitting on the liaison committee, where all the members are of the government persuasion except for the member from the Bloc who is the chair of the public accounts committee, we have over and over again expressed the concern that the government—and I guess we always saw it as the majority—could interfere with the work of commmittees by refusing permission to travel. We've seen that done in the past.

[*Translation*]

d'ailleurs pourquoi on nous a donné d'énormes pouvoirs de réglementation. Nous sommes en effet beaucoup plus autonomes que nous ne l'avons jamais été. C'est au comité à décider de la façon dont il dépensera son budget. Si on nous accorde 175 000$, nous pouvons décider de faire venir des témoins à Ottawa trois fois par semaine. C'est à nous à décider quel sujet nous traiterons. La difficulté tient au voyage, car une des vieilles règles désuètes de la Chambre stipule qu'il faut à cette fin demander l'autorisation à la Chambre.

Je siège au comité de liaison qui ne regroupe que des députés ministériels, à l'exception du député du Bloc qui préside également le comité des comptes publics. Or ce comité s'est toujours inquiété de l'éventualité que le gouvernement—qui a la majorité des sièges—pourrait intervenir dans les travaux des comités en leur refusant l'autorisation de voyager, comme cela s'est déjà vu.

• 1015

We now have a sitution where the opposition is refusing to give consent at this point—I think we can work this out—to travel. What I'm worried about is a broader issue than travel, that if this committee decides to do certain work... It's an issue I will raise with the liaison committee. I don't think it should be up to anybody in the House of Commons to decide how we conduct our affairs. It should be the business of the committee. If at some point we decide to do something that some of the senior leadership of the party doesn't like, and we seek permission to travel, I am afraid it will be denied to us again. I'm going to seek some support from members on all sides. I think this committee—and I think every chairman feels the same way—should be the master of its own destiny.

We can decide, Mr. Baker, to spend $150,000, but if we want to go and do an examination of the loss or the misreporting of west coast salmon or the core fishery in the Atlantic, or any other issue... We can pull in all the people we want to Ottawa, but if the government or the opposition doesn't wish us to go—Parliament is the better way to put it—to examine an issue, we can be denied the right to spend our own money to travel. So we can spend $100,000 to take them in, but we have to go to the House to spend 5¢ to go abroad and listen to the people who are affected.

On issues like that, I think the steering committee can make a decision on what they want to do and we can take it to the committee. But when we deal with travel, it in no way means we will get the support of the House to do it. It's a fundamental issue that I think parliamentarians should grapple with. I don't have any difficulty putting it on the agenda.

Mr. Baker: There's one further point. The only two areas where we have a commercial activity would be the east coast and northern Quebec. In both cases we have an interception of salmon. There are two big question marks over the migration of salmon in Canada, in North America. In the province of Quebec the interception is made somewhere, but nobody knows where. And there's an interception also taking place on the west coast of Canada.

Or, il se trouve que c'est l'opposition qui nous refuse aujourd'hui l'autorisation de voyager. Mais je crois que nous pourrons aplanir cette difficulté. Mon inquiétude va beaucoup plus loin, et j'en parlerai certainement au comité de liaison. Supposons qu'un comité décide de se pencher sur un certain dossier. C'est à nous et au comité seul—et certainement pas à la Chambre des communes—de décider comment nous allons mener notre barque. Or, si nous prenons en cours de route une décision qui a l'heur de déplaire aux hautes instances du parti et que nous demandions à ce moment–là l'autorisation de voyager, je crains qu'elle ne nous soit ultérieurement refusée. Je demanderai à tous votre appui dans cette affaire, car j'estime, comme tous les autres présidents de comités, que notre comité devrait avoir toute liberté d'agir.

On peut toujours décider de dépenser 150 000 dollars ici même à Ottawa, mais on peut aussi décider de nous déplacer pour étudier la perte ou la mauvaise comptabilisation du saumon de la côte ouest ou la disparition de la pêche en tant qu'activité principale dans l'Atlantique, par exemple. Nous pouvons faire venir n'importe qui à Ottawa; mais si le gouvernement, l'opposition, voire le Parlement, nous refusent l'autorisation de nous déplacer, cela revient à nous refuser le droit d'agir librement. On nous accorde les yeux fermés le droit de dépenser 100 000 dollars pour faire venir des témoins, mais on nous oblige à demander à la Chambre la permission de dépenser un sou pour nous déplacer et pour aller rencontrer les premiers intéressés.

Voilà où entre en jeu le comité directeur, qui peut décider de soumettre une proposition au comité plénier. Même si nous décidons de voyager à l'unanimité, cela ne signifie pas pour autant que nous aurons l'autorisation de la Chambre. Cela me semble un problème de fond pour la députation, et je l'inscrirai avec plaisir à l'ordre du jour.

M. Baker: Autre chose: Les deux seules régions où il y a des activités commerciales sont la côte est et le nord du Québec. Or, il y a eu interception de saumons dans ces deux régions. Autrement dit, nous ne comprenons rien à la migration des saumons au Canada, voire en Amérique du Nord. Personne ne sait au Québec où sont interceptés les saumons ni où ils sont interceptés sur la côte ouest.

[*Texte*]

In the four-year period that this committee will be sitting, perhaps this is the one area where we could investigate in detail what is causing a major disappearance of salmon in two provinces in Canada, in British Columbia and Quebec. We could really go into the matter, into what actually happened. We could come up with something that would be of benefit. You would have to speak to the fishermen, to those who are involved daily, because they know more than the department knows and they know more than we know. Perhaps after our investigation we will know more than they know, which is the key to the exercise.

The Chairman: I'll tell you what we'll do.

Mr. Baker: Leave it with the steering committee, but—

The Chairman: I think it's an important issue because it's very topical. It's happening as we speak, and that's why it's a very valuable resource. We will see if there is some time on Thursday afternoon for the steering committee to meet to discuss that issue. I know that whenever we get out of regular meeting times it's problematic, but we'll see what we can do. I'm more concerned about the two opposition members than I am about the government members, but I will see if there's some time on Thursday afternoon when we can deal with that. I don't think it's a long meeting.

M. Bernier: Le jeudi après-midi, je dois quitter tout de suite après la période des questions. Il m'est difficile de rester après la période des questions le jeudi.

Que nous reste-t-il à faire ce matin? Pourquoi ne pas en parler ce matin? Je croyais qu'on parlerait de deux choses ce matin. Premièrement, je croyais qu'on aurait un *briefing* à propos de la Loi sur les océans et les littoraux, mais les fonctionnaires ne sont pas disponibles. Deuxièmement, je m'attendais à ce qu'on reparle du fameux voyage pour l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

[*Traduction*]

Notre comité siègera sans doute pendant quatre ans, et c'est peut-être dans ce seul dossier que nous pourrions enquêter en détail pour découvrir pourquoi le saumon de ces deux provinces disparaît. Nous pourrions peut-être découvrir le pot aux roses. Nous pourrions peut-être faire une découverte qui pourrait nous aider. Mais il faut pour cela aller consulter les gens qui les pêchent quotidiennement, car ils en savent beaucoup plus que le ministère ou que nous-mêmes. Peut-être en saurons-nous plus après notre enquête, ce qui justifierait notre déplacement.

Le président: Voici ce que nous allons faire.

M. Baker: Laissons le comité directeur décider. . .

Le président: C'est une grande question d'actualité. Il y a en ce moment même disparition d'une de nos ressources naturelles des plus riches. Nous verrons s'il est possible pour le comité directeur d'en discuter jeudi après-midi. Il est toujours difficile de nous réunir quand ce n'est pas pour une séance régulière du comité, mais nous verrons. Ce sont les deux députés de l'opposition qui me préoccupent, plus que les députés ministériels, mais nous verrons s'il est possible de nous rencontrer à la fin de la séance de jeudi après-midi qui sera brève.

Mr. Bernier: I have to leave on Thursday afternoon right after question period. It would be hard for me to stay later on.

What else is there to discuss this morning? Why not settle the matter this morning? I thought that there were two items on our agenda for this morning: I thought that we would first have the briefing on the Law of the Sea, but I understand that the officials are not available. And then I thought, secondly, that we would be discussing that trip for the Freshwater Fish Marketing Board.

• 1020

La semaine dernière, je vous avais répété que le Bloc s'abstenait. On n'a pas voté contre. On s'est abstenus parce qu'il nous manquait des renseignements. Je m'interrogeais sur la pertinence d'aller là-bas plutôt que de faire venir des gens. Je voulais voir l'ensemble du dossier.

Cependant, le Comité a voté et a dit que nous devions y aller. J'ai essayé de travailler avec les règles du jeu. Je vous ai demandé: Où allons-nous? On nous a suggéré six endroits, je crois. Je n'ai pas beaucoup participé à cela parce que je ne connais pas cette région géographique. J'avais demandé quels témoins nous pourrions rencontrer dans ces localités. Si on doit se rendre à Hay River et que deux personnes représentent l'ensemble de la communauté. . . C'est peut-être moins coûteux pour le Comité.

J'avais aussi prévenu la présidence qu'à défaut de ces renseignements, mon whip ferait un déplaisir à votre whip. C'est ce qui s'est passé, mais ce n'est pas mon style. J'avais prévenu la présidence. Si on est obligés de le faire, je vais jouer le jeu, mais j'aimerais quand même avoir le maximum d'information. Cela me fait sourire un peu, monsieur le président, lorsqu'on dit que le Comité est toujours maître de sa destinée.

Last week, we explained that the Bloc would not vote against but would abstain from voting. That is what we did because we were missing certain pieces of information. I wondered myself if it would be advisable to travel rather than to have witnesses come to Ottawa. I needed a global view of the issue.

However, the committee voted and decided that we were to travel. I tried to abide by the rules of the game and I even asked where we would go and we were suggested six places. I did not really get involved because I do not know very well that area. I had asked who the witnesses were that we would meet in those places. For instance, if we must visit Hay River and that the're only two people that represent the community, it could be less costly for the committee to have them come here.

I had also advised the Chair that if we did not receive that information our Whip would not agree to what your Whip was asking for us. That is what happened, even if it was not through my own valition. But I had warned the Chair. If we do have to travel, I will play by the rules, but I would still like to have as much information as possible. And I have to smile, Mr. Chair, when I hear you say that a committee is always master of its own destiny.

[*Text*]

J'ai cru comprendre que l'affaire de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce était une commande du ministre. Le ministre aurait peut–être pu vous donner une enveloppe à ce moment–là.

Concernant le fonctionnement de cela, je crois savoir que, selon les règles des comités, le Comité peut entendre des témoins, mais à condition qu'on ait le quorum et que ce quorum comprenne un député de l'opposition, qu'il soit réformiste ou bloquiste.

Dans le cas qui nous occupe, la motion a été adoptée à la majorité des voix. Je ne voudrais pas être l'empêcheur de tourner en rond, mais si on ne s'entend vraiment pas, qu'est–ce qui va se passer? Supposons que vous présentez vos budgets à la Chambre. Si l'opposition réformiste et bloquiste refuse de se présenter, aurez–vous encore l'autorité d'aller les entendre? Je ne suis pas avocat. Je ne fais que me renseigner. Avant qu'on en arrive à cela, monsieur le président, je préférerais qu'on nous donne l'information pertinente, à savoir la liste des témoins potentiels.

The Chairman: Mr. Bernier, the issue is an easy one for me and I don't understand why it has become a difficulty. The committee has agreed we should go, and we have agreed to the request by the minister. The minister can do what he wants. He has sought our advice. We're always complaining, as parliamentarians, that the government acts without talking to us and we always have to somehow argue the points afterwards. We have been asked, as a committee, to go, consult, and tell the minister what should be done. It's part of the parliamentary process. We fight hard to gain access to the decision–making, so the committee voted and we said ''yes''.

I can assure you as the chair of the committee that I'm not going on any far–flung adventure to northern and western Canada until we prove it is the best and most efficient way to do our study. The other day, because of Mr. Cummins' interventions, we suddenly started to collapse the number of areas we would go in the interests of efficiency and, some might say, safety. So it's a play in progress.

As chairman, I am not going to tell the people here at the front to go forward and start planning for a visit that may not take place. I think it's unfair. It sends the wrong signal out to the communities. But if we've passed a motion here to travel, and it goes to the House and we receive permission to spend our own money to travel—that's all we're asking—it does not mean the travel will take place. Once this committee gets the information you've requested—I don't have it either—the full committee may decide to go only to Winnipeg and fly these people in. The problem we have, Mr. Bernier, is that I, as chairman, am not going to fly to northern Canada in the month of December. The chairman will have to delegate it down to the vice–chair, who shall replace me.

We're looking at time restraints here. Maybe I didn't make it clear enough, but if we get permission from the House, nobody is going to steamroller over anybody. I am still concerned, as are all the members here and all the members

[*Translation*]

If I understood correctly, it is the Minister that asked us to check into the Freshwater Fish Marketing Board. The Minister would have sent a cheque to accompany his request.

As for the operating rules of our committee, I believe that the committee can hear witnesses as long as there is a quorum and that the quorum includes a member of the Opposition, whether he is a Reform or a Bloc member.

As far as we are concerned, the motion was passed on division. I would not want to be considered as the spoiled sport, but what is going to happen if we do not really agree among ourselves? If you decide to submit your budget to the House but if the Opposition from the Reform and the Bloc refuse to show up, do you still have the authority to hear out witnesses? I am not a lawyer and I am just asking. Before we reach that point, Mr. Chairman, I would rather receive the relevant information which is the list of potential witnesses.

Le président: Monsieur Bernier, il m'est facile de répondre à cela et je ne comprends pas pourquoi cela pose problème pour vous. Notre comité a décidé d'accéder à la demande du ministre et de se déplacer. Le ministre peut bien faire comme il l'entend, mais il nous a demandé notre avis. Les députés se plaignent toujours que le gouvernement agit sans les consulter et qu'ils ne peuvent réagir qu'à posteriori. Or, le ministre vient de demander à notre comité de se déplacer pour aller en consultation et de revenir lui faire ses recommandations, tout cela dans le cadre d'une démarche parlementaire. Comme nous avions obtenu de chaudes luttes de participer à la prise de décision, notre comité a décidé par vote d'accéder à sa demande.

Mais je peux vous assurer que je n'entraînerai pas mon comité à l'aventure dans le nord et dans l'ouest du Canada, tant qu'il n'aura pas été prouvé que c'est la façon la plus efficace de faire notre étude. À la suite des interventions de M. Cummins de l'autre jour, nous avons soudainement commencé à réduire le nombre de localités où nous nous rendrions pour être plus efficaces et même pour assurer notre sécurité. Notre démarche est évolutive.

Mais je me vois mal comme président aller demander à notre personnel d'aller préparer une visite qui n'aura peut–être même pas lieu. Ce serait injuste et cela enverrait le mauvais message dans les régions. Même si nous avons adopté une motion en vue de nous déplacer et que la Chambre nous accorde l'autorisation de dépenser notre budget à des fins de déplacement—et nous n'en demandons pas plus—cela ne signifie pas pour autant que nous nous déplacerons. Une fois que vous et moi aurons reçu les renseignements que vous avez demandés, le comité pourrait toujours décider de ne se rendre qu'à Winnipeg et d'y faire venir les témoins. Monsieur Bernier, sachez que je n'ai aucunement l'intention de me rendre dans le Nord du Canada en plein mois de décembre. Je préférerais me faire remplacer par mon vice–président.

De plus, nous sommes pressés par le temps. Je ne me suis sans doute pas assez bien exprimé: Même si la Chambre nous accordait l'autorisation de nous déplacer, je n'ai pas l'intention de forcer la main à qui que ce soit. Ni vous, des deux côtés de la

[*Texte*]

there, about who we're going to see and where we're going to go. I'm not an expert on this. I don't think there are any experts on this on our committee. If we find out we should go to only Winnipeg and Prince Albert once we get the list of potential witnesses, we'll agree as a committee. The consent to travel simply allows us to plan within that envelope—that we have a $53,000 or $55,000 maximum allocation to do it. We may end up saying we'll go to Winnipeg and that's it.

• 1025

We've had the permission from the committee. We've had the budget subcommittee approve the funds, which was no easy feat. Then, because everybody competes for that money, we go to the House to seek permission to travel. If we don't get permission from the House to travel, I don't think it's proper to go back and ask the clerk to do much more work. It will be the committee that decides.

It's unfortunate that we could not get full consensus on this, but if you want me as committee chair—I'm in your hands—to tell my clerk and researcher to go ahead and plan for a visit that may not take place, or that we don't have the timeframe for, I'll do that. I simply don't think that it reflects well on the committee if we say we've gotten in touch with fifteen people and then we subsequently decide we didn't have authority to travel and therefore can't go see them. I don't want to get into that.

The authority to travel does not mean we're just going to do it willy-nilly. I give you an assurance as chair, and we can go right across this committee, that all those details must be worked out and there must be consensus before I'm getting on a plane to travel anywhere.

Mrs. Payne (St. John's West): One reason I've felt that we should do some travelling is the efficiency side, so that we can interview more witnesses and do it more efficiently and probably more cheaply. One reason I wanted to travel was to get a better feel for the type of fishery we're talking about. I'm sitting here on the east coast and I know a lot about the east coast fishery, but I know very little about the west coast and the freshwater fishery. That is one of the reasons why I felt this committee needs to travel.

I'm not at all anxious to go up north in some of those small planes. I don't like flying in the commercial planes, and I'm certainly not anxious to go into some of those Piper Lauries or whatever they're called to go up north in the fall of the year. We even have snow there right now. But it was my feeling that in order to get a better sense of the type of fishery we're talking about, we do need to travel to those areas.

Mr. Baker: Mr. Chairman, I still don't understand what the problem is.

The Chairman: The problem is that we have agreed as a committee to do the freshwater fish marketing review as asked by the minister and to submit recommendations, which he says he will follow through on. We've been asked to give the minister the advice. The difficulty is that the timetable they asked for is November.

The chairman, after the vote, worked with the clerk and submitted a budget to the subcommittee. It was approved, but we are lacking the approval of the House. The approval of the House to allow the committee to travel was denied on two occasions.

[*Traduction*]

table, ni moi ne savons encore qui nous allons rencontrer et où nous allons nous rendre. Ni vous ni moi ne sommes des spécialistes de la question. Une fois la liste des témoins éventuels reçue, le comité pourrait décider de ne se rendre qu'à Winnipeg et à Prince Albert. L'autorisation de voyager nous permet simplement de nous servir de fonds qui nous sont alloués—nous avons au maximum 53 000$ ou 55 000$. Nous pourrions finalement décider d'aller uniquement à Winnipeg.

Le Comité nous a donné la permission. Le sous-comité du Budget nous a alloué les fonds nécessaires, ce qui n'était pas facile. Ensuite, étant donné que tout le monde veut de l'argent, nous allons demandé à la Chambre la permission de voyager. Si elle refuse, je ne pense pas qu'il soit indiquer de demander au greffier de redoubler d'efforts. Il incombera au Comité de décider.

Il est dommage que nous n'ayons pas été unanime à ce sujet. Mais si vous voulez que le président du Comité—je m'en remets entièrement à vous—demande au greffier et aux recherchistes de préparer une visite qui pourrait ne pas avoir lieu ou que nous n'avons pas le temps d'effectuer, je vais le faire. Je ne pense pas que ce soit une bonne chose pour le comité de contacter 15 personnes et de dire par la suite qu'il n'avait pas la permission de voyager pour aller les voir. Je voudrais éviter cette situation.

La permission de voyager ne signifie pas que nous allons le faire bon gré mal gré. En tant que président, je puis vous assurer que tout doit être préparé dans le menu détail et faire l'objet d'un consensus avant que je ne prenne l'avion pour aller où que ce soit.

Mme Payne (St-John's West): J'estime que nous devons voyager pour des raisons d'efficacité; ainsi, nous pourrons interroger plus de témoins, plus efficacement et probablement à un coût moindre. Je veux aussi voyager pour avoir une meilleure idée des pêcheries dont nous parlons. Je suis ici sur la côte est et je connais bien les pêcheries de cette région; mais je sais très peu de choses sur la côte ouest et sur la pêche en eau douce. Voilà l'une des raisons pour lesquelles j'estime que ce Comité doit voyager.

Je ne crains pas du tout d'aller dans le Grand Nord dans l'un de ces petits avions. Je n'aime pas prendre les avions commerciaux, et je ne crains certainement pas de prendre un Piper Lauries ou un autre petit avion pour aller dans le Nord en automne. Actuellement, il y a même de la neige là-bas. Je pensais donc qu'afin d'avoir une meilleure idée du genre de pêcherie dont nous parlons, nous avons effectivement besoin d'aller dans les régions en question.

M. Baker: Monsieur le président, je ne comprends toujours pas quel est le problème.

Le président: Le problème est que, conformément aux instructions du ministre, les membres du Comité ont accepté d'examiner la commercialisation du poisson d'eau douce et de soumettre des recommandations auxquelles le ministre s'est engagé à donner suite. Le ministre nous a demandé de le conseiller. La difficulté est qu'on est sensé travailler en novembre.

Après le vote, le président a travaillé avec le greffier et il a soumis un budget au sous-comité. Celui-ci l'a approuvé, mais il nous faut l'approbation de la Chambre. Cette approbation nous a été refusée à deux reprises.

[*Text*]

It is a difficulty that some members of the committee want every detail ironed out before the approval is given. We can do that, but then I guess we're travelling in December. I think we should try to get this done while the fishermen are still around, which is sometime in late October, when I want it. That's the difficulty.

Mr. Baker: Mr. Chairman, I don't know what you would have to do, but would it be possible for the committee to do two things during the trip? If you're going to northern Alberta, why couldn't the committee also spend a few days in British Columbia on the salmon question and ask Fisheries and Oceans to pay the shot? I don't know if it has been done before like that.

Also, we should do it now, because I doubt whether there are many fishermen in northern Manitoba putting out nets with snow on the ground. To go up there in November would be rather ridiculous. I know that the season as such would end as the fishing ends in eastern Canada in November, for purposes of the Unemployment Insurance Act. But the season ends long before then. I imagine you wouldn't want to be caught on a lake in any of those northern areas in the month of November, let alone October.

[*Translation*]

Certains membres du comité veulent que tous les détails soient précisés avant que l'approbation ne soit donnée. Nous pouvons le faire, mais je pense que nous allons voyager en décembre. Je pense que nous devons essayer de le faire pendant que les pêcheurs sont encore en activité, c'est à dire vers la fin du mois d'octobre. Voilà la difficulté.

M. Baker: Monsieur le président, je ne sais pas ce que vous devez faire, mais serait–il possible que le Comité fasse deux choses pendant le voyage? Si vous allez dans le nord de l'Alberta, ne pourriez–vous pas aussi passer quelques jours en Colombie–Britannique pour étudier la question du saumon et demander au ministère des Pêches et Océans d'assumer les frais de ce voyage? Je ne sais pas si l'on a déjà procédé de cette façon auparavant.

De plus, je pense que nous devons le faire maintenant, car il est peu probable que les pêcheurs du nord du Manitoba installe leurs filets alors qu'il y a de la neige au sol. Il serait assez ridicule de visiter cette région en novembre. Je sais que là–bas la saison de pêche se termine en même temps que dans l'est du pays, c'est à dire en novembre au fin de la Loi sur l'assurance–chômage. En fait, la saison se termine bien avant cela. Je présume que vous ne voudriez pas être coincé sur un lac dans ces régions nordiques en novembre, et même en octobre.

• 1030

We should be doing this travelling immediately, while the issue of the B.C. salmon is so topical. I think there should be a committee looking into that issue in an impartial manner, as well as the Freshwater Fish Marketing Corporation.

As you know, Mr. Chairman, in the name of trying to save dollars for taxpayers the Canadian government did away with the Canadian Saltfish Corporation, and those two corporations performed the same function. There was no difference. The offices of the Canadian Saltfish Corporation were closed in Newfoundland, and 50 to 100 people were laid off in the name of trying to save money. There was justification in doing that.

The Canadian government is looking at all these corporations. Perhaps there's a reason why the Freshwater Fish Marketing Corporation should remain in existence. I don't know, but certainly we should be able to ask the people directly involved to make the same decision that was made with the Canadian Saltfish Corporation, which has been saving the Canadian taxpayers millions of dollars a year since its termination.

The Chairman: If a decision were made and the steering committee wished to do that, we would have to amend the request to the House to include British Columbia, because it was not included. It's not a major thing. We would have to seek amendment on the budget, which I don't think would be a major problem either.

Mr. Baker: I think we should do that, Mr. Chairman.

The Chairman: But it's still a matter of trying to get consent from the House to allow us to travel.

Nous devons faire ce voyage immédiatement, pendant que la question du saumon en Colombie–Britannique est d'actualité. Il faut qu'un comité se penche là–dessus de façon impartiale, ainsi que sur l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Comme vous le savez, monsieur le président, afin d'économiser l'argent du contribuable, le gouvernement canadien a supprimer l'Office canadien du poisson salé, et ces deux entreprises jouaient le même rôle. Il n'y avait pas de différence. Les bureaux de l'Office canadien du poisson salé ont été fermés à Terre–Neuve, et de 50 à 100 personnes ont été mises à pied parce qu'il fallait économiser de l'argent. Cette décision était justifiée.

Le gouvernement canadien est en train d'examiner la situation de ces sociétés. Il y a peut–être lieu de maintenir en vie l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Je ne sais pas, mais nous devrions certainement être en mesure de demander aux personnes directement concernées de prendre la même décision qui a été prise en ce qui concerne l'Office canadien du poisson salé, décision qui permet depuis lors aux contribuables canadiens d'économiser des millions de dollars chaque année.

Le président: Si l'on prenait une décision et si le Comité directeur voulait le faire, il nous faudrait modifier la demande adressée à la Chambre pour y inclure la Colombie–Britannique, car elle n'en faisant pas partie. Ce n'est pas une modification importante. Il nous faudrait aussi demander une modification de budget, ce qui ne serait pas non plus un gros problème.

M. Baker: Je pense que nous devrions le faire, monsieur le président.

Le président: Mais il est toujours question d'amener la Chambre à nous donner la permission de voyager.

[*Texte*]

Mr. Baker: Who would object to that?

Mr. Dhaliwal: Perhaps the input of the members can be taken into consideration. We can get the steering committee working on this issue and making sure we consider the hon. member, whom I have a lot of respect for. We should abide by his wisdom, have the steering committee look at some of the concerns put forward and try to hammer out a decision on this, and come back to the committee. If that's acceptable we should leave it up to the steering committee instead of continuing on this subject.

The Chairman: Mr. Bernier, you mentioned you have to leave at 3 p.m. on Thursday. I don't know what other schedules are like. Mr. Cummins, is it possible to meet prior to our meeting on Thursday morning? We will have a committee hearing at 9:30 a.m. if it is scheduled. Is it possible to meet informally as a steering committee? We don't need all this rigmarole here to deal with these issues. Maybe if we can come to a consensus we can report to the whole committee at 9:30 a.m. Is it possible to meet at 8:30 a.m.?

Mr. Cummins: I have my French lesson until 9 a.m.

Mr. Dhaliwal: What about 9 a.m., Mr. Chairman?

The Chairman: It's fine with the chair at 9 a.m. We'll have to be right to the point and see if we can come to a consensus. When we make decisions as a committee we have to follow through on those decisions outside of here. I have no difficulty meeting at 9 a.m. I will seek some understanding from all sides that if we come to a consensus, before we waste any more House time on motions going forth, there must at least be a likelihood it can pass. It just takes up House time when other things could be debated.

That being said and done, we will meet at 9 a.m. in the committee room here. The committee hearing is scheduled for 9:30 a.m.

M. Bernier: D'accord. À 9 heures, est-ce que les traducteurs et les interprètes sont arrivés, monsieur le président? Cela m'aiderait parce que tôt le matin, j'ai encore plus de difficultés avec la langue de Shakespeare, que l'après-midi. J'apprécierai donc beaucoup.

Je voudrais aussi répéter au micro une question que j'ai posée au greffier, au sujet des groupes-cible.

• 1035

Sans qu'on appelle les gens tout de suite pour les inviter ou les informer qu'il y aurait probablement un comité, j'aimerais savoir quels sont les groupes-cible et quelles sont les associations, parmi ces groupes-là, que M. Dunn suggère de rencontrer? Si je pouvais avoir cette information pour jeudi, cela m'aiderait à formuler ma décision.

The Chairman: Could we have that by Thursday?

[*Traduction*]

M. Baker: Qui s'y opposerait?

M. Dhaliwal: Il faudrait peut-être tenir compte de ce que pensent les députés. Nous pouvons confier cette question au Comité directeur et tenir compte de l'opinion de l'honorable député, que je respecte beaucoup. Nous devons respecter sa sagesse, demander au Comité directeur d'examiner certaines des préoccupations exprimées, essayer de prendre une décision en conséquence, et revenir devant le Comité. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, confions le dossier au Comité directeur au lieu de continuer à en débattre nous-mêmes.

Le président: Monsieur Bernier, vous avez dit que vous devez partir à 15 heures le jeudi. Je ne sais pas quel est le programme des autres députés. Monsieur Cummins, est-il possible de se réunir avant notre séance de jeudi matin? Nous aurons une audience du Comité à 9h30 si c'est prévu. Est-il possible que le Comité directeur se réunisse officieusement? Nous n'avons pas besoin de tout ce galimatias ici pour régler ces questions. Si nous pouvons peut-être en arriver à un consensus, nous pouvons en rendre compte à l'ensemble du Comité à 9h30. Est-il possible de se réunir à 8h30?

M. Cummins: J'ai mon cours de français jusqu'à 9 heures.

M. Dhaliwal: Et si nous nous réunissions à 9 heures, monsieur le président?

Le président: Je n'y vois pas d'inconvénients. Il faudrait aller droit au but et voir si nous pouvons en arriver à un consensus. Quand nous prenons des décisions en tant que Comité, nous devons les suivre à l'extérieur. Je ne vois pas de problème à ce que nous nous réunissions à 9 heures. Je veillerai à ce que tout le monde s'entende sur le fait que, si nous en arrivons à un consensus, au lieu de perdre du temps à proposer des motions, il faut au moins que nous ayons des chances de le faire adopter. Autrement, nous ferions perdre du temps à la Chambre, qui a d'autres chats à fouetter.

Cela dit, nous nous réunirons à 9 heures ici même. L'audience débutera à 9h30.

Mr. Bernier: I agree. Will the translators and interpretors be there at 9:00 a.m., Mr. Chairman? That would help me, because early in the morning, I have even more difficulty with Shakespeare language than in the afternoon. I would be very greatful.

I would also like to go on the record with a question that I asked the Clerk about target groups.

Without calling people right away to invite them or to inform them that there would probably be a committee hearing, I would like to know what are the target groups and the associations that Mr. Dunn suggests we meet. If I could have that information for Thursday, it would help me make my decision.

Le président: Pourrions-nous avoir cette liste d'ici jeudi?

[*Text*]

Mr. Bernier, don't apologize for your less than sterling proficiency in the English language early in the morning. I have less than sterling proficiency in the French language all day, so you should never apologize for your early morning problem.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Monsieur Bernier, ne vous excusez pas d'avoir des difficultés à comprendre l'anglais tôt le matin. Ma compréhension du français est pratiquement nulle toute la journée; ne vous excusez donc jamais d'avoir quelque difficulté en début de matinée.

La séance est levée.

Thursday, October 20, 1994

• 0939

The Chairman: I'd like to call to order this meeting of the committee. We're waiting for a few other members. I'm sure they'll be in soon.

I want to first of all introduce our witnesses. We have Paul Lapointe, ambassador for fisheries conservation. He has been the individual who on behalf of the Government of Canada has been piloting through Canada's position and putting it forward quite forcefully down at the Law of the Sea.

We also have Robert Hage, director of the legal operations division with the Department of Foreign Affairs and International Trade.

We also have a repeat offender—he's been here before—from the Department of Fisheries and Oceans. Bob Applebaum is director general of the international directorate. He also has been very key in negotiations on the Law of the Sea.

• 0940

Before I ask if you have a formal presentation, I just want to make the members aware of something. Some of the members had travelled down to New York for this last round of the Law of the Sea dealing with migratory and transborder stocks. I think everybody who went down from the committee was very impressed with the work our officials were doing on behalf of Canada.

Some of us, such as myself, who hadn't been there before for this type of conference were pretty astonished at the complexity and enormity of the task and just how unwieldy the United Nations convention process is. I think we all walked away feeling quite good about the gains the Canadian representatives made on behalf of our government and our country.

I have to say, however, if there was one negative in the trip it was that we simply didn't have very much background information prior to going. It wasn't your fault. Perhaps we should have made a request of the department.

Secondly, I had the sense that we walked in on the final minutes of a three-act play. We kept asking who that guy was, and what that was done for. I'm sure at times we must have been an annoyance to some of the officials, who never once showed it. I certainly know if I had been on the other end of the table, I would have said, who the heck are these guys and why have they shown up so late?

So I want to thank you for your patience in entertaining what must have seemed like some silly questions from some of us at times and for filling us in and making us feel part of the process.

Le jeudi 20 octobre 1994

Le président: La séance est ouverte. Certains députés ne sont pas encore arrivés, mais ils ne sauraient tarder.

J'aimerais d'abord vous présenter nos témoins. Nous accueillons ce matin M. Paul Lapointe, ambassadeur pour la conservation des pêcheries. C'est lui qui, au nom du gouvernement du Canada, a présenté et défendu énergiquement notre position à la conférence sur le droit de la mer.

Nous accueillons également M. Robert Hage, directeur des Opérations juridiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Nous recevons également aujourd'hui, et ce n'est pas la première fois que nous l'entendons, M. Bob Applebaum, directeur général des Affaires internationales au ministère des Pêches et Océans. Il a joué un rôle très important dans les négociations sur le droit de la mer.

Avant de vous demander si vous voulez présenter un exposé formel, j'aimerais simplement dire quelques mots à mes collègues. Certains députés s'étaient rendus à New York pour cette dernière ronde de négociations de la conférence sur le droit de la mer portant sur les stocks de grands migrateurs et les stocks chevauchants. Je crois que tous les membres du comité qui étaient présents ont été impressionnés par le travail que les représentants du Canada faisaient là-bas.

Certains d'entre nous, comme moi-même, qui n'avaient jamais participé à ce genre de conférence ont été surpris par la complexité et l'ampleur de la tâche et par la lourdeur du processus des Nations Unies touchant les conventions. Je crois que nous sommes rentrés très satisfaits des avantages qu'ont obtenus nos représentants au nom de notre gouvernement et de notre pays.

Je dois cependant dire que, malheureusement, nous n'avions pas en main suffisamment de renseignements généraux avant de nous rendre là-bas. Vous n'en n'êtes pas responsables. Je crois qu'on aurait peut-être dû présenter une demande au ministère.

De plus, j'avais l'impression qu'on arrivait dans les dernières minutes d'une pièce de théâtre en trois actes. On demandait sans cesse qui était telle ou telle personne, pourquoi on faisait ceci ou cela. Je suis convaincu que nous avons, à l'occasion, mis la patience de certains de nos fonctionnaires à dure épreuve, mais ils n'ont jamais manifesté un geste d'humeur. Je sais que si j'avais été à leur place, je me serais demandé qui étaient ces gens et pourquoi ils étaient arrivés si tard.

Je tiens à vous remercier de votre patience lorsque vous avez dû répondre à des questions qui semblaient peut-être un peu ridicules et je vous sais gré de nous avoir renseignés et donné l'impression que nous participions au processus.

[*Texte*]

That being said, I'm going to start off with Mr. Lapointe.

Mr. Paul A. Lapointe (Ambassador for Fisheries Conservation, Department of Foreign Affairs and International Trade): Thank you, Mr. Chairman. Neither of us has what we would normally describe as an opening statement. We basically came here prepared to answer questions.

I believe members already have in front of them the text of the draft convention we are working on these days as well as a couple of explanatory papers, one on the Law of the Sea Convention itself, which should be distinguished from the current exercise with the United Nations Conference on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Stocks.

The relationship between the two is that in the Law of the Sea Convention, which was finished in 1982, with an addition being brought forward recently in respect of the part dealing with the deep seabed, that convention basically was regarded by us, among others, as being incomplete in respect of the straddling stocks and highly migratory species. So what we are doing at this more recent conference is what we had been unable to do in the years leading to the adoption of the UN Convention on the Law of the Sea.

So that's approximately where we are. We'd be happy to answer questions with respect to one or the other.

The Chairman: Mr. Lapointe, because not everyone on the committee today was at the convention, perhaps you could indicate briefly what were the goals the Canadian delegation carried with it to the convention. Perhaps you could give us some sense as to when the final declaration was made. There was an agreement, I guess, to go back next year for two more conferences. What are the outstanding issues?

As well, perhaps you could tell us what we went into the conference with and what we left with when it adjourned, to be reconvened next spring.

Mr. Lapointe: Mr. Chairman, the members will know from what has happened on the east coast of Canada that we have had very serious problems with respect to certain stocks of fish. The responsibility for these problems is obviously one that can be taken very far.

It's partly our own fault, partly foreigners' fault, probably partly nature's fault. Be that as it may, one of the very difficult problems we found was that once we reached the limit of 200 miles, which is the outer limit of our fisheries zone, we had practically no power whatsoever to interfere or intervene or do anything with respect to activities taking place beyond that limit.

[*Traduction*]

Cela dit, je cède la parole à M. Lapointe.

M. Paul A. Lapointe (ambassadeur pour la conservation des pêcheries, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Merci, monsieur le président. Ni mon collègue ni moi n'avons préparé ce qu'on appellerait normalement une déclaration préliminaire. Nous sommes simplement venus aujourd'hui pour répondre à vos questions.

Je crois qu'on vous a déjà distribué le texte du projet d'accord que nous étudions ainsi que quelques notes explicatives; l'une d'entre elles porte sur la Convention sur le droit de la mer, qui n'a rien à voir avec l'actuelle Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de grands migrateurs à laquelle nous participons.

Le lien entre la Conférence et la Convention sur le droit de la mer, qui a pris fin en 1982, et à laquelle on a récemment proposé d'inclure une nouvelle disposition en ce qui a trait aux grands fonds marins, était à notre avis incomplète, et nous ne sommes pas les seuls à le dire, puisqu'elle ne portait pas sur les stocks chevauchants et les stocks de grands migrateurs. Ainsi, dans le cadre de cette dernière conférence, nous faisons ce que nous n'avons pu faire dans les années qui ont précédé l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Voilà où nous en sommes à peu près. Nous serons heureux de répondre à vos questions tant sur la conférence que sur la convention.

Le président: Monsieur Lapointe, puisque tous les députés qui sont présents aujourd'hui ne sont pas nécessairement allés à la conférence, pourriez–vous nous dire brièvement les objectifs que s'était fixés la délégation canadienne. Vous pourriez peut–être nous dire quand cette déclaration finale a été faite. Je crois qu'on a convenu d'organiser deux autres conférences l'année prochaine. Quels sont les points encore en suspens?

Vous pourriez peut–être aussi nous dire quelles étaient les intentions du Canada au début de la conférence, ce que nous en avons tiré et ce qu'on reprendra le printemps prochain.

M. Lapointe: Monsieur le président, les députés sauront, à partir de ce qui s'est produit sur la côte est du Canada, que nous avons eu de graves problèmes relativement à certains stocks de poissons. On pourrait évidemment remonter très loin pour identifier les responsables.

C'en partie notre faute, en partie, celle des étrangers également, et peut–être aussi la faute de la nature elle–même. Peu importe, un des graves problèmes que nous avons connus c'est que, une fois rendus à la limite de 200 milles, qui délimite notre zone de pêche, nous n'avions pratiquement aucun pouvoir pour intervenir ou faire quoi que ce soit en ce qui a trait à l'exploitation des ressources halieutiques à l'extérieur de cette zone.

• 0945

There is an organization called NAFO, the Northwest Atlantic Fisheries Organization, which we helped create. Of course, we're still very much the most influential member of NAFO, which regroups most of the countries that have had fishing activities off our shores.

Il existe une organisation appelée l'OPANO, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord–Ouest; le Canada a participé à sa création. Évidemment, nous sommes toujours le membre le plus important de l'OPANO, qui regroupe la majorité des pays qui se livraient à la pêche au large des côtes du Canada.

[*Text*]

However, because that organization was again dealing with an area that was outside national jurisdiction, it had difficulty—because of some members or because of simply the facts of life—in responding to the crisis that had been looming for quite some time. The measures taken by NAFO were partly inadequate because we felt we did not have as much of a say as we should have had with respect to these stocks that straddled the line. This was very much the case, for instance, for the most important species, the northern cod, in the area of 2J3KL in particular. So our efforts at prompting others to act properly were partly unsuccessful because we didn't really have the legal means to go very far.

Over the course of time and because of other concerns with respect to the environment and so on, we finally managed, through the conference that took place in Rio, to put on the agenda of the international community the question of what to do with respect to straddling stocks. At the same time, because of concerns of other countries as well as our own concerns, there was the issue of highly migratory species such as tuna, for instance, which present a different kind of problem.

Once that was on the table, the United Nations decided to organize a new conference to which all the states were invited. However, I think it was attended by something like 100 nations.

This has now had four sessions; the fourth one was supposed to be the last. We should have concluded, but it got off to a rather slow start in 1993. It wasn't going too fast until earlier this year when all of a sudden I think that the cards were sort of distributed in slightly different ways. This means that some countries moved their positions.

It was most helpful that the position of the United States changed. Instead of sitting on the fence, they finally decided that they needed really tangible results out of this conference. They needed something that would be practical and applicable.

We insisted from the beginning that we should have something solid that would give us the means to take action whenever we encountered this kind of problem. What we had in the Law of the Sea Convention was some general exhortation for cooperation.

There were two articles, 63 and 64, which are still there, in the Law of the Sea Convention dealing with these two problems. One article used language such as "states shall seek to agree". If you just leave it at that, then, in practice, nothing happens most of the time. In the second article there was another call for cooperation. Again, when these are only exhortations, you have a problem in applying whatever rules you had in mind.

What we're going for right now is a true convention like the Law of the Sea Convention that will have more precise rules, not only for cooperation, but for putting obligations on states to act in a certain way in certain circumstances. We have been very insistent on this part of it: the enforcement and obligatory aspects of the new rules.

[*Translation*]

Cependant, comme l'activité de cette organisation portait encore une fois sur une zone qui échappait à la compétence du Canada, elle n'arrivait pas—en raison de certains États membres ou de simples contingences—à répondre à la crise qui s'annonçait depuis déjà un bon moment. Les mesures prises par l'OPANO étaient en partie insuffisantes parce que, à notre avis, nous n'avions pas suffisamment eu voix au chapitre touchant les stocks chevauchants. C'était le cas, par exemple, pour l'espèce la plus importante, la morue du nord, tout particulièrement dans la zone 2J3KL. Nous n'avons pas tout à fait su convaincre les autres États membres de prendre les mesures appropriées parce que nous n'avions pas vraiment les moyens juridiques pour aller bien loin.

Avec le temps, de nouvelles préoccupations ayant surgi en matière d'environnement entre autres, nous avons réussi, à la conférence de Rio, à convaincre la communauté internationale de se pencher sur la question des stocks chevauchants. De plus, en raison des préoccupations manifestées par nous-mêmes et d'autres pays, on a soulevé la question des grands migrateurs, comme le thon, laquelle présente un problème quelque peu différent.

Une fois ces questions mises sur les tapis, les Nations Unies ont alors décidé d'organiser une nouvelle conférence à laquelle tous les États ont été invités. Je crois qu'environ une centaines de nations y ont participé.

Quatre sessions ont déja eu lieu. La quatrième devait être la dernière. Nous aurions dû terminer nos travaux, mais les choses ont démarré plutôt lentement en 1993. En fait les progrès étaient très lents jusqu'au début de cette année-ci quand soudain il y a eu une nouvelle donnée, et certains pays ont rajusté leur tir.

Fort heureusement, la position des États-Unis a changé. Au lieu de simplement nager entre deux eaux, les Américains ont décidé qu'ils avaient besoin de résultats tangibles à cette conférence, de quelque chose de pratique et d'applicable.

Depuis le début, nous disions qu'il nous fallait quelque chose de solide qui nous permette de prendre des mesures pour faire face à de pareils problèmes. La Convention sur le droit de la mer se contentait d'encourager les États membres à collaborer.

Deux dispositions, les articles 63 et 64, qui existent d'ailleurs toujours dans la Convention sur le droit de la mer, portaient sur ces deux problèmes. Dans l'un de ces articles, on employait des termes comme «les états s'efforceront de s'entendre». Si l'on ne va pas plus loin que cela, dans la plupart des cas rien ne se produit en pratique. Dans l'autre article, on exhorte également les États membres à collaborer. Encore une fois, on se contente d'exhorter et il est donc très difficile de faire appliquer quelque règlement que ce soit.

Nous proposons donc maintenant une vraie convention, semblable à celle sur le droit de la mer et qui comportera des règles plus précises, non pas simplement en matière de collaboration, mais des règles qui forceront les États à prendre certaines mesures dans des circonstances particulières. Nous avons insisté tout particulièrement sur le caractère nécessairement exécutoire de ces nouvelles règles.

[*Texte*]

We now have on the table such a convention. That is a draft convention the chairman of the conference has had the nerve of putting forward, because there was still substantial opposition from what we normally call the long-distance fishing states, fairly important states, such as Japan, Korea and China and the European Community, at least as a group if not each and every individual state within it. So we now have a draft convention that would establish some of these rules, which will be enforceable and which will also be submitted, if things go wrong, to a settlement-of-dispute procedure, which should also be compulsory.

We're on the right track. As far as we're concerned, we were very happy at the last session to have this convention tabled. We were very happy to see the main components are there, although not to our satisfaction yet—there's still quite a lot of work to be done. But the main elements are there. Some of them are still controversial and will not be easily accepted by some countries, although we do hope, while proceeding carefully, as we did with the Law of the Sea Convention, to build up enough of a consensus that finally we will have a convention that will have the general support of the international community, hopefully without any major exception.

We're moving closer; we still have a lot of work to do. Whether this will give us everything we need, let's be candid, you never win everything 100% in these conventions. The other side of the equation or the opponents of some of these concepts obviously will fight hard too, to get what they regard as necessary protection of their interests.

In some areas you will have to end up with a bit of a balance in equilibrium between the two. This may not be perfection from our point of view, but hopefully still will give us quite a large percentage of what we need and require if we want to see our situation recovering, on the east coast in particular.

What may very well develop, for instance, is that whereas in the Law of the Sea Convention a lot of powers were passed on by the international community, were delegated to the coastal state all by itself, in the cases we're now discussing it may very well be that a lot of the powers will be delegated to the region concerned. So you will have rules that will enable the players in the region and the main parts of the region to agree on a regime, which will then be made obligatory for everybody.

We will not be the only actor, the only one being able to decide on certain issues. Obviously, being the state most directly interested in the case of the northwest Atlantic, with the largest area, largest fishery zone, etc., the largest stocks, we will have a major say. But it will not be a pure and simple extension of the powers we had within 200 miles. We will simply not be given the right to do whatever we want as far out as we want. It will be less than that. But we hope and believe we can achieve something that will be enough to protect ourselves and protect the resources.

With that, Mr. Chairman, perhaps I can leave it. Maybe Bob will add to that.

[*Traduction*]

• 0950

Une convention nous est donc soumis aujourd'hui. Il s'agit d'une ébauche que le président de la conférence a eu le culot de déposer, car il y avait encore une opposition assez marquée de la part de ce que nous appelons normalement les États pratiquant la pêche lointaine, des États assez importants comme le Japon, la Corée, la Chine et les pays de la Communauté européenne, sinon tous, du moins quelques-uns d'entre eux. Nous avons donc maintenant une ébauche de convention qui établit certains de ces règlements qui seraient applicables et seraient soumis, en cas de litige, à un mécanisme de règlements des différends qui serait également obligatoire.

Nous sommes sur la bonne voie. Nous avons été très heureux que ce document ait été déposé à la dernière session, et de voir que les principales composantes s'y trouvaient. Évidemment nous ne sommes pas encore tout à fait satisfaits et il reste encore beaucoup à faire. Mais les principaux éléments s'y trouvent. Certains d'entre eux suscitent toujours de la controverse et certains pays auront de la difficulté à les accepter, quoique nous ayons l'espoir, en procédant avec prudence, comme nous l'avons fait pour la Convention sur le droit de la mer, que nous obtiendrons un consensus suffisant pour assurer l'adoption d'une convention qui sera appuyée par l'ensemble de la communauté internationale, sans excepter aucun pays important.

Nous nous rapprochons de notre objectif. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Obtiendrons-nous tout ce que nous voulons? Soyons honnêtes, dans ce genre de convention, on n'obtient jamais tout ce qu'on désire. Il est évident que ceux qui rejettent certains principes du document redoubleront d'efforts pour obtenir ce qu'ils jugent nécessaire pour protéger leurs intérêts.

Il faudra, par exemple, accepter une position médian à certains égards. Ce ne sera peut-être pas parfait pour nous, mais nous espérons obtenir quand même une bonne partie de ce qu'il nous faut pour assurer le renouvellement des stocks de poissons, tout particulièrement sur la côte est.

Alors que dans la Convention sur le droit de la mer, un bon nombre de pouvoirs ont été cédés par la communauté internationale à chacun des États côtiers; il se peut fort bien, en l'occurrence, que ces pouvoirs soient délégués aux régions concernées. Il se pourrait donc que nous ayons des règlements qui permettent aux intervenants de la région de s'entendre sur un régime qui sera obligatoirement suivi par tous les États visés.

Nous ne serons pas seuls à intervenir ou à avoir voix au chapitre dans certains cas. Évidemment, puisque nous sommes les plus directement intéressés par l'Atlantique nord-ouest, et que nous avons la plus grande zone de pêche et les stocks les plus importants, nous aurons quand même un grand rôle à jouer. Mais ce ne sera certainement pas un simple prolongement des pouvoirs que nous exercions dans la zone de 200 milles. On ne nous donnera pas simplement le droit de faire ce que nous voulons et aussi loin que nous voulons. Nous n'obtiendrons pas tout cela. Mais nous espérons et croyons que nous pouvons obtenir quelque chose qui nous permettra de nous protéger et de protéger les ressources.

C'est tout ce que j'ai à dire, monsieur le président. Nous pourrions demander à Bob d'ajouter quelque chose s'il le désire.

[*Text*]

The Chairman: Bob.

Mr. Bob Applebaum (Director General, International Directorate, Department of Fisheries and Oceans): Just to recap some of it, I think it will be helpful for the members here to delineate what our major objectives were and are in this convention that Paul was talking about.

We've set out to get, we want to get a set of new conservation rules in this convention, rules that would provide for the optimal sustainable level of stocks in the future, avoid wastage of stocks, avoid running down of stocks, such as has happened in the past.

• 1025

We want rules that provide for compatibility for straddling stocks; that is, highly migratory stocks that are inside and outside 200 miles. What's done on the high seas outside should be compatible with what's done to conserve those stocks inside. The words "compatible", "not to undermine", or "consistency" have been used at various stages, but the basic concept is the same.

Third, we have been looking for new enforcement rules that would allow for effective enforcement on the high seas because we don't have that now.

Finally, and I'll refer to this specifically, we need compulsory and binding dispute settlement so when disputes occur there's a system for resolving them and not endless negotiations that don't go anywhere.

The Chairman: I know when we were getting briefings there were a number of changes between drafts. Again, it's always weighed as to whether or not the gains outweigh the losses. I think the Canadian delegation felt that between drafts there were substantial gains for the Canadian position.

When we go into this next round, what is likely to be the focus of the negotiations? At the conclusion of this round of discussions at the UN on this convention, are there certain agreements on issues that will not be raised again, or will everything be back up again? I had the sense it was like a bubbling cauldron down there. We were never quite sure who got up on the wrong side of the bed, what issues they were going to raise, and whether or not group A, which opposed the positions, or group B were active or inactive at any given time.

Is it likely that some of the issues we are currently patting ourselves on the back for getting agreement on could be raised again, or will the next meeting of this group focus on very specific outstanding issues? How does this work?

[*Translation*]

Le président: Bob.

M. Bob Applebaum (directeur général, Direction générale des affaires internationales, ministère des Pêches et Océans): Pour reprendre certains des commentaires qu'a faits mon collègue, je crois qu'il serait utile pour les députés que nous vous donnions un aperçu de nos principaux objectifs passés et actuels dans le cadre de la convention dont parlait Paul.

Nous voulons obtenir une série de nouvelles règles sur la conservation, des règles qui assureraient un niveau optimal soutenu pour les stocks à l'avenir et qui permettraient d'éviter le gaspillage et l'épuisement des stocks comme cela s'est produit par le passé.

Nous avons besoin de règles prévoyant une certaine compatibilité pour les stocks chevauchants soit, en l'occurrence, les grands migrateurs qui se trouvent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la limite des 200 milles. Ce que l'on fait en haute mer doit être compatible avec les mesures de conservation qui sont prises à l'intérieur de la limite des eaux territoriales. On a parlé, aux différents stades de discussion, de «compatibilité», de «volonté de ne rien bouleverser» ou de «cohérence», mais le principe reste le même.

Troisièmement, nous avons cherché à faire adopter de nouvelles règles d'application qui nous permettraient de faire respecter efficacement la réglementation en haute mer, ce que nous n'avons pas à l'heure actuelle.

Enfin, et j'en parle précisément, nous avons besoin d'un mécanisme de règlement différends à caractère obligatoire de façon que nous puissions régler les litiges qui surgissent sans avoir à négocier à n'en plus finir.

Le président: Je sais que chaque fois qu'on nous présente des exposés d'information, il y a un certain nombre de modifications d'une rédaction à l'autre. Là encore, il s'agit toujours d'évaluer dans quelle mesure les gains compensent les pertes. Je pense que la délégation canadienne a estimé que d'une rédaction à l'autre, des avantages importants avaient été obtenus compte tenu de la position canadienne.

Lorsque nous passerons à la prochaine ronde de négociations, sur quoi porteront vraisemblablement et essentiellement les discussions? Une fois terminée la ronde des discussions actuelle aux Nations Unies au sujet de cette convention, y aura–t–il un certain nombre de questions sur lesquelles on ne reviendra plus ou bien tout sera–t–il remis sur le tapis? J'ai eu l'impression de me retrouver là–bas dans un volcan en pleine effervescence. On ne savait jamais qui était de méchante humeur, quelles étaient les questions qui allaient être soulevées et si le groupe A, qui s'opposait à telle ou telle mesure, ou encore le groupe B, dont le point de vue était différent, allait intervenir ou non à un moment donné.

Peut–on penser que certaines questions que nous nous félicitons aujourd'hui d'avoir réglées à notre avantage puissent être soulevées à nouveau, ou bien à la prochaine réunion de ce groupe abordera–t–on précisément les points restés en suspens? Comment va–t–on procéder?

[*Texte*]

Mr. Lapointe: In theory, nothing has been agreed to in the text we now have in front of us. Everything is still open to amendment. We know that some of the long–distance fishing nations, particularly Japan, China and Korea, will continue to do their best to avoid this new convention imposing too many constraints upon their fleets.

Until recently, the regime has been one of complete freedom because it was the high seas, beyond 200 miles. The old institution that had the power to interfere with the navigation or activities of any vessel was the flag state. That continues to be the rule.

We're now trying to say although that freedom is still maintained in theory, in practice it will be limited. The whole debate therefore will consist of finding the right kinds of limits.

If I can use a metaphor, it's a bit like having a road somewhere that's hardly used at all. There may be only one or two cars an hour so you don't need too many rules. Everybody is free. As the years go by, all of a sudden you have congestion on the highway. You need more room. You need speed limits, stop signs, police and so on and so forth. We're talking about what the rules should be out there and to what degree we can sell them to everybody.

How much are the Chinese and Japanese and so on prepared to accept? We have to convince these people we're trying to regulate their activities, not prevent them. If you tell the Japanese they can no longer fish practically anywhere in the world, you will go nowhere fast. This is one of the main activities of the country. It's an absolute must.

• 1000

You have to demonstrate to them that the new rules will give protection to the stocks. I think they themselves, without saying so too often, realize that there is a crisis in fisheries around the world. This is not inexhaustible and it could disappear. Therefore they would be affected in a way. You cannot have fishermen without fish. They understand that.

You have to tell them we will have rules to protect the resource but not to prevent the resource being properly exploited. Of course, what we're talking about all the time is how to exploit it properly. Obviously if we have crises then we haven't done it properly. Now we've got to find ways to do so.

Some of the new rules we're pushing for would therefore impose certain limits and subject the activities of these long–distance fishing fleets, for instance, to some regulation by a regional organization of which we would be a member, along with others.

For instance, Japan is a member of NAFO, and being such has already submitted itself to the rules of NAFO. Of course, not every state will be a member of every organization. You will always have some that are not members. One of the problems is to make sure that we also can not only catch these people, but control them.

[*Traduction*]

M. Lapointe: Théoriquement, rien n'a été réglé dans le texte que nous avons devant nous. Tout peut encore être modifié. Nous savons que les nations qui pratiquent la pêche lointaine, notamment le Japon, la Chine et la Corée, vont continuer à faire tout leur possible pour que cette nouvelle convention ne limite pas trop les activités de leur flotte.

Jusqu'à tout récemment, il y avait un régime de liberté complète parce qu'il s'agissait de haute mer, au–delà de la limite des 200 milles. C'est l'État dont le navire battait pavillon qui avait auparavant le pouvoir d'intervenir en matière de navigation ou d'exploitation de ce navire. C'est toujours cette règle qui s'applique.

Ce que nous essayons de dire aujourd'hui, c'est que si cette liberté est maintenue en théorie, en pratique, elle sera limitée. Tout le débat porte maintenant sur le type de limites que l'on imposera.

Si vous me permettez de faire une comparaison, c'est un peu comme une route quelque part qui n'est pratiquement jamais utilisée. Il n'y aura éventuellement qu'une ou deux voitures par heure qui l'emprunteront et l'on n'a pas besoin d'appliquer alors de nombreuses règles. Tout le monde est libre de circuler à sa guise. Avec les années, il se trouve soudainement que cette route est encombrée. On a besoin de l'élargir. Il faut des limites de vitesse, des panneaux d'arrêt, des patrouilles de police, etc. Nous voulons savoir quelles règles on doit mettre en place et dans quelle mesure tout le monde va les accepter.

Jusqu'à quel point les Chinois, les Japonais et d'autres sont prêts à les accepter? Il nous faut les convaincre que nous nous efforçons de réglementer leurs activités et non pas de les interdire. À partir du moment où vous direz aux Japonais qu'ils ne vont plus pouvoir pêcher pratiquement nulle part dans le monde, vous n'irez pas loin. C'est l'une des principales activités de ce pays. Elle est absolument essentielle.

Vous devez leur démontrer que, grâce aux nouvelles règles, on pourra protéger les stocks de poissons. Je crois qu'eux–mêmes, bien qu'ils ne l'avouent pas souvent, se rendent bien compte que la pêche traverse une crise partout dans le monde. Les réserves ne sont pas inépuisables et le poisson risque de disparaître. Ils seraient alors eux aussi touchés. Il n'y a pas de pêcheurs sans poisson et ils comprennent cela parfaitement.

Il faut leur dire que nous avons institué des règles pour protéger cette ressource et non pour en interdire la bonne exploitation. C'est ce point qui fait évidemment l'objet de discussions incessantes. Il est clair que si nous faisons face à des crises, c'est parce que nous n'avons pas su exploiter convenablement cette richesse. Il nous faut trouver les moyens de le faire.

Un certain nombre des nouvelles règles que nous voulons faire adopter consisteraient, par conséquent, à imposer certaines restrictions et à soumettre, par exemple, ces flottes de pêche lointaine à une certaine forme de réglementation appliquée par une organisation régionale dont nous ferions partie avec d'autres membres.

Ainsi, le Japon est membre de l'OPANO et, à ce titre, se soumet de lui–même aux règles de cette organisation. Bien entendu, tous les États ne seront pas membres de toutes les organisations. Il y en aura toujours qui n'en feront pas partie. L'un des problèmes consistera à s'assurer que l'on pourra non seulement se saisir de ces gens–là, mais aussi les contrôler.

[*Text*]

I suppose the most important point that is open for discussion is the nature of the rights and obligations the different parties will have.

The Chairman: My specific question is whether the gains we've claimed in this current round are fairly secure. I guess that was my question, because I know there are a number of other issues, which you've pointed out, where a consensus is yet to be arrived at. In your opinion, are the areas where we have claimed some justifiable victory relatively safe in the next round?

Mr. Lapointe: I would think so, though for obvious reasons I believe that if ever we were forced to a vote, we would have the votes. I think those that are behind us and support us are much more numerous than the others.

At the same time, there has never been a procedure adopted within these conferences to force too many votes. On a subject like this, whether it's the whole Law of the Sea Convention or only this part, if you don't have a sort of general consensus and if some of the major players, the major users, major exploiters, are not prepared to cooperate, you're really not solving very much. You cannot just force the minority in that context as you would within a national context. You just cannot easily make decisions like that.

To come back to your question, I think that once the main items on which we have made progress—and there remains to be some more—are on the table, they're very hard to move. Again, we don't proceed through normal amendment. It goes through further discussions and negotiations, not through direct amendment as you would do in the House of Commons by moving amendments on each and every line of the text.

Therefore the essential parts are there, and they will remain there, I am convinced.

Mr. Applebaum: I think one of the reasons we feel that these gains, as you've put it, are fairly secure is the nature of the process itself. The gains we've talked about are in a document produced by the chairman, who's a very astute person and who has been listening to everybody, gauging what they really mean by what they say and then producing a document. He has produced a document that he's reasonably certain will fly, a document he's reasonably certain people are ready to live with, even though it's not exactly the way they would have written it.

The exercise then becomes a growing one. What can you add that will fly? I think that's part of the reason we feel fairly secure that these gains are real gains that will hold.

• 1005

Mr. Wells (South Shore): Can I ask a question on that point, before it's lost? What is the significance, the legal significance of the chairman actually tabling the agreement?

[*Translation*]

Je pense que l'élément essentiel qui reste à discuter porte sur la nature des droits et des obligations des différentes parties.

Le président: Ce que je me demande précisément, c'est si les gains que nous disons avoir obtenus au cours de la présente ronde de négociation sont bien acquis. Je pense que c'était là ma question, car je sais, comme vous venez de le signaler, qu'il reste un certain nombre d'autres questions sur lesquelles on ne s'est pas encore entendu. Est–ce qu'à votre avis les victoires que nous prétendons raisonnablement avoir acquises sont–elles relativement sûres en égard à la prochaine ronde de négociations?

M. Lapointe: Je le crois, même si j'estime, pour des raisons évidentes, que si jamais nous étions obligés de passer au vote, nous obtiendrions les voix nécessaires. Je crois que ceux qui sont derrière nous et qui nous appuient sont bien plus nombreux que les autres.

D'un autre côté, il n'y a jamais eu dans ce genre de conférence une procédure permettant de recourir trop souvent au vote. Sur un sujet comme celui–là, que ce soit sur l'ensemble de la Convention sur le droit de la mer ou sur une partie seulement de celle–ci, tant que l'on n'obtient pas une certaine forme de consensus et que certains des principaux intervenants, des principaux utilisateurs, des principaux exploitants, ne sont pas prêts à collaborer, on ne règle pas grand chose. On ne peut pas, dans ce contexte, forcer la main à la minorité comme on peut le faire à l'échelle nationale. On ne peut pas facilement prendre des décisions de ce genre.

Pour en revenir à votre question, une fois que les principaux points sur lesquels des progrès ont été réalisés—et il y en a d'autres encore—reviennent sur le tapis, les changements sont très difficiles à obtenir. Là encore, on ne procède pas par la voie normale des amendements. On procède de nouveau par voie de discussion et négociation et non au moyen d'amendements directs comme vous pourriez le faire à la Chambre des communes sur chaque ligne d'un texte.

Par conséquent, les éléments essentiels sont là, et ils le resteront, j'en suis convaincu.

M. Applebaum: Je pense que l'une des raisons pour lesquelles nous estimons que ces gains, comme vous les appelez, sont dans une certaine mesure garantis, tient à la nature de la procédure elle–même. Les gains dont nous parlons se trouvent dans un document publié par le président, une personne à l'intelligence très vive, qui a écouté tout le monde en cherchant à évaluer ce que chacun voulait vraiment dire avant de produire un document. Il est assez sûr que celui qu'il a rédigé débouchera sur quelque chose d'acceptable, même si cela ne répond pas exactement à ce qu'il aurait voulu.

L'exercice acquiert sa propre dynamique. Que pourrait–on ajouter qui ait des chances d'être accepté? Je pense que c'est en partie la raison pour laquelle nous sommes assez sûrs que ces gains sont des gains véritables qui vont rester.

M. Wells (South Shore): Puis–je vous poser une question sur ce point avant qu'on ne l'oublie? Quelle est l'importance, l'importance en droit, que le président ait déposé effectivement l'accord?

[*Texte*]

Mr. Lapointe: I wouldn't say it's a legal significance. It's more a procedural way out of a certain difficulty. If he were not to do so himself, who would? You probably would end up with ten different texts and a mishmash of all kinds of things, and then you probably would be forced into a situation where you would have to start voting to sort it out. You wouldn't even have a master basic text to start with.

What has happened in this particular conference is that right from the beginning, even though a quite a number of countries, including Canada, produced their own bits of paper, the chairman took it upon himself to collect what he thinks is a reasonable kind of package. He's been doing that and amending it as he went along.

At first it was in a format that was neither black nor white; it was a piece of paper. What he's done this last session is finally made up his mind to produce it in the form of a convention, which we had been advocating. Now we have a more formal document.

It is very much along the same lines the Law of the Sea conference ended up following, without it being written anywhere. It's not in the rules; it doesn't exist. What happened in the Law of the Sea conference is at that time the conference was divided into three main committees, and the chairman of each of the committees was finally allowed to produce a text. Again, it had no particular legal value of any kind at that time, but it ended up on the table and it remained there.

Mr. Wells: I guess that's the point I was trying to flush out.

Mr. Lapointe: I think from a legal point of view we could discard it tomorrow, if that were the mood of the conference. In practice it never happens that way, and it's there, I'm convinced 100%, it's there to stay. It will be amended—again, probably at the discretion of the chairman, but it won't disappear.

The Chairman: Mr. Bernier, do you have a question?

Mr. Bernier (Gaspé): I want to pass right now.

Mr. Wells: Can I continue?

The Chairman: Okay, then you can continue. Your questions have been so to the point, everybody is absolutely enthralled by them and we're just going to let you go on. The answers are equally good, I should say.

Mr. Verran (South West Nova): Mr. Chairman, if someone had not been off getting married when we were in New York, he probably wouldn't have had that question.

Mr. Wells: I didn't go to New York, you're right. I went elsewhere.

You talked about a consensus, the agreement being a consensus or working towards a consensus, but my understanding is that Japan has not endorsed the agreement, China has not endorsed it, Korea has not endorsed it, and the European Economic Union, which I think is 14 nations—correct me if I'm wrong on that—has not endorsed it. Those seem to be pretty powerful players. What type of problem is that going to create, that most of the major fishing nations have in fact not endorsed it?

[*Traduction*]

M. Lapointe: Disons que cela revêt une certaine importance du point de vue juridique. C'est avant tout une façon de se sortir d'une certaine difficulté par le biais de la procédure. S'il ne le fait pas, qui d'autre le ferait? On finirait probablement par avoir dix textes différents et un véritable salmigondis, ce qui nous obligerait probablement à voter pour essayer de faire un tri. On n'aurait même pas un texte de départ auquel on puisse se référer.

De la façon dont on a procédé à cette conférence dès le départ, même si un certain nombre de pays, le Canada y compris, ont produit leur propre document, le président a pris la responsabilité de colliger tout ce qui lui paraissait devoir former un tout raisonnable. Il a rassemblé tout cela et y a apporté des modifications à mesure que l'on avançait.

Au départ, il s'agissait d'un simple document qui ne donnait aucune orientation précise. Au cours de la dernière session, le président s'est finalement décidé à le rédiger sous forme d'un projet de convention dont il a préconisé l'adoption. Nous disposons donc désormais d'un document plus officiel.

C'est à peu près ce qui s'était passé à la Conférence sur le droit de la mer, sans que rien ne soit écrit nulle part. Il n'y avait pas de règles, elles n'existaient pas. La Conférence sur le droit de la mer s'était subdivisée en trois comités principaux. Le président de chacun d'eux étant finalement autorisé à produire un texte. Là encore, ce texte n'avait à ce moment–là aucune valeur juridique, mais il avait abouti à la table des négociations et était resté là.

M. Wells: Je pense que c'est justement ce que je voulais faire comprendre.

M. Lapointe: Je considère que sur le plan purement juridique, nous pourrions écarter ce texte du jour au lendemain si la conférence le jugeait bon. Dans la pratique, ce n'est pas ainsi que les choses se passent et je suis totalement convaincu que ce texte est là pour rester. Il sera modifié—là encore, probablement à la discrétion du président—, mais il ne disparaîtra pas.

Le président: Monsieur Bernier, vous voulez poser une question?

M. Bernier (Gaspé): Non, je laisse passer mon tour.

M. Wells: Puis–je continuer?

Le président: Très bien, vous pouvez donc continuer. Vos questions sont tellement à propos que tout le monde est là bouche bée à vous écouter et nous allons vous laisser poursuivre. J'ajouterai que les réponses sont tout aussi bonnes.

M. Verran (South West Nova): Monsieur le président, si quelqu'un que je connais n'était pas parti se marier au moment où nous étions à New York, il n'aurait probablement pas posés cette question.

M. Wells: Je ne suis pas allé à New York, vous avez raison. Je suis allé ailleurs.

Vous avez parlé de consensus, d'une entente qui en résulterait ou d'efforts dans ce sens, mais je crois comprendre que le Japon n'a pas entériné l'accord, ni la Chine, ni la Corée, pas plus d'ailleurs que la Communauté économique européenne, qui, si je ne me trompe, comprend 14 pays. Ce sont là des acteurs très importants. Quelles sont les difficultés qui surgiront du fait que la plupart des grands pays qui pratiquent la pêche ont finalement refusé d'entériner l'accord?

[*Text*]

Mr. Lapointe: Well, I think we're taking seriously, of course, the objection of some of these countries, although we have noticed their opposition may not be as virulent as it once was.

When we started the Law of the Sea conference back in 1967–68, you probably would have found that most developed countries around the world were absolutely objecting to any great extension beyond 12 miles of anything. Then, while it took 13 years or so, you did emerge with a general consensus.

• 1010

So these things evolve. And as I said a minute ago, total freedom is gone. I don't think you would find anybody now saying their ships have total freedom. They want as much freedom as they can, but I don't think they themselves realize it is no longer possible for a Japanese ship, a Chinese ship, a good old Portuguese vessel or any kind of ship to simply head out and do whatever it wants. That is gone.

The question now, when you're building up this consensus, is where will we meet between their laissez–faire approach and our more forceful, defensive approach? We feel we're getting to where we want to be. They're still some distance away, but we're generally confident, for a number of reasons.

First of all, we feel we have on our side most coastal states, and of course that's where you find the fish. Most of the nations directly concerned with the exploitation of the resources just near their shores—the so–called coastal states—are on our side.

Within the European Community, even though they're not free to express that view, we know that some individual members are closer to our position than others are; that some of these states now consider themselves much more like coastal states than the long–distance fishing nations they once were.

For instance, take Great Britain. Great Britain is no longer fighting near Iceland because they no longer have a freeze, basically. They've had to see this is a new world. At the same time, for instance, you will find that Great Britain is concerned, as a coastal state, with the Falkland Islands. There they have stocks to protect, so they're basically more in our position than they are in the position of, let's say, Portugal or Spain at this stage.

The problem with Portugal and Spain is they have this long tradition, and a very important part of their economy is linked to fishing. A lot of people are involved—just like in the situation we have in Newfoundland, for instance—and they haven't changed their ways yet. But they will have to adapt, like everybody else, to new conditions.

We also have a another great advantage in this world we live in now. The United States position is always a very crucial one, and the United States, after sitting on the fence for a while, has now come out, as of last June or July, absolutely 100% on our side.

[*Translation*]

M. Lapointe: Bien sûr, nous prenons au sérieux les objections de certains de ces pays, même si nous avons constaté que leur opposition n'est plus aussi virulente qu'avant.

Lorsque nous avons lancé la Conférence sur le droit de la mer en 1967–1968, vous auriez pu constater que la plupart des pays développés du monde étaient tout à fait opposés à ce que l'on étende dans une large mesure la limite de 12 milles. Il a fallu alors 13 ans pour y parvenir, mais on en est finalement arrivé à un consensus.

Donc, les choses évoluent. Comme je l'ai dit il y a quelques instants, la liberté totale est une chose du passé. Vous ne trouverez personne, à mon avis, pour vous dire que ses navires doivent jouir d'une liberté totale. Tout le monde veut le maximum de liberté, mais je crois que les intéressés eux–mêmes se rendent bien compte qu'il n'est plus possible pour un navire japonais, un navire chinois, un bon vieux navire portugais ou toute autre embarcation, quelle qu'elle soit, de décider tout bonnement de partir en mer et d'en faire à sa guise. Ces temps sont révolus.

La question qui se pose maintenant, lorsqu'on veut arriver à ce consensus, c'est de savoir à quel point il va falloir se rejoindre sur la voie du compromis entre l'approche des autres axée sur le laissez–faire et notre démarche plus dirigiste et plus protectrice. Nous avons l'impression d'arriver peu à peu là où nous voulons aboutir. Il reste du chemin à parcourir, mais nous sommes généralement confiants d'atteindre le but, pour un certain nombre de raisons.

Tout d'abord, nous avons le sentiment d'avoir avec nous la plupart des États côtiers et c'est là, bien entendu, que se trouve le poisson. La plupart des pays qui sont directement concernés par l'exploitation de leurs ressources juste au large de leurs côtes—ce que l'on appelle les États côtiers—sont à nos côtés.

À l'intérieur de la Communauté européenne, même si les États membres ne sont pas libres d'exprimer leur point de vue, nous savons que certains d'entre eux sont plus proches de notre position que d'autres; qu'ils se considèrent désormais davantage comme des États côtiers que comme des pays pratiquant la pêche lointaine comme il l'étaient autrefois.

Prenons le cas de la Grande–Bretagne. Elle ne lutte plus près des côtes de l'Islande, puisqu'il n'y a plus de moratoire à la base. Elle a fini par comprendre que le monde avait changé. Par contre, on s'aperçoit, par exemple, que la Grande–Bretagne se préoccupe, en tant qu'État côtier, de la question des Îles Falkland. Elle a des réserves halieutiques à protéger et elle se rapproche donc plus de notre position que de celle de pays comme le Portugal ou l'Espagne, par exemple.

La difficulté avec le Portugal et l'Espagne, c'est que ces pays ont une longue tradition et qu'une très grande partie de leur économie est liée à la pêche. Beaucoup de gens sont concernés—exactement comme ce qui se passe chez–nous à Terre–Neuve, par exemple—et ces pays n'ont pas encore changé leur façon de faire. Il leur faudra pourtant s'adapter, comme tout le monde, à la nouvelle situation.

Nous bénéficions, par ailleurs, d'un énorme avantage dans le monde actuel. La positon adoptée par les États–Unis a toujours été primordiale, et ceux–ci, après être restés dans l'expectative pendant un certain temps, se sont finalement rangés, en juin ou en juillet dernier, totalement de notre côté.

[*Texte*]

Similarly, the Russians are onside. They still are a long–distance fishing nation to some extent, but they also have coastal state concerns in the Sea of Okhotsk, in the Barents Sea and in the Doughnut Hole between Alaska and Siberia. Their concerns are more like those of the United States, which could go either way, but they're firmly behind the present approach.

Given all this, we feel we're already getting signs from Korea, for instance, that perhaps they will have to modify their position slightly. I think it's beginning to erode to some extent. It will take a bit more work.

Mr. Wells: When you talk about Japan not being able to do what it wants any more, you also talk about this type of agreement not being voted on to try to find this consensus. How do you enforce it? What if Japan, China, Korea or some of the European nations decide they don't want to abide by the consensus of the other eighty nations or whatever? What's the enforcement mechanism? How do you stop it?

• 1015

Mr. Lapointe: There is something called international law. There is a general custom that exists. There is a general atmosphere that you find at any given moment where one is seen as being doing right, or one is seen as doing wrong. It's not comfortable for any country, be it Japan or any other to be regarded all of a sudden as a pirate, or as somebody that is not at all in line with the general world consensus—you think of Saddam Hussein. Japan wouldn't want to to find itself in a position of being regarded as one who simply ignores international law and the wishes of the international community. There would be this kind of pressure.

Now, in practice, I don't think it will get to that point because I'm still confident that Japan—they're not stupid—will see their way to finding an appropriate compromise somewhere that will not go so much against them as to deprive them of something that they regard essential, but that will go far enough, as far as we're concerned, to control their activities—control but not prevent them.

Mr. Wells: Taking what you said that Japan wouldn't want to see itself in breach of international law, I'm trying to get a sense of at what stage that's going to become international law. How long is it going to take?

Mr. Lapointe: In a formal way, until so many ratifications have been put in.

Mr. Wells: Is it the same as we had on the Law of the Sea, where there were sixty–some nations having to ratify it before it became. . .? Is that same thing in this. . .?

Mr. Lapointe: The Law of the Sea Convention will become in force only next November, next month. So it hasn't been enforced, but what are you having around the world? Everybody is applying it. Everybody has a 200–mile zone, just about everybody. Everybody has been playing according to these rules even though they have not become totally enforceable.

Mr. Wells: Will there be ultimately a court to take these disputes to under the Law of the Sea if there's a disagreement?

[*Traduction*]

Il en va de même de la Russie. Elle pratique toujours, dans une certaine mesure, la pêche lointaine, mais elle a aussi des préoccupations d'État côtier dans la mer d'Okhotsk, dans la mer de Barents et dans le cercle arctique entre l'Alaska et la Sibérie. Ces préoccupations s'apparentent davantage à celles des États–Unis qui pourraient pencher d'un côté ou de l'autre, mais elle appuie fermement la démarche actuelle.

Compte tenu de tous ces éléments, on voit à certains signes que des pays comme la Corée, par exemple, vont peut–être devoir modifier légèrement leur position qui semble s'éroder jusqu'à un certain point. Il faudra encore travailler.

M. Wells: Lorsque vous nous dites que le Japon ne pourra plus agir à sa guise, vous nous laissez entendre que ce type d'accord ne fera pas l'objet d'un vote pour essayer d'en arriver à un consensus. Comment le faire appliquer, alors? Que va–t–il se passer si des pays Comme le Japon, la Chine, la Corée ou certains pays européens décident de ne pas respecter le consensus auquel sont parvenues les 80 autres nations ou que sais–je? Quel est le mécanisme d'application? Comment les empêcher de s'y opposer.

M. Lapointe: Il y a quelque chose qui s'appelle le droit international. Il existe un droit coutumier. Il y a un sentiment général à un moment donné qui fait que quelqu'un a l'impression d'agir bien ou mal. Il n'est pas facile pour un pays, quel qu'il soit, qu'il s'agisse du Japon ou de toute autre nation, d'être considéré soudainement comme un État pirate, ou comme quelqu'un qui est absolument déphasé par rapport à ce qui fait l'unanimité dans le monde entier—pensez à Saddam Hussein. Le Japon ne voudrait pas être le considéré comme un pays qui fait simplement fi du droit international et des désirs de la collectivité mondiale. C'est là le genre de pression qui s'exercerait.

Bien sûr, dans la pratique, je ne crois pas qu'on puisse en arriver là, parce que j'ai la certitude que les Japonais—qui ne sont pas stupides—trouveront les moyens d'en arriver à un compromis qui n'ira pas jusqu'à les priver de ressources qu'ils considèrent essentielles, mais qui ira suffisamment loin, en ce qui nous concerne, pour qu'on puisse surveiller ces activités, mais sans les interdire.

M. Wells: En vous écoutant nous dire que le Japon ne voudrait pas être pris à enfreindre le droit international, j'essaie de voir à quelle étape tout cela fera partie du droit international. Combien de temps faudra–t–il?

M. Lapointe: Officiellement, il faudra qu'il y ait eu un certain nombre de ratifications.

M. Wells: Est–ce le même nombre que pour le droit de la mer, où il fallait que 60 et quelques nations aient ratifié la convention pour qu'elle entre en jeu. . .? Est–ce la même chose ici. . .?

M. Lapointe: La Convention sur le droit de la mer n'entrera en vigueur qu'en novembre, le mois prochain. Elle n'a donc pas force exécutoire, mais que voyez–vous dans le monde? Tout le monde l'applique. Chacun s'est fixé une zone des 200 milles comme son voisin. Tout le monde respecte les règles, même si elles n'ont pas véritablement force exécutoire.

M. Wells: Est–ce qu'en dernier ressort un tribunal se prononcera sur les conflits portant sur le droit de la mer, en cas de désaccord?

[*Text*]

Mr. Lapointe: There is a system under the Law of the Sea that is separate, for instance, from that which already exists with the International Court of Justice. There would be a new tribunal under this Law of the Sea Convention. There's arbitration; there's conciliation; there are all kinds of other—

Mr. Wells: Have they been set up yet?

Mr. Lapointe: No, but they will as soon as—

Mr. Wells: It becomes ratified?

Mr. Lapointe: When it is ratified. Of course, a number of major players have not yet ratified, including ourselves, so it may still take a little time before all the pieces fall into place.

Mr. Wells: My understanding, if my information is correct, is that they've agreed to two more sessions—

Mr. Lapointe: Yes.

Mr. Wells: —to try to refine this convention.

Mr. Lapointe: Yes, and for the moment we're optimistic in the sense that we believe we can probably make it in the next two sessions. If we were not, it would be sad to find ourselves in that situation, but again, it's not at all impossible that we would again continue to finish it.

Mr. Wells: Mr. Chairman, I have another line of questions that I'd like to go into later—

The Chairman: Sure, we'll move around. We're going to take this pretty easy because we're going to have a lot of people on the list. Mr. Scott.

Mr. Scott (Skeena): Just following up on a couple of questions my colleague has asked, who would provide the enforcement for the new convention, who would pay for the enforcement, and where would those charged under the rules be tried? Who would receive the compensation as a result of any fines or penalties that were imposed?

Mr. Lapointe: That is a very controversial section, of course, of what we're working on and so there's no final arrangement that one could explain in great detail.

The idea behind what's seen to be emerging is that the convention, the international community, would establish general rules, which would then be applied regionally so as to let the region adapt these principles to the circumstances of the region, because obviously you have different fish stocks, different conditions, it's warm, it's cold, depending on where you are, etc.

• 1020

Within the region there would then be set up some arrangements, and some of the general principles might be in the convention, which would allow, for instance, any member of the region, any participant in the region, to stop and inspect and board any other ship, whether a member of the region or not, that is suspected of having violated one of the other rules that are established. You could then immediately seek ways to either have some action taken by the flag state, or if the flag state

[*Translation*]

M. Lapointe: Un mécanisme a été institué aux termes de la Convention sur le droit de la mer qui est distincts, par exemple, de celui qui existe déjà à la Cour internationale de justice. Un nouveau tribunal sera institué aux termes de cette convention. On a prévu un arbitrage, un mécanisme de conciliation; il y a toutes sortes d'autres. . .

M. Wells: Est–ce qu'on les a déjà mis en place?

M. Lapointe: Non, mais ils le seront dès que. . .

M. Wells: Dès que la convention sera ratifiée?

M. Lapointe: Dès qu'elle sera ratifiée. Bien entendu, un certain nombre des principaux intervenants ne l'ont pas encore ratifiée, y compris nous–mêmes, et il faudra donc attendre encore un certain temps avant que tout soit en place.

M. Wells: Je crois savoir, si mes renseignements sont exacts, que l'on s'est entendu sur la tenue de deux autres sessions. . .

M. Lapointe: Oui.

M. Wells: . . .pour essayer de peaufiner cette convention.

M. Lapointe: Oui, et pour l'instant nous sommes optimistes, en ce sens que nous considérons que nous y parviendrons probablement au cours des deux prochaines sessions. Si tel n'était pas le cas, ce serait dommage de nous retrouver dans cette situation, mais là encore, il n'est pas impossible que nous essaions à nouveau d'y mettre la dernière main.

M. Wells: Monsieur le président, j'ai une autre série de questions que j'aimerais poser plus tard. . .

Le président: D'accord, nous allons passer au suivant. Ne soyons pas trop systématiques, parce qu'il nous reste beaucoup de noms sur la liste.

M. Scott (Skeena): Pour enchaîner sur une ou deux questions que vient de poser mon collègue, qui va veiller à l'application de la nouvelle convention, qui paiera les mesures prises à cet effet, et selon quelles règles vont être jugées les personnes accusées? Qui sera indemnisé à la suite des amendes ou des pénalités imposées?

M. Lapointe: C'est une question très controversée. Bien entendu, nous travaillons la question et il n'y a pas d'accord définitif sur lequel on puisse se baser pour expliquer la chose en détail.

Le principe qui semble se dégager, c'est qu'aux termes de la Convention, la communauté internationale fixerait des règles générales qui seraient ensuite appliquées au niveau régional pour que chaque région puisse adapter ces grandes règles à sa situation propre, parce qu'il est évident que les stocks de poisson sont différents tout comme les conditions qui prévalent; il fera chaud ou froid, selon l'endroit où l'on se trouve, etc.

. Dans les limites régionales, on prendrait donc certaines dispositions fondées sur quelques uns des prinicipes généraux qui sous–tendent la Convention, ce qui permettrait, par exemple, à n'importe quel participant de la région, d'arraisonner un autre bateau, de monter à bord et de l'inspecter, que celui–ci appartienne à la région ou pas, s'il est soupçonné d'avoir enfreint l'une ou l'autre des règles établies. Cela permettrait d'intervenir immédiatement auprès de pays

[*Texte*]

were in no position or unwilling to do anything then the arresting or the boarding state, which might be the coastal state—it might be Canada, for instance—would take action.

So, as to who would bear the costs of surveillance, and so on and so forth, it would be basically the individual members of the region, unless they decide on some other common system. But if you look at what we have in NAFO, for instance, right now you already have inspection ships belonging to different countries. Of course, since it is on our side of the ocean and very close to our shores, we have by far the largest capacity for surveillance for whatever—boarding, arrests, and so on. But others could bring it. There's nothing to prevent France sending their warship, for instance, to police the thing.

It is within that context that we are hoping to have more precise rules, better rules, that will allow us to take this kind of action, for instance, with respect to non-members of the region. If somebody comes from—it has nothing to do in practice—let's say Guyana not a member of the region... All of a sudden this ship comes and starts fishing when it's not supposed to be fishing because he hasn't got a licence, he hasn't got a quota, he hasn't got anything. We would then, under the new rules, which is the objective we're pursuing, have some way, some right to interfere and take whatever appropriate action may have to be taken. Then, of course, the penalties would fall on whoever they have to fall upon—the owners of the ship, the captain or the crew, and so on.

Mr. Scott: Am I given to understand, then, that taking this hypothetical ship from Guyana that gets caught outside of the 200-mile limit on the east coast, it would be picked up by a Canadian vessel, brought to Canada, tried in Canada under the convention?

Mr. Lapointe: It remains to be decided exactly, and this is where there is a difference of view between flag states and coastal states, ourselves, who would take the action. First of all, we would want to make sure that somebody would be able to take action.

Now, it may be that in the first instance you might have to ask the flag state to control its ship. So if it's a Guyana ship, you'd ask immediately, quickly—you could establish the proper rules for that—for Guyana to take action: get it out, punish it, or whatever, depending on the violation. Or, in the absence of Guyana's being able to do something, the new convention might say that then Canada could take action and bring it in and so on. These are yet to be established. But this is the objective, that we want to give ourselves, and maybe not ourselves alone, maybe the region, the necessary rights to protect ourselves. For instance, there's already the FAO...

The Chairman: Mr. Lapointe, just to clarify that, would the answers to those questions be determined by the regional management group? Is that what we're talking about—enforcement and who pays?

Mr. Lapointe: You would have in the convention itself a general rule, a worldwide rule, which then would be refined and detailed, and so on, in the region.

[*Traduction*]

d'immatriculation du bâtiment afin qu'il prenne les mesures appropriées, et s'il ne peut ou ne veut rien faire, le pays arraisonneur, qui pourrait être l'État côtier—le Canada, par exemple—prendrait alors les mesures requises.

Ce seraient les divers membres de la région qui assumeraient les coûts de surveillance et autres, à moins qu'ils ne s'entendent sur un autre système commun. Mais si vous prenez l'exemple de l'OPANO, les inspections sont d'ores et déjà effectuées par des navires appartenant à différents pays. Bien entendu, comme cela se passe de ce côté-ci de l'océan et tout près de nos côtes, c'est nous qui avons, de loin, la plus grande capacité de surveillance—d'arraisonnement, d'arrestation, etc. Mais d'autres pays pourraient en faire autant. Rien n'interdit à la France, par exemple, d'envoyer des bâtiments de guerre pour contrôler la situation.

C'est dans ce contexte que nous espérons voir adopter des règlements meilleurs et plus précis, qui nous permettront de prendre ce genre de mesures à l'égard, par exemple, de pays qui ne sont pas membres de la région. Si un navire vient, hypothétiquement parlant, de la Guyanne, par exemple, qui n'est pas membre de la région... et qu'il se mette tout à coup à pratiquer la pêche dans une région où il n'est pas censé le faire car il ne détient pas de permis, n'a pas de contingent, n'a strictement rien, en vertu des nouveaux règlements, ce qui est l'objectif que nous poursuivons, nous aurions le droit d'intervenir et de prendre les mesures appropriées. Du même coup, des sanctions et des amendes viendraient frapper les responsables, c'est à dire les propriétaires du navire, le capitaine ou l'équipage, etc.

M. Scott: Si je comprends bien, ce navire guyannais hypothétique surpris en dehors de la zone des 200 milles sur notre côte est, serait arrêté par un navire canadien, ramené au Canada, et jugé ici en vertu de la convention?

M. Lapointe: Il reste à décider exactement—et c'est là où les avis diffèrent entre les États dont ces navires battent pavillon et les États côtiers tels que nous—qui devrait intervenir. Avant tout, nous voulons être bien certains que quelqu'un est capable de le faire.

Dans le premier cas, on serait peut-être obligé de demander au pays d'immatriculation de contrôler le navire. Ainsi, si le bâtiment est guyannais, vous demandriez immédiatement—on peut établir les règlements appropriés pour cela—à la Guyanne de prendre des mesures: de rappeler ce navire, de le punir, ou autre chose, selon l'infraction commise. Par contre, si la Guyanne n'est pas en mesure d'agir, la nouvelle convention pourrait stipuler que le Canada aurait le droit de conduire ce navire dans un de ses ports et de prendre les mesures requises. Celles-ci n'ont pas encore été déterminées. Mais l'objectif est clair: nous voulons nous doter, nous et peut-être aussi les autres membres de la région, des droits nécessaires pour nous protéger. Par exemple, il y a déjà à la FAO...

Le président: Monsieur Lapointe, une précision; est-ce au groupe de gestion régional de fournir les réponses à ces questions? Sommes-nous bien en train de discuter de l'application des règlements et de la question de savoir qui devrait payer?

M. Lapointe: La convention elle-même comporterait une disposition générale, valable dans le monde entier, qui pourrait être mise au point et détaillée par la région concernée.

[*Text*]

The Chairman: In the regional organizations?

Mr. Lapointe: That's right. I mean, that's one possibility that is being examined. It seems to be the one that has the most chance of going somewhere.

• 1025

For instance there is already an FAO declaration, an agreement, that has been unanimously accepted at FAO and is open to ratification. So far Canada has been the only one to ratify it. We ratified it immediately. Why? Because this FAO agreement calls upon all states to ensure that their ships respect any kind of existing regional agreement. For instance, if everybody had ratified this, as they should have and as we are urging them to do so, everybody would already be obliged to respect what NAFO is doing.

If NAFO said there would be moratorium on northern cod and the FAO agreement was in force, everybody would have to respect that moratorium. One of our problems has been that before this happened there were ships that did not recognize NAFO and had nothing to do with it, so they felt free to ignore whatever NAFO was up to. This was the case with the so–called flag–of–convenience vessels that we had on the east coast and that we managed to scare away.

Mr. Scott: We have a situation on the west coast of British Columbia where we have straddling stocks in the sense that we have migratory fish crossing international boundaries. How would this affect, particularly in light of the fact that there is no Pacific salmon treaty in effect right now—

Mr. Lapointe: I think Bob might answer that, but there is a Pacific salmon treaty. Please finish your question.

Mr. Scott: This year there was no agreement between the Americans and the Canadians under that treaty. How do you see this applying on the Pacific side of the country?

Mr. Applebaum: Mr. Scott, this very clearly does not apply to that situation.

I have to introduce you to some of the terminology. We use the term ''straddling stocks'' to describe stocks that go inside the 200–mile zone and outside it on the high seas. We use the term ''transboundary stocks'' to refer to stocks that cross a dividing line between two countries' 200–mile zones. This conference is about is about those straddling stocks, not the transboundary stocks, and it's also not about the anadromous stocks.

You're talking about salmon but this United Nations convention that we're working on has nothing to do with anadromous stocks, so it won't have anything to do with this particular problem with the United States. That's another process that is connected with the United Nations convention itself, which has explicit provisions on anadromous stocks, and with the application of the Canada–U.S. Pacific Salmon Treaty, which is a continuing negotiation process.

M. Bernier: Ce sera très court, monsieur le président.

J'essaie de m'y retrouver dans les dates et dans les documents. La Convention de la mer dont on parlait, le Canada l'a–t–il signée ou pas?

[*Translation*]

Le président: Par les organismes régionaux?

M. Lapointe: Oui. Je précise que c'est l'une des possibilités que l'on étudie, mais il semble bien que ce soit celle qui ait le plus de chance d'aboutir.

Il y a déjà une déclaration unanimement acceptée à la FAO et qui est prête à être ratifiée. Jusqu'à présent, le Canada a été le seul à le faire et il y a d'ailleurs procédé immédiatement. Pourquoi? Parce que cet accord de la FAO invite tous les pays à s'assurer que leurs navires respectent les accords régionaux existants, quels qu'ils soient. Ainsi, si tout le monde avait ratifié ce document, comme on aurait dû le faire et comme nous le demandons instamment, chacun serait déjà tenu de respecter ce que fait l'OPANO.

Si l'OPANO décrétait un moratoire sur la pêche de la morue du nord et si l'accord de la FAO était en vigueur, tout le monde devrait respecter ce moratoire. Un de nos problèmes était dû au fait qu'auparavant, certains navires ne reconnaissaient absolument pas l'OPANO et se sentaient donc libres de ne tenir aucun compte de ses décisions. C'était notamment le cas pour des navires battant pavillon de complaisance qui pêchaient sur la côte est et que nous avons réussi à chasser.

M. Scott: Sur les côtes de la Colombie–Britannique, nous avons des stocks chevauchants, en ce sens que des poissons migrateurs franchissent les frontières internationales. Quels pourraient être les effets de cette situation, en particulier du fait qu'aucun traité sur le saumon du Pacifique n'est actuellement en vigueur. . .

M. Lapointe: Je crois que Bob pourrait vous répondre, mais il existe bien un traité. Veuillez finir votre question.

M. Scott: Cette année, il n'y a pas eu d'entente entre les Américains et les Canadiens aux termes de ce traité. Comment pourrait–on appliquer ce que vous dites, à l'ouest du pays?

M. Applebaum: Monsieur Scott, il est très clair, que cela ne s'applique pas à cette situation.

Permettez–moi de vous expliquer un peu la terminologie. Nous utilisons le terme «stocks chevauchants» pour décrire les stocks qui entrent dans la zone des 200 milles et en ressortent pour regagner le large. Nous utilisons le terme «stocks transfrontaliers» pour décrire les stocks qui franchissent une ligne de démarcation entre les zones de 200 milles de deux pays. Cette conférence porte sur le problème des stocks chevauchants et non sur celui des stocks transfrontaliers; elle n'a rien à faire, non plus, avec les stocks de poisson anadrômes.

Vous parlez de saumon, mais cette convention des Nations Unies que nous étudions a rien à voir avec les stocks anadrômes ni avec le problème qui nous oppose aux États–Unis. Il s'agit d'un autre processus qui est lié à la convention des Nations Unies elle–même qui comporte des dispositions précises concernant les stocks anadrômes, ainsi que l'application de l'accord sur le saumon du Pacifique entre le Canada et les États–Unis qui est un processus de négociation continu.

Mr. Bernier: I shall be very brief, Mr. Chairman.

I'm trying to get a grip on the dates and the documents. Did Canada sign the Convention on the Law of the sea, or not?

[*Texte*]

M. Lapointe: Il l'a signée mais pas ratifiée.

M. Bernier: Entre les deux, monsieur Lapointe, qu'est–ce que ça veut dire «signée mais pas ratifiée»?

M. Lapointe: On signe une convention à la fin des travaux. Quand je dis que la conférence est finie, voilà le texte!

M. Bernier: D'accord. Mais là quand on parlait du mois de. . .

M. Lapointe: Pour rendre ça légal, obligatoire et tout cela, il faut ratifier.

M. Bernier: D'accord.

Donc le Canada l'a signée comme participant aux démarches, et par la suite elle sera ratifiée par l'ensemble des pays participants, c'est cela?

M. Lapointe: En fait, la Convention prévoyait qu'elle serait en vigueur après la ratification par 60 pays. C'est maintenant fait et ça va donc entrer en vigueur le mois prochain. Mais il y a des pays très importants, comme les États–Unis par exemple et le Canada, qui ne l'ont pas encore ratifiée. Mais la Convention sera dite «en vigueur» à partir de novembre prochain.

• 1030

Maintenant qu'on a réussi d'ailleurs à réparer, si vous voulez, les sections qui ne plaisaient pas à certains pays, on s'attend à ce que tout le monde la ratifie dans les mois, voire les années à venir.

M. Bernier: Ce document–là va avoir force de loi, mais le Canada ne l'a pas encore ratifié, donc ne l'accepte pas encore officiellement.

Ce que je vois dans les autres documents, c'est qu'il y a des séances de négociation. Vous souhaitez pouvoir ratifier cela dans l'année qui suit, c'est–à–dire d'ici août 1995.

M. Lapointe: Le gouvernement, je pense, a pris position de façon claire. Oui, nous avons l'intention de ratifier la Convention sur le droit de la mer. Le reste, ça veut dire qu'il faudra amender certaines parties de notre législation, bref!, il y a toute une série de pas à prendre, et je ne crois pas qu'on soit en mesure pour le moment de dire immédiatement quand, au juste, sinon dans un proche avenir.

M. Bernier: D'accord. Juste pour finir là–dessus en termes de processus, car même si cela fait un an que je suis député je suis encore nouveau. Est–ce que le gouvernement doit revenir devant la Chambre des communes pour faire ratifier cette entente par le Parlement? Le cabinet a–t–il pleine autorité pour signer cela au nom du Canada?

M. Lapointe: Je pense que là où il y a nécessité d'avoir des amendements à des législations qui existent déjà, naturellement, il faut que cela revienne devant le Parlement.

M. Bernier: D'accord. Donc, on n'aura pas à discuter comme telle de la Loi sur la mer.

M. Lapointe: Non, parce que le texte est figé n'importe comment, n'est–ce pas? On l'accepte ou on ne l'accepte pas.

M. Bernier: Donc, on n'aura qu'à modifier les lois. . .

M. Lapointe: Nos lois à nous.

M. Bernier: . . .nos lois à nous à ce moment–là.

[*Traduction*]

Mr. Lapointe: Canada signed it, but dit not ratify it.

Mr. Bernier: Mr. Lapointe, what does that mean, «signed but not ratified»?

Mr. Lapointe: A Convention is signed when the conference is finished and the text is ready.

Mr. Bernier: Okay. But we were talking about the month of. . .

Mr. Lapointe: Ratification is required to make it legal and binding.

Mr. Bernier: I understand.

So, Canada signed this document as participant to the process, and in the future it will be ratified by all the participating countries, right?

Mr. Lapointe: Actually, the Convention was supposed to come into force after its ratification by 60 countries. That has been done and it will be in force as of next month. But some very important countries such as the United States and Canada had not yet ratified the Convention. However, it will be considered to be ''in force'' as of November next.

Now that we succeeded to fix, so to speak, the clauses that some countries disagreed with, we expect it to be ratified within the next months or years by everybody.

Mr. Bernier: So, this document will be legally binding but since Canada has not ratified it yet, it does not yet accept it officially.

From the other documents, I see that there is a negociation process. You are hoping for a ratification of the Convention before August 1995.

Mr. Lapointe: The government has made its position very clear. Yes, we intend to ratify the Convention on the Law of the Sea. That means that we will have to amend parts of our legislation. In other words, there will be a whole series of steps to be taken and I don't think that it is yet possible to give you a specific date, other than to say that the document will be ratified in the near future.

Mr. Bernier: Fine. To conclude about the process, since I am still a rookie in spite of the fact that I have been an MP for one year, will the government have to go back to the House to have it ratify this agreement? Has the Cabinet full authority to sign it on behalf of Canada?

Mr. Lapointe: I believe that inasmuch as some changes to our laws will be required, the House will be involved.

Mr. Bernier: Alright. So we will not have to discuss the Law of the Sea as such.

Mr. Lapointe: No, because the text is etched in stone, so to speak. Either you accept it, or you don't.

Mr. Bernier: So we'll only have to change the laws. . .

Mr. Lapointe: Our laws.

Mr. Bernier: . . .our laws, at such time.

[*Text*]

M. Lapointe: Et peut–être même en inventer de nouvelles qui naturellement devraient aller devant le Parlement.

M. Bernier: Bon, ça va pour le moment. Mais ce document–là, monsieur le président. . .

The Chairman: Can I follow up on a question you've just asked? I'm slightly confused, as well; that's not unusual, I guess.

Now, we've signed on but we haven't ratified. My understanding was we had some concerns with some other sections of the Law of the Sea, which I thought had been handled at another conference that took place in July. I guess that's why we didn't ratify. We were concerned about some other provisions, not dealing with this issue. Could you tell us what happened there in July?

Mr. Robert Hage (Director, Legal Operations Division, Department of Foreign Affairs and International Trade): That's right, Mr. Chairman, we didn't ratify, along with every other industrialized state except Iceland, because of the provisions in part XI that deal with seabed mining. Those provisions caused the United States in particular some concern because they focused on a regime they thought was out of date.

It was a regime that was developed in the 1960s and 1970s, where you would spend a considerable amount of money that came from the international system to mine the deep–sea bed. We saw now in the 1990s that this was not going to happen for many more years.

So the convention was basically amended by a document that I have here. Part XI has been changed to meet the concerns of industrialized countries such as Canada, so that the costs have been radically reduced. The seabed mining regime will take place more on market terms and conditions than was the case under the previous draft.

These problems have now been resolved and industrialized countries are now moving to ratification. Australia has already deposited its instrument of ratification. We understand Germany, which will be the host for the tribunal, the Law of the Sea tribunal Mr. Lapointe referred to, will ratify in the next few weeks, and France and Britain and other European countries likely will ratify in 1995.

The Chairman: What is the timetable for the Canadian government to ratify?

Mr. Hage: Well, as Mr. Lapointe mentioned, we'd require legislation to be passed by the House.

The Chairman: Prior to ratification?

Mr. Hage: That's right. The policy of the government is that if legislation is required, Parliament will have to change the laws or bring the convention into force for Canada. That will be done, as the minister has said, soon.

The Chairman: Now, Mr. Applebaum, those necessary legislative changes are being worked on currently by the department?

Mr. Lapointe: All sorts of departments.

[*Translation*]

Mr. Lapointe: We may even have to create new laws that will naturally have to be approved by Parliament.

Mr. Bernier: This is alright for the moment. But that document, Mr. Chairman. . .

Le président: Pourrais–je revenir sur une question que vous venez de poser? Je suis moi–même un peu perdu, ce qui n'a rien d'inhabituel, je suppose.

Nous avons donc signé, mais nous n'avons pas ratifié ce document. Si j'ai bien compris, nous avions des réserves à l'égard de certains autres articles du droit de la mer, et je pensais que cela avait été réglé à une autre conférence, en juillet. Je suppose que c'est pourquoi nous n'avons pas ratifié la convention. Nous n'étions pas d'accord avec certaines autres dispositions qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec cette question. Pourriez–vous nous dire ce qui s'est passé en juillet?

M. Robert Hage (directeur général, Direction générale des affaires internationales, ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur): C'est exact, monsieur le président, nous ne l'avons pas ratifiée, imités en cela par tous les autres États industrialisés sauf l'Islande, à cause des dispositions de la partie XI relatives à l'exploitation minière des fonds marins. Ces dispositions préoccupaient notamment les États–Unis car elles reposaient sur un régime qu'ils jugeaient dépassé.

C'était un régime qui avait été élaboré dans les années soixante et soixante–dix, selon lequel on consacrerait des fonds internationaux considérables à l'exploitation minière des grands fonds marins. Dans les années quatre–vingt–dix, nous nous sommes rendus compte qu'il se passerait bien des années avant que cela se fasse.

Essentiellement, la Convention a donc été modifiée par un document que j'ai devant moi. La partie XI a été modifiée afin de répondre aux préoccupations de pays industrialisés tels le Canada, et les coûts ont été considérablement réduits. Le régime d'exploitation minière des fonds marins aura un caractère beaucoup plus commercial que dans le texte original.

Ces problèmes ont maintenant été résolus et les nations industrialisées sont prêtes à ratifier la Convention. L'Australie a déjà déposé son instrument de ratification. Nous croyons savoir que l'Allemagne, qui accueillera le tribunal sur le droit de la mer dont parlait M. Lapointe, ratifiera le document dans les semaines à venir, et que la France, la Grande–Bretagne et d'autres pays européens le feront probablement en 1995.

Le président: Quel est le calendrier adopté par le gouvernement canadien pour cette ratification?

M. Hage: Comme M. Lapointe le disait, certaines mesures législatives devront être adoptées par la Chambre.

Le président: Avant la ratification?

M. Hage: Oui. Selon la politique du gouvernement, lorsque des mesures législatives doivent être adoptées, le Parlement doit modifier les lois ou mettre la Convention en vigueur pour le Canada. Comme l'a dit le ministre, cela se fera bientôt.

Le président: Monsieur Applebaum, votre ministère prépare–t–il actuellement les changements législatifs nécessaires?

M. Lapointe: Toutes sortes de ministères.

[*Texte*]

The Chairman: All sorts of departments.

Mr. Applebaum: Mr. Chairman, besides Fisheries there are other departments as well that need to make legislative changes.

The Chairman: Who takes the lead here then? Is it Fisheries when we're dealing with this particular thing, or is it External?

Mr. Lapointe: It's Foreign Affairs.

The Chairman: Foreign Affairs?

Mr. Hage: It's a Foreign Affairs responsibility. The convention deals with... we call it a charter for the oceans. It deals with marine pollution, which falls under the Department of Transport. It deals with oil and gas, which falls under the Department of Natural Resources. It has environment aspects, which fall under the Department of the Environment. The Department of Finance of course has an interest in everything. So I think it's something we have to coordinate among about eight different departments.

• 1035

The Chairman: Is there a team in place? I'm just trying to get a sense as to whether or not this is currently being worked on, because we're talking about a process that can take a lifetime for some people to get through, when you're dealing with the UN conference process. Now that we have finally got to this point... There are a lot of things in the hopper, God knows. All you have to do is read the paper or sit where we sit. Is it something that is currently being pursued? That is my question.

Mr. Hage: There is an interdepartmental group that has been meeting on this particular question, yes.

The Chairman: Okay. Mrs. Wayne—

Mrs. Wayne (Saint John): Thank you, Mr. Chairman.

When we were at the UN meetings in New York I brought up a subject, and because of my respect for the chair, when the chairman asked me not to push this subject, I didn't. But I'm going to come back to it today because of the seriousness of the situation in the Atlantic region with regard to our depleting fish stocks. Is anyone looking at what role the seals play in depleting the seal stocks? I am not trying to be difficult, Mr. Chairman—

The Chairman: No, no, I'm glad you raised it, Mrs. Wayne.

Mrs. Wayne: It is a serious situation. I have fishermen coming to me... I know it is a very controversial subject at the UN. I was asked by the chairman not to raise it any further than in our private meetings and I have not done so. But according to our fishermen, and I've been hearing this since I sat on the Federation of Municipalities committee on fisheries for eight years, it is a very serious situation. It was brought up by the fishermen who were there from Nova Scotia and from Newfoundland. Is anyone studying this and looking at it?

Mr. Applebaum: I can respond, but I have to say in a very superficial way. First of all, it doesn't have to do with the UN conference; and second, it's not the area I work in in the department. The best I can do in response is to say that this

[*Traduction*]

Le président: Toutes sortes de ministères.

M. Applebaum: Monsieur le président, il n'y a pas que le ministère des Pêches qui doit adopter des changements législatifs.

Le président: Qui prend l'initiative dans ce domaine? Est-ce votre ministère, ou les Affaires étrangères?

M. Lapointe: Ce sont les Affaires étrangères.

Le président: Les Affaires étrangères?

M. Hage: C'est sa responsabilité. La Convention traite de... ce que nous appelons une charte pour les océans. Elle traite de la pollution marine, qui est la responsabilité du ministère des Transports. Elle traite du gaz et du pétrole, qui relèvent du ministère des Ressources naturelles. Elle a également trait à l'environnement, domaine du ministère de l'Environnement. Bien entendu, le ministère des Finances a son mot à dire pour tout. Je crois que c'est une opération qui doit être coordonnée entre huit ministères différents.

Le président: Y a-t-il déjà une équipe? J'essaie simplement de savoir si on travaille déjà là-dessus, ou non, car nous avons affaire à une conférence des Nations unies et c'est un processus qui pourrait durer une vie entière. Maintenant que nous sommes finalement parvenus à ce point... Dieu sait qu'il y a une foule de choses à régler. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire le journal ou d'être présent dans cette salle. Étudie-t-on déjà la question? C'est ce que je veux savoir.

M. Hage: En effet, un groupe interministériel en a commencé l'étude.

Le président: Bien.
Madame Wayne...

Mme Wayne (Saint John): Merci, monsieur le président.

Lorsque nous avons assisté aux réunions des Nations unies à New York, j'ai soulevé la question, et par déférence au président, lorsque celui-ci m'a demandée de ne pas insister, je me suis abstenue. Je vais pourtant revenir là-dessus aujourd'hui, à cause de la gravité de la situation dans la région Atlantique, créée par la diminution de nos stocks halieutiques. Est-ce que quelqu'un étudie la part de responsabilité des phoques dans ce phénomène? Je n'essaie pas de faire des difficultés, monsieur le président...

Le président: Non, non, je suis heureux que vous ayez soulevé cette question, madame Wayne.

Mme Wayne: La situation est grave. Des pêcheurs viennent me voir... Je sais que c'est un sujet très controversé aux Nations unies. Le président a demandé de ne pas évoquer le problème en dehors de nos réunions privées, ce que j'ai fait, mais, selon nos pêcheurs, et c'est quelque chose que j'ai entendu répéter pendant les huit années où j'étais membre du Comité des pêches de la Fédération des municipalités, la situation est très grave. Elle a été évoquée par les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Est-ce que quelqu'un étudie actuellement le problème?

M. Applebaum: Je pourrais seulement vous donner une réponse très superficielle. Premièrement, cela n'a rien à voir avec la Conférence des Nations unies; deuxièmement, ce n'est pas mon secteur de responsabilité au ministère. Tout ce que je

[*Text*]

subject is under constant study in the department. Our scientific groups constantly have studies under way on the interaction between seals and fish, the whole ecosystem. The best I've been able to get out of the studies that have taken place so far is, and it really sounds very obvious, that the seals are part of the ecosystem. They do play a role. They do eat some of the same fish that the fish we catch eat. But no one as yet has been able to produce anything that actually produces a kind of quantification factor, something that can give you a real sense of what is the impact of the seal stocks on the fish stocks. That subject continues to be the subject of study.

I suggest that if you want more detail on what the studies are, what the timeframes are, what they've revealed to date, you'd have to get some experts from my department and no doubt from outside my department.

The Chairman: Mr. Applebaum, just for the other members of the committee, to put this in its framework, because I know Mrs. Wayne has other questions, this issue was raised at our private briefings. It was raised because it does have an implication internationally. Whether Canada decides to go ahead with a more aggressive seal cull has an impact, or at least that's what I heard or read between the lines, on the ability of Canada to negotiate in other areas. When it was raised, it was sort of implied that this is not a good subject to raise with the people who are at this conference. It is a controversial subject.

I think the question may have been raised in such a way... if we have all these people from other countries, are we not trying to soften them up, as it were, to the Canadian position about the seal problem? Second, was our silence on that issue in any way linked to the other issues? I think, Mrs. Wayne, that was what we talked about, whether or not this was an appropriate body, because it has an implication, I would suspect, Mr. Lapointe, on our negotiations on some of these other things. I'm sure there are some countries that would be opposed to Canada's going forward with a more aggressive seal cull, that that may somehow, in complex diplomatic negotiations, have an impact. So I think that was the framework we talked about.

Mrs. Wayne: It is my memory, Mr. Chairman, that there was a gentleman in attendance at our private meeting who did have some scientific information, I believe research done, that showed that the seals play a major role in the depleting of the fish stocks and he brought that up. Do you remember, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, I do.

• 1040

Mrs. Wayne: So with the information that he brought forward and he put on the table, we have been wondering just when is our ambassador's department and people like yourselves going to take a hold of this. We know how difficult it is, but some of us are not afraid to stand up to some of those people who walk around to save the seals. By God, we want to save the fish.

[*Translation*]

peux vous dire, c'est que le ministère suit la question de très près. Nos groupes de scientifiques ont toujours des études en cours sur l'interaction entre les phoques et le poisson, sur l'ensemble de l'écosystème. Tout ce que j'ai pu conclure des études effectuées jusqu'à présent, et c'est d'ailleurs tout à fait évident, c'est que les phoques font partie de l'écosystème. Ils y jouent un rôle. Ils mangent certains des poissons dont se nourrissent également les poissons que nous capturons. Mais personne n'a encore été capable de déterminer un facteur de quantification qui nous permettrait de nous faire une idée précise de l'effet des phoques sur les stocks halieutiques. C'est un sujet qui est toujours à l'étude.

Si vous voulez plus de détails sur ces études, sur leur calendrier, sur ce qu'elles ont révélé jusqu'à présent, il faudra que vous convoquiez des experts de mon ministère et d'ailleurs.

Le président: Monsieur Applebaum, pour bien situer la question pour les autres membres du Comité, car je sais que M^me^ Wayne en a d'autres à poser, ce point a été soulevé au cours de séances d'information privées organisées à notre intention. La raison en est que cette question a des répercussions sur le plan international. Si le Canada décide d'intensifier la chasse aux phoques, cela a des répercussions sur sa capacité de négociation dans d'autres domaines; c'est du moins ce que j'ai entendu dire ou cru comprendre. Lorsqu'on a soulevé la question devant les participants à cette conférence, on nous a laissé entendre qu'il serait préférable de nous abstenir. C'est un sujet controversé.

Je crois que la question aurait pu être soulevée de manière à... avec tous ces représentants d'autres pays, ne devrait–on pas essayer de les amener à être plus réceptifs, en quelque sorte, à notre attitude à l'égard du problème posé par les phoques? Deuxièmement, notre silence dans ce domaine est–il conditionné par d'autres questions? Je crois, madame Wayne, que nous nous sommes demandés s'il s'agissait là de l'organisme approprié, car je crains, monsieur Lapointe, que cela n'ait des répercussions sur le succès de nos négociations dans d'autres domaines. Je suis certain qu'il y a des pays qui seraient hostiles à ce que le Canada intensifie la chasse aux phoques et que cela aurait des répercussions sur l'issue de négociations diplomatiques complexes. Je crois que c'est de ces paramètres que nous avons parlé.

Mme Wayne: Je crois bien me souvenir, monsieur le président, d'un monsieur qui assistait à notre réunion privée. Il avait des renseignements scientifiques, des résultats de recherche, je crois, qui montraient que les phoques jouent un rôle très important dans la diminution des stocks halieutiques. Il avait évoqué ce point; vous en souvenez–vous, monsieur le président?

Le président: Oui.

Mme Wayne: Compte tenu des renseignements qu'il nous a présentés, nous nous demandons quand le ministère et des personnes comme vous–mêmes allez vous occuper de cette situation. Nous savons à quel point cela est difficile, mais certains d'entre nous n'ont pas peur d'affronter ceux qui se disent les protecteurs des phoques. Nous voulons certainement sauver le poisson.

[*Texte*]

Whatever steps we have to take, I think our whole committee is willing to support steps that have to be taken to correct this situation. We feel it's a very serious one and one that has to be taken very seriously by yourselves and a lot of time and effort be put in to do the research. But that information did come forth at that time.

The Chairman: The information came forth that there was information and I think it was from the department.

Mrs. Wayne: That's right, it did.

Mr. Lapointe: I certainly accept for a fact that some people do argue that the seals have a major impact on the situation. You would probably find a lot of others who don't share that view. I'm not too sure—

Mr. Verran: They're not fishermen, Mr. Ambassador.

Mr. Lapointe: Maybe not. But I have a feeling that it would be very, very difficult. As Bob said, we can certainly check again and see what stage this has reached right now, but I have a feeling it would be very, very difficult to make such a strong case to all of a sudden shift the discussion, because the convention has to do with human activities—fishing is one—and not really with ecological reasons of another nature.

We could also say that the climate has changed, that the change of weather has had a major impact, which is probably true also, although some people again would say no, that's minor. I am not too sure where we would stand to gain something by demonstrating, even if we could—which I still doubt—that the seals are a major reason for our problem. It would divert the attention from what we were after, the human activities we want to control. To say all of a sudden it's all because of the seals doesn't really help us.

Mrs. Wayne: I'm sorry. I can accept your position on this, that you have to achieve your goals right now. We accept that. But at some point in time and in the very near future, Mr. Chairman, someone has to deal with the problem we're having here. At one time they used to monitor the seals very closely until Save the Seals came out and all these people... It's like all the other interest groups. Now it has become a major problem.

I believe if we go back to the records, from our private meetings in New York and the statistics that were brought forward then from the research by one of the staff persons that was there, we will find they did have information. I found that information to be very shocking. I wasn't surprised, but he had done his research for us and he was very concerned.

I think that in the future you're going to have to take some time. Yes, you have a job to do here. Once you complete that... And I hope it doesn't take 13 more years, like the Law of the Sea did, because then I have to say you've got a real problem.

The Chairman: Mrs. Wayne, if I can try to focus on what I'm hearing you say and what is my concern as well, as I think it is the concern of most members of the committee, we're wondering two things.

[*Traduction*]

Quelles que soient les mesures que nous devons prendre, je pense que tout le Comité est prêt à appuyer toutes les mesures nécessaires pour corriger cette situation. Nous pensons que c'est une situation très grave, qu'il faut la prendre très au sérieux et qu'il faudra consacrer beaucoup de temps et d'efforts à la recherche. Mais l'information a enfin commencé à nous être transmise à ce moment–là.

Le président: On nous a fait savoir qu'il y avait des renseignements, et je pense que cela venait du ministère.

Mme Wayne: C'est exact.

M. Lapointe: Je sais pertinemment que certains prétendent effectivement que les phoques ont une grande incidence sur la situation. Mais vous trouverez sans doute bien d'autres gens qui ne partagent pas cette opinion. Je ne suis pas très sûr...

M. Verran: Ce ne sont pas des pêcheurs, monsieur l'ambassadeur.

M. Lapointe: Peut–être pas. Mais j'ai l'impression que ce serait très, très difficile. Comme Bob l'a dit, nous pouvons certainement vérifier à nouveau et voir à quel stade nous en sommes, mais j'ai l'impression qu'il serait extrêmement difficile de présenter des arguments aussi forts et de changer soudainement le débat, car la Convention porte sur des activités humaines—dont la pêche—et n'a pas réellement trait aux raisons écologiques.

On peut également faire valoir que des changements climatiques sont intervenus, que le changement de temps a eu une influence importante, ce qui est probablement vrai, bien que certains vous diront que cela n'a qu'une incidence mineure. Je ne sais pas réellement ce que nous gagnerions en démontrant, même si nous le pouvions—ce qui n'est pas sûr—que les phoques sont l'une des principales causes de notre problème. Cela nous écarterait de ce que nous cherchons à faire, c'est–à–dire contrôler les activités humaines. Dire tout d'un coup que toute la situation est causée par les phoques ne nous aiderait certainement pas.

Mme Wayne: Je suis désolée. Je peux accepter votre position, à savoir que vous avez des objectifs à atteindre tout de suite. Je peux accepter cela. Mais très bientôt, monsieur le président, quelqu'un va devoir s'attaquer à ce problème. À un moment donné, on surveillait très étroitement les phoques jusqu'à ce que le mouvement «Sauvons les phoques» soit apparu... C'est comme n'importe quel autre groupe de pression. Nous sommes maintenant confrontés à un problème, majeur.

Je pense que si nous retournons aux dossiers du temps de nos réunions privées à New York et aux statistiques présentées à l'époque par un de nos recherchistes, nous verrons que l'on disposait des renseignements. J'ai trouvé cette information très troublante. Je n'ai pas vraiment été surprise, mais il avait fait sa recherche pour nous et il était très inquiet.

Je pense qu'à l'avenir, il faudra y consacrer du temps. Oui, c'est une tâche à laquelle il faut s'attaquer. Une fois que vous aurez terminé... et j'espère que cela ne prendra pas encore 13 ans, comme pour le droit de la mer, car sinon, je dois vous dire que vous faites face à un véritable problème.

Le président: Madame Wayne, si je peux résumer ce que vous dites, et cela correspond également à mes préoccupations et sans doute à celles de la plupart des membres du Comité, il y a deux facettes à ce problème.

[*Text*]

First of all, there seems to be at least more consensus. There may not be a consensus as to what percentage the seals have contributed to the problem we're in, but there seems to be a consensus that with the stocks at the state they're at, the seals are certainly a contributing factor in the possible recovery of the stocks. We heard that from the fisheries department.

You've got to be careful. There is some debate as to whether or not they caused this or what percentage they caused, but there is little or no debate that to have a predator out there with the stocks so low is a major factor in the probable recovery of the stocks. That's the first thing.

The second thing, however, that we do know from the past is that when Canada had an aggressive seal cull, with the whitecoats, and it got over to some of the European parliaments, suddenly that issue of our seal cull was linked to all kinds of other issues and international negotiations.

I think my concern, and the one that's being expressed by Mrs. Wayne, is whether or not that is a consideration that is held by the individuals that negotiate larger agreements internationally, dealing with fisheries or oceans or ocean policy.

[*Translation*]

Premièrement, il semble au moins qu'il y ait un plus grand consensus. Peut–être pas en ce qui concerne le pourcentage de phoques qui a contribué au problème, mais certainement quant au fait qu'avec les stocks actuels, les phoques sont sans doute un facteur dont il faut tenir compte dans l'éventuel renouvellement des stocks. C'est ce que nous a dit le ministère des Pêches.

Il faut être très prudent. On ne sait toujours pas vraiment si les phoques sont à l'origine de cette situation ou dans quelle proportion ils en sont la cause, mais il est certain que la présence d'un prédateur, alors que les stocks sont si bas, aura certainement une influence sur leur renouvellement. C'est une première chose.

Mais la deuxième, que nous savons d'après notre expérience, est que lorsque le Canada se livrait à l'abattage massif des bébés phoques, pour leur fourrure, et que cela s'est su dans les parlements européens, cette question a soudainement été reliée à toutes sortes d'autres questions et négociations internationales.

Ma préoccupation, et celle qui a été exprimée par M^me^ Wayne, est de savoir si c'est un facteur dont tiennent compte nos vis–à–vis dans la négociation d'accords internationaux plus vastes, traitant de la gestion des pêches ou des océans.

• 1020

Is there a concern within your group that if somehow we make this an issue it will make your job more difficult because there will be a linkage from the Europeans? There was a clear linkage a number of years back. The Prime Minister spoke a number of times when he was a minister. He talked to the Chancellor of Germany on the issue. There was a boycott of Canadian imported goods. There was a boycott of Canadian fish products. That had a major impact on our domestic policy.

I think Mrs. Wayne is saying this is an issue. We all know it's an issue. We've already made statements on it in a previous report. Is it an issue that you, as a negotiator, as an ambassador on these matters dealing with the Law of the Sea, would find problematic?

If we suddenly come out with a policy that we're going to accelerate the seal cull, that we go over on the side of those who say seals are a major problem with the recovery of the stock, does that present difficulties as we go through the processes with Law of the Sea? Will there be linkages? That's my question.

Mr. Lapointe: Frankly speaking, I just don't quite see the linkage at the current time. On the one hand, I certainly would agree with Bob that we would have to leave the question to the experts as to whether or not it really has an impact. Frankly speaking, I haven't seen anything to convince me. That's for the expert to advise on.

Leaving that side, internationally, if we were to restart the cull, I would imagine we probably would have around the world the same uproar, with Brigitte Bardot in front and so on.

Would that have an effect on this conference we're talking about? I doubt it very much, except in the sense that we would in certain places, in Europe, in particular, raise doubts as to whether we're really concerned environmentally and so on and so forth. But it does not really belong within the context of that conference.

Estime–t–on dans votre groupe que si nous soulevons cette question, nous allons rendre votre travail plus difficile car il y aura alors un lien établi par les Européens? C'est ce qui s'est produit il y a quelques années. Le Premier ministre en a parlé à quelques reprises lorsqu'il n'était que simple ministre. Il en a parlé au chancelier allemand. Il y avait alors un boycott des importations du Canada et de nos produits de la pêche. Cela a eu un impact majeur sur le plan intérieur.

Je pense que M^me^ Wayne est en train de me dire que nous avons là un problème sur les bras. Nous le savons tous. Nous en avons déjà parlé dans un rapport précédent. Est–ce un aspect des choses que vous, en tant que négociateur, en tant qu'ambassadeur aux négociations sur le droit de la mer, trouvez problématique?

Advenant que nous décidions soudain d'accélérer l'abattage des phoques, de prendre position en faveur de ceux qui estiment que les phoques sont une entrave importante au renouvellement des stocks, y aurait–il de nouvelles difficultés dans les négociations sur le droit de la mer? Établira–t–on des liens? C'est cela ma question.

M. Lapointe: Franchement, je ne vois pas très bien le lien que l'on pourrait faire actuellement. D'une part, je suis certainement d'accord avec Bob sur le fait que nous devons laisser aux experts le soin de décider si les phoques ont réellement un impact. À vrai dire, je n'ai rien vu encore qui puisse me convaincre. C'est aux experts de nous le dire.

Mais sur le plan international, si nous reprenions l'abattage des phoques, je suppose que nous provoquerions la même levée de boucliers dans le monde entier, avec Brigitte Bardot en tête.

Cela aurait–il un effet sur la conférence dont nous parlons? J'en doute fort, sauf dans la mesure où dans certains endroits, en Europe en particulier, cela soulèverait des doutes quant à notre conscience environnementale. Mais cette question n'entre pas dans le contexte de cette conférence.

[*Texte*]

So I don't quite see any direct link, not even an indirect one at this stage.

The Chairman: That's fine. I think that's the answer we were looking for.

Mr. Lapointe: That's all I can say. There's certainly no decision on our part one way or the other.

The Chairman: Mr. Lapointe, most of us are neophytes when it comes to the intricacies of international negotiations. You're a professional at this. I was just wondering how deep the linkages go. Your answer has been concise, one from your experience.

Mr. Lapointe: In theory, you could link the fur question even though it has nothing to do with the sea. People might say Canadians don't care about the environment, don't care about animals and so on and so forth. You can link anything with anything. All I'm saying is that in practice, I just don't see it having an impact.

The Chairman: That's good.

Mr. Applebaum: I'd like to just to clarify something. Yes, when you were there in New York we did ask you not to get involved in the seal issue. In that particular atmosphere, that particular package, it just would have thrown around all types of strange discussions that could have caused confusion as to what Canada was trying to do at the UN conference.

But outside the New York framework—we're not there now, we're here—and quite aside from that, any legitimate concerns MPs have you should be able to raise and pursue. As Paul is saying, once you start talking about the mass of issues there are, everything is part of the pot. You mentioned furs. There are the forests. There are all types of things people talk about on the international relations side. But seals was just something not to raise at the sessions in New York. Outside, it's just part of the exercise.

The Chairman: Are there any other questioners? Mrs. Payne, please go ahead.

Mrs. Payne: Mr. Chairman, this is more a comment than a question.

As the chairman has said, we are all neophytes. Certainly I am very new to this whole scene. I was very glad to have been in New York for the few days we were there at the conference.

I attended the meeting of the like-minded nations. My feeling from that meeting was that there was in fact a lot of support for our position. I don't know how many nations were represented there, but there was quite a number. To the last person I don't think I heard one negative comment from any member there that they were not at least sympathetic to Canada's position.

I just wanted to make that comment and to get your reaction, if any.

• 1050

Mr. Lapointe: Well, you are quite right. Certainly what we call the like-minded group is basically a group of coastal states, people who have living resources just off their shores, and therefore should be concerned about them. And because they

[*Traduction*]

Donc je ne vois pas de lien direct, ni même indirect, pour le moment.

Le président: Très bien. Je pense que c'est la réponse que nous cherchions.

M. Lapointe: C'est tout ce que je peux vous dire. Aucune décision n'a encore été prise dans un sens ou dans l'autre.

Le président: Monsieur Lapointe, la plupart d'entre nous sommes des néophytes en ce qui concerne les complexités des négociations internationales. Vous êtes un professionnel. Je me demande jusqu'où vont les liens qui s'établissent. Votre réponse a été concise et tirée de votre expérience.

M. Lapointe: En théorie, vous pouvez lier la question de la fourrure à ce problème, même si elle n'a rien à voir avec la mer. Les gens pourraient dire que les Canadiens ne s'inquiètent pas de l'environnement, ne se soucient pas des animaux, etc. On peut établir tous les liens qu'on veut, mais ce que je dis, c'est qu'en pratique, je ne crois pas que cela aura une influence.

Le président: Très bien.

M. Applebaum: J'aimerais simplement éclaircir un point. Effectivement, lorsque vous étiez à New York, nous vous avons demandé de ne pas soulever la question des phoques. Dans ce milieu particulier, dans ce contexte particulier, cela aurait suscité toutes sortes de curieuses discussions qui auraient causé une certaine confusion sur ce que le Canada tentait de faire à la conférence des Nations unies.

Mais hors du cadre de New York—nous sommes ici maintenant—vous devriez pouvoir soulever et étudier tout ce qui incombe légitimement à des députés. Comme Paul le dit, une fois que l'on commence à parler de l'ensemble des questions, tous les sujets peuvent être abordés. Vous avez mentionné la fourrure, mais il y aussi les forêts. Il y a toutes sortes de choses dont les gens parlent dans le contexte des relations internationales. Il ne fallait pas parler des phoques lors des sessions de New York mais dans d'autres contextes, cela fait simplement partie du cours normal des choses.

Le président: Y a-t-il des questions? Madame Payne, s'il vous plaît.

Mme Payne: Monsieur le président, il s'agit plutôt d'une observation que d'une question.

Comme l'a dit le président, nous sommes tous des néophytes. C'est certainement mon cas. J'étais très heureuse d'avoir assisté à la conférence de New York pendant ces quelques jours.

J'ai assisté à la rencontre des pays de même opinion. Et j'ai eu le sentiment que notre position rencontre de nombreux soutiens. Je ne sais pas combien de pays étaient représentés mais il y en avait beaucoup. Je ne pense pas avoir entendu un seul commentaire négatif de la part d'aucun des membres présents et la plupart se montraient au moins compréhensifs à notre égard.

Je voulais simplement faire cette observation et vous demander votre réaction.

M. Lapointe: Vous avez tout à fait raison. Ce que nous appelons le groupe des pays de même opinion est constitué d'un certain nombre d'États côtiers qui possèdent des ressources tout près de leurs côtes et qui doivent donc s'en préoccuper. Et parce

[*Text*]

are concerned with whatever system may be devised for these resources that are very close to them—even when they're in the middle of the ocean somewhere, they still have a zone around themselves that they should be concerned with—they are very much on all fours with us. They're very much following even our leadership to some extent, because we have taken the lead in many instances.

We have what we call a core group, which is a limited number, six or seven, of very concerned countries with quite a bit of clout within the conference as well, and then we have this larger group that we get together once in a while to propagate our views even further. This is why I answered to a previous question that we are hopeful to be able to maintain our gains, because of that group, which could be made even larger, because normally we don't invite the United States or Russia, some of these countries, which are also on our side.

Mr. Applebaum: There's an interesting side to this—I'm glad you raised this—in terms of the kind of support we have. Certainly we have support from a large number of countries that don't have straddling stocks, because relatively few countries have the straddling stocks; there are more that have highly migratory stocks, which is largely tuna. But there's another element too. There's a large amount of support from countries that don't have either highly migratory stocks or straddling stocks. You might very well ask why, and in fact there's an answer to why.

A great many of these countries, developing countries and even some that are more highly developed, have real problems with incursions from the high seas, vessels that roam around in the high seas, supposedly legitimately operating out there, but really sneaking inside the 200 miles. It's a very expensive exercise often for these countries, impossibly expensive to be able to even see them, let alone once they see them to arrest them.

What a number of these countries have realized is that new rules that control fishing on the high seas, that bring law and order to the high seas, that in fact reduce the number of vessels out there and stop their predatory practices will actually be of great assistance to these countries, even those that don't have straddling stocks or highly migratory stocks. One of the things that's been put into this draft convention, one of the things that developed in all these discussions is something new for them, which creates a new rule under the international law, when it comes into force and possibly customarily as well, that puts an obligation on flag states to stop their vessels from trespassing inside 200 miles.

Most people don't realize that. UNCLOS doesn't say that. UNCLOS says that any state's allowed to put out a 200–mile limit and arrest anybody who comes inside and breaks the rules, but it doesn't create an obligation for flag states to stop their vessels from coming inside 200–mile zones and breaking those rules. This new convention plugs that little hole, and it's not such a little hole. There's something in it for a number of these countries, and they've seen it.

The Chairman: The final question's for Mr. Wells.

[*Translation*]

qu'ils s'inquiètent du système qui sera conçu pour ces ressources qui si proches—même lorsqu'ils sont situés au beau milieu de l'océan, ils possèdent néanmoins une zone d'intérêt vital—ils sont tout à fait d'accord avec nous. Dans une certaine mesure, ils nous suivent car, dans bien des cas, nous sommes devenus un chef de file.

Nous avons ce que nous appelons un noyau de pays, constitué de six ou sept membres, des États intéressés au plus haut point et qui ont par ailleurs une assez grande influence au sein de la conférence, puis nous avons un groupe plus étendu que nous réunissons de temps à autre pour disséminer et faire connaître nos points de vue. C'est la raison pour laquelle j'ai répondu à une question précédente en disant que nous espérions pouvoir maintenir nos avantages. C'est à cuase de ce groupe, que nous pourrions d'ailleurs élargir, car normalement, nous n'invitons pas les États–Unis ni la Russie, qui sont également de notre côté.

M. Applebaum: Je suis heureux que vous ayez abordé ce sujet car il est intéressant de voir le genre de soutien que nous obtenons. Nous obtenons certainement l'appui d'un grand nombre de pays qui n'ont pas de stocks chevauchants car c'est le cas de relativement peu de pays. La plupart ont des stocks de grands migrateurs, surtout le thon. Mais il y a un autre élément. Nous obtenons un appui important de pays qui n'ont ni stocks de grands migrateurs ni stocks chevauchants. On pourrait d'ailleurs se demander pourquoi, et je pense qu'il y a une explication.

Bon nombre de ces pays, des pays en développement et même certains qui sont nettement plus développés, connaissent des problèmes très réels d'incursions de navires qui sillonnent les hautes mers, sous des prétextes soi–disant légitimes, mais qui, en réalité, entrent furtivement à l'intérieur des 200 milles. Il en coûte souvent très cher à ces pays, non seulement de se doter des moyens de les détecter, mais une fois qu'ils les ont observés, de pouvoir les arrêter.

Un bon nombre de ces pays se sont rendus compte que les nouveaux règlements qui contrôlent la pêche en haute mer, qui font respecter la loi en haute mer et qui en fait réduisent le nombre de navires et font cesser leurs pratiques prédatrices seront d'une aide remarquable, même aux pays qui n'ont pas de stocks chevauchants ni même des stocks de grands migrateurs. Ce nouveau projet de convention ainsi que toutes ces discussions ont donné lieu à quelque chose d'inédit à ces pays. Il s'agit d'une nouvelle règle dans le cadre du droit international qui, lorsqu'elle entrera en vigueur et deviendra coutumière éventuellement, oblige les États du pavillon à empêcher leurs navires d'entrer dans la zone des 200 milles.

La plupart des gens ne s'en rendent pas compte. La CNUDM ne va pas aussi loin. En effet, elle se contente d'affirmer que les pays peuvent établir une limite de 200 milles et arrêter quiconque y pénètre et enfreint les règlements, mais elle n'oblige pas les États du pavillon à interdire ces pratiques à leurs navires. Cette nouvelle convention y remédie et c'est un point important. Un bon nombre de ces pays ont vu l'intérêt de cette disposition.

Le président: La dernière question est pour M. Wells.

[*Texte*]

Mr. Wells: There are a couple of questions unrelated to the convention itself but they do tie in. What was the international response to Canada's recent legislation, Bill C-29? Was that discussed at all? Did you get any comment on that?

Mr. Lapointe: Yes. The first time this was raised in a group meeting was not at this last session of the conference itself, in August, but in Buenos Aires when we met with a smaller group in the so-called intersessional meeting, which is simply outside the conference, but with some of the major players, and you try to sort things out before you move to the formal conference.

• 1055

We had such a session in Buenos Aires. It was in June, so therefore fairly soon after the legislation. We had been told by the European Community, Japan and others—even the Americans—that our action might not be completely in line with the Law of the Sea Convention. At the Buenos Aires meeting the representative of the European commission still felt strongly enough to raise it in the first intervention of that little group, which was not open to the public or anything like that.

I had to reply to the gentleman and explain what our situation was. I don't want to repeat it here, because it has been explained by our ministers. I gave him the full answer and he said it demonstrated that the Canadians were not really prepared to abide by international rules. I told him that wasn't true at all and I was there participating in the group because it was so urgent to do something internationally. We really wanted to prevent more unilateral actions around the world and do something before it was too late. That argument was generally accepted by just about everybody.

There were a number of interventions, because not everybody decided to address the problem, they simply passed judgment. But the few who did said maybe we were going a bit too fast and we were a bit in advance of the Law of the Sea Convention. At the same time, they understood how serious our problem was. It was difficult to argue with us when we have stopped our own fishermen from doing anything. They couldn't really say we weren't serious.

There was a bit of a reaction. One was a purely formal one that we had to answer in a formal way. Other opinions expressed were ones of sympathy and understanding that this conference was important and we should proceed rapidly with it because we had to fill in this lacuna. If we didn't we would have more trouble elsewhere.

Mrs. Payne: My understanding is that Japan is still very opposed to that bill. Is that your feeling?

[*Traduction*]

M. Wells: Il y a une ou deux questions qui ne portent pas sur la Convention elle-même mais qui y sont liées. Quelle a été la réaction internationale à la récente mesure législative du Canada, le projet de loi C-29? Cela a-t-il été abordé? Avez-vous eu des commentaires à ce sujet?

M. Lapointe: Oui. La première fois que la question a été soulevée lors d'une réunion, ce n'était pas à cette dernière session de la conférence elle-même en août, mais à Buenos Aires, lorsque nous nous sommes rencontrés avec un groupe plus petit pour une réunion intersessionnelle, qui se déroule à l'extérieur de la conférence, mais à laquelle participent certains des principaux intervenants et au cours de laquelle on essaie de résoudre certaines choses avant de passer à la conférence officielle.

Nous avons vu une séance du genre à Buenos Aires. C'était en juin et donc peu de temps après l'adoption de la loi. Les gens de la Communauté européenne, les Japonais et les autres, même les Américains, nous avaient dit que notre action risquait de ne pas être totalement conforme à l'esprit de la Convention sur le droit de la mer. Eh bien, à la rencontre de Buenos Aires, le représentant de la Commission européenne, qui n'avait pas encore digéré notre loi, a abordé le sujet lors de la toute première intervention, dans ce groupe restreint dont les débats n'étaient pas ouverts au public.

J'ai dû lui répondre et lui expliquer quelle était notre situation. Je ne me répèterai pas ici, parce que nos ministres vous en ont parlé. Je lui ai fourni une réponse complète, ce sur quoi il a conclu que les Canadiens n'étaient pas véritablement prêts à se conformer aux règles internationales. Je lui ai assuré que ce n'était pas le cas et que ma participation aux travaux de ce groupe prouvait bien que nous estimions qu'il était assez urgent de faire quelque chose au plan international. J'ai assuré à mes interlocuteurs que nous voulions vraiment empêcher toute autre action unilatérale dans le monde et agir en ce sens avant qu'il ne soit trop tard, et presque tous ont accepté mon explication.

Plusieurs participants ont alors pris la parole, mais comme personne ne voulait vraiment s'attaquer au fond du problème, il se sont contentés de porter des jugements. Cependant, les quelques-uns qui ont bien voulu aller au fond des choses, ont dit estimer que nous allions peut-être un peu trop vite et que nous avions un temps d'avance sur la Convention sur le droit de la mer, ce qui ne les empêchait pas tout de même de comprendre la gravité de notre problème. Il était difficile à tous ces gens de nous contredire, puisque nous avions nous-mêmes demandé à nos pêcheurs de cesser leurs activités. Donc, ils ne pouvaient pas prétendre que nous n'étions pas sérieux.

Il y a eu quelques réactions à la suite de cela. Une d'ordre purement officiel qui a nécessité une réponse tout aussi officielle. Quant aux autres opinions exprimées, elles nous étaient sympathiques, les gens comprenant que cette conférence était importante et que nous devions rapidement mener l'exercice à terme, parce qu'il convenait de combler cette lacune, faute de quoi nous risquions de faire face à d'autres ennuis.

Mme Payne: Je crois savoir que le Japon est encore très opposé à ce projet de loi. Qu'en est-il, selon vous?

[*Text*]

Mr. Lapointe: Yes, they are very opposed. They fear a good old Japanese vessel will be faced, off Somalia, with the Somali unilateral action trying to do something with it. They're not so afraid of what Canada's doing, because we're fairly reasonable. We have a full legal system and apply rules in a proper way, which is not true of every nation in the world. They fear the precedent this may represent for somebody who might be up to no good.

If the conference is successful with the FAO declaration when all those bits and pieces are put together, we hope—Mr. Tobin, the Minister of Fisheries and Oceans, has said it repeatedly—the Minister of Fisheries and Oceans will be able to withdraw our legislation because the international system in place would be good and sufficient.

Mr. Wells: I'd like to get some comments on some things that were said in this committee back in April when we were writing our report. I don't know if you've seen a copy of the report on Fisheries and Oceans. We discussed at length, leading up to that report, the question of under–utilized species. If I have some specific questions on under–utilized species, is that a fair issue to get into?

• 1100

Mr. Applebaum: I can try.

Mr. Wells: One of the recommendations the committee had made was that no species be declared under–utilized and that all licensing of foreign vessels to fish within the 200–mile limit cease immediately.

During the discussion on that, some members of the committee said we should not recognize any species as under–utilized. I'd just like you to briefly, if possible, explain the difficulties inherent in taking the position that there are no under–utilized species.

Mr. Applebaum: Remember I'm coming a bit from the international perspective, not the domestic one. It's a very highly technical and complicated subject. I apologize; I have not had the benefit of reading that. I will get the report and read it now that I'm conscious of it.

The concept of under–utilized, remember, is a factual concept. You said the committee has taken the position that no stock should be declared under–utilized. That's just a sort of exercise towards a conclusion. Whether a stock is under–utilized or not is a factual thing.

For instance, if a TAC is set at 10,000 tonnes and it turns out that the fishery—because it's available to let's say Canadian fishermen—only fishes 2,000 tonnes, and 8,000 tonnes therefore don't get used, that's an under–utilized stock. Whether or not you declare it and what you do with that fact, it is an under–utilized stock.

Mr. Wells: By whose definition is it under–utilized?

[*Translation*]

M. Lapointe: C'est vrai, les Japonais y sont totalement opposés. Ils craignent qu'un de leurs bons vieux navires de pêche ne fasse l'objet, au large des côtes somaliennes, d'une mesure unilatérale de la Somalie visant à leur interdire de pêcher. Ce n'est pas qu'ils craignent vraiment ce que fait le Canada, parce que nous–sommes assez raisonnables. Nous disposons d'un véritable appareil judiciaire et nous appliquons les règles comme il se doit, ce qui n'est pas toujours le cas d'autres pays. Par contre, ils craignent que notre loi ne donne lieu à un précédent susceptible d'inspirer des pays mal intentionnés.

Si la déclaration de la FAO est acceptée lors de la conférence et une fois que tous les éléments auront été rassemblés, nous espérons que le ministre des Pêches et des Océans—et M. Tobin n'a cessé de le répéter—pourra retirer notre loi, parce que le système international qui sera alors en place suffira.

M. Wells: J'aimerais obtenir vos réactions à propos de certaines déclarations qui ont été formulées devant ce Comité, en avril dernier, à l'époque où nous rédigions notre rapport. Je ne sais si vous avez vu un exemplaire de ce rapport sur les pêches et océans, mais sachez que, avant d'en arriver à l'étape du rapport, nous avons longuement discuté de la question des espèces sous–exploitées. Alors, est–ce que je peux vous poser des questions précises au sujet des espèces sous–exploitées?

M. Applebaum: Je peux essayer de vous répondre.

M. Wells: Le Comité a notamment recommandé qu'aucune espèce ne soit déclarée sous–utilisée et que plus aucun permis ne soit accordé à des navires étrangers pour la pêche dans la zone côtière de 200 milles.

Au cours des débats à ce propos, certains membres du Comité ont proposé que nous ne déclarions plus aucune espèce comme sous–exploitée. Pourriez–vous très brièvement, si possible, nous expliquer les difficultés qu'occasionnerait une telle position adoptée par le Canada.

M. Applebaum: N'oubliez pas que j'ai un point de vue plus international que national. Il s'agit là d'un sujet hautement technique et très complexe. Par ailleurs, vous voudrez bien m'excuser car je n'ai pas eu l'occasion de lire ce rapport, mais je me le procurerai et j'en prendrai connaissance, à présent que vous avez attiré mon attention sur son existence.

N'oubliez pas que la notion de sous–exploitation n'est pas arbitraire. Vous disiez que le Comité était d'avis que nul stock ne devait être déclaré sous–exploité. Mais il ne s'agit en fait que de se livrer à un constat. Pour établir qu'un stock est sous–exploité, il faut en avoir fait le constat.

Par exemple, si l'on a fixé le TPA à 10 000 tonnes et que nos pêcheurs—si l'on suppose que nos pêcheurs y aient accès—ne pêchent que 2 000 tonnes, dès lors, 8 000 tonnes ne seront pas utilisées et l'on aura alors un stock sous–exploité. Peu importe qu'on le déclare ou non et peu importe la façon dont on le traite, il demeure qu'il s'agit d'un stock sous–exploité.

M. Wells: Mais en fonction de quelle définition est–il sous–exploité?

[*Texte*]

Mr. Applebaum: It would be under–utilized in terms of the normal approach that fisheries managers would take in fisheries management. Which is to say, if you set a conservation limit, what is the safe level that can be taken, even if it's not taken?

Mr. Wells: That's the domestic interpretation. What about internationally?

Mr. Applebaum: Internationally you do run into the Law of the Sea, which provides in very clear language—

Mr. Wells: That's what I want to get at.

Mr. Applebaum: It says the coastal state is supposed to set the TAC. If the coastal state's own fishermen can't harvest the full TAC, what is left is called the surplus, and it should be made available to other states to fish so that the stock is not—though they don't use this word—under–utilized.

I think we'd be drifting a bit, in terms of your question, if we got into the Law of the Sea implications. I know the domestic implication for something that is factually under–utilized—factually I say, regardless of whether it's declared as such—is to say what do we do?

We have two possibilities. One is to let that stock continue to be under–utilized. No one will get any benefit from it. The other, since Canadians for one reason or another are not interested in taking the amount of fish available, is to allow cooperation with vessels from other countries that can produce benefits from that fish.

That's the question the department, the minister and the industry have to deal with, because a number of members of the industry will ask, why should the stock simply not be fished? Why can't we have an arrangement where we bring a foreign vessel in and it has to land its fish—80% or 90%—to be processed in the Canadian plant? A Canadian worker will make some money out of this fish. The fish will turn into food and be used to provide food for somebody who needs food.

Those are the kinds of issues you get into when you start to ask questions about what we do when we have under–utilized stocks.

The Chairman: The problem—and I know what Mr. Wells is getting at, because it was very late at night and it was a very emotional argument—gets into whether or not we are obligated under international law. I think you've answered it. It depends on the definition we set in the TAC. It is still up to the sovereign state—the nation state that manages within that limit—to determine.

If I don't want to declare anything to be under–utilized, I'll just lower the TAC so much that if it really is sustainable at 10,000—which is always questionable, whoever makes those numbers up—and we make a decision that we don't want foreigners in our waters for silver hake or redfish or whatever it is, we just put the TAC down lower. There's no appeal by the international community. It's purely a domestic decision, isn't it?

Mr. Lapointe: Mr. Chairman, I would just read you article 62 of the Law of the Sea Convention: "The coastal state shall determine its capacity to harvest"—coastal states only. So you determine your capacity. You can determine that you have a

[*Traduction*]

M. Applebaum: D'après la méthode habituelle qu'appliquent les responsables des pêcheries, dans le domaine de la gestion des stocks. Autrement dit, il faut savoir jusqu'où on peut aller si l'on n'a pas atteint la limite de conservation établie.

M. Wells: Mais cela, c'est un point de vue national. Qu'en est–il à l'échelle internationale?

M. Applebaum: À l'échelle internationale, il y a le droit de la mer qui est très précis. . .

M. Wells: Eh bien, c'est là que je voulais en venir.

M. Applebaum: . . .et qui stipule que ce sont les États côtiers qui sont censés fixer les TPA. Si les pêcheurs d'un certain État côtier ne peuvent atteindre le TPA, le restant est déclaré excédentaire et il est mis à la disposition des autres États afin que le stock ne soit pas sous–utilisé, bien que le terme ne soit pas employé comme tel.

Mais je crois que nous nous éloignerions un peu de votre question si nous parlions des conséquences du droit de la mer. En ce qui concerne le Canada, en présence d'un stock qui est de fait sous–utilisé—je dis bien de fait, et peu importe qu'il soit ou non déclaré comme tel—nous nous demandons ce que nous devons faire.

Eh bien, nous avons deux possibilités. Tout d'abord, nous pouvons laisser le stock tel quel, c'est–à–dire sous–utilisé. Personne n'en tirera rien. Par ailleurs, si les Canadiens ne veulent pas, pour une raison ou une autre, prendre le total des prises admissibles, il est possible alors de passer des accords avec des navires de pêche battant pavillon étranger pour que nous profitions tout de même de ce poisson.

Et c'est d'ailleurs la question qui se pose au ministère, au ministre lui–même ainsi qu'aux gens de l'industrie, parce que plusieurs pêcheurs se demandent pourquoi nous ne pourrions pas tout simplement pêcher ce poisson? Pourquoi ne pourrions–nous pas conclure un accord en fonction duquel les navires étrangers iraient pêcher le poisson mais viendraient en débarquer 80 ou 90 p. 100 sur nos côtes pour qu'il soit traité dans nos usines? Ainsi, des travailleurs canadiens toucheraient quelque chose grâce à ce poisson qui serait transformé chez nous et qui permettrait ainsi à quelqu'un qui en a besoin de se nourrir par ailleurs.

Voilà le genre de problèmes qui se posent dès qu'on soulève la question de l'utilisation des stocks sous–exploités.

Le président: Je sais ce à quoi M. Wells veut en venir, parce qu'il était déjà tard et que la discussion était très animée. Ce qui importe, c'est de savoir si nous avons des obligations en vertu du droit international. Je pense que vous avez répondu à cette question. Tout dépend du niveau auquel on fixe le TPA. Et cette décision, elle appartient encore à l'État souverain, au pays qui gère la limite.

Si je ne veux pas déclarer qu'un stock est sous–exploité, il me suffit d'abaisser le TPA à un niveau tout de même viable, de 10 000 tonnes par exemple—bien que cela soit discutable—, si bien que si nous ne voulons plus que des navires étrangers viennent pêcher le merlu argenté, le saumon mâle à l'époque du frai ou que sais–je encore dans nos eaux, il nous suffit d'abaisser le TPA. Cela est une décision qui nous appartient entièrement, n'est–ce–pas?

M. Lapointe: Monsieur le président, permettez–moi de vous lire l'article 62 de la Convention sur le droit de la mer: «L'État côtier doit déterminer sa capacité de prise»—et il est uniquement question des États côtiers. Donc, c'est le pays

[*Text*]

capacity to take it all. Then, in the next sentence it says that where the coastal state does not have the capacity—it's the coastal state that decides that—where it doesn't have the capacity to harvest the entire allowable catch, it shall, through agreements... blah, blah, blah, give other states access to the surplus. This is after you have decided whether you could take it or not.

[*Translation*]

concerné qui établit sa capacité. On peut décider de tout prendre, si on en a la capacité. Puis, à la phrase suivante, on peut lire que si l'État côtier n'a pas la capacité de prendre toutes les prises admissibles—et encore une fois c'est à l'État côtier de décider—, il peut, par le biais d'accords... etc., etc., permettre à un autre pays de disposer de l'excédent. Mais avant cela, le pays doit décider s'il a ou non la capacité jusqu'à la limite des prises admissibles.

• 1105

The Chairman: It's after you've decided what the TAC is.

Le président: Donc, après avoir décidé du total des prises admissibles.

Mr. Lapointe: That's right.

M. Lapointe: C'est cela.

The Chairman: So it's up to the sovereign state to decide TAC.

Le président: Il revient donc à l'État souverain de fixer le TPA.

Mr. Lapointe: It's in terms of determining your own capacity. It's up to you.

M. Lapointe: En fonction de sa propre capacité, et cela lui appartient.

Mr. Applebaum: What you say is right, Mr. Chairman, but we have to all be honest in looking at what the text of the Law of the Sea says. The intention there is not to set a TAC artificially low for the purpose of excluding foreigners. That's not the intention.

M. Applebaum: Vous avez tout à fait raison, Monsieur le président, mais nous devons en toute honnêteté tenir compte de ce que dit le texte de la Convention sur le droit de la mer. Le but n'est pas de fixer un TPA artificiellement bas afin d'empêcher les étrangers de venir pêcher chez nous. Ce n'est pas l'objectif poursuivi.

The Chairman: Does anybody do that, Bob, on the international...? Has that been done?

Le président: Mais est–ce que cela se fait, Bob, à l'échelle internationale...?

Mr. Applebaum: Some states don't allow any vessels to fish in their zone, and I know of various countries around the world that haven't and—

M. Applebaum: Il y a des pays qui interdisent à tout navire étranger de venir pêcher dans leur zone, et j'en connais d'ailleurs quelques–uns qui n'ont pas...

The Chairman: Which ones?

Le président: Lesquels?

Mr. Applebaum: At various stages, Argentina's been one of the those countries, and there we get back into the question about was UNCLOS in force and was that particular element of UNCLOS in force. That sort of question gets raised.

M. Applebaum: Eh bien, il y a eu l'Argentine, en différentes occasions, et cela nous ramène à la question de savoir si la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, ou certaines de ses dispositions, avaient été alors mises en oeuvre. Voilà le genre de question qui se pose alors.

I'm not suggesting that every country in the world, either before UNCLOS comes into force or after it comes into force, has played by these rules, strictly in accordance with their rules. There are a lot of examples you can get of others. All I'm trying to say is that the intention of the rules is that there be no use or misuse of the rules to artificially exclude foreigners. There is a description here of a rule that is supposed to allow the coastal state to set a fair TAC. It doesn't have to be up as high as someone wants to make it. There's a lot of consideration to be taken into account. But it really would not be an honest application of the rules to say we set the TAC at a level that we set it in order to see that there's nothing there for foreigners. That's not really what it's about.

Loin de moi l'idée de suggérer que tous les pays, avant ou après l'entrée en vigueur de la Convention, ont strictement évolué en fonction des règles. On pourrait prendre bien des exemples d'autres. Tout ce que je veux dire, c'est que l'intention était d'éviter le recours aux règles établies, ou l'abus de ces règles, pour empêcher artificiellement les étrangers de pêcher dans nos zones. Il est ici question d'une règle qui est censée permettre à un État côtier de fixer un TPA juste. Celui–ci n'a pas besoin d'être aussi élevé que certains le désireront. Il y a beaucoup de choses dont il faut tenir compte. Par contre, il ne serait pas honnête de fixer le TPA à un niveau tel qu'il ne resterait rien pour les étrangers. Ce n'est pas là le sens de cette disposition.

Mr. Wells: In your opinion, what would happen to Canada's reputation if it took that approach, to set it at an artificially low number?

M. Wells: Selon vous, qu'adviendrait–il de la réputation du Canada si nous agissions de la sorte, si nous retenions un TPA artificiellement bas?

Mr. Applebaum: Well, I can't say that there's an immediate cause and effect here, that if you do something it's going to have an immediate effect. Every state has to look at international law and say are we going to apply it honestly and

M. Applebaum: Je ne vois pas forcément là un rapport causal direct, toute action ne s'accompagnant pas forcément d'une répercussion immédiate. Il revient aux États d'envisager le droit international et de se demander s'ils vont l'appliquer de

[*Texte*]

then expect others to apply it honestly, or are we going to find ways to kind of fiddle around with it? Then we don't have exactly the same stature to go into another state that is also trying to fiddle with its own obligation of international law. I think you have to look at that kind of approach.

Mr. Lapointe: By the way, the convention provides that another state could question your actions in this. You could be taken to court if it was so obvious and so damagable to somebody. For instance, if there were squid somewhere and for some reason no Canadian wanted the squid, you could not say it simply doesn't exist.

Mr. Wells: Not allow any foreign allocation for squid?

Mr. Lapointe: No, no, I'm just giving a stupid example.

Mr. Wells: That's a very important example.

Mr. Lapointe: I said if Canadians were not interested—

Mr. Applebaum: May I respond to that one? Mr. Wells, we did make foreign allocations of squid this year, but I think, as a lot of people know, the squid resource haven't been there. Over the last 13 or 14 years we haven't had squid around for people to actually apply to fish, but we did make allocations of squid to other countries.

Mr. Wells: You would allow foreign vessels to come in?

Mr. Applebaum: We would have allowed them had they asked for a licence because they had an allocation, but they didn't ask for a licence because there wasn't the squid fishery out there.

Mr. Wells: I won't contradict you on that, but I have correspondence to the contrary on that. Perhaps I can review that later.

Mr. Applebaum: If you can show it to me and then I can clarify something here—

Mr. Wells: Yes.

Mr. Applebaum: —because I know of allocations that were made in our normal allocation process during the course of the year.

Mr. Wells: Allocated for Canadian vessels, not for foreign vessels.

Mr. Applebaum: These were allocations to other countries.

Mr. Wells: Okay. Maybe we can discuss that later.

Mr. Applebaum: Sure.

Mr. Wells: I was into a real dogfight on squid this summer, that's why I jumped on that one. A squid fight.

I don't know how much time we have. I just have two other questions. What's your time?

[*Traduction*]

façon honnête, en s'attendant à ce que les autres fassent de même, ou s'ils vont chercher une façon de jongler. Mais si l'on décide de jongler, alors on n'est plus en position de reprocher à un autre pays d'en faire autant et de ne pas jouer franc jeu en regard des droit international. Dans ce cas, il faudrait y réfléchir à deux fois.

M. Lapointe: Soit dit en passant, la Convention stipule qu'un autre État pourrait remettre en question vos décisions à cet égard. On peut se retrouver devant les tribunaux si les actions commises sont aussi transparentes et qu'elles portent préjudice à des tiers. Par exemple, s'il se trouvait que pour une raison ou une autre aucun Canadien ne s'intéressait à pêcher le calmar, on ne pourrait pas tout bonnement occulter ce stock.

M. Wells: Autrement dit, on ne permettrait pas aux étrangers d'avoir accès à un contingent de calmar?

M. Lapointe: Non, en fait je viens de vous donner un exemple idiot.

M. Wells: Mais c'est un exemple très important.

M. Lapointe: Je voulais dire que si les Canadiens n'étaient pas intéressés. . .

M. Applebaum: Puis–je vous répondre à ce propos? Monsieur Wells, cette année nous avons accordé des allocations de pêche au calmar, à des étrangers, mais, il est assez notoire que le calmar brillait par son absence. Depuis 13 ou 14 ans, personne n'a fait de demande de pêche au calmar, mais nous avions réservé des allocations pour les étrangers.

M. Wells: Vous permettriez à des navires étrangers de venir pêcher le calmar dans nos eaux?

M. Applebaum: Nous les y aurions autorisé s'ils avaient demandé un permis, parce que nous avions accordé des allocations de pêche, mais ils ne l'ont pas fait étant donné que le stock est quasi inexistant.

M. Wells: Je ne vous contredirai pas à ce sujet, mais j'ai une lettre qui indique le contraire. Je pourrai sans doute revoir tout cela plus tard.

M. Applebaum: Si vous pouviez me la montrer, je serais sans doute en mesure de vous apporter des précisions. . .

M. Wells: Oui.

M. Applebaum: . . .parce que je suis au courant d'allocations qui ont été faites dans le cadre de notre procédure normale d'allocations au cours de l'année.

M. Wells: Des allocations accordées aux navires canadiens mais pas à des navires étrangers.

M. Applebaum: Des allocations pour d'autres pays.

M. Wells: Parfait. Nous pourrons sans doute en discuter plus tard.

M. Applebaum: Bien sûr.

M. Wells: Cet été, je me suis battu très fort à propos du calmar—une entreprise «tentaculaire», si j'ose dire—et c'est pour cela que j'ai sauté à pieds joints dans le sujet que vous avez abordé.

Je ne sais pas combien de temps il nous reste. J'ai deux autres questions à poser. Où en est–on, question temps?

[*Text*] [*Translation*]

• 1110

The Chairman: Why don't you ask your two other questions?

Le président: Pourquoi ne posez–vous pas vos deux autres questions?

Mr. Wells: You said 1 p.m. I was taking you at your word that I had almost two hours, but I won't do that to you.

M. Wells: Vous avez dit que nous pouvions aller jusqu'à 13 heures. J'allais vous prendre au mot et j'en aurais eu pour près de deux heures, mais je ne vais pas vous faire ça.

The Chairman: You may want to meet privately with them, then you can report back to the committee. I believe it would be appropriate.

Le président: Vous pourriez peut–être les rencontrer en tête–à–tête, après quoi vous ferez rapport au comité. Je pense que ça conviendrait tout à fait.

Mr. Wells: Let me ask one other question. This one's bothered me for some time. This concerns our discussions on the foreign fishery.

M. Wells: Eh bien permettez–moi de poser une autre question. Il y a quelque chose qui me tracasse depuis quelque temps déjà, il s'agit de toutes les discussions que nous avons eues au sujet des pêcheries étrangères.

What rights do Canadian vessels have to go inside the 200–mile zone of other countries? Are they the same as their rights to come inside our 200–mile zone?

Les navires canadiens ont–ils le droit de se rendre dans la zone de 200 milles d'autres pays? Avons–nous les mêmes droits qu'en ont les autres dans notre propre zone de 200 milles?

Mr. Lapointe: Basically, you have to go according to the rules established by that particular coastal state. The rules may be different from ours, but you cannot go there and fish without permission.

M. Lapointe: Eh bien, essentiellement, tout dépend des règles établies par l'État côtier. Elles peuvent différer des nôtres, mais il n'est pas possible, quoi qu'il en soit, de se rendre dans une zone côtière et d'y pêcher sans permission.

Mr. Wells: As they can't come into ours without permission.

M. Wells: Pas plus qu'eux ne peuvent venir pêcher dans notre zone côtière sans notre permission.

Mr. Lapointe: Exactly.

M. Lapointe: Précisément.

Mr. Wells: But if a Canadian vessel wishes to get permission, is it usually granted? Is it a difficult process?

M. Wells: Mais si un marin pêcheur canadien veut obtenir une telle permission, est–ce qu'on la lui accorde, habituellement? Est–ce que la démarche est compliquée?

Mr. Lapointe: I'm sure no Canadians would try to fish off Portugal, Spain or France because they're already elbowing each other out and fighting among themselves. Obviously, a Canadian vessel would not get a licence to fish there.

M. Lapointe: Je suis sûr qu'aucun marin pêcheur canadien ne voudrait aller pêcher au large du Portugal, de l'Espagne ou de la France, parce que les gens de là–bas jouent déjà du coude entre eux. De toute façon, aucun navire canadien n'obtiendrait de permis de pêche pour ces zones.

Around the world, it would depend on the particular situation. If, for instance, there was a surplus of something somewhere that nobody was prepared to utilize, you could go and ask.

Ailleurs dans le monde, tout dépendrait de la situation. Par exemple, s'il existait quelque part un excédent qu'un pays riverain ne voudrait pas exploiter, nous pourrions toujours demander la permission de le faire.

Mr. Wells: Can you give me an example in which Canadian vessels go inside the 200–mile zone of other countries to fish?

M. Wells: Pourriez–vous me donner un exemple où des navires canadiens se rendent dans la zone des 200 milles d'autres pays pour y pêcher?

Mr. Applebaum: This may in fact be the one you're referring to: Canadian tuna vessels were permitted last year to fish in Bermudan waters. Is this the one you're referring to?

M. Applebaum: Eh bien on peut sans doute penser à l'exemple que vous avez cité vous–même, celui des navires de pêche au thon qui, l'année dernière, ont été autorisés à jeter leur filet dans la région des Bermudes. Est–ce à cela que vous faisiez allusion?

A voice: No.

Une voix: Non.

Mr. Applebaum: That's the only example I'm aware of under current fisheries relations in which Canadians obtained—or even applied for—permission to fish in another country's waters.

M. Applebaum: C'est le seul exemple dont j'ai entendu parler relativement à l'autorisation de pêcher dans des eaux d'un autre pays que des Canadiens auraient demandée ou obtenue.

Mr. Wells: Of course they didn't have permission from Canada to do that. They only had permission from Bermuda. Is that correct?

M. Wells: Et bien sûr, ils n'avaient pas besoin, pour cela, d'obtenir l'autorisation du Canada. L'autorisation des Bermudes leur suffisait. Est–ce exact?

Mr. Applebaum: That's right.

M. Applebaum: Tout à fait.

[*Texte*]

Mr. Wells: I wouldn't think that would be a good example. I'm thinking of an example in which, with the Canadian government's blessing, Canadians were able to go and fish, for example, in the 200–mile zone around Japan.

Mr. Applebaum: It's not a good example for the reason you gave, because there was a problem about tuna. It has to do with ICCAT and our rules about controlling the catch of our vessels. However, you asked me for an example and I gave you that example. It is the only example I'm aware of in which a Canadian has expressed an interest in fishing in another country's waters and something has developed over it. I'm not aware of any other interest on the part of Canadians to fish in the waters of another country.

Mr. Wells: So the reason we don't fish in the waters of other countries is because the fishermen are not interested.

Mr. Applebaum: That's right.

Mr. Wells: It's not because the country does not allow them in.

Mr. Applebaum: That's right. However, as Paul was saying, there are two hurdles. The first hurdle is whether there ia a Canadian who wants to fish in the waters of another country. We're not a distant–water fishing country and we don't normally have people interested in doing that.

The second one is a major one. If you did have an interest, there's no doubt that those 200–mile zones are generally locked tight. There's very little room for access in other waters. Most countries will not let you in for a number of different reasons.

Mr. Wells: So why don't we lock ours just as tightly as they lock theirs?

Mr. Applebaum: We're getting into a series of hypotheticals. If there was a Canadian who wanted to fish in another country's waters, would that country let that alien in? In many areas of the world, the reason countries can't let you in is because they really don't have a surplus.

One of the reasons they really don't have a surplus is because there are other countries that are fishing inside their waters under various rights. Some of them are historical rights, but, whatever those are, they are allowed to fish in those waters. That's the reason there's no room for another country to come in. There are all sorts of valid or invalid reasons countries can give to exclude other countries from their waters.

You're pointing out that we do let other countries fish in our waters. However, not every country that asks us can fish in our waters. We've turned down a large number of countries. We have allowed continuing fishing, on a diminishing scale for diminishing surpluses, over the years. Those were traditional fishing countries that had been fishing these stocks for many years. There was fish available under surplus arrangements, so they were allowed to fish.

[*Traduction*]

M. Wells: Je ne pense pas que ce soit là un bon exemple. J'aimerais que vous m'en citiez un où des Canadiens, avec la bénédiction du gouvernement du Canada, auraient pu, par exemple, aller pêcher dans la zone japonaise des 200 milles.

M. Applebaum: Mais justement, ce n'est pas un bon exemple pour la raison que vous avez vous–même donnée, parce qu'il y a un problème dans le cas du thon, à cause de la CICTA et de nos règles visant à contrôler les prises par nos navires. Mais vous m'avez demandé un exemple, et je vous en ai donné un. C'est le seul dont je sois au courant, le seul où une compagnie de pêche canadienne s'est déclarée intéressée à pêcher dans les eaux territoriales d'un autre pays, ce qui nous a amenés à autre chose. Mais, que je sache, il n'y a pas d'autres Canadiens qui se soient montrés intéressés à pêcher dans les eaux d'un autre pays.

M. Wells: Donc, si l'on ne va pêcher dans les eaux d'autres pays, c'est que nos pêcheurs ne sont pas intéressés.

M. Applebaum: C'est exact.

M. Wells: Et ce n'est pas parce que les autres pays ne veulent pas leur en donner la permission.

M. Applebaum: Tout à fait. Toutefois, comme le disait Paul, ce genre de pêche ne se pratique pas pour deux grandes raisons. Tout d'abord, les Canadiens ne veulent pas aller pêcher dans les eaux d'autres pays. Nous ne sommes pas une nation qui pratique la pêche lointaine et nous n'avons pas de pêcheurs qui désirent s'adonner à ce genre de pêche.

La deuxième raison est de taille. Si quelqu'un était intéressé, il faut savoir que ces zones de 200 milles sont généralement totalement inaccessibles. Il est quasiment impossible de pénétrer dans les eaux d'autres pays, et pour plusieurs raisons.

M. Wells: Mais alors pourquoi donc ne rend–on pas nos eaux aussi inaccessibles?

M. Applebaum: Là, nous entrons en plein dans le domaine des hypothèses. Si des Canadiens voulaient aller pêcher dans les eaux d'un autre pays, est–ce qu'ils en auraient la permission? Dans la plupart des cas, ils ne l'obtiendraient pas parce que les pays en question n'ont pas vraiment d'excédent.

Et une des raisons pour lesquelles ils n'ont pas vraiment d'excédent, c'est qu'ils autorisent déjà les flottilles de pêche d'autres pays à venir pêcher dans leurs eaux, en vertu de divers droits acquis. Dans certains cas, il s'agit de droits historiques mais, peu importe, il se trouve que d'autres sont déjà là en train de pêcher dans ces eaux. Voilà une des raisons pour lesquelles il n'y a plus de place pour les autres. Les pays peuvent invoquer toutes sortes de raisons, valables ou non, pour interdire aux flottilles d'autres pays de venir fréquenter leurs eaux.

Vous disiez que nous permettons à des pays étrangers de venir pêcher dans nos eaux. Mais nous n'autorisons pas tous les pays qui nous en font la demande. Nous en avons refusés beaucoup. Au fil des ans, nous avons continué d'accorder des autorisations de pêche, pour des contingents de plus en plus réduits, car les excédents diminuaient. En outre, ces autorisations étaient accordées à des pays qui pêchaient ces stocks depuis de nombreuses années. Nous avions conclu des accords en ce sens et ces pays étaient autorisés à venir pêcher chez nous.

[*Text*]

The Chairman: Okay. I want to thank you for coming here today. It's an area of interest to us that we haven't really fully explored. As I indicated, we threw ourselves in head first, probably much to the chagrin of some of the people who had to look after us when we were down there.

• 1115

I'm hoping—and I know that the clerk has noted—that if anything changes, if other factors are coming into play that change the scenario, the department would perhaps get in touch with our clerk and we could arrange for another briefing at another time. It's an area I think all members of the committee are deeply interested in. We understand it's complex.

We wonder if some of the books you have there on the Law of the Sea are readily available. Where do we get them? I think some members are without them.

Mr. Lapointe: For a price, Mr. Chairman.

The Chairman: Everything for a price, eh? Can we not trade that for a quota on squid?

Mr. Lapointe: They're published in the UN.

The Chairman: I want to thank you for coming. You've been very helpful. On behalf of the committee, we can thank you for the hard work you've done on behalf of Canada and conservation nationally and internationally. Thank you.

We are now adjourned.

[*Translation*]

Le président: Parfait. Je tiens à vous remercier de nous avoir rendu visite. Vous nous avez parlé d'un domaine intéressant que nous n'avons pas véritablement exploré. Comme je le disais, nous avons foncé tête la première, sans doute au grand désarroi de ceux qui devaient s'occuper de nous quand nous étions là–bas.

J'espère—et je suis sûr que le greffier en a pris note—que si un quelconque changement se produit, si d'autres facteurs venaient à modifier le cours des choses, le ministère communiquerait avec notre greffier afin de prendre les dispositions nécessaires pour nous faire un autre exposé. Je suis sûr qu'il s'agit d'un domaine qui intéresse énormément tous les membres du comité. Nous sommes conscients que la chose est complexe.

Nous aimerions savoir si l'on peut facilement se procurer certains des ouvrages que vous avez sur le droit de la mer. Où pourrions–nous les obtenir? Je crois que certains membres n'en ont pas.

M. Lapointe: Moyennant finance, monsieur le président.

Le président: Tout se paye, n'est–ce pas? Ne pourrions–nous pas les troquer contre un contingent de calmars?

M. Lapointe: Ils sont publiés par l'ONU.

Le président: Je tiens à vous remercier d'être venu nous rencontrer. Votre intervention nous a été très utile. Au nom des membres du comité, je vous remercie pour tout le travail que vous avez effectué pour le Canada et pour la conservation des ressources halieutiques, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. Merci.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
8801320
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Paul A. Lapointe, Ambassador for Fisheries Conservation;

Robert Hage, Director, Legal Operations Division.

From the Department of Fisheries and Oceans:

Bob Applebaum, Director General, International Directorate.

TÉMOINS

Du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international:

Paul A. Lapointe, ambassadeur pour la Conservation des pêcheries;

Robert Hage, directeur, Direction des opérations juridiques.

Du ministère des Pêches et des Océans:

Bob Applebaum, directeur général, Direction générale des affaires internationales.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

2635 23

JUL 5 1995